UNIV.OF
TORONTO
LIBRARY

Relig
M

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES MISSIONNAIRES OBLATS

DE MARIE IMMACULÉE

41e ANNÉE.

294888
2:1:84

LIÉGE
IMPRIMERIE H. DESSAIN
RUE TRAPPÉ, 7.

1903

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/missionsdelacong41obla

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N^os^ 161-162. — Mars-Juin 1903.

VICARIAT DE LA SASKATCHEWAN.

Visite pastorale de Mgr Pascal.

Nous sommes aux premiers jours de juillet. Deux grands chalands chargés de l'approvisionnement annuel des Missions du District Cumberland et des bagages des voyageurs sont à l'ancre et n'attendent que les passagers pour partir ; dès que l'évêque missionnaire paraît, les cloches de la cathédrale sonnent à toute volée. Le personnel de la Mission, Pères, Frères, Sœurs, enfants de l'orphelinat St-Patrice, sont là sur le rivage. Une foule d'amis et de bienfaiteurs se joignent à eux pour nous faire leurs adieux. Le R. P. Ancel, les Frères Lajeunesse et Pioget font partie de la caravane et vont prêter leur concours aux missionnaires de ces contrées éloignées.

L'heure du départ est arrivée, les chalands sont poussés au large et le courant impétueux du fleuve Saskatchewan les entraîne. On se salue encore une fois et puis les voyageurs attendris récitent les prières de l'itinéraire : *ut dirigat nos Dominus :* et *angelus Raphaël comitetur nobiscum in via.* Les eaux sont très hautes, aussi allons-nous à grande vitesse. Nos jeunes missionnaires que les beautés de la nature ravissent sont pleins d'enthousiasme.

Ils chantent tour à tour les beaux airs de France et du Canada, et les échos des rives de la Saskatchewan les redisent. Nous voilà déjà arrivés aux premiers rapides que nous passons sans le moindre danger. L'eau est belle. Trois jours et trois nuits sur l'eau et nous aurons franchi 250 milles anglais. A la rivière Eturgeon, nous laissons le grand fleuve pour arriver au lac Cumberland. Ici la terre a disparu. Le pays est tout submergé. C'est le déluge. Plus heureux que Noë cependant nous voyons la cime des arbres et les branches des saules. Quand vient la nuit, on amarre les bateaux aux arbustes, afin de dormir sans danger. Hélas ! des myriades de maringouins sortent du feuillage à la fraîcheur du soir et descendent en nuées épaisses avec les ombres de la nuit. C'est une vraie bataille. Nos jeunes apôtres ont déjà les mains et la figure toutes boursouflées. Ils croient maintenant que les récits des missionaires ne sont pas exagérés et que si la vie apostolique a ses charmes, elle a aussi ses croix et ses nombreux mérites.

Aux premières lueurs du jour nous partons. Nous sommes sur le Lac, le vent enfle les voiles. Nos chalands volent sur l'onde et nos pensées vont à Dieu. Vers quatre heures du soir, nous distinguons la Mission St-Joseph. Le R. P. Boissin qui de loin a vu le drapeau du Sacré-Cœur flotter sur nos bateaux, réunit son troupeau et déjà nous sommes près du rivage. Je bénis les fidèles agenouillés sur la grève et tous nous allons à l'église pour y remercier le Bon Dieu et lui demander de nous bénir.

La mission St-Joseph du Cumberland possède, grâce au zèle du R. P. Charlebois, une église vaste et bien propre. Durant une semaine le R. P. Boissin réunit ses ouailles matin et soir pour les exercices de la Mission. Un assez grand nombre d'hommes sont en voyage sur les bateaux et cependant l'église se remplit, surtout le soir. Je leur

prêche la mission en français que beaucoup comprennent et le Père Boissin traduit fidèlement en langue crise la parole de Dieu. La mission a été bien suivie et tout nous porte à croire qu'elle a produit et qu'elle produira des fruits de salut. Les bergers du lac Caribou et le R P. Charlebois arrivés le samedi soir ont aidé à clôturer la fête. Le Dimanche les offices sont magnifiques : messe de communion, messe de confirmation et Vêpres pontificales.

Durant la semaine le cher P. Boissin s'évertue à faire partager à ses hôtes les douceurs de sa table et de sa modeste demeure. Nous sommes six Oblats réunis et la gaité assaisonne le modeste repas.

Cependant les eaux hautes de la Saskatchewan ont réussi à faire monter le niveau du Lac. L'eau menace chaque jour. Le quinze juillet une tempête effrayante est déchaînée. Le tonnerre, la pluie, le vent s'en mêlent toute la nuit. Le matin nous trouvons six pouces d'eau dans la maison ; les pontages flottent, les jardins ont disparu, l'eau entoure le presbytère, les clôtures tombent et sont balayées par le roulis. Que faire dans cette arche ? Impossible de sortir sans canot et le vent souffle toujours. Le temps se calme enfin et nous partons en canot de bois pour le lac Pélican.

Le voyage est pénible à cause des eaux hautes et nous ne pouvons arriver le samedi. Que faire ? Nous disons nos messes sous la tente au lieu de célébrer dans l'église.

Notre surprise est grande quand le soir, nous voyons là bas dans le lointain une belle bâtisse blanche surmontée d'un beau clocher sur lequel est installée une croix magnifique. C'est la nouvelle église de Ste-Gertrude au Lac Pélican. Elle est due au zèle des Pères Charlebois et Rossignol. Ce dernier nous fait les honneurs de la réception. La charité fraternelle préside à tout. Nous ne séjour-

nous pas longtemps dans cette mission, car le rendez-vous est donné aux Indiens pour le 15 août, à notre retour du Lac Caribou.

Nous laissons ici le P. Charlebois et le frère Lajeunesse et nous partons le mardi 22 juillet pour la mission St-Pierre, soit 350 milles vers le Nord. Le Dimanche 25, nous sommes à l'entrée du Lac, au milieu d'une station de plusieurs familles de pêcheurs qui sont heureux de nous revoir. Nous exerçons un peu de ministère parmi ces braves gens et le lendemain nous sommes sur le grand Lac. C'est le 30 juillet que nous arrivons en face de la belle mission St-Pierre.

Le R. P. Turquetil et le frère Welsh nous ont reconnus de loin. Aussi se hâtent-ils de hisser les drapeaux, de suspendre les oriflammes, pour recevoir dignement le Grand Priant.

Les six jours passés dans cette mission ont été des jours de prière, des jours de joie et de consolation. Les bons sauvages sont religieux et fervents. La vie pénible de ces chers Indiens semble les pousser vers le Bon Dieu. Les chants et les prières prolongées font leurs délices. Ils écoutent avec avidité la parole de l'évêque et du prêtre. Le Dimanche suivant le R. P. Ancel et le frère Pioget assistent l'évêque à l'autel, le frère Welsh dirige les cérémonies, tandis que le R. P. Turquetil préside le chant et tient l'harmonium. La sainte communion est distribuée à 190 fidèles et 34 reçoivent le sacrement de confirmation.

Il y a environ 600 indiens montagnais qui visitent ce poste.

Hélas, que n'avons-nous les moyens et le personnel requis pour établir des postes aux environs de Churchil au centre des nombreux Esquimaux qui habitent le littoral de la Baie d'Hudson. C'est le rêve du bon P. Gasté

qui a dépensé au-delà de 40 ans de sa vie apostolique dans ces missions.

Le six Août est arrivé et c'est le jour du départ. Nous donnons un mot d'encouragement aux chers missionnaires qui se dévouent avec tant de zèle dans ces climats inhospitaliers, nous les pressons sur notre cœur et... en route. Les Indiens sont tous là, hommes, femmes et enfants. Ils veulent encore une fois baiser l'anneau de Monseigneur.

Les chasseurs sont armés de leurs fusils ; dès que l'évêque part, une fusillade bien nourrie le salue. C'est du délire et de l'enthousiasme. Nous mettons à la voile, bien consolés d'avoir été témoins de tant de foi, de piété et de zèle. Adieu, chers et vaillants apôtres des glaces du pôle. Continuez à prêcher au loin la bonne nouvelle. Continuez à vous dépenser pour gagner des âmes à Dieu, mais priez beaucoup pour les Bienfaiteurs et pour notre pauvre France. Votre couronne vous la recevrez au ciel !

Le quinze Août nous sommes de retour au Lac Pélican. On nous attend, les drapeaux flottent au vent, les cloches sonnent, les Indiens réunis de tous les postes éloignés sont là et nous reçoivent avec honneur: un arc de triomphe et une bordure de sapins verts formant la haie du port à l'entrée de l'église. C'est digne des pays civilisés. On bénit la nouvelle église, une cloche de 250 kilos, et puis le Dimanche a lieu la messe pontificale. Les communions sont nombreuses et nous comptons 54 confirmations. Les indiens cris au nombre de 400 à 500, qui hier encore étaient protestants ou païens, ne le cèdent en rien aux montagnais du Lac Caribou pour la piété et l'amour de la prière. Le lundi, messe de requiem et procession au cimetière où nous adressons quelques mots à ces chères âmes.

Il est si facile de toucher les cœurs au milieu des tombeaux.

L'après-midi on est tout à la joie, la retraite est clôturée;

« c'est un jour de festin » disent les gens du pays. La charité fraternelle cimente tous les cœurs de ces chers Indiens. Après le repas viennent les amusements : les courses, le tir, etc. et enfin aux approches de la nuit le R. P. Rossignol, aidé des frères, exhibe un superbe feu d'artifice qui réjouit et enthousiasme ces pauvres sauvages ébahis. Ils en garderont longtemps le souvenir.

Le mercredi, nous disons adieu à cette belle mission et nous descendons rapidement à St-Joseph. C'est le 20 Août. Le R. P. Charlebois et un sauvage seront désormais mes seuls compagnons de voyage. Nous retrouvons le grand fleuve Saskatchewan d'où les eaux se sont un peu retirées. Après cinq jours de navigation en canot de bois, nous arrivons à la mission St-François de Sales, au Pas ; nous traversons le Lac Bourbon dit Lac des Cèdres par les Anglais et enfin nous voici à la mission St-Alexandre au Grand Rapide, sur les bords du grand Lac Winnipeg.

Les catholiques qui nous attendent avec impatience se pressent autour de nous. Nous consacrons dix jours à les instruire. Entre-temps, ils élèvent sous la direction du bon Père Charlebois, la charpente d'une belle église, qui fera honneur à notre sainte Religion. Les catholiques y sont peu nombreux; mais les conversions qui s'opèrent chaque année nous promettent une belle mission dès que le prêtre pourra résider parmi ces gens-là.

Je laisse enfin le R. P. Charlebois à la garde de son troupeau et prends place sur un voilier qui part pour Norway-House où il rencontrera le bateau à vapeur de Silkirk. Nous étions quatre en tout ; le vent d'abord favorable est devenu plus fort et finit par amener une tempête effrayante.

Nous avons lutté durant quatre heures avec les flots irrités et c'est vraiment miraculeux que nous n'ayons pas

été engloutis. Le dix-huit septembre j'étais à Prince-Albert, heureux de pouvoir jouir d'un peu de repos.

Revenu en basse Saskatchewan il nous a été donné de constater les rapides progrès de l'immigration dans les vastes plaines du sud de cet immense Vicariat. De toutes les parties de l'Europe et des Etats-Unis nous arrivent chaque semaine des milliers de colons dont un grand nombre sont catholiques. De tout côté on nous demande des prêtres, des églises, des écoles. Nous avons en ce moment quinze centres en formation et sept chapelles en construction. En face de pareils besoins, mon cœur d'évêque et de Pasteur est en proie à mille angoisses. Que faire et où aller sans argent et sans ressources ! Les secours providentiels des œuvres admirables de la Propagation de la Foi et de la Ste-Enfance suffisent à peine pour sustenter nos zélés apôtres qui se dévouent corps et âme au salut des pauvres enfants des bois. Où trouver des ressources pour faire face à tous ces besoins pressants ? Voilà le problème que seule la charité chrétienne peut résoudre.

Ames généreuses, favorisées des biens de ce monde, daignez vous intéresser aux œuvres si méritoires de ce pauvre vicariat : vous recevrez en retour les bienfaits promis par le divin Rédempteur. Vous serez le soutien et la vie même du pauvre missionnaire qui portera chaque jour au pied des saints autels le souvenir de ses Bienfaiteurs.

† Albert Pascal, o. m. i.
Vic. apost. de Saskatchewan. Canada.
(Missions catholiques).

Dans une lettre à Mgr Pascal, le R. P. Boissin écrivait du lac Cumberland le 19 février 1903 :

Je suis de retour ici depuis le 14 courant. J'ai fait tout mon possible pour faire un peu de bien parmi nos chers catholiques du Grand-Rapide. Ai-je réussi? Dieu seul le sait. En tout cas je me suis convaincu qu'il y a beaucoup à faire dans ce poste. Ces pauvres âmes me paraissent bien dignes de pitié dans leur isolement et bien exposées à se perdre au milieu de tous ces hérétiques et de ces blancs qui ne leur donnent pas toujours des exemples de moralité et de vertu. L'usage immodéré des boissons et la fréquentation des danses nocturnes sont encore à l'ordre du jour.

Je dois dire cependant que tous ont profité de ma visite pour s'approcher des sacrements. J'ai été maintes fois édifié de leur générosité et de leur empressement à venir prier. Leur charité à mon égard m'a fait plaisir : ils m'ont fourni gratuitement le bois de chauffage et ont pourvu à ma subsistance à peu près tout le temps de mon séjour chez eux.

En revenant au lac Cumberland j'ai rencontré un froid intense, 45 degrés centigrades, avec un grand vent du nord qui venait vous fouetter le visage en face. Un de mes compagnons s'est gelé presque toute la figure. Il faisait pitié à voir. Pour moi, j'ai pu heureusement opposer au froid une résistance efficace.

Je me trouve pour quelques jours en compagnie du bon P. Charlebois. Quel bonheur !

Lettre du R. P. Guérin aux « Missions catholiques ». Progrès et besoins de la Saskatchewan.

La mission du vicariat de la Saskatchewan est une des missions les plus dénuées de ressources. Tout est à la

charge de notre bon Evêque, qui compte uniquement pour le soutien de ses missionnaires et de leurs œuvres, sur la charité des associés de l'Œuvre de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance.

Chaque jour de nouveaux besoins se font sentir. En ce moment une foule d'émigrants nous arrivent de tous les coins du monde. Chassés pour la plupart par la misère de leur pays natal, ils viennent se fixer dans les immenses régions du Nord-Ouest canadien et demander à la terre inculte jusqu'ici, quoique prodigieusement fertile, les moyens de vivre.

Cette immigration incessante nécessite la création de nouveaux postes. La terre se charge de pourvoir aux besoins du corps; mais ces pauvres gens ont une âme, et c'est à nous, missionnaires, de leur procurer les secours spirituels plus nécessaires encore. Il faut donc fonder des paroisses et bâtir des églises, où ils viendront, le dimanche, écouter la divine parole, chercher les consolations des sacrements, prier Dieu de faire fructifier leurs travaux. Il faut des écoles pour donner à leurs enfants une éducation chrétienne.

Mais sur qui retomberont toutes ces charges? Pour la plupart ces gens sont pauvres; ils n'ont que leurs bras pour se faire vivre. Plus tard ils seront sans doute récompensés de leur peine par une honnête aisance; mais au début ils ne peuvent venir en aide au missionnaire. Au premier pasteur du diocèse incombe le devoir de tout créer, de tout organiser. A lui de fournir les matériaux et la main d'œuvre pour la bâtisse des églises, maisons, écoles, etc., et souvent son cœur saigne en voyant le peu de ressources dont il dispose et en se trouvant forcé de renoncer à tant d'œuvres nécessaires.

Souvent, mettant tout son espoir en Dieu, le pasteur envoie un de ses enfants au secours de ces abandonnés. Le

prêtre s'en va chargé du léger bagage de l'apôtre. Il s'établit sur une terre que fort heureusement le gouvernement lui fournit gratuitement — tout individu qui en fait la demande a droit à une concession. — Il se bâtit de ses propres mains une humble cabane, il défriche un coin de sa terre et finit par obtenir une petite récolte de pommes de terre et de légumes. Les colons des environs viennent, le dimanche, se réunir dans la petite église improvisée, qui trop souvent par sa pauvreté fait souvenir de l'étable de Bethléem. Le prêtre célèbre le Saint Sacrifice, et, d'une voix émue, annonce la parole de Dieu. Il réconforte ses chrétiens que son exemple, du reste, contribue beaucoup à édifier et à encourager. Ils savent qu'il est aussi pauvre qu'eux, et même plus qu'eux, et souvent ceux qui jusque là avaient été indifférents en matière religieuse, reviennent à de meilleurs sentiments, finissent par comprendre les beautés et la sainteté de la religion catholique et deviennent des modèles de foi et de piété, attirant eux-mêmes peu à peu les pauvres égarés qui vivent loin des lumières de la foi. A mesure que ses ressources augmentent, le missionnaire transforme sa cabane ; aidé de de ses paroissiens que son exemple entraîne, il bâtit une petite église. Mais pour lui que de sacrifices, que de travail, que de peines, quelle pauvreté ! Il est obligé de faire tous les métiers : charpentier, menuisier, maçon, laboureur, jardinier, cuisinier, car il est seul. Son Evêque n'est pas certes insensible à sa détresse, il voudrait améliorer sa situation, mais sa bourse se vide de plus en plus ; puis de nouvelles fondations s'imposent. Bref, il ne peut plus que prier et supplier la Divine Providence de venir à son aide.

D'un autre côté, comme son cœur est triste en voyant les Ministres protestants, les mains pleines d'or, fonder partout des missions, bâtir des églises, élever des écoles

industrielles, etc. Leurs coreligionnaires, eux aussi, arrivent en foule. Nous voudrions leur tenir tête et les empêcher de s'établir dans nos quartiers catholiques. Mais ces Ministres sont riches ! L'un deux faisait dernièrement publier qu'il avait à sa disposition une somme de dix millions de francs, pour établir de nouvelles missions protestantes. Hélas ! que nous sommes loin de là !

Ce n'est pas tout. En dehors de la partie civilisée de son vicariat, Mgr Pascal en a une autre non moins intéressante : la partie sauvage. Ah ! c'est là, surtout, sur ces terres glacées, où le thermomètre descend souvent à 50 degrés centigrades au-dessous de zéro, que les pauvres missionnaires ont à souffrir ! Les sauvages sont nomades et le missionnaire est obligé de les accompagner ou d'aller les chercher là où ils sont à chasser. Que de voyages pénibles en raquettes ou en traîneaux à chiens ! Il faut parcourir parfois des centaines de kilomètres, camper la nuit sur la neige, au milieu de lacs glacés, s'exposant ainsi à être trouvé gelé le lendemain. Les sauvages souvent ne sont guère attrayants ; pour vivre avec eux, il faut avoir un courage surhumain. Mais le missionnaire ne voit que leurs âmes et il sacrifie tout pour les sauver et les soutenir dans les luttes de la vie. Combien cependant parfois il se sent triste, continuellement obligé de vivre au milieu de ces gens grossiers et d'une malpropreté indicible.

Dernièrement, un de nos Pères revint à Prince-Albert, après un voyage de 900 milles à traîneau à chiens, à travers les bois et les lacs couverts de neige. En arrivant en pays civilisé, en voyant les premières maisons des blancs, il fut suffoqué d'émotion et ne put retenir ses larmes. Il était si heureux de revoir enfin ses compatriotes ! Depuis deux ans il vivait au milieu des sauvages.

Il est vrai que les missionnaires trouvent à ce ministère des consolations parfois bien encourageantes. Ils font

des conversions nombreuses. Leur charité, leur désintéressement attirent les païens et les protestants ; en plusieurs endroits des villages entiers se sont convertis du protestantisme. Si les ressources venaient plus abondantes, les missionnaires réussiraient encore mieux. Là bas il ne faut pas songer à la culture. La terre ne produit rien. Il faut qu'on leur envoie de Prince-Albert les provisions nécessaires, et on ne peut le faire que deux fois par an, heureux encore quand le tout ne fait pas naufrage en route

Le Père dont je vous parlais tout à l'heure est allé visiter les Esquimaux, qui vivent dans l'extrême Nord, il a habité plusieurs mois sous leurs huttes de glace, il a étudié leur langue, leur caractère, leurs coutumes.Comme ces pauvres gens sont misérables, dans quel état de dégradation ils se trouvent! Comme ils auraient besoin des lumières de la foi ! Aussi voudrait-on fonder chez eux une mission et une résidence, mais cela nécessitera de nouvelles dépenses et.... toujours c'est le même refrain.

VICARIAT DE SAINT-BONIFACE.

MISSION Ste-CROIX.

Rapport du R. P. Bonnald au R. P. Vicaire des Missions.

Voyage du R. P. Bonnald à S. Boniface. — Construction de la chapelle de Sainte-Croix. — Conversions nombreuses, abjurations. — Prêtres catholiques et ministres Wesleyens.

Le 1er novembre 1902.

Mon Révérend et bon Père Vicaire,

Mon premier rapport sur cette nouvelle mission finissait en février 1902. On a bien voulu s'y intéresser. Voici la suite des faits qui pourront servir plus tard à l'histo-

rique de cette fondation catholique au milieu d'une population exclusivement évangélisée jusque là par les ministres de l'erreur.

Le 3 février, votre serviteur partait pour Winnipeg en traineau à chiens : un voyage de 400 milles.

La première halte eut lieu dans une maison de pêche où se rencontrèrent une trentaine de voyageurs, heureux de trouver un abri pendant une affreuse nuit de tempête. Les indiens, serviteurs des blancs, étaient tous des maskégons, c'est-à-dire des cris des marais, pays bas qui s'étendent jusqu'à York-Factory. Les blancs étaient des Anglais, des Ecossais ou des Islandais, tous à peu près respectueux pour le missionnaire catholique.

Il se trouve quelquefois parmi eux de parfaits gentilshommes. C'est ainsi qu'un jour je fis la rencontre d'un brave Ecossais, fils d'un amiral de la marine anglaise. « Père, me dit-il en me serrant la main, nous courons tous après quelque chose, les fourrures, le caviar ou l'esturgeon. Mais vous, vous êtes le plus chanceux, et votre métier est le plus noble. » Ces paroles me rappelaient une pensée de Mgr Grandin qui, dans une conférence, faite en France, il y a bien longtemps, nous disait : « Il y a dans le nord des messieurs qui, au milieu de mille difficultés, courent après des peaux de bête sans se décourager ; ils sont un véritable stimulant pour le missionnaire qui court, lui, après les âmes, en pâtissant quelquefois beaucoup.

Trêve à ces souvenirs.

Le soir de notre première étape, au moment où j'allais faire ma prière, un commis me demanda très poliment de vouloir bien faire la prière en commun, ajoutant que tel était le désir de tous les voyageurs. Cependant, ils étaient tous protestants. J'acceptai avec empressement. « Allons, mes amis, à genoux, prions. » Je récitai notre longue

prière en cris suivie du cantique du soir si connu et si aimé des Indiens. Tout le monde, sauf une exception, était à genoux. Après la prière, j'adressai quelques paroles à ces braves gens. Le plus âgé des Indiens me remercia au nom de tous.

Le lendemain, on fit encore ensemble la prière du matin.

Le soir, nous campions au chef-lieu du district, à Norway-house, grand port de la Compagnie de la baie d'Hudson. A cette station rien d'extraordinaire si ce n'est l'aimable apostrophe du *chief-factor* au Prêtre catholique : « Mais, Père, vous allez vous mettre à dos tous les missionnaires méthodistes en convertissant leurs ouailles. » Je lui dis de s'en prendre à Dieu, car si c'est moi qui prêche, c'est lui qui convertit.

Si vous voulez être mon compagnon de voyage, munissez-vous de la carte du pays.

Au lieu de suivre cet immense lac de Winnipeg du nord au sud, où l'on peut être surpris au large par des ouragans, prenons plutôt une tangente. Allons à l'extrémité nord-ouest du lac, au Grand Rapide; de là, nous passerons au lac Winnipegosis. C'est sur les bords de ce lac, au sud-ouest, que se trouve notre mission de Pine-Creek, à proximité de la ligne ferrée qui va à Winnipeg. Pendant deux jours nous suivons le rivage nord et nord-ouest du lac Winnipeg. Nous avons juste assez de place entre le rivage et les immenses champs de glaçons, véritable forêt de banquises que les vagues du lac, pendant la tempête, ont soulevées tout le long des côtes.

Au Grand Rapide, le missionnaire revoit de vieilles connaissances. J'avais visité cette chrétienté en 1875. Mgr Faraud y arriva avec le bon Frère Lorfeuvre en route pour le nord. Plus tard, j'étais venu encore au Grand Rapide où j'avais reçu plusieurs abjurations. Cette fois j'y passai le

dimanche : grand'messe, sermon, nombreuse assistance de catholiques et de protestants. Après la sortie des fidèles je remarquai une pauvre femme qui s'approchait de l'autel avec beaucoup de respect. C'était une aumône qu'elle apportait au missionnaire. J'ai su depuis que cette personne était une excellente catholique bien éprouvée et la plus pauvre de l'endroit.

Le lendemain, à la tombée de la nuit, nous franchissions le haut portage que jadis Mgr Taché avait traversé, en revenant de l'Ile à la Crosse pour prendre possession du siège de St. Boniface.

Plus loin, sur le lac Winnipegosis, nous trouvions des monceaux de poissons de dernière qualité jetés par les pêcheurs : bonne aubaine pour nos chiens affamés.

Le lendemain, nous étions proche de la mission de nos Pères à Pine-Creek, quand à la pointe du lac nous apercevons un poteau avec un écriteau qui portait défense à tout voyageur de passer outre sous peine d'amende : le pays était en quarantaine à cause de la petite vérole. L'église de la mission est fermée depuis plus d'un mois, Nous voilà bien pris ! Pas une croûte à se mettre sous la dent ; et pas moyen de rebrousser chemin, ni de passer à côté. Je me décide à aller de l'avant. Voici la mission, cet immense bâtiment en pierre surmonté de la croix, et, en deçà, quelques maisons de sauteux qui sortent à la vue du prêtre. Ils me tendent la main ; je me contente de leur dire bonjour sans sortir la main de mes mitaines. « Mais, s'écrient-ils, nous ne sommes pas malades, nous ne l'avons pas été. » J'appris qu'un docteur et un commissaire de police se trouvaient à la mission. Me voilà bien attrapé; mais il faut parler absolument au P. Bousquet, au moins à travers la cloison ou la grille. Je monte l'escalier, je sonne à la porte. Apparaît le bon Père Bousquet. « Avez-vous la maladie ? » Il m'a reconnu à ma voix et il

me donne une bonne accolade, en me rassurant sur son état. Ensuite il va trouver le docteur pour en obtenir la permission d'envoyer chercher mes hommes que j'avais laissés à quelque distance. Nous en fûmes quittes pour nous faire *revacciner* et le docteur nous gratifia d'un *laissez passer*. Tout alla pour le mieux et il nous fut doux d'éprouver combien le Père Bousquet est bon pour ses frères.

Le lendemain de notre départ de la mission de Pine-Creek nous étions en chemin de fer, et en dix heures, nous arrivions à Winnipeg.

Là, mes vénérés Supérieurs et mes confrères avaient l'amabilité de s'intéresser à nos œuvres. Mgr l'Archevêque eut la bonté de m'encourager et par ses paroles et par ses aumônes, ainsi que son vénéré grand vicaire. Le R. P. Hugonnard, le R. P. Lecoq, le R. P. Bousquet, le R. P. Dorais, le R. P. Poitras et d'autres, inconnus de nous, ont bien voulu aider à la fondation de la Mission Sainte-Croix chez les Hérétiques. Je demande au bon Dieu de bénir tous ceux qui ont travaillé et travaillent à bien établir cette œuvre, toute pour sa gloire et la conversion des âmes.

Au retour de Winnipeg on repassa par Pine-Creek, et à notre occasion, le R. P. Bousquet put encore exercer sa charité. Nous trouvions au Grand Rapide des lettres du bon Père Charlebois qui nous offrait et son église et son presbytère.

Un dimanche soir nous arrivions à Norway-House juste au moment où se tenait le grand meeting des Wesleyens de tout le district, sous la présidence de leur inspecteur général. On y porta force anathèmes contre le prêtre catholique assez audacieux pour venir disputer les âmes à la religion de John Wesley. Le retour du prêtre à Cross-Lake fit sensation.

Le ministre et ses catéchistes avaient dit que le prêtre ne reviendrait plus. Quand de loin ils reconnurent notre traîneau, les habitants sortaient de leurs maisons pour venir saluer le prêtre. Ils faisaient des signes de joie, on les entendait même crier : « Merci, mon Père, merci, nous sommes contents. » D'autres descendaient la côte et venaient m'attendre sur le chemin pour me serrer la main et m'exprimer leur satisfaction. Véritablement c'était touchant et si je me permets de le relater ici, ce n'est point pour ma chétive personne qui n'est rien, mais pour montrer les sentiments des Indiens même protestants pour le prêtre catholique. A notre arrivée à la résidence, toute la population des environs était réunie pour nous faire le plus aimable des accueils. Le plus heureux, sans nul doute, c'était le Père Beys qui était seul depuis cinq semaines et affamé de nouvelles de France, de l'Eglise, de la Congrégation, etc.

Quelques jours après ce cher Père partait pour sa première excursion apostolique. Beaucoup de fatigue et partant beaucoup de mérite, mais pas d'autre consolation que la conscience d'avoir fait son devoir. Il fit un voyage affreux. Le dégel survenu peu après son départ dura toute la semaine suivante et il dut patauger dans l'eau de neige tous les jours. Et dire que pour se sustenter il n'avait que de bien maigres provisions. Il nous revint à la fin de la semaine sainte, fatigué, maigre, rendu, avec une boîte-chapelle mouillée et en mauvais état. Sa première parole fut : « Je n'ai pas fait un baptême. »

Heureusement que Dieu récompense le dévouement du cœur, les conversions ne dépendant pas de nos bonnes intentions.

A Pâques, eut lieu la dernière assemblée un peu considérable de nos catholiques. Des vents d'une violence inouie, qui durèrent près de 60 heures, donnèrent lieu à

un phénomène atmosphérique tout à fait extraordinaire. Le météore fut double : d'abord autour du soleil couchant et un peu plus tard autour de la lune. Dans le premier météore outre le parhélie double qui se produisit sans nuages, il y avait quatre cercles qui se croisaient ; dans le second autour de la lune il y avait encore quatre cercles. Cela dura au moins une heure. Nos Indiens, encore superstitieux, voulaient en tirer des conclusions ridicules.

Pendant mon voyage à Winnipeg les sectaires Wesleyens avaient parcouru les pêcheries et les camps indiens pour déblatérer contre la religion catholique et ses ministres. Nos fidèles et même quelques blancs peu religieux mais antipathiques aux méthodistes me l'avaient fait savoir. Ils attendaient de moi une visite.La saison était déjà trop avancée, j'eus le regret de ne pouvoir la faire.

Quelques jours après Pâques, presque tout le monde était parti pour la chasse aux rats musqués ou aux ours.

Il était temps pour nous aussi de quitter la maison que nous avions louée pour l'hiver à un sauvage. Je ne sais quelle odeur qui s'en exhalait nous incommodait fort et la vieille toiture laissait passer la pluie. Nous levâmes le camp le 12 avril, pour aller planter notre tente, une véritable toile, sur le futur emplacement de la mission, vis-à-vis le temple méthodiste, de l'autre côté de la baie. C'est là qu'on passa deux mois non sans souffrir des nuits froides d'avril et même de mai. Les douleurs rhumatismales redoublèrent. Nous couchions par terre le P. Beys et moi au pied de notre autel improvisé contre le pieu de la tente. Je n'avais pas la force de bûcher notre bois de chauffage. Je laissais ce soin au P. Beys. En retour, je m'occupais de la cuisine que je faisais sur notre poële en plein air. Aussi il n'était pas rare de trouver dans le bouillon ou la sauce des aiguilles de sapin apportées par le

vent. Avec le fusil on tuait quelquefois une perdrix, un lièvre ou un rat musqué. Quelque rare catholique des plus rapprochés nous apportait de temps en temps le dimanche matin du poisson ou même du canard. Souvent Madame Mc Leod nous envoyait un dîner tout prêt.

Notre genre de vie était bien monotone et parfois ennuyeux : peu ou presque pas de ministère à cette époque. De février à la débâcle des glaces, c'est-à-dire au mois de mai, je trouve dans nos registres 11 baptêmes avec 10 abjurations et 2 mariages.

J'avais oublié de noter 2 sépultures, les premières de notre mission naissante. Le bon Dieu pour prémices de ses élus à Cross Lake a pris deux anges, deux enfants en bas âge.

Dès la seconde semaine de juin, des ouvriers nous arrivaient de Winnipeg pour nous construire chapelle et presbytère. Durant plus de trois semaines huit hommes furent continuellement occupés dans une île voisine riche en beaux arbres à préparer les matériaux de la charpente. Les journées se passaient à abattre, à équarrir et à charier le bois sur le rivage. On revenait le samedi soir au village pour y passer le dimanche. Nous célébrions la messe sous la tente, et le soir, les chants, le sermon et la prière avaient lieu dans le bois, à l'abri et à l'ombre des arbres, la chaleur étant atroce sous la tente.

Le jour du Seigneur, jour de repos pour nos ouvriers, était bien pour nous, missionnaires, notre meilleur jour. Nous l'employions à prier avec ces pauvres Indiens, et à leur expliquer les mystères de notre sainte religion. Il nous fut donné de faire encore plusieurs baptêmes et de recevoir plusieurs abjurations en présence de nos ouvriers qui servaient de témoins et de parrains.

Bien différente notre vie au chantier. Après la sainte messe que je célébrais de bonne heure commençait pour

moi une véritable servitude : surveiller constamment l'ouvrage, servir d'interprête entre le maître charpentier et ses ouvriers, veiller aux apprêts culinaires, présider aux repas trois fois par jour ; prévenir les difficultés, les malentendus, patienter et faire patienter, etc.

Les protestants assistaient à nos prières du matin et du soir. Nous couchions sous la tente, à l'abri de la pluie mais non des moustiques.

Pendant que le missionnaire était occupé à ces travaux matériels auxquels il n'entendait pas grand'chose lui-même, des lettres lui arrivaient des évêques et des missionnaires éloignés pour le prier d'aller visiter la chrétienté du Fort Nelson. Ces pauvres catholiques, abandonnés comme des brebis sans pasteur, et exposés aux tracasseries d'un ministre fanatique, m'écrivaient eux-mêmes qu'ils m'attendaient : quel serre-cœur de me voir dans l'impossibilité de leur porter secours. J'en étais d'autant plus affligé que ces pauvres gens sont tous mes enfants spirituels,les ayant moi-même engendrés à la foi.

Ce ministre du Fort Nelson, si acharné contre nos fidèles passa ici, d'abord en mars. A la nouvelle qu'un grand nombre de méthodistes s'étaient faits catholiques, il réunit ses adeptes au temple, et brandissant la bible protestante de la main droite, de l'autre, le livre de prières catholiques il criait à tue-tête : « La vérité divine se trouve dans la bible, et le mensonge dans le livre catholique. » Ce forcené revint pendant nos travaux. J'appris qu'ayant passé le dimanche dans une pêcherie, il avait essayé de débaucher des néophytes catholiques. On disait même qu'une pauvre veuve s'était laissée prendre à ses pièges. Je n'y tins plus cette fois. Je pris mon canot et me rendis avec deux hommes jusqu'à la dernière pêcherie en aval du fleuve.

Je constatai avec douleur que la pauvre fille d'Eve avait

mordu à la tentation. De l'indienne pour deux robes était le prix de son apostasie. Mais tous les autres avaient refusé les offres infâmes du suppôt de Satan. Je restai un jour à cet endroit, fis un baptême et revins à la hâte au chantier.

A la fin de juillet nous étions sur le terrain de la mission. La côte était couverte de bois de charpente et on commençait aussitôt à élever la chapelle. De mauvais temps très fréquents retardèrent l'ouvrage. Nous étions à l'étroit pour mettre à l'abri nos effets. Il fallut se résigner à laisser mouiller planches et bardeaux et bien d'autres choses. Heureusement que pour abriter notre table et notre lit nous avions une petite cabane en planches. Depuis la fin de juillet jusqu'à la fin de septembre l'ouvrage du missionnaire fut malheureusement mais nécessairement tout ou presque tout un ouvrage matériel. Ce n'était pas de gaité de cœur, je vous l'assure qu'au lieu d'aller prêcher aux Indiens méthodistes ou de visiter nos catholiques le prêtre se voyait tenu comme à la chaîne occupé à regarder aligner des poutres, ou l'œil sur la marmite pour le repas des ouvriers. Je dois dire cependant que de nombreux Indiens assistaient à nos offices le dimanche et que sur le registre des baptêmes je trouve 14 abjurations.

Un jour, la plus vieille femme de la réserve, rendue à toute extrémité, demanda le missionnaire. Son mari s'était fait catholique déjà, mais elle, depuis longtemps, regimbait contre la grâce. Je me hâtai d'aller la voir. « Je veux mourir catholique », me dit-elle. Déjà les conseillers de la réserve avec béaucoup de monde s'étaient réunis autour de la malade. Je dus leur demander de me laisser seul avec la vieille femme pour entendre sa confession.

La confession finie, je les fis rentrer. Ils assistèrent à l'administration du baptême sous condition et de l'Extrême-

Onction. Le lendemain seulement je portai le Saint Viatique. Le P. Beys m'avait précédé pour préparer un petit reposoir dans la hutte sauvage. Ce fut nouveau pour la population de Cross Lake de voir le prêtre revêtu des ornements sacrés assis dans un esquif avec un homme qui ramait en silence. Protestants et catholiques regardaient avec respect le prêtre portant la Sainte Communion à une pauvre Indienne. Le ministre se contente de porter sous son habit noir une serviette blanche contenant un morceau de pain et un petit flacon de vin. Le plus admirable pour tous c'est que la malade se trouva très bien après avoir reçu les derniers sacrements, ce qui faisait dire à ses enfants protestants : « Notre mère a eu raison de se faire catholique, cela l'a ramenée à la vie. »

Depuis, la vieille est redevenue alerte et nous la voyons quelquefois à l'église le dimanche.

Une occasion solennelle allait se présenter bientôt de nous afficher publiquement dans le pays. Le versement de la petite somme que le gouvernement canadien accorde annuellement aux sauvages devait se faire bientôt. Quelques-uns de nos nouveaux catholiques un peu trop timides et trop crédules vinrent me dire que l'agent était annoncé et qu'il était accompagné d'un grand chef blanc qui faisait toute sorte de questions. On disait que ceux des Indiens qui avaient quitté la religion du roi d'Angleterre, pour prendre celle des prêtres français, étrangers au pays, recevraient des reproches, etc., etc. Je ris de ces cancans. Mais nos gens pas encore rassurés me demandèrent d'aller fixer ma tente sur leur réserve le jour du payement.

Un beau matin, on apercevait de bonne heure les voiles de plusieurs bateaux venant du sud. C'était l'agent. Je me hâtai de traverser la baie et je me trouvai sur le quai quand tous ces messieurs mirent pied à terre. L'agent du gouvernement eut la politesse de venir me serrer la main.

Il était flanqué d'un gros monsieur coiffé d'une casquette de commodore américain et qui ne daigna pas regarder le prêtre catholique. C'était un inspecteur général des missions méthodistes du Canada, président des conférences Wesleyennes de Toronto. Naturellement le ministre indien de l'endroit se trouvait là lui aussi. Il faut remarquer que l'agent du gouvernement était un ci-devant ministre méthodiste. Seulement ces messieurs ne sont pas ministres *in aeternum*. Je dois dire qu'il fut impartial, poli et tout à fait correct. Il eut même l'amabilité de me dire qu'il était content de voir une mission catholique s'établir dans ces parages et que, si nous voulions, nous pourrions avoir une école à nous.

Des marchands de Winnipeg suivaient l'agent dans les différents postes de sauvages. Il y avait donc sur le terrain de la réserve des magasins comme sur les places de marché ailleurs.

Le soir, quand tout fut fini, un des conseillers parcourut le quartier invitant tous les Indiens à se réunir auprès des trois ministres protestants pour la prière du soir. Il osa même me dire à moi-même que si je voulais avoir nos catholiques pour la prière, ils viendraient chez moi après l'exercice des ministres. « Non, lui répondis-je, les catholiques prieront ici auprès de ma tente et pas ailleurs. » Je fis donc appeler mes fidèles. Ceux qui arrivaient en retard passaient sans broncher devant la barbe des ministres en prière, mais sans s'arrêter. Des protestants en firent autant et vinrent prier avec nous. Nos plus beaux cantiques furent chantés avec un entrain admirable, ce qui nous donnait un frisson de fierté religieuse. Vint ensuite le sermon, sermon de circonstance, tout le monde étant à la joie. Dieu cependant s'était chargé de rappeler qu'il faut mourir. La foudre venait de tomber sur une loge de sauvages à la réserve voisine et tuait deux adultes,

Notre réunion se tenait à 200 mètres de celle des protestants. Le gros conférencier de Toronto avait parlé en anglais, interprété par le ministre de l'endroit. Pas la moindre allusion à nous. Même réserve de mon côté.

Nous priions encore quand les ministres avaient déjà levé leur séance, et notre dernier cantique fut écouté par la population entière.

Deux adultes vinrent me trouver quelques instants après, pour me déclarer qu'ils voulaient être catholiques.

Ce fut pour nous une bonne journée. C'était la première fois que nous avions l'occasion de nous compter. Nous étions 80 et nos voisins n'étaient guère plus de 150. Des deux côtés il y avait des absences, quelques-uns ayant dû garder le foyer. L'agent du gouvernement avait montré son respect pour nous et notre sainte religion. Aussi, le dimanche suivant, notre chapelle, quoique inachevée, réunissait la majorité de la population et c'est devant tout ce public que je reçus l'abjuration de sept personnes.

Les Indiens méthodistes des autres réserves vinrent aussi nous voir et nous entendre.Ils nous dirent combien ils seraient heureux d'avoir une mission chez eux. Ils sont importunés par leurs ministres qui voudraient leur arracher leurs enfants pour les envoyer à l'école au loin. Quant à eux, ils désireraient une école de Sœurs et ils laisseraient leurs enfants suivre la religion catholique. Or, ceux qui nous confient leurs enfants finissent toujours par se rendre eux-mêmes.

Dans l'établissement de notre mission, un côté plaisant et qui cause un grand dépit aux ministres, c'est que ces révérends messieurs nous y ont aidés sans s'en douter.

Nous n'avions pas assez de planches et l'argent manquait pour en acheter d'autres. Or, il nous en arriva un jour une grosse quantité. Cela me parut assez extraordinaire, car je n'avais fait aucune commande. J'aimais à

croire que quelque bon ami, connu de Dieu seul, nous faisait *incognito* cette précieuse aumône si opportune.

Elles furent utilisées. Longtemps après nous apprenons du brave homme de ministre indien, notre voisin, que ses supérieurs lui ont envoyé cet été des planches qu'il n'a jamais reçues. Nous en serons quittes pour lui en acheter d'autres.

Au mois d'août je fis une visite à Winnipeg. Pour avoir manqué un bateau à vapeur, je manquai la retraite. Je m'en revins avec la belle cloche du R. P. Lecoq et l'harmonium donné par une autre personne charitable.

Depuis que notre cloche est installée dans la tour sous une belle flèche, elle appelle aux offices nos catholiques, suivis toujours de beaucoup de protestants ; trois fois par jour elle sonne l'Angelus inconnu jadis en ces parages, tandis que celle du ministre reste muette toute la semaine.

Les ministres protestants ne veulent pas rester en arrière. Ils vont essayer de nous surpasser, afin d'empêcher leurs adeptes de venir à nous. Ils auront beau construire un vaste temple, notre chapelle sera toujours supérieure à leur froide maison que Dieu n'habite pas. Peut-être vont-ils se rattraper du côté des écoles. Nous les en défions, si nous avons une école tenue par des Sœurs. Mais que de dépenses à faire pour cette école et la maison des Sœurs, sans parler de l'intérieur de notre chapelle qui est loin d'être fini.

Ce trop long rapport dit assez tout le bien qui se fait ici et qu'on pourrait faire sur une plus vaste échelle si nous avions les moyens de compléter le matériel de cette mission. Priez et faites prier pour que le bon Dieu inspire à quelque âme généreuse la pensée et la volonté de venir à notre secours, pour l'amour de Notre-Seigneur et le salut de tant d'âmes qui attendent l'heure de leur conversion.

E. Bonnald, o. m. i.

PROVINCE DU CANADA.

Rapport du R. P. Dozois sur les œuvres du Cap de la Madeleine : le pélerinage, la paroisse, les missions.

Cap de la Madeleine, 28 novembre 1902.

Au T. R. Père Général,

Très Révérend et Bien-aimé Père,

C'était le 7 mai de l'année courante que nous venions planter notre tente auprès du Sanctuaire de N.-D. du T. S. Rosaire.

Le Père Odilon Chevrier laissait l'économat de St-Sauveur de Québec pour venir prendre celui de notre nouvelle maison ; le F. X. St Ange disait adieu à notre maison du noviciat qu'il aimait tant et dont il était tant aimé ; votre serviteur abandonnait la vie nomade et poétique des missions pour s'être laissé mettre sur les épaules le fardeau de la cure et des pèlerinages.

Avec joie nous nous sommes rendus au poste assigné par l'obéissance dans l'espoir de travailler d'une manière plus immédiate à la gloire de notre bonne Mère.

Plus tard, à la fin de l'année scolaire, notre vénérable P. Gladu quittera l'Université d'Ottawa avec le même espoir et le même bonheur pour le Sanctuaire de N.-D. du S. Rosaire.

Le bon F. Matte que Rome a renvoyé au pays natal pour cause de faiblesse s'empresse de venir partager nos travaux dans la mesure de ses forces.

Enfin le F. F. Pelletier vient rejoindre le F. St Ange, et notre maison est au complet.

Le Cap de la Madeleine ! C'est un beau petit coin des bords du St Laurent. C'est un lieu pittoresque comme ceux que Marie a coutume de choisir pour bénir ses en-

faints et recevoir leurs hommages. Nous sommes à deux pas de la ville des Trois-Rivières dont nous ne sommes séparés que par la grande rivière St Maurice qui nous borne au sud. A l'est, c'est le majestueux St Laurent qui plusieurs fois par jour, fait passer à nos pieds les imposants vapeurs qui s'en vont vers le vieux monde. Au nord et à l'ouest, c'est l'espace, c'est presque l'immensité, ce sont des champs fertiles, des montagnes, des rivières, des lacs.

Nous occupons un très bon terrain de 20 acres d'étendue. Un petit cours d'eau le partage en trois plateaux distincts. Sur le premier de ces plateaux se trouve notre pauvre vieille maison à laquelle nous dirons plus tard merci de nous avoir fourni l'occasion de pratiquer la pauvreté. Auprès sont les dépendances: étables, hangars, etc. De l'autre côté se dresse fièrement le vieux sanctuaire du T. S. Rosaire avec une sorte d'allonge qui lui permet de recevoir de 600 à 700 pèlerins. Sur le deuxième plateau s'élève l'église paroissiale avec un grand pavillon que nous avons fait construire à notre arrivée pour l'usage des pèlerins. C'est peu pour ce plateau qui rêve basilique et monastère; son étendue et son élévation de 40 pieds au-dessus du fleuve et de la baie de Champlain semblent légitimer son ambition.

Enfin le troisième plateau, qui s'étend le long du St Laurent, est orné des stations du chemin de la Croix, du Calvaire, du St Sépulcre, de la célèbre tour Antonia et de l'Arc de l'Ecce Homo. Qui sait s'il ne pense pas un peu aux mystères du T. S. Rosaire? Il a bien raison de croire que lui aussi pourrait beaucoup pour la gloire de la Sainte Vierge.

Vous le voyez, mon T. R. Père, nous sommes riches d'espérances. J'ai la confiance qu'un jour ces espérances se réaliseront. Dieu nous aidera. Bientôt notre église parois-

siale sera très belle; notre maison de communauté se bâtira sous peu; quant au vieux sanctuaire, que la Sainte Vierge aime et que nos Canadiens vénèrent, le bon P. Gladu a entrepris sa toilette avec beaucoup de goût et de zèle.

Je ne sais, T. R. Père, si j'ai réussi à vous dire que le Cap est déjà un lieu qui attire. En tout cas c'était mon désir. Nos Pères aiment à venir nous voir; les membres du clergé, surtout ceux de la ville épiscopale et du séminaire, viennent souvent aussi nous visiter ; enfin nos pèlerins ne quittent jamais la Sainte Vierge sans lui promettre de revenir.

Cette année, malgré des pluies et des tempêtes effroyables, nous avons reçu 45 pèlerinages, soit 23.137 pèlerins, comptés aussi exactement que possible. Je crois que l'on peut ajouter à ce chiffre, sans scrupule, environ 500 pèlerins isolés. C'est déjà un joli nombre qui, au dire de nos gens du Cap, n'avait jamais été atteint les années précédentes. Que sera-ce quand nous serons organisés pour recevoir nos pèlerins comme ils le méritent, quand ils trouveront à leur disposition une vaste église et des hôtelleries en nombre suffisant. Nous comptons beaucoup sur les diocèses de Québec, Montréal, Nicolet et Trois-Rivières. Pour Mgr des Trois-Rivières, notre évêque, il n'est pas douteux que le Cap ne devienne avant longtemps un pèlerinage vraiment national.

Je ne dois pas oublier un excellent moyen de propagande en faveur de notre pèlerinage, je veux parler de notre petite publication.

Tous les jours nous recevons de nombreuses lettres. Les unes sont de pressantes demandes de prières, les autres sont de brûlantes actions de grâces pour faveurs reçues par l'intercession de Notre-Dame du Cap. Les unes nous viennent de pieux laïques, les autres nous sont écrites par des séminaristes, par des religieuses, par des prêtres, etc.

Nos Annales servent d'intermédiaire entre la Sainte Vierge et ceux de ses enfants qui ne peuvent venir la prier dans son sanctuaire.

Cette publication existait avant notre prise de possession, mais je dois dire qu'entre les mains du P. Gladu elle s'est modifiée, améliorée et a pris de l'extension. Les Pères du Cap garderont une vive reconnaissance au R. P. Emery, Recteur de l'Université d'Ottawa, qui a bien voulu se priver des services de cet ancien rédacteur de journal pour le donner à notre humble et petite publication. Assurément, nous ne prétendons pas que nos Annales soient la perfection du genre. Toujours est-il que nos Canadiens, que notre clergé les aiment beaucoup et les encouragent dans la mesure de leurs forces. Plus de 7 000 abonnés les reçoivent et les lisent.

Non seulement nos Annales nous sont aujourd'hui un moyen de communiquer avec nos catholiques, mais nous espérons qu'un jour elles nous assureront des ressources.

Déjà elles provoquent une foule de petits dons, bientôt elles nous en apporteront de plus grands. Que ce jour arrive pour l'embellissement de notre sanctuaire et pour la gloire de Marie.

Un mot maintenant sur la paroisse dont nous avons la charge. Elle se compose de 295 familles exclusivement canadiennes françaises et donnant 1448 âmes à notre sollicitude pastorale. Nous nous faisons un devoir sacré de ne pas les négliger. Prédication, sacrements, écoles nous demandent beaucoup de temps et de fatigues, mais volontiers nous nous dépensons pour des paroissiens qui sont braves et chrétiens dans toute la force du mot. Ils ont leur église à eux et ils n'y sont jamais dérangés par les pèlerins.

Ces chers paroissiens sont passés par de désolantes difficultés financières. Malgré des dépenses considérables ils

n'avaient encore qu'une misérable église inachevée et presque hors d'usage. Bientôt elle sera terminée. Nous venons d'y installer un magnifique calorifère à eau chaude. On ne regrettera pas les poêles qui n'empêchaient guère de geler pendant les offices.

Nous avons beaucoup de consolations avec notre paroisse et nous sentons que par nous notre chère Congrégation y fait du bien.

Les travaux nécessités par nos diverses œuvres s'avancent : nos *maisons pour les pèlerins* s'agrandissent ou se refont ; des étrangers, armés d'un petit capital, viennent tenter la fortune dans nos parages ; enfin depuis quelques semaines il y a au Cap activité et vie et tout doit tourner au bien du pèlerinage.

Aux œuvres du pèlerinage et de la charge pastorale nous ajoutons quelquefois celle des retraites. C'est ainsi que le P. Gladu prend de temps à autre ses vieilles armes de missionnaire ; c'est encore ainsi que le P. Chevrier se livre lui aussi à quelques escarmouches. Votre serviteur plus libre de son temps, en dehors de la saison des pèlerinages, se permet des combats de plus longue durée. Depuis septembre j'ai prêché la retraite au séminaire diocésain, celle des jeunes gens des Trois-Rivières, une retraite de huit jours à St Pierre de Shawinigan, une retraite de quinze jours à St Paul de G' Mère ; la semaine prochaine je prêcherai la retraite des jeunes filles des Trois-Rivières ; en janvier j'irai aux Etats-Unis pour y donner une retraite de quinze jours ; enfin je passerai la plus grande partie du Carême à notre maison de Hull, toujours pour y prêcher.

Que n'avons-nous quelques missionnaires pour prêcher, surtout dans les diocèses de Québec, de Nicolet et des Trois-Rivières ! Il est certain qu'ils seraient très occupés, et nous n'aurions pas la douleur de refuser un grand nombre de travaux qui nous sont demandés. Il nous est

permis, je crois, d'espérer que dans un avenir qui n'est peut-être pas très éloigné, le Cap ajoutera à ses œuvres celle des missions. Alors il y aura œuvre paroissiale, pélenage et mission. Fiat, fiat !

J. N. Dozois, o. m. i., Sup.

PROVINCE DES ÉTATS-UNIS.

MAISON DE LOWELL.

Retraites Pascales.

Nos grandes retraites annuelles, commencées le 1er mars, se sont terminées le dimanche, 29 du même mois.

Laissons d'abord parler les chiffres : ils ont une éloquence toute particulière. Quatorze mille quatre cent six (14,406) personnes ont reçu les sacrements de la pénitence et de l'eucharistie. Elles se répartissent comme il suit : quatre mille quatre cent seize (4,416) femmes ; trois mille cinq cent quatre-vingt-quatre (3,584) jeunes filles ; deux mille six cent vingt-deux (2,622) jeunes gens et trois mille sept cent quatre-vingt-quatre (3,784) chefs de famille.

Le retraite des garçons et des filles, âgés de 12 à 16 ans, aura lieu dans quelques jours, et alors le nombre des fidèles de la paroisse St-Joseph de Lowell, ayant assisté aux retraites du printemps et rempli le devoir pascal, dépassera conséquemment quinze mille (15,000).

Et maintenant, que dire des spectacles et des scènes qu'il nous a été donné de contempler durant ces quatre semaines ? Quels sujets d'admiration, d'ineffable consolation !

Comme toujours, ce sont les épouses et les mères qui

ont donné le branle, et dont le dévouement et la piété ont attiré à leur suite les autres membres de la famille. Préposées au maintien et au bonheur du foyer domestique, ces chrétiennes sages et prudentes avaient compris que seule la religion, c'est-à-dire, la foi et la prière, peut les rendre capables de remplir efficacement et avec fruits les graves et saintes obligations de leur état.

Vinrent ensuite les jeunes filles. En voyant le zèle avec lequel, malgré la fatigue causée par de longues heures de travail, elles se rendaient aux exercices de la retraite, la religieuse attention et le profond recueillement avec lesquels elles écoutaient les instructions qui leur étaient données, la vive et sincère piété dont elles étaient si manifestement animées, en voyant tout cela, disons-nous, on ne se serait point cru en présence d'un groupe de personnes pour lesquelles l'inexpérience et les illusions de leur âge, et les attraits du monde constituent de si sérieux obstacles à la pratique de la vertu.

Et leurs frères, les jeunes gens, n'avaient-ils pas des difficultés encore plus grandes à surmonter ? Si l'esprit de la jeune fille est naturellement plus léger, son cœur, aussi, n'est-il pas plus tendre, plus aisément impressionné, plus enclin à l'amour d'un Dieu dont il semble mieux saisir l'infinie amabilité ? Si le jeune homme, d'autre part, est doué d'un caractère plus sérieux, d'une énergie supérieure, d'une générosité propre à son sexe et à son âge, il n'en est pas moins vrai qu'il est, lui aussi, facilement entraîné au mal par son tempérament, par ses passions et par tant d'exemples délétères qu'il a sous les yeux. Jeune et plein de vie, il est absorbé tout entier par le présent, il ne songe instinctivement qu'à en jouir. L'avenir, le salut, la fuite du mal, le service de Dieu, les choses du ciel, ce sont là des sujets dont il a peine à se préoccuper. Mais, pendant le cours de ces retraites spirituelles, la grâce

divine tombant du ciel en si grande abondance, attirée par les ferventes prières, aidée par les pressantes exhortations des mères et des sœurs, a d'abord touché nos jeunes gens, puis les a transformés, les rendant fidèles à répondre à l'appel qui leur était fait, les rendant sages et généreux, les animant d'un repentir sincère, les armant de bonne volonté et de ferme propros pour l'avenir. Oui, nos jeunes gens ont dignement et noblement fait les choses, et leurs parents et leurs pères spirituels en remercient avec effusion le bon Dieu, auteur de tout bien.

La retraite des pères de famille a offert un spectacle peut-être encore plus touchant et plus imposant. Oui, il était vraiment beau de voir près de quatre mille époux et pères chrétiens, se réunissant chaque soir, durant une semaine, autour de la chaire sacrée, au pied des autels, écoutant la parole de Dieu avec tant de respect, offrant leurs prières, récitant le chapelet, parcourant les stations du chemin de la croix avec tant d'attention et de ferveur.

« Quel spectacle, » disait quelqu'un avec enthousiasme, « quel spectacle présente la maison du Seigneur, quand on y contemple tant de têtes vénérables, tant de mâles figures, si pieusement graves et recueillies ! » Pour nous, nous nous rappelions naturellement, à cette vue, les paroles de l'Evangile : «*Simili est regnum cœlorum homini patrifamilias.* Le royaume des cieux, c'est-à-dire l'Église de Dieu est semblable à un père de famille. »

Elles sont terminées, disons-nous, ces grandes et belles retraites pascales. Mais elles ont laissé après elles d'émouvantes et durables impressions, d'inoubliables souvenirs. Durant quatre semaines elles ont mis en mouvement notre nombreuse population Canadienne-française, éclairé des milliers d'intelligences, rechauffé et consolé des milliers de cœurs. Durant un mois entier, il nous a été donné de constater, de la manière la plus évidente, ce que peu-

vent accomplir la foi, la grâce, le désir du salut et l'amour de Dieu. Durant un mois entier, nous avons vu ces foules pieuses quitter leurs demeures, redisant avec le psalmiste: « *Laetatus sum in his quae dicta sunt mihi : in domum Domini ibimus :* Je me suis réjoui de ce qui m'a été dit : nous irons dans la maison du Seigneur. » Nous les avons vues groupées à la porte du temple, longtemps d'avance, attendant le moment où devait commencer le service religieux : « *Stantes erant pedes nostri in atriis tuis, Jerusalem.* » Que dis-je ? nous les avons vus, ces ouvriers, ces artisans au cœur généreux et dévoué, après leur journée de pénible labeur, sortir des usines, des ateliers, des filatures, déposer dans les magasins et dans les demeures du voisinage les paniers dans lesquels ils avaient, le matin, apporté le modeste repas du midi, se rendre directement à l'église et s'en aller ensuite au foyer pour n'y prendre que bien tard la réfection du soir : *Surgite postquam sederitis qui manducatis panem doloris.* Oui, et le lendemain ils étaient de retour avant l'aurore, pour assister au sacrifice de la messe et recevoir la sainte communion. L'histoire ecclésiastique et la tradition nous rapportent-elles de plus édifiants exemples de piété et de dévouement ?

Et que d'autres choses divinement belles n'a-t-on pas contemplées ? La conversion de Pierre, la contrition de Madeleine, le repentir tardif, mais si efficace, du bon larron,la résurrection du fils de la veuve de Naïm et de la fille de Jaïre, l'épanchement de ces larmes précieuses dont une seule suffirait à effacer les péchés de toute une vie criminelle, « les rochers du désert brisés, les fleuves arrosant la solitude, » les consciences déchargées, les cœurs soulagés, la paix de l'âme restaurée, la joie intérieure rayonnant au dehors, le contentement et la félicité se manifestant partout, voilà, disons-nous, les merveilleux

et admirables résultats de ces saintes retraites. Oui, résultats vraiment merveilleux et admirables, et pour le bien de chacun en particulier, et pour le bonheur de la famille, et pour la stabilité et la prospérité de l'état. Et tout cela s'est accompli, et ne saurait être accompli, que par le ministère de l'Eglise de Jésus Christ. C'est cette considération qui faisait dire à Saint Augustin que tous doivent entretenir à l'égard de la sainte Eglise catholique les sentiments de la plus profonde reconnaissance, et du plus sincère attachement : chaque fidèle en particulier, parce qu'elle lui procure la lumière, la force, la consolation et la paix ; la famille, parce qu'elle enseigne aux parents l'affection et le dévouement, aux enfants la piété filiale, le respect et la soumission ; les gouvernants, enfin, parce qu'elle assure à l'état des citoyens intègres, désireux de promouvoir ses véritables intérêts.

Nous terminons ces quelques réflexions en renouvelant, en faveur de nos retraitants du mois de mars 1903, le vœu exprimé par le prophète royal : *Memor sit Dominus omnis sacrificii tui, et holocaustum tuum pingue fiat ;* Que le Seigneur se souvienne de tous vos sacrifices, et que vos holocaustes soient pour vous une source abondante et intarissable de bénédictions !

Louis Alphonse Nolin, o. m. i.
(*L'Etoile Lowell*, 11 avril 1903).

BÉNÉDICTION DE LA PIERRE ANGULAIRE DU NOUVEAU SCOLASTICAT-SÉMINAIRE DE SAN ANTONIO (TEXAS).

Le dimanche 26 avril, San Antonio fut le théâtre de la plus splendide démonstration religieuse dont jamais le Texas fut témoin. C'était à l'occasion de la première visite officielle de Mgr Diomède Falconio, Délégué apostolique des Etats-Unis et de la bénédiction de la pierre angulaire du nouveau séminaire fondé par les Pères Oblats de Marie Immaculée.

L'*Union centrale catholique,* représentant les sociétés catholiques de la ville, sous la direction de Mgr l'Evêque, et les Pères Oblats avec des laïques de toutes les classes se chargèrent d'organiser cette double fête et de lui assurer le plus grand éclat. Chez tous l'enthousiasme le plus vif pour recevoir le représentant du Pape. Les autorités civiles et militaires voulurent donner à cette réception l'apparat des grandes solennités.

Les trois principales parties de la fête furent la réception du Délégué à la cathédrale, la parade et la bénédiction de la pierre angulaire du séminaire.

Mgr Falconio qui était attendu à San Antonio le vendredi 24 avril pour 8 heures et 1/2 du soir n'arriva que vers minuit. Malgré cette heure si peu favorable, une bonne centaine de personnes l'attendait à la gare. Il fut reçu par Mgr Forest, évêque de San Antonio, les PP. Constantineau, O'Callaghan, Levoyer, Smith et les notabilités de la ville.

Son Excellence se rendit au couvent des Ursulines, où des appartements lui avaient été préparés.

Le lendemain dans la matinée les élèves des Sœurs offrirent à leur hôte une séance récréative musicale des plus intéressantes.

A la cathédrale San Fernando.

Le dimanche à 9 heures et demie Son Excellence fit son entrée solennelle à la cathédrale San Fernando où il fut reçu par Mgr Forest, les évêques présents à la fête et le clergé. Arrivé dans le sanctuaire, Mgr le Délégué prit place au trône épiscopal. Du côté de l'épître, était un trône moins élevé pour Mgr Forest. On remarquait encore dans le sanctuaire Mgr Montes de Oca y Obregon, évêque de San Luis Potosi (Mexique); Mgr Verdaguer, vicaire apostolique de Bronsville, Mgr Meerschaert, vicaire apostolique du Territoire Indien; Mgr Allen, évêque de Mobile (Alabama)(1); Mgr Chase de Laredo; M. Martinière, vicaire-général de Dallas, M. Kirwin, représentant de Mgr Gallagher de Galveston; le P. Ranscheid, supérieur des Franciscains; les PP. Smith, Constantineau, Parisot, Pitoye, De Pati, Levoyer, Fletcher, O' Callaghan, Fassbender, oblats de M. I., etc.

Lorsque tous furent assis, Mgr Forest s'avançant auprès de Son Excellence, lui souhaita la bienvenue en quelques mots particulièrement heureux et ajouta combien il était satisfait de voir le Représentant du Pape bénir ce séminaire dont il attend un si grand bien pour son diocèse. La réponse du Délégué fut écoutée dans le plus profond

(1) Mgr Gillow y Zavalza, né à Puebla, 1841, archevêque d'Oaxaca.
Mgr Montes de Oca y Obregon, né à Guanajuato, Mexique 1840.
Mgr Verdaguer, né en Catalogne, Espagne, 1835.
Mgr Meerschaert, né dans les Flandres, Belgique, 1847.
Mgr Allen, né à Lowel, Mass., de parents irlandais.
Mgr Forest, né à S. Martin, diocèse de Lyon, 1838.

silence. Sa parole, aisée, pénétrante, fit une très grande impression sur l'auditoire.

La grand'messe fut chantée par le R. P. Monasterio, franciscain.

A l'évangile Mgr Montes de Oca, s'inspirant de ces paroles du texte sacré : « *Il confiera sa vigne à d'autres ouvriers, afin qu'elle donne du raisin en temps voulu* » prononça un très éloquent discours. Faisant l'application de la parabole à l'Eglise du Christ, il dit entre autres choses : « Mgr le Délégué Apostolique, la terre que vous foulez en ce moment, était un coin d'une très belle vigne plantée par le céleste Maître dans le nouveau monde, il y a près de quatre siècles. Vint un temps où les premiers vignerons durent l'abandonner et elle ne produisit plus que du raisin amer. Le Maître alors la confia à d'autres ouvriers, les ouvriers actuels qui ont déjà beaucoup travaillé et qui doivent pendant de longues heures encore porter le poids du jour et de la chaleur ».

L'orateur esquissa rapidement l'histoire de cette vigne. Il fit remarquer que les pertes éprouvées par l'Eglise en Europe au seizième siècle étaient compensées par les conquêtes qu'elle faisait à l'Extrême-Orient et dans le Nouveau-Monde. Il compara l'œuvre de l'Eglise dans ces diverses contrées. Il montra que les fruits du zèle de S. François Xavier en Orient avaient été anéantis, parce que le sol était stérile et que les ouvriers n'avaient pas les moyens nécessaires pour renverser les pierres de l'idolâtrie et les vieux préjugés. Au contraire, à l'ouest, la religion faisait d'immenses progrès.

« Les premiers moines de votre Ordre de S. François, Monseigneur le Délégué Apostolique, ne vinrent pas seuls et sans protection. Ils étaient accompagnés par des héros qui étaient eux-mêmes des apôtres dans leur genre. »

Les indigènes furent d'une docilité extrême pour les

missionnaires. A la fin du seizième siècle la ville de Mexico possédait à elle seule une université fréquentée par des milliers d'étudiants et quarante-deux couvents. Outre l'archevêque de Mexico, il y avait dans le pays 10 évêques, 400 monastères et plus de 400 paroisses confiées à des prêtres séculiers.

Parlant des ouvriers qui cultivent maintenant la vigne du Texas, Monseigneur ajoute : « Ils ont bien porté le poids de la chaleur et du jour. Une petite douzaine de Franciscains était plus que suffisante quand le Texas comptait à peine un millier d'habitants. Mais maintenant qu'est-ce que 4 évêques et 217 prêtres pour 3.000.000 d'âmes? Pour assurer l'avenir de cette vigne il faut une pépinière d'ouvriers apostoliques nombreux, zélés et instruits. Cette pépinière, les Oblats de Marie Immaculée sont en train de l'établir et c'est un des fils les plus illustres de S. François, un frère des premiers pionniers de cette province ecclésiastique, qui va bénir au nom du Souverain Pontife cette œuvre naissante.»

La messe se poursuivit au milieu des chants, des flots d'harmonie sacrée et des nuages d'encens. Quel ravissant spectacle : autel superbement décoré, étincelant de milliers de lumières, enfants de chœur évoluant avec grâce dans le sanctuaire; officiants parés de riches ornements en drap d'or ; évêques avec les insignes de leur dignité; représentant du Souverain Pontife, profondément incliné devant le Roi des rois ; nombreux prêtres en surplis, formant comme une couronne à ces hauts dignitaires de l'Eglise ; et dans la nef, foule compacte de fidèles de tout âge et de toute condition.

La messe terminée, des voitures conduisirent à la résidence épiscopale, Monseigneur le Délégué, les évêques et les principaux invités.

La parade.

Il était 2 heures quand le Délégué apostolique prit place sur la magnifique estrade élevée en face du palais épiscopal. A ses côtés, sous un pavillon de feuillage, à l'ombre du drapeau des Etats-Unis, s'assirent Mgr Forest et ses hôtes distingués. Alors commença aux accents d'une musique toute martiale cet imposant défilé où chacun rivalisait d'ardeur et d'entrain pour le Représentant du Pape, tendait vers lui des mains enthousiastes en signe de joie, de respect et de vénération.

Pour donner une idée de cet imposant spectacle, voici comment il se composait. Il comprenait six sections ou divisions.

Première division : police montée, infanterie, autorités civiles en voiture, artillerie de campagne, 100 étudiants des collèges St-Louis et Ste-Marie, à cheval, magistrats en voiture.

Seconde et troisième division : élèves des différentes écoles catholiques, académies et collèges de la ville, enfants des deux orphelinats et confréries religieuses.

Sans faire tort aux autres, on peut bien dire que ces deux divisions attirèrent particulièrement les regards. Toute cette jeunesse défila avec grâce et animation, des fleurs et des bannières à la main, le visage empourpré de bonheur et de fierté. A mesure que chaque école passait devant l'estrade, un élève s'approchait du Délégué et lui offrait un bouquet orné d'une inscription de circonstance. Son Excellence fut particulièrement sensible à ces démonstrations.

Dans la *quatrième division* le point de mire était le Délégué apostolique lui-même. Cette division prit sa place dans les rangs après que toutes les autres eurent défilé

devant l'estrade. Elle comprenait d'abord l'Union catholique centrale, la Société de S. Vincent de Paul et le Tiers-Ordre de S. François ; venait ensuite une longue file de voitures pour le clergé et les prélats. Six petites filles, habillées deux en rouge, deux en blanc et deux en bleu précédaient immédiatement la voiture du Délégué, jonchant le sol de fleurs. Un magnifique landau attelé de quatre superbes chevaux, gris pommelés, portait son Excellence accompagnée de Mgr Forest et du R. P. Constantineau. De chaque côté marchait une garde d'honneur aux couleurs papales, composée des hommes les plus marquants de la ville.

Immédiatement après le Délégué vient l'Association des Italiens qui occupent cette place d'honneur en qualité de compatriotes.

La *cinquième division* est formée de différentes sociétés venant des villes voisines.

La *sixième division* est la division des citoyens : citoyens à pied, à cheval, en voiture, fermant dignement ce défilé de plus d'une lieu et demie de long.

Bénédiction de la pierre angulaire du Séminaire.

Aussitôt après la parade, la foule se porta vers le nouveau séminaire pour assister à la bénédiction de la pierre angulaire. Les travaux sont assez avancés pour donner une idée des proportions imposantes du nouvel établissement. Il s'élève dans un site gracieux, d'où l'on a une très belle vue sur la vallée de San Antonio et la ville elle-même.

Après un très substantiel discours de Mgr Meerschaert sur ces paroles : *Je suis la voie, la vérité et la vie,* Son Excellence procéda à la bénédiction solennelle de la pierre angulaire.

Du document relatif à la cérémonie et qui fut scellé dans la pierre nous extrayons le passage suivant :

C. Augier, supérieur général des Oblats de Marie Imma-

culée ; Tatin, premier assistant et visiteur ; Lefebvre, provincial ; Pitoye, supérieur de la maison de Bronsville ; Clos, supérieur de la maison de Roma ; Chatillon, supérieur de la maison d'Eagle-Pass ; Smith, supérieur de la maison Sainte-Marie ; Evaristo Repiso, supérieur de la maison de Rio-Grande ; Whalen, supérieur de la maison de Del Rio ; Bugnard, supérieur de la maison de La Lomita ; Rose, supérieur de la maison de la Chautla.

Des médailles de l'Immaculée Conception, de S. Joseph, de S. Benoît ; des scapulaires des Oblats et du Sacré-Cœur et des images de Mgr de Mazenod et du P. Albini furent jointes à ce document et enfermées dans la pierre.

Après la bénédiction, M. Buckley, au nom de l'Union centrale catholique, présenta à Mgr Falconio une adresse fort remarquable par l'élévation des pensées et la délicatesse des sentiments. En voici quelques passages : « L'Union catholique centrale vous souhaite de tout cœur la bienvenue au nom des catholiques et des citoyens de San Antonio, désireux de vous montrer combien nous apprécions l'honneur de recevoir parmi nous le Représentant de Notre Saint Père Léon XIII....

Nous savons que Votre Excellence n'est pas ici un étranger qui foulerait le sol américain pour la première fois ; nous saluons en vous un ami qui vient visiter d'anciens amis dans un pays qu'il connaît déjà ; car jusqu'ici le zèle de votre jeunesse porta vos pas ; ici vous avez prononcé les solennels engagements qui vous lient au service de Dieu et ici vous avez recueilli les premiers fruits de votre ministère sacerdotal. Du reste votre passé nous eût-il été complètement inconnu, aurions-nous ignoré le talent et les qualités qui vous ont distingué dans les diverses positions où le devoir vous a appelé, ce serait assez pour nous faire une idée de votre mérite, de savoir que vous avez été choisi par l'éminent Léon XIII comme son Représentant aux Etats-Unis.

Nous vous souhaitons la bienvenue à San Antonio, cette cité illustre par ses héros, toute dévouée à la cause de la religion et de la liberté, ces deux choses sacrées qui ont formé la trame de toute son histoire.

Nous saluons en vous le Franciscain qui vient visiter les anciennes missions franciscaines du Texas, dont les monuments en ruines réveillent des souvenirs bien différents de ceux qui s'attachent aux monuments de la vallée du Nil ou des plaines de l'Euphrate, monuments de larmes, de gémissements et de sang des esclaves et des captifs, monuments d'orgueil et de brutalité de chefs sans entrailles. Ici, au contraire, tout nous dit l'abnégation, le travail d'hommes qui avaient pour but de convertir et non de tuer, qui voulaient dans ce pays remplacer les pratiques de la sauvagerie par les arts de la civilisation, les orgies et la dépravation par la religion chrétienne et le culte dû à Dieu.

Les descendants de ces sauvages d'autrefois existent encore autour de nous, mais leurs premiers missionnaires sont depuis longtemps entrés dans l'éternel repos....

Dans sa répouse Mgr le Délégué remercia les catholiques de l'accueil qui lui était fait et les félicita de leur attachement au Saint Père. « Quant aux quelques années, ajouta-t-il, que dans ma jeunesse j'ai passées aux Etats-Unis, elles furent pour moi des années pleines de charme : je travaillais pour l'Eglise et mes compatriotes. Et après mon départ je n'ai jamais cessé de prier pour la prospérité de votre pays.

Vous m'avez remercié d'être venu parmi vous et moi-même je dois de la reconnaissance aux Oblats qui vont être chargés de cette belle institution.

Au Canada j'appris à connaître leur esprit. Je vis avec quel zèle et quelle ardeur ils y travaillent à la formation de la jeunesse. Leur œuvre attire l'admiration de tous

ceux qui ont à cœur l'éducation et l'enseignement. Des étudiants viendront ici apprendre à se sacrifier pour le bien de l'humanité et à marcher sur les traces de Notre Seigneur Jésus-Christ ».

Le Délégué apostolique rentra ensuite à la chapelle où il accorda réception publique. Pendant une heure un nombre considérable de personnes lui furent présentées. Ses manières pleines de grâce et d'amabilité lui gagnèrent la sympathie de tous.

On peut dire que cette visite du Représentant du Pape au Texas sera pour l'histoire du pays un véritable événement et laissera dans l'esprit de tous un souvenir aussi durable que le monument dont il vient de bénir la première pierre.

(D'après le « Southern Messenger», journ. de S. Antonio).

L'édifice, dont son Excellence Mgr Falconio, Délégué apostolique aux Etats-Unis, vient de bénir la pierre angulaire, est destiné à servir de scolasticat pour notre Congrégation. On y admettra les ecclésiastiques que l'évêque de San Antonio, les évêques des Etats-Unis et ceux du Mexique voudront bien nous confier. En attendant que le Texas et le Mexique nous donnent des vocations, des scolastiques d'Europe et du Canada y seront envoyés. Le corps enseignant sera composé exclusivement de Pères Oblats, désignés par le T. R. P. Général.

L'édifice est construit aux frais de la Congrégation sur un terrain d'environ 9 hectares, dont Mgr Gillow, archevêque d'Oaxaca nous a fait don, précisément en vue de l'érection d'un scolasticat-séminaire. L'emplacement est un des plus beaux de la ville de San Antonio.

Le nouveau séminaire pourra recevoir des élèves dès le mois d'octobre prochain.

VICARIAT DU NATAL.

LETTRE DU R. P. ROUSSET AUX « *Missions Catholiques* ».

Une église à Napoléon's Kop.

Les lecteurs des Missions Catholiques n'ont pas, sans doute, perdu de vue le projet de la fondation d'une mission près de l'endroit où, le 1er juin 1879, tombait, frappé à mort par les Zoulous, le Prince Impérial.

La longue et terrible guerre Anglo-Boer avait nécessairement fait abandonner pour un temps la réalisation de ce projet. La paix règne maintenant au Sud de l'Afrique. Il semble donc que le moment est enfin venu de se mettre à l'œuvre.

Le 20 octobre dernier quittant momentanément, avec l'autorisation de mon évêque, Mgr JOLIVET, la mission d'Emoyeni, je m'acheminai vers Napoléon's Kop. La distance à parcourir est considérable : environ 220 kilomètres. Me voici de retour après une semaine d'absence. Le voyage a été long et pénible ; pénible surtout à cause d'une indisposition dont j'ai souffert durant tout mon séjour dans ces parages.

Parti d'Emoyeni le lundi matin, 20 octobre, j'arrivais le mercredi soir, chez le magistrat du district de Ngutu. Je l'avais connu autrefois ; et sa femme et lui, bien que protestants, m'avaient toujours témoigné une grande amabilité. Ils se firent un plaisir de me donner l'hospitalité pendant tout le temps que dura ma visite. Le lendemain de mon arrivée, mon généreux hôte s'offrit à me servir lui-même de guide.

Les préparatifs furent bientôt faits, et, bien qu'assez sérieusement indisposé, je n'hésitai pas à monter à cheval

et à parcourir les 25 kilomètres qui nous séparaient de l'endroit où tomba le Prince.

Nous avions chevauché pendant trois heures lorsque soudain mon compagnon me dit : « C'est là. » Il me désignait en même temps de la main un petit massif d'arbres. Quelques instants après, nous étions arrivés au terme de notre voyage.

C'est alors que mon cœur de Français et, je puis bien ajouter, d'ancien soldat, mais surtout mon cœur de prêtre-missionnaire battit bien fort à la pensée qu'on verrait bientôt probablement s'élever une église catholique sur ce sol arrosé, il y a 24 ans, par le sang d'un petit-neveu de Napoléon Ier.

Le monument élevé par S. M. la Reine Victoria est très simple. Une rangée de pierres, formant comme une petite muraille, encadre un espace d'environ 100 pieds de long sur 50 de large. A l'intérieur ont été placés quelques arbres. Vers le centre est un carré fait par des pierres juxtaposées. C'est l'endroit où fut trouvé le corps inanimé du Prince.

En dehors de ce carré, mais tout près, un monceau de pierres forme le piédestal de la croix érigée par les ordres de la Reine d'Angleterre.Sur cette croix a été gravée l'inscription suivante :

This cross is erected by queen Victoria
In affectionate remembrance of
Napoléon-Eugène-Louis-Jean-Joseph, Prince Impérial
To mark the spot where
While assisting in a reconnaissance with the
British Troops
On the first june 1879
He was attacked by a party of Zulus
And fell with his face to the foe.

Cette croix a été érigée par la reine Victoria, en affectueuse mémoire de Napoléon-Eugène-Louis-Jean-Joseph, prince impérial, pour marquer l'endroit où, pendant qu'il prenait part à une reconnaissance des troupes anglaises, le 1er juin 1879, il fut attaqué par une bande de Zoulous et tomba face à l'ennemi.

Le bouquet d'arbres qui entoure le monument attire naturellement les regards, car la campagne environnante est absolument déserte. Aussi loin que s'étend la vue, on ne peut découvrir ni arbres, ni verdure. Le pays est nu et rocailleux. L'endroit où tomba le Prince est situé au fond d'une large vallée. De deux côtés se dressent de hautes collines. Tout près serpente, je ne dirai pas une rivière, mais le lit d'un grand ruisseau, l'Itshotshi — on écrit aussi Ityotyozi — desséché pendant la moitié de l'année.

Comme je le disais plus haut, le monument est très simple, je devrais dire trop simple. Il semble, toutefois, qu'il doit rester tel qu'il est. Mais ne serait-il pas convenable de bâtir à côté quelque chose de plus digne ?

Oui, il faut là un vrai monument religieux, une église qui rappellera aux générations présentes et futures la religion à laquelle appartenait la noble victime des Zoulous, une église d'où s'élèvera souvent la prière pour les vivants et pour les morts, où sera offert le sacrifice divin.

Malgré ma fatigue, je m'efforcerai de visiter le pays environnant. J'aurais voulu déterminer l'emplacement de la mission projetée. Je dois avouer qu'il m'a été impossible de choisir définitivement une position convenable. On ne peut guère se fixer au fond même de la vallée. L'endroit paraît malsain, puis la vue serait trop limitée. Mon intention serait de bâtir une petite chapelle tout près du monument actuel et d'établir dans le voisinage la mission proprement dite.

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas se dissimuler les difficultés de l'entreprise. Les débuts de la mission seront pénibles. Il faudra acheter et aller chercher à des distances

considérables tout le bois de chauffage On devra également acheter et apporter de loin tous les matériaux pour la construction. Il en sera de même pour les provisions. Oui, je le repète, la tâche sera lourde, surtout dans les commencements. C'est, en quelque sorte, au milieu d'un désert qu'on devra s'établir. L'expression de désert est peut-être un peu forte. Il n'en est pas moins vrai que le pays est dénudé et pierreux. Toutefois, en maints endroits, le terrain paraît apte à la culture, et j'espère bien que dans quelques années, on aura fait surgir, comme une sorte d'oasis ou milieu de ces parages arides...

NOCES D'OR SACERDOTALES DU R. P. JUSTIN BARRET SUPÉRIEUR DE LA MAISON DE MARITZBURG.

25 Mars 1903.

Ces pages mériteraient d'être écrites en lettres d'or car elles racontent le triomphe dont Maritzburg, le vicariat de Natal et, je pourrais dire presque toute l'Afrique du Sud viennent d'honorer un vétéran, un héros qui, aussitôt armé chevalier du Christ, s'élança sur des plages inconnues et pendant 50 ans combattit le bon combat avec un zèle et un dévoûment justement couronnés de brillants succès.

Comme autrefois le vainqueur romain, conduit au Capitole, se faisait accompagner de rois ou généraux vaincus, de même le triomphateur d'aujourd'hui est escorté d'une troupe nombreuse composée de ceux que sa sagesse et son expérience ont initiés aux labeurs apostoliques et qui maintenant combattent près de lui, de ceux que sa vigilance d'apôtre a su défendre de l'ennemi, de ceux que son enseignement a arrachés aux serres de l'hérésie, de ceux aussi que son cœur et son affabilité se sont attachés,

et ont faits, sinon des enfants de l'Eglise catholique, du moins des admirateurs et amis dévoués du prêtre romain. Tous les cœurs battaient à l'unisson et il n'y avait qu'une même voix pour chanter les vertus et les gloires de notre vénéré jubilaire. Un triomphe! oui, c'en fut un, le triomphe d'un dévoûment sans limite, d'une abnégation rare, d'une humilité plus rare encore, le triomphe d'un prêtre missionnaire, couronné de 50 ans d'apostolat.

24 mars. — Nous sommes à la veille du grand jour si longtemps attendu et voici groupés près de leur Père, ses enfants d'il y a 15 ou 20 ans, venus de tous les points du vicariat, voire même de l'Orange et du Transvaal.

Mgr Jolivet prend la parole pour féliciter notre jubilaire d'être parvenu, lui aussi, au cinquantenaire de son sacerdoce et pour remercier Dieu de nous l'avoir conservé si longtemps. Il se félicite d'avoir eu avec lui pendant de longues années un si vaillant sujet. Il a pu le connaître et l'apprécier. Il peut assurer le P. Supérieur que la paroisse de Maritzburg, dont il a été le curé pendant si longtemps, l'aime, l'estime et le vénère. Sa Grandeur en a eu de nombreux témoignages. Mgr se plaît à nous faire remarquer la bonne entente qui a toujours regné entre lui et le P. Supérieur : jamais il n'y eut entre eux la moindre difficulté, la moindre contrariété « et cela, ajoute-t-il aimablement, est vraiment merveilleux avec deux caractères si complètement opposés ». Il l'assure qu'il a toute notre affection et toute notre vénération et qu'il en aura le témoignage dans les fêtes que l'on a préparées pour célébrer dignement ses noces d'or sacerdotales.

Le P. Chauvin félicite le R. P. Supérieur au nom de la Communauté de Maritzburg.

La vénéré jubilaire est notre Père, à nous surtout qui vivons avec lui, et c'est notre devoir de lui dire d'une

manière toute particulière que nous sommes heureux de le voir célébrer son jubilé sacerdotal ; notre devoir aussi de le remercier pour tous ses bons soins pour nous, soins pour notre formation sacerdotale et apostolique, sollicitude de tous les instants, « il est toujours prêt à se sacrifier pour épargner une fatigue à un Père de sa communauté » ; oui, tout le monde ici sait que le P. Barret est un Père, aussi nous l'aimons et le vénérons comme un Père. Je dois dire aussi, ajoute le P. Chauvin que notre Père Supérieur est le modèle de sa communauté, pour le zèle et le dévoûment sacerdotal ; quoique presque octogénaire, il ne le cède en rien aux autres Pères plus jeunes et plus robustes que lui. Il prend sa part de travail comme les autres !... Nous n'avons qu'à suivre son exemple et nous serons comme lui de vrais prêtres, de vrais apôtres.

Le R. P. Barret sait bien que « le P. Chauvin n'est pas homme à déguiser sa façon de penser » ; aussi il n'a pas de peine à croire à la sincérité de nos cœurs. Le bon Père s'excuse de n'avoir pas fait tout le bien qu'il aurait voulu faire. Le champ était vaste, à son arrivée à Natal, il y a 50 ans, et la tâche était dure. Il était seul pour un immense district et les catholiques à visiter étaient éloignés les uns des autres par des distances considérables. Cependant il a lieu de remercier Dieu d'avoir béni ses travaux, et sa vieillesse se console en voyant autour de lui une jeunesse ardente et dévouée pour continuer la lutte.

Quelques instants après, nous nous inclinions sous la main bénissante du bon Père et dans l'étreinte d'une fraternelle accolade nous lui exprimions, mieux que ne l'auraient pu faire tous les discours, tout ce que nos cœurs éprouvaient.

25 mars. — Voilà le jour, où, il y a 50 ans, le vieillard d'aujourd'hui gravissait pour la première fois les marches

de l'autel. Il me semble le voir tout rayonnant de bonheur. A sa voix, Jésus allait de nouveau descendre sur la terre, comme autrefois à Bethlehem ; de nouveau, c'était le sacrifice du Golgotha ; de nouveau le sang du Christ allait être versé pour la rédemption des pécheurs. Mais aujourd'hui ce ne sont plus seulement les enivrements d'un bonheur presque divin. Le jeune prêtre d'il y a 50 ans, chantait « *Introibo ad altare Dei* » Oui, je suis le prêtre de Dieu, je monterai à son autel : aujourd'hui, il y ajoutera l'hymne de la reconnaissance « *Quid retribuam Domino pro omnibus quae retribuit mihi ?* » Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens dont il m'a comblé pendant ces 50 ans de sacerdoce, où tous les jours il me nourrissait de son Corps adorable, où tous les jours je m'abreuvais au calice qu'il me présentait plein de son sang régénérateur ? Oui, je le prendrai de nouveau ce calice, j'invoquerai le nom du Seigneur et je lui immolerai un holocauste de reconnaissance. « *Calicem salutaris accipiam et sacrificabo hostiam laudis* ».

A 9 h. le clergé fait son entrée solennelle dans l'église paroissiale. En tête, marchent la croix et les acolytes suivis des enfants de chœur ; viennent ensuite les PP. Oblats, les PP. Trappistes, le jubilaire en habits sacerdotaux, accompagné du R. P. Murray, (procureur vicarial et supérieur de Durban,) comme diacre, et du P. Voltz (de Johannesburg) comme sous-diacre, le Révérendissime P. Gerard, abbé mitré de la Trappe de Mariannhill, assisté du R. P. Prieur et du sous-prieur du même monastère, enfin sa Grandeur Mgr Jolivet, assisté du R. P. Tresh (de Harrysmith, Orange) et du R. P. Saby (de Ladysmith).

Une foule nombreuse remplissait l'église.

A l'autel, le drame du Sacrifice se déroula dans sa solennité accoutumée. De la tribune, descendaient sur

l'assemblée recueillie les suaves mélodies du « *Quid retribuam Domino,* si émouvantes et si chères au cœur de tout prêtre.

Quand le célébrant descendit de l'autel, la procession le reconduisit à la sacristie à travers les rangs de la foule s'inclinant sous la bénédiction de son évêque.

1 heure. — C'est l'heure fixée pour le dîner. Quelques fidèles et scrupuleux observateurs du règlement sont déjà présents au réfectoire, où une table de 35 couverts attend les invités. La décoration ne laisse rien à désirer.

Vous voyez déjà qui présidera à nos agapes. La douce figure de Léon XIII semble nous sourire, et sa main levée nous bénit.

Voici maintenant l'évêque. Vous reconnaissez sans peine les armes de l'évêque oblat et breton : les armes de la Congrégation se dessinant sur l'hermine de Bretagne en font foi ; et la divise : « *In cruce salus* » vous révèle l'apôtre. Il est escorté de ses missionnaires ; vous voyez, à sa droite, les rayons d'or de la croix des Oblats dans son ciel d'azur ; et à gauche, le triple écu de Cîteaux aux fleurs de lys de France vous indique les fils de St. Bernard travaillant de concert avec leurs frères les Oblats à l'évangélisation du Vicariat de Natal.

En face de son évêque, entourée de palmes, c'est la sympathique figure du vénéré jubilaire, à la blanche auréole des vieillards. De chaque côté, des cartouches aux armes des Oblats, au monogramme du jubilaire, et d'autres portant les dates mémorables 1853-1903, encadrées d'oriflammes aux couleurs variées, complètent l'ornementation de la salle.

Voici les invités : Pères Oblats et Trappistes, prêtres séculiers, frères convers oblats et trappistes, c'est tout le Vicariat sauf deux ou trois Pères retenus dans leurs mis-

sions par les devoirs de leur ministère. La plus cordiale gaîté régne parmi les convives, car ce sont vraiment des agapes fraternelles, qui réunissent des frères séparés depuis longtemps, et les conversations vont bon train, quand Mgr se lève.

Sa Grandeur propose la santé du R. P. Barret. Il n'a pas à faire l'éloge du vénéré jubilaire, dit-il, devant une pareille assemblée dont chacun des membres a pu voir à l'œuvre et estimer à sa juste valeur le P. Barret.

Le P. Chauvin adresse à notre P. Supérieur quelques mots pleins de filiale affection. Il le félicite au nom du T. R. P. Général qui est présent de cœur à nos fêtes ; au nom de Sa Sainteté qui a bien voulu envoyer au jubilaire la bénédiction apostolique ; au nom de Mgr Gaughren, retenu loin de nous : au nom du R. P. Gérard, premier compagnon d'armes du R. P. Barret et maintenant au Basutoland et dans l'impossibilité de faire le voyage de Maritzburg. Le R. P. Chauvin remercie le Révérendissime P. Abbé d'avoir bien voulu prendre part à nos fêtes : le nombre des PP. Trappistes aujourd'hui assis à notre table, est un gage des bonnes relations qui ont toujours existé entre les P. Trappistes et les P. Oblats de Natal.

Le R. P. Abbé à son tour remercie le P. Chauvin de ses aimables paroles pour les Trappistes. « La raison de ces bonnes relations, dit-il, est bien facile à comprendre. Il y a nombre d'années, quand nous arrivâmes à Natal, nous étions comme des poussins, qui ont besoin d'une mère. Cette mère nous l'eûmes vite trouvée en la personne de Mgr Jolivet. Elle nous ouvrait ses ailes toutes grandes pour nous recevoir. Là, sous les ailes de cette bonne mère, nous trouvâmes d'autres poussins. C'étaient les PP. Oblats et alors comment ne pas être frères et ne pas s'aimer comme tels. » Il propose la santé du R. P. Barret : pour lui c'est le prêtre, modèle de persévérance, persévérance

pendant 50 ans dans l'abnégation et le sacrifice du sacerdoce, persévérance pendant 50 ans dans le dévoûment et le labeur de l'apostolat. Qu'il soit notre modèle à tous ! car il n'y a que celui qui aura persévéré jusqu'à la fin, qui recevra la couronne des braves.

Le P. Dellale, principal du collège St-Charles (Maritzburg), propose la santé du premier maître d'école catholique de Maritzburg. C'était le R. P. Barret, aidé plus tard du frère Thévenon. Dans la paroisse maintes personnes très respectables se souviennent fort bien encore des leçons du P. Barret.

Le R. P. Tresh, venu de l'Orange, assure au P. Barret que Mgr Gaughren est présent de cœur à cette réunion de famille et qu'il regrette vivement de ne pouvoir y prendre part personnellement. Il se fait l'interprête de tous les Pères du Vicariat de l'Orange, en particulier des PP. Bompart et Gérard, pour souhaiter au bon Père le plus heureux des jubilés.

Tout n'était pas fini : une voix réclame le silence pour « le poète ». A ce mot magique et quelque peu exotique dans nos parages, un silence religieux règne dans l'assemblée et le R. P. Rousseau nous lit cette belle poésie.

Au Révérend Père Barret.

Cinquante ans ont passé ; le regard en arrière
Se reporte aujourd'hui : le cœur reconnaissant
Revoit le jour heureux où, dans le sanctuaire,
Il prie, et, tout ému, mesure la carrière
Où s'élance déjà son zèle impatient.

Le lévite en ce jour est couronné de gloire :
Jésus veut son apôtre et plus libre et plus fort :
Il lui tend un calice et le presse d'y boire ;

Sa main lui montre un lys... Tremblant il n'ose croire
A cet excès d'honneur !... Serait-ce le Thabor ?

Bois, mon fils, prends ce lys, et descends sur la terre...
— Seigneur, il fait si bon ! si je restais encor....
Mais Jésus par ces mots accueillit sa prière :
« Mon fils, ne sais-tu pas que j'habite au Calvaire,
» Et que je n'eus jamais une tente au Thabor ?

» Ne vois-tu pas, mon fils, ces âmes qui périssent ?
» Pars, ce n'est qu'en souffrant qu'on peut les racheter.
» Sois si fort qu'à ta voix les faibles s'affermissent.
» Si doux qu'à ta douceur les plus fiers obéissent.
» Si saint qu'à ta parole on ne puisse douter. »

Il est prêtre ! A ce monde il est mort pour mieux vivre.
Puisque le voyageur marche mieux sans fardeau,
Puisque va plus léger le captif qu'on délivre,
Il renonce au plaisir et prend sa croix pour suivre
Jésus qui du péché court briser le tombeau.

Il faut que son ardeur sur de lointains rivages
S'élance ; et là, volant et par monts et par vaux,
S'en aille défricher des sols sauvages.
Et du cruel démon réparer les ravages.
Rien ne peut le dompter : ni peines ni travaux.

Sur son front le soleil, dans les âmes la glace :
Tel est le lot que trouve, en ces temps reculés,
L'Oblat de vingt-sept ans. Mais il a sur la grâce
Fondé tout son espoir que rien jamais ne lasse.
Il ouvre ainsi la voie à d'autres cœurs zélés.

A Petermaritzburg il a fixé sa tente.
De là son nom rayonne et partout apparaît.

Nous pouvons admirer la moisson florissante
De ses travaux. Amis, chantons avec entente :
Longue vie et bonheur au cher Père Barret !

A 4 heures, le R. P. Barret reçut les félicitations et de nombreuses marques d'estime et de vénération de la part des dames de la paroisse réunies à St-Mary's Hall.

La journée se clôtura par la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement. Le « Te Deum » fut chanté par le clergé qui remplissait le sanctuaire.

26 mars. — Toute fête a son lendemain. Les enfants des différentes écoles de Maritzburg tenaient, eux aussi, à féliciter le jubilaire et à lui manifester leur reconnaissance pour tout ce qu'il a fait pour eux. Le collège St-Charles réclamait une petite place dans le concert. Il y avait droit. A 9 heures, les enfants étaient réunis dans la grande salle d'études, et un des élèves lut au R. P. Barret l'adresse suivante :

AU T. R. P. BARRET, O. M. I.

Révérend et cher Père.

Nous sommes encore trop jeunes pour comprendre pleinement ce que cette période de cinquante ans implique de labeurs, de souffrances, d'efforts pour le bien, mais cependant nous savons que pour vous elle signifie tout ce qui peut attirer le respect, l'estime et l'amour de ceux qui furent en contact avec vous. Nous le comprenons et quand nous vous voyons passer au milieu de nous, couronné de l'auréole d'une vie toute de dévoûment et d'abnégation, nous savons que nous sommes en présence d'un homme qui est l'honneur de sa Famille, de sa Patrie d'adoption et de la Religion. C'est ce que nous voulons tous être, à notre tour, Révérend et cher Père, l'honneur de notre famille,

de notre patrie et de notre religion. Daigne le Seigneur vous conserver encore longtemps au milieu de nous pour nous enseigner par votre exemple tout ce qui est bon, saint, vraiment grand et pur.

Nous ajouterons à cela un vœu qui nous est spécial à nous : Vous avez été témoin des commencements de notre « Alma Mater » l'Ecole St-Charles, vous l'avez vue grandir d'année en année et se transformer en Collège ; vous avez vu les générations se succéder dans ses salles et aller ensuite dans le monde pour y accomplir leur mission et se montrer digne de leur ancienne école. Puissiez-vous, Révérend et cher Père, voir cette même école se développer de plus en plus, puissiez-vous surtout voir ses enfants marcher sur la trace de leurs anciens et devenir de bons, d'utiles et d'édifiants membres de la Société !

Nous prierons le Tout-Puissant de réaliser ces vœux et de vous accorder encore de longues années pour en voir la réalisation.

C'est le vœu, ce sera aussi la prière des

Elèves du Collège St-Charles.

Ce fut ensuite le tour de l'Orphelinat des Sœurs de la Ste-Famille, puis du Jardin d'enfants et du Pensionnat des jeunes filles. Tous ces enfants remerciaient le R. P. Barret de ses bonnes instructions au catéchisme, tous lui promettaient de s'en souvenir et de les mettre en pratique.

A 4 h. de l'après-midi, à St-Mary's Hall, grande réunion des paroissiens.

Voici d'après le « Natal Witness » le compte-rendu de la réunion.

« Hier, dans l'après-midi, les catholiques de Maritzburg donnèrent un « at home » à St-Mary's Hall, en l'honneur du R.P. Barret qui célébrait son jubilé sacerdotal. La salle était décorée avec goût. Le drapeau d'Angleterre flottait à côté de celui des Etats-Unis d'Amérique, et le

drapeau Irlandais à côté du drapeau Français. Autour de l'estrade se voyaient des écussons et des oriflammes avec inscriptions appropriées à la circonstance.

La réunion était nombreuse, composée d'ecclésiastiques et de laïques. (Tous les Pères présents à Maritzburg y avaient accompagné Sa Grandeur et le R. P. Barret). Parmi les laïques on remarquait surtout le Capitaine Walker, représentant son Excellence le Gouverneur de Natal. Le Maire de Maritzburg, M. Mason, s'était fait un devoir de venir féliciter le jubilaire.

Plus tard dans la soirée, M. Bird présenta au R. P. Barret, au nom de la paroisse et du district une bourse de 500 guinées, en même temps qu'une adresse richement enluminée, conçue en ces termes :

Au Très Révérend Père Justin Barret, o. m. i.

Très Révérend et cher Père,

Les Catholiques de Maritzburg et du district se sont réunis pour vous offrir leurs plus sincères félicitations en l'heureuse occasion de votre jubilé sacerdotal.

Ce joyeux événement, qui nous réunit aujourd'hui, nous rappelle votre arrivée dans ce pays, quelque temps après votre ordination et dans les premières années de l'existence de Natal comme Colonie ; il nous rappelle aussi ces longues années où vous étiez le seul prêtre dans tout ce pays, et ces cinquante années de votre ministère consacré tout entier au bien de cette paroisse.

Nous n'insisterons point sur le développement de notre paroisse pendant ce temps : nos églises, nos écoles, nos couvents et autres institutions l'attestent assez éloquemment : ils sont notre orgueil, comme ils sont votre gloire.

La profonde estime que professaient pour votre personne ceux qui furent témoins de vos premiers travaux dans cette colonie, n'a point diminué ; elle a franchi les

limites de notre paroisse et partout dans le Vicariat votre nom est honoré et vénéré.

L'abnégation de votre zèle et votre dévoûment ont fait l'admiration de tous, et, à mesure que les années s'écoulent, notre respect et notre amour pour vous se gravent de plus en plus profondément dans nos cœurs. Nous remercions le Dieu Tout-Puissant de vous avoir permis de voir les fruits de vos travaux parmi nous ; nous Le prions aussi de nous conserver pendant de longues années notre père spirituel et notre ami dévoué.

Connaissant votre sollicitude pour les orphelins et vos constantes anxiétés pour le soin et l'éducation des pauvres enfants privés de leurs parents, nous avons tous souscrit en faveur de l'orphelinat, comme gage de notre affection pour vous. Nous savons en effet que c'est votre désir, sur le déclin de votre carrière apostolique, de laisser à ces enfants un témoignage substantiel et durable de votre affection paternelle.

Vous assurant de nouveau de notre estime et de notre affection, nous nous disons

Vos enfants respectueux en Jésus-Christ.

M. Bird ajouta que ces 500 guinées étaient le don, non seulement des catholiques, mais aussi de beaucoup d'autres personnes, qui avaient tenu à manifester au P. Barret l'intérêt qu'on porte à cet orphelinat si apprécié de tous.

Le R. P. Barret remercia M. Bird des bonnes paroles qu'il venait de lui adresser et exprima sa profonde gratitude pour les marques de sympathie dont il était l'objet de la part des Catholiques et des Protestants

Mgr voulut confirmer par un dernier mot tout ce qui avait été dit et fait pendant ces deux jours. Il parla des œuvres du R. P. Barret dans la Colonie, surtout pendant ces 25 dernières années où il a eu l'avantage de le con-

naître, vivant continuellement avec lui. Il termine en disant : « Le P. Barret est un prêtre modèle et toutes les louanges et tous les honneurs qu'il reçoit maintenant il les a bien mérités. »

ORANGE ET BECHUANALAND

Nous nous empressons de publier cette correspondance qui donne des renseignements intéressants sur la situation dans le Sud-Afrique. On le verra, les désastres accumulés par la terrible lutte anglo-boër sont loin d'être réparés et la pacification des esprits n'est pas encore faite. Au milieu de ces ruines et de ces haines, le missionnaire exerce son ministère de paix et de charité, et il prie ses frères d'Europe de lui venir en aide.

Lettre du R. P. J. Morin, missionnaire de Kroonstad

Mgr Gaughren, notre vénéré vicaire apostolique, vient de me confier la charge d'établir une mission à Kroonstad, ville importante de la Colonie d'Orange. Elle renferme une population de 2.500 blancs et de 6.000 cafres, presque tous Basoutos. Située à mi-chemin entre Bloemfontein et Johannesburg, et traversée par une jolie rivière, le Valsh, tributaire du Vaal, Kroonstad présente un aspect tout à fait pittoresque.

Cette ville eut l'honneur d'être pendant deux mois (mars-mai 1900) la capitale de l'ancien Etat Libre d'Orange. Elle fut le théâtre de bien des escarmouches, étant le pays du fameux général De Wet. Par contre, c'est un des endroits les plus désolés de l'Afrique du Sud. Que de

temps devra s'écouler avant qu'elle se soit relevée des ravages de la guerre, tant au point de vue des finances que sous le rapport de l'unité sociale !

Comment dépeindre la détresse de ces pauvres fermiers qui ont vécu de la vie nomade et guerrière et laissé leurs terres incultes pendant trois ans consécutifs ? Est-ce que, par exemple, la compensation accordée par le gouvernement anglais suffira jamais à combler ce vide? Elle pourra empêcher les gens de crier famine pendant quelques mois, et c'est tout. Cependant comme les Boers se contentent de peu, et comme le pays est des plus fertiles là où l'on peut trouver de l'eau, il est probable qu'il sera bientôt redevenu prospère; mais en attendant, la misère règne partout, surtout à Kroonstad.

D'un autre côté, l'unité sociale laisse beaucoup à désirer, dans tout le Sud de l'Afrique. Après s'être battus en héros, les Boers ont été obligés de se soumettre ; mais pendant longtemps encore couvera sous la cendre le feu de la haine, et la plus minime occasion suffirait bien vite à rallumer l'incendie. Ce n'est pas seulement entre Boers et Anglais qu'existent de profonds dissentiments ; des animosités terribles divisent le camp des Boers. Les commandants ou généraux boers, qui, désespérant de l'avenir, prirent le parti des Anglais longtemps avant la fin de la guerre, sont un objet de mépris et d'exécration pour ceux qui continuèrent la lutte jusqu'à la fin.

Je n'en veux donner qu'un exemple ; la scène s'est passée à Kroonstad même, et elle m'a été racontée par des témoins oculaires. C'était quelque temps après la proclamation de la paix. Un de ces *ralliés,* Piet De Wet, se trouva un jour face à face avec son frère, le célèbre général, et machinalement lui tendit la main ; mais le général fronçant le sourcil, lui dit sans s'émouvoir : « Je n'ai pas de répugnance à serrer la main d un Anglais mais je

ne consentirai jamais à serrer la main d'un traître ! ». Et il lui tourna le dos.

Cependant ce n'est point par défaut de patriotisme que Piet de Wet, que le frère de Cronjé et que bien d'autres Boers agirent de la sorte. On le croirait au premier abord et plusieurs écrivains qui prétendent avoir étudié la question l'ont affirmé d'une façon catégorique. Il n'en est rien. La vérité est que les uns comme les autres n'avaient absolument qu'une chose en vue : le bien de leur pays. Delarey et Botha, les deux généraux boers les plus éclairés et les plus estimés, ainsi que De Wet, étaient intimement persuadés que leur devoir était de continuer la lutte jusqu'à l'épuisement absolu de leurs moyens d'action. Les autres, au contraire, découragés par la prise de Bloemfontein et de Pretoria, se disaient que prolonger les hostilités, c'était contribuer directement à ruiner de plus en plus leur pays ; et leur conclusion (que, pour ma part, jusqu'ici, je n'ai jamais pu me décider à admirer) fut de tourner leurs armes contre leurs frères pour mettre fin à la guerre.

Un autre élément dissolvant, c'est l'élément cafre. Les Cafres ne s'accordent ni avec les Anglais ni avec les Boers. Ils sont bien loin de fusionner, bien loin de s'appliquer à coopérer avec eux pour développer les ressources latentes d'un pays naturellement riche. D'aucuns prédisent une révolte générale des Noirs. A mon avis, leurs craintes sont purement imaginaires.

Il faut bien l'avouer pourtant, l'action des Noirs américains, qui sont à l'œuvre ici depuis bientôt un an et pullulent surtout dans les grands centres cafres, est néfaste. Sous le titre pompeux de secte éthiopienne, ils exhortent les foules à lever l'étendard de la révolte contre les Blancs en général et à exiger des salaires aussi élevés que ceux accordés aux travailleurs blancs. Toutefois, ils ne

réussiront pas à fomenter une révolte générale ; les Noirs de ce pays-ci ne pactiseront jamais ensemble pour combattre les Blancs. Pour le moment le péril n'est pas là.

Le vrai danger, c'est que, grâce à leurs menées insidieuses, grâce aux dispositions naturellement paresseuses des Cafres, grâce aussi aux gages insensés qu'ils ont reçus pendant la guerre, ils se refusent à fournir le travail nécessaire dans un pays nouveau comme le nôtre. C'est là la grave question. Elle préoccupe Chamberlain. Lors de sa visite en Afrique, il fit de grands discours à ce sujet, il jeta passablement de poudre aux yeux des gens ; mais il ne put indiquer la vraie solution du problème. Il est bien possible que nous soyons obligés tôt ou tard d'avoir recours aux Chinois pour obtenir la main d'œuvre, sans laquelle le Sud Africain est condamné à demeurer dans un *statu quo* lamentable.

Si je vous donne tous ces détails, c'est qu'ils sont de nature à intéresser vos lecteurs et à les éclairer sur la vraie situation de notre pays.

On le voit, le Sud-Africain n'est pas précisément un pays de cocagne pour le missionnaire catholique au milieu de cette grande pénurie et de ce mécontentement général. Et pourtant, que de bien nous pourrions faire dans un milieu pareil, si nous avions des ressources ! Je ne parle pas précisément de ramener les différents éléments qui le composent à l'unité sociale. Sans doute nous y travaillons tous ; mais nous élevons nos pensées plus haut, je veux dire que nous aspirons à l'unité chrétienne. Or, à ce point de vue, il y a énormément de bien à faire, et je dois dire que le gouvernement anglais nous accorde absolument toute facilité.

Dans un pays où la langue anglaise devient de plus en plus indispensable pour un prêtre, à cause des Irlandais qui y affluent, il serait bon d'avoir des missionnaires

irlandais ou anglais qui puissent évangéliser leurs ouailles dans leur langue maternelle ; mais je crois pouvoir dire, à la gloire de la France, que jusqu'ici les ouvriers qu'elle envoie sont excellents. Tout d'abord, s'ils arrivent jeunes, ils peuvent aisément apprendre l'anglais et le parler d'une façon convenable.

Mais, de grâce, aidez-nous, vous qui en avez les moyens, car, en fait de ressources, nous en sommes réduits presque partout à la plus simple expression, et nous sommes bien arriérés si l'on nous compare aux protestants qui nous entourent. Prenez Kroonstad, par exemple. Je suis ici depuis trois mois et je pourrais faire un bien considérable si j'avais une église. Mais où trouver de quoi la bâtir? Tous les dimanches je suis forcé de célébrer la sainte messe sous une tente, vivant moi-même sous la tente. Une « chapelle » avec un ornement à deux couleurs, voilà tout mon avoir ; je ne possède ni surplis, ni étole noire.

Un missionnaire doit s'attendre à bien des épreuves. Toutefois, quand il jette les yeux sur les différents édifices des protestants qui l'environnent, il éprouve une petite tentation d'envie.

J'ai obtenu un terrain entre la ville des Blancs et la réserve des Cafres, et, comme je parle les deux langues, aussitôt que j'aurai une église, je pourrai me dévouer aux besoins spirituels des uns et des autres. J'ai commencé des quêtes à cet effet ; mais hélas! mes gens sont bien pauvres et il me faudra attendre longtemps avant de voir s'élever un monument passable, à moins que quelques âmes généreuses et charitables ne s'empressent de venir à notre secours. Fiat !

(Missions catholiques).

LA PERSÉCUTION RELIGIEUSE EN FRANCE.

Chacun a partagé et fait siens les sentiments que le R. P. Général exprimait dans sa dernière circulaire sur la situation de notre congrégation en France : sentiments tout à la fois de profonde tristesse à la vue de tant de ruines et de résignation parfaite à la volonté de Dieu, pour qui nous travaillons exclusivement.

Nos Annales qui, depuis 40 ans qu'elles existent racontaient avec complaisance les luttes et les victoires de nos missionnaires en France, leurs travaux dans les sanctuaires, chapelles, paroisses dont ils avaient la charge, n'auront plus à en parler. Pour tout cela c'est la mort et dans la pensée de nos ennemis la mort sans espoir de résurrection. Humainement parlant, l'avenir s'annonce sous des couleurs bien sombres dans notre pays et aussi par contrecoup pour nos missions étrangères, qui jusqu'à ces derniers temps tiraient de la France une bonne partie de leurs ressources. C'est l'heure de la persécution et pour l'apôtre la persécution c'est le combat suprême qui précède et mérite le triomphe. Et au lieu des travaux apostoliques de nos Pères, nous aurons à parler de leurs souffrances endurées pour le nom du Christ.

Nous attendons des jours meilleurs. Si notre congrégation ne peut se flatter d'avoir comme l'Eglise les promesses de l'immortalité, elle peut cependant envisager l'avenir avec confiance. Ses œuvres attestent assez qu'elle n'a pas été entre les mains de Dieu un instrument inutile. Comme par le passé l'Eglise continuera à s'en servir pour accomplir à travers le monde sa mission de régénération et de sanctification.

Nous exposerons d'une manière aussi exacte que possible dans ce numéro de nos Annales et les suivants la situation qui a été faite à nos maisons de France par suite de l'application ou mieux de la violation de la loi de 1901 sur les associations. Nous ferons de nombreux emprunts aux journaux. Pour quelques-uns de nos lecteurs ce seront des redites ; ils nous le pardonneront, car nous ne devons pas oublier nos missions étrangères, moins au courant de ce qui se passe en France.

Ce récit sera accompagné d'un rapide exposé historique de l'origine et de la vie de chaque maison.

MAISON GÉNÉRALE.

Ce fut au mois de juillet 1839 que la congrégation vint s'établir à Paris, ou plutôt à l'entrée de Paris, dans le quartier des Batignolles. On ne resta pas longtemps dans le premier local choisi. A quelques centaines de mètres de là, nos Pères achetèrent à bon compte une certaine étendue de terrain ; et la maison des Oblats fut une des premières, sinon la première, que l'on vit s'élever le long de la rue de S. Pétersbourg.

Le 1er mai 1862, le R. P. Fabre, élu Supérieur général depuis quelques mois, vint y fixer sa résidence avec son Conseil.

Désormais la maison de la rue de S. Pétersbourg sera la maison mère des Oblats, où l'on viendra voir et consulter le chef vénéré de la famille ; elle sera le pied-à-terre des Pères et Frères de passage à Paris, comme une sorte d'hôtel des missions étrangères en particulier. En ces dernières années, surtout, qui ont été pour notre congrégation une période spécialement féconde en vocations et en fondations, nombreux ont été les hôtes qui nous ont fait l'honneur de s'asseoir à notre table.

Notre maison de Paris se composait d'un double personnel, mais qui ne formait qu'une même communauté par l'aimable commerce d'une vie toute de charité et de régularité : l'administration générale et les Pères affectés au service de la chapelle publique et à la desserte de différentes aumôneries. Les confessions, la direction des œuvres et la visite des malades absorbaient tout le temps de nos chapelains. Élevée au milieu d'un quartier populeux, à un point excentrique, notre chapelle était devenue une sorte de paroisse où se déversait le trop plein de plusieurs églises éloignées. Elle a toujours été très fréquentée, mais il semble qu'elle avait un don tout particulier d'attirer depuis que la nouvelle construction placée sous le vocable de Notre Dame de Lourdes avait remplacé l'ancienne.

Notre ministère s'adressait à toutes les classes. L'œuvre des Mères chrétiennes, de fondation toute récente, voyait chaque année s'accroître le nombre de ses membres. L'association de Sainte-Chrétienne, de date plus ancienne, en faveur des servantes, était particulièrement prospère. Plus de 400 jeunes personnes lui devaient de se maintenir, malgré les dangers de Paris, dans la pratique du bien et du devoir. La confrérie de Notre Dame de Lourdes, inaugurée en même temps que notre nouvelle chapelle, c'est-à-dire depuis près de trois ans, se développait très rapidement.

De ce ministère il faudrait rapprocher les travaux à l'extérieur, moins nombreux, assurément, que dans les maisons exclusivement vouées à ce genre d'apostolat : missions, carêmes, retraites, sermons détachés que chapelains, aumôniers et assistants généraux étaient appelés à donner, dans la mesure des loisirs que leur laissaient leurs occupations ordinaires.

Nous ne pouvons nous éloigner de cette rue de S. Pé-

tersbourg sans aller nous agenouiller sur la tombe de ceux des nôtres qui, à quelques pas de là, dans le cimetière de Montmartre, dorment leur dernier sommeil, sur la dalle de ce caveau, commun à nos deux maisons de Paris, où sont inscrits déjà bien des noms : P. Tempier, P. Fabre, P. Soullier, P. Voirin, P. Antoine, P. Aubert, P. Sardou, P. Fayard, P. Delpeuch, P. Mouchette, etc.

Que ces vénérés défunts protègent du haut du ciel leurs frères que la persécution force à s'éloigner de ces maisons qu'ils avaient fondées, où ensemble ils avaient goûté les charmes de la véritable vie de communauté.

On lira avec intérêt les pages suivantes que le R. P. Thiriet a eu l'obligeance de nous adresser.

Mon bien cher Père,

En quittant Paris vous me disiez :

« Envoyez-moi des notes sur les événements qui vont se dérouler à la Maison générale, afin que je puisse les communiquer aux lecteurs des Annales ». Pour vous être agréable, j'ai rédigé au jour le jour le récit des principaux incidents dont j'ai été témoin.

Après notification officielle du rejet de notre demande en autorisation, 3 avril, la maison générale se transforme en un vaste entrepôt de messageries; caisses, malles, sacs de voyage, meubles de toutes sortes encombrent les corridors et les cellules. Les frères activent le déménagement et les Pères s'assurent un gîte pour le lendemain.

Peu à peu le silence se fait. Quel changement à l'intérieur de notre habitation ! Les appartements sont vides, quelques épaves jonchent le sol parmi des papiers et des chiffons.... Vous souvient-il du lamentable spectacle qu'offrait notre maison de Pontmain après les ravages de l'in-

cendie? Eh bien, dans cette maison de la rue St Pétersbourg, si chère au cœur de l'Oblat, le spectacle n'est pas moins navrant. L'incendie est moins redoutable que ce fléau dévastateur qui s'attaque aux biens des Congrégations en même temps qu'il menace les personnes. Toute demeure renaît de ses cendres, celle-ci se relèvera-t-elle jamais après le passage des impitoyables démolisseurs qui vont s'acharner contre elle? Que d'espérances emportées par la persécution !

Elle était resplendissante de jeunesse et de beauté cette chapelle achevée naguère au prix des plus grands sacrifices. De son tabernacle de marbre et d'or, Jésus voyait les foules empressées accourir à ses pieds et de son trône aérien la blanche Vierge de Lourdes prodiguait ses bienfaits à la multitude de ses dévots serviteurs. Dans la splendeur du culte, les cérémonies et les fêtes organisées par les Oblats faisaient dire à la croyante population du quartier : Il fait bon ici. Hélas ! encore quelques jours et la chapelle déjà dénudée sera peut-être convertie par le fisc en vulgaire atelier. Demain la spoliation aura fait son œuvre ; le couvent n'existera plus ; à la place de la ruche en pleine activité, ce sera l'oisiveté d'un bourgeois parvenu ; à la place des religieux, ce seront des jouisseurs égoïstes. Ah ! si du moins ce n'était que la solitude du désert, on pourrait encore espérer qu'un jour, au souffle de la grâce, le désert refleurirait et la solitude se peuplerait à nouveau....

En parcourant les cellules vides, mille réflexions se présentent à mon esprit. Où sont les hôtes de ces pieux asiles? Les uns ont pris, comme vous, le chemin de l'exil ; les autres dispersés dans la grande ville continuent dans l'isolement le travail interrompu la veille. Quel crime ont-ils donc commis? Quel mal ont-ils fait? Leur reproche-t-on d'être des conspirateurs dangereux, des ennemis de

la morale, du progrès et de la liberté? Ils sont réduits à se cacher ou à fuir : Ont-ils donc tramé quelque complot contre la République? Quels griefs ont nécessité les mesures de rigueur et d'ostracisme qu'on prend à leur égard?

Notre titre de religieux est une tare indélébile aux yeux des sectaires qui gouvernent la France, comme autrefois le titre de chrétien provoquait la rage des persécuteurs. Ce sont les mêmes haines déchaînées contre l'Eglise qui, cette fois encore, triomphera de tous ses ennemis.

Quinze jours de délai ont été départis aux Oblats de Paris pour exécuter l'ordre du gouvernement. Avant l'expiration du terme fixé par le commissaire de police, le T. R. P. Général eut l'heureuse inspiration d'inviter les Pères de Paris à une fête de famille qui devait être suivie d'une réunion à la chapelle.

C'était le 16 avril. Outre les membres des deux communautés de la rue St Pétersbourg et de Montmartre, quelques Oblats de différentes maisons se pressent autour du chef vénéré de notre Famille religieuse. Par une heureuse coïncidence, Mgr Breynat est de passage à Paris, sur le chemin de sa lointaine mission.

Le repas fut assaisonné de cette gaîté de famille qui caractérise nos réunions d'Oblats, avec une nuance de tristesse en raison de l'imminence des mesures sacrilèges dont nous étions menacés.

Au dessert le T. R. P. Général se leva et fit connaître tout d'abord les motifs de cette réunion. Comme Notre Seigneur, à la veille de la dispersion du collège apostolique, il avait voulu célébrer avec ses frères un banquet, réunissant les dispersés de la veille et ceux du lendemain.... « Ce banquet matériel sera suivi d'un banquet spirituel : à deux heures tous les Pères et les Frères se réuniront dans la chapelle, le Saint Sacrement sera ex-

posé et tous nous renouvellerons nos engagements sacrés dont un acte tyrannique veut empêcher la pratique en communauté. Bien loin de briser les liens qui nous unissent à Dieu et entre nous, nous voulons les resserrer et les rendre plus indissolubles, si c'est possible.... Nous remercierons ensuite Dieu des bienfaits reçus jusqu'à cette heure et nous nous donnerons le témoignage d'une inviolable fraternité.

Ce renouvellement de nos vœux est une première réponse que nous ferons à nos persécuteurs.

Ensuite viendra la seconde. J'ai regardé comme un devoir sacré de me charger personnellement de la réponse à faire à nos persécuteurs. Je me présenterai au commissaire et je l'accompagnerai auprès des Pères qui partageront la résistance légale que je dois formuler. J'ai pris tous les conseils que je devais prendre, et nous montrerons ainsi combien nous tenons à notre vocation et à marcher dans la voie que nous ont tracée notre vénéré fondateur et nos premiers Pères »...

Inutile de dire les chaleureux applaudissements qui ont répondu à ces paroles, prononcées avec une émotion contenue mais vraie et profonde.

Notre vénéré Père reprend la parole et s'adresse à Mgr Breynat qu'il est heureux d'avoir auprès de lui, en cette circonstance si solennelle. « Oui, Monseigneur, c'est une grande consolation de voir au milieu de nous, en ce jour, un évêque de nos missions lointaines, de ces missions de l'Amérique du Nord qui attirent certainement sur notre congrégation les bénédictions de Dieu, car elles sont des plus pénibles.... Je ne puis que vous remercier de l'édification que vous nous avez donnée à tous et de tout ce que vous avez fait pour la congrégation pendant ce voyage en Europe. Nous vous accompagnerons de nos meilleurs vœux et vous direz à nos Pères d'Amérique

notre admiration pour leurs travaux et les vœux de bonheur que nous formons pour eux et pour les œuvres de la famille ».

Une nouvelle salve d'applaudissements montre que tous les cœurs des Oblats présents partagent les sentiments exprimés par le Supérieur Général.

Le R. P. Rey se lève spontanément et sous le coup d'une émotion profonde s'écrie :

« En ma qualité de doyen d'oblation, je demande d'adresser quelques mots de réponse aux paroles si paternelles que nous venons d'entendre. Je crois pouvoir me faire l'interprète de vos sentiments à tous.

Oui, mon bien aimé Père, vous nous avez profondément touchés, et il est facile de reconnaître en vous le successeur vraiment digne de nos premiers Supérieurs généraux. Vous avez tenu le langage et vous avez exprimé les sentiments de notre vénéré fondateur qui a été le premier persécuté et en qui Louis-Philippe voulait éteindre notre famille religieuse, dont les novices et les scolastiques durent prendre le chemin de l'exil : la Suisse devint leur asile. Vous avez le zèle du R. P. Fabre, qui pendant son long supériorat a si généreusement concouru à l'admirable extension de notre famille dans les immenses régions du Mackenzie où Mgr Breynat, notre hôte, a travaillé et continue de travailler avec ardeur.... Vous avez été l'auxiliaire infatigable du R. P. Soullier et c'est en son nom que vous avez visité la première mission fondée en Australie, et en revenant, la perle des Indes, l'île de Ceylan. Déjà vous aviez visité l'Afrique du Sud. Votre dévouement infatigable embrasse toutes les œuvres de la congrégation et vous en portez vaillamment le fardeau.

Vous nous donnez l'exemple en tout : nous nous efforcerons de vous imiter et je crois pouvoir vous promettre

qu'en ce moment surtout d'épreuves et de souffrances nous nous montrerons tous dignes de vous. »

Ces paroles si émues du R. P. Rey sont accueillies par les plus vifs applaudissements.

Mgr Breynat se lève à son tour. Il remercie le Supérieur général de tout ce qu'il avait dit à la louange de l'Oblat évêque et de l'évêque Oblat... Sa Grandeur proteste de son dévoûment absolu pour la congrégation qu'il regardera toujours comme sa mère bien aimée. Il s'efforcera d'être évêque et l'évêque dévoué du troupeau que le vicaire de Jésus-Christ lui a confié, mais il n'oubliera jamais la chère famille religieuse à laquelle il doit tout ce qu'il a et tout ce qu'il est.

Une véritable ovation est faite à Mgr Breynat.

A 2 heures rénovation des vœux et bénédiction du Très Saint Sacrement. Le T. R. Père Général, visiblement impressionné, adresse quelques paroles à l'assistance ; il épanche dans les cœurs de ses fils les sentiments qu'il éprouve à cette heure solennelle. Malgré soi, on se reporte par la pensée à ce qui se passa, il y a dix-neuf siècles, lorsque au soir de la cène le divin Maître daigna donner à ses apôtres ses suprêmes recommandations. Le plus jeune des Evêques Oblats rappelle le disciple bien aimé. C'est bien le même Jésus qui réside dans l'ostensoir exposé sur l'autel ; c'est Jésus qui nous parle par les lèvres de notre vénéré supérieur : *Esto fidelis usque ad mortem ;* c'est à Jésus que nous promettons fidélité jusqu'à la mort dans la rénovation solennelle de nos saints engagements. De douces larmes emplissent les yeux de tous les assistants. Jamais cérémonie d'oblation ne fut plus attendrissante.

Maintenant nous voilà prêts pour affronter les violences des proscripteurs. *Surgite, eamus !*

20 avril. — Visite du commissaire.

Le *Gaulois* rend ainsi compte de la première inquisition policière :

« Le délai de quinzaine accordé, pour se dissoudre, aux congrégations prédicantes non autorisées, expirait samedi dernier. Mais M. Combes, ne songeant sans doute pas qu'une temporisation de quarante-huit heures l'exposait aux sévères admonestations de ses amis, les lanterniers, n'a pas voulu obliger ses commissaires de police à enfreindre la loi du repos dominical C'est donc hier seulement que ceux-ci ont dû se remettre en campagne pour constater, soit que les supérieurs intéressés ont obtempéré, dans les conditions imposées, au bon plaisir ministériel, soit qu'ils sont entrés, en demeurant à leur poste d'honneur, dans la voie légale de la résistance à l'arbitraire gouvernemental.

Chez les Oblats, en leur maison mère de la rue de Saint-Pétersbourg, cette dernière constatation a été faite à onze heures vingt, par M. Garnot, commissaire de police du quartier de l'Europe, lequel a été reçu par le R. P. Augier, supérieur général, assisté d'un de ses religieux.

M. Garnot a posé au R. P. Augier quelque questions indiscrètes, qui sont naturellement restées sans réponse. Il aurait voulu savoir, entre autres choses, le nombre des religieux présents dans l'immeuble.

— « Ceux qui ont voulu partir sont partis, a dit le Père Augier. Les autres sont là ».

— « Je voudrais bien me rendre compte, a continué le commissaire, et pénétrer dans la communauté. » — « Si vous croyez que la loi vous y autorise, a répliqué le supérieur général, faites. Mais dans le cas contraire je m'y oppose absolument. » M. Garnot n'a pas insisté, mais du moins s'est-il enquis, d'ailleurs avec politesse, de l'identité du religieux qui assistait le Père Augier au cours de

cet entretien. Il s'en est allé, au surplus, sans avoir pu satisfaire sur ce point, pas plus que sur les autres, son officielle curiosité. Bref, M. Garnot a rempli son mandat, sans effraction, pour cette fois.

Les Oblats sont toujours décidés à ne céder qu'à la violence et à faire valoir leurs droits devant toutes les juridictions. Leur chapelle, en attendant, reste ouverte. On y a célébré, dimanche, comme d'habitude, les offices. Le dimanche précédent les Oblats avaient fait néanmoins, aux fidèles venus en foule dans cette chapelle, leurs adieux, n'étant, bien entendu, sous un régime où le crochetage a été élevé à la hauteur d'une institution, rien moins que sûrs du lendemain. Mais ils attendent de pied ferme les crocheteurs. »

21 avril. — Visite du juge de paix. M. Aimez, juge de paix du VIII^e^, se présente à 2 heures, flanqué d'un greffier, agissant au nom de M. Duez, liquidateur de la Congrégation des Oblats.

Le T. R. P. Général reçoit, comme la veille, l'exécuteur des basses œuvres du gouvernement. Il le fait avec cette destinction et cette fermeté qui commandent le respect. M. le juge lui-même me dit : Votre directeur, c'est un homme — Oui, Monsieur, et vous auriez besoin d'en avoir quelques-uns comme celui-là à la tête de votre administration.

N'anticipons pas. Les présentations faites, M. le juge déclare qu'il vient à l'effet de procéder à l'exécution.....

— Oh ! Oh ! déjà l'exécution !

— A l'exécution des mesures de justice...

— D'arbitraire, M. le Juge.

— Bah ! que voulez-vous que j'y fasse.

Le T. R. P. Augier : « Je ne reconnais pas à M. Duez la qualité de liquidateur de la Congrégation des Oblats de

Marie Immaculée, parce que la dissolution qui la frappe n'a pas été prononcée régulièrement, ni légalement. »

M. le Juge de paix n'attache aucune valeur à cette déclaration en ce qui le concerne et décide de passer outre. Nouvelles protestations de la part du propriétaire de l'immeuble, le R. P. F. Lemius. Même fin de non-recevoir, attendu que le juge ne s'occupe que du mobilier... Voilà un prétexte qui en vaut un autre. Rédigez, greffier, que c'est contraints et forcés que nous subissons l'inventaire. Nous en appelons en référé pour les cellules habitées par les Religieux où vous ne pénétrerez pas.

Sur ce, la perquisition commence. Tandis que le greffier prend note des pauvres meubles, chaises, tables, livres, tableaux qui décorent maigrement les salles communes, j'ai le plaisir d'entretenir conversation avec le représentant de la justice.

— Vous avez de la chance tout de même, M. le Juge, de n'avoir pas été délégué pour inventorier à la Grande Chartreuse. C'est là qu'on vous aurait fait une conduite de Grenoble !

— Je suis de l'Isère et suis allé au moins dix fois à la Grande Chartreuse et à Notre-Dame de l'Osier.

— Vous êtes Dauphinois, tenez, voici justement un compatriote.

Le P. Soulerin paraît avec sa longue barbe blanche et son fin sourire. On parle du pays, du passé et de l'avenir.

— L'avenir, M. le Juge, pour nous, c'est la perspective de mourir de faim ou bien c'est l'exil. Que deviendra ce vieillard de 78 ans, quand vous nous aurez spoliés ?

— Vous m'accorderez au moins, dit le P. Soulerin, un billet de logement avec un modeste viatique. Je n'en ai plus pour si longtemps.

Le T. R. P. Général fait remarquer qu'il envoie, tous les ans, 40 missionnaires aux pays étrangers.

— Et vous n'avez pas parlé de cela à M. Delcassé.

— Hélas !... Laissez-moi vous dire, M. le Juge de paix, que j'ai visité l'Afrique, l'Asie, l'Australie et que partout, même au sein des peuplades barbares, nos missionnaires jouissent d'une liberté qu'on nous refuse en France.

Il y a de quoi rougir... d'être français.

— Vous n'avez pas attrapé les fièvres ?...

Ah ! mon vieux, c'est ta conclusion, attends un peu ! «Pardon, mon T.R. Père, il y a encore beaucoup de liberté en France. Mais les Apaches la détiennent. Ils ont beau jeu maintenant. Tandis que la police traque les moines en les assimilant aux pires bandits, elle permet à ceux-là, semble-t-il, d'opérer en toute sécurité.

Hier, c'était à la cathédrale du Mans... demain ce sera le tour des bourgeois... »

Nos réflexions n'ont pas l'air de chatouiller agréablement l'oreille du magistrat. A plusieurs reprises, il manifeste le désir d'en finir au plus vite.

Une préoccupation pourtant lui tenaille le cerveau. C'est visible, même à travers l'épaisse couche de teinture qui rajeunit son vénérable chef. Enfin, l'idée jaillit : « Où diable vais-je apposer les scellés ? Car, enfin, je ne veux pas partir bredouille (sic)... Où est le bureau du comptable ? — Oh ! Monsieur, un bureau ! !

— Oui, je veux voir les livres de compte et la caisse...

— Vous nous faites trop d'honneur en supposant que nous avons une caisse....

— Tout ce que j'ai vu, jusqu'ici, n'a aucune valeur. Dans tout ce mobilier, celui de la cuisine et du réfectoire, par exemple, il n'y a pas de quoi rétribuer le temps que nous passons à inventorier.

— Et vous voudriez que cela fût suffisant pour payer la dette du gouvernement !...

— Où est la caisse ?... le coffre-fort ?

Un sourire de pitié fut notre seule réponse. Désappointé, le juge estimant sans doute qu'il avait amplement gagné sa journée, se décide à remettre au lendemain la visite domiciliaire. A chaque jour suffit sa peine.

Salutations empressées de part et d'autre « Je ne vous dis pas : Au plaisir de vous revoir, M. le juge. »

— A demain ! Greffier, télégraphiez à M. Duez, rue Bonaparte, de venir me trouver à 2 heures. C'est bien à lui de se déranger. Nous serons ici à 3 h. 1/2.

Quelques minutes plus tard je retrouve au métropolitain notre sympathique juge de paix et m'installe à ses côtés. Je vous laisse à deviner quel fut le plus gêné des deux. Ah ! ces moines !... un vrai cauchemar.

22 avril. — 2e visite du Juge de paix. Exact à l'heure du rendez-vous, fixé la veille, M. le Juge vient compléter la description du mobilier. Il a dépouillé, cette fois, toute raideur et son attitude paraît être celle d'un protecteur dont la mission consiste à sauvegarder les intérêts des Congrégations. Reçu au parloir par le T. R. P. Général assisté de M. Durnerin, notre avoué, il accepte sans objection les renseignements qu'on lui donne et les observations qu'on lui fait. Après une description sommaire des objets appartenant aux sept religieux qui résistent et aux huit frères ou domestiques qui sont à leur service, il se contente d'apposer — pour la forme — les scellés sur les tiroirs vides d'une pauvre table sur laquelle son greffier redige le procès-verbal Désormais nous voilà nantis d'un meuble précieux. Ce sera la seule curiosité de la maison générale. Les visiteurs n'en approchent qu'avec respect. Le Fr. portier en est constitué le gardien officiel, comme aussi des autres objets inventoriés. Il y a de quoi faire perdre l'appétit et le sommeil à un homme investi d'une telle responsabilité !

25 avril. — Au tribunal des référés. Cocher, au palais!.. Le plantureux phaéton ainsi interpellé — il m'a tout l'air d'un Auvergnat, c'est-à-dire d'un honnête homme — toise ses deux clients des pieds à la tête d'un coup d'œil inquisiteur. Lorsqu'il a deviné, un sourire éclaire sa bonne face rougeaude et il reprend : « Au palais de justice, allons-y ! »

C'était la première comparution du Supérieur général devant les magistrats du pays, ce ne sera pas la dernière. De prime abord, il est malaisé de se soustraire à une impression pénible en gravissant les marches de cet immense palais où tant de criminels ont été condamnés. « Il y a 52 ans que les Oblats habitent la rue St-Pétersbourg, disait naguère le T. R. P. Augier au juge de paix du 8e arrondissement, avez-vous jamais eu à leur reprocher le moindre délit ? » Il faut croire qu'il n'en est plus ainsi. Nous voilà cités à la barre comme de vulgaires coquins...

A l'heure où nous pénétrons dans la grande salle des pas perdus, elle est encombrée d'une multitude d'avocats et d'avoués qui déambulent en tous sens, ruminant les périodes qui doivent assurer le triomphe de la vérité et de la justice.

N'importe, le spectacle de ces hommes en robe, coiffés de la toque, est d'un effet magique sur les profanes qui leur confient la défense de leurs intérêts.

— Le tribunal des référés, s'il vous plaît ?

— Prenez ici, à gauche, tournez à droite, vous trouverez un escalier au fond... c'est là ! En effet, à travers un dédale de corridors, de salles, d'escaliers et d'antichambres nous arrivons au point précis où l'indéfectible justice rend ses arrêts.

Le représentant de M. Duez ne tarde pas à nous y rejoindre avec les deux avoués des partis adverses. Le secrétaire de notre liquidateur, jeune homme aux manières courtoises, ne manque pas de témoigner sa sym-

pathie pour les religieux. Il voudrait en finir au plus vite avec toutes les difficultés que suscite la liquidation. Nous ne sommes pas de son avis. A l'entendre, les religieux sont cause des rigueurs qu'on exerce en cette affaire, car les instructions données partout recommandent l'emploi des procédés les plus délicats ; la résistance contrecarre les intentions obligeantes des exécuteurs... Le bon apôtre! Evidemment nous avons mauvaise grâce à ne pas nous laisser égorger comme de timides agneaux. Contre tout droit, on prétend vous condamner à mort ou au bannissement, on décrète la spoliation de vos biens, on déchaîne contre vous les haines et les violences de la plèbe sectaire, c'est la persécution... taisez-vous, acceptez avec résignation les peines édictées par une poignée de malotrus, subissez en silence leurs brutalités, et puis, demain vous reparaîtrez plus forts que jamais, puisque la persécution produit toujours une nouvelle efflorescence de vitalité religieuse.

Qu'en dites-vous de ce raisonnement ?...

Un coup de sonnette — M. le Président est à son siège. Messieurs, entrez ! Je laisse pénétrer, sans le suivre chez le Juge, notre bon Père Général, assisté de Me Durnerin... et, comme Pierre, je me chauffe au feu du gouvernement.

Trois minutes à peine se sont écoulées que la séance est finie. Pour début c'est court.

— Eh bien ?

— Ces Messieurs ont parlé tous à la fois, c'est à peine si j'ai pu saisir la conclusion. La conclusion donne gain de cause au juge de paix qui est autorisé, de plein droit, à faire l'inventaire des objets meublant nos cellules, sans toutefois apposer les scellés. Le liquidateur s'engage, en outre, à laisser aux occupants l'usage du mobilier qu'ils pourront enlever, s'ils partent, à condition d'une demande personnelle qui lui sera faite ultérieurement.

La vraie conclusion qui se dégage nettement de cette première comparution devant le tribunal est formulée par le T. R. P. Général. « Le secrétaire de M. Duez, dit-il, symbolise la justice qu'il représente. Comme lui, elle est boiteuse. » Il est permis de clocher quand tout cloche.

25 avril. — Ce dernier mot me remet en mémoire une expression du juge de paix : « J'espère bien que vous n'allez pas déménager cette nuit, à la cloche de bois. » Notre réponse ne le rassure qu'à demi. Voici qu'il reparaît, pour la troisième fois, dans le but de parachever son travail interrompu par l'appel en référé. Sa victoire de la veille ne semble pas l'avoir enhardi. Il est visiblement gêné sans être moins gênant. Après la visite rapide de quelques chambres, il demande grâce et laisse à son greffier la fastidieuse besogne d'aller jusqu'au bout. Celui-ci, en homme du métier, instrumente placidement, plus occupé à rédiger correctement son procès-verbal, qu'à s'enquérir des objets soumis à son enquête. Çà et là quelques petits incidents agrémentent la monotonie de sa tâche. En se présentant dans la cellule du R. P. Rey, il paraît frappé de cette noble attitude de vieillard qui commande le respect, balbutie quelques mots d'excuse qui permettent au R. P. Assistant Général de répondre : « Il y a 60 ans que j'appartiens à la Congrégation et vous voulez me contraindre à la renier ! Je suis fils de receveur d'enregistement, tous les miens ont travaillé et sont morts au service du gouvernement et, maintenant que je suis seul, il va m'expulser de chez moi. » Ce petit discours sur les lèvres du bon Père Rey est particulièrement touchant, fut-on endurci et blindé jusqu'à la moëlle.

Un vétéran, le R. P. Simomin, commence par signifier à la magistrature qu'il n'entend pas de cette oreille-là. « Vous êtes bien aimable, j'en conviens, n'empêche que

ceux qui vous envoient agissent contrairement à la légalité....»

5 mai. — Depuis la dernière visite du Juge de paix, la maison générale jouit d'une accalmie relative qui permet aux Pères de se livrer aux occupations habituelles de leur ministère, soit dans la chappelle, soit dans les œuvres, dont ils sont chargés. Rien encore, jusqu'ici, n'a entravé le cours régulier des exercices de communauté. Sans doute, la plupart des religieux sont obligés de s'installer provisoirement dans des maisons particulières où, chaque soir, ils vont prendre leur repos. Mais, le lendemain, ils reparaissent à leur poste et se retrouvent réunis pour les repas de la journée. Ces pérégrinations forcées intriguent bien un peu nos fidèles gardiens, car il faut dire que les agents surveillent nos personnes et gardent l'immeuble. Pensez donc, s'il se tramait quelque complot !.. il y va du salut public. Faites votre devoir, braves agents de police, observez bien les allures de tel Oblat, vous ne tarderez pas à reconnaître qu'il cache sous les plis de sa soutane une âme de conspirateur...

Pourtant l'objectif du gouvernement paraît être la prompte liquidation des biens de la Congrégation. M. Duez vient aujourd'hui, escorté d'un juge et d'un notaire, assisté par le commissaire priseur et par un bataillon de sous-ordres, pour procéder à l'estimation de l'immeuble et du mobilier. Ces Messieurs ne manifestent aucun enthousiasme. Apparemment ils ont conscience de l'odieuse besogne qu'on leur fait faire et ne craignent pas d'exprimer leur admiration pour le dévouement de ces missionnaires que le Supérieur général envoie, chaque année, aux quatre coins du monde. Est-ce conviction sincère ou hypocrisie ? Quoi qu'il en soit, le T. R. P. Supérieur Général leur signifie à nouveau la défense de passer outre

pour les motifs qu'on connaît, et, le soir même, le tribunal des référés est encore appelé à statuer sur les prétentions du liquidateur. Naturellement le juge lui reconnaît le droit d'inventorier le mobilier. On fixe le rendez-vous au vendredi 8 mai.

Entre temps, les nouvelles de nos maisons de France nous apportent des détails sur la résistance opposée partout à l'injustice et à la violence. L'attitude des Oblats, les sympathies qu'ils rencontrent, les encouragements et les éloges qu'ils reçoivent, tout cela fait contrepoids, dans le cœur de notre bien aimé Père, aux soucis, aux épreuves et aux amertumes de l'heure actuelle.

8 mai. — Le liquidateur, M. Duez, n'est pas satisfait des lenteurs de la procédure. Au moment où il s'apprête à saisir le morceau, la main de l'avoué s'interpose pour le soustraire à sa voracité. Il y a loin, dit-on, de la coupe aux lèvres.

En d'autres termes, la liquidation n'avance pas. Un référé suit un autre référé. Cette fois, le commissaire priseur a l'ordre de dresser l'inventaire du mobilier et d'en établir la valeur estimative. De son côté l'architecte vient statuer sur l'immeuble. « Pardon, Monsieur, cette maison m'appartient, je ne vous ai pas invité à la visiter, veuillez prendre la porte ». Tel est, en substance, le piquant discours du propriétaire, le P. François Lemius. C'est court; n'importe, ça suffit pour convaincre l'architecte d'avoir à passer par devant le vénérable M. Ditte, en compagnie de son interlocuteur. Le jugement sera prononcé le 12.

Et vous dire ce qu'il faut rédiger de pages avant d'arriver à une entente ! Les greffiers sont sur les dents et nous autres sur le qui vive !

12 mai. — Saint Achille, fête du bon P. Rey. Une trentaine d'Oblats, réunis à la rue St Pétersbourg, forment une gracieuse couronne autour du vénérable assistant général. On ne se croirait vraiment pas en butte à la persécution. Pourtant aujourd'hui même le P. François Lemius se rend au tribunal des référés et le T. R. P. Supérieur général est cité à *comparoir* devant le juge d'instruction, M. André. Là, le T. R. P. Augier déclare n'avoir pas à répondre aux questions du Juge.

L'interrogatoire n'est pas long, du reste, et prouve une fois de plus la lassitude et le dégoût des magistrats obligés de requérir contre des innocents. Une telle besogne leur répugne. Quoique protestant, M. André n'exécute pas d'un cœur léger les ordres du ministre.

D'autre part, le juge des référés, M. Ditte, ne saurait faire autrement que d'appliquer la formule en ce qui concerne le liquidateur de l'immeuble. M. Duez, l'architecte et le juge reviennent donc, le 15 mai, munis de pleins pouvoirs, inventorier la maison et ses dépendances. Leur attitude très modeste fait oublier le but de leur visite. A les voir et à les entendre, on les prendrait aisément pour des amis chargés de défendre nos intérêts. Ils commencent par enlever les pitoyables scellés apposés naguère sur les tiroirs vides de la table du parloir et procèdent prosaïquement à l'inventaire de l'immeuble...

Après quoi, j'espère bien qu'ils nous laisseront enfin la paix, leur œuvre étant terminée; mais ce sera le tour de la police en quête d'assurer l'exécution de la loi. Nous attendons les poursuites.

19 mai. — Cette date ramène l'anniversaire de l'élection du T. R. P. Augier comme Supérieur Général. Tandis que tous les Oblats font monter vers le Ciel une ardente prière

en faveur de leur Père bien aimé, *quem D. O. M. diu incoumen servet!* tandis que tous les enfants de la famille remercient Dieu de leur avoir donné un tel chef et célèbrent avec une sainte allégresse ce cinquième anniversaire, il nous semble lire sur les traits du vénéré Supérieur Général ces émouvantes paroles qu'il adressait naguère à la Congrégation : « Que d'événements, la plupart douloureux, dans ce court espace de temps ! En cinq années nous avons vécu un quart de siècle....

A mesure que les années passent, nous sentons que le fardeau devient plus lourd ».

Oh ! comme ils voudraient pouvoir alléger ce fardeau, tous les Pères qui se pressent en ce moment à vos côtés !

Leur attitude ne prouve-t-elle pas l'affection, le respect et la vénération qu'ils ont pour vous ?

Le bon Père Rey se fait l'interprète de nos sentiments. Il rappelle la vigoureuse impulsion donnée aux œuvres par celui qui, depuis cinq ans, préside avec tant de sagesse au gouvernement de la Congrégation ; il constate que, si les cinq années rappellent les cinq plaies de Notre Seigneur — depuis la couronne d'épines reçue au jour de l'élection jusqu'à cette blessure au cœur faite par la persécution actuelle — il faut entrevoir après les sacrifices l'ère du triomphe de l'Ascension. Le R. P. Tatin insinue, de son côté, que les plaies se transformèrent pour Jésus-Christ en rayons de gloire. Pourquoi n'espérerait-on pas pas les mêmes résultats ?

La souffrance présage l'éclosion des grandes œuvres. Bientôt la Congrégation comptera cinq provinces florissantes : celles de France qui deviendront plus prospères après l'épreuve, celles de Belgique, d'Espagne et d'Italie qui lui devront une sève vivifiante.

Le T. R. P. Supérieur Général prend la parole. Il le fait, comme toujours, avec cette justesse d'expressions, cet

à-propos remarquable et cette exquise délicatesse qui vont droit au cœur. Aujourd'hui même, il est cité à comparaître devant le juge d'instruction... C'est toujours la voie douloureuse depuis cinq ans, mais que de consolations en échange des peines inhérentes à la charge de Supérieur général ! Ces consolations lui sont venues de ses fils dont il admire l'esprit de charité et l'infatigable dévouement. On peut être fier d'être le chef d'une telle famille dont les membres, intimement unis par les liens de la dilection fraternelle, se dépensent si généreusement aux belles œuvres confiées à la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

Aussi, est-ce de tout cœur qu'il remercie les Pères présents à cette réunion familiale : le R. P. Delouche dont les travaux en Belgique sont couronnés par le récent succès de la fondation du Vœu national de Bruxelles; les RR. PP. Jonquet et Gavary qui vont prochainement partir pour l'Amérique ; les RR. PP. Vernhet et Garrigou destinés aux missions du Sud Africain, etc.

Nos chers frères convers ne sont jamais oubliés par le T. R. P. Augier qui se plaît à reconnaître affectueusement leurs bons services et leur véritable esprit de famille....

A deux heures précises, le T. R. P. Supérieur Général se trouvait au palais de justice, à la porte du cabinet de M. André, juge d'instruction. S'agit-il cette fois d'une mise en demeure de décliner les noms des *rebelles* de la rue St Pétersbourg? Evidemment il faut s'attendre à quelque grave décision dès lors que la contravention est flagrante et qu'elle dure depuis plus d'un mois.

C'est vous dire l'étonnement du prévenu en entendant le juge lui dire : « Vous êtes inculpé dans les affaires de votre maison d'Aix, comme ayant voulu y reconstituer la congrégation des Oblats de Marie Immaculée contrairement à la loi du 1er juillet 1901 »...

Encore un nouveau procès sur les bras ! Si cela continue, je prévois un fameux casier judiciaire....

Aussi bien, ne dirait-on pas que MM. les Juges éprouvent quelque plaisir à s'aboucher avec les honnêtes gens. Mon Dieu, c'est une compensation bien méritée, à une époque si féconde en scandales dans les hautes sphères administratives.

5 juin. — M. Jolliot, successeur de M. André gratifié naguère d'un poste supérieur, procède à un second interrogatoire : « Êtes-vous propriétaire de l'immeuble ci-devant occupé par les Oblats, cours Mirabeau, à Aix? Quels sont vos titres? Depuis quand sont-ils régularisés? Présentez-les en bonne et due forme. Enfin, avez-vous autorisé, dans la dite maison, la reconstitution de la communauté? »

On le voit, il faut être documenté pour se présenter devant le juge d'instruction. Vous recevez une assignation : tel jour, telle heure, soyez-là ! De quoi s'agit-il? Peu vous importe ! Vous pensez peut-être qu'on s'occupe de votre situation à Paris, nullement. Ah ! non content d'être religieux, vous êtes propriétaire ! Vous êtes propriétaire à Aix, à Marseille, à Tarascon.... Parlons d'Aix. Vos papiers ?...

Le Supérieur Général demande quarante-huit heures de répit pour être en mesure de fournir, avec les précieux papiers, les renseignements demandés. Ce sera l'occasion d'une nouvelle visite au Palais. Dame ! on finit par se familiariser avec la justice.... Entendons-nous.

La justice doit être un personnage aux abords difficiles et austères. J'imagine que ses privilégiés sont rares, ceux du moins qui pénètrent dans les arcanes sacrés où elle donne audience. J'ai beau fréquenter sa résidence, depuis quelques semaines, il m'a été impossible de la rencontrer

Quand je parle de familiarité avec elle, comprenez avec ses hôtes d'un jour. C'est ainsi que je prends plaisir à voir défiler ces théories d'inculpés qui se succèdent à l'heure réglementaire dans les cabinets respectifs des deux ou trois douzaines de juges d'instruction, tandis que d'autres se lamentent bruyamment aux portes des policiers ordinaires ou dans le vestibule de la correctionnelle.

Un agent passe qui trouble un instant mes sérieuses réflexions. Quel air rébarbatif!... Tiens! il s'approche souriant : « Ah! c'est vous! bonjour Père.... Vous ne me reconnaissez pas, je suis un adorateur de Montmartre! » Puis voici un avocat à la cour d'appel. Pour le coup, celui-ci est connu, c'est un membre du Comité des Adorateurs... Et l'on cause tout comme à la barre de M. Jolliot. Survient un surveillant, intrigué sans doute d'un tel sans-gêne : « Monsieur le curé, vous cherchez ?..» — « La justice, Monsieur! » Et le brave homme s'esquive avec un geste qui signifie : «Vous attendrez longtemps ! »

25 juin. — La chapelle, qui jusqu'à ce jour était restée ouverte au public et où les offices se faisaient comme à l'ordinaire, a été fermée ce matin, ainsi que les autres chapelles de Paris appartenant à des religieux.

(A suivre).

MAISON DU SACRÉ-COEUR DE MONTMARTRE.

Lettre du R. P. Thiriet au R. P. Brulé, provincial.

Paris, le 10 mai 1903.

Mon Révérend Père,

Vous me demandez quelques notes sur la maison de Montmartre. Il m'eût été bien agréable de répondre à

votre désir en vous adressant, pour les *Annales,* un rapport complet sur les œuvres accomplies, depuis vingt-sept ans, à ce poste d'honneur confié à la Congrégation par le Cardinal Guibert.

Ce récit paraîtra plus tard, s'il plaît à Dieu, sous la plume de l'historien qui racontera les merveilles de l'église du Vœu national. Impossible de parler désormais du sanctuaire de Montmartre sans évoquer le souvenir des Oblats.

Hélas ! ce n'est déjà plus qu'un souvenir ! En retraçant la série des douloureux événements de cette dernière période, il me semble rédiger une lettre mortuaire. La communauté de Montmartre n'existe plus ; d'autres ouvriers ont pris notre place et récolteront la moisson que nos Pères ont préparée péniblement.

En d'autres temps, on pourrait me reprocher de n'avoir pas su conserver l'héritage commis à ma garde. Mais l'ouragan qui passe aujourd'hui sur la France, semant partout le désastre et la ruine, ne devait pas épargner l'Œuvre de Montmartre, toujours en butte aux furieux assauts de l'impiété. Que d'efforts sataniques pour empêcher l'érection du monument, pour en arrêter la construction, pour le désaffecter !

En dépit de tous les obstacles accumulés par la haine, l'édifice s'achève et, au sommet de sa coupole aérienne, porte dans les nues le signe sacré de la victoire.

A mesure que les difficultés se multiplient, les souscriptions augmentent ; c'est ce qui nous a valu, à la Chambre, le compliment d'avoir prélevé un bénéfice de trente-sept millions, au dire de M. Rabier.

La persécution actuelle s'acharne spécialement contre le Sacré-Cœur. Les sectaires décident de diriger leurs coups vers la *forteresse du cléricalisme.* Ils comparent la basilique à une nouvelle bastille qu'il importe de démolir

pour assurer le triomphe de leurs idées modernes. Pendant ces dernières années surtout, ils organisent un plan de campagne qui leur permette d'en finir avec le *cordicolisme*. Chaque jour leurs journaux attisent la haine, excitent les passions et provoquent les *révolutionnaires* à prendre d'assaut l'église de Montmartre. Les Oblats sont dénoncés par eux comme les pires ennemis du gouvernement.

Dans ces conditions, nous pouvions nous attendre à l'arrêt de mort porté contre nous. Il est à remarquer que parmi les motifs allégués par le Rapporteur de la loi contre les Congrégations, il en est qui visent particulièrement les Oblats, et le principal grief qu'on leur fait c'est d'être chapelains du Sacré-Cœur.

N'est-ce pas un honneur pour notre chère famille religieuse et, en même temps, le gage de la particulière prédilection du Cœur de Jésus?

« Lourdes et Montmartre sauveront la France » avait dit Léon XIII. — « Ce sont ces deux foyers de vie chrétienne et de manifestations religieuses qu'il faut détruire, répondent les ennemis des Congrégations. En frappant les gardiens de ces sanctuaires nous arriverons sûrement à dérouter le peuple crédule qui les fréquente ».

Il n'en sera rien. Pour accomplir son œuvre, Dieu n'a besoin de personne. Tel instrument qui semble nécessaire est aussitôt remplacé par un autre qui, demain, sera brisé à son tour, sans qu'il en résulte le moindre dommage pour le résultat final.

J'estime que nos successeurs à Montmartre, choisis parmi l'élite du clergé de Paris, sauront mener à bien cette tâche importante confiée à leur zèle. Ils développeront les œuvres créées et organisées par les Oblats et, plus heureux que leurs devanciers, assisteront au triomphe de la grande cause nationale. De tout cœur nous souhaitons

qn'il en soit ainsi pour la gloire du Sacré-Cœur et le salut des âmes.

A coup sûr, la basilique de Montmartre et celle de Lourdes seront encore le théâtre des magnifiques cérémonies où des milliers de pèlerins proclament l'enthousiasme de leur foi que déjà tous les proscripteurs modernes auront disparu.

Les religieux se retirent aujourd'hui pour permettre à l'autorité ecclésiastique de sauvegarder les grands intérêts dont ils ont la charge; mais leur éloignement, espérons le, ne sera que momentané.

A maintes reprises, le vénéré Cardinal Richard, dont la bienveillance pour les Oblats ne s'est jamais démentie, a protesté qu'il ne cèderait que devant l'impossibilité absolue de nous maintenir comme chapelains du Sacré-Cœur. Jusqu'au dernier moment Son Eminence a gardé l'espoir qu'une combinaison permettrait un arrangement projeté en ce sens.

Ce n'est qu'en présence de nouvelles difficultés que l'archevêque de Paris a dû se résoudre à nommer nos remplaçants. Il l'a fait en nous exprimant la douleur que lui causait cette dure nécessité, et avec la promesse que, l'orage passé, les Oblats retrouveraient une situation intacte et des droits imprescriptibles.

Quand la nouvelle de notre prochain départ fut connue du public, les témoignages les plus flatteurs, adressés de tous les points de la France au Supérieur des Chapelains, firent écho aux sentiments exprimés par la presse.

Je ne citerai que l'article de M. François Veuillot, dans l'*Univers* du 29 mars :

« La monstrueuse iniquité qui vient de s'accomplir au Palais-Bourbon laisse au fond de l'âme une impression de dégoût, de douleur et de découragement. Dans l'horreur inspirée par le crime et dans le désarroi provoqué par la

défaite, où pourrions-nous chercher, sinon près du Cœur de Jésus, l'espérance et le réconfort?

« Nous sommes donc montés, hier soir, à Montmartre.

« Humainement, tout paraît désespéré ; les bandits, égorgeurs du droit, de la justice et de la liberté, sont les plus forts ; le bien est réduit à l'impuissance. A quoi bon lutter? Mais, dans la basilique nationale, érigée par la France, en réponse aux désirs exprimés par le Cœur de Jésus ; dans ce temple, appuyé sur les promesses divines, plus fermes et plus inébranlables que les quatre-vingts piliers de granit enracinés dans la colline, on sent que rien n'est perdu. C'est quand tous les motifs d'espérer semblent faire faillite à ses vœux, qu'un chrétien doit se réfugier dans le plus invincible espoir; il ne peut plus nourrir, en effet, la vanité de compter sur lui-même ; il comprend enfin que l'heure est à Dieu.

« Non ! Rien n'est désespéré. Ce n'est pas en vain que le Sacré-Cœur a suscité le Vœu national, a déchaîné sur le pays la bienfaisante inondation de son culte, a voulu que Montmartre, après deux siècles d'oubli, répondît à Paray-le-Monial. Agissons ! Dieu peut féconder, s'il lui plaît, la stérilité de nos efforts.

« Et pourtant, hier soir, à Montmartre même, une tristesse nous a glacés, une douleur nous a étreint l'âme.

« Le contre-coup du vote infâme avait déjà retenti sur la butte sacrée; depuis quelques heures, les religieux Oblats, gardiens du sanctuaire, étaient virtuellement remplacés ; dans quelques jours, ils auront tous quitté ce poste d'honneur, de labeur et de dévouement.

« Ils l'occupaient depuis vingt-sept ans, depuis l'ouverture de la chapelle provisoire, — avec quel zèle et avec quels fruits, les pèlerins, les œuvres et jusqu'aux pierres elles-mêmes se lèveront pour l'attester. Depuis vingt-sept ans, ils étaient là, identifiés, pour ainsi dire, avec la basilique du Vœu national. Et il a suffi de quelques hottées de

trembleurs, entraînés par quelques poignées de furieux, pour les arracher de ce temple, auquel ils étaient liés par toutes les fibres de leur être. Oh ! que de douleurs intimes et de blessures cachées crient vengeance aujourd'hui, devant Dieu, contre cette tourbe scélérate ; et quels terribles châtiments s'abattraient sur les bourreaux, s'ils n'étaient protégés par les prières de leurs victimes !

« Mais nous ne laisserons point les Oblats de Marie s'éloigner de ce lieu fécondé par leurs sueurs, sans nous incliner bien bas devant eux, ni sans leur affirmer la sympathie, la gratitude et le respect de tous les catholiques.

« Le sanctuaire de Montmartre est le palladium de la France. La France qui croit, qui espère et qui prie doit embaumer de sa reconnaissance et garder fidèlement dans son souvenir les religieux qui ont contribué, avec le plus d'ardeur et le plus d'efficacité, à lancer ce temple vers le ciel et à projeter son rayonnement sur le pays.

« Le cardinal Guibert se connaissait en hommes, et, surtout, il connaissait bien ces Oblats de Marie, dont il avait été l'enfant, dont il restait le frère et dont il est devenu la gloire. C'est donc à bon escient que, dès le premier jour, il leur confia le sanctuaire du Vœu national ; et l'expérience a justifié son choix, que l'opinion catholique a ratifié.

« Nous ne nommerons personne. Il ne nous semble pas, en effet, que ce soit le temps des éloges individuels ; et il est des mérites, au surplus, qui n'en ont pas besoin. Mais, à les regarder d'ensemble, on peut bien affirmer, sans diminuer aucune autre congrégation, que peu de religieux se trouvaient aussi bien préparés que les Oblats à la mission qui leur était dévolue. Apôtres pleins de flamme et de persévérance, prédicateurs entraînants et pieux, organisateurs solides et avisés, meneurs de foules et créateurs d'œuvres, ils possédaient toutes les qualités nécessaires à

l'établissement, au maintien et au progrès de ce grand pèlerinage.

« Aussi voyez les travaux qu'ils ont accomplis ; voyez les résultats qu'ils ont obtenus durant ce quart de siècle !

« Sans doute, ils n'étaient point chargés de la construction du temple. Mais de quelles mains les bâtisseurs auraient-ils reçu les millions, qu'ils devaient muer en montagnes de granit, sans le zèle et la ferveur de ces incomparables chapelains qui, sans cesse, attiraient les foules, groupaient les fidèles, activaient la propagande et répandaient jusqu'au fond des provinces les merveilles et les bienfaits du Cœur de Jésus !

« De leur étroit et branlant presbytère, ils ont vu la basilique s'élever et s'épanouir entre leurs mains, majestueuse et souriante ; ils étaient là, pour en bénir les fondations enfouies dans la colline éventrée; ils étaient là pour consacrer l'Hostie, sous le berceau des voûtes à peine closes ; ils étaient là pour chanter l'*Hosanna* du triomphe autour de la croix plantée, dans les airs, à son sommet.

« Et que dire encore de cet édifice de prières et d'œuvres qu'ils ont érigé dans le temple de pierre : cette archiconfrérie, cette adoration diurne et nocturne, ces bataillons de fidèles, agglomérés et organisés, cette merveilleuse campagne, enfin, qui a groupé la France entière autour du sanctuaire de Montmartre et qui, de ce sanctuaire, a fait vraiment, par son influence autant que par son origine et son but, le temple national ?

«Le dépôt sacré que le cardinal Guibert avait confié aux Oblats de Marie, les Oblats de Marie pourront le remettre, entre les mains du cardinal Richard, enrichi au centuple.

« Nul doute, assurément, que le vénérable archevêque de Paris ne trouve dans son clergé un faisceau de prêtres ardents et généreux, pour recueillir et faire fructifier l'héritage des religieux proscrits.

« Mais ceux-ci n'en garderont pas moins la gloire, — et les catholiques ne l'oublieront pas, — d'avoir créé l'œuvre de Montmartre.

« Avant d'être emportés par cet orage diabolique, ils nous ont bâti un dernier refuge, où nous saurons trouver la force et les moyens de préparer leur retour ».

D'autre part, dans le *Bulletin du Vœu National,* le Comité veut bien nous décerner un billet de satisfaction :

« Mgr l'Archevêque de Paris, en exécution de la loi du 23 juillet 1873, qui l'a autorisé à construire l'église de Montmartre et à y établir le culte catholique, avait, dès 1875, chargé les Pères Oblats de Marie de l'y exercer en son nom.

Il avait bien placé sa confiance et les résultats, mieux que nos paroles, sont là pour en témoigner.

Hélas ! les événements de ces derniers temps viennent d'obliger Son Eminence à se séparer de ces excellents auxiliaires.

Le Comité ne veut pas les laisser partir sans les remercier de l'aide dévouée qu'il a toujours trouvée chez eux, et non plus sans dire l'admiration que méritent leur piété, leur zèle et leur dévouement, et sans dire aussi combien tous sont édifiés de leur résignation et de leur courage dans l'adversité ».

J'ai hâte d'ajouter une simple réflexion qui sera la mise au point de ce qui précède. Le religieux n'ambitionne pas la reconnaissance des hommes ; il lui suffit, au service de Dieu, de se dévouer jusqu'à la mort et d'accomplir fidèlement sa tâche sans espoir d'autre récompense que celle qui l'attend au jour des éternelles rétributions. Bien à plaindre, en vérité, celui qui travaillerait dans un but humain !

Puissions-nous, en quittant Montmartre après vingt-sept ans d'un persévérant labeur, avoir mérité l'éloge que

le Maître décerne au fidèle serviteur : *Dicite justo quoniam bene !*

C'est le jeudi-saint que les Oblats sont officiellement remplacés par M. le chanoine Peuportier, auquel on adjoint dix prêtres recrutés dans les diverses paroisses de Paris.

Désormais ceux qui veillent aux destinées de la République peuvent dormir en paix, les perturbateurs de leur repos sont disséminés sur les chemins de l'exil.

Vous devinez les sentiments qu'ont éprouvés vos fils de Montmartre en disant adieu à ce béni sanctuaire et aux œuvres si belles et si variées épanouies sur ce sol fécondé par le sang des martyrs. N'êtes-vous pas aujourd'hui proscrit comme eux ? N'avez-vous pas ressenti toutes les angoisses de l'agonie ? Oui, c'est une agonie que cette séparation douloureuse à laquelle nous condamne la persécution.

J'ajouterai pourtant que le sacrifice a été moins pénible pour nous, parce que notre bon Père Supérieur Général nous a prodigué les trésors de sa paternelle sollicitude, en venant lui-même nous encourager par sa présence et ses paroles

---

MAISON DE NOTRE DAME DE SION.

Nous empruntons au « *Petit lorrain* » les deux articles suivants :

L'expulsion des Oblats à Sion.

Le parquet de Nancy.

Les expulsions se succèdent sans interruption sur notre beau territoire de Lorraine. Aujourd'hui, c'est au monas-

tère de Sion, situé, comme chacun sait, sur le magnifique plateau qui aspecte le pays, que les magistrats, en vertu des décrets de Combes le tyran, ont procédé à l'exécution des religieux.

Mardi matin, 5 mai, à 4 h. 45, MM. Furby, procureur de la République, Stoffel, juge d'instruction et Nicolas, greffier, sont partis en voiture, à destination de Sion. Le capitaine de gendarmerie Hayen, et le serrurier Rollet les accompagnaient.

A Tantonville, le procureur de République s'arrête à l'hôtel du Commerce, et commande à déjeuner pour une heure de l'après-midi. La maîtresse de maison, qui avait chez elle une personne malade, refuse, heureuse de la circonstance qui lui permet de ne pas donner à manger à ceux qui exécutent des ordres de proscription et de haine.

Le parquet arrive à 8 h. 40 à la gare de Praye-sous-Vaudémont. Au même moment arrivait un escadron du 5e chasseurs à cheval, en garnison à Neufchâteau. Des brigades de gendarmerie, mandées de Vézelise et d'Haroué sont déjà sur les lieux.

M. Stoffel, juge d'instruction, le greffier Nicolas et le serrurier descendent de voiture et gravissent à pied le coteau de Sion. Seul, M. Furby reste dans la voiture.

Autour du Monastère.

Autour du couvent une foule nombreuse et décidée se tient prête à recevoir les magistrats. On peut l'évaluer au moins à cinq ou six cents personnes. Les hommes sont armés de gourdins, et l'assemblée est fermement résolue à défendre chaudement les Pères, si aimés et si populaires dans tout le pays.

Les gendarmes se dirigent vers la porte du couvent à l'intérieur de la cour qui est contiguë à l'église.

Deux cents personnes au moins, défendent la porte. Elles se massent à l'entrée et gardent le préau couvert.

Lorsque les gendarmes s'approchent, la foule s'écrie : « Vous n'entrerez pas ! Non, non, vous n'entrerez pas. »

En même temps, les zélés défenseurs des religieux et de la liberté, frappent à coups de bâtons sur le zinc de la toiture. Des sifflets saluent l'arrivée des magistrats et de toutes parts on entend des acclamations : « Vivent les Pères ! Vive la Liberté ! »

Les habitants refusent de circuler malgré les injonctions impérieuses des gendarmes et une première mêlée se produit, sans être toutefois violente.

Le capitaine de gendarmerie s'avance et essaie de parlementer.

On ne l'écoute pas.

— Nous sommes là, lui répond-on, pour défendre la Liberté.

Le capitaine revient à la charge :

— Voulez-vous nous permettre d'avancer ?

— *Cris :* Non ! Non !

Le capitaine mande deux brigades de gendarmerie à pied qui arrivent, une de Nancy, brigadier Evrard, et l'autre de Vandeléville, brigadier Colson. Il leur donne l'ordre de faire évacuer les abords du couvent.

Le brigadier Evrard s'avance le premier. Une mêlée se se produit. On crie, on frappe, des coups sont échangés, et le brigadier en reçoit quelques-uns.

Les cris de : Vivent les Pères ! Vous n'entrerez pas ! retentissent encore plus vigoureux.

Dans l'intérieur, des femmes crient. Pendant quelques instants l'émotion est grande. On appréhende de violents incidents.

On fait donner les gendarmes à cheval. Les défenseurs supportent avec héroïsme le choc de la troupe. Finale-

ment, après une lutte terrible, qui n'a pas duré moins de dix minutes, la porte est évacuée. Il reste seulement auprès de la porte le capitaine de gendarmerie, les membres de la presse, notre vaillant ami M. Vuillaume et trois ecclésiastiques, amis personnels des religieux.

Les chasseurs à cheval, à gauche, sur un rang, refoulent les habitants des communes accourus pour protester contre la violation de la liberté. M. Grandcolas, de Forcelles-sous-Gugney, est monté sur un arbre. Il tombe et se fait au nez une profonde blessure. Le brigadier Colson est blessé à la main gauche.

A ce moment on acclame l'armée qu'on aime à voir utilisée pour de plus nobles causes et dont la suprême mission est de défendre le sol de la patrie.

On parlemente.

L'entrée du couvent est libre ; mais ce n'est pas tout. Il s'agit de pénétrer à l'intérieur.

Le R. P. Falher, supérieur, se présente à la petite porte du guichet et s'entretient avec les ecclésiastiques et M. Vuillaume. Ceux-ci lui expliquent le but de la venue du parquet, — visite analogue à celle de Saint-Nicolas, dimanche dernier — et conseillent aux religieux d'ouvrir. On passe au P. Supérieur un journal donnant le compte-rendu de la journée à Saint-Nicolas. Le P. Falher décide alors qu'il ouvrira la porte. On débarricade l'entrée, qui était protégée par un épais rempart de bûches et de morceaux de bois.

La porte cependant reste close.

Il est 9 h. 20. Le parquet, qui est conspué à cris redoublés par la foule sans cesse grossie de nouveaux arrivants, se présente à la porte du couvent. Un nouveau tumulte se produit. Le procureur parlemente à son tour avec le R. P.

Falher. La porte s'ouvre et les magistrats pénètrent dans le couvent.

A l'intérieur du Monastère.

Le procureur et les membres du parquet sont demeurés au couvent depuis 9 heures et demie jusqu'à 11 heures.

Trois Pères seulement se trouvaient là : le R. P. Falher, supérieur, les PP. Remy et Conrard, celui-ci infirme et âgé de plus de 80 ans.

Le procureur les interroge et leur dit :

— Si l'exécution est nécessaire par la force et que vous ne vous soumettiez pas, nous reviendrons en plus grand nombre. Nous sommes obligés de faire respecter la loi et nous le ferons.

La sortie.

Le parquet remonte en voiture à onze heures. Des huées éclatent de tous les rangs de la foule encore grossie et qui compte alors près de 1.800 personnes.

La cavalerie prend la tête de l'escorte, les gendarmes à pied encadrent la voiture et les gendarmes à cheval forment l'arrière-garde.

Quand le cortège se met en marche une immense clameur retentit. On entend surtout ces mots : A bas Combes ! Vive la liberté ! Ils ne s'en iront pas ! Vivent les Pères !

La foule suit les magistrats en protestant énergiquement en faveur de la Liberté.

Les barricades.

Au Calvaire de Sion, la route est fermée par une énorme barricade, faite de charrues renversées, de paquets

d'épines et de grosses bûches. La cavalerie met pied à terre pour dégager le passage. En même temps une grêle de pierres et de projectiles s'abat sur la voiture où se blottissent les membres du parquet. Quant aux soldats, au moment où ils reçoivent quelques horions, on leur crie Vive l'armée ! pour bien indiquer que ce n'est point à eux qu'on en veut, mais au ministre proscripteur qui les force à accomplir une telle besogne.

La voiture reprend sa route.

Un peu plus loin, au Calvaire de Praye, une autre barricade est dressée qui force le cortège à s'arrêter. Les jets de pierre pleuvent sur les magistrats. Le brigadier Arnould, d'Haroué reçoit une pierre à la tête. On panse sa blessure. Les gendarmes font une trouée dans la foule et on arrête celui qui a lancé la pierre dont a été frappé le brigadier Arnould.

Enfin la passe est franchie et le cortège poursuit sa route sous les huées et les quolibets de la foule.

On disait jusqu'à ces jours derniers « une conduite de St-Nicolas. » Il sera vrai de dire aussi désormais « une conduite de Sion ! »

Ministériel conspué.

Ce matin, pendant que les magistrats opéraient à l'intérieur du couvent, un jeune bloquiste, radical, ministériel, du nom de René Perrin, clerc d'avoué à Boulaincourt, fut reconnu par la foule. Celle-ci allait lui faire un mauvais parti et l'écharper, lorsque la gendarmerie fut requise pour protéger l'éphèbe bloquiste et le conduire, sous escorte, à quelques centaines de pas plus loin.

Les ministériels, on le voit, n'ont rien à faire, au milieu des vaillantes populations qui avoisinent Sion.

Les blessés.

On compte, parmi les blessés de la journée, trois gendarmes et une femme.

Une arrestation a été opérée.

L'après-midi.

Pendant l'après-midi, Sion a retrouvé son calme. Les gendarmes regagnent leurs casernements et les chasseurs se dirigent, par étapes, vers leur quartier de Neufchâteau

De cette première journée qui sera, sans doute, suivie d'une autre, les ministériels apprendront qu'il faut compter avec les vaillantes populations lorraines des cantons d'Haroué et de Vézelize, et qu'on ne méprise pas impunément les droits de la conscience et de la liberté.

LES OBLATS ET LES RÉDEMPTORISTES AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL.

L'arrivée en gare.

A 7 h. 23 exactement, les RR. PP. Rédemptoristes de Saint-Nicolas, à la tête desquels se trouvait le P. Tailleur, supérieur du monastère, sont arrivés en gare de Nancy.

Avec les cinq Pères se trouvaient aussi deux Frères dont l'un, le F. Alphonse, vieillard de 82 ans, est paralysé.

A leur descente du train, les cris de « Vivent les Pères !

Vive la Liberté ! » ont été poussés par les personnes sympathiques venues les recevoir à la gare.

Les cris ont redoublé quand le F. Alphonse a été descendu du wagon et placé sur un fauteuil par une dizaine de spectateurs, qui, émus de le voir, lui infirme, venir à l'audience correctionnelle, se sont offerts à le porter jusqu'au tribunal.

Pendant ce temps, les autres religieux de Saint-Nicolas étaient restés sur le quai de la gare, où peu après sont venus les rejoindre les Oblats de Sion, dont deux Pères et deux Frères, arrivés quelques minutes après par le train de Mirecourt.

A 7 h. 50, Mgr Turinaz est arrivé à la gare recevoir les religieux persécutés au nom de la liberté. A 7 h. 55, Sa Grandeur, entourée des Pères et des Frères, a quitté le quai et s'est rendu à la salle des Pas-Perdus, où elle s'est entretenue quelques instants avec les autres religieux.

A 8 heures, Mgr l'évêque les a quittés en leur donnant rendez-vous à l'évêché. Les cris de « Vive Monseigneur Turinaz ! » ont été poussés par les assistants, heureux de voir que leur évêque avait tenu à donner une nouvelle marque de sympathie à ceux qu'on met hors la loi.

Tous les religieux, au nombre de onze, se dirigent vers l'évêché.

Tant à la gare que sur le parcours jusqu'à l'évêché, la police était sur pied.

Avant l'audience.

Les Pères quittent le palais épiscopal à 8 heures 40. Ils sont encore une fois salués par les cris de « Vivent les Pères, vive la Liberté ».

Les abords du Palais sont gardés par un cordon d'agents de police. La consigne est très sévère. L'entrée de la salle

d'audience est envahie. De nombreuses personnes, amies des Pères, ont accompagné ces derniers jusqu'au banc des prévenus. On peut évaluer à 400 le nombre des curieux qui trouvent place dans le prétoire. Il y a de nombreux ecclésiastiques.

Les Pères, à leur arrivée, prennent place au banc des prévenus libres. Ils ont tous la figure souriante.

Le public est tout autre que celui des audiences ordinaires.

L'audience.

L'audience est ouverte à 9 heures précises.

M. Barrabino préside, assisté de MM. Godchaux-Picard et Mengin, juges.

M. Furby, un protestant, procureur de la République, occupe le siège du ministère public.

Me de Nicéville, défenseur des Rédemptoristes de Saint-Nicolas et Me Terraux, représentant les Oblats de Sion, sont au banc de la défense.

Les Oblats de Sion.

Interrogatoire des prévenus.

D. — M. le supérieur, vous avez été informé par le commissaire spécial de Pont St-Vincent que votre demande d'autorisation avait été rejetée?

R. — Oui, j'en ai été informé le 7 avril par le commissaire de Pont St-Vincent, M. Jérôme.

D. — On vous avait imparti un délai de quinze jours pour vous dissoudre. Et lorsque M. le commissaire spécial

s'est présenté à nouveau à la porte du couvent, le 25 avril, il a constaté que vous n'aviez pas obéi à la loi.

Donnez-nous les raisons de ce refus?

R. — Me Terraux va vous donner tout à l'heure les raisons pour lesquelles nous n'avons pas quitté le couvent à la date du 25 avril.

D. — Combien étiez-vous dans le couvent?

F. — Nous avons été très nombreux.

Le nombre des religieux a beaucoup varié en ces derniers temps. Ce mouvement est occasionné par les nombreux départs qui ont été effectués pour nos missions étrangères, en Amérique et dans l'Afrique.

Me Terraux intervient et demande au P. Falher si, lors de la visite de M. Jérôme au couvent, il a été question d'état civil des religieux.

Le P. Falher. — Non, M. Jérôme m'a demandé si notre congrégation était dissoute. Je lui ai répondu qu'il le voyait bien. Il allait s'en aller, quand je l'ai rappelé pour lui présenter une protestation écrite. Il m'a répondu qu'il ne l'acceptait pas et que je devais la transmettre au procureur de la République.

M. Jérôme m'a demandé aussi combien nous étions au couvent. « Ceux qui ont voulu partir sont partis et ceux qui ont voulu rester sont restés. »

Le Président. — Ce n'est pas une réponse, c'est une réponse de commande.

M. Furby. — M. Falher voudrait-il nous dire à quel endroit a été tenue cette conversation?

R. — A la porte du couvent.

M. Furby. — Par le judas. Du reste, lorsque moi-même je me suis présenté à votre porte, vous avez manifesté l'intention de me répondre par le judas. Je vous ai fait observer que ce n'était pas ainsi que l'on recevait un magistrat quel qu'il soit. C'est seulement alors que vous avez consenti à m'ouvrir.

R. — Parfaitement. M. Jérôme ne m'a jamais demandé d'entrer à l'intérieur du couvent.

« *Si M. Jérôme m'avait demandé mon état civil et montré un mandat, je lui aurais donné mon état civil, et j'aurais permis, je le jure, à tous mes religieux de faire comme moi* ».

Me Terraux. — M. le procureur de la République disait tout à l'heure quelque chose au sujet de la façon dont lui-même a été reçu à la porte du couvent.

Mais j'estime que les personnes qu'on vient mettre à la porte de chez eux ont bien le droit de recevoir comme leur plait ceux qui viennent les chasser.

L'interrogatoire est terminé.

Le Père supérieur demande la parole pour donner lecture de cette déclaration :

Déclaration du P. Falher.

Voici le texte de la déclaration lue par le R. P. Falher, supérieur des Oblats de Sion :

Monsieur le Président,

Permettez-moi, avant que le Procureur de la République ne prenne la parole, de faire une déclaration que je crois utile à notre cause.

Je parle au nom de mes frères en religion, et je les prie de considérer l'acte que j'accomplis présentement comme le témoignage le plus affectueux de cette charité qui nous a toujours unis en N. S. J. C. le divin Maître.

Monsieur le Président, nous sommes accusés d'avoir violé la loi de 1901 sur les associations ; nous avouons ne nous être pas dispersés à l'époque qui nous avait été

fixée. Mais les motifs les plus graves ont déterminé notre conduite.

Nous sommes restés dans notre demeure commune : parce que nous nous aimons d'une charité ardente et fraternelle, qui est la vertu principale pratiquée dans notre famille religieuse.

Nous sommes restés, parce que nous avons fait vœu de vivre en communauté et que si la possibilité d'observer nos règles à l'étranger nous est offerte, nous avons trouvé trop amer d'aller manger encore le pain de l'exil. Quand on s'en est nourri une fois, le goût vous en reste éternellement.

Nous sommes restés, parce que nous avons cru que la demande d'autorisation déposée par nos supérieurs, garantissait toujours notre sécurité. Nous l'avions adressée, cette demande, en loyaux Français, sans rien cacher de nos personnes et de nos biens, avec la confiance absolue qu'on l'examinerait et qu'une loi nous donnerait l'autorisation de vivre chez nous, si elle ne la refusait pas. Or, on n'a pas même jugé à propos de la discuter, et comme s'il n'y avait pas de légalité pour les religieux, ce qui d'ailleurs a été dit, on nous a tous immolés d'un seul coup. Sans doute, nous pensions bien que la plupart de nos œuvres si florissantes ne pourraient continuer de vivre ; mais jamais personne parmi nous ne crut un seul moment qu'on ne ferait pas grâce aux missions étrangères.

Eh bien! à Sion, je possédais un petit noviciat de jeunes gens, que je formais avec tout l'amour dont je suis capable, à l'énergie et au dévouement pour Dieu et pour la France. Chaque année, c'était un essaim, tantôt riche, tantôt moins riche, qui de notre colline s'envolait vers toutes les plages, chez les sauvages de l'Amérique du Nord ou les Boers de l'Afrique du Sud, porter le nom et l'amour de notre pays. J'ai vu tout cela disparaître,

Monsieur le Président ; j'ai vu ma maison se vider, mes œuvres s'anéantir, et je suis resté attaché à nos ruines, comme on demeure, alourdi de chagrin, près d'un cadavre aimé. Ah ! Monsieur le président, puisque je parle de missionnaires, laissez-moi, de ce banc de la correctionnelle où je suis assis en ce moment, envoyer la plus aimante de mes pensées à un frère que j'ai, prêtre comme moi, Oblat comme moi, et qui depuis plus de 15 ans, sans avoir jamais un morceau de pain à manger, dans le froid le plus horrible du monde, sous le cercle polaire américain, se dépense aussi simplement qu'héroïquement, pour les âmes de nos sauvages. Pauvre frère, quelles larmes il verserait, s'il savait qu'aujourd'hui je comparais devant un tribunal de la patrie lointaine, parce que j'ai voulu demeurer Oblat, religieux, comme il l'est lui-même !

Enfin, M. le président, nous sommes restés dans notre demeure, car nous avions à y remplir un devoir d'humanité. Près de nous, dans une misérable cellule, agonise un vieillard de 80 ans, notre père, notre modèle à tous, intrépide apôtre que la Lorraine presque tout entière connaît bien, car il en a couru tous les chemins pour annoncer la bonne nouvelle du salut. Eh ! bien, M. le président, le cœur m'a manqué pour annoncer au bon P. Conrard ce qui se passe. Je n'ai pas pu me décider à lui dire : « Père, mon vieil ami, il y a cinquante-trois ans que vous habitez Sion, il faut vous en aller ; on va, sur votre grabat, vous porter dehors, et puis il adviendra de vous, ce que les hommes voudront ». Non, je n'ai pu me résoudre à parler ainsi ; qui pourrait me le reprocher ?

M. le Président, nous ne sommes pas des révoltés ; nous avons toujours obéi à toutes les lois de notre pays, et si aujourd'hui on nous accuse d'avoir contrevenu aux mesures édictées contre les associations, nous, au contraire, nous prétendons qu'on a voulu nous les appliquer illéga-

lement. Voilà pourquoi, religieux, nous avons continué jusqu'ici de vivre suivant les prescriptions de notre conscience ; citoyens, nous nous réclamons des droits de l'homme, comme tout le monde ; Français, nous restons attachés irrésistiblement et jusqu'à ce qu'on nous en arrache au sol aimé de la patrie.

Vous ne nous en arracherez pas ; nous avons confiance dans la justice de notre pays, et vous vous souviendrez qu'en ces jours de division et de haine, nous avons l'honneur, nous religieux, d'incarner en nos personnes, non pas seulement une liberté, mais mieux que cela : la liberté.

Et pourtant, si nous étions condamnés, s'il nous fallait passer les océans pour aller chercher parmi les tribus sauvages la liberté qu'on nous refuserait chez nous, alors nous irions, nous irions sans amertume, dans la douleur de la persécution endurée et dans la fierté de notre amour. Je dis la fierté de notre amour, car il y a un amour qui remplit nos âmes, comme le sang circule dans nos veines, un amour que personne n'arrachera jamais, que l'exil ne tuera jamais, car Dieu l'a placé là et il y restera éternellement, l'amour de nos deux mères : notre congrégation et la France !

Pendant que d'une voix vibrante le P. Falher lit sa déclaration, les nombreux amis des Pères versent d'abondantes larmes.

Des applaudissements frénétiques éclatent dans toute la salle.

Le président menace de faire évacuer la salle.

Le réquisitoire.

M. Furby, procureur de la République, a la parole. Il dépose des conclusions à peu près en ces termes :

Plaise au tribunal, devant la procédure instruite contre les PP. Jules Falher, Jules Remy, Auguste Jacquet et Victor Landry, de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, prévenus d'avoir continué à faire partie d'une congrégation non autorisée ;

Attendu que les prévenus reconnaissent qu'il font partie à Saxon-Sion de la congrégation non autorisée des Oblats de Marie Immaculée ; que la demande présentée par le supérieur général à Paris a été rejetée ;

Attendu que le rejet de la dite demande a été signifié au Père supérieur de l'Ordre à Paris, et le 25 avril au Supérieur de l'établissement de Sion ;

Attendu qu'il résulte des constatations faites par le commissaire de police de Pont-St-Vincent qu'ils continuent à vivre en commun ; qu'ils ont contrevenu aux articles 8 et 16 de la loi du 1er juillet 1901 ;

Attendu qu'ils se bornent à dire que la procédure suivie devant la Chambre des députés était irrégulière ;

Attendu que le délit est constant, requiers qu'il plaise au tribunal déclarer que la congrégation est illicite, déclarer que les prévenus font partie de la dite congrégation, et les condamne en conséquence aux peines prévues par les articles 8 et 16 de la loi du 1er juillet 1901.

* * *

M. Furby ajoute : « Je n'ai pas l'intention de répondre aux observations fort éloquentes qui ont été présentées tout à l'heure par le supérieur, le P. Falher.

On a fait appel à vos sentiments de Français et aux sentiments religieux de tous. Il est certain que cette protestation ne s'adresse pas au tribunal, mais au public.

Dans l'affaire qui nous occupe, depuis le premier jour où elle a été mise entre nos mains, jusqu'à la date actuelle, l'examen de cette affaire n'a éveillé en moi aucune

espèce de sentiment de religion. *(Rires ironiques dans l'auditoire).*

Et je dois dire que chez aucun de ceux dont j'ai eu à m'occuper, chez aucun dis-je, je n'ai vu l'étincelle sacrée de ce sentiment dont on parlait tout à l'heure. *(Le public rit encore et ne semble pas partager l'opinion du magistrat).*

J'ai entendu sonner les cloches de Sion, mais ce n'était pas pour appeler les fidèles au culte. C'était pour annoncer que le juge d'instruction et moi, montions la côte. Et je ne sais par quel sabbat nous avons été reçus à la porte du couvent.

Lorsque nous avons pu nous approcher de cette porte, ce n'étaient pas des religieux que nous avons trouvés, c'étaient des assiégés prêts à se défendre.

Si, en réalité, j'ai dans ce procès le sentiment laïque, eh bien, c'est aux Pères à s'en prendre à eux-mêmes de n'avoir pas su m'en inspirer d'autres.

Toutes ces considérations n'ont rien à voir au point de vue du résultat définitif de ce procès.

Il ne s'agit pas de savoir si tel ou tel est religieux ; nous avons la loi de 1901, dont je demande l'application au tribunal.

Nous devons rechercher si cette loi existe, et elle est là ; si les prévenus y ont contrevenu, et il est incontestable qu'ils l'ont fait, il faut qu'ils soient punis.

Cette loi a voulu incontestablement atteindre les congrégations religieuses ; elle n'est pas une nouveauté. Et on aurait grand tort de reprocher au gouvernement de la République d'avoir institué une jurisprudence nouvelle contre les congrégations.

M. Furby continue sur ce ton et ajoute :

— Ah ! cette loi de 1901, elle vous gêne ; que voulez-vous que j'y fasse ? Ce n'est pas moi qui l'ai faite. Je suis

uniquement chargé de l'appliquer, et je vous prie de croire que tant que j'aurai l'honneur d'appartenir au Parquet de Nancy, je la ferai appliquer.

Plaidoirie de Me Terraux.

« M. le procureur de la République vous a dit ce matin que la protestation que vous avez entendue comme moi avec une réelle émotion, s'adressait non au tribunal, mais au public. Je lui en demande bien pardon. La protestation vous était adressée, bien à vous, juges, chargé de dire le droit dans une cause d'une grandeur saisissante, car le débat qui s'agite devant vous est fondé sur les droits imprescriptibles de l'humanité, droits à la liberté de conscience, droits à la liberté de posséder.

« M. le procureur vous disait aussi qu'il éprouvait dans cette affaire des sentiments purement laïques. Moi, Messieurs, j'éprouve des sentiments tout à la fois laïques et religieux. Laïques, je viens de vous le dire, en vous montrant que la liberté de posséder est en jeu, et quand une liberté de cette nature est touchée, la liberté de tous ceux qui possèdent court un grave péril. Religieux, parce que, catholique, aimant ces religieux qui sont les pionniers de la civilisation française à l'étranger, je vois que ce sont les meilleurs d'entre les catholiques qui sont menacés dans leur foi et dans leurs consciences ».

L'éloquent défenseur retrace l'historique du couvent de N. D. de Sion, qui est un lieu de pèlerinage si célèbre dans la Lorraine, qu'il remonte à l'époque la plus reculée, voisinant à la période gallo-romaine.

Il montre combien les Pères Oblats ont mené à bien l'œuvre qui leur fut confiée.

De plus, c'est une Société bien française que celle des Oblats créée à Aix en 1816. C'est en France qu'elle a son siège principal. Toujours ses supérieurs sont des Français

et elle compte vingt évêques, provinciaux ou chefs de missions qui sont tous français. Son action à l'étranger est considérable ; et l'honorable défenseur salue d'un souvenir ému et cordial, tous ces missionnaires qui, dans l'Orange, au Transvaal, dans toutes les parties de l'Afrique du Sud, aussi bien qu'en Amérique, et notamment au Canada, apprennent aux enfants à connaître et aimer la France.

Me Terraux demande ensuite quel crime on reproche aux Oblats ? Celui d'être catholiques, de vivre en commun et d'avoir librement fait des vœux.

La situation juridique qu'on leur a créée, est effrayante et inconnue jusqu'alors, de nos temps modernes : c'est la mort civile, et les infortunés religieux ne peuvent même plus accepter l'hospitalité d'un ami, sans compromettre cet ami et l'exposer aux pires condamnations.

Bien plus, ils n'ont même plus le droit de n'être plus religieux et de se séculariser.

« N'est-ce pas, Messieurs, ajouta l'orateur, l'occasion, en présence de faits semblables, de défendre les principes imprescriptibles, patrimoine de tous les hommes, et de venir vous demander la protection que la justice a toujours accordée aux opprimés? »

Me Terraux fait alors un éloquent commentaire de la Déclaration des Droits de l'homme.

« On paraît l'oublier à l'heure actuelle, dit-il ; et cependant, n'est-elle pas la base de la constitution républicaine, qu'on prend soin de faire afficher partout, pour mieux montrer, sans doute, combien elle est violée.

« Qu'ont fait les religieux que j'ai le grand honneur de défendre, s'écrie l'éloquent avocat? Ils ont accompli leur service militaire, comme tous les autres religieux ; ils paient les impôts, même les impôts augmentés du droit d'accroissement. Je le dis très haut, la seule cause du

traitement illégal qu'on veut leur infliger, c'est leur opinion religieuse.

« Vraiment, cela est étrange. La liberté existe pour les juifs, pour les protestants, pour les pires manifestations de l'esprit, pour les pornographes, pour les anarchistes, pour les antipatriotes.... Et seuls, les catholiques se voient traiter en parias; les processions sont interdites, on vient même jusque dans les églises les attaquer dans leur foi et on chasse leurs religieux.

« On fait plus, ces religieux sont chez eux, dans une maison qu'ils ont construite ; et, au mépris du droit de propriété, on met les scellés sur leur domicile, et cela sans ménagement pour des vieillards, pour des malades. Est-ce donc que la troisième République ferait faillite à la déclaration des Droits de l'homme, qui assurait, au premier chef, la liberté du citoyen ».

Et l'honorable défenseur cite les paroles prononcées par M. Loubet et même par M. Bourgeois en faveur de la liberté.

Le 12 octobre 1902, M. Emile Loubet disait :

« La République a ses origines dans les conceptions les plus hautes de la conscience et elle ne peut démentir ses origines. Tolérante, respectueuse de toutes les croyances, amie de la libre discussion et de la libre pensée, passionnée pour la justice et la liberté, gardienne infaillible de la loi et de l'ordre public, elle est le gouvernement du pays par tous et pour tous ».

Le 10 juin 1902, du haut de son siège de président à la Chambre, M. Bourgeois disait :

« La nation veut que la République soit une société vraiment équitable où, dans un commun respect pour toutes les lois, le citoyen puisse avec sûreté, jouir de tous ses droits, exercer toutes ses activités..., enfin, développer

en toute liberté sa conscience et sa raison, sous la sauvegarde de la neutralité absolue de l'Etat ».

Les citations ne manquaient pas de piquant au débat.

« Et quant à moi, poursuivit l'orateur, je ne saurais oublier que je m'adresse à des magistrats, gardiens du droit de propriété, de la liberté des citoyens et du principe d'égalité qui est la loi fondamentale d'une démocratie ».

Et comme pour mieux souligner l'effet de ces attentats à la liberté, Me Terraux donne une liste attristante des victimes de la persécution, liste qui, malheureusement, s'augmente tous les jours.

L'orateur pose ensuite avec une grande netteté la question juridique et établit avec force que la Chambre, aussi bien que les ministres, ont violé la loi de 1901 et le réglement d'administration publique du 16 août 1902. La Chambre devait examiner séparément chacune des demandes d'autorisation et voter sur ces demandes. Le texte est formel. M. Waldeck-Rousseau l'a dit et redit quand il était au pouvoir et même après qu'il en est sorti. Au lieu de cela, la Chambre a commis une illégalité en rejetant en bloc toutes les demandes d'autorisation.

Malgré la loi elle-même, et au mépris de cette loi, le 5 mai, devant la force publique qui faisait l'ascension de la montagne, les Pères ont cru, et avec eux la foule de leurs amis, à l'expulsion *manu militari*. N'a-t-on pas chassé de cette manière les Chartreux et les Capucins de Bastia ? Quand les justes lois sont violées, on peut tout craindre.

Alors les populations se sont amassées, les unes pour témoigner leurs affections à des amis ; les autres pour dire leur reconnaissance à des proscrits.

Alors avec une émotion bien naturelle, l'éloquent défenseur fait un tableau saisissant de la matinée du 5 mai,

où, comme une harpe éolienne, la cloche, tintant lamentablement, sonnait le glas de la Liberté !

Il évoque le souvenir de Mgr Foulon, qui fut l'évêque de l'Invasion, de Mgr Dupont des Loges, évêque de Metz, et de Mgr Rœss, évêque de Strasbourg, qui faisait un adieu si pathétique aux diocésains que le traité de Francfort arrachait à la Mère Patrie, qu'il était condamné par contumace à deux mois de forteresse.

Dans un beau mouvement d'éloquence, Me Terraux fait alors l'éloge de la race Lorraine, cette race réfléchie, éclairée, dont la foi et le patriotisme s'alarment en ce moment à juste titre; et il salue les vrais lorrains qui s'indignent des attentats portés à la liberté et à la foi.

Voici la vibrante péroraison du discours de Me Terraux, soulignée par les applaudissements de l'auditoire :

« Quant à moi, Messieurs, ce jour sera un des plus doux souvenirs de ma vie professionnelle.

Jamais plus noble cause ne sollicita mes faibles efforts.

Je vois avec une profonde tristesse des prêtres, des missionnaires, prêts à donner leur vie pour leur foi, assis au banc d'infâmie qu'ils honorent et réhabilitent de leur présence.

Et je viens en leur nom, réclamer à la justice de mon pays, le droit, pour ces Français, de rester Français.

En leur nom, je viens réclamer pour eux, pour nous, catholiques, un peu de cette liberté, un peu de cette justice qu'ils enseignent l'Evangile à la main.

Je sens que derrière la liberté de conscience, dont ils sont les champions aujourd'hui, d'autres libertés sont menacées.

Je vois d'un regard infiniment triste, d'autres principes essentiels à la société, d'autres droits que l'arbitraire peut emporter, comme il emporterait ceux de mes chers clients.

Et moi qui serai toujours passionné pour la liberté que je veux pour moi comme pour les autres, je suis heureux de joindre ma voix à celles qui, d'un bout de la France à l'autre, s'élèvent chaque jour plus grandes et plus puissantes pour protester contre l'arbitraire et le despotisme, pour sauvegarder les principes essentiels à la vie, à la puissance, au développement d'un grand peuple qui fut toujours épris de générosité et d'amour de la liberté.

La force passe, le droit reste, car il est éternel.

Je ne puis m'empêcher de songer que ces religieux appartiennent à ces *ordres monastiques* qui ont lutté, l'Evangile à la main, durant tout le cours de notre histoire.

Qu'ils ont en partie défriché le sol de notre France.

Qu'ils ont aidé puissamment nos communes à s'affranchir.

Que cette liberté individuelle, cet idéal de justice et de bonté, ils ont puissamment contribué à le développer dans notre pays.

Chassés en 1792, ils sont revenus ; chassés aujourd'hui, ils reviendront encore. Et j'entends Mgr Touchet proclamer que deux choses ne meurent point en France : les chênes et les moines.

Et si la justice de mon pays devait leur en fermer la porte, je leur dirais : continuez à travailler pour votre foi, pour votre chère patrie.

Les enfants doivent aimer leur mère, surtout lorsqu'elle est malheureuse. Et ce n'est point la France qui vous chasse, vous restez ses fils les plus aimés, puisque vous souffrez pour elle. Votre liberté sera la rançon de la nôtre.

Plus l'orage est violent, moins il dure.

Et je leur dirais enfin : « Non pas adieu, mais au revoir.»

Le tribunal condamne :

Le Père Jules FALHER, supérieur, à *50 francs d'amende.*

Le Père Jules REMY, le Frère AUGIER, Auguste JACQUET et le Frère Victor-Louis LANDRY, chacun à *25 francs d'amende.*

MAISONS DE MARSEILLE.

Nous apprenons que le R. P. AUGIER Célestin prépare une petite brochure sur nos maisons de Marseille et la persécution actuelle. Nous en donnerons de larges extraits dans le prochain numéro de nos Annales.

Dès à présent nous publions l'émouvante allocution du Révérend Père à la cérémonie de la rénovation des vœux des deux maisons de Marseille, dans la chapelle publique du Calvaire, près de la croix de mission de 1820.

Nous la faisons suivre de son énergique et fière déclaration devant le tribunal correctionnel.

Allocution du Révérend Père C. Augier.

In mundo pressuram habebitis, sed confidite, ego vici mundum. (1 Jean).

Dans le monde vous serez sous le pressoir mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde.

Mes bien chers Pères et Frères,

Notre Seigneur Jésus-Christ adressait ces paroles à ses apôtres, la veille de sa Passion, au moment où allait éclater sur eux le grand orage qui devait momentanément les désagréger et les disperser.

En effet, cette désagrégation fut de courte durée. Pendant que, effrayés ils s'abandonnaient au découragement, leur divin Maître luttait dans la prière, les larmes et le sang et il triomphait !

L'enfer qui avait rompu ses digues et fait incursion

sur la terre était rejeté aux abîmes, et le monde était vaincu.

Cette victoire assurait la reconstitution et le triomphe du collège apostolique. Réunis de nouveau, les Apôtres sous le souffle de l'Esprit de lumière et de force s'établissaient pour toujours sur cette pierre immobile et infrangible qui a nom l'unité de l'Eglise. N'est-elle pas sa force et sa vie ! Contre cette unité les portes de l'enfer sont à jamais impuissantes, elles ne prévaudront pas.

Mes bien chers Pères et Frères, à notre tour, nous sommes devant le pressoir. Il nous menace, il voudrait broyer notre vocation de Missionnaires Oblats et notre vie religieuse et apostolique, embrassée par nous d'une volonté pleinement libre. Et il me semble que Notre Seigneur Jésus-Christ du haut de cet autel où son auguste Sacrement est exposé, et des hauteurs de ce Calvaire dont nous sommes les gardiens depuis son origine, nous crie bien haut et bien fort : « *in mundo pressuram habebitis,* » *sed confidite, ego vici mundum.* Dans le monde vous serez » sous le pressoir ; mais ayez confiance, j'ai vaincu le » monde et ma victoire sera la vôtre. »

Et Notre-Dame de Bon-Secours aux pieds de laquelle nous sommes réunis faisant écho à son Fils nous dit aussi: « *Confidite !* Ayez confiance ! Je suis la femme forte ; j'ai » écrasé la tête du serpent qui vous menace et qui voudrait » vous enserrer dans ses plis homicides. Ayez confiance, » je suis votre Mère et une Mère puissante et terrible » comme une armée rangée en bataille. Ma protection et » mon amour ne vous feront jamais défaut. »

« Et nos anciens Pères qui ont fondé ce sanctuaire, » fécondé ce sol de leurs prières, de leurs sacrifices et » établi ce foyer d'œuvres diverses qui rayonnent dans » toute la ville de Marseille : les de Mazenod, les Suzanne, » les Marceau, les Mie, les Monnier, les Paris, les Pons

» Alexandre, les Aubert, les Vincent, les Bernard, les Dupuy, » les Genthon, les Bellon et tant d'autres; ces anciens Pères » faisant écho à Jésus-Christ et à notre Mère disent à leur » tour : « *Confidite,* ayez confiance. » Nous avons jeté » dans les entrailles de ce sol des germes de résurrection » et de vie. Notre marque est là et elle est indélébile. » L'arbre peut être abattu par le souffle de la tempête, » mais ses racines repousseront et produiront de nouveaux » rejetons. »

« Pour répondre à cette invitation à la confiance, nous » sommes venus renouveler nos engagements sacrés. Au » moment où une loi inique nous demande la rupture de » ces engagements, au moment où l'on voudrait nous im- » poser la dénonciation du contrat qui nous enchaîne à » Dieu, à Marie Immaculée et à notre Famille religieuse, » nous venons apposer de nouveau notre signature au bas » de ce contrat et nous allons de nouveau dire à Dieu : » *Tuus sum ego, Domine.* Seigneur je Vous appartiens plus » que jamais et pour toujours, *usque ad mortem.*

» A Marie Immaculée nous disons : Vous serez toujours » notre Mère, *tuus sum ego :* je Vous appartiens plus que » jamais et pour toujours, *usque ad mortem.* Et à la Con- » grégation : *tuus sum ego :* nous sommes et nous demeu- » rons à jamais vos fils aimants et dévoués, *usque ad* » *mortem.*

» Soyez bénis, mes bien chers Pères et Frères de cet » acte noble, généreux et vaillant que vous allez accom- » plir. Il est marqué du sceau de la Foi, de l'Espérance » et de la Charité.

» C'est bien la Foi qui mettra sur vos lèvres la formule » d'oblation. Avec le prophète vous pourrez vous écrier ; » *credidi, propter quod locutus sum*, j'a i cru en la force » et en la stabilité de ma vocation et parce que j'ai cru » j'ai parlé. Mon oblation, c'est ma réponse aux som-

» mations qui vont m'être faites par mes persécuteurs.

» C'est un acte de confiance et d'espérance, car avec le » roi prophète vous dites : *in Domino confido, quomodo* » *dicitis animæ meæ,transmigra sicut passer:* j'ai confiance » en la protection de Dieu, pourquoi venez-vous me dire : » Va-t-on, sois errant comme l'oiseau volage.

» C'est enfin un cri d'amour ! car, avec l'apôtre St. Paul » vous jetez un défi à toute puissance créée et vous décla- » rez à jamais infrangibles les liens d'amour qui unissent » vos cœurs au cœur adorable de Jésus : *Quis nos separa-* » *bit a charitate Christi.*

» Lorsque vous aurez par l'oblation, refait votre jeunesse » religieuse et apostolique, vous irez dans la chapelle du » sépulcre, au pied de ce Calvaire et devant ce tombeau » confiés depuis plus de 80 ans à la garde de notre famille. » Ah ! ils vous sont justement chers ! Ne furent-ils pas la » pierre première et fondamentale de cette maison dite du » Calvaire ! Elle fut la seconde Maison de la Congrégation » et elle est née pour ainsi dire du cœur ouvert et ensan- » glanté de Notre Seigneur Jésus-Christ et du cœur si » aimant de notre Fondateur. En quittant cette résidence » quels nombreux et beaux souvenirs vous laissez derrière » vous. Eh bien, après avoir prié devant ce tombeau, prê- » tez l'oreille et vous entendrez celui dont l'image vénérée » l'occupe et le remplit, vous l'entendrez vous dire : *ego* » *sum resurrectio et vita, qui credit in me, etiamsi mor-* » *tuus fuerit, vivet.* Je suis la résurrection et la vie, celui » qui croit en moi bien qu'il soit mort, vivra.

» Qu'il en soit ainsi de nous. »

Déclaration du R. P. Augier au tribunal.

Monsieur le Président,

Messieurs les juges,

Qu'il me soit tout d'abord permis de remplir un impé-

rieux et très doux devoir : celui d'exprimer notre vive et profonde reconnaissance aux barreaux de Marseille et de Paris, qui nous ont si gracieusement et si généreusement tendu la main.

Vous allez, Messieurs les juges, entendre nos défenseurs. La balance de la justice que vous tenez en main va-t-elle s'incliner en notre faveur sous le poids des raisons d'ordre juridique, moral et social qui vous seront présentées, nous n'en doutons point, avec clarté, savoir faire et éloquence. C'est ce que nous dira votre jugement.

Si, comme nous osons l'espérer, vous rendez un arrêt de non culpabilité, ce sera justice. Et pour ce motif, nous prenons la liberté de vous demander un acquittement. Non pas que nous ayons peur de l'amende et de la prison qui nous menacent. Loin de là ; disciples du Divin crucifié, fils des martyrs et des croisés, les châtiments immérités et la mort même, nous sont un gain. Mais avant tout, nous désirons et nous voulons le triomphe de la vérité, de la justice de la liberté.

Cet acquittement, nous vous le demandons non pas seulement en nous réclamant des Droits de l'Homme et du Citoyen méconnus et foulés aux pieds par une loi d'exception et de proscription, mais en nous réclamant aussi des droits de Dieu et de l'Evangile.

La vie religieuse et apostolique librement embrassée par nous est une institution divine. Elle existe de par Jésus-Christ et de par l'Evangile. C'est Jésus-Christ qui l'a fondée et l'Evangile intégral est sa règle.

Or, pouvez-vous effacer et abolir ce code immortel et sacré que le Christ a apporté à la terre et qui depuis bientôt deux mille ans régit le monde civilisé ?

Si on pouvait le faire, si on en venait là, on nous rendrait à la vie barbare et sauvage et on jetterait le droit et la liberté aux mains et sous les pieds de la force aveugle, brutale et implacable.

Ne vous y méprimez pas ainsi, Messieurs, la justice et la liberté « sont des rejetons de l'Evangile » et ces rejetons ne sauraient vivre et prospérer en dehors de leur sol natal.

Si on vous demande de sanctionner, par vos arrêts, l'expulsion et la proscription des religieux, c'est qu'on rêve d'effacer et de bannir l'Evangile des âmes, des lois et des mœurs.

Mais vive Dieu ! Messieurs, ce rêve impie ne se réalisera pas. Le droit divin règne, domine et soutient tous les autres droits. Il ne capitule jamais et il est immortel. Aussi, le Christ a dit : « Le Ciel et la terre passeront, mais ma parole ne passera pas ! »

Les Monarchies, les Empires et les Républiques qui expulsent et proscrivent les moines et les missionnaires passeront ; les missionnaires et les moines resteront.

Au lendemain de la célèbre bataille de Cannes qui vit le triomphe complet d'Annibal et des Carthaginois, des citoyens de Rome achetèrent le sol sur lequel s'était écroulée leur puissance et qu'avait arrosé en le consacrant, le sang de leurs valeureux soldats. Ils eurent la gloire de ne pas désespérer de l'avenir et ils jetèrent à leurs glorieux vainqueurs ce noble et fier défi.

Eh ! bien, nous religieux et missionnaires, ... sur les ruines de nos maisons sequestrées aujourd'hui et vendues demain, nous bâtissons nos espérances d'avenir et de relèvement.

Dans le monde ancien, alors que la force primait le droit, elle allait aux vaincus avec cette parole sinistre : « *Væ Victis* », malheur aux vaincus. Dans la lutte engagée aujourd'hui entre la force d'une part, le droit et la liberté de l'autre, nous retournons cette parole à nos vainqueurs et nous disons : « Væ Victoribus », Malheurs aux vainqueurs. Leur triomphe éphémère, c'est la défaite du droit et l'égorgement de la liberté.

VARIÉTÉS.

URNIETA *(Espagne)*.

Rarement nous avons eu l'occasion de parler de notre juniorat espagnol d'Urnieta. Cependant il est digne de tout intérêt. Non seulement il est riche d'espérances, mais il a déjà donné des fruits, d'excellents sujets à la congrégation.

En attendant un compte-rendu complet sur l'œuvre elle-même, voici une description topographique qui fixera dans l'esprit ce nom encore trop peu connu d'Urnieta.

Situé dans la province basque de Guipuzcoa qui n'est séparée de la France que par la Bidassoa, notre maison d'Urnieta se dresse sur une éminence, au centre de la vallée qui court de St-Sébastien à Tolosa.

On connaît assez St-Sébastien, cette charmante ville moderne de près de 40.000 habitants, but d'excursion pour les touristes, séjour de la cour royale de Madrid pendant trois mois de l'année. De St-Sébastien à Urnieta, dans la direction du sud, la distance est de 10 kilomètres. Pour franchir cet espace vous avez à votre disposition la diligence qui vous transportera proche d'Urnieta, à Hernani. Là vous pourrez faire une halte et rêver tout à votre aise aux souvenirs que ce nom ne manquera pas d'éveiller dans votre mémoire. Si ce mode de voyager, qui cependant a bien son agrément, vous paraît par trop lent et primitif, rassurez-vous ; dans quelques jours l'antique patache cédera la place à un tram électrique. Voici

mieux encore. Comme toute ville qui se respecte, Urnieta est desservie par le chemin de fer et la gare n'est qu'à 200 mètres de notre couvent. Vous avez à votre choix une série de trains de toute allure et de tout confortable depuis le Sud-Express qui en quelques heures dévore l'espace de Bordeaux à Madrid jusqu'à certains omnibus qui d'assez bonne grâce attendent le voyageur en retard et arrivent à destination, toujours assez à temps.

Aux bons jarrets je conseillerais volontiers de faire le trajet à pied pour admirer plus à loisir le pittoresque de notre pays. Ils pourraient suivre la grand'route nationale ou l'étroit sentier qui longe le chemin de fer. En Espagne, dans nos contrées du moins, les voies ferrées sont libres ; pas de barrières, pas de poteaux avec affiche vous défendant de passer. Ponts, viaducs, tunnels mêmes, tout est livré au public ; partout le petit sentier qui court parallèlement aux rails à une distance seulement de 1 mètre 50 à 2 mètres. Et avec cela pas d'accident.

Voici Urnieta qui se dessine dans le lointain. Figurez-vous une petite vallée bordée des deux côtés par une suite de collines de 300 à 600 mètres d'altitude, à pente tantôt douce, tantôt rapide, les unes nues et rocheuses, les autres verdoyantes et boisées. La vallée est orientée à peu près du nord-est au sud-ouest, mais avec contours et variantes multiples. Le fond en est très irrégulier ; le sol se soulève çà et là en nombreux mamelons, ou se creuse en une infinité de petits vallons sillonnés par de minuscules ruisseaux.

C'est dans cette vallée pittoresque et tourmentée qu'est semée la population d'Urnieta. Je dis semée, c'est avec intention. Urnieta, en effet, qui pourrait, avec ses 2000 habitants, former un joli petit bourg, à l'imitation de ses voisins, préfère la vie solitaire et champêtre. Sa population semble ne pas aimer outre mesure le voisinage. Elle

vit disséminée dans la campagne. Le long de la route nationale, sur le flanc des cent monticules qui se dressent aux alentours, au fond des vallons même les plus solitaires, l'œil surpris découvre partout des *casérios,* mais tous à une distance respectueuse les uns des autres. Ce sont des espèces de fermes de modeste apparence où propriétaires et fermiers vivent entourés de leur famille et de leurs domaines.

Cet amour de la solitude n'est cependant pas absolument général. Sur un des petits mamelons faisant saillie au fond de la vallée, est assis ce que l'on pourrait appeler le centre du village d'Urnieta. Là, se dresse l'église paroissiale, aux murailles noircies par les ans ; un peu plus loin, une minuscule chapelle de dévotion, une *ermita,* selon l'expression du pays ; puis l'*Ayuntamiento,* sorte de maison commune qui sert à la fois d'hôtel de ville, de lieu de réunion pour les banquets municipaux — lorsqu'il y en a — d'école primaire et de jeu de *pelote ;* enfin tout autour, une dizaine de maisons, presque toutes séparées les unes des autres.

Sur la partie la plus élevée de ce même monticule se voit notre couvent, immense construction quadrangulaire aux cent fenêtres, aux murailles blanches comme la neige, montrant sur un côté une splendide façade de chapelle. Séparé lui aussi de tout voisinage, bien en vue, tout pimpant de jeunesse — il n'a pas encore dix ans — il donne l'hospitalité à une quarantaine de personnes.

De chaque côté du monticule se creusent deux enfoncements qui forment à proprement parler le fond de la vallée. Ils livrent passage l'un à la route nationale, l'autre à la ligne du chemin de fer de St-Sébastien à Madrid.

Voulez-vous un panorama plus vaste, plus grandiose, escaladez le pic qui se dresse devant vous. C'est le Burunza, haut de 600 mètres. De là, vous avez une vue splendide

sur tous les environs. Je ne dirai pas que l'œil s'arrête ébloui, car il manque à notre ciel l'éclat d'un soleil d'Italie ou de Provence. Voici à nos pieds toute une série de vallons plus capricieux les uns que les autres. Dès hauteurs où nous sommes notre regard plonge jusque dans leurs replis les plus cachés et distingue nettement tout ce qu'ils récèlent de beauté et de richesse : rivières qui serpentent en mille sinuosités, véritables rubans d'argent qui vont se perdre à l'horizon ; villages multiples aux toits rouges, églises à coupole et longues cheminées d'usines, habitations solitaires qui émergent à tout instant du milieu de la verdure tantôt vers le fond des vallées, tantôt sur le flanc et même au sommet des collines : ne diriez-vous pas une mosaïque aux nuances les plus variées et du goût le plus sûr.

Dans la direction du nord, spectacle plus imposant, l'immense Océan déroule là-bas sa nappe sans fin, tantôt d'un bleu verdâtre, tantôt gris et sombre, le plus souvent chargé d'une brume épaisse qui nous voile l'horizon. S'il a pour lui la majesté, il est loin d'avoir l'aspect souriant de la mer aux flots bleus.

Quelques petites barques de pêcheurs aux voiles toutes blanches sillonnent cette immensité, çà et là, surtout dans les environs de St-Sébastien. Une colline dérobe presque complètement à nos yeux la capitale de notre province.

Du côté de l'orient notre regard suit un instant la vallée de Passajes et Irun, puis d'un bond rapide il s'élance vers le nord-est. Là, à 30 kilomètres c'est la France. Ce sont les collines béarnaises, ce sont les immenses plaines de la Gascogne qui se noient dans le lointain, c'est l'interminable plage des Landes. Saint Jean de Lutz, Biarritz sont là avec leurs gracieuses villas baignées dans la teinte rose pâle du soleil couchant.

A l'est vous voyez s'élancer vers le ciel les hautes cimes

des Pyrénées à l'aspect sombre et imposant : pics audacieux et sveltes, ballons, masses informes aux flancs escarpés, longues échines à la crête déchiquetée, etc. Vers le sud les montagnes continuent : mais leur altitude est plus faible, leurs contours sont moins heurtés. Une cime seulement se permet de s'élever au-dessus de ses voisines, c'est l'Aitzgorri, le géant de Guipuzcoa (1550 m.). Les Pyrénées ont cessé d'être les Pyrénées pour devenir les Cantabres.

Le côté ouest ne vous offre plus que des collines, assez hautes cependant, dont les flancs s'élèvent presque à pic, tout verdoyants et parfois couronnés de somptueuses forêts.

Vous le voyez, la nature a prodigué dans nos régions le beau et le pittoresque et l'on ne saurait l'accuser de parcimonie à un autre point de vue.

Je n'ai pas besoin de dire qu'ici comme généralement ailleurs, on trouve abondamment tout ce qui est nécessaire à l'entretien de la vie. Une chose qu'on ne trouve pas à profusion, du moins dans la caisse de notre Père économe, paraît-il, ce sont les espèces sonnantes. Et comme d'autre part le paysan basque qui vous apporte ses denrées, ignore ce que c'est que donner, peut-être, s'il y a un point noir dans l'avenir de notre juniorat, serait-ce là qu'il faudrait le chercher.

Le pays que nous habitons n'est point du tout dénué d'industrie. Nous sommes environnés de fabriques et de manufactures de toute sorte: fabriques de coton à Andoaïn, Lasarte, Oria, etc ; hauts-fourneaux de Tolosa et de Pasajes ; papeteries de Tolosa et de Renteria ; carton de Tolosa encore et d'Hernani ; ciment de St-Sébastien. Bref presque pas une industrie qui ne soit représentée. Et Urnieta qui se trouve au centre de tout ce progrès en tire profit sans en subir les inconvénients. Nos basques ne sont pas des arriérés : ils se payent le luxe des grandes villes.

Urnieta, si éparpillé qu'il soit, est éclairé à l'électricité. Seul notre couvent fait exception, l'éxiguité de notre budget ne nous ayant pas encore permis de verser notre pétrole à la rue et de faire courir le long de nos corridors et à travers nos salles le fil magique porteur de la lumière moderne.

Un dernier trait. Il s'agit du courrier que nous recevons trois fois par jour : le matin, vers 8 heures pour les lettres venant de France ; à midi pour celles venant d'Espagne ; le soir vers 7 heures pour celles de l'une et de l'autre provenance. Combien de nos maisons dans toute la Congrégation sont à ce point favorisées par Dame Poste ?

Et dire que je pourrais continuer longtemps encore à célébrer les avantages que Urnieta offre à ses hôtes.

Cependant on pourrait trouver une ombre au tableau.

A Urnieta comme du reste dans tout le Guipuzcoa, comme tout le long de la côte cantabrique, le climat est très humide. Il y pleut beaucoup ; l'Océan nous envoie les restes de ses gigantesques tempêtes que nous apportent des vents d'une violence extrême. Donc de l'humidité, du vent et de la pluie très souvent et bien rares les jours où le soleil ne nous boude pas.

Pour des étrangers encore une ombre, mais de peu d'importance pour nous, à qui nos travaux de professeurs interdisent tout ministère extérieur, c'est la difficulté de communiquer avec les braves gens d'Urnieta. Ils ne connaissent, à part quelques rares exceptions, que la langue basque ; et pour comprendre le basque il faut l'apprendre absolument depuis le *b, a, ba.* Il y a autant de ressemblance entre le basque et le français ou l'espagnol qu'il y en a entre le breton et le français, peut-être moins encore.

On me pardonnera, je l'espère, d'avoir été un peu long dans la description d'un pays qui nous est d'autant plus cher, que nous trouvons d'autant plus beau, qu'il offre aux proscrits une généreuse hospitalité. E. D.

PRIEURÉ DE St-PIERRE D'AOSTE (Italie)

Le 27 janvier 1903

Mon très révérend père,

Un an s'est écoulé depuis mon exode de France ; c'était le 15 janvier 1902 que le R. P. Monnet, provincial, m'implantait à St-Pierre d'Aoste en compagnie du F. Leray pour occuper cette nouvelle maison. Le temps était froid comme dans une Sibérie, et nos pieds se souviennent encore des cinq mortelles heures passées de grand matin dans des wagons non chauffés entre Turin et Aoste, point terminus de la voie ferrée. Mais en compensation nous reçûmes à notre arrivée, le plus chaleureux accueil. Mgr Duc, évêque du diocèse, daignait nous faire prendre à la station et nous inviter à sa table : ce que volontiers nous acceptâmes, quand, après une première visite à Sa Grandeur, nous eûmes célébré la messe à la cathédrale. Cependant il nous tardait de franchir les 8 km. qui nous séparaient encore du lieu que nos yeux cherchaient; nous entreprîmes le voyage à pied sur la route blanche de neige et à 4 h. nous prenions possession de notre résidence.

C'est un antique prieuré fondé pour le plus tard aux environs de l'an mil ; des manuscrits le signalent en 1141 sous le nom de prieuré de S. Jacquême (S. Jacques de Tarentaise). De 1151 à 1752 ses revenus ont contribué à l'entretien du Petit et du Grand St-Bernard entre lesquels il se trouve situé, mais à une distance de 40 kilomètres Sécularisé au XVIIIe siècle, il devint la propriété de l'hôpital d'Aoste ; enfin en 1859 l'évêque du diocèse, puissamment secondé par son clergé se l'est acquis dans le but d'en faire une maison de retraite pour ses prêtres, et c'est à quoi en effet il sert aujourd'hui. Il fait double emploi en nous abritant nous-mêmes. Entre temps ses

murs, paraît-il, furent la proie d'un incendie ; mais solidement rebâtis, il y a 200 ans, ils sont en parfait état de conservation, et s'adaptent bien à leur destination actuelle.

En forme de dôme octogone, la chapelle est d'un dessin bien entendu; elle mesure un espace suffisant et comprend trois autels dont le principal est en marbre gris veiné. Le couvent lui est contigu au midi, il forme un carré avec cloître et cour intérieure ; les chambres, au-dessus du rez-de-chaussée sont au nombre de 20 à 30; les caves occupent le même espace que la maison. Tout auprès, toujours au midi, se trouve le domicile rustique, vaste construction de 60 mètres de longueur et assez bien appropriée à son usage. Pour servir de ceinture à l'ensemble des bâtiments, s'étendent 12 hectares de terres toutes en plaine et bien ensoleillées ; un rocher à pic les abrite du côté nord. Elles ont le tort de craindre immensément la sécheresse, et l'arrosage quoique pratiqué en grand n'arrive pas toujours à atténuer ce mal ; les pluies du ciel tombant plus fortes et plus fréquentes feraient mieux l'affaire du sol, outre qu'elles nous économiseraient le travail d'un ouvrier pendant la belle saison. Presque tous les champs sont convertis en prés ou en vignes ; ils nous ont donné l'an passé plus de 50 hect. de vin et pour 1500 à 2000 frs. de foin. Ce dernier produit,d'après le bail, doit être consommé dans la ferme. Les fruits ont dépassé du double la quantité nécessaire à notre approvisionnement ; les noix seules ont manqué, des hannetons voraces ayant dépouillé les arbres de leurs feuilles.

Si riche qu'ait été la récolte, nous sommes loin de retrouver notre mise de fonds. Les maisons de N. D. de l'Osier et de Lyon, devinant les embarras que rencontre un ménage à ses débuts, ont été, il est vrai, nos infatigables pourvoyeuses; elles nous ont envoyé quantité de meubles et autres objets de première utilité.

Néanmoins pour subvenir aux dépenses journalières et monter la ferme, soit en outillage, soit en bestiaux, nous avons pratiqué d'assez larges saignées à la caisse provinciale, sans pitié, ce semble, pour sa détresse. Qu'elle ait seulement patience et nous la dédommagerons de ses pénibles sacrifices, grâce à l'intelligence et à l'activité de nos frères convers qui se révèlent ouvriers de valeur, dans des emplois nouveaux pour eux.

Quatre d'entre eux sont venus dès la mi-février prêter renfort au F. Leray ; d'abord deux espagnols intrépides à l'ouvrage, les F. Losoya et Hernando; Marseille leur a donné pour compagnon un convalescent le F. Priolland; enfin Gênes nous dotait pour la cuisine, du F. Altieri. Ils ont largement payé de leur personne ; et, même aux jours les plus critiques, ils ont exécuté divers travaux sans le concours de bras étrangers. Disons aussi que la main d'œuvre a été quelque peu simplifiée par l'achat d'une machine à couper le foin. Cet instrument par ses exploits terribles a fait croire un instant que nous avions amené de France le diable et son train. Quand ils ont vu le prieuré se passer de leurs services, les dix faucheurs évincés par la faucheuse, ne pouvaient en croire leurs yeux. Cette innovation, outre qu'elle nous économise 200 fr. par an, nous a mis en grande réputation de savoir agricole. Il n'est pas jusqu'au député d'Aoste qui n'ait pris sa meilleure plume pour saluer le progrès importé par nous dans la manière d'exploiter les champs, et quoique peu suspect de cléricalisme, écrit-il dans son journal, il souhaite que la vallée d'Aoste s'emplisse de religieux sachant, comme nos frères convers, les secrets de la culture intensive.

Nos œuvres en réalité sont fort modestes et ne font pas si merveilleuse figure. Le manque de bras, l'exiguité de nos ressources financières et le brouhaha d'une installation sont cause que maints travaux sont restés en souffrance

au grand dépit de notre chef d'emploi. La fierté bretonne du bon F. Leray supportait mal ces retards forcés ; et c'est pour ne pas laisser ce bon serviteur se miner par des excès de fatigues et de soucis, que dès les premiers jours de juin l'obéissance l'envoyait reprendre vie et santé à la maison de N. D. de l'Osier. Celle-ci par un généreux échange nous a aussitôt donné le F. Pollet et le F. Bochet.

Cependant il est au Prieuré des services qui ne sont pas du ressort des frères convers et encore moins des machines. En même temps que la ferme, nous avons pris à notre charge l'entretien des prêtres qui vivent ici retirés du ministère.

De nos deux pensionnaires actuels l'un avec ses 82 ans et ses infirmités,exige autant de vigilance et plus de peine qu'un enfant au berceau. C'est pourquoi nous gardons à leur service, les personnes habituées de longue date à leur rendre toutes sortes de bons offices. Ces précieuses auxiliaires, au nombre de trois, tout en donnant leurs soins aux vétérans du sacerdoce, assument tout le travail de la lingerie, de la basse-cour et même des étables. Pas plus que nos bons frères, elles ne sont dans une sinécure.

Telle est dans son organisation matérielle la récente résidence de S. Pierre ; maintenant quelle place y occupe la vie religieuse ? Qu'y devient également la vie apostolique des missions ? Même au plus fort des travaux le règlement habituel n'a pas subi de trop notables entorses ; le détriment a été plus pour le sommeil que pour les exercices de piété, nous souvenant que chez les religieux la prière prime tous les autres devoirs. Et puis ce n'est pas vainement qu'en mars dernier une obédience amenait parmi nous le P. Huard, l'homme de règle et d'intérieur avant tout. Ce père avec l'autorité et la compétence d'un ancien maître des novices s'occupe de fortifier en la développant l'instruction religieuse des frères convers ; il ne

dédaigne pas entre temps de donner des leçons de français et de lecture à ceux qui ne connaissent guère que l'Espagnol ou l'Italien ; mais les heureux loisirs commencent à lui faire défaut le dimanche, ayant désormais à remplir ce même jour les fonctions de vicaire à Sarre, petite localité voisine. Pendant la semaine il est à la disposition des quelques personnes qui se présentent à notre chapelle pour s'y confesser. Le P. supérieur, étant plus valide à la marche, se réserve de préférence les sermons qu'on prêche, après une longue course à travers les montagnes, dans les paroisses éloignées. Outre qu'il a donné trois retraites pascales et une première communion en France, il prête volontiers son concours aux prêtres de la Vallée d'Aoste, soit pour les fêtes patronales, soit pour les 40 Heures dont l'époque n'est pas fixe mais varie avec les paroisses. Ces petits services, que nous rendons à nos voisins, ne nous feront point passer pour des hommes d'argent ; car ils sont tous uniquement *ad majorem Dei gloriam*, les antiques usages du pays le voulant ainsi. Pour ce qui est des grandes missions, il y a peu d'apparence qu'elles nous soient confiées de sitôt : le diocèse est restreint au chiffre de 83 paroisses et M^gr^ a plusieurs de ses prêtres spécialement désignés pour cette œuvre ; bref, il est à propos de nous contenter de notre rôle de moines agriculteurs, le seul auquel Sa Grandeur aura songé en nous admettant dans son diocèse.

Au reste, si je ne me trompe, cette maison n'est qu'un pied-à-terre pendant la tourmente révolutionnaire. La grande raison d'être de cette fondation était de préparer un asile au noviciat de N. D. de l'Osier et nous regardions le prieuré comme privé de ses véritables hôtes, jusqu'au jour où nous en avons ouvert les portes toutes grandes au P. Neyroud et aux sept novices qui l'accompagnaient. C'était le 11 novembre, date qui marquera dans notre

Codex historicus comme la plus mémorable de l'année 1902. Une semaine plus tard, le noviciat s'augmentait de cinq nouvelles recrues, et nos cœurs s'emplissaient de joie et d'espérance. Qui nous aurait dit que l'épreuve était là à deux pas ? Plusieurs nouveaux frères ont regardé en arrière et repris le chemin du foyer paternel; et, le meilleur, Dieu se l'est choisi pour victime. Notre cher frère Hugonin se disposait à prononcer ses premiers vœux pendant la retraite que le R. P. provincial a bien voulu nous prêcher lui-même, quand soudain il fut pris d'un violent crachement de sang. C'était son arrêt de mort et le 28 décembre son âme montait vers Dieu.

Il nous laisse le souvenir profond de ses vertus qui nous ont grandement édifiés pendant sa maladie. Nous avons déposé son corps au cimetière de S. Pierre ; il y sera comme une relique sainte que notre Congrégation confie à la paroisse en signe de reconnaissance pour l'hospitalité reçue, ou mieux encore comme une semence qui fera germer de nombreuses vocations d'Oblats dans cette chrétienne Vallée d'Aoste.

Sestier Jos.

HISTORIQUE DE LA FONDATION DE NOTRE MAISON DU SACRÉ CŒUR A ARNHEM (Hollande).

Autrefois, quand un évêque acceptait des religieux dans son diocèse, il leur donnait d'ordinaire une maison, une église publique et même des rentes plus ou moins considérables pour leur subsistance ; c'est qu'autrefois le clergé paroissial était bien souvent trop peu nombreux ou encore le sanctuaire donné était un de ces endroits écartés, loin de toute communication, lesquels favorisent sans doute le recueillement des moines, mais d'habitude ne sourient guère aux aspirations d'une vie plus libre.

Souvent aussi on appelait les religieux pour un motif vraiment surnaturel, par affection pour cette portion choisie de l'Eglise, pour l'édification des fidèles, ou encore pour établir une fondation durable, éterniser un souvenir de famille et créer une gloire autour de ses armoiries.

Hélas ! que nous sommes loin de ces temps heureux, qui du moins pour nos contrées sont comme un beau rêve dont la réalité nous échappe. Fonder aujourd'hui un établissement religieux, un couvent, c'est s'engager dans une lutte contre toutes les autorités civiles et religieuses. Ce sera le travail non d'un jour ou d'une semaine, mais une lutte de plusieurs années, heureux encore si l'on en sort victorieux, car la plupart du temps on rentrera dans sa cellule plus fatigué moralement que physiquement.

C'est ainsi que depuis la fondation de Hünfeld et en raison de l'augmentation progressive de notre petite province d'Allemagne nous nous étions mis en quête de trouver une nouvelle maison pour abriter nos missionnaires. C'était une entreprise qui en elle-même devenait impossible en Allemagne par suite de la ligne de conduite de notre gouvernement, qui n'accorde aucune maison de missionnaires diocésains aux sociétés religieuses, qui sont entrées en Allemagne dans l'intention de se consacrer aux missions étrangères. Par ailleurs il faudrait l'approbation des évêques et c'est à cet écueil qu'échouent la plupart des projets. C'est ainsi qu'ont échoué les projets de Neustadt sur le Main, de Vallendar et de Gelsenkirchen, etc. Les RR. PP. Ravaux et Kassiepe pourraient nous en dire quelque chose.

Cependant que faire quand on n'a pas réussi ? Il faut ne pas perdre courage et recommencer. Et ainsi nous avons recommencé et repris courage. Nous jetâmes les yeux sur le Nord de la Hollande, ce pays protestant mais hospitalier et avec le R. P. Kassiepe je fis un premier voyage à

Zevenaar où l'on nous offrait un terrain à acheter entre Zevenaar et Babberich. L'emplacement ne pouvait nous convenir.

Le 1 juillet 1900 j'écrivis de Hünfeld à Mgr l'Archevêque d'Utrecht pour obtenir une audience, qui me fut accordée le 10 juillet. C'était sans doute St. Boniface qui avait dirigé mes pas vers le successeur de St-Willibrord, l'ami et le compagnon d'apostolat de notre saint Patron. Cette pensée me consolait et me donnait le meilleur espoir. Et pourtant le premier accueil que me fit l'Archevêque Mgr Van de Wetering était loin d'être sympathique. « Encore des religieux dans mon archidiocèse ! » Cette pensée semblait l'effrayer et bientôt toute la conversation devait me préparer à un refus. Est-il permis quelquefois d'éprouver une sainte colère ? St. François de Sales dit qu'il ne faut jamais ni l'éprouver, moins encore la manifester. Je m'accuse de n'avoir pas suivi la première partie de ce conseil ; car je ne pouvais me faire à l'idée, que des religieux, qui ne veulent que le bien, le bien des âmes, le bien de l'Eglise catholique, ne rencontrent que refus là où, surtout dans nos temps de persécution, nous serions en droit de trouver bienveillance et protection. Je commençai donc à rappeler quelques vérités surnaturelles, mais fortes et convaincues. Cela fit impression ; en effet Mgr l'Archevêque me dit de lui envoyer une demande par écrit, et m'invita de la manière la plus aimable à dîner avec lui. Mgr n'eut dès cet instant que bonté et bienveillance pour nous.

Dans ma demande officielle datée du 14 juillet, je sollicitais la permission de nous établir soit à Arnhem, soit entre Zevenaar et Arnhem, ces différentes positions permettant à nos missionnaires allemands d'évangéliser facilement les diocèses de Cologne, de Münster, de Paderborn, etc. et je concluais par ces mots : « M'appuyant donc sur

la bonté de votre Grâce dont j'ai été l'objet dans ma dernière visite et sur la confiance que me donne notre commune foi, m'appuyant aussi sur notre titre de missionnaires des pauvres, de missionnaires du Transvaal, de l'Etat libre d'Orange, de Port-Natal, de l'Amérique du Nord, de l'Afrique, de l'Asie, de l'Océanie, où des milliers d'infidèles attendent de notre travail la possibilité de recevoir la parole de vie, j'ose, Monseigneur, vous supplier de nous autoriser à établir une maison de missionnaires allemands dans votre Archidiocèse. »

Le 26 juillet 1900 je reçus une lettre qui nous autorisait à nous établir à Arnhem. Ce fut pour tous, une bien agréable surprise. Le 30 octobre je me rendis à Utrecht pour présenter à Mgr le R. P. Ravaux, le nouveau supérieur d'une maison qui n'existait encore que sur papier.

Le soir du même jour, le R. P. Oswald, qui avait été nommé procureur local, devait nous attendre à Arnhem, à notre retour d'Utrecht. Nous nous souviendrons longtemps de notre course à travers les rues d'Arnhem, dans les ténèbres les plus épaisses, à la recherche des uns des autres, jusqu'à ce qu'enfin nos bons anges parvinrent à nous réunir chez les Pères du Sacré-Cœur de la Province hollandaise. Disons tout de suite que ces bons Pères furent les sages conseillers et les amis de notre établissement et ce qui est mieux encore, ils le sont restés ; nous leur devons une reconnaissance toute spéciale.

Le 31 octobre nous fîmes notre visite à M. le Doyen Dobbelmann, curé d'Arnhem, qui eut la grande bonté d'offrir *proprio motu* l'hospitalité au R. P. Oswald. Ce cher Père devait chercher un local pour abriter une petite communauté, en attendant qu'on pût trouver où bâtir une maison qui deviendrait la résidence définitive.

Le soir de ce même jour, à notre départ d'Arnhem, il fut décidé que la nouvelle communauté serait consacrée au

S. Cœur de Jésus et que la maison serait la maison du S. Cœur de la province allemande. Puisse le Sacré Cœur de Jésus la bénir, la faire grandir de plus en plus !

Je ne saurais assez remercier le R. P. Oswald de tout ce qu'il a fait et souffert pour cette nouvelle fondation. Lui seul pourrait nous raconter toutes les peines morales et physiques qu'on doit endurer dans une solitude si grande, au milieu d'un peuple étranger, dans une ville où les protestants étaient loin d'être indifférents à notre fondation. Les journaux eux-mêmes se sont mis de la partie pour crier contre ces prêtres romains qui venaient encore accaparer tout le pays...

Laissons le R. P. Oswald nous raconter lui-même comment les évènements nous ont conduits dans notre maison actuelle du Klingelbeek. Je cite quelques passages des lettres qu'il m'écrivit alors : « Le 5 novembre nous pûmes louer la maison provisoire dans la rue de Driekoningenstraat. Pendant que le propriétaire la réparait un peu, je cherchais à acheter les meubles les plus nécessaires pour la communauté et le 4 décembre nous entrâmes dans notre nouveau royaume. Un ami et un bienfaiteur, M. Hubert Froeschen d'Aix-la-Chapelle, m'aida beaucoup dans l'aménagement de notre intérieur domestique.

Vous savez par expérience à quels sacrifices il faut s'attendre dans une nouvelle fondation. Cependant nous étions heureux au milieu des privations. Toutefois nous désirions vivement avoir au milieu de nous l'Hôte divin, le Compagnon fidèle, Notre Seigneur Jésus Christ dans le St. Sacrement. Le 21 décembre seulement ce Dieu d'amour vint habiter au milieu de nous et il nous sembla que désormais tout irait beaucoup mieux. De fait, ce fut une vie nouvelle et tout nous paraissait moins pénible. Deux jours avant Noël les Sœurs Franciscaines allemandes, qui ont ici un grand hôpital, nous envoyèrent plusieurs corbeilles

de provisions, même des friandises ; c'étaient les étrennes de l'Enfant Jésus à l'occasion de son entrée dans le petit tabernacle que nous lui avions préparé. Merci aux bonnes sœurs ; leur charité était un rayon de lumière pour notre petite communauté, composée alors du R. P. Supérieur, de votre serviteur et de deux bons frères convers. »

Cependant il fallait trouver une maison propre à recevoir une communauté régulière et plus grande. Pendant que le R. P. Supérieur était tout entier à ses travaux apostoliques, le R. P. Oswald s'était mis activement à la recherche d'une bonne occasion. Bientôt après à la suite d'une annonce lancée dans les journaux, M. le notaire Terwindt put proposer l'achat de la villa Klingelbeek.

Inutile d'entrer ici dans les détails d'une description de cette magnifique propriété : c'est l'Arcachon du Nord, disait le Très Révérend Père Général lors de sa première visite.

Au mois de mars un contrat d'achat fut conclu provisoirement, comme c'est l'habitude en Hollande. Le 2 novembre 1901 l'achat devint définitif et aux meilleures conditions possibles nous devînmes acquéreurs de notre nouvelle maison. Le R. Père Ravaux n'avait pu assister à cet acte solennel. Les Supérieurs de St-Gerlach, de St-Charles et le R. P. Metzinger avec la communauté d'Arnhem sous la conduite du R. P. Provincial se rendirent dans la nouvelle demeure pour la sanctifier d'abord par une bonne prière et de vives actions de grâces et pour en prendre possession au nom de la Congrégation. Il n'y eut ni festin, ni discours, mais la joie la plus vraie et la plus confiante inonda tous les cœurs. Puisse le Sacré Cœur de Jésus nous conserver longtemps cette belle maison ! Puisse-t-il surtout sanctifier surabondamment tous les Oblats qui viendront ici se livrer au travail des missions !

P. S. Scharsch.
o. m. i. prov.

Mgr BREYNAT A LIÈGE.

Ce soir-là, le R. P. Supérieur nous surprit agréablement : « J'arrive d'Anvers nous dit-il ; j'ai vu Monseigneur ; nous l'aurons vers la fin de mars ; il nous donnera 15 jours, fera des ordinations. Et nous lui ferons des fêtes, de grandes fêtes : séance, compliments. » Pensez donc ! recevoir le premier prêtre du scolasticat, le premier scolastique liégeois devenu évêque

Un bon mois se passa, mois d'attente et de préparation. Enfin le samedi 4 avril, au soir, après avoir vu Rome, le berceau de sa foi, et revu le Dauphiné, berceau de son enfance, notre hôte illustre et aimé arrivait à Liège, berceau de sa vie sacerdotale. Et dans la chapelle où voilà 10 ans l'évêque d'Athabaska Mackenzie l'avait fait prêtre, lui, devenu premier vicaire apostolique de Mackenzie, il venait à son tour consacrer ses frères.

Dès la première entrevue il se montra ce qu'il est : simple et digne avec, de temps à autre, un peu d'aimable malice au coin des yeux. Il va sans dire qu'il nous parla beaucoup de ses missions et sut nous intéresser au plus haut point par le récit de ses courses apostoliques.

Puisse-t-il, à son tour, avoir trouvé intéressante et pas trop longue la séance récréative que nous avions organisée en son honneur. Qu'on me permette quelques détails.

Monseigneur fait son entrée au milieu des applaudissements. A peine s'est-il assis, qu'un P. scolastique, archiprêtre et doyen d'âge, s'avance, papier ministre en main : « Un soir d'automne 1868, un enfant reposait dans son berceau. Près de lui sa mère veillait en priant Dieu de le bénir. Soudain elle interrompit sa prière : son regard venait de s'attacher sur le front de l'enfant et sa pensée

se portait vers l'avenir. Mon fils, que seras-tu demain ? Orateur, conquérant, Prêtre ? Et ses lèvres murmurent :

Sois cette lampe à l'autel allumée
De la prière haleine parfumée, etc. »

Et sur le canevas de la romance, l'auteur a fait courir sa broderie. D'une main adroite il a entrelacé nobles images, fortes pensées et mots du cœur ; et ces fils d'or, d'argent ou de soie nous retracent la vie de l'orateur, du prêtre, du conquérant.

Puis le rideau se lève. On annonce : « Le missionnaire, par le R. P. Coste » ! L'auditoire répond par un soupir de satisfaction — c'est qu'à Liège on la connaît aussi cette pièce ; et c'est bien cette pièce qu'il fallait —. Toute une demi heure la trame se déroule simple et pathétique, émaillée de sentiments admirables rendus parfois en vers cornéliens.

Après trois chansonnettes plus amusantes l'une que l'autre, nouveau lever de la toile :

Sous sa tente un oblat lit, un mangeur de caribous fume sa pipe... qui ne fume pas ? On cause, on parle des anciens Pères, de Mgr Grouard « qui calmait les tempêtes

Rien qu'à signer les flots avec sa grande croix. »

Et l'on constate que « les jeunes ne sont pas ce qu'étaient les anciens » et que les anciens s'en vont : « Mgr Grandin, mort : Et Mgr Grouard... » Ici le missionnaire, comme inspiré, se redresse : « Mgr Grouard vivra longtemps encore, encore 50 ans » ! Et comme le sauvage se récrie : « Ecoute », dit le Père et il lit une lettre dans laquelle un jeune missionnaire raconte à un ami ses travaux, ses fatigues, ses privations de toute sorte.

— Le sauvage : Le nom, dis-moi le nom.
— Attends : quand tu le connaîtras mieux,

Je t'apprendrai son nom et toi tu me diras
Si les fils des héros ne leur ressemblent pas.

Nouvelle lecture : un passage de l'*Histoire d'une Vocation* (Petites Annales, juillet 1901).

Et le missionnaire lit enfin la signature de la première lettre : « Gabriel Breynat ! »

Ici les applaudissements éclatent. Et le vieux part de rire. C'est qu'il connaît le Grand Priant et depuis longtemps il sait que cet évêque, l'un des plus jeunes de la chrétienté, a conquis une place d'honneur parmi les vétérans.

Pour finir la soirée, la chorale enlève *Gaule et France,* le grand chœur, qui tour à tour empoigne l'âme, la berce et la dilate.

Monseigneur se lève : « Je puis dire qu'au scolasticat, j'ai été reçu en enfant gâté. Merci !... Dans nos missions aucun de nous n'accepterait le fardeau de l'épiscopat, s'il n'entendait son Supérieur Général lui dire : Tu seras Evêque, et tu n'en seras que plus oblat. Je suis évêque, je reste oblat. » Il résume ensuite d'une manière très heureuse toute la séance, rapporte à la gloire de ses devanciers les honneurs qu'on lui fait, et trop délicat pour nous parler de lui-même, raconte un trait inédit de la vie du P. Grollier. « Ah ! s'écrie-t-il, en terminant, parlez-moi des anciens, de Mgr Grouard, de Mgr Grandin, de Mgr Clut, du P. Grollier, de tant d'autres : Voilà des saints, oui. Mais quoi que vous ayez dit, je sais bien que... Mgr Breynat n'est pas Mgr Grouard. C'est bien, Monseigneur, vous avez dit ce que vous pensiez ; et nous, nous pensions qu'un saint n'eût pas dit autre chose.

Pâques arriva, le grand jour. Toutes les ordinations se ressemblent. La nôtre cependant eut un cachet spécial d'intimité pieuse. Lorsque la voix du Pontife se répandait faible et impressionnante sur les élus et l'assistance, lors-

que parfois elle semblait rester hésitante dans la gorge serrée d'émotion, il se passait dans l'âme des choses qu'on ne peut pas dire et qui ne s'oublient pas.

Le mardi de Pâques, nouvelle ordination, la plus belle. Nous étions 19 ordinands oblats : 2 prêtres, 8 diacres, 1 sous-diacre, 7 minorés, 1 tonsuré.

Le soir du même jour, Mgr nous disait : « Savez-vous à quoi je pensais ce matin ? Quand je vous ai vus si recueillis, si pénétrés de Dieu — car la grâce brillait sur vos fronts, — je me suis rappelé le jour où j'étais comme vous au pied de l'autel. Ce fut un beau jour : nous étions plusieurs, tous pieux, tous bons ». Et tout bas il ajouta : « Cependant tous n'ont pas été fidèles. » Ah ! je n'en doute pas, mes premiers fils par l'ordination seront toujours à la hauteur de leur saint état et feront fructifier au centuple le champ des âmes. Vous comprenez maintenant l'émotion que ces pensées faisaient naître en mon âme, ce matin, en vous imposant les mains. »

Dans l'après-midi il nous quitta. Il nous laissait sous un charme, le charme de sa bonté.

Et depuis, souvent notre pensée s'est reportée vers lui, souvent notre prière est montée pour lui vers le ciel, parce que de sa trop courte visite notre cœur a gardé de profonds souvenirs.

Un scolastique.

UN COUVENT A TYBURN (Londres).

Il y a quelques années se fondait sous le haut patronage du Cardinal archevêque de Paris une nouvelle communauté de religieuses. Elles s'appelèrent « les Sœurs adoratrices du Sacré Cœur de Jésus. »

Elles habitaient à Montmartre, à l'ombre de la basilique

du Sacré Cœur et le R. P. Lemius devint leur directeur. La loi de 1901 sur les associations en France venait d'être votée. Les religieuses comprirent bien vite qu'elles seraient obligées de s'exiler. Elles tournèrent leurs regards vers l'Angleterre, hostile autrefois à l'Eglise catholique, mais offrant aujourd'hui une large hospitalité à ceux que la patrie persécute.

Le 9 octobre 1901 la fondatrice de la communauté, Mère Marie de S. Pierre vint à Londres avec une jeune sœur parlant l'anglais.

C'était en la fête de S. Denis et des autres martyrs de Montmartre.Ces religieuses qui venaient de la basilique du Sacré Cœur de Montmartre, désiraient s'établir dans le voisinage de l'église du Sacré Cœur, quartier de Quex-Road, Avenue Mazenod.

Pendant que des démarches étaient faites en ce sens, un ardent catholique fit savoir aux Sœurs qu'elles pourraient avoir une maison convenable au nord de Kensington.

Cet enthousiaste catholique,bien connu à Londres, s'entretenait un jour dans un hôtel avec un fanatique protestant de ses amis. Il lui dit entre autres choses qu'il espérait bien voir le jour, où de nouveau la grand'messe serait chantée à l'abbaye de Westminster. A ce mot le protestant faillit tomber en syncope

Le 15 octobre toute la communauté de Montmartre vint s'établir provisoirement N° 4, rue Bassett.

Au mois de novembre, on jeta les yeux sur un local situé en face de Hyde Parc et près de Park Lane dans un terrain sanctifié par le sang de nombreux martyrs anglais. Mais le prix d'achat était inabordable pour Thérèse et trois ducats. On pria et la Providence intervint d'une manière saisissante dans l'acquisition de la maison.

Dans la vie d'Edmond Campion, jésuite martyrisé à Tyburn le 1er décembre 1581, nous lisons ce passage :

Le 8 juin 1585 comparut devant le tribunal un vieux prêtre accusé d'avoir tenu des discours perfides et déloyaux. Il dit que Campion était le seul homme qu'il y eût en Angleterre et qu'un jour viendrait, et il espérait le voir, qu'une maison religieuse d'expiation s'élèverait à l'endroit où il avait souffert le martyre.

Le nom de Tyburn nous rappelle encore une belle page d'Edmond Randolph sur cette *Via Sacra* conduisant de la Tour à Tyburn :

Arrivé au piédestal en fer qui marque l'emplacement de la Porte de Tyburn, au-delà du Parc, X. jette un regard sur le va et vient de la rue et se tournant vers Roland, il lui dit : « La terre que tu foules est sainte. Je ne partage pas vos croyances ; cependant je dois avouer que dans votre religion catholique vous avez des choses qui sont hors de prix, mais vous ne le savez pas ; vous connaissez les amusements de Hurlingham, mais Tyburn, vous en ignorez même le nom.

Voilà, dit-il en indiquant Oxford-Street, voilà la *Via Sacra* de l'Angleterre, une voie sacrée qu'aucune turpitude des temps modernes ne saurait souiller. Ne voyez-vous rien au milieu de ces chars, de ces voitures et de cette foule si mélangée ? Pour moi cette vue éveille en mon esprit le souvenir de toute une série de générations, mon regard se fixe sur d'horribles cortèges qui sortent des portes de la cité et lentement s'avancent jusqu'ici : spectacles multiples et variés. Tantôt c'est un criminel que l'on va pendre à l'arbre de Tyburn et la foule pour lui donner du courage lui offre à boire tout le long du chemin. Tantôt ce sont des condamnés bien différents, coupables seulement aux yeux de la loi ; mais comme ils sont nombreux. Je les vois attachés à des claies par des courroies ou bien lourdement enchaînés deux ou trois ensemble, le visage

émacié par un long emprisonnement, les membres restés sans force depuis l'épreuve du chevalet et de la roue, souvent même incapables de remuer le doigt, mais le cœur débordant d'une exaltation indomptable. Je vois d'autres hommes que l'on traîne sur la route. Ce sont les bons pasteurs qui donnent leur vie pour leurs ouailles. . Quand vous lisez l'histoire il se dresse devant vos yeux comme des êtres encore pleins de vie. Quelle multitude de clercs et de laïques : moines de S. Benoît, de S. Dominique, de S. François, moines à l'habit noir, moines à l'habit blanc, souvent portant avec eux les emblèmes de leur dignité sacerdotale, afin d'exciter davantage les hurlements d'une foule qui hurle déjà. Les uns sont conduits au bûcher, car ici comme à Smithfield on a allumé des feux. D'autres sont destinés à la potence, mais une potence différente de celle que nous connaissons. Cela veut dire qu'à la victime encore toute vivante on arrachait les entrailles, afin qu'elle pût les contempler à loisir ; l'écartellement et le déshonneur suivaient la mort. Pendant un siècle et demi se continua ce cortège de pauvres condamnés escortés de soldats jouant du fifre et du tambour, hués par une foule en délire. C'est un tableau impérissable. Ainsi moururent ces hommes courageux, au nom de la vérité ou de l'erreur peu importe. Ce sont des principes d'immortalité ; leur sang c'est celui qui coule dans vos veines. Voilà la souche dont sortent les catholiques d'aujourd'hui. »

Les deux interlocuteurs traversèrent la rue et arrivèrent à une petite place sombre, aux maisons enfumées. « C'est ici, ajoute S. Maur en se découvrant, le principal endroit des exécutions, à quelques mètres du point où les rues se croisent. Ici périrent des voleurs, des assassins et des bandits nombreux. Ici longtemps après sa mort se balança dans l'air le corps de Cromwell. Avec la cendre

de ces malfaiteurs, fit-il en remuant un peu de poussière avec le pied, est mêlée la cendre bien plus honorable de plus de la moitié des martyrs de la Réforme. Voilà les semailles ; quelle sera la moisson ? On aurait pu croire que la nature aurait des larmes pour des scènes si tragiques, qu'elle ne verrait pas avec indifférence le sort fait à ses fils plus nobles. Mais non, elle est sans cœur ; autant que nous pouvons en juger elle met sur le même pied et les meilleurs et les pires de ses enfants, et cet endroit a été marqué de l'empreinte de l'infamie.

Le 20 mars 1903, en la fête des Cinq Plaies de Notre Seigneur eut lieu l'inauguration de la nouvelle Chapelle du Saint-Sacrement, Hyde Park Place, N° 6. La messe fut célébrée par Mgr Poyer et servie par M. Lister Drummond. Un vaste salon avait été transformé en oratoire et l'autel était adossé à une fenêtre. Le sanctuaire est magnifiquement orné ; de chaque côté flotte un drapeau anglais, symbole de la prière perpétuelle des religieuses pour l'Angleterre.

Avant la messe Mgr Poyer avait adressé à l'assistance quelques paroles appropriées à la circonstance et rappelé le souvenir des glorieux martyrs de Tyburn. Le R. P. Lemios, le grand orateur de Montmartre, maintenant en exil, donna un très émouvant discours en français. Il prit pour texte de son sujet ces mots : « J'ai choisi et sanctifié ce lieu, afin que mon nom y règne pour toujours et que mes yeux et mon cœur y demeurent perpétuellement. » Nous sommes donc à Tyburn ! L'Eglise catholique, après plus de trois siècles, vient de prendre possession de cet endroit saturé du sang de glorieux martyrs ! Après plus de trois siècles le sang du Rédempteur coule sur ce sol sacré. Le Christ y a établi son tabernacle ; son nom sera là pour toujours ; de là ses yeux se porteront avec amour

sur tout le pays et son cœur répandra ses trésors sur l'Angleterre. Ce n'est pas de l'imagination, ce n'est pas un rêve, c'est une douce réalité et nos cœurs en sont profondément émus. Ah ! oui, nous pouvons répéter la parole du Psalmiste : « C'est le Seigneur qui a fait cela, et c'est merveille. » Maître de l'espace aussi bien que du temps, il a le droit de se réserver des jours qui lui soient consacrés d'une manière toute particulière, de se choisir des endroits privilégiés pour y établir son empire. Le Calvaire, les lieux marqués du sang des martyrs, par conséquent Tyburn, appartiennent au Souverain Maître d'une manière toute spéciale. A lui seul de choisir l'heure où il viendra y établir sa demeure. On pourrait se demander pourquoi il a attendu plus de 300 ans. Il prend patience parce qu'il est éternel ; mais nous pouvons admirer comment Dieu a conduit toutes choses dans cette fondation. Il l'a prédite par la bouche d'un vénérable prêtre, Grégoire Gunne qui en 1585 déclarait au tribunal qu'un jour viendrait où une maison religieuse d'expiation s'élèverait sur le lieu du martyre d'Edmond Campion. C'est le Seigneur qui a fait cela ! C'est lui qui a conservé et développé dans les cœurs catholiques le culte de Tyburn — Tyburn, dont le nom seul est pour l'oreille une suave harmonie et un délice au cœur. — C'est lui qui a attiré les âmes vers Tyburn, non seulement dans les ordres religieux qui ont donné des martyrs à l'Eglise en Angleterre, mais aussi dans le clergé et parmi les simples fidèles. C'est lui qui en glorifiant les martyrs placés déjà sur les autels, glorifie aussi les endroits où leurs corps furent mis en pièces et fait dire par Léon XIII que le jour approche où le sang de Tyburn, le sang des martyrs, produira des fruits splendides. Comment le Seigneur a-t-il fait cela ? Des causes les plus inattendues il tire les choses les plus grandes. Nous aurions dû raconter comment une

lettre écrite par un ardent catholique fit connaître à Son Eminence le Cardinal archevêque de Westminster qu'une maison était à vendre sur la terre des Martyrs.

Son Eminence qui avait approuvé avec beaucoup de bienveillance la fondation du couvent de l'Adoration du Sacré Cœur à Londres fit proposer à la communauté par son secrétaire de s'établir sur cette terre sanctifiée. Un prêtre anglais qui assistait à cette communication s'écria : « Pendant 30 ans jamais je n'ai passé à Tyburn sans prier les martyrs et demander à Dieu de voir un jour une église s'élever en cet endroit et d'y célébrer la Sainte Messe. Les difficultés matérielles, quelque grandes qu'elles soient, n'ont pas arrêté la communauté, qui exilée de France, commençait dans la pauvreté la fondation de Londres: elle savait le pouvoir de la prière; aussi elle priait et espérait.

A l'heure précise — remarquez que je ne dis pas au jour précis, mais à l'heure précise — où l'on devait prendre une décision définitive, une personne envoyée par le Sacré Cœur, qui depuis plusieurs années avait promis à ce divin Cœur de consacrer une somme importante à une œuvre en son honneur, se sentit inspirée d'employer cette somme à la fondation de Tyburn et ainsi contribua pour une très large part à l'acquisition de la maison. Il y avait quelques jours seulement que ce fidèle messager du Sacré Cœur avait quitté la France et était arrivé en Angleterre pour y faire un court séjour, et sans connaître le moins du monde les desseins de la Providence qui l'y avait amené...

Après avoir offert à Dieu l'hommage de notre reconnaissance, je vous dois, Mes Frères, une explication. Vous pouvez vous demander pourquoi est-ce cette communauté que Dieu a appelée à Tyburn ? Premièrement parce qu'elle vient de Montmartre. Montmartre, vous le savez, est le mont des martyrs, sur lequel le Sacré Cœur a voulu qu'on lui élève un autel. Les origines de cette

congrégation ont été fécondées par le sang des martyrs et sur le vêtement blanc qu'elle a adopté pour l'adoration vous voyez briller le scapulaire couleur de sang. Eh bien, Tyburn est un autre Montmartre ; c'est aussi la colline des martyrs. Dieu pouvait-il mieux choisir ? Comme tout est en parfaite harmonie ! Quoi de plus touchant que de voir des religieuses, enveloppées pour ainsi dire des souffrances des martyrs, en adoration devant le trône de l'Agneau de Dieu immolé pour nous ! Pourquoi encore cette congrégation ? Parce qu'elle peut admirablement représenter l'Angleterre auprès du Sacré-Cœur. Son but spécial est d'être dans tous les pays la congrégation vouée à Dieu au nom de la nation ; l'adorer au nom de la nation; pleurer les péchés du peuple et du pays ; chanter des hymnes d'actions de grâce aux jours de ses joies, de ses triomphes et de sa gloire ; faire descendre sur elle de nouvelles et très abondantes bénédictions. Rome eut ses vestales chargées du feu sacré; chaque nation doit avoir des âmes qui prient, qui aiment Dieu et qui se sacrifient pour elle. L'Angleterre aura désormais son monastère de vierges et de victimes consacrées à Dieu au nom du pays. Voilà pourquoi l'étendard anglais a été placé près de l'autel, comme symbole de la mission du couvent. Voilà pourquoi déjà des filles de l'Angleterre viennent se consacrer au Sacré Cœur dans la vie religieuse sur cette terre des martyrs. Tyburn est admirablement situé pour être un centre national et offrir un abri à celles qui font profession de prier et de se sacrifier pour le pays. Vous ne l'oublierez pas, mes Sœurs : consacrées à Dieu, vous vous devez de lui donner la joie et la gloire de voir l'Angleterre revenir à lui et à son Christ. Pour l'Angleterre vos prières. Pour l'Angleterre vos immolations. Pour l'Angleterre vous vivrez et mourrez en union avec les saints martyrs. Enfin cette congrégation est à Tyburn

parce qu'elle est vouée à l'adoration du Sacré Cœur. Ma conviction profonde est que l'Angleterre sera convertie par le Sacré Cœur. Lors des apparitions de Paray-le-Monial, le Vénérable Père de la Colombière vint à Londres pour annoncer les grâces du Divin Cœur et il y trouva un terrain si bien préparé que plus tard les Jansénistes de France avaient coutume de dire que la dévotion au Sacré Cœur avait été inventée en Angleterre. L'heure des grands triomphes du Sacré Cœur est arrivée. C'est bien ce qu'à prévu Léon XIII, quand il a consacré le genre humain au Sacré Cœur et dit que ce serait le moyen d'obtenir le retour à la vraie foi des peuples séparés de l'Eglise. Eh bien! c'est pour le Sacré Cœur que l'association de l'Adoration élève un trône à Tyburn, et il semble que pour être glorifiés ici les saints martyrs doivent faire de leurs cœurs un piédestal au Sacré Cœur, d'où il règnera sur tout le pays.

Ce couvent prédit par Grégoire Gunne demeurera probablement tout d'abord caché et inconnu dans cette grande cité ; cependant des prêtres aimeront à y venir en pèlerinage avec quelques fidèles et y célébreront la Sainte Messe. Peu à peu le mouvement prendra de l'extension. Des âmes viendront joindre leurs adorations à celles des adoratrices d'office et unir leurs prières à leurs prières pour le retour de l'Angleterre ; leur nombre ira en augmentant. A mesure que le précieux sang coulera plus abondant sur l'autel et que les prières se multiplieront, plus nombreuses aussi seront les grâces et les conversions. Et un jour viendra où l'Angleterre, si grande de par ailleurs, se montrera également grande ici. Pourquoi devant le splendide Hyde Park ne s'élèverait-il pas pour la glorification des Martyrs et le triomphe du Christ, un vrai temple, un temple magnifique, une grande basilique ? Pourquoi n'aurait-on pas ici de splendides processions, d'éclatantes

manifestations de foi et d'amour ? Pourquoi ne verrait-on pas ici de nationales manifestations d'une Angleterre catholique, redevenue la nation du Christ, en l'honneur du Sacré Cœur et de ses martyrs ? Je crois qu'il en sera ainsi. Je le crois parce que le Sacré Cœur a établi ici son trône. Je le crois parce que le Sacré Cœur peut réparer les désastres de plusieurs siècles d'hérésie et d'infidélité et donner à son Père infiniment plus d'amour qu'une nation aurait pu lui en apporter en l'espace de trois siècles. Je le crois parce que le grand Adorateur au nom de la nation, sera le Sacré Cœur lui-même. Je le crois parce que l'heure est venue où le Sacré Cœur va répandre à flots les trésors de sa toute puissante miséricorde. Je le crois parce que la Sainte Vierge intercédera pour l'Angleterre. Je le crois parce que les martyrs offriront leur cœur et leur sang. Je le crois parce que beaucoup de prêtres viendront le demander ici, en élevant vers le ciel le calice du salut. Je le crois parce que vous, mes Sœurs, vous continuerez à vous immoler et à prier jour et nuit pour l'Angleterre. Je le crois parce que le Seigneur est bon et que sa miséricorde est sans borne.

D'après Missionary Record.

DECRETUM

SUPREMAE CONGREGATIONIS S. O.

circa facultatem dispensandi super impedimento cognationis spiritualis

Feria IV die 3 Decembris 1902

In Congregatione Generali S. R. et Univ. Inquisitionis

proposito dubio : *Utrum in formulis, quibus concedi solet facultas dispensandi super impedimento cognationis spiritualis, comprehendatur casus cognationis spiritualis inter baptizantem et baptizatum, in iisden formulis non praevisus :* Eminentissimi ac Reverendissimi DD. Cardinales Inquisitores Generales respondendum decreverunt : *Negative ; seu non posse qui concessa per praedictas formulas facultate gaudent,super impedimento cognationis spiritualis inter baptizantem et baptizatum dispensare ; idque communicandum cum omnibus quorum interesse queat, utque in posterum expresse in formulis edicendum. Si quae vero matrimonia cum huiusmodi dispensatione, vi earumdem formularum concessa forte hucusque contracta fuerint : ad omnem circa eorum valorem quaestionem dirimendam, supplicandum* SS^mo^, *ut eadem in radice sanata declarare dignetur.*

Et sequenti feria VI, die 5 eiusdem mensis in solita audientia R. P. D. Adsessori S.Officii impertita, SS^mus^ D. N. D. Leo divina providentia Pp. XIII relatam Sibi E^morum^ Patrum resolutionem adprobare, et pro sanatione in radice iuxta eorum E^morum^ Patrum suffragia benigne annuere dignatus est. Contrariis quibuscumque non obstantibus.

(Ex Arch. S. Congregationis de Propaganda Fide).

Communiqué par la Nonciature de Paris.

NOUVELLES DIVERSES

Le Vicariat de S. Boniface vient de faire une fondation aux Etats-Unis, à *Duluth,* Minesota. C'est une paroisse canadienne-française, sous le vocable de S. Jean Baptiste, qui nous est confiée. Des missionnaires seront adjoints aux Pères chargés de la paroisse ; le pays offre un vaste champ pour les missions.

L'essai de fondation qu'on avait tenté à *Chautla*, diocèse de Puebla (Mexique) dans une propriété de l'archevêque d'Oaxaca vient d'être définitivement abandonné d'un commun accord avec l'archevêque et la Congrégation.

COLEGIO PIO DE ARTES Y OFICIOS

Calle de la Concordia, Num. 2, Puebla (Mexico)

Le R. P. Constantineau écrit au R. P. Tatin :

Deo gratias ! L'installation des Oblats de Marie Immaculée au Colegio Pio de Artes y Oficios a eu lieu, aujourd'hui, 7 mai.

Le P. Chatillon, le frère Tessier et moi sommes arrivés ce matin à deux heures. Après la Sainte Messe, nous sommes allés, accompagnés du P. Vila qui nous attendait ici, voir Sa Grandeur M^gr^ Ibarra, évêque de Puebla. L'accueil a été des meilleurs. Tout a été réglé à l'amiable. A 1 heure de l'après-midi, nous recevions du secrétariat deux documents, l'un adressé au R. P. Chatillon comme Recteur du Colegio Pio de Artes y Oficios et l'autre nous donnant la direction de la chapelle de Notre Dame des Sept Douleurs.

A 2 heures nous prenions possession du Collège. Le directeur — un prêtre séculier — nous a très bien reçus. Il était heureux de nous céder la direction de l'établissement, malgré une émotion qu'il avait peine à contenir. Les enfants, tous internes, se sont réunis à la chapelle, où le nouveau Supérieur leur a adressé un petit discours dont élèves et maîtres ont été très contents. Le soir, à 7 heures, nous avons pris notre souper en communauté, au collège. Tout était modeste, et même il manquait beaucoup de choses, mais vous ne sauriez croire avec quel bonheur nous nous sommes assis à cette table que nous

pouvions appeler *nôtre*. C'est la première fois que nous avons pu dire cela au Mexique. Nous avons maintenant un « chez nous ».

Demain nous présenterons nos lettres à l'aumônier de la chapelle et le R. P. Vila en prendra immédiatement la direction.

Dans une lettre du mois de février je vous disais que cette chapelle était très humble, très modeste, etc. Je ne l'avais pas revue depuis près d'un an et demi, lors de mon premier voyage à Puebla. Je l'ai trouvée presque entièrement renouvelée.

L'avenir semble brillant au dire de tout le monde. Dans trois ou quatre mois nous donnerons à notre collège un local plus vaste et mieux aménagé et facilement nous pourrons avoir une centaine d'élèves.

Avant longtemps, peut-être avant six mois, Mgr de Puebla, s'il suit sa première idée, aura un ou deux autres postes à nous confier dans son diocèse.

La communauté de Puebla est ainsi composée :

R. P. Chatillon, supérieur ; RR. PP. Lecourtois, Vila et Rose ; F.F. Fortier, Tessier, Boonman et Garcia.

Les Pères Vernhet et Garrigou se sont embarqués à Londres le 25 mai pour Durban.

Le 30 mai se sont embarqués au Hâvre : 1) pour S. Albert le P. Jonquet et les frères convers Guillaume et Vannel; 2) pour la province du Canada les Pères Gavary, Prodhomme et Lelièvre; 3) pour le Vicariat de S. Boniface le P. Hartmann et le F. Pollet ; 4) pour la province des Etats-Unis le P. Brullard; 5) pour le Vicariat d'Athabaska le F. Legoff; 6) pour le Vicariat de Mackensie le F. Gaudomer.

Le 4 juin s'est embarqué à Liverpool le P. Schulte pour le Klondike.

Le P. Wheeler de Jaffna, venu en Irlande pour cause de santé, a reçu son obédience pour l'Australie, où il va remplacer le P. Ryan Thomas, rappelé en Irlande. Il s'est embarqué le 24 avril.

On s'est demandé assurément pourquoi au mois de mars il n'y a pas eu de numéro de nos « Missions ». Peut-être en aura-t-on fait retomber la faute sur les événements actuels de France, qui auraient jeté le désarroi dans la Rédaction. La vraie cause c'est la pénurie de matières. Ils deviennent de plus en plus rares les rapports qu'on veut bien nous envoyer soit de nos maisons d'Europe, soit des provinces et vicariats d'Amérique, d'Afrique et de Ceylan. Et cependant dans les œuvres confiées à la Congrégation que de choses devraient être racontées pour le bien de tous. Il est vrai que les travaux du ministère sont nombreux et absorbants ; mais serait-ce du temps perdu celui que l'on consacrerait à intéresser, à édifier, à encourager ses frères ?

On peut, si on le préfère, nous adresser à notre scolasticat de Liége tout ce qui doit être publié dans nos « Missions ».

On se rappelle que notre numéro de décembre contient de longues listes d'oblation. Prière de nous envoyer en temps voulu les rectifications à apporter dans les anciennes et les documents nécessaires pour établir les nouvelles.

BIBLIOGRAPHIE.

Voici deux charmantes plaquettes sorties de la plume alerte et féconde de l'auteur des « *Oiseaux du bon Dieu* », de la *Vierge digne de louanges,* etc., l'une est intitulée,

« *Elévations eucharistiques* », l'autre « *Les saintes âmes* », par le P. Fitzpatrick, o. m. i.

Ses *Elévations eucharistiques* sont ainsi appelées, dit le R.Père,parce que,comme il arrive à l'élévation de la messe, elles élèvent à leur manière la sainte Hostie, pour qu'elle soit vue et adorée par les fidèles, ou encore parce qu'elles cherchent à faire monter de l'esprit et du cœur des âmes pieuses une prière vers la sainte Eucharistie.

Quelques poésies émaillent çà et là cette élégante prose, « comme une poignée de fleurs d'autel trouvées épanouies parmi le froment eucharistique ».

Les saintes âmes, on le devine, c'est la dévotion aux âmes du Purgatoire. Ces gracieuses et fortes pages ont été extraites de divers écrits du P. Faber, mais tout particulièrement de son beau livre : « Tout pour Jésus. »

« Il serait à souhaiter, dit le P. Faber, que la belle dévotion qui consiste à mettre à part le mois de novembre pour les saintes âmes, comme on a consacré le mois de mai à la Sainte Vierge, pût se naturaliser parmi nous et devenir une pratique universelle, en Angleterre. Il n'est presque pas de dévotion dans l'Eglise qui convienne mieux à notre caractère et à nos sentiments que la dévotion aux âmes du Purgatoire. »

Or, c'est pour aider à l'accomplissement de ce pieux désir, et même pour populariser cette dévotion durant toute l'année, que le P. Fitzpatrick, dévot lui-même aux « Saintes Ames », a cueilli, comme il le dit si poétiquement, ces « feuilles de novembre », qui semblent teintes des reflets qui s'échappent du lieu de l'Expiation.

Nous voudrions citer quelques pages de ces deux opuscules, pour en faire savourer le parfum au lecteur ; nous aimons mieux le laisser se procurer à lui-même ce plaisir

A. S.

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N^os^ 163-164. — Septembre-Décembre 1903.

VICARIAT DE JAFFNA.

Rapport au Très Révérend Père Général sur le district de Jaffna (du 13 août 1901 au 1^er^ août 1903).

Un peu de géographie.

La ville de Jaffna est située au Sud de la péninsule de même nom, au bord d'une petite mer intérieure, d'une longueur d'environ 50 milles anglais, et d'une largeur de un à six milles ; cette pièce d'eau est bornée au Nord par la péninsule de Jaffna, au Sud par l'île de Ceylan, et au Sud-Ouest par les petites îles qui forment la mission de Kayts. A l'extrémité Est la péninsule vient se joindre à la grande île.

Au point de vue religieux, le District de Jaffna comprend tout le diocèse, excepté le District de Mannar. Il s'étend jusqu'à Point-Pedro au Nord, à 20 milles anglais ; jusqu'à Mullaitivu, au Sud-Est, à 60 milles ; jusqu'à l'île de Delft, à l'Ouest, à 30 milles ; et au Sud, jusqu'à la fameuse ville d'Anuradjapura à 120 milles et encore 30 milles au delà ; de sorte qu'il a une longueur d'environ 170 milles, sur une largeur de 90.

Ce territoire nourrit une population (d'après le recensement de 1901) de 390224 habitants, dont 29766. (soit environ un treizième) sont catholiques; tandis que le District de Mannar, qui comprend le reste du diocèse, n'a que 25063 habitants, dont à peu près la moitié, soit 12226, sont catholiques, ou plutôt 13000, vu que les mille schismatiques qui restaient encore dans le district de Mannar au moment du recensement, sont depuis rentrés presque tous dans le giron de la Sainte Eglise.

Trente-quatre Pères Oblats, un prêtre séculier et trois frères convers Oblats, avec l'aide des dévouées Sœurs de la Sainte Famille et d'une petite Congrégation diocésaine de Frères indigènes, sont chargés du ministère et des œuvres de ce grand district, de cette nombreuse population.Quoi d'étonnant si les missionnaires n'ont pas le temps d'écrire ? Et cependant j'ai l'obligation d'envoyer annuellement à la maison générale un rapport sur l'état des œuvres de la maison ou du district qui m'est confié. Je vais m'efforcer de le faire, quoique « à bâtons rompus », écrivant quelques lignes au premier moment libre, quitte à reprendre mon travail après une ou plusieurs semaines d'intervalle.

Je compte sur votre indulgence, Très Révérend et bien-aimé Père, pour fermer les yeux sur le décousu et les nombreux autres défauts que vous rencontrerez nécessairement dans ce petit rapport.

I.

VIE RELIGIEUSE.

Je commence par ce qui doit à juste titre vous être le plus à cœur, Bien-aimé Père, ce qui doit aussi le plus nous intéresser tous, par ce qui est, en somme, la racine cachée aux yeux des hommes qui communique la sève à

toute la floraison des œuvres et produit la moisson des fruits de salut: la vie Religieuse. D'aucuns ont pu se demander quelquefois si vraiment l'on pouvait pratiquer la vie religieuse en mission, si de fait l'on y observait la Règle, ses prescriptions, ses pratiques.

Nous ne sommes pas parfaits, hélas ! En quittant le pays natal pour les missions étrangères, on emporte avec soi le vieil homme. Cependant, j'espère que les quelques détails qui vont suivre donneront satisfaction à cette bienveillante curiosité.

Maison Saint Charles.

C'est le centre, ou plutôt la tête et le cœur de toute la mission. C'est la résidence de M^gr^ l'Evêque, Vicaire des Missions ; c'est ici qu'habite le supérieur du district, (en ce moment votre serviteur) et vicaire général ; le Procureur Vicarial et Diocésain, le R. P. Vorlander ; le R. P. Batayron, pour le moment archiviste et historiographe de la mission et doyen de tous nos Pères dans le diocèse ; le R. P. Blachot, malade attitré de la mission, directeur général de toutes les congrégations du diocèse et directeur particulier de la congrégation de S^t^ Louis de Gonzague ; le R. P. Poulain, curé de la cathédrale et *Manager* diocésain des écoles; les RR. PP. Aimé Delpech et Desloges, tous deux vicaires à la cathédrale, et les Frères convers Groussault, directeur de la Presse, et Martin, assistant économe.

Evidemment dans une maison comme celle-ci il n'y aurait pas d'excuse à ne pas vivre de la vie régulière de communauté. Dieu merci on y est assez fidèle, autant que les faibles santés et le travail intérieur le permettent ; Matines et Laudes ne se disent pas en commun, par cause de fatigue, excepté aux jours de retraite ; mais on est fidèle à la récitation au chœur des petites heures, de

vêpres et de complies et à tous les autres exercices, et la ponctualité est, je pourrais dire militaire, si cela signifiait plus que religieuse.

Retraites. — J'ai parlé des retraites : c'est en effet à la maison St Charles qu'elles se font, la retraite annuelle au mois de février, pour tout le diocèse, et la retraite mensuelle pour les Pères du district. Les retraites mensuelles ont lieu le premier mardi de chaque mois, autant que possible. La veille au soir, il fait bon de voir l'animation qui règne à la communauté : de 5 à 6 h. les missionnaires arrivent, qui seuls, qui par groupes de deux ou trois. Il va sans dire qu'il y a récréation. Quelle joie de se revoir! Que de choses à se dire ! Mais à 6 h. 55 la cloche sonne, et à 7 h. tout le monde est à la chapelle pour l'oraison. Le jour de la retraite, quel silence, quel recueillement, quelle régularité ! On dirait un fervent noviciat. Et ils sont là plus de vingt Pères missionnaires aux retraites du mois, près de quarante à la retraite annuelle !

Conférences théologiques. — Le lendemain de la retraite, après la récitation en chœur, des petites heures, on se réunit à la grande salle pour la conférence théologique. Les questions, imprimées d'avance et distribuées aux Pères, nous font passer en revue toute la théologie morale, tous les devoirs du ministère. Il y a plus d'un an que nous étudions ainsi en détail le traité si compliqué (surtout dans nos pays) du mariage. Ces questions pratiques, qui amènent la solution des difficultés que les missionnaires rencontrent chaque jour, leur sont aussi intéressantes qu'utiles ; aussi arrive-t-il assez fréquemment que la conférence se prolonge bien au delà du temps marqué.

Après la conférence, récréation pendant laquelle on règle bien des affaires, on prend des provisions chez l'économe, on traite avec le forgeron, le cordonnier ou tout autre, puis la cloche réunit tout le monde de nouveau à

la chapelle et ensuite au réfectoire, où, bien-entendu, on a Deo gratias ; enfin chacun reprend la route de sa mission, les uns en bateau, d'autres en charrette à bœufs, d'autres même, depuis quelques mois, en chemin de fer.

Evènements joyeux et tristes.

Je viens de vous donner, bien-aimé Père, un croquis à traits rapides de notre maison S^t^ Charles et de sa vie religieuse habituelle ; mais dans toute vie d'homme ou de société, il y a des variations, des évènements qui sortent de l'ordinaire et marquent certains jours d'une note ou mélancolique ou joyeuse. Commençons par les faits douloureux.

Mort du R. P. Gouret. — Depuis le mois d'août 1901, date à laquelle commence le présent rapport, la mort n'a fait parmi nous qu'un seul vide, et elle a, ou plutôt la bonne, la tout-aimante et sage Providence de Dieu, a choisi, une noble victime, un vétéran dont nous nous apprêtions à fêter les noces d'or sacerdotales.

Le bon Père Gouret est mort, on peut dire, les armes à la main. Il avait eu déjà une forte attaque d'apoplexie et était sujet à des éblouissements ; cependant il remplissait avec grand soin les fonctions d'aumônier du couvent et noviciat d'Havâlai et en outre aidait le missionnaire dans le ministère paroissial.

Au commencement de Novembre, ce zélé vieillard allait à la mission de Tolegatti, aider pour le ministère du confessionnal les Pères Baron et Daurat qui y donnaient les exercices du jubilé. Là, il se sentit fatigué. « Le 19 Novembre, je cite le Codex historicus, le R. P. Gouret, indisposé a dû être amené à Jaffna ; à 74 ans on n'a plus la vigueur de 24 ; cependant nous espérons qu'il se remettra vite et pourra reprendre ses fonctions à Havâlai. « Le 29 Novembre, le bon Père Gouret a rendu

son âme à Dieu, à minuit, très soudainement ; je n'ai eu le temps que de lui donner l'absolution. Ce fut sans doute une attaque d'apoplexie. Il paraissait aller mieux ; cependant hier soir il se sentait fatigué ; je restai avec lui jusqu'à 10 h. 1/2 ; il dormait alors paisiblement. Quelques minutes avant minuit, il poussa un cri et tomba au pied de son lit. J'accourus, il était couché tranquillement sur le côté et respirait assez régulièrement ; mais comme il ne me répondait pas, je lui donnai l'absolution avant d'aller chercher de l'aide. Je revins avec le P. Poulain et désirais donner au malade l'Extrême-Onction ; mais le Père me dit : donnez-lui plutôt une autre absolution, car il s'en va ; en effet, à peine lui avais-je donné cette seconde absolution, que tout était fini. »

« A 7 h., Monseigneur célébra la messe solennelle de Requiem. Le soir à 4 h. nous avons récité en chœur l'office des morts, Monseigneur a fait la levée du corps à la chapelle, puis les chrétiens d'Havâlai ont porté le corps à la cathédrale où l'on a chanté l'absoute ; les fidèles ont suivi le cortège en grand nombre. »

Ainsi notre bon Père Gouret est allé célébrer ses noces d'or au ciel. Nul doute qu'il n'ait reçu une magnifique récompense, car il a beaucoup travaillé et souffert joyeusement dans les temps héroïques où nos Pères, vivant dans des huttes et la pauvreté, avaient continuellement à combattre le choléra et un fléau bien pire, le schisme. Ce vénérable vétéran était un religieux modèle sous beaucoup de rapports : son humilité, son obéissance, son affectueux respect pour des supérieurs beaucoup plus jeunes que lui, étaient admirables.

Départs. — Si la mort nous a épargnés pendant ces deux années, nous avons cependant vu nos rangs s'éclaircir par d'autres moyens. — Deux Pères nous ont quittés. Le R. P. Wheeler, appelé par l'obéissance à travailler

en Australie, a laissé parmi nous bien des regrets pour son amabilité, sa bonne humeur, toutes ces qualités qui font le charme de la vie de communauté. L'autre, pourquoi ne pas le nommer ? Beaucoup de nos Pères l'ont connu, et comme j'aurai sans doute à parler de lui dans ce rapport, ne faut-il pas que l'on sache pourquoi il cessera tout à coup de paraître ? Le Père Maingot donc a cru devoir s'ensevelir, lui et les talents que Dieu lui avait donnés, dans la solitude de la Trappe. Pour moi personnellement, je ne pourrai cesser de regretter qu'un tel ouvrier ne travaille pas dans le champ du Père de famille, qu'un pareil soldat ne combatte pas dans l'armée active de Jésus Christ. Puisse-t-il du moins, prier pour ses anciesnc ompagnons d'armes et leur obtenir les secours dont ils ont si grand besoin !

Un autre évènement douloureux a été la maladie de notre doyen, le Père Batayron; pendant un mois, Juillet-Août 1902, il nous a tenus dans l'inquiétude ; mais il a été un malade modèle : ne rien demander, ne rien refuser, telle paraissait être sa devise.

Arrivées. — Le bon Dieu a bien voulu combler les vides faits par la mort et les départs : trois nouveaux Pères nous sont venus de France dans cet intervalle, maintenant ainsi notre nombre au même chiffre qu'auparavant. Le R. P. Guitot débarquait à Jaffna le 13 Octobre 1901, venu de Colombo par steamer, en compagnie du R. P. Alphonse Delpech et du fr. Groussault, qui étaient allés passer quelque temps dans le Sud pour raison de santé. Le 19 Septembre 1902, les Pères Perrussel et Margerit arrivaient par voie de terre en compagnie du Père Supérieur qui était allé à Colombo prêcher les deux retraites annuelles de nos Pères de l'archidiocèse. Ce voyage de huit jours à travers l'île, par tous les moyens connus de locomotion, fut une vraie jouissance pour les deux jeunes missionnaires.

Noces d'argent sacerdotales. — Dans le cours de ces deux années, trois Pères ont célébré le 25me anniversaire de leur ordination. Les fêtes jubilaires du Père Sandrasagra eurent un éclat extraordinaire : en effet ce Père est le doyen de nos Pères indigènes, le premier ordonné à Jaffna ; ce premier jubilé était donc un évènement remarquable, aussi clergé et fidèles firent-ils leur possible pour lui donner la plus grande solennité. C'était dans l'île de Kaïts que les fêtes devaient avoir lieu, au mois de Décembre 1901 ; mais le choléra qui éclata alors les fit renvoyer à plus tard. Enfin, le 6 avril 1902 fut le jour fixé. La veille, vers 4 h. du soir, Monseigneur montait sur un bateau, accompagné des Pères Supérieur, John Aloysius, Francis et Sebastian. Après une agréable traversée, nous arrivions vers 6 h. à Kaïts où nous trouvions les Pères Vorlander, Maingot, Olive et Guitot, et tout le Séminaire. Le dimanche, 6, le jubilaire chante la grand'messe avec assistance pontificale au trône ; jamais Kaïts n'avait vu cérémonie si solennelle. Dans la soirée le Père Sandrasagra, accompagné des autres Pères, est conduit triomphalement d'une église à l'autre, à travers les rues pavoisées de la petite ville, dans une voiture enguirlandée et traînée par les hommes ; on lit des adresses et on offre des présents : calice, ciboire, ostensoir, et une bourse qui l'aidera à exécuter les travaux commencés à l'île de Delft, et qu'il a fort à cœur.

Un mot à noter : dans sa réponse aux séminaristes, le Jubilaire leur fit l'historique de sa vocation, et il leur dit : « Je ne suis rien de moi-même ; je n'ai pu avoir tous les avantages d'éducation dont vous jouissez à présent ; je ne suis ni savant ni habile ; tout ce que je suis, c'est à l'obéissance que je le dois ; tout ce que j'ai pu faire, c'est par l'obéissance, parce que j'ai été l'homme des supérieurs, toujours prêt à faire tout ce qu'ils vou-

laient. » Un des Pères, pendant le dîner rappela avec beaucoup d'à-propos au héros de la fête le texte de S[t] Paul : « *Qui bene praesunt presbyteri duplici honore digni habeantur ; maxime qui laborent verbo et doctrina.*» Honneur au bon prêtre qui jouit des douceurs de la contemplation ; double honneur à celui qui administre bien une mission comme le Père Sandrasagra l'a fait dans les endroits et les temps les plus difficiles, au milieu du schisme, du choléra, etc. — triple honneur à celui qui comme lui encore porte la parole de Dieu de tous côtés.

Le 11 Janvier 1903,c'étaient les noces d'argent du R.P. Alphonse Delpech ; les Pères de S[t] Charles, du séminaire, du collège, assistaient à sa Messe célébrée solennellement à la cathédrale ; à 11 h, on se réunissait à la grande salle, où notre doyen, le R. P. Batayron, le félicita au nom de tous, d'abord d'avoir eu le bonheur de célébrer neuf mille fois la S[te] messe. Soyez-en neuf-mille fois félicité ! lui dit-il. Puis, remerciant le Jubilaire des services qu'il avait rendus pendant plus de vingt ans, comme Procureur soit local soit vicarial, non seulement à Nos-Seigneurs les Vicaires de mission, mais à tous les Pères, l'orateur, pour confirmer son dire, donna lecture des lignes suivantes écrites par M[gr] Bonjean en 1882 : « Les Pères qui exercent ces fonctions ingrates, pénibles, pleines de soucis et d'angoisses, de Procureur et d'Econome, ont droit à la plus profonde reconnaissance de tous. En terminant l'exposé de leurs obligations, je veux rendre à leur dévouement cet hommage bien mérité et remercier au nom de tous ces bons Pères qui se sacrifient pour tous. » Or ces bons Pères étaient le P. Mauroit et le P. Delpech.

Le soir, après la bénédiction, les chrétiens présentèrent leurs hommages et une bourse au vénérable Jubilaire.

Le troisième Jubilé fut celui du P. Blachot qui attei-

gnait ses 25 ans de sacerdoce au mois de juin de cette année. Les membres nombreux et fervents de la Congrégation de St. Louis de Gonzague auraient bien voulu ne le céder à nul autre en manifestation de joie et de reconnaissance ; mais l'état de faiblesse du Jubilaire ne lui permettait pas de supporter la fatigue d'une séance même très courte ; ils durent donc se contenter de recevoir la Ste Communion aux intentions de leur bien-aimé directeur.

Visites. — Les visites de personnes amies sont aussi des évènements joyeux dans la vie d'une famille. Elles sont encore peu fréquentes à Jaffna ; mais elles se font de moins en moins rares, à mesure que les communications deviennent plus faciles. Au mois de janvier 1902, nous avons été honorés de la visite de Mgr. Lavigne, S. J., Evêque de Trincomalie, accompagné du R. P. Dupont, de la même Compagnie. Sa Grandeur a passé à peu près une semaine au milieu de nous, visitant toutes nos œuvres, et exprimant avec chaleur sa satisfaction, ou ce qu'elle voulait bien appeler son admiration pour tout ce qu'elle voyait. Mais ce qui nous a le plus flattés, c'est la parole que Mgr. de Trincomalie voulut bien dire en partant à Mgr. Joulain : « J'ai admiré beaucoup de belles choses à Jaffna ; mais ce qui m'a le plus frappé, c'est l'esprit de famille qui règne parmi vos Pères. »

Un an après, Mgr. de Jaffna, accompagné du R. P. Poulain, rendait sa visite à Mgr. de Trincomalie, et était reçu de la manière la plus aimable et la plus cordiale.

Au mois de février de cette année 1902, le R. P. Bersihand, de la mission de Colombo, était, sur l'ordre du médecin, envoyé à Jaffna par ses supérieurs pour y chercher la santé et les forces qu'il avait perdues dans le ministère écrasant de l'Archidiocèse. C'était un bonheur pour nous

de pouvoir pratiquer la charité fraternelle vis-à-vis d'un de nos frères de Colombo. Cet aimable Père est resté ici jusqu'au mois de juillet, puis est retourné à son poste un peu mieux qu'il n'était venu, encore bien faible cependant.

Au mois de juin, c'était le R. P. Pius Fernando, prêtre séculier du diocèse de Kandy, qui venait nous faire visite. Beaucoup d'entre nous, en se rendant dans le Sud, avaient reçu à Matale, chez cet excellent prêtre, l'hospitalité la plus cordiale ; aussi étions-nous très heureux de le recevoir. Il a passé plus de huit jours parmi nous, visitant tout ce qu'il y avait à voir, et il a paru enchanté de son voyage.

Je devrais maintenant en venir aux Résidences et Missions qui dépendent de la maison de St. Charles ; mais, pour éviter des redites, je remets à en parler sous le titre du Ministère.

II.

MINISTÈRE.

Voyons donc brièvement les fruits, les plus marquants à l'extérieur, du ministère dans ce district. Et d'abord, un aperçu général : Voici le chiffre des sacrements administrés dans le district : du 1er octobre 1901 au 30 septembre 1902 :

Baptêmes	d'enfants de parents	catholiques	1228
		hérétiques	8
		païens	111
	d'adultes	hérétiques	7
		païens	149
		Total :	1503

Mariages : 412. Communions : 77454.
Viatiques : 252. Extrêmes-Onctions : 441.

Monseigneur a donné 2094 confirmations pour tout le diocèse ; mais je n'ai pas le chiffre pour le district.

Mission de la Cathédrale.

Elle compte environ cinq mille catholiques. L'église est vaste, pas assez cependant ; sans aucune beauté architecturale : c'est un grand toit de tuiles rouges sur des murs assez bas et des piliers en bois. Son enclos communique avec celui de la maison de St. Charles, et le presbytère ouvre d'un côté sur l'enclos de la cathédrale, de l'autre sur celui de la communauté.

Outre la cathédrale, deux autres églises dépendent de cette *Mission :* l'église St. Jean, presqu'achevée, bien bâtie en pierres de corail : pas très grande, mais jolie et solide ; et, l'église Ste Anne, nouvelle fondation qui ne date que d'un an ; elle possède presbytère et école, tout de même construction : charpente en bois, murs en terre, couverture en feuilles de cocotiers.

Voyons maintenant les faits intéressants de ces deux années :

La grande Mission. — C'est bien le fait le plus intéressant, le plus important sous beaucoup de rapports, qui se soit passé à Jaffna depuis bien des années. Nous désirions depuis longtemps donner une véritable mission ; nous pensions qu'elle ferait un grand bien à notre peuple, qui avait bien besoin d'être remué par une grâce extraordinaire ; mais que d'obstacles ! et comment les surmonter ? D'abord, aucun de nous n'avait jamais pris part à une mission en règle, soit ici, soit en Europe ; ensuite, où trouver les prédicateurs et les confesseurs ? Chacun a déjà autant et plus qu'il n'en peut faire... Cependant nous étudiions dans le *Directoire des Missions* la tactique à suivre ; nous lisions dans les *Annales* les rapports des

missions prêchées en France et de celles dirigées ici même autrefois par Mgr. Séméria aidé des Pères Bonjean et Chounavel.

Enfin, encouragés par le zèle de Mgr. Joulain pour qui le mot *impossible* n'existe pas, nous dressons le plan, donnons à chacun ses sujets de sermons, et fixons la date. Pour que le mouvement soit plus général, il est décidé que les exercices se feront dans les deux missions ou paroisses de la ville à la fois: les Pères Supérieur, Hippolyte et Maingot, et le frère diacre Guanapragasam prêcheront à la cathédrale ; les Pères Aloysius, Jourd'heuil, Sandrasagra et Santia à l'église St. Jacques ; ces trois derniers quitteront momentanément leurs propres missions pour prendre part à ce travail. Monseigneur, lui, présidera les principaux exercices et prêchera dans les deux églises alternativement. En fait, Sa Grandeur a prêché dix-sept fois en ces 21 jours.

Je ne raconterai pas tout en détail ici ; cette relation a paru dans les Annales, faite par une plume autorisée avec laquelle je n'ai pas la prétention de rivaliser; je veux seulement noter quelques traits et tirer quelques conclusions.

Dès le premier jour, le succès dépassa beaucoup nos espérances : toutes les cérémonies et les prédications étaient suivies par une foule nombreuse, recueillie et même enthousiaste.

Notre plan était d'avoir tous les soirs, pendant les trois semaines, un exercice général et de consacrer les exercices du matin, la première semaine aux enfants, la seconde aux femmes, la troisième aux hommes. Tout marchait à merveille ; douze-cents enfants suivaient tous les matins les instructions spéciales qui leur étaient données, entrecoupées de chants, de prières et de leçons de catéchisme. Ils prenaient goût aussi aux chants simples composés pour l'occasion et les répétaient avec un entrain

auquel nous ne nous étions pas attendus. Tout ce petit monde se confessa pendant la semaine, la plupart deux fois avec un sérieux très édifiant. Les Pères *Manager* des écoles, et professeurs du séminaire et du collège aidaient à entendre les confessions ; les Séminaristes faisaient le catéchisme.

La fête des enfants, le dimanche, fut pour nous une révélation ; nous ne nous doutions pas que l'on pût avoir de si belles fêtes et des chants si enthousiastes à Jaffna. Les parents regardaient avec admiration et émotion soit le magnifique autel élevé à la Sainte Vierge par le R. P. Poulain, soit ces lignes interminables d'enfants qui s'avançaient, faisaient le tour de l'église, se rejoignaient, portant triomphalement dans leurs petites mains les fleurs qu'ils venaient déposer aux pieds de leur Mère du Ciel, et chantant à pleins poumons.

Cependant les Pères succombaient sous l'excès de travail : le R. P. Jourd'heuil était tout à fait malade et hors de combat ; les Pères Aloysius, Maingot et Poulain et le frère Guanapragasam étaient sur les dents. Il fallut appeler du renfort, et pour cela il n'y eut pas d'autre moyen que de renoncer à une retraite qui devait se faire à Sillalai. Un exprès fut envoyé avec ordre aux Pères Daurat, Baron, Delpech Aimé et Olive de venir à notre secours. Il était dur d'arrêter ainsi une retraite de Jubilé au moment où elle allait commencer et quand les chrétiens de toute une mission l'attendaient ; mais nous ne pouvions nous en tirer autrement.

Nous allions de surprise en surprise ; la semaine des femmes dépassa de beaucoup notre attente ; la cérémonie de réparation au Saint Sacrement, le sermon de Monseigneur au cimetière, tout réussissait à merveille ; le temps aussi nous favorisait : clair de lune magnifique qui permettait aux fidèles de s'en retourner chez eux le soir sans

difficulté, et pas de pluie, quoique nous fussions au mois d'octobre.

Les hommes l'emportèrent encore sur les femmes : un grand nombre n'allèrent pas au travail, et dès le mardi matin les confessions commencèrent pour continuer toute la journée jusqu'à dix heures du soir et cela toute la semaine ; aussi étaient-ils 1900 à recevoir la sainte communion le jour de la clôture.

Voici comment le Codex historicus apprécie cette mission : « Jamais nous n'aurions imaginé pareil résultat. Nombre d'hommes qui n'avaient de chrétien que le baptême et ne mettaient jamais les pieds à l'église sont venus se confesser avec d'excellentes dispositions. C'est un renouvellement dont les chrétiens, les païens et les protestants sont émerveillés. »

« En somme, cette mission a fait un bien incalculable et nous a révélé des possibilités de bien à faire ici. »

« Résultat tangible : plus de 4000 personnes communiées et 1205 confirmées. Mais l'instruction donnée, le renouvellement de foi et de ferveur parmi les chrétiens ; l'impression très favorable produite chez les infidèles et les hérétiques, tout cela ne se chiffre pas. »

« Depuis la fin de la mission le mouvement ne s'arrête pas ; les retardataires continuent à venir, même de loin ; à peu près toutes les unions illégitimes de la ville sont régularisées ; de nombreux jeunes gens, inconnus du prêtre jusqu'ici, ont fait leur première confession et première communion ; les catéchumènes continuent à se présenter. »

Il est donc acquis que les *Missions* en règle, telles qu'elles se donnent en France, sont *possibles* à Jaffna, qu'elles réussissent à souhait et font un bien incalculable qui ne peut se faire par aucun autre moyen.

Par conséquent il est très désirable, ce n'est pas assez

dire, il est nécessaire et urgent de donner de semblables missions dans les petites villes et les gros villages de 500 et 1000 catholiques du diocèse.

C'est parfaitement vrai ; mais pour pouvoir le faire, il faut des missionnaires *ad hoc :* quelques Pères, au moins deux, détachés exclusivement pour ce genre de travail qui est le ministère propre de la Congrégation.

Ce que nous avons fait à Jaffna en 1901 : donner une vraie *mission sans missionnaires,* je veux dire avec des hommes qui ont déjà un autre travail sur les épaules, c'était un effort extraordinaire qu'il est impossible de renouveler fréquemment. Les Pères se sont surmenés outre mesure ; l'événement l'a bien montré, puisque dès la première semaine à peu près tous étaient sur les dents. Les uns avaient abandonné pour trois semaines leur propre mission, un troupeau de trois mille catholiques ou plus, et quand avaient-ils eu le temps de préparer leurs sermons ? Les autres devaient mener de front double travail, celui de leur ministère habituel et celui de la mission. Il est impossible que l'on résiste à semblable surmenage. Aussi, quoique depuis nous ayons bien désiré donner d'autres missions dans les environs de Jaffna, nous n'avons pu y réussir. On donne bien des retraites de cinq ou de huit jours ; mais ce ne sont pas des missions ; cela ne peut pas du tout être comparé à des missions ; cela ne renouvelle pas toute une population comme le fait la mission. Je le repète : il est *nécessaire* que nous ayons quelques Pères, au moins deux, qui soient réservés exclusivement à ce travail des missions. Avec l'expérience qu'ils acquerront bientôt ils feront simplement des merveilles. *Messis multa : operarii pauci ; mittat operarios.*

Ordination. — Le 1er décembre 1901, grande ordination à la cathédrale. Le Père Guanapragasam est ordonné

Prêtre, le frère Liguori Rodrigo, sous-diacre, cinq autres frères reçoivent l'ordre de portier et cinq la tonsure. Après la messe, Monseigneur souhaite au nouveau Prêtre de marcher sur les traces du vénéré Père Godret, mort l'avant-veille, de travailler aussi longtemps que lui et de le prendre pour modèle : c'était un homme d'obéissance qui voyait la volonté de Dieu dans celle des Supérieurs.

Extraits du codex historicus, 1902. — Jeudi-Saint. — Mille communions à la cathédrale ; il y en avait eu 200 la veille, 100 l'avant-veille ; 300 communions d'hommes la semaine précédente, à l'occasion d'une retraite. C'est l'influence de la mission qui se fait encore sentir.

14 Avril. Monseigneur inaugure la petite église provisoire de Ste-Anne. Beaucoup de païens assistent à la messe avec les chrétiens. Monseigneur prêche sur la nécessité d'embrasser la vraie religion qui brille aux yeux de la conscience comme le soleil qui en ce moment darde ses rayons. Cette nouvelle fondation est encore un résultat de la mission.

17 Avril. Monseigneur part en bateau pour Mannar où il va commencer sa grande tournée pastorale d'été.

Mois de Marie, brillant comme il ne l'avait jamais été. Le P. Poulain maintenant curé de la cathédrale, met la statue de la Ste Vierge au-dessus du maître-autel, sur un trône orné avec beaucoup de goût ; bénédiction tous les soirs ; chants alternés entre filles et garçons ; église pleine matin et soir.

24 Mai. Nous recevons une lettre de Monseigneur qui nous annonce que, le 20, le reste des schismatiques du district de Mannar a fait sa soumission avec grande démonstration de joie. Nous faisons part de cette bonne nouvelle aux fidèles à l'exercice du soir.

1 Juin, Solennité du St. Sacrement. A la Grand'messe

beaucoup de communions. Vêpres devant le St Sacrement exposé. A la procession foule énorme.

On commence le mois du Sacré Cœur; la statue du Sacré Cœur remplace au-dessus du maître-autel celle de la Ste Vierge. Lundi, mardi et mercredi soir, sermon, église à peu près pleine. Jeudi, confessions toute la journée, pas de sermon.

6 *Juin, fête du Sacré Cœur.* Grand'messe devant le St Sacrement exposé; 550 communions; sermon après la messe, St Sacrement exposé toute la journée, adorateurs nombreux: le soir, vêpres, sermon et bénédiction.

26 *Juillet, fete de Ste Anne.* Le P. Guanapragasam est allé faire la mission à la nouvelle petite église. Résultat de la visite: 45 communions, une adulte baptisée, 7 ou 8 familles se sont fait inscrire comme catéchumènes. Deux enfants malades ont été apportés au baptême; l'un d'eux s'est mis à boire de l'eau bénite et a été guéri subitement.

8 *Décembre. Immaculée Conception.* Jour d'adoration en union avec Montmartre, dans tout le diocèse. On expose le St Sacrement avant la messe de 5 h. 1/2, à 8 h. 1/2 Grand'messe, 400 communions; malgré une pluie incessante, les adorateurs n'ont pas manqué toute la journée.

Ces quelques traits suffiront, je pense, pour donner une idée du ministère qui se fait à la cathédrale. Je n'ai pas parlé des Congrégations: la plupart sont unies à des œuvres dont je parlerai plus bas, excepté la Congrégation de la Ste Vierge pour les mères chrétiennes, qui compte environ 90 membres. Je n'ai pas parlé non plus des retraites; la plupart se donnent aussi aux œuvres.

Œuvres ou Institutions.

1° *Le Séminaire ecclésiastique,* sous le vocable de St Martin. C'est évidemment la première de toutes les œuvres, celle avant toute autre, dont dépendent la stabi-

lité de la Religion et ses progrès. Le bâtiment, à un étage, est le plus beau de Jaffna. Le rez-de-chaussée est affecté au petit séminaire qui compte de 20 à 30 élèves qui suivent les cours du collège. L'étage est attribué aux grands séminaristes, qui sont une dizaine, tous en théologie. Quatre sont Oblats, les autres demandent à le devenir. Le séminaire est une Résidence de la Congrégation ; le R. P. Boury est Directeur de Résidence, Supérieur du séminaire, professeur de théologie morale. Le R. P. Olive, professeur de dogme et d'Ecriture Sainte, économe, Directeur des petits séminaristes.

2° *Le Collège St Patrick.* R. P. Beaud, Directeur de Résidence et Principal du collège ; R. P. Francis, économe et professeur ; deux frères scolastiques professeurs ; en outre un prêtre séculier et une dizaine de professeurs laïques ; près de quatre cents élèves, dont une trentaine seulement sont pensionnaires. Nous attendons avec grande impatience qu'on nous envoie quelques Pères et frères Anglais ou Irlandais pour cette œuvre d'une importance majeure. De tous côtés protestants et païens font des efforts incroyables pour s'emparer de l'éducation de la jeunesse en établissant des écoles et des collèges. Quel malheur ce serait et quelle honte pour la mission et la congrégation, si nous ne pouvions leur tenir tête, faute de quelques professeurs de langue Anglaise de naissance !

Le collège compte trois Congrégations :

1° La Congrégation du Sacré-Cœur qui se divise en deux branches : celle des anciens élèves a ses réunions une fois par mois ; à peu près tous les hommes instruits de Jaffna y sont enrôlés et c'est à leurs frais que se célèbre la fête du Sacré-Cœur à la cathédrale. La branche des *Juniors* se recrute parmi les élèves des hautes classes du collège et a ses réunions littéraires et religieuses toutes les semaines.

2° La Congrégation de l'Enfant Jésus est pour les élèves des basses classes.

3° La Congrégation de St Louis de Gonzague, pour les Enfants de chœur choisis parmi les meilleurs des deux autres congrégations; ils sont en ce moment 41 membres actifs, 20 candidats, et 112 membres honoraires, anciens élèves du collège qui tiennent à rester unis à leur chère congrégation et à son Directeur avec lequel ils entretiennent pour la plupart une correspondance suivie, très utile à leur âme. Cette Congrégation a sa salle de réunions et sa chapelle propre.

3° *L'imprimerie de St Joseph*. Fondée il y a une trentaine d'années par Mgr Bonjean d'illustre mémoire qui comprenait bien l'importance de cette arme moderne qui a nom la presse, elle n'a cessé de se développer et de rendre de grands services. Elle occupe à présent trente-cinq employés. Outre le *Catholic Guardian* qui paraît toutes les semaines en Anglais et tous les quinze jours en Tamil et qui a forcé au silence le petit journal protestant qui régnait en maître souverain à Jaffna l'inondant de ses calomnies contre l'Eglise Catholique; outre le *Messager de la Reine Immaculée* qui paraît tous les mois; outre les petites feuilles, tracts, etc. qui paraissent de temps à autre, notre presse a imprimé dans ces deux années les livres suivants: 1° le « Directorium », 350 pages, 2° en Tamil: « L'adoration perpétuelle », « La Voie du Salut », « Vie de Ste Philomène », « Cantiques pour les missions », « Le Remède divin », Arithmétique pour Standards 3, 4 et 5; Géographie de l'Afrique; de plus a réimprimé 65,600 exemplaires de livres de classes ou de prières, des cartes géographiques, etc.

L'imprimerie St Joseph n'a donc pas été oisive: elle a contribué pour sa bonne part à la défense et la diffusion de la vérité; mais le frère chargé de cette œuvre si impor-

tante demande à grands cris de l'aide ; il ne peut suffire à la besogne et ne cesse de se lamenter de ce qu'il lui est impossible de venir à bout de tout !

4° *L'Association de St Joseph* est en partie responsable de l'excès de travail sous lequel gémit notre bon frère Groussault. Il avait trouvé quelques jeunes gens pauvres et ignorants et s'était mis à les préparer à la réception des sacrements ; il ne voulut pas les abandonner après leur première communion, mais continua à les réunir et à leur faire le catéchisme. Peu à peu le nombre augmenta et l'ambition du frère aussi : il fallait occuper ces jeunes gens après leur travail et surtout le dimanche, leur donner des ballons et autres jeux et un espace suffisant pour jouer. Pour ce dernier point, une partie du jardin de la mission fut mise à contribution. C'était une *œuvre de jeunesse* qui se fondait ; il lui fallait une chapelle ; on commença par une petite hutte de feuilles ; mais bientôt, grâce à mille expédients et à la charité des bonnes âmes, mais surtout du R. P. Rey, la chapelle se bâtissait, longue de 20 mètres, large de 6, couverte en tuiles, le sol cimenté. L'association compte 145 membres, de 10 à 20 ans environ, jeunes gens que la pauvreté et le milieu dans lequel ils vivent exposaient à toutes les misères morales et à la perte de la foi, mais qui sont devenus des modèles et la bonne odeur de Jésus-Christ dans leurs familles et leurs ateliers ; par eux quelques jeunes gens ont déjà reçu le baptême et sont maintenant des membres fervents de l'association. Un des plus jeunes, qui paraissait d'une intelligence plus qu'ordinaire, a été admis au petit séminaire ; un des grands vient d'entrer comme postulant dans la Congrégation des Frères indigènes de St Joseph.

5° *Colombogam*. C'est tout un ensemble d'œuvres qui

se trouvent groupées à cet endroit agréablement situé au bord de la mer, à un mille et quart de la cathédrale. Le R. P. Gautier est seul à la tête de toute cette importante institution et la dirige avec succès, malgré ses fréquents et terribles maux de tête.

Voici d'abord l'*orphelinat de la Sainte Enfance* qui élève dans la piété une centaine de garçons, enfants de païens; ce fut là l'origine de toute l'institution sous Mgr. Séméria, et le Père Bonjean fut le premier Directeur.

Parmi ces enfants, les plus intelligents passent au *Training School* ou Ecole normale et deviennent maîtres d'écoles. Cette école normale, qui est aussi à Colombogam, compte en ce moment 14 élèves; elle a des succès remarquables, tous les elèves obtiennent le certificat du gouvernement et sont ensuite employés dans nos écoles.

D'autres enfants apprennent le métier de menuisier ou celui d'imprimeur ou de relieur à l'*Ecole industrielle.* C'est dire qu'il y a à Colombogam un atelier bien monté et une petite presse qui, cette année, nous a donné un joli Mois de Marie en Tamil, œuvre du R. P. Hippolyte.

Pour l'aider dans la direction de ces œuvres, le P. Gautier a la *Congrégation* diocésaine *des Frères de St Joseph.* dont Colombogam est la maison mère et le noviciat. Elle comprend actuellement vingt-deux Frères et deux postulants. Neuf des frères sont employés à Colombogam même; les autres dans des écoles importantes des missions.

Les bâtiments de Colombogam sont assez vastes et en bon état; la chapelle est assez jolie; l'autel en bois sculpté, de très bon goût et d'un travail remarquable, a été fait sur place.

6° *Le couvent de la Ste Famille.* C'est encore tout un petit monde. Voici l'*école Anglaise* avec une centaine

d'élèves; l'*orphelinat* de la Ste Enfance qui compte 90 enfants; ces enfants, outre l'instruction ordinaire et la couture, apprennent à l'*école industrielle* la dentelle et la broderie, et elles y réussissent admirablement.

Les Sœurs de la Ste Famille sont aidées par les *Sœurs indigènes de St Pierre,* Congrégation dépendant de la Ste Famille et qui prend à Ceylan des développements très encourageants; elle compte dans la mission de Jaffna, une soixantaine de religieuses, qui dirigent de florissantes écoles tant à Jaffna que dans les missions. Le noviciat, à Havâlai, est très prospère.

Les Sœurs dirigent à Jaffna, depuis la grande mission, un patronage pour les filles pauvres, dans le genre de celui des garçons; elles sont 115.

7° *La salle de lecture* offre en ville à nos hommes instruits un lieu de réunion, des livres et des journaux catholiques, voire même un billard. Cette institution nécessaire et appelée, je crois, à devenir le foyer d'une vie catholique plus intense, végète un peu faute de ressources.

8° *Les écoles primaires* sont au nombre de quatre-vingt dans tout le district, et comptent 5000 enfants, la plupart catholiques. Le gouvernement donne une allocation, moyennant un examen à subir par les élèves; il nous laisse absolument libres dans le choix des livres, etc.

Stations ou Missions.

L'église St Jacques est d'emblée la plus belle de tout le diocèse; une coupole en pierre couronne le sanctuaire assez vaste; il reste encore la façade à bâtir; elle se fera peu à peu grâce à la dîme du poisson que les chrétiens paient volontiers pour l'entretien de l'église et du prêtre.

Cette église, avec deux autres beaucoup moins grandes

et moins belles, constitue la seconde paroisse de la ville, sous la houlette du R. P. John Aloysius, qui se dévoue en outre à l'entretien de la salle de lecture.

En parlant de la grande mission de 1901, j'ai dit qu'elle avait eu lieu dans les deux paroisses à la fois. Cette année, deux retraites pascales ont été données à St Jacques, une pour les hommes et une pour les femmes, avec de bons résultats ; huit à neuf cents communions.

Nouvelles Stations, près de Jaffna, à la charge du R. P. Hippolyte. Elles sont au nombre de trois : 1° l'église de St Benoît, bien bâtie, bénite solennellement par Monseigneur le 8 Mars dernier ; 2° l'église de l'Immaculée Conception à Côpày, fondation qui date de trois ou quatre ans ; la hutte servant d'église va être remplacée par une église en pierres, grâce à la générosité de M. Gustave Eckart, de Munich, qui a envoyé trois mille marks, à cette intention : 2° l'église de N.D. Reine du Ciel, à Nirvêli. Les premiers baptêmes, au nombre de 67, y furent faits, par Monseigneur, le 19 Novembre 1901. Les néophytes, de la caste des *Grimpeurs,* eurent beaucoup à souffrir des persécutions des païens de haute caste. Ces païens finirent, le 9 août 1902, par détruire entièrement, en plein jour, la petite église et tout ce qu'elle contenait. Nous réussîmes à faire condamner onze d'entre eux à deux ans de travaux forcés. Ces païens ont aussi incendié l'école de Côpay, mais pendant la nuit, de sorte que les coupables ont échappé. A l'aide de souscriptions parmi les chrétiens de Ceylan, nous avons pu rétablir cette école.

Le châtiment infligé à ceux qui ont détruit l'église a fait une très salutaire impression sur les païens qui ne pouvaient s'imaginer que des hommes de haute caste seraient condamnés à une peine si avilissante pour avoir maltraité des gens de basse caste ; ils laissent nos néophy-

tes bien tranquilles maintenant, et la caste nombreuse des Grimpeurs sera encouragée, nous l'espérons, à embrasser le christianisme.

Passaioûr, c'est un village de pêcheurs dans les faubourgs de Jaffna, gens grossiers et ignorants. Le grand malheur, c'est qu'on ne peut les décider à envoyer leurs enfants à l'école et au catéchisme : dès l'âge de neuf ans, avant d'avoir fait leur première communion, les petits garçons sont amenés à la mer. Quant aux filles, elles sont gardées jalousement à la maison et le Père missionnaire a entrepris une campagne terrible pour obtenir qu'elles viennent à l'église le dimanche.

Le R. P. Jourd'heuil m'écrit : « Je suis arrivé dans cette mission de Passaioûr dans les commencements d'Octobre 1901. Comme on venait de donner des missions à la cathédrale et à St Jacques, où un grand bien avait été produit, je pensai qu'une retraite d'une huitaine de jours à Passaioûr ne pouvait manquer d'y faire quelque bien. La difficulté était de trouver des Pères qui pussent me prêter leur concours : les Pères étaient accablés de fatigue. Je fus donc laissé seul ou à peu près. Toutefois le R. P. Hippolyte eut l'obligeance de donner trois sermons qui ont fait un bien réel. Les deux derniers jours de la retraite, le R. P. Supérieur m'envoya deux Pères pour m'aider à confesser. Pendant huit jours il y eut sermon, soir et matin ; personne n'alla à la mer, et le bon Dieu bénit ces efforts. Il y eut comme un renouvellement de la paroisse. La plupart vinrent à confesse. Seule une famille s'abstint de remplir ses devoirs religieux ; le chef de cette famille est une espèce de médecin athée et les membres ne mettent jamais les pieds à l'église. »

Cette retraite se clôtura le soir du dimanche 27 Octobre par la Proclamation de la Loi ; les gens promirent spé-

cialement d'assister à la messe le dimanche. Monseigneur présidait alors la clôture d'une autre retraite; il vint dix jours plus tard et donna 150 confirmations.

Le R. R. Jourd'heuil continue :

« A Passaioûr les enfants ne manquent pas et c'est pour moi un vrai plaisir de les voir et de leur faire du bien, car les parents étant de vrais sauvages, il faut s'adresser à la jeunesse pour réformer le pays. Pour cela j'eus recours à l'école et à la confrérie de la Ste Face pour les jeunes filles. Cette confrérie, établie par mon prédécesseur, le R. P. Delpech, avait besoin d'un stimulant. Je crus que le chant me servirait beaucoup. Je leur appris donc, ainsi qu'aux garçons de l'école, à chanter des cantiques et depuis j'ai une assistance de près de cent personnes à la messe tous les jours. J'ai aussi de 40 à 50 communions le premier Vendredi de chaque mois. Je confesse aussi une fois par mois les enfants de l'école qui n'ont pas fait leur première communion, et je constate que cette pratique produit beaucoup de bien. »

Cependant le bien ne se fait pas sans entraves. Une représentation de la vie de St Antoine faillit renverser tous les projets du Père Jourd'heuil. Nos Indiens aiment à la folie ces représentations faites assez grossièrement, mais non sans habileté, à l'aide de grandes marionnettes de la taille d'un homme. Des milliers de personnes accourent de plusieurs milles à la ronde et passent des journées entières à les regarder. Quelle gloire pour ceux qui les donnent! Il résulte du bien de ces représentations, car ce sont toujours des sujets religieux; mais que de querelles et autres misères en sont aussi souvent la conséquence! Nos Passaiouriens, comme tous les pêcheurs à Ceylan donnent la dîme du poisson à l'église; c'est ce qui leur permet de bâtir et d'entretenir les plus belles églises de l'île. Or le Père ne voulait pas donner l'argent de

l'église pour payer les frais considérables de la représentation ; il voulait s'en servir pour exhausser les murs de l'église. *Inde irae* et une petite révolte. Pendant deux mois ils ne remirent pas au Père l'argent de la dîme et l'assistance à la messe diminua ; on voulut même arrêter le chant.

Pour comble de malheur, le Père Jourd'heuil, qui compte déjà 35 ans de séjour et de labeurs à Ceylan, et qui y a contracté, avec l'âge, les germes de la maladie, se trouva affecté d'une grave et très douloureuse ophthalmie; nous dûmes l'envoyer à Colombo où son œil fut cautérisé. L'opération réussit très bien et l'œil gauche est sauvé ; mais l'œil droit est à peu près inutile. Toutefois le Père n'abandonne pas sa mission :

« En somme, j'aime ces chrétiens de Passaioûr, écrit-il, malgré tous leurs défauts ; je les aime surtout à cause de leur simplicité. Ce sont tous des enfants, grands ou petits, et j'espère que, la grâce de Dieu aidant, il se fera quelque amélioration parmi eux. Si les enfants se bonifient, il est impossible que les parents n'en reçoivent le contrecoup bienfaisant.»

Nâvanturai, autrefois appartenait à l'unique mission de Jaffna, (ainsi du reste que la précédente et plusieurs autres). C'est maintenant la principale église d'une mission de fondation récente. Le R. P. E. Jenn s'y dévoue avec zèle et avec succès, malgré les obstacles que lui suscitent le manque de ressources et surtout sa pauvre santé. Il est chargé de 8 églises, dont plusieurs sont à bâtir.

Valimissâm. C'est le royaume bien aimé et le paradis terrestre du R. P. Larnaudie. Il s'étend le long de la côte Ouest de Ceylan presque jusqu'à Mannar, sur une longueur d'environ 50 milles. Il comprend en outre la double

île *Iranativu*. C'est un pays sauvage et pas riche; les villages sont petits et rares, les habitants pauvres. La principale chrétienté de cette mission se compose d'environ sept cents Parias qui vivent, en hiver dans l'île d'Iranativu, en été sur la grande île, de pêche, de chasse, de fruits sauvages etc.

Monseigneur est en ce moment à faire la visite pastorale dans cette intéressante mission. Le Père Larnaudie, voulant bien traiter son Evêque, a envoyé, en vue de la visite, un exprès à Jaffna chercher deux livres de biscuit frais! Heureusement il y aura du gibier, j'espère, pour assaisonner le biscuit.

Voici quelques notes tirées du Codex historicus:

« 27 *Août* 1901. Le P. Larnaudie revient à Valimissâm enchanté des gens qu'il dit (en partie du moins) affamés d'instruction religieuse. Dans cette tournée, il a entendu plus de 700 confessions et donné plus de 600 communions. »

« 16 *Janvier* 1902. Le P. Larnaudie arrive de sa mission de Valimissâm; résultat: 9 baptêmes, 354 confessions et 319 communions. »

Sillalai. Excellente mission, cinq églises seulement, mais en bon état. L'une d'elles, celle de St Thomas de Mâdagal, est la seconde du diocèse pour la beauté et les prétentions architecturales. Le Père Schlosser, y fait ses premières armes avec autant de succès que de zèle. A une retraite prêchée à la principale église et clôturée par Monseigneur le 3 Novembre 1901, il y eut 800 communions et plus de 100 confirmations.

Havâlai, huit églises, toutes en voie de construction. Le noviciat des Sœurs indigènes de St. Pierre donne une importance particulière à cette belle mission. Le R. P. Dunne est chargé de la mission ; sa santé et ses aptitudes pour les mathématiques lui permettent de faire face à tout le travail que doit nécessairement occasionner un si

grand nombre de constructions. Le R. P. Delpech Alph. est aumônier du couvent et aide le missionnaire dans le ministère paroissial.

Valigam Est. Neuf églises, échelonnées sur une longueur de sept milles anglais environ. Le R. P. Baron en est chargé depuis plusieurs années, ayant été envoyé à ce poste pour se guérir des fièvres contractées dans des missions moins salubres. « Le 9 Novembre 1901, le vénérable Père Gouret, malgré ses 74 ans, venait avec le R. P. Daurat aider le missionnaire local à prêcher le jubilé à Tolegatti, la résidence principale. Durant quinze jours, malgré les pluies torrentielles de la saison, les chrétiens de Tolegatti, Vasâvulân, Cottagapulam et Atchuvali suivirent les exercices spirituels plus assidument que nous n'aurions osé l'espérer. A la fin de la première semaine, nous comptions plus de 330 communions de femmes. Parmi elles un bon nombre avaient laissé de côté la pratique des devoirs religieux, soit par ignorance, soit par apathie. »

« Ce beau commencement se continuait la semaine suivante. Mais le R. P. Gouret tomba malade et il fallut l'emmener à Jaffna, où il ne tarda pas à rendre son âme à Dieu. Le R. P. Wheeler vint le remplacer. A la communion générale des hommes le dimanche suivant, nous comptions 320 communiants. De 15 à 20 personnes seulement dans ces quatre villages ne prirent pas part aux exercices. »

« Restait l'autre moitié des chrétiens de cette mission, se composant des villages de Palali, Maylatti, Ourani, Palai et Tellipalai, qui avaient encore plus besoin peut-être d'être secoués de leur torpeur par les exercices de la retraite. Le mois de décembre devait procurer cet avantage ; mais l'aide manqua au missionnaire local et il dut

faire seul ce qu'il put. Cependant j'eus la joie de donner 490 communions dans la semaine qui précédait Noël. »

« Le Jubilé fini, le choléra fit son apparition à une extrémité de la mission parmi les païens ; les chrétiens furent providentiellement épargnés : deux d'entre eux seulement furent attaqués et un seul mourut. Cependant les visites du missionnaire à l'hôpital provisoire élevé par le gouvernement pour les cholériques ne contribuèrent pas peu à lui gagner les sympathies des païens. »

« Dans l'année 1902, le nombre des chrétiens qui se sont approchés des sacrements pendant le temps pascal, s'élève à 1100. Sans doute il y a eu des retardataires. Cela tient souvent à leur ignorance des lois de l'Eglise. Pour ôter tout prétexte, je divise le temps pascal en cinq parties, donnant à chacune des principales localités un temps proportionné au total de la population chrétienne. Je constate une amélioration dans l'assiduité à la messe du dimanche, dans la tenue à l'église et dans la soumission aux règlements portés par le missionnaire. »

« L'assistance au catéchisme n'est pas encore satisfaisante. Parmi les basses castes, les enfants ne fréquentent pas régulièrement l'école, aussi ces enfants se font-ils remarquer par le défaut d'instruction et un manque total d'éducation. »

« Parmi les hommes, un certain nombre étant allés travailler au chemin de fer en ont rapporté, avec de l'argent, les vices dominants de la civilisation, entre autres l'ivrognerie. »

« Les Congrégations du Sacré-Cœur et de la Ste Vierge ont diminué en nombre, mais augmenté en qualité. Deux vocations religieuses en sont sorties : un jeune homme qui vient de faire ses premiers vœux dans la Congrégation des frères de St. Joseph, et une jeune fille qui est encore au noviciat des Sœurs de St. Pierre. »

« *Progrès matériels.* Au premier rang vient Atchuvali. Les chrétiens de ce village se sont hâtés de terminer le nouveau sanctuaire de leur église et de le couvrir en tuiles, afin que le P. Guanapragasam, dont les parents habitent ici, pût y dire sa première messe, en décembre 1901. Depuis, ils ont à peu près terminé un presbytère à deux chambres. L'école, qui était sur le terrain d'un particulier, a été rebâtie dans un endroit bien situé, sur un terrain de l'Evêque. »

« L'église de Palai a été aux trois quarts couverte de tuiles. Palali, qui est un village de basse caste, a pu bâtir la façade bien simple de sa petite église. Ourani a cimenté le sol de la sienne. Ce village jouit d'un immense avantage en ce que, situé près de la station terminus de la nouvelle ligne du chemin de fer, Kangaisanturai, il a été choisi par Monseigneur pour y bâtir une maison où les Pères fatigués peuvent aller respirer l'air de la grande mer. »

«Maylatti est la chrétienté la plus nombreuse de la mission de Valigam Est, et comme c'est un village de pêcheurs, l'église a de bons revenus. Le sol de l'église avait été cimenté récemment. On vient d'acheter un terrain assez vaste, sur lequel on a jeté les fondations d'une bonne résidence. L'école aussi a eu son sol refait avec du ciment. »

« Je ne parle pas de l'école de Kangaisanturai, bâtie, il y a vingt ans par le Père Lytton, elle a dû faire place à la station du chemin de fer ; mais, avec l'argent versé par le gouvernement, elle a pu être refaite à côté, plus vaste et plus belle. »

La résidence centrale, Tolegatti a été bien améliorée par des échanges de terrain, ce qui a permis de l'entourer d'un bel enclos. L'église de Vasâvulan vient aussi d'être couverte en tuiles. Le R. P. Perrussel est pour le moment compagnon du R. P. Baron dans cette intéressante mission.

Mirusuvil. — Le R. P. Joseph est chargé de cette pauvre mission avec onze pauvres églises; celle de la résidence principale vient d'être couverte en tuiles. Cette mission aussi a eu sa retraite de Jubilé clôturée par Monseigneur à la fin de 1901. Les protestants sont puissants ici et gâtent l'esprit des catholiques.

Kaïts et les îles. — C'est tout un petit diocèse que cette mission, qui se compose d'un groupe de petites îles situées à l'Ouest de la péninsule de Jaffna. La ville de Kaïts, joli port de mer, est dans la plus grande de ces îles, qui n'a pas moins de dix milles anglais, soit quinze kilomètres de long. Le Père Sandrasagra, dont les noces d'argent sacerdotales célébrées à Kaïts ont été racontées plus haut, a obtenu la faveur de se charger pendant quelques années des trois îles les plus éloignées, afin d'y bâtir des églises et des résidences, de façon que les missionnaires qui viendront après lui puissent y demeurer sans avoir trop à souffrir. La plus grande et la plus éloignée de ces trois îles, appelée Delft par les Hollandais, Neduntivu ou Ile longue par les Tamils, a une population de 4.000 âmes, dont 1.700 sont catholiques.

Quant à la mission de Kaïts, c'est une Résidence, avec le R. P. Daurat pour Directeur, et les Pères Gnanapragasam et Margerit. Elle compte douze églises, dont trois dans la ville même de Kaïts. Cette petite ville est presque entièrement catholique ; les protestants et les païens n'y ont ni temple ni école, tandis que nos deux écoles, de garçons et de filles, sont tenues par les frères et les sœurs et comptent à elles deux environ 350 enfants. Je ne parle pas des autres écoles de la mission, au nombre d'une demi douzaine.

Un évènement douloureux dans la ville de Kaïts a été une épidémie de choléra en Décembre 1901 ; Dieu merci,

le fléau ne s'est pas étendu aux villages voisins et n'a duré qu'un mois. Voici ce que je lis dans le Codex historicus :

« *26 Déc. 1901.* — Monseigneur va à Kaïts pour encourager les Pères et les gens. Il emporte des provisions à distribuer.

» *28 Déc.* — Monseigneur revient de Kaïts où sa visite a fait grand bien en remontant les courages. A son arrivée, Kaïts paraissait un désert. Peu à peu on est venu au-devant de Sa Grandeur ; elle a visité les malades à l'hôpital et dans les maisons. Monseigneur a dit la Sainte Messe et prêché, vendredi à S^t^ Antoine, samedi à S^te^ Marie. Il n'y a pas eu de mort pendant ces deux jours. Au départ, on escorte Monseigneur en foule, avec tambours, etc.

» Nos Pères ont été, comme toujours, admirables de dévouement. Grâce à leurs soins, beaucoup de malades ont été guéris. Jusqu'à ce jour, 58 cas, 33 morts. »

Point Pedro. — C'est une grande mission, qui s'étend sur une longueur de plus de 30 milles anglais et occupe tout le Nord-Est de la Péninsule de Jaffna. Le R. P. Owen, assisté du R. P. Guitot, est chargé de cette mission ; à eux deux, ils doivent administrer 16 églises, dont six sont échelonnées au bord de la mer dans les sables, sur une longueur de plus de vingt milles. Le R. P. Guitot fait habituellement la visite de ces dernières qui demandent une bonne santé et de bonnes jambes, aussi bien que de la bonne volonté et du zèle.

Le R. P. Owen me donne les détails suivants sur sa mission :

« *Etat matériel.* — A Alvây, les fondations d'une nouvelle église et d'un presbytère ont été posées ; c'est un endroit agréable et salubre au bord de la mer, à deux milles de Point-Pedro ; j'espère mettre la toiture du pres-

bytère en 1903, et alors je pourrai plus facilement m'occuper de la bâtisse de l'église. Le nouveau chœur de l'église de Karavatti est terminé ; les portes et fenêtres ont été placées à celle de Valvettitturai ; celle de Katkovulam a été couverte de tuiles. Dans cette partie de la mission, nous pouvons maintenant garder le Saint Sacrement dans à peu près toutes les églises ; c'est une grande consolation pour le missionnaire et un grand secours pour les malades.

» Dans l'autre partie (partie sablonneuse) de la mission, deux églises sont en cours de construction et il y a deux résidences convenables, où le missionnaire peut se mettre à l'abri.

» *Ecoles.* — Au nombre de quatorze ; elles marchent assez bien ; le catéchisme y est enseigné assez régulièrement par les instituteurs tous les jours, par le missionnaire quand il se trouve au village. Les villages de Vadiri et Karavatti sont très en retard pour l'éducation des filles ; on ne peut décider les parents à les envoyer à l'école, excepté un très petit nombre ; aussi n'est-ce qu'avec grand' peine et sans préparation suffisante que j'ai pu faire faire la première communion à quelques-uns.

» *L'assistance à la messe* et à la bénédiction du S^t^ Sacrement est bonne à Point-Pedro et à Tumbalai, où le missionnaire réside plus habituellement. Il faudrait pouvoir mettre un missionnaire de résidence habituelle à Vadiri avec charge de Karavatti et Valvettitturai ; ce sont trois gros villages assez près l'un de l'autre, mais trop éloignés de Point Pedro pour que la population puisse en général aller y entendre la messe.

» *La Confrérie du S^t^ Rosaire* a été établie canoniquement à Point-Pedro et marche bien, grâce aux Sœurs que ce village a le bonheur de posséder et qui rassemblent chaque dimanche les membres de la confrérie.

» *Les fêtes de Pâques 1902* ont été célébrées à Kalatti. Comme c'est un village de basse caste, il y avait quelques murmures parmi les autres, et d'aucuns annonçaient des troubles. Cependant tout s'est très bien passé ; il y eut les représentations de la Passion et les chrétiens de haute caste y assistèrent en grand nombre et sans le moindre désordre. »

Mullaitivu, à 60 milles de Jaffna à vol d'oiseau, 90 par la route, est une mission grande en étendue mais peu peuplée et presque toute couverte de forêts. Population catholique 2.000 ; églises 8, écoles 4. — Le R. P. Marcellin, qui en est chargé, m'envoie un rapport très intéressant, dont j'extrais ce qui suit :

« *La retraite de Jubilé,* prêchée du 20 Octobre au 1er Novembre 1901, par les R. Pères Antony, Schlosser et Marcellin a donné une nouvelle vie à cette mission. Deux laïques, Mrs. Saverimulter, chargé de la douane, et Dr. Johupillai, nous aidèrent considérablement, allant eux-mêmes d'une maison à l'autre, chercher les retardataires.

» A peu près toute la population des deux églises de la ville prit part à tous les exercices, processions, messes, sermons, etc. Cette retraite fut l'occasion de la réconciliation avec Dieu d'un grand nombre qui négligeaient leurs devoirs depuis des années, et, à la clôture, il y eut 250 communions, dont 50 premières communions. Une confrérie du Sacré Cœur pour les hommes fut établie comme couronnement. Le lendemain, les principaux catholiques offrirent à dîner aux missionnaires. Depuis cette retraite, amélioration remarquable dans l'observation de la loi du dimanche, et, quant à la messe quotidienne, on y voyait à peine une personne auparavant ; maintenant un bon nombre, hommes et femmes, y assistent.

» *La visite des stations* en dehors de Mullaitivu commença après Pâques. La plus considérable de ces stations est Puthu-Kudi-Iruppu qui compte 300 âmes. Ces gens, quoique pauvres et de basse caste, et vivant au milieu des païens, sont fidèles à la pratique de la religion. Leur pauvreté ne leur permet pas de mettre en état leur petite église dédiée à S^{t} Joseph. Les païens ont grande confiance en la protection de S^{t} Joseph et ne manquent pas de faire battre le tambour et de faire réciter les litanies du Saint par le sacristain avant de commencer quelque affaire importante, comme les semailles ou la moisson.

» L'eau est rare en cet endroit ; les puits, de 45 à 60 pieds de profondeur, sont à sec pendant l'été. Le manque d'eau salubre est cause d'une espèce de lèpre. A ma visite en 1901, j'avais donné la sainte communion à un homme et à sa femme attaqués de cette terrible maladie, et que l'on avait apportés à l'église chacun dans un panier suspendu à une perche. L'année suivante, la femme mourut ; le mari, de plus en plus impotent, était entretenu par les aumônes que mendiaient ses petits enfants. J'allai lui porter la sainte communion ; sa hutte était trop petite pour que je pusse y entrer et lui administrer les sacrements ; il se traîna au dehors. Il était affreux à voir : ses mains et ses pieds ressemblaient à des morceaux de bois vermoulus. Cependant il ne se plaignait pas. Je lui demandai de quoi il avait besoin. « Oh ! De quoi ai-je besoin ? Que pourriez-vous me donner? » — « Un peu de riz et d'argent. » — « Oui, dit-il, c'est ce qui me manque. » De retour chez moi, je lui en envoyai assez pour le nourrir, lui et ses enfants, pendant quelque temps. Depuis, il est mort. Le gouvernement va faire creuser un bon puits dans ce village. Pendant cette visite, je donnai le baptême à dix-huit enfants en un seul jour.

» Ces pauvres gens sont si ignorants, qu'à chaque visite

il faut leur réapprendre les prières et le catéchisme pendant quelques jours avant d'entendre les confessions. Cependant, l'école est florissante à présent et devra améliorer la nouvelle génération. Les protestants aussi avaient une école dans ce village, mais ils ont dû la fermer dernièrement, ainsi que plusieurs autres dans le district.

» *Superstitions.* — Ces pauvres chrétiens, si ignorants et vivant au milieu des païens, sont adonnés à bien des superstitions. Ils ont peur de l'Extrême-Onction, se figurant que quand on la reçoit, on est condamné à mort. Malgré des instructions répétées sur ce point, il arrive fréquemment que, lorsqu'on a administré le S^t^ Viatique à un malade, les parents supplient le prêtre de remettre l'Extrême-Onction à plus tard, quand le moribond n'aura plus sa connaissance, et lorsque le missionnaire commence à faire les saintes onctions, les assistants se mettent à pleurer, comme s'il faisait mourir le malade. Quelquefois, les parents n'appellent le prêtre qu'au dernier moment ; et plus d'une fois j'ai appris avec douleur qu'on n'était venu me chercher qu'après que la personne était morte, pour échapper aux reproches et au refus que j'aurais pu faire d'un enterrement religieux si on ne m'avait pas appelé du tout.

» Pendant ma visite de Puthu-Kudi-Iruppu, je donnai l'Extrême-Onction à un nommé Damian qui était atteint de pneumonie et que le médecin du village avait abandonné. Ce pauvre homme avait mis sa confiance dans la Sainte Vierge et n'usait plus, comme remède, que de la terre du sanctuaire de Madu. Peu de jours après, un des chefs du village accourt et me dit que Damian se meurt. En effet, j'entends, du côté de sa maison, des lamentations comme nos gens en font, quand une personne est morte. J'en étais bien fâché, pensant que ces pauvres ignorants seraient confirmés par là dans leurs préjugés.

Cependant, au bout d'un certain temps, Damian reprit connaissance, revint à la santé, et, quelques semaines après, il faisait à pied le pèlerinage de Madu, (70 milles anglais), pour remercier la Sainte Vierge, envers laquelle il est plein de reconnaissance. Quand ce brave homme était malade, ses voisins l'avaient pressé de faire faire des incantations au diable, mais il avait refusé énergiquement. Tous, malheureusement, n'ont pas autant de foi, et il y en a qui consentent à ces diableries au moment de mourir. J'ai même eu la douleur d'apprendre que des parents avaient fait faire des incantations sur leurs enfants malades, avant d'appeler le prêtre, et leur avaient recommandé de n'en rien dire, même dans leur confession, qui devait sans doute être la dernière !

» La superstition va jusqu'à mettre la vie de ces pauvres gens en danger. Dans le même village, je vis un jour un gros serpent venimeux dans le creux d'un arbre, en face de l'église ; je dis aux hommes de le tuer ; ils ne le voulaient pas, ajoutant que c'était un crime de tuer un serpent qui avait élu domicile dans le terrain de l'église ; ils savaient du reste depuis longtemps qu'il demeurait là. Ils se décidèrent enfin, sur ma parole, à commettre ce crime, et ils me dirent alors que, le jour de la fête, pendant la procession, ils avaient vu ce serpent suspendu à une branche d'arbre, juste au-dessus de la tête des fidèles, mais ils s'étaient bien gardés de le déranger.

» Dans un autre village, une vieille donnait l'hospitalité dans sa hutte à un cobra, le plus dangereux des serpents, croyant comme les païens qu'il lui portait bonheur. Un jour, en tirant d'un trou dans le mur sa petite boîte à bétel, elle toucha le cobra qui la mordit, et elle mourut sans avoir pu recevoir les sacrements !

» L'église la plus éloignée de cette mission est celle de Kokulaï, à 24 milles de Mullaitivu, à l'embouchure de la

rivière Parayan-âru, qui sépare notre diocèse de celui de Trincomalie. Le poisson abonde dans cette rivière et devient une source de gains illicites pour les chefs de villages. Le gouvernement a défendu l'emploi de certains filets, mais les chefs le permettent, moyennant finances. L'église de Kokulaï a été bâtie par le R. P. (maintenant Monseigneur) Mélizan, qui fut le premier missionnaire résidant à Mullaitivu. Il n'y avait alors que deux ou trois familles catholiques de pêcheurs dans ce village. Le Père Mélizan avait accepté l'hospitalité d'un païen, et, travaillant de ses mains avec les catholiques de l'endroit et d'autres pêcheurs venus de la côte Ouest, il acheva l'église en peu de temps. Un puits creusé à cette époque a été achevé cette année avec l'aide de Monseigneur.

» Je visitai Kokulaï cette année (1902) au mois d'Août ; le temps était assez mauvais, et notre petit *vallam*, creusé dans un tronc d'arbre, était ballotté au point que souvent il menaçait de chavirer ; après onze heures de navigation, nous arrivâmes, à huit heures du soir. La plage était animée, grâce à une foule de pêcheurs venus de différents points de Ceylan. Tous étaient catholiques et n'avaient pas vu de prêtre depuis plusieurs mois, aussi vinrent-ils avec empressement demander ma bénédiction et offrir leurs services.

» Le village lui-même compte actuellement dix familles catholiques qui n'ont d'autre gagne-pain que leurs filets Je célébrai la fête le 24 Août, et à peu près tous, villageois et étrangers, s'approchèrent des sacrements. Le 27 au soir je repartais pour Mullaitivu, où j'eus le désagrément de constater, en arrivant, que mes ornements avaient été gâtés par l'eau de mer qui avait pénétré dans la pirogue.

» Le lendemain j'apprenais avec beaucoup de chagrin que le docteur Johupillai venait de mourir à Colombo.

C'est une perte irréparable pour Mullaitivu, tant à cause de sa science médicale que de son attachement à la Sainte Eglise. Les orphelins de notre établissement de S^t^ Isidore se souviendront toujours avec reconnaissance du dévouement avec lequel il les a soignés gratuitement, la première année de l'installation, alors que presque tous, Frères et enfants, eurent beaucoup à souffrir de la fièvre. Monseigneur, qui était à ce moment à l'orphelinat, dit la Sainte Messe pour notre bon docteur, et le recommanda en termes touchants aux prières des assistants. Je célébrai aussi un service à Mullaitivu et la confrérie du Sacré Cœur fit dire deux messes pour l'âme de ce fervent catholique qui, pendant son séjour à Mullaitivu, ne manquait jamais, à moins d'impossibilité, de venir de l'hôpital, éloigné d'un mille anglais de l'église, assister à la messe tous les matins et visiter le Saint Sacrement dans la soirée. Il ne rougissait jamais de sa foi, au milieu de païens bigots ; il prenait une part active à la célébration des fêtes et communiait tous les premiers vendredis du mois. Si tous nos jeunes gens catholiques lui ressemblaient, que de choses les missionnaires pourraient entreprendre, mais qu'ils sont obligés de laisser de côté faute de secours.

» *Confréries.* — Celle du Mont Carmel a été établie pour les femmes en 1900. Elle compte 75 membres. Celles qui habitent Mullaitivu même assistent à la messe le samedi et on leur fait une instruction courte et pratique ; elles communient tous les mois. Grâce à cette confrérie, on a pu introduire ici la dévotion du mois de Marie.

» Celle du Sacré Cœur a été fondée en 1901, comme je l'ai dit ; il y a une réunion mensuelle à laquelle un des membres fait une lecture sur quelque sujet pieux. Elle compte 40 membres.

» L'œuvre de la Sainte Enfance vient aussi d'être établie. »

Orphelinat de S^t Isidore. — C'est là l'œuvre la plus importante de la mission de Mullaitivu, et, à juste titre l'œuvre de prédilection de Monseigneur. En effet, c'est bien de tous points son œuvre, commencée malgré tous les préjugés, en 1901, continuée avec persévérance malgré toutes les difficultés et les déboires. De tous côtés on disait à Sa Grandeur que l'endroit était malsain, que les fièvres la forceraient à abandonner son œuvre, etc. La première année, après les défrichements, fut presque désastreuse : la fièvre fondit sur l'établissement, et plusieurs, non seulement des orphelins, mais aussi des bons frères qui les élèvent, furent aux portes du tombeau. Ce fut alors que le bon Docteur Johupillai dont il a été question plus haut leur consacra tout son dévouement. Maintenant, Dieu en soit remercié, les premières épreuves sont passées, et l'œuvre est florissante. Trois frères indigènes de S^t Joseph de Colombogam la dirigent avec autant de dévouement que de savoir-faire. Il y a une trentaine d'orphelins, et, depuis un an, on n'a pas eu à faire venir le médecin. Cette œuvre est appelée à prendre une grande extension et à répandre les bienfaits de la foi dans ce pays encore sauvage de Mullaitivu.

Vavunya. — C'est une bien grande mission quant à l'étendue, d'une longueur d'environ quatre-vingts milles anglais. C'est une immense forêt, avec de petits villages parsemés de tous côtés. Mais la grande ligne de chemin de fer qui va relier Jaffna à Colombo la traverse du Nord au Sud dans toute sa longueur ; on y prépare de considérables travaux d'irrigation, et, dans quelques années, ce sera une mission importante. La petite ville de Vavunya, qui est la résidence principale du missionnaire, devient une station de chemin de fer. Il y a un bon petit presbytère, bâti par le regretté Père Dinaux. Le Père Norbert

Perera, le missionnaire actuel, a beaucoup travaillé à la bâtisse d'une belle église ; avec son catéchiste et son cuisinier, il a moulé les briques et manié la truelle. L'église était bien avancée, quand sont survenues les grandes pluies d'hiver. Hélas ! le grand arceau du chœur s'est écroulé. Le Père Perera recommence à le bâtir.

Dans cette mission de Vavunya se trouve notre grand pèlerinage de Madu qui est de plus en plus florissant et contribuera beaucoup à la conversion de ce pays. Il est situé à 24 milles à l'Ouest de Vavunya. Comme les Annales en ont plus d'une fois parlé, je me contente de le mentionner.

Anuradhapura. — Cette mission, de date assez récente, comprend presque toute la Province Nord-Centrale de Ceylan, qui a une superficie de 4000 milles carrés et 79 000 habitants, dont 500 environ sont catholiques, le reste Boudhistes. C'est un pays naturellement fertile et autrefois bien cultivé, mais qui, dévasté par les guerres et négligé, s'est couvert de forêts malsaines. Le gouvernement Anglais refait les anciens travaux d'irrigation et peu à peu le riz reprend la place des grands bois. La ville d'Anuradhapura, fameuse autrefois par sa richesse et ses monuments Boudhistes, il y a 2000 ans, l'est maintenant par ses ruines, dont elle se relève cependant peu à peu en prenant une parure plus moderne. Il y a quelques années, elle avait une réputation peu enviable pour ses fièvres mortelles ; à présent elle ne le cède pas à Jaffna pour la salubrité.

La religion catholique est bien représentée à Anuradhapura, avec le Père Roux Auguste comme Directeur de Résidence, le Père Alphonse Joseph son vicaire, chargé plus spécialement de fonder des stations en dehors de la ville, le frère Bernard Benjamin à la tête de l'école des garçons, dans laquelle on enseigne l'Anglais, le Tamil et le Singhalais, les Sœurs de la S^te^ Famille, qui ont orphe-

linat, école Anglaise, et école Singhalaise et Tamile, et le Noviciat des Sœurs de l'Immaculée Conception.

En dehors de la ville, quelques chapelles et écoles, généralement en terre et en branchage. La chapelle de N. D. de Lourdes fait cependant exception ; elle est bâtie à chaux et en briques, sur le bord de la rivière Kala-Oyā, qui rappelle le Gave.

Tout ceci forme un ensemble imposant qui excite la joie des Catholiques, la jalousie des Protestants, la fureur des Boudhistes. Ceux-ci, en effet, cajolés, flattés, par bon nombre d'Européens et d'Américains, qui croient se donner des airs de savants et de philosophes en vantant le Boudhisme au détriment du Christianisme, voient avec dépit les progrès que fait ce dernier et qui contrastent avec la stérilité du premier ; aussi se sont-ils mis en tête, dernièrement, qu'ils pourraient bien chasser les Chrétiens et le gouvernement lui-même en dehors des limites de leur ville sacrée. De là l'émeute sauvage dont la mission, et le bon Père Roux en particulier, ont été victimes le 9 Juin dernier, et dont les Annales ont déjà parlé. Mais le Boudhisme s'est porté à lui-même un coup désastreux, peut-être mortel, en se montrant tel qu'il est au fond : cruel, sauvage et lâche.

Je ne raconterai pas de nouveau tous les détails que les lecteurs des Annales connaissent déjà de cet évènement glorieux pour nous ; je ferai seulement ressortir quelques faits moins connus.

Il paraît, (l'enquête judiciaire l'a fait découvrir) que les Boudhistes avaient fait un complot infernal de détruire entièrement la mission catholique et de massacrer tout le personnel ; ils avaient apporté des provisions de pétrole et comptaient faire une attaque en règle à la faveur de la nuit. Mais un petit accident fit échouer leur plan : le cheval d'un officier du gouvernement ayant légèrement blessé

une femme Boudhiste, les passions populaires surexcitées éclatèrent avant l'heure et ce fut la cause providentielle qui empêcha le désastre d'être complet. Pendant que la foule commençait à détruire les bâtiments et jardins publics, quelques chrétiens coururent avertir les Pères de se sauver. Le bon Père Roux ne pouvait croire au danger: « Ils n'ont pas à se plaindre de nous, disait-il, ils ne nous attaqueront pas. » Le Père Alphonse était loin de partager cet optimisme ; il se rend à l'église, consomme les saintes espèces, puis... prend la clef des champs. L'intrépide Père Roux attendait avec calme ; on sait la suite : une brique d'abord le frappe à la tête, le sang coule avec abondance ; puis les coups de bâtons pleuvent et lui meurtrissent tout le corps, un doigt de la main est brisé en protégeant la tête; cependant, comme un vrai pasteur, il offrait sa vie pour cette mission à peine sortie de la première enfance ; mais le bon Dieu s'est contenté du sang qu'il avait versé : les Boudhistes voyant le Père étendu sans connaissance, le crurent mort et le laissèrent là.

Les Sœurs firent preuve d'un courage et d'un sang-froid admirables. D'abord elles ne pensaient qu'à attendre dans la prière la fin des évènements. Cédant enfin aux prières des chrétiens qui étaient venus les prévenir, elles quittèrent leur petit couvent non cependant sans prendre des précautions. A la tête de la communauté se trouvent une Irlandaise et une Française ; elles font d'abord sortir les orphelines, les novices et les Sœurs indigènes ; puis la première prend le Saint Sacrement qui était dans leur petite chapelle ; la seconde, chargée du temporel, se munit de la bourse, et elles se mettent en route.

Les sœurs indigènes rencontrent d'abord le Père Roux, baigné dans son sang ; elles veulent rester avec lui, mais il les force à continuer leur route ; quand les Sœurs

Européennes arrivent, le Père est évanoui, deux catholiques sont à ses côtés ; elles veulent aussi rester pour le soigner ; mais ces braves chrétiens leur font remarquer qu'elles ne peuvent être d'aucune utilité ; ils attendent du renfort et transporteront le Père à l'hôpital ; pour elles, elles doivent s'éloigner avec leur communauté. Et voilà ces pauvres sœurs avec leurs orphelines à errer à travers bois et marais, sous un ciel de feu, jusqu'à ce qu'enfin elles trouvent un refuge dans les cabanes des terrassiers païens.

Pendant ce temps les Boudhistes, après avoir mis le feu à l'école, saccagé l'église et la maison, cassé et brûlé les statues, l'harmonium, les autels, tous les meubles, les livres, les ornements, le linge, les portes et les fenêtres, etc. s'acheminent vers le couvent qui aurait subi le même sort sans l'intervention courageuse d'un jeune Anglais. M. Waite, son nom mérite une place honorable dans nos annales, avait trouvé trois fusils (on dit qu'il n'avait pu trouver de cartouches) ; il prend deux hommes et avec eux va se poster à l'entrée du couvent ; quand la foule houleuse des Boudhistes arrive, il met en joue et menace de faire feu. Grâce à Dieu et au sang-froid de ce généreux protestant, il n'en fallut pas davantage : le couvent était sauvé.

Ces évènements ont ému toute l'île, car on n'est pas habitué à y voir de pareils actes de sauvagerie ; l'indignation a été grande en apprenant les mauvais traitements infligés à un *gentleman* Européen et à des *ladies* Européennes. Son Excellence le gouverneur a envoyé au Père Roux un télégramme de sympathie. Les Boudhistes s'aperçoivent qu'ils ont été trop loin ; une cinquantaine attendent leur jugement, et on prévoit que quelques gros bonnets seront condamnés aux travaux forcés. Le gouvernement qui était d'une faiblesse déplorable vis-à-vis

des Boudhistes, et qui se préparait à leur accorder encore des privilèges, se raidit maintenant et refuse toute faveur En somme, tout a été dirigé par la divine Providence d'une manière visible, jusque dans les plus petits détails, pour le plus grand bien de cette difficile mission. Nos chers missionnaires ont beaucoup souffert, ils sont maintenant dans une plus grande pauvreté qu'auparavant ; mais ils souffrent tout cela joyeusement. La chapelle de la communauté de S^t^ Charles s'est dépouillée de ses meilleures chasubles pour remonter la mission d'Anuradhapura, en réparation du sacrilège.

III. Faits divers.

Je donne sous ce titre quelques faits qui n'ont pu trouver place dans ce qui précède.

Le 1^er^ Février 1902, un Breton, M. Louis André, arrivait à Jaffna à pied, du Sud de l'île. Il avait, paraît-il, pour la somme de 50000 francs, entrepris de faire le tour du monde en marchant et en passant par les endroits désignés, où il devait faire signer ses papiers. Son compagnon était mort en Afrique ; il en avait recueilli un autre à Colombo, un jeune Dauphinois qui ne paraissait pas de force à soutenir pareille épreuve. Nous les avons hébergés pendant trois jours ; ils se sont tous deux approchés des sacrements, puis ils sont allés à Kaïts pour passer de là dans l'Inde. Monseigneur leur a donné quelque secours, et ils ont paru contents de la manière dont ils avaient été reçus.

Inauguration du chemin de fer. — C'est un gros évènement pour Jaffna, jusqu'ici séparé du reste du monde, de telle façon que souvent il était plus difficile de faire le voyage de Colombo à Jaffna que celui de Marseille à Colombo. Nous espérons que ce chemin de fer une fois

terminé, (ce qui aura lieu à la fin de 1904), nous procurera de grands avantages, non seulement en nous facilitant les voyages à travers le diocèse qui prennent tant de temps, non seulement en ouvrant et livrant à la culture les forêts de l'intérieur ; mais aussi et surtout en ouvrant les yeux et les intelligences de nos païens, jusqu'ici aveuglément renfermés dans leurs vues étroites et égoïstes, leurs usages surannés, et surtout les infranchissables et souvent pernicieuses limites de caste : car ce sont là de graves obstacles à l'extension du règne de Dieu. C'est pourquoi la mission a travaillé activement à obtenir ce chemin de fer : notre petit journal, le *Guardian* a été le premier à mettre le projet en avant, il y a près de vingt ans ; le Père Lytton a continué le mouvement et c'est à son éloquence et à sa persévérance que Jaffna doit d'avoir vu inaugurer cet important travail.

Ce fut le 11 Mars 1902 qu'eut lieu cette solennelle inauguration. Son Excellence, Sir Joseph West Ridgeway, gouverneur de Ceylan, était venu à Jaffna, et les Jaffniens lui firent une réception magnifique. La mission catholique fit très bonne figure à toutes les réunions, Monseigneur était partout à la première place, la fanfare du collège S[t] Patrick attirait tous les regards ; les catholiques étaient fiers du rang occupé par le corps catholique ; les païens regardaient avec étonnement.

La Pêche aux perles. — C'est encore un évènement considérable ; lorsqu'on annonce la pêche, des milliers de personnes, tant de l'Inde que de Ceylan, se préparent à s'y rendre au jour fixé, les uns comme plongeurs pour aller chercher les huîtres au fond de la mer, d'autres comme bateliers, d'autres comme spéculateurs pour acheter les huîtres et les revendre ou chercher les perles, d'autres enfin comme employés du gouvernement ou de commerce. La pêche dure ordinairement deux ou

trois mois, à l'époque la plus chaude de l'année, quand le soleil est à son zénith et le vent moins fort que d'habitude. Aussi, quand des centaines de millions d'huîtres commencent à entrer en décomposition sur la plage, répandant une odeur infecte et fourmillant de vermine et de mouches, il serait bien étonnant que la maladie ne s'abatte pas sur cette population flottante, et, comme il y a un bon nombre de catholiques, la présence d'un prêtre est bien nécessaire.

La pêche aux perles n'a pas lieu tous les ans ; quelquefois on attend une dizaine d'années comme on a fait pour la dernière pêche ; puis, quand on trouve les huîtres assez développées, on pêche deux ou trois années de suite, tant qu'il y en a.

Cette année 1903, ce fut le R. P. Owen qui fut chargé de pourvoir aux besoins spirituels des catholiques, ayant déjà une fois précédemment rempli ce pénible ministère. Il écrit :

« Le lendemain de la retraite annuelle, 18 Février, je quittai Jaffna en *dhoui* ou bateau à une voile. Le lendemain matin à 4 h. 1/2 j'abordais à Mannar ; après avoir dit la S^te^ Messe je fus invité à déjeuner par le Père Antony, qui remplaçait le R. P. Jeandel alors à Jaffna. Dans l'après-midi, je mis à la voile de nouveau et arrivai à la Pêcherie à 7 h. 1/2 du soir. J'allai m'établir à notre petite église de Mullikulam qui n'est distante que d'un quart de mille. Le lendemain matin il y avait une nombreuse assistance à la S^te^ Messe. Le dimanche, j'annonçai à ces chrétiens l'objet de ma présence au milieu d'eux ; ils écoutaient avec attention et paraissaient heureux d'avoir un prêtre pour les consoler si loin de leurs villages et de leurs familles. Depuis l'assistance à la Messe fut nombreuse tous les jours.

« La pêche ne commença pas avant le 2 Mars ; beaucoup profitèrent de cet intervalle pour s'approcher des

sacrements, et pendant une quinzaine j'eus tous les jours bon nombre de confessions et de communions. Le Mercredi des Cendres, la foule était si grande qu'il me fallut une heure et demie pour distribuer les cendres. Le dimanche, je disais deux messes ; cependant la petite église était loin d'être suffisante. L'attention et l'attitude recueillie des fidèles étaient très consolantes et édifiantes.

« Après la Ste Messe, c'était l'hôpital qui était le premier objet de mes soucis ; je me faisais un plaisir d'aller chaque jour visiter ceux qui y étaient retenus par la fièvre, la pneumonie ou la dyssenterie, qui étaient les maladies prédominantes. Les malades étaient très bien soignés par le médecin en charge et ses aides.

« Le 3 mars j'administrai ma première Extrême-Onction, et, depuis, les visites aux malades allèrent toujours en augmentant. Le pauvre corps en était bien las, mais la bonne volonté et la foi de ces braves gens adoucissaient mes fatigues.

Au bout d'un mois, l'eau diminua et devint boueuse. Bientôt les gens commencèrent à partir et quand arriva la Semaine Sainte, les catholiques furent beaucoup plus rares. On attendait avec impatience la fin de la pêche ; aussi ce fut une joie générale, que je partageai amplement, quand, le 15 avril, elle fut déclarée close. Je ne regrette pas, cependant, les jours que j'ai passés là et je n'ai qu'à remercier le Sacré Cœur des bénédictions qu'Il m'a accordées. J'ai donné 400 communions et 24 Extrêmes-Onctions. Il y a eu 16 morts d'adultes et 10 d'enfants catholiques. Avec les païens, c'est plus de cent morts. »

Jubilé de S. S. Léon XIII. C'est par ce glorieux évènement que je vais terminer ce long rapport. La date du 26 avril avait été fixée pour cette solennité qui eut lieu au milieu d'un véritable enthousiasme dans tout le diocèse.

Comme préparation, la presse St. Joseph avait imprimé à 9000 exemplaires un tract tamoul sur le Pape, qui fut distribué par tout le diocèse. La ville épiscopale devait naturellement donner l'exemple ; tout s'y fit grandiosement : Grand'messe pontificale avec de nombreuses communions, Te Deum solennel, etc., et, le soir, beau feu d'artifice et illumination générale. La cathédrale et l'évêché étaient bordés de lanternes vénitiennes ; le collège et le séminaire éclipsaient tout par leurs splendides transparents ; toute la ville était illuminée ; les plus pauvres avaient au moins une lampe ou un cierge devant la porte de leur petite hutte ; des protestants et des païens eux-mêmes avaient des transparents qui souhaitaient longue vie à Léon XIII. Monseigneur et les Pères circulaient par groupes dans les rues, exprimant leur admiration, à la grande joie de la population.

Dans les missions, chacun imagina quelque chose de nouveau pour manifester son enthousiasme. A Valigam Est. par exemple, on plaça sur un char un portrait du Pape et les deux Pères de chaque côté, puis on partit en procession d'un village à l'autre, au chant des cantiques ; devant les églises il y avait des arcs de triomphe et on s'arrêtait pour lire des adresses au Pape, exécuter des chants en son honneur et prier pour lui.

Dans l'île de Delft, les chrétiens des différentes petites églises se rendirent en procession, avec les statues de leurs saints Patrons, à l'église de St. Pierre, où, en fêtant le premier Pape, on pria pour son successeur.

Me voici donc, Mon Très Révérend et bien aimé Père, à la fin de ma tâche ; je vous prie d'excuser mon retard et les grosses et nombreuses imperfections de l'exécution.

De votre Paternité, le fils affectueusement devoué,

J. Collin, o. m. i.

VICARIAT DE SAINT-ALBERT

Edmonton — Indian Agency — 17 Octobre 1903.

Voyage aux Montagnes Rocheuses.

Au R. P. Tatin.

Mon Révérend Père,

Mon premier mot doit être un mot de remerciement pour la faveur que vous nous avez obtenue. Au printemps dernier je vous avais écrit pour solliciter votre intercession auprès du T. R. P. Général dans l'intérêt du petit séminaire de S. Albert. Notre requête a été entendue et ici tous vous sont reconnaissants pour le professeur d'anglais qui nous a été accordé.

Ma dernière lettre en date du mois de mars partait du Lac Sainte-Anne. Depuis cette époque, mon Révérend Père, votre serviteur a parcouru beaucoup de pays. Si vous le permettez, nous allons refaire ensemble ces voyages, mais très rapidement.

La mission donnée au lac Sainte-Anne m'occupa un mois ; puis je retournai à Stony-Plain, où Mgr Legal m'avait envoyé à mon arrivée d'Ottawa.

Le R. P, Végreville avait alors la charge de la mission S. Jean l'Evangéliste, établie dans une réserve de sauvages ; il desservait en même temps la mission de Spruce-Grove en faveur des Blancs et des Métis. Je passai la Semaine-Sainte à la première de ces missions.

Le lundi de Pâques je partis avec Mgr pour le Landing. Nous y arrivâmes le vendredi soir de la même semaine. Le lendemain Sa Grandeur m'envoya visiter les quelques familles métisses, qui se trouvent au lac S. Jean-Baptiste. Cette localité n'est qu'à 15 milles de Landing, mais comme la saison était déjà bien avancée, il me fallut faire ce

trajet à cheval. Pendant ma visite je m'efforçai de ramener l'union entre deux couples qui vivaient séparés. Mgr fit les offices du dimanche au Landing et administra quatre ou cinq confirmations. Et le lundi vers midi nous reprenions le chemin de S. Albert.

Le samedi suivant, pour répondre au désir du bon P. Simonin, je me rendis à sa mission de la Rivière-qui-barre, où le lendemain, dimanche, je chantai la grand'-messe et prêchai en cris et en anglais. Le Père, en plus de la Réserve, doit s'occuper de deux autres missions, S. Charles et le lac de la Norme. Les exercices de la mission durèrent trois semaines. Je revins ensuite à S. Albert accompagné du P. Simonin.

Le R. P. Supérieur de S. Albert m'avait déjà invité à donner la retraite préparatoire à la première communion qui devait se faire à l'Ascension. Durant trois jours et trois fois par jour, je prêchai en cris, en français et en anglais.

Le lendemain de l'Ascension je me rendis à Edmonton pour donner une petite mission aux Métis de la paroisse. En même temps je dus préparer à la première communion les enfants parlant la langue crise.

Ce travail à peine achevé, le R. P. Dauphin me demanda d'aller le remplacer à la mission d'Hobberna, pendant qu'il irait prêcher des retraites aux Religieuses du district de Calgary.

Enfin sur la fin de juin, je regagnai Stony-Plain. Mgr venait de me confier les missions S. Jean et S. Joseph. Je me mis immédiatement à faire les réparations nécessaires à la première de ces missions.

Les sauvages répondirent à mon appel pour m'aider à agrandir le cimetière. De son côté le frère Landry, que Mgr m'avait prêté, renouvelait le toit de la cuisine et la peinture de la maison qui sert aussi de chapelle.

Avec la fin du mois d'août arrivait le moment de partir pour les Montagnes Rocheuses.

Depuis le commencement de nos Missions, un Père se rend tous les deux ou trois ans ordinairement à Jasper-House, afin de faciliter aux catholiques de cette contrée l'accomplissement de leurs devoirs.

Le Jasper-House, ancien fort de la Cie de la Baie-d'Hudson, est à 260 milles sud-ouest du lac Sainte-Anne.

Cette année l'obéissance me désigna pour ce ministère et du même coup me condamna à faire 500 milles à cheval en l'espace d'un mois. Les catholiques de la Montagne sont des Métis anglais, français et iroquois, mais tous parlent le cris — sorte de nomades vivant de chasse. — Tous les ans, un grand nombre d'entre eux vont au lac Sainte-Anne pour vendre leurs fourrures et profitent de cette occasion pour voir le Père chargé de cette mission.

Comme les derniers préparatifs de ce voyage devaient se faire à Sainte-Anne, je dus m'y rendre quelques jours avant le départ qui devait avoir lieu aux premiers jours de septembre. M. Jean-Baptiste Setendre, dont la réputation de voyageur est faite depuis longtemps, avait été choisi pour guide. C'était un vendredi ; le soleil qui était resté caché pendant plusieurs jours, nous apparaissait tout radieux et un ciel sans nuages nous annonçait une magnifique journée. Nos quatre chevaux sont sellés : deux portent nos bagages et les deux autres sont à la disposition de votre serviteur et de son guide. Un dernier adieu au P. Lizee et en route. A la première étape j'eus la douleur de perdre mon chapelet bénit par Léon XIII, d'heureuse mémoire. Je cherche, mais en vain. Pour ne point trop forcer nos montures dès le début du voyage, mon guide me conseilla de faire halte de bonne heure. Lorsqu'on chevauche dix heures par jour, il importe de choisir un endroit où les chevaux puissent pâturer tout à leur aise.

Jean-Baptiste qui connaissait ce chemin de longue date, avait bien choisi. Le coucher du soleil était si beau que pour tente on se contenta de la toile azurée tendue au-dessus de nos têtes.

La nuit fut plutôt froide ; aussi les moustiques et les maringouins nous laissèrent-ils dormir en paix. Nous voulions le lendemain pour partir devancer le lever du soleil, mais comme nos chevaux s'étaient un peu éloignés du campement, nous n'avons pu nous mettre en route avant 7 heures. Jusqu'à présent nous avions suivi un chemin de voitures, bien mauvais il est vrai, mais préférable cependant à l'étroit sentier que désormais nous avions devant nous. Pendant toute la matinée, nous restons engagés dans des parages impossibles. Ma monture enfonçait dans les marécages jusqu'à mi-jambes et souvent pour la soulager je devais aller à pied. Au sortir des marais ce sont d'épaisses forêts où les branches du saule et de l'épinette vous fouettent cruellement le visage, et je ne parle pas de la tyrannie des moustiques. Beaucoup de ruisseaux aussi, et plus d'une fois nous avons failli prendre un bain involontaire ; par surcroît de malchance on eût dit que les chevaux attendaient précisément ces passages critiques pour faire de faux pas. Avec cela que de détours : décidément ceux qui ont tracé ce sentier ont mis de côté l'axiome que « entre deux points le plus court chemin c'est la ligne droite ». A midi nous atteignons les bords de la rivière Punbina. Nous nous arrêtons pour prendre quelque nourriture.

Pendant que nos chevaux se restaurent, j'essaye de tendre mon hameçon, mais de poissons point.

A 2 heures nous passons la rivière à gué et nous marchons jusqu'à 7 h. 1/2. C'était un samedi soir. Le ciel était couvert et nous devions nous attendre à quelque changement atmosphérique. Pour prévenir toute surprise

nous dressons notre tente. Le lendemain dimanche, pluie abondante. Je célèbre la Sainte Messe, et après le déjeûner, en attendant que le ciel s'éclaircisse nous nous mettons, mon guide et moi, à chanter des cantiques ; mais la pluie ne discontinua pas de toute la journée. Le lendemain matin à notre réveil nous constatons qu'une inondation menace notre gîte. Jean-Baptiste sut conjurer le danger.

Vers 3 heures, la pluie ayant cessé, on se hâta de partir. Vous devinez qu'avec cette pluie diluvienne les ruisseaux avaient gonflé et que les quelques petits ponts jetés çà et là avaient été emportés par le courant. Au bout de deux jours et demi de marche nous arrivons à la rivière Mac Leod. Maintenant nous pourrons aller plus vite ; seulement je crains, mon Rév. Père, que les aspérités non du chemin, mais de mon style ne vous fatiguent. Comme nous arrivions à ce vaste cours d'eau, les chevaux d'une caravane qui nous avait précédés de quelques jours, la traversaient à la nage. Les nôtres les suivirent de près. Cette petite caravane se composait de trois américains et d'un métis qui leur servait de guide. Nous avons eu le plaisir de voyager ensemble jusqu'à Jasper-House. L'inexpérience de ces Messieurs dans une contrée pour eux inconnue nous amusa fort; du reste ils étaient par tempérament, je crois, d'humeur joviale. Quel ne fut pas notre étonnement le lendemain matin de voir le sol couvert de trois ou quatre pouces de neige. Notre voyage n'en devenait que plus pénible. La neige des arbres qui bordaient le sentier nous tombait sur la tête aussitôt qu'on touchait aux branches. Heureusement que le soleil voulut bien se mettre de la partie et la faire disparaître en quelques heures. Le soir nous campions au Grand Remous. Le lendemain dimanche, ma messe finie, nous fûmes tous d'accord pour faire un bout de chemin.

Le lundi dans l'après-midi nous rencontrons Evans

Moberly, un commerçant de Jasper-House. Il allait au lac Sainte-Anne. Il m'apprend que personne encore n'est arrivé à Prairie-Creek, où devaient se réunir les gens de la Montagne pour la visite du missionnaire. Cette nouvelle me contrariait. Nous continuons notre trajet : jusqu'au soir ce ne sont que bourbiers, arbres abattus par le vent, nos chevaux n'en peuvent plus. Enfin voici une clairière, nous en profitons pour y camper. Sur les milliers d'arbres qui nous entourent pas une feuille. Le feu était passé par là, allumé par quelque caravane qui espérait bien à son second voyage trouver du bois sec en abondance. Les branches desséchées qui couronnaient encore la cime des pins d'une hauteur extraordinaire gémissaient tristement au souffle du vent sur leur malheureux sort.

Après un maigre repas enlevé de bon appétit, on s'abandonne au sommeil : couche bien dure, nuit froide. On se lève assez à temps pour voir le soleil s'élever au-dessus d'un horizon tout dentelé ; le beau ciel était moutonné de petits nuages blancs comme neige, qui se hâtèrent de s'enfuir à l'approche du soleil.

Vers 1 h. de l'après-midi nous apparaissaient enfin les fameuses Montagnes Rocheuses. Elles nous semblaient tout proche, malgré les 25 milles qui nous en séparaient encore. Il y avait à peu près une heure que le soleil avait disparu derrière la ligne qui sépare le ciel de nos montagnes, lorsque nous arrivons à Prairie-Creek. Prairie-Creek possède un petit magasin appartenant à M^rs^ Jock et Gregg. Nous avions du plaisir à voir une hutte habitée; c'était la première que nous rencontrions depuis notre départ du lac Sainte-Anne. Désappointé de constater que nul des gens attendus n'était venu, je me décidai à pousser jusqu'à Jasper-House, où se trouvaient quatre ou cinq familles déjà de retour à leurs quartiers d'hiver. De Prairie-Creek on alla camper près de Fiddle-Creek, sur les

bords enchanteurs d'un ruisseau aux eaux glaciales et limpides.

Nous étions au pied de la Montagne, à l'abri des vents, pas d'autre bruit que celui de l'onde cristalline. J'arrive au terme de mon voyage le vendredi matin. Les familles avaient attendu le missionnaire jusqu'à la mi-septembre ; passé cette date, elles ne comptaient plus sur sa visite. Aussi quelle consolante surprise de me voir. Leurs huttes s'élèvent près de la rivière Athabaska dont les rives sont encaissées par ces immenses montagnes. Si le poète latin a dit parlant du marin : *undique mare undique coelum*, ces montagnards à leur tour peuvent bien dire : *undique montes undique coelum*. Ces sommets que la neige n'abandonne jamais forment un rempart impénétrable à l'ennemi le plus redoutable.

Spectacle grandiose pour le voyageur, défiant le pinceau le plus riche, lorsque le soleil dore de ses rayons les flancs sauvages de ces montagnes ou lorsque les nuages les entourent comme d'une ceinture, tandis que leurs cimes perçant la brume s'élèvent à des milliers de pieds plus haut.

Je passai cinq jours avec nos catholiques. Leur petit nombre simplifiait mon travail : une vingtaine de confessions, une douzaine de communions dont cinq premières communions et un baptême.

Le 22 septembre je repartais pour Prairie-Creek. Hélas ! aucune nouvelle des 15 familles que je n'avais point rencontrées. Il est facile de comprendre la tristesse du missionnaire en pareille circonstance. Je me consolais cependant à la pensée que beaucoup avaient vu le prêtre dans le courant de l'année. Comme personne ne savait quand elles arriveraient et que d'autre part je redoutais la venue des neiges, je me décidai à quitter le pays. En 5 h. 1/2 de marche nous étions sur les bords de la rivière

Mac Leod. Par suite des pluies continuelles elle avait grossi démesurément ; impossible de la passer à gué, il fallut faire un radeau, et nous eûmes quelque difficulté pour la faire traverser à nos chevaux qui craignent beaucoup l'eau glaciale.

Durant ce voyage, malgré la solitude de ces contrées. nous n'avons pas rencontré de gros gibier. Seules des perdrix nous saluaient à notre passage ; sans doute elles ont dû trouver notre politesse bien cruelle, puisque c'était avec nos fusils que nous leur rendions leur salut.

Nous étions déjà en plein cœur de l'automne : les feuilles qui jonchaient le sentier, la disparition de la verdure nous le disaient assez.

Le 2 octobre nous arrivions au lac Sainte-Anne avec une tempête de neige. Et c'est dimanche dernier seulement que j'ai pu rentrer chez moi.

Tel est, mon Révérend Père, en quelques mots, le résumé de mon humble ministère depuis mon retour d'Ottawa. Puissent ces détails imparfaitement racontés vous intéresser.

Veuillez agréer.

P. Beaudry, o. m. i.

PROVINCE DES ETATS-UNIS

Noces d'or sacerdotales du R. P. Joseph Mangin, supérieur et curé de la paroisse St-Joseph de Lowell.

Lowell, 26 octobre 1903.

En 1892, la Maison St-Joseph de Lowell célébrait, de concert avec la paroisse, les noces d'or religieuses du R. P. Garin, parti depuis, et avec beaucoup d'autres, pour un monde meilleur. Il y eut à cette occasion des fêtes inoubliables.

Cette année 1903, un autre cinquantenaire est venu réjouir notre communauté. Le R. P. Mangin est monté à l'autel le 14 Octobre 1853. — Cinquante ans de sacerdoce ! Cinquante ans d'une vie toute pleine d'activité, de zèle, de charité et d'abnégation ! Pareil anniversaire ne pouvait passer inaperçu, aussi avons-nous voulu le célébrer le plus dignement et le plus cordialement possible.

Dès la veille, au soir, la communauté se réunit autour du vénérable Jubilaire, et le R. P. Campeau, 1er assesseur prélude ainsi au concert des nombreux compliments et félicitations des Noces d'Or.

— « A plus tard, Rév. Père, les grands discours. Ce soir, nous nous réunissons pour vous souhaiter, dans l'intimité de la communauté, bonne et joyeuse fête. Pendant 50 ans vous avez travaillé pour la plus grande gloire de Dieu, et au bien de la Congrégation. Et cette Congrégation des Oblats de Marie Immaculée a été trop honorée de votre personne, elle a été trop bien servie par vous pour qu'elle ne vous donne pas un merci bien sincère. Oui, Rév. Père, merci pour les services rendus ! Merci pour le bien que vous ne cessez de faire. Et, ce soir, à la veille de cette fête, permettez-nous de vous formuler un vœu bien sincère, nous vous disons ; *Ad multos annos !* — Tous, demain, nous prierons pour que notre souhait se réalise. »

Le Rév. P. Supérieur répondit en nous racontant quelques épisodes de sa vie et en nous faisant goûter, par des paroles sorties de son bon cœur, la joie qu'il éprouvait, et, les consolations qu'il avait toujours ressenties au service de Dieu dans la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. — Puis, tour à tour, les Pères, dans une chaude accolade lui offrirent leurs meilleurs souhaits de bonheur et de longue vie : *Ad multos annos !*

Le lendemain, à 8 h., messe solennelle à l'église S. J.

Baptiste. Le R. P. Jubilaire officiait lui-même assisté des RR. PP. Amyot et Debreuil comme diacre et sous-diacre.

Les petits garçons du Collège, sous la conduite du Frère Chryseuil, exécutèrent avec un rare bonheur la messe de Waterman. L'église était remplie des enfants de nos écoles.

A 9 1/2 h., séance au Collège avec chant, présentation d'adresse et cadeaux.

Aussitôt que le R. P. Supérieur, entouré de tout le personnel de la Maison St-Joseph eût pris place sur l'estrade, les élèves entonnèrent en chœur une cantate de bienvenue intitulée: *Vivat!* Saluons notre bon pasteur!

Puis, un petit garçon lut la belle adresse suivante:

Très Révérend Père,

Vos humbles protégés du Collège St-Joseph sont heureux et fiers de préluder au concert unanime qui va s'élever, dans toute la paroisse, à l'occasion de vos noces d'or sacerdotales.

Nous avons fait monter vers Dieu notre fervente prière pour Le remercier des dons nombreux et des faveurs signalées qu'Il vous a si libéralement prodigués et que vous avez si glorieusement utilisés à son divin service....

Ce que nous ne pouvons taire parce que nous nous plaisons à le reconnaître, c'est l'affection toute particulière que vous nous portez. Vous nous aimez d'un amour effectif qui ne recule devant aucun sacrifice pour nous procurer, avec les avantages d'une solide instruction, le bienfait d'une éducation foncièrement catholique: trésors précieux qui doivent contribuer si puissamment à notre bonheur matériel et à notre félicité éternelle Vous nous aimez d'un amour véritable qui vous inspire et vous donne le courage et la patience de venir souvent nous

dispenser avec le pain de la parole de Dieu, les sages conseils et les encouragements si nécessaires à notre âge. Vous nous aimez, à l'exemple du divin Sauveur, jusqu'à vous immoler vous-même, s'il le fallait, pour notre salut.

Pourrons-nous jamais vous payer de retour? Est-ce assez de vous aimer comme des enfants reconnaissants aiment un bon et tendre Père? de vous chérir comme des protégés chérissent un bienfaiteur insigne? Oui, Révérend Père, ici, tous les cœurs battent à l'unisson et s'écrient dans les transports de leur amour filial et reconnaissant: « Gloire, honneur et longue vie à notre Pasteur charitable, à notre Père si bon et si dévoué.»

Daignez agréer, Révérend Père, comme souvenir de ce grand jour et comme gage de notre sincère amour et de notre vive gratitude, ce présent qui vous est offert au nom de la société des Anges Gardiens et des Elèves du Collège St-Joseph.

Veuillez aussi, Révérend Père, bénir vos petits protégés.

LES ÉLÈVES DU COLLÈGE.

Cette adresse était accompagnée d'un splendide bouquet aux fleurs fraîches et variées. En outre, les membres de la Société de l'Ange Gardien, unis aux enfants du Collège, présentèrent à leur bon curé une crèche de l'Enfant Jésus, de grande dimension, devant laquelle ces chers petits iront, au beau jour de Noël, s'agenouiller et prier.

Le R.P. Supérieur répondit à cette adresse avec l'onction d'un père parlant à ses enfants. Le travail, dit-il, c'est le bonheur. Il les exhorta à s'accoutumer à l'étude, à travailler dès le jeune âge. Puis il leur raconta la fable de Lafontaine, *la cigale et la fourmi,* qu'il entremêla de réflexions propres à rendre plus claires certaines expressions du fabuliste. Tous l'ont écouté avec une grande attention; et quand, pour les remercier de leurs bons

souhaits, il leur eût accordé un grand congé, ce furent alors des applaudissements redoublés.

A midi nous étions tous de retour au réfectoire de la Maison St-Joseph. Durant notre absence des artistes inconnus avaient placé le long des murs de superbes banderolles, où les couleurs françaises et américaines se déployaient dans une riante harmonie.

Au café, le R. P. Nolin, prit la parole à peu près en ces termes :

Comme je dois partir pour aller prêcher une retraite, vous me permettrez, mon Rév. Père, de vous offrir mes souhaits de bonne et joyeuse fête. La démonstration de ce matin, tant à l'église qu'au collège, présente il me semble quelque chose d'apocalyptique... Pour nous, nous ne pouvons nous promettre de fêter notre Jubilé sur la terre, mais nous espérons le célébrer au ciel... En vous, Rév. Père, nous honorons la science, la modestie et le dévouement... Malgré le mauvais état de votre santé vous avez consenti à demeurer au milieu de nous dans un moment où la maladie vous donnait droit à un repos absolu. Vous êtes resté au poste, et, nous vous en sommes reconnaissants... Vous êtes parmi nous, Rév. Père, un principe d'ordre et de cohésion, et en dépit de nos manquements, vous vous montrez toujours plein de patience... Tertullien dit de Dieu : *Patiens quia aeternus.* — Nous pouvons, nous, dire de vous : *Patiens quia longaevus...* Rév. Père je suis heureux d'être en ce jour le porte-voix de mes frères pour vous souhaiter santé et longue vie : *Ad multos annos !....*»

Le R. P. Campeau donna ensuite lecture de la lettre suivante :

San Antonio, Texas, 10 Oct. 1903.

Bien cher Père Campeau,

Merci de votre aimable lettre reçue hier soir. Que je

serais heureux d'assister à vos belles fêtes ! Qu'il me serait doux d'aller en personne prendre part au concert qui se prépare en l'honneur de mon vénérable ami, le Rév. Père Mangin !.... Votre programme me plait et tout porte à croire que les choses se passeront à la satisfaction de tous.

Cependant, comme vous le comprenez, la distance qui me sépare de Lowell est bien trop grande pour que je songe à la franchir malgré tout le plaisir que cela me causerait. En tout cas, l'absence n'est pas un obstacle à la parfaite union des esprits et des cœurs...

Votre frère affectueusement dévoué en N. S. et M. I.

J. Lefebvre, Prêtre O. M. I.
Provincial.

Le R. P. Jubilaire exprima hautement ses sentiments de reconnaissance à l'égard de la bonne lettre du Rév. Père Provincial.

A 2 h., c'était le tour des élèves du couvent. Là, comme au Collège, la salle était toute resplendissante de décorations et d'inscriptions.

Un chant intitulé « Réjouissance », fut entonné par un chœur de 200 voix. Puis, ce furent des dialogues, de petits discours, une opérette, des chants enthousiastes, enfin cette magnifique adresse d'une originalité de bon aloi, qui rend si bien la délicatesse et la candeur des sentiments qui enflammaient tous ces jeunes cœurs.

LA GERBE

1. — Oh ! quel beau jour !

2. — Venez, accourons, joyeux enfants, puisqu'on nous donne aussi le privilège de mêler notre petite note dans le concert des noces d'or.

3. — Vive le jubilé !

(Plusieurs) Vivent les 50 ans !

4. — De nos cris de joie, réveillons tous les échos de Lowell!

5. — Père, la tendresse, la reconnaissance inspirent aujourd'hui tous les cœurs, les nôtres surtout. Vous avez été si bon pour la chère jeunesse pendant ce demi-siècle de votre sacerdoce qui se clôt si heureusement; vous avez travaillé avec tant de dévouement à la mener à Dieu, au ciel, au bonheur!

6. — Que n'ai-je en ce moment pour couronner ce beau jubilé d'or les plus rares fleurs, les plus riches perles, les joyaux les plus précieux! Mais hélas! mes mains sont vides.

1. — Cela est vrai! mais je pense, moi, que la plus belle couronne de jubilé, c'est vous, vénéré Père, qui l'avez tressée, ou plutôt, ce sont les anges là-haut qui vous l'ont déjà préparée avec tant de sacrifices, tant d'actes de vertu que ces dix lustres passés vous ont vu accumuler sans compter. Ah! quelle riche couronne!

2. — J'espère, pourtant que ces aimables esprits ne pensent pas à la déposer de sitôt sur votre front.

3. — Non, non, vénéré Père. Vous êtes la gloire de la maison de Dieu. Que cette heureuse paroisse.... où vous donnez avec un zèle si infatigable, avec tant de sagesse et d'humilité, vos soins assidus à la vigne du Seigneûr, vous conserve longtemps encore! Et que la tendre enfance, l'ardente jeunesse apprennent encore de vous combien il est doux de servir le Seigneur.

4. — Pour emblême de nos vœux, nous avons cueilli cette modeste gerbe dont les épis mûris comme vos grandes vertus, sous le soleil du bon Dieu parlent si haut d'un sol riche et fécond cultivé par une forte et habile main. Veuillez l'agréer, révérend Père, et croire en l'acceptant à la ferveur, à la sincérité avec laquelle nous demandons au Ciel, qu'avec une dizaine encore, le chapelet d'or de ce jubilé se change en couronne de diamants.

A tout cela il fallait une réponse. Le vénérable Jubilaire s'exécuta de bonne grâce.

Après avoir félicité les bonnes sœurs et leurs gentilles petites élèves, il les remerçia chaleureusement des riches cadeaux que les Enfants de Marie et les élèves du couvent venaient de lui faire en lui offrant, en outre d'une superbe pendule, un ornement complet. « Il n'y en avait pas d'assez beau, dit-il, en Amérique, il a fallu le faire venir des vieux pays, — de la France ». — Puis il leur recommanda l'assiduité à l'école, le travail ferme et constant, l'obéissance à leurs dignes maîtresses et termina en leur accordant un beau et grand congé.

Le leudemain, les bonnes sœurs offraient un succulent déjeûner à tous les Pères de la Maison St Joseph en l'honneur du vénéré Supérieur.

Le dimanche suivant c'était le tour de la paroisse.

Nos chers canadiens ne voulaient pas laisser passer ce mémorable cinquantanaire sans venir, eux aussi, déposer aux pieds de leur Pasteur, l'hommage de leur respect et de leur vénération.

Dès 10 h. la foule se pressait dans la vaste enceinte de l'église St Joseph. Oh ! qu'elle était belle, ce jour-là, notre vieille église ! Qu'elle était jeune et brillante dans ses parures aux couleurs multicolores ! Le R. P. Fournier, qui en est le Directeur, n'avait rien épargné pour la rendre digne des fêtes qu'amènent avec eux 50 ans de sacerdoce. Aussi, peut-il se flatter d'avoir obtenu un succès peut-être sans précédent.

A l'autel montait le Jubilaire, venant offrir à Dieu ce qu'il lui reste encore de force, de vie et d'amour.

A ses côtés apparaissaient comme diacre le R. P. Campeau, directeur de l'église S. J. Baptiste, et le R. P. Tourangeau, supérieur de la Maison St Sauveur de Québec, comme sous-diacre.

Un chœur puissant exécuta la 2me messe de Haydn avec accompagnement d'un orchestre choisi.

Dans la nef, les délégués de chacune de nos sociétés catholiques de bienfaisance occupaient des places réservées.

Le sermon fut donné par le Rev. Père Emery, recteur de l'Université d'Ottawa.

Il prit pour texte ces paroles de St Paul : « *La grâce de Dieu n'a pas été stérile* ». En un style vigoureux et concis, il nous fit voir l'action de la grâce dans le monde et dans les individus. La sainteté, c'est le chef-d'œuvre de la grâce, puisque c'est la réalisation de l'idéal de Dieu, et le succès de sa Providence surnaturelle. — Il donne, comme exemple, la vie de l'humble religieux que la paroisse honore en ce jour.... Il fait voir la bonté de Dieu, l'amour qu'il porte à un tel serviteur en lui permettant durant plus de 50 années, de paître ses brebis....— Il parle du chef-d'œuvre de la nature: Quoi de plus beau que cette longue vie passée en faisant le bien, en semant partout les bénédictions, en sauvant les âmes, etc.—

Ces deux considérations s'appliquent avec beaucoup de force et d'à-propos à notre Jubilaire: en vérité, en lui la grâce n'a pas été stérile. Il a réalisé l'idéal de Dieu, rempli les desseins de la Providence à son égard, et pratiqué à un degré héroïque les vertus chrétiennes. Sa vie et ses œuvres sont là pour le prouver.

En terminant, l'orateur ajoute que « ce ne sont pas seulement des noces d'or, mais un jubilé d'amitié ; c'est le digne couronnement d'une vie pure et sans tache ».

Cet éloquent et magistral discours, dont je ne puis donner qu'un bien faible aperçu, a été religieusement écouté par tout l'auditoire.

Après la messe, le vénérable Jubilaire et les Pères de nos deux églises prirent place sur des fauteuils mis dans

le sanctuaire, pendant qu'un de nos plus distingués paroissiens s'avançait pour donner lecture de l'adresse suivante:

Révérend Père,

« Aux heures de réjouissance comme aux moments de danger, le troupeau aime à se grouper autour de son pasteur. Aujourd'hui c'est la joie qui nous réunit à vos pieds, et c'est avec la plus vive allégresse que nous saluons ce cinquantième anniversaire de votre ordination sacerdotale.

Si la nature de vos occupations vous écarte d'un commerce journalier avec la masse de notre population, nous n'en sentons pas moins, Révérend Père, votre bienfaisante influence dirigeant les affaires de la paroisse canadienne de Lowell, et nous avons appris à vous aimer autant qu'à vous vénérer, parce que nous apprécions vos nobles efforts — si admirablement secondés par vos habiles et dévoués collaborateurs, les Révérends Pères Oblats de la paroisse Saint-Joseph — dans tout ce qui touche à nos intérêts matériels, sociaux et spirituels.

Cinquante ans de prêtrise! C'est un bonheur accordé au petit nombre des élus du Seigneur. Nous sommes particulièrement heureux de célébrer avec vous ce glorieux couronnement de votre carrière si bien remplie. Vos bons et sages conseils, les exemples de toutes les vertus que vous nous donnez sans cesse, votre direction paternelle, aussi douce qu'elle sait être ferme, sont pour nous des garanties de prospérité. Aussi veuillez nous permettre, Révérend Père, en vous offrant nos plus chaudes félicitations et l'hommage de notre filiale affection, d'exprimer l'espoir que vous resterez longtemps encore à notre tête, berger fidèle entre les mains duquel le sort du troupeau est assuré.

Nous prions Dieu qu'il vous accorde santé et

longue vie, pour le plus grand bonheur de vos enfants dévoués, les paroissiens de Saint-Joseph ».

Deux cadeaux précieux accompagnaient cette adresse : un tapis pour le sanctuaire, et une chaire qui sera inaugurée le jour de la Toussaint.

Le R. P. Mangin adressa quelques chaleureuses paroles de remerciement à ses ouailles. Sa voix pleine, sympathique et sonore pénétrait dans les coins les plus reculés de la vaste église. On y sentait cette grande humilité, cette modestie et cette sainteté qui caractérisent la vie de cet homme de bien dont les cheveux ont blanchi au service du Seigneur.

Il accepte, dit-il, avec joie et reconnaissance ces démonstrations d'affectueux respect que lui offre la population canadienne de Lowell. Cependant, il ne les accepte pas pour lui-même, mais plutôt comme chef de la communauté qui a toujours fait son possible pour diriger la paroisse dans le droit chemin de la vérité et du salut.

Le chant du *Te Deum* termina cette brillante démonstration ; et, la foule émue s'écoula peu à peu aux accords de l'orchestre.

A midi et demi, nous étions tous revenus au presbytère. C'était l'heure du dîner.

Pendant le dîner, le R. P. Tourangeau donna lecture d'une lettre de félicitations et de respectueux hommage adressée au héros du jour par les Pères du Canada alors en retraite à Lachine.

Révérend Père,

Nous rappelant combien vous doit de reconnaissance la génération actuelle d'Oblats qui travaillent courageusement dans la Vigne du Seigneur, nous soussignés, réunis au Noviciat de Lachine pour les exercices de la retraite annuelle et nous faisant les interprètes des sentiments unanimes de toute la Province, nous vous offrons à l'occa-

sion de votre jubilé sacerdotal, l'hommage de notre vive gratitude et de notre inaltérable affection.

Comme gage du souvenir ineffaçable de vos bontés et de votre dévouement à notre égard, nous vous offrons 50 messes qui seront dites à vos intentions par le Scolasticat St-Joseph.

Il nous semble que là où chaque pierre parle de vous, où chaque grain de sable redit votre nom, où chaque cœur a appris à vous aimer et apprend encore à vous vénérer, il nous semble qu'on rendra plus pressants et plus effectifs sur le cœur de Dieu nos désirs et nos souhaits de vous voir vivre encore longtemps, bien longtemps encore.

(Signé) A. S. Dozois, o. m. i. Provincial.
E. J. A. Tourangeau, o. m. i.
H. Duhaut, o. m. i.
J. W. Vezina, o. m. i.
O. Lambert, o. m. i.
Fr. Perdereau, o. m. i.
A. M. J. Valiquette, o. m. i.
J. N. Pelletier, o. m. i.
Jos. E. Benoit, o. m. i.
J. W. Perron, o. m. i.
A. Laniel, o. m. i.
M. E. Harnois, o. m. i.
J. M. Desjardins, o. m. i.

De vifs applaudissements accueillirent cette adresse qui rappelait à notre vénéré Supérieur les belles années passées au Scolasticat St-Joseph d'Ottawa. Et, ce fut avec une profonde émotion qu'il chargea le R. P. Tourangeau de remercier ceux qui lui avaient envoyé de si aimables souhaits.

L'après-midi de ce jour de fête était réservé aux paroissiens de l'église S. Jean-Baptiste.

Trois grandes sociétés attendaient le vénérable Jubi-

laire : la Fraternité du Tiers-Ordre, les Dames de Ste Anne et les Demoiselles de N. D. de Lourdes. Les chœurs réunis de ces trois congrégations entonnèrent aussitôt le « *Quid retribuam Domino* » de Lambillotte. Puis, la présidente des Dames de Ste Anne fit la lecture de l'adresse suivante :

Révérend et Vénéré Père,

Depuis cinquante ans, la double couronne du prêtre et du religieux Oblat rayonne sur votre front.

Aussi quels souvenirs précieux vous rappellent ces émotionnantes noces d'or, présent accordé par le cœur d'un Dieu à ses amis de choix ; quel anniversaire instructif pourrions-nous célébrer, nous les Tertiaires de Saint-François, les Dames de Ste-Anne, les Congréganistes de Notre-Dame de Lourdes.

Pour nous le plus beau jour de la vie a été celui de notre première communion ; pour vous, mon Révérend et bien-aimé Père, un jour plus beau a lui : le jour de la première messe et de l'oblation religieuse.

Le cœur débordant de joie et d'amour, regardant avec confiance l'autel, la croix et l'avenir sans crainte, parce que vous répondiez à l'appel du Dieu de votre jeunesse, à l'âge de vingt-trois ans, vous avez pour la première fois prononcé les paroles mystérieuses de la consécration et celles de l'holocauste.

Et puis, soldat du Christ, apôtre de la vérité et de l'amour, vous vous êtes élancé dans la carrière, la carrière du sacrifice.

Vous vous étiez donné tout entier, intelligence, volonté et ardent dévouement, à ce Jésus dont l'amour avait ravi l'aurore de votre vie et vous lui aviez promis de lui consacrer et vos pensées et vos labeurs.

Ce n'est pas à vous que nous demanderons si vous avez

été fidèle à vos promesses sacrées, l'auréole de votre humilité nous arrête.

Nous le demanderons aux anges du sanctuaire qui, prosternés, ont adoré avec vous la sainte hostie et le calice du sang précieux élevés vers le ciel par vos mains tremblantes. Eux seuls, spectateurs ravis des merveilles eucharistiques, pourront nous répondre et nous parler de votre foi et de votre piété.

Nous le demanderons aussi à tous ceux auxquels vos sacrifices ont donné, avec la grâce, la paix de la lumière et de la joie...

Le calice, faible témoignage de leur affectueux respect et de leur filiale reconnaissance, ce calice que vous présentent aujourd'hui vos congréganistes unies à leur Directeur sera le mémorial de vos ardentes prières pendant l'action liturgique, le merci de vos obligés pour toutes les faveurs obtenues par vous du Dieu descendu dans vos mains, puis dans votre cœur.

Le prêtre n'est pas seulement sacrificateur, il est apôtre...

Vous avez dit un adieu sans espérance à cette terre française que nos aïeux nous ont appris à ne pas oublier.

L'Angleterre a eu les prémices de votre sacerdoce ; vous fûtes ainsi un des premiers dans cette ville de Lowell à vous dépenser pour le salut de nos âmes.

Notre Canada a bénéficié ensuite de votre zèle ; puis vous avez été appelé au ministère de tous le plus fécond. A votre piété, à votre sagesse, à votre cœur a été confiée la sublime mission de préparer à l'Eglise et aux âmes des prêtres et des religieux selon le cœur de Dieu...

C'est ce Dieu qui a voulu donner à Lowell votre verte vieillesse et votre couronne de cheveux blancs, c'est lui qui vous conservera encore longtemps « *ad multos annos* ».

Votre paternelle et féconde royauté spirituelle sera

toujours pour nous comme pour nos directeurs une douce et brillante lumière qui éclairera nos intelligences et nos cœurs et nous guidera vers le ciel.

A cette lumineuse direction nos trois associations et toutes les autres qui, magnifique floraison, embellissent notre paroisse, doivent leur prospérité.

Aussi les Tertiaires de Saint-François et les dames de Ste-Anne ne peuvent-elles mieux dire et proclamer le merci de leur cœur ni vous donner un témoignage plus significatif de leur affectueuse reconnaissance, qu'en joignant au calice du saint-sacrifice ces deux candélabres qui porteront la lumière, symbole de la vérité dont vous avez toujours été le soutien, le défenseur et l'apôtre.

Quand ces candélabres allumés orneront l'autel, nous nous rappellerons les enseignements reçus.

Il y a cinquante ans Jésus s'est présenté au matin de votre vie pour vous aider à porter le poids du travail et de la sollicitude ; il se présente aujourd'hui au soir de vos jours, plus familier et plus tendre encore pour vous bénir. Il y a cinquante ans, vous apportiez à l'autel la sainte allégresse du jeune lévite ; c'est aujourd'hui la confiance du serviteur invité à la table du maître bien-aimé, pour lequel il a travaillé, combattu et souffert.

Vous répétez les mêmes paroles : J'irai à l'autel du Dieu qui réjouit ma jeunesse, car sous les cheveux blancs il y a une jeunesse à laquelle les années ne peuvent rien parce qu'elle a un pouvoir qui ne saurait vieillir en attendant la jeunesse de la gloire, la jeunesse de l'immortalité.

Nous voulons qu'elle soit encore plus radieuse, encore plus éclatante, c'est pourquoi nous voulons vous garder longtemps encore.

« *Ad multos annos* » : c'est le dernier vœu de nos trois associations. Nos joies seront vos joies, vos tristesses — et

toujours comme aujourd'hui, nous prierons et nous remercierons avec vous le Dieu qui vous a donné à nous.»

En réponse à cette admirable adresse, le Père Jubilaire proclama bien haut son admiration pour les sociétés pieuses d'hommes et de femmes, lesquelles, dit-il, sont appelées à faire tant de bien dans les paroisses.

Il les remercia de leurs riches cadeaux, et leur souhaita, « de grandir, de prospérer sous le regard de Dieu et sous la conduite de leurs dévoués directeurs, afin qu'elles puissent être toujours, comme par le passé, la gloire et l'ornement de notre paroisse.

Puis, la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement clôtura cette pieuse démonstration.

Le lendemain, grand dîner dans la salle du Collège. Les décorations étaient de toute beauté.

Quarante-cinq prêtres de la ville et d'ailleurs prirent place à la table du banquet d'amitié.

Au dessert, le R. P. Campeau proposa la santé de celui que le clergé de Lowell était venu fêter :

« Je ne dois pas à mes cheveux gris, dit-il, l'honneur de prendre la parole en cette circonstance, c'est à titre de premier assesseur.

Il y aura bientôt 20 ans que je connais le Révérend Père. C'était en mai 1884, quelques jours avant d'entrer au Noviciat, j'étais allé faire une visite à Ottawa. Tout naturellement je fus introduit auprès de Père Modérateur qui me frappa beaucoup par son grave maintien. Le lendemain j'allais avec les Frères Scolastiques à la ferme, comme on l'appelait alors, où on voulait me faire goûter au canot d'écorce pour la première fois. Or, vous le savez, si l'ardeur devait disparaître du reste du monde, elle continuerait à habiter dans un scolasticat. Maints capitaines voulaient donc dépasser le canot amiral. Mais tout à coup

on entendait un « back water » et ce mot sage modérait les ardeurs et faisait éviter les dangers.

C'était la parole du père prudent qui donnait un conseil à ses enfants. Donner des conseils! Ah! on peut dire que ces trois mots renferment toute la vie du Révérend Père dont nous célébrons la fête aujourd'hui. Tout jeune prêtre, il est déjà à Autun dirigeant la jeunesse vers le sacerdoce. Plus tard, à Ottawa et à Archville, il soutient par ses avis salutaires le courage souvent chancelant des jeunes élèves et des scolastiques. Que de vocations affermies ! que de troubles apaisés ! que de consciences tranquillisées!

On le sait, le conseil est un don en vertu duquel on discerne le vrai du faux, le bien du mal, les choses avantageuses à la gloire de Dieu et au salut des âmes de celles qui leur sont contraires.

Or, je peux le dire publiquement, à Ottawa, on accourait de toute part vers le Révérend Père pour lui demander avis : tantôt c'était un cas de conscience à éclaircir, tantôt c'était une question de droit canon dont on voulait une solution; ici on voulait avoir une direction sur un point de discipline, là on demandait le droit sentier pour rester dans les limites de la prudence. Et! certes, mon Révérend Père, Dieu sait le bien que vous avez accompli en donnant vos bons conseils. Toujours est-il que partout on vous appelle : « le Sage, le Prudent Père Mangin .»

A Lowell, depuis cinq ans, vous n'avez cessé de diriger par vos bons conseils. Comme curé vous vous êtes intéressé à tout ce qui regarde la paroisse, comme supérieur, vous imprimez la vie et le mouvement à la communauté. Et non seulement la maison St Joseph est le tendre objet de votre sollicitude, mais encore toutes les autres maisons; c'est que vous êtes Oblat, et un Oblat ne doit pas appartenir à une nationalité, il doit être « catholique comme la Congrégation » et comme l'Eglise.

Continuez donc, Révérend Père, votre œuvre de lumière et de paix, continuez à nous faire discerner le vrai du faux, et bien que votre humilité en souffre, permettez-nous en ce jour de saluer en votre personne un missionnaire digne de ce nom, un religieux distingué, un père, un conseiller sage.

Aussi, mes amis, à la santé du missionnaire qui par ses prédications simples mais précises a évangélisé Portland, Manchester, Burlington, Albany, Rochester, etc. Dans maintes paroisses on se rappelle encore vos gloses qui éclairaient les esprits et touchaient les cœurs.

A la santé du bon religieux qui ne s'est jamais démenti: régularité et travail, voilà votre vie entière.

A la santé d'un bon père, tous ou presque tous nous sommes vos fils spirituels et certes! nous en sommes fiers. Vous avez dirigé nos premiers pas dans la vie religieuse et vous nous avez montré le chemin du sacerdoce. Aussi sommes-nous heureux de vous remercier bien cordialement en ce jour.»

Ce fut au milieu des applaudissements provoqués par ce toast que le R. Père Dorgan, Supérieur de l'Immaculée Conception, se leva pour affirmer, lui aussi, son respect et sa vénération à l'égard de notre Jubilaire.

Il dit le bien qu'a fait le Rév. P. Mangin aux catholiques de langue anglaise. Il a desservi la paroisse de l'Immaculée Conception... a prêché des missions dans les centres les plus importants etc... « Le R. P. Mangin, s'écrie l'orateur, parle peu, mais pense beaucoup ». — Cette dernière phrase fut saluée par de vifs applaudissements; *Ad multos annos! Ad multos annos!*

Le R. P. Campeau donna ensuite lecture des deux dépêches suivantes qui, je crois, se passent de commentaire :

« Rome, 18 Oct. 1903 : — Le Saint-Père envoie de

cœur la bénédiction Apostolique au R. P. Joseph Mangin O. M. I., à l'occasion du 50e anniversaire de son ordination sacerdotale. »

(Signé) Merry Del Val.

Et cette autre :

Del Rio-Texas, 18 Oct. 1903.

« Compliments. — Absents de corps, mais présents d'esprit. *Ad multos annos !*

(Signé) Provincial.
Whelan.
Magnan.

Le R. P. Mangin prit ensuite la parole.

Il dit qu'il était profondément touché de la bénédiction du Saint-Père... Il remercie les orateurs et tous les prêtres présents par quelques bonnes et gracieuses paroles, puis il ajoute que, si « le P. Campeau eût demandé conseil, il lui aurait dit de modérer un peu les ardeurs de son éloquence....» Il ne veut pas être long, parce que, dit-il, « je risquerais de faire mentir celui qui a dit que je pensais beaucoup, et que je parlais peu. »

S'exprimant ensuite en anglais, il adresse un mot aimable aux curés des diverses églises de Lowell, tout en racontant brièvement l'histoire de la fondation de ces églises. Il espère et il souhaite qu'elles continueront à prospérer, pour la plus grande gloire de Dieu et pour le salut des âmes, sous la direction éclairée de leurs pasteurs respectifs.

On accueillit ces dernières paroles par des applaudissements redoublés.

Et les distingués convives se séparèrent, en serrant une dernière fois la main de ce vénérable vieillard qui dirige la paroisse canadienne de Lowell, et, à qui nous souhaitons de demeurer longtemps encore au milieu de nous : *Ad multos annos!*

L. L. o. m. i.

P. S. Ce rapport des fêtes est déjà bien long, et, cependant, il est loin d'être complet.

Voici quelques lettres que nous désirerions beaucoup voir paraître dans les Annales. La première est d'un bon saint oblat aujourd'hui plus qu'octogénaire.

Elle est en anglais. Je vous donne la traduction.

Jewksbury Centre, Mass., 14 Oct. 1903.

Mon cher Père Mangin,

Vous savez très bien que, si j'en étais capable, je regarderais comme un privilège d'assister en personne à la célébration de vos noces d'or la semaine prochaine ; mais, comme la chose est impossible, je veux au moins vous dire que je serai en esprit avec vous dans cette mémorable occasion.

Nous nous connaissons l'un et l'autre depuis si longtemps, depuis ces jours déjà lointains de South Dublin Workhouse, que je ne puis que prendre le plus profond intérêt à tout ce qui concerne votre bonheur. — C'est donc bien cordialement que je vous souhaite, *ad multos annos,* santé, paix et bonheur.

Si je n'avais pas été malade dernièrement, je vous aurais fait parvenir une « carte souvenir » toute enluminée de ma main, mais il m'a été impossible de le faire.

Veuillez donc, mon Rév. Père, accepter les respectueux hommages de votre humble frère en J. et M. I.

Lawrence Chas. Prideau-Fox, O. M. I.

Maison-Mère des Petites Sœurs de la Ste Famille.

Sherbrooke, 20 octobre 1903.

Mon Révérend Père,

Comme le proverbe dit : Mieux vaut tard que jamais, permettez-moi de venir, quoique votre fête soit passée,

vous offrir au nom de notre petite communauté, le bouquet spirituel que nous avons formé pour vous à l'occasion si mémorable de votre cinquantième anniversaire de prêtrise. Puissent ces prières que nous avons fait monter vers Dieu pour votre bonheur, être entendues, afin que vous puissiez encore continuer bien longtemps, cette noble carrière de vie sacerdotale à laquelle cinquante ans déjà ont été consacrés.

C'est là le souhait que nous formons pour vous en cette heureuse année de votre cinquantenaire, uni au petit bouquet spirituel des sœurs du noviciat.

Agréez.....

Sœur Marie de l'Assomption, Assistante.

San Antonio theological Seminary, Texas, 17 Oct. 1903.

Révérend et bien cher Père,

Veuillez agréer les vœux et les prières des professeurs et des élèves du naissant Séminaire.

Smith O. M. I.

Maison Mère des Sœurs Grises de la Croix.

Ottawa, 11 Oct. 1903.

Mon Révérend Père,

Les Sœurs Grises de la Croix, d'Ottawa, viennent avec un joyeux empressement, mêler leurs humbles accords au concert de félicitations qui retentit en votre honneur à l'occasion si belle et si mémorable de votre Jubilé sacerdotal. Nous aimons à nous unir à tous ceux qui en cette circonstance se plaisent à exalter vos mérites et vos vertus, et, à proclamer le bien opéré par votre zélé ministère durant ces 50 ans.

Partageant les délicieuses émotions qui enivrent votre âme au souvenir des faveurs sans nombre dont vous avez

été comblé, nous nous écrions avec vous dans un pieux élan : « Seigneur, soyez-en béni ! »....

Daignez agréer, etc.

Sr. Kirbu, Supérieure Générale.

15 Oct. 1903.

Révérend et bien cher Père,

C'est aujourd'hui le 50e anniversaire de votre ordination sacerdotale ; vous en ferez la solennité Dimanche et lundi prochains ; on a eu l'aimable obligeance de m'y inviter : Combien je regrette de ne pouvoir répondre favorablement à cette invitation ! La longueur du voyage, mes occupations au scolasticat, les dépenses à faire me retiennent ici. Mais si je suis absent de corps, je serai présent d'esprit et de cœur pour vous offrir mes sincères félicitations, me recommander à vos bonnes prières et vous souhaiter que pendant de longues années encore, vous jouissiez sur la terre du bonheur d'offrir tous les jours le saint sacrifice et de ce sacerdoce auquel vous avez déjà fait produire tant et de si heureux fruits.

Veuillez agréer, etc.,

J. Duvic, O. M. I.

P. S. Tous nos Pères et tous nos frères du scolasticat se joignent à moi pour vous offrir leurs vœux et leurs meilleurs souhaits de bonne fête.

Ottawa, Oct. 1903,

Révérend et bien cher Père,

Ne pouvant pour plusieurs raisons, me rendre à Lowell, le 19 Oct. afin de fêter votre Jubilé sacerdotal, je vous écris ces quelques lignes pour vous assurer que si je ne puis être présent de corps au milieu de nos chers Pères et Frères de Lowell, et d'ailleurs, qui se préparent à

vous fêter dignement, du moins j'y serai en esprit. Ma voix déjà cassée ne créera donc aucune discordance dans le grand « Te Deum » d'actions de grâces qui montera vers le trône de l'Eternel : mais la voix du cœur n'ayant besoin ni de langue ni de lèvres, arrivera, je l'espère aux oreilles de Celui qui est Prêtre *in aeternum secundum ordinem Melchisedech,* et dont vous êtes un « *Alter ego.* »

Bien cher Père et ami, vous avez avec vos mains saintes et vénérables, élevé 18250 fois l'Hostie d'agréable odeur vers le ciel. Que de grâces vous avez reçues et fait descendre sur la terre et dans le Purgatoire ! Puisse ce nombre de 18250 aller toujours en augmentant et arriver à 21700, c'est-à-dire aux noces de diamant. Ce jour là, vous monterez au saint Autel d'un pas chancelant, et vous laisserez arriver jusqu'au sein des flammes du Purgatoire le sang de l'Agneau sans tache ; vous en laisserez tomber une goutte sur votre pauvre ami, puis vous vous coucherez vous même dans votre cercueil. Marie Immaculée, St Joseph et vos bons anges recevront votre âme et l'emporteront au ciel. Fiat ! Fiat !

A Paillier, O. M. I.

Un autre Jubilé.

Il est un autre jubilé sacerdotal que la Province des Etats-Unis a eu la joie de célébrer, mais sur lequel malheureusement nous n'avons reçu aucun détail, et nous le regrettons d'autant plus qu'il s'agit d'un de nos Pères les plus anciens dans la Congrégation, puisqu'il compte près de 55 ans de profession religieuse, d'un de nos missionnaires les plus méritants....

Il a pris part, aux belles et grandes missions données autrefois par nos Pères en Irlande. Dans les maisons dont il a été Supérieur, nous écrit le R. P. Tatin, il a déployé un vrai talent d'organisateur et d'artiste. Envoyé par

l'obéissance en Amérique, il s'est dévoué tout entier dans nos missions du Nord-Ouest d'abord, ensuite dans nos œuvres des Etats-Unis. Depuis quelque temps retiré au noviciat de Tewkesbury, il a utilisé les loisirs de sa retraite en traduisant l'ouvrage du R. P. Baffie: « Esprit et vertus du missionnaire des pauvres. » Ce travail est achevé et le R. P. Fitzpatrick de notre maison de Nice a bien voulu se charger d'en surveiller l'impression. La publication de cet ouvrage sera accueillie avec joie par nos Pères et Frères de langue anglaise. »

Le R. P. Lawrence Charles Prideaux Fox, dont le R. P. Assistant Général fait un si complet éloge a donc célébré le cinquantenaire de son sacerdoce le 17 août au noviciat de Tewkesbury, entouré de nombreux amis, honoré de la bénédiction du Saint Père...

Le R. P. Fox fut ordonné prêtre par Mgr Gillis à Galashiel, près Edimbourg. Il fut de maison à Galashiel, pendant deux ans et à Leith pendant trois ans. Il a consacré à l'Irlande vingt ans de sa vie sacerdotale, soit à Inchicore, soit au Reformatory de Glencree, soit au Workhouse de Dublin, etc. Il est resté trois ans dans chacune de nos maisons de Rockferry, de Kilburn et de Tower-Hill. Pendant dix ans il s'est dévoué à nos missions du Canada, spécialement à Winnipeg. Aux Etats-Unis il s'est surtout dépensé à Lowell et à Tewkesbury, où fréquemment encore malgré son âge il se fait un plaisir de donner des instructions au noviciat de la Province.

Cette vie si bien remplie amène invinciblement sous notre plume cette parole de l'Ecriture: Ses travaux seront son plus bel éloge.

PROVINCE D'ALLEMAGNE

MAISON DE SAINT-ULRICH.

Rapport du Révérend Père Léglise au Très Révérend Père Supérieur Général.

Mon Très Révérend et Bien-Aimé Père,

C'est au mois de janvier 1897 qu'a paru dans nos Annales le dernier compte rendu de la maison de St-Ulrich.

Depuis ce temps jusqu'aujourd'hui la vie a été la même, sans aucun événement de grande importance. La communauté se composait à cette époque du Révérend Père Léglise supérieur, des RR. PP. Mauss et Loos assesseurs. Laufer, Meyer, Hausperger, et des Frères Convers, Schmalz, Meyer Nicolas et Braun.

Quelques changements sont survenus depuis : des Pères sont partis, d'autres sont venus et repartis après un séjour plus ou moins long.

La même année, au mois d'août, le R. P. Hausperger qui, pour raison de santé n'était pas apte au ministère des missions, recevait son obédience pour St-Gerlach. Il n'avait passé ici qu'une seule année.

En août 1898, nous arrivaient du Scolasticat de Hünfeld les Pères Bonicho et Loos Victor.

Ce dernier ne devait franchir le seuil de notre maison que pour y mourir. Il n'eut pas même le temps d'aller embrasser sa vieille mère qui l'attendait en Alsace, désireuse et impatiente de jouir du bonheur de sa première messe.

Quelques semaines après son arrivée il s'alitait ; la fièvre typhoïde se déclarait et produisit bientôt une phthisie galopante. En quelques jours rapides tout était

fini ; le cher malade rendait son âme à Dieu, juste le jour où on l'attendait dans sa paroisse natale pour célébrer sa première messe.

Que les desseins de Dieu sont impénétrables ! Le jour où cette vie allait s'épanouir, elle s'éteint. Le jour où ce nouvel apôtre, formé par 10 ou 12 années de Juniorat et de Scolasticat, allait dire à Dieu : *Ecce ego*, me voici, Dieu lui répond par le *veni sequere me,* mais dans l'autre monde, pas en celui-ci.

Depuis 18 ans qu'existait la maison, aucune tombe ne s'était encore ouverte dans notre petit cimetière qu'abrite la chapelle ; le bon Père Loos Victor l'étrenna. Bien qu'inconnu dans le pays, il eut des funérailles bien belles. Monseigneur Pascal, arrivé la veille, pour nous faire visite voulut les présider et faire l'absoute; il était assisté de Monsieur le Chanoine Küchly Curé Archiprêtre de Sarrebourg et député du Reichstag, et de Monsieur l'abbé Lorrain, doyen du Chapitre de Nancy.

Depuis,notre petit cimetière nous est devenu bien cher: il l'est devenu doublement quand, deux années plus tard une nouvelle tombe s'ouvrit pour recevoir le R. P. Mauss; aussi y faisons-nous de fréquentes et presque journalières visites.

En septembre 1899 les Pères Munster et Seulen, nouvellement ordonnés à Hünfeld viennent s'adjoindre à la communauté. Ce dernier devait nous quitter après un an ; il partit pour St-Gerlach augmenter le nombre des missionnaires que le R. P. Provincial y avait placés.

Le Révérend Père Munster nous resta un an de plus, l'année si occupée et si remplie de travaux apostoliques à l'occasion du Jubilé. Il nous quitta pour St-Gerlach. Quoique jeune encore, il fut apprécié dans le diocèse et son départ fut regretté.

Entre-temps, nous était revenu de la maison du novi-

ciat de Hollande où il était supérieur, le bon et vénéré P. Bach.

J'ai déjà écrit dans nos annales la part très large qu'a eue ce Père dans la fondation de St-Ulrich et comme il en a été doublement le fondateur. Tout d'abord en en prenant le premier possession après l'expulsion de la maison de Nancy en 1880 ; en relevant de ses ruines le couvent abandonné ; en donnant au sanctuaire une ornementation toute neuve ; puis par l'impulsion toute religieuse qu'il sut donner dès le début à la communauté naissante. Parti le 13 février 1893 pour St-Gerlach, il quitta cette même maison le 27 septembre 1898 pour rentrer à St-Ulrich. Son état de santé ne lui permettant plus l'exercice des missions, il fut spécialement chargé d'entendre les confessions des pèlerins à la chapelle. Depuis quelques temps ses infirmités ne lui permettent même plus ce travail.

En l'année 1901 le Scolastical de Hünfeld nous envoya de nouvelles recrues : Le R. P. Knapp, qui ne passa ici que quelques mois, car on le destinait à la maison d'Arnhem lorsqu'un local plus grand aurait été trouvé ; et le R. P. Grosse qui nous est resté.

Du Scolasticat de Rome nous venait le R. P. Hofer. Possédant parfaitement les langues francaise, allemande et italienne il semblait bien désigné pour St-Ulrich, et bien à sa place dans ce pays où ces trois langues sont parlées. En effet, dans une grande partie du diocèse on ne parle que la langue allemande ; dans l'autre la langue française. Dans beaucoup de paroisses, et leur nombre ira grandissant, il faut prêcher dans les deux langues. Il en est de même aujourd'hui dans tous nos pensionnats et communautés religieuses. En outre, d'après les dernières statistiques, on compte actuellement en Lorraine environ 30.000 Italiens occupés à la construction des forts, des

lignes de chemin de fer et au travail des usines. Aussi, pas une année ne se passe, que plusieurs curés ne nous réclament un Père italien au temps pascal.

En même temps que le Père Hofer, nous arrivait, mais cette fois du Scolasticat de Liège le R. Père Helbourg. Ce bon Père n'est resté qu'un an avec nous. Il est allé porter son zèle et son dévoûment aux Cafres du Basutoland. Il fut remplacé par le R. P. Hagen qui était auparavant professeur au Juniorat de St-Charles.

Enfin, tout récemment, venue du R. P. Hector. Précédemment maître des novices à St-Gerlach puis modérateur au Scolasticat de Hünfeld, ce Père est heureux de se consacrer désormais au labeur des missions. Il remplacera le R. P. Loos Alphonse qui vient de nous quitter après neuf années de séjour à St-Ulrich. La science théologique fortifiée par une expérience de 10 années de mission, l'a désigné au choix du R. P. Provincial pour enseigner la théologie morale au Scolasticat de Hünfeld. J'ai parlé des Pères qui nous ont quittés ; il fut une perte qui nous fut bien sensible, car elle était définitive, je veux parler du R. P. Maus, enlevé par la mort le 23 janvier 1900.

Il était parti le 17 décembre se rendant à Nancy pour y entendre les confessions extraordinaires des Sœurs du Pauvre Enfant Jésus. De Nancy il était allé à Metz pour y prêcher une retraite aux petits orphelins de la Providence Le jour de son départ durant la Sainte Messe, la maladie se déclara. Il n'acheva le saint sacrifice qu'au prix d'efforts héroïques. Soigné tout d'abord à l'orphelinat, il dût être transporté quelques jours plus tard chez les bonnes Sœurs de l'Espérance. A peine arrivé, la maladie redoublait d'intensité. Le 21, le R. P. Provincial, providentiellement de passage à Metz, lui administrait les derniers sacrements. Le surlendemain il rendait son âme à Dieu.

Il était très connu, très apprécié, très aimé dans le diocèse de Metz, qu'il évangélisait depuis 20 ans. Aussi, eut-il des funérailles magnifiques. Le journal Le Lorrain lui a consacré un article nécrologique que je me permets de transcrire :

« Mercredi, 24 janvier, le corbillard des humbles transportait de la maison de l'Espérance à l'église St Martin, puis de là à la gare de Metz, la dépouille mortelle du R. P. Maus, o. m. i. Il avait quitté vers Noël, sa résidence de St Ulrich pour donner dans notre ville une retraite qui devait être un dernier exercice de son zèle. Il souffrait beaucoup et priait simplement le bon Dieu de lui permettre d'achever son présent ministère. Dieu fit suivant ce vœu modeste, puis permit au mal, qui existait déjà, de se déclarer sous la forme aiguë. Le missionnaire fut cloué sur place. Après quelques semaines d'un essai de convalescence qu'entourèrent les bons soins des Filles de Saint Vincent de Paul, il vint passer ses derniers jours sous le toit des Religieuses de l'Espérance, filles, comme lui, du vénéré Père de Mazenod. C'est là que, le 23 janvier, à l'âge de 45 ans, il entendit la voix de la mort ou plutôt l'appel à la récompense.

Augustin Maus naquit à Siederscheid le 18 Juin 1855. De bonne heure il se sentit appelé à la vie religieuse. Après sa première communion il commença ses études au collège de Bitsch, où il passa six ans, faisant l'édification de ses condisciples. Toujours il garda pour son cher collège l'affection la plus grande. Le R. P. Maus devait être plus tard un ami de l'enfance et un apôtre de la jeunesse. Ce fut surtout aux élèves de l'institution St Augustin de Bitsch qu'il donna la plus grande part de son zèle, dans les nombreuses retraites qu'il leur prêcha.

Du Collège de Bitsch Auguste Mauss passa à N. D. de

Sion, où il acheva ses études, puis il entra au noviciat des T. R. R. P. P. Oblats à Nancy. Sa santé frêle et délicate lui rendit assez difficile l'achèvement de son scolasticat. Lorsque se fonda en 1880 la résidence de S^t^ Ulrich le P. Mauss qui venait d'être ordonné à Bâle, devint une des pierres fondamentales de cette maison, il dût même alors, avec un seul confrère, faire face, par un labeur excessif, aux exigences des missions. A S^t^ Ulrich il est resté 10 ans, travaillant constamment, supportant généreusement les fatigues de l'apostolat, et aussi les douleurs, parfois bien vives, que lui causait déjà le mal qui devait l'emporter.

C'était une âme bonne, candide, un vrai religieux, rigoureusement fidèle aux prescriptions de sa règle. La veille de sa mort, on lui apportait une statuette: « Ah ! fit-il, j'ai fait vœu de pauvreté, je ne puis l'accepter, je n'en ai pas la permission.» — Il fut un prêtre pieux et selon le cœur de Dieu, un missionnaire zélé et ardent. Nombreux sont les travaux apostoliques qu'il accomplit, se donnant tout à tous, aux petites retraites d'enfants comme aux grandes missions, avec un zèle égal et un même désir de faire l'œuvre de Dieu. On serait tenté de dire qu'il s'est trop dépensé, si S^te^ Thérèse n'avait écrit: « Pour Dieu jamais trop d'amour, jamais trop de travaux, jamais trop de peine. » Il rentrait dans sa solitude de S^t^ Ulrich, aussi joyeux qu'il en était sorti, tout heureux de retrouver ses confrères et la vie régulière de la communauté. L'Oblat de Marie se délassait alors dans l'ornementation de la chapelle et la culture des fleurs destinées au sanctuaire. — La vie apostolique semblait avoir rendu au R. P. Mauss sa santé ; mais sous des apparences de force se cachaient de nombreux malaises et un mal qui, après l'avoir miné longtemps, finit par l'emporter....

Il vit sans aucune peur venir la mort. Il accueillit la

terrible, mais céleste visiteuse avec sérénité, avec joie, à l'édification de ceux qui l'approchaient. Comme on lui annonçait, la veille de sa mort, l'arrivée de son Supérieur: « J'en suis heureux, dit-il, mais s'il faut faire encore le sacrifice de mourir avant sa venue, je le ferai volontiers.» Une de ses dernières paroles fut pour recommander à ses confrères, à ses parents, à ses amis, de « devenir des Saints.»

Bien touchante fut la cérémonie d'enterrement qui eut lieu à St Ulrich le Jeudi 25 Janvier. Malgré la distance de la station et une pluie battante, 42 prêtres, parmi lesquels M.M. les archiprêtres de Sarrebourg, Fénétrange, Dienze et Bitsch, entouraient le cercueil. Tout fut simple et modeste dans cette chapelle religieuse; mais l'émotion et le recueillement de l'assistance donnaient à la cérémonie un je ne sais quoi qui consolait et faisait du bien. Le corps fut conduit au cimetière du couvent, attenant à la chapelle: c'est là que reposera le P. Mauss, à l'ombre de cette maison de Dieu, où il pria si souvent. Ses frères en religion garderont pieusement sa tombe. A Metz les premières funérailles avaient été bien belles, et avaient montré la sympathie du clergé tant pour la famille religieuse du défunt que pour le défunt lui-même. Messieurs les curés de la ville. les secrétaires de l'évêché, plusieurs professeurs du Grand-Séminaire et une trentaine de prêtres étaient là, à l'église S' Martin; nos dévouées religieuses étaient là aussi, conduisant ces auditoires d'orphelins, ces enfants que le Père évangélisait volontiers ; les fidèles eussent été là plus nombreux, si la date hâtive de ces premières obsèques l'eût permis..... »

Les travaux apostoliques qui ont occupé nos Pères ont toujours été nombreux, parfois même débordants. Depuis une année ou deux ils le sont moins. Dans le diocèse et en Alsace se sont établies plusieurs nouvelles maisons

religieuses qui se partagent avec les anciennes les travaux apostoliques.

Je ne suivrai pas nos Pères dans leurs divers travaux ; les lecteurs de nos Annales savent ce que c'est qu'une mission. Je ne citerai que quelques chiffres. Je lis dans le Codex historicus pour l'année 1897: « En mars, avril, mai, tous les Pères ont été habituellement dehors; 20 missions, retraites pascales, retours de mission ont été donnés ; 12 ont été refusés.

Pour l'année 1901, année du jubilé, qui par un indult spécial dura dans le diocèse les douze mois de l'année, je lis dans le Codex le relevé suivant: « missions et jubilés à un seul Père 66, à deux Pères 30; adorations perpétuelles précédées de missions préparatoires 37.

Evidemment nous n'avons pu accomplir seuls tous ces travaux, quelques Pères de Belgique et de Hollande nous sont venus en aide.

L'année précédente nous avions donné avec les Révérends Pères Rédemptoristes une mission générale dans les sept paroisses de la ville de Metz ; il en fut de même un an plus tard dans la ville de Strasbourg. Ces missions générales eurent un succès incomparable.

Dieu soit béni ! malgré la fatigue, personne n'est resté sur la brèche.

Bien qu'un peu isolée, notre maison n'a pas été sans recevoir de temps à autre quelque visite qui en rompait la monotonie et nous réjouissait sensiblement.

Au mois d'Août 1897 c'est le R. P. Tatin qui se rend à Hünfeld pour présider l'Oblation perpétuelle et la fête de l'Assomption, et qui nous salue au passage. Un an plus tard, à la même date et pour la même circonstance ce sera la visite du T. R. Père Général. Nous eûmes le bonheur le 12 août au soir, de lui présenter nos souhaits de fête et nos vœux.

Durant la tenue du Chapitre, le R. P. Cénez préfet

Apostolique du Basutoland, se rendant dans sa famille en Lorraine, passa quelques jours avec nous.

Nous reçumes aussi Mgr. Pascal, bien connu et bien aimé dans notre contrée; puis Mgr Grouard qui ne voulait pas regagner ses lointaines missions sans saluer la vieille mère d'un de ses vaillants missionnaires, le R. P. Hesse Edouard, laquelle habite le village de Haut-Clocher qui nous avoisine.

Plusieurs fois des Pères professeurs de Liège ou de Hünfeld sont venus, durant leurs vacances, refaire leur santé dans notre solitude si tranquille et d'un air si pur.

La tenue du Chapitre provincial nous donne bien souvent le plaisir de posséder le R. R. Provincial et les membres de son Conseil.

Une visite qui nous a honorés et réjouis en même temps, a été celle de notre si bon et sympathique évêque, Mgr Benzler, accompagné de son premier grand-vicaire Mgr Karst.

Son prédécesseur Mgr Fleck ne cessa jamais d'être pour nous d'une paternelle bienveillance. Il en sera autant, je crois, de son successeur. Le jour de son sacre il disait au R. P Supérieur cette aimable parole: « Nous serons toujours des frères. » Retiré, malgré lui, d'un cloître bénédictin, pour monter sur le trône épiscopal de Metz, il est resté foncièrement religieux. Il sait apprécier les services que nos Pères rendent dans son diocèse.

Ces trois dernières années les retraites pastorales de Metz ont été prêchées par des Oblats: le R. P. Jungbluth en 1900 et 1901; le R. P. Lémius J.-B. en 1902.

L'écho de leurs prédications a retenti bien souvent à nos oreilles dans le cours de nos missions, et toujours de la manière la plus favorable. Aussi a-t-on été heureux d'entendre de nouveau la voix du R. P. Lémius résonner dans l'antique cathédrale pour les fêtes de l'adoration perpétuelle.

Notre chapelle de pèlerinage continue à être journellement visitée. Presque toujours les pèlerins se confessent et communient.

La fête de St Ulrich se célèbre le 4 juillet et est l'occasion d'un grand concours de pèlerins. Il en est de même de la fête de N. D. du Mont-Carmel. Plusieurs milliers de personnes nous arrivent parfois en ces jours. Faute de place à la chapelle, la messe se chante en plein d'air. Nous transformons pour la circonstance l'avenue de marronniers qui conduit à notre porte d'entrée en gracieuse église.

Les oriflammes qui flottent au vent, les écussons symboliques suspendus aux arbres, la magnifique tente au fond rouge et or qui abrite l'autel, des massifs de verdure arrangés avec goût, la piété sérieuse qui règne dans l'assistance, toutes ces choses réjouissent et édifient nos pèlerins, qui emportent de la fête le meilleur souvenir et la résolution de revenir.

Nos retraites annuelles ont été successivement prêchées par le R. P. Provincial, les R. R. P. P. Jungbluth, Rey, Augier Célestin et Bernard. Nous leur avons déjà dit tous nos remercîments, nous les leur redisons encore.

Depuis le commencement de cette année le R. P. Grosse a été chargé du ministère spirituel de notre paroisse de Dolving. C'était un service que Monseigneur nous avait demandé à la mort du curé.

Le Père s'est acquitté de ce devoir, parfois pénible, avec un dévoûment qui lui a mérité les éloges de l'administration diocésaine.

Un mot de nos bons Frères Convers. Ils sont au nombre de quatre. Le Frère Schmalz est ici depuis le mois de Juin 1886, infatiguable au travail et apte à tous les emplois; il est même organiste.

Le Frère Glahn, venu de Hünfeld, s'occupe de la cuisine et de la porte.

Le Frère Braun fait les chambres et le réfectoire. Le Frère Mühler est employé à la basse-cour et au jardin. — Le travail ne manque pas à nos Frères : ils savent s'y adonner, et ce qui est mieux, ils le font par amour et pour la gloire de Dieu.

En terminant, permettez-moi de vous dire, Très Révérend et bien-aimé Père, toute la part que nous avons prise aux peines sans nombre qui vous ont accablé durant la persécution actuelle. Nous avons prié Dieu d'être pour vous lumière et force ; nous continuerons à le faire jusqu'à ce que viennent des jours meilleurs.

Agréez l'hommage de nos religieux sentiments et de notre filiale affection.

P. C. Léglise, o. m. i.

MAISON DE N.-D. DE TALENCE.

Dernières années. — Expulsion.

Mon Très Révérend et bien-aimé Père,

Le R. P. Provincial m'a exprimé le désir de faire paraître dans nos grandes Annales un dernier rapport sur notre maison de N.-D. de Talence. L'honneur de ce travail devait naturellment revenir au R. P. Jonquet, Supérieur, mais sa plume délicate et exercée est maintenant utilisée chez nos Pères du Canada pour une œuvre autrement importante et qui fera honneur aux Oblats de M. I. A son défaut je ferai mon possible pour raconter fidèlement les évènements qui ont marqué notre départ de Talence et nos deux dernières années de résidence.

Nos Pères ont été les serviteurs de N.-D. de Talence

pendant un demi-siècle ; ils sont arrivés le 13 Février 1853, et à Pâques 1903 ils terminaient leur mission aux pieds de N. D. des Sept-Douleurs. Le bien qui s'est fait dans ce sanctuaire vénéré des Bordelais a été raconté dans les pages de nos grandes Annales par le R. P. de Lhermitte, le R. P. Merlin, le R. P. Delpeuch, les Révérends Pères Ramadier et Berthelon. Le dernier rapport date de 1895. (1)

Je n'entreprendrai pas l'énumération des nombreux travaux que nos Missionnaires ont accomplis pendant les huit dernières années : un tel récit demande les souvenirs et les appréciations d'un témoin oculaire. Qu'il me suffise de dire qu'en 1901, au moment où Waldeck-Rousseau lança ses premières menaces contre Talence et Arcachon, nos bons Missionnaires sillonnaient tous les cantons du Blayais, du Médoc et des Landes ; leur parole était goûtée, leur apostolat fécond ; le cardinal de Bordeaux, les évêques d'Aire et de Tarbes les recommandaient eux-mêmes à leurs curés.

Pendant l'Avent de 1900, le R. P. Supérieur se chargeait de donner une mission à Talence avec le concours de ses meilleurs auxiliaires. Tous les soirs l'église se remplissait de fidèles, et le P. Supérieur regrettait à cause des circonstances de ne pouvoir louer un local aux extrémités de la paroisse pour évangéliser les ouvriers auprès desquels il avait un grand succès.

Le R. P. Le Floch prêchait le matin: sa parole vibrante, sa phrase imagée plaisait à un auditoire choisi. Le bon

---

(1) Le R. P. de Lhermite et le R. P. Delpeuch ont condensé dans un petit opuscule, l'historique du pèlerinage de Talence depuis son origine en 1132 ; quelques documents nouveaux ont été publiés à notre départ, sur l'emplacement et la description de la chapelle des *Mages*, qui possédait la statue de Notre-Dame avant la révolution.

P. Rousseau aimait à porter la parole évangélique aux habitants du quartier de la Taillade qui se réunissaient trois fois la semaine dans la chapelle des Clarisses. Accompagné d'un P. Vicaire il bravait les rues boueuses de ce nouveau quartier, par tous les temps ; rien ne pouvait l'arrêter dans les efforts de son zèle tout apostolique.

La fête de Noël avec ses 1200 communions fut un beau couronnement pour ce travail qui ouvrait en même temps le Jubilé séculaire. Le R. P. Curé se plaisait à constater le bienfait de cette mission et fondait de douces espérances sur le ministère que nos vénérés Supérieurs venaient de lui confier dans une paroisse si bien préparée par ses dévoués prédécesseurs.

Presque tous les fidèles qui avaient communié à Noël se retrouvaient quelques mois plus tard pour les processions du Jubilé qui se firent sur la place de l'église. Ces manifestations de foi furent vraiment imposantes et par le nombre des hommes qui s'empressèrent d'y prendre part et par l'entrain avec lequel toute cette foule exécutait les cantiques populaires, si chers à nos populations du Midi. Un autre fruit de cette mission fut l'établissement de l'œuvre des Dames Adoratrices, qui depuis viurent tous les premiers vendredis du mois entretenir une supplication continue devant le St Sacrement exposé pendant la journée à l'adoration des fidèles. La piété et le dévouement apostolique ont trouvé dans cette œuvre l'aliment le plus précieux, et les autres œuvres paroissiales ont toutes ressenti les effets heureux des larges bénédictions accordées par le Sacré-Cœur pendant ces heures d'adoration très fidèlement suivies.

Cependant le funeste projet de loi contre les Congrégations religieuses était étudié par la Commission et l'on commençait à trembler dans toutes les communautés : à Talence, la situation paraissait plutôt favorable. Lors des

premières expulsions en 1880, on avait épargné quelques Pères à cause de la paroisse ; il en serait peut-être encore de même et l'on gardait un certain espoir, lorsqu'une lettre du Ministre envoyée au Cardinal de Bordeaux vint ouvrir les yeux et montrer que les anciens moyens de défense n'avaient plus aucune chance de réussir auprès des nouveaux proscripteurs. « Waldeck-Rousseau se plai-» gnait de ce que les plus *grosses cures* du Diocèse fussent » encore occupées par des religieux malgré les décrets » d'expulsion : il nommait Arcachon, Kerdelais, Soulac, » Talence ; l'administration diocésaine devait le plus tôt » possible placer des prêtres séculiers dans ces différents » postes. En attendant les traitements des quatre Curés-» Religieux étaient supprimés. »

En envoyant cette lettre, le Ministre qui n'avait aucun grief précis contre ces religieux, obéissait à la poussée des socialistes, dont un des principaux, le citoyen Zévaès était fort scandalisé de trouver des moines non seulement dans les couvents illicitement construits, mais aussi dans les postes concordataires, légalement reconnus, et qui plus est, rétribués par l'Etat. Ce gros scandale lui avait été donné dans la bonne ville d'Arcachon, pendant sa dernière villégiature chez un de ses amis près de la Villa-Immaculata. Ce fut pour ce fougueux mangeur de curés l'occasion de prononcer à la Chambre un discours d'interpellation fortement documenté contre les empiètements des Religieux ; et ce jour-là, contrairement à son habitude, il prit la défense des curés spoliés par la Congrégation. Le bon Père DE LA COUTURE eut les honneurs de cette journée parlementaire ; le T. R. P. Général qui assistait à ce débat fut heureux et peiné tout à la fois de voir ses religieux supporter les premières attaques du bloc socialiste. Séance tenante, le premier Ministre prit note des réclamations du citoyen Zévaès et le 19 mars sa lettre arrivait à l'archevêché de Bordeaux.

Le Cardinal Lecot, après s'être entendu avec nos supérieurs majeurs, exposa au ministre qu'il ne pouvait pas immédiatement remplacer tous les religieux chargés du service paroissial, il lui fallait le temps nécessaire pour trouver des prêtres : notre présence dans ces postes provenait de la pénurie des vocations sacerdotales dans son diocèse. L'idée du vénéré Cardinal était de gagner du temps: il tenait surtout à sauver deux sanctuaires qui lui étaient chers ainsi qu'à tous les Bordelais, Talence et Verdelais ; il voulait de préférence des religieux dans ces lieux de pèlerinage très fréquentés.

Dès que la grande mission donnée à Nantes par les Oblats fut terminée, le R. P. Provincial arriva aussitôt à Bordeaux pour s'occuper des deux maisons menacées. On pensa un instant donner une autre résidence aux Missionnaires, en laissant simplement au presbytère les Pères chargés de la paroisse ; Monseigneur aurait autorisé l'ouverture d'une petite chapelle aux environs du Boulevard. On chercha un local, mais aucune maison ne remplissant les conditions voulues, on en resta là, s'abandonnant à la Providence. Les membres du Conseil de Fabrique réunis le Dimanche de Quasimodo exprimaient leurs regrets et leurs craintes en des termes bien flatteurs pour les Oblats: ils ordonnèrent leur budget de façon à refaire en partie le traitement supprimé. Les comptes de la Fabrique se balancent ordinairement entre treize et quatorze mille francs de recettes qui couvrent les dépenses avec un boni de quelques centaines de francs lorsqu'il n'y a pas d'imprévu.

Les Fêtes de Pâques furent célébrées avec la piété et la solennité ordinaire.

Lorsque arriva *le mois de Marie*, qui au dire de tous devait être le dernier hommage rendu par les Oblats à la

Vierge de Talence, le R. P. Brulard trouva dans son cœur et dans sa science des accents qui pénétrèrent toutes les âmes. La théologie morale qu'il connaît en fervent disciple de St Liguori lui fournit une doctrine abondante et substantielle ; et son amour pour la T. Ste Vierge multipliait ses forces et lui faisait trouver le temps d'écrire des pages intéressantes et originales qu'on aime à lire dans les *Annales de Pontmain* et dans l'*Echo de Talence*.

Le mois de Marie à Talence revêt un caractère particulier et consolant ; pendant trente jours, c'est une perpétuelle procession de la grande ville de Bordeaux vers le sanctuaire de Marie. Dès l'aube avant que la cloche ait sonné le réveil de la communauté, des groupes de femmes, d'humbles servantes s'organisent en procession sous les arbres de la place et réveillent tous les échos par un gracieux *Ave Maria*. A 6 heures, elles ont déjà accompli toutes leurs dévotions, et pendant qu'elles se hâtent de retourner à leurs fourneaux pour préparer le déjeûner de leurs maîtres, d'autres viennent prendre leur place aux pieds de la Ste Vierge; ce sont ordinairement des congrégations, des œuvres paroissiales conduites par leurs directeurs ; à 7 heures 1/2 les pensions arrivent à leur tour, régulières et fidèles, quelle que soit la température. Ces jeunes élèves et leurs maîtresses ont toujours un gros souci qu'elles viennent confier à Notre-Dame : les examens sont proches, il faut un brevet, il faut un succès pour l'honneur de la pension et le contentement des bons parents. La Vierge de Talence est chargée d'obtenir toutes ces faveurs; aussi Elle sera priée avec ferveur, et pour Elle on chantera les plus beaux morceaux préparés avec soin par une habile maîtresse.

Les maisons de Lorette et de la Conception accouraient aussi chaque année avec leurs milliers d'élèves ; elles avaient peine à s'arracher à ces lieux bénis, on s'attardait

longtemps sous les arbres ou dans les salles du catéchisme : un frugal déjeûner ordinairement composé d'un morceau de pain humecté sous la fontaine avec une billette de chocolat faisait les délices de ces enfants qui rentraient ensuite à Bordeaux avec un nouveau courage pour affronter les difficultés du programme, et quelques semaines plus tard, on les voyait revenir en pèlerinage d'actions de grâces.

La Messe de 9 heures appelait les dames de la haute société avec leurs grands prédicateurs, Jésuites, Dominicains, Curés et Vicaires des paroisses aristocratiques.

Les dimanches étaient jours de grande affluence ; l'église se remplissait jusqu'à sept et huit fois dans la journée, et la grande rue qui conduit à Bordeaux était encombrée par ces groupes paisibles portant des fleurs et des cierges. Le jeudi nous amenait les orphelinats et les asiles: les enfants prenaient leurs ébats sous les ombrages entre deux longues visites à la douce Reine de Talence. La cérémonie habituelle de 4 heures présentait un autre aspect avec les jeunes mères et les nourrices chargées d'un précieux fardeau pour lequel elles venaient implorer la bénédiction et le regard maternel de Marie.

A Bordeaux, quelle est donc la mère qui ne se hâte de venir consacrer son enfant à N. D. de Talence ?

La paroisse qui s'efface pendant la journée pour faire place aux étrangers, reprend tous ses droits le soir à 8 heures ; l'église se remplit alors des représentants de toutes les familles ; la prière, les invocations, les chants, tout se fait avec ensemble et piété, l'assistance n'a qu'une âme et qu'une voix pour glorifier la protectrice de nos foyers.

Quand arrive la clôture du mois de Marie avec ses illuminations, sa consécration solennelle, c'est un regret général de voir finir un si beau mois ; les indifférents

eux-mêmes cherchent encore ces longues files de pèlerins qui disent si bien la consolation et le bonheur que le peuple chrétien trouve dans sa grande confiance en Marie.

Les tristes pressentiments de l'avenir donnaient encore une plus grande intensité aux supplications des pèlerins : Waldeck-Rousseau en effet achevait son œuvre de traître et de sectaire ; la loi contre les Congrégations était signée et promulguée. On demanda l'autorisation sans espoir de l'obtenir : le R. P. Supérieur écrivit au Maire de Talence pour l'informer que les Oblats voulaient ouvrir une autre maison après avoir quitté le presbytère. On devinait d'avance quelle serait l'attitude du Maire et de son conseil.

Depuis 1872, la *municipalité* a insensiblemet passé du blanc au rouge. Aux légitimistes Bordelais ont succédé des conservateurs, puis des gambettistes ; ceux-ci ont été remplacés par des démocrates irréligieux, et enfin nous sommes arrivés au socialisme. A vrai dire le conseil municipal de Talence ne représente pas les idées de la population ; il ne représente même pas les idées de chacun de ses membres : pris en particulier, nos édiles sont des gens paisibles au service d'un politicien influent dirigeant les ailes de leur moulin suivant le caprice des vents. La politique a envahi tous les conseils municipaux qui perdent ainsi toute initiative et toute force indépendante. Les 23 conseillers municipaux appartiennent à une classe intermédiaire et besogneuse ; ils sont arrivés à la Mairie, grâce à l'abstention des propriétaires et à la pression du bureau de bienfaisance. Officiellement ils ne reconnaissent aucune idée religieuse.

A partir des expulsions de 1880, une série de mesures vexatoires furent prises contre le clergé, suivant l'exemple donné à Bordeaux, En 1880 le conseil vota la laïcisation

des écoles; en 1882 le Maire supprima les processions. Le 8 novembre 1885, le conseil prit en considération un vœu inepte présenté en ces termes: ...« M. Déléchaux » propose au conseil d'émettre le vœu que l'administra- » tion supérieure veuille bien agir auprès de l'autorité » compétente pour remplacer par un curé et un vicaire » séculiers, comme cela existait à Talence, avant la rentrée » en France des ordres religieux, le clergé actuel, com- » posé de quatre membres de l'ancienne Congrégation » dissoute dite des Oblats de Marie.

» Dit que le motif de sa proposition est qu'il croit voir » un danger moral pour la démocratie dans la tendance » de cette Congrégation à se reconstituer en groupe com- » pact, en dépit du décret; dit que le danger serait bien » moindre si le clergé de Talence était réduit à deux » membres séculiers, comme bien d'autres communes » aussi peuplées; et cite, comme terme de comparaison, » celle de Cauderan, qui compte un millier d'habitants » de plus que Talence, à laquelle un curé et un vicaire » séculiers suffisent pour assurer le service du culte.

» Le conseil, pour étudier ce vœu et en apprécier » l'opportunité, nomme une commission composée des » membres suivants: Jeanneau, Dubel, Huc, Déléchaux.»

On comprend facilement quelle fut la réponse du Cardinal Guilbert, aussi bon démocrate que le citoyen Déléchaux : il regrettait profondément de n'avoir qu'un curé et un vicaire à donner à la paroisse de Cauderan dont le chiffre de la population s'élevait à huit mille habitants ; à plus forte raison Talence avec son pèlerinage ne pouvait rester dans des conditions inférieures. Le R. P. Ramadier et le R. P. Coubrun ont eu à lutter et à souffrir avec ces esprits étroits pour les questions du cimetière et des écoles-libres.

Le 17 novembre 1901 nos édiles se réunirent donc pour délibérer une première fois sur les demandes des Congrégations. Le maire, M. Huc, présidait. L'enthousiasme n'était pas très grand, car quelques-uns pressentaient que la disparition des Congrégations de Talence causerait quelques dommages aux intérêts locaux, mais M. Calmel, le plus jeune et le plus ardent de tous, représenta vivement les dangers causés à la République et à la démocratie par ces hommes qui s'enchaînent par les trois vœux et s'enrichisssent aux dépens de notre clergé séculier. En présence de ce jeune avocat qui parlait comme un vrai ministre, la majorité se rallia docilement, à l'exception du brave câpitaine Montet qui refusait crânement de donner sa voix et renvoyait au gouvernement l'odieux et la responsabilité de ses actes. Le vote défavorable était acquis et comme conclusion, le Maire disait gravement: « Une fois que ces curés-là seront partis, ce ne sera pas la peine d'en amener d'autres. » Il voulait nous faire un compliment.

La population apprit avec indignation l'avis donné par le conseil municipal: dès le même jour, plus d'un conseiller eut à subir sur la voie publique, et surtout dans son intérieur de maison, les affronts d'un électeur ou d'une épouse qui blâmaient énergiquement la lâcheté de ce vote, et à partir de ce jour, le mouvement en faveur des Religieux ne fit que s'accentuer dans la Paroisse. Les pères de famille entreprirent aussitôt de faire circuler une pétition, en faveur des Oblats et des autres Congrégations, et au mois de janvier elle était revêtue de douze cents signatures d'électeurs. Pour juger de l'importance de cette protestation, il faut savoir que les candidats opposés au conseil municipal n'obtenaient jamais plus de six cents voix; nous constations par ce fait qu'un grand

nombre de pères de famille se détachaient du bloc gouvernemental pour affirmer leur attachement aux Religieux.

Ce mouvement de protestation en imposa réellement aux valets des jacobins. Dès les premiers jours qui suivirent cette délibération, on vit arriver au presbytère, un conseiller chargé d'exposer au Père Curé, comment les votants avaient été surpris et intimidés; ils reconnaissaient leur faute et voulaient dans la prochaine séance expliquer leurs actes et leur conduite. A partir de ce moment, la majorité s'effrita progressivement, et lorsqu'une discussion sur les affaires religieuses et scolaires était inscrite à l'ordre du jour, après de longs atermoiments, M. Calmel s'estimait très heureux quand il pouvait réunir neuf ou dix voix et faire passer sa motion en profitant de l'absence de la majorité.

Le Maire lui-même sentit le besoin de laver son honneur et je me rappelle avec quel embarras il me présenta une sorte d'excuse, lorsque je le rencontrai à la fête de la Mutualité N. D. de Talence : les journaux, disait-il, avaient mal interprété ses paroles car il ne voulait désobliger personne. Le président de la société avec lequel il est à *tu et à toi* depuis leurs années d'enfance, ajoutait en faisant un jeu de mots répété dans les estaminets : « Tu » perdras au changement de curés, ceux qui viendront » seront plus batailleurs que nos vieux Oblats : Père Huc, » prends garde à ta perruque ! »

Le pauvre Maire dans une circonstance douloureuse vit que les Oblats ne cherchaient point à se venger et remplissaient jusqu'au dernier moment, leurs devoirs de Prêtres et de Missionnaires : à la mort de son épouse il fut touché de certaines marques de dévouement, et depuis lors il évita d'amener le conseil sur le terrain des questions religieuses.

Au commencement de l'année 1902, la *Maison de Talence* était ainsi composée : le R.P. Jonquet, Supérieur; assesseurs les R. P. Dru, aumônier de St Pierre et Royer, curé.

Missionnaires les R. P. Keul, Rousseau, Henn, Gusman et Michel.

Vicaires les R. P. Vernhet, Le Terte et Hartmann.

Le R. P. Marin dont la santé s'était raffermie cédait l'aumônerie des Frères des Ecoles chrétiennes au R. P. Pradel et enfin au R. P. Garrigou.

Le F. Aubertin aidé par le F. Guillaume, s'occupait du jardin et de l'intérieur de la maison, pendant que la sacristie était tenue par le F. Munch.

La famille Campet restait toujours à notre service; au milieu de ses malheurs, elle trouvait près des Oblats une large assistance, dont elle a été reconnaissante.

Cinq Congrégations installées dans la paroisse, se trouvaient menacées comme nous. La plus ancienne de toutes, la *communauté de St Joseph* dont les religieuses, nos voisines, ont toujours été très dévouées pour les Oblats : les rapports de nos prédécesseurs l'ont constaté dès l'origine de notre fondation ; nous pouvons dire que jusqu'au dernier moment, elles ont montré une prévenance très délicate, pour nous rendre des services importants. Les *solitaires de St Pierre* qui forment la branche contemplative de la Ste Famille, oubliaient qu'elles étaient menacées elles-mêmes pour ne penser qu'à sauver leurs chers Directeurs.

Les *Sœurs de St Lazare* qui reçoivent des malades, les *Sœurs du Bon Pasteur,* qui tiennent les écoles de la Taillade,n'avaient pas mérité le vote de faveur. Il faut en dire autant des *Marianites* avec leur noviciat; ils nous procuraient souvent de bons travaux dans leur grand collège de Bordeaux.

Seules les *Petites Sœurs de Marie-Immaculée*, fondées par l'abbé Dassy, pouvaient espérer une autorisation, bien moins à cause de leur belle œuvre des aveugles, que pour le bénéfice qu'elles rapportaient à un conseiller municipal, dont elles occupaient l'immeuble au chemin de Pissac.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes, dont nous tenons l'aumônerie depuis plus de trente ans, n'avaient pas à demander l'autorisation : nous avons toujours eu avec eux des rapports excellents, soit pour les écoles libres, soit pour le ministère de la prédication dans leurs établissements ; le Cher Frère Xavier, directeur de leur noviciat montrait un grand attachement aux Oblats.

Les pauvres *Clarisses* ne demandèrent pas l'autorisation; dès le mois de septembre 1901, elles abandonnèrent leur cher monastère, pour prendre le chemin de l'exil, et nous devancer sur la terre hospitalière de Belgique.

Malgré l'anxiété qui régnait dans tous les cœurs, les *Pères chargés de la Paroisse* ne négligeaient aucune de leurs obligations du saint ministère, préparation des prônes et des catéchismes, visites des familles et des malades sur un territoire très étendu. Dans l'espace de 20 ans, la population de Talence a doublé: au dernier recensement de 1901 elle atteignait le chiffre de 12.000. Les ouvriers se massaient aux abords de la ville; plusieurs usines importantes établies dans ce centre, leur fournissaient un travail ordinairement rémunérateur : les biscuits Olibet, le chocolat François, la serrurerie, les manufactures de gants et de chaussures entretenaient deux milliers de travailleurs, hommes et femmes. Les commerçants et les nombreux employés de bureau s'installaient dans la rue principale et aux environs de l'église.

La partie méridionale de la paroisse s'étendait jusqu'à trois kilomètres, partagée en villas et grandes propriétés.

La Mission, le Haut-Carré, et d'autres vignes justement classées comme premiers Graves de Bordeaux, occupaient nos vignerons et les orphelinats qui avaient l'honneur de fournir le vin généreux servi chaque jour sur la table du Souverain-Pontife.

Deux ou trois villages abritaient des ouvriers-manœuvres et des jardiniers. A part quelques grandes familles de Bordeaux, qui venaient passer l'été dans leurs châteaux, l'ensemble de la population appartenait donc à la classe laborieuse, souvent pauvre, caractérisée par un besoin inné de mouvement et le manque de prévoyance.

Le travail du dimanche imposé par des exploiteurs du prolétaire, l'éloignement de l'église, surtout l'indifférence religieuse, faisaient que ces nombreux paroissiens vivaient trop loin du Prêtre et de son influence. Pour les connaître et leur faire du bien, il fallait circuler au milieu d'eux et visiter leurs foyers. Dans ce but la paroisse avait été divisée en quatre quartiers; chaque Père était particulièrement chargé de connaître les familles de la région qui lui était assignée: de cette manière on s'intéressait davantage au ministère des âmes, les pauvres étaient secourus avec discernement, et il était très rare qu'un malade vînt à mourir sans recevoir les sacrements. Il faut dire que nous étions puissamment secondés par les œuvres de la charité chrétienne, que les Pères Oblats avaient établies et soutenues depuis leur arrivée dans la paroisse.

La Conférence de St Vincent de Paul et les Dames de Charité nous étaient très dévouées, et nous facilitaient l'accès des pauvres, par leurs généreuses offrandes, et des malades, par leur apostolat chrétien: ces deux sociétés donnaient annuellement six mille francs de secours en bons et en nature. Les *Sœurs de l'Espérance* de Bordeaux avaient eu la bonté, dans ces dernières années, d'étendre leur œuvre des malades, jusqu'à Talence,

Par leur intermédiaire, on secourait en secret, les plus grandes misères morales et physiques. Que de bien ne faisaient pas aussi les maisons religieuses de Talence et l'Econome des Oblats ! La commune inscrivait annuellement à son budget vingt mille francs de secours aux pauvres ; les œuvres catholiques et les religieux en fournissaient presque autant de leurs propres deniers.

Deux sociétés de secours mutuel pour les hommes, et *deux autres* pour les femmes, réorganisées par le R. P. Merlin, enrôlaient les chefs de ménage de nos plus anciennes familles ; et malgré la sourde opposition des pouvoirs, elles conservaient au moins le principe d'une bonne solidarité, indépendante de l'Etat. Sans doute, la note chrétienne avait baissé de ton, mais cependant au jour de la Fête patronale, les sociétaires demandaient une place à l'église, et les femmes,en grand nombre, s'approchaient de la Ste Table : ces bonnes pratiques étaient surtout maintenues dans la Société Ste-Marie.

Les autres œuvres paroissiales marchaient de pair : la *Propagation de la Foi*, la *Ste-Enfance*, l'*œuvre de St-François de Sales*, sous la direction des R. Pères Le Terte et Vernhet, envoyaient chaque année, six à sept cents francs de secours à nos Missionnaires. Les œuvres de persévérance étaient florissantes : le *Patronage* établi dans des conditions favorables par le R. P. Barbedette était dirigé par le R. P. Hartmann, qui savait intéresser les jeunes gens, et maintenir les pères de famille, dans les vastes salles de jeu, prêtées par les Chers Frères. A côté du patronage, et avec les mêmes éléments, une *société de Musique*, dirigée par les Frères, rivalisait de succès avec les autres sociétés communales, et nous prêtait son concours, dans les grandes solennités religieuses. On tentait tous les efforts, pour maintenir les jeunes

gens sortis de nos écoles libres, et les empêcher de s'enrôler dans les sociétés de *sport* et de *foot-ball*

La congrégation des enfants de Marie retenait dans le bon chemin, les jeunes filles des ateliers, et fournissait un chœur de chanteuses très dévouées et bien exercées, qui donnait du cachet à nos fêtes et à nos moindres cérémonies religieuses. La Messe de Communion chaque mois et la retraite annuelle posaient la congrégation comme une œuvre de solide piété.

Les Dames Adoratrices, très fidèles à l'heure d'Adoration, étaient au nombre de 150 ; par leurs ferventes prières, elles ont attiré des grâces abondantes, sur le ministère des Oblats dans la paroisse. Il en est de même pour la Messe mensuelle des hommes : cette œuvre a végété pendant un an, mais dans les derniers mois, elle prit tous les développements souhaités par l'abbé Garnier, dans une conférence qu'il donna au Patronage. Deux cents hommes au moins répondaient à l'invitation qui leur était faite chaque mois. Au moment de notre départ, cinq jeunes gens des plus résolus espéraient former un centre d'études et d'action, sous la direction du Sillon : nos derniers et chaleureux encouragements sont allés à ces braves enfants, qui veulent préparer une France plus forte et plus unie, sous le drapeau de la Foi.

L'œuvre par excellence qui coûtait le plus de soucis et le plus d'argent, c'était assurément l'*œuvre des Ecoles Libres,* dont la nécessité était de première importance. Depuis la laïcisation de 1880, toute la charge des Ecoles Libres était retombée sur les Catholiques. Le R. P. Ramadier trouva de puissants et fidèles auxiliaires, dans les membres du Comité, qui se chargea de fournir deux mille francs, pour les Frères et les Sœurs de St-Joseph, dont les classes recevaient la grande majorité des enfants : mais avec l'augmentation rapide de la population, il fallut construire

de nouvelles écoles et faire appel à de nouveaux dévouements. Le R. P. Coubrun se dépensa tout entier à cette œuvre capitale, et en moins de deux ans, avec le concours des Dames zélatrices, il dotait la paroisse d'un nouvel établissement qui recevait 250 enfants, instruits par les sœurs du Bon-Pasteur. Nous arrivions ainsi à donner l'instruction chrétienne, à plus de 700 enfants réunis dans nos trois écoles libres. Tous les ans, six mille francs étaient nécessaires, pour entretenir les maîtres et donner des fournitures aux enfants pauvres ; aussi toutes les initiatives étaient mises à contribution pour arriver à ce résultat financier: souscriptions, quêtes, ventes de charité, fêtes scolaires, concerts artistiques, aucun moyen n'était négligé ; malgré la crise du commerce, on répondait généreusement à notre appel. La France a dépensé des centaines de millions pour ses Ecoles libres ; on doit dire qu'aucune région n'a été plus généreuse que le Midi, pour procurer le personnel et l'argent nécessaires à cette grande œuvre, dont le bienfait se fera sentir tôt ou tard, à l'avantage de nos familles chrétiennes.

Les écoles laïques de Talence, sans compter celles de Ste-Eulalie, pouvaient recevoir au moins 400 élèves, sur lesquels on avait peu d'influence. Cependant la bonne volonté des parents et des enfants répondait souvent à nos efforts, et quelques-uns de ces enfants, inscrits dans nos œuvres de persévérance, donnaient pleine satisfaction aux directeurs. En prévision des mesures gouvernementales, qui devaient restreindre de plus en plus l'action religieuse, le Cardinal de Bordeaux conseillait fortement d'utiliser dans toutes les paroisses, le zèle des *Dames catéchistes*. Déjà l'œuvre des Saints-Anges entretenait la piété, chez les petites filles des écoles laïques ; l'œuvre des Catéchismes vint fortifier ces essais, même chez les petits garçons, qui se montraient fidèles au rendez-vous. Au

jour de la Première Communion, le R. P. Keul et le R. P. Michel, qui prêchaient les retraites à nos 150 communiants des deux sexes, ont pu constater que ces jeunes enfants étaient capables de recevoir une formation sérieuse. Il est vrai que les prédicateurs ont donné un soin particulier à ces deux retraites : avec leur zèle apostolique et leurs talents, ils ont su imprégner à ces jeunes âmes, de vrais sentiments de piété simple et pratique.

La persévérance de ces enfants abandonnés à eux-mêmes, à partir de l'âge de 13 ans, était difficile à assurer, parce qu'ils ne pouvaient guère entrer dans les œuvres post-scolaires des Frères et des Sœurs ; le grand regret du P. Curé et des Pères Vicaires était de ne pouvoir fonder une œuvre nouvelle pour ces pauvres enfants, victimes de l'impiété officielle.

Nous voyions approcher le moment fatal, où il faudrait prochainement quitter ces œuvres, établies par nos devanciers au prix de tant de peines et de sueurs ; notre zèle se soutenait, par la pensée que Notre-Dame attendait de nous, jusqu'à la dernière heure, ces marques de filial dévouement qui ne s'était pas démenti depuis la fondation de la maison. Ce fut dans ces dispositions, que tous les Pères se livrèrent à la prédication du mois de Marie, sans demander le concours de prédicateurs étrangers; une dernière fois, nous fûmes témoins de grandes manifestations de piété, données par le Grand-Séminaire de Bordeaux, la Ste Famille, St Joseph, les établissements du Grand-Lebrun, Tivoli et St Genès. Le jour de l'Ascension, les membres de la Conférence de St Vincent de Paul conduits par Mgr Berbiguier ont atteint le chiffre d'un mille, s'approchant tous de la Ste Table. La terrible catastrophe de la Martinique fut l'occasion d'une cérémonie très imposante, à laquelle les autorités et les adminis-

trations furent dignement représentées. Le R. P. Gusman, dans un discours vibrant de foi et de vrai patriotisme, sut toucher cette nombreuse assistance ; le succès que marquait une quête très fructueuse, pouvait figurer auprès des succès qu'il obtenait chaque soir, devant le bel auditoire de St Louis.

La clôture du mois de Marie eut moins d'éclat que d'habitude, car déjà de nouveaux groupes de pèlerins attristés venaient, aux heures où le sanctuaire est solitaire, pleurer aux pieds de N. D. des Sept Douleurs ; c'étaient des religieuses sécularisées, que la funeste loi avait jetées hors de leurs communautés. Ces âmes profondément blessées avaient un grand besoin de ménagements et de consolations : leur présence dans des conditions étranges, annonçait que les projets de l'impie allaient enfin s'exécuter, malgré la prière de la France.

La paroisse de N. D. d'Arcachon était remise entre les mains du clergé séculier. Le bon et vénérable Père de la Couture, à son départ de Bordeaux, était nommé Chanoine honoraire de la Cathédrale : Son Eminence reconnaissait ainsi l'importance des services qu'il avait rendus, dans son poste de confiance. Le ministre des cultes allait maintenant frapper les Oblats de Talence. Le 20 septembre, nous terminions les exercices solennels de la retraite annuelle de N. D. des Sept Douleurs, lorsque l'honorable Monsieur Tardieu, président du Conseil de Fabrique, vint nous communiquer la lettre suivante, qu'il recevait de la Préfecture de la Gironde :

Monsieur le Président,

« Monsieur le Président du Conseil, Ministre de l'Inté-
» rieur et des Cultes, a été informé, que 17 religieux de
» la congrégation non autorisée, et légalement dissoute,

» dite des Oblats, occupent actuellement le presbytère de » Talence, propriété de la fabrique.

» Monsieur le Président du Conseil rappelle que les » curés et desservants ont sur les presbytères un droit » de jouissance, essentiellement personnel, que de nom- » breuses décisions ont établi, que l'usage de ces immeu- » bles est exclusivement réservé aux titulaires des » paroisses ; que les vicaires eux-mêmes n'ont aucun droit » à y être logés, et que si dans la pratique, on a admis » que les Curés et desservants pouvaient loger dans le » presbytère, les gens attachés à leur service et les » membres de leur famille, vivant habituellement avec » eux, cette faculté ne saurait évidemment être étendue » à d'autres personnes.

» Je vous prie de provoquer sur le fait signalé, une » délibération du conseil de fabrique, que vous voudrez » bien transmettre, accompagnée de vos explications » personnelles.»

Agréez, etc.....

La Fabrique se réunit le Dimanche suivant, reconnut tous les services rendus à la Paroisse et au sanctuaire, par les Pères Missionnaires, et exprimait son regret, qu'on ne leur permette plus d'habiter dans des appartements, qu'ils avaient eux-mêmes bâtis, de leurs propres deniers.

Pendant ce temps, le P. Supérieur acceptait une maison, que l'excellente famille Dubreuil mettait à sa disposition, près du village du Courneau; quelques semaines plus tard, il louait un appartement, sur le Boulevard de Talence, au numéro 133. Quatre Pères et deux Frères convers pouvaient y être logés convenablement: le voisinage de la communauté du Refuge de Nazareth, dont la Supérieure et l'aumônier nous étaient très dévoués, plusieurs autres communautés dans le même quartier, donnaient aux Missionnaires, les plus grandes facilités,

pour célébrer la Ste Messe. Au dessous du logement des Pères, une Dame épicière, très complaisante et assez discrète, rendait un réel service, en répondant aux visiteurs, et en gardant l'immeuble.

Les Pères Henn, Gusman et Garrigou accompagnèrent le P. Supérieur, dans cet exil momentané; le bon F. Guillaume toujours très actif, remplissait les fonctions de cuisinier, lorsque de temps en temps, la petite communauté, se payait un gras souper, avec deux sardines et un potage varié. Ordinairement, les exilés venaient prendre leurs repas au presbytère; et quand le commissaire venait trouver *Monsieur le Curé,* pour lui demander la raison des allées et venues si fréquentes des Missionnaires, dans un local dont ils avaient été expulsés, *Monsieur le Curé* répondait que ses amis et confrères avaient toujours libre entrée chez lui.

Le R. P. Dru fut reçu par le Docteur Amozan, profondément dévoué à la cause catholique, et dont la maison de campagne est située près du monastère de St Pierre.

Le bon P. Rousseau donnait le premier l'exemple d'une courageuse résolution; malgré ses 50 ans, il s'embarquait pour Natal; comme souvenir de Talence il emportait avec lui la cloche de la communauté; silencieuse depuis vingt ans, elle retrouverait sa voix argentine chez les Cafres, et à ceux qui aiment la France, elle parlerait de nos épreuves.

Les Missionnaires reprirent leurs travaux apostoliques dans le Sud-Ouest, sans se préoccuper des dernières menaces de Combes: Ambarès, Ambèze, le Sacré-Cœur, St Louis, Peujard, Lourdes, Tarbes, La Teste, Mont de Marsan, Bagnères de Bigorre les virent à l'œuvre, pendant tout l'hiver.

Un évènement douloureux rappela le Père Supérieur à la maison. Le 12 Novembre le jeune *Père Scipion*,

succombait à la solitude de Martillac, des suites d'une maladie de foie, et dix jours après, le tombeau de Talence s'ouvrait de nouveau, pour recevoir la dépouille mortelle du *P. Nédelec ;* l'un et l'autre faisaient généreusement le sacrifice d'une vie en tous points exemplaire. Leurs cendres mêlées aux cendres de nos prédécesseurs, attendent dans le cimetière de Talence, qu'une ère de justice et de liberté nous accorde le même bonheur d'aller reposer près d'eux en terre française.

Avant de nous laisser partir de Talence, Notre Dame nous procura la joie de fêter le *50e anniversaire* de notre installation, le 13 Février 1853. Cette fête tout intime eut cependant un cachet très imposant, par la présence du T. R. Père Général, qui vint partager nos agapes fraternelles, et remercier Celle qui nous a protégés dans les heures de la souffrance. Ce fut en cette heureuse occasion, que le T. R. Père Général annonça officiellement la future fondation d'une nouvelle maison, à Bruxelles, près de la basilique, que le Roi des Belges veut élever à la gloire du Sacré-Cœur et confier à la garde des Oblats. C'était le Merci du Sacré-Cœur et de Notre-Dame, dont nous avions été les mandataires, dans leurs principaux sanctuaires de France.

Le Cardinal de Bordeaux attendait toujours un nouvel *ultimatum*, de la part du gouvernement et nous engageait à rester jusqu'au dernier moment. Nous avions passé le carême de 1903, dans cette perpétuelle anxiété, lorsque nous arriva la nouvelle, que le refus d'autorisation avait été notifié au T. R. P. Général : toutes les maisons allaient donc maintenant subir l'affront d'une liquidation. Le commissaire se présenta à Talence avec son papier, le 10 avril, jour même du Vendredi-Saint. Sa notification était faite, dans les mêmes termes qu'à la maison géné-

rale: nous avions quinze jours pour nous séparer. Le Père Supérieur avait désigné d'avance les familles honorables chez lesquelles nous pouvions recevoir une hospitalité gracieusement offerte, en attendant le mot d'ordre de nos Supérieurs majeurs.

La paroisse accueillit cette nouvelle, avec une véritable consternation, bien que que le jour des Rameaux elle eût été avertie, du haut de la chaire, de notre prochain départ: le courant de sympathie qui ne s'était pas démenti depuis deux ans ne fit que s'affermir jusqu'à l'heure de la séparation. On se prépara à la Fête de Pâques avec grande ferveur, les communions et les conversions furent plus nombreuses qu'à l'ordinaire. Le jour de Pâques, si joyeux par lui-même, fut tout empreint de tristesse et de mélancolie; tous les cœurs souffraient. A la Grand'Messe, le R. P. Curé monta une dernière fois en chaire, et fit *ses adieux* en termes simples et affectueux; les évènements parlaient assez d'eux-mêmes. Il remercia la paroisse, de ce qu'elle avait fait pour sauver les Congrégations et garder les Oblats: il énuméra sommairement tout ce que ses vénérés prédécesseurs avaient tenté pour le culte de Notre-Dame pour l'achèvement et l'embellissement de l'église, la prospérité des œuvres et des écoles: au souvenir du P. Merlin, du P. Ramadier, du P. Coubrun, au souvenir des Pères Vicaires qui avaient travaillé avec eux, l'émotion gagna les cœurs et les larmes coulaient sur tous les visages. Bientôt ils ne verraient plus ces Prêtres zélés, que les vieillards, comme les enfants, appelaient du doux nom de Pères, et qui en réalité s'étaient dépensés avec un dévouement tout paternel. Pourtant un adieu dans le jour de la Résurrection ne pouvait être qu'un *au revoir*: c'est dans cette pensée et avec cette ferme espérance, que nous devons nous séparer, sous le regard attristé de la Vierge des Douleurs.

Comme toujours, dans les grandes solennités, la foule était considérable, et débordait sur la place publique; elle s'écoula lentement, portant dans toutes les familles le dernier souhait des Oblats. Le soir après Vêpres, il y eut une superbe manifestation, dans la cour d'honneur du presbytère; pendant une heure, les familles et les différentes sociétés sont venues exprimer aux Pères Oblats, toute leur reconnaissance et leur profonde sympathie.

Les pères de famillle voulurent réunir dans un dîner d'adieu, ceux qu'ils avaient toujours regardés à juste titre, comme leurs meilleurs amis. Soixante-dix convives vinrent prendre place le jeudi soir, autour de la table, dressée en notre honneur. Plusieurs discours furent prononcés : les Talençais gardaient notre souvenir, et l'espoir de nous revoir plus tard, dans des jours meilleurs; les Oblats confiaient les familles de Talence à Notre-Dame, et emportaient comme consolation, sur la terre d'exil, tous ces témoignages de reconnaissance et de fidélité. La presse catholique de Bordeaux s'était associée à toutes ces manifestations; la *Républtique Nouvelle*, le *Bordeaux-Journal*, le *Nouvelliste* surtout, ont un droit particulier à notre gratitude, pour l'empressement qu'ils ont mis, à défendre notre cause, dans leurs colonnes soigneusement rédigées.

Les Oblats allaient donc quitter le sol aimé de la Patrie Française. Déjà, le T. R.P. Général avait assigné des postes à plusieurs d'entre nous : le R. P. Vernhet reprenait le paquebot pour le Transvaal, où de nombreux amis l'attendaient; le R. P. Garrigou, par la même voie, se rendait à Natal. Le R. P. Hartmann se dirigeait vers le diocèse de St Boniface ; les directeurs et les jeunes gens de son patronage, lui faisaient cortège jusqu'à la gare. On vit aussi partir le R. P. Henn, qui se rendait à Waereghem,

pour aider à la fondation de la pieuse solitude de Ste Marguerite. Le R. P. Faugle quittait Talence, après un séjour de 28 ans : les fidèles demandaient sa bénédiction ; avec lui, partaient aussi le Frère Guibert et le Frère Aubertin, un des vétérans de la communauté. Le R. P. Michel devait provisoirement se retirer à Nancy : les Pères Royer et Le Terte partiraient bientôt pour la Belgique, ainsi que le Frère Munch.

Le bon Père Supérieur, l'âme navrée, présidait à tous ces départs, encourageait les autres par son exemple de parfaite obéissance. Sans chercher à suivre ses goûts, il se mettait entièrement à la disposition du T. R. P. Général, et se préparait à partir pour le Canada, avec le Frère Guillaume. Il ne voulut point quitter Bordeaux, sans faire une dernière visite au bon Cardinal, qui lui avait fait des propositions avantageuses, dans le cas où il aurait pu rester en France. Son Eminence voulait le retenir, ainsi que le Père Curé, pour le jour même de l'installation de nos successeurs, afin de dire devant nous, l'intérêt qu'elle portait aux religieux, surtout aux Oblats de M. I.; réflexion faite, le Cardinal s'en tint à une invitation à l'honneur de partager sa table, dans un dîner d'adieu intime. Monsieur le Curé de St Bruno, ami des Oblats et des religieux devait nous remplacer à Talence ; ce choix était des plus heureux pour le maintien des œuvres que nous avions fondées.

Le R. P. Le Terte, économe, prenait ses dispositions pour sauver les meubles de la communauté ; il n'était que temps, le vendredi 17 avril, le juge de paix arrivait avec son personnel pour faire l'inventaire, au moment où les ouvriers déménageaient le presbytère. Il posa les scellés sur la chapelle et deux chambres dans lesquelles on réunit quelques meubles sans valeur.

Le presbytère abandonné de ses hôtes, envahi par les

ouvriers prenait bientôt l'aspect d'une solitude en ruines; une dernière fois dans la poussière des plafonds effondrés on parcourait ce long et vaste couloir, ces cellules vides, ce jardin plein de décombres, ces charmilles, ces ombrages de platanes qui avaient entendu nos joyeuses récréations ; mais dans ces allées plus une croix d'Oblats qui brille aux rayons du soleil. Le cœur étreint par la douleur, on n'osait pas avancer sur un sol qui n'était plus le nôtre. On voulait prier, et là-bas, au fond, sous le feuillage du lierre et de la vigne, le regard n'apercevait plus la statue vénérée ; la porte de la chapelle restait fermée et scellée comme après le passage de la mort. Seule au milieu du parterre, la petite croix blanche soutenait le courage du dernier expulsé, avec cette sentence, inscrite sur le socle de granit : *Stat crux, dum volvitur orbis.*

Lorsque le samedi 20 avril, le commissaire et le garde-champêtre se présentèrent à 11 heures du matin, pour constater la dispersion des Pères Oblats, je fis inscrire cette courte *protestation* dans leur procès-verbal:

« Je sors du presbytère, parce que j'ai accompli le » mandat qui m'avait été confié par son Eminence.

» Je proteste avec tous les religieux qui se sont soumis » aux exigences de la demande d'autorisation, laquelle » est refusée sans examen.

» Comme citoyen Français je revendique tous les droits » et libertés garantis par la constitution.»

Quelques heures après,les clefs étaient remises à Monsieur le Chanoine Doreillac notre successeur.

Tels ont été, mon T. Révérend Père, les évènements qui ont marqué notre départ de Talence. J'ai peut-être été long en voulant donner à ce rapport, le caractère d'une monographie. En écrivant je pensais à nos chers

Pères de Talence, séparés par cette expulsion violente, et jetés aux quatre coins du monde ; ils recevront ces lignes comme une dernière causerie de famille, et comme une marque du fraternel attachement qui nous unissait aux pieds de Notre Dame de Talence.

L. Royer, o. m. i.

INSTALLATION DE M. DOREILLAC

D'un journal de Bordeaux :

Dimanche, à trois heures, avait lieu l'installation solennelle de M. le chanoine Doreillac, nommé curé de Talence, et de ses vicaires, M. l'abbé Filoucheau, aumônier de la colonie Saint-Louis et ancien curé d'importantes paroisses, et M. l'abbé Guerre, vicaire à Sainte-Marie La Bastide.

S. Em. le cardinal-archevêque avait tenu à présider lui-même cette cérémonie. Mgr Lecot était entouré de M. le supérieur du grand-séminaire, de MM. les chanoines Carteau, curé de Saint-Eloi ; Boyer, chevalier de la Légion d'honneur et Jarris.

De nombreux ecclésiastiques avaient voulu témoigner leur sympathie aux successeurs des RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée.

Inutile de dire que l'église était archi-comble jusque dans ses moindres recoins. Toutes les places avaient paru bonnes ; on avait même envahi les autels des chapelles latérales et jusqu'au sanctuaire.

A trois heures Mgr Lecot a fait son entrée et les touchantes cérémonies de l'installation ont commencé.

S. Em. le cardinal-archevêque est monté en chaire et a fait un chaleureux éloge des RR. PP. Oblats expulsés ; il a particulièrement insisté sur les mérites des deux derniers curés, le Père Coubrun, fondateur de l'école libre du quartier de la Béchade et le P. Royer.

Mgr Lecot a fait aussi l'éloge de M. le chanoine Doreil-

LAC, un cœur haut, généreux et noble ; de son désintéressement qui l'a poussé à quitter l'une des cures les plus importantes de Bordeaux pour devenir le pasteur d'une paroisse de banlieue ; de sa grande piété, de sa charité.

Tous ceux qui connaissent M. le chanoine DOREILLAC savent que ces éloges sont très mérités.

Désormais M. DOREILLAC et ses vicaires seront les gardiens du vénéré sanctuaire de Notre-Dame de Talence. Ils ne seront pas des religieux, mais ils vivront et feront le bien comme des religieux.

Son Eminence a parlé des douleurs de l'heure présente: « *L'Eglise de France est en péril,* s'est-elle écrié ; *elle est menacée non seulement dans ses congrégations, mais dans son clergé séculier. On croyait que les ennemis de l'Eglise n'en viendraient pas aux violences où ils sont arrivés ! Mais nous reverrons probablement les angoisses de la grande révolution. Il faut espérer qu'alors il y aura en France des Français et des chrétiens dignes de ces titres !*

Après l'allocution de Mgr le cardinal-archevêque ont eu lieu les cérémonies de l'installation proprement dite. Dans le sanctuaire, agenouillé aux pieds de Son Eminence, M. le chanoine DOREILLAC a dit d'une voix ferme la profession de foi exigée des nouveaux curés.

Puis, conduit en chaire par M. le Supérieur du grand séminaire, M. DOREILLAC a prononcé une émouvante allocution.

Ses premières paroles ont été pour les proscrits, victimes de l'injustice et de la cruauté. On a arraché les Oblats de ce sanctuaire où durant près de quarante ans ils ont fait le bien. On n'avait aucune raison pour justifier cette violence : Chacun d'eux pouvait dire en effet : « Si j'ai mal parlé, prouvez-le ; si je n'ai rien fait de mal, pourquoi me frappez-vous? »

Le seul crime des Oblats est d'avoir semé le bien autour d'eux, d'avoir aimé les humbles et les pauvres.

Ce crime, s'écrie M. le chanoine Doreillac, mes collaborateurs et moi nous le commettrons, nous ferons comme eux !

« Vous êtes donc des Oblats déguisés ? » nous objectera-t-on.

Non, nous ne prenons jamais de déguisement, nous ne portons aucun masque ; mais nous regardons les gens dans les yeux sans faiblesse et sans peur, nous leur disons ce que nous avons à leur dire.

En terminant, en une belle péroraison, M. Doreillac a demandé à Notre-Dame de Talence deux bénédictions : l'une pour les proscrits, pour les Pères Oblats, afin que le souvenir de Notre-Dame de Talence les réconforte aux heures les plus pénibles de l'exil, l'autre pour la paroisse Saint-Bruno, de Bordeaux, dont il gardera le meilleur souvenir et qu'il aimera toujours comme il aimera sa nouvelle paroisse de Talence.

Après cet émouvant discours et le chant du *Magnificat*, le salut du Saint Sacrement a clos cette cérémonie.

MAISON GÉNÉRALE.

Journal du R. P. Thiriet (suite).

23 juin. — *La chapelle sous scellés.* — Dès 5 heures 1/2 du matin, le commissaire de police se présente pour apposer les scellés sur les portes de la chapelle. Deux auxiliaires et quelques agents l'accompagnent. La petite troupe ne rencontre aucune résistance, car, à cette heure

matinale, peu ou point de fidèles. Seul, le T. R. P. Supérieur général s'apprête, selon son habitude, à monter à l'autel quand M. Garnot exhibe le mandat qu'il est chargé d'exécuter. Le pauvre homme ne paraît pas du tout content du rôle qu'on lui impose. Son attitude, plutôt suppliante, semble dire : « Plaignez un malheureux fonctionnaire condamné à faire pareille besogne. » Il s'informe s'il y a dans le tabernacle des hosties consacrées et demande respectueusement qu'on veuille bien les transporter ailleurs ; il invite également à retirer les objets du culte, et les vases de fleurs naturelles, puis il procède à l'apposition des scellés sur toutes les portes. A dix reprises différentes, il déploie une bandelette de toile blanche reliée aux extrémités par des cachets de cire rouge sur laquelle il applique le sceau du commissariat de police. Et maintenant, au nom de la loi, respect à cette mystérieuse ficelle ! Si vous la coupez, on vous jette en en prison. Cette sombre perspective n'effraie pas tout le monde ; à la vue d'une telle mesure d'arbitraire, les personnes contraintes de rebrousser chemin sans pouvoir entrer dans leur chapelle aimée, complotent entre elles et forment le projet de briser les scellés. Mais elles ont compté sans le fidèle gardien préposé à la surveillance officielle de l'immeuble. Désormais le Fr. portier se contente d'entrebâiller prudemment la porte afin de ne laisser passer aucun visiteur suspect.

24 juin. — Le T. R. P. Augier comparaît de nouveau devant M. André, juge d'instruction. L'inculpé, assisté de son avocat, Me Louchet, est mis en demeure d'expliquer les motifs de sa résistance aux injonctions du gouvernement. La réponse est à peu près donnée en ces termes : « Je n'accepte pas la sentence de mort qui frappe la Congrégation des Oblats, attendu que cette sentence est à la fois illégale et inconstitutionnelle. Fort de mon droit, je

prétends n'avoir commis aucun délit.» Le juge prend note de cette déclaration ; il demande les noms des autres religieux qui se trouvent à la rue St-Pétersbourg. Ceux-ci, les RR. PP. Soulerin, Simonin, Lemius, Couderc et votre serviteur, sont convoqués à se présenter le surlendemain, à la même barre, pour décliner leur état civil. Après cet interrogatoire d'identité, nouvelle comparution le 29 juin devant M. André. Je vous fais grâce des détails ; ils n'offrent d'ailleurs aucun intérêt pour l'histoire de cette triste période.

En correctionnelle. — Décidément notre dossier s'est égaré dans les cartons de M. André. A quand notre tour ? Veut-on nous laisser le temps de venir à résipiscence, ou bien, se réserve-t-on d'opérer clandestinement, à l'époque des vacances, quand nos amis auront quitté la capitale ? Il y a quatre mois que nous attendons la correctionnelle. Si la prison préventive paraît longue à l'innocent qui escompte une ordonnance de non-lieu, la perspective d'une condamnation ne saurait être bien agréable pour ceux qui n'ont rien à espérer de la justice des hommes. Dans ces conditions, vous êtes tenté plus d'une fois de dire aux juges : « Faites vite, décidez de notre sort ; finissez-en ! »

Depuis que la chapelle est sous scellés surtout, la maison générale ressemble à une prison. On y vit sous la surveillance de la police, à la merci des caprices d'un Julien l'Apostat aux petits pieds, exposés à se voir jeter dehors brutalement. Doux pays !.. Si du moins nous pouvions entrevoir la fin d'une telle situation !

La communauté de la rue St-Pétersbourg a été la première, à Paris, à répondre le *non possumus* aux injonctions de la police. Il était encore question de savoir quelle attitude prendraient les Congrégations dissoutes en face de la tyrannie, que les journaux publiaient,

sous ce titre « LES OBLATS RESISTENT », la déclaration très nette du Supérieur Général. Nous pouvions donc nous attendre à être frappés des premiers. Il n'en fut rien. Nous avons vu défiler au prétoire les Capucins, les Barnabites, les Pères de Picpus, les Rédemptoristes et les Maristes. Chaque fois, le T. R. P. Augier se fait un devoir d'assister au jugement qui condamne les nobles victimes de la persécution, voulant ainsi leur donner, par sa présence, un témoignage de sympathie fraternelle. On comprend que cette attitude lui ait valu, en retour, l'affection et l'estime des condamnés.

Quelle admirable solidarité existe entre les différents Ordres religieux et qu'il est consolant de voir l'affectueux respect dont on entoure notre bien aimé Père !

Ces fréquentes visites au Palais m'ont permis de prendre des notes qui pourront être utiles. Qui sait ? A notre époque on doit s'attendre à tout... Chacun s'accorde à proclamer votre parfaite honorabilité, on ajoute même que vous êtes une belle âme, c'est vrai. Mais ne serait-ce pas un motif suffisant, si vous reveniez en France, pour avoir affaire au tribunal correctionnel ? Je vous préviens que si vous êtes cité à comparaître devant la 9e chambre, vous serez jugé et condamné par M. Puget.

Protestant comme un certain nombre de ses collègues, M. Puget préside avec la raideur de l'homme intègre qui ne connaît que la loi. Vous aurez beau lui dire : c'est une loi injuste, arbitraire, tyrannique. Imperturbablement, il vous répondra: c'est la loi ! Insistez en lui criant de toute la force de vos poumons : loi d'exception, loi criminelle, attentatoire aux droits d'une classe de citoyens ; toujours même réponse flegmatique: c'est la loi ! Or, dans l'espèce, la loi n'existe pas. N'importe, la sentence est portée au nom de la loi de 1901. De son fauteuil présidentiel, le digne magistrat promène sur l'assemblée la monotonie

d'un regard solennel. Nulle émotion sur ses traits, nulle expression sur ses lèvres ; pas un sourire n'éclaire sa physionomie, pas un sentiment ne trahit sa pensée. Que l'auditoire tressaille de joie ou trépigne d'indignation aux vigoureux accents du droit et de la liberté, M. Puget n'a pas l'air de s'en soucier. Pour se donner une attitude, il tourne les feuillets d'un grand registre ouvert devant lui, ou il fait mine d'écrire à ses amis en villégiature.

De chaque côté du président, deux juges à l'air ennuyé attendent, comme le petit écolier, la fin de la séance, tant ils paraissent désireux que cela finisse.

Pourtant, elles sont très intéressantes, je vous assure, ces audiences de correctionnelle. Si j'avais des loisirs, volontiers je les consacrerais à écrire les *jeudis de M. Puget*. Ce jour de la semaine, depuis quelque temps, est spécialement consacré aux Religieux de Paris. Le public varie ainsi que les prévenus, mais ce sont toujours les mêmes magistrats et le même Substitut de la République. Ce dernier personnage, M. Lescouvé, s'est contenté, une fois pour toutes, de déposer contre les inculpés des conclusions qu'il a commentées sans frais d'éloquence et sans conviction. Je ne le crois pas sectaire, attendu qu'il a joliment fustigé naguère un sinistre défroqué, l'ami d'un autre.

Ce qui donne surtout de l'intérêt aux séances du jeudi, ce sont les énergiques protestations des proscrits et les magistrales plaidoiries de leurs défenseurs.

Des avocats tels que Mes Boullay, de Saint Auban, Duval-Arnoux, Jean Lerolle, de Mézerac, Ménard valent bien qu'on se dérange pour les entendre. Leurs discours sont un vrai régal pour l'esprit. Jamais, dans aucune autre enceinte, la parole profane n'avait éveillé en mon âme pareilles émotions. Chaque orateur a son genre ; chacun présente une thèse juridique différente de la pré-

cédente, mais les preuves morales sont à peu près identiques et prêtent à de superbes envolées oratoires auxquelles les juges ne sont guère habitués. Malgré lui, le public applaudit avec enthousiasme, quitte à se faire expulser sur l'ordre de l'impassible président. M. Puget, il faut lui rendre ce témoignage, subit d'un front égal les applaudissements et les murmures. Après tout, il sait qu'il aura le dernier mot : force est à la loi ! Les juges délibèrent péniblement, oh combien ! Puis le jugement est rendu invariablement : 16 francs d'amende !...

Entre temps, M. Mouquin — qui ne connaît M. Mouquin ? va, vient, court, surveille, donne des ordres. On dirait qu'il flaire toujours un complot ourdi contre le salut de la République. A coup sûr il tient la piste ; son gros œil noir s'arrondit, ses sourcils se hérissent, son *huit-reflets* s'agite convulsivement sur son crâne, comme le couvercle d'une marmite en ébullition. Il a cru voir, il a vu, aux allures louches de certains piétons, des signes d'intelligence échangés subrepticement. Vite, un coup de sifflet. Des nuées de policiers surgissent des casernes qui avoisinent le Palais, se massent sur le boulevard, envahissent les rues, gardent les portes. Les agents bicyclistes sont prêts, pour quérir, à la moindre alerte, des hommes de renfort. Vous communiquez à un voisin vos impressions sur cette attitude plutôt ridicule. Ce voisin n'est autre qu'un agent en bourgeois. Bref, toutes les forces sont mobilisées en prévision d'un coup de main.

Malheur aux amis des Pères s'ils ont l'audace de manifester publiquement leurs sympathies !

N'empêche que ces manifestations, au sortir de l'audience, n'offrent pas un spectacle banal. C'est la voix populaire qui absout les condamnés de la secte. Cette voix se fait entendre malgré les mesures prises pour l'étouffer. Elle éclate au grand jour dès que les Religieux paraissent.

Une ovation leur est faite spontanée, sincère, ardente. On couvre de fleurs les victimes qui s'avancent escortées de la foule. La police intervient, barre le passage, disperse les manifestants. M. Mouquin triomphe.

A jeudi prochain !

6 août. — Enfin nous y voici ! Les « inculpés » de la rue St-Pétersbourg reçoivent, ce matin, un pli cacheté, les invitant à comparaître en personne, le treize août 1903, à l'audience du Tribunal de première instance du département de la Seine. Vous devinez mon émotion en ouvrant ce mystérieux message apporté par un « huissier audiencier ». Pour une fois, le Supérieur local nous laisse le soin de déchirer l'enveloppe, le cas n'ayant pas été prévu par la Règle. C'est l'assignation en bonne et due forme. Voulez-vous savoir bien exactement pour quel crime votre pauvre ami est cité en correctionnelle ? Je transcris le passage sensationnel de l'assignation :

» Pour répondre et procéder sur et aux fins d'une » procédure de laquelle il résulte qu'il est prévenu » d'avoir ensemble et de concert avec autres, en son do- » micile à Paris, fait partie de la Congrégation des Oblats » de Marie Immaculée formée sans autorisation — Le » Sieur Augier étant supérieur de cette Congrégation — » délit prévu par les Art. 1, 16 et de la loi du 1er juillet » 1901, et la loi du 4 décembre 1902.

« Et en outre répondre aux conclusions prises contre lui » par M. le Procureur de la République, d'après l'instruc- » tion à l'audience, et j'ai au susnommé en parlant » comme dessus, ainsi qu'il est dit dans l'original, laissé » cette copie sous enveloppe fermée portant suscription » et cachet conformément à la loi.

« Coût : soixante-quinze centimes. »

Ouf !... N'y a-t-il pas de quoi déconcerter le plus brave homme du monde ?

Une simple remarque. La date du 13 août est particulièrement chère à la Congrégation. C'est ce jour là, en effet, que les Oblats célèbrent la fête de leur Supérieur Général. De tous les points de l'univers catholique s'élèveront vers le ciel d'ardentes prières, en l'honneur de St Cassien, pour le Chef de la Famille. Il recevra les vœux de ses fils disséminés sous tous les climats et, au milieu de ce concert de louanges, il entendra la voix du juge Puget proférer une sentence de condamnation. Etrange coïncidence ! Il en a été toujours ainsi depuis l'origine de cette persécution. Les jours de fête les plus ensoleillés ont été marqués par les tracasseries des proscripteurs. Qu'est-ce à dire ? L'explique qui veut. Mais j'estime que, pour notre vénéré Père, le plus beau bouquet de fête sera celui qu'offrira le Président de la 9e chambre du tribunal correctionnel.

A peine les journaux ont-ils lancé la nouvelle de la comparution des Oblats que, de toutes parts, nous arrivent des témoignages de sympathie.

Je ne citerai qu'une seule lettre. Elle est rédigée et signée par les miséreux de Montmartre. La voici telle qu'elle nous a été remise par l'un deux :

ŒUVRE DES PAUVRES
DU
SACRÉ COEUR

Paris, le 10 août 1903.

Mon Révérend Père.

« Vous allez franchir une seconde étape de votre voie douloureuse. Vos persécuteurs sont décidés à aller jusqu'au bout, ils poursuivent cyniquement l'odieuse tâche qu'ils se sont donnée d'en finir avec les Religieux. Nous assistons à un triste spectacle. Autrefois la justice frappait les coupables, elle s'acharne aujourd'hui contre des innocents.

Est-ce un crime de passer en faisant le bien ? Est-ce parce que vous avez aimé les pauvres qu'on vous traîne devant les tribunaux ? Est-ce que les bienfaits dont vous nous avez comblés seraient un délit prévu par la loi ?..

Les pauvres du Sacré Cœur tiennent à vous exprimer, en cette circonstance leur inaltérable gratitude. Unis spontanément dans une même pensée de vive reconnaissance envers leurs bienfaiteurs, ils voudraient vous prouver mieux que par des paroles la part qu'ils prennent à vos pénibles épreuves.

Ils appellent de leurs humbles prières des temps meilleurs et demandent à Dieu de vous adoucir les tristesses de l'heure présente.

C'est dans cette espérance qu'ils vous renouvellent, mon Révérend Père, à vous et aux bons Pères qui ont dépensé leur temps et leur sollicitude pour améliorer leur douloureuse situation, l'expression sincère de leur sympathie, de leur respect et de leur dévouement. »

Suivent les signatures d'une centaine de ces déshérités des biens de la fortune, mais non dépourvus, comme on le voit, des sentiments du cœur. Un mot de notre part — et il a été maintes fois sollicité — suffirait pour décider un millier de ces loqueteux à manifester en notre faveur devant le palais de justice. Ils auraient sans doute quelque chance d'organiser librement la manifestation, car on les prendrait pour des Apaches au service de M. Combes...

15 août. — Devant les juges. — A 11 heures 1/2, les six inculpés se présentent au Palais accompagnés de MM. l'amiral Mathieu, duc des Cars, César Caire, conseiller municipal du quartier d'Europe, etc., qui sont venus les prendre à la rue St-Pétersbourg.

Déjà la neuvième chambre est envahie par les amis des Oblats. Les Rédemptoristes, les Barnabites, le T. R. P. Le Doré, supérieur général des Eudistes, le T. R. P. Bous-

Quet, supérieur général des Picpussiens sont au premier rang de l'assistance avec quelques membres du clergé séculier. M. Denys Cochin, député du VIII^e^ arrondissement, tient à honneur de saluer les condamnés et leur donne publiquement des témoignages de sympathie. Leur avocat, M^e^ Louchet, leur fait part de ses impressions et s'excuse d'avance de son impuissance à convaincre les juges.

A l'heure réglementaire, une sonnerie électrique annonce l'entrée du tribunal. Ce sont les magistrats et le Procureur de la République avec lesquels nous avons déjà fait connaissance. Sur un signe du président, l'huissier de service appelle : MM. Augier, Soulerin, Simonin, Lemius, Couderc, Thiriet. — Présent !

Et nous voilà au banc des accusés. Derrière nous, dans la salle, une dizaine d'Oblats, les Pères Gandar, Brulé, Schauffler, Victor Roux, Chalmet, etc. partagent nos émotions.

D'une voix pénétrante, le T. R. P. Général accentue l'énergique déclaration, qui suit :

Messieurs,

« Je n'ai pas l'intention de vous présenter une défense. Qu'il me suffise de vous dire, après les vénérables Religieux qui nous ont précédés à cette barre : la loi a exigé de nous une demande d'autorisation, nous l'avons faite ; nous attendons encore que notre demande soit loyalement et régulièrement examinée par le Parlement, conformément au texte et à l'esprit de la loi elle-même. Nous sommes en instance d'autorisation, nous ne sommes pas en état de rébellion.

Toutes les déclarations d'ordre juridique, moral et social, toutes les revendications faites par les Supérieurs

au nom des droits de Dieu et des droits du citoyen, nous les recueillons à cette heure ; nous les faisons nôtres, avec la conviction qu'elles proclament hautement notre innocence.

Chef d'une famille religieuse dont les membres sont aujourd'hui pour la plupart, cruellement frappés, j'ai le devoir de vous dire ce que nous sommes et ce que nous faisons.

Nous sommes missionnaires, spécialement voués à l'évangélisation des pauvres et des petits. Tel est notre ministère en France. Telle est surtout notre œuvre en Asie, en Afrique, en Amérique, en Australie.

Chaque année, j'envoie 40, 50 jeunes prêtres sur tous les continents.

Notre unique ambition est de faire le bien en prêchant l'Evangile et la morale de Jésus-Christ. Jamais les Oblats ne se sont écartés de ce programme, tracé par leurs Constitutions. En le suivant, ils ont conscience de faire non seulement œuvre religieuse, mais encore œuvre utile à la société et à la patrie.

Je pourrais même ajouter qu'ils ont mérité, à plusieurs reprises, les félicitations des Représentants du Gouvernement, notamment au Canada, où ils ont maintenu et développé, avec les intérêts de la Religion, l'influence et l'amour de la France. Un témoignage récent du ministre des Affaires Etrangères lui-même en fait foi.

Il nous semblait donc pouvoir compter au moins sur l'impartialité des Pouvoirs publics. Vous savez comment ils nous ont traités. Nous demandions à être jugés ; nous avons été exécutés.

Et à l'heure actuelle, j'ai la douleur de constater, qu'aucune de nos œuvres de France n'a été épargnée. Tous mes Religieux ont été violemment expulsés de leurs paisibles demeures, traduits devant les tribunaux, con-

damnés à l'amende, à la prison ou obligés de prendre le chemin de l'exil. Pour plusieurs déjà affaiblis par l'âge et la maladie, l'épreuve a dépassé leurs forces et au delà de la frontière, ils n'ont trouvé qu'un tombeau.

J'ignore si la légalité vous force à nous condamner. Ce que je sais, c'est qu'au dessus d'une légalité oppressive qui passe, il y a le droit qui demeure. Forts de notre conscience, assurés d'avoir accompli un devoir, confiants que dans notre généreux pays ces jours de violence ne peuvent durer, nous en appelons avec sérénité de la justice des hommes à la justice de Dieu. »

M. Lescouvé, procureur de la République n'ayant rien à ajouter aux conclusions antérieurement déposées contre les membres des congrégations religieuses, M. Louchet prend la parole. Sa plaidoirie nous a paru un vrai chef-d'œuvre. C'est l'avis de ceux qui l'ont entendue. Malheureusement, n'étant pas sténographe, je n'ai pu la prendre au vol et regrette de n'en citer qu'une froide analyse.

Notre honorable défenseur déclare qu'il n'entreprendra pas une discussion juridique. Il n'en démontre pas moins la situation légale des Religieux poursuivis pour infraction à l'art. 16 de la loi du 1er juillet 1901, attendu que le vote du 24 mars n'a pas été rendu dans des conditions régulières. Du reste, en dépit des condamnations successives prononcées par M. Puget, la question n'est nullement tranchée par la jurisprudence. Divers arrêts des tribunaux ont été favorables aux religieux, les ont absous. La Cour de Cassation n'a pas encore statué. Un fait certain, c'est que la procédure parlementaire apparaît nettement contraire à l'esprit de la loi. Quand cette loi fut votée, ni ses partisans, ni ses adversaires, personne ne supposait qu'elle pourrait avoir une telle application. Un discours retentissant de l'auteur même de cette loi funeste le prouve péremptoirement.

« Ainsi, à la base de la poursuite, nous trouvons, non pas la loi, mais un acte de la Chambre des Députés, un acte irrégulier, c'est-à-dire, un acte de despotisme de la majorité d'une seule Chambre, ce que l'on peut appeler : un coup de force parlementaire. »

L'orateur s'applique ensuite à faire ressortir d'après les déclarations de M. Waldeck-Rousseau à la tribune du Sénat, l'odieux abus de pouvoir d'un gouvernement sectaire qui supprime et rejette en bloc toutes les demandes en autorisation, sans égard pour les principes de loyauté, de liberté et de justice. A l'appui de sa thèse, Me Louchet cite et commente les paroles de M. Waldeck-Rousseau qui s'exprimait ainsi le 13 juin :

« J'ai déclaré à plus d'une reprise devant la Chambre, » et je tiens à le faire de nouveau devant le Sénat, que » lorsque des Congrégations se présenteront avec des » statuts indiquant qu'elles se proposent de soulager les » malades, de recueillr les infirmes, de pénétrer dans les » régions les plus lointaines et d'y porter notre civilisa- » tion et notre langue, elles trouveront un gouvernement » disposé à examiner leurs statuts et, après vérification, » à les recommander au Parlement.

» Quant à affirmer, MM., que le Parlement ne donnera » pas d'autorisation, c'est à mon avis, instruire bien vite » son procès. Croyez-vous donc que des Chambres fran- » çaises, mises en présence de statuts sincères et non » semés de dissimulation, proclamant hautement un but » philosophique, philanthropique ou d'intérêt social, seront » animées d'un parti pris absolu et diront : C'est une » Congrégation, nous refusons l'autorisation. »

« Croyez-vous donc que les Chambres qui votent chaque » année, dans le budget des affaires étrangères, des fonds » appliqués précisément au soutien et à l'encouragement » de nos Missionnaires, envisageront d'un œil malveillant

» et soupçonneux les statuts d'une Congrégation qui vien-
» drait se fonder dans le même but ? »

C'est sur la foi de ces paroles solennelles, conclut notre avocat, que le T. R. P. Augier a déposé loyalement une demande en autorisation. Sa confiance a été cruellement trompée. Et certes, les Oblats de Marie avaient des droits à l'existence légale. Qui sont-ils? Que font-ils ? La réponse à cette double question permet à l'orateur de mettre en pleine lumière l'esprit et les œuvres de notre Congrégation. Il le fait avec tout son cœur. Il connaît depuis longtemps les Oblats, il les apprécie et les aime sincèrement. Aussi avec quelle éloquence expose-t-il les origines, le but, l'historique de notre chère Famille Religieuse !

L'assistance et les juges eux-mêmes suivent avec un vif intérêt les détails que donne Me Louchet. « Voulez-vous savoir l'esprit qui l'anime ? dit-il. Un seul fait pour le caractériser : c'est la seule Congrégation, en France, chez qui le gouvernement, au 19e siècle, soit venu chercher des Ecclésiastiques pour les élever à l'Episcopat ; Mgr de Mazenod, fondateur de la Société était évêque de Marseille, le cardinal Guibert a illustré le siège de Paris, aujourd'hui encore, entouré de la vénération de tous, un Oblat de Marie occupe un siège archiépiscopal dans le midi de la France. »

Dans un magnifique tableau que relèvent l'élégance du style et l'ornementation oratoire, Me Louchet retrace les œuvres des Oblats, soit en France, soit à l'étranger. Il emprunte au journal le *Canada* — dimanche 29 mars — l'appréciation de leur ministère dans l'Amérique de Nord :

« Mercredi dernier, la Chambre des députés a rejeté en bloc toutes les demandes en autorisation présentées par les Congrégations « prédicantes ». C'est presque un arrêt de mort pour toutes les Sociétés religieuses qui ont pour but l'apostolat et la prédication.

« Parmi ces Sociétés, plusieurs ont des établissements au Canada et en fondent continuellement dans la région du Nord-Ouest, qui s'ouvre depuis quelques années à la colonisation française et où des centres essentiellement français sont déjà prospères. La plus importante, par le nombre de ses missions, par l'extension et la diversité de ses œuvres, est celle des « Missionnaires Oblats de Marie Immaculée. »

« Nos lecteurs nous sauront gré de leur parler de cette Société, du bien qu'elle accomplit chaque jour dans notre pays et des services qu'elle rend non seulement au point de vue religieux, mais encore au point de vue social et français.

« C'est en 1841 que, sur les pressantes instances de Mgr Bourget, évêque de Montréal, le fondateur de la congrégation, Mgr de Mazenod, envoya quelques uns de ses missionnaires au Canada.

« Ils étaient d'abord six : quatre prêtres et deux frères convers ; mais peu à peu, la Société fonda de nouveaux établissements et, aujourd'hui, elle compte plus de 500 membres.

« Ils eurent d'abord une œuvre sans importance et en apparence sans avenir. Aujourd'hui, ils ont deux provinces florissantes et six diocèses ou vicariats apostoliques.

« Dans le Bas-Canada, qu'il nous suffise d'énumérer :

« Treize paroisses françaises, où le ministère se fait exclusivement en français ;

« Des écoles attachées à ces paroisses, tenues par des religieux ou des religieuses, sous la direction des missionnaires et où le français est enseigné comme langue à plusieurs milliers d'enfants ;

« L'Université d'Ottawa, reconnue par l'Etat, et où l'on confère tous les grades universitaires ; l'enseignement

commercial et classique est donné à la fois en français et en anglais.

« L'œuvre s'étend jusqu'au delà des frontières canadiennes dans les Etats-Unis. Les Oblats s'occupent spécialement de la population de langue française ; c'est en français qu'ils exercent le ministère. Le français est aussi enseigné comme langue principale dans les écoles auxquelles une nombreuse population envoie ses enfants.

« Si plus de 2,000,000 de Canadiens parlent notre langue conservent l'âme française, on doit cela, en grande partie, aux Oblats.

« Mais c'est surtout par les travaux accomplis dans l'Ouest canadien que les missionnaires Oblats se sont rendus populaires et ont mérité la reconnaissance publique. On les rencontre partout, dans ces vastes domaines, grands comme 7 à 8 fois la France ; les sauvages, les métis, les blancs, sont également l'objet de leur sollicitude, et le gouvernement leur a confié plusieurs écoles industrielles.

« Ils sont là 7 évêques, tous de langue française; six sont nés en France : NN. SS. Grouard, Pascal, Clut, Dontenville, Legal et Breynat. Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, est Canadien, mais son nom bien français et les luttes qu'il a soutenues pour le maintien de l'enseignement de notre langue dans les écoles disent bien haut qu'il a du vieux sang français dans les veines.

« La plupart des hommes d'Etat, les plus éminents du Canada, sont des élèves ou des admirateurs des Oblats.

« Sir Wilfrid Laurier, le premier ministre du Dominion, l'honorable Raymond Préfontaine, ministre des Pêcheries et de la Marine, l'honorable Gouin, ministre de la colonisation, l'honorable Langevin, Belcourt, Brodeur, Bourassa, tous ont suivi les progrès de l'œuvre de ces missionnaires et ont profité de leurs sages enseignements chaque fois

qu'il s'est agi de répandre la langue française et de faire pénétrer le colon et la civilisation au fond des forêts canadiennes.

« Les œuvres fondées de toutes parts, directement par les missionnaires ou sous leur inspiration, sont innombrables : hôpitaux et hospices, pensionnats et écoles paroissiales, écoles industrielles et fermes modèles.

« Autour de ces établissements, dit le sénateur Bernier, bien placé pour le savoir, ce sont des créations catholiques d'abord, mais des créations françaises aussi, tellement que catholique et français semblent être des termes synonymes dans certaines provinces de la confédération canadienne, comme en d'autres pays. Des paroisses de langue française naissent de toutes parts, avec une popupulation sympathique à la France, avec des mœurs et la vie françaises. Pour ne citer que l'archidiocèse de Saint-Boniface, il compte, dès maintenant, près de cinquante paroisses de langue française, la plupart d'une immense étendue et destinée à donner naissance à beaucoup d'autres paroisses nouvelles.

« Ceux-là même qui ne parlent pas notre langue connaissent et vénèrent nos religieuses et nos prêtres ; chacun doit sentir ce qu'il en revient à la France. Les sauvages eux-mêmes connaissent et aiment la France, à cause des missionnaires français qui leur apportent la bonne nouvelle. »

« Les colons, même ceux qui viennent de France, les admirent, car ils reconnaissent combien est sûre et juste leur méthode systématique de travailler, leur façon large et pratique d'organiser leurs fermes. Ils puisent dans les exemples multiples que ces missionnaires donnent avec tant de dévouement et d'abnégation des enseignements précieux, même au point de vue commercial. Le colon les écoute toujours avec profit et, grâce à leurs bons con-

seils, on voit le Canada économique, industriel, minier et agricole progresser sans cesse, s'enrichir tous les jours.

« Au moment où des relations pratiques, commerciales s'établissent entre la France et le Canada, que d'un côté comme de l'autre on se souvient de ses origines, on ne peut que regretter de voir toutes les espérances s'anéantir et l'expansion française diminuer au Canada.

« Depuis quelques années, d'autres religieux et prêtres séculiers sont venus, qui partagent avec les Oblats l'honneur et le mérite de maintenir dans ces vastes contrées l'influence française ; mais c'est justice de dire que les Oblats ont été les ouvriers de la première heure et. longtemps, à peu près les seuls, à une époque où l'absence de tout confort et de moyens de communication les plus élémentaires rendaient ces missions les plus pénibles du monde. C'est, du reste, encore le lot de beaucoup d'entre eux, dans la partie de l'Athabaska, du Mackenzie et de la Saskatchewan, où la civilisation n'a pas encore pénétré. Là, le missionnaire doit pourvoir, par le travail de ses mains, à sa subsistance ; il doit voyager à la raquette ou en traineau, des semaines et des mois, passer les nuits en plein air, souvent par une température de plus de 40 degrés, et se contenter de la nourriture la plus grossière.

« Les journaux de ces jours derniers parlent de deux rapports envoyés au gouvernement français par M. Kleczkowski, consul général de France à Montréal. Nous ne sommes pas surpris d'apprendre que les renseignements consignés dans ses rapports sont extrêmement favorables à la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée et qu'il y est rendu hommage au zèle de ses membres pour répandre la langue française dans ces régions.

« Nous ne pouvons que nous associer, en terminant, aux sentiments exprimés par le Représentant de la France

au Canada, mieux à même que quiconque de parler de cette grande œuvre.

« *Il serait regrettable qu'après avoir tant fait pour répandre le nom et la langue de la France il pût sembler que ses missionnaires fussent gênés dans le développement de leurs œuvres par des mesures dont la France se serait rendue responsable.* »

L'éminent avocat conclut à peu près en ces termes :

« Voilà, — résumé bien pâle, bien incolore, bien insuffisant, — ce que sont les Oblats de Marie-Immaculée.

« Voilà les titres que le Parlement avait le devoir d'examiner, au lieu d'opposer, comme il l'a fait, un inique déni de justice.

« Ainsi que vient de vous le dire leur vénéré Supérieur Général, les Oblats ont été exécutés et non jugés.

« Parce qu'ils se sont volontairement soumis à des liens dont ils ne sont comptables qu'à Dieu et à leur conscience, ils n'en restent pas moins des citoyens. Citoyens, ils n'ont pas cru devoir s'incliner devant un tel abus de pouvoir ; ils ont bien fait.

« Ils sont restés ce qu'ils étaient...

« Ils n'ignorent pas les inévitables conséquences de cette attitude. Ils les acceptent. C'est dans ces sentiments, ils vous l'ont dit eux-mêmes,que ces vénérés Religieux, après tant d'autres, comparaissent aujourd'hui devant vous, avec simplicité, sans forfanterie, mais avec une invincible constance.

« Je ne sais la décision que vous vous croirez obligés de prononcer. Mais, ce que je sais, c'est que si vous les condamnez, vous ne leur refuserez pas votre estime.

« Pour nous, et je suis sûr d'exprimer ainsi les sentiments de tous ceux qui m'écoutent, nous leur apportons sur ces bancs que leur présence ennoblit, l'hommage de notre respect et de notre reconnaissance pour ce noble

exemple de fermeté civique et d'inébranlable attachement au droit...

« Depuis que cette funeste loi de 1901 a répandu sur tous les points de la France, le trouble, la division et la ruine, nous assistons à cette lutte poignante de la conscience religieuse contre une légalité oppressive. Ce spectacle douloureux nous émeut ; il révolte tous nos instincts de liberté et de justice ; il blesse cruellement les croyances chrétiennes. Il ne nous décourage pas ; nous y puisons, au contraire, l'indomptable confiance que la cause de la liberté de consience, qui est représentée par de tels hommes et qui suscite de tels sacrifices, ne périra pas dans ce généreux pays.

«Le passé nous répond de l'avenir. Les ordres religieux ont surmonté d'autres et plus redoutables épreuves. Ils ont rencontré d'autres et plus puissants ennemis que les médiocres persécuteurs aux mains de qui est tombé momentanément le pouvoir. Ils leur ont survécu. Ils ont reparu après eux, derrière eux, plus grands qu'eux. Et ils se sont vengés en leur pardonnant. »

Des bravos et des applaudissements unanimes accueillent les dernières paroles de Me Louchet. D'un geste ébauché et nerveux accompagné de quelques protestations qui se perdent dans le bruit, le Président impose silence à nos amis et, sans autre forme de procès, sans un simulacre de délibération, lit à mi-voix la sentence rédigée depuis cinq mois. L'auditoire ne saisit que ces mots : « 16 francs d'amende ! »

Au sortir de la salle d'audience, les condamnés et leur éminent défenseur reçoivent de chaleureuses félicitations. Entre temps, les PP. Soulerin et Simonin, que l'âge et la fatigue obligent à regagner en voiture la rue de St-Pétersbourg, sont entourés et acclamés à la porte du Palais. On leur demande une bénédiction sous les yeux de la police

municipale et le P. Soulerin trace solennellement le signe de la croix au-dessus des têtes qui s'inclinent. Les autres Pères, en raison de la cérémonie funèbre des victimes de la catastrophe du métropolitain, jugent à propos de se soustraire à une manifestation bruyante, à l'heure où, tout près de là, plus de soixante cercueils attendent les honneurs de la sépulture.

A la station de Villiers, où ils descendent, les Oblats sont l'objet d'une ovation sympathique. On leur présente des bouquets de fleurs, on crie : *Vivent les Pères ! Vive la liberté !* Le défilé s'organise sans incident le long du boulevard au delà duquel rayonne, sous les feux du soleil, la basilique du Vœu national. Cette blanche vision, en même temps qu'elle évoque de poignants souvenirs, rayonne comme une espérance. Elle suscite des acclamations de plus en plus vibrantes : *Vivent les Oblats ! Vive le Sacré-Cœur !* Chemin faisant, le cortège grossit ; quelques vociférations d'apaches stimulent nos fidèles amis et décident les indifférents à se mêler aux catholiques. Le spectacle est vraiment grandiose au moment où nous pénétrons dans la rue de St-Pétersbourg. Déjà nous comptions pouvoir atteindre sans encombre le n° 26, lorsqu'un commissaire de police, averti de ce qui se passait, accourt à la tête d'une escouade d'agents.

En vain ils essayent de barrer le chemin au flot qui monte et déborde, en vain ils profèrent des menaces et prodiguent des coups ; en vain ils cherchent à faire passer leur fureur — fureur trop visible d'avoir été surpris par cette démonstration — en s'acharnant contre des jeunes gens ; la manifestation ne s'est pas ralentie, les ovations s'accentuent, l'élan est irrésistible. Néanmoins la police, dont la brutalité a pu être constatée une fois de plus, réussit à couper les rangs serrés des manifestants. Une partie seulement s'engage, à la suite des Religieux, dans le jardin

de la communauté, tandis que la force publique exécute des moulinets dans la rue, opère une arrestation, et finalement se morfond sous les quolibets des spectateurs.

A l'intérieur, une touchante cérémonie clot dignement cette journée. Sur un autel improvisé en plein air, parmi les lumières et les fleurs, se détachent la statue du Sacré-Cœur et l'image de Marie. Le P. Vasseur entonne le *Magnificat* que la foule chante à plein cœur, sous le souffle vibrant de la foi et de l'enthousiasme. Puis, très ému, le Supérieur Général exprime des sentiments de reconnaissance et sollicite des prières. « Il y a trois ans, s'écrie-t-il, il y a trois ans à pareil jour, c'était fête en cette enceinte. Nous invitions Notre Seigneur à prendre possession de cette chapelle, nous demandions à N. D. de Lourdes, de prendre place sur un trône d'honneur... Aujourd'hui, le temple est désert, le tabernacle est vide, le trône a disparu ; cette chapelle est scellée comme un tombeau d'où on craint de voir sortir la vie ; mais il n'est au pouvoir de personne d'empêcher la vie de jaillir. Les hommes peuvent nous condamner, nous proscrire ;... ils peuvent nous chasser de nos demeures et apposer sur les portes du sanctuaire les scellés... Dieu ne meurt pas. Le religieux est l'homme de Dieu, le religieux ne meurt pas ! Espérance ! »

Des larmes jaillissent de tous les yeux et la prière, une prière pour les persécuteurs, une prière pour nos fidèles amis et défenseurs, monte jusqu'au Cœur de Jésus.

Ainsi se termine la fête du 13 août. Plus tard, en célébrant la Saint Cassien, les Oblats se rappelleront cette date qui marquera dans les Annales de la Congrégation. L'épreuve nous fortifie dans les luttes à soutenir contre le démon et ses suppôts ; elle présage le triomphe du bien, du droit et de la liberté.

Comme complément, le T. R. P. Augier reçoit à la dernière heure deux nouvelles qui ajoutent une fleur plus parfumée que les autres, au bouquet de fête : la fleur du sacrifice. Le R. P. Longeon, procureur général est condamné par le tribunal d'Apt à 50 francs et deux jours de prison. Le R. P. Falher, supérieur de N. D. de Sion, vient d'être expulsé violemment de sa résidence ; on avait mobilisé 300 soldats pour accomplir cette besogne et jeter dehors un seul Religieux. Tel est le bilan de cette journée mémorable. N'importe! L'avenir est à Dieu et nous l'envisageons avec une invincible espérance.

RAPPORT SUR LA MAISON DE N. D. DE L'OSIER

16 Novembre 1903

I. Origines et Œuvres de la maison.

« La croix est le principe de toute fécondité spirituelle; aussi les sociétés religieuses les plus éprouvées ont toujours été les plus bénies et les plus prospères (1). »

C'est par ces paroles que le R. P. Rambert annonce la fondation de la maison de l'Osier.

« On était, dit-il, en l'année 1834, au plus fort de la persécution exercée par le gouvernement de Louis-Philippe contre le pieux Fondateur. La Congrégation souffrait des épreuves endurées par son chef.

« Ce fut en cette même année que se firent les deux fondations qui eurent les plus heureuses conséquences pour l'humble famille des Oblats : celle du grand-séminaire d'Ajaccio et *celle de N. D. de l'Osier.* »

---

(1) Vie de Mgr de Mazenod, par le R. P. Rambert.

Sur la ligne du chemin de fer qui court de Grenoble à Valence, dominant la riche vallée de l'Isère, s'étaye coquettement comme dans un berceau formé par les collines avoisinantes, le gracieux village de l'Osier.

Le prodige qui donna le nom à ce hameau et enfanta un courant de piété vers ces lieux pittoresques jusque-là ignorés, se produisit le 25 mars 1649 en la fête de l'Annonciation.

Un Protestant, — Port-Combet — taillait ce jour-là un osier. Sous les coups répétés de sa serpette le sang jaillit de l'arbrisseau.

Ce miracle n'ayant pas converti le Huguenot, la Sainte Vierge, 7 ans plus tard (15 mars 1656) lui apparut dans son champ au lieu dit : « Bon-Rencontre ». Elle lui prédit sa fin prochaine et les châtiments éternels qui lui étaient réservés s'il ne se convertissait pas.

C'est sur ces lieux, témoins de ce double prodige, que s'établit le pèlerinage de N. D. de l'Osier.

Des miracles éclatants attirèrent bientôt les multitudes.

On y éleva d'abord une croix monumentate, puis on construisit un modeste oratoire qui ne put bientôt contenir les foules qui s'y pressaient durant la belle saison.

Mgr Scarron, évêque de Grenoble, confia (1664) la garde du sanctuaire aux Pères Augustins de Vinay. Ces Religieux bâtirent le couvent qui existe encore.

La grande Révolution dispersa les moines et la chapelle fut fermée.

Ce ne fut qu'en juin 1808 que le culte fut rétabli à l'Osier. A cette époque l'autorité diocésaine chargea M. Poncet, curé de Vinay, de la desserte du pèlerinage. Si incontestables, dit la chronique, que fussent les preuves de dévouement et de zèle données en toutes circonstances par ce prêtre et ses successeurs, le service divin

laissait à désirer... La colline devint un lieu de rendez-vous suspects au point de vue moral et religieux.

Alarmé de ce triste état de choses, Mgr Philibert de Bruillard, évêque de Grenoble, essaya d'y porter remède en établissant un prêtre à poste fixe.

Ce fut un progrès, mais ce n'était pas encore suffisant. C'est alors que la Providence intervint en envoyant à l'évêque de Grenoble les ouvriers de la restauration qu'il ne cessait d'appeler de ses vœux et de ses prières.

On était en l'année 1833, au plus fort de la lutte contre le gouvernement. M. le chanoine Dupuy, un des premiers compagnons du Père de Mazenod, eut l'idée de restaurer le pèlerinage dauphinois. Le bourg de l'Osier venait d'être érigé en paroisse. Il s'en fit nommer curé. L'année suivante (Mars 1834) il obtint du Supérieur Général des Oblats, un compagnon, le R. P. Dassy.

Quelques mois après, il sollicita l'envoi d'un Supérieur. « Voilà N. D. de l'Osier qui devient un établissement, écrit aussitôt Mgr de Mazenod au Père Courtès. »

Le Supérieur demandé arriva. C'était le P. Vincens.

La maison de l'Osier était fondée (8 septembre 1834). Elle a été regardée jusqu'à ce jour comme le troisième berceau de la Congrégation.

A peine établis dans le Dauphiné, les Oblats se mettent au travail.

L'œuvre accomplie par eux durant les 70 années de leur séjour est immense autant que méritoire.

Trois mots la résument : *Pèlerinage, noviciat, prédication.*

Le Père Vincens est le véritable restaurateur du Pèlerinage. Le *codex historicus* atteste en gémissant les déceptions des premiers jours. L'Osier était un centre de fêtes bruyantes et mondaines. Mais à la suite d'une retraite tout change. L'Osier redevient ce que Marie avait

voulu qu'il fût : un centre de prière et de recueillement. Bientôt les pèlerins accourent. L'ancienne église bâtie par les Augustins est trop petite. Les Oblats jettent les fondements d'un vaste et superbe sanctuaire digne de la piété dauphinoise. Ils recueillent eux-mêmes sou par sou les frs. 300,000 prix du monument dédié à la Vierge Immaculée. Ils préparent les fêtes du couronnement de la Vierge et les célèbrent au milieu d'un concours de plus de 20,000 personnes. Ils bâtissent la gracieuse tour de Bon-Rencontre, facilitent l'accès du sanctuaire en ouvrant des routes carrossables. Ces fêtes et ces travaux marquent l'apogée du pèlerinage (1870).

A dater de cette époque N. D. de la Salette fera dévier vers ses rochers abrupts une partie des pèlerins. Chaque année cependant, pendant la belle saison, l'affluence des pèlerins est vraiment considérable. L'an passé encore on comptait plus de 2000 personnes à la clôture de la retraite annuelle de septembre.

Le pèlerinage ne faisait pas négliger la paroisse. Sous la vigoureuse impulsion donnée par nos Pères, elle s'est conservée relativement bonne. Elle occupait un Père, à elle seule.

Un autre était chargé du noviciat. La pépinière de la Congrégation avait été établie à l'Osier dès 1841, après une visite de Mgr de Mazenod. « Le calme (1) et la solitude qu'on trouve sur notre plateau ; l'atmosphère de piété qu'on y respire et sûrement aussi une bonne inspiration du cœur de Marie amenèrent les Supérieurs à cette détermination.

« Nommer les Pères et les Frères qui se formèrent au noviciat de l'Osier, à la vie religieuse et apostolique est

---

(1) Rapport du R. P. Moxnet pour le cinquantenaire du noviciat.

chose impossible. Regardez nos vétérans et nos Supérieurs majeurs, et vous saurez quelle école était le noviciat de l'Osier. »

Mais l'œuvre des œuvres à l'Osier, ce fut la prédication. C'est aux missions et retraites données par nos Pères que la maison dut son renom.

On reste étonné que des existences humaines aient pu résister à ce surmenage écrasant qui accablait les missionnaires à certaines époques. Pour faire face à toutes les demandes, bien souvent, trop souvent peut-être, les prédicateurs passaient 6, 8 et quelquefois 10 mois de l'année hors de leur cellule. C'est par là qu'on explique les 150 à 200 missions ou retraites données en moyenne chaque année par 8 ou 10 missionnaires. La popularité dont jouissait la maison — toujours vitale — lui valait encore en ces derniers jours de nombreux et consolants travaux. C'était avec bonheur que le jeune débutant entendait énumérer ceux qui l'avaient précédé dans la même paroisse. On en comptait 10, 20 et quelquefois plus.

Il existe donc entre l'Osier et nos populations dauphinoises des liens que le défroqué Combes ne brisera jamais. Cet attachement a été traduit par ces paroles de Mgr Fava : « J'aime les Pères de l'Osier pour le bien immense qu'ils font dans mon diocèse ». Et ces autres de M. Bourgeat, v. g. actuel : « Quant aux Oblats, leurs œuvres parlent pour eux. »

Oui, rendons hommage à nos anciens Pères, ils ont fait le bien dans tous les milieux, dans toutes les classes de la société, depuis les plus humbles par leurs catéchismes, jusqu'aux plus élevées par leurs retraites pastorales.

Pourquoi faut-il qu'une œuvre si féconde et si prospère soit entravée par un apostat ?

Avant de clore ce rapide aperçu du passé qui démontre

la prodigieuse vitalité de la maison de l'Osier pendant ses 70 ans d'existence, il faut saluer les victimes de 1880 : les RR. PP. Lavillardière, supérieur, Gandar, maître des novices, Pays, Besson, Vassereau, Pichon, Richard, Bonnet et Isnard.

Mais les expulsions d'alors n'étaient que des escarmouches qui préparaient la grande bataille de 1903 à laquelle nous allons assister.

II Refus d'autorisation — Le délai. — La dispersion.

En vertu de la loi du 1er juillet 1901, *contre* les Congrégations et après le rejet de la demande d'autorisation présentée par les RR. PP. Oblats — rejet voté par la Chambre le 24 mars 1903 contre toutes les Congrégations prédicantes — M. Helly, commissaire de St-Marcellin, se présentait au couvent de N. D. de l'Osier.

C'était le 8 avril 1903, le mercredi de la semaine sainte, à l'heure où l'Eglise dans son office de Ténèbres faisait chanter : *Ecce appropinquat hora.... manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus, quia vidit gentes ingressas sanctuarium suum...* (1)

Tous les Pères étaient absents, sauf le Supérieur qui prêchait la retraite pascale à la paroisse de l'Osier.

— A qui ai-je l'honneur de parler ? demande le commissaire en faisant une profonde révérence.

— Au Père Pichon.

— Etes-vous le propriétaire de l'immeuble ?

— Non, monsieur ; je n'en suis que le mandataire.

— Etes-vous le Supérieur de la maison ?

— Oui, monsieur.

Alors le commissaire donne lecture de la notification

(1) 3e leçon du 1er nocturne de ce jour.

du refus d'autorisation et ajoute: «Vous avez 15 jours pour vous *dissoudre,* quitter le pays, et rentrer à la maison-mère !!!

— D'après la loi, il n'est pas question de quitter le pays ! fait observer le Supérieur ; se disperser signifie simplement quitter la maison.

— Je ne suis pas chargé de commenter la loi, répond M. Helly en haussant les épaules.

— De plus, continue le Père, vous nous ordonnez de rentrer à la maison-mère ; mais elle n'existe plus.

— Ah ! c'est vrai, dit le commissaire décontenancé ; mais est-ce que vous vous disperserez ?

— Nous ferons ce qui nous plaira.

— Bonjour, monsieur.

— Au *revoir*. répond finement le P. Pichon, pour marquer qu'au jour fixé, il retrouvera encore les Oblats de l'Osier à leur poste.

Tous cependant à leur grand regret ne pouvaient y rester. Notre bon Père Supérieur lui-même, à cause de sa maladie de cœur, dut renoncer à la lutte. Le Père Moyet, le Père Gaudin et le Père Rillot se retirèrent dans leur famille. Le Père Fayard rejoignit un de ses oncles, curé de Dunières (Hte-Loire). Le Père Audibert essaya de rentrer dans son diocèse, mais en butte aux poursuites de la préfecture, il aima mieux aller demander à la libre Amérique un ministère plus intéressant. Nos frères convers se dirigèrent sur Aoste en Italie ou sur Diano Marina. Il ne resta que le R. P. Monnet, provincial, le R. P. Masson, et le frère Delange. Ajoutez à ces trois Oblats, le curé de la paroisse, M. l'abbé Balmes, et deux braves domestiques : M. Antoine Chalessin attaché au service du curé et M. Dumas, jardinier.

Tel était le personnel du couvent, lorsque, à l'expiration du délai, le commissaire accompagné du garde-champêtre,

se présenta pour la seconde fois. C'était le 24 avril.

— Je viens, dit-il, de la part de M. le sous-préfet demander si les Oblats de Marie ont quitté l'établissement.

— Non, monsieur.

— Pourriez-vous me dire qui vous êtes ?

— Monnet Prosper, électeur à N. D. de l'Osier.

— Pourriez-vous me donner l'état-civil des membres de la communauté qui restent ici ? (le nom des membres présents intriguera jusqu'à l'expulsion ; et nous verrons le juge d'instruction, ne sachant au juste qui était resté, lancer 16 mandats de comparution).

— Non, monsieur, répondit catégoriquement le Père Monnet.

— Vous ne voulez pas non plus, sans doute, que je pénètre dans la maison ?

— Non, monsieur.

— Vous n'êtes pas le Supérieur qui s'appelle, je crois, M. Pichon ?

— Je n'ai pas à répondre à cette question.

Et le Père ajoute : Je vous plains bien, messieurs, d'avoir à faire une pareille besogne...

— Que voulez-vous, monsieur, nous ne sommes que de pauvres fonctionnaires... il ne faut pas s'en prendre à nous.

— Je ne m'en prends pas à vous, je vous fais part des réflexions que me suggère votre démarche.

— Bien, monsieur. Je prends acte de votre déclaration, et je retiens que vous êtes M. Monnet Prosper, et que toute la communauté des Oblats est restée au complet.

— Je n'ai pas dit cela.

— Non ? Vous m'avez dit que les Oblats n'avaient pas quitté l'établissement.

— Et pas plus.

— Au revoir, monsieur.

Et monsieur le commissaire s'en alla, en frisant énergiquement sa moustache.

III. L'inventaire.

Il y en eut deux. Le premier appelé *conservatoire* a été fait le 15 avril 1903 par M. Surre, juge de paix de Vinay, aidé de M. Finand, son greffier. Le second dit *estimatif* date du 9 juillet et a été fait par le mandataire de M. Duez, un certain sieur Bally, ancien notaire de son état.

« Je suis délégué par M. Duez, dit le juge de paix en se présentant le 15 avril au Supérieur ; je viens faire un inventaire sommaire des biens du couvent de l'Osier : voudriez-vous en premier lieu me montrer les registres de la maison ?

Ce qu'il eût fallu faire (alors que M. Duez n'était pas encore légalement nommé, puisque le T. R. Père Général avait à cette époque fait opposition à sa nomination comme liquidateur) c'était d'en référer au tribunal de St Marcellin, ce qui eût permis de se reconnaître et de sauver encore certaines choses.

— Il n'y a plus de registres, répondit le Supérieur, la maison n'existe plus.

— Veuillez me conduire à vos appartements.

Arrivé à la cellule du P. Pichon, M. Surre cherche en vain des registres absents ; enfin il fait inscrire : « Pas de registres ».

L'inventaire fut bientôt fait.

Les appartements du curé de la paroisse furent respectés. Ce dernier était malheureusement absent et ne put réclamer tous les appartements qui lui revenaient de droit. Il dut se contenter de quatre petites pièces disséminées dans la maison.

Au second étage, le représentant de M. Duez ne put s'empêcher de constater l'état de délabrement de la maison. « Quel plancher ! c'est vieux... » — « Ce n'est pas ici que vous trouverez le milliard, dit malicieusement le P. Supérieur ». Puis ouvrant une porte : « Voici ce qui fut la bibliothèque ! « Greffier, écrivez, fit gravement le magistrat, « bibliothèque... sans livres ! rayons... en bois de sapin ». — Dans une chambre on avait abandonné quelques vieux objets dont le chiffonnier n'avait pas voulu ! « C'est ici notre affaire, dit le juge, nous allons mettre l'appartement sous scellé » ! Ce disant il exhibe tout son attirail, bougie, cire et toile... ce fut l'unique scellé de ce premier inventaire.

Au noviciat on ne trouva rien. La jeune nichée, comme l'hirondelle, avait pris son vol vers des climats plus doux. Sous la conduite de leur Père Maître, le R. P. Neyroud, ils étaient allés, (novembre 1902) s'établir à St Pierre, dans la vallée d'Aoste, en Italie.

En traversant la grande salle du noviciat dont les débris et le désordre pleurent un départ, le liquidateur a pu lire sur le tableau noir ces paroles significatives du dernier cantique que les derniers novices ont fait entendre avant de quitter pour toujours ce lieu bénit de la prière et de la méditation :

Je t'ai fait, Dieu d'amour, une ardente prière.
Entends, exauce mes désirs.
Que j'habite, Seigneur, dans ton doux sanctuaire,
Jusqu'au dernier de mes soupirs.

Voix candides et pures qui résonnez encore dans cette solitude comme un écho lointain et toujours aimé, puisse la Vierge de l'Osier vous entendre et vous ramener dans son doux sanctuaire.

Poursuivant toujours son inventaire et dépité de ne presque rien trouver, l'honorable magistrat pense qu'il est

temps d'aller se réconforter l'estomac secoué par tant d'émotion. Un dîner bien servi porte conseil. C'est toujours l'hôtel Gigy qui a la spécialité des clients de cet acabit. Zévaes y descend, et la vieille mère Gigy fait argent de tout — l'argent n'a ni couleur ni odeur — même des grasses plaisanteries à l'adresse du sanctuaire et de ses chapelains. Elle était donc naturellement désignée pour apaiser la faim des estomacs gouvernementaux.

Sous la chaleur communicative du banquet le juge s'épanche à mi-voix dans le gilet de son greffier : « Quelle besogne ! soyons bienveillants, prudents surtout ! »

Le repas fini, il fallut constituer un gardien des scellés ! Le garde-champêtre était absent et pour cause. L'adjoint venait de partir ! Le maire était trop loin ! Plusieurs hommes à qui l'offre est faite, la refusent carrément. Quel pays ! M. Finand en est vert de dépit. C'est alors qu'il aborde sur la place M. Bertholet, une vieille connaissance. Celui-ci, sans défiance, accepte naïvement cette triste besogne. Il était d'ailleurs intimement convaincu de rendre ainsi service aux Pères. Le lendemain, après réflexion et surtout après la conduite plus ou moins leste qu'on lui fit au village à lui et à sa chère moitié, il envoya sa démission. M. Bertholet a toujours été un ami dévoué de la maison. En cette circonstance sa bonne foi fut complète.

Le second inventaire, dit « *estimatif* » fut fait par le mandataire de M. Duez, M. Bally !

M. Bally ! — Ce n'était pas lui, tout d'abord, qui devait représenter M. Duez ; mais Sarret, clerc de notaire, à Vinay. — Grand fut notre étonnement en voyant l'étude de Me Garde accepter d'enregistrer les actes de la liquidation. Heureusement que cet honorable catholique comprit à temps dans quelle impasse il s'était fourvoyé pour envoyer sa démission et exiger celle de son premier clerc.

« Mon nom, mandait-il à la *Croix de l'Isere,* mon nom ayant été indiqué dans un article de votre journal en date du 14 juin, relatif à la liquidation des biens des Oblats de N. D. de l'Osier, je vous prie de faire connaître que j'ai refusé depuis quelques jours de m'occuper des actes relatifs à cette liquidation. »

C'est alors que M. Duez jeta les yeux sur le sieur Bally, ancien notaire à Clelles.

Il faut croire que le métier de liquidateur n'a rien de bien attrayant, car, aussitôt que cette nomination fut connue, les journaux publièrent l'information suivante : « L'honorable M. Fernand Bally, notaire honoraire à Voiron, membre du *Comité des notaires des départements* déclare : « *qu'il n'a rien de commun avec M. Bally, ancien notaire à Clelles, agissant contre les Missionnaires de N. D. de l'Osier en qualité de représentant de M. Duez.*

C'est ce même Duez, qui, interrogé pourquoi il nommait, en province, de tels hommes, fit cette réponse typique à un Supérieur général : « Que voulez-vous ? je n'en trouve pas d'autres ».

Lorsque M. Bally se présenta, le 9 juillet, accompagné du juge de paix, du greffier et de deux brigades de gendarmerie, M. l'abbé Balmes demeurait seul dans le couvent saccagé le 16 juin et gardé par près de 300 scellés.

— M. l'abbé, demande le liquidateur, voulez-vous nous ouvrir ?

— M. le procureur de la république m'a dit de n'ouvrir qu'à mes *amis,* répond M. le curé, je pense donc que vous venez en amis !

Puis, ouvrant la porte : Maintenant, messieurs, j'ai le devoir de vous avertir charitablement qu'il y a excommunication pour tous ceux qui s'occupent de la liquidation des biens des Religieux.

— Oui, oui, disent-ils, impatientés ; on nous l'a déjà dit.

— C'est mon devoir de vous le rappeler.

Le juge de paix procède à la levée des scellés pour permettre à M. Bally de faire l'inventaire complet et estimatif.

Oui, « *complet* et *estimatif* », car il fait figurer sur son inventaire une brosse à chiendent estimée 0,05 ; un superbe autel en bois de 300 ou 400 frs estimé 10 frs, et la chemise de nuit du P. Masson, valeur 30 sous.

Je crois que M. Duez ne fera pas fortune à l'Osier.

IV. L'instruction. Le juge. Les mandats de comparution. L'interrogatoire.

Le premier inventaire était à peine terminé que les mandats de comparution tombèrent drus comme grêle sur la maison de l'Osier à la grande joie des huissiers. Nous n'en reçûmes pas moins de 16 en un seul jour. Il est vrai que la plupart étaient destinés aux Pères dispersés ou qui avaient quitté la maison depuis deux ou trois ans. Désormais il ne se passera plus de semaine sans incident. Huit fois le juge nous manda par devant lui, à St Marcellin, qui est à 15 kilomètres de l'Osier.

La première fois, on le comprend, nous y allâmes avec une certaine appréhension, d'autant plus qu'on venait d'arrêter les Rédemptoristes de Valence ; nous crûmes à un piège. Mais M. Loubat n'a pas l'habitude de faire deux gaffes en un jour, nous en fûmes quittes pour la peur.

Ces comparutions se ressemblent toutes. Inutile de les rééditer. Je fais exception cependant pour quelques scènes héroï-comiques que Molière lui-même n'aurait pas dédaignées.

Voici d'abord M. Barthe de Sandfort, riche de sa parti-

cule plus que d'écus, un homme, plutôt « bête que méchant ». Jugez-en.

Après nous avoir fait décliner nom, prénom, lieu de naissance, etc.

— Quelle est votre profession, demande-t-il ?

— Prêtre.

— Vous êtes religieux ?

— Oui, monsieur.

— Oblat de Marie ?

— Oui, monsieur.

— Quelle différence y a-t-il entre un prêtre, un religieux et un Oblat ?

— Je ne suis pas ici, monsieur, pour vous donner des définitions.

— Prévenu, soyez correct dans vos réponses. — Je reprends : Un Chartreux est-il prêtre ou religieux ?

— Je suis Oblat, monsieur; je ne m'occupe pas des Chartreux.

— Avez-vous toujours appartenu à la Congrégation de Oblats ?

— Oh ! monsieur, pas depuis ma naissance !!! (Fureur du juge qui veut faire dresser procès-verbal pour irrévérence à un magistrat en fonction). Puis s'apaisant :

— Quel est votre Supérieur ?

— Je n'en ai point (Le P. Pichon, fatigué, était parti pour l'Espagne).

— Comment, vous n'avez pas de Supérieur ? Vous devez en avoir un. Je sais comment se mène une Congrégation... *perinde ac cadaver :* donc vous devez avoir un Supérieur. ..... « Qu'est-ce que vous faites à l'Osier » ?

— Maintenant rien, grâce au gouvernement.

— Et autrefois ?

— Je prêchais.

— Qu'est-ce que vous prêchiez ?

— Jésus-Christ.

— Oui, comme qui dirait des missions ou des prônes ! Où prêchiez-vous ?

— Partout où les curés nous appelaient : à St Marcellin comme à Dunkerque.

— Greffier, écrivez : « Le prévenu affirme prêcher partout, à St Marcellin comme à Dunkerque. — Demandiez-vous la permission d'aller prêcher ?

— Oui, quand j'étais sujet. Non, quand j'étais Supérieur.

— Vous avez donc un *grade* dans votre Congrégation ?

— Qu'entendez-vous, monsieur, par grade ?

— Par grade ? — Mais le grade c'est... un grade. Par exemple vous administrez les sacrements ; vous donnez le sacrement de mariage (*sic*).

— Oui, monsieur, mais je n'ai pas de grade.

— L'avocat intervenant avec malice : « Je crois, M. le juge, que ce n'est qu'un soldat de seconde classe.... par protection ».

Une autre fois, c'était après l'expulsion, M. Barthe de Sandfort demande brusquement au P. Monnet : Pourquoi m'avez-vous excommunié ?

— Je n'ai fait, monsieur, que vous rappeler la sentence de l'Eglise contre ceux qui usent de violence envers les clercs.

— Vous savez, je me moque de cette sentence ; d'ailleurs je ne me porte pas plus mal depuis.

— Elle n'en produira pas moins ses effets.

— Quand ?

— Peut-être ici bas, mais certainement après cette vie.

— Oh ! après cette vie qui sait ce qu'il y a ?

— Il y a un jugement et un enfer ; il faudra bien rendre vos comptes à Dieu.

Je souhaite, pour vous et pour moi, que ce soit le plus tard possible.

On voit que l'excommunication travaille malgré eux, ces hommes qui hier encore étaient des pratiquants, alors que le gouvernement ne s'était pas fait persécuteur.

Je pourrais prolonger indéfiniment cet interrogatoire, mais vous croiriez que j'écris une comédie. Je vous fais grâce de questions comme celles-ci : « Savez-vous lire et écrire » ? « Où avez-vous fait vos études » ? « Avez-vous passé des examens » ? « Êtes-vous décoré » ? « Quelle est votre religion » ? « Êtes-vous marié » ?

On ne nous a pas fait l'honneur de nous poser la question qu'un juge de paix de notre arrondissement a adressé à une pauvre religieuse : « Vivez-vous en concubinage ? »

Tel est le niveau intellectuel au tribunal de St Marcellin. On ne sait s'il faut rire ou pleurer !

V. L'Expulsion.
Crochetage. Arrestation. Mise en liberté.

Depuis quelques jours des bruits sinistres couraient sur l'Osier. Les mauvais journaux à mi-voix annonçaient la catastrophe. Il planait sur la maison ce je ne sais quoi qui présage l'orage.

Le 16 juin l'orage éclata tout à coup, violent, inattendu et destructeur comme dans nos montagnes.

L'avant-veille, le liquidateur s'était présenté pour inventorier l'immeuble. Le P. Monnet, fort de son droit, s'opposa à l'entrée du représentant de M. Duez dans le couvent et cita le juge de paix en référé. On répondit par l'expulsion.

Le 16 à 11 h. 3/4 nous étions réunis à la chapelle pour l'examen particulier, quand tout à coup les cloches sonnent à toute volée. Le curé M. Balmes se précipitant vers nous : « Vite, les gendarmes cernent le couvent ».

Onze brigades de gendarmerie mobilisées pour expulser.... trois religieux ! De plus — car pour assiéger trois Oblats il faut tout prévoir — on avait consigné en toute éventualité un détachement d'infanterie à Grenoble qui devait partir en automobiles pour prêter main forte aux crocheteurs. — Les voitures portant les autorités, le parquet et les valets de Combes débouchèrent sur la place comme un ouragan.

Voulez-vous que je vous présente cette fine fleur des basses œuvres :

Voici d'abord M. Cauwes, sous-préfet de St Marcellin, arriviste ambitieux, qui par son attitude passive pendant l'expulsion paraissait plutôt ennuyé des excentricités de l'endiablé Gagnaire.

C'est ensuite Gagnaire, le légendaire procureur, le *héros* du jour dont on a dit : « C'est un fou ou un possédé ! »

C'est Barthe de Sandfort, juge d'instruction que nous connaissons déjà. Son attitude était celle du petit chien-furet aux ordres de Gagnaire !

C'est M. Helly, commissaire, le héros *froussard* de Bon-Rencontre, fuyant devant des femmes et faisant prendre ses renseignements par son cocher.

C'est M. Surre, juge de paix de Vinay, franc-maçon mielleux avec sa mine chafouine : « Vos *lons* Pères, répète-t-il souvent, nous ne voulons pas leur faire du mal ; nous n'en voulons qu'à leurs richesses ».

C'est le gros Finand, greffier de profession, mais brasseur d'affaires plus que d'argent en toute occasion.

C'est le taciturne et cynique Bally, mandataire de M. Duez.

Le reste à l'avenant.

Un mot pourtant des crocheteurs ; ils sont deux : Brossat, horloger à Vinay, avait travaillé pour la maison ;

Conin avait déjà crocheté les portes du couvent en 1880, il savait donc son métier.

Tout ce monde se précipite vers la porte de la maison. Le galop des chevaux, le bruit des voitures, les cris, le son des cloches, les commandements stridents du lieutenant de gendarmerie Deroche, qui fait cerner le monastère comme un repaire de brigands ; tout ce sinistre appareil vous donne le frisson.

Nous n'avons que le temps de remonter dans nos cellules, déjà le procureur sonne violemment à la porte ; oui, si violemment qu'il décroche le fil de fer de la sonnette. M. Chalessin, domestique de l'abbé Balmes, vient ouvrir.

Nos anciens Pères savent que le presbytère de l'Osier est enclavé dans le couvent d'après un accord convenu entre la maison et la commune. Voilà pourquoi la porte fut ouverte à Gagnaire par le domestique du curé.

Ce pauvre homme fut absolument ébahi par les gestes, les paroles, les cris, les menaces de ce Gagnaire qu'on n'aurait jamais soupçonné être un magistrat.

La porte est à peine ouverte que le bouillant procureur s'élance dans les corridors, criant, gesticulant: M. Monnet ! je veux M. Monnet ! où est M. Monnet !

Le R. P. provincial descendait (1) !

— Qui êtes-vous ? s'écrie Gagnaire.

— Le Père Monnet.

— Ah ! c'est vous ? montrez-moi la communication de votre couvent avec l'Eglise....

— Mais, monsieur....

— Pas un mot ! Dépêchez-vous ! Et plus vite que ça ! C'est que je ne suis pas ici pour m'amuser. J'ai beaucoup de travail aujourd'hui !

— Mais enfin, monsieur....

---

(1) Récit tiré presque *in extenso* de la Croix de l'Isère.

— Pas d'explications ! ou je vous fais empoigner !

— Voilà, monsieur, répond simplement le P. Monnet en montrant la porte qui communique du couvent à la sacristie de l'église.

— Gendarmes ! gardez-moi cette porte et ne laissez passer personne.

Le procureur craignait sans doute que les gens de l'Osier ne pénètrent dans le couvent par l'église et la sacristie pour lui faire une conduite de Grenoble ; il avait oublié que onze brigades de gendarmerie cernaient le couvent et l'église pour protéger sa précieuse personne.

Un peu revenu à son état normal, Gagnaire interpelle le R. P. Monnet.

Maintenant, dit-il, conduisez-moi dans vos appartements.

Le Rév. Père Provincial, après avoir indiqué au procureur la partie du couvent qui sert de presbytère à M. Balmes, le conduit dans sa cellule dont la porte est restée ouverte.

Dans la cellule du Père Monnet. — Nous allons faire une perquisition ! s'écrie Gagnaire ; il fouille partout, barbotte dans les papiers, dans les journaux avec l'avidité d'un animal du Périgord qui cherche des truffes... Mais en vain, la cellule est déménagée depuis longtemps.

Cependant, il fait une trouvaille,... sous un meuble ! Document très important... c'est un petit tract distribué par milliers d'exemplaires à l'époque des élections, intitulé : « *Aux urnes !* » — Le P. Monnet, étant électeur à N. D. de l'Osier, l'a reçu comme tout le monde ; mais Gagnaire espère en tirer un effet d'audience en accusant les Oblats de faire de la politique, et il saisit le petit papier, le met sous enveloppe précieusement et le scelle...

Puis il fait garder le P. Monnet à vue par un gendarme. Tout ceci a duré moins de temps qu'il ne faut pour le

dire, car Gaignère est un procureur qui fait tout à la vapeur.

Le sous-Préfet s'en f... — Quand dans une cellule de Religieux grande comme quatre mouchoirs de poche, il y a un religieux, un gendarme, un juge d'instruction, un greffier, un juge de paix ; et qu'il faut encore laisser assez d'espace à Gaignère pour ses gestes gigantesques et ses évolutions invraisemblables, il n'y a plus de place... même pour le sous-préfet.

C'est pourquoi M. Cauwes en arrivant chez le P. Monnet dit à Gaignère : Monsieur le procureur, ma présence n'est pas nécessaire... Alors je descends... et le sous-préfet se promène mélancoliquement dans les cloitres et le jardin en fumant sa cigarette.

Chez le P. Masson — Les magistrats se rendent alors à la cellule du P. Masson. Gaignère frappe furieusement à la porte.

— Qui est là, demande le P. Masson de l'intérieur.

— Le Procureur de la république de St Marcellin.

— Que voulez-vous ?

— Au nom de la loi ouvrez. C'est ma première sommation.

— Si vous venez faire une perquisition chez moi et si vous me laissez chez moi, je vous ouvre ; dans tout autre cas je refuse.

— Je n'ai pas d'explication à vous donner, répond Gaignère en rugissant ; — et frappant à coup de poing — je vous fais la seconde sommation.

— Je suis ici chez moi ; si vous ne me donnez pas d'explications, je refuse d'ouvrir.

— Troisième sommation furibonde.

— Je refuse.

— Gendarmes ! s'écrie Gaignère, allez chercher les serruriers !

Les crocheteurs arrivent ; le Père entend les outils tomber lourdement devant la porte. « Une dernière fois, crie le procureur hors de lui, voulez-vous ouvrir, oui ou non ? »

— Non, monsieur.

Les crocheteurs. — Disons à l'honneur de la population de l'Osier qu'on n'a pas pu y trouver un homme consentant à accomplir les hideuses fonctions de crocheteur.

A Vinay, les trois serruriers s'étaient entendus pour refuser leur concours.

On dut s'adresser à un horloger-bijoutier, M. Brossat, fournisseur des Pères — oh ! la reconnaissance ! — et à un sieur Conin, ouvrier charpentier, *un propre à tout*, qui fit son apprentissage en 1880.

Curieuse coïncidence, le même Conin va enfoncer en 1903, le même panneau de la même porte de la même cellule qu'en 1880 — la cellule du P. Pays —. Un énorme coup de marteau apprend aux cambrioleurs que la porte est solide.

C'est un moment solennel que ces quelques instants passés sous le bruit du crochetage, avant de se trouver face à face avec la *Justice* devenue l'*Injustice*. Le cœur le plus fort bat violemment ; un frisson mêlé de colère et de rage court malgré soi dans les veines. Seuls me comprendront ceux qui ont passé par ces émotions.

Le crocheteur à l'aide d'une vrille, perfore d'abord la porte, puis scie le panneau et d'un coup de marteau le fait voler aux pieds du P. Masson ; et passant sa hideuse tête à travers cette fracture tire les targettes intérieures et ouvre.

Gaignère bondit dans la cellule. Deux amis, deux habitants de l'Osier, MM. Eugène Quinquinet, conseiller municipal, et Emile Caillat, sont là par sympathie pour les Pères. Le procureur les fait arrêter, et ne les remet en liberté qu'à 7 h. du soir.

— « C'est vous, M. Masson ? dit Gaignère furieux.

— Oui, monsieur.

— Vous avez mal fait de résister à la loi et surtout de faire fracturer votre porte.

— Monsieur, je n'ai pas de conseils à recevoir de vous !

Nouvelles perquisitions. Dans la corbeille à papier, le parquet trouve des débris de lettres de famille. Gaignere et Barthe de Sandfort collectionnent précieusement les morceaux, les mettent sous enveloppe et les scellent. Ils font de même pour le panneau de la porte.

Le P. Masson est gardé à vue comme le P. Monnet.

Chez le Frère Delange. — Gaignère perquisitionne ensuite chez notre bon frère Delange : Tout à coup il met la main sur un objet suspect : croyant déjà tenir une pièce à conviction pour son prochain réquisitoire le bilieux procureur s'écrie : « Qu'est-ce que ceci ? — Le bon frère très calme répond : « Ce sont des reliques et avec un bon sourire : *si vous en désirez* » Ouf ! on aurait approché un tison ardent que Gaignère n'aurait pas reculé avec plus d'effroi ! — Onques vit-on le diable se désaltérer avec de l'eau bénite !

Pendant que chaque religieux est gardé à vue, les exécuteurs des basses œuvres crochètent quelques cellules vides. Durant ce temps, on permet aux Pères d'aller dîner (Il était 4 h.) Nous descendîmes pour la dernière fois dans le réfectoire. Oh ! ce dîner en face des gendarmes !

Gaignère pendant ce temps scellait, scellait partout. A 4 h. la cire manqua. On alla en chercher encore 2 kil. : ce qui, ajouté au reste, faisait juste 8 kil. Ce n'était pas trop, car il y avait près de 300 scellés dans la maison, rouges comme de larges gouttes de sang qui tâchaient les portes et les fenêtres.

Gaignère, dit-on, travaillant indifféremment sur toutes

les matières, doit être ou très myope, ou « sans odorat » comme le renard de la fable, car il appose les scellés même sur les latrines. Et comme M. le curé lui fait observer dans quel local il se trouve, Gaignère menace de le faire arrêter pour injure à un magistrat, dans l'exercice de ses fonctions !

Arrestation des RR. PP. Monnet. Masson.

Il est 4 h. Nous sommes restés au réfectoire le plus longtemps possible pour avoir le plaisir d'être ensemble. Le procureur nous fait appeler au parloir. On nous donne lecture d'un tas de procès-verbaux que nous refusons de signer, puis Gaignère donne l'ordre de nous reconduire dans nos cellules.

Pourquoi ? Que signifie cette manœuvre ? L'arrivée du fougueux procureur ne nous laisse pas longtemps dans cette incertitude. Il est accompagné de son état-major comme pour l'expulsion. Il se présente d'abord à la cellule du P. Monnet.

— Voulez-vous rester chez vous, ou sortir ?

— Je suis en instance devant les tribunaux, répond le P. Monnet, et tant qu'ils ne se sont pas prononcés sur le sens de la loi, j'ai le droit de rester chez moi.

— Vous êtes en contravention avec la loi de 1901.

— Je ne le crois pas. Nous avons demandé l'autorisation au Gouvernement et nous attendons qu'il examine notre demande comme la loi lui en fait un devoir.

— Cette affaire me regarde, répond Gaignère, elle sera traitée entre moi et votre avocat devant les tribunaux.

— Précisément, répond le P. Provincial, j'attends la décision des tribunaux et en attendant je reste chez moi.

Ce calme, cette dignité exaspèrent Gaignère qui sort de ses gonds.

— Eh bien ! je lance contre vous un mandat d'amener ! Gendarmes, saisissez-moi cet homme.

D'un geste le P. Monnet arrête tout le monde et d'une voix calme et solennelle lit le document suivant:

L'Excommunication. — « Avant de vous laisser continuer l'opération que vous appelez une liquidation, et que l'église catholique nomme un *vol sacrilège*, mon caractère de missionnaire Oblat me fait un devoir de vous rappeler la réponse donnée par le Tribunal de la Sacrée Pénitencerie le 21 mai 1899 au cas dont il s'agit.

» Sont excommuniés, par le fait même, d'après la bulle Apost. sedis, en date du 12 octobre 1869, d'une excommunication dont l'absolution est réservée au pape:

1° Ceux qui commettent des actes de violence contre le clergé et les personnes religieuses de l'un et de l'autre sexe.

2° Ceux qui, quelle que soit leur dignité, osent usurper les biens appartenant aux églises, au clergé séculier ou régulier, aux monastères... Et ils restent soumis à l'anathème jusqu'à complète restitution. »

Maintenant, messieurs, je vous conseille d'agir comme vous voudriez l'avoir fait à l'heure de la mort, alors qu'il vous faudra rendre compte à Dieu de l'acte que vous accomplissez en ce moment.

Gaignere, blême de colère, arrache le papier des mains du P. Monnet et le verse au dossier du procès-verbal. S'adressant ensuite au R. P. Provincial : Prenez vos effets, car vous ne rentrerez plus ici ; je décerne contre vous un mandat d'amener ; gendarmes, emmenez-moi cet homme.

La même scène se passe ensuite dans la cellule du P. Masson.

— Vous attendez, sans doute, qu'on vous mette la main sur l'épaule, comme M. Monnet.

— Parfaitement.

— Gendarmes, faites votre œuvre.

Le frère Delange et M. Dumas sont emmenés de même : « Le domestique suit son patron, dit Gaignère.

Nous sommes conduits tous les quatre à la mairie par la porte du fond du jardin pour éviter tout contact avec la foule.

Cette bonne population de l'Osier, sans enthousiasme comme dans d'autres localités, manifeste sa sympathie par ses larmes, son silence résigné et ses prières. Un gendarme exaspéré par la récitation à haute voix du chapelet reçut cette verte mais sublime réponse : « Ce n'est pas à vous, monsieur, que je parle, c'est à la Ste Vierge.

A la Mairie. — Nous fûmes interrogés, à la mairie, par le juge d'instruction qui entre autres demandes nous posa cette question :

— Où pensez-vous aller ?

— Vous nous mettez hors de notre domicile et vous nous demandez où nous pensons aller ; mais nous n'en savons rien !

— Cependant il faut bien que je vous trouve pour vous assigner à comparaître devant le tribunal de St Marcellin.

— Vous demanderez notre adresse à notre avocat, M. Grimaud.

Sur cet engagement, M. le juge d'instruction consent à nous relâcher ; il le fait avec solennité en face de tout son état-major réuni dans la cour de l'école : « Vous êtes en liberté provisoire, à condition que vous ne pénétrerez pas dans le couvent. » Et Gaignère rageusement ajoute : « Si vous y pénétrez, vous serez coupables de bris de scellés ! et j'en rendrai responsable le curé que je mettrai lui aussi à la porte ! et je vous ferai arrêter ! et l'arrestation sera maintenue !

— Maintenant vous êtes libres, dit le juge d'instruction.

A la sortie la population de l'Osier contenue par les gendarmes, se jette à genoux pour demander la bénédiction des Pères ; les larmes coulent de tous les yeux ; on offre des fleurs et des bouquets.

La foule se porte à l'église avec les Pères où un *Magnificat* est chanté avec enthousiasme par toute la population.

Le R. P. Monnet fait réciter un *Pater* et un *Ave* pour remercier Dieu, dit-il, de la grande grâce qu'il vient de nous accorder en nous permettant de réaliser en notre personne la huitième béatitude : « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice ».

Il fait encore prier pour les enfants afin qu'ils soient bons chrétiens, pour l'Eglise et pour la France ; et il ajoute avec émotion : N. S. J. C. nous fait un devoir non seulement de pardonner à nos ennemis, mais encore de prier pour ceux qui nous persécutent. Ce devoir nous allons l'accomplir après avoir du reste accompli, au cours de la journée, beaucoup d'autres devoirs.

Nous nous rendons à la chapelle de Bon-Rencontre en chantant des cantiques. La Vierge est prisonnière, car le commissaire venait d'y apposer les scellés. C'est par une dernière prière à Marie que se termine cette poignante journée.

Peu à peu la foule se disperse. Les autorités redescendent. Seule la brigade de Vinay va rester jusqu'à 10 h. du soir pour parer à tout désordre ; car 30 à 40 voyous sont montés de Vinay pour jouir du malheur des autres et insulter les victimes. Ils en ont été pour leur frais, puisqu'ils n'ont pas pu ouvrir la bouche.

Le soir de cette journée mémorable nous fûmes hébergés par des familles de l'Osier dévouées aux Oblats.

VI. De l'Expulsion au jugement. Les journées. La vie à l'Osier. Chez les locataires.

Le lendemain de l'expulsion les journaux en relatant longuement le fait, l'apprécièrent diversement selon leur couleur respective. Mais nous pouvons dire que nous eûmes une *bonne presse :* les journaux catholiques comme la *Croix de l'Isère* et le *Nouvelliste de Lyon* nous manifestèrent une grande sympathie et nous sommes heureux de les en remercier publiquement, tandis que les mauvais journaux comme le *Petit Dauphinois*, le *Droit du peuple* et surtout la *Dépêche dauphinoise* de Grenoble, ainsi que le *Lyon républicain* et le *Progrès* de Lyon nous ont violemment pris à partie, nous appelant des « réfractaires aux lois, des semeurs de discorde », etc. Je vous fais grâce des autres épithètes ainsi que des mensonges dont la prose de ces journaux blocards est semée.

Durant les quatre mois qui s'écoulèrent entre l'expulsion et le jugement, des incidents de toute sorte nous tinrent toujours en éveil : visites de commissaire, de liquidateur, de gendarmes, nouvelles comparutions devant le juge d'instruction, dénonciations, quatre réappositions de scellés sur la chapelle de Bon-Rencontre. Ce serait trop long d'entrer dans tous ces détails, nous ne dirons qu'un mot de notre vie à l'Osier et du sort malheureux qu'on fait subir à des locataires.

Une vie nouvelle commença pour nous au lendemain de l'expulsion : la communauté n'existait plus. Nous prîmes logement d'abord ensemble dans la maison « Négra » mais par suite de l'humidité du local, le P. Monnet et le frère Delange s'établirent chez M^lle^ Detroyat, au-dessus du magasin d'objets de piété. Nous prenons nos repas à

l'hôtel Roux, ancienne maison des Sœurs de la S^te^ Famille.

L'été fut employé au pèlerinage, mais sans pouvoir prêcher. Le Père Monnet a donné diverses retraites dans les couvents à Corene, Viriville, S^t^ Jean de Bournay ; il a assisté à l'ouverture de la maison de Rovere près Diano Marina (Italie) et a fait la visite de sa province. Le Père Masson a prêché une retraite religieuse à Pont-de-Beauvoisin et le reste du temps a été employé à aider le curé de l'Osier. Le bon frère Delange s'occupe toujours de ses fonctions de sacristain comme auparavant ; il n'a d'autre compagnon pendant des journées entières que l'Hôte de nos tabernacles.

Le liquidateur Bally se charge de rompre la monotonie de nos journées. Une des visites les plus mouvementées a été celle du 31 août chez des locataires. Il s'était fait accompagner du juge de paix, du greffier, du crocheteur Conin et de 12 gendarmes. Tout ce déploiement de force était pour faire acte de propriétaire sur l'Osier. Chose inimaginable, le mobilier des locataires eux-mêmes ne devait pas être épargné.

C'est ce mobilier que va saisir le mandataire de M. Duez.

Il fait d'abord entourer le magasin de M^lle^ Detroyat,— c'est là qu'il y a le plus à voler —, et malgré les patentes personnelles, les titres nominatifs et les protestations indignées de la tenancière, le magasin est fermé et mis sous scellés. On fait ensuite l'inventaire du mobilier de toutes les autres maisons et on se présente enfin chez le Père Masson. M. Bally sonne, le Père paraît à son balcon.

— Que voulez-vous, répond-il de là haut.

— Nous venons au nom de M. Duez... pour pénétrer ici.

— Je n'ai rien à démêler avec vous et M. Duez, je ne reconnais ici d'autre propriétaire que M^lle^ Négra.

— Vous ne voulez pas nous ouvrir ? — Réfléchissez car ce sera la même chose ; je ferai crocheter votre porte.

— Oui, je suis habitué à ces violences mais je n'ouvrirai pas.

— Nous connaissons votre attitude, elle est assez provocante.

— Mon attitude est conforme à mon droit.

— Nous allons chercher le crocheteur.

— Allez où vous voudrez.

Ils ne sont pas revenus, parce que (nous l'avons su plus tard) M. le juge de paix a menacé de se retirer, si le liquidateur faisait enfoncer la porte. N'en soyez pas reconnaissant au juge de paix, car s'il avait laissé faire, dit l'avocat, nous faisions passer tout ce monde en correctionnelle pour violation de domicile privé sans ordonnance du tribunal.

En présence de ces attentats à la propriété privée, le P. Masson a télégraphié à l'avocat ; mais la réponse télégraphique de Me Grimaud, notre sympathique et éminent défenseur, n'arriva que deux jours après avec cette suscription : « enveloppe contenant un télégramme arrêté par autorité de justice.... signé : Barthe de Sandfort, juge d'instruction de St Marcellin. » Plus moyen de communiquer avec son défenseur !

Appelé par un second télégramme, Me Grimaud arrivait le lendemain matin. « Je constatai, (c'est lui qui parle), que c'était *sans aucun titre* qu'on avait apposé les scellés.... que le liquidateur n'a aucune force vis-à-vis des tiers et surtout vis-à-vis des meubles des tiers. »

Sur son conseil les locataires résolurent de poursuivre le liquidateur en justice. Me Louchet, notre avocat à Paris, et Me Durnerin, avoué dans la même ville, furent d'avis que les locataires devaient tenter un référé à

St Marcellin pour la levée des scellés et une action en revendication devant le tribunal de la Seine.

Le référé a eu lieu. Le président du tribunal s'est déclaré incompétent. Nous attendons la décision du tribunal de la Seine.

Quelques jours avant la violation du domicile des locataires, un groupe d'hommes de l'Osier, indignés des vols qui se commettaient au nom de la loi par le gouvernement firent placarder l'affiche suivante :

AVIS AU PUBLIC.

Sont excommuniés, c.-à-d. séparés de l'Eglise tous ceux qui d'une manière quelconque usurpent les biens des Congrégations religieuses ou concourent à leur aliénation.

Par conséquent, les membres d'une Assemblée qui votent la confiscation, les ministres ou agents du pouvoir qui exécutent la loi ou la font exécuter, ceux qui achètent ou louent ces biens, dont la vente est nulle devant Dieu.... sont excommuniés.

En conséquence, toute personne qui concourt à l'aliénation des biens des religieux par achat, location et recel, se rend coupable d'injustice et de vol, et est tenue à la restitution. (Conc. Trent. ss. ch. II. – S. Penit. 27 mai 1897).

Au tribunal on accusera M. le curé de l'Osier, et on le condamnera pour avoir lui-même placardé ces affiches et surtout pour les avoir placardées sur son église ! Double mensonge qui servira de prétexte à M. Combes pour lui supprimer son traitement.

VII. Le jugement.

Les *Petites Annales* ont publié le récit de ce qui se passa le 3 octobre au tribunal de St Marcellin. Inutile de

revenir sur ce déni de justice dont furent victimes les Pères de l'Osier. Tout porte l'empreinte de la haine sectaire, et de l'impiété la plus énergique. L'enlèvement du Christ, la veille de l'audience ; la cause ignoble qu'on fit passer avant la nôtre, les lenteurs calculées de la délibération pour un jugement fait à l'avance, enfin les peines sévères infligées aux Prévenus, tout sert à caractériser le tribunal de St Marcellin. Le président, un certain Genthial, sorti des montagnes de l'Ardèche, type de l'homme froidement sectaire et profondément ambitieux ; le second juge Ordioni, blasé et viveur, lecteur assidu de l'*Action !* le troisième juge, Daclin de son nom, et vaniteux de nature, prononçant une condamnation aussi inconsciemment qu'il relève ses manchettes, type achevé du damoiseau. Tels étaient ceux qui allaient nous juger.

Notre seule présence les condamnait eux-mêmes ; ils devaient donc nous condamner ; le contraire eût été une honte pour nous.

La condamnation fut ce qu'elle devait être venant de tels hommes : sévère.

Après une remarquable plaidoirie de Me Grimaud, jeune et déjà brillant avocat à la cour d'appel de Grenoble, le tribunal condamne :

Le P. Monnet à 12 jours de prison et à 200 fr. d'amende.

Le P. Masson à 6 jours de prison et à 100 fr. d'amende.

Le frère Delange à 50 fr. d'amende.

Le R. P. Gandar, propriétaire du couvent, à 100 francs d'amende.

L'abbé Balmes, le desservant de l'Osier, locataire du couvent, à 6 jours de prison et à 100 francs d'amende.

Ce jugement est accueilli avec une émotion profonde et sévèrement commenté par l'assistance.

Appel a été aussitôt interjeté de cette inique sentence et viendra devant la cour de Grenoble le 2 décembre pro-

chain. Ce sera encore Me Grimaud notre dévoué et sympathique avocat qui présentera la défense.

A l'extérieur ce jugement, comme il fallait s'y attendre, a provoqué l'enthousiasme dans les rangs du Bloc, et a jeté dans la stupeur les naïfs qui ne croyaient pas à la persécution. Mais combien d'yeux que cette condamnation n'a pas encore ouverts.

Les mauvais journaux ont vanté en cette circonstance le rare talent de Gaignère, la prudente sagesse du président et fait ressortir le rôle de division et de trouble joué par les « moines de l'Osier ».

Allez, après cela, dire le contraire aux gens ! « mais le journal n'a pas dit ça ».

Les journaux catholiques ont vaillamment lutté pour nous, et nous ont montré en toutes circonstances beaucoup d'intérêt et beaucoup de sympathie. Nommons surtout la *Croix de l'Isère* que dirige l'abbé France, et le *Nouvelliste de Lyon.*

Parmi les autres témoignages de sympathie reçus à l'occasion de notre condamnation, je ne puis passer sous silence celui du premier pasteur du diocèse.

Au R. P. Monnet.

Mon cher Père,

J'apprends à l'instant, par le journal, votre condamnation et l'appel que vous faites de cette sentence à une justice plus haute. Ma sympathie va vers vous bien paternelle et bien vive, en ces heures d'épreuve, et je n'ai pas voulu différer de vous en adresser l'assurance. Je souffre avec vous, je prie pour vous et je vous bénis.

† Paul-Emile, Ev. de Grenoble.

De telles paroles nous dédommagent des coups de pieds traîtres et des crocs-en-jambe lâches de quelques

personnes assez peu équilibrées, ou étonnamment ambitieuses.

Je termine ce paragraphe par cette pièce de vers parue deux jours après notre condamnation dans les journaux catholiques et intitulée : « Aux électeurs de l'*Isère* » :

Les voyez-vous passer, entourés de gendarmes,
Tous ces religieux, que suit la foule en larmes ?
Non, non, n'essayez pas de détourner les yeux.
Le défilé n'est pas fini, messieurs.

Cornette, capuchon, soutane, robe blanche,
Jeune homme à l'œil ardent, vieillard dont le front pen-
Ils passent, regardez, ces Français généreux. [che,
N'ont-ils plus le droit de vivre et de mourir chez eux.
. . . . . Dauphinois.
Aviez-vous donc inscrit sur votre bulletin
Ce qu'y lit désormais l'impartiale histoire :
Les frères et les sœurs chassés de leur maison,
Les Chartreux en exil, les Oblats en prison !

Les Oblats ! Toutes nos campagnes
Et nos cités et nos montagnes
Les ont entendus tour à tour,
Comme des semeurs dont la tâche
Est d'ouvrir la main sans relâche
En jetant le grain nuit et jour.

Longtemps après dans le village
Chacun bénissait leur passage,
On en parlait avec amour,
Et l'on attendait leur retour.

Pauvre France ! en nos jours sinistres
De Satan partant les ministres
Promènent leur front insolent ;
Ils peuvent prêcher à tout vent.

On les protège, on les escorte ;
On les traite comme des rois
Pour corrompre ils ont tous les droits.
Aux Charbonnels ouvrez la porte !
Mais un Monnet ! qu'il soit proscrit !
Vite qu'on lui forge une chaîne,
Qu'on le condamne et qu'on l'emmène
C'est l'apôtre de Jésus-Christ.

. . . . . .

4 Oct. 1903. J. C.

VIII. M. l'abbé Balmes, curé de l'Osier.

Je ne saurais passer sous silence un fait qui a son importance, puisqu'il a trait aux derniers jours de la maison de l'Osier. Il me permet d'ailleurs de faire connaître aux Oblats la conduite admirable de M. Balmes, curé de l'Osier, et de lui adresser publiquement nos remercîments. M. Balmes est l'ami vrai et dévoué des Oblats ; il nous en a donné mainte et mainte fois la preuve. Aussi c'est l'*ami* des Oblats que le tribunal a condamné en infligeant 6 jours de prison et 100 francs d'amende à l'abbé Balmes ; c'est l'ami des Oblats que M. Combes, président du conseil et ministre des cultes a voulu frapper en supprimant le traitement de M. Balmes.

Voici le factum *in extenso* par lequel M. Combes fait connaître à l'évêque de Grenoble la mesure qu'il prend à l'égard du desservant de l'Osier, et les prétextes ridicules qu'il invoque :

Paris, 26 octobre 1903.

Monsieur l'Eveque,

Vous n'ignorez certainement pas les incidents qui se sont produits dans la commune de N. D. de l'Osier lors de l'application des mesures légales à la Congrégation des

Oblats de M. I. et qui ont amené leurs auteurs, notamment M. Balmes, desservant, à se voir condamner par le tribunal correctionnel de St Marcellin.

Il est vrai qu'appel a été interjeté de cette condamnation, mais d'autres faits me sont signalés qui au regard de l'administration civile engagent gravement la responsabilité du desservant.

C'est ainsi que des *factums* où le gouvernement et ses représentants étaient violemment pris à partie ont été placardés par les soins de M. Balmes sur les murs de son église ; et que lui-même le 7 septembre dernier excitait encore les fidèles contre les gendarmes venus pour assister, dans la réapposition des scellés sur la chapelle de Bon-Rencontre, le commissaire de police qui dut se retirer.

D'autre part non content de manifester publiquement ainsi les sentiments hostiles qui l'animent, M. Balmes a fait venir dans sa paroisse du 12 au 20 septembre un congréganiste M. Chattard et lui confiait pendant ce laps de temps, la chaire de son église pour y prêcher une retraite contrairement aux circulaires du 2 avril 1900 et 11 avril 1903.

Vous ne vous étonnerez donc pas qu'en présence de l'attitude prise par M. Balmes, je donne l'ordre de rayer son nom à partir de ce jour des contrôles de la comptabilité publique.

Agréez, Monsieur l'Evêque, l'assurance de ma haute considération.

Le président du conseil,
Ministre de l'Intérieur et des Cultes,
E. Combes.

Les trois motifs allégués ici sont de purs mensonges. Jamais l'abbé Balmes n'a fait placarder quoi que ce soit sur son église. Les affiches dont il est ici question ont

trait à l'excommunication et ont été placardés sur les immeubles des Oblats ou autres locaux par les soins d'un groupe de catholiques.

Jamais M. l'abbé Balmes n'a excité la population contre les gendarmes. Le 8 septembre (et non pas le 7) M. Balmes a présidé la procession traditionnelle à Bon-Rencontre. Or à ce moment le commissaire de police venait réapposer pour la quatrième fois les scellés sur la chapelle. En face de la force publique les chanteuses émues se turent ; M. Balmes a bien pu leur dire : Chantez, n'ayez pas peur des gendarmes.

Enfin troisième prétexte : il a fait prêcher un congréganiste M. Chattard. Ce vénérable ecclésiastique retiré du ministère se demande encore à quel ordre il a appartenu. « Je suis tout ce qu'il y a de plus séculier, disait-il en riant ».

A défaut de raisons il fallait bien un prétexte !!!

L'évêché transmit ce factum à l'intéressé et le fit accompagner du communiqué suivant :

Grenoble, 27 octobre 1903.

Monsieur le Curé,

J'ai le douloureux devoir de vous donner communication du pli ci-inclus qui nous arrive du ministère des cultes.

Veuillez en prendre connaissance et nous le retourner sans retard.

Je vous serai reconnaissant de vouloir bien nous faire savoir quelles sont vos intentions en présence de la mesure dont vous êtes la victime.

Nous avons besoin de connaître vos dispositions pour prendre nous-mêmes les mesures que comportent d'aussi douloureuses conjonctures

Veuillez croire, cher M. le curé, à toute la respectueuse sympathie de Monseigneur et de nous tous, et agréez l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués en N. S.

BOURGEAT,
V. g.

Au reçu de ce double document, M. Balmes avec calme se contenta de répondre : « On ne me reproche rien ! Donc je reste ! Je me contenterai, faute de mieux, de châtaignes et de pommes de terre » !

Tout en admirant cette noble et courageuse attitude nous offrons à M. l'abbé Balmes l'expression de notre profonde gratitude pour la sympathie qu'il nous a toujours accordée.

Nous nous rappellerons toujours que s'il souffre, c'est à cause de nous.

IX. Dernier coup d'œil sur l'Osier

Quelques temps après l'expulsion, un rédacteur de la *Croix de l'Isère*, après avoir visité l'Osier, écrivait dans son journal :

« Avez-vous parcouru une campagne après un violent orage mêlé de grêle et de pluie ? — Le spectacle de cette végétation hachée, de cette terre meurtrie, de ces arbres brisés fait mal à voir.... J'éprouvai quelque chose de ce malaise en visitant hier le couvent dévasté de l'Osier. Cela m'étreignait le cœur et la gorge.

J'avais gravi le coteau pour assister à la procession du S. C. qui anciennement se faisait avec une pompe extérieure inouie. Hélas ! je ne reconnus plus l'Osier. C'est le deuil maintenant. Les larmes sont dans tous les yeux. Si vous interrogez les habitants, ils vous répondent par des soupirs, des larmes, ou par des paroles de colère à l'adresse du gouvernement cambrioleur.

J'ai connu l'Osier dans ses beaux jours. *Væ lugent.* Tout pleure l'ancienne splendeur. Absent le nombreux clergé de novices et de Pères ; absente la longue et pieuse théorie de religieuses égrenant leur chapelet ; absentes les pensionnaires au voile blanc grossissant le chœur des chanteuses. La Vierge de Bon-Rencontre est sous scellés ! Trois cents sceaux rouges comme des larmes de sang tachent le couvent souillé.

C'est tout cela qui vous saisit en arrivant à l'Osier. Cette impression vous étreint, vous meurtrit, vous arrache en sanglots ce cri d'indignation : « Les misérables ! Qu'auraient-ils fait de plus autour d'un repaire de brigands ! »

J'allai rendre visite à M. le curé.... Je sonne ! — rien. — Je sonne encore. — Même silence. Le monastère, comme un cadavre après la bataille, ne donne aucune réponse. J'eus bientôt la clef du mystère. M. Gagnaire dont.... l'énergie est légendaire, a brisé le cordon de la sonnette.

Dans le cloître sévère j'eus l'impression d'un deuil, deuil immense : la liberté, la religion, la propriété, la conscience avaient expiré là sur la froide dalle.

Dans les longs corridors, une odeur âcre vous saisit. Les sectaires en mettant les scellés partout, ont condamné le desservant à vivre dans cet air imprégné d'odeur de cire, de tabac et de renfermé. Par ci par là, gisent des bouts de cigarettes et des débris de toute sorte.

Pour nous rendre aux appartements de M le curé, nous traversons le corridor des cellules. Par les ouvertures béantes des portes fracturées, je constate le luxe ! effréné des monastères !... O mystère de la vie religieuse !

Et l'article se terminait ainsi : Le jardin comme la maison porte l'empreinte de la désolation. Il est en friche. D'énormes scellés en défendent l'entrée. — Partout des traces d'un vandalisme légal et barbare.

Quand un régime se rabaisse à ces besognes de cambrioleurs, ce régime est perdu. Pourvu que la France ne sombre pas avec le régime ».

A l'Osier on commence à détester ce régime, parce que le pèlerinage, seule ressource du village, devient de moins en moins fréquenté. Cette année surtout, il n'y a eu, à proprement parler, que des pèlerinages individuels.

Cet état de chose fait que le très grand nombre des habitants — sauf quelques individualités très minimes — regrette sincèrement le départ des Pères. Ils viennent d'ailleurs de le prouver en signant en masse, une protestation contre les calomnies odieuses dont les juges ont accusé les Oblats au tribunal de St Marcellin.

C'est à peu près tout ce que l'Osier fera pour nous. On ne peut pas demander à nos populations de l'Isère ce qui est contraire à leur tempérament. Toutes ces manifestations extérieures, si imposantes ailleurs, n'auront jamais lieu à l'Osier à cause même du caractère de la population; cela n'empêche pas que nos gens ne sentent profondément et ne soient sincèrement écœurés. Un groupe de la paroisse, toujours le même, a manifesté efficacement son dévouement aux Pères en plusieurs circonstances très douloureuses.

Notre reconnaissance va surtout à notre jeune et sympathique avocat qui a fait sienne notre glorieuse cause. Catholique militant, chrétien convaincu, M. Grimaud à 30 ans est déjà une des gloires du barreau de Grenoble. Les Oblats de l'Osier ont trouvé en lui l'intelligence et le cœur qu'il fallait pour défendre une aussi noble cause.

Avec lui nous continuerons cette défense passive dont notre T. R. P. Général nous donne l'exemple.

Il y a un mois, le bon P. Gandar, assistant général, venait à l'Osier, avant de comparaître devant le tribunal de St Marcellin. Le Père Provincial lui dit : Vous voyez la

situation, qu'est-ce que vous en dites ? « Continuez, » répondit simplement le Père.

Continuez! Telle sera notre devise pour l'avenir; quelque sombre que soit cet avenir.

Puissent ces quelques pages, dans leur laisser-aller, intéresser nos Frères de l'étranger à notre malheureuse France, et les engager à prier pour ceux qui bataillent ici pour J. C. et pour la plus glorieuse des causes.

LE NOVICIAT D'ANGERS

Saint-Gerlach. Angers. Le Bestin.

Au Rédacteur des *Missions*.

Bien cher Père,

Au mois de mai dernier, vous vouliez bien m'écrire du scolasticat de Liège : « Dans le prochain numéro de nos Annales, il sera fait mention de la dispersion de nos maisons de France et de la situation présente : je crois qu'il serait bon d'avoir un rapport plus ou moins détaillé, à votre gré, sur l'œuvre du Noviciat d'Angers. C'est un laps de temps d'une dizaine d'années particulièrement fécondes en vocations. Que d'Oblats ont eu leur berceau religieux à Angers ! il faudrait qu'on le sache dans toute la Congrégation. »

Je me fais un devoir, mon Révérend Père, d'accéder à votre désir et de vous donner quelques détails sur le Noviciat de la rue Montesquieu à Angers.

Le 15 août 1895, j'avais la joie de recevoir les vœux de 33 Novices scolastiques dans notre oratoire de St Gerlach (Holl.). Le lendemain, eut lieu ce que l'on pourrait

appeler une seconde édition de la dispersion des Apôtres: nos jeunes religieux, tout entiers sous l'influence de l'acte important qu'ils venaient d'accomplir, avaient reçu leurs obédiences respectives le jour même de leur consécration solennelle au Seigneur et, dociles aux ordres de leurs Supérieurs, ils allaient fixer leur tente là où les envoyait la sainte obéissance. Le même jour, le P. Abhervé, successeur à St Gerlach du R. P. Favier, nommé provincial en juillet 1893, recevait sa nomination de Maître des Novices à Angers. Un prêtre, deux scolastiques tonsurés, un jeune Frère convers qui avaient commencé leur Noviciat en Hollande, devaient l'accompagner à sa nouvelle résidence et y achever leur année de probation. Dès lors, la maison de St Gerlach devenait, d'une manière définitive, le Noviciat de la Province Allemande récemment créée et le R. P. Hector en prenait la direction.

Le 16 août, nous faisions nos adieux à cette chère communauté et prenions le chemin de la France. Après une halte très agréable au scolasticat de Liège, nous arrivions à Paris. Nos Pères de la rue St Pétersbourg nous reçurent à bras ouverts. Le 17 août au matin, sous la conduite du R. P. Gandar de passage à Paris, nous gravissions la montagne des Martyrs : les prêtres célébrèrent la messe au Vœu National et les scolastiques y firent la sainte communion. De retour à la maison générale, le T. R. P. Soullier nous donna ses derniers avis et sa bénédiction avant notre départ pour l'Anjou.

Le R. P. Favier, Provincial du Nord et plusieurs postulants nous attendaient à la gare St Laud : réception toute paternelle de la part du R. P. Provincial et très cordiale de la part des Pères et des Frères de notre nouvelle résidence. Le R. P. Favier avait fait bâtir à Angers, paroisse St-Jacques, une maison parfaitement appropriée pour un Noviciat. Ce bon Père ne put rester que trois

jours avec nous : des travaux apostoliques l'appelaient ailleurs, mais il avait eu la bonté de nous laisser, pour achever notre installation, le R. P. Pelissier, notre excellent Procureur Provincial.

Après une courte retraite, quatorze postulants scolastiques et un postulant convers recevaient l'habit religieux le samedi 24 août. L'inauguration officielle du Noviciat d'Angers était fixée au lendemain 25 août, fête de St Louis, roi de France, patron du T. R. P. Louis Soullier.

Le 29 septembre, fête de St Michel, nous eûmes le bonheur de recevoir la visite tant désirée du bon Père Général. Ce fut pour tous une véritable fête : le vif intérêt que le vénéré chef de notre famille religieuse portait à nos chers Novices les ravissait de joie ; les encouragements, les conseils si sages et si paternels qu'il leur donnait allaient droit à leurs cœurs ardents et remplis d'une filiale gratitude. Durant sa visite, le T. R. P. Général avait promis de revenir à Angers le 25 août de l'année suivante, pour recevoir les vœux des premiers Novices de cette résidence. Il tint parole.

Tous nos Novices ne devaient cependant pas faire leur Oblation à Angers. Le R. P. Favier, Provincial, venait, sur l'ordre du T. R. P. Général, d'ouvrir un nouveau Noviciat pour la Province du Nord. Ce Noviciat était situé dans la province de Namur (Belgique). Trois de nos Frères scolastiques furent désignés pour le noviciat du Bestin, placé sous la direction du P. Barbedette : deux étaient belges, les Frères Pescheur et Deman, le troisième était un clerc-minoré du diocèse de Laval, le Frère Coupé.

A cette époque et je puis ajouter durant 8 ans, le Noviciat d'Angers a compté en moyenne chaque année 25 Novices scolastiques parmi lesquels plusieurs prêtres. Au mois de février 1900, ce chiffre s'est même élevé à 30 scolastiques plus 6 prêtres, et il me souvient de la

première parole prononcée par le R. P. Célestin Augier à l'ouverture de notre retraite annuelle : « Quand j'arrivai à Notre-Dame de l'Osier, disait le R. P. Prédicateur, nous étions aussi 36 Novices, mais alors la Congrégation ne possédait pour ainsi dire que cette seule maison de probation et voici qu'aujourd'hui, je compte malgré la multiplication des Noviciats, dans cette petite chapelle 6 prêtres et 30 aspirants au sacerdoce : Dieu en soit béni ! »

Nous vivions tranquilles et heureux dans ce cher Noviciat d'Angers et nous avions acquis l'estime et la sympathie du clergé diocésain et de la population qui nous entourait, lorsque fut votée la loi de 1901. Malgré les menaces de la persécution, les vocations abondaient. Mais, dès la fin de l'année 1902, devant l'orage qui grondait de plus en plus fort, nous crûmes prudent de ne plus accepter de postulants et de les diriger tous vers le Bestin. Nous-mêmes, fidèles aux sages recommandations du R. P. Provincial, nous avions tout prévu et tout préparé pour un départ prochain : nous étions en vérité comme l'oiseau sur la branche, prêts à prendre notre vol au premier signal donné par nos vénérés Supérieurs.

Le 1er mars 1903, le T. R. P. Général en cours de visite à Angers reçut les vœux du P. Aucheron et du Frère convers Pasquier et avant son départ, il nous donna ses dernières instructions : ce fut la dernière profession religieuse célébrée dans la chapelle de la rue Montesquieu. Nos Novices continuaient dans le calme et le recueillement le travail de leur formation religieuse et apostolique. Nous comprenions cependant que nos jours étaient comptés : ce fut le 31 mars à 6 heures du soir qu'arriva la lettre du R. P. Provincial qui nous ordonnait de partir le plus tôt possible pour le Noviciat de St Joseph du Bestin (Belgique).

De concert avec le R. P. Grelaud, Supérieur de la maison d'Angers, le départ fut fixé au jeudi, 2 avril, à 10 heures du matin. Après les adieux à nos Pères et Frères d'Angers et à Monsieur le Curé de St Jacques, notre paroisse, qui avait bien voulu nous donner un nouveau témoignage de sa sympathie en assistant à notre départ, nous nous dirigeâmes mélancoliquement vers la gare St Laud.

Outre les Pères et Frères Novices, nous avions avec nous le Frère convers Henri Manthe, vieillard de 73 ans, atteint de paralysie depuis 6 ans. Les Novices scolastiques l'avaient toujours soigné avec dévouement et notre confrère avait sollicité à plusieurs reprises et avec instance de n'être pas séparé de ses infirmiers habituels : cette grâce lui fut accordée à la dernière heure. Le R. P. Grelaud, Supérieur d'Angers, avait tenu à accompagner lui-même et à installer dans le wagon notre cher infirme. Nos Pères Missionnaires et quelques amis restèrent avec nous jusqu'au départ du train.

Le voyage d'Angers à Paris se fit dans les meilleures conditions ; le Frère Manthe lui-même ne ressentit point de fatigue. Pendant que le Père Maître accompagnait notre malade à la Maison Générale, nos chers Novices sous la conduite du R. P. Aucheron allèrent faire leur pèlerinage à Montmartre et demander au Sacré Cœur lumière et force pour achever généreusement leur Noviciat sur la terre d'exil.

A 7 heures et demie, nous partageâmes le souper de la communauté et, après avoir reçu la bénédiction et les encouragements du bon Père Général, nous reprenions le le train de 9 heures et demie du soir à la gare de l'Est pour nous rendre à Dinant. Durant toute la nuit, le cher Frère Manthe toujours bien courageux, mais ne pouvant dormir, égrenait son chapelet, suppliant ainsi la Très

Sainte Vierge de protéger notre chère Congrégation persécutée. Nous arrivons à Dinant vers les 6 heures du matin. Le Frère Kribs nous attendait à la gare, et le R. P. Baffie, en l'absence du R. P. Lemius, Supérieur, nous fit l'accueil le plus fraternel. Nous eûmes le bonheur de célébrer la Ste Messe dans la chapelle de nos Pères et d'y adorer le St Sacrement solennellement exposé à l'occasion du premier vendredi du mois. Dans l'après-midi nous prenions le train de Grupont et Tellin et nous arrivions au Bestin à travers les grandes forêts des Ardennes par une belle journée de printemps.

Le R. P. Sachot, Supérieur, nous fit un fraternel et sympathique accueil. Quelques jours plus tard, le P. Abhervé prenait la direction du Noviciat St Joseph, qui comptait 4 prêtres novices, 26 frères scolastiques et 14 frères convers.

Le cher Frère Manthe ne se ressentit pas tout d'abord des fatigues de son long voyage ; il voulut même suivre les exercices de la communauté comme à Angers. Le temps devint dur : pluie et neiges presque continuelles. Ajoutez à cela le regret pour notre bon Frère d'avoir quitté cette maison d'Angers, où il s'était tant dévoué et où il espérait finir sa vie et reposer dans notre caveau de famille, à côté du R. P. Marius Roux qu'il aimait d'un amour tout filial.

Nous nous aperçûmes bientôt que, par suite d'un rhume, les forces de notre cher infirme baissaient graduellement. Après la communion du jeudi saint qu'il fit à la messe de communauté, il fut obligé de garder la chambre. Quelques jours après nouvelle attaque de paralysie. Il reçut en pleine connaissance les derniers secours de notre sainte religion, et le samedi 18 avril, 15 jours après notre arrivée en Belgique, il rendait sa

belle âme à Dieu, au moment où nous récitions au pied de son lit d'agonie les prières liturgiques.

Il a voulu être soigné jusqu'à la fin par nos chers novices et mourir au milieu de ceux qu'il aimait sincèrement et qui, en retour, lui vouaient une affection toute fraternelle.

Quelques mois plus tard, il aurait célébré ses noces d'or de religieux oblat, mais nous avons la douce confiance que déjà là-haut, il prend part aux noces éternelles de l'Agneau divin.

Les obsèques eurent lieu le lundi 21 avril. Monsieur le Curé de Resteigne, notre paroisse, les Révérends Pères Assomptionnistes de Bure et plusieurs religieuses vinrent assister aux funérailles. Et maintenant le cher Frère Manthe repose dans le modeste cimetière de St Joseph du Bestin, près de deux jeunes novices scolastiques, les Frères Jacob et Cravatte qui l'ont précédé dans la tombe.

Permettez-moi en terminant de citer l'article qui suit, tiré du *Petit Journal* (Maine-et-Loire) il est intitulé :

Une victime de la persécution.

« Parmi les Oblats du Noviciat de la rue Montesquieu dont nous avons mentionné, il y a quinze jours, le départ pour la Belgique, on remarquait un vénérable vieillard paralytique qui prenait le chemin de l'exil et que le R. P. Supérieur avait tenu à accompagner jusqu'au wagon. Nous avons la douleur d'apprendre à l'instant que ce saint et fervent religieux vient de mourir en Belgique, brisé par les émotions de la séparation et par les fatigues du voyage. Il avait été question, vu son grand âge, de le faire entrer dans une maison hospitalière d'Angers, mais il demanda avec instance le bonheur de mourir entouré de ses frères en religion et particulièrement des Novices

qui, depuis longtemps, ne quittaient pas son chevet, lui prodiguant jour et nuit les soins les plus religieux et dévoués. Le défunt avait nom Henri Manthe : il était du département de l'Isère, à peu de distance de la Grande Chartreuse.

Voilà donc encore une victime de la persécution odieuse dirigée contre ces admirables Congrégations qui donnent l'exemple de la vraie fraternité, fraternité inscrite sur tous les monuments publics, mais hélas! si peu pratiquée aujourd'hui par nos gouvernants. Une fois de plus, le défroqué Combes doit être satisfait de son œuvre.»

Je m'arrête à cette citation en vous priant, mon Révérend et bien Cher Père, d'agréer mes sentiments fraternellement dévoués en Notre-Seigneur et Marie-Immaculée.

J. L. Abhervé, o. m. i.
Maître des Novices.

L'EXPULSION DES OBLATS DE SION.

Du *Petit Lorrain*, dimanche 23 août :

Le premier train.

Après le tour des Rédemptoristes, le tour des Oblats.

Jeudi, vers onze heures et demie, du train qui s'arrête à Praye-sous-Vaudémont, débarquaient le juge de paix et le liquidateur.

A la gare, se trouvent un adjudant du 1er génie et douze hommes.

C'est l'opération contre le couvent de Sion qui va commencer.

Les troupes.

Le ciel est clair. Dans le lointain des points noirs mouvants sont aperçus le long des crêtes de la Montagne ; ce sont les troupes qui sont chargées d'assurer la sécurité de monsieur le liquidateur.

Dans le train où nous étions, des voyageurs qui n'étaient pas au courant de ce qui allait se passer, demandaient quelle était la signification de ce déploiement de troupes Le chef de gare qui, lui-même n'a pas été mis dans le secret des dieux administratifs, répond à tout hasard aux interrogateurs qu'il s'agit d'exercices de champ de tir.

A ce moment, on signale plusieurs compagnies du 5e chasseurs qui arrivent de Neufchâteau. Ce n'est certes pas pour leur plaisir que ces vaillants soldats se sont mis en route et ils se rappelleront les singulières campagnes que leur a infligées le ministère Combes.

Cependant les civils qui sont descendus du train, ne demeurent pas longtemps en gare.

Ils se mettent en route, d'abord silencieux, puis les langues se délient.

Comme sœur Anne, ils ne voient rien venir et n'aperçoivent que la poussière qui virevolte au vent sur les routes et les herbes qui verdissent sur les flancs des côteaux et de la montagne de Sion.

Rien ne bouge à l'horizon. Le village est sans bruit. Çà et là des poules traversent la route principale en caquetant. Il n'y a personne aux fenêtres et les portes sont closes.

Tout le monde au village est parti pour la moisson.

Les honnêtes populations de Vaudémont et de Sion sont aux champs, ignorantes de la descente, ou, pour être plus exact, de la montée des courageux soldats de la loi

de 1901, des Anges gardiens des décrets combistes. La besogne accomplie par ces Lorrains, par ces laborieux paysans, sous le chaud et rutilant soleil d'août, vaut bien la besogne des autres, n'est-il pas vrai ?

Les forces de police.

A une heure de l'après-midi, arrivent les troupes commandées pour exécuter l'ordonnance du tribunal de Nancy, qui met en possession des immeubles appartenant aux Pères Oblats l'avoué Croctaine, représentant M. Duez, liquidateur des biens des religieux.

Voici la nomenclature des forces de police :

Les brigades de gendarmerie à cheval de Vézelise, Haroué et la brigade à pied de Vandeléville.

Celles-ci commencent aussitôt l'ascension du plateau.

A 1 h. 1/4 survient la brigade de gendarmerie à cheval de Mirecourt.

Le deuxième train.

Le train de 1 h. 52 débarque, à la gare de Praye-sous-Vaudémont, le cortège des magistrats à peu près identique à celui qui opérait hier à Saint-Nicolas-du-Port.

Ce sont MM. Piette, secrétaire général de la préfecture ; Jacob, huissier à Saint-Nicolas ; Aron, substitut du procureur de la République ; Gerber, commissaire spécial de police, et Gérard, commissaire spécial de Pont Saint-Vincent.

Trois brigades à cheval de la gendarmerie de Nancy, commandées par le capitaine Hayen, font escorte aux magistrats qui, à l'heure où je vous téléphone, gravissent le plateau que domine le clocher de Sion.

Au couvent

Il est deux heures et demie, les promenades qui en-

tourent le couvent des Pères Oblats sont envahies par la troupe : un escadron du 5e régiment de chasseurs à cheval, de Neufchâteau, et une compagnie du 4e bataillon de chasseurs à pied de Saint-Nicolas.

Ces derniers avaient quitté leur casernement la veille et avaient cantonné à Ormes-et-Ville.

Les manifestants sont très peu nombreux, étant donné, avons-nous dit, le travail des moissons.

Les magistrats arrivent à la porte du couvent. Aucun incident ne se produit.

Le juge de paix de Vézelise, M. Clément, qui est affecté d'une surdité très prononcée, ne peut se charger de faire les sommations d'usage.

M. Gérôme, commissaire de police de Pont-Saint-Vincent, le supplée. Il est ceint de son écharpe.

A la porte principale, les sommations du commissaire de police restent sans réponse et aussitôt, crocheteur, menuisier et l'aide menuisier à la barbe rousse, entreprennent le travail qu'ils attendent depuis le matin.

En un instant les battants de la porte s'ouvrent et donnent libre accès à l'intérieur du couvent.

C'est alors que commence une interminable procession à travers un vaste immeuble désert.

Toutes les salles sont visitées, la plupart sont vides. Chacune d'elles est surmontée d'un nom de saint. Les portes closes cèdent sans difficultés aux pesées des crocheteurs. Mais on ne trouve toujours personne, les Pères ont disparu...

Ils se moquent de nous, dit M. Jacob, huissier, qui assiste aux opérations.

Les scellés, qui furent apposés dernièrement sur la chapelle privée des Pères, sont demeurés intacts.

Les réfectoires, les cuisines, les salles d'attente, tout est désert. Çà et là, on rencontre du vieux matériel inu-

tilisable dont les Pères font volontiers cadeau au liquidateur.

Du rez-de-chaussée on monte au premier. On défonce toujours, on démolit avec fureur et enfin on arrive à la cellule Saint-Charles.

Une pesée du crocheteur fait sauter le minuscule verrou qui tient la porte fermée.

Un soupir de soulagement paraît s'échapper des poitrines des fonctionnaires. Ils ont enfin trouvé.

Et, en effet, dans une cellule aux murs blancs, modestement meublée d'un lit, d'un fourneau de faïence et d'une table en bois blanc, se trouvent le Père Falhier, supérieur du couvent ; le Frère Jacquet et M. le curé de Praye-sous-Vaudémont.

M. Croctaine s'adressant au Père Falhier, lui fait part de la mission dont il est chargé.

A quoi le Père Falhier répond : « Je proteste contre la violence qui m'est faite. Je croyais être couvert par le pourvoi en cassation que j'ai formulé et, je vous le déclare, je ne sortirai que par la violence.

Me Croctaine. — Je regrette infiniment d'être obligé d'employer la force vis-à-vis de vous, d'autant plus que j'avais étudié avec votre avocat, Me Terraux, une solution amiable à laquelle je comptais vous voir vous soumettre. Mais puisque vous m'obligez à employer la force, je le fais immédiatement.

Et les gendarmes mettent la main sur l'épaule du Père Falhier qui sort, docile et résigné. Le Frère Jacquet le suit, de même que M. le curé de Praye sous Vaudémont.

La cellule est vide, mais sur le mur, au-dessus du lit du Père supérieur, on lit la protestation suivante :

DERNIÈRE PROTESTATION DU PÈRE FALHER

Sion, 13 août 1903, 1 h. 1/2 de l'après-midi.

Moi, Jules Falher, supérieur de la communauté des Oblats de Marie-Immaculée, établie à N. D. de Sion (diocèse de Nancy), condamné trois fois par les tribunaux de mon pays, chassé par la violence de la maison qui m'avait été confiée, sans ressources du coté des hommes, « *j'en appelle à Dieu.* »

On m'arrache tout, je lui confie tout.

On me met hors de chez moi, je me jette dans son cœur sacré.

On me ferme tout appel à la justice humaine, je crie miséricorde à la justice divine.

Tous ceux qui me dépouillent, tous ceux qui me font violence, tous ceux qui m'outragent dans mes droits d'homme et de citoyen, je les cite au tribunal de Dieu, comme il voudra, quand il lui plaira, — je leur y donne un solennel rendez-vous.

En attendant, chrétiens excommuniés qu'ils sont, je leur pardonne et je prie la bonté divine de ne faire jamais endurer, ni à leur personne, ni à leur famille, les tortures par lesquelles je suis passé.

Que Dieu soit béni !

Les gendarmes conduisent les trois prisonniers dans une des salles du rez-de-chaussée, où ils sont surveillés étroitement.

Le Père Falher fait demander le liquidateur et lui fait savoir qu'il est inutile de continuer les recherches, qu'il ne reste plus personne dans le couvent.

Sur la parole de ce vénérable prêtre, les fonctionnaires mettent fin à leurs recherches.

On refait ce qui vient d'être démoli, et on met les Pères à la porte...

Des bouquets de fleurs naturelles leur sont offerts et ils sont l'objet d'une manifestation sympathique de la part de la foule qui crie : «Vivent les Pères ! Vive la liberté !»

Le Père Falher et le Frère Jacquet descendent la côte entourés de leurs amis et sont recueillis chez M. le curé de Praye-sous-Vaudémont.

Les dernières portes sont closes et le serrurier adapte un cadenas à la porte d'entrée.

C'en est fini. Les fonctionnaires qui n'ont plus rien à faire sur le plateau se dirigent vers la gare.

Les troupes se retirent et à 5 heures, le silence le plus profond règne sur cette montagne de Sion qui vient d'être le théâtre d'une nouvelle ignominie.

M. l'abbé Vigneron, curé de Saxon-Sion, règle avec le liquidateur diverses questions concernant la « Mense épiscopale », et obtient l'autorisation de prendre l'eau à l'intérieur du couvent.

A 4 heures 1/2, le train ramène à Nancy toutes les autorités, et dans les rues déjà, le *Libéral*, donne des détails complets sur cette brutale expulsion.

VARIÉTÉS.

NOTRE DAME DE LA ROVERE.

Nous partons de San-Remo, la cité bien connue pour sa saison d'hiver. Après avoir laissé Porto Maurizio, la ville de S. Léonard, et Oneglia, patrie d'André Doria, le pèlerin arrive à Diano Marina, qu'on pourrait appeler justement l'hospitalière, puisqu'elle a offert l'hospitalité à cinq communautés religieuses, chassées de France. Il admire la coquette cité qui dresse ses maisons blanches aux toits rouges entre la mer et son demi-cercle de collines plantées d'oliviers ; puis, poursuivant son itinéraire, il prend la route de la Corniche qui se déroule sous le beau ciel d'Italie, tout près de la mer bleue, comme un long ruban frangé de vignes et d'oliviers. Ça et là, sur les collines, on voit des villages pittoresques émerger de la verdure pâle et dessiner dans l'azur la silhouette grêle de leurs campaniles et la coupe élégante de leurs églises. A deux kilomètres de Diano, une légère inflexion à gauche vous porte par un sentier en pente douce sur une place spacieuse terminée par un pâté de maisons rustiques.

C'est là que s'élève le gracieux sanctuaire de N. D. de la Rovere ; c'est là que, il y a près de trois siècles, la Madone se manifesta par des prodiges nombreux et éclatants. On voit encore deux vieux chênes noueux, minés par le temps, aux rameaux sans vigueur, qui ombragèrent vraisemblablement le berceau du pèlerinage et justifièrent la dénomination de N. D. de la Rovere (Robur, chêne). Le sanctuaire est remarquable par sa beauté architecturale. La voûte, ornée de peintures expressives, repose sur des piliers corinthiens dont les feuilles d'acanthe et les

volutes dorées tranchent agréablement sur la blancheur des marbres. Le chœur répond parfaitement aux dimensions et au style de l'édifice et facilite, aux jours de grand concours, le déploiement des cérémonies et la décoration du maître-autel. A gauche s'élève l'autel de la Vierge : on y est d'abord attiré par les ex-voto qui tapissent les murs et attestent la miséricordieuse intervention de Marie. Dans la chapelle de droite on vénère un christ auquel se rattache un souvenir historique. Il est dit que les habitants de Mondovi vinrent en pèlerinage à la Rovere en portant ce crucifix, que, voulant le remporter, ils lui trouvèrent tout à coup un poids si écrasant qu'ils y virent la manifestation d'une volonté secrète du Sauveur et le laissèrent auprès de sa divine Mère.

Tour à tour desservi par le clergé séculier et régulier, le pèlerinage passa par des phases de prospérité et d'abandon. Il avait été confié en dernier lieu à un prêtre âgé dont la vieillesse et les infirmités enchaînaient le zèle. Aussi le sanctuaire était-il peu fréquenté. Les anciens regrettaient ces jours, qui ne sont pas encore lointains, où les dévots de la Madone, accourus en foule des diverses parties du diocèse d'Albenga, envahissaient la route qu'ils couvraient littéralement de Diano à la Rovere. Plus que personne, Monseigneur Allegro, évêque d'Albenga, déplorait le présent état de choses ; et, pour y obvier, il saisit la première occasion d'offrir la direction du pèlerinage à une Congrégation religieuse. Il lui sembla que les Oblats, spécialement voués à Marie, étaient tout désignés pour promouvoir son culte. Désireux de faire librement en Italie les œuvres de zèle qui sont interdites en France comme un crime, nous acceptâmes les offres de Sa Grandeur ; et il fut décidé qu'on fonderait une résidence à la Rovere. Le R. P. Mélizan s'y employa de toute son âme ; et grâce à son initiative, grâce à la générosité

de quelques bienfaiteurs, la maison fut bientôt en état d'abriter les chapelains.

Comme pour donner au sanctuaire un cachet de famille, une cérémonie émouvante réunit, le 15 octobre, les Oblats de Diano aux pieds de N. D. de la Rovere : le frère Alazar était appelé à faire son oblation perpétuelle. Une assistance sympathique était là, l'oreille tendue pour écouter le beau cantique du P. Barret, l'œil fixé sur les rites sacrés dont le touchant symbolisme excitait un intérêt croissant. Pour nous qui ne sommes pas étrangers à ces solennités impressionnantes et qui voyons toujours une profession religieuse avec l'attendrissement de frères qui regardent le berceau d'un frère nouveau-né, nous ne pouvions nous défendre d'une émotion plus vive encore sur cette terre d'exil, dans les tristes circonstances que nous traversons. Tandis que le profès prononçait la formule de sa consécration irrévocable au Seigneur et prenait à témoin la Trinité Sainte, la Vierge, les Anges, les Saints et tous ses frères présents, que, dans la fière indépendance de son âme, il faisait vœu de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et de persévérance, il nous semblait entendre les cris du sectarisme haineux hurler sur tous les points de la France : Plus de vœux ! Guerre aux moines ! Sus aux congrégations ! Le geste de ces jeunes gens qui endossent l'habit religieux, au moment où les pouvoirs publics le traquent comme un drapeau factieux, prouve assez que la puissance des tyrans expire au seuil de la conscience et que, si la France refuse une place à l'autel de nos immolations, nous sommes fermement résolus à l'ériger ailleurs pour affirmer le principe du sacrifice volontaire.

Trois jours après cette profession religieuse, le 18 octobre, une solennité d'un caractère moins intime mais plus grandiose ramenait à la Rovere la communauté de

Diano Marina. Ce jour-là, les Oblats prenaient officiellement possession du sanctuaire. Des affiches, très voyantes, placardées sur les diverses églises du diocèse, avaient annoncé au loin la nouvelle de cet heureux évènement. Nous conjecturions que la manifestation serait imposante. Nos prévisions furent pleinement réalisées. Il est vrai que le temps nous servit à souhait. Un ciel admirablement serein, un de ces beaux soleils d'octobre, clairs et doux qui baisent les bords de la Riviera, une brise fraîche qui mettait dans les jambes les plus revêches comme une démangeaison de marcher : que pouvaient désirer de plus les pèlerins de la Madone ? Aussi, bien longtemps avant 4 heures, il fallait voir leurs groupes nombreux se diriger vers Notre Dame par la grand'route, par les sentiers étroits qui courent dans les bois d'oliviers entre deux haies d'églantiers et d'aubépines. De toutes parts ils débouchaient sur la vaste place qui présentait un aspect d'une singulière animation. Ils étaient massés là au nombre de trois mille de tous les âges, de toutes les conditions : enfants, vieillards, hommes du peuple, bourgeois mêlés et confondus ; et les visages brunis de ces Liguriens d'ordinaire assez calmes trahissaient par leur vivacité les sentiments de foi et de curiosité peut-être qui s'agitaient dans leurs cœurs.

Quels étaient les nouveaux chapelains qui assumaient la difficile tâche de ressusciter l'antique pèlerinage de la Rovere ? On se demandait celà dans la foule qui put bientôt du reste satisfaire ce désir si légitime. En effet, la cérémonie commençait. M. l'archiprêtre de S. Barthélemy sur la paroisse duquel se trouve la Rovere avait été délégué par Mgr l'évêque d'Albenga pour présider à l'installation des Oblats. Revêtu du surplis, du camail rouge, insigne de sa dignité et de l'étole il s'avance vers la résidence de nos Pères, leur fait baiser le crucifix qu'il tient

en mains ; puis, au chant du Magnificat, le clergé se rend processionnellement au sanctuaire. Au pied de l'autel se rangent les trois chapelains désignés, le R. P. Ossola, directeur et les P. P. Rustany et Soleri. Le R. P. Provincial et le R. P. Procureur provincial avaient bien voulu rehausser de leur présence cette belle fête. On remarque dans l'assistance Mr l'archiprêtre de Diano, le clergé de cette paroisse et une importante délégation des fils de Dom Gréa : parmi les notabilités laïques M. le maire de S. Barthélemy et les membres du conseil de fabrique de la Rovere. A la foule compacte qui s'étouffe dans l'église trop étroite, M. l'archiprêtre de S. Barthélemy présente les nouveaux desservants. Il dit bien haut la joie que lui inspire l'arrivée de ces zélés collaborateurs et exprime le vœu que le pèlerinage retrouve son ancienne prospérité. Le P. Ossola monte en chaire. Dans un discours bien senti, il chante la puissance de Marie et ses bienfaits. Avec une émotion grandissante, il supplie Notre Dame de bénir les pieux fidèles, accourus à cette solennité, il la conjure d'aider les chapelains dans leur laborieuse tâche de restauration.

Après cette allocution qui a produit une heureuse impression, l'orgue tenu par M. Alassio, organiste à San Pancrazio de Gênes, prélude au salut solennel. Les Pères de Diano exécutent avec maestria *l'Adoro te d'Hermann, les Litanies de Reynaud, le Tantum Ergo de Comire* et l'incomparable *Laudate de Gounod*. La cérémonie touche à sa fin. Electrisé à l'aspect de cette nombreuse assistance, le R. P. Provincial monte en chaire et, s'excusant de ne pas parler la langue de Dante, remercie chaudement l'Italie religieuse de l'accueil cordial qu'elle a fait aux proscrits.

Nous avons voulu connaître l'impression produite par cette magnifique manifestation. Il nous a été répondu

que la journée du 18 octobre pouvait se comparer aux beaux jours d'autrefois.

Il ne nous reste donc qu'à remercier Marie de ce réveil des âmes et à former les vœux les plus ardents pour que les Liguriens soient désormais attirés vers le sanctuaire de N. D. de la Rovere comme vers la maison d'une mère.

A. C., O. M. I.

CIMBÉBASIE.

Expédition apostolique dans la région du fleuve Okawango. — Mort du P. Biegner. (1)

Le 12 decembre 1902, tout était prêt pour le départ. Nous étions trois Pères et deux Frères convers. Le chef de la caravane, c'était le R. P. Biegner, le Supérieur nommé de la mission que nous allions fonder dans l'Okawango. Pour traîner notre chariot nous avions un attelage de dix paires de bœufs.

Pendant les premiers jours nous voyageâmes au milieu d'un affreux nuage de poussière, dans un pays de ravins, de précipices et de rochers abrupts.

Au prix de bien des fatigues nous atteignîmes Okamita. La chaleur était accablante : hommes et bêtes soupiraient après une eau rafraîchissante. Nous fîmes halte dans le lit d'un fleuve desséché et nous creusâmes le sol pour trouver un peu d'eau. Après nous être désaltérés tant bien que mal, nous nous remettons en route. Mais comme le soleil devient de plus en plus brûlant, nous prenons le parti de ne voyager que la nuit. Au bout de quelques heures de marche, nous nous arrêtons pour prendre un

(1) Cet article est tiré d'une petite brochure publiée en Allemagne par le R. P. Hermandung, revenu d'Afrique pour intéresser la charité chrétienne à la Mission de la Cimbébasie.

peu de nourriture et nous reposer. Pendant que nous faisons du feu avec de la bouse de vache desséchée, seul combustible dans ces régions, nous voyons tout à coup sortir de terre tout un monde de reptiles : serpents, scorpions de toute taille et de toute couleur, plus hideux les uns que les autres.

Nous arrivons enfin à Grootfontein, le dernier poste de la civilisation et la station militaire la plus reculée du Protectorat allemand. Nous étions en voyage depuis cinq semaines. Après quelques jours de repos, nous continuons notre marche vers l'Okawango. Plus d'une fois nous dûmes nous servir de la hâche pour nous frayer un passage à travers la brousse. Nous étions dans la saison des pluies et nous trouvions de l'eau dans tous les trous et enfoncements des rochers, eau stagnante, il est vrai, nauséabonde et d'une couleur plus que douteuse. Heureusement que nous avions soin de la faire bouillir avant d'en faire usage, tandis que nos bœufs se précipitaient instinctivement vers ces réservoirs naturels, dès qu'on les dételait. Pendant une centaine de kilomètres, nous traversons des steppes et des broussailles ; puis voici une plaine sablonneuse d'un aspect tout différent. Elle est habitée par des tribus nomades redoutables aux voyageurs. Pendant le jour chaleur accablante, poussière brûlante et pendant la nuit froid glacial, hurlements des chacals et des hyènes.

Je me hâte d'ajouter que nous n'avons pas eu à souffrir de la faim. Plus d'une gazelle mordit la poussière et les hôtes de ces parages, depuis le roi du désert jusqu'au chat sauvage, firent plus d'une fois connaissance avec nos fusils. Voici un léopard qui s'approche de notre campement ; déjà il se disposait à attaquer nos bœufs, nous réussissons à le mettre en fuite. Une autre fois c'est une troupe de chiens sauvages, couleur gris, queue blanche. Mais ce n'est pas assez d'avoir à lutter contre la soif et

les bêtes féroces, il faut compter aussi avec le feu. C'est ainsi qu'une nuit, voyageant au clair de la lune, nous sommes menacés par un incendie des prairies. Heureusement que nos bœufs ne sont pas pris de peur ; sous les coups redoublés du fouet, ils franchissent rapidement le rempart de flammes qui se dresse devant nous. Enfin, après un long et pénible trajet — nous étions en route depuis trois mois — nous arrivons au terme de notre voyage dans la région du fleuve Okawango. Oubliant et la soif et les feux du soleil et divers accidents, nous faisons monter vers le ciel le cantique de notre reconnaissance.

A peine avons-nous dressé notre campement que nous sommes effrayés par l'apparition soudaine de figures de sauvages derrière les buissons qui nous entourent. Tous sont armés de fusils. Pour gagner leur confiance, le R. P. Supérieur leur fait des cadeaux, va ensuite trouver le chef de la tribu pour lui expliquer le but de notre arrivée chez eux. Nous lui mettons sous les yeux le papier signé par lui, il y a quelques années, et par lequel il s'engageait à recevoir les missionnaires et à faire instruire ses enfants. Depuis il a changé d'idée ; il se défend d'avoir jamais eu des rapports avec nous. Cependant nous ne nous laissons pas intimider tout d'abord. Himarua, le chef en question, finit par reconnaître le contrat intervenu autrefois, mais en même temps il déclare que malgré cela il ne nous permettra pas de nous établir dans son district, que si nous ne quittons pas le pays de nous-mêmes, il nous y contraindra par la force. Nous eûmes avec lui une seconde entrevue : il consentait à nous céder un bout de terrain, mais à des conditions exorbitantes : il exigeait un grand nombre de fusils, une caisse de munitions, etc. Impossible d'accepter de telles conditions. Il menaça alors de nous faire fusiller tous, si nous ne partions pas au plus vite. Nous eûmes encore une conférence, mais impossible de

s'entendre. Il ne nous restait plus qu'à secouer la poussière de nos pieds et à chercher une tribu plus hospitalière.

Nous partîmes donc, le P. Biegner et moi, en descendant le fleuve Okawango. Nous passons par des brousses très épaisses, où nous devenons la proie de myriades de moustiques qui nous dévorent : nos bœufs ne sont pas épargnés, non plus, le sang coule littéralement de leurs flancs.

Le chef de la tribu voisine nous accueille amicalement, et nous autorise volontiers à nous établir chez lui.

Durant notre retour, nous sentons les premières atteintes d'une fièvre maligne. Nos forces baissent petit à petit, plus de sommeil, plus d'appétit. Le P. Biegner peut à peine se tenir sur son cheval et l'auteur de ces lignes est étendu, épuisé, dans le chariot. Le lundi saint, 6 avril, contre tout espoir, nous sommes rejoints par les compagnons que nous avions laissés en arrière. On fait halte à l'ombre d'un arbre. Le P. Biegner s'étend sur une couverture pour ne plus se relever. Le lendemain, deux autres étaient atteints de la fièvre. Le jour de Pâques, le P. Fillung put dire la messe, mais aux prix de quelle fatigue !

Pendant le saint sacrifice nous arriva le lieutenant Volkman, chef du district de Grootfontein, accompagné de quinze cavaliers. Il venait pour nous protéger. Himarua se montra à son égard hypocrite effronté, promettant par ce qu'il y a de plus saint de ne nous inquiéter en rien. Mais à peine les soldats furent-ils partis, que Himarua recommença de plus belle à nous harceler. Un matin, nous nous aperçûmes que tous nos habits avaient disparu et avec eux deux armes à feu. La nuit suivante, nous fûmes réveillés en sursaut par les sauvages qui venaient nous voler : les uns entouraient notre tente, pendant que d'autres se disposaient à emmener notre cheval et nos bœufs. Je tire aussitôt deux coups de fusil en l'air ; ce fut assez pour mettre ces pillards en fuite.

Décidément il faut retourner à Windhoek, car malades et fatigués comme nous le sommes, nous ne pouvons faire face à tant d'obstacles qui s'opposent à l'établissement projeté. C'était là un sacrifice. Dieu nous en demandait un autre plus pénible encore.

Peu après le départ des soldats, nous eûmes à subir une seconde attaque de la fièvre. A côté du P. Biegner mortellement atteint, étaient étendus sans force les frères Bast et Reinhardt et l'auteur de ces lignes. Un matin, en me réveillant, j'entendis le P. Biegner tousser et râler. Je me soulève avec peine, et à ses traits je juge que la mort est proche. « Vite, m'écriai-je, vite, P. Filliung, apportez les saintes huiles, il se meurt, » car je me trouvais dans l'impossibilité de me remuer moi-même. Mais comme le râle devenait plus faible, de ma couche je donnai l'absolution au cher mourant, et lorsque le P. Filliung revint avec les saintes huiles, son âme s'était envolée vers un monde meilleur. Le P. Filliung enveloppa dans une couverture le corps de ce héros, tombé sur le champ de bataille, et le confia à cette terre inhospitalière, non loin du campement, près du fleuve Okawango. Quelle douleur d'être obligés d'abandonner chez des sauvages la sainte dépouille d'un confrère si aimé. Encore une prière, puis en route pour Windhoek

Nous n'étions pas au bout de nos épreuves. Dès le lendemain de notre départ nous avions à déplorer la fuite de notre conducteur gagné par les Ovambos. C'était le seul homme capable de nous tirer d'embarras, car notre serviteur hottentot ne s'entendait guère à conduire des bœufs. Bientôt nouvel accès de fièvre plus violent que les autres : on desespérait de me sauver et je me préparais à la mort. Contre tout espoir le feu qui me brûlait diminua d'intensité et je pus me remettre en route.

Ce n'est pas sans appréhension que nous songeons aux

120 kilomètres que nous avons à parcourir sans rencontrer une goutte d'eau. Nous voici sur un immense plateau désert d'une température sibérienne avec un vent glacial. Des bushmen nous accompagnent, tout tremblants de froid. Des multitudes de guêpes et de mouches puantes nous assaillent, s'attaquant de préférence au nez et aux yeux. Nos bœufs sont exténués par la fatigue et la soif, ils poussent des mugissements lamentables, font réellement pitié à voir. Presque impossible de les maîtriser. Il ne reste d'autre expédient que d'envoyer notre hottentot avec les bœufs jusqu'à la plus proche station d'eau, à une distance de 30 kilomètres. Il sera de retour le lendemain matin. Il partit donc. Le lendemain matin notre hottentot n'était pas encore revenu ; les heures s'écoulent lentement dans l'inquiétude la plus grande. Le soir pas encore de hottentot. Lui serait-il arrivé malheur ? les bœufs se seraient-ils évadés? ou bien n'aurait-il pas trouvé de l'eau à l'endroit désigné et serait-il allé en chercher plus loin?... Le P. Fillung s'en va aux informations et sur les indication d'un noir il parvient à rejoindre notre hottentot et les bœufs. Voici ce qui était arrivé.

N'ayant pas trouvé d'eau au premier endroit indiqué, Pierre — c'est le nom de notre serviteur — fut obligé d'aller 35 kilomètres plus loin. Arrivé à une mare, il se montra d'une négligence incompréhensible. Au lieu de se faire aider par des bushmen pour donner à boire aux bœufs, il les abandonna à eux-mêmes, tandis qu'il allait se chauffer dans un hameau voisin. Plusieurs se précipitèrent dans la mare à pentes très raides et se brisèrent les membres, d'autres périrent avant même d'avoir pu arriver jusqu'à l'eau. De nombreux bushmen étaient accourus pour retirer les bœufs du bourbier. Pierre avait promis de leur en donner deux pour prix de leur service. Alors commença un festin auquel ces habitants du désert

firent le plus grand honneur. Sur ces entrefaites, Tom, un cafre, ancien compagnon du célèbre chasseur Axel Eriksen apprit ce qui venait de se passer. Il accourut, du premier coup d'œil comprit la situation et proposa de venir à notre secours en nous amenant des bœufs et de l'eau. Pierre, le serviteur infidèle, s'y opposa : « Ces *Mynheers,* dit-il, sont amplement pourvus d'eau. »

Bientôt le P. Filliung arrive sur le théâtre de ces évènements. Il interpelle notre hottentot qui refuse obstinément de répondre. Tom ne quittera pas de l'œil ce vaurien qui sera livré à la justice, reconnu coupable de bien d'autres méfaits et finalement mis en sûreté derrière les murs d'une prison.

Il ne nous restait que douze bœufs. Enfin nous sommes de retour à Grootfontein, sans autre accident. Des soins empressés rétablissent rapidement nos forces épuisées. Le frère Reinhardt ne devait pas se rétablir ; il rendait son âme à Dieu quelques jours après notre retour à Windhoek. Comme son Supérieur, il est tombé victime de sa charité apostolique.

LETTRE DU R. P. NACHTWEY

Au T. R. P. Général.

Windoek (Cimbébasie), 10 octobre 1903.

De Grootfontein je suis parti le 4 juillet avec le P. Hermandung et le F. Bast pour l'Okawango, en compagnie de la troupe militaire qui est allée châtier le chef païen qui a repoussé et menacé de mort nos missionnaires.

Il s'est engagé un combat régulier qui a duré un jour et une nuit. L'officier a dû partir sans rien pouvoir obtenir du chef nommé Himarua.

Obligés de quitter le pays, nous aussi, nous sommes revenus par le fleuve Okawango. J'ai eu des entrevues avec tous les chefs de tribus, à l'exception d'un seul. Tous se montrent prêts à recevoir les missionnaires.

Deux raisons me portent à tenter un nouvel essai de fondation dans l'Okawango : 1° les tribus sont nombreuses et encore païennes ; si nous tardons à nous établir dans ce pays, les protestants nous y devanceront, et une fois qu'une mission protestante aura pris possession d'une tribu, le gouvernement nous en défendra l'accès, sous prétexte de prévenir toute difficulté religieuse ; 2° le pays étant très fertile, une mission pourrait y subsister facilement.

Nous n'aurions pas besoin d'acheter des fermes, comme il faut le faire ailleurs ; les terres étant *primo occupanti,* il me suffirait du consentement du chef de la tribu et de l'approbation du gouvernement. Il est à remarquer, d'autre part, que si le gouvernement nous devance dans l'Okawango, le pays sera déclaré *Kronland,* propriété de la Couronne, et nous serons ainsi livrés à la merci d'un gouvernement protestant.

C'est pour cela que j'ai résolu de retourner moi-même dans le pays avec une petite communauté. Cependant comme la distance avec le monde civilisé, qui devrait, au besoin, nous porter secours, est trop grande, nous n'irons pas immédiatement dans l'Okawango, où le chef de tribu, pour se venger du châtiment qui lui a été infligé, chercherait certainement à nous nuire ; nous nous établirons à quelque distance, dans un endroit qui me paraît favorable. Là tout d'abord nous élèverons une maison de mission pour les blancs catholiques ; puis, je l'espère, nous pourrons au bout d'un certain temps y réunir des indigènes. Un noir que je connais très bien apprendra aux Pères la langue des habitants de l'Okawango, pendant que les Frères convers s'occuperont de la construction.

De ce poste éloigné de 270 à 300 kilomètres de l'Okawango, nous guetterons le moment favorable pour reparaître sur le champ de mission qu'il a fallu abandonner.

Comme nous avons besoin de secours en argent et de protection, le P. Hermandung est parti pour l'Allemagne pour faire connaître notre œuvre. Il est accompagné d'un petit Cafre, élevé et instruit dans notre mission de Windhoek. Il nous est très attaché et j'espère beaucoup de lui pour l'avenir. Il connaît parfaitement notre religion, et je vous propose de le baptiser sous le nom de votre saint patron.

Encore un mot sur nos œuvres.

Les missions établies à Epukiro et à Aminuir sont dans un état prospère. Non seulement les enfants fréquentent l'école et l'église, mais encore les adultes viennent se faire instruire dans notre sainte religion. La plupart sont païens, quelques-uns appartiennent à l'anglicanisme.

De Klein-Windhoek également je n'ai que de bonnes nouvelles à vous donner.

A Gross-Windhoek, nous songeons à fonder une école supérieure. Ce sera un moyen d'affirmer notre supériorité sur la mission protestante.

A Swakopmund, les PP. Kieger et Ziegenfuss s'occupent des ouvriers catholiques. C'est un port de mer, et les consolations ne sont pas abondantes.

Nachtwey,
Préf. ap.

NOUVELLES DIVERSES.

Roma (Basutoland), 28 octobre 1903.

Au T. R. P. Général.

Nous sommes allés dernièrement, le P. Derriennic et moi, à Outhing, dans la montagne, à deux jours de Mon-

tolivet. Le P. Derriennic s'y rend d'habitude deux ou trois fois l'an, pour visiter les chrétiens dispersés autour de la chapelle bâtie par le R. P. Monginoux. L'endroit où se trouve cette chapelle est inaccessible aux voitures, et si l'on songeait à construire, il faudrait y porter à dos et de loin tous les matériaux. Mêmes difficultés pour s'y procurer des vivres.

J'accompagnai le P. Derriennic, d'abord pour donner la Confirmation, la première donnée dans ce pays, à une quarantaine de chrétiens ; mais j'y allais surtout pour chercher un endroit où nous pourrions fonder une mission en règle.

Le bon Dieu bénit nos démarches, le chef du district fut enchanté et les chrétiens du pays dans la jubilation. On nous a montré l'endroit le plus favorable, auprès d'une magnifique fontaine qui non seulement fournira de l'eau pour les besoins de la maison et du jardin, mais qui pourra arroser tous les champs et même faire marcher un moulin.

Mais n'allons pas trop vite ; nous n'allons pas commencer par le moulin ! Je vais faire agrandir un peu la première église qui servira de station plus tard ; elle est à plus de deux heures du nouvel emplacement. Cela me donnera la possibilité d'y envoyer un Père qui surveillera les travaux de la nouvelle mission, et quand celle-ci le permettra, deux Pères y fixeront leur résidence. Il n'est pas douteux que cette mission, vu son emplacement, ne devienne une des plus importantes.

Mais les ressources ! Il faudrait bâtir partout à la fois ! Nous commençons une grande église en pierre à Gethsemani ; l'ancienne qui est bien délabrée, nous allons la consolider avec des barres de fer ; elle ne contient pas la moitié des chrétiens, il est vrai, mais on l'utilisera comme salle d'école, et les Sœurs seront plus au large chez elles.

Il faut absolument faire de même à Sion et à Massabiella ; mais une chose après l'autre !

Nous avons maintenant à Roma une belle église en pierre de $37^m \times 15$; une à Nazareth, mais dans un autre endroit, $18^m \times 10$; de même à Lorette près de Maseru. Malheureusement le bon Frère Weimer qui était allé la semaine dernière fixer la toiture de cette église, a été victime d'un accident. Une corde s'est cassée pendant qu'il était sur le toit et il est tombé avec un indigène qui l'aidait. Grâce à Dieu, l'accident n'a pas été aussi grave qu'il aurait pu l'être : le Frère tomba sur les pieds et en sera quitte, j'espère, pour une quinzaine de jours de repos. Le cafre, lui, est tombé sur le dos et ne peut pas encore se tenir debout.

Nous avons également établi dans la montagne à quelques heures de Korokoro, une station qui dépend de cette dernière Mission. L'église, toujours en pierre de taille et couverte en fer, a environ 40 pieds sur 15 ; plus tard elle poura servir à autre chose, si la mission prend de l'extension.

Vous le voyez, mon Très Révérend Père, nous nous efforçons de faire quelque chose de durable : plus de mottes, ni de briques ! C'est qu'en effet nous gémissons tous les jours d'avoir à recommencer tout ce qui a été construit autrefois de cette façon. La pierre et le fer coûtent un peu plus, et nous avancerons plus lentement ; mais c'est fait une fois pour toutes.

Pour le spirituel, les conversions vont toujours bon train ; c'est dans tout le pays un grand désir de connaître la religion catholique et de l'embrasser. Une seule chose manque, le moyen de semer partout des églises : avec cela nous serions bien venus dans tout le pays, nous pourrions bâtir où nous voudrions et infailliblement les conversions se multiplieraient. Si du moins nous avions un ou deux bons Frères capables de bâtir ! Quelle ressource !

Quelle économie nous ferions ! Les 700 à 800 livres, que je donne à un maçon dans un an, seraient si nécessaires ailleurs !

Cénez, o. m. i.
Vic. des Miss.

Incendie de l'Université d'Ottawa. — La plupart de nos Pères ont déjà appris par les journaux l'incendie de notre université canadienne. Au désastre matériel qui est des plus importants, il faut ajouter la mort d'une femme de service et de deux de nos Pères, les Pères Fulham et Mc Gurthy et l'état très inquiétant de deux autres grièvement blessés.

Succès annuels de nos scolastiques de Rome.— *Grades.* — Faculté de théologie : docteurs 5, licenciés 6, bacheliers 7. — Faculté de philosophie : docteurs 3, licenciés 7, bacheliers 8. — Académie de Saint Thomas : docteur 1.— Droit Canon : bachelier 1.

Prix 40, accessits 40, mentions très honorables 48, mentions honorables 31 ; *total 169 nominations.*

Le R. P. Delalle est nommé vicaire apostolique de Natal. Que Sa Grandeur veuille bien agréer nos respectueuses félicitations.

OBÉDIENCES.

Province du Midi : Les Pères Cianciulli, Bruno et Drago, Joseph.

Province du Nord : Les Pères Revenant, Laurent, Faure, Andrieu, L'Helgoach, Sardet.

Province du Canada : Les Pères Gavary, Prodhomme, Levacon, Lelievre, Duchaussois, Boyon, Tessier, Blanchin, Francœur, Prioux, Jacob.

Province Britanniq.: Les Pères Gubbins, Foley, Croizier.

Province des Etats-Unis : Les Pères Brullard, Audibert, Viaud, Bernicke, Graton, Guennegués et les Frères convers Kœhren, Munch et Paradan.

Province d'Allemagne : Les Pères Waisgœrber, Lauffs, Muller, Schwane.

Vicariat de St Boniface : Les Pères Hartmann, Hillaud, Plourde, Ruelle, Kasper, Brossard et le Frère convers Cordel.

Vicariat de St Albert : Les Pères Moulin, Kulawy (Paul), Mgr Quaid et le F. convers Vormel.

Vicariat d'Athabaska : Les Pères Habay et Petour.

Vicariat du Mackenzie : Le Frère convers Gaudemer.

Vicariat de Prince Albert : Les Pères Dauber, Egelnof, Paillé.

Vicariat de la Colombie Britannique : Les Pères Connolly, Rocher, Choisnel.

Vicariat de Jaffna : Les Pères Deslandes, Soubry et le Frère convers Prigent.

Vicariat de Colombo : Les Pères Milliner, Herel, Heimbücher et le F. convers Tilliet.

Vicariat de Natal : Le Père Hanon.

Vicariat du Transvaal : Les Pères Ryan (Thomas) et Nandzik.

Vicariat du Basutoland: Les Pères Guilcher et Le Breton.

Vicariat de la Cimbébāsiē : Les Pères Lauer, Krein et les Frères Oberli, Cortembach et Pitsch.

Scolasticat de Liége : Le Père Hermès, les Frères convers Lepannetier, Deschamps.

Scolasticat de Hünfeld : Le Père Wallenborn.

Scolasticat de S. Antonio : Les Pères Smith (Ch.), Martin, Forget, Valence, Levoyer, Fassbender, Denizot, Haas.

Les Pères scolastiques Niel, Serodes, Tenson, Regent.

Les Frères scolastiques Zengler, Janvier, Borne, Filliung, Leroy, Jalbert, Gagnon.

Les Frères convers Hally, Ruiger, Bourdais.

OBLATIONS

Errata.

2224. Van Hommerich, Hubert, 15 août 1901, Liége.

2288. Priolaud, Joseph-Charles-Marie-Pie, 2 octobre 1901, Notre-Dame de Bon-Secours.

2289*bis*. Beuken, Matthaeus, 15 octobre 1901, Saint-Charles (Fauquemont).

Année 1901-1902.

2302. Gauthier, Adolphe (F. C.), 8 décembre 1901, Saint-Laurent (Manitoba).

2303. Garro, Candido-Louis (F. C.), 8 décembre 1901, Notre-Dame des Lumières.

2304. Duhamel, Edmond (F. C.), 8 décembre 1901, Tewksbury (Etats-Unis).

2305. Alac, Arsène-Marcellin, 8 décembre 1901, Liége.

2306. Leblay, Jean-Marie-Joseph, 8 décemb. 1901, Liége.

2307. Régent, Eugène-Joseph-Marie, 8 déc. 1901, Liége.

2308. Hautin, René-Jean, 8 décembre 1901, Liége.

2309. Tanter, Julien, 8 décembre 1901, Liége.

2310. Cornec, Louis-Jean, 8 décembre 1901, Liége.

2311. Calabrese, Nicolas, 8 décembre 1901, Notre-Dame de l'Osier.

2312. Meyer, Nicolas (F. C.), 17 fév. 1902, Saint-Charles.

2313. Braun, Joseph (F. C.), 17 février 1902, Saint-Ulrich.

2314. Kerhervé, Joseph-Marie (F. C.), 17 février 1902, Mission Saint-Bernard.

2315. Nicolai, Nazarenus-Tarquinius, 17 fév. 1902, Rome.

2316. Gaillard, Joseph-François-Marie, 17 février 1902, Liége.

2317. Denizot, Charles-Félix, 19 mars 1902, Rome.

2318. Sasseville, Alexandre-Wilfrid, 19 mars 1902, Ottawa.

2319. Demers, Alfred-Joseph, 19 mars 1902, Ottawa.

2320. Levesque, Jean-Baptiste, 19 mars 1902, Ottawa.
2321. Hart, James-Edouard (F. C.). 30 mars 1902, Ottawa.
2322. Lapperrière, Nicolas, 1er mai 1902, Rome.
2323. Le Gall, Yves-Marie (F. C.), 18 mai 1902, Le Bestin.
2324. Le Chevallier, Jules, 18 mai 1902, Angers.
2325. Weber, Aloys, 29 mai 1902, Hünfeld.
2326. Le Gall, Christophe (F. C.), 6 juin 1902, Notre-Dame de Pontmain.
2327. Tréves, Anselme-Marie, 15 juin 1902, Notre-Dame de l'Osier.
2328. Meier, Aloys, 29 juin 1902, Hünfeld.
2329. Roche, Jean-Alphonse, 26 juillet 1902, Notre-Dame des Lumières
2330. Fouillit, Adolphe, 26 juillet 1902, Notre-Dame des Lumières.
2331. Graf, Michel (F. C), 15 août 1902, Saint-Gerlach.
2332. Thomas, Jean-Marie, 15 août 1902, Liége.
2333. Balgo, Henri, 15 août 1902, Hünfeld.
2334. Fleurent, Louis-Marie-Joseph, 15 août 1902, Le Bestin.
2335. Deléglise, Jean-Marie, 15 août 1902, Liége.
2336. Couderc, Alphonse-François-Jean, 15 août 1902, Liége.
2337. Landsberg, François, 15 août 1902, Hünfeld.
2338. Gollbach, Gustave, 15 août 1902, Hünfeld.
2339. Bieler, Pierre, 15 août 1902. Hünfeld.
2340. Platte, Emile, 15 août 1902, Hünfeld.
2341. Pander, François, 15 août 1902, Hünfeld.
2342. Quickert, Jean-Baptiste, 15 août 1902, Hünfeld.
2343. Bour, Pierre, 15 août 1902, Hünfeld.
2344. Carduck, Guillaume, 15 août 1902, Rome.
2345. Humpert, Paul-Albert, 15 août 1902, Hünfeld
2346. Dillmann, Etienne, 15 août 1902, Rome.
2347. Borsutzsky, Florian, 15 août 1902, Hünfeld.

2348. Fafard, Donat (F. C.), 26 août 1902, Winnipeg.
2349. Stanton, William-John, 8 septembre 1902, Ottawa.
2350. Guy, Joseph-Alfred-Onésime, 8 septembre 1902, Ottawa.
2351. Gonneville, Henri-Pierre, 8 septembre 1902, Ottawa.
2352. Mc Guire, Patrick-James, 8 septembre 1902, Ottawa.
2353. Veronneau, Auriemma, 8 septembre 1902, Ottawa.
2354. Murphy, Michaël, 8 septembre 1902, Ottawa.
2355. Murphy, Stephen, 8 septembre 1902, Ottawa.
2356. Dugas, Alphonse-Joseph-Adélard, 8 septembre 1902, Ottawa.
2357. Martin, Jean-Baptiste, 8 septembre 1902, Rome.
2358. Chabot, Honorius-François, 8 septembre 1902, Ottawa.
2359. Bourassa, Antoine-Thomas-Dionis, 8 septembre, 1902, Ottawa.
2360. L'helgoualc'h, Jean-Gabriel-Marie, 8 septembre, 1902, Angers.
2361. Foley, Maurice, 11 septembre 1902, Belmont-House.
2362. Leahy, John-Augustin, 11 septembre 1902, Belmont-House.
2363. Soye, William-Augustin, 11 septembre 1902, Belmont-House.
2364. Janvier, Henri-Marie, 28 septembre 1902, Liége.
2365. Daridon, André-Albert, 28 septembre 1902, Liège.
2366. Niel, Urbain, 28 septembre 1902, Liège.
2367. Capes, Jean-Baptiste, 28 septembre 1902, Liège.
2368. Filliung, Alphonse, 28 septembre 1902, Liège.
2369. Van Hommerich, Henri-Joseph-Louis, 28 septembre 1902, Liège.
2370. Rohr, Marie-Isidore-Georges, 28 septembre 1902, Liège.

2371. Duclaux, Auguste-Raymond (F. C.), 20 octobre 1902, Prince-Albert.

2372. Schmitt, Jean-Baptiste (F. C.), 12 octobre 1902, Saint-Gerlach.

2373. Aubert, François-Jean-Honoré, 28 octobre 1902, Rome.

2374. Le Breton, Henri-François-Marie, 1er novembre 1902, Angers.

2375. Le Franc, René-François, 1er novembre 1902, Angers.

2376. Ruelle, Avila-Nectaire, 11 novembre 1902, Saint-Charles (Manitoba).

2377. Steckenborn, Gottfried (F. C.), 8 décembre 1902, Roma (Basutoland).

2378. Gauthier, Victor-Eugène (F. C.), 8 décembre 1902, Winnipeg (Manitoba).

2379. Giesen, Guillaume (F. C.), 8 décembre, 1902, Saint-Charles (Fauquemont).

2380. Pelletier, François-Xavier (F. C.), 8 décembre, 1902, Lachine (Canada).

2381. Blanco, Vincent, 8 décembre 1902, Rome.

2382. Laydevant, François, 8 décembre 1902. Liège.

2383. Gouranton, Paul-Joseph-Marie, 8 décembre 1902, Liège.

2384. Tourne'lec, Yves, 8 décembre 1902, Liège.

2385. Tabart, Marie-Emile-Joseph, 8 décemb. 1902, Liège.

2386. Beck, Félix-Marie-Augustin, 8 décemb. 1902, Liège.

ANNÉE 1902-1903.

Adler, Jean-Conrad (F. C.), 25 décembre 1902, Arnhem.

Sardet, Alfred-Marie, 11 février 1903, Angers.

Masson, Jean-Eugène (F. C.), 17 février 1903. N. D. de Sion.

Bosse, Gabriel, 17 février 1903, N. D. des Lumières.

De Grandpré, Joseph-Romulus, 17 février 1903, Ottawa.

Schwebius, Jacques, 17 février 1903, Saint-Boniface (Hünfeld).

Giguère, Joseph-Albert, 17 février 1903, Ottawa.

Chaput, Anatole, 17 février 1903, Ottawa.

Aucheron, Eugène-Marie-Joseph, 1er mars 1903, Angers.

Beckers, Guillaume (F. C.), 12 avril 1903, Saint-Gerlach.

Le Roy, Jean-Marie, 12 avril 1903, Liège.

Moulin, Pierre-Marie, 12 avril 1903, Liège.

Metzinger, Jean-Marie (F. C.), 31 mai 1903, Saint-Charles.

Morkin, John (F. C.), 21 juin 1903, Saint-Joseph, Indust. School. (Saint-Albert).

Kasper, Marc-Joseph, 21 juin 1903, St-Charles (Manitoba).

Laflamme, Nérée, 24 juin 1903, Ottawa.

Borne, Jules-Adrien, 26 juillet 1903, Liège.

Lepannetier, Joseph (F. C.), 15 août 1903, Liège,

Cornelissen, Guillaume (F. C.), 15 août 1903, Saint-Joseph (Le Bestin).

Etienne, Paul, 15 août 1903, Diano-Marina.

Sommer, Gérard, 15 août 1903, Saint-Boniface (Hünfeld).

Messager, Jean-Louis-Joseph-Marie, 15 août 1903, Liège.

Rouvière, Jean-Baptiste, 15 août 1903, Liège.

Carrier, Gabriel, 15 août 1903, Liège.

Espenon, Louis-Jean, 15 août 1903, Diano-Marina.

Creusen, Jean-Joseph, 15 août 1903, St-Boniface (Hünfeld).

Meyer, Conrad, 15 août 1903, St-Boniface (Hünfeld).

Minwegen, Pierre, 15 août 1903, St-Boniface (Hünfeld).

Palm, François, 15 août 1903, St-Boniface (Hünfeld).

Dindinger, Jean-Baptiste, 15 août 1903, Rome.

Pothmann, Joseph, 15 août 1903, Rome.

Wüst, Jean, 15 août 1903, St-Boniface (Hünfeld).

Nicolaus, Jean, 15 août 1903, St-Boniface (Hünfeld).

Pawollek, Jean, 15 août 1903, St-Boniface (Hünfeld).

Liers, François, 15 août 1903, St-Boniface (Hünfeld).

Velles, Joseph, 15 août 1903, Rome.

Humpert, Albert-Joseph, 15 août 1903, Saint-Boniface (Hünfeld).

Di Fausto, Aristide, 15 août 1903, Rome.

Steinhauser, Richard-Georges-Henri, 15 août 1903, Saint-Boniface (Hünfeld).

Anzalone, Vincent, 15 août, 1903, Rome.

Johnen, Joseph, 15 août 1903, St-Boniface (Hünfeld).

Hérel, Martin-Louis-Marie-Jos., 15 août 1903, Le Bestin.

Lang, Wilhelm-Eugen, 8 septembre 1903, Ottawa.

Larose, Louis, 8 septembre 1903, Ottawa.

Chaput, Guillaume, 8 septembre, 1903 Ottawa.

Lalonde, Antoine, 8 septembre 1903, Ottawa.

Phelan, Patrick-John, 8 septembre 1903, Ottawa.

Carrier, Edouard-Joseph, 8 septembre 1903, Ottawa.

O'Brien, Patrick-Vincent, 8 septembre 1903. Ottawa

Denis, Joseph-François, 8 septembre, 1903, Ottawa.

Villeneuve, Rodrigue-Jean-Marie, 8 septembre 1903, Ottawa.

Opfermann, Georges, 8 septembre 1903, Saint-Boniface (Hünfeld).

Hudon, François-Denis, 8 septembre 1903, Ottawa.

Bouvet, Léon-Joseph, 8 septembre 1903, Ottawa.

Wilson, Ulric, 8 septembre 1903, Ottawa.

Dallaire, Arthur-Joseph-Alfred, 8 septembre 1903, Ottawa

Lécuyer, Jules-Marie, 8 septembre 1903, Saint-Joseph (Le Bestin).

Moughty, James-Joseph, 29 sept. 1903, Belmont-House.

Lennon, Henri-Joseph-Mary, 29 septembre 1903, Belmont-House.

Moran, (Mᵉ Dermott), James-Aloysius, 29 septembre 1903, Belmont-House.

Pescheur, Lucien-Léon-Joseph, 29 septembre 1903, St-Joseph (Le Bestin).

Guesdon, Noël-Marie, 1ᵉʳ octobre 1903, Liège.

Cuny, Jean-Pierre, 1er octobre 1903, Liège.

Chovan, Charles, 1er octobre 1903, Liège.

Grimaud, Mathurin-Léon-Jean-Marie, 1er octobre 1903, Liège.

Howley, Hubert-Stanislaus-Mary, 1er octobre 1903, Liège.

Van der Laenen, Arthur, 1er octobre 1903, Liège.

Ernens, Jean-Baptiste, 1er octobre 1903, Liège.

Tavard, Aristide, 1er octobre, 1903, Liège.

Koehren, Charles (F. C.), 4 octobre 1903, Liège.

Guilloux, Nicolas, 4 octobre 1903, Liège.

Saccadas, Yves-Marie, 4 octobre 1903, Liège.

Fuchs, Jean-Joseph, 1er novembre 1903, Saint-Boniface (Hünfeld).

Hintzen, Hermann, (F. C.), 8 décembre 1903, Saint-Gerlach.

Debacker, Victor (F, C.), 8 décembre 1903, Le Bestin.

Jansen, Edouard (F. C.), 8 décembre 1903, Le Bestin.

Joerissen, Théodore-Henri-Marie, 8 décembre 1903, Liège.

Majorel, Joseph-Aimé, 8 décembre 1903, Liège.

Tual, Jean-Louis, 8 décembre, 1903, Liège.

Tymen, Yves-Marie, 8 décembre 1903, Liège.

Gourmelen, Yves-Marie, 8 décembre 1903, Le Bestin.

Nota. — Prière aux intéressés, s'il y a lieu, de faire parvenir leurs réclamations à la rédaction des *Missions*, dans le plus bref délai.

NÉCROLOGE

Année 1902-1903.

580. Le P. Séguin, Jean, décédé à Ennezat le 11 décembre 1902. Il était né à Ennezat (Clermont) le 27 novembre 1833 ; il avait fait son oblation le 17 février 1858.

581. Le F. Lalican, Victor (F. C.) décédé à St-Albert le 22 décembre 1902. Il était né à Saint-Caradec (Saint-Brieuc) le 20 juin 1831 ; il avait fait son oblation le 8 décembre 1864.

582. Le P. Burtin, Nicolas, décédé à Québec le 28 décembre 1902. Il était né à Metz le 16 décembre 1828 ; il avait fait son oblation le 31 octobre 1852.

583. Le P. Crane, Nicolas, décédé en Australie le 1er janvier 1903. Il était né à Bariestown (Waterford) le 12 janvier 1841 ; il avait fait son oblation le 31 mai 1859.

584. Le P. Lebret, Louis-Marie, décédé à Mac-Leod (St-Albert) le 5 janvier 1903. Il était né à Henan-Bihen (Saint-Brieuc) le 30 novembre 1829 ; il avait fait son oblation le 19 janvier 1859.

585. Le P. Lagier, Candide, décédé dans la province du Midi le 21 janvier 1903. Il était né à Saint-André d'Embrun (Gap) le 11 février 1844 ; il avait fait son oblation le 8 décembre 1867.

586. Le F. convers Veyrenc, Théophile, décédé à Liége le 17 février 1903. Il était né à Pruney (Viviers) le 22 février 1839 ; il avait fait son oblation le 3 octobre 1862.

587. Le F. convers Guillet, Félix, décédé à New-Westminster le 21 février 1903. Il était né à Meslay (Laval) le 24 juin 1853 ; il avait fait son oblation le 15 juin 1878.

588. Le P. Grenier, Ferdinand, décédé à Québec le 27

mars 1903. Il était né à Roscof (Quimper) le 2 janvier 1827 ; il avait fait son oblation le 10 mars 1849.

589. Le P. Mac Guckin, James, décédé à Vancouver le 7 avril 1903. Il était né à Cookestown (Armagh), le 30 juillet 1835 ; il avait fait son oblation le 31 mai 1859.

590. Le P. Marthon, Emmanuel, décédé à Marseille le 16 avril 1903. Il était né à Rochemaure (Viviers), le 28 mars 1836 ; il avait fait son oblation le 17 février 1861.

591. Le P. Biegner, Herrmann, décédé à Okawango (Cimbébasie) le 16 avril 1903. Il était né à Marksteinach (Wurtzbourg) le 3 août 1873 ; il avait fait son oblation le 15 août 1895

592. Le F. convers Manthé, Henri, décédé au Bestin le 18 avril 1903. Il était né à l'Osier (Grenoble), le 1er août 1820 ; il avait fait son oblation le 1er novembre 1853.

593. Le P. Nicolas, Pierre, décédé à Diano-Marina le 24 avril 1903. Il était né à Bédarrides (Avignon) le 12 décembre 1812 ; il avait fait son oblation le 8 décembre 1842.

594. Le P. Boisrame, Prosper, décédé à Ottawa le 29 avril 1903. Il était né à Cuillé (Laval) le 9 septembre 1831 ; il avait fait son oblation le 8 septembre 1853.

595. Le P. Fisse, Jean-Pierre, décédé à Limoges le 31 mai 1903. Il était né à Ancizan (Tarbes) le 8 décembre 1831 ; avait fait son oblation le 21 novembre 1856.

596. Le P. Mauss, Félix, décédé à Liége le 1er juin 1903. Il était né à Liederscheid (Metz) le 12 avril 1873 ; avait fait son oblation le 15 août 1894.

597. Le P. Iserbyt, Jules, décédé à Borella (Colombo) le 30 juin 1903. Il était né à Lendelede (Bruges) le 18 avril 1851 ; avait fait son oblation le 10 octobre 1876.

598. Le F. convers Breit, Joseph, décédé à Saint-Charles (Hollande) le 4 juillet 1903. Il était né en 1870 au diocèse de Spire ; avait fait son oblation le 17 février 1900.

599. Le P. Parisot, Pierre-Fourier, décédé à San-An-

tonio le 12 juillet 1903. Il était né à Ambacourt (Saint-Dié) le 20 mai 1827 ; avait fait son oblation le 26 février 1851.

600. Le P. Végreville, Valentin, décédé à Saint-Albert le 15 juillet 1903. Il était né à Châtres (Laval) le 17 septembre 1829; il avait fait son oblation le 23 avril 1851.

601. Le P. Conrard, Jean-Baptiste, décédé à Notre-Dame de Sion, le 20 juillet 1903. Il était né à Lambo (Saint-Dié), le 20 avril 1823; il avait fait son oblation le 7 octobre 1850.

602. Mgr Isidore Clut, décédé à la Mission Saint-Bernard en juillet 1903. Il était né à Saint-Rambert (Valence) le 11 février 1832 ; il avait fait son oblation le 8 décembre 1854; avait été nommé évêque titulaire d'Arindèle et auxiliaire de Mgr Faraud le 3 août 1864; sacré le 15 août 1865.

603. Mgr Charles Jolivet, vicaire apostolique de Natal, décédé à Durban le 15 septembre 1903. Il était né à Pont-l'Abbé (Quimper) le 9 janvier 1826; avait fait son oblation le 10 mars 1849; nommé évêque titulaire de Belline et vicaire apostolique de Natal le 13 septembre 1874 ; avait été sacré le 30 novembre de la même année.

604. Le P. Yenveux, Alfred-Jean-Baptiste, décédé à Paris le 1er octobre 1903. Il était né à Armancey (Langres) le 7 octobre 1843; avait fait son oblation le 15 août 1870.

605. Le P. Robinet, Eugène, décédé à Anvers le 2 octobre 1903. Il était né à Bettancourt-la-Longue (Châlons-sur-Marne) le 15 décembre 1829; avait fait son oblation le 15 octobre 1889.

TABLE DES MATIÈRES

MARS-JUIN 1903.

Pages.

Vicariat de la Saskatchewan. — Visite pastorale de Mgr Pascal. — Lettre du R. P. Boissin à Mgr Pascal. — Lettre du R. P. Guérin 1

Vicariat de Saint-Boniface. — Rapport du R. P. Bonnald 12

Province du Canada. — Rapport du R. P. Dozois . . 28

Province des Etats-Unis. — Maison de Lowell. — Bénédiction de la pierre angulaire du Nouveau Scolasticat-Séminaire de San-Antonio 33

Vicariat du Natal. — Lettre du R. P. Rousset. — Noces d'or sacerdotales du R. P. Justin Barret, supérieur de la maison de Maritzburg 47

Orange et Bechuanaland. — Lettre du R. P. Morin. 62

La persécution religieuse en France. — Maison générale 68

Maison du Sacré-Cœur de Montmartre 90

Maison de Notre-Dame de Sion. 98

Les Oblats et les Rédemptoristes au tribunal correctionnel 104

Maisons de Marseille 120

Variétés. — Urnieta (Espagne). 126

Prieuré de St-Pierre d'Aoste (Italie) 132

Historique de la fondation de notre Maison du Sacré-Cœur, à Arnhem (Hollande) 137

Mgr Breynat à Liège 143

Un couvent à Tyburn (Londres) 146

Decretum supremæ Congregationis S. O. 155

Nouvelles diverses 156

SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 1903.

Vicariat de Jaffna. — Rapport au T. R. P. Général sur le district de Jaffna 161

Pages.

Vicariat de Saint-Albert.—Rapport du R. P. Beaudry. 211
Province des Etats-Unis. — Noces d'or sacerdotales du R. P. Joseph Mangin. — Un autre Jubilé 218
Province d'Allemagne. Maison de Saint-Ulrich. — Rapport du R. P. Léglise 242
Maison de N. D. de Talence 252
Maison générale. — Journal du R. P. Thiriet. . . . 280
Rapport sur la Maison de N. D. de l'Osier 302
Le Noviciat d'Angers. 341
L'Expulsion des Oblats de Sion 348
Variétés. — Notre Dame de la Rovere 355
Cimbébasie 360
Lettre du R. P. Nachtwey 366
Nouvelles diverses. Lettre du R. P. Cénez. 368
Obédiences 371
Oblations 373
Nécrologe. 380
Supplément. Lettre encyclique de N. T. S. P. le Pape Pie X

N° 1. Septembre-Décembre 1903.

SUPPLÉMENT

AUX

Missions de la Congrégation

DES

MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE N. T. S. P. LE PAPE PIE X.

A TOUS LES PATRIARCHES,
PRIMATS, ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES
ET AUTRES ORDINAIRES
QUI SONT EN PAIX ET EN COMMUNION
AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE

A nos vénérables Frères les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et autres Ordinaires qui sont en paix et en communion avec le Siège Apostolique.

PIE X PAPE.

Vénérables frères,

Salut et bénédiction apostolique.

Au moment de vous adresser pour la première fois la parole du haut de cette chaire apostolique où Nous avons été élevé par un impénétrable conseil de Dieu, il est inutile de vous rappeler avec quelles larmes et quelles ardentes prières Nous Nous sommes efforcé de détourner de Nous

la charge si lourde du Pontificat suprême. Il Nous semble pouvoir, malgré la disproportion absolue des mérites, Nous approprier les plaintes de saint Anselme, quand, en dépit de ses oppositions et de ses répugnances, il se vit contraint d'accepter l'honneur de l'épiscopat. Les témoignages de tristesse qu'il donna alors, Nous pouvons les produire à Notre tour, pour montrer dans quelles dispositions d'âme et de volonté Nous avons accepté la mission si redoutable de pasteur du troupeau de Jésus-Christ.

Les larmes de mes yeux m'en sont témoin, écrivait-il (1), *ainsi que les cris et, pour ainsi dire, les rugissements que poussait mon cœur dans son angoisse profonde. Ils furent tels que je ne me souviens pas d'en avoir laissé échapper de semblables en aucune douleur, avant le jour où cette calamité de l'archevêché de Cantorbéry vint fondre sur moi. Ils n'ont pu l'ignorer ceux qui, ce jour-là, virent de près mon visage. Plus semblable à un cadavre qu'à un homme vivant, j'étais pâle de consternation et de douleur. A cette élection, ou plutôt à cette violence, j'ai résisté jusqu'ici, je le dis en vérité, autant qu'il m'a été possible. Mais maintenant, bon gré mal gré, me voici contraint de reconnaître de plus en plus clairement que les desseins de Dieu sont contraires à mes efforts, de telle sorte que nul moyen ne me reste d'y échapper. Vaincu, moins par la violence des hommes que par celle de Dieu, contre qui nulle prudence ne saurait prévaloir, après avoir fait tous les efforts en mon pouvoir, pour que ce calice s'éloigne de moi sans que je le boive, je ne vois d'autre détermination à prendre que celle de renoncer à mon sens propre, à ma volonté et de m'en remettre entièrement au jugement et à la volonté de Dieu.*

---

(1) Epp., I, III, ep. 1.

Certes, Nous non plus ne manquions pas de nombreux et sérieux motifs de Nous dérober au fardeau. Sans compter qu'en raison de Notre petitesse, Nous ne pouvions, à aucun titre, Nous estimer digne des honneurs du Pontificat, comment ne pas Nous sentir profondément ému en Nous voyant choisi pour succéder à celui qui, durant les vingt-six ans, ou peu s'en faut, qu'il gouverna l'Eglise avec une sagesse consommée, fit paraître une telle vigueur d'esprit et de si insignes vertus qu'il s'imposa à l'admiration des adversaires eux-mêmes, et, par l'éclat de ses œuvres, immortalisa sa mémoire ?

En outre, et pour passer sous silence bien d'autres raisons, Nous éprouvions une sorte de terreur à considérer les conditions funestes de l'humanité à l'heure présente. Peut-on ignorer la maladie si profonde et si grave qui travaille, en ce moment, bien plus que par le passé, la société humaine, et qui, s'aggravant de jour en jour et la rongeant jusqu'aux moelles, l'entraîne à sa ruine ? Cette maladie, vénérés frères, vous la connaissez : c'est, à l'égard de Dieu, l'abandon et l'apostasie ; et rien, sans nul doute, qui mène plus sûrement à la ruine, selon cette parole du prophète : *Voici que ceux qui s'éloignent de vous périront* (1). A un si grand mal, Nous comprenions qu'il Nous appartenait, en vertu de la charge pontificale à Nous confiée, de porter remède ; Nous estimions qu'à Nous s'adressait cet ordre de Dieu : *Voici qu'aujourd'hui je t'établis sur les nations et les royaumes pour arracher et pour détruire, pour édifier et pour planter* (2). Mais pleinement conscient de Notre faiblesse, Nous redoutions d'assumer une œuvre hérissée de tant de difficultés et qui, pourtant, n'admet pas de délais.

---

(1) Ps. LXXII, 27. — (2) Jérem., I, 10.

Cependant, puisqu'il a plu à Dieu d'élever Notre bassesse jusqu'à cette plénitude de puissance, Nous puisons courage en *Celui qui nous conforte,* et mettant la main à l'œuvre, soutenu de la force divine, Nous déclarons que Notre but unique dans l'exercice du suprême Pontificat, est de (1) *tout restaurer dans le Christ* afin que *le Christ soit tout et en tout* (2). Il s'en trouvera, sans doute qui, appliquant aux choses divines la courte mesure des choses humaines, chercheront à scruter Nos pensées intimes et à les tourner à leurs vues terrestres et à leurs intérêts de parti. Pour couper court à ces vaines tentatives, Nous affirmons en toute vérité que Nous ne voulons être, et qu'avec le secours divin, Nous ne serons rien autre chose, au milieu des sociétés humaines, que le ministre de Dieu qui Nous a revêtu de son autorité. Ses intérêts sont Nos intérêts; leur consacrer Nos forces et Notre vie, telle est Notre résolution inébranlable. C'est pourquoi si l'on Nous demande une devise, traduisant le fond même de Notre âme, Nous ne donnerons jamais que celle-ci : *Restaurer toutes choses dans le Christ.*

Voulant donc entreprendre et poursuivre cette grande œuvre, vénérables frères, ce qui redouble notre ardeur, c'est la certitude que vous Nous y serez de vaillants auxiliaires. Si Nous en doutions, nous semblerions vous tenir, et bien à tort, pour mal informés ou indifférents, en face de la guerre impie qui a été soulevée et qui va se poursuivant presque partout contre Dieu. De nos jours, il n'est que trop vrai, *les nations ont frémi et les peuples ont médité des projets insensés* (3) contre leur Créateur, et presque commun est devenu ce cri de ses ennemis : *Retirez-vous de nous* (4). De là, en la plupart, un rejet total de tout

(1) Ephes., I, 10. — (2) Coloss., III, 11. — (3) Ps. II-1. — (4) Job., XXI-14.

respect de Dieu. De là, des habitudes de vie, tant privée que publique, où nul compte n'est tenu de sa souveraineté. Bien plus, il n'est effort ni artifice que l'on ne mette en œuvre pour abolir entièrement son souvenir et jusqu'à sa notion.

Qui pèse ces choses a droit de craindre qu'une telle perversion des esprits ne soit le commencement des maux annoncés pour la fin des temps et comme leur prise de contact avec la terre et que véritablement *le fils de perdition* dont parle l'apôtre (1) n'ait déjà fait son avènement parmi nous. Si grande est l'audace et si grande la rage avec lesquelles on se rue partout à l'attaque de la religion, on bat en brèche les dogmes de la foi, on tend d'un effort obstiné à anéantir tout rapport de l'homme avec la divinité ! En revanche, et c'est là au dire du même apôtre le caractère propre de l'*antéchrist,* l'homme, avec une témérité sans nom, a usurpé la place du Créateur, en s'élevant au-dessus de *tout ce qui porte le nom de Dieu.* C'est à tel point qu'impuissant à éteindre complètement en soi la notion de Dieu, il secoue cependant le joug de sa majesté et se dédie à lui-même le monde visible en guise de temple où il prétend recevoir les adorations de ses semblables. *Il siège dans le temple de Dieu où il se montre comme s'il était Dieu lui-même* (2).

Quelle sera l'issue de ce combat livré à Dieu par de faibles mortels, nul esprit sensé ne le peut mettre en doute. Il est loisible assurément à l'homme qui veut abuser de sa liberté de violer les droits et l'autorité suprême du Créateur ; mais au Créateur reste toujours la victoire. Et ce n'est pas encore assez dire : la ruine plane de plus près sur l'homme, justement quand il se dresse plus audacieux dans l'espoir du triomphe. C'est de quoi

---

(1) II Thess., II, 3. — (2) II Thess., II, 2.

Dieu lui-même nous avertit dans les Saintes Ecritures. *Il ferme les yeux*, disent-elles, *sur les péchés des hommes* (1) comme oublieux de sa puissance et de sa majesté ; mais bientôt, après ce semblant de recul, *se réveillant ainsi qu'un homme dont l'ivresse a grandi la force* (2), *il brise la tête de ses ennemis* (3) ; afin que tous sachent *que le roi de toute la terre, c'est Dieu* (4) et que les peuples comprennent qu'ils ne sont que des hommes (5). Tout cela, vénérables frères, Nous le tenons d'une foi certaine et Nous l'attendons.

Mais cette confiance ne nous dispense pas, pour ce qui dépend de nous, de hâter l'œuvre divine, non seulement par une prière persévérante : *Levez-vous, Seigneur et ne permettez pas que l'homme se prévale de sa force* (6), mais encore, et c'est ce qui importe le plus, par la parole et par les œuvres, au grand jour, en affirmant et en revendiquant pour Dieu la plénitude de son domaine sur les hommes et sur toute créature, de sorte que ses droits et son pouvoir de commander soient reconnus par tous avec vénération et pratiquement respectés.

Accomplir ces devoirs n'est pas seulement obéir aux lois de la nature, c'est travailler aussi à l'avantage du genre humain. Qui pourrait, en effet, vénérables frères, ne pas sentir son âme saisie de crainte et de tristesse à voir la plupart des hommes, tandis qu'on exalte par ailleurs et à juste titre les progrès de la civilisation, se déchaîner avec un tel acharnement les uns contre les autres, qu'on dirait un combat de tous contre tous ? Sans doute, le désir de la paix est dans tous les cœurs, et il n'est personne qui ne l'appelle de tous ses vœux. Mais cette paix, insensé qui la

---

(1 Sap., XI, 24. — (2) Ps. LXXVII, 65. — (3) Ps. LXVII, 22. — (4) Ps. XLVI, 8. — (5) Ps IX, 20. — (6) Ps. IX, 19.

cherche en dehors de Dieu, car chasser Dieu, c'est bannir la justice, et la justice écartée, toute espérance de paix devient une chimère. *La paix est l'œuvre de la justice* (1). Il en est, et en grand nombre, Nous ne l'ignorons pas, qui, poussés par l'amour de la paix, c'est-à-dire de la *tranquillité de l'ordre,* s'associent et se groupent pour former ce qu'ils appellent le parti de l'*ordre.* Hélas ! vaines espérances, peines perdues ! De partis d'ordre capables de rétablir la tranquillité au milieu de la perturbation des choses, il n'y en a qu'un : le parti de Dieu. C'est donc celui-là qu'il nous faut promouvoir ; c'est à lui qu'il nous faut amener le plus d'adhérents possible, pour peu que nous ayons à cœur la sécurité publique.

Toutefois, vénérables frères, ce retour des nations au respect de la majesté et de la souveraineté divine, quelques efforts que nous fassions d'ailleurs pour le réaliser, n'adviendra que par Jésus-Christ. L'apôtre, en effet, nous avertit que *personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été posé et qui est le Christ Jésus* (2). C'est lui seul, *que le Père a sanctifié et envoyé dans ce monde* (3) *splendeur du Père et figure de sa substance* (4), vrai Dieu et vrai homme, sans lequel nul ne peut connaître Dieu comme il faut, car *personne n'a connu le Père si ce n'est le Fils et celui à qui le Fils aura voulu le révéler* (5). D'où il suit que *tout restaurer dans le Christ* et ramener les hommes à l'obéissance divine, sont une seule et même chose. Et c'est pourquoi le but vers lequel doivent converger tous Nos efforts, c'est de ramener le genre humain à l'empire du Christ. Cela fait, l'homme se trouvera, par là même, ramené à Dieu. Non pas, voulons-Nous dire, un Dieu inerte

(1) Is. XXXII, 17. — (2) I Cor., III, 11. — (3) Ioa., X. 36. — (4) Hebr., I, 3. — (5) Matth , XI, 27.

et insoucieux des choses humaines comme les *matérialistes* l'ont forgé dans leurs folles rêveries ; mais un Dieu vivant et vrai en trois personnes dans l'unité de nature, auteur du monde, étendant à toutes choses son infinie Providence, enfin législateur très juste qui punit les coupables et assure aux vertus leur récompense.

Or, où est la voie qui nous donne accès auprès de Jésus-Christ ? Elle est sous nos yeux. C'est l'Eglise. Saint Jean Chrysostome nous le dit avec raison : *L'Eglise est ton espérance, l'Eglise est ton salut, l'Eglise est ton refuge* (1). C'est pour cela que le Christ l'a établie après l'avoir acquise au prix de son sang, pour cela qu'il lui a confié sa doctrine et les préceptes de sa loi, lui prodiguant en même temps les trésors de la grâce divine pour la sanctification et le salut des hommes.

Vous voyez donc, vénérables frères, quelle œuvre Nous est confiée à Nous et à vous. Il s'agit de ramener les sociétés humaines égarées loin de la sagesse du Christ, à l'obéissance de l'Eglise ; l'Eglise à son tour les soumettra au Christ et le Christ à Dieu. Que s'il Nous est donné, par la grâce divine, d'accomplir cette œuvre, Nous aurons la joie de voir l'iniquité faire place à la justice et Nous serons heureux d'entendre *une grande voix disant du haut des cieux : Maintenant c'est le salut et la vertu et le royaume de notre Dieu et la puissance de son Christ.* (2). Toutefois pour que le résultat réponde à nos vœux, il faut, par tous les moyens et au prix de tous les efforts, déraciner entièrement cette monstrueuse et détestable iniquité propre aux temps où nous vivons et par laquelle l'homme se substitue à Dieu ; rétablir dans leur ancienne dignité les lois très saintes et les conseils de l'Evangile ;

---

(1) Hom., *De capto Eutropio*, n° 6. — (2) Apoc., XII, 10.

proclamer hautement les vérités enseignées par l'Eglise sur la sainteté du mariage, sur l'éducation de l'enfance, sur la possession et l'usage des biens temporels, sur les devoirs de ceux qui administrent la chose publique ; rétablir enfin le juste équilibre entre les diverses classes de la société selon les lois et les institutions chrétiennes.

Tels sont les principes que pour obéir à sa divine volonté Nous Nous proposons d'appliquer durant tout le cours de Notre pontificat et avec toute l'énergie de Notre âme. Votre rôle à vous, vénérables frères, sera de Nous seconder par votre sainteté, votre science, votre expérience et surtout votre zèle pour la gloire de Dieu, *ne visant à rien autre qu'à former en tous Jésus-Christ.* Quels moyens convient-il d'employer pour atteindre un but si élevé? Il semble superflu de les indiquer, tant ils se présentent d'eux-mêmes à l'esprit. Que vos premiers soins soient de former le Christ dans ceux qui par le devoir de leur vocation sont destinés à le former dans les autres. Nous voulons parler des prêtres, vénérables frères, car tous ceux qui sont honorés du sacerdoce, doivent savoir qu'ils ont parmi les peuples avec lesquels ils vivent, la même mission que Paul attestait avoir reçue quand il prononçait ces tendres paroles : *Mes petits enfants que j'engendre de nouveau jusqu'à ce que le Christ se forme en vous* (1). Or, comment pourront-ils accomplir un tel devoir s'ils ne sont d'abord eux-mêmes revêtus du Christ ? et revêtus jusqu'à pouvoir dire avec l'apôtre: *Je vis, non plus moi, mais le Christ vit en moi* (2). *Pour moi, le Christ est ma vie* (3).

Aussi, quoique tous les fidèles doivent aspirer à l'état de l'homme parfait, à la mesure de l'âge de la plénitude

---

(1) Gal., IV, 19. — (2) *Ibid.*, II, 20. — (3) Philip., I, 21.

du Christ (1), cette obligation appartient principalement à celui qui exerce le ministère sacerdotal. Il est appelé pour cela *un autre Christ,* non seulement, parce qu'il participe au pouvoir de Jésus-Christ, mais parce qu'il doit imiter ses œuvres et, par là, *reproduire en soi son image.*

S'il en est ainsi, vénérables frères, combien grande ne doit pas être votre sollicitude pour former le clergé à la sainteté ! Il n'est affaire qui ne doive céder le pas à celle-ci. Et la conséquence, c'est que le meilleur et le principal de votre zèle doit se porter sur vos séminaires pour y introduire un tel ordre et leur assurer un tel gouvernement qu'on y voit fleurir côte à côte l'intégrité de l'enseignement et la sainteté des mœurs. Faites du séminaire les délices de votre cœur et ne négligez rien de tout ce que le concile de Trente a prescrit dans sa haute sagesse pour garantir la prospérité de cette institution. Quand le temps sera venu de promouvoir les jeunes candidats aux saints ordres, ah ! n'oubliez pas ce qu'écrivait saint Paul à Timothée : *N'impose précipitamment les mains à personne* (2) vous persuadant bien que, le plus souvent, tels seront ceux que vous admettrez au sacerdoce et tels seront aussi, dans la suite, les fidèles confiés à leur sollicitude. Ne regardez donc aucun intérêt particulier, de quelque nature qu'il soit ; mais ayez uniquement en vue Dieu, l'Eglise, le bonheur éternel des âmes, afin d'éviter comme nous en avertit l'apôtre, de participer *aux péchés d'autrui* (3).

D'ailleurs, que les nouveaux prêtres qui sortent du séminaire n'échappent pas pour cela aux sollicitudes de votre zèle. Pressez-les, Nous vous le recommandons du plus profond de Notre âme, pressez-les souvent sur votre

---

(1) Ephes., IV, 3. — (2) I Tim., V, 22. — (3) *Ibid.*

cœur qui doit brûler d'un feu céleste ; réchauffez-les, enflammez-les, afin qu'ils n'aspirent plus qu'à Dieu et à la conquête des âmes.

Quant à Nous, vénérables frères, Nous veillerons avec le plus grand soin à ce que les membres du clergé ne se laissent point surprendre aux manœuvres insidieuses d'une certaine science nouvelle qui se pare du masque de la vérité et où l'on ne respire pas le parfum de Jésus-Christ, science menteuse qui, à la faveur d'arguments fallacieux et perfides, s'efforce de frayer le chemin aux erreurs du rationalisme ou du semi-rationalisme et contre laquelle l'apôtre avertissait déjà son cher Timothée de se prémunir lorsqu'il lui écrivait : *Garde le dépôt, évitant les nouveautés profanes dans le langage aussi bien que les objections d'une science fausse dont les partisans avec toutes leurs promesses ont défailli dans la foi* (1).

Ce n'est pas à dire que Nous ne jugions ces jeunes prêtres dignes d'éloges, qui se consacrent à d'utiles études dans toutes les branches de la science et se préparent ainsi à mieux défendre la vérité et à réfuter plus victorieusement les calomnies des ennemis de la foi. Nous ne pouvons néanmoins le dissimuler et Nous le déclarons même très ouvertement, Nos préférences sont et seront toujours pour ceux qui, sans négliger les sciences ecclésiastiques et profanes, se vouent plus particulièrement au bien des âmes dans l'exercice des divers ministères qui siéent au prêtre animé de zèle pour l'honneur divin. *C'est pour Notre cœur une grande tristesse et une continuelle douleur* (2) de constater qu'on peut appliquer à nos jours cette plainte de Jérémie : *Les enfants ont demandé du pain et il n'y avait personne pour le leur rompre* (3). Il n'en manque pas, en effet, dans le clergé qui, cédant à

(1) 1 Tim., VI, 20 et seq. — (2) Rom., IX, 2. — (3) Thren., IV, 4.

des goûts personnels, dépensent leur activité en des choses d'une utilité plus apparente que réelle, tandis que, moins nombreux peut-être, sont ceux qui, à l'exemple du Christ, prennent pour eux-mêmes les paroles du prophète : *L'Esprit du Seigneur m'a donné l'onction ; il m'a envoyé évangéliser les pauvres, guérir ceux qui ont le cœur brisé, annoncer aux captifs la délivrance et la lumière aux aveugles* (1). Et pourtant, il n'échappe à personne, puisque l'homme a pour guides la raison et la liberté, que le principal moyen de rendre à Dieu son empire sur les âmes, c'est l'enseignement religieux.

Combien sont hostiles à Jésus-Christ, prennent en horreur l'Eglise et l'Evangile, bien plus par ignorance que par malice, et dont on pourrait dire : *Ils blasphèment tout ce qu'ils ignorent* (2). Etat d'âme que l'on constate non seulement dans le peuple et au sein des classes les plus humbles que leur condition même rend plus accessibles à l'erreur, mais jusque dans les classes élevées et chez ceux-là mêmes qui possèdent par ailleurs une instruction peu commune. De là, en beaucoup, le dépérissement de la foi ; car il ne faut pas admettre que ce soient les progrès de la science qui l'étouffent, c'est bien plutôt l'ignorance, tellement que là où l'ignorance est plus grande, là aussi l'incrédulité fait de plus grands ravages. C'est pour cela que le Christ a donné aux apôtres ce précepte : *Allez et enseignez toutes les nations* (3).

Mais pour que ce zèle à enseigner produise les fruits qu'on en espère et serve à *former* en tous *le Christ,* rien n'est plus efficace que la charité ; gravons cela fortement dans notre mémoire, ô vénérables frères, car *le Seigneur n'est pas dans la commotion* (4). En vain, espérerait-on

---

(1) Luc IV, 18-19. — (2) Jud., II, 10. — (3) Matth , XXIII, 19. — (4) III Reg., XIX. 11.

attirer les âmes à Dieu par un zèle empreint d'amertume ; reprocher durement les erreurs et reprendre les vices avec âpreté cause très souvent plus de dommage que de profit. Il est vrai que l'apôtre exhortant Timothée lui disait : *Accuse, supplie, reprends,* mais il ajoutait : *en toute patience* (1).

Rien de plus conforme aux exemples que Jésus-Christ Nous a laissés. C'est lui qui nous adresse cette invitation : « Venez à moi, vous tous qui souffrez et qui gémissez sous le fardeau, et je vous soulagerai (2). » Et, dans sa pensée, ces infirmes et ces opprimés n'étaient autres que les esclaves de l'erreur et du péché. Quelle mansuétude, en effet, dans ce divin Maître ! Quelle tendresse, quelle compassion envers tous les malheureux ! Son divin Cœur nous est admirablement dépeint par Isaïe dans ces termes : *Je poserai sur lui mon esprit ; il ne contestera point et n'élèvera point la voix : jamais il n'achèvera le roseau demi-brisé et n'éteindra la mèche encore fumante* (3)... Cette charité *patiente et bénigne* (4) devra aller au-devant de ceux-là mêmes qui sont nos adversaires et nos persécuteurs. *Ils nous maudissent,* ainsi le proclamait saint Paul, *et nous bénissons ; ils nous persécutent, et nous supportons : ils nous blasphèment, et nous prions* (5). Peut-être, après tout, se montrent-ils pires qu'ils ne sont. Le contact avec les autres, les préjugés, l'influence des doctrines et des exemples, enfin le respect humain, conseiller funeste, les ont engagés dans le parti de l'impiété ; mais, au fond, leur volonté n'est pas aussi dépravée qu'ils se plaisent à le faire croire. Pourquoi n'espérerions-nous pas que la flamme de la charité dissipe enfin les ténèbres de leur âme et y fasse régner avec la lumière la paix de Dieu ?

(1) II Tim., IV, 2. — (2) Matth., XI, 28. — (3) Is., XLII, 1 et seq.— (4) I Cor., XIII, 4. — (5) Cor., IV, 12 et seq.

Plus d'une fois, le fruit de notre travail se fera peut-être attendre ; mais la charité ne se lasse pas, persuadée que Dieu mesure ses récompenses, non pas aux résultats, mais à la bonne volonté.

Cependant, vénérables frères, ce n'est nullement Notre pensée que, dans cette œuvre si ardue de la rénovation des peuples par le Christ, vous restiez, vous et votre clergé, sans auxiliaires. Nous savons que Dieu a recommandé à chacun le soin de son prochain (1). Ce ne sont donc pas seulement les hommes revêtus du sacerdoce, mais tous les fidèles sans exception, qui doivent se dévouer aux intérêts de Dieu et des âmes ; non pas, certes, chacun au gré de ses vues et de ses tendances, mais toujours sous la direction et selon la volonté des évêques ; car le droit de commander, d'enseigner, de diriger, n'appartient dans l'Eglise à personne autre qu'à vous, *établis par l'Esprit saint pour régir l'Eglise de Dieu* (2).

S'associer entre catholiques dans des buts divers, mais toujours pour le bien de la religion, est chose qui, depuis longtemps, a mérité l'approbation et les bénédictions de Nos Prédécesseurs. Nous, non plus, Nous n'hésitons pas à louer une si belle œuvre et Nous désirons vivement qu'elle se répande et fleurisse partout, dans les villes comme dans les campagnes. Mais, en même temps, Nous entendons que ces associations aient pour premier et principal objet de faire que ceux qui s'y enrôlent accomplissent fidèlement les devoirs de la vie chrétienne. Il importe peu, en vérité, d'agiter subtilement de multiples questions et de disserter avec éloquence sur droits et devoirs, si tout cela n'aboutit à l'action.

L'action, voilà ce que réclament les temps présents ; mais une action qui se porte sans réserve à l'observation

(1) Eccl., XVII, 12. — (2) Act. XX. 28.

intégrale et scrupuleuse des lois divines et des prescriptions de l'Eglise, à la profession ouverte et hardie de la religion, à l'exercice de la charité sous toutes ses formes, sans nul retour sur soi, ni sur ses avantages terrestres. D'éclatants exemples de ce genre, donnés par tant de soldats du Christ, auront plus tôt fait d'ébranler et d'entraîner les âmes, que la multiplicité des paroles et la subtilité des discussions; et l'on verra sans doute des multitudes d'hommes foulant aux pieds le respect humain, se dégageant de tout préjugé et de toute hésitation, adhérer au Christ et promouvoir à leur tour sa connaissance et son amour gage de vraie et solide félicité.

Certes, le jour où, dans chaque cité, dans chaque bourgade, la loi du Seigneur sera soigneusement gardée, les choses saintes entourées de respect, les sacrements fréquentés, en un mot tout ce qui constitue la vie chrétienne remis en honneur, il ne manquera plus rien, vénérables frères, pour que Nous contemplions la restauration de toutes les choses dans le Christ. Et que l'on ne croie pas que tout cela se rapporte seulement à l'acquisition des biens éternels; les intérêts temporels et la prospérité publique s'en ressentiront aussi très heureusement. Car, ces résultats une fois obtenus, les nobles et les riches sauront être justes et charitables à l'égard des petits, et ceux-ci supporteront dans la paix et la patience les privations de leur condition peu fortunée; les citoyens obéiront non plus à l'arbitraire, mais aux lois; tous regarderont comme un devoir le respect et l'amour envers ceux qui gouvernent et dont le *pouvoir ne vient que de Dieu* (1). Il y a plus. Dès lors, il sera manifeste à tous, que l'Eglise, telle qu'elle fut instituée par Jésus-Christ, doit jouir d'une pleine et entière liberté et n'être soumise à aucune domination humaine; et que Nous-même, en revendiquant

(1) Rom., XIII, 1.

cette liberté, non seulement nous sauvegardons les droits sacrés de la religion, mais pourvoyons aussi au bien commun et à la sécurité des peuples : *la piété est utile à tout* (1) et là où elle règne *le peuple est vraiment assis dans la plénitude de la paix* (2).

Que Dieu, *riche en miséricorde* (3), hâte dans sa bonté cette rénovation du genre humain en Jésus-Christ, puisque ce n'est l'œuvre *ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais du Dieu des miséricordes* (4). Et nous tous, vénérables frères, demandons-lui cette grâce *en esprit d'humilité* (5) par une prière instante et continuelle, appuyée sur les mérites de Jésus-Christ. Recourons aussi à l'intercession très puissante de la divine Mère. Et pour l'obtenir plus largement, prenant occasion en ce jour où Nous vous adressons ces Lettres et qui a été institué pour solenniser le saint Rosaire, Nous confirmons toutes les ordonnances par lesquelles Notre prédécesseur a consacré le mois d'octobre à l'auguste Vierge et prescrit dans toutes les églises la récitation publique du Rosaire. Nous vous exhortons en outre à prendre aussi pour intercesseurs le très pur époux de Marie, patron de l'Eglise catholique, et les princes des apôtres saint Pierre et saint Paul.

Pour que ces choses se réalisent selon Nos désirs et que tous vos travaux soient couronnés de succès, Nous implorons sur vous, en grande abondance, les dons de la grâce divine. Et comme témoignage de la tendre charité dans laquelle Nous vous embrassons, vous et tous les nôtres, confiés à vos soins par la divine Providence, Nous vous accordons, en Dieu, de grand cœur, vénérables Frères, ainsi qu'à votre clergé et à votre peuple, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 4 octobre de l'année 1903, de Notre pontificat la première.

PIE X PAPE.

(1) 1 Tim., IV, 8. — (2) Ps. XXXII, 18. — (3) Ephes., II, 4. — (4) Rom., IX, 16. — (5) Dan., III, 39.

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES MISSIONNAIRES OBLATS

DE MARIE IMMACULÉE

42e ANNÉE.

N° 165 — Mars 1904.

LIBRARY
NOV 11 1933

LIÈGE

H. DESSAIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

RUE TRAPPÉ, 7.

—

1904

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 165. — Mars 1904.

PROVINCE DU CANADA.

MAISON DE HULL.

Rapport du R. P. Alexandre Faure, professeur au Scolasticat d'Archville, au T. R. P. Général.

Historique de la maison. — Missions des chantiers, fondation de la paroisse ; œuvres diverses, église, congrégations, retraites, écoles, incendies ; presbytère ; salle de théâtre ; division de la paroisse ; les ouvriers, les morts, les différents Supérieurs.

Hull, le 15 décembre 1903.

Mon Très Révérend et bien aimé Père,

Jusqu'à ce jour la maison de Hull n'a guère fait parler d'elle. Pour en trouver trace dans les annales, il faut relire les courtes pages du P. Charpeney, parues en mars 1878; puis remontant jusqu'aux origines, vous rencontrez les lettres du R. P. Pallier ; mais le tout réuni ne donne point une vue d'ensemble sur le travail accompli par nos Pères.

Ce qui explique ce silence prolongé, c'est d'abord la perte du *Codex historicus,* rédigé minutieusement par le

P. Cauvin, et dont les notes précises se sont envolées avec les étincelles de l'incendie de 1888 ; c'est ensuite, pour celui qui aurait assumé ce rôle de chroniqueur, la crainte de ne pouvoir suffisamment mettre en lumière le trait saillant qui spécifie la maison de Hull et caractérise ses œuvres.

Le chroniqueur d'aujourd'hui, téméraire assurément, a passé par dessus cette crainte. La lecture des quelques notes qui nous restent, le contact obligé avec les œuvres et les personnages d'autrefois ont vite fait de gagner notre sympathie ; et c'est dans une pensée de reconnaissance pour le passé, de justice et d'édification pour le présent que, sur l'invitation du R. P. Supérieur et sous sa direction et d'après ses indications, il essaie de tracer l'historique de notre maison de Hull.

Pour mettre un peu d'ordre dans ce travail nous parlerons d'abord de l'œuvre, puis des ouvriers.

L'œuvre,

Notre ville de Hull est un souvenir. Fondée en 1801 par Philémon Wright, venu d'Angleterre par les Etats-Unis, elle doit son nom à sa sœur aînée, la cité de Hull des rives de l'Humber ; dans la pensée de son fondateur, elle devait perpétuer ici le souvenir de la patrie absente. Agée déjà de plus d'un siècle, elle ne s'est point hâtée de grandir, bien que ses premiers colons fussent en majorité des Américains, et ce n'est qu'en 1860 qu'elle ose prétendre au titre de cité. Aussi se surprend-elle parfois à jalouser sa jeune sœur qui, là en face, de l'autre côté de la rivière, a su s'attirer les bonnes grâces du gouvernement fédéral. Celui-ci, après lui avoir dans « son Parlement » fourni la part la plus belle de son trousseau, vient encore de lui voter une jolie somme pour ses frais de toilette. Hull au contraire est vouée à plus de modestie. Elle a quelque

ressemblance avec le terrain tourmenté sur lequel elle est assise, assez mal à l'aise ; le rocher est là, tout près, sous la mince couche de terre que partout il crève, un peu comme l'os fait saillie sous la peau de nos professeurs amaigris. D'ailleurs peu importe le terrain qu'il lui faut laisser improductif, Hull doit sa naissance et sa vie à la rivière qui l'attire et la retient. Ici l'Ottawa dans un galop furieux se précipite d'une hauteur de soixante pieds, et par une dernière chute plus belle que les autres s'éloigne des montagnes qui l'ont vu naître, et s'en va paresseuse et comme à regret perdre son nom et ses eaux dans le St Laurent

Pendant bien des années s'est inutilement gaspillée l'immense somme d'énergie résultant des forces accumulées par la disposition de la montagne ; l'eau mugissait, bondissait, et personne ne songeait à utiliser la force motrice de la cascade. Depuis, l'homme est venu : il s'est approché lentement et avec précaution a saisi le fougueux coursier, l'a dompté, lui a imposé son joug, et maintenant la vague docile ne s'écarte plus du chemin par où il la mène. Le génie humain a su tirer parti de la force de la chute ; captant la cascade à sa source, il l'a fait disparaître, presque toute entière, sous une multitude d'édifices, d'où l'onde ressort blanche d'écume, mais privée de sa force première. Au lieu de la clameur immense qui, de jour et de nuit, s'élevait de la cascade, c'est maintenant le ronflement de la turbine, toupie monstre que l'eau fouette sans répit, et qui s'enrage à faire ses milliers de tours à la seconde. Au dessus c'est la dynamo légère et puissante, joli rouet inconnu de nos grand'mères, dont les peignes immobiles, et pourtant plus prestes que les doigts de nos petites sœurs, tricotent le fluide mystérieux qu'ils déroulent des bobines de cuivre, et le transforment en mouvement, lumière et chaleur. A côté ce sont les prises d'eau

de la cité, d'immenses pompes aux bras d'acier, aux muscles énormes, se livrant à une gymnastique sans arrêt, et dont chaque détente refoule vers la ville les milliers de gallons d'eau qu'elles puisent à la rivière. Ajoutez à cela le tapage des grandes usines de fer, du charron et du maréchal-ferrant, le tic-tac incessant et le lourd murmure des moulins, le bruit incessant des machines de papeterie, et surtout le grincement agaçant des scieries qui débitent des forêts entières, et vous pourrez deviner à la fois et le travail de notre population et celui de nos Pères.

Tout cela vous laisse entendre que le développement de nos œuvres a suivi des phases parallèles à celles de ce mouvement économique, vous laisse soupçonner aussi les vertus et les vices de ces ouvriers, venus de tous les points du Canada, attirés par l'appât d'un gain supérieur à celui de la culture des champs.

Le premier nom d'Oblat que je trouve dans mes notes est celui du R. P. Durocher. En 1846, Ruggles Wright concéda deux lots de terrain pour élever une chapelle ; et cette chapelle, N. D. de Bon Secours, décorée du titre ambitieux de chapelle des chantiers, fut construite par le P. Durocher. Les bois de Chelsea venaient alors jusque sur la grève de la « Grande Rivière, » et, sur l'emplacement de notre église actuelle, s'élevait un pauvre édifice en planches, badigeonné en rouge, qu'une galerie extérieure construite un peu plus tard, divisait en deux étages. A l'étage inférieur vint s'établir la famille d'un batelier, et, au-dessus, la grande salle, avec son autel et un chemin de croix, comme unique décor, servait de chapelle. C'est là que, revenu du fond des forêts avec les derniers glaçons d'hiver, sur les premiers radeaux du printemps, le missionnaire célébrait les SS. Mystères. C'est là que, du haut de la galerie extérieure, dans un merveilleux décor de légende, au pied de la grande chute, en face de la falaise

du Parlement, en présence d'une foule nombreuse de bûcherons debout sur la grève, c'est là que la puissante voix des Durocher, des Bourassa, des Brunet, des Reboul se mêlait au chant de la cascade, au souffle de la bise, et parce qu'elle était chargée de toutes les émotions, de tous les sentiments les plus chrétiens, elle parvenait à amollir un peu cette jeunesse endurcie. Leurs noms sont légendaires dans toutes les paroisses d'alentour, et l'on se rappelle encore ces paroles de vie, toutes vibrantes de l'accent de la sainteté et rythmées comme une musique religieuse.

Durant la première période qui va de 1848 à 1870, la chapelle est desservie par les Pères d'Ottawa. L'histoire impartiale dira que le travail de nos Pères fut rude comme l'étaient ces natures de bûcherons, cheminaux des grands bois, auxquels ils s'adressaient. Ce fut surtout un travail d'épuration, ressemblant à celui que Paul recommandait à Corinthe : épurer la pâte de tout levain de vices, la pétrir à nouveau, l'empêcher d'aigrir, en faire un pain mystique, le pain du Christ, pur de tout ferment mauvais et hypocrite, *Etenim Pascha nostrum immolatus est Christus*. Les péchés mignons de ces ouvriers étaient le blasphème, l'ivrognerie et sa lignée, et surtout la haine entre les familles que le gain retient ici, mais que la rancune divise.

Arrive l'hiver, nos bûcherons gagnent la forêt pour abattre les arbres géants; alors commence la grande tournée des chantiers. Vers Noël deux Pères s'en vont, courriers divins, ou mieux « théodromes » comme les aurait appelés Ignace d'Antioche, ils s'en vont malgré une bise glaciale et les bordées de neige, messagers de la bonne nouvelle, ils s'en vont « faire chantier » pour le Christ ; et la futaie qu'ils attaquent n'est ni moins dense ni moins résistante que l'autre. C'est dans une de ces courses que celui qui en

fut le héros légendaire, le R. P. Reboul, après avoir visité 43 chantiers, succombera sous la fatigue et ira mourir à Mattawa, d'une de ces morts où l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer de la vie qu'elle termine, ou de la bienheureuse éternité qu'elle commence.

Tel fut le double travail de cette première période.

Dans une deuxième période, lorsque la population devient plus dense, que la forêt s'éloigne, que le travail local demande plus de bras, les Pères substituent à la vieille chapelle une église plus en rapport avec la situation ; et en 1870 s'établit à Hull une maison régulière.

J'insère ici pour mémoire, le décret par lequel Mgr. Guigues confiait à notre famille cette paroisse où elle travaillait depuis 1846.

« Parmi les objets que nous regardions comme les plus propes à éveiller notre sollicitude, celui de la desserte de la paroisse de N. D. de Grâce occupait un des premiers rangs. La proximité de cette paroisse de la ville d'Ottawa, son développement subit et très considérable, la qualité des personnes généralement peu instruites et pauvres dont elle était composée, le peu de liaison entre les familles accourues de tous les points du Canada, tout cela l'exposait à toutes sortes de désordres, et réclamait par là même des soins particuliers.

« Il nous a donc paru que, pour satisfaire aux besoins de cette desserte déjà très importante, le dévouement d'une communauté était très avantageux et presque même indispensable. Nous avons donc porté nos regards sur celle des RR. PP. Oblats qui avaient déjà consacré leurs peines et leur travail pour former cette nouvelle population.

« Deux raisons particulières sont venues encore confirmer cette nouvelle résolution : la première est que le clergé séculier commence à sentir le besoin d'appeler des

missionnaires pour donner des retraites dans les paroisses. Cet établissement, rapproché du premier Pasteur, offrira une position très convenable pour la résidence des missionnaires qui évangélisent le diocèse, pour les Pères qui vont dans les chantiers. La seconde raison est que la dette actuelle, étant déjà considérable, et les œuvres qui restent à accomplir étant encore bien nombreuses, un prêtre séculier pourrait difficilement en prendre la responsabilité Tandis que l'esprit de sacrifice et de dévouement des RR. PP. Oblats qui nous est bien connu, nous permet d'espérer que non seulement ils suffiront à ces œuvres, mais qu'après des années d'un travail pénible, ils pourront obtenir même des ressources pour les aider dans l'accomplissement des œuvres de dévouement qu'ils se sont imposées dans l'intérêt du diocèse.

« En conséquence nous chargeons la communauté des RR. PP. Oblats de la desserte de N. D. de Grâce, à Hull. La pétition qui nous a été adressée le 16 avril 1870, et signée par 280 catholiques nous prouve que cette nomination sera acceptée dans la paroisse avec la plus grande satisfaction.

« Nous concédons également la propriété du terrain de l'église à la susdite communauté, à la charge de desservir cette paroisse conformément aux règles du diocèse, de payer les dettes déjà contractées, et de terminer les travaux avec l'appui et les secours des catholiques confiés à ses soins.

« Nous désignons le Supérieur de la communauté comme curé de la paroisse, lui donnant la liberté de se faire aider et même remplacer, pour la desserte qui lui est confiée, par quelqu'un des Pères de la communauté. Nous avons l'assurance que la régularité des membres qui la composent et leur fidélité à observer les règles du diocèse

offriront à tout le clergé un grand exemple, et l'encourageront dans l'accomplissement des œuvres qui lui sont confiées.

Donné à Ottawa le 14 Novembre 1870.

† JOSEPH EUGÈNE
EVÊQUE D'OTTAWA.

Dès lors commence, d'une manière plus suivie, le travail paroissial proprement dit. Au ministère sacerdotal viennent s'adjoindre les ouvriers de la formation de l'enfance. Les Sœurs Grises d'Ottawa, les premières appelées, sont suivies des Frères des Ecoles Chrétiennes. Je n'insiste pas sur cette époque, le P. CHARPENEY en a parlé dans son rapport de mars 1878.

J'en viens à l'incendie de 1888 qui réduisit en cendres les principaux édifices de la ville: l'hôtel de ville, le couvent des Sœurs, l'église et le presbytère. Aussi dans le *Codex historicus* cette année est-elle appelée du nom d'année terrible. J'insère ici le récit du désastre dont nous fûmes victimes, tel que je l'ai trouvé, écrit d'une main que l'on sent tremblante d'émotion.

« Le 5 juin 1888 un incendie s'étant déclaré, vers deux heures et demi de l'après-midi, dans une grande bâtisse en bois servant de marché public et d'Hôtel de Ville, et située à quelques arpents de notre établissement, prit tout à coup des proportions alarmantes. Activé par un vent violent du nord-ouest, il eut bientôt réduit en cendres le bâtiment où il avait pris naissance ; puis se communiquant aux habitations et dépendances voisines, dans une étendue d'un mille environ, il les détruisit de fond en comble, au nombre de 125 à 150. Notre église, notre maison, le couvent des Sœurs Grises ne furent pas épargnés. Deux heures suffirent à l'élement destructeur pour

jeter plusieurs centaines de familles dans la désolation et la misère. A la première alarme, notre attention se porta sur les titres de nos propriétés, les polices d'assurance et autres documents de quelque importance qui furent heureusement tous sauvés. Pressés par les flammes dévorantes qui nous poursuivaient pas à pas, nos efforts se concentrèrent sur les sacristies et l'église. Grâce au secours intelligent et actif des Pères, de nos frères convers, des Frères des Ecoles Chrétiennes et d'une trentaine d'autres personnes, parmi lesquelles un ministre anglican, le contenu des sacristies et de l'église a été presque entièrement soustrait aux ravages de l'incendie, et apporté dans deux grandes salles, appelées salles « de l'œuvre de la jeunesse » qui nous servent actuellement d'église. Pendant ce sauvetage, la maison envahie par les flammes disparaissait sous un amas de cendres et de ruines, mais avec une telle rapidité qu'il nous fut impossible de rien sauver en fait de meubles, linges, livres, etc.... Notre bibliothèque privée se composait d'environ 4000 volumes, et celle de la paroisse de 1000. Nous avons aussi à déplorer la perte des registres de la maison et du Codex historicus. Il faut cependant en excepter nos livres de comptes et de dépôts. Après l'incendie, les Pères et les Frères se trouvaient les uns sans chapeau, les autres n'ayant sur eux qu'une vieille soutane et de légères chaussures, bonnes tout au plus pour l'intérieur de la maison.

« Dans notre malheur nous nous trouvions heureux d'avoir pu conserver les saintes espèces, les vases sacrés, à peu près tous les ornements, chasubles, chappes, aubes, surplis, chandeliers, statues, missels, et même l'autel du Sacré-Cœur.

« Le R. P. Célestin Augier, notre digne Provincial qui se trouvait ce jour-là au collège, s'était empressé, à la première nouvelle de l'incendie, d'accourir et de nous apporter,

par sa présence et ses bonnes paroles, la résignation, le courage et les consolations dont nous avions tous un si grand besoin. Dans sa bienveillante et paternelle charité, nous voyant sans logement pour la nuit, il nous offrit de nous retirer au collège : mais comment nous éloigner des ruines encore fumantes de notre église, de notre maison? Comment nous séparer de nos chers paroissiens que nous voyions si douloureusement éprouvés, manquant de tout, comme nous ? Nous préférâmes rester au milieu d'eux, il nous semblait d'ailleurs que cette détermination répondait aux vœux, aux désirs de leurs cœurs.

« Une pieuse veuve, M^me^ Boulianne, voulut bien nous offrir la moitié de sa maison, avec son ameublement, nous suppliant, les larmes aux yeux, de venir l'occuper, et d'y demeurer jusqu'à ce que nous ayons trouvé un logement plus convenable. Son seul regret était de ne pouvoir faire plus. Nous acceptâmes son offre avec d'autant plus de reconnaissance que cette maison était tout proche. Dès le soir même de l'incendie, deux Pères et trois frères convers s'y installèrent et le lendemain nous pûmes y établir notre bureau, pour répondre aux besoins et affaires de notre ministère. Que Dieu bénisse et récompense cette dame charitable et toute sa famille.

« Les deux salles qui doivent provisoirement servir au culte, sont de 60 pieds sur 100 : elles peuvent contenir chacune de 600 à 700 personnes assises. Toutefois elles sont insuffisantes. Aussi sommes-nous obligés, les dimanches et les jours de fêtes de faire double office, de dire une messe dans chacune des chapelles à 6 h^res^, à 7 1/2, à 10 h^res^ et deux messes à 8 1/2 pour les enfants.

« Attenante à la salle de l'œuvre de la Jeunesse, nous avions une maison en bois, à deux étages et demi, de 24 pieds carrés. Elle était occupée par des locataires qui s'empressèrent de nous la remettre pour en faire notre

résidence. Mais avant d'en prendre possession nous y avons fait des réparations assez considérables, et ajouté une allonge pour servir de cuisine. Trois semaines après seulement six Pères et trois frères convers ont pu venir l'habiter ; nous y étions bien à l'étroit, il est vrai, mais nous étions chez nous.

« La reconnaissance nous fait un devoir de transcrire ici quelques-unes des lettres de condoléance et de sympathie que nous eûmes la consolation de recevoir dans notre douloureuse épreuve. » Suivent les lettres de Mgr. Duhamel, de Mgr. Taché, de Mgr. Grandin, du T. R. P. Soullier ass. gén., du R. P. Antoine, du R. P. Lefevbre.

Voici celle de Mgr. Duhamel, archevêque d'Ottawa.

St Joseph d'Orléans, 6 Juin 1888.

Au R. P. Cauvin, o. m. i, Supérieur.

Mon révérend et bien cher Père,

J'ai appris la triste nouvelle de l'incendie qui vient de détruire de nouveau une partie de votre ville, et qui cette fois, n'a pas épargné l'église, votre maison et celle des Sœurs Grises de la Croix. J'en éprouve une douleur bien poignante, et je me hâte de vous l'exprimer. Oui, mon cœur est oppressé par cette douleur, et mon âme ressent des angoisses que je ne puis traduire.

Quel malheur ! quelle perte ! Comment la réparer ? Comment subvenir à tant de besoins ? Que de pauvres familles sans abri, sans pain, sans vêtements ? Mon cœur saigne, mes larmes s'échappent de mes yeux avec abondance. Veuillez faire part à vos paroissiens de ma plus vive sympathie. Dites-leur de ma part que l'épreuve par laquelle Dieu les fait encore passer ne me trouve pas indifférent et que je pleure avec ceux qui pleurent. Je voudrais bien leur adresser, ainsi qu'aux Pères Oblats et aux Sœurs

Grises, des paroles de consolation, mais ma plume ne sait pas les écrire, tant mon émotion est profonde et vive.

Notre premier devoir est de bénir la main qui nous frappe. Notre premier devoir est de faire un acte de résignation à la volonté divine. Dieu nous donne, Dieu nous ôte ce qu'il veut. Adorons ses desseins insondables. Que personne ne se laisse aller au découragement, que tous au contraire comptent sur la bonté du Seigneur qui ne manque pas d'accorder à chacun selon ses besoins les plus pressants.

Je ne puis me rendre sur le théâtre du sinistre. Je vous prie de me remplacer auprès de tous.

De nouveau je vous offre mes condoléances les plus sincères, et je me souscris, mon révérend et cher Père,

Votre dévoué serviteur en Jésus-Christ,

† Joseph-Thomas, archevêque d'Ottawa.

Je tourne la page du codex, le papier est plus blanc, l'encre plus noire, la calligraphie du R. P. Lauzon apparaît gaie et légère, et des titres en gros caractères bien moulés parlent de restauration, de bénédiction de cloches, d'actions de grâces. C'est que les Pères ont quitté le réduit où ils étouffaient depuis 19 mois ; et le 20 décembre 1899 ont pris possession d'un presbytère modèle du genre ; c'est qu'au lieu et place des ruines, au coin des rues Alma et Victoria, se dresse maintenant élégante et simple dans sa robe de pierre, style Romano-Byzantin, notre nouvelle église portant à une hauteur de 260 pieds, son clocher à jour dégagé comme une prière. Commencée le 15 septembre 1889, elle fut livrée au culte le 25 décembre 1892. Le codex a donc raison de se réjouir de cette église, une des plus belles, sinon la plus belle, du diocèse. Pour en juger convenablement, il faut la voir à distance, car nos édiles, au lieu de lui ouvrir une large

avenue, la laissent étouffer dans un pâté de maisons qui la déparent ; seule une échappée à sa gauche lui laisse venir un peu d'air et de jour Mais de là-bas, de la colline du Parlement, ou du pont Alexandra, elle apparaît le plus bel édifice de la cité, grande et svelte dans la gracieuse harmonie de ses proportions, dominant de beaucoup les maisons qui l'entourent. Longue de 190 pieds sur 75 de large, tandis que le transept en mesure 100, oserai-je dire, que la « Dame de Grâce », la Dame de nos ouvriers, avec ses fenêtres en plein-cintre, ses pierres taillées en bosse, ses angles bien polis, ses rosaces où le moyen-âge voyait le symbole des fidèles convergeant vers le Christ, oserai-je dire qu'elle évoque l'image de ces autres « Dames », ses cousines d'Europe ? Elle n'a point leurs broderies, ni ce déploiement de richesses qui étonne, mais comme elles, notre église est une œuvre collective, l'œuvre des petits et des pauvres, l'œuvre de cette foule anonyme qui peine et qui prie.

Une lettre écrite en 1145 par Hugues, archevêque de Rouen, montre tout le monde au travail pour la construction de N.-D. de Chartres. « Les habitants de Chartres, dit-il, ont concouru à la construction de leur église, en charriant les matériaux... Nos diocésains eux-mêmes, les Normands se sont transportés à Chartres pour accomplir un vœu. Depuis lors, les habitants de notre diocèse et des contrées voisines forment des associations pour le même objet ; ils n'admettent personne dans leur compagnie, à moins qu'il ne se soit confessé, qu'il ait renoncé aux animosités et aux vengeances, et qu'il se soit réconcilié avec ses ennemis. Cela fait, ils élisent un chef sous la conduite duquel ils tirent leurs chariots en silence et humilité. »

Il faut croire que nos ouvriers sont fils de ces Normands qui s'attelaient ainsi aux chariots de Chartres, qu'en eux

circule, toujours vivace, la même sève de foi, car avec le même silence et la même humilité ils donnent du peu qu'ils possèdent avec une persévérance qui ne fléchit point. Sans doute nous connaissons le nom de nos architectes, mais Notre-Dame de Grâce est moins leur œuvre que celle de ce petit monde en qui le christianisme a jeté des racines bien profondes et bien fortes.

Aussi est-ce plaisir de voir, le dimanche, nos gens se presser dans leur édifice à 5 1/2 h., à 7 h., à 8 1/4 et à 10 h., tandis que 2000 bambins remplissent le soubassement de prières et de bruissement à la messe de 9 h. Notre église en effet peut contenir au sous-sol 1200 personnes et plus de 2000 dans la partie supérieure, les cinq nefs et la double galerie.

Une douce lumière tamisée par les vitraux pénètre partout et en hiver l'atmosphère est tempérée par une bienfaisante chaleur. Les bancs, en bois de mérisier verni, sont tellement commodes qu'on pourrait y dormir à son aise, tout un sermon, si l'attention n'était constamment tenue en éveil par le prédicateur qui grâce aux bonnes dispositions de l'acoustique peut facilement se faire entendre de son vaste auditoire.

Les cérémonies présentent la solennité et toute la gravité des cathédrales antiques. Nos enfants de chœur sont tellement pénétrés de leurs rubriques que plus d'un diacre ou sous-diacre pourrait les consulter avec profit. Ils reçoivent à l'école des Frères une formation parfaite, et c'est plaisir de les voir graviter autour de l'autel dans une harmonie qu'admirerait un Concile de Trente. Là-haut, à la tribune, au-dessus de la foule recueillie, des voix fraîches et pures, sous la direction des mêmes Frères, enlèvent avec entrain admirable, digne des meilleures maîtrises, les morceaux de la musique grégorienne. Notre chœur ordinaire est composé de quelques voix d'hommes,

auxquelles répondent celles d'un groupe d'une cinquantaine d'enfants. Les jours de fête, on laisse monter à la tribune quelques instruments plus modernes, et un chœur mixte interprète les meilleures compositions des maîtres. J'avoue que ces mélodies cèdent souvent aux tendances du jour d'introduire à l'église une musique qu'elle ignorait autrefois, que les maîtres dont on exécute les œuvres ne sont point toujours classiques ; toutefois nous croyons que mise ainsi à la portée de nos paroissiens, cette musique obtient les effets qu'en demande St Thomas : « Elle accroît la piété des saints, la contrition des pécheurs, console ceux qui sont accablés, les fortifie dans le combat, et les relève après la chute. » Puis, de temps à autre, tous les instruments sont bannis, même l'orgue, le roi des instruments, et le chœur des scolastiques, sous la direction du R. P. Blanchin, nous offre un régal de musique Palestrinienne, symphonie savante, épurée de tout ce qui est matière, faite seulement de prière et d'amour. C'est ainsi que la voix humaine prend sa revanche sur les instruments, qui, faits pour la soutenir ou l'imiter, trop souvent l'étouffent.

Autant que possible, nos cérémonies et notre musique se font les aides de la prédication. Tous les dimanches, aux diverses messes dites dans notre église, nos Pères annoncent la parole de Dieu, tandis qu'aux jours de grande fête, volontiers nous faisons appel à l'éloquence d'un prédicateur étranger. Toutefois la prédication que nous estimons la plus fructueuse, ce sont les multiples retraites que nous faisons donner aux diverses catégories de nos paroissiens. Pour les prêcher nous avons cru d'un libéralisme de bon goût, lorsque nous avions à souffrir de la pénurie des nôtres, de nous adresser aux diverses congrégations religieuses qui nous entourent. Nous avons eu les Pères Capucins, les amants de la pauvreté, prédica-

teurs, à l'exemple de leur maître, de la grande fraternité chrétienne ; les Frères-Prêcheurs, chargés, selon l'expression du Comte de Mun « chargés comme d'un illustre et redoutable fardeau, des grands souvenirs de Dominique et de Thomas d'Aquin, parés du nom de Lacordaire comme d'une gloire rajeunie », et notre humble église a revu la robe blanche du grand Cajetan, et du plus original des professeurs de théologie, le très résolu Durand de Saint-Pourçain. Mais les plus assidus à prêcher nos retraites ce sont les Oblats. Le dernier d'entre eux, venu en septembre dernier, est le R. P. Deguire, invité à prêcher la retraite aux enfants de Marie. Vigoureux rejeton de la race canadienne, d'un des centres les plus chrétiens de la Province de Québec, le P. Deguire a bu à longs traits la sève de cette terre de foi ; aussi son éloquence a-t-elle quelque chose de la force et de la puissance d'un Bridaine : et parce que sa vie de missionnaire l'a déjà promené dans un très grand nombre de paroisses du pays, il a acquis une expérience dont il a su faire profiter notre Congrégation de jeunes filles. Précédemment, au carême dernier, le R. P. Joseph Dozois, Supérieur du Cap de la Madeleine, nous avait fait goûter et admirer la pureté de sa voix, la pureté de son style, la pureté de sa doctrine, mais par malheur, il ne put prêcher la retraite des hommes, une indisposition l'enleva à cette foule accourue pour l'entendre. Il faut nommer aussi le R. P. Arthur Guertin. Esprit observateur, il a le don de saisir dans certaines tendances ce qu'elles ont de ridicule, et au lieu de tonner contre ces ridicules, il en trace des tableaux si saisissants que chacun craint et évite de s'y reconnaître, et ainsi, tout en s'attachant son auditoire et le retenant charmé au pied de sa chaire, il sait lui faire entendre des vérités que tous ne peuvent dire, un peu comme Caran d'Ache, qui savait faire des albums « pour les enfants de quarante ans et

au-dessus. » Le P. Gurtin avait été précédé par le R. P. Jodoin, alors Provincial, dont la retraite fut pécuniairement estimée au prix de 3000 dollars ou 15 000 francs. La maison de Hull lui faisait ce cadeau pour l'aider à construire la nouvelle chapelle du Noviciat de Lachine.

Tels sont les prédicateurs des grandes retraites qu'invita le Supérieur actuel, le R. P. Adrien Valiquette. Les prédications du carême sont d'ordinaire confiées à l'un des nôtres. Une première retraite réunit pendant trois jours les enfants au dessous de 14 ans. Le missionnaire doit les occuper, les intéresser, leur prêcher trois fois par jour; les notes que j'ai en main, disent de toutes ces retraites qu'elles ont bien réussi. Après les enfants, les jeunes filles: je dis jeunes, c'est le cas pour le plus grand nombre ; il en est cependant qui, selon l'expression du pays « ont coiffé Ste Catherine. » Cette retraite nous donne d'ordinaire pleine satisfaction. Voici ce que je lis sur une note du R.P. Alexis, capucin, prédicateur d'une de ces retraites: « Dès le premier soir plus de mille retraitantes envahirent la grande nef, qui se trouva trop petite, ce qui nous détermina à leur ouvrir la porte de la galerie. Après les premiers sermons sur les grandes vérités, nous nous sommes mis résolument à l'étude des vertus propres aux jeunes personnes. Le type de la « fille-garçon » a été ridiculisé et fletri — on distingue en effet la fille-garçon, de la fille-fille, d'après l'anglais « girl-boy », et « girl-girl » — au contraire on a prôné la modestie, la méfiance de soi, la fuite des occasions... Si les réunions du soir ont été splendides, celles du matin nous ont donné, si c'est possible, une plus douce consolation. Nous avons vu pendant une semaine de cinq à six cents jeunes filles arriver à l'église avant six heures, malgré la neige et le froid rigoureux. »

Vient ensuite la retraite pour dames. Celles-ci envahis-

sent l'église au sens le plus littéral du mot. et les dernières sont heureuses de trouver une place sur les degrés des balustrades. Plus de 2000, en effet, prennent part aux exercices du soir, et un millier à ceux du matin. Aussi les prédicateurs ont-ils la conviction de s'adresser au plus nombreux auditoire féminin qu'on puisse rêver, et je puis ajouter le plus docile, celui dont ils attendent le plus pour le bien spirituel de la paroisse. Voici maintenant les retraites des jeunes gens et des hommes. Pendant la première, les jeunes gens, selon l'expression d'un de leurs missionnaires, « entrent dans l'église comme une trombe, et en sortent comme un torrent, » et comme ils sont un millier le spectacle ne manque pas d'intérêt. Cette retraite est plus difficile que les autres ; le prédicateur doit mettre en jeu tout ce que lui offre de ressources l'art de la chaire, et s'il réussit à s'imposer à son auditoire, il obtient des résultats vraiment consolants, et il lui arrive de s'étonner de la sensibilité d'une matière qu'on croit d'ordinaire peu conductible de la grâce. Dès le premier jour, un très grand nombre de retraitants viennent dans la journée faire le chemin de la Croix, adorer le très Saint Sacrement, réciter le chapelet ; ils n'apportent pas à l'église, il est vrai, la ferveur et le recueillement de leurs sœurs ou de leurs mères, ils montrent cependant une exactitude parfaite à suivre les instructions du soir, et tous s'approchent de la sainte table. Combien de temps gardent-ils leurs résolutions? c'est le secret de Dieu ; mais comme, après tout, une bonne partie du genre humain ne va au ciel que de culbute en culbute, ces retraites, bien suivies, leur donnent réellement une chance de plus d'arriver au terme, debout sur leurs pieds.

La dernière retraite est celle des hommes. Il me semble que si j'étais missionnaire, je ne pourrais réprimer un frisson de vanité en présence de pareil auditoire. Ils sont

plus de 2000, noircissant de leur masse compacte tous les coins et recoins de l'édifice, excepté les premiers bancs de la nef, parce que de là on ne peut pas voir le prédicateur ; mais en revanche ils encombrent les portes d'entrée dans la pénombre des galeries. Ceux-là sont ordinairement les derniers arrivés, les « renards » comme on les appelle ici, et pour qui la communion de Pâques va être l'unique repas eucharistique de l'année. Dès que l'orateur a donné son texte, on entend dans l'église un grand vacarme : on croirait qu'elle se vide ; tout le monde tousse, crache et se mouche, puis profond silence : les yeux grands ouverts sont tournés vers le prédicateur qu'ils ne quittent plus ; et l'on sent que ces natures droites et franches dégustent lentement le cordial généreux qu'il leur sert, cordial qui pénètre jusqu'au plus intime de l'âme pour la rafraîchir, la vivifier, la ranimer. Puis, les derniers soirs, surtout le dernier, c'est l'assaut simultané des sept confessionnaux, le tour longtemps attendu, et que, en dépit d'une bousculade, on se laisse quelquefois malheureusement voler ; et le lendemain, ordinairement le matin du jour des Rameaux, la grande « Agape, » le banquet où l'on mange le corps du Christ. Tous sont là, travailleurs de nuit, ouvriers de jour, pauvres, riches, avocats, médecins, patrons et voyageurs des chantiers, figures inconnues qu'on ne reverra peut-être jamais, et qui, dès demain, vont se laisser reprendre au courant de la vie, tous sont là, chrétiens à la foi profonde, et pendant environ une heure, deux prêtres leur distribuent simultanément l'hostie de pureté, de force et d'amour.

Enfin, pour donner à tous la facilité de remplir le devoir pascal un Père de langue anglaise exerce le même ministère auprès de 3 à 400 personnes de sa nationalité, mêlées à notre population Canadienne, et c'est ainsi que tout notre monde passe le carême, et s'approche des Sacre-

ments, Irlandais transplantés d'Irlande sur un sol vigoureux où leur foi reste pure et robuste, Canadiens, rejetons non moins chrétiens que leurs ancêtres de Bretagne, de Normandie ou de Vendée.

De tout cet ensemble de prédications que je viens de rappeler, il faudrait rapprocher les retraites que nous donnons aux diverses congrégations paroissiales : congrégation des jeunes filles sous la protection de Marie Immaculée, congrégation des Dames de Ste-Anne, congrégation des hommes et des jeunes gens confiés à la garde du cœur très pur de Marie, tiers-ordre de St François, et ces autres associations à la fois religieuses et sociales auxquelles nous devons rappeler leurs devoirs particuliers : société de St Vincent de Paul, sociétés de secours mutuel, union St Joseph, union St Thomas, union St Jean-Baptiste, C. M. B. A, forestiers-catholiques et société N. D. de Bon Secours.

A ce ministère déjà fécond, il faut ajouter l'audition régulière des confessions, tous les matins avant la messe, deux fois par semaine dans l'après-midi, la prière du soir dite en commun, les exercices de dévotion en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, du très Saint Rosaire, la visite des malades, la visite de la paroisse, la visite des écoles, le catéchisme aux enfants, la visite des prisons, ce qui donne chaque année un bilan paroissial fort considérable dont les recettes spirituelles sont toujours plus élevées que les dépenses.

J'ai nommé les congréganistes ; ils ont toute notre sollicitude, car ils sont, croyons-nous, une source de vie chrétienne. Le bon exemple finit par sortir spontanément et invinciblement de toute leur conduite. Ils sont, souvent sans le savoir, les apôtres du bien, et leur influence, rayonnant autour d'eux comme la chaleur, se propage lentement sur les corps froids qui les entourent, et ainsi ils continuent hors de l'église une prédication que nous ne pourrions

même pas essayer. — La congrégation des enfants de Marie, établie en mai 1883 compte actuellement 600 membres. Sans doute parmi ces congréganistes, il en est qu'attire avant tout la perspective d'un mariage plus solennel. En ce jour longtemps rêvé, l'autel de la Sainte Vierge étincellera sous les feux électriques, les fiancés et leurs témoins prendront place sur des prie-Dieu plus riches, tandis que l'orgue chantera sur ses touches les plus délicates toutes les promesses de bonheur. Il faut avouer que ce n'est point là le but de la congrégation ; toutefois cette perspective exerce sur plusieurs une salutaire influence : le règlement auquel elles doivent se soumettre, la honte qui s'attache d'elle-même à celles qui obligent à une expulsion, tout cet ensemble de moyens humains est efficace pour quelques-unes, tandis que les autres se laissent prendre à des appâts plus surnaturels. Toutes proportions gardées, il faudrait en dire autant de la congrégation des Dames et des jeunes gens qui datent de 1884 et 1883, de celle des hommes et du Tiers-Ordre de St François, établis par le R. P. Adrien Valiquette, la première en en mai 1898, et le second en novembre 1898.

Tel est, mon très révérend et bien aimé Père, le résumé de notre œuvre religieuse. Je devrais ajouter quelques détails, ou au moins faire mention de quelques retraites, ou sermons de circonstance, donnés à l'extérieur par nos Pères, mais le total en est assez minime. Le travail paroissial nous occupe tout entiers, et malgré quelques insinuations de certains actes de visites, la maison de Hull ne sera peut-être jamais une maison de missionnaires.

Ce que je dois rappeler avec plus de développement, c'est l'œuvre scolaire, l'œuvre de l'éducation de l'enfance. C'est en pareille matière que l'évolution est sensible, et bien que nous ne soyons pas seuls en cause, nous pouvons cependant nous flatter d'avoir fait la part principale. Cette

œuvre fut, dès notre arrivée, l'objet constant de nos préoccupations ; c'est grâce aux Oblats qu'elle est née, qu'elle a grandi dans des proportions admirables, et aujourd'hui c'est avec fierté que nous recueillons les fruits d'un long et pénible travail. Lors de la venue des Oblats à Hull, l'école n'était encore qu'un être de raison, et les enfants gros et jouflus encombraient la grêve. A nos Pères revient l'initiative qui leur ouvrit à tous une salle de classe, à cet âge où, selon l'expression de quelqu'un qui ne fut pas chrétien, « l'argile humaine est molle, où elle n'a pas encore pris son pli, où nulle forme acquise ou résistante ne la défend contre la main du potier, contre le poids de la roue tournante, contre le frottement des autres morceaux d'argile pétris avec elle. » Et parce que, pour citer encore le même auteur, « pour pétrir cette argile, il faut une grande machine humaine qui, construite, articulée et montée, travaille seule et d'elle-même, sans écarts ni accrocs, » nos Pères firent appel aux ordres religieux, « ces engins, chefs-d'œuvre de l'esprit catholique, romain et gouvernemental, tous manœuvrés d'en haut d'après une règle fixe, en vue d'un but défini, sortes d'automates intelligents, seuls capables d'opérer indéfiniment, sans déperdition de force, avec suite, uniformité et précision, avec un minimum de frais et un maximum d'effet, et cela par le seul jeu de leur mécanisme interne, qui, coordonné d'avance, les adapte tout entiers au service spécial, à l'œuvre sociale qu'une autorité reconnue et une autorité supérieure leur ont assignée comme emploi. » Pour les jeunes filles les Sœurs Grises de la Croix sont l'appui qui soutient leur faiblesse, et tout en ornant leur esprit des fleurs de la science, elles aident leur jeune cœur à monter vers les sommets de la vertu. Leurs débuts furent bien humbles : comme local, la vieille chapelle badigeonnée en rouge. Mais leur œuvre

n'a cessé de prospérer ; et au lieu de la petite école d'autrefois, elles ont aujourd'hui la direction de deux externats où leur action s'exerce à former les jeunes personnes les mieux douées de notre cité. Elles ont aussi la direction de ce qu'on appelle ici du grand nom « d'Académie » et dont les « Immortelles » sont les futures institutrices que les Sœurs continueront de surveiller. Dans les écoles primaires où sont mêlés petits garçons et petites filles, et dont se chargent des institutrices laïques, les Sœurs ont droit de surveillance et de visite. Les Frères des Ecoles chrétiennes installés en 1878, dans le local que leur avait préparé la sollicitude du P. Reboul font la classe à 600 jeunes Canadiens. Ainsi Hull possède huit écoles, divisées en 46 classes donnant l'instruction religieuse à 2 500 enfants. De ces enfants une partie appartient à la paroisse du St Rédempteur

A ces écoles nous devons, en grande partie, l'amélioration morale de notre paroisse. Avouons toutefois, pour être justes, qu'il est encore un grand nombre d'enfants qui ne fréquentent presque pas l'école. La faute en est aux parents qui ne les y envoient qu'à un âge assez avancé, et les en retirent aussitôt après la première communion. Beaucoup s'acharnent à penser et finissent par se convaincre, qu'un enfant de six, sept, huit et même neuf ans ne va à l'école que pour user ses habits, et, par économie, on le garde à la maison, ou mieux on le laisse courir les chemins jusqu'aux approches de la première communion. Alors que l'enfant a déjà pris ce mauvais pli d'ignorance, de paresse, pour ne pas dire de mauvaise conduite, le maître le reçoit, et il lui faut toute la patience et la bonne volonté d'un ange, pour faire entrer dans cette cervelle déjà trop vieille les quelques prières qui formeront tout son bagage religieux. On lui permet de

faire la première communion ; et sur 380 enfants, 160 à peine retournent en classe ; le reste se laissera aller au flot de la vie, comme ces déchets de nos grandes scieries qu'emportent les eaux de l'Ottawa. Voici pourtant un document qui rend hommage à la supériorité de nos écoles et à l'œuvre de nos Pères : il est adressé au P. Cauvin par le département de l'instruction publique : c'est une copie du rapport de l'inspecteur des Ecoles : « A Hull il y a un nombre suffisant de maisons d'école et de maîtres ; les taxes sont perçues aussi régulièrement que possible, et les commissaires font honneur à leurs engagements. M. le Curé de la paroisse étant membre du Bureau, c'est sur lui qu'on laisse tomber presque toute la responsabilité de l'administration, et c'est à lui surtout, par conséquent, que la paroisse est redevable du progrès si apparent et si constant des écoles. »

La maison de Hull eut en outre le désir d'essayer une sorte d'éducation à domicile, en répandant dans les familles ces petites brochures, messagères de bonnes idées, semeuses du bon grain qui, tombé sur un terrain bien meuble, germe et lève en temps opportun, et dans ce but on commença en mars 1899, la publication d'un « Bulletin paroissial, » autrement dit « Calendrier. » La petite feuille, à couverture écarlate, fut tout d'abord bien accueillie. A sa fonction de calendrier religieux elle en ajouta d'autres, celle de faire de jolis calembours, jeux de mots, jeux d'esprit, s'en prit à certains ridicules, à certaines habitudes mauvaises, essaya de l'apologétique, se fit chronique, correspondance, conseillère etc... mais la vie de la petite brochure fut éphémère, elle s'éteignit avec les dernières étincelles du grand feu de 1900. Remplacée au bout de deux ans par « la liste du support, » elle n'est déjà plus qu'un souvenir.

Pour finir, disons un mot du presbytère. Il est parfait.

Le P. Cauvin l'a voulu grand, spacieux, aéré, commode, bien chauffé, bien situé. Avec l'église, les dépendances où logent un gardien et sa famille, avec son jardinet et un boulingrin que garde une statue de Marie Immaculée, il occupe entre quatre rues un espace de 12 lots. La façade est masquée par un carré de maisonnettes, mais à l'opposé, du côté du soleil levant, une galerie extérieure, qui nous dérobe aux regards trop curieux, nous offre un beau coup-d'œil : c'est l'Ottawa où se croisent l'antique canot d'écorce, relique du scolasticat, et le yacht dernier modèle ; le Pont « Alexandra » où se pressent tramways, piétons, voitures, trains à vapeur ; les flèches jaunies de la cathédrale, le grand couvent des Sœurs Grises, la colline du Parlement, etc. La cuisine et le service de la maison sont confiés à trois bonnes filles qui font reluire partout une propreté parfaite, tandis que nos frères convers s'occupent de la sacristie, de l'église, du jardinage et gardent la porte. Au troisième, une bibliothèque bien montée offre à nos Pères toute facilité pour l'étude, la préparation des instructions et des conférences théologiques. Celles-ci se font assez régulièrement, et nous avons la rare fortune de les voir présidées par le R. P. Duvic, supérieur, professeur de théologie morale à notre Scolasticat de Ottawa-Est. Ce commerce fréquent avec les maîtres de la théologie, ce contact avec leur science nous sont une garantie que la nôtre ne s'égarera pas dans des chemins peu fréquentés et dangereux. Aussi de grand cœur la communauté de Hull offre au R. P. Duvic ses plus sincères remercîments.

Dans le voisinage le presbytère posséde quelques lots de terrain qui se vendent petit à petit, une salle de théâtre dont nous parlerons bientôt, et le cimetière situé là-bas à deux milles. Je termine cette première partie de mon travail par un peu de cette éloquence, que d'aucuns appellent « l'éloquence sèche, » ou l'éloquence des chiffres:

dans la seule paroisse de N. D. de Grâce, à la fin de 1902 on compte 1939 familles catholiques, 6687 communiants, 9668 âmes auxquelles il faut ajouter 27 religieux et 54 religieuses. Dans le cours de cette même année nous avons fait 565 baptêmes, 321 sépultures, et bénit 103 mariages.

Il nous reste à dire un mot des ouvriers de l'œuvre que nous venons d'esquisser.

Les ouvriers.

L'œuvre que je viens de décrire est l'œuvre de la congrégation. Presque aucune main étrangère ne lui a prêté son concours. Souvent le champ cultivé fut dévasté par l'incendie, mais patiemment les nôtres se sont remis au travail et ont jeté à pleines poignées sur ce terrain la semence du Christ. C'est ici surtout que je voudrais pouvoir faire revivre l'image de ces semeurs, noter d'un crayon juste le trait de vertu qui spécifie chacun d'eux.

Beaucoup déjà ont disparu de ce qui fut le théâtre de leurs travaux. Pour eux fut vraie la parole de Bossuet « les eaux d'un torrent lorsqu'elles se perdent ne sont pas d'une autre nature que lorsqu'elles coulent, la mort n'a pas un être distinct de la vie, mais elle n'est autre chose qu'une vie qui s'achève. » En eux la vie s'est éteinte lentement et sans effort: l'âme s'est séparée du corps paisiblement, comme se séparent deux compagnons dans la certitude du retour. Pendant que l'âme, la première à la récompense, est allée voir le Christ, leurs corps reposent dans un double cimetière, image du double amour qui a partagé leur vie, l'amour de la famille et le zèle pour ses œuvres. Les uns reposent au cimetière du Scolasticat, où des cœurs pieux entretiennent sur leur tombe des prières et des fleurs ; les autres, dans le cimetière de la paroisse, dorment leur dernier sommeil, en attendant le réveil général. Je suis convaincu qu'alors, ceux des nôtres couchés

ici, revêtus du multiple vêtement dont parle l'apôtre aux Corinthiens, feront entendre éclatant comme une fanfare ou le « final » d'un allegro, le cri de triomphe : « La mort est engloutie dans la victoire. » D'ici là, il me semble qu'ils continuent à travailler avec nous ; car leur vie a créé autour de nous une atmosphère de vertu, qui rend plus facile la tâche qui nous incombe. Reconnaissance à tous ces ouvriers du passé.

Le premier qui nous quitta fut le R. P. Reboul, le héros légendaire des chantiers. Sa vie résume une époque. Né en 1817 dans l'Ardèche, il vint au Canada en 1853, et pendant 25 ans visita les voyageurs des forêts. Sa vertu pénétrait partout, et l'histoire locale indique encore les maisons d'où il expulsait les buveurs. Son ministère à Hull fut des plus féconds. Au retour des chantiers, il se retirait à la cathédrale et de là venait régulièrement à Hull tous les dimanches. En 1868, il commença la construction de notre première église en pierre, et fit partie de la première maison d'Oblats établie ici en 1870. On le voit prendre une part prépondérante dans les œuvres de la paroisse. En 1874 il fait construire la résidence des Sœurs Grises, en 1876 il jette les fondements du collège que viendront occuper les Frères des Ecoles chrétiennes ; puis, l'année suivante, pendant l'hiver de 1877, il repartait pour les bois, pour n'en plus revenir. Atteint par la maladie après la visite du 43ème chantier, il se fit transporter en toute hâte à Matawa, et expira le lendemain, 2 mars 1877. Ses restes reposèrent longtemps dans le soubassement de l'église, sous l'autel St Joseph.

A coté de lui reposa aussi le P. Cauvin, compagnon de ses travaux. Plus jeune que le P. Reboul — il naquit le 18 novembre 1826 — le P. Cauvin le précéda cependant au Canada où il arrivait, n'étant que diacre, en 1847. Il fit presque le tour du pays, de l'est à l'ouest, du nord au sud.

Nommé Supérieur de la maison de Hull, il succédait au P. Charpeney en 1877. L'action était un besoin pour sa nature expansive et entreprenante. Aussi y avait-il parfois dans son existence, de ces coups de vent, souffle du Mistral, orages marseillais, qui faisaient quelque peu disparaître le religieux derrière le provençal. A cette surabondance de sève la paroisse de Hull est redevable de l'organisation vivante dont il l'a dotée, et de cette multitude d'écoles, objet permanent de ses sollicitudes. C'est lui qui, Supérieur de notre maison, dut pourvoir à la construction d'une nouvelle église au lendemain de l'incendie de 1888. Malheureusement il ne lui fut pas donné d'en voir l'achèvement ; il mourut le 25 janvier 1890. Son souvenir toutefois fut présent au jour de la dédicace, et l'orateur de la solennité, l'abbé Silvio Corbeil, un enfant de la paroisse, pouvait dire en terminant son discours : « Ainsi, après quatre années d'exil, vous revenez tous au nouveau sanctuaire avec une joie plus universelle et souveraine, et vos cœurs frémissent et tressaillent d'émotion.... Mais quel lugubre souvenir vient ici saisir mon âme. Non, vous n'êtes pas tous revenus. Il en manque un surtout, celui, il me semble, qui avait le plus de droit d'être au bonheur en cette journée. Au jour du désastre et des ruines il avait été votre consolation: sous les coups de la Providence il se montrait d'une indomptable vertu, et, plus grand que le malheur, il jetait les fondements de ce temple magnifique, monument qui honorera votre cité et tout le diocèse. Le R. P. Cauvin est tombé sur le théâtre de ses divins labeurs et vous ne verrez plus cette figure vénérée. Il n'a paru au milieu de vous que pour traverser avec vous le temps des épreuves accablantes, et quand des jours meilleurs allaient luire, Dieu l'a retiré de ce monde. Pourtant, non, il ne vous a pas quittés tout à fait. Ses cendres bénies sont déposées sous le sanctuaire, et vous pourrez les honorer d'un monu-

ment, gage digne de votre profonde vénération » Le R. P. Cauvin ne vit pas dans sa beauté d'aujourd'hui l'église qu'il avait rêvée; il lui fut toutefois donné de mourir dans le presbytère que nous occupons. Et comme c'est une plume de scolastique qui s'essaie dans ce rapport, il serait parfaitement ingrat de sa part de ne point rappeler la bienveillante sollicitude et l'affection de grand-papa que le P. Cauvin montra toujours pour le Scolasticat et les Scolastiques.

Le R. P. Charles Lefebvre est le premier prêtre Oblat enterré dans le cimetière de la paroisse, car les restes des PP. Reboul et Cauvin n'y ont été transférés que dernièrement. Il fut victime de l'incendie du 26 Avril 1900. D'une nature extrêmement sensible, ce désastre fit sur lui une impression profonde. Quoique souffrant depuis de longues années, il voulut comme les autres travailler au sauvetage de l'église et du presbytère, et quelques jours après, il terminait à 37 ans une carrière riche de mérites et féconde en bonnes œuvres. Des 12 années de sa vie religieuse il en passa quelques-unes à Calgary et à Maniwaki à la recherche d'un climat plus approprié à son état de santé ; mais la plus grosse part nous fut donnée, et c'est parmi nous que pendant trois ans, il se prépara à mourir, tout en apprenant aux autres à bien vivre. Nature délicate et d'une conscience très sensible, il comprit parfaitement que la vie est faite de beaucoup d'indulgence pour les autres et de beaucoup de sévérité pour soi-même. Il fut vivement regretté de nos paroissiens, surtout de la congrégation des hommes dont il fut le deuxième directeur.

Le dernier prêtre qui nous a quittés est le R. P. Thérien, qui s'en alla au ciel le 25 mars 1902. Ennemi du bruit, parlant peu et faisant peu parler de lui-même, il a fait autour de lui un bien réel.

Aux noms de ces quatre Pères, il faut ajouter ceux de

quatre frères Convers les ff. Chalifoux, Deschênes, Villemure et Louis Roux. Par les modestes travaux de leur vocation ils n'ont pas eu sur la paroisse le rayonnement de l'action sacerdotale, néanmoins grande fut leur influence, et tous les quatre ont su, par une vie de régularité, de prière et de labeur persévérant, s'attirer l'affection de leurs Supérieurs, de leurs frères et la sympathie de toute notre population. Le premier qui quitta Hull fut le frère Chalifoux, à qui la Providence avait fait don d'un talent spécial pour la mécanique. Sa science en cette matière, sa bonne volonté et son dévouement furent comme une monnaie courante, dont s'enrichirent la maison de Montréal, la maison de Hull, celle de Maniwaki et l'Université. Il mourut le 3 mai 1890; ses restes ont été confiés au cimetière du Scolasticat.

Bien près de lui repose le frère Deschênes, décédé le 8 novembre 1898. Atteint dès ses premiers vœux de la maladie qui lentement le mena au tombeau, sa vie religieuse ne fut qu'une longue préparation à la mort. D'un acte de visite je transcris ces lignes à l'adresse de notre cher défunt: « Votre communauté a été éprouvée tout dernièrement par la mort du cher Frère Deschênes. Ce bon frère nous a donné de bons exemples de vertu, surtout pendant sa longue maladie, qu'il a supportée avec une patience et une résignation admirables. Non seulement il a vu arriver la mort sans trembler, mais il la désirait même comme une céleste messagère qui venait lui annoncer l'heure de la délivrance et de la récompense éternelle. Vivons comme cet humble frère, et notre mort sera douce, tranquille comme l'a été la sienne. » Le F. Deschênes précéda de quelques mois seulement dans l'éternité celui à qui une vie de 85 ans, dont 52 passés en religion et 25 à la maison de Hull, avait acquis la vénération de la paroisse entière: je veux parler du frère Roux, connu parmi nous, sous le nom

de frère Louis, décédé à Hull le 27 avril 1899. C'est lui, qui avant de nous quitter, aurait dû écrire le présent rapport ou mieux l'histoire de la province, car il fut parmi nous le dernier survivant de ceux qui contribuèrent à fonder notre province. Le 27 septembre 1841 il quittait Marseille, et avec les PP. Honorat, Telmon, Beaudrant, Lagier et le frère Basile, arrivait à Montréal le 2 décembre de la même année. En 1844 il accompagnait à Ottawa le P. Telmon, qui venait y établir la première maison d'Oblats acceptant les trois charges qu'on nous confiait : la desserte de Bytown, les missions des chantiers, et les missions sauvages de la haute Ottawa. Le frère Louis fut successivement portier de l'évêché, secrétaire de Mgr Guigues et professeur au collège. Il vint à Hull en 1874, et y resta jusqu'à sa mort, à part deux années passées à Lachine à la suite du grand incendie de 1888. Au mois de février 1899, il célébra, dans notre maison, ses noces d'or de profession religieuse, renouvela ses vœux perpétuels faits à Longueuil, cinquante ans auparavant. Un grand nombre de frères Convers s'étaient réunis de nos diverses maisons pour une solennité qu'ils ont rarement l'occasion de fêter. Mgr Duhamel et Mgr Langevin voulurent bien y prendre part et ce dernier profita de la circonstance pour faire l'éloge de nos frères Convers. Les comparant à St Joseph, il les appela : « Les hommes fidèles et prudents, dignes de toute confiance, dignes d'être préposés au soin des choses temporelles de la maison de Dieu ; complément nécessaire et précieux de nos communautés religieuses, infiniment respectable et par la noblesse d'un dévouement sans réserve, et par la rectitude d'une vie toute consacrée à Dieu, partagée entre la prière et le travail, et à laquelle le monde n'a aucune part. » Un des grands plaisirs du frère Louis était, dit-on, de servir la messe, mais lorsqu'il me fut donné de le connaître il ne

pouvait plus rendre ce service. Atteint avec l'âge, d'une surdité complète, il se rendait encore utile à la communauté, mais passait la plus grande partie de ses journées à la chapelle, où, pour lui les heures s'égrenaient aussi vite que sous ses doigts les grains de son chapelet. « Cet humble religieux, écrit le R. P. Provincial, dont la longue carrière a été faite de dévouement, de sacrifice et de prière, a passé au milieu de nous en faisant le bien. C'est un modèle que nous devons imiter. C'est aussi un protecteur que nous devons invoquer. Oui, tout en priant pour lui, ne manquons pas de le prier aussi pour nous. C'était un grand serviteur de Dieu, et il nous est bien permis de penser qu'il jouit dans le ciel d'un puissant crédit auprès du bon Maître qu'il a si fidèlement servi pendant sa vie. Prions donc ce bon frère avec confiance dans nos nécessités et nos besoins. Qui sait si Dieu pour nous manifester la sainteté de son serviteur, ne nous accordera pas par son intercession des faveurs signalées ?»

Au cimetière du Noviciat de Lachine repose le frère Villemure de la maison de Hull, mais décédé dans sa famille le 11 mars 1900. Ce bon frère avait d'autant plus d'esprit que la nature au point de vue physique semblait avoir été moins prodigue de ses grâces. Petit, trapu, court de jambes, il attirait l'attention, mais malheur à qui le plaisantait : ses reparties piquantes, toujours de bon aloi cependant, ne laissaient jamais le dernier mot à qui l'attaquait. Comme Cyrano, ses plaisanteries, il

Se les servait lui-même, avec assez de verve,
Mais ne permettait pas qu'un autre les lui serve.

Il fut l'homme du R. P. Cauvin, et nous rendit à tous de grands services, soit comme portier, soit comme jardinier, soit surtout comme copiste des actes des registres, admirable par l'ordre, la tenue et la calligraphie. Il était dans la paroisse très estimé jusqu'à être populaire, et son

esprit religieux et son dévouement lui avaient créé des amitiés sincères.

Cette liste de nos défunts comprend seulement ceux que la mort est venue chercher dans notre maison de Hull. D'autres les ont accompagnés qui furent ici les compagnons de leur labeur ; leur notice fera connaître à la famille la part de travail qu'ils ont accomplie parmi nous.

Un mot maintenant des divers Supérieurs que l'obéissance a préposés à la direction de nos œuvres.

Le premier fut le R. P. Charpeney de 1870 à 1877. Avec le P. Reboul, il posa le fondement sur lequel ses successeurs ont élevé à Hull l'édifice du Christ. Le R. P. Charpeney était tout désigné pour commencer le travail d'épuration. Il était lui-même sans aucun levain de malice; d'une naïveté candide, il aurait pu servir de type à Rodriguez comme idéal de simplicité sans doublure.

Après lui vint le R. P. Cauvin de 1877 à 1890.

Arrivé à Hull quinze jours avant la mort du R. P. Cauvin, le R. P. Lauzon lui succéda à la tête de la paroisse et de la communauté. Dans la direction des travaux de l'église surtout il a laissé cette marque d'ordre, de bon goût et d'harmonie, qui, si on établissait une définition du R. P. Lauzon, pourrait servir, sinon de genre prochain, du moins de différence individuelle. Son souvenir est vivant sous ces voûtes qu'il a fait bénir. Là-bas, devant la statue de St Joseph, vacille la flammette d'un lampion rouge ; elle rappelle une de ses promesses : voyant monter le long des murs un échafaudage géant, il s'engagea, envers le patron des ouvriers, à cette marque de reconnaissance, s'il les préservait de tout accident. Et le petit lampion est toujours là, dans la chapelle de la communauté, rappelant par son langage modeste et sans littérature, le grand esprit de foi de celui qui le premier l'alluma. Les ornements de la sacristie sont ceux de son choix. Je ne sais si

le R. P. Lauzon connait la musique, du moins en possède-t-il le sens esthétique. Aussi voulut-il l'harmonie dans son église et des accords sans dissonances ; et pour que église, décors et cérémonies rendent la même note, l'accord parfait, tout en restant pauvre lui-même, il obligea presque le bon Dieu à devenir riche. Les ornements, en effet, qu'il fit venir de Lyon et de Paris, sont vraiment somptueux; et aux jours de grande fête, on ne sait trop ce qu'il faut le plus admirer des vêtements sacerdotaux ou de l'autel qu'entourent les officiants. Au-dessous de la statue de N. D. de Grâce, dont les bras soutiennent le céleste « bambino, » il a dressé le maître-autel d'une richesse vraiment remarquable. En marbre gris veiné de rouge, aux étagères de porphyre, il supporte un tabernacle d'onyx venu des carrières du Mexique. Sur la porte en bronze émaillé, un pélican d'or nourrit de son flanc une nombreuse nichée, et sur les bas-reliefs un artiste a reproduit la cène, imitation de Léonard de Vinci. Le P. Lauzon surveilla aussi la peinture des voûtes ; et aux murs il fit suspendre un superbe chemin de croix dont la valeur, disons le toutefois, vient plutôt de la richesse du cadre que du flou des tableaux. Autel, confessionnaux, orgue puissant capable d'aspirer d'une seule haleine tout l'air de l'enceinte, âmes et choses, au dedans et au dehors, tout conserve ici la mémoire du R. P. Lauzon, et je passe, malgré mon envie de tout dire.

Le R. P. Lecomte remplaça le R. P. Lauzon en janvier 1896. Son ministère parmi nous fut de bien courte durée, car il nous quittait au commencement de 1898. Quelqu'un a dit de lui : « Je n'ai jamais vu un homme détester le péché et le démon comme le P. Lecomte. » Le P. Lecomte fut éloquent, non pas de cette éloquence qui n'est que bruit, tapage, ou air rebattu, mais d'une éloquence qui est vie, tressaillement de l'âme, frémissement articulé d'un

amour passionné pour le Christ. Il apportait dans ses sermons, sinon la forme qui éblouit, du moins la conviction qui subjugue et la magie d'une voix qui fascine. « Quand je dois prêcher sur l'enfer, disait-il, je tremble de tous mes membres : c'est épouvantable cette étreinte. » Ordonné prêtre en 1871, il se prépara au ministère des missions, soit à Plattsburg, soit en enseignant la rhétorique à l'université d'Ottawa. Il a laissé, partout où il est passé, la renommée d'un saint. Après avoir pendant deux ans exercé la charge de Supérieur à Hull, voyant s'aggraver la neurasthénie dont il souffrait depuis plusieurs années, il se retira à Mattawa, où il mourut de la mort des saints.

Le Supérieur actuel, le cinquième de la maison, est le R. P. Adrien Valiquette, entré en charge le 31 mars 1898. Le bien commencé par ses prédécesseurs est allé grandissant, se multipliant et s'organisant ; et, au lieu de l'ancienne unique paroisse, nous en comptons presque trois aujourd'hui.

La division commença du coté de Tetreauville. Voici ce que je lis dans un débris de journal : « Le 18 février 1900, à l'instigation du R. P. Supérieur de la maison de Hull, les contribuables catholiques de Tétreauville s'assemblaient dans l'école de cette localité pour discuter l'opportunité de la construction d'une chapelle. Le R. P. Valiquette, dans des remarques fort à propos, énuméra les inconvénients qu'il y a pour ces paroissiens de se trouver si loin de l'église, et l'assemblée décida de construire une chapelle sur le site, évalué à 2000 dollars, donné par Mr Tétreau à Mgr l'Archevêque. Les Pères de Hull y feront les offices religieux deux fois par mois d'abord, puis une fois par semaine, jusqu'au jour où il plaira à Monseigneur de nommer un curé. Un comité fut constitué pour recueillir les souscriptions, et séance tenante 500 piastres furent votées. M. Tétreau a mis en loterie le plus beau lot de son

domaine au bénéfice de l'entreprise ; il a souscrit 150 piastres et promis encore d'aider plus tard à la construction de la chapelle. » Celle-ci, à deux milles de notre presbytère, en remontant l'Ottawa, est maintenant terminée, et un chemin de croix y fut béni en mars 1903. L'ouverture de cette chapelle enlèvera à une soixantaine de familles tout prétexte de négliger leurs devoirs religieux. Ce fut en effet cette négligence bien constatée qui inspira au R. P. Supérieur pareille démarche. La congrégation est bien décidée à abandonner ce poste ; cependant il est probable qu'elle le conservera encore longtemps, car Monseigneur ne peut trouver personne pour nous remplacer.

De la même pensée est née la paroisse du Saint-Rédempteur. Notre église était, jusqu'à ces dernières années, la seule église de la ville : chaque dimanche elle se remplissait plusieurs fois, mais dans cette foule on ne voyait pas toujours certaines familles que l'éloignement retenait à la maison. Le R. P. Supérieur crut de son devoir d'avertir l'autorité diocésaine de la nécessité d'un nouveau local pour l'exercice du culte, et comme ces familles avaient contribué à la construction de notre église, il pensa que ce serait injustice de leur refuser l'aide pécuniaire qu'exigeait cette séparation. Il proposa donc à Mgr la division de la paroisse, et il fit don de 5000 dollars, de plusieurs vases sacrés et ornements pour faciliter à ses anciens paroissiens l'ouverture immédiate d'une chapelle. et c'est ainsi que depuis le 17 août 1902, 630 familles ont été détachées de notre paroisse et confiées au zèle d'un prêtre séculier. Nous aurons encore assez à faire avec ce qui nous reste.

C'est encore au R. P. Adrien Valiquette que Hull doit l'installation d'une communauté de religieuses cloîtrées, les Servantes de Jésus-Marie. Fondée en 1893 à Masson. se transportant de là à Aylmer, cette congrégation, dont

le but est l'adoration et la réparation, arrivait ici en mai 1902. La vie pénitente de ces victimes volontaires, leur prière constante seront, au-dessus de notre population trop adonnée au luxe et à l'intempérance, comme un invisible paratonnerre qui détournera d'elle la foudre que ses péchés attirent ; elles seront aussi une leçon vivante de pauvreté évangélique pour cette multitude que tourmente le désir des richesses et une réponse à ce pourquoi de la souffrance, en rappelant la souffrance du grand Crucifié dont elles se font l'image. Telles sont les considérations qui ont engagé le R. P. Supérieur à faciliter l'établissement de ces religieuses parmi nous. Elles sont au nombre de 35.

Au Supérieur actuel, comme à la plupart de ses prédécesseurs, a été donné de se consacrer à ce genre d'œuvres qui s'imposent au lendemain de nos incendies. La presse du monde entier a raconté celui du 26 avril 1900. Elle a dit que de dix heures du matin jusque bien tard dans la nuit, un brasier immense montait de là-bas, bûcher monstre, fait de 3500 maisons, privant de leurs foyers 18000 personnes, et, dans l'espace d'une demi-journée, engloutissant la valeur de 15 millions de dollars. Elle a signalé le courant de sympathie qui draina vers nous le don du banquier et l'obole du pauvre ; elle a publié les innombrables télégrammes, lettres, correspondances de condoléance; elle a essayé le récit de l'indicible angoisse, de la torturante douleur de ces familles chassées de chez elles par le brasier mouvant. Dieu nous épargna toutefois la perte de notre église, à quelques pas de laquelle vint s'arrêter la vague de feu. Dès le lendemain, ou mieux dès le soir même, commençait la distribution des secours de la charité publique, et nos Pères de Hull se livrèrent alors à un travail dont ils sont seuls à connaître l'amertume. Ils étaient toutefois soutenus par cette sympathie univer-

selle qu'ils sentaient profonde ; et ce serait ici le lieu de publier ce que le *Calendrier* d'autrefois a déjà fait connaître, la circulaire de Sa Grandeur Mgr Duhamel, votre lettre, bien-aimé Père, riche de votre bénédiction et des marques de la plus touchante tendresse, les lettres émues du R. P. Jodoin provincial, du R. P. Lauzon, du R. P. Duhaut, du R. P. Grandfils, les soucriptions du R. P. Tourangeau, chapelain de la société St Jean-Baptiste de Québec, etc. A tous merci.

Notre ville, véritable phénix, renaquit de ses cendres plus jeune et plus fraîche, et bientôt, sous les pas inexorables du temps s'effacera le souvenir de la date funèbre, pour n'être plus que le récit confus d'une catastrophe lointaine. Contrairement à notre attente, malgré l'étendue du désastre, le nombre de ceux qui quittèrent nos rives, fut assez minime. Mais que de familles à consoler. que de détresses à secourir. Tout d'abord il fallut songer à un local pour les enfants de l'école. J'ai donné plus haut le résultat auquel nous avons atteint à la fin de 1902, et ainsi fait connaître la part du Supérieur actuel dans le développement des œuvres paroissiales. Je dois cependant mentionner, outre l'ouverture d'une salle de théâtre, l'embellissement du cimetière, propriété de la famille. C'est, dit le *Calendrier* « un vaste champ qui déploie à perte de vue, aux rayons du soleil, son long tapis de sable ; un lieu saint qui inspire à tous le recueillement le plus profond. » Le R. P. Supérieur y fit construire, en gros blocs de pierre de taille, une porte de 30 pieds de haut sur 15 de large. Au-dessus, un ange, en bronze, énorme, ailes déployées, joues gonflées, prêt à sonner le réveil du dernier jour. Le 22 juillet 1900 a été béni un superbe calvaire dont je voudrais vous présenter au moins la maquette. Le R. P. Georget, qui, avant d'être missionnaire au Bas-Canada et aux Etats-Unis, avait longtemps travaillé à Hull, fut

choisi pour expliquer, dans son style impeccable, ce que symbolisent les personnages de ce monument. Le *Calendrier* cite de ce sermon les périodes les plus émouvantes, et rappelle un incident de cette journée, qui révèle jusqu'où peut aller le flair d'un reporter américain. Le lendemain de la cérémonie, les feuilles locales citèrent dans leurs colonnes les parties du discours que l'orateur avait omises, mais que le reporter avait devinées, et ces citations correspondaient parfaitement avec l'original.

Pour finir un mot du personnel. Il comprend avec le R. P. Supérieur les RR. PP. Prévost, premier assesseur, économe et admoniteur, Forget Dioscoride-Napoléon, deuxième assesseur, Harnois, Chaborel, Duhaut, Féat, De Celles, et quatre frères Convers.

La présence du R. P. Prévost à la maison de Hull, pourrait servir au philosophe à prouver que la condition de tout changement c'est l'immobilité des bases et la permanence d'un principe commun aux deux êtres qui se succèdent. Le R. P. Prévost fut ici ce principe immobile et cette base permanente et il le fut parce qu'il fut l'homme nécessaire, l'économe indispensable, la matière première parfaitement souple et malléable qui se laisse informer par la forme qu'on lui donne. Depuis 17 ans, il reste toujours le même dans son attachement à son œuvre et au bon Dieu qu'on l'entend parfois invoquer sous le titre de « Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob,» le Dieu des promesses. Ces promesses, grâce au P. Prévost, se sont réalisées pour la maison de Hull, car c'est à sa gestion bien ordonnée qu'elle doit de continuer à prospérer malgré ses dettes énormes, et les désastres si nombreux dont j'ai parlé dans ce récit. Les cahiers et les comptes du R. P. Prévost sont des modèles du genre et un signe sensible de cette régularité qui a été la caractéristique de toute sa vie Au titre d'économe chargé d'amortir notre dette, de gérer

nos affaires temporelles, de diriger une espèce de banque du peuple, dépôt des menues recettes de nos pauvres, il a joint pendant ces dernières années la charge de directeur de la congrégation des demoiselles, et de desservant de Tétreauville ; il est aussi chapelain des Frères des Ecoles chrétiennes, à qui il va dire la messe chaque jour de la semaine. La maison de Hull doit beaucoup au R. P. Prévost, avec qui elle est presque identifiée.

Je me suis laissé conter, quand j'étais jeune, que des génies ont pu dicter leurs pensées à trois ou quatre secrétaires à la fois. C'est un peu le cas du R. P. Dioscoride Forget : il dirige la congrégation des hommes et des jeunes gens, construit des salles de théâtre, y invite et y forme des artistes, prêche, confesse, rédige des articles pour la presse et... et tout cela simultanément. Doué de l'esprit des affaires et d'une forte carrure, il est un produit spontané du sol américain. De temps à autre il va prêcher des retraites, des missions ; les montagnes de Duluth, m'a-t-on dit, se renvoient encore l'écho de sa rude voix ; mais la plus grosse part de sa vie se dépense au travail local ; et bien qu'il ne soit ici que depuis le 12 décembre 1899, il s'est acquis bien des titres à la reconnaissance de ses Supérieurs, de la maison de Hull et de toute la paroisse. Le jour il travaille, la nuit il cause, je pense, avec les muses antiques, Thalie et Melpomène. Elles lui disent sans doute qu'un des moyens d'empêcher la jeunesse de fréquenter les mauvais théâtres, c'est de lui en offrir de bons, et cette pensée qui l'a poursuivi pendant plusieurs années, vient d'aboutir presque à la construction d'un Opéra. Il a été solennellement inauguré au mois de mai 1903, et depuis les artistes du R. P. Forget n'ont pas déchaussé leur cothurne.

Le R. P. Harnois vient de commencer parmi nous le troisième chapitre de sa vie. Le premier est celui du

vicaire de Hull et le deuxième celui du Supérieur du Juniorat du Sacré-Cœur. Depuis quelques mois cependant l'état de sa santé le retient loin de nous, et la faiblesse de sa vue lui permettra sans doute de rester le « bon père » si populaire dans notre paroisse, mais il ne pourra plus être l'infatigable travailleur d'autrefois.

La vie du P. Chaborel ressemble un peu au manteau de St Grégoire. Sur ce manteau, vu en rêve, était écrit « tout l'art musical avec toutes les formes des tons, des notes et des neumes, des mètres et des symphonies diverses. » C'est la vie du R. P. Chaborel variée et rythmée comme une musique.

Hull est pour le R. P. Duhaut un centre de gravitation. Parfois il s'en éloigne pour tracer dans l'espace des ellipses plus ou moins allongées, mais l'affection qu'il nous porte, et celle qu'on lui garde ici, se combinant, l'attirent vers nous, à l'inverse de la loi de Newton, c. à. d. en raison directe du carré des distances Il vient de remplacer le R. P. Prévost comme directeur de la congrégation des jeunes filles.

Je lis dans le *Calendrier* que le 29 septembre 1900, le le grand Archange St Michel conduisit de Québec à Hull R. P. Féat ; le même Archange vient de lui confier une œuvre difficile et de dévouement : la visite des prisonniers et des prisonnières.

Le R. P. Decelles Joseph est comme le Joseph antique, « *filius accrescens et decorus adspectu.* » Transplanté du Noviciat de Lachine sur les bords de l'Ottawa, il croît comme le surgeon qui laisse la sève courir hâtive juqu'aux moindres branches et broutilles. Il se réserve « in petto » un aveuir de missionnaire. Les quatre frères Convers qui méritent aujourd'hui aussi bien que hier, les éloges que leur donnait Mgr Langevin, sont les frères Gagon qui après 25 ans passés à Québec, revient garder notre porte ;

le F. Fortin qui, à sa charge de secrétaire, ajoute depuis longtemps celle d'iconophile, c'est-à-dire de collectionneur des images représentant les divers sanctuaires dans lesquels la Ste Vierge est honorée — je crois qu'à sa collection il ne manque que la photographie du Paradis — ; le P. Dubé Louis-Napoléon jardinant notre jardinet, et le frère Beaupré, plus jeune de deux générations.

A ces noms, il faudrait ajouter ceux, si nombreux, des Pères ou Frères Convers qui, dès l'origine, ont travaillé avant nous ou avec nous : les uns n'ont fait que passer, d'autres, travaillant dès le matin, nous ont quittés avant la dernière heure. Avant de clore ce rapport je dirai, au nom de la maison de Hull, un merci sincère aux PP. Bellemare, Perdereau et Grandfils. Le premier, travailleur infatigable autant que théologien profond, s'est formé parmi nous à la charge difficile de Supérieur. Il est maintenant à la tête de la maison de Maniwaki. Le R. P. Perdereau, membre honoraire de notre maison, travaillait autant qu'un membre actif, les jours où il nous arrivait, soit du Scolasticat, soit du grand séminaire. Longtemps on pensa que définitivement il serait nôtre; hélas! il est parti laissant après lui soupirs, regrets et bons souvenirs. Le R. P. Grandfils a donné à la maison de Hull quinze ans de sa vie. Le *Calendrier*, à la date du 12 juillet 1899, annonce son départ pour Paris, et ajoute que « Les enfants de Marie, justement alarmées de ce départ inattendu, ont exprimé à celui qui fut leur directeur durant douze années, leurs regrets, leur inviolable attachement et leur souvenir impérissable. Une éloquente adresse d'adieux, souvent soulignée par les larmes de l'assistance, une réponse pleine de fermeté et de sages avis » nous sont un témoignage des succès du P. Grandfils.

Je termine ce travail par ces lignes qu'écrivait en septembre 1891 le R. P. Martinet, et qu'ont rééditées

après lui tous les visiteurs de notre maison : « Je me plais à rendre témoignage de la parfaite régularité qui règne dans cette maison. On y est fidèle à se rendre aux exercices, à réciter l'office en chœur, à tenir les conférences théologiques, les conférences de la coulpe, à faire la retraite du mois. En un mot on vit de la Règle. C'est une chose trop excellente, mes Révérends Pères et mes bien chers Frères pour ne pas vous en féliciter avec effusion. »

Voilà, mon très Révérend et bien-aimé Père, dans un style d'écolâtre, une large esquisse de l'histoire de notre maison. Au lieu de la chapelle des chantiers, s'élèvent maintenant sur les ruines de l'église du P. Reboul et notre église actuelle et notre presbytère, et au lieu des quelques familles de 1846, nous avons une superbe paroisse, sincèrement chrétienne, qu'a fait naître et grandir le travail de nos Pères. Je souhaite, et c'est un vœu bien ardent, qu'au milieu des douleurs de l'heure actuelle, la vue du travail d'hier et de la récolte de demain soit pour vous une joie et une consolation. Je souhaite que ce regard, jeté de loin sur notre œuvre, fasse passer en vous quelque chose de ce frisson du père de famille, qui, la veille de la moisson, regarde, là-bas dans la plaine, le champ des blés d'or, cette mer d'épis mûrs qui ondule mollement sous le dernier souffle du soir C'est le souhait de bonne année que vous offre la maison de Hull. Elle le dépose aux pieds de N. Dame de Grâce afin qu'elle le présente elle-même au principe de tout don, au terme de tout Idéal : le Christ Jésus.

Alexandre Faure p. o. m. i.

MAISON DU CAP DE LA MADELEINE.

Au T. R. P. Général.

1er janvier 1904.

Mon T. R. Père,

Je crois vous être agréable en m'acquittant aujourd'hui d'un devoir très doux, celui de vous dire bien simplement et aussi fidèlement que possible ce que nous avons fait en 1903 au sanctuaire du T. S. Rosaire.

1° Pèlerinages.

J'ai toujours cru que l'œuvre qui doit primer toutes les autres au Cap est celle des pèlerinages. Aussi bien est-ce sur cette œuvre que nous concentrons la plus grande somme de nos forces et de nos énergies.

Comme j'avais l'honneur de vous le dire l'an dernier, nous avons fondé notre maison du Cap dans des circonstances assez pénibles. Nous nous mettions à l'œuvre, le 8 mai 1902, et au mois de novembre suivant, fin de la saison des pèlerinages, nous étions heureux de constater un progrès sensible sur toutes les années précédentes. Nous en bénissions notre Immaculée Mère et nous lui demandions de nous continuer sa protection.

Elle est bien Celle qu'on ne prie jamais en vain. Aussi est-ce avec un bonheur indicible que je viens vous dire aujourd'hui, mon T. R. Père : 1903 l'emporte de beaucoup sur 1902. Victoire du nombre des pèlerins : un gros tiers de plus. Victoire de la piété : elle a été de beaucoup plus grande et tangible chez nos pèlerins de 1903 que chez ceux de 1902. Victoire de l'organisation : nous étions un peu

rompus à la besogne, naturellement. Enfin vive 1903 en attendant que nous disions : vive 1904.

Ce progrès marqué n'a rien de surprenant pour nous, mon T. R. Père. Il est amené tout d'abord par une sympathie toujours croissante de la part de notre clergé de Québec, de Montréal, de Nicolet et des Trois-Rivières ; en second lieu et d'une manière plus efficace, par la volonté bien formelle de la Ste Vierge. Et cette volonté s'est exprimée des centaines et des centaines de fois au cours de l'été par la guérison des malades, par la consolation des affligés et par la conversion des pécheurs. Aujourd'hui nous ne craignons nullement de dire : Notre-Dame du T.S. Rosaire veut être honorée d'une manière toute spéciale au Cap de la Madeleine.

Je ne crois pas me tromper, mon T. R. Père, en pensant que ce progrès si consolant est bien dû en partie aussi aux travaux d'amélioration accomplis par vos enfants sur la propriété du pèlerinage. A notre arrivée, c'étaient partout ruines et malpropreté. Déjà nous avons consolidé et embelli l'église paroissiale qui tombait par terre. Nous lui avons donné une belle statue de la Ste Vierge et nous l'avons enrichie de 200 lampes électriques. Dans le sanctuaire du T. S. Rosaire nous avons tout refait ; de la voûte au plancher tout est neuf et beau. La statue aimée et vénérée a été embellie. Aux lampes à l'huile ont succédé les lampes électriques. En un mot, c'est partout la propreté et la piété.

Bientôt notre pauvre et cent fois trop petite maison aura disparu pour faire place à une vraie maison religieuse.

La Voie douloureuse et le St Sépulchre sont presque parfaitement restaurés.

Mgr des Trois Rivières ne nous ménage pas ses encouragements et sa bienveillance. La veille du jour de l'an le

clergé de sa ville épiscopale auquel s'étaient joints les Pères Perrin et Hénault et votre serviteur, était au palais pour offrir au premier Pasteur l'hommage de son respect et de ses souhaits. Dans sa réponse Mgr dit entr'autres paroles : « Je bénis le bon Dieu du bien qui se fait dans mon diocèse. Laissez-moi vous dire ma pensée intime: nous sommes redevables de ce bien surtout à ce que font les Oblats au Cap pour l'honneur et la gloire de la Ste Vierge. » Je m'étais promis, mon T. R. Père, de ne pas taire à votre paternité ces paroles si encourageantes pour nous et si consolantes pour votre cœur.

J'ajoute que les voies de communication deviennent plus faciles. Nous aurons certainement un bateau à vapeur l'été prochain ; peut-être pourrais-je dire que nous sommes heureusement menacés d'avoir sous peu un tramway électrique. Je souhaite enfin que nos Oblats de Montréal et de Québec nous fournissent des contingents de pèlerins, de plus en plus nombreux, et l'avenir de notre pèlerinage est assuré.

2° Les Annales du T. S. Rosaire.

C'est par nos annales que nous faisons connaître au pays tout entier ce que la Ste Vierge fait au Cap; c'est par elles que, faisant briller au dehors la puissance et la bonté de notre Mère, nous lui amenons des âmes malades et des corps infirmes. En un mot, nos annales alimentent notre pèlerinage, sans compter qu'elles alimentent aussi notre caisse, ce qui n'est pas à mépriser dans les circonstances actuelles.

En effet outre le profit que donnent les abonnements, elles ont fait arriver à la maison des sommes assez considérables pour couvrir les dépenses occasionnées par les réparations du sanctuaire. Reconnaissance à Notre Dame pour les 2000 dollars qui nous sont venus par cette voie.

Comme le pèlerinage elles ont pris du développement, elles aussi. Avant notre arrivée au Cap, elles ne se composaient que de 4000 petits feuillets que de bonnes âmes recevaient pour avoir part aux messes et autres avantages spirituels promis aux abonnés. Aujourd'hui c'est une publication intéressante et aimée. Plus de 9000 exemplaires partent chaque mois du Cap dans toutes les directions du Canada et de l'Amérique, je veux dire des Etats-Unis. C'est ainsi que le tirage de notre bulletin a plus que doublé en 20 mois. Et je suis heureux d'ajouter que ce progrès, qui s'accentue de mois en mois, est dû uniquement au zéle admirable de son directeur, le P. Gladu et du bon frère Chamberland.

3. Œuvres paroissiales.

Depuis que vos enfants ont été chargés des OEuvres du Cap, le Cap est devenu presque quelque chose dans le pays. On y vient, on s'y arrête, on veut s'y établir et on s'y fixe. C'est ainsi que le nombre de nos familles a passablement augmenté depuis un an.

Je puis vous assurer, mon T. R. Père, que nos œuvres paroissiales ne sont pas négligées. Nous tâchons de mettre de la piété autant que possible aux cœurs de nos gens qui d'ailleurs sont très bons chrétiens. Pour y arriver, nous nous servons des moyens ordinaires que nous donne l'Eglise : prédications, associations pieuses, administration des sacrements, etc., etc.

Nos associations et confréries sont assez nombreuses.

Nous avons le Rosaire vivant. Le 18 de chaque mois, c'est un vrai concours. La veille, confessions en très grand nombre, et le 18, dans la matinée, grande solennité en l'honneur du T. S. Rosaire : exposition du Saint-Sacrement, prières, chants, prédication et récitation du rosaire en entier.

Le 1er dimanche de chaque mois, office de la Confrérie du T. S. Rosaire. Communions nombreuses le matin et, dans la soirée, réunion de nos paroissiens ; récitation du chapelet, instruction sur le Rosaire, procession, bénédiction du Saint-Sacrement. En hiver, cette procession se fait dans l'église, mais en été, nous promenons Notre-Dame autour de notre grand parvis, ce qui est plus solennel et imposant.

Le 1er vendredi de chaque mois, office ordinaire de la Garde d'Honneur. Nous soupirons après le jour béni où il nous sera possible d'avoir le Saint-Sacrement exposé pendant toute cette journée.

Nous avons ensuite le Tiers-Ordre de St François et la Bonne-Mort qui nous donnent encore l'occasion de nous entretenir et de prier avec notre monde.

Enfin, nous avons la Ligue des Hommes et des Jeunes Gens, fondée en septembre dernier par le P. Portelance, d'Ottawa, à l'occasion d'une retraite qu'il voulait bien donner à notre Cap. Nous sommes dans des circonstances exceptionnellement difficiles par rapport à nos hommes : le grand nombre nous laisse pour une bonne partie de l'année. Dès l'automne, il s'agit d'aller couper le bois et de l'amener aux *moulins* au printemps. Tout naturellement, cette longue absence est un sérieux obstacle à leur progrès spirituel. Nous avons déjà constaté les effets de la Ligue sur ceux qui restent et, nous en avons la douce confiance, ceux qui nous reviendront bientôt, éprouveront facilement le besoin de se mettre à la hauteur des premiers.

Parlant des Œuvres paroissiales, je ne dois pas laisser de côté celle de l'éducation de nos enfants. Sans vouloir jeter le blâme sur nos prédécesseurs, je puis bien dire que cette Œuvre avait été négligée, si bien que nos braves gens sentent encore à peine le besoin de l'ins-

truction. La Commission scolaire a accepté de très bonne grâce d'ouvrir les portes d'une de ses écoles à des Sœurs qui nous arrivaient de Bretagne, charitablement accueillies par Mgr Cloutier dans son diocèse. Je tenais beaucoup à avoir une communauté enseignante au Cap et la Ste Vierge aidant, les Sœurs bretonnes — Filles de Jésus — dont la maison centrale se trouve aux Trois-Rivières, nous donnaient leur premier essaim. Quatre religieuses se dévouent depuis septembre dernier pour nos enfants et le bien qu'elles ont fait est déjà très tangible et très consolant.

Comme vous le voyez, mon T. R. Père, le bon Dieu bénit nos œuvres paroissiales. Aussi Mgr notre évêque est-il très satisfait de ce que nous faisons pour cette partie de son troupeau. Lors de sa visite pastorale, Sa Grandeur voulait bien dire à nos paroissiens cette parole presque flatteuse : « Maintenant, je ne crains plus pour vos âmes ; vous êtes en très bonnes mains, celles des bons Pères Oblats ».

4. Œuvre des retraites

Nous n'avons pas oublié que nous sommes missionnaires et que nous nous devons aux retraites, dans la mesure du possible. J'avoue que cette mesure est assez petite. Nous ne sommes que quatre Pères au Cap et par ce que je viens de dire, vous pouvez juger si le travail nous manque. Le Père Gladu a ses Annales, le Père Chevrier a ses œuvres de construction ; votre serviteur a sa besogne de curé. Il ne reste donc que le Père Perrin qui, en se reposant de ses fatigues des pèlerinages, trouve le moyen de prêcher quelques retraites. C'est ainsi qu'il vient d'évangéliser la grande paroisse de St-Tite en compagnie du Père Henault, de Montréal. A l'automne, il s'acquittait du même office à St-Victor de Québec, aux

Trois-Rivières, à St-Justin et à St-Paul de G'mère, et à quelques autres endroits. Tout en tenant compte des quelques travaux que j'ai pu donner dans le cours de l'an dernier, je suis obligé d'avouer que l'œuvre des retraites n'est pas encore fondée au Cap. Mais le R. P. Provincial, entrant pleinement dans les vues de son prédécesseur, le Père Jodoin, a solennellement promis de nous donner quatre missionnaires au printemps. Notre maison, toute neuve et toute fraîche, leur ouvrira ses portes de grand cœur.

Je termine ce rapport par le personnel de la maison du Cap. Quatre Pères et quatre Frères. Vous connaissez déjà le P. Gladu, le P. Chevrier et votre serviteur ; nous sommes les anciens du Cap. Au mois d'avril dernier, le Ciel nous donnait le P. Perrin, de Lowell. C'est un ancien du Cap, lui aussi, puisqu'il est de Trois-Rivières et surtout puisqu'il a été l'organisateur du premier grand pèlerinage qui s'est fait au sanctuaire du T. S. Rosaire. Je suis convaincu qu'il est venu partager nos travaux avec plaisir et je suis certain que nous l'avons vu arriver avec bonheur.

Quant à nos bons frères, le frère St-Ange continue à faire toutes sortes de travaux et il nous est spécialement précieux comme surveillant de la construction de notre maison. Le frère Chamberland est toujours l'ouvrier des Annales. Le frère F.-X. Pelletier n'a pas cessé de nous étonner par des parures d'église et de sanctuaire qu'il fait à peu près avec des *riens*. Le frère Cadieux, qui vient de nous arriver, nous a déjà montré ce que peuvent le talent et l'énergie dans les travaux de la menuiserie. Pour tout dire, en un mot, au sujet de nos frères, les maisons de la province du Canada sont toutes jalouses de celle du Cap. Elles ont raison et je souhaite qu'il en soit toujours ainsi.

Tel est le personnel qui vit dans une maison pauvre, toute petite, mais témoin du vrai bonheur de l'Oblat. Nous entrerons dans notre maison neuve au printemps. Elle sera grande, belle et religieuse, mais je crois qu'elle ne nous fera pas oublier les heures de bonheur que nous aurons passées dans notre vieille bicoque.

Veuillez recevoir, mon T. R. Père, les hommages et les vœux ardents de la communauté du Cap et, en particulier, ceux de votre

Très respectueux et tout devoué

J.-N. Dozois, o. m. i. sup.

VICARIAT DE LA SASKATCHEWAN.

LAC CARIBOU.

Apostolat des Esquimaux. — Premières tentatives.

28 décembre 1903.

Le 26 décembre 1901, je partais en compagnie des Indiens du nord-est pour me rendre à leur dernier campement sur le lac de « l'Ile qui dort » à 200 lieues environ du Lac Caribou. Cette première étape s'effectua sans trop de difficultés. Quoique j'eusse prêché mon premier sermon à Noël même, je comprenais peu encore la rude langue montagnaise, et ce voyage avait le double but de m'initier à cette langue et de sonder les dispositions des Esquimaux à l'endroit de la prière. Arrivé au campement de nos sauvages, j'y rencontrai quelques Esquimaux fort étonnés de voir la robe noire. Ils venaient apporter à nos gens quelques fourrures de bœufs musqués, de renards blancs et recevoir en échange quelques munitions et instruments de pêche.

Je leur fis dire d'appeler leurs compatriotes: ils seraient là au milieu des Caribous, abondance de vivres par conséquent, et auraient aussi plus de facilité pour se procurer auprès des blancs ce dont ils ont besoin.

Ces pauvres gens partirent heureux d'avoir vu le « priant » et m'assurèrent que trois ou quatre familles ne tarderaient pas à arriver au campement. J'attendis une semaine, puis une autre, puis une autre encore. Rien, toujours rien ! Que faire ? Las d'attendre, je me rends auprès du chef : « Je vais chez les Esquimaux, lui dis-je. Donne-moi deux hommes pour m'accompagner. » Jamais ni Blancs ni Montagnais même n'ont fait pareille excursion à cette époque. Mais c'est le Père qui parle, tout est accordé. Nous partons. Ce que fut le voyage, ceux qui l'ont fait peuvent seuls le concevoir. Dès le lendemain une violente tempête se déchaîne, le vent du nord souffle avec rage, le froid est des plus rigoureux. Devant nous, autour de nous c'était comme le vide. Que de chutes douloureuses sur la glace vive ! Bientôt nous arrivons sur les terres Montagnaises. Nous avions campé deux fois déjà, trouvant à peine quelques menues branchettes enterrées sous la neige pour faire le feu et nous réchauffer. Toute trace de végétation a disparu. On se croirait sur l'océan glacé, et si ce n'étaient les inégalités de terrain, peu sensibles d'ailleurs, car la neige recouvre tout, nous ne saurions distinguer ce qui est lac de ce qui est terre où île.

Enfin le vent a un peu diminué, nous pouvons apercevoir la terre. A la vue de ce pays malheureux, il semble qu'une malédiction l'ait converti en affreux désert. De quoi vivent donc ses habitants ? Quelles ressources offre cette immensité de neige durcie par le froid où paraissent à peine de loin en loin quelques rochers dénudés ? Par un contraste frappant, le souvenir de la belle France vient accroître encore la tristesse de ce paysage, puis soudain

aussi je me sens heureux d'avoir été appelé à secourir ces pauvres païens, les plus malheureux du monde vraiment.

Nous avançons avec peine, moi surtout, car la veille, je m'étais laissé geler à moitié le genou gauche et une douleur violente m'empêchait de plier la jambe. Comme mes compagnons, d'ailleurs, j'avais le visage profondément gelé, et avec nos joues et nos nez noirs, nous ressemblions moins à des Indiens qu'à des nègres du Congo. Il faisait grand froid, plus de 50° au dessous de zéro ; nous entendions distinctement le sifflement de notre respiration au contact de l'air froid et parfois aussi nous la voyions retomber en fine poussière blanche. J'éprouvais parfois comme l'impression d'un glaçon qui m'aurait pénétré dans la tête et c'était là, pour moi du moins, la souffrance la plus cruelle. Pas de bois pour faire le thé, il faut courir, courir toute la journée sans thé, sans feu, malgré la fatigue et le froid excessif. Vers le soir, nous inclinons vers l'est, et fort avant dans la nuit nous arrivons à une rivière qui se jette dans le lac Nuzel'tin, à son extrémité nord-est. Enfin voici quelques arbustes. Vite nous campons.

Les maisons de neige des Esquimaux sont tout proche, paraît-il, mais il fait noir et nous ne connaissons pas au juste à quel endroit elles se trouvent. Le lendemain, nous partons de bonne heure à la recherche de ces pauvres gens Voici leurs huttes de neige. Elles sont désertes ! Douze familles ont séjourné ici. Le lac est couvert de cornes de Caribou. L'intérieur des huttes ressemble plutôt à une étable. Les restes de ces repas gigantesques, les débris des animaux tués, jusqu'aux excréments humains, tout cela soulève le cœur et inspire un profond sentiment de dégoût et d'horreur. Dans une des huttes, un cadavre ! Il est enseveli, quelques roches seulement l'entourent formant un dérisoire rempart contre la dent des fauves. Au dégel, quand la maison fondue aura disparu, renards,

loups, corbeaux en feront leur pâture. J'ai su depuis que ces pauvres gens étaient partis pour venir vers moi, lorsque l'un d'eux mourut presque subitement. Effrayés, ils rebroussèrent chemin et reprirent la direction du nord.

Et nous qui n'avons plus de vivres, que ferons-nous ? Retourner à la hâte. Et nous voici courant de nouveau sur les lacs, souffrant de plus en plus du froid, car nous n'avons plus de provisions. Nous marchons une grande partie de la nuit pour retrouver notre campement de l'avant-veille. L'état de ma jambe empire, et si parfois au bord du lac la neige cède sous nos pas, la douleur que je ressens en pliant le genou est telle que la sueur m'inonde le visage. J'aide alors de mes mains ma pauvre jambe que la douleur a pour ainsi dire soustraite à l'empire de la volonté. Oh qu'il fait beau alors se rappeler sa vocation d'Oblat de missionnaire, d'apôtre ! Pour nulle fortune au monde je ne ferais jamais pareil voyage. Cependant une franche gaîté règne parmi nous. Nous rions de notre misère, l'un plaisante le nez de son voisin, l'autre montre son ventre aplati, sa ceinture trop grande, et tous nous dormons sans trop d'inquiétudes.

Le lendemain on part avec l'espoir d'arriver dans le courant du jour. Cette perspective donne du cœur et vraiment nous en avons besoin. Le froid, la faim nous ont épuisés. Mais quoi ? Voici le Caribou. Vite les carabines. Mon compagnon s'élance, tire, tire encore et manque toujours. Le Caribou vient à moi, il s'arrête et me regarde. Immédiatement je prends ma carabine, je cherche les balles, et malgré toute l'énergie de volonté que donne une faim cruelle, je ne puis réussir à saisir une cartouche. A peine ai-je sorti mes mains des énormes mitaines en peau de Caribou que le froid les pénètre et mes doigts engourdis ne peuvent empoigner la cartouche, je crois la tenir et toujours elle m'échappe ! Impatienté sans doute, le Cari-

bou s'éloigne, et nous, penauds, nous continuons notre route. Je n'ai pas compris, je l'avoue, pourquoi mes hommes cette fois riaient de bon cœur de notre malchance. Sur le soir nous arrivons aux loges, heureux de pouvoir enfin goûter un peu de repos. Seule ma jambe s'obstine à me faire souffrir encore cinq semaines durant.

Dans la suite, je revis cinq Esquimaux avec lesquels je restai 15 jours, puis je revins à la Mission St-Pierre pour la fête de Pâques.

Tel fut le premier essai d'apostolat auprès des Esquimaux, essai fécond en misère, et sans résultat apparent.

Le deuxième essai ne fut guère plus heureux. Au mois de février dernier, j'allai dans la direction du Nord à la rencontre des Esquimaux. Mon but était de m'entendre avec le chef de la tribu sur mon prochain voyage en été ; je le vis ; il témoigna une grande joie de la visite du Père, me promit aide et secours de toute sorte pour ce grand voyage. Nous convînmes de l'époque et de l'endroit de la réunion.

Notre retour fut pénible ; la faim nous éprouva plus cruellement encore que la première fois ; trois de mes chiens périrent. Nous avions en venant fait des cachettes de provisions pour le retour, mais le carcajou rapace avait tout dérobé. Dans l'espace de quatre jours, nous ne pûmes tuer que cinq pauvres perdrix blanches ; massacrées par la balle des carabines, on eût dit une pâte d'os, de plumes et de sang ; et nous étions quatre personnes !

De retour à la Mission, je repartis le vendredi de Pâques pour le voyage projeté. Le grand lac où je devais séjourner en juin et juillet, est situé à 700 milles environ au nord du lac Caribou. Nous partons heureux, sans souci du lendemain, comptant sur le gibier et sur la Providence.

La maladie avait malheureusement éclaté parmi nos

pauvres Montagnais. Déjà plusieurs avaient succombé. Quelques jours après notre départ, l'un de mes hommes tombe gravement malade. Nous avançons lentement, le malade est couché dans le traîneau ; il nous faut rejoindre sa famille qui nous a devancés. Son état empire toujours, finalement il perd connaissance, et nous le croyons perdu. « Mon Dieu, aidez votre petit missionnaire ! » Grâce à de ferventes prières et à quelques médecines, notre malade revient à lui, mais il reste quinze longs jours entre la vie et la mort. La convalescence sera longue. Nous avons rejoint les Montagnais. Mais bientôt on se sépare et je reste avec le malade.

Les chaleurs approchent ; nous sommes au 17 mai et le lac sera bien vite dangereux au sud, quoique ici nous soyons encore en plein hiver, et que la neige n'ait pas encore subi le plus léger changement. Je me résigne, le cœur bien gros, à revenir à la mission. Arrivé en pays esquimau, il me faut encore retourner en arrière ! Mon Dieu, quel sacrifice ! Nous partons. Non loin de là, sur les rivières, la neige est bien molle déjà et vers le milieu du jour elle est comme saturée d'eau. Le lendemain commence la misère qui ira en augmentant à mesure que nous avançons vers le Sud. La neige n'est plus sur le lac qu'une sorte d'eau épaisse. Les raquettes deviennent pesantes, les cordes détrempées se brisent, et nos pieds endoloris se ressentent vite de cette marche pénible.

« Nous marcherons la nuit et dormirons le jour », nous dit le chef de la bande. Les nuits sont très froides, la neige gèle de nouveau et la marche en est rendue plus facile. Après nous être arrêtés quelques instants pour faire le thé, nous repartons. Nous fournissons un long trajet cette nuit-là. Au lever du soleil, repos. Mais déjà nous sommes comme dans un autre pays. Il n'y a plus de neige sur le lac, mais de l'eau partout provenant de la

fonte des neiges. Bientôt la glace perdra, elle aussi, de sa solidité. C'est là le danger, il faut nous hâter. Nous voilà donc pataugeant dans l'eau glaciale jusqu'aux genoux et parfois jusqu'à la ceinture. A partir de ce jour, impossible de songer à camper. Les chiens nageaient littéralement et le traîneau flottait. Chapelle, provisions, vêtements, tout baignait dans l'eau. Comment changer d'habits, et comment dormir sans se changer. Sur le soir, le froid reprend et fait de nos habits comme une cuirasse de glace. Il faut marcher sous peine de geler. L'eau qui recouvre la glace du lac a une certaine profondeur puisqu'elle nous vient jusqu'aux genoux. Sous l'action du froid, elle se revêt à son tour d'une couche de glace d'un doigt d'épaisseur, mais pas assez résistante pour nous porter. Il faut donc à chaque pas briser cette glace vive, enfoncer dans l'eau et poser le pied au fond sur la vraie glace si inégale et si tranchante même parfois. Ce mouvement forcé des pieds de haut en bas occasionne une fatigue nouvelle, et quand cette mince glace offre quelque résistance, le corps reposant sur un seul pied, il faut se soulever comme par élan, et soudain la glace cède et le corps retombe de tout son poids sur la vraie glace vive. Nos pieds sont vite meurtris, amollis qu'ils étaient déjà par une marche prolongée dans l'eau. Et nous continuons ainsi durant deux jours et trois nuits pour arriver à la Mission St-Pierre.

Tels furent les premiers essais d'apostolat chez les Esquimaux, essais sans résultat apparent. Ils ont eu, cependant, un résultat bien réel et bien satisfaisant. Les Esquimaux ont compris que le Père leur voulait véritablement du bien. Ils le demandent aujourd'hui plus que jamais. Le chef est revenu me voir cet automne. « Je sais, me dit-il, pourquoi tu n'es pas venu chez nous cet été ; tu n'as pas manqué à ta parole, je vois que tu aimes

beaucoup les Esquimaux ; tu viendras bientôt, nous te ferons une maison, tu n'auras pas froid, et tu resteras longtemps avec nous : c'est moi-même qui te garderai. »

Certes, de telles dispositions me consolaient grandement de mes sacrifices. Si ces fatigues pouvaient mériter auprès du divin Maître la grâce de la conversion pour quelques âmes parmi ces païens, avec quel bonheur le missionnaire n'en affronterait-il pas de plus grandes encore à l'avenir. Mais pour travailler efficacement à cette œuvre nouvelle, il nous faudrait du renfort. Les énormes distances, les difficultés spéciales à ces contrées, tout cela nécessite un voyage de trois, quatre mois et parfois plus encore ; et de si longues absences empêchent d'aller *ad domesticos fidei*. Nos pauvres Montagnais si dispersés ont bien besoin, eux aussi, du séjour du Père dans leurs camps.

Arsène Turquetil, o. m. i

VARIÉTÉS

ALLEMAGNE ET ROME.

Voyage du T. R. P. Général.

Un voyage en Allemagne et à Rome s'imposait depuis longtemps à la sollicitude du T. R. Père Général. Mais comment le mettre à exécution ? N'est-il pas prisonnier dans sa maison de la rue St Pétersbourg ? Peut-il la quitter autrement que poussé au dehors, dans la rue, par un agent de police ? Ne profitera-t-on pas de son absence pour venir mettre la main sur l'immeuble et en expulser de force tous les habitants ? Et s'il en est ainsi, ne dira-t-on pas que le Supérieur Général s'est dérobé au moment critique

et suprême et qu'il a quitté le pont à l'heure des grands périls de son navire ?

Les motifs d'attendre devenaient d'autant plus pressants que le liquidateur sequestre faisait des démarches pour obtenir l'autorisation de prendre possession, *etiam manu militari*, de l'immeuble dont il s'attribue l'administration. Après plusieurs renvois d'audience et de prononcé de jugement, il est enfin muni de tous les pouvoirs et il peut, à toute heure du jour, se présenter avec une escorte d'agents de la force publique et mettre une main sacrilège sur la maison générale. Aussi à la rue St Pétersbourg, il y eut une longue série de jours sombres et chargés de tristesses accablantes. Chacun de ces jours pouvait être et serait probablement le dernier de ces condamnés à la dispersion ou à l'exil. Y a-t-il rien de plus angoissant que l'attente du coup de glaive qui doit vous donner la mort ?

Cependant le voyage ne peut plus être différé. Il faut partir. Il faut s'arracher à cette maison si chère et si importante. Il faut en franchir de soi-même le seuil et peut-être... et probablement, pour la dernière fois ! Car au retour qu'en sera-t-il ? Est-ce que tout ne sera pas consommé ? *Nos patriæ fines et dulcia linquimus arva.* Nous allons laisser la terre arrosée des sueurs de nos pères et fécondée par eux, ces murs bénis qui pendant près d'un demi siècle ont abrité les chefs de notre famille religieuse et, au retour, ils seront détenus par des mains profanes et sacrilèges. *Barbarus has segetes (habebit).*

Le départ. — Aussi quel crêve-cœur que ce départ ! quels adieux déchirants faits à la communauté, hélas ! bien décimée, et à la maison qui l'abrite encore ! Il eut lieu le 25 octobre par la gare de l'Est. Le Supérieur Général n'ayant pas pu avoir près de lui un de ses assistants sur lequel il comptait pria son frère le R. P. Célestin

Augier d'être son compagnon. Il le savait expérimenté dans les voyages et il supposait qu'il lui serait de quelque secours.

Les deux voyageurs ont trouvé place dans une voiture qui les mène directement à Metz et, sans les exigences de la douane de frontière qui oblige tout voyageur à venir soumettre à son examen sacs et valises, ils n'auraient pas bougé de leur coin. Et si le sommeil avait eu sa pleine liberté d'action, que de soucis momentanément noyés ?

Metz. — Nous sommes à Metz dans la capitale de la Lorraine allemande. Cette forteresse qui pendant des siècles fut le rempart imprenable de la France du côté de l'est et qui en 1870 ne fut conquise que par la famine, Metz est en train d'abattre elle-même ses murailles fortes. Elles tombent non point sous les coups des boulets lancés par l'ennemi mais sous les coups de la pioche et du marteau et sous les poussées de la dynamite. Demain elles cèderont la place à de grands boulevards, qui enceindront d'air, de lumière et de fraîcheur la ville devenue libre. Mais ne croyez pas que Metz ait renoncé à son titre et à sa gloire de forteresse imprenable et de premier ordre. Au loin et au large, sur toutes les hauteurs avoisinantes, se dressent comme des géants armés de canons à tir rapide et à longue portée, des ouvrages formidables. A un signal donné, ils peuvent entourer la ville d'une ceinture de fer et de feu infranchissable à tout ennemi.

En quittant la gare le Supérieur Général et son compagnon se rendent chez les Sœurs de l'Espérance. Ces bonnes religieuses sont encore sous l'impression de la mort de leur vénérable Supérieure la mère Stanislas, enlevée à leur affection, il y a quelques jours à peine, après avoir gouverné la communauté pendant de longues années. Elles la retrouvent dans la mère St. Gaetan qui vient d'être

placée à leur tête. Aussitôt après la messe, le Supérieur Général des Oblats cédant la place au Directeur Général de la Ste Famille, se met à la besogne. C'est une revue non militaire, mais sérieuse et détaillée.

Nous trouvons à la clinique un Père de St Ulrich, le P. Hagen, venu pour y subir une opération nécessaire mais non périlleuse. Dans la journée nous voyons venir à nous M. l'abbé Colin, directeur et rédacteur en chef du journal français et catholique *le Lorrain*. C'est un ami sincère et dévoué des Oblats et de de la France. Il nous apprend que Metz et la Lorraine annexée se germanisent de plus en plus et qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de résister au courant qui entraîne les âmes du côté de l'Allemagne. Les pensées et les sentiments vont où va la Moselle, vers le Rhin. Le R. P. Léglise, Supérieur de Saint-Ulrich, fait une courte apparition. Une retraite l'attend à Peltre, tout près de la ville. Enfin le soir nous amène le R. P. Scharsch, Provincial d'Allemagne. Il a commencé la célébration de la St Simon, sa fête, dans sa communauté d'Engelport et il vient la clôturer à Metz.

Le lendemain, jeudi, la matinée est consacrée à achever la besogne commencée la veille et à une visite à Mgr l'évêque. On sait que Mgr Benzer est un ancien Abbé de Bénédictins. Cet évêque moine qui en garde l'aspect sur son visage et dans sa tenue digne mais simple, modeste et surtout pieuse, aime les religieux. Il les soutient et les favorise. L'accueil fait par Sa Grandeur au T. R. P. Général et au R. P. Provincial en est une preuve certaine. Aucune entrave ne sera jamais portée dans son diocèse à l'action apostolique des Oblats. Il les voudrait même établis dans sa ville épiscopale.

Trèves. — Il va être midi et c'est l'heure du départ. On se sépare de la chère communauté de l'Espérance qui

nous a donné une si large et gracieuse hospitalité et on se rend à la nouvelle fondation de la Province allemande, sise dans le diocèse de Trèves. La vapeur nous emporte le long et en aval de la Moselle. Nous sommes tantôt sur sa rive gauche et tantôt sur sa rive droite. Au sortir de Metz, la rivière internationale, française à sa source, allemande à son embouchure, court sans se hâter dans une plaine fertile et encore verte, qui donne leur pâture à un grand nombre de troupeaux. Après Thionville, les collines qui l'endiguent de chaque côté, se rapprochent, la vallée se rétrécit et aux flancs de ces collines apparaissent suspendus les riches vignobles donnant la main à ceux du Rhin et dont les grappes juteuses et rosées portent en abondance ce vin aux couleurs transparentes et dorées dont le bouquet sent un terroir léger et fait de silex, et qui a nom vin de Moselle, un rival et peut-être un vainqueur du fameux vin du Rhin. Pendant que nous contemplons ces richesses agricoles semées le long de notre chemin et quelques vieux châteaux ou débris de monuments auxquels sont attachés des souvenirs historiques, on nous annonce Trèves.

Trèves est l'antique Rome des Gaules et de la Germanie. Placée entre l'une et l'autre de ces contrées, elle était à la fois un trait d'union et un rempart. Un trait d'union avec l'empire romain et un rempart contre les barbares du nord qu'un souffle providentiel poussait aux flancs de ce colosse des Césars, pour le renverser et établir l'empire de la chrétienté, autrement dit le Saint Empire par opposition à l'empire qui but à satiété le sang des martyrs. N'est-ce pas dans ces régions, à Aix-la-Chapelle, que Charlemagne, après avoir été sacré et couronné empereur chrétien par le Pape Léon IX, établit son trône ?

Comme la Rome d'Italie, Trèves a vu les empereurs

romains s'asseoir dans ses murs et gouverner de là leur empire. Elle garde avec un soin jaloux des souvenirs de son antique gloire. C'est une porte romaine monumentale, la porte *Nigra*. On dirait en la voyant qu'elle a été taillée dans le Colisée, tellement elle en porte, avec ses larges blocs de pierre, l'aspect et le style architectural. Ce sont un vaste théâtre et des arènes, temples en ruine de deux voluptés qui s'appellent l'une l'autre pour mettre les peuples au tombeau : la volupté de la chair et l'acre parfum du sang répandu. Mais ce qu'elle montre avec plus de fierté et de légitime orgueil, ce sont ses monuments religieux et les innombrables reliques de ses saints et de ses martyrs. Elle n'a garde d'oublier qu'elle a été visitée par S^{t} Jérôme, S^{t} Ambroise et S^{t} Bernard et que chez elle la Rome chrétienne domine et efface la Rome payenne.

A la gare, nous sommes attendus par une belle et grande voiture à deux chevaux. C'est la voiture de Sa Grandeur M^{gr} KORUM, évêque de Trèves. Originaire des environs de Strasbourg et compatriote du R. P. Provincial, il a pour les Oblats un faible dont nous le félicitons et qui nous vaut l'honneur d'aller de la gare à son palais en train épiscopal. Le cocher pensant qu'il nous serait agréable de jeter un regard de curieux sur la *Porta Nigra* qui se dresse fière et majestueuse à l'entrée de la ville, s'arrête à ses pieds. Nous descendons pour voir et saluer ce souvenir d'une puissance que Dieu avait faite si grande et si forte, afin de faire éclater à tous les regards la force infiniment supérieure de l'Evangile et de l'Eglise.

A l'évêché, Monseigneur nous accueille en frères et en amis. Ses bras et son cœur s'ouvrent pour nous recevoir, il nous cause aimablement, il nous remercie

d'avoir bien voulu faire halte pour lui rendre visite. On parle de Rome et de la France. Sa Grandeur espère beaucoup de Pie X, le pape apostolique, le pape de l'Esprit Saint. La France, il la plaint et il ne comprend pas les catholiques de ce pays qui paraissent être sans ressort, et qu'on ne voit pas debout en masses profondes et fermes devant la persécution et lui disant : Tu n'iras pas plus loin. Il rappelle que les 1,200 prêtres de son diocèse, lors du Culturkampf allemand, sont demeurés six ans sans recevoir un centime du gouvernement et que 250 d'entre eux ont passé par la prison. On sait que Mgr l'évêque de Trèves est un militant. Il a donné tout récemment des preuves publiques et bien connues de sa vaillance et de son énergie.

Après nous avoir vivement intéressés dans une causerie charmante, Sa Grandeur nous conduit elle-même dans sa cathédrale pour nous en montrer toutes les beautés architecturales. Comme il la connaît ! Ce mur est romain, cet autre date du 9me siècle, celui-ci est du 11me, celui-là du 15me. C'est un cours d'archéologie qui s'échappe de ses lèvres. Rien n'est oublié, ni la crypte, aux souvenirs si précieux, qu'il a fait dégager et rajeunir, ni la pièce en avant du chœur qui garde la Ste Tunique de Notre Seigneur, ni la grande et vaste nef, ni surtout le chœur, vrai chef-d'œuvre, restauré et embelli à grands frais par Sa Grandeur, ni enfin les cloîtres d'un antique monastère. Il faudrait de longues heures pour tout voir et tout admirer. Monseigneur nous laisse pour remonter dans ses appartements, et nous allons seuls visiter l'église attenante à la cathédrale. C'est un oratoire monumental voué à la Ste Vierge, un très bel œuvre de style gothique, on l'appelle *la rose*. Construite en forme de croix grecque, avec les extrémités de cette croix reliées entre elles par des chapelles, elle est vraiment une rose

mystique s'épanouissant en pierres, en sculptures, en statues, en vitraux, en couleurs variées et vives sous les regards de Marie Immaculée. Ce sanctuaire sert de paroisse et c'est là que nos Pères, ayant à leur tête le R. P. Ravaux, ont donné il y a quelques années, une mission qui a obtenu les résultats les plus consolants. Des langues indiscrètes rapportent que Mgr l'évêque, dont le palais a une petite ouverture donnant dans le sanctuaire, venait le soir assister de là au sermon et qu'il disait à ses prêtres : « Allez aux sermons des Oblats ; ils vous apprendront à prêcher à l'apostolique. »

Nous remontons à l'évêché. Mais avant de prendre congé de Sa Grandeur, nous devons nous asseoir autour d'une table sur laquelle est servi un abondant goûter.

Ainsi munis, après avoir offert nos sincères remerciements au vénéré Prélat et reçu sa bénédiction, nous nous rendons à la gare, toujours en train épiscopal.

Engelport. — Nous voilà de nouveau sur les rails avec notre char fumant et sifflant. Il s'ébranle, il court, mais la nuit s'est faite, un voile sombre s'est abattu sur la Moselle, ses rives et ses coteaux aux aspects, dit-on, si variés et si captivants pour le regard. Il faut nous contenter de l'étroit horizon d'un compartiment de chemin de fer. On s'y enferme pour se recueillir et pour prier. Parfois, à travers les vitres, apparaissent des ombres fantastiques ; elles n'ont pas le don de nous effrayer. Nous savons qu'elles sont ombres et ombres vaines.

Mais la station de Carden est là, c'est celle qui dessert Engelport. Nous sommes bientôt hors de notre cellule ambulante et, prenant bravement en mains sacs et valises, nous faisons à pied le trajet qui sépare la gare des rives de la Moselle. Un signal est donné par le R. P. Provincial et soudain, sur les eaux endormies de la rivière, nous entendons un fla-fla qui annonce l'arrivée d'un bac.

C'est sur ce navire large et plat que nous montons. La traversée est rapide et aisée. Pas de roulis ni de tangage, et aucun symptôme de mal de mer. Sur la rive opposée, nous trouvons le R. P. Hausperger venu avec le frère Yung et... le croirait-on ? un automobile, oui, un automobile, un vrai. Il vient d'Engelport à notre rencontre et il offre de nous y amener à la vitesse de 25 à 30 kilomètres à l'heure. Il n'y a pas là de quoi nous effrayer. Nous grimpons sur le dos plat et assez primitif de notre coursier. Afin d'éviter tout scandale, il est bon qu'on sache que cet automobile n'a rien de luxueux. Il a l'aspect et la forme d'un vulgaire char à bancs et pour arriver au point où on s'assied, il faut faire quelque peu de gymnastique. Je sais quelqu'un qui porte 70 ans dans ses jambes et je vous laisse à penser si son ascension a été leste. Enfin, nous voilà hissés sur notre bête mécanique à feu et à fumée de pétrole. Sous la noble charge qui l'honore de son poids, elle tressaille, ou plutôt elle trépigne et elle part. Mais c'est la nuit et toujours la nuit. Nous traversons la petite ville de Treis, nous passons au dessous de deux châteaux en ruine, nous nous jetons dans un étroit vallon que dominent des collines boisées. On nous dit : Ici il y a une carrière de pierres exploitée pour les constructions qui sont en voie d'exécution à Engelport ; là se trouvent des carrières d'ardoise ; plus loin on ajoute : C'est ici le commencement de notre propriété. Nous entendons tout sans rien voir, pas même le petit cours d'eau qui descend alors que nous montons et dont le gazouillement charme nos oreilles.

Après 25 minutes de marche notre train s'arrête. il s'arrête aux portes d'Engelport. Descendre de notre voiture n'est guère plus aisé que d'y monter. En mettant pied à terre, prenez vos précautions. Il y a là, devant vous, une mare d'argile fondue par la pluie et les roues

des charrettes lourdement chargées qui pendant le jour passent et repassent par cette entrée du monastère à venir. Nous voilà dans un modeste, mais très hospitalier et très agréable hôtel. C'est une maison naissante et pauvre, mais combien douce à habiter ! Depuis Paris, c'est la première maison d'Oblats que nous rencontrons. Elle nous apparaît perdue et solitaire au fond d'un vallon d'Allemagne et au milieu des bois, mais elle est peuplée d'enfants de la Famille. Ils sont là groupés pour nous recevoir, les uns nous saluent en français, les autres aventurent quelques mots d'allemand que nous comprenons sans connaître leur signification grammaticale ; et tous nous disent par leur attitude, leur regard et leur visage, où fleurissent la joie de nous recevoir et la sympathie filiale et fraternelle qu'ils ont au cœur, ce rayon de charité qui partout ne fait des cœurs oblats qu'un seul et même cœur : *Cor unum*,

Qu'est-ce donc que Engelport où nous venons de dormir une première nuit d'un sommeil d'autant plus réparateur qu'aucun bruit de charrette, de voiture ou de tramway n'est venu l'interrompre. Seul le cours d'eau voisin a parlé, mais sa voix toujours la même nous invitait au repos et à l'oubli des choses de ce monde. Qu'est-ce donc que Engelport ? Nous allons le dire.

Tout d'abord, hâtons-nous d'expliquer que ce mot signifie *la porte des anges*. Quel nom plus beau y a-t-il en ce monde après celui de *Janua Cœli*, porte du ciel ? La porte des anges ! puissent dans l'avenir les anges, les messagers de la bonne nouvelle passer nombreux par cette porte qui s'ouvre à leur zèle apostolique !

Engelport (*Sancta Maria in Angelica Porta*) près Treis (Moselle) est distant de cette bourgade de 8 kil. 6 hec. Il est du côté de la rive droite de la rivière et, comme nous l'avons déjà dit, c'est la station de Carden, sur la ligne du

chemin de fer de Trèves à Coblentz, qui le dessert. Carden, où on montre un château romain du 4me siècle et où a vécu et s'est sanctifié St Castor, se trouve sur la rive gauche de la Moselle, en face de Treis.

Un ancien chroniqueur appelle Engelport : *Sacrarum Virginum cœnobium nobilitati tributum.* Un monastère de vierges saintes réservé à la noblesse. En 1220 eut lieu la première fondation par Emelric de Monréal, religieuse de l'ordre de Cîteaux. Après sa mort, le couvent fut abandonné par ses filles. En 1260, un seigneur de Wildenburg, seigneur de Treis, dont le château en ruines se dresse sur les hauteurs qui dominent l'entrée de l'étroite vallée, reprit cette fondation et il établit à Engelport des religieuses de l'ordre des Prémontrés. En 1272, eut lieu la consécration de l'église. Depuis cette époque jusqu'à la révolution française, ce couvent fut florissant. Une piété solide était sa marque distinctive. La communauté se recrutait exclusivement dans les familles nobles de la Moselle. La dernière Supérieure est morte en 1797, à Treis, où elle s'était réfugiée, lors de l'invasion des armées révolutionnaires. Le couvent fut sécularisé et son église démolie sous le 1er Empire, en 1806. La propriété actuelle fut vendue en 1819. Cette propriété et ces ruines sont depuis peu devenues le domaine de la Province d'Allemagne. Nous devons ces informations historiques au R. P. Hausperger ; à lui tous nos remerciements.

L'ancien monastère et la maison des Oblats destinée à le remplacer, sont placés dans un coude formé par le jeu de la vallée. De là vient qu'ils ne sont visibles de loin d'aucun côté. Il faut être à leur porte et sous leurs murs pour les apercevoir. La propriété se développe sur les deux rives du petit cours d'eau, pendant plus d'un kilomètre. Elle est faite de prairies, de jardins et de bois. Rien de gracieux comme ces collines toutes couvertes

d'arbres dont les feuilles se transfigurent sous le souffle refroidi de l'automne. Elles sont teintées de vert, de rose, d'argent, d'or et d'autres couleurs vives et variées. Les branches et les arbres qui les portent sont transformés en magnifiques bouquets. Ils s'étalent à votre regard pour le charmer et vous obliger à l'admiration. En effet, lorsqu'on parcourt les alentours d'Engelport, soit qu'on marche sur la belle route qui descend des plateaux où croissent les arbres fruitiers et les moissons ; soit qu'on gravisse les pentes boisées des collines pour aller sur la hauteur jouir du spectacle de la Moselle dont les méandres multipliés à l'infini dans cette partie de son parcours, semblent vous dire qu'elle ne s'éloigne de ces lieux que par force, avec regret et parce que le flot venu des Vosges l'oblige à aller quand même vers son maître, le Rhin puissant, qui l'attend pour l'engloutir ; soit qu'on marche à travers les prairies qui du pied des collines vont aux bords du ruisseau; quand, dis-je, on voit cet ensemble de choses, on dit qu'il doit faire bon ici, en été surtout ! Quelle solitude profonde et douce, et combien agréable au missionnaire qui revient du champ de bataille, haletant de fatigue ! Quelle facilité pour lui de fourbir ses armes et de se préparer à de nouveaux combats ! Que ce désert est favorable à la prière, au recueillement pour les prêtres et les retraitants ! Nos frères Convers, avec le calme de la solitude, trouveront ici un aliment constant à leur travail.

La maison projetée sera bâtie en forme de H. Deux corps principaux de bâtisse suivant une ligne parallèle et reliés entre eux par une traverse, contiendront chapelle, salle et plus de 40 chambres ou cellules. Dans les attenances tout ce qui est nécessaire à la culture et à l'élevage. Une turbine recevant sa force d'un canal qui amènera les eaux voisines, répandra partout des flots de lumière électrique et imprimera le mouvement à tous les ateliers.

Vers Hünfeld. — Malgré les charmes présents d'Engelport et ceux encore plus abondants que nous promet l'avenir, il faut lui dire adieu. C'est ce que nous faisons le samedi, 31 octobre, à 7 heures du matin. Nous nous installons tant bien que mal sur notre automobile et nous parcourons de nouveau en sens inverse l'étroite et riante vallée qui mène à la Moselle et à la gare de Carden. Chemin faisant, nous admirons et les prairies, et les bois et les coteaux qui bordent notre route, nous saluons le vieux château en ruine d'où descendit la fondatrice d'Engelport, nous traversons la rivière sur le bac et nous voilà installés dans le train du chemin de fer jusqu'à Coblentz. Le R. P. Scharsch s'est constitué notre mentor et fort aimablement il nous délivre de tout souci de voyage. Les vignobles, les bourgs et les châteaux qui encadrent la Moselle se succèdent avec la rapidité de la vapeur qui nous emporte. Voici Coblentz. Nous ne faisons qu'entrevoir cette ville grandissante dont les constructions récentes entourent la gare et annoncent une puissante vie commerciale. La gare elle-même est occupée par de nombreux maçons et ouvriers. Ils sont en train de l'agrandir et de la transformer. Aussi nous avons hâte de la quitter pour traverser le Rhin et aller nous remiser à Niederlahnstein pour y attendre le train qui doit nous amener à Francfort et à Hünfeld, terme de notre course.

Nous ne dirons rien du Rhin sur lequel nous venons de passer et que nous remontons sur sa rive droite jusqu'à Cassel. Nous n'avons pu que constater sa présence. Il en est ainsi du Main que nous suivons jusqu'à Francfort. Il y a là des beautés naturelles et des villes industrielles nombreuses et florissantes que nous devinons, sans pouvoir les admirer. De Francfort, la grande ville d'affaires de l'Allemagne, nous ne voyons que le coin de la belle et immense gare où notre train s'est arrêté. Hanau, Elm et Fulda ont fui derrière nous et nous sommes arrivés.

Hünfeld. — A 17 kilomètres de Fulda sur une ondulation de terrain qui domine et couronne une large plaine s'élève la petite ville de Hünfeld. C'est une sous-préfecture ; elle possède une église catholique et un temple protestant, bien que les disciples de Luther y soient peu nombreux. Depuis que le scolasticat d'Allemagne a été bâti dans son périmètre, cette ville nous est chère à tous. Aussi la saluons-nous de cœur comme on salue un foyer de famille. La grande et belle famille que nous venons visiter nous attend à la gare dans la personne de son chef le R. P. Huss et de plusieurs Pères et frères convers. Il est 7 heures du soir, il fait nuit et un brouillard humide et presque froid nous enveloppe. Les frères tendant leurs bras robustes, se jettent sur nos sacs de voyage, ils les enlèvent et les emportent comme feraient des soldats prenant une ville d'assaut. Nous montons les escaliers qui de la gare mènent à la ville, nous traversons le plateau sur lequel elle aligne ses maisons, son hôtel-de-ville et ses clochers, et prenant l'avenue qui mène au cimetière, nous descendons vers le scolasticat. Cet édifice est en contrebas de la ville, c'est presque son défaut unique, mais grâce à ce défaut, il est à l'abri du vent du nord. Il se dresse devant nous sévère et majestueux. L'église qui forme l'aile droite reçoit notre première visite et le premier tribut de notre admiration. Quand nous franchissons la porte par laquelle l'église communique avec la maison, un bruit retentissant de voix mâles et fortes vient jusqu'à nos oreilles. Il y a quelque part une assemblée délibérante, où tous sont orateurs et parlent à la fois. Ce sont nos chers scolastiques et les nombreux frères convers de la maison. A la vue du T. R. P. Général qui va vers eux le sourire aux lèvres et l'amour au cœur, les langues cessent de s'agiter, mais les mains se lèvent et s'entrechoquent avec un éclat qui remplit tous les coins et recoins du vaste édi-

fice. Le Supérieur Général leur dit sa joie d'être au milieu d'eux. Hier il était dans la région des orages et il se trouve maintenant dans un lieu de repos, de calme et de rafraîchissement. C'est avec bonheur qu'il recevra le lendemain, les vœux perpétuels d'un des enfants du scolasticat de Hünfeld. Le nouvel Oblat ayant demandé de porter sur sa poitrine la croix d'un ancien Père, le Supérieur Général vient tenant en main la croix même du Père Guibert, mort Cardinal et archevêque de Paris. Il est heureux d'offrir cette précieuse relique à la jeune province d'Allemagne et cela en signe de son affection. De nouveaux applaudissements retentissent et on procède à la traditionnelle cérémonie de l'accolade fraternelle. Qu'elles sont bien fournies et douces à caresser les joues de nos chers Oblats ! Peu après c'est le souper en musique dite *Deo gratias*.

Après un sommeil tranquille et profond, nous sommes tous debout avec la communauté et nous assistons à la messe de l'oblation. Les fidèles remplissent la partie de l'église qui leur donne accès. C'est le T. R. P. Général qui est à l'autel ; de la tribune de l'orgue descendent et s'envolent partout des chants nourris, pleins de vigueur et d'harmonie. Le R. P. Loos fait un sermon en allemand. Nous l'apprécions beaucoup sans le comprendre ; c'est que nous saisissons par les yeux l'effet qu'il produit sur ceux qui le comprennent, et qui ont l'air de le goûter grandement. Après la messe d'oblation, une très belle messe chantée, avec diacre et sous-diacre. Le R. P. Provincial est le célébrant. Le soir vêpres solennelles. Nous avons pu constater la puissance et la beauté des voix de l'orgue. Sous la main habile et expérimentée de l'organiste, elles se déploient en ondes sonores et harmonieuses et se jouent dans cette église comme dans une cathédrale. La première journée de Hünfeld s'écoule dans la prière et dans les

joies de la famille. La seconde journée commence par la grand'messe pour les défunts que chante le R. P. Célestin Augier et elle se continue par les entretiens du T. R. P. Général avec les membres de la communauté et la visite de la maison et de ses attenances.

Le scolasticat de Hünfeld est sans contredit le plus beau et le mieux aménagé que possède la Congrégation. Longs et larges corridors, vastes salles pour l'étude, le réfectoire, les exercices de piété et les dortoirs ; chambres nombreuses et amples, cours de récréation où les jambes engourdies par l'inaction pendant l'étude et la classe, jouent à l'envi dans toutes les directions. Elles y sont aussi animées et mobiles que les langues, et ce n'est pas peu dire. Lorsque l'édifice aura reçu son dernier complément, une aile de plus qu'il attend, il pourra abriter deux cents Pères ou frères Oblats. L'église en style roman, est d'un très bel effet. Des deux côtés du maître-autel et du sanctuaire s'enfoncent deux chœurs latéraux où trouvent place les membres de la communauté. Ils prient, ils chantent, ils voient toutes les cérémonies de l'autel. Mais s'ils sont entendus, ils ne sauraient être atteints par aucun regard curieux des fidèles. Le public de Hünfeld et des environs aime à venir assister aux offices qui ont lieu dans cette église et les confessionnaux reçoivent de fréquentes visites surtout des habitants de la campagne. Un très grand nombre d'entre eux se donnent d'eux-mêmes une pénitence supplémentaire qui vient parfaire la pénitence sacramentelle, ils se privent de nombreux sacs de pommes de terre pour les envoyer aux scolastiques. Ceux-ci les acceptent volontiers et les goûtent d'autant plus qu'elles portent avec elles un parfum de renoncement et de sacrifice.

Nous n'avons pas à soulever le voile de discrétion qui couvre nécessairement les entretiens du Supérieur Général

avec les membres de la communauté. Nous pouvons toutefois dire que la satisfaction a été grande et les consolations abondantes. Les scolastiques de Hünfeld nous ont paru animés du meilleur esprit. Ils aiment la famille et ils rêvent de ses origines. Aussi ont-ils prêté une attention exceptionnelle à une conférence qui leur a été donnée par le R. P. Célestin Augier sur notre fondateur et les premiers Pères de la Congrégation qu'il a connus et avec lesquels il a vécu pendant plusieurs années. En entendant le récit des ovations données aux Oblats par les Marseillais au sortir du tribunal, ils ont été émus et enthousiasmés. Ces chers enfants sont pieux, mais ils sont aussi très laborieux. Ils mènent de front trois langues vivantes, l'allemand, le français et l'anglais. Suivez-les chaque jour au réfectoire, vos oreilles déjeûneront en anglais, elles dîneront en allemand et elles souperont en français. Allez partager leurs ébats en récréation, il vous faudra tantôt rire et parler en allemand, tantôt en français, et enfin en anglais.

Ces frères ne sont pas seulement philosophes et théologiens. Il y en a parmi eux qui manient très bien le pinceau ; d'autres tiennent le rabot et la scie, il en est même qui savent manier la truelle. Ils ont eu leur part dans la construction et surtout dans les embellissements du scolasticat.

Les Pères du scolasticat se dévouent à leur besogne quelque peu monotone avec un zèle que rien ne décourage ni ne déconcerte. Il en est parmi eux qui se consacrent à des travaux d'érudition et de composition, ils rédigent *Maria immaculata*, petites annales très répandues. Leurs articles prennent place et font bonne figure dans plusieurs revues catholiques allemandes. Grâce à eux la Congrégation des oblats et le nom de son fondateur ont leur page dans tous les dictionnaires historiques.

Quittons pour un moment l'intérieur du scolasticat pour nous acheminer vers les attenances. Elles sont tout un monde. C'est là que nos bons frères convers s'en donnent à cœur joie. Dans l'intérieur de la maison, ils sont tailleurs, cordonniers, cuisiniers, chambriers, réfectoriers et ici nous rencontrons des mécaniciens, des machinistes, des meuniers, des boulangers, des menuisiers, des forgerons, des laboureurs, des jardiniers, des préposés à la buanderie, à la fromagerie et beurrerie, des gardiens de vaches, de basse-cour et de ces animaux que l'évangile range sous la houlette du prodigue.

Au centre de la partie destinée aux industries manuelles, il y a un moteur principal, c'est une machine à vapeur. Elle est l'âme de tout ce qui se fait. Elle produit la chaleur et l'électricité qui chauffent et éclairent tous les appartements du scolasticat. Elle fait mouvoir les meules du moulin à farine, elle agite les tamis qui séparent le son de la farine, elle alimente la machine mue par l'électricité qui a le don de couper, de trouer et de polir le bois le plus dur en quelques minutes. Elle lave le linge et elle le sèche sans jamais demander secours au soleil.

Nous rentrons dans la maison pour y recevoir le R. P. Bernad, supérieur du scolasticat de Liège. Il ne connait pas encore le scolasticat allemand et sur un signe du T. R. P. Général il s'est empressé d'accourir. On lui fait l'accueil qu'on réserve aux Grand'pères. N'est-il pas le père du scolasticat de Liège lequel a donné naissance à celui de Hünfeld !

Mais on nous annonce que nous sommes attendus à l'hôtel-de-ville par le Bourgmestre, c'est le premier magistrat de la cité. Il a exprimé le désir de voir et de connaître le premier d'entre les religieux Oblats. L'hôtel-de-ville de Hünfeld s'élève au centre de la cité, il en est sans contredit le plus beau monument après le scolasticat.

Or cet hôtel fut dès le début celui des Oblats. Pendant deux ans ils occupèrent les appartements de ce Bourgmestre que nous allons visiter. Il céda sa place au R. P. Scharsch, et alla se loger en ville. Et comme cet hôtel ne pouvait pas devenir notre habitation définitive, il obtint du Conseil municipal qu'un vaste terrain appartenant à la ville nous fût gratuitement cédé et c'est sur ce terrain que s'élève le Scolasticat actuel. Avouons que ce magistrat municipal a l'intelligence des vrais intérêts de la ville qu'il administre. Est-ce que le Scolasticat des Oblats n'est pas pour Hünfeld un grand honneur et un profit considérable ? En allant à l'Hôtel-de-Ville, nous rendons visite au premier berceau de notre famille religieuse dans l'Allemagne proprement dite. Avisé de notre venue, le Bourgmestre nous attend debout sur le seuil de la porte de son appartement ; c'est un grand et bel homme, au visage ouvert, à l'œil vif et doux et aux lèvres souriantes. Il nous fait l'accueil le plus empressé et le plus cordial. Bientôt sa femme et ses enfants, encore tout jeunes, viennent le rejoindre. Il rappelle que lors de son mariage, il reçut la bénédiction du Pape et que cette bénédiction lui fut obtenue par le R. P. Cassien Augier. Un dialogue s'établit entre lui et le Supérieur général par voie d'interprète. C'est le R. P. Huss qui remplit ces fonctions. Aux remerciements qui lui sont adressés pour la constante bienveillance qu'il n'a pas cessé de témoigner aux Oblats, il répond qu'il est heureux de pouvoir agir ainsi. Les Oblats, ajoute-t-il, sont pour notre ville une gloire, ils sont une pépinière de missionnaires, un foyer intellectuel et moral, ils publient un journal religieux, le *Maria Immaculata*, ils se livrent à la prédication et composent des ouvrages ; il ne peut que se féliciter d'avoir obtenu d'eux qu'ils se fixent à Hünfeld et il n'a qu'à se louer des bons rapports qui ont toujours

existé entre lui et la communauté. Le café et le vin de la Moselle ou du Rhin suivent comme pour sanctionner ses paroles. On visite ensuite la partie de l'hôtel-de-ville qui fut occupée par 26 Oblats : cette pièce servait de chapelle, cette autre de salle d'étude ; ici il y avait le réfectoire, et là le dortoir.

De l'Hôtel-de-Ville nous allons à l'église paroissiale et nous en admirons la propreté et la bonne tenue. Le presbytère, tout voisin, nous ouvre ses portes, mais M. le Curé est absent. Nous pûmes le voir, cependant, avant notre départ et causer avec lui en latin. Nous n'avons découvert dans ce bon prêtre aucune trace de jalousie à l'égard des religieux fixés sur sa paroisse. Un établissement créé par M^gr^ l'Evêque de Fulda reçoit aussi notre visite. C'est une grande maison tenue par des religieuses de St Vincent de Paul. Il y a là des salles d'asile pour les plus jeunes et une pension pour les enfants des deux sexes qui vont aux écoles et aux collèges de la ville. D'un côté les garçons et de l'autre côté les filles, mais entièrement séparés. Ces enfants sont logés, nourris, gardés et surveillés à peu de frais par les religieuses, qui remplacent les parents. C'est un excellent moyen de les maintenir dans la pureté de la foi et des mœurs.

Au-dessus du Bourgmestre et du Curé de la paroisse, il y a le chef spirituel du diocèse, notre devoir est d'aller lui porter nos hommages et l'assurance de notre respectueuse soumission. Ce devoir, nous le remplissons le mercredi 4 novembre, en nous rendant à Fulda, la ville épiscopale. Fulda est la ville sainte de l'Allemagne : c'est là que chaque année se réunissent en congrès tous les évêques catholiques de la Germanie, afin de s'entendre et d'agir de concert pour le bien de l'Eglise et des âmes qui leur sont confiées. Fulda, en effet, possède le tombeau et les reliques de St Boniface, le premier apôtre de l'Al-

lemagne. C'est sur ce tombeau que s'élève la Cathédrale. Il y a là un foyer ardent d'esprit et de zèle apostoliques et le voisinage de ce foyer ne peut que servir beaucoup à nos frères scolastiques.

Mgr l'Evêque nous reçoit avec une amabilité parfaite. La conversation a lieu en latin, latin enchâssé parfois de phrases allemandes qui nous sont traduites par notre gracieux et dévoué *cicerone*, le R. P. Huss. Aucune gêne des deux côtés, simplicité et abandon de famille. Le culturkampf qui sévit actuellement en France est un sujet obligé de conversation et il donne occasion aux Evêques et aux prêtres d'Allemagne de raconter ce qui se passait chez eux au temps de la guerre religieuse. Ils ne se lassent pas de dire qu'ils doivent leur triomphe à leur énergie et à leur constance. Voici un exemple de ce courage : La lecture en chaire de certaines lettres épiscopales était parfois interdite sous peine de prison, et le dimanche, au moment de la messe, on voyait deux gendarmes aller se placer au pied de la chaire pour surveiller le curé et l'appréhender au besoin s'il enfreignait les ordres donnés. La plupart du temps, le curé, après la lecture de l'évangile, montait en chaire, lisait la lettre épiscopale ; il était appréhendé et mené de la chaire à la prison, acclamé par ses paroissiens. Chez Mgr l'Evêque de Fulda, on nous dit aussi que le centre allemand, le groupe des députés catholiques, si puissant au Reichstag, est surtout l'œuvre du clergé qui, au moment des élections, se jette dans la mêlée et conduit les électeurs catholiques aux urnes. A Fulda comme à Trèves, c'est le café et le vin du Rhin ou de la Moselle qui mettent fin à la conversation et à l'audience épiscopale.

Nous nous séparons de notre hôte pour nous rendre au tombeau de St Boniface. Nous y sommes rejoints par les P. P. Bernad et Strecker qui n'avaient pas osé franchir

le seuil du palais épiscopal. Le tombeau se trouve dans la crypte de la cathédrale. Il fait nuit et nous ne pouvons voir qu'imparfaitement la dernière demeure sur terre de l'apôtre de la Germanie. En priant devant ces restes vénérés, on ne peut s'empêcher d'admirer la force et la fécondité de l'apostolat, surtout quand il est couronné par le martyre. Dès lors pourquoi s'émouvoir et s'attrister des persécutions ? Elles sont les grandes sources des miséricordes divines. Un sacristain des plus obligeants fait passer sous nos yeux émerveillés les riches trésors de la cathédrale de Fulda. Ce sont des reliques sans nombre et infiniment précieuses, et des chefs-d'œuvre d'orfèvrerie de tout style et de grande valeur. Notre soirée à Fulda se termine par la visite de la plus ancienne église de la ville et peut-être de l'Allemagne. Cette église, attenante à l'évêché, sert de chapelle épiscopale. Dans la crypte, on visite les cellules souterraines habitées jadis par des anachorètes.

La journée du jeudi nous retient tous au scolasticat. C'est qu'une grande et belle séance est depuis plusieurs jours en voie de préparation, et elle va avoir lieu dans la soirée de ce jour. Au moment fixé, nous nous rendons au dernier étage de la maison et nous entrons dans une vraie salle de théâtre, très bien décorée et inondée de lumière électrique. Rien n'y manque : au fond, c'est la scène protégée par un superbe rideau contre nos regards indiscrets, en avant l'orchestre avec ses multiples instruments de musique, le reste de la salle appartient aux spectateurs. Notre arrivée est saluée par des applaudissements nourris. Un gracieux programme orné de dessins à l'encre et à la main, nous apprend que nous allons assister à un grand drame :

JEAN DE LA VALETTE

Tragédie en 5 actes par le R. P. Longhaye

Cette pièce est précédée, suivie et entremêlée de chants et de nombreux morceaux de musique.

Nos chers frères scolastiques ont fait là un vrai tour de force. Ils n'ont eu que quinze jours pour se préparer.

D'origine et de langue allemande, ils ont pu, dans un si court espace de temps, nous donner en français et de façon très réussie, un drame de 5 actes. Aussi, à la fin de la séance, le T. R. P. Général s'est levé pour les remerr cier et les féliciter. « Si le poète a dit : *Labor omnia vincit*, ici il faut dire : *Amor omnia vincit*.

Le lendemain vendredi, les Pères Bernad, Strecker et moi, nous nous rendions à la gare pour nous diriger vers Eisenach. Qu'est-ce donc qu'Eisenach ? C'est une ville très propre et très gracieuse sise dans une contrée où le protestantisme est maître. Elle se déploie au pied d'un groupe de collines boisées, au flanc desquelles sont suspendues de nombreuses et belles villas qui, pendant l'été, voient venir à elles les touristes et les chercheurs de fraîcheur, d'air pur et de sites pittoresques. Eisenach leur offre tous ces agréments avec largesse et abondance. Mais le grand attrait de cette ville et sa gloire principale, c'est qu'au sommet d'une des collines qui lui forment une demi couronne, sur la hauteur la plus élancée des environs, s'élève le château où vécut et se sanctifia Ste Elisabeth, reine de Hongrie. Par le site qu'il occupe, par son architecture gothique, par son ampleur et surtout par les souvenirs historiques qu'il évoque, ce château est un vrai centre d'excursions et de pèlerinages. On fait monter à cent mille le nombre des visiteurs qui chaque année viennent lui payer leur tribut de curiosité et d'admiration.

On pense bien que ce qui nous attire à Eisenach, nous, prêtres et missionnaires, c'est la pensée, c'est le souvenir de Ste Elisabeth. Pour un certain nombre de ,marks un

phaéton prend l'engagement de nous conduire aux portes du château. Comme il est près de midi lorsque nous passons sur le pont-levis qui le relie à la route, nous trouvons les pièces à visiter fermées et nous devons attendre près d'une heure l'arrivée du guide. Nous profitons de ce temps pour promener nos regards au loin et au large et admirer les beautés naturelles qui s'étalent à nos pieds. Rien de monotone dans ce tableau ; tout y est varié, chaque côté de l'horizon a son caractère et son charme particuliers. Ici la ville et, au delà, une vallée fertile ; plus près de nous, un massif de hauteurs couvertes d'arbres et de maisons blanches ; au-delà, des bois aux feuilles décadentes et jaunissantes.

Voici venir avec son trousseau de clefs le guide attendu. Il nous explique tout, mais en allemand. Le P. Bernad et moi nous saisissons ce que nous pouvons, mais nous sommes aidés par le cher P. Strecker. Ce qui attire le plus notre attention, c'est l'appartement occupé par la sainte. Les murs parlent aux yeux, des fresques en tableaux et en médaillons racontent les principaux évènements de sa vie. Son arrivée, à l'âge de 11 ans, en 1211, le changement des pains en roses, son mariage, sa fuite précipitée avec quatre petits enfants, sa mort le 16 novembre 1231, enfin son inhumation dans la chapelle du château, le 1er mai 1236, sous l'empereur Frédéric II.

Dans cette même chapelle, nous a-t-on dit, l'empereur actuel d'Allemagne a fait l'éloge de Ste Elisabeth. Il l'a présentée comme le modèle des épouses et des méres chrétiennes.

Dans cette même chapelle, Luther avait, hélas ! parlé avant lui. On montre la chaire dont il a gravi plusieurs fois les marches. C'est que ce même château abrita longtemps le moine apostat, auteur principal de la Réforme.

Et après avoir visité les appartements occupés et sanctifiés par Ste Elisabeth, le guide nous mène dans la chambre de Luther. On la dit telle aujourd'hui qu'elle était lorsqu'elle avait *l'honneur* d'être habitée par lui. C'est presque une cellule de moine, elle est parée de simplicité et de pauvreté. Les meubles, le lit, les chaises et la table n'ont rien de luxueux ; au reste, ils tombent de vétusté. Sur la table repose l'exemplaire de la bible à la traduction de laquelle travaillait le réformateur. On peut croire que dans ce travail Luther était assisté par le démon, car on montre, à côté, sur le mur, un point noir qu'on dit être une tache d'encre provenant d'un encrier jeté par lui à la tête de son ami et inspirateur, parce qu'ils étaient en désaccord. A Eisenach, nous avons vu la maison occupée par Luther lorsqu'il était étudiant. Devant cette maison s'étend une place qui porte son nom et au milieu de laquelle s'élève sa statue. Il est représenté dans l'attitude du prédicant. Sa taille est très ordinaire, ses larges épaules portent une grosse tête, avec un front espacé, son regard dit l'intelligence et une volonté tenace, ses narines sont puissantes et ses lèvres épaisses et largement taillées. Sa main droite fait un geste impérieux. En lui tout respire le tribun tout gonflé de lui-même et l'agitateur infatigable.

Avant de quitter Eisenach, nous faisons une visite à une très belle église catholique dédiée à Ste Elisabeth. Elle a été construite avec le concours pécuniaire de toute l'Allemagne catholique.

Au retour, pendant que nous faisons halte à la gare de Belra où s'embranche la ligne qui nous a conduits vers le but de notre pèlerinage, on nous annonce la présence, dans le train, du R. P. Provincial accompagné du P. Hermandung, missionnaire de la Cimbébasie et de deux petits négrillons appartenant l'un aux tribus des Herreros et

l'autre à celle des Cafres. Le R. P. Provincial, qui nous avait quittés le lundi pour aller à ses affaires, revient au scolasticat, à Hünfeld, pour exprimer ses adieux au T. R. P. Général et assister à une belle et imposante cérémonie qui se prépare pour dimanche, et dont le plus jeune de ses compagnons de route sera le héros principal, mais n'anticipons pas ; aussi bien, le train court, et nous devons courir avec lui. A la gare de Hünfeld et en traversant la petite ville, les deux négrillons de l'Afrique du Sud attirent l'attention de tous. Les grandes personnes se contentent de les regarder de loin, mais les petits garçons et les petites filles s'avancent tout près et devant leur visage, ils veulent constater par eux-mêmes que, quoique n'étant pas de même couleur, ils sont de même espèce et ne portent pas des cornes au front et des griffes aux mains. A leur arrivée, nos Oblats les acclament et les embrassent. Il est visible qu'ils n'ont aucune crainte de diminuer par ce contact la blancheur de leur peau.

Nous sommes à la veille d'un grand évènement ; il aura sa place marquée dans l'histoire du scolasticat de Hünfeld. Il est le grand sujet des pensées et des conversations de tous ; et on s'y prépare avec une ardeur fébrile. C'est un baptême d'adulte, le baptême du petit Cafre qui vient d'arriver de la Cimbébasie. Il a été adopté par nos Pères, parce qu'il avait été laissé par sa mère dans l'abandon le plus complet. Il a été instruit de la doctrine catholique, et l'heure de son entrée dans le christianisme va sonner pour lui. La cérémonie a été fixée au dimanche 8 novembre, dans la soirée. C'est le T. R. P. Général qui aura l'honneur et la consolation d'administrer le baptême ; le R. P. Scharsch, Provincial, est le parrain désigné, et la marraine ?... *une princesse parente de l'empereur d'Allemagne*, rien que cela. Convertie au catholicisme depuis deux ans seulement, elle a toute la

ferveur des néophytes. Pour avoir l'honneur d'être marraine d'un petit négrillon africain, elle a contremandé une visite qu'elle devait faire au nouvel archevêque de Cologne. Elle est bien connue des scolastiques. Il paraît que pendant les dernières vacances, sur son invitation, ils ont dirigé une de leurs grandes promenades du coté d'un château qu'elle posséde près de Fulda et où elle habite en été.

Elle les reçut en princesse et surtout en mère, elle les gâta quelque peu, ils la payèrent à leur façon en lui donnant des chants et de la musique. Vous pensez bien qu'ils n'ont rien oublié de cette excursion charmante. Aussi quelle joie pour eux de revoir leur Princesse et de la recevoir dans leur château à eux. Tous les préparatifs sont achevés. Dans la chapelle des banderolles aux couleurs variées flottent au dessus du sanctuaire ; celui-ci est devenu un vrai parterre, au milieu duquel se dresse le maître-autel, portant sa parure des grands jours. Sur la porte de la maison se déploie et se balance le drapeau de l'empire allemand. A quatre heures de l'après-midi des landaux venant de la gare nous amènent la Princesse et sa suite. Elle arrive de Francfort, où elle a sa résidence d'hiver, et c'est dans un wagon impérial qu'elle a fait le trajet. La cloche nous a tous appelés au devant de notre auguste visiteuse. Et nous la voyons descendre de sa voiture et s'avancer vers nous avec dignité, mais une dignité sans raideur, accompagnée de grâce et de simplicité ; elle est d'une taille élancée et sa parure est toute faite de modestie. Elle vient vers nous la joie au front et le sourire aux lèvres. Elle est accompagnée de toute sa maison. On nous saura gré de donner ici son nom et celui des personnes de sa suite :

1. — Anna archiduchesse de Hesse, princesse de Prusse, grand'tante de l'empereur, sœur du prince Frédéric Charles.

2. — Sa fille la princesse Sibilla avec son mari le baron de Winke.

3. — Le maréchal de la Cour, majordome de la maison, le Baron de Bothman, la baronne son épouse.

4. — Deux sœurs de la baronne.

5. — La comtesse de Beinam, dame d'honneur.

Sa fille et le gendre de la Princesse sont protestants et la mère a tenu à les amener avec elle pour les rendre témoins de la cérémonie.

Tous ces personnages sont reçus par le T. R. P. Général, les RR. PP. Provincial et Supérieur local, et introduits dans un salon parloir. La princesse ne sait comment exprimer sa gratitude pour l'honneur qu'on lui fait et pour la joie qu'on lui procure. Elle est visiblement fière et heureuse du rôle de marraine qu'elle va exercer.

L'heure fixée pour la cérémonie vient de sonner, les scolastiques sont à leur place respective, le célébrant revêtu des ornements voulus par le rituel s'avance avec ses acolytes et ses servants ; la foule a envahi la partie de l'église réservée au public, elle s'y presse à rangs serrés ; du regard elle cherche le jeune candidat *(candidatus)* à la vie chrétienne et au ciel dont le baptême ouvre la porte. Le voici aux mains de son parrain et de sa marraine, il n'est pas *in albis*, il n'aurait pas pu l'être complètement mais sur son front noir la joie et la fierté rayonnent. Il va être quelqu'un puisque d'augustes et grands personnages lui font cortège. Le R. P. Hermandung. qui l'a amené d'Afrique l'interroge en allemand sur le catéchisme et il répond avec autant d'assurance que de justesse. Quel silence et quelle attention dans la foule lorsqu'il parle ! Tous les rites, prescrits pour le baptême des adultes, se succèdent, accompagnés des paroles et des prières si belles et si saisissantes que l'Eglise met sur les lèvres du célébrant. La cérémonie a pris fin ; un nouvel enfant est

né pour la chrétienté allemande de l'Afrique du sud et le ciel a sur la terre un héritier de plus. Un salut solennel du St Sacrement clôture le tout.

Les Scolastiques et leurs maîtres toujours infatigables, pour remplacer les vêpres qu'ils n'ont pas pu chanter comme de coutume, ont organisé un concert fait de chants et de morceaux de musique instrumentale. Ils savent que leur Princesse se plait à entendre les belles voix se mariant aux sons harmonieux et variés de l'orgue ou d'un orchestre, et ils lui ont préparé un régal de ce genre. Ils nous attendent dans une salle qu'ils ont ornée pour la circonstance. Dès que la Princesse a pris place devant eux ayant à sa droite le Supérieur Général et à sa gauche son nouveau *compère* le P. Provincial et tout près son filleul africain, le concert commence. Parfois la musique et les chants alternent et parfois ils donnent tous à la fois ; ici c'est un solo de basse ou de soprano et là un solo de violon, ou de flûte, ou de mandoline, ou de clarinette ; partout et toujours ce sont des flots d'harmonie qui se répandent en charmant les oreilles. Ravie, la Princesse se lève à plusieurs reprises, elle va vers les exécutants pour les féliciter, les remercier et demander leurs noms. Un régal moins sonore et moins léger l'attend dans le salon-parloir : c'est un modeste dîner de famille. En Allemagne il est d'usage que les toasts n'attendent pas le dessert et le champagne ; ils font éclosion dès le début du repas, de cette façon on ne peut pas les attribuer à la *chaleur communicative* des mets et des vins. C'est pour se conformer à cet usage que le T. R. P. Général, dès que le potage est absorbé par les convives, se lève et s'adressant à la Princesse assise à sa gauche, lui dit : « Altesse, permettez-moi de déposer à vos pieds l'hommage des sentiments qui remplissent nos cœurs. Ils sont faits de religieux respect, de profonde reconnaissance et vos bontés maternelles me

permettent d'ajouter, de filiale affection. Des hauteurs où la divine Providence vous a placée, vous avez daigné vous incliner vers nous et nous prodiguer des regards de douce bienveillance et des sourires d'encouragement. Innombrables sont les preuves de l'intérêt que vous daignez porter à nos œuvres et en particulier à cette maison de Hünfeld, où votre présence cause toujours une si grande joie. Mais j'ose dire qu'il n'en est pas de plus éclatante que celle que vous nous donnez aujourd'hui. En acceptant d'être la marraine, la mère spirituelle de cet enfant arraché hier à la nuit et à la barbarie païennes, vous avez étendu un manteau protecteur sur nos missions, non seulement sur celle du Sud West Africa, mais encore sur toutes celles que l'Eglise nous a confiées dans toutes les parties du monde.»

A ces paroles écoutées avec attention la Princesse qui manie avec aisance la langue française, répond en disant « toute la joie que lui procure l'honneur qu'on lui a fait en l'appelant à être la marraine du petit africain. Les Oblats et leurs œuvres méritent les plus grands éloges ; elle est heureuse de s'intéresser à ces jeunes gens qui se destinent à porter au loin le flambeau de l'évangile. »

Pendant le repas, des conversations sur divers sujets s'échangent entre les convives, avec abandon et aisance. On dirait une réunion de famille. Hélas ! à nous français on a parlé du vent de folie qui souffle sur notre infortuné pays. Avant la fin du repas et alors que le dessert commence à peine son apparition sur la table, le Maréchal de Cour se lève et d'une voix forte il dit : « Les voitures sont là, il faut partir » et tous lui obéissent. La Princesse et sa suite nous disent un dernier merci et un dernier adieu et le cortège se rend à la gare. Il y est attendu par un train rapide qui vient de Berlin et qui d'ordinaire n'a pas d'arrêt à Hünfeld. Cette fois il enfreint la consigne pour recevoir les voyageurs princiers.

La journée du dimanche 8 novembre et la belle cérémonie qui l'a terminée laisseront un impérissable souvenir au cœur de tous ceux qui en furent les témoins. Au bout d'une semblable journée le sommeil est plus doux et plus réparateur que de coutume.

Le lendemain lundi, dès la matinée, deux dépêches arrivent de Francfort, l'une en français adressée au Supérieur Général et l'autre en allemand destinée au Provincial. Toutes deux sont signées de la Princesse. Les voici :

1. « Révérendissime Père général *Oblaten Kloster,* Hünfeld. Francfort, 9 novembre.

« Réitérons expression chaleureuse de notre gratitude profondément sentie pour heures inoubliables d'hier.
« Mes enfants et moi prions le bon Dieu de vous accorder heureux voyage et heureux retour.
« Anna Landgrave de Hesse, princesse de Prusse. »

2e. « Père Provincial Oblaten Kloster Hünfeld.
« Francfort, 9 novembre.

« Au nom de mes enfants et au mien, encore une fois ma reconnaissance la plus chaude pour votre bonté pleine de charmes. Nous attendons votre Seigneurie très certainement jeudi prochain à dîner.
« Anne Landgrave de Hesse née princesse de Prusse.

Le T. R. P. Général s'empressa de répondre par la dépêche suivante :

« A son Altesse Anna Landgrave de Hesse née princesse de Prusse, à Francfort.

« Sommes profondément touchés et reconnaissants du gracieux télégramme de votre Altesse royale. Emportons un impérissable souvenir de vos bontés. Prierons pour vous et pour toute votre famille à Rome et demanderons la bénédiction du St Père. »

« Augier Supérieur Général. »

C'est l'épilogue de la belle journée d'hier.

Hélas ! Sur cette terre tout passe, même les joies les plus saintes et les plus légitimes. Les deux voyageurs venus de Paris s'étaient trouvés transplantés soudain dans un monde nouveau et l'un d'eux put dire en toute vérité : « Il nous semble qu'il y a un siècle que nous avons quitté la capitale de la France, tant ce qui se passe dans notre patrie nous apparaît dans le lointain. »

La journée du lundi fut la dernière passée dans ce cher Scolasticat de Hünfeld. A midi, au réfectoire le R. P. Provincial ouvrit le repas par une touchante allocution dans laquelle il dit au T. R. P. Général toute sa reconnaissance et la joie de tous à l'occasion de sa visite. « Vous nous connaissez, ajouta-t-il, vous savez ce que nous sommes et ce que nous faisons, à vous de nous dire franchement ce qui mérite votre approbation et ce qui laisse à désirer. Je suis de ceux qui se plaisent dans le *est, est* et le *non, non* de l'Evangile. » A la fin du dîner le chef de la famille se leva pour répondre au R. P. Provincial et adresser une dernière parole aux membres de la communauté. Il dit toutes les joies que la jeune province d'Allemagne apportait à son cœur endolori et la large part qui entrait au compte du R. P. Scharsch dans la création du Scolasticat et de ces œuvres si nombreuses déjà et si riches de promesses et d'avenir qui la constituent. Il félicite les Scolastiques de leur bon esprit, de leur application au travail et de leur amour pour leur famille religieuse. Il rappelle le

bouquet de fête imaginé par eux et offert au R. P. Provincial, savoir un tableau sur lequel était représenté le Scolasticat occupant le centre et tout autour, en guise de couronne, les autres maisons de la Province. « Oui, mes enfants, soyez et restez toujours un foyer de piété, de ferveur et d'esprit religieux et apostolique, pour l'Allemagne et toute la congrégation. » Au soir de ce jour eurent lieu les derniers adieux, on s'embrassa chaudement et bruyamment. S'emparant du Père Celestin Augier, les Scolastiques l'entraînent avec eux dans la salle d'étude et chemin faisant ils reproduisent le cri des Marseillais accompagnant les Oblats au Calvaire : *Liberté, liberté, vivent les pères — liberté, liberté, vivent les pères*.. Il est obligé de leur reparler du fondateur et des premiers Pères de la congrégation qu'il a connus, du frère Scolastique Camper son compagnon d'infirmerie à Montolivet, de ses voyages, de ce qu'il a vu et de ce qu'il sait de la famille. A la fin, ils lui disent merci, en poussant trois hourrah formidables.

Vers Rome. — Le départ de Hünfeld s'effectue le mardi matin avant la première heure du jour, car il a lieu à 4 h. 25. Les RR. PP. Bernad et Huss ont pris place à nos côtés dans le compartiment qui nous reçoit. Le premier continuera avec nous sa méditation ou... son sommeil jusqu'à Fulda. Il doit de là regagner Liége en passant par Marburg pour y prier sur le tombeau de Ste Elisabeth dont il a visité le château. Le second sera des nôtres jusqu'à Francfort. Avant de quitter cette terre qui nous a été si hospitalière et où nos cœurs d'Oblats ont si largement tressailli des joies de la famille, donnons lui un dernier salut, et assurons la que notre pensée et notre cœur ne l'oublieront pas de sitôt.

C'est le cas de rappeler ici ce qui nous a été dit de la

région de Fulda et de Hünfeld. Les catholiques y sont en très grande majorité et ce sont de bons catholiques, fidèles à leurs devoirs religieux. Les enfants abondent au foyer, c'est par douzaines qu'ils se groupent autour du père et de la mère. Rien n'est agréable à voir comme ces visages de chérubins, ces joues roses et rebondies, ces yeux limpides et francs, ces sourires d'ange. Les générations grandissent dans une atmosphère de pureté, de religion et de respect. C'est que les bonnes mœurs y sont gardées par les commandements de Dieu et de l'Eglise et aussi par les lois de l'Etat. Ainsi le travail du dimanche est interdit par l'autorité civile autant que par l'autorité religieuse, et si les circonstances exigent une dispense momentanée, elle ne peut être accordée qu'après entente et accord des deux autorités. De même pour les bals publics, qui dans bien des pays sont une source d'immoralité et de dévergondage. Ils ne peuvent avoir lieu qu'après autorisation donnée par le représentant du gouvernement et celui de l'Eglise. Le lieu, l'heure et la durée en sont fixés. Ne croyez pas non plus que la mauvaise presse et les livres immoraux puissent circuler librement. L'Etat surveille la construction des édifices privés pour en assurer la solidité, il surveille le fonctionnement des machines et ateliers afin de diminuer le plus possible le nombre des accidents. La terre n'est pas comme ailleurs pressurée d'impôts; elle ne donne aucun tribut à l'Etat, seules les communes perçoivent selon leurs besoins un impôt sur le sol. Notre Scolasticat ayant reçu gratuitement le terrain qui le porte y reste tout aussi gratuitement. Et ce n'est pas le R. P. économe qui s'en plaindra.

Pendant que ces pensées nous occupent nous arrivons à Francfort. Nous ne quittons notre compartiment que pour prendre place dans la voiture qui nous portera jusqu'à Milan. Il faut avouer qu'elle est très confortable. N'étant

que deux dans la pièce choisie et offerte par le conducteur du train lui-même, nous y sommes très au large. L'heure est venue de nous séparer du très cher Supérieur du Scolasticat de Hünfeld. Ce n'est pas sans un fort serrement de cœur que nous lui donnons l'accolade fraternelle. Tant qu'il était près de nous, il nous semblait que nous n'avions pas entièrement quitté cette chère maison du Scolasticat d'Allemagne. Mais le signal du départ est donné et nous voilà seuls, bien seuls. Nous marchons avec rapidité, nous allons remonter le Rhin sur sa rive droite. Un brouillard épais couvre la campagne. De nombreuses villes industrielles fuient derrière nous comme des ombres gigantesques et fantastiques. C'est Darmstad, Benthein, Weinheim, Heidelberg, Brushal, Karslure, Appenweir d'où nous saluons Strasbourg par la pensée, Offemburg, Dinglingen et Fribourg-en-Brisgau. Là nous sommes agréablement surpris par la venue du Père Allmang. Il appartient au Scolasticat de Hünfeld, mais le R. P. Provincial l'a autorisé à résider pour un temps à Fribourg en Brisgau. Il est chargé par M. Herder, éditeur catholique, de surveiller avec d'autres collaborateurs la publication d'un grand dictionnaire historique. Il a sous sa main et sous son autorité une vingtaine de jeunes ouvriers intellectuels. Ensemble ils revisent les articles qui leur sont envoyés de tous les points de l'Allemagne par des savants, des professeurs d'université, des prêtres, des jésuites et autres. Ce Père que nous avions vu naguère à Paris au sortir de la clinique de Reims où il avait dû subir une opération douloureuse, monte avec lenteur et précaution dans le train et nous tient compagnie jusqu'à Bâle. Il nous donne des détails intéressants sur son genre de vie et son travail. Logé chez des religieuses qui le soignent bien, il peut dire la Ste Messe dans leur chapelle et jouit de la plus grande tranquillité. A Bâle nous nous sépa-

rons et avec lui nous quittons définitivement la terre allemande, mais non pas pour toujours : c'est du moins notre désir et notre espérance.

De Bâle nous ne voyons que la gare. Laissant le Rhin à notre gauche nous nous dirigeons vers Lucerne et le lac des Quatre Cantons. Nous courons dans des vallées encore toutes vertes qu'encadrent des collines boisées et où broutent et beuglent de nombreux troupeaux de vaches. A mesure que nous montons vers Lucerne, nous apercevons au loin le St Gothard. Il se dresse comme un géant aux fortes épaules et à la large poitrine. Sa tête est dans la nue, sur ses flancs est étendu un immense et épais linceul de neige et ses pieds reposent dans la verdure et dans les eaux transparentes. Quel beau panorama que celui de Lucerne et de son lac !

Pourquoi allons-nous si vite ? Pourquoi ne faisons-nous qu'entrevoir et les villas suspendues aux coteaux ou se mirant dans les eaux et le Pilate et le Righi et d'autres pics élancés, qui portent de grands et splendides hôtels sur leur cime voisine du ciel? Pourquoi enfin fuyons-nous avec tant de hâte les bords enchanteurs de ce lac qui baigne quatre cantons suisses, qu'on perd et qu'on retrouve vingt fois, toujours avec un nouveau plaisir? Nous lui avons enfin adressé un dernier adieu. Il est maintenant derrière nous, et notre cheval de fer et de feu, quelque peu essoufflé par la rampe qu'il doit escalader, ralentit sa marche et nous jette dans la nuit profonde du tunnel. Nous ne sortons de cette nuit que pour entrer dans la vraie nuit, celle qui toutes les 12 heures alterne avec le jour pour apporter le calme, le silence et le repos aux pauvres humains affairés et lassés. Cette nuit nous mène à Milan et son voile sombre nous dérobe toutes les beautés pittoresques qui abondent et sur les bords et aux alentours des lacs italiens, que nous cotoyons pour atteindre la riche et belle capitale de la Lombardie.

A Milan nous sautons en toute hâte d'un train dans un autre, mais avouons-le, nous n'avons rien gagné au change. Notre nouveau compartiment est fait pour nous secouer et non point pour nous bercer et nous endormir. Nous le quittons à Bologne, pour ne pas aller sur les bords de l'Adriatique, mais nous tombons de Charybde en Scylla. Ici les voyageurs serrés comme des anchois, obligés de tenir sur leurs genoux une partie de leurs bagages, ne faisant aucun cas de la règle du grand silence, mettent tout sommeil en fuite et vous obligent à soupirer après la station des Termes à Rome. Encore si en se levant le soleil venait nous réjouir de ses rayons, mais non il se cache ; nous avons dépassé Florence, nous remontons l'Arno, nous sommes dans la poétique Ombrie, il est près de dix heures du matin, et pas un coin du ciel bleu ne se montre à nous. Les brouillards de la Germanie nous ont suivis, ils nous couvrent et nous enveloppent jusque sur les bords du Tibre. Avec le fleuve romain nous retrouvons la lumière, la chaleur et un peu de gaieté. Cette joie nous est d'autant plus facile que nous apercevons des villes et des bourgs dont les souvenirs nous sont chers. Ce sont des souvenirs de vacances avec le Scolasticat de Rome. C'est ainsi que nous saluons en passant Orte et Ponzano. Bien que séparés par un bon nombre de kilomètres de la Ville Eternelle, il nous semble déjà être chez nous.

Rome. — Rome est la ville éternelle et partant une ville toujours ancienne et toujours nouvelle qu'on revoit chaque fois avec un nouveau bonheur. C'est qu'elle est un petit monde, un *microcosmos*, le rendez-vous de l'histoire et des monuments anciens et modernes et des chefs d'œuvre de tout genre du génie humain, le centre intellectuel et moral d'où tout part et où tout vient aboutir. Pour nous, religieux et prêtres, Rome est avant tout le

Pape et voilà qu'un nouveau Pape s'est assis sur la chaire de St Pierre et nous ne l'avons pas encore vu ! quel attrait puissant nous attire et nous amène sur les bords du Tibre !! Aurons-nous le bonheur d'approcher du vicaire de N. S. Jésus-Christ et de recevoir pour la congrégation une bénédiction paternelle ? Nous l'espérons.... Et notre espoir ne sera pas déçu.

En descendant du train nous trouvons devant nous le R. P. Sautel, supérieur du Scolasticat et le R. P. Tammaro; ensemble nous nous rendons à la maison, à cette maison chère à jamais au cœur du T. R. P. Général, puisqu'elle est née de lui et a grandi sous son regard. Les Scolastiques nous attendent et selon leur habitude invétérée ils nous reçoivent avec de grands signes d'une joie toute filiale et fraternelle. Dès qu'il nous est donné d'embrasser le R. P. Lemius Josephi, notre docte et gracieux procureur général auprès du St Siège, comme don de joyeux avènement il nous offre deux billets que lui a remis la veille le vénéré Cardinal Oreglia, Doyen du Sacré Collège et bienveillant protecteur de notre famille religieuse : les deux billets nous donnent accès dans la salle royale où doit se tenir le lendemain jeudi le premier consistoire public de Pie X.

Aussi croyons-nous qu'il est de notre devoir d'aller tout d'abord présenter nos hommages à celui qui nous ouvrait ainsi les portes du Vatican. C'est ce qui eut lieu dans la soirée. Nous revîmes ce Cardinal si connu et si aimé de tous dans la congrégation et dont le nom et le souvenir demeurent à jamais incorporés dans l'histoire de notre premier établissement dans Rome. C'est avec une joie bien sincère et bien sentie que nous avons constaté le bon état de sa santé. Les fatigues du conclave qu'il a si bien présidé et gouverné, semblent avoir renouvelé sa jeunesse. Je le soupçonne un peu d'aspirer à voir non pas les années de Pierre mais les années de Léon XIII, afin de jouir le

plus longtemps possible du nouveau Pontificat, qui a toute sa confiance et qui, pour lui, réalise un idéal.

Le jeudi, à l'heure marquée, nous nous rendons au Vatican et, traversant le corps de garde et gravissant l'escalier d'honneur nous pénétrons dans la salle royale : elle est déjà presque comble. Nous trouvons un petit coin sous la tribune des ambassadeurs, pour nous y établir. Le T. R. P. Général qui en vrai Jacob a supplanté son frère aîné de tant de façons n'a pas pu lui dérober la taille avantageuse que celui-ci a reçue de sa mère. Aussi on s'explique pourquoi il se glisse de son mieux vers la haie des gardes palatins qui assurent un passage convenable au milieu de la salle pour le Pape et son cortège. Ne pouvant pas voir de haut il tient à voir de près, afin de mieux s'instruire. Est-ce qu'un Supérieur Général d'une congrégation qui partage la catholicité de l'Eglise ne devrait pas pouvoir prendre place dans le cortège pontifical? C'est la faute au droit canon. En attendant la venue du Souverain Pontife, nos regards se promènent sur les peintures qui décorent cette salle vraiment royale et sur la foule qui nous environne; celle-ci a des traits de ressemblance avec celle qui assista au cénacle au premier consistoire de l'Eglise. Dans ce consistoire le St Esprit ne couvrit pas d'un chapeau rouge la tête des apôtres, comme va le faire Pie X aux nouveaux cardinaux, mais il fit reposer sur leur front illuminé sa flamme brûlante en forme de langues de feu et les fit les *Cardines,* les cardinaux, les soutiens du christianisme. Or dans cette foule qui se pressait aux abords du cénacle, les uns parlaient grec, d'autres perse, d'autres mède et d'autres une autre langue. Quelque chose de semblable se passe dans ce monde qui attend comme nous l'apparition du vicaire de Jésus-Christ : presque toutes les nations sont représentées et presque toutes les langues frappent nos oreilles de leurs sons divers.

Au centre de la tribune du fond et sur le premier rang on aperçoit trois dames d'une mise très modeste, aucun gant à leurs mains, aucune façon selon la mode dans leur robe noire; près d'elles est assise une jeune fille de blanc vêtue, mais très simplement, elles explorent d'un regard timide la grande et noble assemblée réunie devant elles, elles échangent leurs impressions à voix basse. On se demande ce qu'elles sont et ce qu'elles font à cette tribune et à ce rang, car leur mise et leur tenue ne sont pas en harmonie avec la mise et la tenue des autres dames. Cependant tous les regards vont à elles, on peut dire en vérité qu'on les dévisage, c'est qu'on les a reconnues pour être les sœurs et une petite nièce du Pape : la chose s'est répétée dans les rangs et en attendant de voir le frère on regarde les sœurs.

Cependant des battements de mains et des vivats ont retenti dans une salle voisine. C'est un salut adressé au Souverain Pontife quittant ses appartements pour venir prendre sa place dans la salle du Consistoire. Il est précédé d'un long cortège fait de prélats, de supérieurs et procureurs généraux d'ordres religieux, d'évêques, d'archevêques, de primats, de patriarches et de cardinaux. C'est l'Eglise enseignante et dirigeante toute entière avec son chef et son organisation puissante et divinement constituée. Le nouveau chef de l'Eglise, se souvenant qu'il est le serviteur des serviteurs de Dieu, malgré sa taille qui n'est que moyenne, s'est refusé de prendre place sur la *sedia gestatoria*. Il ne veut pas de ce trône ambulant où semblait se plaire Léon XIII, déployant son bras amaigri et étendant sa main toute blanche, pour bénir les foules qui l'acclamaient. Le nouveau pape nous arrive *pédestrement,* en chape, et avec la tiare en tête. Il tient le dernier rang parce qu'il est le premier. Dans l'Eglise les choses se passent comme au royaume des cieux. Tous les regards

le cherchent et avec le Pape ils cherchent aussi le Cardinal Rampolla qui a failli l'être, le cardinal Oreglia, président du conclave, et le nouveau Cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat. Le pape a pris place sur son trône ; autour de lui les prélats assistants et la couronne des cardinaux. Les chantres de la chapelle Sixtine entonnent le *tu es Petrus*. La cérémonie a commencé, elle se poursuit suivant le programme habituel : chants, rapport d'un membre de la congrégation des rites, prières et exhortation du Pape, imposition du chapeau cardinalice aux nouveaux élus pour la pourpre, suivie de l'accolade des cardinaux, enfin bénédiction solennelle donnée par le Souverain Pontife. La voix du nouveau Pape arrive à nos oreilles portant un son net, moelleux et sympathique. L'assemblée salue mais discrètement d'un murmure approbateur le vicaire de Jésus-Christ et tout est fini.

A Rome le Supérieur Général doit faire deux parts de son temps, dont l'une est réservée aux œuvres et aux enfants de la Famille et l'autre aux affaires.

Grâce à Dieu la congrégation compte de nombreux fils dans la ville éternelle : il y a là deux œuvres importantes. La première est le Scolasticat bien connu au loin et au large. N'a-t-il pas déjà ses représentants dans toutes les Provinces et dans tous les vicariats apostoliques ! Les Oblats qui le composent appartiennent à diverses nationalités. Ils parlent français, anglais, allemand, italien, espagnol et même polonais. Cependant un même amour enveloppe et unit leur cœur : l'amour de l'Eglise et de la Congrégation ; il est de tradition parmi eux que chaque année doit avoir lien une ample moisson de palmes *grégoriennes*. Cette tradition leur est chère et ils ne négligent aucun labeur pour la maintenir. Nous ne dirons pas s'ils ont une place de choix au cœur du Père de la famille; mais il nous est permis d'affirmer qu'ils ont sur leurs frères

d'ailleurs le grand avantage de vivre à Rome, près du vicaire de N. S. Jésus-Christ, et dans une maison bâtie sous le regard et sur l'initiative de leur Père actuel.

Une autre œuvre bien intéressante est celle de la Porte St Lorenzo. Cette maison est encore en larmes. On lui a ravi naguère les petits Junioristes italiens pour les envoyer près de Naples à Santa Maria a Vico, mais elle se console en rêvant d'un noble apostolat et d'un bel avenir. Autour d'elle il s'est formé comme une ville importante de miséreux ; ils sont là au nombre de 25 à 30 000, vivant au jour le jour, couverts pour la plupart de vêtements rapés ou en loques, grouillant dans la rue et dans leurs habitations, neuves il est vrai, mais peu espacées, où leurs familles nombreuses s'entassent les unes sur les autres. Nos pères de S. Lorenzo ont donc formé le généreux dessein de subvenir aux besoins religieux de ces déshérités de la fortune et Dieu sait si ces besoins sont grands et si leur indigence sous ce rapport ne dépasse pas la première. Ils ont commencé par le catéchisme et un cercle à la maison même et ils sont actuellement à la recherche d'un local pour une église provisoire, en attendant la construction d'une église définitive qu'ils dédieront à N. D. de Lourdes. Que le bon Dieu bénisse leurs projets et leur obtienne les ressources voulues pour les réaliser.

Les affaires obligent à des visites nombreuses aux congrégations, aux cardinaux et à d'autres personnages. Ce serait nous perdre dans un dédale infini que de raconter toutes les courses faites à la Propagande, à la Chancellerie, à la Secrétairerie d'Etat, au St Office, aux maisons religieuses et ailleurs. Nous ne voulons que noter la visite faite à Mgr Bisletti, majordome, pour obtenir une audience privée du Souverain Pontife. Cette audience nous fut promise, elle devait avoir lieu à la fin de la troisième semaine de novembre. Mais sur ces entrefaites arrivèrent une nuée d'évêques ; de là du retard pour nous.

Afin de nous consoler, les Scolastiques faisant trève à leurs travaux si sérieux et si absorbants voulurent nous donner une séance. Vous pensez peut-être qu'il s'agit d'une thèse de philosophie ou de théologie proposée et soutenue devant nous envers et contre tous les syllogismes possibles. Détrompez-vous. Il ne s'agit rien moins que d'une séance musicale et théâtrale. Elle fut complète, rien n'y manqua, adresse et compliments au T. R. P. Général, à son compagnon de voyage, au R. P. Lemius Jean-Baptiste, prédicateur de leur retraite, suivie de chants et d'un drame, mais un drame militaire et chevaleresque, tout comme à Hünfeld. Décidément l'humeur guerrière entre dans l'âme de nos scolastiques, que de prouesses pour l'avenir ! Le tout fut couronné par une scène désopilante d'un charlatan médecin qui tenait de Molière et de Guignol. Les paroles de reconnaissance et d'encouragement du T. R. P. Général clôturèrent le tout. Elles donnèrent à nos scolastiques l'assurance qu'ils avaient pleinement réussi à nous intéresser. Ils ont, en effet, comme le veulent Horace et Boileau, mêlé l'utile à l'agréable et passé du sévère au plaisant, *omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.*

Une nouvelle donnée par les journaux vient peu après nous attrister. La maison du Calvaire, à Marseille, a été définitivement fermée et les trois Pères qui la gardaient sont expulsés de force. Cette expulsion a eu lieu le 21 novembre, en la fête de la Présentation de la Ste-Vierge, fête titulaire de l'église du Calvaire. Il ne reste plus, hélas ! en France, qu'une maison debout et ouverte, la maison générale. Pour la circonstance, le P. Célestin Augier regrette de n'avoir pas le don de bilocation et de n'être pas expulsé à Marseille avec ses compagnons d'armes et béni à Rome par le Souverain Pontife.

Mais le temps marche et toujours pas de nouvelles de

l'audience promise et attendue. Cependant, le compagnon du T. R. P. Général est obligé de quitter Rome sous peu pour venir près de Cannes, en France, évangéliser les moines de Lérins. Va-t-il quitter la ville éternelle sans voir le pape, sans lui parler et obtenir de lui les faveurs spirituelles qu'il désire ? Ce serait une amère déception. Mais la divine Providence, toujours mère et toujours industrieuse, lui épargne cette douleur.

En effet, le lundi 23 novembre, veille de son départ, grâce à un prélat de l'entourage de Sa Sainteté, il lui est donné de pouvoir, accompagné d'un bon Frère scolastique, se présenter au Vatican, d'en voir les portes s'ouvrir jusque dans un appartement tout voisin de la chambre du Pape. On lui dit : « Attendez là : le Souverain Pontife va bientôt sortir de chez lui pour faire sa promenade et lorsqu'il passera il vous donnera une courte audience. » En effet, après quelques minutes, une clochette s'agite et retentit, les prélats camériers accourent, les serviteurs font la haie, ainsi que les soldats l'arme au bras, la porte de la chambre s'ouvre et le R. P. Célestin Augier et son compagnon ont la joie de voir venir de loin le Pape à la tête de son petit cortège. Ils peuvent étudier du regard la démarche pleine de gravité et de décision de Pie X. Ils constatent que sa taille est ordinaire, sa physionomie vive, intelligente, énergique et tempérée par un charmant sourire. Sitôt que le Pape est à quelques pas, ils tombent à genoux. Mais Pie X, avec un accent de bonté toute paternelle, les engage à se lever, il leur tend la main comme pour les aider ; ils s'en emparent un court moment et la couvrent de baisers respectueux et affectueux. Le P. Célestin Augier dit toute la joie qu'il éprouve d'avoir pu, avant de quitter Rome, voir de près Sa Sainteté et recevoir sa bénédiction. Il lui raconte qu'étant à Ajaccio, en Corse, le jour de son élection et commençant

ce jour-là même une retraite religieuse, cette retraite avait été baptisée du nom de Pie X. « Vous m'avez fait parrain de bonne heure », dit le Pape en souriant. — Le P. Célestin Augier ajouta qu'il devait, le surlendemain, commencer une retraite à Lérins pour les moines, et il demanda une bénédiction pour le Révérendissime Père Abbé et tous ses religieux. — « De grand cœur », répondit le Pape. — Enfin, une bénédiction spéciale fut aussi demandée pour les catholiques marseillais qui avaient défendu les Oblats, pour les parents, bienfaiteurs et amis. — « Accordé, accordé avec joie ». — Le Frère scolastique, qui attend pour cette année les honneurs du sacerdoce, a voulu intéresser Pie X à son ordination et il y a réussi car il a reçu pour cela une bénédiction de choix. Cela fait, le Pape continue sa marche ; il a passé près de nous, mais cette vertu qui sort de sa personne auguste et qui le caractérise, *sa bonté*, a atteint et touché nos cœurs et leur a fait une blessure inguérissable.

Pendant que le P. Célestin Augier était à Lérins, dans l'île de St-Honorat, cette porte radieuse de la Méditerranée, comme l'appelle St-Vincent, travaillant de son mieux à sanctifier des saints, le T. R. P. Général se rendait aux pieds de Pie X.

Le récit de cette première entrevue du chef de la famille des Oblats et du nouveau chef de la catholicité, a été envoyé à celui qui a écrit ces trop longues pages. Il est heureux de le présenter tel qu'il l'a reçu du R. P. Lemius, procureur général. On constatera avec joie que l'historien est ici doublé d'un philosophe.

Mon Révérend Père,

Vous m'avez demandé mes impressions sur l'audience que le Pape Pie X a daigné accorder récemment à notre T. R. P. Général et à laquelle j'ai eu l'insigne bonheur

d'assister. Vous satisfaire m'est facile et doux. A la distance de quinze jours bientôt, je retrouve mon cœur aussi vibrant d'émotion qu'à la première heure, émotion d'un genre particulier que vous connaissez sans doute, pour l'avoir éprouvée quelques jours avant, et qui tient beaucoup, n'est-ce pas, de ces émotions, hélas ! rares et fugitives, par lesquelles il semble que Dieu, en nous faisant vivement sentir sa présence, veut nous allécher à l'éternelle audience du paradis.

D'une audience de Léon XIII on emportait, comme impression dominante, un profond sentiment de la majesté pontificale. La grandeur divine semblait au prédécesseur de Pie X, ce qu'il devait surtout faire revivre en lui-même de la personne de Jésus-Christ. Il n'était pas autre dans le tête à tête des audiences intimes que sur la *sedia gestatoria* et parmi les ovations populaires. Même majesté, avec simple différence de diapason. Pie X, lui, naturellement, et par une pente irrésistible de son caractère et de son cœur, tend plutôt à reproduire la bonté de N. S. La grandeur, certes, n'est pas exclue de sa personne, mais on dirait qu'elle fait effort pour se dissimuler derrière la bonté... On devine celle-là, on sent très vivement celle-ci. Est-il besoin d'ajouter que l'impression en est d'autant plus vive. Le cœur humain est ainsi fait qu'il s'ouvre à la bonté plus profondément qu'à la grandeur, et que l'admiration n'y pénètre pas si avant que l'amour.

Dès l'antichambre de Pie X, ou, pour mieux dire, dès le seuil du Vatican, on perçoit nettement la différence des deux pontificats. Où gît précisément cette différence, il serait fort malaisé de le dire, à n'envisager que superficiellement les choses A la surface, en effet, rien de changé. Ce sont, à la porte de bronze, les mêmes suisses, avec les mêmes hallebardes et avec la même impassibilité germanique. Ce sont, plus haut, les mêmes gen-

darmes, dévisageant les passants du même regard débonnairement interrogateur et curieux, sans ombre de malice inquisitoriale et policière ; dans l'antichambre du Pape, ce sont les mêmes *bussolanti,* étalant au haut de leur costume de damas écarlate, les mêmes figures réjouies de gens qui n'ont qu'à se laisser vivre ; et, tout à la porte du Pape, le même camérier de service, celui qu'on y avait déjà rencontré du temps de Léon XIII. Tout paraît identique et l'on sent bien pourtant que tout est changé. C'est qu'une âme nouvelle remplit l'immense palais, en imprègne l'atmosphère, y met partout, sur les personnes, et l'on dirait aussi sur les choses, son caractère de bonté. L'âme de Pie X rayonne sur le Vatican ; elle rayonnera bientôt sur l'Eglise et le monde.

Nous ne raisonnions pas ces impressions, tandis que nous attendions dans l'antichambre pontificale notre tour d'audience ; mais nous les ressentions vivement. Il y avait là deux autres supérieurs généraux, des prélats... On faisait groupe et on causait. De qui pouvait-on s'entretenir, sinon de Lui, de celui qui était là, derrière la porte ? On se racontait quelque trait de sa bonté. Mille de ces traits circulent dans Rome, quelques-uns déjà anciens, datent de Venise, ou même des étapes antérieures, de la vie sacerdotale et pastorale de Pie X, d'autres tout récents et il n'en est pas un qui ne dévoile un aspect particulier de sa bonté Car c'est une bonté multiple, complexe, la bonté d'un grand cœur qui ne s'épuise jamais, qui découvre des réserves toujours plus abondantes à mesure que s'élargissent le cercle de son influence et le rayon de son action. On se redisait donc quelqu'un de ces traits, et à chaque fois que le nom du St-Père revenait sur les lèvres, le cœur appuyait sensiblement sur le mot Père, et y mettait une inflexion nouvelle. Venus de tous les points du monde, nous causions

ainsi, comme les enfants d'une même famille à la porte de leur père. C'était le moyen d'ailleurs de tromper l'attente et de faire diversion à une émotion toujours inévitable, malgré qu'on en ait, quand il s'agit d'approcher du Pape.

Notre tour est venu et nous entrons. Que voyons-nous, grand Dieu ? Le Pape debout ! Oui, debout ! Lui, le Vicaire de Jésus-Christ, qui tient les clefs du royaume des cieux, le Christ en terre, comme disait Ste Catherine de Sienne, le Pape enfin, s'est levé pour accueillir de pauvres religieux ! Que sont donc devenus l'antique cérémonial et la triple prostration marquant comme trois étapes de la porte au trône pontifical ? Ce cérémonial a, paraît-il, vécu, et il faut bien avouer qu'il est devenu quelque peu incompatible avec l'acte de Pie X se levant pour accueillir ses visiteurs. Un autre cérémonial encore qui a vécu, c'est de rester, tout le temps de l'audience, à genoux, de quoi n'étaient guère dispensés jusqu'ici, en fait de personnages ecclésiastiques, que les cardinaux et les évêques. Désormais, si petit que l'on soit, et ne fût-on, comme votre serviteur, qu'un pauvre religieux, on s'assied devant Pie X.

Le cabinet où il nous recevait est fort étroit. Au fond, un bureau très modeste ; tout à côté, le long du mur, quelques chaises. Après avoir souhaité la bienvenue à notre T. R. P. Général, Pie X lui indique la chaise du fond, la plus voisine de sa personne. Seulement, deux ou trois autres, déplacées par les précédents visiteurs, rendent l'accès de celle-là difficile. Alors qu'avons-nous vu ? — Pie X prenant la peine de remettre lui-même les chaises en place ? — Justement, ou tout au moins, essayant de le faire, malgré nos protestations, et le faisant très certainement pour la plus rapprochée. Veuillez ne pas trouver, mon Révérend Père, ce détail indigne

d'être relaté. Il est peu en lui-même, mais que de choses il explique et que de choses il annonce ! Il donne d'une façon très concrète, le mot des changements que j'ai notés, et il met en vive clarté le caractère du Pape, dont il ne se pourra pas que ne se ressente tout son gouvernement.

Pie X avait dit, quelques jours avant, à une personne qui lui annonçait l'arrivée à Rome du T. R. P. Général : « Dites au Supérieur Général des Oblats, que je hâte de mes vœux le moment de le voir. » C'est vous dire de quelle bienveillance de sa part a été empreinte l'audience. Il n'y a nulle exagération à affirmer que ç'a été comme un épanchement de deux âmes, ce mot d'épanchement convenant aussi bien aux confidences du Chef de l'Eglise qu'à celles du Chef de notre famille religieuse. Cependant, j'avais le loisir d'observer Pie X tout à mon aise.

J'ai vu peu de visages aussi expressifs, et si vous me permettez de dire ce qu'il m'a révélé dès l'abord, c'est un mélange de bonté, de zèle, de finesse et de force, avec prédominance très marquée de bonté, mais d'une bonté où, sur un fond très riche au point de vue naturel, le surnaturel a mis profondément son empreinte. C'est la bonté d'un homme au cœur exquis, et c'est, tout ensemble, la bonté d'un saint, en constante et très étroite union avec l'infinie bonté. On a l'impression très vive que cet homme parle perpétuellement à Dieu, quand il est seul, et qu'il écoute encore Dieu quand il parle aux hommes. Il ne leur parle, au surplus, que des intérêts de Dieu, et il faut entendre avec quelle flamme. On n'a trouvé nulle part encore, ni dans ses armes, la justification de la prophétie : *Ignis ardens* ; on la trouvera dans son apostolat. Sa parole ardente est fine en même temps, trahissant par le tour qu'elle donne à la pensée un esprit

souple et délié. Elle est simple, d'ailleurs, aisée, coulante, avec une pointe habituelle de bonhomie, et quelquefois de malice. Maintenant, si absorbé que vous soyez par la bonté, le zèle, la finesse, il ne vous sera guère possible de ne pas observer, en Pie X, s'alliant merveilleusement avec ses autres qualités, une grande fermeté de volonté. Elle s'est accusée dans certains détails de la conversation; mais elle se trahit d'elle-même dans le regard et dans le geste. Les Vénitiens avaient coutume de dire de leur Patriarche : « Il fait lentement tout ce qu'il veut. » C'est vrai. Rome sait déjà de son Evêque, l'Eglise l'apprendra de son Pontife suprême, que, lorsqu'il s'est proposé un but, il y va, avec tous les ménagements qui conviennent, et avec toutes les temporisations nécessaires, sans jamais démentir le fond de son caractère, qui est la bonté, mais qu'il y va inflexiblement. Admirable complexion d'âme, qui faisait dire naguère à un des membres les plus éminents du Sacré Collège, et de ceux qui connaissent le plus intimement le Souverain Pontife : « Vraiment Pie X était né pour être Pape. »

Deux incidents ont marqué l'audience. Il advint, au cours de la conversation, qu'un détail demanda à être fixé sur le papier. Pie X fit mine d'abord de vouloir écrire lui-même, puis, se ravisant, il me passa le crayon, et là sur le bureau du Pape, avec le crayon du Pape, sous les yeux du Pape, j'eus l'insigne honneur de tracer quelques mots! Pauvre petit crayon d'un sou, frère de celui qui repose sur ma table de religieux, mais crayon auguste, de qui sont peut-être sorties les premières lignes de la première Encyclique, n'est-ce pas que mes doigts, tandis qu'ils vous tenaient, vous les avez sentis trembler ?....

L'autre incident est un bon mot du Pape. Le T. R. P. Général lui ayant présenté une adresse des catholiques de Ceylan, il se mit en devoir, comme il paraît qu'il en a

l'habitude, de la lire séance tenante. Mais à peine y eut-il jeté les yeux, qu'il la déposa sur le bureau: « La Congrégation de l'Index, dit-il en souriant, ne m'a pas encore accordé la permission de lire cela. » L'adresse était en anglais. !

Il y avait déjà assez longtemps relativement que nous étions avec le Souverain Pontife. Il ne convenait pas d'abuser de sa bonté: car, pour lui nul indice ne permettait de penser qu'il voulût mettre un terme à la conversation. Nous nous levâmes et le Pape se leva. Il bénit le T. R. P. Général et toutes les personnes que celui-ci lui recommandait, en ajoutant: « Je bénis de plus toutes celles qui sont dans votre cœur. » Il bénit notre cher scolasticat de Rome, dont le supérieur le R. P. Sautel, avait, comme moi, la joie d'assister à l'audience. Il nous bénit tous deux. Il bénit la Congrégation toute entière. Et nous nous retirâmes, le cœur débordant, et non sans nous donner la joie de faire revivre, pour notre propre compte, et maintenant que le Pape n'y pouvait rien, la cérémonie des trois prostrations. En nous relevant de la dernière, nous l'aperçûmes encore debout, ainsi qu'une blanche statue, étendant encore la main pour nous bénir.

Au moment de clore cette lettre, et après l'avoir relue, je comprends que, malgré sa longueur exagérée, elle est bien loin de rendre ce que j'ai éprouvé et ce que j'éprouve encore. Veuillez y voir du moins une preuve de ma bonne volonté, et un témoignage de l'affection déjà vieille que je vous porte, et avec laquelle je me redis, Mon Révérend et bien cher Père, votre tout dévoué en N. S. et M. I.

Joseph Lemius, O. M. I.

Après avoir été reçu par le Pape, le T. R. P. Général, accompagné du R. P. Hamonic, fait une courte visite à la

maison de *Santa Maria a Vico,* non loin de Naples. Fondée l'année dernière dans un ancien couvent de Dominicains, cette maison comprend un petit collège, un juniorat et la desserte d'une église de pèlerinage attachée au couvent et dédiée à N. D. du Rosaire. Les Pères qui, sous la direction du R. P. Destro, se dévouent à ces diverses œuvres, ont su gagner, dès le premier jour, l'estime et la confiance de tous. Un vaste champ s'ouvre au zèle de la Congrégation dans ces pays où la foi est encore vive.

C'est là, pendant qu'il jouissait du bonheur d'un père vivant au milieu de ses plus jeunes enfants, que le T. R. P. Général apprit avec une douleur profonde le désastre qui venait de frapper l'université d'Ottawa. Elle avait été la proie des flammes, il n'en restait que de noirs débris, deux Pères avaient trouvé la mort en essayant de s'arracher au feu.

Au retour de Rome, le T. R. P. Général a pu s'arrêter quelques heures à Diano Marina et y voir les Pères anciens et infirmes de la Province du midi, qui ont trouvé là un refuge et doux lieu de repos. L'un deux, le R. P. Gigaud semblait n'attendre que la bénédiction du chef de la famille pour quitter la terre, puisqu'il mourait deux jours après, terrassé par une attaque. Le R. Père eut le temps d'aller prier dans le sanctuaire de N. D. de la Rovere où la Ste Vierge a ouvert un petit asile à ses Oblats.

A Nice, il retrouvait son frère. Hélas ! plus de maison, plus de foyer de famille. Ayant appris son arrivée, Mgr Chapon le veut voir près de lui dans un dîner qu'il donne à Mgr Petit, archevêque de Besançon. Il peut dans la soirée recevoir tous les Pères dans une communauté hospitalière.

Le lendemain il était à Marseille. Là encore plus de foyer familial et il est obligé de donner rendez-vous aux

Pères et frères qui habitent cette ville dans des maisons qui ne sont pas les nôtres.

Il comptait pouvoir saluer les Pères d'Aix et de Lumières, mais une dépêche venue de Paris, l'oblige à reprendre à la hâte le chemin de la capitale.

Il a eu l'immense joie de retrouver la maison de la rue St Pétersbourg encore ouverte et habitée comme par le passé. Son absence avait duré du 27 octobre au 21 décembre.

CELESTIN AUGIER. o. m. i.

LE COUVENT D'URNIETA (*Espagne*)

Dans leur numéro de juin 1903, nos grandes Annales ont rappelé au souvenir de tous les Oblats l'existence du couvent d'Urnieta. Mais elles se contentaient d'esquisser la physionomie générale du pays au point de vue physique, sans rien dire, ou presque rien, de la maison qu'y possède notre Congrégation. Et pourtant, cette maison mérite une mention spéciale, puisqu'elle abrite le juniorat et le noviciat espagnols, germes d'une future province.

Aujourd'hui, nous venons offrir à la bienveillance des lecteurs des Annales quelques notes *plus intimes* sur la maison elle-même, ou pour parler suivant le style du pays, sur le couvent d'Urnieta, car ici on ne l'appelle pas autrement que le couvent, *el convento*. Un peu plus tard, s'il plaît à Dieu, nous parlerons de l'œuvre qui s'abrite sous son toit.

Quelles sont les origines du couvent ? A-t-il une histoire ? Oui, quoique tout jeune encore, il a une histoire, et elle n'est pas des plus communes.

Tout d'abord, nous dirons une chose qui semblera

quelque peu étrange. Voici un couvent qui n'a pas été fondé ni bâti pour nous ; — le fondateur ne nous connaissait même pas — et cependant nous avons été les premiers à l'habiter ; il nous sera bien permis de voir en cela un coup de la Providence. Mais comment cette bonne Providence l'a-t-elle mis entre nos mains ?

Le fondateur du couvent est Don Agustin Jaurequi, curé-archiprêtre d'Azpeitia, poste qu'il occupe encore à l'heure présente, et où, malgré son âge déjà avancé, il continue à se consacrer, avec un zèle toujours infatigable, à la sanctification de son troupeau. Il peut paraître surprenant qu'un recteur d'Azpeitia ait songé à fonder un couvent dans la paroisse d'Urnieta, c'est-à-dire à une distance de plus de 50 kilomètres. Cela s'explique cependant et sans beaucoup de difficultés.

Avant sa nomination à l'archiprêtré d'Azpeitia, Don Agustin Jaurequi avait été recteur à Hernani, village tout proche d'Urnieta. Il était déjà ce qu'il a été toute sa vie, un grand faiseur de bonnes œuvres. Or, en ce temps-là, je parle d'il y a une quinzaine d'années, vivaient à Urnieta trois vieilles demoiselles, trois sœurs, personnes fort pieuses. Au sein de leur vie tranquille et retirée, elles avaient appris à unir aux pratiques de la piété et au travail de leur sanctification personnelle, la pratique non moins sainte du soulagement des misères du prochain, heureuses de consacrer aux bonnes œuvres la fortune dont elles jouissaient.

Des âmes qui poursuivent le même but ont vite fait de se rencontrer. Ayant donc découvert dans le recteur d'Hernani, un prêtre zélé et tout adonné comme elles aux œuvres de miséricorde et de charité, les trois sœurs n'hésitèrent pas à se mettre sous sa direction. Quelque temps après, Don Agustin se vit contraint, à cause du mauvais état de sa santé, de résigner les fonctions cu-

riales ; il consentit à devenir le chapelain de ces demoiselles, qui possédaient dans leur demeure un oratoire privé. Puis, lorsqu'il eut été nommé, quelques années plus tard, curé-archiprêtre d'Azpeitia, les trois sœurs se retirèrent dans la même ville, afin d'y continuer, sous les yeux de leur père spirituel, la chaîne de leurs bonnes œuvres que la mort seule devait interrompre.

Quand vint pour elles l'heure d'aller recevoir de Dieu leur récompense, n'ayant pas d'héritiers, elles léguèrent à Don Agustin toute leur fortune, y compris les immeubles qu'elles possédaient à Urnieta, assurées que ce saint prêtre n'en ferait usage que pour la gloire de Dieu. Leur prévision n'était point vaine. A peine en possession de ces nouvelles ressources, Don Agustin conçut le projet de doter Urnieta d'un couvent de religieuses enseignantes. Y avait-il là une condition imposée par les fondatrices, un simple souhait, ou bien l'idée était-elle tout entière du fondateur, il nous serait difficile de le dire. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce dernier ne perdit pas de temps : il se lança dans l'exécution de son projet avec une ardeur dont il était seul capable. Tout d'abord il se mit en quête d'une congrégation de religieuses qui voulût bien accepter la fondation. Il s'adressa aux Dominicaines cloîtrées de la communauté de Loeches, près de Madrid. Celles-ci répondirent à son appel. Elles consentaient à envoyer à Urnieta, dès que le couvent serait prêt, une petite colonie de religieuses qui partageraient leur temps entre le chant des louanges de Dieu et la direction d'un pensionnat de demoiselles et d'une école où seraient admises les petites filles du village.

Sans retard on se mit à l'œuvre. Don Agustin acheta, autour de l'ancienne habitation des donatrices, un vaste terrain qui devait servir d'emplacement au futur couvent. Les travaux commencèrent vers la mi-août 1896, sur des

plans tout à fait grandioses. Quatre mois furent employés à asseoir les fondations.

Le 1er janvier 1897 fut posée la première pierre de la future église. Cette cérémonie, ainsi qu'en font foi les actes de fondation, s'accomplit avec une grande solennité. Le curé de la paroisse, Don Gabriel de Arrué y Urquia Iturrioz, en vertu de pouvoirs spéciaux reçus de l'évêque de Vitoria, après avoir célébré la messe *conventuelle*, se rendit en personne au lieu désigné, nommé *Campo de Torrea*, et procéda, entouré de ses trois vicaires, à la bénédiction de la première pierre conformément au rituel. L'*Ayuntamiento* tout entier, avec son alcade en tête, vint rehausser de sa présence la cérémonie, à laquelle assistait également une foule considérable de fidèles.

Cette bénédiction imprima un nouvel élan à l'entreprise ; le couvent s'éleva de terre avec une merveilleuse rapidité, englobant dans son enceinte l'ancienne maison des donatrices.

Cependant il manquait à cette œuvre le cachet de l'épreuve. Puisqu'il s'agissait d'une entreprise destinée à procurer la gloire de Dieu, l'enfer ne pouvait manquer de dire son petit mot. Il le dit en effet, et voici le langage qu'il employa. Les murs principaux étaient achevés, le rameau traditionnel flottait à leur sommet, à 17 mètres de hauteur, lorsqu'une nuit un orage épouvantable s'abat sur la contrée ; le mortier encore frais se désagrège sous les coups d'une pluie torrentielle, et tout un côté de l'église s'effondre soudain de fond en comble avec le fracas que l'on peut imaginer. Ce fracas fut tel que les habitants du village, réveillés en sursaut au milieu des ténèbres et de l'orage, s'imaginèrent que le couvent tout entier avait été renversé.

Ce contre-temps ne ralentit pas l'ardeur du fondateur.

La partie écroulée fut reconstruite avec plus de solidité et l'accident ne se renouvela plus.

Mais une autre épreuve vint bientôt fondre sur Don Agustin, plus douloureuse mille fois que la première, parce qu'elle réduisait à néant toute son œuvre. On était au printemps de 1898. Déjà le gros œuvre était achevé ; les ouvriers allaient aménager en détail les diverses parties de la construction ; quelques semaines encore et le couvent pourrait ouvrir ses portes à la colonie qui devait le peupler. Soudain arrive de Loeches une désastreuse nouvelle : les religieuses dominicaines se voyaient contraintes de se désister. Que s'était-il passé? La mort avait fait des vides dans leurs rangs : des cinq religieuses destinées à la fondation elle venait de leur en ravir trois à des intervalles très rapprochés. Mises de la sorte dans l'impossibilité de se rendre où on les appelait, elles déclaraient renoncer à leur grand regret, à la fondation promise.

Ce fut, on le devine sans peine, un coup de foudre pour le pauvre recteur d'Azpeitia. Déçu ainsi dans ses espérances, manquant de ressources pour payer ses ouvriers, il se vit contraint lui aussi de renoncer à l'œuvre entreprise, œuvre qui lui avait englouti déjà 250 000 pesetas. Le couvent demeura avec ses quatre murs et le toit, et le malheureux fondateur avec 82 000 pesetas de dette.

Que faire?... Se confier en la divine Providence. Du reste, la Providence avait ses vues. Apparemment ce n'était pas pour les religieuses dominicaines qu'elle avait inspiré à Don Agustin Jaurequi la fondation de ce couvent. Elle avait voulu préparer une demeure à de pauvres enfants qui avaient besoin d'un nouvel abri.

Vers la même époque, printemps de 1898, le R. P. Agarrat, Supérieur de N. S. del Soto, était en quête d'une nouvelle maison pour le juniorat espagnol. Le vieux couvent du Soto menaçant ruine et le nombre des junioristes

ayant augmenté, on avait jugé à propos de leur préparer un autre asile. Plusieurs mois se passèrent en recherches; plusieurs offres furent faites en diverses provinces d'Espagne; mais des différentes maisons visitées aucune ne paraissait convenir à la fin que l'on se proposait.

La renommée porta jusqu'aux oreilles de Don Agustin la nouvelle des tentatives faites par le R. P. AGARRAT: il lui écrivit aussitôt pour lui offrir son couvent d'Urnieta. Des relations suivies s'établirent: le R. P. AGARRAT vint visiter l'immeuble qui lui plut. Le R. P. Provincial, alors le R. P. LAVILLARDIÈRE, se trouvant de passage au Soto pour sa visite canonique, vint le voir à son tour: il parut lui plaire aussi.

Et le marché fut conclu. Le bon curé d'Azpeitia nous cédait son œuvre dans les meilleures conditions possibles pour lui; il nous abandonnait tout, à la seule condition de payer son énorme dette. Et voilà comment nous avons acquis cet immense immeuble pour 82 000 pesetas, ou, pour parler plus exactement, pour 75 000 seulement, car l'excellent bienfaiteur, sous le coup de la joie qu'il ressentait de se voir libéré de cette dette écrasante, nous déchargea encore de 7000 pesetas qu'il paya lui-même.

Inutile d'ajouter que ce bon prêtre est demeuré jusqu'à ce jour dans les meilleurs termes avec notre communauté, continuant de suivre avec un œil de père cette œuvre qu'il regarde toujours un peu comme la sienne, et s'ingéniant de mille manières pour nous procurer des ressources et nous témoigner sa bienveillance. Sa charité ne nous perd pas de vue, et de temps à autre nous arrivent de sa part des cadeaux fort appréciables. C'est ainsi que durant la seule année 1903, nous avons reçu de lui un grand harmonium, un ciboire et un ostensoir, ces deux derniers en argent massif Aussi son portrait orne toujours notre réfectoire, où il tient la place d'honneur.

On l'a vu, le couvent d'Urnieta, si l'on excepte la partie qui avait été autrefois la demeure des bienfaitrices, n'était point encore terminé à l'époque où nous en fîmes l'acquisition. Tout n'y était pas à faire, sans doute, car outre les murs tant intérieurs qu'extérieurs et la toiture, il y avait déjà les diverses charpentes, — en bois ou en fer, souvent les deux à la fois, — qui devaient séparer les étages entre eux, ainsi que les encadrements des 320 portes et fenêtres. Néanmoins pour le mettre en état de recevoir une communauté, il y avait des travaux considérables à effectuer. Et l'on désirait beaucoup qu'il fût prêt à recevoir les junioristes au commencement de l'année scolaire. On fit donc venir en toute hâte l'entrepreneur et ses ouvriers, et le couvent vit renaître dans son enceinte l'activité première.

Tout d'abord il fallut mieux asseoir la toiture: telle que nous l'avions trouvée, elle n'offrait pas des conditions suffisantes de solidité, ayant été posée à la hâte à l'époque de l'abandon des travaux. Cette grosse besogne achevée, on s'empressa d'aménager diverses salles, un peu au hasard, et seulement les plus indispensables: dortoir et étude pour les junioristes, dortoir pour les Frères convers, réfectoire et cuisine. Mais ces divers travaux avaient exigé du temps,et ce ne fut qu'au mois de novembre que le couvent fut à peu près en état de recevoir ses hôtes.

Au mois de novembre 1898, le Soto voyait partir ses joyeux habitants qui venaient peupler la vallée d'Urnieta et le couvent tout neuf qui leur ouvrait ses portes. Les Pères professeurs occupèrent l'ancienne maison des donatrices qui possédait déjà, à elle seule, plus de chambres qu'il n'en fallait ; les Frères convers et les Junioristes s'emparèrent des salles qui leur avaient été préparées. Ce fut le 15 novembre que le Juniorat fit son entrée à Urnieta ; toutefois on ne fit dater la fondation proprement dite que du 21, jour de la Présentation.

Voilà donc cinq ans bien complets que nous habitons ce couvent. Depuis cette époque, l'état précaire des premiers jours est allé s'améliorant peu à peu. Chaque année a vu une partie du couvent s'achever suivant les besoins les plus pressants ; de sorte qu'il est devenu parfaitement habitable. On y trouve même du confort quand ce ne serait qu'au point de vue de l'espace. Tout récemment encore, il a fait un pas immense vers... la civilisation. Quel n'était pas notre dépit de voir autour de nous les maisons du village d'Urnieta et même des maisons isolées dans la campagne, pompeusement éclairées à l'électricité, pendant que nous devions nous contenter du vulgaire quinquet à pétrole ? Cela ne pouvait durer. Aussi, depuis la Toussaint de 1903, nous avons la satisfaction de voir une quinzaine de lampes électriques disséminées çà et là dans le couvent, qu'elles éclairent toute la nuit, et cela pour quatre centimes par lampe. N'est-ce pas du progrès ?

Oui, mais malgré ce progrès, notre cher couvent reste inachevé. Il ne faut donc pas s'étonner si, en parcourant ses immenses salles et ses interminables corridors ou cloîtres, qui attendent encore leur crépissage, le regard ne rencontre pas partout l'esthétique.

Le côté nord du couvent surtout est tout à fait en retard. Dès que vous avez franchi le seuil de la porte d'entrée, vous vous arrêtez saisi d'étonnement en face de ces murs non encore crépis, qui ont ainsi l'apparence de vieilles ruines. Pendant que vos pieds foulent, en guise de dalles, de la simple terre battue, votre regard surpris s'élance... jusqu'au toit, sans rencontrer d'obstacle ; je me trompe, à quatre mètres au-dessus de votre tête, s'étendent lamentablement les poutres dénudées qui, depuis cinq ans et plus, attendent les planches qui doivent former le premier étage. Mais hâtons-nous d'ajouter

que ce dénûment ne se rencontre que du côté nord du couvent ; ailleurs, grâce à Dieu, le rez-de-chaussée est élégamment séparé du premier étage par un robuste plancher en pitchpin doublé d'un plafond.

J'ai parlé tantôt d'immenses salles et d'interminables cloîtres ou corridors. Le couvent d'Urnieta est donc bien grand ? Il est véritablement immense. Jetons un coup d'œil sur sa forme et sur ses dimensions, et vous verrez si je vous trompe.

Sa forme ? Elle est presque classique. C'est celle que l'on retrouve dans un grand nombre d'anciens monastères, c'est-à-dire une H majuscule fermée par les deux bouts, la barre du milieu figurant la chapelle, les vides représentant des cours intérieures environnées de cloîtres pendant que l'extérieur vous donne l'illusion d'un immense quadrilatère. Telle est la forme du couvent d'Urnieta, sauf que l'un des vides est divisé en deux parties par un étroit corps de bâtiment, ce qui nous donne une troisième cour intérieure, celle-là plus petite et privée de cloîtres.

La façade principale de notre monastère donne vers le nord, c'est-à-dire vers le village d'Urnieta. C'est de ce côté que sont les diverses portes d'entrée, ainsi que la grande porte de la future église. Mais j'ai hâte d'ajouter pour les frileux, que cette partie n'est pas encore habitée, ni sur le point de l'être. Les fenêtres, de ce côté, sont et resteront aveugles longtemps encore, à moins qu'un nombre considérable de nouveaux hôtes ne nous oblige à l'achèvement total de la maison.

Quant aux dimensions, nous l'avons déjà insinué, elles sont immenses. Que pensez-vous d'un quadrilatère de 70 mètres sur 50 ? Sans doute, il faut défalquer l'emplacement de la grande église et des cours intérieures : mais malgré cela, que d'espace ! Sans exagérer, nous

pourrions, en supposant le couvent terminé, loger tous les Pères de la Province du Midi. Et vous, chers exilés, victimes de la persécution, qui allez à grands frais vous procurer de pauvres abris en Belgique, en Italie, en Amérique, ou ailleurs, venez donc à Urnieta. Cette maison, dont la minime partie seulement est occupée, vous fournira une retraite à bon marché, où vous vivrez parfaitement à l'aise, entourés de respect, d'estime et d'affection. Vous pourrez choisir une place selon vos goûts : dans les sous-sols, où vous trouverez une température égale durant toute l'année ; ou au rez-de-chaussée, si vos jambes abhorrent les descentes et les montées ; ou enfin au premier étage, si vous préférez les jouissances des beaux panoramas, les enivrants spectacles que nous offre la belle nature.

Bref, nous vivons ici absolument au large. Pères, Frères convers, Frères novices, Junioristes, c'est-à-dire une communauté de près de 50 membres, tous s'y meuvent sans encombre. Et, nous le répétons, il n'y a pas le quart d'utilisé. Les Pères, moins le P. Maître, logent toujours dans l'ancienne maison des fondatrices, sans même parvenir à occuper toutes les chambres. Cette ancienne maison, on l'a dit, fait corps avec le reste du couvent, dont elle forme le coin sud-est. Le coin opposé, nord-ouest, est occupé par le noviciat et le R. P. Maitre, Les Frères convers, — en particulier le F. tailleur, — font leurs délices d'habiter une partie des sous-sols, qu'ils partagent, — fraternellement, cela va sans dire, — avec les poules et les pigeons. Les Junioristes ont leur étude et leur dortoir au rez-de-chaussée. Au rez-de-chaussée encore la nouvelle chapelle, la cuisine, le réfectoire, la bibliothèque, le dortoir des Frères convers et autres salles communes.

Au premier étage, à part l'ancienne maison et le coin

du Noviciat, il n'y a absolument rien. De grandes salles s'y succèdent les unes aux autres, attendant d'être transformées en cellules pour y loger des habitants qui n'arrivent pas. L'une d'entre elles, qui peut mesurer 30 mètres de long sur 12 ou 13 de large, nous sert de salle de récréation le soir, et même à midi les jours de mauvais temps. Les Pères et les Frères convers s'y promènent en deux groupes bien distincts, sans se déranger le moins du monde.

Cette abondance de local permet aux Pères professeurs de s'établir où bon leur semble pour leurs classes. Pas de salles déterminées. L'un préfère les sous-sols, l'autre les vastes salles inoccupées du premier étage ; d'autres, plus modestes, ou plus casaniers, restent dans leur chambre ; tels ou tels même émigrent d'une salle à l'autre, comme les oiseaux, suivant la saison. A quoi bon contrarier les goûts particuliers, lorsqu'on peut les satisfaire sans gêner personne ?

Un mot maintenant de notre chapelle. Nous voulons parler de la salle qui nous sert de chapelle de communauté et non pas, bien entendu, de cette autre chapelle qui se trouve dans le plan de la maison. Celle-ci, c'est la chapelle de l'avenir, chapelle grandiose, véritable église que nos rêves nous dépeignent toute ruisselante de lumières, de marbres et de dorures, regorgeant de fidèles qui viendront s'y presser autour de la Vierge immaculée, en un mot, vrai centre de pèlerinages incessants pour nos Basques à la foi toujours robuste. — Mais ce ne sont encore que des rêves ; pour le moment, la *grande église* continue, avec ses quatre murs dénudés, recouverts d'une prosaïque toiture, à attendre les splendeurs dont l'avenir la revêtira un jour. C'est tout de même un spectacle qui fend l'âme de voir cette espèce de désolation : ce portail qui appelle des battants en bronze, ou tout au moins en chêne,

et qui n'a pour l'heure que quelques planches mal jointes; ces fenêtres romanes qui devraient présenter aux regards des vitraux « étincelants sous les feux du jour, » et qui n'étincellent.... que par d'immenses trous noirs et béants où se balancent trois ou quatre vieilles planches, qui, malgré leurs efforts combinés, n'arrivent pas à les boucher. — Mais tout cela changera, tout cela se revêtira un jour de beauté, de splendeur même. Quand viendra ce jour ?.... Quand l'heure de la Providence aura sonné.

En attendant, parlons de ce que nous avons. A notre arrivée à Urnieta, il y a cinq ans, nous trouvâmes, dans l'ancienne maison, une chapelle toute faite. L'autel, consacré à la Ste Vierge, était surmonté d'une statue de Notre-Dame de Lourdes (1). C'était un oratoire privé, en bonne et due forme, dont faisaient usage les pieuses fondatrices, ainsi que nous l'avons fait remarquer plus haut. Nous lui laissâmes sa destination première : l'oratoire privé devint notre chapelle de communauté. Ses dimensions, cela va sans dire, n'étaient pas extraordinaires. Huit ou neuf mètres de long, quatre de large : c'était plus que modeste pour une communauté qui comptait déjà alors plus de 40 membres. Cependant on y célébrait les messes et on y donnait les bénédictions tout comme dans une cathédrale. Je laisse à penser si on devait s'y mouvoir à l'aise, et si la situation était agréable pendant l'été surtout. Néanmoins, il a fallu se contenter pendant quatre ans de ce local

1. Voilà pourquoi notre couvent porte le titre de l'Immaculée-Conception, *Convento de la Inmaculada Concepción*. Sans doute, notre qualité d'Oblats de Marie Immaculée aurait parfaitement expliqué cette appellation donnée à notre maison ; mais nous n'avons pas même eu cette peine Nous avons pris les choses telles que la Providence nous les a données : la chapelle et le couvent étaient consacrés à la Ste Vierge avant notre arrivée.

par trop exigu, faute de ressources pour en aménager un autre.

Enfin la caisse provinciale s'émut de notre détresse, et grâce aux secours qu'elle voulut bien nous accorder, nous pûmes, dans le courant de l'année 1902, nous installer plus au large dans une grande salle du rez-de-chaussée au couchant. Ce fut le 16 juillet, fête de N.-D. du Mont-Carmel, que nous eûmes la joie de donner à Notre-Seigneur un séjour un peu plus digne de lui, dans une chapelle toute neuve, et sur un autel tout neuf, lui aussi, dont nous faisait cadeau un insigne bienfaiteur, un prêtre français, retiré à Saint-Sébastien. Depuis lors, nous n'avons pas cessé d'y faire nos exercices de communauté et d'y célébrer les divins offices. Dans ce nouveau local nous nous trouvons vraiment au large, et il faudrait que la communauté augmentât du double pour nous obliger à émigrer de nouveau. Quant à l'ancien oratoire, il continue à nous rendre service : c'est là que les Pères professeurs célèbrent leurs messes chaque matin.

Jusqu'ici notre chapelle a gardé un caractère exclusivement privé; c'était notre chapelle de communauté et rien de plus. Mais la voilà sur le point de faire un pas en avant. Sur les instances du R. P. Procureur et avec l'agrément du R. P. Provincial elle va être incessamment ouverte au public. Déjà l'évêché a accordé les autorisations nécessaires, et le clergé d'Urnieta nous pousse depuis longtemps vers ce but. Plus que quelques légères transformations matérielles à opérer, et les fidèles du dehors seront admis à nos cérémonies et à nos fêtes. Ce sera un pas immense en avant, en attendant qu'il nous soit possible d'achever la grande église, achèvement que nous appelons de tous nos vœux.

Cher lecteur, une petite prière dans ce but, s'il vous plaît; et à bientôt, s'il plaît à Dieu, les détails sur l'œuvre du Juniorat espagnol.

E. D. o. m. i.

BIBLIOGRAPHIE.

UN APOTRE DU SACRÉ-CŒUR : LE PÈRE YENVEUX,

Oblat de Marie-Immaculée, par Edmond Thiriet, ancien supérieur des Chapelains de Montmartre. Paris, Amat, 11, rue Cassette.

C'est la vie très simple et très unie, sans incidents glorieux, ni brillants exploits, d'un modeste et discret religieux, qui ne fit aucun bruit parmi les hommes et mourut en silence il y a quatre mois. L'*Univers,* à ce moment,lui consacra quelques lignes... Je veux parler du R. P. Yenveux, missionnaire oblat de Marie-Immaculée, chapelain du Sacré-Cœur à Montmartre.

Le gouvernement de M. Combes avait créé des loisirs au R. P. Thiriet, le dernier supérieur Oblat de ces chapelains. Longtemps le confrère et l'ami du Père Yenveux, son supérieur et son confident durant les derniers mois de sa vie, connaissant son âme, ayant étudié ses ouvrages, le R. P. Thiriet a voulu, dès le lendemain de sa mort, embaumer pieusement sa mémoire. Il a fortifié de témoignages encore vivants ses souvenirs personnels, il a relu les œuvres du défunt ; et deux mois d'un labeur continu lui ont suffi pour écrire, de son style clair et aisé, que relève une émotion discrète et pénétrante, une biographie complète. Nous devons lui en rendre grâces. Il était bon de recueillir immédiatement, avant qu'il ne se fût évaporé, le parfum très suave et très réconfortant de cette grande âme ; il était bon de fixer tout de suite, avant que l'éloignement n'en eût estompé les traits, cette physionomie de saint.

Et c'est l'histoire du Père Yenveux, précisément parce qu'elle est très humble et sans éclat, parce que c'est tout simplement la vie modeste et cachée du religieux, que nous voudrions faire connaître aux détracteurs des moines. Ils ne la comprendraient peut-être pas ; mais, sinon les diffamateurs de parti pris, du moins les ignorants de bonne foi ne pourraient s'empêcher de ressentir une certaine admiration devant ce labeur héroïque et désintéressé, qui se poursuit lentement, pendant des années entières, à travers la souffrance et la maladie, pour la gloire de Dieu et le salut des hommes ; ils ne pourraient écarter de leur cœur un sentiment de respect étonné, d'émotion sympathique, en face de ces admirables vertus, d'une innocence presque candide et tout à la fois d'une énergie plus qu'humaine... Et voilà pourtant ce qu'est un religieux !

Mais, hélas ! ni les insulteurs qui connaissent bien l'insanité de leurs accusations, ni les ignorants qui ne veulent pas approfondir ce qu'ils croient leur science n'ouvriront ce livre. En connaîtront-ils seulement l'existence ? Et les chrétiens qui le liront n'ont plus à apprendre que la vie religieuse est faite de travail et que ce travail est uniquement inspiré de l'amour du Christ et de l'humanité. Qu'ils se gardent bien cependant de négliger ce modeste ouvrage ! Il contient des trésors. Il n'aura pas à leur révéler ce qu'est un religieux ; mais il leur découvrira, dans un temps où beaucoup des plus vigoureux succombent au désespoir et au découragement, des sources fécondes d'espérance et de courage. Et c'est pour ce motif surtout que nous avons voulu attirer l'attention sur ce livre, en le signalant à cette place.

Elève à la maîtrise, puis au grand séminaire de Langres, vicaire dans une petite paroisse de la Haute-Marne, novice à Nancy, chez les Oblats de Marie-

Immaculée, le P. Yenveux fut un modèle accompli de zèle et d'humilité. Chapelain du Vœu national, à Montmartre, il devint quelque chose de plus. Tout en continuant de sanctifier son âme et, si je puis employer cette expression, de spiritualiser de plus en plus son corps, il se donna tout entier à l'apostolat du Sacré-Cœur. Pendant plus d'un quart de siècle, il ne vécut que pour faire mieux connaître et propager plus au loin cette grande dévotion. Le R. P. Thiriet a mis en lumière et profondément accusé ce trait fondamental de la physionomie de son héros. Pourquoi le P. Yenveux s'est-il constitué l'apôtre du Sacré-Cœur ? Comment le P. Yenveux a-t-il pratiqué cet apostolat ? La plus grande partie de l'ouvrage est le développement de ces deux questions. Par là, mieux qu'un exposé doctrinal, il permet de saisir le caractère et la portée de ce culte sauveur; mieux qu'un manuel, il indique les moyens de le répandre et, mieux enfin que l'exhortation la plus éloquente, il communique aux âmes une ardente volonté de le servir. Aussi ce livre est-il lui-même un apostolat véritable; il ne se borne pas à raconter la vie du Père Yenveux ; il la continue en quelque sorte, en en prolongeant l'œuvre essentielle. Et je crois bien que si jamais le modeste chapelain de Montmartre avait pu supposer qu'on écrirait son histoire, il aurait aimé qu'elle fût retracée de cette manière.

Le Père Yenveux fut l'apôtre du Sacré-Cœur, en étudiant et en exposant sa doctrine. Il se livra dans ce but à un travail immense et continuel et quand on sait que durant de longues années ce labeur ne put s'exécuter qu'au prix d'un combat presque ininterrompu contre une maladie parfois crucifiante, on reste frappé d'admiration devant la puissance d'énergie et surtout devant l'ardeur surnaturelle que le saint religieux dut déployer pour l'accomplir. Annaliste en même temps que chapelain de

Montmartre, analysant tous les sermons qu'il y entendait, résumant toutes les cérémonies qu'il y voyait célébrer, colligeant avec un soin pieux tous les faits, traits de zèle ou faveur obtenues, qu'on signalait à ses confrères ou à lui-même ; et, d'un autre côté, directeur d'âmes et donc chargé d'une correspondance volumineuse et délicate, il trouva le temps néanmoins de rechercher, de recueillir et de classer méthodiquement tout ce que l'Ecriture, tout ce que les Pères et les docteurs, tout ce que la vie des saints renferment à la gloire du Cœur de Jésus, soit par allusion, soit directement.

Mais ce furent surtout les écrits de la Bienheureuse Marguerite-Marie qu'il étudia, jusqu'à les posséder entièrement, jusqu'à se les assimiler. Des révélations de Paray-le-Monial, annotées, commentées, rangées avec ordre, il composa tout un ouvrage en cinq volumes, intitulé : *Règne du Cœur de Jésus,* qui constituent véritablement le trésor de cette admirable dévotion.

Toutefois, ce n'était pas assez pour le Père Yenveux de faire œuvre doctrinale. Il y joignit sans relâche un apostolat personnel. Dieu ne lui avait point départi les dons de la parole et, si ses allocutions pénétrées de la science et de l'amour du Cœur de Jésus pouvaient émouvoir et convaincre, il n'avait point la voix ni les accents qui transportent les foules. Au surplus, la maladie survint, qui lui interdit la chaire et le labeur des missions. Mais quelle activité merveilleuse et féconde il déploya du fond de son humble cellule. On ne saurait compter ni les manuels où il condensa la doctrine afin de la mettre à la portée de tous, ni la correspondance et les entretiens par lesquels il suscita, dirigea ou raffermit des apôtres. On peut bien affirmer que depuis longtemps le fervent religieux n'écrivait pas une lettre et ne tenait pas une conversation, qui n'eût pour but, immédiat ou lointain, la

dévotion au Sacré-Cœur. Et ce n'est pas tout. Caché dans le silence et dans l'humilité, le modeste Oblat n'en était pas moins l'un des premiers initiateurs et l'un des moteurs les plus puissants des grandes œuvres établies à Montmartre. Il se mit en rapports avec l'épiscopat du monde entier pour étendre à toutes les nations cette immense union de prières à laquelle, il y a peu d'années, le cardinal Sarto affiliait si chaleureusement le patriarcat de Venise. Et son travail suprême, auquel il consacra les derniers répits que lui accordait son mal, arrivé au paroxysme, fut la création, fut le lancement de cette légion de Prêtres-apôtres qui, répandus dans les rangs du clergé, se dévouent à la diffusion du culte sauveur.

Culte sauveur ! On comprend mieux toute la profonde et vivante réalité de cette expression, dont Léon XIII a consacré l'idée dans une parole solennelle, quand on a lu la vie du Père Yenveux. C'est pourquoi nous voudrions que cet ouvrage eût tant de lecteurs. On y puiserait des lumières et des énergies vraiment rédemptrices !

(L'Univers). François Veuillot.

VIENT DE PARAITRE :

Vie de Monseigneur Grandin

par le R. P. Jonquet.

ERRATA :

Page 66 et 68 au lieu de Hausperger et Yung lisez Hauersperger et Jungen ; page 70 au lieu de Cassel lisez Kastel (Mayence).

129

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 166. — Juin 1904.

VICARIAT DU NATAL

LA CAFRERIE BRITANNIQUE.

Voici un pays peu connu des lecteurs de nos Annales; il mérite cependant de l'être.

La Cafrerie a toujours appartenu au vicariat du Natal, quoique au point de vue politique elle relève de la Colonie du Cap. Dans la Colonie du Cap, elle est une province à part, désignée ordinairement par le nom de *Territories*.

Géographie. — Ethnographie.

La Cafrerie a pour limites au sud-est la grande rivière Kei, au nord-est la rivière Umzimkulu, au sud l'Océan Indien et au nord le Drakenberg. Sa superficie est de 320 milles anglais de longueur sur 150 de largeur.

La Cafrerie est une des plus belles, des plus fertiles et des plus pittoresques parties de la Colonie du Cap. Le Drakenberg qui la sépare au nord des districts de Barkly East, de New-England et du Basutoland forme comme un immense rideau de rochers, parsemés de forêts et de verdure, et dont la hauteur n'a pas moins de 6000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Du pied du Drakenberg les terres s'abaissent par trois grands échelons de plateaux et de montagnes jusqu'au rivage de l'Océan Indien.

Des rivières nombreuses et abondantes ont leurs sources dans ces montagnes. Ce sont, pour ne citer que les principales : l'Umzimkulu, l'Umzimhlava, l'Umzimoubu, le Tina, le Tsitsa, l'Umtata, le Bashee et le Kei. Toutes ces rivières au cours rapide et souvent entrecoupé de cataractes se jettent dans l'Océan Indien.

La Cafrerie est divisée en cinq parties bien distinctes par leur territoire et leur population.

Le Transkei est situé entre la rivière Kei et la rivière Bashee. Il est habité par les Fingoes et les Gcalekas. Sa population est de 160 000.

Le Tembuland (terre des Tembus) s'étend du haut Kei jusqu'à Umtata et le long des pentes du Drakenberg. C'est un pays de pâturages excellents, de terres très fertiles et bien arrosées ; il est occupé par la nation des Tembus forte de 160 000.

Le Bomvanaland (pays des Bomvanas) est situé le long de la côte de l'Océan Indien entre la rivière Bashee et la rivière Umtata. Les Bomvanas forment une petite nation de 250 000 seulement.

Le Pondoland (terre des Pondos) court le long de la côte, de la rivière Umtata jusqu'aux limites du Natal. Les Pondos ne sont guère moins de 300 000.

Le Griqualand (terre des Griquas) est située entre le Tembuland et le Natal. Kokstad avec ses 2 000 habitants est la ville la plus importante de Griqualand. La population est de 200 000.

La Cafrerie est de toute la Colonie du Cap la partie dont la population est la plus dense ; en effet tandis que dans la Colonie du Cap on compte 7 personnes par mille carré, dans la Cafrerie la population est de 36.

A cette population indigène, vraie population de la Cafrerie, ajoutons une population blanche qui va toujours croissant de commerçants et de fermiers, 60 000, plus un grand nombre de métis de diverse provenance, répandus çà et là, 20 000, et nous aurons une idée assez exacte des peuples qui habitent la Cafrerie, et auxquels l'Eglise nous a envoyés porter la grande nouvelle, à peu près 925 000 âmes.

La population indigène de la Cafrerie appartient à la grande race Bantu (Hommes).

Dans le Vicariat du Natal cette race est représentée par les Amaswasis, les Amajulus, les Amatebeles, puis dans la Cafrerie par les Amabacas, les Amaxesibes, les Amapondonisis, les Amapondos, les Amatembus, les Gaikas, les Gcalekas, les Bomvanas, et au nord du Griqualand-East par une colonie de Basutos venue du Basutoland.

Toutes ces grandes familles parlent des dialectes très rapprochés les uns des autres, appartenant à la langue cafre, langue à laquelle les Missionnaires protestants ont donné le nom de langue « *Isixosa* » nom générique des nations qui habitent en deça de l'Umzimkulu. Les Basutos parlent un des dialectes les plus éloignés de cette langue, ils ne comprennent pas les Cafres et les Cafres ne les comprennent pas non plus. La construction grammaticale est la même pour tous les dialectes du Sud Africain.

Toutes ces nations proviennent de la même source. Le nord-est de l'Afrique est le lieu d'où ce fleuve humain tire son origine ; de là il a répandu ses flots envahissants d'abord dans les pays en dessous de l'Ethiopie, puis dans les pays portant maintenant les noms européens de Transvaal, Free-State, Basutoland, enfin jusqu'au Cap de Bonne-Espérance.

Toutes les familles de la race Bantu ont à peu près les

mêmes notions religieuses et le même culte : une idée vague d'un être suprême, être dont elles mentionnent parfois le nom : *celui d'en haut* chez les Basutos, le *très grand* chez les Zulus, *le créateur* chez les Cafres de la Cafrerie. Elles offrent toutes des offrandes et des sacrifices aux manes des ancêtres ; à eux elles adressent des prières en temps de sécheresse pour demander de la pluie, et aux âmes de leurs défunts elles attribuent les maladies, les décès et les malheurs publics et privés. Les sorciers de chaque nation savent tirer parti de ces mille misères de la vie pour obtenir des sacrifices, se nourrir de la viande des victimes et de plus réclamer de leurs dupes une riche rémunération.

On trouve dans certaines nations Cafres des vestiges assez clairs de la révélation primitive. Chez les Basutos on peut découvrir dans leurs contes nationaux le dogme de l'attente d'un rédempteur, du péché originel, de l'Immaculée Conception. On trouve chez d'autres des pratiques bibliques, telles que la circoncision, plusieurs impuretés légales, les animaux impurs, etc.

Parmi les nations Cafres on trouve répandue çà et là, sans territoire distinct, sans feu ni lieu, la race des Bushmen et des Hottentots. Ils sont un peu comme les juifs des races cafres, vivant de vol et de rapine, se portant là où ils espèrent trouver une proie à dévorer, dévorant la proie obtenue, se gorgeant de nourriture et puis blottis dans un trou creusé dans le sable du désert, attendant jusqu'à ce que la faim revienne. Les Bushmen n'appartiennent pas à la race Bantu. Leur langage monosyllabique, leurs traits chinois, leur teint jaune-clair portent à croire à une de leurs traditions : « ils sont venus de l'Est à travers la mer dans des paniers. »

Un missionnaire de la Cafrerie, pour être complètement

armé, outre la science théologique et une solide piété, devrait dès le début de sa carrière se rendre maître de quatre langues : la langue Cafre, le Sisutu, l'Anglais et le Hollandais ou Low Dutch. De cette sorte il pourrait faire face à toutes les nécessités du saint ministère et se mettre en contact parfait avec les âmes qu'il serait appelé à évangéliser.

Parmi les particularités de la vie du missionnaire dans la Cafrerie, je dois signaler les longues courses à cheval ou en voiture. Je connais un de nos missionnaires qui appelé pour un malade, quitta sa mission à huit heures du soir et n'arriva auprès du moribond que le lendemain à 11 heures. Il avait parcouru 120 milles anglais. L'équitation n'est pas une science bien difficile, avec quelques pirouettes on en devient maître; quant à la direction d'une voiture le plus difficile est de ne pas s'impatienter.

Ce que les sectes protestantes ont fait pour l'évangélisation des populations de la Cafrerie.

Fas est et ab hoste doceri. — La Cafrerie est un beau pays au climat très sain ; un pays de vallées très fertiles et de gras pâturages ; la population est très nombreuse. Les vautours de l'hérésie se sont précipités en nombre sur cette population. Les Wesleyens, les Anglicans, les Méthodistes Américains, les Presbytériens d'Ecosse, les Luthériens, les Calvinistes et d'autres sont depuis bien des années à l'œuvre.

Je ne parlerai que des deux grandes sectes qui ont le plus d'influence et le plus d'adhérents : les Wesleyens et les Anglicans.

Les Wesleyens sont partout, ils ont dans chaque province une mission centrale d'où dépendent des succursales très nombreuses. Ils ont de 250 à 300 missions et ils ont un personnel en rapport avec leurs œuvres.

A leurs missions centrales ils forment leur clergé indigène et leurs instituteurs. Ces instituteurs indigènes, munis d'un diplôme, deviennent les satellites des ministres européens. Chaque petite mission a son école; le subside accordé par le gouvernement est de 25 livres : 18 livres sont cédées à l'instituteur, le reste forme un fond de réserve à la disposition du ministre européen et pour la fondation de nouvelles œuvres. C'est là pour l'église Wesleyenne une bonne source de revenus.

De plus chaque mission a un certain nombre de membres appelés « *Communicants* » faisant la communion. Chacun doit faire la communion quatre fois par an et verser chaque fois la somme de deux shillings six pence, à peu près 3 francs, ce qui fait 12 francs par an.

Les ministres puisent dans cette source de revenus en grande partie à leur profit, le zèle et le courage dont ils ont besoin pour l'augmentation et l'instruction de leur troupeau. Quand un ministre a quatre cents « *communicants* » il est à l'aise.

Comme administration les Wesleyens tiennent le premier rang. Leur religion est très indécise, c'est un paganisme chrétien. Pour eux le baptême est une cérémonie sans importance ; les bonnes œuvres sont inutiles pour le salut, le péché donne au Seigneur l'occasion de manifester sa miséricorde, donc *pecca fortiter*.

Ces gens-là au lieu d'élever l'indigène, de le rendre moral et honnête, le jettent plutôt dans un état d'immoralité et de corruption qui ferait rougir même des païens. Un indigène contaminé par le Wesleyanisme semble avoir perdu tout sérieux pour ce qui est religion, dogme ou morale.

Pour les Wesleyens la haine pour l'Eglise catholique est le dogme fondamental ; il n'est pas de vieille objection, mille fois répétée qu'il ne ressasse encore ; il n'est pas de

calomnie, quelque absurde qu'elle soit, qu'ils ne reproduisent dans leurs prêches : le petit négrillon, ministre et prédicant, les connaît toutes, elles composent son bagage théologique.

Les Anglicans qui se promènent de çà delà, tantôt en soutane, tantôt en habit de moines, qui s'appellent ritualistes, prêtres catholiques, moines célibataires, qui disent la messe, entendent les confessions, imposent à leurs adeptes jeûne et abstinence, à notre égard ne sont pas meilleurs que les Wesleyens. Ils font tout ce qui est en leur pouvoir pour entraver la marche de nos œuvres. Ils sont l'hypocrisie pharisaïque à sa plus haute et plus parfaite expression; vêtus des dehors d'une piété onctueuse, ils sont toujours prêts à crier le *Crucifigatur*, quand il s'agit d'une œuvre catholique à détruire ou à entraver. A M'Frère ils ont réussi à détruire notre école, à Kokstad en pleine assemblée de service religieux tous ceux de leur secte qui envoyaient leurs enfants à nos écoles ont été excommuniés. A Cala ils mouraient de dépit de ne pouvoir nous faire mourir.

Les Anglicans ont un grand nombre d'œuvres, moins nombreuses cependant que celles des Wesleyens. Leur administration paraît être en défaut, car malgré les ressources matérielles que l'Angleterre leur fournit, ils se disent pauvres. Cependant chaque ministre chargé d'une mission parmi les blancs de la Cafrerie a un salaire assuré par la congrégation qu'il dessert.

La force des Anglicans vient de ce qu'ils représentent l'église nationale d'Angleterre ; car comme conséquence tout bon Anglais doit leur appartenir ; ils n'ont pas d'autre point de cohésion que leur nationalité.

Le nombre de leurs missions est de 150 à 200.

Et nous qu'avons-nous fait ?

Nos premiers missionnaires, hommes de grand zèle et de dévouement pour la cause de Dieu et des âmes, le R. P. Gérard dont on vient de célébrer les noces d'or, le R. P. Barret, doyen des Oblats du Sud Africain, les P.P. Le Bihan et Bompard, le regretté frère Bernard, sous la direction de Mgr Allard essayèrent autrefois d'entamer les nations Cafres qui habitaient la rive est de l'Umzimkulu, mais sans succès. Ils étudièrent les langues, les mœurs de ces peuples jusqu'à en posséder une connaissance parfaite, ils se soumirent à toutes sortes de privations, ils jetèrent la semence dans les larmes, mais ils ne la virent pas lever. St Michel, N. D. des Sept Douleurs sont des lieux où les Trappistes moissonnent maintenant de belles gerbes bien mûres.

Ces missionnaires s'arrêtèrent sur les bords de l'Umzimkulu ; ils ne pénétrèrent pas dans la Cafrerie d'aujourd'hui.

Le R. P. Baudry sur l'ordre de Mgr Jolivet quitta Durban en 1883. A cheval il parcourut 150 milles et après bien des fatigues, arriva à Kokstad, premier objectif de son voyage.

Kokstad avait alors une garnison d'une ou deux compagnies du « Cape Rifles » ; or parmi ces hommes se trouvaient un bon nombre d'Irlandais de bonne espèce. Dès son arrivée le Père s'occupa de trouver des ressources. Ces hommes de bonne volonté se mettent à tirer des pierres, à faire des briques et bientôt ils sont à même de commencer la bâtisse de l'église. Les murs de cette construction portent des signes de l'inhabileté des ouvriers. Un de ces bons Irlandais les décrivait autrefois comme étant « *a bit too plomb* » (un peu trop d'aplomb) ce qui veut dire bien crochus. Malgré cela ils tiennent debout

et seront longtemps encore un témoignage de la foi du soldat Irlandais qui a laissé des traces de son passage dans bien des localités du Sud Africain.

De Kokstad le P. Baudry poussa jusqu'à Umtata, où il commença aussi la construction d'une église. Cinq religieuses de Ste-Croix de Menzingen (Suisse) arrivèrent pendant son séjour à Umtata et bientôt après ouvrirent une école. Les débuts de cette œuvre furent pauvres à tous les points de vue, pauvres à cause du local, hutte cafre; pauvres en élèves et par suite pauvres en ressources ; pauvres comme personnel enseignant, les religieuses ne connaissaient l'anglais que très imparfaitement.

L'œuvre des Sœurs de Ste-Croix a merveilleusement grandi depuis. Elles sont en ce moment 150 dans le Sud Africain, et possèdent des œuvres florissantes dans les deux vicariats du Cap et dans la Cafrerie. Umtata fut jusqu'à la fin de l'année dernière la maison de noviciat, la pépinière de jeunes religieuses: à cette époque il fut transféré d'Umtata à Cambridge, faubourg d'East London.

Le premier essaim du noviciat d'Umtata fut pour Kokstad. A Kokstad comme à Umtata les Sœurs de Ste-Croix ont des œuvres très prospères.

En 1892 la mission du M'Frère fut établie, un site excellent fut acheté, plus tard une jolie église y fut bâtie à grands frais. Les Sœurs y ouvrirent une école. La vie de cette fondation ne fut pas de longue durée, en 1895 elle fut abandonnée. Pères et Sœurs plièrent bagages et s'en allèrent ailleurs.

Cala fut fondé en 1895. Cette mission n'a cessé de grandir, la réputation des écoles est bien établie et les élèves leur viennent de près et de loin. Aux examens de l'Université du Cap elles ont obtenu en 1902, 70 diplômes.

Kokstad, Umtata, Cala sont les trois missions que dirigent les Oblats dans la Cafrerie Britannique. Chacune de

ces missions est le centre d'un district très étendu, de 100 à 150 milles de diamètre. Le R. P. Howlett est chargé de Kokstad et du district qui en dépend; deux Pères résident à Umtata, les Pères Meyer et Weinrich, ce dernier s'occupe des voyages. A Cala le P. Monginoux est chargé du travail de la mission « *at home* », le P. Le Bras circule « *abroad* ».

La population catholique de ces centres et districts est d'à peu près 200. C'est là le travail dont se sont occupés les Oblats dans la Cafrerie depuis 1889.

Les ressources de ces missions ne sont pas suffisantes pour l'entretien des missionnaires qui en sont chargés.

Les Religieuses, en retour de la nourriture spirituelle qu'elles reçoivent d'eux, leur offrent généreusement la table et le couvert; de plus elles prennent soin de la sacristie, s'occupent du chant et de l'ornementation de l'église.

Dans la Cafrerie, les Trappistes ont établi cinq missions centrales et plusieurs succursales pour l'évangélisation des indigènes.

Non loin de l'Umzimkulu se trouve la mission de N. D. de Lourdes, mission très importante qui marche à merveille. Elle possède écoles, pensionnats pour garçons et filles, écoles industrielles pour enfants des deux sexes, plus une vaste ferme, où les jeunes gens apprennent à cultiver la terre et à élever les bestiaux. Les indigènes qui se trouvent sur le terrain de cette mission sont les Amabacas.

Plus loin est la mission de Maria Felgte sur les confins de la tribu des Amabacas et des Basutos.

Maria-Zell fondée comme Maria Felgte en 1895 est située tout à fait au pied du Drakenberg, au milieu d'une nombreuse colonie de Basutos. Ces Basutos émigrèrent

du Basutoland en 1880, époque où le Cap essaya de désarmer les Basutos, mais sans y réussir ; tous ceux qui avaient pris le parti du Cap furent après la guerre obligés de s'exiler. Les Trappistes ont chez eux outre la mission de Maria-Zell, celle de Hardenberg fondée en 1896 et celle de Maria-Leiden fondée en 1897.

Tous ces centres ont des écoles bien tenues, des églises bien bâties et ce qui est mieux des congrégations nombreuses de néophytes. Chacune de ces Missions a une ou plusieurs succursales possédant ordinairement une petite chapelle, une école et une maison pour l'instituteur. Un des Pères chargés de la mission centrale va régulièrement dire la messe et instruire les néophytes ou catéchumènes qui appartiennent à ces succursales.

Au sud-ouest, sur les rives du Tsoneo les Jésuites ont commencé deux petites missions; les débuts sont bien modestes, avec le temps l'œuvre grandira.

Total des œuvres de la Cafrerie Britannique: Cinq missions Trappistes pour l'évangélisation des Cafres, plus une station où sous la direction du R.P. Pfanner, 1er Abbé de Marianhill, maintenant en retraite, une colonie de Trappistes s'occupe exclusivement de travaux d'agriculture; deux petites missions de Jésuites au sud-ouest ; trois missions dirigées par les Oblats en faveur des blancs, et deux écoles pour les enfants de couleur, l'une à Cala, l'autre à Umtata.

La Cafrerie entre en ce moment dans une nouvelle phase de développement et de vie. Deux lignes de chemin de fer sont en voie de construction; elles se dirigent toutes les deux vers le Natal et plus tard relieront le Cap au Natal. Ces lignes de chemin de fer auront pour résultat de développer les ressources du pays, de favoriser

l'exploitation de nombreuses mines de houille et de faciliter les voyages.

Le port St-John, le meilleur, dit-on, du Sud-Africain à l'exception de Delagoa-bay, ne tardera pas à avoir ses quais, ses magasins et ses vaisseaux ; un chemin de fer traversant le Pandoland et se dirigeant vers le Nord en fera le débouché d'un commerce considérable.

Le pays se développant, de nouveaux centres se formeront ; déjà Matabèle dans le Griqualand-Est, Flogsloff dans le Pandoland, Port St-John, grandissent avec rapidité. Il serait bon de préparer l'avenir par l'achat de terrains pour des œuvres futures.

Monginoux, o. m. i.

MISSION SAINT-PIERRE.

Noodsberg, 1er mai 1904.

C'est de notre Mission de St-Pierre, située au pied du Mont Sergeant et appuyée sur une des ramifications de la chaîne du Noodsberg, que je vous adresse ces quelques lignes.

Je vous ai déjà fait part de certains renseignements sur la fondation providentielle de cette annexe de notre Mission d'Oakford.

L'intérêt qu'elle m'inspirait alors, n'a fait qu'augmenter, le temps m'ayant permis de constater à fond la réalité des avantages que j'avais tout d'abord cru y découvrir.

Le choix de l'emplacement d'une Mission est certes chose de la plus haute importance. Telle œuvre qui ne marche qu'à force de dévouement et d'abnégation de la part du missionnaire obtiendrait de bien autres résultats

si elle était favorisée par le choix de la position. Comme les personnes et les choses, les œuvres demandent à être placées dans des conditions favorables pour avoir une vraie chance de succès.

Tant de choses sont à considérer dans l'établissement d'une Mission ! A Natal nous ne sommes, nous, Oblats, il faut bien l'avouer, qu'au début de ces Missions fondées dans les « Locations » ou réserves des indigènes, et pourtant elles s'imposent, vu le nombre de néophytes disséminés au sein même de nombreuses tribus.

Une position aurait beau être de tous points favorable et enviable, si l'on avait le magistrat et le chef contre soi il serait illusoire de tenter quoi que ce soit.

Tout d'abord le gouvernement ne ratifierait pas la demande, et le droit d'installation serait refusé.

Il faut avoir passé par ces pourparlers et ses préliminaires pour s'en faire une idée. Il faut dans ces circonstances une politique et une patience à toute épreuve, pour la gloire de Dieu. Sans doute le chef et le magistrat ne sont pas éternels, et une fois l'établissement achevé, le gouvernement ne revient pas sur les concessions de ce genre, à moins que les conditions du quasi-contrat ne soient pas gardées par le Missionnaire.

Nous avons actuellement à St-Pierre outre la chapelle dernièrement agrandie, un petit presbytère, et une maison assez primitive qui servira de couvent lorsque la Mission aura son personnel résident.

Grâce aux efforts de notre bon et zélé catéchiste Moïse, et à une visite mensuelle, le nombre des catholiques est monté à 60. Leur ferveur est des plus édifiantes, et se prouve constamment par des faits surprenants. Que diriez-vous d'une pauvre femme quittant tous les jours son kraal à 4 heures du matin, par la pluie, la rosée, dans l'obscurité de la nuit, afin de pouvoir après deux heures de marche

assister à la Sainte Messe et à l'instruction préparatoire à la Première Communion, et cela pendant trois semaines consécutives ? Et ces autres bonnes gens qui pour entendre la Messe le dimanche, quittent leur chaumière le samedi à midi et clopin-clopant arrivent le lendemain matin juste pour la Messe, après neuf heures de marche ! Aussi combien l'action de la grâce est visible sur ces vieux visages ridés tout à coup illuminés d'une joie jusqu'alors inconnue.

Une des choses qui caractérisent St Pierre c'est sa position entre deux tribus, et par suite la faculté de s'appuyer plus sur un chef que sur un autre, dans le cas où l'un deviendrait hostile. C'est encore là une chose que l'expérience appelle sage prévoyance, quand d'autre part elle est possible.

A l'ouest du Mont Sergeant dans des précipices profonds que forment des gorges bordées de rochers dénudés par les pluies torrentielles des siècles passés, vit paisible et heureuse l'intéressante tribu d'Osiyana.

Son séjour n'y date pas de très longtemps.

Cinquante ans se sont à peine écoulés depuis que sous la conduite de Matshiza elle vint chercher refuge dans ces retraites inaccessibles. A cette époque on était encore sous l'impression des ravages de Chaka, et les débris des tribus se reconstituaient de leur mieux à l'abri des rochers, loin des sentiers fréquentés. Le soir seulement l'on faisait du feu, crainte d'être trahi par la fumée. Toutes les familles avaient perdu quelques-uns de leurs membres.

On était encore affolé : partout on voyait des ennemis et des traîtres.

Matshiza autour duquel se groupèrent les premiers éléments de la tribu ne survécut pas longtemps. Umkobane régna à sa place, et celui-ci après quelques années fut

remplacé par Unsokope. La tribu pourtant augmentait et prospérait, recueillant dans ses greniers les lourdes moissons dont se couvraient ces vallées étroites, mais riches d'un humus abondant descendu des hauts sommets, qui ne présentent plus maintenant qu'une couronne de rocs dénudés et aigus, contemplant tranquillement à leurs pieds leurs fertiles dépouilles.

Emvakwendhlu succéda à Usakope. Il régnait encore quand je commençai la Mission de St Pierre.

Avec lui la tribu s'établit plus solidement encore. Son territoire fut déterminé d'une manière plus précise ; il s'étend aujourd'hui sur les pentes rapides du long et pittoresque Sangwana, ainsi appelé d'un col à pic qui déchire subitement la chaîne des rochers et offre ainsi un passage d'un versant à l'autre.

Les Cafres l'ont nommé isangwana « *petite porte* » du mont *isango*.

Aujourd'hui Utshane a succédé à Emvakwendhlu son frère. Ce fut le 15 janvier 1904 que j'eus l'occasion de faire connaissance avec ce roitelet dont le kraal perché sur le faîte de la montagne ressemble à un aire d'aigle. Son frère est marié à une catholique qui suivait alors les instructions préparatoires à la Première Communion.

Or celle-ci était malade et m'envoya chercher.

Je pars avec mon guide. Dans ces parages le plus rapide coursier ne sert pas à grand chose, et un homme à pied, s'il est bon marcheur, arrive tout aussi tôt. Les pierres, les ruisseaux qui sortent de toutes parts, les cascades, les précipices, un vrai chaos enfin, tel est le sentier que vous avez à parcourir. Arrivé au fond de la gorge profonde vous voyez se dresser devant vous les pentes ravinées de l'autre versant aux couches d'ocre ou de kaolin.

Il est à remarquer que peu à peu ces crevasses se couvrent de végétation, et que les arbres déracinés des hauts som-

mets et transplantés par le torrent d'un jour, y repoussent à l'envi. Nous causions peu, car le soleil était chaud, et les secousses occasionnées par notre monture étaient fréquentes.

Tout à coup longeant un taillis touffu couvert de lianes épineuses, et où je reconnus facilement l'emplacement d'un ancien kraal : « C'est là, me dit mon guide, qu'il repose » Qui donc ? — Le chef Emvakwendhlu. Facilement je reconnus le petit tumulus ombragé de lianes verdoyantes. Il me fut aisé de reconstituer par l'imagination les fêtes d'antan. De volumineuses jarres de terre cuite gisaient çà et là, témoins irrécusables de libations abondantes. Le kraal avait dû être très vaste, et là où autrefois la jeunesse se réunissait pour folâtrer à l'aise, et les anciens pour discourir sans fin, aujourd'hui seule la fraîche brise des hauts sommets soupire à travers les branches mortes une sorte d'élégie sauvage qui semble pleurer les anciens jours.

Aujourd'hui pour la première fois depuis que le monde est monde, l'envoyé de la bonne nouvelle, porteur de paroles qui ne passeront pas, auteur de gestes dont les effets subsisteront toujours, jette les premiers jalons qui doivent marquer l'emplacement d'une nouvelle chrétienté. Que les desseins de Dieu sont donc insondables ! Pourquoi aujourd'hui et non pas il y a des années, avant que ces foules immenses s'endorment, hélas ! d'un sommeil de mort. — *Providentia tua, Pater, gubernat !*

Quelques instants après nous étions arrivés. La jeune néophyte était entourée des femmes du voisinage. Je crois qu'elle n'était pas très malade, et il me semble avoir aperçu une légère intention de me forcer la main, de peur de n'être pas admise à la Première Communion ; car elle n'était pas des plus instruites ; mais sa conduite ne laissait rien à désirer. Facilement je me laissai faire violence.

Le chef me reçut bien. Je pus voir qu'il prenait intérêt à la Mission et qu'il était au courant de ce qui s'y passait. Son kraal n'a rien de bien remarquable, si ce n'est son emplacement élevé et l'immense enclos à bestiaux qui certainement a des proportions « royales » ! De ce beau sommet je pus contempler un superbe territoire, montagneux, il est vrai, mais protégé par ses précipices mêmes. L'absence de chemins l'a sauvegardé de la pire des ivresses, de celle produite par le rhum que les Cafres font avec le sirop de canne à sucre, transporté, hélas, dans tant de localités par la cupidité mercantile, partout où un wagon à bœufs peut passer avec sa lourde charge.

Les mœurs de la tribu Osiyana sont relativement bonnes. Les hommes vont bien encore aux mines d'or, mais les jeunes filles restent à la maison; les travaux des champs sont aimés et les anciens n'ont pas encore capitulé devant les jeunes *bravadoes*.

C'est surtout de ces belles gorges que j'espère une riche moisson pour la Mission de St-Pierre.

Une chose que je constate, c'est la faim et la soif de la justice chez le bon vieux monde de cette tribu. Les vieilles femmes surtout forment un élément important et des plus intéressants.

L'évangélisation spéciale des vieilles femmes est selon moi une chose peu attrayante, mais au point de vue spirituel une des plus consolantes. Rien ne s'oppose à la réception de ces pauvres créatures dans notre religion après un certain temps ; ce n'est sans doute pas l'avenir de la Mission, mais c'est le présent.

On n'en fera pas comme des enfants une brillante école, elles ne pourront pas non plus fournir les éléments d'un chœur de chant pour rehausser les cérémonies aux jours

de fête, mais quelle belle couronne ces ouvrières de la dernière heure ne seront-elles pas aux yeux de Notre Seigneur ! Encore une fois, elles ne pourront pas toujours apprendre toutes les prières, et ne jetteront pas un grand relief sur le travail du Missionnaire, mais pour une âme vraiment apostolique quelle rosée féconde pour la Mission que les larmes de ces vraies Madeleines. Quelle sincérité on trouve en ces pauvres âmes délaissées, abreuvées de toutes les misères de la vie, qui ne sauront peut-être que balbutier un *Pater* et un *Ave*, mais qui par leurs efforts visibles, leur abnégation, mériteront assurément la grâce de la persévérance finale. Que veut-on de plus ? Et sommes-nous venus si loin pour chercher autre chose ?

Si j'étais botaniste je vous parlerais de la flore de ces beaux parages. Je me suis laissé dire par les vieux fermiers que ces endroits étaient les plus riches de la Colonie sous ce rapport. Avec justice on pourrait appeler cette chaîne de montagnes « Mont aux Sources », car elles sourdent de toutes parts.

Les fougères arborescentes y atteignent de 15 à 18 pieds, elles émergent des prairies, des torrents, de partout, et gracieusement balancent à l'instar des palmiers leurs feuilles gigantesques. Le soir au clair de la lune, on dirait des sentinelles perdues gardant la solitude. Connaissant avec quelle lenteur leurs beaux troncs filandreux se développent, je n'aurais pas de difficulté à croire que quelques-unes soient séculaires.

Dans les gorges humides les bégonias les plus variés, simples, sans doute, se détachent sur un tapis d'émeraudes de mousses les plus intéressantes.

Les lys sauvages, les uns vermillons, d'autres couleur de feu luttent de richesse avec leurs voisins d'un bleu vraiment céleste et d'un blanc très pur.

Et puis ces cascades ! sans doute nullement remar-

quables par leur volume d'eau ; mais qu'elle est délicieusement enchanteresse, cette voix, qui jamais ne se tait au sein des bois, qui semble prier le matin, prier encore le soir, prier dans le silence de la nuit, *incessabili voce* — vrai *laus perennis*. — Admirez cette pluie fine, ces vapeurs qui s'en échappent, poussées par la brise, où le soleil semble se mirer et où miroite l'arc-en-ciel.

Cependant si dans les bas-fonds et à l'abri, Flore étale ses merveilles, les hauts plateaux sont trop souvent le théâtre des courses effrénées des enfants d'Eole. En été, les orages y sont fréquents et la grande voix du tonnerre répercutée par les rochers des hauts sommets résonne d'une façon imposante. Des vents à décorner les bœufs secouent violemment les édifices et hurlent à travers toutes les fissures. Il y a des époques où ils sont vraiment fatigants ; c'est ce qui a fait fuir les Cafres des hauteurs.

Les fermiers, au contraire, ont choisi les sommets, et une fois que leur habitation est entourée de quelques bouquets d'arbres, ils n'ont plus à craindre les rafales, ni les coups de vent.

Monseigneur Delalle a été mis au courant des besoins de cette chrétienté naissante ; que dis-je ? il est venu s'en rendre compte « *de visu* ». Il a promis d'y pourvoir ; que Dieu guide ses pas.

Héritier de cette portion du champ du père de famille, il pourra se flatter d'avoir devant lui la plus belle occasion que puisse envier un apôtre. Avec le génie des œuvres de Dieu, qui n'est autre chose qu'une persévérance opiniâtre dans le bien, il ira de conquête en conquête ; il se formera un royaume, et traçant un profond sillon, il jettera une semence qui rapportera cent pour un. Il verra sur ses vieux jours les blondes et lourdes gerbes couvrir le champ de ses sueurs ; et si avec les fatigues et la dispa-

rition prématurée des forces, le découragement venait jamais se présenter à lui, il pourra lui jeter à la face, avec beaucoup plus de raison que le poète, ce mot : « *Non omnis moriar* ».

MATHIEU.
O. M. I.

PROVINCE DU CANADA.

SCOLASTICAT D'OTTAWA.

Rapport du R. P. Duvic, supérieur, au T. R. P. Général.

Ottawa-Est, 28 Avril 1904.

Mon Très Révérend et bien-aimé Père,

Nos Annales n'ont parlé qu'une fois, si je ne me trompe, du Scolasticat d'Ottawa et encore se sont-elles contentées d'en donner une modeste description, sans rien dire de ceux qui l'habitent, ni de leurs travaux, ni de leurs succès. Il mérite davantage et je veux essayer aujourd'hui de combler en partie cette lacune en racontant son histoire pendant ces six dernières années.

Six ans, c'est beaucoup dans la vie mouvementée d'une communauté de missionnaires: que de paroisses évangélisées, que de travaux accomplis, que de difficultés vaincues, que de conversions opérées ! six ans, c'est peu dans l'histoire d'un scolasticat. Les mêmes exercices se répétant chaque jour, les mêmes évènements se reproduisant chaque mois ou du moins chaque année sur le même théâtre, avec les mêmes circonstances ne sauraient fournir matière à des pages nombreuses, ni prêter à des descriptions variées, ni réclamer des périodes savamment agencées. Je vais donc simplement laisser courir ma plume, et après

avoir rappelé en quelques lignes les commencements du scolasticat d'Ottawa-Est, elle dira son état actuel et son histoire pendant ces six dernières années, c'est-à-dire, depuis le dernier Chapitre Général.

Détaché du Collège et du Grand Séminaire d'Ottawa en 1885, le scolasticat vint se fixer à Archville, où une magnifique résidence lui avait été préparée par la Province du Canada, unie jusqu'alors à celle des Etats-Unis. Cette résidence bâtie au milieu d'une propriété de 38 acres environ 16 hectares — à un mille d'Ottawa, est située sur les bords d'une charmante rivière appelée Rideau, dont les eaux nous procurent en été des bains rafraîchissants ainsi que d'agréables promenades en canot, et se transforment pendant l'hiver en vastes champs à patiner ou en longues et vertigineuses glissoires.

Ce fut le 8 septembre 1885 que les frères scolastiques revenant de Maniwaki où ils avaient passé le temps des vacances, prirent possession de leur nouveau séjour. Après avoir vécu longtemps à l'étroit dans les cellules du séminaire, ils se trouvaient au large et respiraient à l'aise dans les salles si vastes et pleines de lumière du nouveau scolasticat, dans ses dortoirs si bien aérés et au plafond si élevé. On s'imagine bien cependant que dans une maison à peine finie, tout n'était pas parfait. Les meubles manquaient, au point que passant d'une salle dans une autre pour les différents exercices, chacun devait se faire accompagner de sa chaise, comme l'escargot qui transporte sa demeure sur son dos. Puis on devait compter avec le froid; le système de chauffage était défectueux, il fallut le remplacer en partie; un jour le feu prit au plancher, dans le voisinage d'une cheminée mal construite; on dut refaire la cheminée et se passer de chaleur pendant ces réparations ; il est vrai que plusieurs avaient, pour se réchauffer, la ressource de monter l'eau à force de bras

dans les dortoirs et les étages supérieurs. Vint néanmoins un temps où un nouveau système de chauffage fut construit en dehors de la maison, ce qui diminuait les dangers d'incendie; une pompe à vapeur y fut installée ; les appartements purent être chauffés tant bien que mal et l'on se mit définitivement à l'étude, sans autre dérangement sérieux.

Cette première année on comptait 36 scolastiques et seulement quatre professeurs y compris le R. P. supérieur et le P. économe; quatre pour faire le travail de huit ! chacun dut travailler comme deux.

Nommons ces quatre vaillants fondateurs du scolasticat, leurs noms méritent de passer à la postérité; ce sont le R. P. Mangin, supérieur, professeur de théologie morale et d'éloquence; le R. P. Fayard, professeur de dogme et de droit canon; le R. P. Van Laar, économe, professeur d'Ecriture Sainte et d'histoire ecclésiastique ; enfin le R. P. Gohiet, professeur de philosophie. Les choses allèrent ainsi pendant deux années; le R. P. Fayard fut alors nommé supérieur de l'Université et du collège d'Ottawa et trois nouveaux professeurs furent envoyés d'Europe : le R. P. Duvic pour enseigner la morale et l'éloquence, le R. P. Poli pour le dogme et le droit canon, le R. P. Valence, pour un second cours de philosophie, le chant et la musique.

En 1893, après le Chapitre général auquel il avait assisté en qualité de délégué de la Province du Canada, le R. P. Mangin fut nommé directeur du grand séminaire diocésain et dut quitter le scolasticat. Tous ceux qui ont eu le bonheur d'y vivre avec lui ne perdront jamais le souvenir de sa prudente sagesse et de sa bonté paternelle. Il y revint ensuite pendant l'année 1898 en qualité de professeur, puis sur les vives instances du R. P. Lefebvre, provincial des Etats-Unis, il fut nommé supérieur de la maison St-Joseph de Lowell et curé de la paroisse.

Personnel. — Etudes.

Depuis le Chapitre général de 1898, époque à laquelle, à proprement parler, commence ce rapport, nous avons perdu le R. P. Valence qui, après avoir été longtemps professeur de philosophie, enseignait en dernier lieu, le droit canon, les sciences naturelles, le chant et les cérémonies. Sa santé chancelante l'a obligé à nous quitter pour aller continuer son dévouement dans un climat plus sec et plus chaud. A cette même époque, le R. P. Perdereau était professeur de dogme; il abreuvait ses élèves de la doctrine scolastique puisée à la source pure de l'Université Grégorienne; il nous a quittés en 1899 pour prendre la direction du Grand Séminaire d'Ottawa et y continuer ses savantes leçons. Le R. P. Gustave Berniche est venu prendre la place du R. P. Valence, ajoutant à ses occupations de professeur, le service, en qualité de vicaire, de la paroisse de Billing's Bridge, distante de deux milles. L'année qu'il a passée au milieu de nous a paru bien courte; elle a été assez longue cependant pour nous faire apprécier son dévouement et goûter les charmes de son amabilité franche et joyeuse. Il a laissé sa chaire de professeur au R. P. Cornell qui, à l'enseignement des sciences joint celui de la langue anglaise qu'il possède parfaitement. Le R. P. Faure, qui venait de professer successivement les deux cours de philosophie, a remplacé le R. P. Perdereau dans l'enseignement du dogme. Le R.P. Faure ne le cède à aucun de ses devanciers en dévouement, en activité et dans l'art d'intéresser ses élèves. A l'enseignement du dogme, il a accepté depuis un an de joindre celui de l'écriture sainte, ce qui l'oblige à un travail presque au-dessus de ses forces, à cause de la préparation si sérieuse qu'exige chacune de ces deux matières. Le R.P. Guillaume Charlebois est l'homme de l'intérieur et du

bon conseil.Ses occupations dans la maison, quoique moins relevées peut-être, ou moins importantes, n'en sont ni moins nombreuses, ni moins absorbantes ; longtemps il a été chargé de l'économat, ce qui n'est pas une sinécure dans une communauté comme la nôtre, nombreuse et dotée d'une ferme considérable et d'une campagne d'au moins 50 hectares, dont une grande partie, il est vrai, n'est ni défrichée ni même cultivable. A la charge d'économe il joignait celles de professeur de liturgie, de directeur spirituel des frères convers et de grand infirmier. Aujourd'hui le R. P. Charlebois est déchargé de ces fonctions qu'il exerçait depuis une douzaine d'années ; il a chanté son *Sursum corda* et entrepris, à l'exemple du Bon Pasteur, de conduire une quarantaine de douces et dociles brebis dans les gras pâturages de la vie mystique ; je veux dire qu'il est maintenant aumônier des Religieuses du Précieux Sang d'Ottawa, tout en gardant sa résidence au scolasticat et y continuant ses fonctions de professeur de liturgie et de grand infirmier.C'est le R. P. Perruisset qui a inauguré ce nouveau ministère d'aumônier et nous a le premier attiré par son dévouement et son zèle au service de ces mêmes religieuses, leur reconnaissance et ce qui vaut mieux encore, la précieuse ressource de leurs ferventes prières. A ce ministère qu'il a rempli avec succès pendant trois ans, le R. P. Perruisset ajoutait les fonctions de professeur d'écriture sainte, d'histoire et de droit canon, qu'il a exercées pendant dix ans. Aujourd'hui il est chargé de l'économat, des cours d'histoire ecclésiastique et de droit canon, ainsi que de la direction spirituelle des frères convers où il a remplacé le R. P. G. Charlebois. Le R. P. François Blanchin enseigne la philosophie depuis six ans et le R. P. Baron depuis cinq ans ; tous deux passent alternativement du premier cours au second, conduisant ainsi les mêmes élèves des notions

élémentaires et des vieilles divisions de la logique jusqu'aux questions si relevées de la théologie naturelle et de la morale philosophique à travers les abstractions de la métaphysique. A ces cours principaux déjà si absorbants, ils ajoutent, l'un le chant et la musique vocale, l'autre l'éloquence sacrée. Celui qui écrit ces lignes a la charge la plus importante, celle de supérieur ; j'allais dire la plus lourde, si elle ne lui était grandement allégée par la bonne volonté, l'expérience et le concours empressé de ceux que l'obéissance lui a associés dans la direction de la communauté. A la charge de supérieur il ajoute celle de professeur de morale, morale que l'on pourrait appeler la bonne vieille morale de nos pères, car il l'enseigne depuis vingt-un ans, s'efforçant, pour la rajeunir, de la tenir au courant des décisions récentes des congrégations romaines au fur et à mesure qu'elles arrivent à sa connaissance.

Si nous considérons les travaux de nos professeurs dans leur ensemble, ils ont à faire six classes de dogme par semaine, cinq de morale, trois d'écriture sainte dont une pour les philosophes, dix classes pour chacun des deux cours de philosophie, trois de sciences naturelles, une d'histoire ecclésiastique, une de droit canon et deux d'éloquence, dont une pour les philosophes; toutes sont des classes d'une heure. Nous avons en outre une classe de liturgie, deux de chant et deux d'anglais, classes d'une heure ou d'une demi-heure. Nous regardons l'anglais comme si utile ou même si nécessaire pour l'exercice du saint ministère dans n'importe quelle région de l'Amérique, que nous ne nous contentons pas de l'apprendre en classe ; nous le lisons publiquement une fois par jour au réfectoire, nous le parlons à la récréation du soir pendant presque toute l'année ; la lecture spirituelle se fait aussi en anglais deux fois par semaine et la prière se récite souvent à la

chapelle dans la même langue. Nous avons l'immense avantage de posséder au milieu de nous des frères relativement nombreux, venant ou des Etats-Unis, ou même du Canada, dont l'anglais est la langue maternelle. Comme ils fusionnent volontiers avec nos frères de langue française, ceux-ci ont toutes les facilités possibles pour se familiariser avec la langue de Shakespeare. Aussi bien tous nos frères comprennent l'anglais, et sauf de rares et je dirai de regrettables exceptions, peuvent, en sortant du Scolasticat, tenir une conversation dans cette langue; plusieurs même, appartenant soit à l'une, soit à l'autre nationalité, possèdent également bien les deux langues.

Comme vous pouvez le voir par ce qui précède, mon Très Révérend Père, nos professeurs s'acquittent fidèlement de la tâche que vous leur avez confiée, et pour vous prouver que je n'exagère rien, permettez-moi de vous citer le témoignage qui vient de leur être rendu dans un tout récent acte de visite : « J'ai trouvé ici une commu-
» nauté que je crois animée du meilleur esprit. Les
» professeurs sont pleins de zèle et de dévouement pour
» l'œuvre importante qui leur est confiée. Ces qualités
» jointes à leur science théologique et à leur conduite
» exemplaire, leur concilient les suffrages unanimes de
» leurs élèves. »

Après avoir parlé du personnel des professeurs et avant de passer à celui des élèves, je me reprocherais comme une faute impardonnable de ne pas dire un mot d'un de nos plus anciens missionnaires qui a voulu se retirer au milieu de nous pour y finir ses jours. Le R. P. Royer jouit à 81 ans de toutes ses facultés; ses jambes seules commencent à fléchir sous le poids des années. Après avoir pendant 52 ans donné des missions en France et dans la plupart des paroisses de la Province de Québec, après avoir gagné une médaille dans une expédition

militaire au Nord-Ouest, en qualité d'aumônier, il lui est bien permis de prendre un peu de repos et de se préparer dans le recueillement, la solitude et la prière, au grand voyage de l'éternité. Ne pouvant plus prêcher par la parole, il continue à prêcher par l'exemple; que dis-je? il prêche maintenant par la bouche des autres, après avoir distribué avec grand plaisir à nos jeunes missionnaires isolés et privés de livres, les sermons qu'il a prêchés autrefois et qui ont déjà produit de si heureux fruits.

Nos scolastiques se souviennent qu'ils sont au scolasticat pour étudier et devenir des apôtres, des prêtres instruits, des hommes de doctrine, afin de pouvoir enseigner plus tard en chaire, au confessionnal et même dans tous leurs rapports avec le prochain : *Docete omnes gentes.* Ils savent qu'ils seront envoyés bientôt pour instruire les savants comme les ignorants, pour enseigner toute science, naturelle ou surnaturelle, mais surtout la science divine, celle qui conduit plus directement à Dieu et qui vient plus directement de Dieu, la science du salut. Aussi sans négliger les connaissances profanes, s'appliquent-ils spécialement à l'étude des sciences ecclésiastiques et par dessus tout, à l'étude de la théologie. Après s'y être préparés par deux ans de philosophie, ils lui consacrent quatre années entières, menant de front l'étude des autres matières dont j'ai parlé plus haut et dans les proportions de temps que j'ai indiquées.

Il ne m'appartient guère de dire quelle est la force ou le niveau de nos études et on risque toujours beaucoup à faire des comparaisons; néanmoins je puis affirmer hardiment que la doctrine de St Thomas est en honneur parmi nous, soit en théologie, soit en philosophie et que la force moyenne de nos élèves n'est inférieure à celle d'aucun autre scolasticat, séminaire ou université d'Amérique.

C'est dire que nos frères scolastiques travaillent beaucoup, qu'ils étudient sérieusement, autant que le leur permettent l'état de leur santé et les conditions du climat sous lequel nous vivons. Voici ce que nous lisons dans l'acte de visite du R. P. Provincial du Canada, daté du 20 Avril 1904: « Les frères scolastiques sont attachés à la maison. Leur » plus grand désir à tous est de s'instruire à fond dans les » sciences propres à leur état. Plusieurs, l'occasion pour » eux s'en étant présentée, m'ont exprimé la pensée qu'ils » considéreraient comme un grand malheur la nécessité » où ils pourraient se trouver de laisser le scolasticat » avant la fin de leurs études ». Et plus loin, après avoir constaté que plusieurs étaient fatigués, il ajoute: « Le » régime alimentaire ne laisse rien à désirer. La cause de » cette fatigue me paraît être dans l'ardeur à l'étude qui » en porte plusieurs à sacrifier leurs récréations et leurs » congés pour les employer à des lectures ou à d'autres » travaux intellectuels. » Oui, nos frères aiment l'étude, nous en trouvons une autre preuve dans le résultat de leurs examens pour les grades universitaires.

Nous avons l'avantage de vivre à côté, ou plutôt dans le sein d'une université catholique, puisque nous en sommes une partie intégrante. Cette université a le droit de conférer des grades de philosophie et de théologie et nos frères ont à cœur de les gagner, non pour leur satisfaction personnelle, mais pour faire honneur à leur famille religieuse et pour relever le prestige du prêtre oblat aux yeux des protestants et même des catholiques de ces pays, où les titres et les grades sont très estimés et par suite très recherchés. Nous avons donc eu pendant ces six dernières années, 12 bacheliers et 8 licenciés en théologie, 20 bacheliers, 8 licenciés et 2 docteurs en philosophie. Vous direz peut-être que ce nombre est loin d'être considérable, c'est vrai. La raison en est que ces grades

sont difficiles à obtenir et naturellement tous n'y arrivent pas. Ainsi pour subir l'examen de licence en théologie, il faut avoir complété son cours de quatre années, préparer 120 thèses qui embrassent la théologie dogmatique toute entière, un des trois grands traités de morale, Justice, Pénitence ou Mariage ainsi que l'explication d'un livre de l'Ecriture Sainte; l'examen écrit de dogme dure quatre heures, celui de morale, trois heures et l'examen oral, une heure.

Pour obtenir le grade de docteur, il faudrait, d'après les Constitutions de l'Université, suivre pendant deux autres années un cours supérieur de théologie et répondre à des questions plus difficiles. Comme ce cours supérieur n'a jamais existé, personne n'a pu conquérir ce titre glorieux de Docteur en théologie de l'Université d'Ottawa.

Des difficultés presque aussi grandes se présentent pour obtenir le titre de Docteur en philosophie. Après avoir terminé son cours en deux ans. il faudrait consacrer une troisième année à revoir et à approfondir les matières déjà étudiées. Comme on n'est pas obligé pour cela de suivre un cours régulier, mais qu'il suffit de travailler sous la direction d'un des professeurs de la faculté, deux de nos frères ont eu le courage, l'année dernière, de préparer leur examen de doctorat en philosophie pendant leur première année de théologie et l'ont passé avec succès. Ce sont les deux seuls docteurs en philosophie créés pendant ces six dernières années par l'Université d'Ottawa.

Depuis le dernier Chapitre Général, le scolasticat a donné 61 prêtres à la Congrégation, en comptant les frères envoyés et ordonnés à l'Université d'Ottawa. L'obéissance les a dispersés aux quatre coins du monde; la plupart cependant ont été répartis entre les différents Vicariats ou Provinces de l'Amérique; ainsi 14 sont restés dans la

Province du Canada. Cette Province donne l'hospitalité au Scolasticat; elle entretient un juniorat nombreux et florissant; le grand nombre de nos scolastiques sont sortis de son sein et ont été formés à son noviciat: n'est-il pas naturel qu'elle en reçoive un plus grand nombre, ayant défriché, labouré, ensemencé la terre, n'est-il pas juste qu'elle reçoive la part de moisson la plus abondante?

Vient ensuite la Province des Etats-Unis, qui elle aussi s'impose de lourds sacrifices pour entretenir un juniorat et un noviciat; elle a reçu huit Pères sortant du scolasticat. Ses novices, peu nombreux d'abord, se sont multipliés pendant ces dernières années; ils forment un groupe respectable au scolasticat, où leur présence nous est précieuse pour nous familiariser avec la langue anglaise et aussi pour établir et favoriser des rapports d'une affection inaltérable et vraiment fraternelle entre les deux nationalités principales, auxquelles appartiennent, de ce côté de l'Atlantique, presque tous les enfants de notre famille religieuse. Les uns et les autres se soumettent avec une admirable générosité au même règlement, au même régime, aux mêmes études, aux mêmes exercices de piété; ils sont heureux de vivre ensemble et volontiers ils chanteraient tous les jours l'*Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.*

De son côté, l'Université d'Ottawa a reçu sa large part de nos scolastiques sortants: onze y sont allés se livrer aux labeurs du professorat. Le Vicariat de St-Boniface en a reçu cinq; six ont été envoyés à la Colombie Britannique; cinq dans le Vicariat de St-Albert; deux dans celui de la Saskatchewan; deux au Mackenzie, quatre en Afrique; un à Jaffna; deux ont été nommés professeurs au scolasticat; un est allé au ciel recevoir la récompense de ses vertus et de son attachement à la Congrégation; il mérite que son nom soit consigné ici, c'est le P. Sylvestre,

Jn. Bte. Envoyé au Texas, pour y rétablir sa santé, il a succombé à la maladie qui le minait depuis plusieurs mois ; il est décédé pieusement à San-Antonio le 14 Janvier 1901.

En outre, pendant ces six ans, quinze frères scolastiques nous ont quittés, dont cinq sont entrés dans d'autres scolasticats ; quatre ont été envoyés dans le Vicariat de St Boniface pour y achever leurs études de théologie, un dans le Vicariat de la Saskatchewan, et deux sont morts au scolasticat. Ces derniers sont le Fr. Arthur Guertin et le Fr. Patrice O'Brien, décédés tous deux à l'aurore de leur vie religieuse, le premier après sept mois d'oblation perpétuelle, et le second après trois mois seulement.

Sept autres jeunes Pères scolastiques s'apprêtent à nous quitter cette année et attendent avec impatience le jour où le divin Maître leur dira par la bouche de notre bien-aimé Père Général : *Euntes, docete omnes gentes ;* ou ces autres paroles de nos saintes Règles : *Ite ad oves quæ perierunt domus Israël.*

Depuis six ans, le nombre de nos scolastiques a presque doublé ; il était de 44 en 1898, il a été cette année de 72 dont 15 de langue anglaise, deux de langue allemande parlant aussi le français et l'anglais, les autres, de langue française. La plupart de ces derniers ont passé par le juniorat d'Ottawa et ont suivi les cours de l'Université qui se faisaient en anglais.

Nos frères convers sont au nombre de six. Ils ont pour doyen le frère Edmond Verret qui, quoique jeune encore, est cependant le plus ancien dans la maison. Après avoir été un de ses fondateurs, il est resté un de ses meilleurs soutiens par les services qu'il lui rend. Longtemps tailleur et portier, il s'est fait ensuite cuisinier ; aujourd'hui il est sacristain de notre église paroissiale, tailleur, commissionnaire, caviste et infirmier.

Le frère Louis Pelletier a depuis 10 ans deux charges importantes, qu'il exerce successivement à la satisfaction de tous ; il est jardinier en été, chauffeur et mécanicien en hiver. Son jardin, avec ses allées si régulières et si propres, avec ses brillants parterres de fleurs, fait l'admiration des étrangers; ses légumes apportent une agréable variété à notre alimentation; ses melons renommés ont mérité quelquefois de figurer aux expositions de la capitale ; ses beaux céleris sont très appréciés des amateurs ; à temps perdu il s'occupe aussi depuis quelques années d'apiculture. En hiver il est chauffeur et mécanicien, travail d'autant plus méritoire qu'il est moins attrayant soit à cause de sa malpropreté, soit à cause des dérangements qu'il nécessite, lorsqu'il faut, en hiver, se lever une heure avant la communauté pour allumer les feux et veiller une heure plus tard pour les éteindre.

Le frère Mercure est le plus jeune de nos frères convers à vœux perpétuels. Chargé de la ferme attachée au scolasticat, il a sous sa juridiction deux, quelquefois trois chevaux, une demi-douzaine de vaches et d'autres animaux dont un paysan canadien ne prononcera jamais le nom sans ajouter : « sauf votre respect ». Le frère Mercure a aussi de grandes jambes, ce qui expliquerait peut-être son attrait pour les voyages ; c'est lui qui pendant les vacances conduit à notre campagne St-Louis les provisions pour la communauté, comme il y a conduit les matériaux nécessaires aux diverses constructions qui y ont été élevées. Ces trois frères convers ont fait leurs vœux perpétuels. Trois autres à vœux temporaires les secondent avec beaucoup de bonne volonté dans tous leurs travaux soit intérieurs, soit extérieurs ; ce sont les frères Girard, Salows et Philippe Auclair. Tous s'appliquent à marcher dans les voies de la perfection religieuse et, autant que leurs nombreuses occupations le leur permettent, sont assidus aux

exercices de la communauté. Ils se rappellent qu'ils sont venus dans la vie religieuse plutôt pour s'y sanctifier que pour y travailler et que n'ayant pas de salaire à espérer dans ce monde, leurs travaux n'ont de véritable valeur qu'autant qu'ils sont sanctifiés par l'obéissance et des intentions surnaturelles. Nos frères convers, relativement peu nombreux, ne suffisent pas à tout ; nous avons depuis plusieurs années un domestique pour remplir les fonctions de portier, et un autre pour prendre soin de l'étable.

Puisque j'ai parlé de nos frères, qu'il me soit permis de dire un mot de nos Sœurs ; car si nous avons des frères, nous avons aussi des Sœurs, ce qui ne surprendra personne un peu au courant des usages de nos communautés américaines. Les Sœurs sont nôtres, non par une affiliation spirituelle à notre famille religieuse, mais par l'attachement qu'elles portent à notre communauté et par les soins empressés qu'elles nous prodiguent. Ce sont des Sœurs de St-Jacut, ainsi appelées du nom de la paroisse du diocèse de Vannes (France) où elles ont été fondées il y a près d'un siècle.

Leur institut approuvé par l'Evêque du diocèse, s'occupe des écoles de la campagne, des orphelinats, du soin des pauvres et des malades ainsi que du service des communautés. Menacées comme les autres Congrégations dans leur existence en France, où elles ont presque tous leurs établissements, elles ont été heureuses d'accepter un pied-à-terre au Canada; elles espèrent pouvoir s'y recruter et y faire le bien qu'on ne leur permet plus de faire ailleurs. Nous avons dû leur construire une maison attenante au scolasticat ; elles y sont au nombre de 12, s'occupant de la cuisine et du réfectoire, des chambres des professeurs, de la couture, du lavage et du raccommodage. Leur bonne volonté est au-dessus de tout éloge et quoique les coutu-

mes du Canada ne ressemblent pas absolument à celles de Bretagne, elles se sont mises à l'œuvre avec entrain, heureuses et fières de se dévouer au service d'une communauté de prêtres et de futurs missionnaires, prêtes à les accompagner jusque dans nos missions les plus difficiles si on fait appel à leur zèle et à leur charité. Mgr l'Archevêque d'Ottawa a bien voulu leur permettre d'ouvrir ici un noviciat; leur première postulante attend impatiemment l'autorisation de revêtir le saint habit. Comme le nom de St Jacut, très connu en Bretagne, est peu populaire au Canada, nous leur avons demandé de prendre le beau nom de Religieuses de l'Immaculée Conception, nom qui leur inspirera une plus ardente dévotion envers notre glorieuse Patronne et leur assurera un titre spécial à la puissante protection de la Reine des cieux.

Chez nous, comme on peut le voir, tout le monde travaille: ceux-ci travaillent pour les autres, ceux-là pour eux-mêmes, tous pour la gloire de Dieu et leur propre sanctification. Pendant dix mois de l'année le travail se fait dans la maison, uniforme, régulier, continué sans relâche, sauf quelques rares congés. Avant le malheureux incendie de l'Université, nous avions chaque hiver, le plaisir d'assister à deux ou trois séances dramatiques données par les élèves et auxquelles ils avaient l'amabilité de nous inviter. Nos jeunes frères du juniorat du Sacré-Cœur nous font passer eux aussi quelques soirées intéressantes et par là nous fournissent l'occasion d'applaudir à leurs efforts et de constater leurs progrès dans l'art de la littérature, dans celui de la musique et de la déclamation. Nous-mêmes avons au scolasticat nos séances de chant et de déclamation ; une fanfare nombreuse, sous la direction du R. P. Faure, rehausse l'éclat de nos fêtes et exécute avec une perfection artistique les mor-

ceaux les plus harmonieux. Quoi, direz-vous, une fanfare dans un scolasticat ! Cela vous paraît, sans doute, peu conforme aux recommandations de Mr Olier et aux usages de St-Sulpice; mais considérez, je vous prie, la solitude et l'isolement dans lequel nous vivons, la durée et le froid de nos hivers, le confinement auquel ils nous condamnent pendant de longs mois, et vous comprendrez que ne pouvant toujours chercher, ni trouver des distractions au dehors, nous ayons besoin de nous en procurer à l'intérieur; vous comprendrez aussi que des jeunes gens, fussent-ils scolastiques, ont besoin de mouvement et de tapage, et qu'à tout prendre, nous supporterons tous plus volontiers ce tapage, s'il se transforme en un concert harmonieux. Au risque de vous scandaliser, je vous dirai que nous avons même un petit orchestre ; mais comme il n'en est qu'à ses débuts je me réserve de vous parler de ses succès dans un futur rapport.

Après nos dix mois d'étude, nous voyons arriver les vacances avec un plaisir d'autant plus facile à comprendre que non-seulement nous changeons d'occupations, mais encore de résidence, car nous allons passer des semaines, presque deux mois, à notre maison de campagne.

Nous habitons ici une belle propriété, située en dehors de la ville, notre scolasticat est un palais entouré de vastes prairies, de cours d'eau, de frais ombrages, avons-nous donc besoin d'une maison de campagne ? Et bien ! oui, quand nous avons été enfermés si longtemps dans notre belle maison, nous éprouvons le besoin d'en sortir, de changer d'air et de milieu. Nous sommes comme des oiseaux tenus en cage, cage dorée, si vous voulez, mais enfin c'est une cage et nous avons hâte de nous en échapper, d'aller nous fatiguer ailleurs pour y revenir ensuite avec joie et y demeurer avec plaisir. En hiver nous

avons ici, il est vrai, une solide et magnifique glace pour patiner et pour glisser; en été nous jouons à divers jeux de balle ou de ballon, nous faisons des courses en canot et néanmoins, à la longue, tout cela nous devient monotone; l'atmosphère nous paraît pesante, la chaleur accablante, les fleurs sans parfum, les prairies sans verdure, les ombrages sans fraîcheur; ce qu'il nous faut, c'est l'air pur et vivifiant des montagnes, la solitude des forêts, l'eau limpide des lacs poissonneux ; notre campagne St-Louis que nous appelons aussi *la Blanche,* nous procure tous ces agréments. Elle est située dans les montagnes des Laurentides, à 24 milles d'Ottawa, sur le territoire d'un village appelé Perkins. Cette propriété comprend une étendue de 120 acres, environ 50 hectares, dont la plus grande partie est en bois et en rochers. Elle est divisée en deux dans sa longueur par un gracieux lac de 6 milles de long, parsemé de petites îles et de presqu'îles qui forment une foule de détroits, de baies et de contours, de sorte que la largeur de ce lac varie de 50 mètres à 2 kilomètres et qu'on n'en voit jamais qu'une partie à la fois.

Le frère convers Cadieux, charpentier et menuisier, qui nous a rendu pendant 10 ans d'inappréciables services, nous a construit là une jolie chapelle de style gothique, toute en bois comme du reste nos autres bâtiments de la campagne, pouvant contenir 200 personnes, puis une maison d'habitation de 45 pieds de long sur 33 de large, à deux étages avec un rez-de-chaussée. A côté et séparée de la maison se trouve la cuisine; entre les deux, à l'ombre d'une douzaine d'érables, sont installées des tables mobiles, en plein air, c'est le réfectoire. Un autre bâtiment plus ancien, à un étage, sert de décharge, de dortoir, et même de maison d'école; car ici, pendant les vacances, nous faisons l'école.

Les quelques familles qui habitent les bords du lac,

sont éloignées de quatre milles du village : leurs nombreux enfants ne pouvant fréquenter aucune école, grandissent privés de toute instruction ; les parents sont incapables de leur communiquer des connaissances qu'ils n'ont jamais eu l'avantage d'acquérir eux-mêmes. Quelques-uns de nos frères scolastiques se sentirent émus de pitié à la vue de ces jeunes âmes abandonnées et demandèrent comme une faveur de s'occuper pendant les vacances, de leur instruction et de leur sanctification. Avec la lecture, l'écriture et le calcul, ils leur enseignent leurs prières, l'histoire sainte, leur font le catéchisme, les préparent même à la première communion; avec la permission du curé de la paroisse, quelques-uns l'ont faite l'an dernier dans notre chapelle. Ce fut l'occasion d'une fête solennelle et d'une grande joie pour leurs parents et pour tous les habitants des alentours. Chaque dimanche des vacances, la grand'messe est chantée dans cette petite chapelle, on y donne ordinairement une instruction simple et catéchistique, puis dans l'après-midi, la bénédiction du S. Sacrement.

Je ne décrirai pas les plaisirs de ces vacances, la beauté du site, les pêches abondantes, les excursions dans les forêts, les bains dans les eaux limpides, les chants du soir sur le lac, véritables jouissances, qu'il faut avoir éprouvées pour les comprendre et les apprécier. Leur effet presque immédiat, celui du reste que nous avons surtout en vue, est de faire disparaître toutes les indispositions et d'améliorer sensiblement l'état de santé de tous nos frères.

Nos œuvres.

Une communauté de religieuses cloîtrées, appelées Sœurs du Précieux Sang, fondée à St-Hyacinthe, Canada, en 1866, ayant été transférée du centre de la ville d'Ottawa dans une propriété située non loin du scolasticat,

Monseigneur l'Archevêque nous demanda de vouloir bien accepter le service spirituel de ce monastère. Quoique les religieuses n'atteignent pas le nombre de 40, cependant le travail y est continu,les retraites et les instructions sont fréquentes. Tous ceux qui en ont l'expérience savent ce qu'un tel ministère demande de patience, de zèle, de prudence de la part de ceux qui en sont chargés ; mais aussi quel avantage pour soi-même de vivre habituellement dans les hautes sphères de la mysticité; que de consolations à la vue de la bonne volonté et des progrès de ces âmes ferventes ; quel profit pour notre communauté tout entière que les prières et les sacrifices qu'elles offrent à Dieu tous les jours pour leurs amis et leurs bienfaiteurs !

Une autre œuvre beaucoup plus importante et qui est désormais attachée indissolublement au scolasticat, c'est celle de notre paroisse de la Ste Famille. Il y a une quinzaine d'années, le hameau d'Archville, situé aux confins de la ville d'Ottawa entre le canal du Rideau et la rivière du même nom, fut érigé en village ou en commune, comme on dirait en France, doté d'une municipalité et d'un gouvernement autonome. Pendant les années qui suivirent, beaucoup d'ouvriers dont plusieurs étaient catholiques, vinrent s'y établir pour vivre plus économiquement et échapper aux lourdes taxes que l'on paye dans la ville, de telle sorte qu'en 1901,ce village comptait plus de trois cents familles dont un tiers étaient catholiques. Or ces catholiques n'avaient ni écoles ni église; ils n'appartenaient officiellement à aucune paroisse; un mille et demi les séparait de l'église la plus proche; ils étaient presque aussi éloignés des écoles catholiques ; pendant la plus grande partie de l'année les enfants ne pouvaient s'y rendre à cause du froid ou des mauvais chemins. Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa, voyant l'abandon dans lequel se

trouvaient ces pauvres gens, nous demanda à plusieurs reprises de nous en charger; il eût trouvé difficilement un prêtre séculier pour le mettre à la tête d'une paroisse ainsi dépourvue de tout et composée presque en totalité de pauvres ouvriers; l'aurait-il trouvé, alors quel inconvénient pour le scolasticat d'avoir à ses portes un presbytère habité par un prêtre séculier qui aurait eu fréquemment besoin de notre aide et auquel nous n'aurions pu convenablement le refuser. L'église et l'école auraient dû aussi être bâties dans notre voisinage et peut-être même sur notre propriété, puisqu'elle est située précisément au centre de la paroisse et que tous les terrains environnants étaient déjà occupés. Exposés de toute manière à avoir les charges de la paroisse, nous crûmes plus sage de nous en assurer aussi les avantages. Cet état de choses fut exposé à l'Administration Générale et il fut décidé, avec son approbation, que nous accepterions la direction de la nouvelle paroisse. Nous trouverions là, du reste, l'occasion d'initier nos jeunes Pères à la prédication, à l'enseignement du catéchisme et au gouvernement d'une paroisse. Pauvre aujourd'hui, cette paroisse se trouvant à proximité de la ville se développera et pourra devenir plus tard une source de revenus pour le scolasticat, comme la paroisse St-Joseph pour l'Université et celle du Sacré-Cœur pour le juniorat. Mais ce qui nous a frappés surtout, c'est qu'il y avait là des âmes abandonnées, des pauvres à évangéliser, des ignorants à instruire, un bien considérable à faire que personne ne voulait faire, ni ne pouvait faire aussi facilement que nous ; ce sont là des considérations devant lesquelles des cœurs d'Oblats ne reculent jamais. Aussi avons-nous accepté la mission d'organiser et de diriger cette nouvelle paroisse. Mgr l'Archevêque, pour nous en témoigner sa reconnaissance, nous proposa lui-même de l'ériger canoniquement, après l'avoir placée sous le

vocable de la Ste Famille et de l'abandonner aux RR. PP. Oblats à perpétuité par un contrat authentique, approuvé par le Saint-Siège.

Ce n'était pas tout d'avoir une paroisse, il fallait un curé. Le R. P. Guillaume Charlebois voulut bien se charger des commencements et ajouter provisoirement le ministère paroissial à ses fonctions d'économe. Le scolasticat tenait lieu de presbytère, mais il n'y avait ni église ni école. Celle-ci parut plus urgente encore que celle-là ; c'était d'ailleurs prendre les parents par le côté sensible et les intéresser à toutes les autres œuvres paroissiales que de les attacher d'abord à celle qui les touchait davantage. Leurs enfants, pour la plupart, n'allaient à aucune école, grandissaient dans l'ignorance et le vagabondage ; d'autres qui fréquentaient l'école publique, c'est-à-dire protestante, n'étaient pas dans de meilleures conditions ; quelques-uns seulement étaient capables de se rendre aux écoles catholiques de la ville. Conformément aux dispositions de la loi concernant la création des écoles séparées ou catholiques, les pères de famille catholiques furent convoqués, ils élurent des commissaires au nombre desquels fut le R. P. Charlebois. Tous comprirent qu'il était nécessaire de construire immédiatement une école ; en attendant nous mîmes à leur disposition quelques chambres d'une vieille maison en bois que nous appelons Maison Blanche. Grâce à la bienveillante intervention de Mgr l'Archevêque, les Sœurs Grises d'Ottawa en acceptèrent la direction et dès cette première année, janvier 1901, nous inscrivîmes sur nos registres plus de cent enfants des deux sexes qui furent divisés en trois classes, une pour les plus jeunes enfants des deux langues française et anglaise, une seconde pour les plus grands de langue française et une troisième pour ceux de langue anglaise. Cette même année, les commissaires achetaient

un terrain d'environ 22 ares sur notre propriété et y faisaient construire une jolie maison composée d'un soubassement, d'un rez-de-chaussée et d'un étage avec quatre spacieuses salles de classe. Aujourd'hui les Sœurs Grises de la Croix ont acheté une résidence près de cette école qui compte plus de 150 élèves.

Les parents sont émerveillés en voyant la transformation opérée chez leurs enfants depuis qu'ils sont entre les mains de ces infatigables religieuses.

La Maison Blanche dont j'ai parlé et qui n'est autre chose que l'ancienne maison de campagne du collège d'Ottawa, après avoir fourni un local pour l'école, nous donna encore une grande salle pour l'église. En ménageant la place, on pouvait y mettre un autel et y asseoir 180 personnes; une petite chambre voisine servait de sacristie ; plus tard on installa une tribune pour les chantres et l'harmonium. Cependant c'était du provisoire, l'espace manquait, il fallait songer à se procurer un local plus vaste et plus convenable. Que faire! Construire une église définitive? il la fallait en pierre, car les paroissiens la voulaient jolie, nous n'en avions pas les moyens ; nous contenter d'en faire le soubassement et nous en servir, en attendant le reste, nous paraissait avoir bien des inconvénients, surtout dans l'incertitude où nous étions sur l'avenir de la paroisse. Bref nous nous décidâmes pour un grand bâtiment rectangulaire en bois, revêtu de briques à l'extérieur, haut de deux étages, avec un soubassement. Cet édifice a 100 pieds de long, sans compter la sacristie, sur 42 de large avec une vaste tribune; le sanctuaire a toute la largeur de la nef et peut contenir des bancs pour 60 personnes. Plus tard, quand la paroisse se sera développée, que les ressources auront augmenté, nos successeurs entreprendront de construire une église plus grande et plus riche; l'ancienne pourra alors être divisée

en deux étages et être employée à d'autres usages, c'est le but que nous nous sommes proposé en la construisant.

Aux jours de grande fête, nos frères scolastiques chantent la grand'messe dans cette église et prennent part aux cérémonies. Tous les dimanches de l'année, ils chantent les Vêpres et le Salut du Saint-Sacrement. Leurs chants harmonieux et leurs joyeux cantiques relèvent grandement la solennité des cérémonies et attirent bon nombre de fidèles des paroisses de la ville. Avant même de connaître les intentions du Souverain Pontife, nous avions introduit dans notre église paroissiale, le chant d'ensemble exécuté par la foule des assistants alternant avec le chœur, pour les parties ordinaires de la messe. Cette innovation a pu se faire sans trop de difficulté, grâce à la prudence du R. P. curé. Le R. P. Blanchin, secondé par quelques scolastiques, s'est mis à la tête de ce mouvement; son activité et sa patience infatigables étaient des garanties de réussite ; on peut déjà dire que ses efforts sont couronnés d'un plein succès.

Cependant de même qu'il n'y a pas de troupeau sans pasteur, il n'y a pas non plus de paroisse sans curé. Celui que nous avions, je l'ai dit, n'était que provisoire, il nous en fallait un à poste fixe, s'occupant exclusivement du ministère paroissial. Nous l'avons trouvé dans la personne du R. P. Charles Charlebois; nous l'avons cherché trop longtemps et il vient de trop loin, pour que ce ne soit pas un curé de choix. Il était chargé de la mission de St Paul des Métis, au diocèse de St-Albert, quand il fut décidé que cette mission serait confiée aux R.R. P.P. Prémontrés; le R. P. Charles Charlebois devenait alors disponible et le R. P. Provincial du Canada se souvenant que ce Père avait été seulement prêté pour diriger cette œuvre, le réclama pour nous le donner et le mettre à la tête de

notre jeune paroisse. Le choix était excellent. Prudent, zélé, se faisant tout à tous, notre nouveau Curé sut gagner bien vite le cœur de ses paroissiens. Possédant la connaissance des deux langues, il s'occupe, sans distinction de nationalité, de la sanctification, de l'instruction, de la conduite morale et même du bien-être matériel de tous ses paroissiens. Chargé en même temps du catéchisme, de la surveillance de notre école, puis d'un hôpital situé sur les confins de notre paroisse, ayant à exercer son ministère dans les deux langues, son travail est bien souvent au-dessus de ses forces. Il est vrai que nos Pères professeurs, même nos Pères et nos frères scolastiques lui prêtent leur concours soit pour les confessions, soit pour la prédication, le chant et les catéchismes, que le R. P. Cornell se rend utile, autant que sa santé le lui permet, dans la visite des malades et la prédication en anglais; néanmoins le travail reste encore écrasant pour le Curé; il se voit incapable de faire tout le bien qu'il désire et qu'il croit nécessaire, comme serait, par exemple, l'établissement de quelques congrégations d'hommes, de femmes, surtout de jeunes gens. Ses paroissiens comprennent son affectueux dévouement, se montrent dociles à ses avis, empressés à venir entendre ses instructions et à assister aux offices.

Le clocher de notre nouvelle église a été longtemps muet; c'était la cloche extérieure du scolasticat qui appelait les fidèles à la prière; aujourd'hui il possède une cloche dont le timbre argentin et les sons moëlleux font l'admiration de tous ceux qui l'entendent. Cette cloche a été fondue par M^r^ Paccard, fondeur de la Savoyarde. La somme nécessaire à son acquisition a été réunie par un comité de demoiselles irlandaises; elles ont travaillé avec ardeur sous l'impulsion et la direction du R. P. Cornell et en quelques mois nous ont apporté les 400 piastres que coûte cette cloche du poids de 1250 livres.

L'ornementation de l'église aussi bien que la piété des fidèles demanderait encore un chemin de croix ; ce sera le don des paroissiens de langue française ; ils y ont pensé et ils ne se laisseront pas vaincre en générosité par leurs coréligionnaires irlandais.

La paroisse compte en ce moment 120 familles dont une moitié, à peu près, de chaque nationalité.

Un mot de remerciement, avant de terminer ce long rapport, à tous les aimables visiteurs qui sont venus rompre pour quelques instants la monotonie de notre solitude. C'est tout d'abord l'homme de votre droite, votre premier Assistant-Général, le Révérend et vénéré Père Tatin. Il est venu il y a trois ans, faire la visite régulière des deux provinces du Canada et des Etats-Unis, sans omettre celle du Scolasticat d'Ottawa. Quelle joie pour moi de retrouver après quatorze ans de séparation, ce bien-aimé Père qui a été mon professeur au scolasticat d'Autun et mon supérieur à celui de Belcamp-Hall ; quel plaisir pour tous ceux d'entre nous qui l'avaient connu et qui tous ont conservé, de leurs relations avec lui, le plus agréable et plus édifiant souvenir. Il est venu de nouveau cette année, accompagné du R. P. Miller, à la suite du désastreux incendie qui a détruit les bâtiments de notre Université d'Ottawa et qui a coûté la vie à deux Pères professeurs de cet établissement. Les plans qu'ils ont choisis et approuvés paraissent magnifiques et nous promettent de nouveaux bâtiments dont l'architecture et la disposition l'emportent de beaucoup sur celles des anciens. Puissent les ressources venir abondantes afin que l'œuvre ne reste pas trop longtemps inachevée.

Parmi nos visiteurs les plus illustres, nous comptons aussi nos Seigneurs les Evêques du Nord-Ouest, les R.R. PP. Provinciaux du Canada et des Etats-Unis ; s'il fallait

dire de chacun d'eux toutes les joies que nous ont procurées leurs visites et la reconnaissance que nous en avons, mon rapport ne serait pas près de finir.

Nous avons vu encore beaucoup de nos missionnaires du nord et de l'ouest, dont plusieurs sont sortis du Scolasticat d'Ottawa, heureux d'y revenir pour quelques jours. D'autres étaient d'anciens condisciples; je n'en nommerai qu'un, le R. P. Laity, vieil ami de scolasticat; nous étions du même cours, de la même ordination sacerdotale; depuis trente-sept ans qu'il se consacre à l'évangélisation des sauvages du Mackenzie, il n'avait pas mis le pied en pays civilisé. Toutes ces visites font du bien à nos frères, les attachent davantage à leur vocation et à leur famille religieuse: les récits de ces vaillants missionnaires raniment dans le cœur de leurs jeunes frères, le feu sacré du zèle apostolique, excitent en eux un plus grand désir de se dévouer et de se sacrifier à l'exemple de leurs aînés, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

En parlant de zèle apostolique et de vaillants missionnaires, le nom bien cher d'un autre visiteur tombe de ma plume et me fait manquer à ma résolution de n'en nommer qu'un, c'est le R. P. Albert Lacombe. Malgré ses 77 ans, ce vénérable patriarche du Nord-Ouest est toujours jeune et vigoureux. De temps à autre il franchit la distance qui le sépare de la capitale du Canada et vient nous enthousiasmer par ses récits de voyages et ses histoires émouvantes. A chaque départ il nous fait de touchants adieux, verse des larmes et nous bénit pour la dernière fois, jurant qu'il va s'enfermer dans la solitude pour le reste de ses jours et que nous ne reverrons plus sa face dans ce monde. Mais l'obéissance ne tarde pas à le faire revenir, toujours pour quelque affaire importante; qu'elle nous le ramène souvent et que Dieu le conserve longtemps encore à notre affection et à notre vénération.

Parlerai-je d'autres visiteurs moins illustres, dont les cheveux n'ont pas encore blanchi à la peine, mais dont le courage et la générosité donnent pour l'avenir les plus belles espérances. Ce sont ces phalanges de jeunes apôtres qui, tous les ans, viennent des Scolasticats de Liége, de Rome et de Hünfeld, s'acheminant vers les immenses régions du Nord-Ouest. Tous sont heureux de faire de notre scolasticat une étape de leur long voyage et nous sommes heureux nous-mêmes de les recevoir et de leur offrir une fraternelle hospitalité. S'ils nous paraissent nombreux à leur passage, les Vicaires de missions qui les reçoivent et se les partagent en trouvent toujours le nombre trop petit. Le pays est si vaste et les besoins sont si grands! Venez, jeunes missionnaires d'Europe, venez nombreux; notre maison vous est ouverte, vous y trouverez des cœurs amis. Quelle que soit votre nationalité et votre langue, vous êtes Oblats, cela nous suffit pour vous recevoir comme des frères; vous ne serez jamais trop nombreux; car nous savons que nos missions ont grand besoin de vous. *Messis quidem multa, operarii autem pauci.*

Arrivé à la fin de ce compte rendu, je n'ai rien dit de l'esprit qui anime notre communauté; vous le connaissez déjà, mon très révérend Père par les rapports des différents Visiteurs que vous nous avez envoyés. Il est, ce me semble, tel qu'on s'attend à le trouver dans une communauté comme la nôtre. La piété est en honneur parmi nous, nous sommes tous unis par les liens d'une charité vraiment fraternelle; avec notre vocation, nous aimons l'obéissance, le travail, la prière. Sans manifester un enthousiasme exubérant pour telle ou telle mission plus pénible ou plus difficile,il n'y a pas d'exemple parmi nous d'un frère ou d'un jeune Père qui ait refusé,je dirai même qui n'ait accepté de grand cœur l'obédience qui l'envoyait

là où n'étaient jamais allés ni ses désirs, ni son espoir, ni même sa pensée; qui ne se soit appliqué de bon cœur au ministère qui lui était assigné et n'ait fait son possible pour s'y rendre utile.

La plupart de ceux qui nous ont quittés,— faut-il les en louer ou les en blâmer? j'aime mieux les louer parce que leurs intentions étaient bonnes,— n'ont jamais manifesté leurs préférences à leurs supérieurs, voulant les laisser entièrement libres de disposer d'eux selon leurs aptitudes, leurs talents, leur santé, et aussi selon les circonstances et les besoins du moment. Cela veut-il dire que nous soyons parfaits! Loin de là, nous avons nos défauts et nos petites misères; mais nous travaillons tous les jours à nous en corriger, comptant pour y réussir, sur le secours de la grâce et l'efficacité de votre paternelle bénédiction.

Veuillez donc nous bénir tous, Très Révérend et bien-aimé Père et me croire votre très humble et très obéissant en N. S. et Marie Imm.

J. Duvic, o. m. i.

UN JOUR MÉMORABLE POUR L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA.

(Du Journal *La Patrie*).

Ottawa, 25 mai. — Avec un cérémonial très imposant et en présence des principaux représentants du monde religieux, politique, commercial et civique, a eu lieu hier la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle université d'Ottawa. Cette fête fera époque, non seulement dans les annales de cette institution d'enseignement aujourd'hui universellement connue, mais aussi dans l'histoire d'Ottawa. Rarement l'on a vu dans la capitale

une réunion aussi considérable d'hommes dont la réputation s'étend jusqu'à l'étranger.

Toute la journée, une température idéale n'a cessé de régner, ce qui ajoutait encore à la beauté de la fête.

Tout le monde se rappelle le funeste incendie qui, le 2 décembre dernier, a détruit l'université d'Ottawa, l'une des institutions les plus florissantes de l'Amérique dirigée par les RR. PP. Oblats. Cette université fut fondée en 1848 par Sa Grandeur Mgr J. E. Guigues, O-M-I., et placée sous la direction des RR. PP. Oblats de Marie Immaculée.

Connue d'abord sous le nom de « Collège de Bytown ». la nouvelle institution fut incorporée en 1861 sous le titre de « Collège d'Ottawa », et en 1866 elle reçut le pouvoir de conférer les grades universitaires. En 1885 ses constitutions furent amendées de telle sorte que l'Université jouit du privilège de s'affilier d'autres Institutions.

Par un Bref apostolique, en date du 5 février 1889, le pape Léon XIII éleva l'Université d'Ottawa au rang d'Université Catholique. Comme toutes les autres institutions de ce genre, à cette époque l'Université d'Ottawa, durant les premières années de son établissement, reçut du Gouvernement Provincial une allocation annuelle. Cette allocation ne dépassa jamais $ 2,100 et lui fut octroyée pour la dernière fois en 1879. Depuis lors l'Université a été soutenue uniquement par ses propres ressources et par les dons de généreux bienfaiteurs.

C'est uniquement par un demi-siècle d'économie, de labeurs incessants et de sacrifices pécunaires de la part des RR. PP. Oblats que l'Université d'Ottawa est arrivée à la position si enviable qu'elle occupe dans le monde de l'éducation et qui attire à elle depuis dix ans surtout, un nombre toujours croissant d'élèves de toutes les parties du Canada, des Etats-Unis et même du Mexique.

Depuis un certain nombre d'années, de trente à qua-

rante membres de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée ont consacré tout leur temps, au travail de l'enseignement dans l'Université.

L'incendie qui fit perdre près d'un demi-million de piastres, porta un rude coup aux Pères Oblats, mais n'ébranla pas leur courage ni celui des protecteurs de l'institution. Après quelques mois, un nouvel édifice est en voie de construction sur une plus grande échelle que jamais.

L'on construira cette année, seulement l'édifice des arts, superbe édifice qui coûtera dans les $ 250,000, mais les travaux seront ensuite continués sur d'autres sections. Quand le plan proposé sera exécuté le coût des édifices de l'Université s'élèvera à près d'un million. Le plan adopté est l'œuvre de M. A. O. Von Herbulis, architecte autrichien demeurant à New-York.

Câblogramme du Pape

Mgr Sbaretti a reçu hier, le câblogramme suivant de Sa Sainteté Pie X.

Rome 23 mai 1904.

Mgr Sbaretti, Délégué apostolique,
Ottawa, Canada.

Le Saint Père se réjouit que demain, sous les auspices de Marie Auxiliaire des Chrétiens, on posera la pierre angulaire de l'édifice destiné à remplacer l'université détruite. Il donne sa bénédiction apostolique aux prélats, au clergé et aux fidèles qui prendront part à la cérémonie, il espère que les généreux efforts des si méritoires Oblats, seront bientôt couronnés de succès.

(Signé) MERRY DEL VAL.

A l'église St-Joseph

La cérémonie commença hier par une grand'messe à l'église Saint-Joseph à laquelle officiait Mgr Duhamel, chancelier de l'Université, assisté de Mgr Routhier, vicaire général, de MM. les abbés Lalande et Coursol, en qualité de diacre et sous-diacre. La mitre était portée par le Rev. John Dowd, du séminaire, M. l'abbé Ludger Archambault agissait comme maître de cérémonies.

Au trône, présidait son Eminence, le cardinal Gibbons ayant à ses côtés le R. P. Fallon, de Buffalo, ancien curé de la paroisse de Saint-Joseph d'Ottawa, et son secrétaire.

Dans le sanctuaire l'on remarquait entourés d'un nombreux clergé les archevêques Bruchési, de Montréal; O'Connor, de Toronto; Gauthier, de Kingston; les évêques McEvoy, de London; Macdonell, d'Alexandria; Emard, de Valleyfield; Lorrain, de Pembroke; Mgr Mathieu, recteur de l'Université Laval de Québec.

Parmi les laïques présents mentionnons Sir Wilfrid et Lady Laurier, Sir Elzéar et Lady Taschereau, l'honorable Brodeur, l'honorable et Madame Belcourt, le sénateur Tessier, le juge Curran, Madame W. H. Davis, tous les échevins canadiens-français, etc, etc.

L'église était littéralement encombrée et l'on remarquait un grand nombre de dames portant de riches toilettes.

L'entrée du cardinal à l'église se fit avec grande pompe, précédé du chapitre du diocèse d'Ottawa, de la faculté de l'Université, des délégations des communautés des R.R. P.P. Capucins, Maristes, Dominicains, suivi de la Garde Champlain.

L'église était illuminée de milliers de lumières électriques, qui sur un fond blanc et or donnaient les plus beaux effets.

La messe de Piel a été chantée par un chœur composé de cinquante membres du scolasticat, sous la direction du R. P. Blanchin. Madame Emmanuel Tassé présidait à l'orgue. Plusieurs parties de la messe sont du plain chant, entr'autres l'Introit, l'Offertoire. Le chœur a surtout réussi dans le « Domine Jesu » de Lichenstein; « Adoremus, » de Palestrina, et « Tui Sunt Cœli, » de Koenen. Comme c'était l'octave de la Pentecôte, l'on a chanté « Sancti Spiritus, » et les officiants, pour la même raison, portaient des ornements rouges.

Après la messe les membres du clergé et les fidèles, Mgr Sbaretti en tête, se rendirent sur le terrain de l'Université où commença la cérémonie de la bénédiction de la première pierre.

La pierre angulaire.

Mgr Sbaretti, délégué papal, a officié à la bénédiction de la pierre angulaire assisté des révérends J. Lebeau et E. Richard. La pierre renfermait un petit coffret en cuivre contenant une copie imprimée et un manuscrit de la charte du collège, ecclésiastique et civile, des pièces de monnaie de 5c, 10c, 25c et 50c de même qu'une pièce en or de $1.00, et tous les timbres poste en usage en 1903; aussi une petite statue de la Sainte Vierge; copie de l'annuaire ecclésiastique; copie des journaux locaux; copie de la revue de l'Université du mois de mai.

La pierre angulaire porte une inscription latine comme suit:

« Pierre angulaire, 24 mai, 1904, du règne de Pie X, placée en présence du Cardinal Gibbons, du chancelier de l'Université, du Premier Ministre du pays, du ministre de l'éducation de la province et du recteur de l'Université. »

Des centaines de personnes ont assisté à cette intéressante cérémonie.

Discours de Son Eminence

Le premier orateur a été le cardinal Gibbons. Il dit que l'invitation qu'il a reçue d'assister à la pose de la pierre angulaire de l'Université d'Ottawa était accompagnée d'une lettre du délégué apostolique disant que c'était le désir du clergé et de la population qu'il prît part à cette cérémonie, malgré la fatigue du voyage pour un vieillard il n'a pas hésité à accepter, surtout pour une circonstance où il s'agit d'une question de haute éducation. Malgré, dit le cardinal, que je sois absolument étranger, je me sens parfaitement chez moi, non seulement par l'hospitalité accordée, mais par les liens de la religion qui nous unissent. Nous n'avons tous qu'un Dieu, qu'une foi, qu'un baptême. Un voyageur traversant les différents états de l'Union comme je l'ai fait, dit-il, et voyant ces provinces du Canada ne peut manquer de remarquer la splendeur des institutions religieuses et enseignantes, qui se trouvent de chaque côté. Si je me demande quelle est la cause de cette manifestation de la foi chrétienne, vous serez unanimes avec moi à reconnaître les bienfaits de Dieu et l'aide des immigrants qui dans les dernières générations sont partis d'Europe pour s'établir dans notre pays.

Et parmi les nations que je mentionnerai, moi venant de Baltimore aux Etats-Unis, je ne puis que dire le nom de la première nation, l'Angleterre.

Le diocèse de Baltimore auquel j'appartiens, continue le cardinal, a été fondé par des Anglais catholiques en 1634. Les pionniers étaient quelques familles de l'île de Wight, venues à bord des bateaux « The Ark » et « The Dove ». Le chef des colons était Lord Baltimore et l'un des premiers actes de ce distingué personnage fut de proclamer la liberté absolue de religion. Il déclara que dans la colonie qu'il fondait chacun devait être libre et ce fut la première proclamation du genre en Amérique.

Mesdames et messieurs, remarque Son Eminence, vous admettrez avec moi que l'Irlande a contribué dans une large part à la prospérité spirituelle et temporelle des Etats-Unis et des colonies. Il n'y a pas une seule ville ou village aux Etats-Unis, au Canada ou en Australie ou dans d'autres parties de l'Empire, où la religion catholique n'ait été proclamée et appuyée par un laïque irlandais ou appartenant à cette race par ses ancêtres.

Partout où l'Angleterre a planté son pavillon, le missionnaire catholique a fait connaître l'Evangile et construit une chapelle. Mais il y a une autre nation qui doit être chère au cœur de tout canadien : cette nation qui a envoyé ses fils et ses filles dans ce pays il y a des centaines d'années, qui ont été les pionniers de la religion et de la civilisation. Pendant trois siècles après la découverte du continent américain, des missionnaires de France ont traversé l'Atlantique, ont exploré nos rivières, nos montagnes, nos lacs, risquant leur vie à chaque instant. Partout ils semaient les germes de la religion et de la science. Encore aujourd'hui dans les parties les plus reculées des Etats-Unis ou du Canada l'on ne peut trouver une seule tribu indienne qui ne parle avec respect de la «robe noire.» Si les missionnaires sans aucun moyen pécuniaire, sans facilités de transport ont fait tant de bien, que ne peuvent les missionnaires d'aujourd'hui ? Nous devons bénir les inventions modernes, les hommes de génie qui contribuent à proclamer la puissance de Dieu et à propager sa religion.

Mes amis, dit Son Eminence, ce jour doit être mémorable dans les annales d'Ottawa. Ce jour est consacré à la mémoire d'une illustre reine qui pendant son règne a jeté un lustre sur tout l'Empire Britannique et dont les vertus domestiques ont commandé l'admiration du monde civilisé.

Aujourd'hui est aussi un jour remarquable dans le monde de l'éducation chrétienne. Nous sommes réunis pour poser la pierre angulaire d'un nouvel édifice, d'une nouvelle université, et j'ai toute raison de croire que ce nouveau temple de Salomon surpassera l'ancien en majesté et en beauté architecturale, en splendeur dans ses décorations et aussi par le nombre de ses étudiants.

Là où l'évêque, le clergé et le peuple sont réunis, il ne peut y avoir de crainte. C'est une triple alliance plus formidable que celle de l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie parce qu'elle est basée sur un principe religieux, de justice et de civilisation. Il y a différentes races, différentes opinions mais dans un but comme celui-ci il n'y a qu'une entente.

Encouragez le recteur et votre vénérable archevêque, travaillez comme un seul homme à l'érection de ce monument qui sera un ornement pour la ville d'Ottawa.

Mgr Emard

Excellence, Eminence, Messieurs.

Le 2 décembre dernier une nouvelle terrifiante arrivait tout à coup, se propageant dans tous les coins du pays, l'Université d'Ottawa était devenue la proie des flammes. En une heure, tout était ravagé ; il ne restait qu'un monceau de ruines de l'établissement dont l'histoire était si glorieuse. L'univers entier envoya des condoléances en présence de ce désastre qui semblait irréparable. Ce qui ajoutait encore à la douleur générale, c'était la pensée de ces élèves dispersés, ce qui en serait de leur avenir, leur Alma Mater disparue, deux de leurs maîtres victimes du désastre. Pendant ces cruels moments les professeurs pourvoyaient à tout et se répétaient ces paroles sublimes du prophète. « On m'a tout donné, on m'a tout enlevé, que la volonté de Dieu soit accomplie ». Le courage n'est pas

abattu. La maison est détruite, il ne reste que des ruines, mais l'œuvre demeure intacte et persistera.

Celui qui pendant un demi-siècle a vu des trésors s'amasser dans l'institution dont il est le fondateur, et qui aujourd'hui est en ruines, celui dont la statue est demeurée intacte au milieu des flammes, verra son établissement se relever.

L'Université d'Ottawa quoique jeune avait déjà rempli une si belle œuvre qu'elle devait renaître de ses cendres; elle deviendra bientôt plus brillante que jamais. Le R. P. Tabaret, le fondateur, du haut du ciel en verra les vastes développements. L'ordre des Oblats qui a fait tant de bien dans toutes les parties de l'Amérique ne pouvait abandonner cette œuvre si bien connue; il se le devait à lui-même, il le devait aux élèves et surtout aux deux jeunes professeurs, victimes de la catastrophe, qui ont péri pendant leurs études, donnant leur sang pour l'œuvre qui est appelée à remplir un rôle si important dans l'avenir. Leur mort est pour ainsi dire le gage du martyre qui garantira, scellera la prospérité de l'institution.

Mgr l'archevêque, les Oblats, de même que la population, réclamaient la reconstruction de l'université. Aujourd'hui nous assistons à la bénédiction de la première pierre, et la fête est rehaussée par la présence d'un prince de l'Eglise. C'est un grand honneur pour nous tous, et comme l'a dit Son Eminence, rien ne peut arrêter les grandes âmes dans leurs œuvres. L'œuvre splendide des Oblats devra persister.

L'éducateur chrétien de l'université prépare des hommes, des aviseurs, des chefs de l'avenir. Qu'arriverait-il s'il fallait retrancher ce canal de l'éducation supérieure? Aujourd'hui il faut élever le peuple et donner à ses enfants l'instruction dont ils ont besoin, ce qui se trouve dans les universités.

Ces ruines, ajoute Mgr Emard, sont tristes à voir, recèlent des richesses incalculables amassées depuis cinquante ans, ruines fécondes et fertiles. Le génie chrétien fait revivre l'université qui avait un passé si brillant et qui dans l'avenir donnera des hommes forts, capables et distingués au pays. C'est la signification de la cérémonie de ce jour.

L'Eglise et l'Etat représentés, se joignent aux autorités de l'Université sans distinction de race, de religion, de langue et la main dans la main se réunissent pour assurer le succès de l'Université d'Ottawa.

Lord Minton.

Le gouverneur-général adressa ensuite la parole en ces termes :

Monseigneur, Mesdames, Messieurs,

C'est un plaisir pour moi de prendre part à cette cérémonie à laquelle son Eminence le cardinal Gibbons a consenti d'assister. J'exprime nos vues à tous, je crois, en souhaitant la bienvenue à Son Eminence, et en reconnaissant en lui un homme qui non seulement occupe une position de grand dignitaire de l'Eglise de Rome sur le continent d'Amérique, mais encore qui a contribué par son influence distinguée à contrôler la pensée moderne, et peut-être les tendances religieuses passablement spéculatives du nouveau continent.

Mais, mesdames et messieurs, quelque brillante que soit cette réunion, je sais que le souvenir d'un matin de l'hiver dernier est encore présent à la mémoire de tous — quand en un peu plus d'une heure, un incendie terrible — ce danger qui semble être constamment au milieu de nous — réduisit en un amas de cendres, de ruines,

l'édifice que nous connaissions tous si bien, et qui jeta un deuil dans toute la population par les pertes de vie.

Mais que serait toute université sans la force récupérative de la jeunesse, et quoique la perte fut très sensible pour Ottawa, nous savons qu'à cette cérémonie d'aujourd'hui nous célébrons l'inauguration d'un nouvel édifice qui sera digne au point de vue de l'architecture, de la capitale du Canada.J'espère que de ses murs sortiront des hommes qui vivront dans l'histoire. Nous pouvons suivre l'histoire de l'Université depuis le collège de Bytown, le collège d'Ottawa, la naissance de l'Université avant la confédération, lorsque notre grande reine Victoria lui conféra sa charte, jusqu'à son approbation par le Pape. Nous avons vu avec reconnaissance les services rendus à l'éducation par cette institution, à plus forte raison devons-nous nous attendre à un avenir plus brillant, vu les nombreux et nouveaux avantages donnés à l'éducation universitaire établie sur des bases très larges. Nous reconnaissons avec plaisir que la Capitale du Canada offre un établissement non seulement aux étudiants des Arts et de la littérature, mais encore de l'électricité, du génie, etc. J'espère, Eminence, que cette cérémonie à laquelle vous avez bien voulu présider en ce brillant anniversaire de notre reine bien-aimée, sera le gage des bénédictions qui, nous l'espérons, s'étendront sur l'Université.

Le Lunch.

Les invités se rendirent ensuite au patinoire Rideau où un lunch les attendait.

Plus de huit cents personnes ont pris part au lunch qui a été servi dans le patinoir Rideau et présidé par Mgr Duhamel.

Santé du Roi.

Après le lunch, Mgr Duhamel, en quelques mots, en sa qualité de chancelier de l'Université, exprime sa reconnaissance aux hôtes distingués qui ont pris part à la cérémonie et en terminant demande à Lord Minto de proposer la santé du Roi. Pour ce toast l'orchestre joua l'hymne national.

Santé du Pape.

Son Eminence le cardinal Gibbons dit que souvent il a été appelé à porter la santé du Souverain Pontife, mais vu que le chef suprême de l'Eglise a un représentant au Canada en la personne de Mgr Sbaretti, il lui cèdera la place.

En réponse le délégué papal dit que la mission de l'Eglise n'est pas seulement de promouvoir les intérêts de l'instruction élémentaire mais aussi d'une instruction supérieure, de même que de propager la foi, c'est pour ces raisons que l'église soutient des institutions d'enseignement dans toutes les parties du monde. Il a fait plaisir au Pape d'ériger canoniquement en Amérique les universités de Washington et d'Ottawa.

Mgr Sbaretti dit que tous sans question de race, doivent s'unir pour assurer le succès de l'entreprise des révérends Pères Oblats. Il est certain que la nouvelle université fera tout le bien qu'on attend d'elle.

Mgr Sbaretti lit ensuite le câblogramme de Rome publié ci-dessus et donne la bénédiction papale.

Les Universités.

L'hon. M. Harcourt, ministre de l'éducation d'Ontario, propose ensuite le toast aux universités du Canada. Il fait l'éloge des universités en général et surtout de celle

d'Ottawa, qui a toutes les sympathies à cause des épreuves à travers lesquelles elle a passé. Chaque université a un grand rôle à remplir et il souhaite tout succès pour l'avenir de l'Université.

Sir Wilfrid Laurier répond à cette santé. Il dit que l'Université d'Ottawa telle que le Phénix de la fable renait de ses cendres plus resplendissante que jamais.

On a exprimé l'espoir, ajoute le premier ministre, que cette université serait une université anglaise. Si j'avais eu voix dans les conseils de l'Université, j'aurais dit, certainement, que ce soit une université anglaise. Mais il ne saurait être question d'exclusion. L'esprit de l'Eglise n'est pas un esprit d'exclusion, mais au contraire d'union, elle ne repousse pas, mais ouvre ses bras et attire.

A notre époque de communications rapides entre pays, l'instruction d'un individu ne saurait être complète s'il ne sait qu'une seule langue. Pour que l'instruction d'un homme soit complète, il faut posséder au moins les langues des deux pays qui se sont toujours tenus à la tête de la civilisation moderne. Aussi que dans cette université d'Ottawa il n'y ait pas d'exclusion. Au contraire qu'un large esprit chrétien y règne.

Sir Wilfrid Laurier termine en présentant à son vieil ami et camarade de classe, le R. P. Emery, ses hommages et ses vœux de bonheur.

Les Universités Sœurs

Mgr Duhamel propose ensuite les « Universités Sœurs ». Réponses par Sir Sandford Flemming, pour Kingston et Mgr Mathieu pour Laval, de Québec.

Le R. M. Herridge propose ensuite un toast aux « Etats-Unis ». Réponse par M. Foster, consul général de la république américaine.

« L'Alma Mater »

M. MacDonald, un élève de dernière année, propose un toast à « l'Alma Mater. »

Le juge Curran, ancien élève, prononce un des discours les plus éloquents de la journée. Il endosse l'idée émise par le premier ministre, que l'université donne une éducation bi-lingue dans le meilleur intérêt de ses élèves, et de l'avenir du pays, et la bonne entente entre les deux races qui habitent le Canada. Il demande aux anciens élèves de venir en aide à leur « Alma Mater. »

On boit ensuite le dernier toast « La ville d'Ottawa ». Réponse par MM. Belcourt et Murphy, députés et M. Ellis, maire de la ville. On se sépare en formulant des vœux sincères pour l'avenir de l'Université.

VARIÉTÉS

LE T. R. PÈRE GÉNÉRAL EXPULSÉ

Mercredi 1er juin, notre maison Générale, la dernière qui restât de toutes nos œuvres de France, était menacée de fermeture. Le liquidateur devait, disait-on, mettre fin à ses craintives hésitations, et faire exécuter le jugement de novembre dernier, l'autorisant à prendre possession de l'immeuble de la rue de Saint-Pétersbourg.

Dès le matin, quelques amis demandaient la faveur d'être introduits auprès des Pères, et de leur servir de témoins sympathiques et encourageants à cet instant de l'épreuve où l'on est heureux de n'être pas seul. C'étaient le duc des Cars, toujours aimablement dévoué, M. Lecasble, l'ardent chef des Militants chrétiens, MM. Aubry et Libman Bazouge et nombre d'autres, persévéramment

fidèles à se mêler aux nobles causes. L'*Univers* s'était fait représenter, la *Croix* également.

Cependant, la rue demeurait paisible; en haut comme en bas, aucune silhouette d'agent. Que penser de cette abstention de la police?... L'attente se doublait d'incertitude: quelqu'un voulut se renseigner. Il lui fut dit, ce pouvait sans doute être vrai, que nul ordre n'avait été donné, que M le commissaire du quartier s'était ménagé un congé, etc. Cette nouvelle ayant transpiré au dedans, on pensa que c'en était fait pour ce jour, que l'expulsion était remise. Une attente encore, et nos amis un à un se retirèrent: nous ne pouvions pousser l'indiscrétion jusqu'à les retenir si longtemps sur une vaine expectative.

Rien d'anormal ne s'était donc annoncé, quand un religieux, obligé de sortir pour affaire, se voit refoulé au dedans au moment où il entre-bâillait la porte. Une automobile venait de stopper devant le numéro 26, et le liquidateur Duez flanqué de son secrétaire faisait invasion en coup de vent dans le vestibule. Tandis qu'il s'oriente, les portes intérieures se ferment et les Pères attendent que violence leur soit faite. M. Duez réclame le propriétaire, lui fait connaître son intention de s'emparer de l'établissement, et espère que sur une simple sommation de sa part, au nom du jugement qu'il tient en main, les rebelles videront la place. Le propriétaire a le regret de lui annoncer que son espoir est vain.

— Alors, je devrai vous faire sortir de force?

— Oui, monsieur!

— Vous me mettez dans l'obligation de prévenir le commissaire?

— Oui, monsieur.

Et le secrétaire, sur ce rapide dialogue, court chercher un huissier et la police.

Tandis qu'il va et que ses aides s'organisent, les reli-

gieux se réunissent pour prier une dernière fois ensemble. La prière dura une heure : on en fait bien peu d'émotionnantes comme celle-là. Dieu ! quelle lutte entre l'indignation et la douceur ! et quel langage entre ces murs bénis et les âmes qu'on en veut arracher !

Des voix déjà arrivent du dehors, et le propriétaire s'entend interpeller à travers une porte. L'huissier Fernand Lacour signifie le jugement, puis un nouveau venu :

— Je suis le commissaire de police ; voici mon écharpe !

— Bien, monsieur.

— Voulez-vous, au nom de la loi, m'ouvrir cette porte ?

— Non !

— Je vais donc la forcer ?

— Oui !

Après quelques instants, les coups de marteau du serrurier crocheteur accompagnaient sinistrement de leur bruit d'infamie les derniers *Ave Maria* récités à l'intention de nos amis. Et quand la prière prenait fin, au moment précis où nous disions *Gloire au Père...* des pas étrangers franchissaient le seuil de la chapelle. Une nouvelle sommation fut faite au T. R. P. Augier qui se leva digne et prononça, au milieu d'un silence qu'il faut reconnaître respectueux, la belle protestation que l'on va lire. Puisse-t-elle avoir laissé dans les cœurs de ceux qui l'entendirent des semences de remords et de repentir !

« Messieurs,

Vous pénétrez par la violence et l'effraction dans notre domicile ; vous nous jetez dans la rue comme de vils malfaiteurs.

Quel crime avons-nous donc commis ? Nous avons conscience de n'avoir cherché et accompli que le bien. Interrogez ceux qui nous ont vus à l'œuvre. Ils vous diront que

notre ministère a toujours été un ministère de charité, de dévouement et de paix.

Quelle loi avons-nous violée? Aucune; pas même la loi injuste, au nom de laquelle on nous persécute. Nous l'avons établi devant les tribunaux et nous attendons que la justice ait rendu son verdict définitif. Vous n'avez pas le droit de devancer la sentence des juges.

En présence de Dieu qui nous jugera un jour, bientôt peut-être, je proteste de toute l'énergie de mon âme contre l'attentat que vous allez consommer.

Je proteste au nom de mes fils, de ceux que vous expulsez brutalement et de ceux qui, répandus dans toutes les parties du monde, aimaient à regarder cette maison comme leur sanctuaire de famille.

Je proteste au nom de l'Eglise, qui porte des peines redoutables contre ceux qui attentent à la liberté, à la personne et aux biens de ses ministres.

Je proteste au nom des honnêtes gens attristés et indignés d'un tel outrage fait à la religion, à la justice et à la liberté.

Je proteste enfin au nom de cette population chrétienne, qui nous entoure de son estime et de ses sympathies et que vous privez des facilités qu'elle trouvait dans notre présence à l'accomplissement de ses devoirs religieux.

Messieurs, nous n'appellerons pas sur vos têtes les malédictions du ciel; disciples du divin Crucifié, qui demanda grâce pour ses bourreaux, nous n'avons que des paroles de pardon. Oui, que Dieu vous pardonne et qu'il vous accorde la grâce de reconnaître et d'expier l'attentat dont vous allez vous rendre coupables.

Et maintenant, messieurs, vous pouvez accomplir votre œuvre; nous ne céderons qu'à la force. »

Quand il eut terminé cette lecture profondément sentie,

le T. R. P. Augier, avec la noble fermeté à laquelle lui donnait droit son titre de chef d'une phalange de victimes immolées pour la justice, attendit que la force parlât. Elle le fit, disons-le à l'adresse du commissaire du quartier de la Madeleine, avec tous les ménagements dont elle put user. Par une suite de nuances progressives, ce fut d'abord la simple invitation, puis l'exhibition de l'écharpe, et, sur des refus successifs, l'introduction d'une escorte d'agents, la sommation par eux d'exécuter les ordres du commissaire, enfin, l'appréhension *manu militari* de ceux qui ne purent se résoudre à abandonner leur poste de dévouement à leurs concitoyens que poussés sur la rue par la violence.

Au dehors, une foule sympathique s'était déjà groupée. Le quartier si dévoué à ses religieux apportait au T. R. Père Augier et aux Pères Thiriet, François Lémius et Couderc l'hommage de ses sincères regrets. Merci à tous nos amis; ils ont été fidèles jusqu'au bout; nous serons fidèles aussi, malgré les dévastations de la tempête.

Le liquidateur s'était présenté à neuf heures un quart. A onze heures et demie on n'entendait plus dans l'immeuble que les voix des huissiers et des scribes qui froidement se transmettaient les termes d'un triste procès-verbal....

J. C., o m. i.

SACRE DE MONSEIGNEUR DELALLE.

Lettre circulaire de Monseigneur l'Evêque de Nancy et de Toul à l'occasion de sacre de Monseigneur Delalle, évêque élu de Thugga, vicaire apostolique du Natal.

Nos très chers Frères.

Une des cérémonies les plus solennelles de l'Eglise catholique sera accomplie le 2 juin prochain, fête du Très Saint-Sacrement, dans notre église Cathédrale. Nous aurons le bonheur d'élever à l'ordre suprême de l'épis-

copat un prêtre originaire de ce diocèse, Monseigneur Delalle, membre de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, évêque élu de Thugga, et vicaire apostolique du Natal. C'est une grande joie et un grand honneur pour notre diocèse.

Le jeune évêque est né à Arracourt, d'une famille très chrétienne. Il a été un des élèves les plus pieux et les plus brillants du Petit Séminaire de Pont-à-Mousson. Les Supérieurs de la Congrégation des Oblats l'envoyèrent après son noviciat à leur scolasticat de Rome où il obtint avec un grand succès le doctorat en philosophie et en théologie.

Missionnaire au Natal, il a donné des preuves multipliées de son intelligence, de son activité et de son zèle. Pendant la guerre du Transvaal, il s'est dépensé sans mesure dans les hôpitaux pour le soin des malades et pour les œuvres de son ministère. Depuis la fin de la guerre, il a dirigé avec une très grande habileté un établissement d'instruction à Pietermaritzbourg et, dans ces derniers mois, il a parcouru tout le Vicariat du Natal, visitant les communautés religieuses, encourageant les missionnaires, imprimant une nouvelle impulsion à toutes les institutions et à toutes les œuvres.

Monseigneur Delalle n'a pas oublié son diocèse d'origine Il a voulu être sacré de nos mains dans la cathédrale de Nancy où son grand oncle, Monseigneur Delalle, nommé évêque de Rodez après avoir été curé de la cathédrale de Toul et vicaire général de ce diocèse, a été sacré le 18 novembre 1855.

NN. SS. les évêques de Saint-Dié et de Verdun veulent bien être les assistants de l'évêque consécrateur et nous leur exprimons notre vive reconnaissance.

Nous demandons aux prêtres, aux communautés religieuses et aux fidèles de s'unir à nos prières pour attirer sur le jeune évêque et la Mission qui lui est confiée, les plus abondantes bénédictions.

Une foule très nombreuse de prêtres et de fidèles remplira le 2 juin les nefs de notre cathédrale. Pour assurer et maintenir l'ordre, nous avons pris les décisions suivantes :

1° Les membres du clergé seuls seront admis à entrer dans la cathédrale par les portes latérales de la rue du Cloître et de la rue de la Primatiale.

MM. les Chanoines revêtus de leurs insignes et, derrière eux, suivant le nombre des places disponibles, les prêtres en surplis, occuperont les banquettes et les sièges installés dans l'avant-chœur. Les autres prêtres auront des places réservées des deux côtés de l'avant-chœur, au-delà de la table de communion, vers les chapelles du Sacré-Cœur et de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle.

2° Pour les fidèles, des cartes bleues donneront droit à des places dans les parties des transepts et de la grande nef comprises entre les barrières, des cartes blanches donneront droit à des places dans les nefs latérales et dans la partie des transepts et de la grande nef en dehors des barrières (1).

Il restera encore un certain espace pour les personnes qui n'auraient pas de cartes.

3° La cathédrale sera ouverte, pour l'entrée des fidèles, à partir de 8 heures un quart jusqu'à 9 heures moins un quart, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivée de NN.SS. les Evêques. Les personnes munies de cartes bleues entreront par la grande porte et les personnes munies de cartes blanches par les deux portes latérales de la façade.

Et sera notre présente Lettre circulaire lue et publiée au prône dans toutes les églises et chapelles de notre diocèse, le dimanche 29 courant.

---

(1) Le prix des cartes bleues sera de 1 franc, et le prix des cartes blanches de 25 centimes. — La somme qui sera ainsi recueillie sera remise à Mgr Delalle pour sa Mission.

Donné à Nancy, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contreseing du Secrétaire général de notre Evêché, le 22 mai 1904, en la fête de la Pentecôte.

† CHARLES-FRANÇOIS,
Evêque de Nancy et de Toul.
Par mandement de Monseigneur :
E. STAEMMEL,
Chanoine, secrétaire-général.

Le Jeudi 2 juin 1904 reste une date mémorable dans notre histoire diocésaine. Un enfant du diocèse de Nancy, Monseigneur Henri Delalle, évêque préconisé de Thugga et vicaire apostolique du Natal, a reçu dans la Cathédrale de Nancy, des mains de Monseigneur Turinaz, assisté de Monseigneur Dubois, évêque de Verdun, et de Monseigneur Gaughren, vicaire apostolique de Kimberley, l'onction épiscopale. Il est le plus jeune évêque de l'univers catholique.

Détail touchant, le nouvel élu, âgé de trente-trois ans, est le petit neveu de Monseigneur Delalle, ancien curé de la cathédrale de Toul et évêque de Rodez, comme son consécrateur, élu lui-même à l'âge de trente-trois ans, avait succédé à son oncle sur le siège de Tarentaise.

Depuis le sacre de l'ancien évêque, c'est-à-dire depuis le 18 novembre 1855, aucune consécration épiscopale n'avait eu lieu à Nancy. C'est donc avec une pieuse curiosité que prêtres et fidèles attendaient le jour fixé.

La cathédrale, ornée comme aux jours les plus solennels, était remplie bien avant l'heure. Près de trois cents ecclésiastiques, sans compter les élèves du Grand Séminaire, occupaient l'avant-chœur et les parties voisines du transept.

Au premier rang, dans la foule, entourée de six de ses enfants et de ses petits enfants, la vénérable mère de

Monseigneur Delalle, âgée de 75 ans, attend, visiblement brisée par l'émotion, l'arrivée du septième que Dieu lui a pris pour sa gloire et qu'il va faire passer devant elle revêtu des pouvoirs divins et des insignes réservés aux Pontifes. Hélas! cette radieuse vision s'évanouira bientôt et le privilégié de sa tendresse va s'enfuir de nouveau, emporté par l'ardeur et le dévouement des apôtres. A ses côtés pourtant il en reste un dont la présence saura la consoler, un que Dieu n'appelle pas à tant d'honneurs, mais qui trouvera dans son cœur de prêtre de quoi adoucir la séparation

Les Révérends Pères Oblats de Marie-Immaculée, dont Monseigneur Delalle est le frère en religion, ont eux aussi une place de choix. A leur tête on voit le T. R. P. Augier, Supérieur général de la Congrégation, le R. P. Tatin, assistant général, le R. P. Cenez, ancien élève du Séminaire de Pont-à-Mousson, et Préfet apostolique du Basutoland, puis le R. P. Brulé, provincial, le R. P. Fahler, supérieur de Sion, et plusieurs autres sympathiques épaves de la tempête qui a dévasté son couvent.

A neuf heures précises, tandis que les cloches sonnent à toute volée, que l'orgue fait entendre sous les doigts du Maître qui le dirige, une marche triomphale, dans tout le décor splendide des offices pontificaux,le cortège épiscopal fait son entrée. Monseigneur Delalle apparaît le premier, vêtu de violet, du rochet et du camail. De taille moyenne, la barbe entière, il porte sur sa physionomie quelques traces du soleil des Cafres, mais surtout un air distingué et résolu. On sent en lui l'apôtre qui a tout sacrifié, qui refoule une émotion intense et dont la seule pensée est de recueillir de nouveaux trésors d'énergie surnaturelle et d'activité pour poursuivre avec succès sa grande œuvre.

Vient ensuite Monseigneur Gaughren, vicaire apostolique de Kimberley, Oblat de Marie comme son jeune

confrère. Sa présence était inattendue : aussi Monseigneur l'Evêque de Saint-Dié qui avait promis, malgré ses travaux accablants de l'heure présente, d'assister l'évêque consécrateur, avait-il repris sa liberté pour administrer le sacrement de confirmation à Epinal.

Monseigneur l'Evêque de Verdun, premier assistant du consécrateur précède immédiatement Monseigneur Turinaz.

Les évêques ayant revêtu les ornements pontificaux, la cérémonie commence, sensiblement analogue à celle des ordinations inférieures. Le consécrateur demande avant de procéder au sacre qu'on lui donne acte du mandat apostolique en vertu duquel le nouvel élu se présente.

Nous n'insisterons pas sur le détail des cérémonies, sur le serment rituel que l'élu prononce à haute voix, ni sur l'examen de la foi.

Le nouvel évêque prend ensuite la chasuble, puisqu'il va, en même temps que le consécrateur au maître-autel, célébrer la messe à un autel spécial.

La Maîtrise et le Grand Séminaire chantent d'une façon vraiment brillante la messe de Théodore Dubois.

La messe s'interrompt après l'épître pour la cérémonie si émouvante de la prostration, pour le chant du *Veni Creator*, pour les onctions sur la tête environnée d'un bandeau et sur les mains, pour la remise de la crosse dont Monseigneur Turinaz a fait personnellement présent à Mgr Delalle et pour la remise de l'anneau.

La messe reprise se suspend une seconde fois pour l'offrande que l'élu fait au consécrateur de deux cierges, de deux pains et de deux barillets de vin.

La consécration, unique comme pour l'ordination des prêtres, et la partie du canon qui la suit ne présentent aucune particularité. Mais quand le consécrateur a consommé la sainte Hostie, il communie le nouvel évêque qui se tient

debout près de lui au maître autel, puis partage avec lui le précieux sang. Vient ensuite la bénédiction et l'imposition de la mitre.

Mgr Delalle monte au milieu de l'autel : il donne sa première bénédiction solennelle pendant que le *Te Deum* retentit. Précédé de ses deux assistants, il va parcourir la foule portant à tous la fraîcheur de ses pouvoirs épiscopaux. Il en donne les prémices à sa vénérable mère auprès de laquelle, profondément ému, il s'arrête un instant.

De retour à l'autel, le nouvel évêque, partant du côté de l'Epître s'approche du côté de l'Evangile où se tient le consécrateur, et pour remercier celui dont il tient ses sublimes pouvoirs fléchit le genou et chante trois fois : « *Ad multos annos!* Longues années! » Il lui demande ensuite l'accolade et la demande aussi aux prélats assistants.

La messe se termine.

Alors Mgr Turinaz vêtu de la chape, crosse en main et mitre au front, monte en chaire. La cérémonie déjà éloquente et touchante par elle-même avait disposé les âmes à s'ouvrir à l'un des discours les plus élevés, les plus touchants, les plus vaillants d'un orateur qu'on ne se lasse pas d'entendre.

De ce discours nous avons recueilli, pour en donner quelque chose à nos lecteurs, la trame principale. Au dernier moment nous apprenons que l'orateur, sur des instances bien inspirées, en publiera le texte intégral. Nous nous bornerons donc ici à une rapide analyse.

« C'est, dit l'orateur, un jour de fête pour vous, Monseigneur, car vous venez de recevoir les grâces insignes, l'honneur et les pouvoirs divins de l'épiscopat.

« Cependant, je ne vous féliciterai pas. Je sens trop le fardeau qui pèse sur mes épaules et le poids des responsabilités écrasantes de la charge épiscopale surtout à cette

époque de luttes et d'épreuves. Je songe que dans quelques jours il y aura trente-et-un ans accomplis que, comme vous, je recevais l'honneur et les grâces de l'épiscopat, et, il y a quelques instants, je revoyais ces trente-et-une années se dresser devant moi avec mes obligations sacrées en présence de ma faiblesse.

« Et cependant, ce jour, c'est Dieu qui l'a fait.

« C'est une fête pour l'Eglise catholique qui montre une fois de plus son éternelle jeunesse dans une éternelle fécondité et qui compte aujourd'hui un nouvel évêque et un nouvel apôtre. Ah! l'Eglise, elle subit des orages; mais elle ne meurt pas. Arbre immense qui abrite des multitudes, comme le sénevé dont parle l'Evangile, quand la tempête passe dans sa ramure elle emporte les feuilles desséchées, mais elle ranime sa vigueur.

« L'Eglise se réjouit parce qu'elle vient de faire de vous un docteur de cette doctrine qui a régénéré la société, confondu la sagesse humaine et qui aujourd'hui encore reste la doctrine de vérité et de vie.

« L'Eglise se réjouit parce qu'elle salue en vous un pasteur. Vous tiendrez d'une main ferme et douce ce bâton pastoral dont vous guiderez le troupeau qui vous est confié. Appuyé sur cette houlette, allez aux nations qui n'ont pas vu luire encore les lumières de l'Evangile, allez, s'il le faut, jusqu'au suprême sacrifice, répétant cette parole de saint Paul: « *Charitas Christi urget nos:* la charité de Jésus-Christ nous presse », et cette autre: « Malheur à moi si je ne prêche pas l'Evangile: *Væ mihi si non evangelizavero* ».

« Docteur, vous défendrez la doctrine, pasteur vous défendrez votre troupeau, apôtre vous serez prêt à toutes les luttes et, s'il le faut, au martyre.

« Monseigneur, je le sais, vous êtes de ceux qui, sur les sentiers divins tracés par Jésus-Christ, ne tremblent pas et ne reculent jamais.

« — C'est une fête pour le vicariat apostolique du Natal.... Tout ce diocèse aujourd'hui et à cette heure, a ses regards et son cœur tournés vers cette cathédrale, et par dessus les montagnes et les mers envoie ses vœux à celui que Dieu lui donne pour chef, il unit ses prières avec les nôtres.

« — C'est une fête pour la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

« Cette Congrégation, sortie, il n'y a pas cent ans, du cœur de Monseigneur de Mazenod, évêque de Marseille, s'est développée sous les bénédictions de Jésus-Christ. Elle compte aujourd'hui cinq provinces et onze vicaires apostoliques. Ces évêques, ils sont, comme vous, Monseigneur, aux dernières limites du monde, à l'extrême nord de l'Amérique.

« Je lisais, il y a quelque temps, la vie de Mgr Grandin, qu'un illustre écrivain a appelé du nom glorieux d' « évêque pouilleux ». Pendant quarante huit ans, dans un diocèse quatre ou cinq fois grand comme la France, il a vécu d'une vie effrayante, parcourant des pays immenses, des rivières débordées, des lacs, des forêts inexplorées, mille fois exposé à mourir de froid et de faim. Quand le soir le surprenait sur ces déserts de neige, il creusait un trou dans la neige et s'y couchait entre deux chiens ou deux sauvages couverts de vermine. Je ne connais rien de plus héroïque que cette vie dans toute l'histoire de l'Eglise.

« La Congrégation des Oblats subit en ce moment les orages de la persécution et le Révérend Père Général était banni hier de sa maison de Paris. Elle a perdu les sanctuaires vénérés de Montmartre, de Notre-Dame de la Garde et de Notre-Dame de Sion.

« Mais, ayons confiance : des jours meilleurs reviendront si nous en sommes dignes et si nous savons les préparer.

« Les voies de Sion pleurent parce que les foules ne vont plus à ses solennités : *Viæ Sion lugent* » ; mais un jour viendra où nous ne serons pas seulement quinze mille, mais trente mille hommes pour y acclamer la Sainte Vierge : « *et revertentur, et venient in Sion laudantes et super capita eorum lætitia sempiterna.* »

« — C'est une fête pour le diocèse de Nancy, pour votre famille si nombreuse et si émue, pour la paroisse d'Arracourt qui a la gloire de donner en cinquante ans deux évêques à l'Eglise. C'est une fête pour le Petit Séminaire de Pont-à-Mousson dont vous avez été un des plus pieux et des plus brillants élèves.

« C'est la fête du clergé de Nancy et de vos condisciples et vous voyez de quelle affection vous environne ce clergé vaillant et fidèle.

« — C'est une fête pour ces vénérés et chers Evêques qui ont bien voulu assister à votre sacre et pour l'Evêque de Nancy de se voir, pour ainsi dire, perpétué dans un évêque jeune et vaillant, de constater que vous serez un de ces évêques qui sauront combattre, souffrir et mourir pour la foi, pour la liberté et pour Jésus-Christ.

« Allez, Monseigneur, porter à ces peuples qui vous attendent, les bienfaits de votre épiscopat. « *Exaltavi electum de plebe mea,* Dieu vous a choisi dans ce peuple de Lorraine et il vous a élevé ; *oleo sancto meo unxi eum,* il vous a oint de son huile sainte comme autrefois les Rois et les Prophètes. — Maintenant allez à votre mission, à votre travail et même au sacrifice, sa miséricorde vous accompagne : *Et veritas mea et misericordia mea cum ipso* (1). »

« Un jour, vous reviendrez dans cette Cathédrale, vous y reviendrez chargé de travaux et de mérites et alors

(1) Ps. LXXXVIII.

l'évêque qui sera là, le clergé et les fidèles répèteront avec les accents de l'allégresse : « *Hæc dies quam fecit Dominus, exultemus et lætemur in ea.* »

Ce que nous pouvons dire de ce discours, c'est qu'il fut un acte d'exquise bonté pour le nouvel Evêque et pour la Congrégation des Oblats, une nouvelle manifestation de la vaillance de notre Evêque bien-aimé, une explosion splendide de son grand cœur et de sa puissance oratoire et un réconfort pour tous en ces temps si troublés.

Monseigneur, descendu de chaire, donne la bénédiction pontificale solennelle en même temps que les quatre évêques, puis le cortège descend la grande nef et reprend le chemin de l'Evêché.

Certes l'impression produite sur la foule a été profonde et longtemps on gardera à Nancy le souvenir de cette fête.

Nos Seigneurs les Evêques et le plus grand nombre des ecclésiastiques se réunirent à midi au Grand Séminaire, où le repas servi fait honneur à l'activité et à la prévoyance de M. l'Econome, mais où le dessert composé de toasts variés fut plus succulent que le repas lui-même.

Monseigneur Turinaz parla le premier, à peu près en ces termes :

Messieurs,

« J'ai tant parlé que je devrais m'excuser de parler encore. J'ai rappelé un jour ce mot qui a été dit d'un orateur du Parlement : « Ce n'est pas une facilité de parler, c'est une difficulté de se taire. » J'en suis à cette difficulté de me taire. (*Rires. Applaudissements*).

« C'est une tradition et une tradition qui nous est bien douce de porter tout d'abord dans des réunions fraternelles comme celle-ci la santé du Souverain Pontife. Dans cette fête surtout où nous venons d'élever un prêtre aux suprêmes honneurs de l'épiscopat, nous devons remonter

par un élan du cœur, au Pasteur des Pasteurs, à l'Evêque des évêques, au vicaire de Notre Seigneur Jésus-Christ.

« J'ai vu de près Pie X ; et je l'admire : j'admire sa bonté paternelle, je dirai sa bonté maternelle pour les personnes et surtout pour les petits et pour les humbles et j'admire aussi sa constante fermeté et son invincible énergie pour la défense des principes et des droits de l'Eglise. (*Applaudissements prolongés*). Je bois à Pie X, le vrai successeur de saint Pierre, le vrai vicaire de Notre Seigneur Jésus-Christ. (*Acclamations à Pie X. Applaudissements*).

« Je bois à nos Seigneurs les Evêques.

« Et tout d'abord à Mgr l'Evêque de St-Dié, qui malgré les travaux qui l'accablent en ce moment, malgré un voyage à Chartres dont l'Evêque vient de mourir, malgré ses visites pastorales et l'obligation d'administrer aujourd'hui même le sacrement de confirmation à Epinal avait accepté d'assister à notre fête. Il est arrivé hier soir et lorsque je lui ai annoncé la présence inattendue de Mgr l'Evêque de l'Etat libre d'Orange, il s'est dirigé sur Epinal. Je lui suis profondément reconnaissant de sa bonne volonté et de son dévouement. (*Applaudissements*).

« Ce n'est pas qu'il soit embarrassé de franchir les distances : vous voyez ici la cavale qui est dans ses armes : il dit : *Vah,* et prompte comme le cheval de Job, elle vole plus rapide que les automobiles et les trains éclairs.

« Il s'occupe aussi, vous le savez, de rythme et d'harmonie. S'il pouvait établir le même rythme entre les évêques de France et l'harmonie entre tous les catholiques, nous entendrions un chant infiniment supérieur à tous les chants de Saint Grégoire et même au chant de l'abbaye de Solesmes. (*Rires. Bravos*).

« Merci à Mgr l'Evêque de Verdun, venu d'Arras où il assistait à un Congrès de la jeunesse catholique et qui

malgré les travaux de la visite pastorale nous apporte l'éclat et la joie de sa présence. (*Applaudissements*). Ce n'est pas la première fois qu'il vient dans le diocèse de Nancy pour nous donner son précieux concours ; nous serons heureux chaque fois qu'il y reviendra. Je lui exprime ma vive affection et ma profonde reconnaissance. (*Applaudissement*).

« J'offre mes souhaits et mes remerciements à Mgr l'Evêque de l'Etat libre d'Orange. Il nous apporte les ardeurs des contrées de l'Afrique australe et représente ici des populations encore neuves, mais qui donnent les plus belles espérances et qui sont prêtes à monter dans les splendeurs de l'Evangile. (*Applaudissements*).

« J'offre mes souhaits au nouvel élu. Je les lui ai adressés déjà ce matin avec les accents de la plus vive affection. Je lui en envoie la nouvelle expression comme il me formulait les siens ce matin : *Ad multos annos !* (*Bravos*).

« J'offre mes souhaits au vénérable Supérieur général et aux membres de la Congrégation des Oblats. Ce jour est un jour de fête pour cette Congrégation des Oblats. Ils subissent en ce moment les coups de la persécution. Hier ils étaient chassés de leur maison de Paris par la force brutale qui gouverne la France et qui ne l'asservira jamais. (*Salve d'applaudissements*).

« Nous sommes avec tous les apôtres de Jésus-Christ, mais nous leur sommes plus fidèles et plus attachés au jour de la persécution. (*Bravos redoublés*).

« Ces souhaits, je les leur offre non seulement en mon nom, mais au nom de mon diocèse et du clergé nancéien qui a voué depuis longtemps affection et fidélité aux pieux gardiens de Notre-Dame de Sion. (*Assentiment*).

« Je vous remercie, Messieurs, d'être venus si nombreux à cette fête catholique. Je parle toujours avec fierté du clergé du diocèse de Nancy et je loue sa fermeté, son

activité, sa vaillance, nous sommes prêts à tout souffrir, mais nous ne sacrifierons jamais nos devoirs d'évêque et de prêtres et nos droits de citoyens français. (*Applaudissements*).

« Je bois à Notre Saint-Père le Pape, à Nos Seigneurs les Evêques, au nouvel élu, au Vicariat du Natal, au clergé de Nancy, à l'Eglise catholique. » (*Triple salve d'applaudissements*).

Monseigneur Delalle se lève pour répondre à Monseigneur Turinaz. Une salve d'applaudissements l'accueille dès qu'il se lève.

« Messeigneurs. Messieurs

« Après les éloquentes paroles de mon vénéré Consécrateur, je devrais me défendre des honneurs et des éloges dont je suis comblé. Mais je dois aussi en remercier Monseigneur l'Evêque de Nancy, car ces honneurs ne s'arrêtent pas à ma faible personne, ils passent au-dessus de moi et bien plus haut que moi : ils s'adressent à Notre Seigneur Jésus-Christ qui daigne m'associer à son sacerdoce éternel.

« Ils vont à la famille des Oblats qui m'a adopté et entouré d'une tendresse maternelle, à cette famille que j'aime de tout mon cœur et que j'aime d'autant plus qu'elle souffre davantage. La Congrégation des Oblats, étant à la peine, devait être à l'honneur.

« Ces honneurs vont à mes missionnaires qui travaillent et se dévouent sur le champ de l'apostolat catholique, qui vivent de la croix et qui éprouveront une joie suave quand ils apprendront ce qui a été fait pour leur évêque.

« Merci, Monseigneur, des honneurs dont vous m'avez comblé.

« Merci surtout de l'affection dont vous m'avez ouvert le trésor en m'offrant l'hospitalité. Pendant les quelques semaines que j'ai passées à l'Evêché, j'ai reçu mille té-

moignages de votre bonté et j'ai rencontré un véritable évêque. J'ai cherché à découvrir quelque chose de son âme et aujourd'hui je ne m'étonne plus que Pie X, remerciant son majordome après l'audience accordée en novembre dernier à Monseigneur Turinaz ait dit : « Au moins, ils m'ont fait voir un évêque » (1).

« Messieurs, Monseigneur m'a donné, comme Elie à Elisée, son manteau, pas tout entier, assurément, car il serait trop grand pour ma taille, mais j'ai tâché de recueillir quelque chose de sa foi, de sa vaillance, de son grand cœur. (*Applaudissements répétés*).

« Je remercie Messeigneurs les Evêques qui ont bien voulu assister mon Consécrateur ; Monseigneur de Verdun, si bon et si affectueux, Monseigneur Gauchren, mon voisin, dont je ne suis guère éloigné que de 800 kilomètres ! — et qui saura me rappeler mes devoirs si je les oublie.

« Je remercie le T. R. P. Supérieur général d'être venu, malgré ses épreuves, à cette fête qui aurait été incomplète sans lui. Il a été mon supérieur à Rome, ainsi que le R. P. Tatin. Ils m'ont pardonné aujourd'hui la peine que j'ai pu leur faire autrefois ; je désire que cette fête leur apporte une joyeuse compensation.

« Je remercie ces Messieurs qui ont guidé mes premiers pas, M. le Supérieur du Petit Séminaire et M. le Supérieur du Grand Séminaire, autrefois Directeur à Pont-à-Mousson. Toujours ils m'ont témoigné la plus grande affection, et je me suis souvent demandé, surtout depuis que je les ai quittés, si on ne m'aimait pas un peu trop.

---

(1) Cette parole nous avait été rapportée le 29 janvier dernier par celui même à qui S. S. Pie X l'avait dite en italien : « Al meno, m'hanno fatto vedere un vescovo. »

N. D. L. R.

« Merci à tous; enfant de ce diocèse, je ne vous suis pas complètement étranger et j'aperçois bien des physionomies que je connais; j'ai conservé le souvenir de mes condisciples et de mes amis et j'ai souvent demandé à Dieu qu'il les aide à faire des merveilles d'apostolat. Ces merveilles, il les ont accomplies sous la direction de leur géné... non, de leur évêque (*Triple salve d'applaudissements*), ils ont remué profondément les populations de la Lorraine...

« Si un jour, Messieurs, vous voulez faire une petite promenade de vacances, venez au Natal; vous n'y trouverez ni beau palais, ni riche cathédrale, ni Séminaire splendide comme celui-ci, mais un évêque lorrain qui vous ouvrira son cœur et ses bras. » (*Bravos prolongés.*)

M. le chanoine Martin, Supérieur du Petit Séminaire de Pont-à-Mousson, porte à son ancien élève le toast suivant :

« Monseigneur de Nancy,

« J'ai pensé n'être pas indiscret, en sollicitant de Votre Grandeur l'autorisation de dire quelques mots, pour offrir à Mgr Delalle, au nom du Petit Séminaire, l'hommage de notre religieux respect, et de nos plus affectueuses félicitations.

« Vous avez daigné, Monseigneur, faire bon accueil à mon humble requête, et je dois tout d'abord vous remercier de vos bienveillants égards pour ma personne, ou plutôt pour l'Etablissement diocésain, dont vous m'avez confié la direction.

« Je ne sais si je ne dois m'excuser d'avoir pris de prudentes assurances, si je puis parler ainsi, contre les hasards d'une improvisation, que de fortes impressions pourraient troubler !

« Elle est, en effet, bien vive et bien profonde, l'émotion que j'éprouve, en voyant les insignes de l'Episcopat sur les épaules, sur la poitrine et à la main de celui qui fut jadis un de nos enfants les plus aimés.

« Je n'ai pas à entreprendre ici son éloge. Votre Grandeur l'a fait, ce matin, le mêlant de la façon la plus saisissante aux développements d'un discours magistral et voilà que, dans une de ces allocutions dont vous avez le secret, vous venez de faire ressortir, grâce au charme de votre parole chaude et vibrante, les lignes rapides auxquelles applaudissait naguère le diocèse tout entier. Qu'il soit permis, du moins, à mon orgueil paternel d'emprunter l'appréciation si nette et si précise donnée par ses condisciples aux yeux desquels — je citerai leurs paroles — « Henri Delalle est l'élève le plus ardent au jeu, le plus pieux à la chapelle, et le plus assidu à la Sainte Table ». Mes collègues et moi, recueillant nos souvenirs, nous avons fait écho à cette voix et nous avons souscrit à ce jugement avec d'autant plus de spontanéité que des suffrages décernés dans des conditions pareilles jouissent d'une certaine infaillibilité. Pour ma part, bien des fois, mon esprit et mon cœur se sont reportés vers cet élève distingué, qui figura toujours au premier rang parmi les meilleurs, vers ce bon séminariste, à l'âme de feu, mais droite, franche, loyale, généreuse, simple et élevée tout à la fois, étrangère aux capricieux mouvements du *monitoribus asper* qu'a dépeint le poète antique, toujours disposé, au contraire, à trouver dans un conseil, dans un avertissement, voire même dans des reproches — il n'en mérita jamais de graves — la preuve d'un dévouement sincère et le titre le plus incontestable à la reconnaissance.

« Reconnaissant, il le fut, lorsqu'il était au Petit Séminaire, et je puis assurer personnellement que ce sentiment, dont certains caractères écartent volontiers le poids, a

continué jusqu'aujourd'hui de s'affermir avec la même vivacité sérieuse, la même délicatesse et la même fraîcheur. Je garde précieusement les lettres qui, chaque année, depuis la séparation, déjà lointaine, sont venues m'apporter, avec des communications très intéressantes, relatives d'abord à son noviciat, à ses études et, plus tard, aux rudes labeurs de son ministère, des témoignages de piété filiale, qu'il était aussi heureux de m'offrir que moi de les recevoir.

« Il ne se doute pas, j'en suis sûr, que sans avoir demandé son assentiment, j'ai fait part aux élèves, qui lui ont succédé sur les bancs, de ses lettres, si bonnes à tous égards, lesquelles se trouvent être de salutaires prédications.

« Et maintenant, avouerai-je que je suis tenté de faire, à son sujet, une sorte de confession publique?

« Quand le jeune Henri Delalle s'ouvrit à moi de sa vocation, je fis des efforts pour le retenir dans le diocèse... Cette fois, il me résista, — avec une opiniâtreté douce, respectueuse, gracieusement souriante, c'est vrai, — mais enfin il me résista. J'insistai à différentes reprises; il tint ferme jusqu'au jour où, dans un dernier assaut d'armes, je dus me rendre devant les marques évidentes d'un véritable appel d'En-Haut.

« Je me déclarai donc vaincu. Aussitôt — la scène m'est encore bien présente, — adversaire généreux, il me saisit la main avec enthousiasme, et moi, religieusement attendri, j'embrassai mon vainqueur. L'honneur, le vrai honneur était satisfait; et, à l'heure présente, en regardant le religieux, le missionnaire, l'évêque, j'applique à la situation, qui est la mienne, ce mot de Lacordaire qu'il « est des défaites triomphantes à l'envi des victoires ».

« Et maintenant, mes chers confrères, il ne me reste plus qu'à interpréter votre désir, en acclamant Mgr l'Evê-

que de Nancy, Nos Seigneurs de Saint-Dié et de Verdun, et — pour couronner l'œuvre — Mgr l'Evêque de Thugga, le vicaire apostolique du Natal. »

Monseigneur Delalle tient à répliquer à M. le Supérieur:

« Je suis confus, dit-il, de toutes les belles choses qui viennent d'être dites sur mon compte. Ce que M. le Supérieur n'a pas exagéré, c'est mon souvenir reconnaissant. Mais en l'écoutant parler, je me disais qu'il avait quelque chose de l'artiste. Dans un tableau, le premier plan est toujours bien étudié en détail, tandis que l'arrière-plan garde une certaine confusion. Ainsi ce grand artiste qui se nomme l'affection, se plait à mettre en relief certains détails et à laisser planer sur le reste une confusion dont son œuvre tire tout son mérite.

« Il y en a peut-être parmi vous, Messieurs, qui se rappellent d'autres détails. Je leur demande instamment de ne pas les publier. » (*Rires et applaudissements.*)

Vient ensuite le tour du T. R. Père Augier, supérieur général des Oblats.

« Messeigneurs, Messieurs,

« Ce n'est pas sans une profonde émotion que je prends la parole dans cette fête si joyeuse. Hier, à pareille heure, je sentais la main des agents de police qui me jetaient hors de ma maison, et aujourd'hui je me trouve dans cette belle réunion. Je me demande si hier je n'étais pas victime d'un cauchemar et si aujourd'hui, pour doux qu'il soit, ce n'est pas un rêve. Non, le cauchemar est une réalité, mais le rêve aussi. (*Applaudissements.*)

« Je viens exprimer les sentiments de reconnaissance dont mon cœur est rempli.

« Merci, Monseigneur de Nancy, de tout ce que vous avez fait. Vous le disiez tout-à-l'heure : « Ce jour est

l'œuvre de Dieu»; mais Dieu ne fait pas toujours des miracles; il se sert des instruments de sa Providence, et dans la circonstance présente, vous êtes visiblement l'instrument de la douce Providence. (*Applaudissements.*)

« Merci, Monseigneur, de l'affection toute paternelle dont vous avez entouré un de mes fils, un des plus jeunes, mais un des meilleurs et des plus méritants. (*Bravos.*) Vous l'avez entouré d'une affection paternelle et ce matin, en l'élevant à la dignité épiscopale, vous lui avez donné une place de choix dans la hiérarchie de l'Eglise catholique, dans cette charpente, dans cette nervure qu'aucun vent de la tempête n'emportera.

Monseigneur, j'ai été heureux que le Père Delalle, aujourd'hui Monseigneur Delalle, reçût de vous l'onction qui fait les évêques, d'abord parce que vous êtes ce que vous êtes. (*Applaudissements redoublés.*) Un père communique à ses fils quelque chose de lui-même. Vous avez communiqué au nouvel élu une étincelle de ce feu qui a animé votre épiscopat, étincelle qui est la lumière de la doctrine et de la théologie, qui est la flamme de l'orateur sacré, l'étincelle du dévouement et de la vaillance. Vous l'avez en abondance et il en est passé quelque chose de vous dans l'âme du jeune évêque. (*Bravos.*)

« J'étais heureux aussi, parce que vous êtes l'évêque de la Lorraine si chrétienne, si française, si patriote, le chef de ce clergé qui a avec notre Congrégation des liens si nombreux, des liens que je déclare indissolubles. (*Applaudissements.*)

« L'union a toujours existé, elle s'est toujours maintenue, mais elle s'est affermie dans les circonstances présentes qui ont provoqué tant de sympathies autour des persécutés.

« Vous nous disiez, Monseigneur, qu'un jour, à la tête non plus de quinze mille, mais de trente mille hommes,

vous reviendrez sur la colline de Sion. Vous n'êtes pas seulement docteur, mais prophète. Oui, un jour nous nous retrouverons à Sion pour y acclamer la Sainte Vierge, la France, le Souverain Pontife. (*Bravos prolongés.*)

« Monseigneur Delalle, permettez-moi de vous dire toute la pensée de mon âme. Ce jour est un beau jour pour la congrégation des Oblats et pour le diocèse de Nancy, mais c'est un beau jour aussi pour ceux qui ont eu le bonheur d'être vos supérieurs. Je dis à dessein : *le bonheur,* afin de retirer le mot *peine* que vous avez prononcé tout à l'heure. Jamais peine n'a été causée par vous à vos supérieurs et vous êtes toujours le fils aimant, dévoué, l'Oblat que nous avons connu dans le passé.

« Monseigneur, pour soutenir votre courage, vous n'aurez qu'à penser à votre consécrateur et aux prélats qui l'ont assisté, à Mgr de Verdun, en qui je salue un ami de notre congrégation, à Mgr Gauthren, que vous évoquiez comme votre moniteur, à cet évêque oblat qui est un de mes anciens condisciples qui m'apprenait l'anglais, tandis que par échange de bons procédés je lui apprenais le français. Vous regarderez notre vénéré fondateur, Mgr de Mazenod, dont on a dit qu'il avait « un cœur capable d'embrasser le monde entier », le cardinal Guibert, Mgr Grandin, dont Mgr Turinaz a si bien parlé; vous regarderez vos prédécesseurs, Mgr Allard et Mgr Jolivet, et l'ancien évêque de Kimberley, mort à la peine pendant la guerre du Transvaal et dont le frère aîné à recueilli l'héritage. Il est rare de voir Esaü prendre l'héritage de Jacob; c'est cependant ce qui a été fait.(*Applaudissements*)

« Merci à tout le clergé de la Lorraine! A la vie! A la mort!» (*Triple salve! Bravos prolongés.*)

Mgr l'Evêque de Verdun se lève et, silencieux encore, recueille une véritable ovation.

« Messeigneurs, dit-il, Très Révérends Pères, chers Messieurs.

« Un mot seulement, deux si vous le permettez. Merci à votre cher et vaillant évêque de m'avoir convié à cette belle fête. Je viens à Nancy volontiers pour y apprendre le dur métier d'évêque, y réchauffer ma foi, mon patriotisme, ma vaillance, prendre modèle sur le général Turinaz. (*Acclamations, Bravos,*)

« Un second mot ! Puisque je suis le plus jeune évêque de France, je veux offrir mes vœux au plus jeune évêque de l'Eglise catholique !

« A la santé de Mgr Delalle ! Que son épiscopat soit fécond et glorieux pour Notre-Seigneur Jésus-Christ et pour l'Eglise catholique !

« Et maintenant que Monseigneur me permette de porter la santé des tout jeunes, des séminaristes de Nancy. Il y a entre eux et l'Evêque de Verdun des liens, car je suis venu conférer, au moins à quelques-uns d'entre eux les saints Ordres. Qu'ils réalisent les espérances de l'Eglise et de leur évêque.

« A la santé des jeunes vicaires, des jeunes curés, des jeunes chanoines ! (*Rires. Bravos.*)

« Merci au R. P. Supérieur général des Oblats. J'aime beaucoup les Oblats et je les admire, car je connais leur dévouement.

« A l'union du clergé séculier et du clergé régulier, et vive en particulier la congrégation des Oblats si bien représentée à cette fête ! »

On le voit, de pareilles fêtes font du bien au cœur et à l'esprit. Il est regrettable que les sacres d'évêques soient chose si rare.

(Semaine religieuse de Nancy.)

ORDINATION. — DÉPART DES MISSIONNAIRES.

Une double fête a marqué la journée du 10 juillet dans notre Scolasticat de Liége.

Le matin c'était l'ordination à laquelle prenait part la majorité de nos frères : cérémonie bien grande, bien émouvante par elle-même, mais qui le devient certainement davantage, quand les ordinands sont de futurs missionnaires et que le pontife consécrateur a déjà fourni lui-même, comme Mgr Pascal, une carrière de 30 ans d'apostolat. Le jeune prêtre peut se flatter de recevoir avec l'imposition des mains une large part de la flamme sainte qui alimenta une vie déjà si pleine et si méritante, et quelque chose de cette endurance dont tous nos missionnaires, surtout ceux de l'extrême nord de l'Amérique sont de si parfaits modèles.

Dans l'après-midi c'était la cérémonie du départ des missionnaires. Le R. P. J. B. Lémius, qui venait de prêcher la retraite préparatoire à l'ordination, voulut bien prêter sa voix à cette solennité et se faire son éloquent interprète. Facilement il trouva dans son cœur d'apôtre du Sacré-Cœur de ces accents, de ces paroles de feu qui vont droit au cœur et s'imposent invinciblement à l'intelligence des auditeurs.

Au soir de ce jour de fêtre notre scolasticat comptait 16 prêtres de plus — quelques autres de nos frères seront ordonnés dans le courant de l'année. — Ils ont encore

une année de théologie à faire, avant de rejoindre leurs aînés dans le champ du père de famille, les 21 jeunes Pères scolastiques qui, arrivés au terme de leurs études, viennent d'être dispersés par l'obéissance aux quatre vents du ciel.

BIBLIOGRAPHIE.

Signalons ici un nouveau livre du R. P. Fitzpatrick. Ce livre a pour titre : « *Characteristics from the Writings of Father Faber* », *ou Extraits choisis des Ecrits du Père Faber.* » Il fallait du goût et du tact pour mener à bonne fin un pareil travail. Le P. J. Fitzpatrick s'est montré à la hauteur de sa tâche, comme on pourra s'en convaincre par la lecture et la méditation de ce beau volume. Pour se borner et rester dans le plan logique qu'il s'était tracé, l'auteur n'a voulu cueillir son bouquet spirituel que dans les seuls huit traités de l'illustre Oratorien, ne touchant ni aux œuvres du pasteur protestant, ni à celles trouvées inachevées après sa mort.

Voici l'analyse des « *Characteristics* » telle que nous la lisons dans la Préface.

« Dans ces pages, on pourra trouver enfin ce qui a été si longtemps un *desideratum* parmi nous, c'est-à-dire un choix adéquat des passages les plus saillants d'entre ces admirables œuvres sur la vie spirituelle, sorties de la plume d'un écrivain si bien connu et aimé comme un maître en Israël, le P. Faber.

Après un soigneux examen de tous les écrits de notre auteur, nous nous sommes décidé à faire des extraits parmi ses huit traités, comme étant indubitablement son œuvre la plus excellente. Ses écrits se classent naturellement en trois catégories : ceux qu'il a publiés avant sa conversion à l'Eglise catholique, ceux qu'il a publiés

durant son ministère de prêtre et de directeur des âmes, et ceux qu'il a laissés inachevés à sa mort. Par la nature du sujet, la première et la troisième séries ont été exclues de ce recueil, étant toutes deux en dehors du but que nous nous proposions.

. . . . . .

Pas n'est besoin de rien dire à présent de cette admirable union du théologien et du poète, qui s'appelle le P. Faber. Et, bien que les quelques volumes de ses vers soient étrangers à notre dessein, on trouvera ici toutefois mainte et mainte poésie d'une haute valeur : car les « Pensées qui brillent en des paroles qui brûlent » (1) éclatent à presque chaque page. Et, tandis que chacune de ses pensées ne semble nous venir de sa tête qu'en passant par son cœur, plus d'une nous paraîtra, dans sa force et dans sa douceur, comme l'expression d'un saint Bernard ou d'un saint François de Sales.

Nous avons choisi deux cent vingt-quatre morceaux de l'étendue d'environ deux pages et demie — ni trop longs ni trop courts pour la plupart — un à toutes les cinq ou six pages des œuvres dont nous voulions faire usage ; et ces morceaux choisis, nous les avons groupés ensemble en quatre livres. Le premier livre, sous le titre approximatif « *De Bethlehem au Calvaire* », traite de la vie de Notre-Seigneur et se compose en grande partie de passages tirés du « *Pied de la Croix* » et du « *Précieux Sang.* » Le second livre, emprunté surtout au traité du « *Saint-Sacrement* », fait connaître cette continuation et extension de l'Incarnation qui, dans la Sainte Eucharistie, constitue le divin Rédempteur, notre contemporain et

(1) « Thoughts that glow in words that burn. »

notre compatriote; et il est intitulé « *l'Evangile de l'Eucharistie* ». Le troisième livre, qui occupe plus de la moitié de ce volume a pour titre « *Les combats de la vie chrétienne* » — indiquant ainsi assez clairement le caractère de son contenu —; et il est formé de parties détachées des ouvrages suivants: « *Le Créateur et la Créature* », « *Tout pour Jésus* », « *Les conférences spirituelles* », et « *Le progrès dans la Sainteté* ». Le quatrième livre n'appartient à aucun volume en particulier, — notablement du moins — parle « *Des Quatre Fins dernières* » et a pour entête « *La pensée des années éternelles.* »

« Le grand fait central à la fois de la vie et de l'immortalité », selon l'expression du P. Faber pour désigner l'Incarnation, nous l'avons pris pour notre point de départ; et, entre autres choses, on remarquera que, dans les séries de nos extraits, Notre-Dame n'est le sujet spécial d'aucune section, mais elle figure en sa vraie place, à côté de son divin Fils d'abord, soit dans le récit de l'Evangile et dans ce qui en est la suite, l'Evangile de l'Eucharistie, soit aussi, dans la vie et dans la mort, à côté du chrétien militant qui, suivant l'expression de l'Apôtre, est un avec Jésus-Christ.

Nous ajoutons seulement ceci, savoir que partout nous avons cité le texte de l'édition définitive des Œuvres du P. Faber, et qu'on trouvera à la fin de ce volume une Table complète des matières.»

Comme on le verra par la lecture de ce recueil, le P. Fitzpatrick ne s'est pas contenté de juxtaposer des extraits, mais il les a rangés dans un ordre logique. Au surplus, on remarquera la Table alphabétique, qui est aussi complète que possible, et dont on peut tirer grand profit.

A. S.

LA « VIE DE Mgr GRANDIN »

Le Père Jonquet, vient d'être honoré de ces quatre adhésions épiscopales :

Mon Révérend Père,

J'ai lu avec la plus religieuse édification votre vie de Mgr Grandin. Ce sera une des très belles, émouvantes et édifiantes pages de l'histoire de l'apostolat catholique au XIX^e^ siècle.

Que le ciel suscite beaucoup d'imitateurs à cet homme de Dieu, si zélé pour sa gloire et si courageusement appliqué à l'évangélisation des infidèles !

Je félicite votre congrégation d'avoir donné à l'Eglise un tel ouvrier !

Recevez, je vous prie, mon Révérend Père, l'assurance de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† A.-L. cardinal Perraud.
évêque d'Autun.

D'un autre côté, Mgr Béguinot, évêque de Nîmes écrit au R. P. Jonquet :

Mon révérend Père,

J'ai lu avec le plus grand intérêt votre beau volume, *Mgr Grandin.* Ce nom très connu dans l'histoire des missions, s'éclaire encore par la publication de ces pages écrites avec tant de cœur, et qui nous révèlent les sublimes intimités de la vie glorieuse de l'évêque missionnaire.

Car c'est là le côté radieux de la vie de nos héros chré-

tiens. Tandis que l'observateur attristé constate le néant, pour ne pas dire l'ignominie de l'existence intime de tant de grands hommes glorifiés par l'opinion, et auxquels en y regardant de près, il ne saurait accorder son estime, il arrive que nos saints grandissent, précisément par cet examen minutieux du détail de leur vie.

C'est même le vrai point de vue auquel il convient de les étudier afin de les révéler au monde, parce que, le plus souvent, l'humilité jette un voile épais sur le secret de leurs vertus qui risqueraient de passer inaperçues.

Vous avez donc bien fait de mettre en pleine lumière tous les détails de la vie de Mgr Grandin, religieux, missionnaire, évêque et apôtre admiré de cette jeune et vaillante Eglise du Canada.

Il est d'ailleurs très opportun de montrer présentement la sereine beauté des vertus cachées de ces religieux méconnus par la libre-pensée, qui les expulse. C'est une œuvre de justice et de reconnaissance, et je vous bénis de l'avoir conduite à bonne fin.

Avec mes félicitations, veuillez agréer, mon révérend Père, l'assurance de mon religieux dévouement en Notre-Seigneur.

† Félix,
évêque de Nimes.

Lettre de Mgr Turinaz.

Mon Révérend Père,

Malgré mes occupations et les luttes que nous devons soutenir, j'ai lu de la première page à la dernière, et rapidement, vous le constatez, la vie de Mgr Grandin.

Ce livre m'a fait du bien ; il en fera à beaucoup d'autres.

Je n'ai jamais rien lu de plus intéressant et de plus édifiant.

Mgr Grandin est un saint évêque, un apôtre, un martyr, Quel épiscopat! quel apostolat! quel martyre!

De 1854 à 1902, quels voyages, à travers des territoires immenses, à travers des forêts inextricables, des fleuves débordés, des lacs glacés ou agités par la tempête, malgré la neige, la solitude, le froid, et la faim!

Quand, après des journées consacrées au travail et qui n'ont pas été exemptes de fatigues, je vais, le soir, prendre mon repos et que je songe à Mgr Grandin, après ses courses accablantes, se couchant en plein air, par un froid de 30, 35, 40, 45 degrés, dans la neige, sur des branches d'arbres coupées à la hâte, entre deux sauvages couverts de vermine, et parfois en compagnie des chiens, je gémis sur mes prétentions et sur ma lâcheté. Quelle figure, hélas! fera devant Dieu l'évêque de Nancy, en présence de l'évêque des Métis, des Montagnais, des Cris et des Pieds Noirs!

Cette vie se meut dans le cadre étonnant de l'évangélisation des vastes contrées du Nord-Ouest canadien. L'évêque de Saint-Albert est l'un des plus puissants et des plus héroïques ouvriers de cette transformation religieuse, à laquelle a été unie une prodigieuse transformation matérielle.

J'ai trouvé, dans cet ouvrage, votre style facile et brillant, la méthode qui groupe les faits et les expose avec clarté, et aussi une émotion et une admiration contenues qui donnent à votre parole l'accent et la flamme.

Vous avez déjà écrit quelques-unes des plus belles pages de l'histoire de l'Eglise et des œuvres de votre Congrégation. Que Dieu les bénisse, ces pages, et qu'elles suscitent des missionnaires, des apôtres et des saints.

Recevez, Mon Révérend Père, l'assurance de mon affectueux dévouement en Notre-Seigneur.

† Charles-François,
Evêque de Nancy.

Lettre de Mgr Legal, o. m. i.

Evêque de St-Albert.

Mon Révérend et bien cher Père,

J'ai lu, à mesure que vous les écriviez, les chapitres qui composeront la vie de mon vénéré prédécesseur, le bon et saint Mgr V.-J. Grandin, premier évêque de Saint-Albert, et cette lecture m'a non seulement vivement intéressé, mais aussi grandement édifié.

Je me rappelais, tout naturellement en parcourant ces pages si attachantes, la sentence de notre divin Maître : « *Beati qui lugent quoniam ipsi consolabuntur* ». Heureux ceux qui gémissent, car ils seront consolés ! (Matt. V. 5.) Oui, grandes doivent être aujourd'hui ses consolations, car ç'a été dans les souffrances, dans les angoisses de toutes sortes et des gémissements continuels que cet intrépide missionnaire, que ce grand évêque a accompli sa tâche. Souffrances physiques, souffrances morales, oppositions et contradictions de tous genres, voilà le cortège qui l'a accompagné, pendant tout le cours de sa longue carrière. Il y a pourtant un côté moins sombre dans cette vie : c'est la tendresse que le pieux évêque trouva toujours parmi les membres de sa famille selon la chair ! c'est l'affection qui lui fut témoignée en toutes circonstances, par les chefs de sa famille religieuse, et par tous ses frères les Oblats de Marie Immaculée ; c'est

la profonde vénération qu'il a toujours rencontrée dans tous les membres de son clergé. Telle a été, sur la terre, sa grande consolation : Comment son cœur si tendre, si sensible et si délicat eût-il supporté l'épreuve, s'il en eût été autrement?

Cette vie montrera, une fois de plus, que la croix est et sera toujours le cachet des œuvres de Dieu, et le signe distinctif de ceux qui veulent marcher à la suite du divin Maître. Elle ne pourra donc manquer d'édifier tous ceux qui la liront, et de les encourager dans les luttes pour le bien et pour la vertu, car les sublimes consolations du ciel sont promises à ceux qui auront gémi sur la terre.

C'est donc de grand cœur, mon révérend et bien cher Père, que je vous remercie de nous avoir donné cette belle et si édifiante vie. Je recommande et je bénis votre travail, assuré que cette vie d'un grand évêque toute embaumée du parfum de ses vertus, contribuera grandement à la gloire de l'Eglise, à l'honneur de notre chère Congrégation et au bien des âmes.

Et maintenant à qui allez-vous dédier votre intéressant ouvrage? Je me permettrai, ô mon Père, de vous faire une suggestion : ce serait d'en faire la dédicace à tout l'épiscopat canadien, dont les membres, en maintes circonstances, se sont montrés si sympathiques au bon Mgr Grandin.

Croyez, mon révérend et bien cher Père, à mes sentiments de fraternelle affection en N. S. et M. I.

† Emile J., o. m. i.
Evêque de Saint-Albert.

Cet ouvrage d'un intérêt intense, sorti des presses de la Cie d'imprimerie moderne, et dédié à l'épiscopat cana-

dien, raconte l'évangélisation du Nord-Ouest, et constitue une veritable épopée.

Le livre est orné de 74 gravures avec carte. Prix : broché, 7 fr. 50; relié, 10 francs. Ajouter 1 franc pour recevoir franco par la poste. Conditions spéciales pour les distributions de prix dans les collèges, séminaires, pensionnats, etc.

S'adresser à M. Giroux, libraire, 1641, rue Notre-Dame, Montréal (Canada); la Cie Cadieux et Derome, 1666, rue Notre-Dame, Montréal, (Canada); Maison des Oblats (Liége).

225

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 167. — Septembre 1904.

En tête de ce numéro des Annales nous publions un travail dû à la plume du R. P. Hoffet de notre maison de Porta S. Lorenzo à Rome. Cet écrit est intitulé : *Monseigneur de Mazenod et la définition du dogme de l'Immaculée Conception.*

Les membres de la famille seront heureux, à l'approche du 50me anniversaire de la définition, d'y voir la part prise à ce mémorable évènement par notre Vénéré Fondateur.

227

Mgr C. J. EUGÈNE de MAZENOD

ÉVÊQUE DE MARSEILLE

FONDATEUR DE LA CONGRÉGATION

DES

MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

ET LA DÉFINITION DU

DOGME DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

PAR

Le R. P. Emile HOFFET O. M. I.

LIÉGE
IMPRIMERIE H. DESSAIN
RUE TRAPPÉ, 7.

Au Très Révérend Père Cassien Augier, Supérieur Général des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée.

Mon Très Révérend et Bien Aimé Père,

Vous avez bien voulu me confier une étude sur *Monseigneur de Mazenod et la définition du dogme de l'Immaculée Conception.*

La voici.

Veuillez me permettre de la déposer entre vos mains paternelles, en vous remerciant des joies que vous m'avez procurées à contempler de plus près ces deux modèles de l'Oblat : le Fondateur de la Congrégation et notre Mère Immaculée.

* * *

Vous avez pensé qu'à l'occasion du Cinquantenaire de la définition, notre vénéré Père méritait bien cet hommage de notre piété filiale.

Tout ce que Monseigneur de Mazenod a fait et dit et écrit en cette circonstance mémorable mérite d'être mis en pleine lumière !

Puissent ces pages y contribuer !

S'il fallait leur donner une devise je choisirais ce mot de son « *Journal intime* » :

« *Je regarde comme un devoir de faire tout ce que je puis pour contribuer en quelque chose à la gloire qui doit revenir à la Très Sainte Vierge de cette définition.* »

On verra s'il a tenu parole.

* * *

Le pèlerin de Rome qui visite saint Pierre du Vatican, remarque, dans le chœur, gravée sur le marbre, la liste des cardinaux, archevêques et évêques qui ont pris part à la solennité du 8 décembre 1854.

L'Oblat cherche, dans la liste des évêques, le nom de son Père. Il trouve, à gauche, à la quatrième ligne, ces simples mots :

EUGENIUS MAZENOD EP. MASSILIENSIS.

Je voudrais que ces souvenirs que j'ai recueillis *con amore* rendent moins froide cette inscription....

Veuillez, Très Révérend et Bien Aimé Père, bénir ce modeste travail et me bénir.

Votre humble fils en Notre Seigneur et Marie Immaculée,

Emile Hoffet,

Missionnaire Oblat de Marie Immaculée.

Rome, 10 juin 1904.

En la fête du Sacré Cœur de Jésus.

TABLE DES MATIÈRES

Lettre au T. R. Père Cassien Augier.

INTRODUCTION : Préliminaires historiques 233
Décret du Concile de Bâle 233
Attente des siècles 234
L'heure de Dieu 234

Ire PARTIE

Consultation de l'épiscopat catholique.

Encyclique « Ubi primum » 237
Les « Pareri » des Evêques 237
Réponse de l'évêque de Marseille 238
Lettre d'envoi 246
Lettre du Fondateur des Oblats 247
Adresse du Chapitre de la Cathédrale 254

IIe PARTIE

Préparation du monde catholique

Mandement de 1849 260
Prières publiques 264
Travaux des Commissions romaines 265
Jubilé et Mandement de 1854 266
Le malheur des temps 267
Marie, espoir social 268
Attente et prière 272

IIIe PARTIE

Convocation de l'épiscopat à Rome

Invitation de Pie IX 274
Le « Journal » et les « Mélanges » 275
Voyage à Rome 276
Hospitalité au Quirinal 276
Audience du Saint-Père 278
A la Confession de S. Pierre 281
Aux renseignements 283
La mention des Oblats 284

IVe PARTIE

Réunions des évêques au Vatican

L'Assemblée 287
L'« Ordre du jour » 288
L'« Ave Maria » et l'« Angelus » 290
Les séances 291
Dernière réunion : « Petre, doce nos ! » 293
Lettre au Pape 295
Un cardinal opportuniste 297
Anxiétés 299
Adorateur universel 300
Pour la Dédicace de S. Paul 301
Un mandat impossible 302
Appel au Pape 304
« Enfin ! » 309

Ve PARTIE

Définition du dogme à S. Pierre

« Stretto magro » 310
Le temps. 310
Solennité à S. Pierre 312
La définition 314
Enthousiasme sacré 318
Couronnement de la Vierge 320
Les fêtes romaines 320
Le merci de Pie IX 321

VIe PARTIE

Promulgation au diocèse de Marseille.

Dédicace de S. Paul 324
Pie IX au Quirinal 324
Audience de congé 326
Illuminations à Marseille 327
La « Bulle » et le « Mandement » 330
Le dogme défini 331
Souvenir de la définition 332
Gloire pour le ciel. 334
Bienfaits pour la terre 337
Le salut de la France 341
Monument marseillais à Marie 344

Conclusion : la Récompense. 349

INTRODUCTION

PRÉLIMINAIRES HISTORIQUES.

Décret du Concile de Bâle. — Quand le Concile de Bâle se réunit, c'était la première fois que l'Eglise s'occupait officiellement de la définition du dogme de l'Immaculée Conception.

« On a souvent discuté ce sujet dans les Ecoles, dit Jean de Ségovie, chanoine de Tolède, qui prit une part active à tous les travaux du Concile, et dont les savants écrits y ont fait triompher la doctrine de l'Immaculée Conception. Mais jamais, que l'on sache, cette question n'a été proposée d'une manière authentique pour être définie, comme elle a été introduite d'office dans ce saint Concile de Bâle (1).»

Malgré cela, si le Concile de Bâle rendit, le 17 octobre 1439, un décret définissant de *foi catholique* l'Immaculée Conception de Marie et défendant sous les peines les plus graves de le nier ou de le contester, son décret n'eut jamais force de loi dans l'Eglise universelle. Légitime à ses débuts, le Concile était tombé en effet, en 1439, sinon dans l'hérésie du moins dans le schisme, en se séparant de la communion du Saint Siège apostolique occupé par le pape légitime Eugène IV.

C'est ce qui a fait dire que le décret du Concile de Bâle, conçu sans la tache originelle, avait déjà contracté à sa

(1) Jean de Ségovie : « *Allegationes... pro informatione Patrum Concilii Basileensis, anno 1436.* (Edit. Bruxelles, 1664).

naissance la souillure dont il déclarait la Ste Vierge préservée.

Attente des siècles. — L'heure de la glorification de Marie n'avait point encore sonné dans les desseins éternels de la Providence. Il fallut quatre longs siècles d'attente.

En ces temps, l'Eglise procédait plutôt par Conciles, et, réunir un Concile, n'était pas toujours chose facile alors.

Après le Concile de Bâle, le V^e^ Concile de Latran (1512), eut ordre de ne s'occuper que de questions de discipline ecclésiastique et de morale ; le Concile de Trente (1545 63), malgré son célèbre décret sur l'universalité du péché originel, dans lequel il déclara ne point vouloir comprendre la Vierge Marie. — ce qui fit faire un pas immense à la question, — avait posé pour principe de ne décider que les dogmes niés par l'hérésie et non les points de doctrine controversés parmi les catholiques.

Quand, en 1854, Pie IX proclama le dogme de l'Immaculée Conception, il y avait longtemps que la Papauté n'avait point fait usage de son pouvoir de suprême magistère infaillible, du moins d'une manière exclusive et directe pour une définition doctrinale *ex cathedrâ*.

L'heure de Dieu. — Cependant les désirs du monde catholique devenaient de plus en plus ardents, les instances de l'épiscopat de plus en plus nombreuses et pressantes.

Sous le seul Grégoire XVI, plus de deux cents suppliques affluèrent à Rome.

En deux ans et demi, Pie IX reçut 132 lettres à ce sujet.

A peine monté sur le trône (1846) il nomma une commission de consulteurs choisis parmi les prélats et les théologiens les plus distingués de l'Eglise romaine. Il leur soumit la question de savoir si la pieuse croyance à l'Im-

maculée Conception peut, d'après les usages de l'Eglise catholique, être solennellement définie.

A la fin de 1848, pour échapper aux étreintes de la Révolution, Pie IX dut quitter la Ville éternelle et se réfugier à Gaëte.

Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, (1) s'empressa de lui écrire pour lui offrir la filiale hospitalité de son palais épiscopal. Pie IX fut très sensible à cette démarche d'un de ses fils les plus dévoués et les plus estimés, et l'en remercia par une lettre écrite toute entière de sa main.

---

(1) Monseigneur Charles-Joseph-Eugène de Mazenod naquit à Aix-en-Provence, le 1er août 1782, d'une ancienne famille de magistrats de cette ville. Réfugié en Italie pendant la grande révolution, il vécut successivement à Turin (1791), à Venise (1794), à Naples (1798), et à Palerme (1799), et rentra en France en 1802. Il commença ses études sacerdotales, en 1808, au séminaire de Saint Sulpice, à Paris, sous M. Emery. Ordonné prêtre, en 1811, par Mgr de Mandolx, évêque d'Amiens, il rentra à Aix et se fit l'apôtre de la jeunesse et des pauvres. Il fonda, en 1813, *l'Œuvre de la Jeunesse* d'Aix, et, en 1816, la société des Oblats de Saint Charles, dits *Missionnaires de Provence*, approuvée, en 1826, par Léon XII, sous le nom de *Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée*. En 1823, il fut nommé vicaire-général de son oncle Fortuné de Mazenod, évêque de Marseille ; en 1832, sacré évêque d'Icosie *in partibus* et vicaire apostolique de Tunis et Tripoli, et, en 1837, nommé lui-même au siège de Marseille, qu'il occupa jusqu'à sa mort. Napoléon III le fit sénateur de l'Empire. Il mourut à Marseille le 21 mai 1861.

Mgr Andrieu est son quatrième successeur sur le siège de Saint Lazare, et le T. R. P. Cassien Augier, le troisième, à la tête de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. (cf. sa *Vie* par Mgr Ricard, chez Delhomme et Briguet, Paris-Lyon; et « *Esprit et vertus du missionnaire des pauvres ;* » par le R. P. Eugène Baffie, o. m. i. même librairie).

Malgré la Révolution, le Pape fit continuer sur la terre d'exil les travaux de la Commission des consulteurs. Il réunit plusieurs fois les cardinaux exilés avec lui, prit leurs avis sur le projet de définir la glorieuse prérogative de la Vierge Marie, et, enfin, résolut de s'adresser à l'Eglise catholique toute entière.

I

Consultation de l'Episcopat

L'ENCYCLIQUE. — LES RÉPONSES DE MARSEILLE.

Encyclique « Ubi primum. » — Du fond de son exil de Gaëte, Pie IX adressa à tous les évêques de l'univers la célèbre Encyclique « *Ubi primum* » du 2 février 1849.

Ce fut la première aube du grand jour de la définition.

Le Saint Père demandait des prières publiques pour obtenir « du Père des lumières, la clarté suprême de son divin Esprit, dans une affaire d'une si grande importance, afin de prendre la résolution qui dût le plus contribuer à la gloire de son saint Nom, à la louange de la bienheureuse Vierge et au profit de l'Eglise militante. »

Le Saint Père priait, en outre, les évêques de lui « faire connaître le plus promptement possible », quels étaient au sujet de la Conception de Marie « la dévotion et les vœux de leur clergé et de leurs fidèles, et leurs sentiments personnels. »

Pie IX voulait, par là, constater le consentement unanime de l'Eglise, et réunir ce Concile œcuménique *moral* dont Saint Léonard de Port-Maurice avait donné la première idée dans une lettre véritablement prophétique, écrite un siècle auparavant, sous Benoît XIV.

Les « Pareri » des évêques. — L'encyclique « *Ubi*

primum », comme bien on pense, fit tressaillir de joie l'épiscopat catholique et les fidèles du monde entier.

Des quatre coins de l'horizon affluèrent à Rome les réponses les plus favorables. Lettres épiscopales, actes des conciles provinciaux ou nationaux, adresses des Universités, suppliques des Chapitres canoniaux, des ordres religieux, des collèges ecclésiastiques, thèses des docteurs privés, etc. etc,... bref, toute une moisson serrée qui leva, comme par enchantement, au souffle de la parole du pontife de Rome, sur le vieux sol fécond de l'Eglise catholique.

La collection de ces écrits, faite par les soins de Pie IX, forme le curieux recueil des *Pareri*, en 10 volumes in-8°. (1) C'est, sans contredit, la plus riche et la plus attrayante de toutes les publications qui aient vu le jour sur le dogme de l'Immaculée Conception. Les archives du monde entier, les monuments de tous les siècles et de toutes les nations, les meilleurs esprits de la terre, y viennent déposer en faveur de la croyance séculaire et solliciter une complète et prompte définition.

Réponse de l'évêque de Marseille. — L'évêque de Marseille, Mgr Eugène de Mazenod ne manqua pas d'apporter sa pleine gerbe aux pieds du Père commun de la famille chrétienne.

Evêque d'un des diocèses de France les plus dévoués à Marie, fondateur d'une congrégation religieuse dont le nom officiellement reconnu (2) était un témoignage vivant de la croyance traditionnelle de l'Eglise, et en même temps une prophétie de la définition dogmatique

---

(1) PARERI *sulla definizione dogmatica dell' Immacolato Concepimento della B. Vergine Maria*, rassegnati alla Santità di Pio IX, P. M., in occasione della sua Enciclica data da Gaëta, il 2 febraio 1849. — (Roma, coi tipi della *Civiltà cattolica*, 1851.)

(2) *Missionnaires Oblats* de MARIE IMMACULÉE.

future, Mgr de Mazenod avait plus à cœur que tout autre de voir bientôt ce nouveau diadème briller sur le front de la Mère Immaculée des Oblats.

Il se hâta de faire parvenir à Pie IX la réponse enthousiaste de sa piété filiale. Elle figure aux premières pages du premier volume des *Pareri,* et porte la date du 28 avril 1849. Elle est rédigée en latin : c'est le texte officiellement communiqué au Saint Siège ; nous le reproduisons ici. Mgr de Mazenod en a, d'ailleurs, donné lui-même une traduction française dans son Mandement du 8 juillet suivant. Mais les initiés ne manqueront pas de remarquer l'éclat, l'air de majesté, nous dirions presque la *pompe* de la rédaction latine ; caractères que la simplicité voulue du document français, destiné à de simples fidèles, est loin de présenter.

Beatissime Pater, (1)

« Sanctitati Vestræ ex intimo corde prolatas gratiarum » actiones non agere non possum, eo quod libuerit, in » exequendis piis cogitationibus, ad honorem quam » maximum erga Beatissimam Virginem Mariam promo- » vendum, ubique terrarum diffusos Ecclesiæ Catholicæ » Episcopos benevolenter admittere ad ferendum solemne

(1) Très Saint Père,

« Je ne puis que rendre à Votre Sainteté de sincères actions de grâces de ce qu'elle a daigné associer l'Episcopat tout entier à ses pieux desseins, en le faisant concourir avec elle à l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie, dans un jugement solennel qui définirait son Immaculée Conception comme doctrine de l'Eglise.

« Je me réjouis dans le Seigneur de la part qui m'a été personnellement réservée dans la décision qui se prépare, et c'est avec un grand bonheur que je viens rendre témoignage de la tradition de mon église, et dire mon propre sentiment sur la question qui m'est proposée par votre Sainteté. »

» Judicium quo Immaculata dilectissimæ Matris Con-
» ceptio tanquam Dogma Catholicum definiretur.

« Magno perfusus gaudio mihimetipsi in Domino congratulor de parte mihi concessâ in sententiâ quæ, Spiritu Sancto afflante, pronuntiabitur; in Domino exultans, lætus testimonium perhibebo de traditione Ecclesiæ mihi creditæ, lætusque meam propriam opinionem dicam de quæstione a Sanctitate Vestra mihi propositâ. »

Il expose d'abord les traditions de son diocèse et les antiques monuments sur lesquels elles reposent :

« Multis abhinc sæculis (1), Beatissime Pater, Massi-

(1) « Il y a déjà bien des siècles, Très Saint Père, que l'Eglise de » Marseille, la plus ancienne des Gaules, se glorifie de professer la » pieuse croyance de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge.

« Parmi les nombreux documents qui le prouvent, on remarque » le bréviaire particulier de cette Eglise, en usage avant le S. Concile » de Trente: ce bréviaire atteste en termes formels qu'elle tenait ce » sentiment. Cette tradition, reçue de nos pères, qu'il a été de notre » devoir de conserver, et de laquelle nous nous plaisons à rendre » témoignage, fut à bon droit en grand honneur dans la province » d'Arles, à laquelle Marseille appartenait autrefois.

» C'était parmi nous la persuasion générale, qui se manifesta » surtout dans le Concile provincial d'Avignon, tenu en mil quatre » cent cinquante-sept et auquel assista notre prédécesseur Nicolas » de Brancas, Evêque de Marseille. Là, non seulement le décret » de Bâle, qui frappe d'anathème tous ceux qui, dans leurs discours » ou leurs controverses, attaquent l'Immaculée Conception de la » Mère de Dieu, fut promulgué, mais encore il fut ordonné à la » connaissance des peuples confiés à leurs soins.

« Il en résulta que le sentiment dont il s'agit prévalût tellement » dans nos contrées que l'exemption de la S. Vierge du péché » originel, était considérée comme hors de doute, ainsi que l'atteste » le missel d'Arles, imprimé en 1538 et dans lequel on lit l'oraison » suivante : « *O Dieu, qui, par l'Immaculée Conception de la Sainte* » *Vierge, avez préparé une demeure digne de votre Fils, accordez-* » *nous, nous vous en supplions, que comme par les mérites de la mort* » *prévue de Votre Fils, vous avez préservé Marie de toute tache, vous* » *nous fassiez parvenir à vous, purs de tout péché.* »

» liensis Ecclesia, Galliarum indubitanter antiquissima,
» profitendo gloriatur pièque credendo Beatam Mariam
» Virginem sine labe fuisse conceptam.

« Inter plurima hanc fidem probantia in primo loco
» afferre possum Breviarium ante Sacrosanctum Triden-
» tinum Concilium nostrâ in Ecclesiâ observatum. Bre-
» viarium istud expressis testatur terminis talem fuisse
» Ecclesiæ Massiliensis fidem. Hujusmodi traditio a
» patribus accepta, temporibus nostris summâ cum solli-
» citudine servata, de quâ lætus testimonium dico, cum
» maximo viguit honore in Arelatensi provinciâ in quâ
» tunc versabatur Ecclesia Massiliensis.

« Hæc unanimis apud nos persuasio in splendidam
» lucem sese protulit præsertim in Avenionensi synodo,
» celebratâ anno Domini MCCCCLVII, cui interfuit
» Nicolaus de Brancas, in sede Massiliensis Ecclesiæ
» prædecessor meus. Illâ in synodo, Basiliense decretum
» quo anathemate percutiebantur quicumque sive verbis
» sive scriptis negabant Deiparam sine labe fuisse con-
» ceptam, decretum illud, inquam, non solum promul-
» gatum fuit, sed synodus illa præcepit et mandavit
» singulis Parochis ut de illo certiores facerent populos
» sibi commissos.

« Ex illis omnibus evenit, ut sententia ista adeo nostris
» in regionibus prævaluerit, ut immunitas a labe origi-
» nali a Deo dilectissimæ matri concessa tanquam veritas
» inconcussa habita fuerit, testante Arelatensi Missali,
» anno MDXXXVII impresso, et in quo legitur oratio
» sequens :

« *Deus, qui per Immaculatam Virginis Conceptionem*
» *dignum Filio tuo habitaculum præparasti : quæsumus ;*
» *ut qui ex morte ejusdem Filii tui prævisâ, eam ab omni*
» *labe præservasti, nos quoque mundos ejus intercessione,*
» *ad te pervenire concedas. — Per eumdem Dominum...* »

L'évêque manifeste ensuite la croyance de son clergé et les vœux de son chapitre canonial.

« Cuncti Diœcesis meæ sacerdotes (1), ex intimo corde » illam diligentes, fideliter Immaculatæ Beatæ Virginis » Mariæ Conceptionis doctrinam tenuerunt. Ecclesiæ Ca- » thedralis venerabile Canonicorum collegium in Beatis- » simam Virginem Mariam suâ devotione motum, ut to- » tius diœcesis cleri exprimeret sententiam, deliberatione » factâ,a me enixe postulat ut illius votum ad pedes Sanc- » titatis Vestræ deponam, ut quamprimum feratur judi- » cium cujus spes mentibus nostris affulget ex littera ad » totius Ecclesiæ Episcopos nuper directâ.

« Eo libentius venerabilis Canonicorum Collegii optatis » respondeo, quo Votum istud a cunctis ardenter effor- » matur, sive a sacerdotibus, sive a fidelibus totius Diœ- » cesis mihi concreditæ. »

Ecoutons maintenant Mgr de Mazenod nous exprimer sa croyance personnelle. Il le fait avec une telle autorité et une telle solennité de forme, qu'on ne peut s'empêcher de se le figurer, — lui que Pie IX aimait à appeler le *Pape de Marseille*, — pontifiant à la cathédrale, avec sa belle taille, crosse en main et mitre en tête, à la façon

---

(1) « Le clergé de mon diocèse fut toujours fidèlement attaché à » la doctrine de l'Immaculée Conception de Marie, et le chapitre » de ma Cathédrale, mû par sa piété envers la S. Vierge, vient de » prendre une délibération pour se rendre l'organe de tout le corps » ecclésiastique, en me suppliant de transmettre à Votre Sainteté » l'expression de ses vœux, pour que bientôt soit rendu le décret » que fait espérer votre encyclique récemment envoyée à tous les » évêques.

« Je le fais d'autant plus de grand cœur, Très Saint Père, que je » puis parler à la fois dans le même sens, et pour le clergé et pour » les fidèles confiés à mes soins. »

des évêques antiques, et prononçant presque lui-même une définition *ex cathedrâ*.

« Quoad sententiam meam propriam (1) quam mihi ut » Episcopo in Ecclesiâ Dei de hâc quæstione dicere felici- » ter incumbit, Spiritu Sancto adjuvante, auxiliante » æterni Luminis Matre, hanc proferre non dubito :

« Firmiter enixus traditione Ecclesiæ mihi credita, » opinione maximi momenti theologorum et virorum vir- » tute et sanctitate in temporibus modernis conspicuo- » rum, et etiam rationibus theologicis ex quibus ob ho- » norem Dei Matris Divinique illius Filii, nihil omnino » ex peccato debuerit esse in hâc præstantissimâ dilectis- » simâque Deiparâ, ego pronuntio judicandum definien- » dumque fore tanquam dogma catholicum Beatissimam » Virginem Mariam sine labe originali fuisse conceptam.

» Hoc pronuntians judicium perardentissime desidero » illud ferendum esse a Sanctitate Vestrâ, ubique terra- » rum Ecclesiam Dei diffusam infallibiliter docente cum » plenariâ auctoritate Beato Petro a Christo in terris » concessâ ».

C'était donc, on le voit, une profession de foi anticipée en l'infaillibilité du Souverain Pontife qu'il exprimait à

---

(1) « Quant à mon sentiment comme Evêque appelé à me prononcer » sur cette question, je dis que fondé sur la tradition de mon Eglise, » sur l'opinion des théologiens les plus respectables, et sur celle des » plus saints personnages des temps modernes, comme aussi sur les » raisons connues qui, pour l'honneur de la Mère de Dieu et de son » Divin Fils, exigent que rien de ce qui est du péché n'appartienne » à cette auguste Mère, je suis d'avis qu'il y a lieu de décider et de » définir que Marie a été conçue exempte du péché originel.

« J'émets ce sentiment avec un ardent désir de le voir définitive- » ment adopté par Votre Sainteté, enseignant l'Eglise avec une » autorité infaillible dans la plénitude de sa puissance apostolique. »

Pie IX, non moins que le vœu le plus ardent de son cœur de Père des Oblats de Marie Immaculée.

« Flagranti isto ardeo desiderio (1) sive ob devotionem » quam profiteor, quamque teneris ab annis professus » sum erga Beatissimam Virginem Mariam, sive ob pa- » ternum amorem quo semper dilexi semperque diligo » Presbyterorum congregationem quam, Deo adjuvante, » efformare mihi contigit, in quâ summi Moderatoris » munere fungor, cujus statuta et Regulæ fuerunt appro- » bata *in formâ specificâ* a Summo Pontifice Leone XII, » felicis memoriæ, per Litteras apostolicas datas die » XXI[a] martii MDCCCXXVI, *Si tempus unquam plane* » *fuit :* in quibus Litteris præclarus ille Pontifex benigne » concessit gloriosum inauditumque nomen *Congregatio-* » *nis Oblatorum Sanctissimæ Virginis Mariæ* SINE LABE » CONCEPTÆ.

« Congregatio ista cujus approbatio confirmata fuit no-

---

(1) « Cet ardent désir, je le puise dans ma dévotion si juste en- » vers la S. Vierge, et aussi dans mon attachement à la Société de » Prêtres que Dieu m'a accordé de former, et dont je suis le Supé- » rieur Général ; les statuts et les Règles de cette société ont été » approuvés, *in forma specifica*, par le pape Léon XII, de sainte » mémoire, par Lettres apostoliques du 21 mars 1826, et elle a reçu » de ce grand pape dans les susdites Lettres apostoliques, le nom » glorieux de *Congrégation des Oblats de la T. S. Vierge Marie* » *conçue sans péché.*

« Cette congrégation, dont l'approbation a été confirmée par de » nouvelles Lettres apostoliques de votre prédécesseur d'heureuse » mémoire, Grégoire XVI, en date du 20 mars 1846, compte près de » trois cents membres (*a*) répandus dans divers Etablissements en » France, en Angleterre, en Afrique, et dans l'île de Ceylan, en » Asie (*b*) ; elle ose témoigner, par une délibération expresse, du » suprême bonheur qu'elle éprouverait, si enfin la décision dont il » s'agit venait couronner ses désirs non moins ardents que les » miens ».

» vis Litteris apostolicis a Decessore vestro felicis recor-
» dationis Gregorio XVI datis, die XX[a] martii, anno
» MDCCCXL VI, *Quum multa sit messis;* cui nomen dedere
» plusquam trecenti sodales(*a*) diffusi in pluribus missioni-
» bus in Galliâ, in Angliâ, in Americâ et etiam in insulâ
» Ceylanensi in Asiâ (*b*); congregatio ista, inquam, voluit
» per expressam deliberationem ad pedes Sanctitatis
Vestræ deponere testimonium summæ felicitatis quâ
» cuncti gauderent, si tandem per judicium dogmaticum
» a Sanctitate Vestrâ prolatum, fieri posset satis suis desi-
» deriis quæ sunt etiam vota intimi cordis mei. »

Il termine par ce cri de son âme :

« Beatissime Pater, (1) utinam Spiritus ille quo afflante
» benevolenter postulastis totius Ecclesiæ Episcopatûs ju-

---

(1) « Daigne l'Esprit saint qui vous a inspiré. Très Saint Père, la
» pensée de faire un appel au jugement de l'épiscopat tout entier,
» dicter enfin à votre piété et à votre zèle pour la Mère de Dieu,
» le jugement définitif désormais attendu de tout l'univers, et qui
» placera l'Immaculée Conception de Marie au nombre des vérités
» de foi que l'Eglise oblige de croire sous peine d'anathème !

« Humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, je vous
» demande pour moi, pour mon clergé et les fidèles de mon diocèse
» ainsi que pour la *Congrégation des Oblats de la Très Sainte Vier-*
» *ge Marie conçue sans péché*, Votre Bénédiction Apostolique ;

« Et suis, Très Saint Père, avec le plus profond respect,

De Votre Sainteté

le très humble et très dévoué Fils

✝ C.-J. Eugène, *Evêque de Marseille.*

(*a*) La Congrégation des Oblats a atteint actuellement le chiffre de 2.500 professions *perpétuelles*, dont il faut défalquer 617 décès. (Juin 1904).

(*b*) Les Oblats de Marie ont aujourd'hui dix-huit provinces ou vicariats apostoliques, dans les cinq parties du monde.

» dicium, utinam Spiritus ille pietati devotionique vestris
» erga Beatissimam Virginem Mariam, solemne dicat
» judicium toto orbe terrarum a cunctis christianis cor-
» dibus peravide desideratum !... quo tandem lato, Im-
» maculata Conceptio amantissimæ Matris nostræ splen-
» dide fulgebit inter veritates quas sub anathematis
» pœnâ cuncti christiani credere tenentur.

» Ad pedes Sanctitatis Vestræ provolutus, pro me, pro
» clero fidelibusque diœcesis meæ et etiam pro Congrega-
» tione Oblatorum B. V. M. sine labe conceptæ, Vestram
» Apostolicam postulo Benedictionem.

Beatitudinis Vestræ

Humillimus ac Devotissimus Filius,

† C. J. Eugenius

Episcopus Massiliensis.

On le voit, la réponse de l'évêque de Marseille à l'Encyclique du Saint Père fut des plus explicites et des plus favorables. Elle ne laisse aucun doute sur les sentiments de son cœur. On aura remarqué ces expressions: « *Magno perfusus gaudio..., in Domino exultans.... lætus dicam... perardentissimè desidero... peravidè..., Utinam!... tandem!.. Immaculata Conceptio splendidè fulgebit.* »

Le cœur de Pie IX dut être grandement consolé par une telle explosion de sentiments.

Lettre d'envoi. — « J'ai cru, lui écrit Mgr de Mazenod dans une lettre d'envoi qui accompagnait la lettre officielle, j'ai cru entrer dans les vues de Votre Sainteté en répondant dans le sens que je l'ai fait. Il m'a semblé que le chef de l'Eglise avait voulu donner à la décision doctrinale, qu'il est sur le point de publier, une solennité qui la rendra une des plus célèbres que le Saint-Siège ait jamais prononcées. Ce ne sera pas seulement dans un Concile Général que le Souverain Pontife, appuyé sur la sentence de tous les Pères assemblés, aura prononcé

infailliblement sur une question devenue de foi par son Jugement Apostolique, mais ce sera tout l'Episcopat consulté par son Chef qui répondra doctrinalement sur la question proposée par Lui, et qui rendra en même temps témoignage de la tradition de tout l'univers catholique sur le grand privilège accordé par le Tout-Puissant à la Très Sainte Vierge Marie. »

« Je ne conçois rien de plus magnifique! » s'exclame-t-il dans un élan d'admiration pour Marie et pour le Pape.

« La consolation de prononcer infailliblement sur un point de dogme ainsi élaboré était due à Votre Sainteté comme une compensation de tant de tribulations et tant de chagrins, de si noires ingratitudes dont son cœur a été abreuvé jusqu'à ce jour. »

Cette lettre privée fut jugée digne, elle aussi, de figurer dans le premier volume des *Pareri*. Elle fut confiée, avec la première, à Monsieur l'abbé Bonnafons, chanoine de Paris, « que je charge, écrivait l'évêque, de présenter à » Votre Sainteté ma réponse officielle à la Lettre Encyclique qu'Elle a adressée à tous les évêques du monde.»

Lettre du Fondateur des Oblats. — Ayant ainsi épanché son cœur d'évêque, Mgr de Mazenod, persuadé que lorsqu'il y va de l'honneur de sa mère un fils n'excède jamais, voulut encore signer, en qualité de Supérieur Général, une nouvelle adresse au S. Père, au nom de tous ses fils les Oblats de Marie Immaculée.

Elle est digne de la première. La voici :

Beatissime Pater, (1)

Cum primum, ex alta Petri Sede personuerit vox Summi

(1) Très Saint Père.

Aussitôt que du haut de la chaire de Pierre s'est fait entendre la voix du Pasteur suprême et que l'univers a appris, avec certitude, le merveilleux réveil et l'ardeur des désirs de tous, de voir enfin un jugement définitif et solennel du Siège Apostolique décréter que la

Pastoris, et ad omnium aures indubitanter pervenerit, undequaque reviviscere mirificum illud ac flagrantissimum desiderium, ut tandem definitivo solemnique judicio ab Apostolicâ Cathedrâ decerneretur: sanctissimam Dei Genitricem, omnium que nostrûm amantissimam Matrem Immaculatam Virginem Mariam, absque labe originali fuisse conceptam, summo inenarrabilique gaudio affecti sunt omnes Congregationis Oblatorum Sanctissimæ Virginis Mariæ sine labe originali conceptæ sodales.

« Inter densissimas calamitosi præsentis sæculi tenebras, procellosasque in hoc mari magno tempestates, fluctus suos ex omni parte spumantes, subito refulsit, repentinus inesperabilisque fulgor. Eadem voce conclamarunt omnes nostri, sacram Petri naviculam, adeo nunc furentibus undis jactatam, ad felicem certo salutis portum mox

---

Très Sainte Mère de Dieu, notre mère aimante à tous, l'Immaculée Vierge Marie, a été conçue sans la tache originelle, les membres de la Congrégation des Oblats de la Très Sainte et Immaculée Vierge Marie en ont éprouvé une joie immense, impossible à décrire.

Au milieu des ténèbres d'un siècle plein de calamité, des tempêtes orageuses de l'océan, qui font écumer leurs flots partout, a brillé tout à coup une lueur inespérée. D'une voix, tous les nôtres se sont écriés que la barque de Pierre, tant ballottée par les flots en furie, aborderait bientôt avec assurance à l'heureux port du salut, sous la conduite de Marie Immaculée, par la main toute puissante du divin Nautonier ; car, la Très Sainte Vierge, Mère de Dieu, a toujours écrasé de son pied invincible toutes les hérésies, et sa main puissante a constamment écarté de l'Eglise les calamités les plus désastreuses. Les membres de cette pieuse Famille ne cessent donc, d'un même cœur et d'une même voix, de célébrer et d'exalter en chœur la Bonté et la Puissance de Dieu pour l'heureux message qui vient de nous être transmis, et la résolution si inattendue, certainement inspirée du ciel à notre vigilant Pasteur.

Cet évènement qui sera pour tout l'univers catholique une source

appulsuram, duce Maria Immaculatâ, sub omnipotenti manu supremi Nautæ et Gubernatoris. Sanctissima quippe Virgo Deipara et cunctas hæreses invincibili pede semper contrivit, et luctuosissimas calamitates constanter, potenti dexterâ, ab Ecclesia procul removit. Uno igitur corde, unanimique ore, Deum Optimum Maximum, alternis laudibus, celebrare et exaltare non desinunt istius sacræ Familiæ alumni, de tam felici nuntio ad nos recenter perlato, et de tam inopinatâ vigilantissimi supremi Pastoris, coelitus certo datâ, voluntate.

Illud etenim, quod erit pro toto Orbe Catholico causa maximæ inauditæque a multis retro sæculis lætitiæ, suos, apud nos, et singulares, et ferme, ut ita loquar, ineffabiles obtinet obtinebitque gratiarum actiones.

Enimvero, multis abhinc annis, venerandæ memoriæ,

---

d'immense allégresse, telle que depuis des siècles on n'en a point vue, a déjà suscité et suscitera encore parmi nous d'ineffables actions de grâces.

En effet, il y a bien des années que Sa Sainteté, le Pape Léon XII, de vénérée mémoire, en constituant *spontanément et de grand cœur* notre Institut et notre Congrégation dans son rang hiérarchique, par Lettres Apostoliques *in formâ specificâ*, en date du 21 mars 1826, et en la comblant, du fond du cœur, de l'abondance de la *Rosée du ciel*, comme il disait, a voulu la décorer d'un nom splendide et d'un titre unique: celui d'Oblats de la Très Sainte Vierge Marie, *conçue sans péché*.

Le cœur du sage Pontife avait l'espoir que cette Famille, qu'il déclarait *très utile*, ne serait pas, au milieu des afflictions de l'Eglise, son moindre secours ni son moindre ornement.

Enfin, en accueillant dans les entrailles de sa charité paternelle, comme des enfants bien-aimés dans le Christ, les missionnaires de cette congrégation qui répandent la semence de la parole divine, il leur fit comprendre qu'il avait à cœur de ne les voir jamais cesser de célébrer l'admirable Vierge, Mère de Dieu, ni d'exalter les *privilèges* uniques de cette mère tout aimante, afin de ramener efficacement dans le sein de la Mère de Miséricorde, les hommes que Jésus-Christ, du haut de la croix, lui a donnés pour enfants.

Sanctissimus Pontifex Leo XII, Institutum Congregationemque nostram, per Litteras apostolicas, dei 21 martii anni 1826, in *formâ specificâ* datas, in ordine hierarchico, *libenti alacrique animo* constituens, uberrimasque de *Rore cœli*, ut dicebat, universæ Congregationi ex intimo cordis affectu largiens gratias, insignitam voluit splendido nomine, singularique titulo Oblatorum Sanctissimæ Virginis Mariæ *sine labe* conceptæ.

In spem etiam erigebatur cor sapientissimi prælaudati Pontificis, eamdem Familiam, quam *admodum perutilem* profitebatur, afflictis Ecclesiæ rebus, non levi, tum præsidio, tum ornamento, futuram.

Tandem omnes ejusdem sacri cœtûs præcones et verbi divini seminatores, velut dilectissimos in Christo filios,

---

La souveraine bonté de Dieu n'a cessé de sanctionner par d'abondants bienfaits d'aussi magnifiques promesses. Sous de tels auspices, et fécondé par la main de la Vierge Immaculée, pleine de grâce, en qui Jésus-Christ a mis la plénitude de tous les biens, l'humble et petit troupeau s'est admirablement propagé au loin et au large.

A peine plantée dans le jardin de l'Eglise par la main du suprême Jardinier, la petite vigne a poussé avec joie ses rameaux féconds.

Puis, peu à peu, sous la protection de la Ste Vierge, leur Patronne Immaculée, ces ouvriers apostoliques ont vaillamment combattu les combats du Seigneur, non seulement dans toute la France, mais en Angleterre, en Irlande et en Corse, au loin dans l'Amérique jusqu'à l'Orégon, dans les Indes orientales, à Ceylan, et récemment au nord de l'Afrique, près d'Alger, y donnant de nombreux travaux et fondant des résidences.

Le vénéré pontife votre prédécesseur, Grégoire XVI, en a éprouvé tant de joie que, peu avant sa mort, considérant avec émotion les fruits abondants et les belles moissons recueillis partout par les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, il a voulu les enrichir d'une dernière bénédiction, qui fût comme son *Testament*, par le Bref apostolique *Valde nostrum*, du 20 mars 1846, qui loue et *confirme* leur Institut.

in visceribus suæ paternæ charitatis alte recondens, significavit ipsi cordi esse, ut finem non facerent, illam admirabilem Dei Virginem Matrem celebrare, singulariaque ipsius amantissimæ Parentis *privilegia* exaltare, ita ut efficaciter perducere valerent ad ejusdem Matris misericordiæ sinum, homines quos ut filios, Jesus-Christus in arâ crucis illi voluit attribuere.

Tam læta faustaque vota ipsemet Deus summe bonus, abundantiori constantique benedictione sancire non destitit. Pusillus ille et humilis sane grex, sub tanto auxilio fœcundaque manu illius Beatissimæ Virginis sine labe conceptæ, quæ jure et merito decantatur gratiâ plena, et in qua Christus Redemptor totius boni posuit plenitudinem, longe et late propagines faustissime protulit. Mox enim, ut Beata manu supremi Agricolæ in horto Ecclesiæ plantata vitis ista, fœcundos lætabunda palmites emisit.

Exinde autem, de die in diem, protegente semper et a supernis afflante Beatissima Virgine, Patrona Immaculata, operarii illi strenue prælientes prælia Domini, non solum in omnibus Gallicanæ ditionis partibus, sed et in Angliâ, in Hybernià, in Corsicâ, sed et in remotioribus Americæ spatiis usque ad Oregonem, sed etiam in Indiis orientalibus, apud insulam Ceylanensem, et, recenter, in septentrionalibus Africanæ Regionis oris apud Algerum... labores plurimos susceperunt, sedem ibi collocantes.

Quæ omnia, adeo jucunda et tam pergrata fuêre venerabili Pontifici, Vestræ Sanctitatis decessori, Gregorio XVI, ut paulo ante *obitum*, uberrimos fructus et lætas segetes undique colligentes Missionarios Immaculatæ Virginis Mariæ Oblatos affectuose contemplans, ultimâ et quasi *testamentariâ* benedictione, illos ditare et communire voluit, ut patet Brevi Apostolico « *Valde Nostrum* », laudativo et Instituti *confirmativo*, dato apud S. Petrum, sub Annulo Piscatoris, die 20 martii, anno 1846.

Le cœur de l'Oblat de Marie entonne ici un cantique d'actions de grâces, de joie et d'espérance. Page délicieuse !... véritable petit chef d'œuvre littéraire, modèle de lyrisme surnaturel. C'est un chant d'attente, quelque chose comme l'*Exultet* du Samedi-Saint la veille d'un beau jour de Pâques.

« Quasnam (1) ergo nunc, omnes nos, rependere valeamus gratias supplicationesque pro tot tantisque beneficiis a Deo datis et pollicitis !

---

(1) « Quelles actions de grâces pourrons-nous jamais rendre à Dieu pour tant de bienfaits reçus et attendus !

Heureux, oui, heureux le jour où Dieu, par l'Esprit de son divin Fils, a inspiré au cœur de son Vicaire sur la terre de rendre ce suprême honneur à la sainte Vierge Marie !

« Heureux et saint, le jour où le souverain Pasteur et Docteur des brebis et des agneaux, au milieu des amères angoisses de son cœur et des épreuves douloureuses de la Sainte Eglise, a élevé sa pensée vers la Mère Immaculée de l'Agneau sans tache, et porté ses regards vers l'astre étincelant mis par Dieu dans le ciel comme l'*arc-en-ciel* de l'alliance et le *gage* de la victoire !

« Qu'elle vienne, qu'elle vienne, cette heure tant désirée, où tout l'univers pourra proclamer avec certitude que la Très Sainte Mère de Dieu a écrasé la tête du serpent venimeux, et tenir pour révélé que la Bienheureuse Vierge Marie, par un privilège merveilleux et unique dû à la surabondance de la grâce de son Fils, a été véritablement préservée de toute tache du péché originel !

« Voilà ce que je souhaite avec ardeur, et hâte de tous mes vœux, en qualité de Supérieur Général de cette Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. J'en dépose humblement et avec joie l'expression aux pieds de Votre Sainteté, la suppliant de vouloir bien achever heureusement ce qu'elle a si suavement commencé.

De Votre Sainteté

Le très humble et très dévoué fils

C.-J. Eugène, évêque de Marseille, sup. général.

J.-J. M. Lagier, oblat de Marie Immaculée, secrétaire général, substitut de la Congrégation des Oblats de M. I.

[Traduction de l'auteur]

« Felix dies illa, dicimus, felix sane dies in quo Deus, afflante spiritu dilectissimi Filii sui, posuit in corde sui Vicarii in terris, supereminentissimum honorem decernere Sanctæ Virgini Mariæ !

« Felix indubitanter et sancta dies in quâ, supremus ovium et agnorum Pastor et Doctor, inter acerbissimas cordis sui angustias tristesque Sanctæ Ecclesiæ vicissitudines et urgentes necessitates, elevavit mentem ad Immaculatam Matrem Agni Immaculati, oculosque direxit ad fulgorem illius almi sideris, manu Dei positi in cœlis ut *arcus* fœderis et *signum* victoriæ !

« Veniat, veniat illa tam exoptata hora in quâ orbis universus exaltare valebit Sanctissimam Dei Genitricem verè et certo confregisse caput venenosi serpentis; fideque omnino tenendum Beatam Virginem Mariam, mirabili et unico uberioris gratiæ Filii sui privilegio, ab omni prorsus labe originalis culpæ verissime præservatam !

« Quæ omnia summopere exoptans, desideriisque ardentibus accelerans, Præses Generalis dictæ Congregationis Oblatorum Beatissimæ Virginis sine labe conceptæ, nomine et voto omnium suorum, ad pedes Sanctitatis Vestræ humillime ac lætanter deponit, gratiam plurimam Beatitudinis Vestræ enixe exorans, ut tandem feliciter perficiat quod tam suaviter incæpit.

Humillimus ac Devotissimus Filius
C. J. Eugenius, Episcopus Massiliensis Sup. Gen.
J. J. M. Lagier, Oblatus M. I. secret. Gener.
Congr. Obl. M. I. substitutus.

Cette lettre du Fondateur des Oblats de Marie Immaculée est, sans contredit, une des plus belles pages de tout le recueil des *Pareri* qui est lui-même un écrin choisi de ce qu'a produit de meilleur la piété mariale au XIX^e^ siècle (1).

(1) Cf. *Pareri* I p. tome III. C'est la première d'une série groupée sous ce titre.

Adresse du chapitre de la cathédrale. — On nous saura gré de compléter tous ces documents par l'adresse suivante émanée du vénérable chapitre de la cathédrale de Marseille.

« Cette déclaration délibérée capitulairement, dit Mgr de Mazenod, (1) témoigne à la fois des vœux ardents de leur piété pour la gloire de la Ste Vierge, et des sentiments de notre clergé, dont ils sont comme la représentation permanente ».

Il aurait pu ajouter qu'il avait été l'âme et l'inspirateur de cet acte capitulaire, et que, d'ailleurs ses prêtres ne vivaient que de son esprit. Cela ressort des termes mêmes de cette lettre qui est parfaitement à la hauteur des sentiments de l'évêque.

« Les lettres qui suivent ne portant aucune date nous les avons placées ici à la fin; peut-être que le contenu de quelques-unes d'entre elles permettra d'établir l'époque à laquelle elles furent écrites». En effet, il est certain que la lettre du fondateur des Oblats accompagnait celle de l'évêque de Marseille. L'allusion au «*tam felici nuntio ad nos* RECENTER *perlato* » n'aurait plus toute sa justesse si cette seconde lettre était de la fin de 1851, comme le donnerait à entendre sa place dans le volume. D'ailleurs on ne comprendrait guère comment le fondateur d'une congrégation d'Oblats de *Marie Immaculée*, qui se déclare «*Omnia... desideriis ardentibus* ACCELERANS, HATANT *tout de ses vœux ardents*», ait pu contenir son cœur deux ans, et plus, pour exprimer à Pie IX des vœux si impatients.

La lettre de l'évêque fait déjà mention d'une *délibération écrite* de la Congrégation. Le mandement de 1849 dit formellement : L'expression des vœux d'une société de prêtres établis dans notre diocèse a aussi accompagné notre réponse au Saint Père. » Quelle peut bien être cette *société de Prêtres* ? Nul doute qu'il ne s'agisse des Oblats. La lettre du fondateur accompagnait donc celle de l'évêque et toutes deux sont du 28 avril 1849.

---

(1) *Mandement* du 8 juillet 1849.

Elle est signée de noms bien connus, et chers à la double famille des Oblats et du diocèse de Marseille.

A tous ces titres, elle appartient à notre récit.

Beatissime Pater, (1)

Venerabilem suum sequens Episcopum, cujus zelo et pietatis spiritu ducitur, Ecclesiæ cathedralis Massiliensis canonicorum Collegium, suo proprio necnon, cujus vices supplet, clerici ordinis nomine, testimonium exultantis lætitiæ perceptæ ex Epistolâ Vestrâ, die secundâ elapsi Februarii perlatâ, subjectissime ad pedes Sanctitatis Vestræ deponit.

---

(1) Très Saint Père,

A la suite de son vénérable évêque dont le zèle et l'esprit de piété le guident, le chapitre canonial de la cathédrale de Marseille vient, en son nom et au nom du clergé qu'il représente, déposer humblement aux pieds de Votre Sainteté le témoignage des transports de joie que lui a causés votre Encylique du 2 février dernier.

Rien n'est plus agréable à notre amour pour la Bienheureuse Vierge Marie que l'espérance de voir bientôt un jugement solennel du Saint-Siège définir comme dogme de foi dans l'Eglise, la doctrine de l'Immaculée Conception.

Depuis de longs siècles l'Eglise de Marseille déploie tout son zèle à défendre et à glorifier les prérogatives de la Mère de Dieu, surtout celle de son Immaculée Conception qui, de mémoire d'homme, suscite les louanges de nos fidèles et se chante dans nos églises. Dès l'antiquité nos pères nous l'ont enseignée et, depuis lors, enfants, vieillards, prêtres et laïques, tous la professent avec bonheur.

Le jour fortuné où la voix de Votre Sainteté se ferait entendre à l'Eglise entière avec une infaillible autorité pour confirmer notre pieuse tradition par un décret immuable, comblerait nos âmes d'une ineffable consolation. Nous bénirons le Saint Esprit parlant par la bouche de Pierre, et Pierre lui-même en la personne de son saint et digne successeur. L'amour qui est gravé dans nos cœurs pour Marie rejaillirait avec reconnaissance sur le Pontife qui aurait été l'oracle de sa gloire.

Nihil vivido Beatissimam erga Virginem Mariam amori nostro dulcius quam felix spes Immaculatæ ipsius Conceptionis opinionem solemni Sanctæ Sedis Apostolicæ judicio, mox ut Ecclesiæ fidei doctrinam definiendam esse.

Etenim permultis abhinc sæculis ad Dei Genitricis tuendas celebrandasque prærogativas ardentissimum professa est Massiliensis Ecclesia studium, præsertim Im-

---

Il nous semblerait que sur nos têtes une étoile plus brillante se serait levée pour annoncer à notre foi des jours meilleurs, présager le calme après la tempête, et montrer à nos yeux un ciel pur et serein au-dessus de la terre heureuse et pacifiée.

Nous saluons l'aurore de ce jour désiré au moment où l'étoile de Jacob conduit déjà la barque du pêcheur vers le port, et ramène triomphant vers l'illustre cité des Apôtres le Père commun des fidèles.

Que la Mère du Christ, Très Saint Père, vous rende dans vos Etats les consolations d'autrefois — votre cœur en est si digne — et vous accorde de longues années de paix et de prospérité pour l'Eglise !

Que notre vénérée Protectrice daigne aussi vous accorder de faire entendre bientôt la sentence tant désirée qui proclamera son Immaculée Conception dans tout l'univers !

Veuillez agréer, Très Saint Père, la prière que vous en adressent vos enfants. Elle est le témoignage authentique des vœux de notre clergé et l'écho fidèle des pieux désirs de nos pères qui auraient été si heureux d'entendre la parole qui va sortir de vos lèvres.

Il nous reste, Très Saint Père, à supplier instamment Votre Sainteté de réaliser le doux espoir que nous avons de vous posséder dans cetre ville, afin de vous acclamer de vive voix avec tout le peuple de Marseille, et de recevoir à vos genoux la bénédiction apostolique que, humblement prosternés, nous vous prions de nous accorder.

De Votre Sainteté
Les très humbles et très dévoués serviteurs et fils,
Chanoines de l'Eglise cathédrale de Marseille.

[Traduction de l'auteur]

maculatæ ejus Conceptionis, quæ, omni memoria, piis cunctis oribus maximæ laudis causa efficitur et sine intermissione in templis canitur. Antiquissimo tempore nos de illâ Patres nostri edocuerunt et ab hâc die puer et senex, sacerdos et laicus, semper illam felices profitentur.

Prospera dies quæ Sanctitatis Vestræ vocem audiret in omnem Ecclesiam erroris experte auctoritate loquentem, et rato immutabilique judicio, pietatis nostræ traditionem stabilientem, ineffabilem animis nostris afferret consolationem Spiritui Sancto per os Petri effanti, ipsimet Petro, in sancti et digni ejus successoris personâ, benedicceremus. Cordibus nostris inhærens erga Mariam amor in Pontificem, ipsius gloriæ immortale oraculum, gratus exsiliret.

Capiti nostro pulchrior et splendidior orta nobis videretur stella matutina ad fidei nostræ meliores dies annuntiandos, post tempestatem tranquillitatem vaticinandum, ad purum serenumque oculis ostendendum cœlum, super fortunatam terram et pace dotatam.

Optatæ diei auroræ plurimam salutem dicimus, dum stella Jacob e turbido mari piscatoris naviculam ad portum jam adducit, in Almam Urbem Apostolorum cunctorum Christifidelium Patrem triumphantem peragens (1).

Vobis, Beatissime Pater, in Urbe Vestra Christianorum Mater, quibus dignissimum cor tuum est, pristinas solationes restituat, longissimos ad annos Ecclesiæ pacis et prosperitatis Vos compotem faciens !

Nobis etiam veneranda protectrix concedere dignetur ut brevi tam expetitam vocem audiamus quæ Immaculatam ipsius Conceptionem in universum mundum denuntiabit.

---

(1) Allusion à la rentrée de Pie IX dans Rome après l'exil de Gaëte, grâce à l'intervention des puissances catholiques et spécialement de l'armée française.

Et vos, sanctissime Pater, a filiis vestris de hac causa directam, quæsumus, accipe precem. Verum addicti cleri voluntatis testimonium est, necnon et pii patrum nostrorum desiderii fidelis imago, qui beati audivissent sententiam ex ore vestro mox proferendam.

Nunc, Beatissime Pater, nobis nihil aliud superest nisi ut a Sanctitate Vestrâ enixe postulemus ut tam suavem spem actu perficias Illam in civitate nostrâ possidendi, pleniori ore unâ cum omni Massiliensi populo laudandi, Apostolicamque ad pedes vestros benedictionem recipiendi, quam humillime provoluti suppliciter expostulamus.

Sanctitatis Vestræ

Humillimi et Dev. servi et Filii Ecclesiæ Cathedralis Massiliensis Canonici

Tempier, primus Capit. Vic. Generalis
Tuien, Archidiaconus.
Dupuy, Decanus
Lonidez
Maures, Canonicus Archipresbyter
Marcus Cailloul, Canonicus
J. J. Jeancard, Archidiaconus Vicarius Generalis
Cailhol, Archipresbyter Vic. Gen.
Martinus Sardou Can. Theol.
J. Carbonnel, Canonicus (1).

Par tout ce qui précède on a pu voir que Mgr de Mazenod avait noblement rempli son devoir dans la consultation ouverte par Pie IX.

Evêque, Oblats de Marie, chanoines de la cathédrale, tout le monde ecclésiastique de Marseille applaudissait au projet du Pape et le hâtait de ses vœux.

Il en fut de même, quelques mois après, au Concile provincial tenu en la ville métropolitaine d'Aix. Les Pères y

(1) Cf. Pareri p. II, vol. IV p. 120.

saluèrent avec joie la définition prochaine. Mgr de Mazenod prit la parole pour le discours de clôture. Résumant les sentiments de tous, il s'écriait :

« Puissent nos vœux être remplis, et Marie en être glorifiée dans tous les âges, et les cieux en tressaillir de joie, et la terre en être comblée de bénédictions ! »

Il ne restait plus à l'évêque de Marseille qu'à faire entrer les fidèles de son diocèse dans ce vaste mouvement qui soulevait le monde catholique vers le trône de la Vierge Immaculée. Mgr de Mazenod n'y manqua pas

II

Préparation du monde catholique.

Mandement de 1849. — A la date du 8 juillet 1849, Mgr de Mazenod fait paraître un Mandement (1) « *qui* » *prescrit les prières demandées par N. S. P. le Pape au* » *sujet de l'Immaculée Conception de la Très Sainte* » *Vierge* ».

L'évêque de Marseille porte à la connaissance de ses fidèles l'Encyclique adressée par le S. Père à tous les Evêques de l'univers catholique.

« C'est avec une grande consolation », dit-il.

« Le langage touchant du Chef de l'Eglise, inspiré par sa tendre piété pour la Mère de Dieu, parlera également à votre cœur. Ce que les hommes imbus de l'esprit du siècle ne peuvent comprendre, votre foi vous en découvrira le sens profond et les conséquences heureuses ».

Mgr de Mazenod élève alors les yeux de ses fidèles vers la Très Sainte Vierge Marie. Il leur fait un résumé de ses grandeurs, leur expose la nature de la croyance univer-

(1) Nous devons ce précieux document ainsi que les autres *Lettres pastorales* de Mgr de Mazenod citées au cours de cette étude, à la bienveillante communication de M. le chanoine Castellan, vicaire général de Marseille. Qu'il nous soit permis de lui en exprimer ici tous nos meilleurs remerciements.

selle en son Immaculée Conception, et leur explique la grandeur et la portée de la *définition* projetée par Pie IX.

« Après ce qui se rapporte directement à Dieu, rien » n'est plus précieux pour la piété éclairée des vraies » lumières que ce qui touche à l'honneur de la Sainte » Vierge Marie. Il y a là tout l'intérêt d'un fils envers sa » mère, et quelle mère ! celle qui nous a donné celui qui » est la vie et le salut du monde ; celle qui nous a tous » enfantés spirituellement au pied de la croix dans les » douleurs de la passion et de la mort de l'Homme-Dieu, » fruit béni de ses entrailles ; celle qui est justement » appelée la nouvelle Eve et la co-Rédemptrice du genre » humain.

» Sa tendresse veille sur nous ; elle nourrit nos âmes » des grâces divines dont elle est, selon les Saints Pères, » la Distributrice ; du haut du ciel elle les répand à plei- » nes mains sur ses enfants après les avoir puisées pour » eux dans le Cœur de son Fils notre Sauveur. Notre » existence même temporelle est sous la garde de son » amour maternel, et les Anges dont elle est la Reine à » jamais exaltée et toujours obéie, *sont envoyés* du pied » de son trône *pour nous diriger dans nos voies*. (Ps. XC, » v. 11).

» Mais si une grande gloire l'environne, *si elle est,* » comme parle le Psalmiste, *ornée d'un vêtement de cou-* » *leurs variées et toute resplendissante d'or et de pierre-* » *ries,* cependant *la beauté de cette fille du roi vient du* » *fond de son âme* (Ps. XLIV, v. 10 et 14) que Dieu s'est » plu d'embellir de toutes les grâces et de toutes les » vertus.

» Aussi, est-ce une pieuse croyance, universellement » admise dans l'Eglise, que la Bienheureuse Vierge » Marie a été exempte même du péché originel. Cette » croyance est si respectable que le Saint Concile de

» Trente, statuant relativement à ce péché, déclare formellement qu'il n'entend point comprendre la Sainte » Vierge parmi les créatures qui en ont été souillées. En » effet, nos très chers frères, il n'est point permis d'enseigner publiquement qu'elle a subi cette tache. Cependant la glorieuse exemption qui lui est attribuée n'est » point un article de foi, l'Eglise n'ayant point encore » prononcé à ce sujet une décision définitive, qui ne sera » rendue que le jour où il plaira au Saint-Esprit de glorifier solennellement et de faire irrévocablement reconnaître avec une autorité infaillible ce grand privilège » de la Mère de Dieu.

» Or, nos très chers frères, notre Saint Père le Pape » Pie IX a senti, dans son cœur si pieux, comme une » inspiration d'En-Haut, qui lui a fait désirer de rendre » ce solennel hommage à Marie. Il a interrogé tous les » Evêques du monde catholique; il a voulu qu'ils déposassent de la tradition de toutes les Eglises, chacun » pour celle qu'il gouverne, et qu'ils eussent à émettre en » même temps leur propre sentiment. Il a voulu que de » la réunion de leurs voix, recueillies de tous les points » du globe, se formât pour retentir de la bouche même » du Vicaire de Jésus-Christ, comme la grande voix de » l'Eglise universelle, manifestant à l'égal d'un Concile » général uni à son Chef, un jugement qui, alors définitivement proclamé du haut de la chaire de Saint-Pierre, » devînt la décision infaillible du Saint-Esprit et la règle » immuable de la Foi.

» Lorsque, dans la personne de son digne successeur, » Pierre aura parlé, l'Eglise elle-même aura parlé ; car » en lui réside la plénitude de la puissance apostolique ; » en lui se résume toute l'autorité de l'Eglise ; *de lui part,* » selon l'expression d'un Saint Père cité par Bossuet, *le* » *rayon du gouvernement* pour l'Episcopat tout entier ;

» en lui tout aboutit comme au centre nécessaire de » l'unité ».

Nous avons dans ces dernières paroles une nouvelle profession de foi de Mgr de Mazenod en l'infaillibilité doctrinale du Souverain Pontife. Nous en retrouverons souvent de semblables au cours de ce récit. Il serait facile d'en cueillir presque à chaque page des écrits de ce grand évêque rien moins que gallican.

« Nous avons répondu, atteste-t-il, en ce qui nous con- » cerne, nos très chers frères, à la question qui nous était » proposée par le Souverain Pontife ; nous aimons à re- » produire devant vous le langage que nous lui avons » adressé, et à vous prendre, pour ainsi dire, à témoins » de ce que nous avons dit en notre nom et au nom de » notre Eglise ».

Il reproduit alors la traduction française, citée plus haut, de sa lettre au Saint Père.

Dans la seconde partie de son mandement Monseigneur de Mazenod sollicite les prières de ses diocésains en faveur du grand acte que le Souverain Pontife s'apprête à accomplir, et fait appel à leur piété filiale envers Marie.

« Le Chef de l'Eglise ne réclame pas seulement le » concours de l'Episcopat, il veut encore, nos très chers » frères, celui de vos prières, *afin que le Père miséricor-* » *dieux des hommes daigne l'éclairer de la clarté supé-* » *rieure de son divin Esprit, et l'inspirer du souffle* » *d'En-Haut, et que, dans une affaire d'une si grande* » *importance, il puisse prendre la résolution qui doit le* » *plus contribuer tant à la gloire de son saint nom qu'à la* » *louange de la Bienheureuse Vierge, et au profit de* » *l'Eglise militante.*

» Vous entrerez, nous n'en doutons pas, dans la pensée » du Saint Père avec toute la ferveur de la plus vive dé- » votion envers la Sainte Vierge. Ceux-là seulement s'y

» refuseraient, ou ne s'y prêteraient pas de toute leur » âme, qui sont étrangers aux vrais sentiments du chris- » tianisme et qui vivent éloignés de ses pratiques, aussi » bien que sans intelligence de sa doctrine. Mais pour » les chrétiens *en esprit et en vérité*, pour ceux qui » croient et professent réellement les enseignements dont » l'Eglise est la dépositaire fidèle et l'organe infaillible » depuis Jésus-Christ, pour les âmes surtout dont *la* » *conversation est dans le ciel* (Philip. III v. 20), c'est la » gloire de Dieu même qui est intéressée à la gloire de » Marie. Tout ce qui, de notre part, tend à glorifier la » Sainte Vierge remonte d'elle à Dieu, en prenant, pour » ainsi dire, dans les mains de la plus parfaite des créa- » tures, le caractère de l'hommage le plus parfait envers » le Créateur. Oui, alors nous glorifions Dieu dans le » chef-d'œuvre de sa puissance et de son amour ; nous » le louons de ce qu'entre toutes les merveilles de sa » droite, qui attestent sa grandeur infinie, il en a produit » une qui retrace à elle seule, mieux que les autres en- » semble, ses perfections adorables. D'ailleurs, la gran- » deur de la Sainte Vierge consiste surtout dans sa dignité » de Mère de Dieu ; c'est là le motif de toutes les préro- » gatives dont elle est ornée et du culte supérieur que » nous lui rendons. Ainsi, c'est le Fils que nous honorons » dans la personne de la Mère, et voilà pourquoi il nous » est impossible d'excéder dans nos hommages envers » Marie, tant que nous la considérons comme créature, » Dieu étant toujours alors le terme suprême de ces » hommages ».

Il est difficile au pieux évêque de formuler plus heureusement la grandeur et la légitimité du culte de Marie, et d'inviter plus efficacement les fidèles à faire monter leurs prières vers son trône.

Prières publiques. — En conséquence il prescrit, con-

formément aux désirs de Pie IX, le chant du *Veni Creator* et des litanies de la Sainte Vierge, à l'issu des Vêpres, dans toutes les églises du diocèse, pendant trois dimanches consécutifs. A tous les prêtres il ordonne d'ajouter à la messe, neuf jours durant, la collecte, la secrète et la post-communion *de Spiritu Sancto,* à la même intention. Aux religieuses des communautés une communion est prescrite pour la même fin, et elle est conseillée à tous les autres fidèles.

Ce mandement et son dispositif firent la plus grande impression sur tous les fidèles de Marseille. Les prières du diocèse montèrent au ciel avec celles du monde entier pour retomber en pluie bienfaisante sur toute l'Eglise et féconder les graves labeurs des théologiens de Rome qui, parallèlement au mouvement de l'épiscopat et du peuple chrétien, poursuivaient leur marche progressive.

Travaux des commissions romaines. — La *Commission des Consulteurs* instituée par Pie IX, en 1848, venait de formuler ses conclusions en un immense rapport qui formait, à lui seul, trois gros volumes. Le Saint Père voulut le soumettre à l'examen d'une nouvelle *Commission* dite *spéciale,* (1852). Les membres, — nommés par le Pape — furent unanimes à déclarer la possibilité et l'opportunité de la définition. Néanmoins, dans sa sagesse, Pie IX ne regarda pas encore ces travaux comme définitifs. Voulant pousser la prudence en cette matière jusqu'à ses dernières limites, il forma l'année suivante (1853) deux nouvelles *Commissions* EXTRAORDINAIRES, l'une exclusivement cardinalice et l'autre composée de théologiens des deux premières commissions.

Le résultat fut conforme à toutes les espérances. La doctrine de l'Immaculée Conception sortit victorieuse de tous ces débats et s'enrichit d'une telle couronne de témoignages qu'il était impossible de différer plus longtemps la définition du glorieux privilège de Marie.

D'autre part l'opinion catholique suivait avec le plus grand intérêt les travaux des Commissions. Les écrits les plus compétents sur la matière voyaient le jour et se hâtaient en quelque sorte d'éclore. Citons, en particulier, les gigantesques travaux des Pères Perrone (1), Ballerini (2) et Passaglia (3), de la Compagnie de Jésus, et le fameux *Mémoire* de Dom Guéranger, abbé de Solesmes (4), qui exerça une influence décisive dans le monde catholique.

L'Esprit de Dieu, on le sentait, redoublait d'activité dans la Sainte Eglise et fécondait les efforts déployés pour la gloire de Marie. La définition dogmatique touchait à la pleine maturité.

Jubilé et mandement de 1854. — Dans ces conjonctures, Pie IX publia une nouvelle Encyclique, en date du 1 août 1854, pour promulguer dans l'Eglise un Jubilé universel qui fût à la fois une *réparation* pour les crimes de la terre, et une *préparation* à la définition dogmatique qu'il projetait.

« Notre délivrance des maux qui nous affligent, dit le Mandement de Mgr de Mazenod, du 22 octobre 1854, qui annonce le Jubilé aux fidèles, et la solution d'une grande question qui intéresse la gloire de la Très Sainte Vierge, sont les deux objets que l'Encyclique apostolique assigne également comme le but du présent Jubilé ».

---

(1) *De Immaculato B. V. Mariæ Conceptu, an dogmatico decreto definiri possit, disquisitio theologica*, Joannis Perrone, S. J. Romæ, 1847.

(2) *Sylloge monumentorum ad mysterium Conceptionis Immaculatæ Virginis Deiparæ illustrandum*, curâ et industriâ Antonii Ballerini, S. J., Romæ, 1854.

La 1re partie forme le Xe volume des *Pareri*.

(3) *De Immaculato Deiparæ semper Virginis Conceptu*, Carolus Passaglia, S. J., 3 vol., Romæ 1854. La Bulle de définition « *Ineffabilis* », dans l'*exposé des motifs*, a été calquée sur cet ouvrage.

(4) Cf. *Pareri* t. VII p. 1.

Le malheur des temps. — « Les maux qui nous affligent ! ».... En effet, à mesure que la définition approchait l'enfer redoublait de rage. Il semblait que la justice divine eût donné libre carrière aux fléaux de la nature comme à la malice des hommes. La société et l'Eglise étaient également éprouvées.

Pie IX signalait les « guerres cruelles », les « dissensions intestines », les « maladies contagieuses », les « tremblements de terre, et autres calamités funestes ». Surtout, il dénonçait les « enfants des ténèbres, plus habiles dans leurs affaires que les enfants de lumière ». Il démasquait leurs « artifices », leurs « machinations », leurs « menées infernales pour faire à l'Eglise et à sa doctrine une guerre incessante, détruire l'autorité de toute puissance légitime, corrompre les esprits, propager le poison de l'indifférence et de l'incrédulité, fomenter les soulèvements impies, anéantir, s'il était possible, notre sainte religion, et saper jusque dans ses fondements toute société humaine ».

Le tableau n'était point trop chargé.

La voix de l'évêque de Marseille fit écho à celle du Souverain Pontife.

« Du haut de la chaire de Pierre, dit-il, comme d'une montagne voisine du ciel et qui domine tout l'univers, il a vu les tribulations de la terre, et son cœur s'est ému d'une indicible douleur à l'aspect des calamités qui frappent le peuple de Dieu.

» Il a prié ; mais, non content de demander grâce pour nous, il nous appelle à nous unir à lui pour que, de toutes les parties de l'Eglise, s'élève vers le Seigneur comme un cri universel et digne d'être exaucé.

» Ah ! nous ne saurions, nos très chers frères, rester insensibles à la miséricordieuse sollicitude du Père commun.

» Elle nous représente cet amour divin qui tend sans cesse à faire suspendre les effets de la justice pour que le pécheur *ne meure pas, mais se convertisse et vive* (Ezech. XXXIII, 11). La prière et les autres bonnes œuvres, jointes à la conversion du cœur, sont les moyens d'obtenir que le ciel nous devienne propice ; mais ces moyens sont bien plus efficaces encore, quand ils nous sont indiqués par celui à qui *a été donné le pouvoir de lier et de délier nos âmes sur la terre pour être liées et déliées dans le ciel* (Math. XVI, 19). Véritable conducteur du peuple de la nouvelle alliance et de la *nation sainte*, acquise par le sang de Jésus-Christ, il lui a été accordé de nous délivrer des morsures du serpent infernal, non pas seulement en élevant au milieu du camp d'Israël le serpent d'airain, signe et figure de l'Homme-Dieu, chargé de nos péchés, et attaché à la croix, mais en nous faisant participer aux mérites infinis de ce divin Sauveur. Ecoutez donc, dans l'aride désert de cette vie, la voix de cet autre Moïse, et dites comme les Hébreux : Nous avons péché, *peccavimus, nous avons péché parce que nous avons parlé contre le Seigneur et contre vous,* qui êtes le dépositaire de son autorité. *Peccavimus quia locuti sumus contrà Dominum etc., etc.* (Num. XXI, 7)....

» Enfants de Dieu, n'imitons pas les fils de perdition : s'ils veulent se perdre, qu'ils se perdent dans l'isolement ; mais, pour nous, ne nous laissons pas entraîner à leur perte et cherchons notre salut dans le sein de notre Mère la Sainte Eglise.

» Là, sera pour *les hommes de bonne volonté la paix* (Luc. II, 14), cette paix *qui surpasse tout sentiment* (Philip. IV, 7), et qui leur assurera ainsi qu'à leurs familles, le bonheur du temps et le bonheur mille fois plus désirable de l'éternité ».

Marie, espoir social de l'Eglise. — « C'est sous les

auspices de la plus pure des Vierges, ajoutait Mgr de Mazenod, et en demandant qu'il lui soit rendu sur la terre un nouvel et magnifique hommage, qu'on nous dirait destinés à retrouver notre félicité perdue. »

En parlant ainsi l'évêque de Marseille ne se trompait pas.

Fait digne de remarque !.... L'Eglise a, de tout temps, attaché à la définition de l'Immaculée Conception l'idée d'une *restauration sociale.*

Déjà, au Concile de Bâle, Jean de Ségovie suppliait les Pères de définir ce dogme, afin, disait-il, de « *procurer la paix aux peuples, rétablir la concorde universelle et assurer la réforme générale* ».

Tout récemment, Pie X, glorieusement règnant, dans l'Encyclique « *Ad diem illum lætissimum* » du 2 février 1904, pour le Jubilé du cinquantenaire de la définition de l'Immaculée Conception, a tenu le même langage. Il date l'ère des triomphes modernes de l'Eglise du jour de la proclamation du dogme. Et, si ces triomphes sont encore mêlés de luttes et d'épreuves, le pieux Pontife n'hésite pas à nous livrer le secret de son âme. « *Un mystérieux instinct,* dit-il, le remplit d'espérance. Il a le « *pressentiment* » d'un triomphe éclatant, par Marie Immaculée, plus « *prochain* », lui semble-t-il, que nos cœurs ne l'auraient osé espérer (1).

Pie IX, en 1854, n'avait pas d'autres sentiments, et Mgr de Mazenod les partageait pleinement.

« Le Souverain Pontife, disait déjà le mandement de » 1849, en voulant décerner à la Mère de Dieu le solennel » honneur dont il nous entretient, exprime la plus grande

(1) Encyclique citée: « Per un tal quale *arcano instinto*, ci sembra di poter *presentire non lontano* l'adempimento di quelle grandi speranze »..... dit le texte original de Pie X.

» confiance dans sa puissante protection, il espère obtenir
» par là des jours meilleurs succédant à un temps si agité
» et si plein d'angoisses. Conformons-nous avec zèle à ses
» pieuses intentions dans les prières qu'il nous demande,
» et tâchons de mériter ainsi pour le temps et pour l'éter-
» nité la récompense proposée à notre foi et à notre
» piété ».

Le mandement de 1854 est plus explicite encore :

« Vous le savez, nos très chers frères, toute l'Eglise,
» aujourd'hui, est dans l'attente d'un grand évènement
» qui fera époque dans ses annales. Il s'agit d'une solen-
» nelle manifestation dont le but est de définir, comme
» une vérité désormais inébranlable, une croyance pro-
» clamée par la tradition de chaque siècle chrétien, à
» savoir, la croyance de l'Immaculée Conception de la
» Très Sainte Vierge. Déjà, il y a quelques années, tous
» les Evêques du monde catholique ont été appelés par
» le Souverain Pontife à émettre à ce sujet leur opinion
» pour attester, par l'autorité de leur témoignage, la tra-
» dition de leur Eglise particulière et former ainsi, dans
» un impérissable faisceau, le vote de l'Eglise univer-
» selle, à l'instar de celui d'un Concile général. Si leurs
» vœux qui, de tous les points du globe, sont parvenus au
» centre de l'unité dans les termes les moins équivoques,
» reçoivent, comme on a l'espérance, la sanction néces-
» saire de celui qui, de la chaire de Pierre, doit *confirmer*
» *ses frères* (1) dans la foi, il se passera ici-bas quelque
» chose qui aura son retentissement au plus haut du ciel
» comme au fond des enfers.

» Il faudrait n'avoir aucune idée des liens qui unissent
» le monde visible au monde invisible et être presque
» étranger à toutes les notions de la foi pour ne pas pres-

(1) Luc, Cap. XXII, v. 32.

» sentir, indépendamment de toute communication parti-
» culière d'En-Haut, une grande allégresse pour l'Eglise
» triomphante, une abondante bénédiction pour l'Eglise
» militante et une profonde confusion pour l'enfer, alors
» que sera définitivement établi, sous le sceau d'un in-
» faillible enseignement, le titre originel de la gloire de
» Marie, et, pour ainsi parler, la divine noblesse de cette
» Reine bien-aimée de tous les Anges et de tous les
» Saints.

» Oui, ce sera un grand jour que celui où, à la face de
» toutes les intelligences célestes, terrestres et infernales
» auxquelles l'Eglise est également en spectacle, il sera
» proclamé que la Mère des Chrétiens fut conçue libre du
» joug du serpent qui avait tout dominé sur la terre, après
» avoir souillé à leur source toutes les générations hu-
» maines ; quand il sera proclamé que celle dont nous
» sommes spirituellement issus, bien que fille d'Eve
» selon la nature, a toujours été fille de Dieu selon la
» grâce ».

Le cœur du pieux évêque de Marie est visiblement ému ; il entonne un cantique de joie et d'espérance.

« Qu'il soit à jamais béni ce jour de jubilation où cha-
» cun de nous pourra, sur la foi immuable de l'Eglise,
» saluer dans le privilège de Marie l'aurore de notre
» affranchissement et l'heure ineffable où commença
» l'accomplissement des promesses !

» Qu'il soit à jamais béni ce jour si longtemps désiré
» par tant d'âmes d'élite en qui Dieu mit, avec la plus
» tendre piété filiale envers l'auguste Vierge, le senti-
» ment le plus élevé des choses divines !

» Heureux ceux à qui il sera donné de voir se dégager
» de toute ombre un des plus beaux rayons de la gloire
» de la Mère de Dieu !

» Heureux le Pontife prédestiné à faire éclater cette

» précieuse lumière dans le monde : son nom, répété par » toutes les bouches, sera d'âge en âge justement cher à » tous les cœurs chrétiens ».

L'attente et la prière. — Mgr de Mazenod arrête lui-même l'élan de son enthousiasme.

« Mais ne devançons pas le moment du Seigneur. Attendons dans le silence de la prière qu'il plaise au Saint Esprit de faire entendre sa voix par l'organe de Pierre ; conformons-nous avec empressement à la pensée du Chef de l'Eglise, et implorons pour lui les lumières qu'il invoque lui-même. C'est là une des conditions qu'il met à la grâce du Jubilé que nous vous annonçons de sa part.

» Quant à nous, personnellement, nous croyons n'avoir qu'à vous donner l'exemple de notre fidélité à suivre les prescriptions contenues dans l'Encyclique que nous publions aujourd'hui ».

En conséquence, « le saint nom de Dieu invoqué », l'évêque de Marseille ordonne que le « Jubilé accordé par le Saint Père s'ouvre, dans le diocèse, le 4 novembre, fête de Saint Charles, et dure jusqu'au 4 du mois de février exclusivement. L'ouverture en sera annoncée dans chaque paroisse, la veille au soir et le matin après l'Angelus, par le son de toutes les cloches pendant une demi-heure ».

« Le 4 novembre, tout le Clergé de la ville épiscopale se rendra à l'église de Saint Martin, où se célèbrent les offices de la cathédrale, pour le chant du *Veni Creator* et la Grand'Messe du jour, laquelle sera suivie des antiennes *Sub tuum præsidium, Tu es pastor ovium,* des versets et oraisons analogues et de la bénédiction du Saint Sacrement ».

« Le dimanche 5 novembre, les paroisses hors de la ville en feront autant ».

« Pendant les trois mois du Jubilé, tous les prêtres ajouteront à la messe les oraisons *De Immaculatâ Conceptione, Pro remissione peccatorum et Pro Papâ.*

« Pendant les quinze jours qui précèderont la fête de la Conception de la Sainte Vierge, il y aura tous les soirs dans chaque paroisse de la ville, une instruction suivie de la bénédiction du Saint Sacrement ». Les visites jubilaires se feront à l'église de la cathédrale, à Saint Martin et à l'église du Calvaire.

Ces prescriptions de l'évêque de Marseille furent suivies fidèlement par le clergé et les fidèles de son diocèse. Marie Immaculée dut jeter un regard de particulière complaisance sur le troupeau et le pasteur, rivalisant l'un et l'autre à la faire honorer dignement.

Mgr de Mazenod pouvait se rendre le témoignage de n'avoir rien négligé pour la glorification de Marie dans son diocèse.

Mais le Chef suprême de l'Eglise lui réservait une plus noble mission à remplir.

III

Convocation de l'Episcopat.

Invitation de Pie IX. — Dans les premiers mois de 1854 on acquit la certitude que le Souverain Pontife avait pris la résolution de définir le mystère de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge, et de donner à cet acte solennel tout l'éclat que les circonstances comportaient.

Tout l'Episcopat se fut rendu à Rome si le Saint Père l'eût désiré. D'ailleurs, toute liberté était laissée aux évêques ; mais, soit qu'il n'ait pas voulu imposer un veuvage simultané à toutes les églises du monde, soit qu'il ait craint de causer quelque ombrage aux puissances, soit enfin qu'il ait eu d'autres motifs, le Souverain Pontife se borna à inviter — personnellement — un petit nombre de prélats de chaque nation catholique.

« Lorsque les temps marqués de Dieu furent arrivés, écrit Mgr Jeancard, vicaire général de Mgr de Mazenod, ce nom de *Marie Immaculée* écrit sur le front des Oblats comme il est gravé dans leur cœur, désigna leur père à l'attention bienveillante de Pie IX, qui, par une distinction » spéciale, l'invita à venir concourir à la glorification de » ce même nom, alors que le saint pontife se disposait à » le faire à jamais briller, aux yeux de toute l'Eglise, » comme un rayon attaché au diadème de la Mère de » Dieu.

« Monseigneur de Mazenod sentit vivement cette faveur » comme Supérieur Général des Oblats. »

Voici en quels termes l'évêque de Marseille annonça lui-même cette bonne nouvelle aux fidèles de son diocèse dans le mandement déjà cité du 22 octobre 1854.

« Un honneur que nous devons à la bienveillance de » Pie IX nous a été accordé. En conformité des intentions » qu'il a daigné nous faire exprimer directement de » Rome, nous allons nous rendre auprès de sa Personne » Auguste pour prendre la part qu'il lui plaira de nous » donner au grand acte qui se prépare, et assister avec » d'autres évêques de toutes les nations, à la décision » que le Seigneur, toujours présent avec son Eglise, » mettra sur ses lèvres sacrées ».

« Ah ! avec quel bonheur nous reviendrions célébrer » avec vous, N. T. C. F., la solennité de Noël, si c'était » pour vous annoncer, en présence de la Crèche où » reposera le divin Enfant, que, par un jugement infail- » lible de l'Eglise, la Mère qui nous a miraculeusement » donné cet adorable Sauveur a été solennellement » reconnue comme ayant été elle-même conçue sans » péché. Il nous semble que nous offririons à Jésus- » Christ nouveau-né des adorations plus dignes de Lui, » en Lui faisant hommage de la gloire par laquelle Marie » a préludé à sa Maternité divine.

« Quoi qu'il en soit, N. T. C. F., en partant pour Rome, » nous vous portons tous dans notre cœur de Père, pour » vous présenter devant les tombeaux des Saints Apôtres » et vous mettre aux pieds du Souverain Pontife, dont » nous demanderons humblement, pour vous comme » pour nous, les plus efficaces bénédictions. »

Le « Journal » des « Mélanges ». — Monseigneur de Mazenod nous a laissé lui-même sur son voyage à Rome des notes précieuses. Jour par jour, nous dirions presque

heure par heure, il a consigné dans son *Journal intime* les incidents de ses journées et l'emploi de son temps.

« Ces notes, écrit-il, étant destinées à ceux que le bon » Dieu m'a donnés pour enfants, je tiens à ce qu'ils » sachent ce qu'a fait leur Père dans cette circonstance » mémorable. »

Nous ne nous lasserons donc pas de l'entendre parler lui-même.

Mgr Jeancard, évêque de Cérame, alors vicaire général de Mgr de Mazenod « avec lequel il avait le bonheur de vivre dans la plus grande intimité depuis de longues années, et qu'il aimait autant qu'il en était aimé » (1) a complété sur plusieurs points le récit du vénéré prélat, dans un beau chapitre de ses « *Mélanges historiques sur la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.* »

Voyage à Rome. — « Monseigneur de Mazenod, écrit-il, partit pour Rome le cœur plein d'une sainte allégresse. Ah! de quels désirs et avec quelles espérances nous appelions déjà, en quittant les côtes de France, le moment où l'oracle du Saint-Esprit dirait au monde et à tous les siècles futurs l'Immaculée Conception de Marie! En fendant les flots agités nous saluions avec amour l'Etoile de la mer, qui semblait nous apparaître au firmament plus belle et plus radieuse que jamais. Nous nous félicitions d'aller assister au triomphe de famille! » (2)

Partis de Marseille le 23 octobre, embarqués à Toulon, le 25, sur le *Requin*, nos pèlerins arrivèrent à Civita-Vecchia, le 27, et le jour même à Rome.

Hospitalité au Quirinal. — « A peine étions-nous

---

(1) Témoignage du R. P. Joseph Fabre, O. M. I, successeur de Mgr de Mazenod dans la charge de Supérieur général de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée. (Circulaire n° 9).

(2) Jeancard, « *Mélanges* » p. 272.

entrés dans la Ville Sainte, continue Mgr Jeancard, que le Pape avait déjà reçu l'avis de notre arrivée par un rapport du poste de la douane ; bientôt après, une lettre du Vatican fut apportée à l'hôtel de la Minerve, pour annoncer à Mgr de Mazenod que Sa Sainteté le recevrait le lendemain, et cela, avant qu'une audience eût été demandée. Nous n'étions pas encore installés dans notre logement, qu'une nouvelle surprise nous fût ménagée ; un des premiers officiers de la secrétairerie d'Etat (Mgr Jules Barluzzi), vint dire de la part du cardinal Antonelli qu'on préparait, par ordre du Pape, des appartements pour nous au palais du Quirinal, et que nous étions invités à aller en prendre possession. Nous nous y rendîmes le jour suivant ; nous fûmes placés dans les pièces destinées au cardinal-préfet des palais apostoliques, et occupées de préférence par le cardinal secrétaire d'Etat (1) quoique d'autres lui soient officiellement affectées, quand le Pape est au Quirinal. C'est dans ce magnifique logement que nous avons reçu pendant près de trois mois *une royale hospitalité*, donnée par le Saint-Père avec une générosité prodigue de tout bien, autant qu'attentive à prévenir tous nos désirs et à en solliciter l'expression. »

Mgr de Mazenod demeura confondu de tant d'égards accordés à son humble personne.

« Le Pape ne se contente pas de nous loger, s'écrie le *Journal*, mais, avec une magnificence vraiment royale, il *héberge* les Evêques et leur suite. »

Ce terme de *magnificence royale*, fait remarquer Mgr Jeancard, « était loin d'être exagéré. L'exagération n'existait que dans les attentions continuelles dont l'extrême bonté de Pie IX nous rendait l'objet. »

---

(1) le cardinal Lambruschini.

L'audience du S. Père. — Emu jusqu'au fond du cœur d'un accueil empreint d'une si haute considération et d'une si touchante cordialité, Monseigneur de Mazenod eut hâte de déposer l'expression de sa reconnaissance aux pieds de son *royal* bienfaiteur.

« Avant que j'eusse demandé l'audience, raconte-t-il, le Pape, prévenant mes désirs, me fit écrire par Mgr le Maître de Chambre qu'il me recevrait le lundi 30.

« Dans cette audience, le Saint-Père fut d'une amabilité extrême pour moi...

Je lui remis mon mandement pour le Jubilé : il en commença la lecture devant moi.

Je lui présentai la supplique que le Cardinal de Bonald m'avait envoyée à l'adresse de Sa Sainteté. Je ne craignis pas de lui dire qu'on avait été surpris en France que Mgr le Nonce eût préféré inviter le Cardinal Gousset plutôt que le Cardinal de Bonald, auquel il aurait dû songer pour toutes sortes de raisons. — Le Pape m'a chargé de lui écrire qu'il le verrait venir avec plaisir, il l'a écrit lui-même de sa propre main au bas de la supplique que je lui avais présentée de la part du Cardinal : *cum desiderio amplectendi Romæ Card. archiep. oratorem.* Je me suis acquitté promptement de la commission, et pour entrer dans les vues du Saint Père, j'ai insisté dans ma lettre au Cardinal pour qu'il se rendît à Rome sans plus tarder.

« Le Pape me communiqua ses pensées sur le sujet de notre convocation à Rome et sur le cérémonial qu'il se proposait de suivre. Je me permis de lui dire qu'il serait beau qu'il y eût des acclamations au moment où, de sa voix sonore, il prononcerait son infaillible décision. Cela n'empêcherait pas que le plus ancien des Cardinaux, le plus ancien des Archevêques et le plus ancien des Evêques ne se présentassent devant lui pour le remercier au nom de l'Eglise. »

Le Pape me dit encore qu'il aurait le désir de profiter de cette importante réunion d'Evêques pour consacrer l'église de S. Paul, mais qu'on lui opposait que la basilique n'était pas encore pavée, etc.... Je me permis d'encourager Sa Sainteté à suivre cette pensée vraiment digne d'elle, sans s'arrêter aux étroites considérations de ces formalistes qui ne saisissent pas ce qu'il y a de grand dans une conception. Je fus jusqu'à placer ma main sur celle du Pape, dans l'espèce d'enthousiasme que m'inspira cette communication, si conforme à ma manière d'envisager les choses. Une circonstance aussi heureuse ne se rencontrerait plus. Le Pape s'entourant des Evêques de toutes les parties du monde pour consacrer une basilique aussi célèbre, reconstruite par les dons de toute la chrétienté, c'est sublime. Je me permis de dire encore au S. Père que, si Dieu me prêtait vie, dès que ma nouvelle cathédrale serait couverte, j'aurais hâte de la consacrer, dans la crainte de n'en avoir pas le temps, si j'attendais qu'elle fût achevée. Je ne sais si les répugnances ou les difficultés des maîtres de cérémonie ne l'emporteront pas sur la belle pensée du Pape. Je serais heureux, si j'avais pu contribuer par mes réflexions, à affermir le S Père dans son beau dessein.

« Le Saint Père ne me laissa pas partir sans m'annoncer qu'il me nommait prélat assistant au trône, et que je n'attendisse pas d'en avoir reçu le Bref pour me mettre en possession des prérogatives attachées à cette dignité Je le remerciai, en lui faisant remarquer que je n'avais pas « pu me prévaloir de cette faveur que le Pape Grégoire XVI voulait m'accorder en 1832, lorsque je fus sacré à Rome. Le Pape actuel aurait pu se souvenir que lui-même me l'avait offerte à mon dernier voyage. Je déclinai formellement alors cette faveur parce que j'en attendais une plus insigne de sa bonté, ce qui eut lieu,

en effet, par le privilège du *pallium* qu'il voulut bien m'accorder et qu'il m'imposa, par grâce spéciale, de sa propre main. »

Monseigneur de Mazenod résume son impression sur l'audience en ces termes : « Le Pape me mit fort à l'aise dans cette longue audience. »

« J'accompagnai Monseigneur à l'audience du Pape, dit, de son côté, Mgr Jeancard. Elle fut très longue. Il y avait une heure et demie que j'en attendais la fin dans l'antichambre, quand je fus introduit, sur la demande de mon évêque.

« J'avais ouï des sons de voix qui, sans m'apprendre ce qu'on disait, m'annonçaient sans équivoque que la conversation du chef de l'Eglise et de l'Evêque de Marseille ne se terminait pas d'une manière trop mélancolique. En entrant, je vis ces deux nobles figures gracieusement épanouies. Je crus y reconnaître comme une animation de cette joie de deux belles âmes qui se comprennent, et qui se communiquent, dans l'attente d'un heureux jour, leurs pieuses espérances. Je fus aussitôt gratifié moi-même d'une sorte de rejaillissement des pensées dont on s'était entretenu. Il me sembla que j'étais entré dans une région d'une incomparable sérénité, et tout inondée des émanations du ciel. J'étais là comme s'il avait été dit à moi aussi : *Intra in gaudium Domini tui.* J'étais devant le Vicaire de Jésus-Christ, et présenté par mon ange visible! l'accueil le plus avenant, j'allais dire le plus riant, m'était accordé, les paroles les plus douces m'étaient adressées, et j'étais félicité, par une bouche auguste, d'être le compagnon, le commensal et le fils de cet évêque tenu en très haute estime, pour avoir bien mérité de l'Eglise.... J'ai su depuis que le Pape s'était ouvert avec Mgr de Mazenod sur plusieurs points délicats, relatifs aux personnes et aux choses. Une parfaite confiance animait le langage du Souverain Pontife. »

A la «Confession» de St-Pierre. — Nous ne pouvons suivre l'évêque de Marseille dans tous les incidents de son séjour à Rome. Qu'il nous suffise de dire, avec Mgr Jeancard, « qu'ils furent tous marqués au coin d'une grande considération accordée au supérieur général des Oblats ». Et cela de la part de tous : depuis le S. Père et les princes de l'Eglise jusqu'aux autorités civiles ou militaires et aux plus modestes religieux des Ordres mendiants de Rome.

Le 18 novembre on célébrait l'anniversaire de la dédicace de la Basilique de Saint-Pierre.

« On jugea, dit Mgr Jeancard, qu'il y avait lieu de donner à cette fête un éclat plus grand que de coutume. On y invita tous les évêques présents à Rome. Une députation spéciale du chapitre de la Basilique Vaticane vint, avec l'autorisation du Pape et probablement par son ordre, prier Mgr l'évêque de Marseille d'officier pontificalement aux premières Vêpres, » qui, à Rome, sont les plus solennelles, — à *l'autel même de la confession.*

Cet honneur, réservé au Pape, « n'est ordinairement accordé qu'aux cardinaux, et encore avec dispense ; et, cette fois, parmi tant d'*archevêques*, il fut dévolu à un simple évêque, chose fort rare... Ce qui distinguait ici Mgr de Mazenod, indépendamment du mérite personnel, sur lequel toute comparaison serait impertinente, c'est sa qualité de Supérieur Général de la Congrégation des Oblats de *Marie Immaculée*. C'était là ce qui l'avait fait appeler à Rome; c'était là ce qui le plaçait comme hors ligne. »

« Notre prélat était magnifique de dignité, dit le vicaire général, par la tenue de toute sa personne et par la religieuse gravité de sa physionomie.» Il pontifiait d'ailleurs si bien et aimait tant les cérémonies de l'Eglise, surtout avec la pompe qu'elles déploient à Rome.

Le soir il confie ses émotions à son *Journal*. Nous ne

pouvons tout citer. Prenons au hasard. « C'est donc à l'autel *papal* que je suis monté... c'est de cet autel que j'ai donné la bénédiction solennelle... L'assistance était des plus imposantes... C'était ravisssant !... d'autant plus que les cérémonies se font avec une exactitude, une précision et une gravité remarquables.

« On peut aisément se figurer le saisissement que l'on éprouve, lorsqu'on se voit en face de ce tombeau qui renferme les précieuses reliques du grand Apôtre, choisi par Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour être la pierre angulaire de son Eglise. Avec quel respect j'ai fait cette génuflexion que le cérémonial prescrit !... Avec quelle douce émotion j'ai encensé trois fois ces restes vénérables qui semblent inspirer l'amour pour Jésus, qu'avait à un si haut degré l'âme fervente qui les animait. Je me suis nourri de ces pensées et de ces sentiments... Mais je ne pensais pas à moi seul dans ces moments de bonheur : j'avais très présents à l'esprit tous ceux qui ont droit à mon souvenir. »

Heureux Oblats ! heureux diocèse de Marseille !

Le lendemain, au retour de la grand'messe il s'écrie : « Je suis encore tout ému de la magnifique cérémonie à laquelle je viens d'assister... Mon cœur déborde de catholicisme, si je puis m'exprimer ainsi. Quarante Evêques de toutes les nations, réunis dans l'immense chœur de S. Pierre, ayant à leur tête le chef de l'Eglise, le successeur de ce prince des Apôtres, sur le tombeau duquel un d'entre nous, un Evêque de Hongrie, célébrait solennellement les saints mystères, avec le même rite, les mêmes chants, les mêmes cérémonies que nous employons tous dans nos diocèses respectifs, à une si grande distance les uns des autres.

« Cette *paix* descendant de l'autel, se communiquant par le baiser de la plus tendre fraternité à tous ces Pontifes, ravis de se trouver ensemble dans un si saint lieu et

dans une pareille circonstance, tous accourus des extrémités de la terre comme des régions plus ou moins voisines, à la simple invitation de leur chef bien-aimé, pour concourir avec lui à la solennelle glorification de la Vierge Immaculée, la sainte Mère de Dieu et la nôtre, et la mienne plus particulièrement. C'est ravissant !»

On le voit, toutes ses pensées le ramènent comme naturellement au but de son voyage, la glorification de Marie Immaculée. Pas un instant il ne la perd de vue. On peut dire qu'il ne laisse échapper aucune occasion d'exercer son zèle en faveur de cette définition tant désirée.

Aux informations. — Dès les premiers jours de son arrivée à Rome il était allé aux informations.

« Dans les réunions d'évêques qui auront lieu, confie-t-il à son *Journal*, il s'agira d'*entendre la lecture* de la bulle dogmatique, que le Pape va publier avec la même autorité que Saint Léon-le-Grand envoyant ses lettres apostoliques au Concile de Chalcédoine. Jure assensûs, sine jure dissensûs, jure instructionis. »

Il compulse avec joie « les neufs volumes de la collection (des «Pareri») qui renferme les réponses des Evêques à l'Encyclique du Pape sur l'Immaculée Conception. 570 évêques ont répondu, 530 affirmativement et en demandant que la décision soit prononcée; 36, tout en reconnaissant la vérité de la doctrine, ne pensent pas que la décision soit opportune; 4 seulement se prononcent positivement contre..... Si le Pape m'en croyait, il se dispenserait de se donner tant de peine, il n'aurait qu'à prononcer en s'appuyant sur l'assentiment des 530 Evêques qui ont jugé sur la tradition de leurs églises, comme il pouvait le désirer. Les 36 qui se préoccupent de certains inconvénients purement humains, pour ne pas trouver opportun de décider comme dogme de foi ce qu'ils reconnaissent pourtant être la doctrine de l'Eglise, peuvent être comptés

pour l'affirmative sur le fond de la question. Les dissidents se réduisent donc, au fait, à l'intime nombre de 4.

Quel cas doit faire le Pape de cette divergence ?

En avoir pitié et passer outre.»

C'était catégorique !

La mention des Oblats. — Une des choses qui tenait le plus à cœur à Mgr de Mazenod était qu'il fût fait mention, au moins indirectement, dans la Bulle proclamant le dogme de l'Immaculée Conception, de celle de Léon XII approuvant la Congrégation des Oblats sous le titre de Marie Immaculée. Celle-ci, en effet, était une preuve de la foi constante de l'Eglise romaine ; car le Souverain Pontife, en instituant une société religieuse ayant pour titre l'expression même de ce dogme et pour mission spéciale de l'enseigner, de le défendre et de le glorifier dans le monde chrétien, avait par là même indiqué la croyance de la chaire Apostolique.

« Je n'avais pas perdu mon temps dans la matinée, écrit le supérieur général, à la date du 19 novembre. J'étais monté jusqu'à trois fois chez Mgr Pacifici, secrétaire de l'assemblée des Evêques et rédacteur définitif de la bulle, pour lui faire ajouter un document aux notes qui rappellent les décrets apostoliques prouvant la doctrine du Saint Siège sur la Conception Immaculée de la Sainte Vierge. Loin de me trouver indiscret, Mgr Pacifici m'a vivement remercié de ma démarche ; il m'a dit qu'il avait recherché ce que je venais lui offrir, qu'il s'était adressé à une personne bien connue pour avoir la date des lettres apostoliques dont je venais de lui parler, mais qu'il n'y avait pas réussi ; il était heureux que je lui fournisse le moyen de réparer cette lacune. Il s'agissait des lettres apostoliques de Léon XII, instituant et approuvant la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, c'est-à-dire comme portent les lettres, *sine*

labe originali concepta (1). « Je lui ai présenté aussi les lettres apostoliques de Grégoire XVI et de Pie IX, confirmant cette même Congrégation.

« J'espère bien que nous aurons la consolation de lire dans les notes de la bulle la citation des Lettres apostoliques qui nous constituent comme une preuve de la doctrine constante de l'Eglise romaine sur la Conception Immaculée de notre bienheureuse Mère, la Très Sainte Vierge Marie.»

Ce vœu du Fondateur fut implicitement exaucé. La bulle dogmatique fait une mention indirecte de celle qui approuve la Congrégation des Oblats de Marie dans ces paroles:

« Romana Ecclesia nihil potius habuit, quam eloquentissimis quibusque modis Immaculatam Virginis Conceptionem, ejusque cultum et doctrinam asserere, tueri, promovere et vindicare. Quod apertissime planissimeque testantur et declarant tot insignia sane acta Romanorum Pontificum Decessorum nostrorum... Enimvero Prædecessores nostri vehementer gloriati sunt apostolica sua auctoritate... cultum jam institutum omni ope promovere, amplificare... sive comprobatis sodalitatibus, *Congregationibus,* Religiosisque Familiis ad Immaculatæ Conceptionis honorem institutis; sive, etc, etc... quæ ab ipsis pientissime sapientissimeque fuerant constituta.» (1)

(1) Le Fondateur commet ici une légère inexactitude.

Les lettres apostoliques de Léon XII, comme celles de Grégoire XVI et de *Pie IX lui-même* ne portent pas « *sine labe* ORIGINALI *concepta*», mais simplement « *sine labe concepta* » c'est bien ainsi que Mgr de Mazenod lui-même avait cité ce texte dans sa réponse officielle au S. Père en qualité de supérieur général. Au reste l'omission du mot *originali* n'entraîne aucune conséquence doctrinale et n'infirme en rien ici l'autorité du document en question.

(1) Bulle « Ineffabilis », 8 décembre 1854.

L'Eglise Romaine n'a rien eu de plus à cœur que d'employer les

N eut-il obtenu que ce résultat, son esprit de piété s'en fût contenté. Mais un champ d'action plus vaste allait s'ouvrir à son zèle. Nous le verrons bientôt jeter son plus vif éclat.

---

moyens les plus persuasifs pour établir, pour prouver, pour propager, pour défendre le culte et la doctrine de l'Immaculée Conception. C'est ce que prouvent et attestent de la manière la plus évidente et la plus claire tant d'actes remarquables des Pontifes Romains, nos prédécesseurs... Nos prédécesseurs, en effet, se sont fait une gloire, en vertu de leur autorité apostolique... de propager et d'augmenter de tout leur pouvoir, le culte déjà établi,... soit en approuvant les confréries, les Congrégations et les sociétés religieuses établies en l'honneur de l'Immaculée Conception, soit, etc. etc., ce qu'ils ont pieusement et sagement établi. »

IV

Réunions des Evêques au Vatican

L'Assemblée. — La préparation de la bulle avait été confiée à une *Commission particulière* à laquelle furent adjoints plusieurs des Prélats venus à Rome. Quand la rédaction de cette pièce importante fut définitivement arrêtée au sein de la Commission, Pie IX résolut de la soumettre à l'examen de tous les membres de l'Episcopat accourus, pour la circonstance, à la Ville éternelle.

Ils reçurent donc l'invitation officielle de se réunir, au palais du Vatican, le lundi 20 novembre, à 9 heures du matin, en costume épiscopal avec le rochet et la mozette.

L'assemblée eut lieu dans la grande salle ducale du Vatican, très vaste et richement décorée par les grands maîtres de l'Italie.

Au fond de la salle, sous un dais en velours, s'élevait une estrade avec un magnifique crucifix en ivoire, et trois fauteuils destinés aux cardinaux présidents, leurs Eminences le cardinal Brunelli, avec la qualité de légat, et les cardinaux Caterini et Santucci, de l'ordre des diacres, en qualité d'assesseurs.

A droite des cardinaux présidents, le Bureau des deux prélats secrétaires : à gauche, le prélat chef des maîtres des cérémonies.

Au fond opposé de la salle, vis-à-vis de l'estrade des présidents, les théologiens-consulteurs, choisis parmi les

plus éminents de Rome : les P.P. Perrone S. J., Passaglia S. J., Mgr Barnabo et « deux ou trois autres » (1). Les jours suivants, afin qu'on les comprît mieux, ils occupèrent l'espace resté vide près des prélats secrétaires.

Des deux côtés de la salle, le long des murs, étaient disposées trois rangées de bancs à dossier couverts de beaux tapis verts, pour les archevêques et les évêques, selon l'ordre de leur promotion.

« J'avais le triste privilège, note mélancoliquement l'évêque de Marseille, d'être le troisième à droite, n'ayant avant moi que l'évêque de Polycastro, sacré en 1819, et l'évêque de Faënza, sacré la même année que moi (1832), mais au mois de juillet tandis que je l'ai été en novembre.... J'ai compté qu'il y avait après nous trente archevêques et cinquante-trois évêques, à la jeunesse desquels se joindront les nouveaux venus ».

L'assemblée fut des plus imposantes.

Tous les pays du monde étaient représentés, à l'exception de la Russie qu'opprimait alors le despotisme du tzar Nicolas. Le premier jour on compta au delà de quatre-vingts prélats, et le dernier jour environ cent-vingt. Sauf les cardinaux présidents, aucun des autres membres du Sacré-Collège, évêques ou non, n'assista à ces séances. Pie IX se réservait de les réunir à part en consistoires secrets.

L'ordre du jour. — Quand tous les évêques eurent pris place, le cardinal Brunelli se mit à genoux, devant le Crucifix, avec ses collègues et tous les membres de l'auguste assemblée, pour réciter le *Veni Creator*, le verset et l'oraison. Ensuite, il lut un discours latin, « *très bien conçu et parfaitement débité* », trouve Mgr de Mazenod, dans lequel il déclara la joie et les intentions du Saint Père. Le

(1) Mgr Jeancard : « *Mélanges* ».

Souverain Pontife ne voulait point réunir les évêques en concile, ni autoriser une discussion sur le fond ou l'opportunité de la définition, deux points dont il se réservait le jugement ; mais il désirait connaître les observations que leur suggèreraient les termes du projet de bulle qu'ils avaient en main. Pie IX, en effet, avait fait remettre à chacun des évêques, avec les volumes des *Pareri* et le récit des actes du S. Siège sur la matière, un exemplaire du projet de bulle imprimé, portant cette note manuscrite : « Da esaminarsi la modalità delle espressioni. Pour examiner la forme des expressions ».

C'était circonscrire nettement la nature des débats.

Voici la marche qui fut suivie. Un des prélats secrétaires commençait la lecture du projet de bulle et s'arrêtait après chaque paragraphe, afin de laisser aux évêques la liberté de s'expliquer. Quand aucun membre de l'assemblée ne demandait la parole, ou quand les remarques étaient terminées, on poursuivait la lecture.

Il était difficile à l'auguste assemblée de discuter les termes du projet de bulle sans entrer, de quelque manière, au fond de la question pour faire valoir les considérations qui engageaient à modifier les expressions.

Le cardinal président laissa aux évêques une entière liberté, les écoutant avec la plus grande attention, et faisant prendre note exacte de toutes les observations qu'il croyait devoir soumettre à l'appréciation du Saint Père. Lorsque des remarques contradictoires avaient été présentées, il les faisait annoter toutes afin que Sa Sainteté en jugeât.

Les observations roulèrent sur trois points principaux : les textes de l'Ecriture, les monuments de la tradition et la forme de la bulle.

« Par le fait, écrit Mgr de Mazenod, quelques évêques en ont présenté. Elles ont été résolues par plusieurs théo-

logiens de la Congrégation. Somme toute, je n'ai pas trouvé que l'on ait eu grande raison de soulever des difficultés qu'il était aisé aux théologiens de résoudre : ce qu'ils ont fait avec une facilité d'élocution et une force de raison extraordinaires. La séance s'est ainsi prolongée jusqu'à une heure de l'après-midi ».

L' « Ave Maria » et « l'Angelus ». — A la réunion du lendemain, 21 novembre, Mgr de Mazenod eut l'occasion de donner une preuve de sa piété filiale envers Marie et de son zèle à la faire honorer. Laissons-le nous raconter lui-même cet édifiant incident.

« J'avais remarqué hier que Son Eminence le cardinal président s'était contenté d'invoquer le Saint-Esprit, en récitant le *Veni Creator* en chœur avec l'assemblée des Evêques ; j'avais été contristé qu'il n'eût pas pensé à se mettre, lui et nous, sous la protection de la Très Sainte Vierge. L'idée de lui proposer de réparer cet oubli me poursuivit toute la journée ; et, ce matin pendant mon action de grâces, je me suis senti davantage pressé d'exécuter ce projet. En effet, en arrivant à l'assemblée, je me suis tenu à l'affût de l'arrivée des cardinaux ; et, au moment de leur entrée, j'ai prié Mgr Barnabo (1) de faire ma commission. Ma proposition a été sur-le-champ acceptée.

» Mais ce n'est pas la seule chose qui me contrista pendant la séance d'hier : la grosse cloche de Saint Pierre sonna à midi pour avertir de dire l'*Angelus*, et la séance continua sans interruption. Je m'étais dit aussi de proposer au cardinal président de rendre cet hommage à la Mère de Dieu, en l'honneur de laquelle nous étions

(1) Mgr Barnabo, alors secrétaire de la Propagande et depuis cardinal préfet de cette congrégation, était l'un des théologiens consulteurs de l'assemblée et personnellement très lié avec l'évêque de Marseille.

assemblés. C'est ce que je me permis de demander aussi, en particulier, à Son Eminence, qui daigna accueillir ma proposition avec beaucoup de bonté.

» Après le *Veni Creator*, le cardinal ne s'est pas contenté de nous faire dire un *Ave Maria*, mais il nous en a fait dire trois ; de même, quand on a sonné l'*Angelus*, il a suspendu la séance et on s'est mis à genoux pour le réciter ».

Les Séances. — Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de toutes les longues et intéressantes séances qui eurent lieu au Vatican. Elles furent au nombre de cinq et durèrent du 20 au 24 novembre (1854) inclusivement. Plusieurs historiens, puisant d'ailleurs à une même source, n'en signalent que quatre. Nous n'avons aucun motif de récuser le témoignage de Mgr de Mazenod qui les note une à une, au jour le jour, dans son *Journal*.

L'évêque de Marseille fut assidu à toutes les réunions. Il suivit les discussions avec le plus religieux intérêt, n'ayant aucune objection à formuler et portant son jugement sur les hommes et les choses.

« On lui avait remis ainsi qu'aux autres, raconte Mgr Jeancard, un projet de bulle qu'il examina à loisir avec moi, à qui il lui était permis de le communiquer, nonobstant le secret imposé et qui obligeait sous peine d'excommunication.

» Notre évêque portait son jugement sur les objections, ou plutôt sur les observations et sur les réponses qui étaient faites ; car, dans ces conférences, pas un point qui ne passât par le crible, et tout était pesé avec soin ».

C'est ainsi que, après la seconde ou troisième séance, Mgr de Mazenod, faisant des réflexions sur ce qui s'y était passé, me dit, selon ses habitudes de confidence intime : « J'aime bien le P. Perrone : il est parfait par sa simpli- » cité, sa facilité pleine de naturel, et son absence de

» prétention. « Je savais qu'il estimait beaucoup le Père » Perrone, qui était son confesseur. » Il en a fait d'ailleurs dans son *Journal* cet éloge significatif : « La voix publique le fait cardinal. Ce serait une juste récompense des services que ce Père rend à l'Eglise depuis plus de trente ans, et surtout de tout ce qu'il a fait pour seconder les vues du Pape dans la question présente ». « Mais qu'est-ce qu'être cardinal, ajoute le fondateur des Oblats, pour un bon religieux, heureux dans son état ! »

Tout autre était son jugement du P. Passaglia. « Il ne » me va pas, avoua-t-il franchement : on dirait qu'il » cherche à se faire valoir. Les Jésuites se trompent en le » mettant ainsi en évidence, quel que soit son talent. Ils » s'en repentiront: il leur donnera du chagrin ».

» Quelques jours après, raconte Mgr Jeancard, j'entendis de la même bouche les mêmes paroles, et elles prirent place dans ma mémoire, où je les ai trouvées quand M. Passaglia a eu le malheur de justifier par un trop triste et trop éclatant exemple la grande perspicacité de l'évêque de Marseille.

» Ce n'est pas la seule fois que j'ai reconnu dans Mgr de Mazenod, comme l'intuition des caractères et des pensées secrètes d'autrui. Cependant, pour scruter avec vérité le fond des âmes, il avait à écarter le voile de bienveillance qu'il jetait assez volontiers sur son prochain quand celui-ci se présentait à lui sous un aspect défavorable ».

C'est qu'en effet Mgr de Mazenod était plein d'admiration pour le beau talent, la vigueur de raison et la compétence hors pair des théologiens de la congrégation, particulièrement des P.P. Passaglia et Perrone.

« Dans la séance d'aujourd'hui, écrit-il à la date du 21 novembre, quelques évêques américains, anglais et irlandais ont présenté encore quelques observations. Elles ont donné lieu à de magnifiques réponses faites par

les P.P. Passaglia et Perrone, qui ont admirablement parlé ».

Le 22 : « Plusieurs évêques français sont arrivés, » écrit-il laconiquement. Nous avons eu une séance au- » jourd'hui, nous en aurons une encore demain ».

Le 23 : « Quelques observations ont été faites aujourd'hui sur quelques passages de la Bulle. Elles ont, comme dans les séances précédentes, été parfaitement résolues par les théologiens de la commission ».

Le 24 : « La séance d'aujourd'hui a été la dernière ». Elle fut marquée par un incident merveilleux. »

Dernière réunion « Petre, doce nos ». — Deux prélats, l'un français et l'autre italien, demandèrent au cardinal président, s'il ne convenait point de faire mention, dans la Bulle, du vœu et même du *jugement* de l'Episcopat ; en d'autres termes, si la Bulle devait dire que les évêques étaient là comme *juges* pour prononcer la définition simultanément avec le successeur de Pierre, ou bien s'ils n'étaient que *témoins* du jugement suprême attribué à la *seule* parole du Souverain Pontife.

Cette demande était inspirée par la doctrine particulière que professait tout un groupe de l'assemblée touchant le magistère pontifical.

Un des prélats de l'école adverse crut devoir repousser la proposition au nom de ses collègues. « Nous ne sommes point réunis en *concile,* nous n'avons pas eu l'occasion de prononcer un jugement dogmatique, au sens des Saints Canons. Comment donc faire mention, dans la Bulle, d'un jugement qui n'a pas eu lieu? Il vaut infiniment mieux que le Souverain Pontife prononce seul la définition. De la sorte le jugement rendu sera *catholique* dans la forme comme il l'est dans le fond. Il fournira une démonstration pratique de l'autorité souveraine de l'Eglise en matière de doctrine, et de l'infaillibilité dont Jésus-Christ a

investi son vicaire sur la terre. Au contraire, si le jugement des évêques intervient dans la définition, le Saint Siège semblera flatter des opinions surannées et depuis longtemps flétries. Applaudissons donc, sans réserve, à la sagesse du Souverain Pontife qui a résolu, pour le bien de l'Eglise entière, de prononcer *seul* la définition que nous désirons (1).

C'était la pensée commune : ces paroles furent applaudies comme l'expression fidèle des sentiments qui animaient tous les évêques.

A la suite de ce discours une manifestation générale, animée, presqu'enthousiaste de respect et d'attachement au Saint Siège eut lieu et devint un des épisodes les plus touchants de ces assemblées.

« Midi sonnait, raconte Mgr Audisio, témoin oculaire lui aussi. Toute l'assemblée se jette à genoux pour réciter l'*Angelus*. Puis chacun reprend sa place; on avait à peine échangé quelques paroles qu'une acclamation au Saint Père, un cri d'éternelle adhésion au Saint Siège, *au Siège de Pierre,* s'élève, se propage, éclate et sort de tous les cœurs : « *Petre, doce nos : confirma fratres tuos.* Pierre, enseigne-nous; confirme tes frères ! »

C'était comme une impulsion extraordinaire du Saint-Esprit. L'émotion fut à son comble.

Cette « explosion du sentiment catholique, dit Mgr de Mazenod, par lequel tous les évêques présents ont témoigné de leur déférence et de leur dévouement au Saint

(1) Cf. Mgr J. B. Malou, évêque de Bruges, « *L'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie considérée comme dogme de foi* », t. II, chap. XII, p. 367 et seq.q. (Bruxelles, édit. 1857). Nous recommandons vivement la lecture de cet intéressant ouvrage de l'évêque de Bruges qui prit part, lui aussi, aux travaux de la *Définition*, et à qui nous avons emprunté plusieurs des éléments de ce récit.

Siège et à la personne du Saint Père, — le cardinal président en a été ému jusqu'aux larmes ».

« J'aurais bien voulu, ajoute l'évêque de Marseille, faire une proposition qui, certainement, aurait été adoptée avec transport ; mais j'en ai été détourné par une timidité insurmontable, comme peut-être aussi par la crainte de ne pas m'exprimer assez bien en latin, dont je n'ai pas l'usage. J'avais pu juger de la difficulté par la manière de le parler de la plupart de ceux qui avaient pris la parole...

» Mgr Barnabo m'a donné le plus grand regret de n'avoir pas suivi mon inspiration, lorsque j'étais porté à provoquer cette belle manifestation d'aller porter tous, en corps, l'hommage de nos sentiments au S. Père.

» Le bon Dieu ne l'a pas permis ! »

Lettre au Pape. — « Pour l'acquit de ma conscience, j'ai cru devoir écrire au Saint Père une lettre que je transcris ici tout au long :

» Très Saint Père,

» Encore tout ému de la pieuse manifestation qui a marqué la fin de nos réunions épiscopales, après m'y être associé de cœur, je regrette de n'avoir pas osé proposer à tous les Evêques présents d'aller ensemble déposer aux pieds de Votre Sainteté l'expression de notre tendre dévouement, ainsi que de la respectueuse confiance avec laquelle nous attendons la parole définitive du successeur de Saint Pierre.

» Cependant, comme hier dans notre assemblée une voix s'est élevée pour demander que le projet de bulle qui nous a été présenté par vos ordres fût entièrement refait, et que cette proposition écrite de l'un de nos collègues a dû être mise sous les yeux de Votre Sainteté, je me sens intérieurement pressé de repousser, en ce qui me concerne, cette proposition et de vous supplier de ne pas vous arrêter aux motifs allégués à ce sujet.

» Si je ne me trompe, elle est une suite de l'idée du petit nombre de ceux qui, dès le début, ont paru désirer de voir restreindre la portée de votre décision.

» Votre sagesse assistée d'en haut fera justice, Très Saint Père, de cette opinion qui n'a fait aucune impression sur les évêques assemblés, comme on a dû vous le rapporter. Pour moi, je la regarde comme malheureuse, parce que, si elle pouvait prévaloir, il en résulterait de graves inconvénients. La décision, si ardemment désirée par les pasteurs et par les peuples, serait en quelque sorte affaiblie en n'étant point précédée de la magnifique exposition qu'on lit dans le projet de bulle, n'étant point motivée par les autorités de la tradition qui y sont invoquées, et en ne contenant point en même temps une interprétation assez explicite des textes de l'Ecriture, qui doivent être indiqués comme renfermant la croyance définie. On pourrait peut-être dire aussi un jour, qu'on est venu d'au-delà des mers et d'au-delà des monts, non seulement pour faire admettre des observations de détail (ce qui me semble la seule chose permise), mais aussi pour réformer, dans l'ensemble de la rédaction, l'Eglise romaine elle-même, ou du moins ses théologiens les plus éminents, en lui insinuant un autre langage et en lui apprenant, en un mot, à rédiger des bulles.

« Cela serait intolérable pour qui a à cœur, comme moi, l'honneur de l'Eglise mère et maîtresse; je suis le moindre des évêques, mais je suis trop attaché à cette Eglise sainte pour ne pas être d'une très grande susceptibilité relativement à ce qui, dans cette circonstance surtout, ne contribuerait pas, de la manière la plus complète, à l'accomplissement de vos hautes pensées, pour augmenter sur la terre la gloire de la très sainte Vierge et exciter la dévotion envers elle.

« Votre paternelle indulgence daignera donc, Très

Saint Père, excuser l'indiscrétion de mon zèle, et me permettre d'exprimer le désir que tout vienne de Rome, comme du Saint-Siège, pour le fond et pour la forme, dans la décision que le Saint-Esprit mettra sur vos lèvres sacrées.

« Daignez agréer, Très Saint Père, l'hommage du religieux dévouement avec lequel je me mets à vos pieds pour vous demander votre bénédiction apostolique.

« Je suis

« De Votre Sainteté, Très Saint Père,
« le très dévot fils
Ch.-Joseph-Eugène
« Evêque de Marseille. »

« Cette lettre, dit Mgr Jeancard, est entre autres lettres de grande valeur un monument de son zèle et de sa piété. Elle devra être reproduite avec plus d'opportunité dans un autre travail. Le Saint Père fut très satisfait de cette communication. Il fit remercier son auteur, et daigna dire qu'il l'engageait à lui transmettre ainsi ses pensées, toutes les fois qu'il se présenterait quelque circonstance digne d'attention.— Telle fut la réponse verbale apportée par Mgr Barnabo, qui avait bien voulu se charger de remettre la lettre au Saint Père.

Un cardinal opportuniste. — C'est ici, croyons-nous, qu'il convient de placer l'incident suivant rapporté par Mgr Jeancard, et qui, au dire de ce prélat à même de le savoir, contribua à faire écrire à Mgr de Mazenod la *lettre au pape* qu'on vient de lire.

« J'accompagnai Mgr de Mazenod, dit le vicaire général, dans une visite qu'il fit à un cardinal français, auteur de plusieurs abrégés de théologie et de droit canon...

« Je dois dire qu'il ne nous charma guère par sa manière d'envisager cette question.

« Il nous annonça, comme une chose à laquelle il fallait

» s'attendre, que le Pape ne proclamerait point un
» dogme de foi, mais déclarerait seulement que la
» croyance en l'Immaculée Conception était un point de
» doctrine *approchant de la foi*... Il parla des difficultés
» qu'une décision dogmatique plus explicite pourrait sus-
» citer de la part des gouvernements, et surtout des
» magistrats... Le cardinal prit soin lui-même d'indiquer
» le caractère de la décision qu'il prévoyait. « Il y a une
» grande différence, disait-il en se tournant vers moi,
» entre être de foi ou seulement approchant de la foi. »
» — « Il y a la même différence, m'écriai-je qu'entre
» être ou ne pas être de foi. »

« Mgr de Mazenod ne s'en tint pas à mon exclamation:
» il dit que « si les choses arrivaient comme le pensait
» son Eminence, on ferait déchoir la Sainte Vierge dans
» l'opinion des catholiques; surtout, ajouta-t-il, après
» qu'on a déjà tant fait pour lui rendre un honneur
» universellement attendu, et qui lui serait refusé au
» moment décisif. Il consterait par un jugement rendu
» *ex cathedrâ*, et avec une solennité inaccoutumée, que
» l'Immaculée Conception du Marie n'est pas de foi. Ce
» jugement irrévocable ferait subir une déception des
» plus affligeantes à toutes les âmes pieuses. Ce ne serait
» pas seulement un démenti donné aux vœux et aux
» espérances de plusieurs siècles et d'une foule de saints
» personnages: mais si, chose impossible, on cédait à des
» raisons de prudence, il y aurait encore déni de gloire
» à la S. Vierge. Mieux eût valu mille fois qu'on ne fît
» rien. Aujourd'hui, mieux vaudrait encore ajourner la
» décision, dire qu'on n'en prononce aucune, et nous ren-
» voyer dans nos diocèses, que de définir la question de
» manière à restreindre pour jamais la croyance dans
» les limites de ce qui depuis longtemps est incontestable.
» Bossuet avait dit formellement que cette croyance est

» de celles qui approchent de la foi. On ne se bornera pas » à redire ce qui est acquis. Cela ne se peut.» Et il aurait pu ajouter : le Pape ne le veut pas, et le Saint-Esprit ne le voudra pas.

» En parlant ainsi, Mgr de Mazenod témoignait une grande peine, et le cardinal se contenta de répondre : « Après tout, nous nous soumettrons à ce qui sera décidé. »

Anxiétés. — « Nous sortîmes de chez lui fort contrariés, et même inquiets de la pensée qu'il avait exprimée. Nous voyions, ou nous croyions voir que son jugement inclinait dans le sens de cette pensée. Peut-être n'indiquait-il qu'une crainte. Mais cette crainte nous impressionnait péniblement... d'autant plus que nous le croyions en position d'être instruit mieux que nous de ce qui se passait. »

Le lendemain de cette visite nous allâmes aux informations; nous ne pûmes recueillir que des probabilités qui furent selon nos désirs; rien ne nous décela la moindre trace des obstacles que le cardinal nous avait fait soupçonner.

C'était certainement beaucoup, mais ce n'était pas assez pour la sainte impatience de l'évêque de Marseille, toujours assez préoccupé des craintes qu'avait fait naître en lui la conversation que je viens de rapporter. Elle avait jeté dans son esprit des ombres fâcheuses, et il ne voyait plus la situation sous les mêmes couleurs. »

En effet, le *Journal* de Mgr de Mazenod en porte des traces visibles. A la date du 2 décembre nous y lisons les lignes suivantes :

» Je crois être bien informé en disant que le consistoire qui a eu lieu hier, 1 décembre, devant le S. Père au sujet de la question présente, n'a duré que trois quarts d'heure, y compris l'allocution du pape, et que les cardinaux ont été unanimes pour adhérer à la proposition du Souverain Pontife, qui est de prononcer dogmatiquement.

» Malgré cela, j'éprouve toujours quelque inquiétude,

à cause de divers petits propos que j'ai pu entendre. Il ne s'agissait d'abord que de retoucher un peu la Bulle, pour donner satisfaction à un petit nombre d'évêques qui en avaient manifesté le désir ; aujourd'hui un *Cardinal* me disait qu'il y aurait peut-être aussi une modification dans les termes du décret.

» J'espère que Dieu nous préservera de ce malheur. Mieux vaudrait ne rien prononcer. Il faut une définition dogmatique très formelle, comme le Pape avait toujours voulu la faire et comme il l'a dit positivement à plusieurs évêques. Faire autrement, ce serait faire déchoir la S. Vierge de l'apogée où elle est déjà placée. Impossible que le Pape ne le sente pas, les choses étant au point où elles sont. Demain, pendant la grand'messe à laquelle j'assisterai dans la basilique de S. Pierre, je vais bien prier ce grand apôtre, pour qu'il assiste et fortifie son successeur dans cette circonstance si décisive pour la gloire et l'exaltation de Marie notre mère.»

« **Adorateur universel.** » — Mgr de Mazenod se rendit à S. Pierre.

C'était le premier dimanche de l'Avent.

Chose rare : à cause du grand nombre d'évêques présents à Rome, le S. Père *plaça* les Quarante Heures, non dans la chapelle Pauline comme de coutume, mais à Saint Pierre. Cinquante cardinaux et plus de cent évêques, un cierge à la main, suivirent la procession qui fit tout le tour de la basilique. Le Saint Père lui-même porta le Saint Sacrement jusqu'à l'autel de la Confession où il fut exposé à l'adoration des fidèles pour les Quarante Heures.

Monseigneur de Mazenod note ainsi ses religieuses impressions :

« Je me suis fait un devoir... d'aller adorer le Saint Sacrement.

« Il est exposé au milieu de plus de deux cents cierges

au *maître-autel.* L'obscurité qu'on a ménagée dans toute l'église fait ressortir la beauté de l'illumination de l'autel, qui éclaire supérieurement le bel ostensoir.

« Une pensée m'a occupé pendant mon adoration : c'est que notre divin Sauveur était LA convenablement placé sur son trône, dans le plus beau temple de l'Univers, d'où il règnait sur le monde entier. Il me semblait qu'il n'était pas là pour les habitants de cette ville, mais pour toutes les créatures dont il est le Seigneur et maître souverain. Je me plaisais donc à lui rendre hommage au nom de toute la terre, et j'osais appeler sur elle sa grande miséricorde. »

On le voit, la grande âme de Mgr de Mazenod était *catholique* au sens le plus élevé du mot. Rien de ce qui touchait à la gloire de Dieu ou bien de l'Eglise ne lui était indifférent. On peut dire qu'il déployait le même zèle pour tout. En voici un exemple.

Pour la Dédicace de S. Paul. — On se rappelle tout l'intérêt que, dès la première audience, Mgr de Mazenod avait attaché à la pensée du Saint Père de dédier la basilique de S. Paul-hors-les-murs, en présence de tous les évêques venus à Rome. C'était, pour lui, comme le complément des fêtes grandioses projetées à Saint-Pierre pour la définition de l'Immaculée Conception.

Il mit tout en œuvre pour faire aboutir le projet de Pie IX.

« J'ai eu l'occasion, dit le *Journal,* d'en parler au président du collège des maîtres des cérémonies, et je l'ai fort engagé à ne pas faire naître des difficultés pour en détourner le Pape. » Le 10 novembre : « Je suis allé à S. Paul-hors-les-murs ; la beauté de cette église est étourdissante. C'est à s'extasier !... J'ai vu avec bonheur certains préparatifs qui m'annoncent que le Pape s'est *arrêté* à la pensée de consacrer cette église dans la circonstance

unique qui se rencontre. » Le 2 décembre : « J'ai adressé encore au Pape une petite lettre, pour lui demander d'établir dans toute l'Eglise la fête de la consécration de la basilique de S. Paul... Nous verrons plus tard si elle aura produit l'impression que je désire. »

Voici le touchant début de cette lettre qui nous peint les sentiments dont Mgr de Mazenod était animé pendant la période de son séjour dans la Ville éternelle.

Très Saint Père,

« La seule peine que j'éprouve depuis que je suis à Rome, si près de Votre Sainteté, c'est d'être privé de la consolation de pouvoir, non point aussi souvent que mon cœur le souhaiterait, mais au moins, de temps en temps, renouveler à vos pieds l'hommage de mon respect et de mon attachement filial. Je subis avec résignation ce sacrifice que la discrétion m'impose, et je tâche de m'en dédommager autant qu'il est en moi, en me trouvant partout où je puis jouir de votre présence et contempler en votre personne le Vicaire de Jésus-Christ, qu'il m'est si doux de chérir. »

Pie IX, on le comprend, se montra fort touché de cette nouvelle expression de sentiments qui lui étaient bien connus chez Mgr de Mazenod.

Les derniers préparatifs à S. Paul-hors-les-murs furent menés avec activité. De même les *San-Pietrini* (1) disposaient déjà toutes choses pour la cérémonie de la définition, dans les transepts, l'immense nef et l'arrière-chœur de la Basilique Vaticane.

Un mandat impossible. — Le 4 décembre 1854, raconte Mgr Jeancard, « le cardinal-vicaire (2) publia un

(1) Employés de la basilique de S. Pierre.

(2) On nomme ainsi à Rome le cardinal qui y remplit les *fonctions* d'évêque diocésain, au nom et sous la direction du Pape, seul *évêque* de Rome.

Invito Sacro pour prescrire des prières préparatoires à la solennité, qui *devait être marquée cette année par un grand évènement dans l'Eglise*. Le langage du cardinal faisait ressentir en termes assez clairs la nature de la décision touchant l'Immaculée Conception.

« Je ne sais pourquoi on en fut étonné et presque *effrayé* dans un certain monde de théologiens français. Ce serait, disaient-ils, donner un démenti solennel aux opinions professées par nos anciens gallicans, et peut-être provoquer de la part du gouvernement des mesures hostiles, en même temps que dans la nation des dissidences capables de fatiguer et de déchirer l'Eglise. Il y eut de l'émoi et une véritable panique parmi plusieurs évêques, Ceux-ci imaginèrent d'adresser des observations respectueuses au Pape... L'un d'eux, prélat très respectable.... vint, au nom de quelques-uns de ses collègues, demander à Mgr de Mazenod de se charger de porter au Saint-Père les observations qu'on voulait soumettre à sa prudence. Notre évêque ne fut pas très flatté du choix qu'on faisait de lui, et s'en montra contristé presque comme d'un tort fait à sa foi. Il motiva son refus en déclarant, sans hésitation, qu'il désirait de tout son cœur la définition qu'on tenait à détourner, et qu'il ne partageait ni l'opinion théologique qu'on voulait sauvegarder, ni les appréhensions auxquelles on se laissait aller. Quand, son visiteur étant sorti, Monseigneur vint me raconter cette conversation, il en était tout ému. J'ai encore présente devant les yeux l'expression de sa physionomie, toute contractée par le sentiment pénible qu'il avait concentré dans son cœur.

« Il délibérait sur ce qu'il devait faire à l'encontre de cette opposition inattendue. Nous allâmes, le lendemain, chez un de ses collègues les plus vénérés et son ami particulier, pour conférer avec lui sur les moyens d'empêcher ou de neutraliser la démarche dont on avait désiré de

rendre l'évêque de Marseille le principal acteur. Nous ne trouvâmes point cet évêque ; mais nous apprîmes par son grand vicaire, qui était resté à la maison, que celui dont Mgr de Mazenod voulait se faire un appui s'était laissé circonvenir et impressionner par les timides, et qu'il était sur le point de se charger, s'il ne l'avait encore fait, d'être lui-même leur organe auprès du chef de l'Eglise. Déjà il était en marche pour exécuter ce projet dans la matinée. Il n'y avait plus moyen de le rencontrer et de le dissuader. »

On comprend l'effondrement qui dut se produire dans le cœur de Mgr de Mazenod. Laissons-le lui-même nous épancher son âme dans ces pages de son journal, confident silencieux de tous les secrets de son cœur d'Oblat et d'apôtre de Marie Immaculée.

Le 5 décembre. — « Depuis que je suis à Rome, je ne cesse d'éprouver des alternatives d'espérance et de crainte au sujet de la grande question qui nous y a appelés. Dans ma première audience, le Saint-Père avait daigné me parler de manière à ne me laisser aucun doute sur son intention. Tous les membres des commissions de théologiens ou de cardinaux que j'ai vus, parlaient devant moi de manière à me faire comprendre que la question avait été si bien élaborée, qu'il n'y avait rien à craindre de quelque part que vinssent les difficultés.»

Appel au Pape. — « Cependant, tout en étant d'accord sur le fond de la question, plusieurs évêques continuent à contester l'opportunité de cette définition. J'ai toujours redouté que ces craintes exagérées ne fissent quelque impression sur le Saint Père : c'est ce qui m'a déterminé à écrire au Pape une première lettre. Comme j'apprends que l'on parle toujours sur cette question de l'opportunité, j'ai pensé qu'il ne serait peut-être pas inutile d'écrire encore

une fois au Saint-Père pour le supplier de persévérer dans sa première pensée.

« Je ne tiens certainement pas à me mettre en avant, mais je regarde comme un devoir de faire tout ce que je puis pour contribuer en quelque chose à la gloire qui doit revenir à la très sainte Vierge de cette définition, — si elle est faite comme le Saint-Père a voulu toujours la faire.

« Ces notes étant destinées à ceux que le bon Dieu m'a donnés pour enfants, je tiens à ce qu'ils sachent ce qu'a pensé et ce qu'a fait leur Père dans cette circonstance si glorieuse pour notre Immaculée Mère. C'est pour eux que je transcris ici la lettre que j'ai adressée au Pape ce soir même, et que S. Em. le Cardinal secrétaire d'Etat a bien voulu se charger de lui remettre demain matin.

Très Saint-Père,

« Il y a dans votre cœur trop d'indulgence pour que je ne surmonte pas la crainte d'importuner Votre Sainteté, en venant encore une fois déposer à vos pieds mon humble suffrage sur la grande question qui tient en attente l'Eglise entière.

« Je me réjouissais ce matin, en lisant dans la notification de S. Em. Mgr le Cardinal-Vicaire, qu'il espérait avec fondement que la croyance à l'Immaculée Conception serait définie comme dogme de foi ; mais j'ai appris aussitôt que des évêques qui ne voulaient pas d'une définition complète, avaient l'espoir que leurs idées prévaudraient. J'en ai été consterné. J'oserai dire, Très Saint-Père, que ces prélats subissent l'influence de craintes trop humaines ; ils ne voient pas qu'ils font à l'esprit du siècle une concession malheureuse aux dépens de la gloire de la mère de Dieu et de l'honneur de l'Eglise.

« Ce serait un grand malheur, Très Saint-Père, que leur opinion pût être suivie. Le pouvoir de définir un dogme de foi serait rendu problématique aux yeux de bien des gens qui croiraient que l'Eglise a, pour ainsi dire, douté d'elle-même et n'ose plus désormais exercer la plénitude de son autorité en matière de croyance. Il importe de prouver le contraire par le fait. Ce serait la meilleure réponse à ceux qui, sur la question présente, ont contesté à l'Eglise le droit d'une définition dogmatique.

« Les ennemis de la religion auraient gain de cause si le Saint-Siège s'arrêtait dans la voie, et diraient qu'il a reculé et qu'il n'a pas eu le courage de ses doctrines. Le protestantisme et l'impiété philosophique dont on a tant de peur, bien à tort, trouveraient là une sorte de signe de faiblesse et de décadence; tandis que si, au contraire, ils en étaient réduits à attaquer dans le principe de l'autorité la définition de l'Immaculée Conception, les controverses qui leur seraient opposées amèneraient, par la force de la vérité, un triomphe certain et éclatant pour l'Eglise.

« L'opinion que je me permets de combattre devant Votre Sainteté est en contradiction avec l'attente universelle des fidèles ; si elle leur était connue, elle en contristerait profondément l'immense majorité. Si cette opinion réussissait à amoindrir en quelque chose la décision attendue et si désirée, elle produirait un désappointement inexprimable après ce qui vient d'avoir lieu à la face de l'univers attentif, et alors que déjà, dans bien des diocèses et dans le mien en particulier, on se prépare aux plus éclatantes manifestations d'une pieuse allégresse.

« *Votre Sainteté pouvait tout décider sans consulter en rien l'épiscopat ;* mais, puisqu'elle a demandé de Gaëte le témoignage et le sentiment de tous les évêques, qui donc

aurait le droit de se plaindre de ce que votre décision, Très Saint-Père, est conforme à l'avis de la presque totalité d'entre eux ? Les gallicans eux-mêmes, d'après leurs principes, ne le pourraient pas. Comment les évêques présents à Rome, et qui, après tout, ne représentent qu'eux-mêmes, pourraient-ils penser qu'il y a lieu de déférer à leur sentiment, contre celui de tant de leurs collègues absents qui ont tous opiné par écrit pour une décision dogmatique. J'admire qu'ils soient sortis des prescriptions de Votre Sainteté, qui leur avait fait dire de renfermer leurs observations dans ce qui concerne la forme, sans s'occuper du fond. Cette tentative sur le fond de la question, bien que présentée comme une note respectueuse, ne pourrait, selon moi, être admise, sans préjudice pour les droits et la dignité du Saint-Siège, qu'elle a pour objet de faire revenir sur ses pas aux yeux du monde entier et de la postérité.

« Enfin, Très Saint-Père, la gloire de la très Sainte-Vierge souffrirait aussi une grave atteinte, si, dans les circonstances présentes et au point où la question en est venue, il n'était pas prononcé que la doctrine de l'Immaculée Conception contenue dans le sacré dépôt doit être désormais considérée comme un dogme de foi, qu'il faut croire de cœur et confesser de bouche, en même temps qu'on ne peut le contredire sans encourir les anathèmes de l'Eglise. Le projet de bulle, si doux et si modéré dans la formule de la pénalité, me paraît devoir être conservé en entier, surtout dans sa dernière partie.

« Je vous demande donc à deux genoux, Très Saint-Père, d'être au moins aussi explicite dans ce que vous prononcerez. C'est, en ne suivant que vos propres inspirations qui sont celles du Saint-Esprit, que vous empêcherez la très Sainte-Vierge de déchoir dans l'opinion des fidèles, comme cela arriverait aujourd'hui par une décision *indirecte* ou *incomplète*.

« Prosterné aux pieds de Votre Sainteté, j'implore sa bénédiction apostolique, et suis, avec le plus profond respect, de Votre Sainteté

le très dévoué fils,
Charles-Joseph-Eugène,
Evêque de Marseille.

« Rome, le 5 décembre 1854. »

Telle est cette lettre qui constitue l'un des actes épiscopaux les plus importants qui aient précédé la définition de l'Immaculée Conception. Elle sera l'éternel titre de gloire, devant la postérité, du fondateur de la Congrégagation des Oblats de Marie Immaculée. Quelle grande figure n'eût pas faite Mgr de Mazenod au Concile œcuménique du Vatican, si Dieu avait permis qu'il y assistât ! Nul plus que lui ne fut dévoué de cœur aux doctrines de l'Eglise romaine, et profondément convaincu du privilège de l'infaillibilité pontificale. On vient d'en lire un témoignage authentique. On n'aura pas manqué de remarquer ces paroles si limpides et si franches : « Votre Sainteté pouvait tout décider sans consulter en rien l'épiscopat.»

D'ailleurs, dans toute cette lettre, la thèse de l'opportunisme était réfutée par des raisons victorieuses, qu'invoquera un jour avec éclat au Concile du Vatican, un des plus illustres fils de Mgr de Mazenod, Mgr Bonjean, vicaire apostolique de Ceylan, dans sa *Lettre à Mgr Dupanloup*. Le retentissement en fut énorme.

« Je ne sais pas quel sera le sort de ma lettre, note modestement l'évêque de Marseille. Toujours est-il qu'en l'écrivant j'ai cru acquitter une dette de conscience, et je suis heureux de l'avoir fait; du reste, j'ai la confiance que les diverses lettres que j'ai été dans le cas d'adresser à Sa Sainteté ont été bien accueillies, et même qu'elles lui ont fait plaisir. Ceci m'a été positivement assuré pour la

première par Mgr Pacifici, secrétaire des lettres latines, à qui le Saint Père daigna la remettre en se servant de termes bienveillants. »

Pie IX reçut de même avec une satisfaction marquée cette seconde lettre, et le fit dire à son auteur, qui dès lors déposa toute crainte.

« **Enfin !** » La résolution du Saint Père, en effet, était arrêtée. Il allait *définir de foi catholique* la croyance à l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge Marie.

Cependant, par un dernier sentiment de prudence et de déférence extrêmes, il voulut prendre encore une fois l'avis du Collège des cardinaux, la veille même du 8 décembre. L'unanimité de leurs sentiments le combla de joie. Il laissa déborder son cœur dans une de ces allocutions éloquentes dont il était familier.

« Enfin ! » s'écria Pie IX. « Il est donc venu ce jour si longtemps désiré ! ».

V

Définition du Dogme à St Pierre

Stretto magro. — Le grand jour de la glorification de Marie allait se lever sur le monde. L'Eglise militante s'y prépara par la prière et la pénitence.

« Le Saint Père, écrit Mgr de Mazenod, a prescrit que le jeûne et l'abstinence du Vendredi (8 décembre) seraient observés aujourd'hui jeudi, veille de la grande fête, — en grande rigueur, « stretto magro », (1) puisque les œufs et le laitage sont défendus, — et que demain, vendredi, on pourrait user librement d'aliments gras, en supprimant le jeûne et l'abstinence pour ce jour de joie et de bonheur. »

« J'ai observé ce jeûne, note complaisamment Mgr de Mazenod, avec une grande satisfaction. Et ce sera avec la même satisfaction que je ferai gras demain, pensant que j'entrerai par là dans les vues du Saint Père, en l'honneur de notre bien-aimée et toujours immaculée Mère, la Vierge Marie.»

Le temps. — Tous les cœurs désiraient pour la solennité du lendemain une de ces tièdes journées de décembre illuminées d'un soleil radieux, comme en connaît seul le ciel d'Italie et de Rome.

Hélas !

---

(1) « *Maigre strict* ».

« Il a plu tout le jour, soupire tristement l'évêque de Marseille. Cette pluie a fait manquer l'illumination qui se préparait. Les cloches de toute la ville nous annoncent la grande fête de demain; mais le mauvais temps continue ; il m'attriste d'autant plus qu'il n'y a pas d'apparence qu'il se relève. Il manquera donc quelque chose à la joie extérieure que cette belle fête doit exciter dans tous les cœurs. Cependant le Souverain Pontife n'avait rien négligé pour que tout y concourût ».

Plus d'une fois, dans la journée, Mgr de Mazenod dut interroger le ciel, et, du haut de son observatoire du Quirinal, sonder avec anxiété la profondeur de l'horizon rembruni.

« Il a plu épouvantablement toute la journée, s'écrie-t-il encore une fois, le cœur navré. Il pleut encore à onze heures du soir. Le temps est pris partout. S'il pleuvait ainsi demain, la fête, la *grande fête* serait troublée.

« *Exsurgat Maria !...* et les nuées se dissiperont ; il le faut : j'ai la confiance qu'il en sera ainsi. Il n'est pas possible que les princes de l'air, que les démons l'emportent. Je ne suis certainement pas le seul à supplier Marie de montrer sa puissance. Elle nous exaucera. Il fera beau temps demain, quoique le temps soit affreux aujourd'hui. Il en sera ainsi, pour que la complaisance du Seigneur pour la gloire de sa divine Mère, pour que la puissance de cette Vierge immaculée ressortent davantage. Il fera beau temps demain.»

En déposant la plume, il jette un dernier regard sur le ciel, et, dans un beau rêve de confiance filiale en Marie, il s'endort en murmurant: « Il fera beau temps demain ! »

Le lendemain, à son réveil, il bondit à la fenêtre :

« Eh bien ! l'avais-je dit ? s'écrie-t-il triomphant ; ma confiance en Marie Immaculée a-t-elle été trompée ? Je me lève à cinq heures du matin ; j'ouvre ma fenêtre : il

n'y a pas un nuage sur l'horizon ; il fait un temps superbe ! On l'expliquera comme on voudra ; pour moi, je ne dis pas précisément que ce soit un miracle, mais je suis dans la ferme persuasion que c'est une grâce spéciale que Dieu a accordée à l'intercession de sa divine Mère, dont la fête solennelle eût été immanquablement troublée par la pluie, si elle avait continué de tomber comme hier et comme cette nuit. Gloire, gloire à Dieu, et actions de grâce à Marie ! Aussi quelle fête a été celle d'aujourd'hui ! Impossible de la décrire. »

Solennité à St Pierre. — « Dès sept heures du matin et plus tôt encore, -- oh ! oui, beaucoup plus tôt, — toutes les rues de Rome étaient jonchées de gens de toutes conditions, qui se rendaient à S. Pierre pour prendre part à la grande fête qui se préparait. Les voitures sillonnaient la ville en grande hâte : on eût dit que l'on craignait de ne pas trouver place dans l'immense basilique ; et l'on n'eut pas tort... Les Romains souvent indifférents à ce qui se fait à S. Pierre, disputaient, cette fois, d'empressement avec les étrangers.

« J'avais pris la précaution de dire, dans ma chapelle, la sainte messe à cinq heures et demie ; j'avais pu ainsi entendre celle de mon grand Vicaire, qui l'a dite après moi. A sept heures, je suis monté dans la voiture de Mgr Sacrista (1) pour nous rendre au Vatican.

---

(1) Mgr Sacrista, prélat romain attaché au palais du Quirinal. Mgr de Mazenod l'appelle son « bon compagnon ». Il mourut deux jours après, le soir de la dédicace de S. Paul. « Qui m'aurait dit, porte le *Journal* à cette date, que le bon Mgr Sacrista, qui était plein de santé à la fête du matin, mourrait le soir même d'un coup foudroyant d'apoplexie ? Je ne saurais dire combien je regrette cet excellent homme, complaisant et poli pour tout le monde, mais qui avait fait verser la mesure à mon égard. »

Les évêques se réunirent dans la grande salle ducale pour y prendre leurs ornements pontificaux, puis se rendirent à la *Capella sistina* où les Cardinaux attendaient déjà.

« La cérémonie devait commencer à huit heures. A l'heure indiquée, le cortège du Pape sortit de la petite porte attenant à l'autel, et le Saint Père, s'étant mis à genoux aux pieds de l'autel, prononça la prière : *Sancta Maria et omnes sancti tui, quæsumus, Domine, nos ubique adjuvent : ut, dum eorum merita recolimus, patrocinia sentiamus.*

« Les chantres entonnèrent les litanies des saints, et, après les trois invocations à la S. Vierge, la procession se mit en marche. Après les Prélats et autres officiers, tels qu'avocats consistoriaux, tous en costumes de leur ordre, passèrent les douze Pénitenciers de S. Pierre en chasuble; puis vinrent les Evêques et les Archevêques, suivant la date de leur ordination, en chape, la mitre blanche en tête : puis les Cardinaux diacres, prêtres et évêques, en dalmatique, chasuble, chape et mitre. Toutes les chapes étaient en drap d'argent, ainsi que les dalmatiques et les chasubles des cardinaux ; celles-ci étaient magnifiquement brodées en or. Enfin venaient le Pape et sa cour; le Pape était sous un dais porté, je crois, par six Prélats.

« La procession s'achemina vers S. Pierre, en descendant le grand escalier, pour arriver par le portique à la porte du milieu de la basilique. On longea l'église jusqu'à l'autel du S. Sacrement, où l'on s'arrêta pour l'adorer, en chantant toujours les litanies commencées dans la chapelle sixtine. Toute la procession s'étant mise à genoux, le Pape termina par les prières : *Deus qui nobis... Deus refugium... et Actiones nostras...*

« La procession se remit en marche pour se rendre au chœur où chacun prit sa place. En ma qualité d'ancien, je choisis le banc latéral du trône pontifical, sous la chaire

de Saint-Pierre. J'avais eu soin de me placer là pour être à portée d'entendre proférer le décret que nos cœurs attendaient avec tant d'ardeur.

« L'office commença comme de coutume par le chant de tierce, pendant lequel le Pape s'habilla au trône dressé à cet effet près de l'autel. Après tierce, le Pape commença la messe selon le pontifical, et, après l'encensement de l'autel, il vint se placer sur le trône, au fond du chœur, entouré comme de coutume par les douze plus anciens Evêques assistants, les deux cardinaux diacres, le cardinal doyen, ou sous-doyen cette fois, à cause du grand âge du cardinal Macchi, et tous les autres Prélats qui viennent s'asseoir sur les marches du trône.

Le 29 novembre, Pie IX avait donné le titre d'*évêques assistants au trône pontifical* à tous les prélats présents à Rome non encore revêtus de cette dignité, avec cette clause que seuls les douze plus anciens en exerceraient les fonctions le jour de la Définition. L'évêque de Marseille fut de ce nombre. Le saint évangile fut chanté en latin et en grec, selon le rite des offices pontificaux.

La définition. — « Le moment arrivait, dit Mgr de Mazenod, d'entendre la voix du suprême Pasteur, prononçant vraiment *ex cathedrâ* le décret solennel. Jamais pareille réunion ne s'était rencontrée à S. Pierre. » Cinq cardinaux-évêques, trente six cardinaux-prêtres, onze cardinaux-diacres, quarante-deux archevêques, quatre-vingt-dix-huit évêques et trois évêques nommés ; en tout, cent-quatre-vingt-quinze pasteurs de l'Eglise, véritablement *ex omni tribu et lingua, et populo, et natione*, de tous pays, de toutes races, de toute langues et de tous rites ; « les tribunes remplies des plus hauts personnages ; la foule se pressant dans toutes les avenues et les alentours du chœur immense de la basilique ; l'église remplie d'un monde prodigieux parmi lequel tous les militaires de la

garnison : tout cet immense peuple dans l'attente du grand évènement qui allait se passer sous ses yeux. » On a estimé à 50,000 le nombre des personnes présentes, et ce chiffre n'est certainement pas exagéré.

Il était onze heures du matin. « Les doyens des cardinaux, des archevêques et des évêques s'étaient présentés aux pieds du trône du Saint Père, et avaient postulé à genoux, au nom de l'Eglise, le décret attendu par l'univers entier.

« Monseigneur de Mazenod, dit son vicaire général, aurait été le troisième membre de cette sorte de députation, si un vieil évêque de la Calabre, celui de Polycastro (sacré en 1819), n'avait eu le courage de venir à Rome malgré son âge et ses infirmités. Il enleva à notre prélat un honneur dont, me dit celui-ci, il eût été fier. »

« Cette postulation, faite en latin par le cardinal Doyen, dit Mgr de Mazenod, et la réponse du Pape ne sont pas arrivées jusqu'à mes oreilles; mais je m'y joignais du fond de mon cœur, au nom spécialement de mon église et de notre congrégation.»

« C'est alors que le Souverain Pontife, élevant sa sonore et belle voix, appela la lumière du Saint-Esprit en entonnant le *Veni Creator*. Le même cri s'éleva de tous les cœurs, et, au lieu de laisser aux chantres, selon l'usage, le soin de continuer l'hymne, toutes les voix s'accordant à celle du Pontife répondirent avec transport à l'intonation du Pape. Jamais on n'avait vu chose pareille. Déjà l'émotion était répandue dans l'assemblée des fidèles. Il y avait quelque chose de surnaturel dans cet élan.»

« Alors le Souverain Pontife, vraiment le *Summus Pontifex, afflante Spiritu Sancto*, se levant, a prononcé le décret infaillible» dont *les paroles ne passeront point* (1) et dont

(1) Luc. XXI, 33.

chaque syllabe sortait autant de son cœur que de ses lèvres.

« Plurimum in Domino (1) confisi advenisse temporum opportunitatem pro Immaculatâ Sanctissimæ Dei Genitricis Virginis Mariæ Conceptione definiendâ,... rebus omnibus diligentissime perpensis, et assiduis fervidisque ad Deum precibus effusis, minime cunctandum Nobis esse censuimus supremo nostro judicio Immaculatam ipsius Virginis Conceptionem sancire, definire, atque ita pientissimis catholici orbis desideriis, nostræque in ipsam Sanctissimam Virginem pietati satisfacere....

« Quare (2)... advocato cum gemitibus Paraclito Spiritu eoque sic adspirante,— ad honorem Sanctæ et Individuæ Trinitatis, ad decus et ornamentum Virginis Deiparæ, ad exaltationem Fidei catholicæ et christianæ Religionis augmentum, —

« Auctoritate Domini Nostri Jesu Christi, beatorum Apostolorum Petri et Pauli, ac Nostrâ...

---

(1) Bulle « *Ineffabilis* »

« Nous confiant pleinement dans le Seigneur, et croyant que le moment opportun est venu pour la définition de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, Mère de Dieu,... après avoir soigneusement examiné toutes choses, et répandu devant Dieu des prières ferventes et assidues, nous avons jugé que nous ne devions plus hésiter à décider et à définir par notre jugement suprême l'Immaculée Conception de la Vierge, pour satisfaire ainsi les pieux désirs du monde catholique et notre propre piété envers la Très Sainte Vierge...

---

(2) « C'est pourquoi... après avoir invoqué avec gémissements l'assistance de l'Esprit consolateur, et sentant qu'il nous inspire en ce sens, — en l'honneur de la sainte et indivisible Trinité, pour la gloire et l'ornement de la Vierge Mère de Dieu, pour l'exaltation de la foi catholique et l'accroissement de la religion chrétienne, —

« Par l'autorité de Notre Seigneur Jésus-Christ, des Saints Apôtres Pierre et Paul, et la nôtre ...»

A ces mots, au milieu de l'attente universelle du ciel et de la terre, devant le silence impressionnant de cette foule, dont les regards étaient fixés sur lui et qui épiait chacune des paroles tombant de ses lèvres sacrées, tandis qu'un rayon de soleil enveloppait soudain toute sa personne d'une auréole de lumière, image de l'Esprit Saint qui envahissait son être, Pie IX, Vicaire de Jésus Christ, sentit sa voix défaillir dans les sanglots, des torrents de larmes inondèrent son beau visage, il fut contraint de s'arrêter pour s'essuyer les yeux.

Autour de lui, les prélats semblaient abîmés devant la majesté d'un spectacle si impressionnant, et versaient avec le Pape d'abondantes larmes.

« Je laisse à penser, dit Mgr de Mazenod, si je partageais cette juste émotion. »

Puis, dominant son trouble par un effort surhumain, Pie IX continua d'une voix émue toujours, mais ferme et pleine d'autorité, comme il convenait au Juge de la foi.

« Declaramus, pronunciamus et definimus (1), doctrinam, quæ tenet beatissimam Virginem Mariam in primo instanti suæ Conceptionis fuisse, singulari omnipotentis Dei gratiâ et privilegio, intuitu meritorum Christi Jesu Salvatoris humani generis, ab omni originalis culpæ labe præservatam immunem, esse a Deo revelatam, atque idcirco ab omnibus fidelibus firmiter constanterque credendam..»

Ce fut avec une sorte d'enthousiasme que Pie IX lut

---

(1) « Nous déclarons, prononçons et définissons que la doctrine qui enseigne que la bienheureuse Vierge Marie fut, dans le premier moment de sa Conception, par une grâce et un privilège singulier de Dieu Tout-Puissant, et en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée intacte de toute tache du péché originel, est révélée de Dieu, et que par conséquent, elle doit être crue fermement et constamment par tous les fidèles.»

les derniers passages de la bulle, où il exprime sa joie et apostrophe l'univers catholique.

« Repletum (1)quidem est gaudio os nostrum et lingua nostra exultatione, atque humillimas maximasque Christo Jesu Domino Nostro agimus et semper agemus gratias, quod singulari suo beneficio nobis, licet immerentibus, concesserit hunc honorem atque hanc gloriam et laudem sanctissimæ suæ Matri offerre et decernere...

« Audiant hæc nostra verba, omnes nobis carissimi catholicæ Ecclesiæ filii, et, ardentiori usque pietatis, religionis et amoris studio pergant colere, invocare, exorare Beatissimam Dei Genitricem Virginem Mariam sine labe originali conceptam... »

Enthousiasme sacré. — A peine les dernières paroles de la proclamation s'étaient-elles échappées des lèvres du Pontife que le canon du château Saint-Ange annonçait à coups redoublés le grand évènement à la Ville Sainte. Toutes les cloches se mirent en branle, et, de proche en proche jusqu'aux extrémités de la terre, on apprit qu'il était de foi divine que Marie est Immaculée dans sa conception.

Roma locuta est, causa finita est, le vieil adage retrouve ici toute son application.

---

(1) « En vérité notre bouche est remplie de joie, et notre langue est dans l'allégresse ; nous rendons et nous rendrons toujours les plus humbles et les plus profondes actions de grâces à Jésus-Christ Notre-Seigneur, de ce que, par une faveur singulière, il nous a accordé malgré notre indignité, d'offrir et de décerner cet honneur, cette gloire et cet hommage à sa Très Sainte Mère...

Que les paroles que nous prononçons soient entendues de nos très chers Fils de l'Eglise catholique, et qu'avec un zèle de piété, de religion et d'amour toujours plus ardent, ils continuent à honorer, à invoquer, à supplier la Bienheureuse Vierge Marie Mère de Dieu, conçue sans la tache originelle... »

Ces extraits de la Bulle *Ineffabilis* sont tirés de la traduction française publiée par Mgr de Mazenod.

Le cardinal doyen remercie le S. Père du décret rendu, et procès verbal fut dressé de l'acte accompli. Pie IX entonna le *Credo* d'une voix vibrante et toute l'assistance de continuer avec enthousiasme. « En vain les musiciens de la chapelle papale, raconte Mgr Jeancard, voulaient-ils se faire entendre: c'était impossible. Le Pape leur fit signe de se désister. Ce que l'on chanta et la manière dont on le chanta fut infiniment plus beau que toute leur musique, et Palestrina lui-même fut vaincu par le simple plain-chant.

« Mgr de Mazenod, dit son vicaire général, chantait de toutes ses forces, et une pieuse émotion se manifestait sur son visage; un grand bonheur était accordé à sa piété. »

Il me semblait en ce moment, dit-il lui-même dans son *Journal*, voir le Ciel s'ouvrir sur nos têtes et nous montrer, à découvert, la joie de toute l'Eglise triomphante s'unissant aux transports de l'Eglise militante, pour fêter avec nous sa Reine et la nôtre, tous les Saints appelés plus avant et plus haut à cette occasion dans la gloire par la munificence intarissable de Dieu. Je croyais voir Jésus-Christ Notre-Seigneur félicitant sa divine Mère, et mon grand patron, Saint Joseph, en particulier jouissant du bonheur de son épouse dont il est si près dans le ciel. Je pensais aussi que l'Eglise souffrante était éclairée en ce même instant d'une lumière divine, que les souffrances de ces âmes étaient suspendues; je dirais presque que le purgatoire se vidait, soit par ce grand nombre d'indulgences plénières que nous appliquions pour leur soulagement, soit plus encore par la clémence du Souverain Juge, qui, à l'occasion de la glorification de sa mère, et pour faire participer cette portion chérie de sa grande famille à la joie générale de l'Eglise, leur faisait grâce de toutes leurs dettes et les appelait aux pieds du trône de leur Mère, pour la remercier de leur délivrance et unir le transport de leur joie à ceux du chœur des Anges et de tous les Saints.

« C'est avec ces impressions et d'autres encore qu'il serait trop long de citer ici, que je chantai avec tous les assistants le symbole de Nicée.»

« Je ne dis rien du reste de la messe. Tout le monde sait que le Pape se transporte à l'autel, comme font les évêques, à l'offertoire, pour continuer le Saint Sacrifice ; jusqu'à la communion, qu'il vient recevoir ou se donner debout sur son trône, le corps et le sang de Jésus-Christ lui étant successivement portés par le diacre. C'est avant de donner la bénédiction qu'il entonna le *Te Deum*, chanté en chœur par l'immense multitude, malgré les maîtres de cérémonies, qui, dans l'étonnement de cette nouveauté, s'*escrimaient* inutilement pour faire taire le monde.»

C'était l'explosion spontanée de tous les cœurs, qui portait jusqu'au trône de Dieu l'hommage de la reconnaissance de l'Eglise entière.

Couronnement de la Vierge. — Pie IX avait ajouté un brillant fleuron au diadème que la doctrine catholique fait à l'auguste Vierge, Mère de Dieu. Il voulut donner un symbole matériel à cette glorification. Après la messe, il se rendit processionnellement à la chapelle du chapitre de Saint Pierre, et, en présence de tous les évêques et de la foule, bénit la couronne d'or chargée de pierreries, destinée au front de la Vierge peinte sur l'autel de la chapelle.

C'est ce même diadème que Sa Sainteté Pie X, glorieusement règnant, veut, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la proclamation de l'Immaculée Conception, rendre plus digne du front qui le porte en l'enrichissant encore de toutes les offrandes du monde catholique.

Fêtes romaines. — Décrire l'enthousiasme, les transports de la foule au sortir de cette longue et incomparable cérémonie serait absolument impossible. La joie tenait du délire, d'un délire céleste.

« On exaltait la Sainte Vierge, dit Mgr Jeancard, on se félicitait, on s'*embrassait*. Il y avait dans tous les esprits l'attente des plus grandes bénédictions du ciel.»

La ville entière se pavoisa, comme par enchantement, depuis le palazzo du plus riche patricien jusqu'à l'humble masure du pauvre des plus pauvres quartiers. Jamais héros de l'antique Rome n'avait eu un triomphe égal à celui de la Vierge Immaculée.

La journée fut splendide. « Le soir, la ville entière fut illuminée, raconte Mgr Jeancard ; toutes les façades et tous les dômes des églises, tous les clochers, tous les édifices publics, ainsi que les maisons particulières, étaient resplendissants de feux. Les plus pauvres habitants avaient trouvé des lampions pour leurs fenêtres.

« Nous parcourûmes la ville, Monseigneur et moi, et à chaque instant il me disait : «C'est bien ici la Ville Sainte; nous y voyons en ce moment comme une réverbération du ciel.» Il me fit remarquer l'immense croix lumineuse qui surmontait le Capitole, et il disait : « Le Capitole ! le Capitole des païens qui proclame la gloire de la Sainte Vierge ! » Il ne pouvait se lasser d'admirer cette grande démonstration de toute la cité, et son admiration était vivement émue. Il y avait parfois des larmes dans ses yeux et dans sa voix. »

Tel fut ce 8 décembre 1854, que l'Eglise a inscrit en caractères ineffaçables dans les fastes de son histoire; «ce jour, selon les belles paroles de Mgr Dupanloup, jour triomphal, qui couronna l'attente des siècles passés, bénit le siècle présent, appela la reconnaissance des âges à venir, et laissa une impérissable mémoire ; ce jour où fut prononcée la première définition de foi qu'aucun dissentiment ne précéda et qu'aucune hérésie ne suivit. »

Le merci de Pie IX. — Le Saint Père ne permit point que les évêques quittassent Rome avant qu'il leur eût adressé quelques paroles d'affection et de gratitude.

Le samedi 9 décembre, il les réunit avec le Sacré Collège dans la grande salle consistoriale du Vatican, et il prononça devant eux la magnifique allocution, publiée dans l'Europe entière et aujourd'hui connue de tous.

« Je la placerai dans mes papiers ! » s'écria Mgr de Mazenod.

« Quand le S. Père eut fini, raconte le *Journal*, un murmure approbateur se répandit dans toute la salle. Ce premier moment écoulé, le Cardinal de Bonald s'avança au milieu de l'Assemblée, et remercia le Pape, en français, au nom de tous les évêques... des bontés que Sa Sainteté nous avait témoignées... Le Pape répondit quelques mots en italien, très bien sentis et bien exprimés, comme il sait faire. »

Les maîtres de cérémonie remirent de la part du Souverain Pontife aux prélats présents, le catalogue authentique des Cardinaux, Patriarches, Archevêques et Evêques qui avaient assisté à la définition, avec la belle image de la Vierge Immaculée, gravée d'après le type approuvé par Sa Sainteté, et une médaille en or portant d'un côté l'effigie de la Vierge et de l'autre cette inscription :

Mariæ sine labe conceptæ Pius IX P. M. ex auri Australiæ primitiis sibi oblatis cudi jussit, VI *id. Dec.* A. MDCCCL IV (1).

Ce précieux souvenir fut reçu de la main du Souverain Pontife avec une vive reconnaissance.

---

(1) « Pie IX, souverain pontife, a fait frapper cette médaille, en l'honneur de Marie conçue sans péché, avec les prémices de l'or d'Australie à lui offert, le 6 décembre 1854.»

Cf. *Dubose de Pesquidoux* «l'Immaculée Conception, histoire d'un dogme» (Tours, Mame et Paris, Lecoffre, 1898). Nous n'avons plus à louer ce livre, la *Somme* de tout ce qui se rattache à l'Immaculée Conception.

Mgr de Mazenod pouvait le placer à côté de sa croix de missionnaire dans l'humble cellule qu'il s'était ménagée dans son palais épiscopal ; car, pour lui, c'était une *médaille d'honneur ;* la médaille d'honneur du Fondateur des Oblats de Marie Immaculée et de l'Apôtre de la définition de l'Immaculée Conception.

VI

Promulgation au diocèse de Marseille.

Dédicace de S. Paul. — « Le dimanche, 10 décembre (1854), dit le *Journal* de Mgr de Mazenod, le rendez-vous était à l'église Saint-Paul-hors-les-Murs, que le Pape voulait consacrer, entouré de tous les Evêques venus à Rome.»

C'était donc le triomphe des projets du Pape et des désirs les plus ardents de l'évêque de Marseille. Nous n'avons pas à faire le récit de cette belle cérémonie, mais il n'est pas téméraire de penser que Mgr de Mazenod y retrouva quelque chose des saintes émotions qui l'avaient agité deux jours auparavant. Plus que tout autre, il fut heureux de pouvoir prendre part à la dédicace de ce mémorial de marbre et d'or de la Proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

Pie IX au Quirinal. — La mission de Mgr de Mazenod à Rome touchait à sa fin. Il se disposa à prendre congé du Saint Père et à rentrer dans son diocèse.

« Avant notre départ de Rome, raconte Mgr Jeancard, le Pape visita sur son lit de mort Mgr Bouvier, évêque du Mans, qui, comme nous, était logé au Quirinal. Mgr de Mazenod reçut le Saint-Père, et le conduisit à la chambre du malade. Aussitôt accoururent dans l'antichambre des cardinaux, des archevêques et des évêques au nombre de vingt ou vingt-cinq, ainsi que plusieurs ecclésiastiques du second ordre. En sortant de chez le malade, après une demi-heure d'entretien intime, le Pape s'arrêta avec les prélats et dit à tous les choses les plus aimables.»

« Il vint à moi, qui me tenais un peu à l'écart par convenance, et, répondant à ses questions, je lui dis que j'étais grand vicaire de Marseille. Il prit aussitôt un ton de bienveillance particulière et s'écria : « De Marseille Ah ! de Marseille !... vous êtes ici avec votre évêque, » et cela avec un regard et un geste significatifs, de manière à permettre d'y attacher un sens d'après lequel j'étais avantageusement distingué des autres prêtres qui n'étaient pas sujets du même évêque. Chacun comprit ainsi. »

Rien d'étonnant en la particulière estime de Pie IX pour Mgr de Mazenod ; il avait vu plus que jamais à l'œuvre ce fils dévoué de Marie Immaculée et du siège de Saint Pierre.

« J'ai demandé au S. Père, dit Mgr de Mazenod, de permettre à toutes les personnes présentes dans le salon de lui baiser les pieds. « Volontiers », a répondu le Pape, mais il a refusé de s'asseoir, disant en riant qu'il ne pouvait plus se retirer du fauteuil quand il s'y asseyait. Il s'est contenté de s'appuyer, et tout le monde lui a baisé la mule.

« J'avais le bonheur d'être debout à côté du Saint-Père qui nous a dit en plaisantant : « Messeigneurs, portez-vous bien, car Dieu me garde de vous faire une pareille visite. » Je lui ai répondu : « Très Saint Père, il serait difficile de ne pas bien se porter, quand on est traité par Sa Sainteté comme nous le sommes. » Le Saint Père a repris : « C'est une juste hospitalité » — « Oui, Très Saint Père, ai-je répliqué, une hospitalité paternelle et royale. »

« Puis, levant la séance, ajoute Mgr Jeancard, le Pape passe son bras sous celui de Mgr de Mazenod, sort avec lui de l'appartement, et, suivi des autres évêques, s'en va causant avec celui de Marseille, parcourt les longs corridors du palais, et traverse la grande cour jusqu'à sa voiture, où, après un instant de conversation familière, il

rompt le *duo* et renvoie toute la compagnie, en remerciant, gracieusement.

« Ce sont là, sans doute, ajoute le vicaire général, de très petits détails... mais il est permis de s'y attacher, parce qu'ils disent quelque chose des termes où en était « l'évêque de Marseille avec le chef de l'Eglise. »

Audience de congé. — « Comme le S. Père m'avait accordé mon audience de congé pour ce soir, poursuit le *Journal,* en recevant sa bénédiction et en lui baisant la main » à son départ du Quirinal, « j'ai pris la liberté de lui dire que je n'avais pas mon compte, que j'allais bientôt me présenter à ses pieds au Vatican. C'est ce que j'ai fait. Je suis rentré dans mon appartement, j'ai changé de costume et je me suis rendu au Vatican, où je suis arrivé immédiatement après le Pape.

« L'heure indiquée pour l'audience était un peu passée: aussi ai-je trouvé l'antichambre déjà occupée... J'ai compris que, ne devant passer que le cinquième ou le sixième, j'en avais pour longtemps; j'ai pris patience comme les autres, et je n'ai rien perdu pour attendre, quand mon tour est venu, le Pape m'ayant retenu plus d'une heure.

« Il a été dans cette audience comme toujours extrêmement bon pour moi, et m'a accordé tout ce que je lui ai demandé... Avant de me retirer j'ai demandé au Saint Père sa bénédiction pour mon diocèse et pour ma double famille. Il a bien voulu me l'accorder *toto corde*, et je me suis retiré, pénétré et ému de toutes les bontés que le Saint Père avait daigné avoir pour moi. »

« Le Pape, dit Mgr Jeancard qui accompagnait son évêque à l'audience, semblait être avec lui dans une attitude de noble et fraternelle familiarité à laquelle le prélat répondait avec une aisance respectueuse, et qui exprimait aussi la gratitude. »

En effet, pendant ce séjour prolongé à Rome, qui devait

être le dernier, Pie IX n'avait fait que voir s'accroître les sentiments de haute estime et d'affection dont il honorait Mgr de Mazenod. Il le lui avait donné à entendre en plus d'une manière. Peu d'années après, il lui faisait part de sa résolution de le nommer cardinal à la première promotion. La mort seule du digne évêque empêcha le projet du cœur de Pie IX de se réaliser.

Le lendemain de son audience, 29 décembre, Mgr de Mazenod reçut le dernier soupir de l'évêque du Mans, et, deux jours après, le 31 décembre, il quittait définitivement Rome pour rentrer, par voie de mer, dans sa ville épiscopale dont il était absent depuis plus de deux mois.

Illumination à Marseille. — Il lui tardait de se retrouver au milieu de ses ouailles et de s'associer avec elles à l'immense transport de joie qui avait soulevé l'Eglise entière à la nouvelle de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

Toutes les nations de la terre avaient organisé à cette occasion des fêtes incomparables en l'honneur de Marie. Les diocèses, les cités, les moindres bourgades avaient rivalisé de zèle, et l'on peut dire qu'entre toutes, l'antique cité marseillaise, sœur de Rome au dire de l'orateur païen, avait seule égalé l'antique cité des Papes.

« On aurait dit, écrira plus tard Mgr de Mazenod, une étincelle électrique qui serait venue faire, sur notre rivage, le plus resplendissant reflet des jubilations de la Cité Sainte, ou plutôt un rayon du Saint Esprit qui, en descendant du ciel sur le Saint-Siège, se serait aussitôt étendu jusqu'à nous pour exciter tous les cœurs. Tant il y a d'union et de correspondance entre notre Eglise et l'Eglise mère et maîtresse. »

Marseille s'était montré à la hauteur de son évêque. Celui-ci, d'ailleurs, n'avait rien négligé pour faire glorifier Marie par sa ville épiscopale. « Dieu veuille qu'à Mar-

seille la lettre que nous avons écrite soit arrivée à temps, disait-il à son vicaire général, le soir du 8 décembre en parcourant les rues illuminées de Rome. Dans ce cas on n'aura pas manqué de faire ce qu'il faut. »

En effet, quelques jours après, les nouvelles venues de Marseille le comblaient de satisfaction. M.M. les membres des conférences de S. Vincent de Paul lui faisaient parvenir, pour être remise au Saint Père, une adresse de félicitations couverte de signatures, et un magnifique album illustré contenant la description des fêtes de Marseille et la reproduction des principales illuminations.

« Il y avait au nombre des dessins, dit Mgr Jeancard, une page délicieuse. Elle représentait un autel dressé au sortir de la gare du chemin de fer. Une statue de la Sainte Vierge y était environnée de plusieurs gerbes de lumières, qui jaillissaient du milieu d'une masse de fleurs; et là, comme pour dire au voyageur qui arrivait, pourquoi cette illumination qui inondait de tant d'éclat la cité entière, et ces chants joyeux qui s'élevaient de tous les points, et cette foule innombrable qui se répandait avec tant d'élan sur toutes les voies publiques, des lettres de feu disposées au-dessus de l'image vénérée reproduisaient comme exergue ces paroles des litanies: *Causa nostræ lætitiæ*.

« Monseigneur était dans le ravissement à cause de tout ce qui lui revenait. Il en parlait à tout le monde. Son amour pour son Eglise, sa grande dévotion envers la mère de Dieu, et sa joie de voir qu'elle était si magnifiquement honorée sous le titre même donné à sa Congrégation, se manifestaient dans toutes ses conversations. Il y avait en lui un sentiment dont il était plein et qui débordait sans cesse. Jamais je ne l'ai vu plus satisfait et plus disposé à accueillir avec empressement ce qui se rapportait à sa pensée dominante ». Il est facile de

retrouver la trace de ces sentiments dans le passage suivant de la Lettre pastorale de 1855, dans lequel l'évêque de Marseille félicite ses diocésains.

« Sans vous laisser devancer par aucune ville en France, s'écrie-t-il, et en même temps que Rome, aux exécrables blasphèmes que le démon, dans son désespoir, vomissait contre la Mère de Dieu, vous avez répondu en célébrant sa victoire par une jubilation universelle et par des chants de triomphe. « C'est ainsi qu'à la face du siècle confondu et de l'Eglise consolée, du ciel qui applaudissait comme de l'enfer qui frémissait, vous vous êtes montrés les fils dévoués de Marie. Nous ne vous en remercions pas, car nous ne saurions vous remercier de ce qui, devant Dieu, est pour vous un bonheur et une gloire; mais le divin Fils de Marie vous en bénit par notre bouche, comme il vous en a déjà béni par la bouche de son Vicaire sur la terre.

« En apprenant l'éclat et l'élan avec lesquels vos sentiments s'étaient manifestés, il nous a semblé que nous entendions, jusque dans la ville sainte, comme un écho de vos pieuses acclamations, et que nous recevions, par delà les mers, comme un reflet de cette *nuit illuminée comme le jour* (1), pour parler avec le Psalmiste, de cette nuit radieuse où, dans la joie la plus pure, la ville de Marseille, devenue l'image de la Cité de Dieu, resplendissait de saintes clartés, semblable à l'Eglise toujours rayonnante de vérité, toujours éclairée de cette lumière qui luit au milieu des ténèbres (2) de ce monde.

« Nous voulûmes aussitôt faire partager notre consolation au Père commun, et ce jour-là même, sa belle âme,

---

(1) Ps. 138 v. 11.

(2) Joan. I, v. 5.

si profondément affligée des tribulations qui éprouvent l'Eglise en d'autres pays, se dilatait en recevant de Marseille une de ces douces compensations dont il est si digne. Plusieurs fois il vous a loués, et dans le dernier entretien que nous avons eu avec lui, il a eu encore pour vous à ce sujet, de précieuses bénédictions qu'il nous a chargé de vous apporter.

« Bientôt Rome tout entière connut votre piété ; et, tandis que ses journaux reproduisaient les nôtres, votre Evêque, cédant aux entraînantes inspirations de la paternité, se plaisait à dire partout combien il était fier de ses ouailles, afin de glorifier en elles Celle qui était *la cause de notre joie.* (1)

La Bulle « Ineffabilis » et le « Mandement » de 1855. — La Lettre pastorale dans laquelle paraissaient ces lignes avait pour objet de promulguer dans le diocèse les Lettres apostoliques, par lesquelles le Saint Père définissait officiellement pour l'Eglise toute entière le dogme de l'Immaculée Conception.

Mgr de Mazenod eût volontiers pris la parole plus tôt. Mais par un sentiment de déférence filiale il fit taire son cœur pour laisser parler d'abord le S. Père.

« Il lui appartenait, dit-il, de promulguer lui-même cette parole infaillible que nous avons entendue de sa bouche sacrée. Celui qui l'avait prononcée sous l'inspiration du Saint-Esprit, devait ensuite nous la donner dans toute sa teneur et dans toute son intégrité; il ne nous convenait point de le devancer et d'être pour vous l'écho précipité de cette voix, qui retentissait pourtant d'une manière si puissante dans notre propre cœur. »

La bulle « *Ineffabilis* » enfin parut. Le texte officiel

(1) Litanies de la S. Vierge.

en fut communiqué de Rome aux évêques pour être transmis par eux à tous les fidèles.

« Cette voix vient de se produire elle-même avec autorité, dit la Lettre pastorale de Mgr de Mazenod, du 3 février 1855, et le devoir qu'elle nous impose, nous le remplissons avec un indicible bonheur. »

Le Dogme défini. — Conformément aux instructions reçues, l'évêque de Marseille propose alors le dogme nouvellement défini à l'adhésion religieuse de ses ouailles.

« Nous n'avons pas besoin de vous dire, N. T. C. F., avec quelle affection et quelle soumission parfaite vous devez recevoir cet enseignement de l'Eglise

« Il fut longtemps l'objet des vœux les plus ardents de ce qu'il y avait parmi vous de plus élevé en lumière et en piété, et vous-mêmes, vous en avez de loin salué par les plus éclatantes manifestations, le jour et au moment même où il descendait du Ciel. Vous ne pouviez en connaître encore d'une manière absolument certaine toute la portée, mais votre cœur, correspondant avec le nôtre, pressentait avec fondement que l'hommage rendu par le chef de l'Eglise à la gloire de Marie, serait définitif et complet. Ni votre cœur ni le nôtre ne se sont trompés. Ce que nous désirions tous si vivement, ce que nous avions demandé à Dieu par des prières publiques et particulières, s'est littéralement et tout à fait accompli...

« Vous en avez tressailli de bonheur comme d'une vision que vous auriez eue des incomparables privilèges de Marie votre mère, comme d'une révélation qu'un ange du Seigneur serait venu vous faire avec toutes les magnificences des cieux, en vous annonçant le mystère de la sainteté originelle de Celle qui, toujours très pure, a donné au monde son Sauveur. Que disons-nous ? Eclairés par la vérité catholique, dirigés comme par l'instinct d'une piété touchante, vous avez senti, avec Saint Paul, que vous deviez plus de foi encore à la parole de l'Eglise

qu'à celle d'un ange (1) qui ne serait qu'un ange de ténèbres *sous la figure d'un ange de lumière* (2), s'il contredisait ce que l'Eglise enseigne »

Souvenir de la définition. — Après ce bel éloge de la foi de son troupeau, et le récit de l'édification et de la joie que la Ville Eternelle et le Saint Père en avaient reçus dès la première nouvelle, Mgr de Mazenod reporte complaisamment sa pensée vers la solennité du 8 décembre à Rome.

« Nous vous avions porté dans notre cœur dans cette incomparable solennité, dit-il. Vous y étiez tous avec nous, ainsi que les membres d'une autre famille spirituelle que Dieu nous a donnée, les Oblats de Marie Immaculée, enfants bénis, si pieusement dévoués à leur Mère et si heureux de son triomphe : nous vous y représentions de tous nos sentiments comme de notre personne, tandis que nous recueillions pour vous et pour nous l'oracle du Saint-Esprit. A la docilité la plus complète de l'esprit et du cœur, en présence de celui qui a la charge de *confirmer ses frères dans la foi* (3), nous joignions la tendre sollicitude du Pasteur heureux d'avoir à faire participer ses ouailles à un enseignement longtemps désiré comme un doux aliment pour leur piété filiale envers Marie. »

« Ah ! que ne pouvons-nous dire, s'écrie l'évêque de Marseille, tout ce que nous ressentions en cette grande circonstance de notre vie ! »

Il esquisse à grands traits les phases du spectacle dont il fut témoin et qui avait tant parlé à son âme pétrie de foi.

« La majesté de l'Eglise nous apparut dans sa plus haute

---

(1) Galat. I, 8.
(2) II Cor. II, 14.
(3) Luc. XXII, 32.

puissance, tandis que dans le plus beau temple de l'univers et au milieu de tant de Pontifes venus de toutes les contrées de la terre, le Pontife Suprême environné de toutes les pompes les plus augustes de la religion, célébrait, sur le tombeau même du Prince des Apôtres, les divins mystères, auxquels s'unissait un peuple innombrable ; ce que nous voyions surpassait ce que nous avions jamais vu de plus imposant. Mais quelle impression n'avons-nous pas reçue lorsque le Souverain Pontife suspendit ses sublimes fonctions de l'autel pour prêter l'oreille à la voix de l'Eglise lui demandant, par l'organe des plus anciens évêques, la décision du Saint-Esprit ; puis, invoqua solennellement et fit invoquer avec lui cet Esprit de vérité, s'assit sur son trône, et là, de la chaire de Pierre et en face de ses restes sacrés, prononça, divinement saisi de l'émotion la plus vive et la plus communicative, un décret immuable, dont *les paroles ne passeront pas* (1) ? »

« Alors tous les yeux se remplirent de larmes et tous les cœurs furent ardents comme ceux des disciples d'Emmaüs aux paroles du divin Maître; alors on sentait que les cieux s'ouvraient, et, qu'en accomplissement de ses infaillibles promesses, Jésus-Christ envoyait à son Église le Paraclet, qui venait, qui était là, qui parlait par la bouche de celui dont *la foi ne doit jamais défaillir* (2); alors une communication ineffable entre le ciel et la terre, l'Eglise triomphante et l'Eglise militante, se révélait à notre foi. La Cour céleste, de qui le Souverain Pontife venait de dire qu'il avait invoqué les secours, nous sembla se mêler à nous pour exalter notre commune Reine et nous associer aux joies nouvelles que ce beau

(1) Luc, XXI, 33.
(2) Id. XXII, 32.

jour faisait naître Là-Haut. Il nous semblait aussi que la douce main d'une Mère versait quelques rayons de ces joies au sein de l'Eglise souffrante qui, toute composée de justes et participant à nos mérites, ne pouvait, il est permis de le croire, rester étrangère au grand acte qui s'accomplissait parmi nous; elle devait en éprouver un soulagement considérable, comme l'enfer humilié en recevait une blessure profonde. »

Gloire pour le ciel.— Ces belles pensées, exprimées en un style d'une si grande allure, Mgr de Mazenod s'en était nourri au moment même de la Définition et le *Journal* du 8 décembre 1854 nous en a déjà fait la confidence. C'est sur ce thème grandiose que la Lettre pastorale va procéder maintenant à de larges développements doctrinaux afin d'établir avec quelle vérité, en cette circonstance, l'Eglise du ciel et l'Eglise de la terre étaient en communion pour la glorification de l'Immaculée Vierge Marie.

« Ne croyez pas, N. T. C. F, qu'un sentiment exagéré ait fait naître en nous, dans ce moment solennel, des suppositions sans fondement. Non, nous ne nous livrions point à de pures imaginations, propres à agrandir et à embellir ce qui était déjà si grand et si beau.

« Si, d'après le divin Maître, *il y a dans le ciel plus de joie pour un seul pécheur qui se convertit que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence* (1), comment serait-il possible que les esprits bienheureux et les âmes des saints qui voyaient en Dieu le grand hommage rendu ici-bas à leur Reine bien-aimée, n'eussent été que des témoins indifférents? Ils sont unis à l'Eglise par des liens indissolubles, ils nourrissent pour elle la plus tendre et la plus fraternelle sollicitude, ils ne cessent

(1) Luc. XV, 7.

d'offrir ses prières au Seigneur et de les appuyer de leur secourable intercession, ils font continuellement valoir tous ses mérites, et quand le Saint-Esprit non seulement *prie en elle* comme toujours *par des gémissements ineffables* (1), mais encore l'inspirant et la faisant agir avec une solennité inouïe, lui accorde de décerner une magnifique et impérissable couronne à la Sainte-Vierge, dont il fait ainsi, plus que jamais, resplendir la gloire, comment admettre que les habitants du Ciel ne viendraient point concourir à cet hommage dans une exaltation qui fasse croître encore cette gloire, mille fois chère à leur cœur? Comment admettre qu'ils ne cherchassent point, eux aussi, à glorifier le Fils, la Trinité toute entière, vers laquelle remontent toutes les louanges accordées à Marie, le chef-d'œuvre de ses mains? Loin de là, nous sommes autorisés à croire que la glorification de la Sainte-Vierge sur la terre ajoutait accidentellement à sa gloire dans le ciel; ce qui implique la part que les Anges et les Saints prenaient universellement à la décision de l'Eglise....

« Dans la pensée du Souverain Pontife, le décret de l'Immaculée Conception.... est une gloire et un ornement pour la Sainte Vierge. Et qu'on ne dise pas que cet effet n'a lieu que sur la terre, sans reproduction dans le ciel. Il serait absurde de le supposer; comme si le culte rendu à Dieu et à ses Saints restait renfermé dans l'étroit espace de ce monde; comme si les prières de l'Eglise n'avaient pas leur retentissement devant le trône de Dieu pour sa gloire; comme si la gloire extérieure de Dieu sur la terre ne remontait pas jusqu'à lui *au plus haut*

(1) Ad Rom. VIII, 26.

des Cieux (1), ainsi que nous le disons tous les jours à l'autel en commençant l'hymne angélique (2) par les paroles mêmes que les anges faisaient entendre sur la crèche de Bethléem pour célébrer l'honneur rendu à la Sainte Trinité par l'incarnation du Verbe ; comme si enfin les Saints n'étaient pas éternellement vivants en Dieu pour y recevoir dans leurs personnes les hommages et les invocations que nous leur adressons en les rapportant ultérieurement à l'auteur de tout bien.

« Que la vanité humaine imagine, pour ceux qui ne sont plus ici-bas, des honneurs qui n'ont d'autre relation avec eux que celle d'un souvenir; que le monde ne puisse donner à ses héros d'autre gloire qu'une terrestre immortalité pour leur nom, sans qu'ils en ressentent eux-mêmes, là où ils sont, aucune sorte de bien; l'Eglise aura d'autres ressources pour les siens. La mort ne fait point de séparation absolue parmi eux. En ce monde ou en l'autre, ils ne forment tous ensemble qu'un corps mystique avec unité de chef en Jésus-Christ et unité de vie dans le Saint-Esprit; les pieds de ce corps touchent encore la terre et la partie la plus noble est dans le ciel avec son divin Chef. Aussi la voix des membres qui combattent y est entendue et leurs hommages y sont acceptés, soit qu'ils demandent des secours pour eux, soit qu'ils veuillent concourir à la gloire de ceux qui triomphent, ou offrir des mérites pour ceux qui souffrent.

« Dans cette continuelle et très réelle communion de tous les membres de l'Eglise, la Sainte Vierge et tous les Saints peuvent recevoir accidentellement une augmentation de gloire par les prières et les mérites des justes qui

---

(1) Luc. II. 4.

(2) *Gloria in Excelsis Deo.*

vivent encore ici-bas. Cette opinion n'a rien de téméraire. Le Pape Innocent III la confirme quand il dit: «Un grand » nombre ou la plupart des théologiens pensent qu'il » n'est pas improbable que la gloire des Saints puisse » s'accroître jusqu'au jour du jugement et, par consé- » quent, que l'Eglise peut légitimement désirer pour eux » cette augmentation de glorification. » Mais si un juste de la terre, pris individuellement, peut accroître, comme le disent plusieurs auteurs de grand renom (1), la gloire des Saints dans le ciel, à plus forte raison l'Eglise militante tout entière, représentée par son Chef visible, le pourra-t-elle par des actes qui commandent la foi, comme celui du 8 décembre.»

« Ainsi, — conclut l'évêque de Marseille, — la décision du Saint-Siège, accueillie par tous les vrais fidèles avec une si grande allégresse, a dû faire monter dans les cieux comme un cantique en l'honneur du Très-Haut et de sa Fille bien-aimée. Et ce cantique, tous les chœurs des anges et des saints, échos vivants de la bienheureuse éternité, l'ont redit avec amour, tandis qu'il aura encore été entendu avec consolation par les âmes saintes qui achèvent leur expiation dans le purgatoire. Ceux-là seuls qui, voulant ignorer nos relations avec un autre monde auquel, selon saint Paul, nous sommes en spectacle, bornent leurs pensées à ce qui frappe les sens, peuvent refuser leur assentiment à ce que notre foi nous suggère à ce sujet.»

Bienfaits pour la terre. — D'après tout ce long développement, on voit que Mgr de Mazenod possédait à un degré éminent ces yeux illuminés du cœur, dont parle la

---

(1) Bellarmin, Suarez, Vasquez, Jean Sanchez, Soto, etc. (Citation de Mgr de Mazenod).

Sainte Ecriture. Ces considérations élevées il les puisait dans son grand esprit de foi et sa grande piété. Dans une seconde partie, il exposait les effets de la Définition pour l'Eglise de la terre et les sociétés humaines.

« Nous venons de parler, N. T. C. F., des effets qui ont dû se produire dans le ciel, mais nous savons aussi que, pour cette vallée de larmes, la décision de l'Eglise a ouvert une source de grâces et de bénédictions.

« Remarquons que, selon les expressions citées dans les lettres apostoliques comme appartenant à l'Ecriture ou aux Saints Pères, la Sainte Vierge *pleine de grâce, bénie entre toutes les femmes* (1), est « le siège, le trésor, le domicile et le sanctuaire de toutes les faveurs divines », en même temps que, entr'autres figures qui nous la représentent dans l'Ancien Testament, elle est comparée à l'*Arche* de Noé qui sauva le genre humain du naufrage, et à l'*Echelle* de Jacob «qui s'élevait de la terre aux cieux, » dont les Anges de Dieu montaient et descendaient les » degrés, et sur le sommet de laquelle Dieu s'appuyait lui-» même.»

« Or, nous sommes pleinement autorisés à croire que, dans cette circonstance solennelle, qui fait époque dans l'histoire de l'Eglise par une manifestation divine des plus éclatantes sur Marie, ce *trésor* de faveurs qui est en elle se répandra sur nous, cette *arche* sainte sera notre salut dans le déluge de maux qui inondent la terre, et par les degrés de cette *échelle* de miséricorde, les anges, portant au ciel nos hommages et nos supplications, nous en rapporteront ces bénédictions pour lesquelles il y a universellement, avec le sentiment du plus grand besoin, des aspirations si ardentes parmi les chrétiens.

---

(1) Luc. I, 28.

« Cette pensée est manifestée dans le langage que nous fait entendre avec tant d'effusion le chef de l'Eglise. Rien de plus saisissant que ce langage qui, surtout dans une telle bouche et dans une telle occasion, semble prendre, en faveur de tous, le caractère des plus magnifiques promesses et des plus riches bénédictions que les anciens Patriarches adressaient aux privilégiés de leurs familles choisies du ciel.»

Ce passage de la Bulle *Ineffabilis* suit immédiatement le décret de la définition.

« Pie IX a accompli le grand acte auquel il a été prédestiné et dont la pensée l'avait puissamment fortifié et consolé dans les épreuves de son exil. Il a offert à la Sainte Vierge le plus bel hommage au nom de toute l'Eglise et pour tous les siècles futurs; mais il parle encore, et c'est pour laisser s'échapper de son âme comme un hymne qui, semblable à *la prière* de Celui dont il est le Vicaire, *pénètre les nues* (1) jusques dans les profondeurs de l'éternité.

« Ecoutez, N. T. C. F., cette voix qui sera entendue aussi sur la terre dans toute la suite des temps, et reposez-vous, comme sur le cœur d'un père, dans la sainte confiance qui l'inspire, car ce cœur, vous le savez, était, particulièrement en ce moment, tout à fait ouvert au souffle d'En-Haut.

« Nous avons, dit le Souverain Pontife, la plus certaine » espérance et la confiance la plus entière que la Vierge » Bienheureuse qui, toute belle et toute immaculée, a » écrasé la tête venimeuse du cruel serpent et apporté le » salut au monde, qui est la louange des prophètes et » des apôtres, l'honneur des martyrs, la joie et la couron-

(1) Eccl. XXXV, 2.

» ne de tous les saints, le refuge le plus assuré de tous
» ceux qui sont en péril, le secours le plus fidèle, la mé-
» diatrice la plus puissante auprès de son Fils unique
» pour la réconciliation du monde entier; la gloire la plus
» belle, l'ornement le plus éclatant; le plus solide appui
» de la Sainte Eglise ; qui a détruit toutes les hérésies,
» arraché les peuples et les nations fidèles à toutes les
» grandes calamités et nous a nous-même délivré de tant
» de périls menaçants, voudra bien faire en sorte, par sa
» protection toute puissante, que la sainte Mère l'Eglise
» catholique, triomphe de toutes les difficultés, de toutes
» les erreurs, et soit de jour en jour plus forte, plus flo-
» rissante chez toutes les nations et dans tous les lieux ;
» qu'elle règne d'une mer à l'autre et depuis les rives
» du fleuve jusqu'aux extrémités du monde ; qu'elle
» jouisse de toute paix, de toute tranquillité, de toute li-
» berté, et qu'ainsi les coupables obtiennent leur pardon,
» les malades leur guérison, les faibles de cœur la
» force, les affligés la consolation, ceux qui sont en dan-
» ger le secours; que tous ceux qui sont dans l'erreur,
» délivrés des ténèbres qui couvrent leur esprit, rentrent
» dans le chemin de la vérité et de la justice, et qu'il
» n'y ait plus qu'un seul bercail et qu'un seul pasteur. »(1)

Tous ces biens dont l'attente réjouissait le cœur affligé de Pie IX, Mgr de Mazenod les attendait également de l'intercession de la Vierge Immaculée. Mais il était persuadé que le bonheur et la paix des nations, particulièrement de la France, étaient intimement liés aux vicissitudes de l'Eglise et ne pouvaient être obtenus que par Elle.

« Qu'est-il besoin, N. T. C. F., continuait-il, que nous vous fassions remarquer que le triomphe, la paix et la

---

1) Bulle INEFFABILIS, *circa finem*.

prospérité de l'Eglise, c'est le triomphe, la paix et la prospérité même de toutes les nations qui la composent? Outre qu'il n'y a pas sur la terre des intérêts aussi élevés en eux-mêmes et aussi importants pour les hommes que ceux de la vraie religion, à laquelle tout doit être subordonné, puisque nous n'avons reçu la vie et que le monde lui-même n'existe que pour la fin à laquelle la religion nous dispose, il est encore évident que l'Eglise qui a *les* paroles de la vie éternelle (1), peut seule guérir les maux de notre époque, et en relevant les peuples de leur décadence morale, ouvrir devant eux les plus belles perspectives de l'avenir. Cette unité de bercail sous un seul pasteur, cette unité, qu'il nous est permis d'entrevoir à travers les nuages comme un point lumineux dans le lointain de l'horizon, est surtout le terme où se rencontreront pour l'univers toutes les bénédictions même temporelles qui seront la récompense de sa fidélité à la voix qui nous conduit.

« Les événements semblent ainsi expliqués par cette voix qui nous dit, avec les expressions du divin Maître, le dernier mot du laborieux enfantement, auquel nous assistons, en attendant la naissance d'une ère de salut plus ou moins lente à venir. »

Le salut de la France. — Le cœur du grand évêque-patriote faisait pour sa mère-patrie les vœux les plus ardents. Les signalés services rendus alors par la Fille aînée de l'Eglise à sa Mère aux prises avec la Révolution, justifiaient d'ailleurs cet élan du cœur de Mgr de Mazenod.

« Entr'autres espérances, dit-il, regardons comme bien légitimes, celles que nous concevons particulièrement pour la France. Elle a rendu à Rome son pontife exilé, elle n'a

(1) Joan. VI, 69.

cessé depuis de le couvrir de ses armes victorieuses, et elle a ainsi facilité et presque procuré la solennelle proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Cette proclamation, qui a eu lieu en présence de ses généraux et de ses soldats, en même temps que d'un nombre considérable de ses pontifes et de ses prêtres, promet donc pour elle ses bénédictions d'autant plus fécondes en tout genre, que la vérité catholique a été reçue parmi nous, avec un grand amour. »

Hélas! depuis cinquante ans que ces lignes ont été tracées, bien des évènements se sont déroulés en France qui ont contristé le cœur de la Sainte Eglise.

Les incidents même qui se produisent au moment où nous rédigeons ceci (1), sont de nature, peut-être, à reculer l'échéance des espérances conçues. Mais, quoiqu'il en soit, la France est toujours l'apôtre de Dieu dans le monde, *Gesta Dei per Francos;* à ses mérites passés s'ajoutent assurément des mérites nouveaux qui font espérer de la miséricorde divine et de la particulière prédilection du Sacré-Cœur pour notre patrie, des jours nombreux de paix et de prospérité catholique.

L'Immaculée Vierge, Reine de France, veille sur le royaume de son Divin Fils.

« Le monde ne saurait comprendre notre confiance, pouvons-nous dire avec Mgr de Mazenod. S'il n'insulte pas par tous ses organes, il est du moins surpris, dans un siècle tout préoccupé d'intérêts matériels, de voir l'Eglise montrer tant de souci d'un point de doctrine qui semble n'intéresser que la piété. Cela confond la sagesse du monde. Comment en serait-il autrement, puisqu'il y a des secrets qui leur seront éternellement cachés et que Dieu ne révèle qu'à ceux qui ont attaché leur cœur aux

(1) *Autour* de la QUESTION ROMAINE.

choses divines? L'esprit de Dieu qui est en eux leur en donne le sens, ils connaissent le prix immense de tout ce qui est cher à la piété, c'est pour eux un trésor inestimable qu'ils préfèrent à tous les biens de la terre. Aussi, dans leur juste appréciation de ce qui est de Dieu, ils sont transportés de bonheur en voyant au sein de toutes les instabilités et de toutes les agitations d'une époque féconde en orages, et au milieu même des bruits d'une guerre dans laquelle la cause de la religion est autant engagée que celle de la civilisation (1), l'Eglise avec un calme et une dignité incompréhensibles, se recueillir dans la méditation des vérités dont elle est dépositaire, et s'élevant au-dessus des idées du temps, rattacher solennellement toutes ses espérances au trône de la Mère de Dieu au nom de la foi de tous les siècles chrétiens interrogés. »

Ces réconfortantes paroles de l'évêque de Marseille retrouvent leur pleine application, un demi-siècle après, en cette année du Jubilé du Cinquantenaire de la Définition de l'Immaculée Conception.

Ecoutons encore ces sages conseils de Mgr de Mazenod:

« Vous êtes, N. T. C. F.. de ces hommes plus éclairés que le monde, qui ont connu l'esprit par lequel se conduit l'Eglise, et vous en avez loué et glorifié les voies; encore une fois, nous vous en bénissons!

« Mais vos louanges ne suffisent pas. Il ne suffit même pas de *croire de cœur et de confesser de bouche* (2) la vérité qui, étant proclamée comme révélée de Dieu, est désormais de foi catholique. Il faut aussi que vos âmes s'attachent vivement à cette vérité divine, s'inspirant des sentiments de l'Eglise pour honorer, invoquer et célébrer

---

(1) La guerre de Crimée (1854-55), pensons-nous, où commença l'accord franco-piémontais si funeste, depuis, aux Etats Pontificaux.

(2) Ad Rom. X, 10.

dignement la Vierge conçue sans péché, et fassent des efforts pour se relever de leurs chutes et se maintenir dans la pureté de la vie par la persévérance de leurs prières confiées à l'intercession de Celle que les Saints Pères ont appelée la co-rédemptrice du genre humain. »

« Si l'édifiante impression produite parmi vous par la définition du dogme de l'Immaculée Conception, dit en terminant l'évêque de Marseille, a été un premier signe de toutes les miséricordes que vos cœurs attendent, votre zèle, toujours croissant pour la gloire de Marie et pour votre propre sanctification, sont, de votre part, en tant que vous pouvez contribuer à l'œuvre divine, la condition de ces miséricordes ineffables qui doivent guérir les défaillances du siècle. »

Ce beau et long mandement, qui nous livre le *genre* de l'évêque de Marseille, scellait dignement tout ce que Mgr de Mazenod avait pu être à même d'écrire pour la glorification d'un dogme qui lui était si cher. Le diocèse comprit les accents de son premier pasteur. A la voix de leur évêque les fidèles se portèrent en foule à l'exposition solennelle du Saint Sacrement qui eut lieu dans toutes les églises, pour le chant d'un Te Deum triomphal d'actions, de grâces en faveur de la proclamation, dans le diocèse, du dogme de l'Immaculée Conception.

Le cœur de Mgr de Mazenod débordait de joie. Il pouvait parcourir par la pensée, avec une légitime fierté, tout ce qu'il lui avait été donné de faire pour sa Mère du Ciel. Son zèle, cependant, ne s'en contentait pas encore.

Monument marseillais à Marie. — Au jour anniversaire de la définition, il ordonna que les fêtes qui avaient signalé le 8 décembre 1854 fussent reproduites dans la ville épiscopale. Lui-même médita l'érection d'un monument plus durable en l'honneur de Marie.

« Ne pouvant reproduire tous les ans une semblable solennité, dit-il dans une courte Lettre pastorale du 21 décembre 1855, sur l'*Erection du monument de l'Immaculée Conception*, nous avons voulu en perpétuer le souvenir en posant la première pierre d'un monument qui rappelât sans cesse aux âges futurs et l'oracle de la vérité en l'honneur de la Mère de Dieu et la piété avec laquelle nous avons répondu à la voix du Ciel.

« Rien de plus convenable! s'écrie l'évêque. Dans un temps où non seulement les grands hommes qui ont illustré leur pays, mais encore ceux qui ne sont que des célébrités plus ou moins reconnues, reçoivent dans les villes qui les ont vu naître les honneurs publics d'une statue monumentale, n'y aurait-il parmi nous qu'une démonstration éphémère pour la Sainte Vierge? Non, son triomphe, dont il nous a été réservé d'être les témoins, doit laisser des traces durables. Il réclame à juste titre un mémorial de génération en génération, *memoriale in generationem et generationem*. (1)

« Le marbre retraçait dans Rome païenne la gloire du triomphateur qui avait vaincu l'ennemi de la patrie.

« Rome chrétienne a voulu de nos jours rendre un semblable hommage à celle qui, dès sa conception, a été victorieuse de l'ennemi du genre humain.

C'était une allusion à la colonne de l'Immaculée Conception élevée par Pie IX à Rome, sur la place d'Espagne, auprès de l'ambassade de la *catholique* nation qui a, sans contredit, déployé le plus de zèle, au cours des siècles, pour la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de Celle qui est la Reine d'Espagne comme elle est la Reine de France. (2)

---

(1) Exod. III, 19.

(2) cf. Malou *op. cit.* t. II, ch. XII, art. III. Histoire de la définition de l'Immaculée Conception, § 2, 3, 4.

« Et nous aussi, s'écrie l'évêque, nous aurons à Marseille la colonne commémorative du triomphe décerné à notre Mère ! Elle sera elle-même représentée parmi nous, à cause de sa victoire, comme étant par excellence *cette colonne du temple sur laquelle* une main divine *a écrit le nom de la cité de Dieu* (Apocal. III).

La cérémonie de la pose de la première pierre eut lieu le 8 décembre 1855 au milieu d'une affluence extraordinaire. Tout Marseille voulut s'y associer. D'après les journaux de l'époque, les personnes même qui n'appartenaient pas au culte catholique avaient à cœur d'honorer la Reine de la Cité.

C'est ainsi qu'un riche commerçant de Marseille, de religion israélite, donna congé à tous ses commis et engagea tous ses corréligionnaires à en faire autant. Noble hommage rendu à la Vierge d'Israël et beau trait capable de *susciter* par son intercession de nombreux *fils d'Abraham* (1) à la Sainte Eglise.

Mais le cœur de Mgr de Mazenod voulait pour Marie et pour sa ville épiscopale une œuvre de tout premier choix.

« Les âges futurs, dit-il, attendent de vous que le monument dont il s'agit s'élève dans des conditions convenables. Il est facile de comprendre qu'ayant pour objet de rappeler nos sentiments pour la Sainte Vierge, il démentirait la juste réputation de Marseille par une parcimonieuse exiguité. Il faut qu'il soit digne et de la grande cité dont il doit être un ornement, et, autant qu'il se peut, de la Reine céleste qu'il doit glorifier; sans cela, il ne serait pas digne de vous et l'image de Marie Immaculée ne devrait pas le couronner. »

Mgr de Mazenod adresse donc un ardent appel à la générosité de ses fidèles.

(1) Math. III, 9.

« En acceptant nos dons d'une main toujours prodigue de bienfaits, Marie saura bien augmenter en notre faveur, comme en faveur des pauvres, ces ressources dont nous lui confions un gage et que nous plaçons sous sa protection. C'est presque comme si nous mettions notre fortune entre ses mains. Qui craindrait de perdre ou de voir diminuer le dépôt, quand la Sainte Vierge est dépositaire? Qui n'espérerait au contraire, de le voir s'accroître et fructifier?»

Mgr de Mazenod voulait une souscription populaire.

« Il faut, écrit-il, que toute âme filiale concoure à cette œuvre. Chacun doit tenir à honneur d'apporter son offrande. Que celui-là seul s'y refuse qui ne reconnaît pas la Sainte Vierge pour sa mère ; mais pour nous chrétiens, une louable émulation de générosité devient le complément nécessaire de nos témoignages de pieuse allégresse. Les feux qui ont brillé sur les murs de nos maisons, comme symboles de notre amour pour Marie, n'ont pu s'éteindre qu'en promettant nos propres noms à la liste des souscripteurs pour le Monument de l'Immaculée Conception, liste bénie, de laquelle ces noms doivent être transcrits dans le ciel au pied du trône de sa glorieuse Reine. »

L'évêque de Marseille n'eut rien à craindre. Les listes se couvrirent de souscripteurs et les dons affluèrent de tous côtés. Le Conseil Municipal se hâta d'inscrire la ville de Marseille. Mgr de Mazenod ne se laissa pas vaincre en générosité. Les principales autorités de la cité suivirent ces hauts exemples. L'obole du pauvre et de la veuve rejoignit la pièce d'or du riche et le billet de banque du millionnaire dans l'escarcelle de Marie Immaculée. Le monument fut digne d'elle, digne de la cité marseillaise et digne de son Evêque.

La cérémonie de l'inauguration solennelle eut lieu le 8 décembre 1857. Plus de cent mille spectateurs furent

présents. Mgr de Mazenod célébra lui-même le saint sacrifice, en plein air, au pied de la colonne que couronnait la statue de la Vierge Immaculée.

« Quelle messe que celle-là ! » écrivait-il aussitôt après la cérémonie.

Tous les assistants remarquèrent, en effet qu'au moment de la consécration, il tint la sainte hostie et le calice élevés, durant plus d'une minute, au-dessus des fidèles, tant il était impuissant à modérer les sentiments de joie, d'amour, d'adoration et de reconnaissance qui embrasaient son cœur.

Cette date marqua l'une des grandes journées de sa vie.

Et maintenant, au sortir de la gare, sur la place même où avait eu lieu la plus belle illumination du 8 décembre 1854, le visiteur qui arrive à Marseille voit se dresser le monument de Marie. S'il interroge ses *Guides*, peut-être resteront-ils muets ; mais *lapides clamabunt* (1), ces pierres même parlent.

Elles redisent à tous la piété de l'antique cité envers l'auguste Vierge Marie, mais surtout elles proclament bien haut le zèle infatigable de Mgr Eugène de Mazenod qui fut, au XIX^e^ siècle, un des plus grands apôtres de l'Immaculée Conception.

---

(1) Luc XIX, 40.

Conclusion.

LA RÉCOMPENSE.

Sept ans plus tard, Mgr de Mazenod était arrivé au terme de sa féconde carrière.

Le dernier du nom, il avait voulu donner à sa famille la gloire de finir par un prêtre ; elle finit par un fondateur d'ordre religieux, un grand évêque et un ardent apôtre de Marie Immaculée.

Il pouvait écrire dans son testament :

« J'invoque l'intercession de la très sainte et Immaculée Vierge Marie, Mère de Dieu, osant lui rappeler en toute humilité, mais avec consolation, le dévouement filial de toute ma vie et le désir que j'ai toujours eu de la faire connaître et aimer, et de propager son culte en tous lieux par le ministère de ceux que l'Eglise m'a donnés pour enfants. »

L'assistance qu'il implorait ne lui fit pas défaut, et Marie Immaculée vint s'asseoir elle-même à son chevet.

Sur sa couche d'agonie le pieux évêque disait :

« Donnez-moi ma croix de missionnaire et mon chapelet ; ce sont mes armes. »

Ces armes, il ne les quitta plus un seul instant, pendant *trente heures* de lutte contre la mort.

— Monseigneur, lui demanda un des assistants, dites-nous quelques paroles que nous puissions communiquer à tous nos frères, elles les rendront si heureux.

— Dites-leur bien que je meurs heureux.... que je

meurs heureux de ce que le bon Dieu a daigné me choisir pour fonder dans l'Eglise la Congrégation des Oblats.

— Monseigneur, daignez nous manifester le dernier désir de votre cœur.

— ... La charité.... la charité... la charité... Et au dehors, le zèle pour le salut des âmes.

Ces grandes pensées occupaient son esprit et son cœur. La mort, il ne la craignait pas, il la regardait en face. « Oblat de Marie, avait-il écrit, mais c'est un brevet pour le ciel ! »

« *Oh ! si j'étais plus saint*, répétait-il, *je dirais à Dieu : Veni, Domine, noli tardare ; venez, Seigneur, ne tardez pas.* »

Quelques instants après :

« Oh ! qu'il tarde à venir ce bon maître ! je ne suis pas encore digne de m'unir à lui. »

Pendant les dernières heures, aux personnes qui l'entouraient il ne cessait de dire :

« Si je viens à m'assoupir, et que je sois plus mal, éveillez-moi, je vous en prie ; je veux mourir en sachant que je meurs.... Oh ! comme je voudrais me voir mourir pour bien accepter la volonté du bon Dieu ! »

La dernière heure allait sonner.

Une bénédiction apostolique de son saint ami, Pie IX, vint consoler et fortifier son âme. Après les prières des agonisants, on psalmodia auprès de lui l'office des *Complies*. Il s'unissait au sens des paroles. Quand un verset était plus analogue à sa situation : In pace... dormiam et requiescam ; je m'endormirai et reposerai dans la paix !... In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum ; je remets, Seigneur, mon âme entre vos mains !... il levait les bras et les yeux vers le ciel.

Au *Nunc dimittis* sa figure si belle était rayonnante de bonheur.

On commença le *Salve Regina.*

A ces paroles : *Nobis post hoc exilium, ostende : après cet exil, montrez-nous Jésus !...* le moribond ouvrit un peu les yeux, comme pour contempler les premières lueurs de l'éternité.

A chacune des invocations : *O clemens, o pia, ô clémente, ô pieuse !...* sa main défaillante fit un léger geste d'adieu.

A la troisième : *O dulcis Virgo Maria, ô douce Vierge Marie !..* les yeux levés au ciel, il rendit le dernier soupir.

Sa belle âme était devant Dieu.

C'était le mardi de la Pentecôte, 21 mai 1861.

Monseigneur Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, évêque de Marseille, fondateur de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, apôtre de la définition de l'Immaculée Conception, s'était endormi sur le cœur de sa Mère, et, uni aux anges, chantait près de son trône les gloires de Celle qu'il avait si fidèlement servie sur la terre.

FIN.

PRÉFECTURE DU BASUTOLAND

NOCES D'OR SACERDOTALES DU R. P. GÉRARD

Mission de Sion, le 20 Mai 1904.

Le village de Roma vient de célébrer les noces d'or de notre Vénéré P. Gérard.

Le T. R. P. Préfet avait voulu faire les choses princièrement. Tous les Pères du Basutoland, sauf deux, étaient présents, ce qui portait leur nombre à seize, plus six frères convers. Monseigneur de Kimberley avait bien voulu retarder de quelques jours son départ pour l'Europe, afin de relever par sa présence la fête jubilaire. Monseigneur Delalle qui n'avait pu attendre, avait délégué le R. P. Barret, vétéran des missions d'Afrique, arrivé à Natal avec le R. P. Gérard qui n'était encore que Diacre. Il était accompagné du F. Tivenan, un ancien lui aussi, auquel Monseigneur Jolivet, de douce et glorieuse mémoire avait rendu le témoignage suivant: Le F. Tivenan fait bien toutes choses, il mange bien, il dort bien, travaille bien et prie bien.

Les fêtes devaient durer trois jours, 23, 24 et 25 Avril.

Nos catholiques s'empressèrent de se rendre à l'invitation du T. R. Père Préfet; il en vint de tous les points cardinaux et même de fort loin, depuis la mission St Gabriel, la plus reculée dans le sud, trois jours à cheval, jusqu'à Sainte-Monique, la plus éloignée du côté du nord, près de deux jours à cheval. Ceux qui habitent le plus au loin arrivèrent les premiers.

Dès le 22, les chemins conduisant à la mission débordaient de monde ; on arrivait par centaines, les hommes à cheval, les femmes à pied avec sur la tête de gros paquets contenant des victuailles, des couvertures pour la nuit et les beaux habits de fête qui ne paraîtront qu'en temps voulu. Les chariots et les wagons attelés de 6, 14 et 16 bœufs amenaient de lourdes charges de femmes et d'enfants. Disons tout de suite que la foule accourue à la fête pendant ces trois jours consécutifs ne doit pas être inférieure à huit ou dix mille personnes, et que tout s'est passé dans le plus grand calme ; pas de tumulte, pas de cris, pas même une parole discordante dans cette affluence où se coudoyaient à tout instant catholiques, protestants et païens, tous étaient contents et heureux : c'était véritablement la fête du Dieu de paix et de charité.

Nous sommes au samedi 23 avril ; dans la matinée eut lieu le baptême de trois belles cloches, sœurs de la Savoyarde de Montmartre, destinées à perpétuer le souvenir de ces belles solennités. Longtemps nous avons attendu Sa Grandeur Mgr Gaughren, mais comme nous étions toujours dans l'incertitude sur l'heure de son arrivée, le R. P. Préfet se décida à procéder lui-même aux cérémonies du baptême. Déjà très belle par elle-même la solennité emprunta un éclat de plus aux tentures, aux fleurs, à la verdure et aux oriflammes que l'on se plaisait à admirer. Six néophytes devaient être les parrains et les marraines des cloches ; le choix n'avait pas été difficile, car cet honneur était réservé à ceux qui avaient fait les plus belles offrandes pour leur achat.

Nos chrétiens étaient tout yeux et surtout tout oreilles quand les nouvelles baptisées firent entendre leurs notes harmonieuses. Disons en passant que c'est assurément le plus beau petit carillon de toute l'Afrique du Sud et ajoutons que le bon frère Weimer avait si bien pris ses

dispositions, que la plus grosse des cloches était en haut du clocher avant midi pour y chanter le *Regina cœli ;* et le soir même elles carillonnèrent toutes les trois pour la bénédiction du T. S. Sacrement.

A peine la cérémonie achevée, il se produit une certaine agitation dans la foule, la voiture de Sa Grandeur arrive à grand train. Vite les chevaux avec leurs cocardes de fête, on veut aller à la rencontre de Monseigneur avec une cavalcade d'au moins 300 cavaliers. Tout le monde est en émoi, on se presse, on veut faire vite, mais la voiture épiscopale n'attend pas, elle paraît au grand portail avant qu'on ait fini les préparatifs ; la cavalcade était manquée, elle fut remplacée par des hourrah formidables en l'honneur de Sa Grandeur.

Les petites filles de l'école des Sœurs étaient impatientes de montrer leur savoir-faire et les surprises qu'elles nous réservaient. Tout le monde se rendit donc dans l'après-midi à l'invitation de la Mère Supérieure. Ce n'était partout que drapeaux, festons et guirlandes de toute sorte où les bonnes Sœurs avaient mis tout leur talent et l'on sait combien elles excellent dans l'art des décorations. N'oublions pas de mentionner la présence de la Rde Mère Saint Donnat, provinciale des Sœurs de la Sainte Famille pour toute l'Afrique du Sud ; elle n'avait pas reculé devant les fatigues d'un long et pénible voyage, pour partager la joie de ses filles du Basutoland, et apporter au cher Jubilaire l'expression de sa vénération et de sa gratitude.

Le rideau est levé, et des chants de circonstance sont enlevés avec ensemble et entrain pour saluer le bon Père que tout le monde fête. Un groupe considérable d'élèves lui offre tout un petit trésor soit pour lui personnellement, soit pour l'église, soit pour ses pauvres vieilles malades ou infirmes de toute sorte dont il connait seul

le nombre et les besoins ; déjà il compte dans son esprit combien d'heureuses il va faire par ces présents de fête, surtout par ces belles camisoles qu'il distribuera *non avara manu*. Une pièce très intéressante et fort bien exécutée intitulée « *Le baptême des cloches* » termina la séance.

Ainsi finit la première journée des fêtes.

Le dimanche devait être le grand jour. Dès le matin de sombres nuages n'annonçaient rien de bon, cependant, hâtons-nous de le dire, le soleil perça vite les nuages, les apparences de pluie disparurent et toute la journée fut belle et ensoleillée. Ce ne sont partout que des groupes sans fin, les chemins sont littéralement noirs de monde, ou plutôt ne disons pas noirs, car ils étincellent de toutes les couleurs de l'arc en ciel dans un mélange sans pareil. N'allez pas croire que les femmes basuto n'aient pas de goût dans leur toilette. Celles de couleur un peu foncée tâcheront d'atténuer les nuances trop sombres par des habits à couleurs claires et voyantes, tandis que celles d'un jaune assez prononcé sauront trouver une couleur plus sombre mieux en rapport avec leur teint naturel. Les jeunes gens ne restent pas en arrière, beaux habits, beaux chapeaux, chaussures élégantes, chemises empesées, faux-cols, manchettes, cravates de soie, rien ne manque, pas même la canne légendaire qu'ils manient avec dextérité ; ajoutons en toute vérité que les beaux habits leur vont fort bien et qu'ils les portent avec un certain air gentilhomme qui leur sied assez bien. Qu'ils sont loin les temps où l'on ne voyait sur le dos de nos sauvages que des peaux de bœuf, de mouton ou de chèvre, des bonnets en peau de renard ou de chat sauvage et cela pour tout accoutrement. Ils ont marché à pas de géants dans la voie de la civilisation, et je parle ici non seulement des catholiques mais encore des païens, à la différence toutefois que ceux-ci ne s'habillent que pour les grandes

circonstances, voyages, réunions et fêtes chrétiennes auxquelles ils veulent prendre part.

Au milieu de toute cette foule nous n'avons pas vu un seul vieux costume, tout le monde à l'européenne, tout le monde coquettement habillé.

Cependant, je ne jurerais pas qu'un Molière n'eût trouvé là quelque thème à critique, quelque Madelon chancelant sur ses bottines à hauts talons et marchant à pas comptés, quelque coiffure prétentieuse, etc.; mais tout cela c'est la variété qui agrémente toute chose.

Mais laissons de côté ces petits travers ou, si vous aimez mieux, ces péchés mignons et revenons à notre fête. Notre bien-aimé jubilaire chantera la grand'messe assisté du R. P. Barret, comme diacre, honneur qu'il a demandé lui-même, et du R. P. Biard, comme sous-diacre. Monseigneur de Tintare assistera au trône. La plus petite des cloches a déjà sonné le premier coup de la messe et la moyenne va bientôt se faire entendre lorsque nous apprenons que le prédicateur désigné de notre fête fait défaut. Que faire? Il faut nécessairement en improviser un. Cet honneur est dévolu à un de nos anciens, et disons immédiatement qu'il a rempli sa tâche à la grande satisfaction de tous. Ce fut lui aussi qui eut la joie d'annoncer aux fidèles que Pie X, en même temps qu'il envoyait une bénédiction spéciale au jubilaire, accordait une indulgence plénière à tous ceux qui assisteraient à la messe le jour de la solennité.

Les trois cloches carillonnent le dernier coup de la messe. Aussitôt les enfants de chœur et le clergé se mettent en marche, précédés d'un suisse, improvisé lui aussi, mais qui avec son chapeau à claque et sa hallebarde a tout l'air d'un habitué du métier; on va chercher le Jubilaire et Monseigneur dans ses appartements. L'église est archicomble et c'est avec grande peine que

notre suisse peut nous frayer un chemin à travers cette foule compacte au dehors comme au dedans. On peut l'évaluer à peu près à deux mille personnes. La procession rentre belle et majestueuse à l'église et les ministres sacrés revêtus d'ornements en drap d'or montent au St Autel. Le R. P. Bernard tient l'harmonium et dirige le chant. Sa réputation n'est plus à faire et nous n'offenserons pas sa modestie en disant qu'il a toujours été à la hauteur de sa réputation, soit pour le chant de la messe, soit pour les divers morceaux exécutés pendant ces fêtes. Nous étions redevables aux Pères Bourdin et Lebreton de la belle ornementation de l'église.

Après la grand'messe vinrent les agapes fraternelles marquées au coin de la plus grande simplicité et de ce laisser-aller de bon aloi qui fait le charme de toute réunion de famille.

A la fin du repas le T. R. P. Préfet prend la parole: en quelques mots bien choisis il complimente notre Jubilaire et lui rappelle que c'est à lui qu'il doit d'être oblat et missionnaire en Afrique. Il cède ensuite la parole à un vieux compagnon de notre cher P. Gérard. L'orateur s'exprime ainsi :

Mon Révérend et bien-aimé Père,

« Il faut bien avouer que vous êtes l'enfant gâté du bon Dieu, qui vous entoure en ce moment d'une si belle couronne d'Oblats, vos frères en religion. Parmi eux je remarque avec grande joie Monseigneur de Tintare. évêque des pays de l'or et des diamants. Il a voulu relever de toute la majesté du Pontife l'éclat de cette belle fête ; merci à Monseigneur pour cette grande joie et ce grand honneur. D'autres nous viennent de la belle, riche et brillante colonie du Natal. où l'été donnant

continuellement la main à l'automne ne veut jamais faire place à l'hiver. A eux aussi merci du fond du cœur. Tous ensemble nous unirons nos prières aux vôtres, Vénéré Père, pour fêter dignement ces noces d'or que la Providence vous a ménagées. Il y a deux ans à peine nous étions réunis ici même pour célébrer les noces d'or de votre oblation religieuse et aujourd'hui nous voici encore ici pour vous féliciter des cinquante années de sacerdoce qu'il a plu à N. S. de vous accorder. Vous avez donc eu l'honneur et le bonheur d'immoler plus de 18000 fois la Ste Victime du Calvaire. C'est le bon Dieu qui dans sa miséricorde a bien voulu vous accorder cette belle longévité, afin que vous vous identifiiez tous les jours davantage avec la Ste Victime que vous immolez de vos mains : *Vivo jam non ego, vivit vero in me Christus.* Oh oui ! il vit bien en vous ce Christ victime d'amour et il a bien su vous inspirer les saints élans de sa grande charité : je vous vois dans un temps déjà bien éloigné, jeune lévite prosterné aux pieds d'un pontife de si douce et si sainte mémoire, pour recevoir de lui ce grand pouvoir, cette puissance toute divine que vous avez si longtemps et si dignement exercée, et il me semble que je n'exagère rien en disant que ce saint évêque en vous faisant prêtre pour l'éternité, vous a légué en outre un don bien grand, un vif amour pour ce sacrement auguste qu'il vous donnait le pouvoir de produire tous les jours. Il est mort ce saint pontife, comme vous le savez, de la mort des prédestinés, dans un élan d'amour au pied du divin sacrement qu'il était venu adorer, vous laissant à vous, son enfant de prédilection et probablement son premier-né dans le sacerdoce le plus sublime des enseignements. Nous pouvons rendre le doux témoignage que vous avez été pour lui un fils docile et fidèle.

Et à qui avez-vous consacré, bien-aimé Père, votre vie

sacerdotale? presque toute a été donnée à cette race dégénérée, plongée dans les ténèbres du paganisme avec ses mille superstitions et son immoralité sans frein. C'est que de bonne heure vous aviez entendu la parole du prophète: *Parvuli petierunt panem et non erat qui frangeret eis*; vous y avez répondu avec joie: *Ecce ego, mitte me*; et vous voilà parti au milieu de mille périls pour convertir tout un peuple.

Sans doute, aujourd'hui encore le labeur est grand et difficile, vous le savez mieux que personne: cependant ce n'est plus le défrichage, c'est l'ensemencement en bonne terre déjà cultivée. Ce ne sont plus les huttes d'autrefois où l'on n'entrait qu'en rampant, ni ces vieilles peaux de bêtes sur lesquelles il fallait s'asseoir et où la vermine avait établi domicile, car tous les pouilleux ne se trouvent pas en Amérique; et ces pauvres sauvages convoitaient bien plus votre chaussure ou votre couvre-chef que les bonnes paroles que vous leur apportiez. Et cependant vous trouviez le chemin de leur cœur; le vieux roi vous appelait son maître, et jusque dans sa cour vous glaniez des épis mûrs pour le ciel, entr'autres ce bon vieux Joseph à qui vous disiez au jour de son baptême: « Mon enfant, renonces-tu à Satan? » — « Oui, dit-il, je renonce à Satan et aussi à tous ses enfants; » et pas un sourire n'effleura les lèvres du grand chef, ni de son nombreux entourage. Tous comprenaient qu'en renonçant à Satan il fallait renoncer aussi à tous ses suppôts. C'était tout au commencement, et parmi les milliers de spectateurs qui étaient venus à la fête, pas un ne portait même la simple couverture de laine, ce n'était partout que les peaux tannées à la vieille mode des Basuto. Quelle distance parcourue depuis, bien-aimé Père! Vous marchez aujourd'hui dans les mêmes chemins et les mêmes sentiers, vous gravissez les mêmes montagnes, vous traversez

les mêmes vallées, partout accueilli, partout recherché, je dirai mieux, partout respecté et vénéré. Ici nous ne pouvons pas parler du bon vieux temps, c'étaient sans doute les temps héroïques que l'on n'oublie jamais, mais ce n'était pas le temps de la belle moisson ; alors il fallait glaner avec peine, aujourd'hui vous moissonnez et la maison du père de famille est pleine jusqu'à déborder, sans qu'il soit besoin du *compelle intrare*.

Pourrais-je passer sous silence ce bien caché, enfoui pour ainsi dire dans les cavernes des montagnes ou les huttes désolées du village ? tous ces vieux et ces vieilles déshérités de toute façon, auxquels vous vous dévouez sans compter ? Ces nombreuses phalanges que vous introduisez au ciel vous y introduiront aussi un jour, et y seront la part de votre héritage avec le Seigneur qui répétera en votre honneur ce qu'il disait de Jean Baptiste : *Cæci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt, pauperes evangelizantur.*

Ce ministère de dévouement et de charité n'a pas été passager, il a été votre vie, toute votre vie. Votre bras ne sent pas la vieillesse, il se lève sans cesse sur les pauvres coupables, tandis que vous leur dites avec effusion : allez en paix, vos péchés vous sont remis ; et ce sont des centaines de pécheurs qui vous doivent la vie de l'âme et la paix du cœur avec cette tranquillité sereine qui fait regarder la dernière heure avec résignation et courage. Si je l'osais, je vous appliquerais volontiers une parole qui a été dite d'un évêque de Châlons :

St Joseph n'est pas mort
Comme on semble le croire ;
Il est depuis trente ans
Evêque de Châlons.

Disons pour la circonstance :

Il est depuis quarante deux ans
Apôtre en Basutoland.

Ma plume s'arrête, mais non pas mon cœur qui aurait encore bien des choses à dire. Un vieux chevalier disait un jour: Quand le vent souffle de mon pays, m'est avis que je sens odeur de Paradis. Moi aussi, je ne sens de tous côtés dans cette gracieuse et charmante fête qu'odeur de Paradis, car le bon vent nous en vient pour nous apporter un écho de ces célestes rivages ; il me semble en effet qu'il y a également fête au village du bon Dieu.

Il y a plus. Mêlant leurs voix à la brise des cieux j'entends nos cloches qui, elles aussi, vous souhaitent bonne fête. On rapporte qu'à votre première visite à Thaba-Bosiu, au Lion de la montagne, avec le saint évêque que vous accompagniez, un canon qui avait donné, pour le fondre, beaucoup de tracas, fit retentir la vallée de sa voix puissante. Il sonnait la charge et la bataille allait être chaude entre le Diable et le bon Dieu, le paganisme et l'envoyé de Marie Immaculée. Depuis il est resté muet. Aujourd'hui l'airain retentit encore, mais cette fois, il sonne la victoire : *Vicit Leo de tribu Juda.* Désormais nos cloches chanteront le triomphe du Christ *Christus regnat :* elles chanteront son vicaire sur la terre : bientôt, nous l'espérons, elles chanteront leur évêque : sonnez, sonnez, joyeuses cloches, messagères du ciel, chantez le héros de la fête, notre père à tous : chantez ses noces d'or en attendant de chanter ses noces de diamant. »

A ces compliments notre vénéré jubilaire répond par un acte d'humilité. Selon lui il n'est rien, il n'a rien fait de bon, il n'a pour lui que la bonne volonté, tous ces honneurs, il ne les mérite pas. Il remercie le R. P. Préfet, Sa Grandeur, le R. P. Barret et tous ses frères en religion qui ont bien voulu participer à cette fête toute de charité et de reconnaissance envers Dieu.

Monseigneur de Kimberley prend la parole après lui.

Il ne connaît pas personnellement le R. P. Gérard qu'il voit pour la première fois, mais il a déjà entendu parler de lui, même de l'autre côté des mers, la renommée lui a fait connaître son zèle brûlant pour le salut des âmes et l'esprit religieux qui le distingue parmi ses frères. « Mais, ajoute Sa Grandeur, ce que je vois aujourd'hui me remplit d'admiration, parle bien plus haut que la renommée, cette foule si considérable accourue pour le fêter est le plus beau témoignage rendu à l'apostolat du Père Gérard. Je suis heureux d'assister à ces fêtes dont j'emporterai le meilleur souvenir ».

Vient enfin le tour du R. P. Barret, compagnon de voyage et des premiers travaux du cher jubilaire. Ce sont encore des réminiscences du temps passé, de ces temps presque fabuleux où l'on faisait à pied, pour se rendre dans les missions, de 60 à 80 milles, où il fallait compter avec les rivières démesurément débordées pendant la saison des pluies. Les voyageurs n'avaient pour les passer que la nacelle improvisée du Zulu. C'était absolument primitif : un gros paquet de longs roseaux surnageant dans le courant et sur lesquels nos Pères étaient obligés de se tenir à califourchon, tandis que les Caffres dirigeaient l'embarcation. Ce n'était pas toujours sans danger. En voici un exemple. Un jour le P. Gérard et le P. Barret devaient passer une rivière avec ce genre de nacelle. Le premier arrive sain et sauf sur la rive opposée et attend son compagnon de voyage. Le R. P. Barret s'exécute à son tour, lorsque arrivé au beau milieu du courant, il disparaît sous son paquet de roseaux. Heureusement que nos Caffres sont bons nageurs et le cher Père Barret en fut quitte pour un bain involontaire. Dans un autre voyage ce fut, paraît-il, le tour du R. P. Gérard d'aller saluer les poissons.

Le repas de famille terminé, les cloches nous appe-

lèrent à l'église pour la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement donnée par Sa Grandeur.

La soirée s'avançait et le cher Père PENNERATH, supérieur de l'école, voulait nous donner un échantillon du talent de ses élèves. Sur la terrasse de l'école se dresse un beau théâtre avec coulisses et tout l'accessoire. La séance s'ouvre par un chant de bienvenue fort bien réussi. Vient ensuite une pièce dramatique intitulée « *Arthur, roi de Bretagne* ». L'aisance, le ton naturel, le geste, rien ne laisse à désirer, et les costumes sont gracieux et élégants; c'est un vrai succès jusqu'à la fin. Je ne puis passer sous silence des scènes comiques auxquelles les tout petits de l'école se livrèrent avec un entrain charmant qui excita une hilarité générale et des applaudissements bien mérités. L'honneur de ce succès revient sans contredit au cher Directeur de l'école.

La troisième journée des fêtes était réservée aux néophytes non seulement de la Mission de Sion mais encore des autres Missions. Ce même jour Monseigneur et le R. P. Préfet devaient nous quitter sous peine de manquer le bateau qui partait pour l'Europe. Ce fut vers les 11 heures, sous une pluie battante que la voiture emporta nos chers voyageurs. Ils avaient devant eux deux pénibles journées de marche, avant d'arriver à la première station du chemin de fer dans l'Orange-River. Nous leur souhaitons bon voyage, et les accompagnons de nos prières.

Vers midi les nuages commençaient à se dissiper et le soleil parut enfin pour égayer la fin de la fête. La foule que la pluie n'avait pas épouvantée se porte à l'école des garçons pour offrir ses vœux de fête au vénéré Père GÉRARD. Nos Basutos se divisent par groupes. Ceux de Roma, les plus nombreux, forment trois groupes, alors que chacune des autres missions n'en forme qu'un seul. Sans entente préalable, ils avaient adopté à peu près le même

programme ; chant, adresse, puis un second chant, parfois quelques pièces de monnaie tombent dans la bourse du cher Père Gérard. Il est difficile de dire avec quel entrain, quel ensemble et quel cœur les chants étaient exécutés. L'harmonie faisait parfois quelque peu défaut, la bonne volonté jamais. Chose remarquable, les missionnaires n'étaient pour rien dans cette organisation et cet enthousiasme, tout avait été laissé à l'initiative de nos chrétiens. Aussi pouvons-nous ajouter que ces solennités ont été pour leur cœur une véritable fête de famille qui laissera dans leur esprit les plus agréables souvenirs.

Le mardi fut le jour des adieux, les Pères regagnèrent leurs missions respectives et les néophytes les suivirent de près.

Quant au narrateur de ces belles fêtes, il s'attarda encore quelques jours à la Mission. On lui avait gracieusement offert de baptiser cinquante catéchumènes à la nouvelle mission de Lorette, près Maseru. L'offre était trop belle et trop bien faite pour être refusée. Le samedi, veille du cinquième dimanche après Pâques, le chariot est attelé de quatre solides bœufs et me voilà en route pour Maseru. Il faut bien toute la journée pour faire le trajet. Tout alla pour le mieux jusqu'à midi, ce fut ensuite, jusqu'à la mission c'est-à-dire pendant cinq ou six heures, une pluie continuelle qui rendait la marche fort difficile.

A la Mission je trouvai trois jeunes Pères préparant toutes choses pour le lendemain. Ils m'offrirent une hospitalité fort confortable, car outre une belle église toute neuve, en pierre de taille, la Mission possède deux maisons chacune de trois chambres. Nous étions donc logés au large. Faut-il emprunter la parole du poète : *Audaces fortuna juvat,* ou plutôt bénir la divine Providence qui nous réservait pour le dimanche une magnifique jour-

née. Toutes les cérémonies liturgiques purent s'accomplir en plein air, au grand contentement de la foule accourue à la fête. J'eus l'honneur de recevoir neuf nouveaux catéchumènes, de prêcher et d'expliquer les différentes cérémonies du baptême ; je fus dédommagé amplement d'un peu de fatigue, par la joie que j'éprouvais de donner à Dieu et à l'Eglise cinquante nouveaux enfants. Il reste encore dans cette petite mission près de 80 catéchumènes, preuve que la foi fait de rapides progrès dans un pays où le protestantisme compte tant d'adeptes. Maseru en effet est presque tout protestant. Fasse le ciel que bientôt les enfants de la vraie lumière y soient plus nombreux que les enfants du schisme et de l'hérésie !

G. M. Deltour, o. m. i.

BIBLIOGRAPHIE

L'IMMACULÉE CONCEPTION ET LE SACERDOCE SOUVENIR D'ORDINATION.

PAR LE

R. P. Eugène BAFFIE, o. m. i.

1 Vol. in-12, 110 pages

Paris. — Gabriel Beauchesne, rue de Rennes, 117.

LETTRE DU T. R. P. AUGIER

SUPÉRIEUR GÉNÉRAL
DES MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

A L'AUTEUR

Liége, le 2 juillet 1904.

Mon Révérend et bien cher Père,

J'ai lu avec un vif intérêt et une grande édification le manuscrit que vous m'avez communiqué de votre travail sur l'*Immaculée Conception et le Sacerdoce*.

Bien volontiers j'en approuve l'impression, persuadé que beaucoup d'âmes sacerdotales y trouveront un puissant aliment à leur piété.

Beaucoup d'écrivains ou de prédicateurs ont traité des rapports intimes qui existent entre la vocation de Marie et la vocation du prêtre; mais aucun d'eux, à ma connaissance, n'avait fait ressortir cette union dans toute son ampleur.

Dans des chapitres distincts et par des considérations spéciales, montrer au jeune Tonsuré, au Portier, au Lecteur, à l'Exorciste, à l'Acolyte, au Sous-Diacre, au

Diacre, au Prêtre enfin, que l'Immaculée est son modèle dans tous ces divers degrés qui aboutissent au saint autel ; le montrer et le démontrer par tout ce que la théologie et les Pères ont de plus convaincant : le faire savourer par les textes les plus frappants de la sainte Ecriture et les paroles les plus persuasives des saints, c'était bien là une œuvre à la fois nouvelle et difficile. Je devine toutefois qu'elle a été attrayante pour votre esprit et bien douce pour votre cœur.

La pensée du bien que fera votre petit traité doit être votre plus belle récompense après celle que l'Immaculée vous réserve. Le jeune clergé appréciera, en méditant ces pages, la grandeur redoutable des dignités et des charges que les diverses ordinations lui confèrent et les saintes dispositions qui doivent être les siennes pour les recevoir dignement : les prêtres aimeront à se retremper dans ces considérations qui leur rappellent ce qu'ils sont et l'intimité de cœur qui doit les unir à Marie.

Je vous remercie pour tout le bien que vous m'avez fait et pour celui que vous ferez à nos Pères qui vous liront avec avidité.

C'est une véritable inspiration que vous avez eue : jamais publication a-t-elle été plus opportune ? Elle apparaît quand le monde célèbre avec piété le Jubilé de l'Immaculée Conception et quand Notre Saint Père le Pape s'occupe si activement de la formation du clergé : ne s'impose-t-elle pas dès lors à tous les ecclésiastiques dévots à la Vierge Immaculée ?

Recevez, mon Révérend et bien cher Père, avec ma meilleure bénédiction pour l'auteur et pour l'ouvrage, la nouvelle assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en Notre-Seigneur et Marie Immaculée.

C. Augier, o. m. i. *S. G.*

MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

N° 168. — Décembre 1904.

A MARIE IMMACULÉE.

Au moment où paraîtront ces lignes, l'univers catholique tout entier, agenouillé aux pieds de la Reine des cieux, chantera le privilége qui la fit immaculée, dès le premier instant de sa conception. Nulle voix ne se mêlera à cet immense concert plus joyeuse, plus aimante et plus enthousiaste que celle des Oblats de Marie-Immaculée.

Au cours des siècles passés, avaient grandi et s'étaient épanoui, au sein de l'Eglise, des familles religieuses spécialement vouées au culte de l'Immaculée-Conception. Une famille de religieux, de prêtres, de missionnaires, consacrés à ce glorieux privilége de Marie, ayant pour but de le faire rayonner aux regards des foules, n'avait pas eu de place ni de nom dans la liste des Ordres religieux, et nous ne sachons pas que les Souverains Pontifes en aient jamais approuvé une seule, sous ce titre si consolant pour la piété et pour le cœur.

C'est à Rome, dans ses visites quotidiennes aux sanctuaires de la Sainte Vierge les plus vénérés, que notre Saint Fondateur eut soudain l'inspiration d'adopter le nom d'*Oblat de Marie Immaculée*. « Comment n'y avons-nous pas pensé plus tôt ? mandait-il à ses compagnons. Nous

faisions tort à notre Mère, à notre Reine, à *Celle qui nous protège* et qui doit nous obtenir toutes les grâces dont son divin Fils l'a faite dispensatrice. Réjouissons-nous donc de porter son nom et ses livrées. »

S'il adoptait ce titre comme le nom patronymique de sa Congrégation, il acceptait aussi pour lui et pour les siens toutes les obligations que ce titre lui imposait. C'était le solennel engagement, non seulement d'honorer Marie, mais encore de célébrer celui de ses priviléges qui lui tient le plus à cœur : *l'Immaculée Conception*. Il voulut *être l'Oblat de Marie Immaculée*, et il voulut aussi que chacun des fils que la grâce lui donnerait le fût après lui et comme lui.

« Renouvelez-vous, écrivait-il de Rome à ses premiers compagnons, dans la dévotion à la Très-Sainte Vierge, pour nous rendre dignes d'être les *Oblats de Marie Immaculée*..... Puissions-nous bien comprendre ce que nous sommes ! J'espère que le Seigneur nous en fera la grâce, par la protection de notre Sainte Mère, l'Immaculée Marie, pour laquelle il faut que nous ayons une grande dévotion dans notre congrégation.... Ne vous semble-t-il pas que c'est un signe de prédestination que de porter le nom d'Oblat de Marie ? Il y a de quoi faire des jaloux. Mais c'est l'Eglise qui nous a donné ce beau titre; nous le recevons avec respect, amour et reconnaissance, fiers de notre dignité et des droits qu'elle nous donne à la protection de la *Toute-puissante* auprès de Dieu. »

La Vierge Immaculée que l'Eglise, par l'organe de Léon XII, nous a donnée pour patronne, *Deiparam Virginem sine labe conceptam Patronam agnoscunt*, a droit de recevoir de notre piété un double hommage : Celui de notre culte privé toujours plus filial, et celui de notre apostolat chaque jour plus éclairé et plus ardent. Si les fêtes jubilaires de la proclamation du dogme de l'Immaculée-

Conception que le peuple chrétien célèbre, à l'heure actuelle, ont pour but de rendre encore plus populaire, plus intense et plus confiant le culte de la Vierge-Immaculée, il semble que ce résultat doit surtout être obtenu dans notre Congrégation. Il faut que, suivant le mot bien connu de Saint-Paul, *nous nous retrempions dans l'esprit de notre vocation*, c'est-à-dire, l'imitation filiale de la Vierge Immaculée, la prédication incessante de ses privilèges, de ses vertus, de sa puissance. Notre Congrégation a donné beaucoup de gloire à Marie au cours du XIX^e^ siècle; qu'elle lui en donne plus encore pendant les années du vingtième !

Celui qui se contenterait d'une lecture superficielle de nos saintes Règles serait porté à croire que le culte de la Vierge Immaculée ne tient pas plus de place dans notre vie religieuse ou dans notre vie apostolique que ne lui en donnent les constitutions des autres Ordres religieux. Ce serait une erreur. Il suffit, en effet, de juxtaposer les prescriptions de notre vénéré Fondateur sur ce point, pour constater la place première, principale, hors de pair que le culte de l'Immaculée-Conception doit tenir dans notre dévotion privée et dans nos prédications.

Le signe permanent de notre consécration à cet auguste privilége de la Mère de Dieu est le scapulaire blanc dont on revêt chaque profès, après l'émission de ses vœux perpétuels, et qui ne doit plus le quitter ni pendant sa vie, ni après sa mort. C'est la volonté expresse de notre vénéré Fondateur : « Quand quelqu'un de nous sera mort, on placera le scapulaire blanc extérieurement sur la soutane, comme le jour qu'il le reçut, et on l'enterrera avec. » Les profès de notre congrégation vivent, meurent et sont ensevelis sous la blanche livrée de la Vierge sans tache; ce scapulaire blanc, décoré seulement de l'image de Marie Immaculée, est « *Signum speciale ipsisque proprium devotionis erga illud venerabile mysterium* »

Dans les traditions de l'Eglise, un jour de jeûne prépare les âmes à la célébration des fêtes les plus solennelles : dans la congrégation, cette pratique de mortification précèdera les principales fêtes de la Vierge Immaculée. Dans les traditions de l'Eglise, une octave de jours est consacrée à solenniser les principaux mystères de notre sainte religion; dans la congrégation, nous devons célébrer et faire célébrer pieusement par les fidèles les octaves des principales fêtes de Marie. « *Cujus festorum fideliter celebrabuntur octavae.*

Chaque jour, au moins une visite à l'image ou à l'autel de Marie: *Visitationis causa, ad imaginem vel aras Beatae Virginis sese conferent.* Ce n'est pas la Règle, mais une tendre dévotion qui rendra les Oblatsfidèles à ce pieux rendez-vous : *Dulcemque Mariam peculiaris prosequentur devotionis affectu.* La voix du cœur résonnera plus fort que celle de la Règle, ils iront à Marie non pas comme des serviteurs, mais comme des enfants: *ac in matrem semper habebunt.*

A cette visite, ou à ces visites solitaires, ils ajouteront une visite collective, familiale, la visite qui amènera, à la même heure, aux pieds de la Mère, un groupe de ses enfants : *Ideo quotidie coronam Virginis recitabunt.* Cette récitation, la Règle le prescrit, se fera en communauté, et à une heure où Pères et Frères puissent y assister: *Communibus exercitiis in quibus conscientiæ examini privato vacatur, vel recitatur Sacrae Virginis corona... aderunt cum communitate.*

Ne nous étonnons pas de ces prescriptions ; notre vie extérieure et apostolique n'est que le reflet de notre vie intérieure et religieuse. Or, que doit être notre vie apostolique relativement au culte de Marie ? « *Omnem navabunt operam quo populi Immaculatam ac SS. Deiparam ferventius colant.*

Sur ce point comme sur tous les autres, le zèle présup-

pose la ferveur, *qui non amat non zelat*. Un prédicateur dont le cœur est de glace allumera-t-il un incendie dans l'âme de ses auditeurs ? Le prédicateur tiède parviendra-t-il à faire monter le thermomètre de la piété populaire ? Mais si ses lèvres parlent de l'abondance du cœur, si elles sont enflammées parce que le cœur qui les inspire est ardent, elles engendreront l'amour et la confiance: *ferventius fiducialiusque colant.*

Ce ministère de prédicateurs de Marie et de Marie Immaculée, nous l'exerçons, d'après la Règle, sur un double champ d'action: l'église attenante à notre résidence et les églises dans lesquelles, à la demande des évêques ou des curés, nous donnons les exercices de la mission. Quels sujets de prédication porterons-nous, de préference, devant les fidèles, dans les églises que nous desservons ? « *Vespertinas preces sequetur brevis adhortatio seu meditatio... ut excitentur animæ ad amorem Dei e filii ejus unigeniti Jesu-Christi.... et ad devotionem erga sanctissimam Virginem, cujus festorum fideliter celebrabuntur octavae.* »

Au cours des missions, quels sont les thèmes de prédication qui devront revenir perpétuellement sur nos lèvres: *Perpetuis commendentur adhortationibus.* d'après la Règle ? Elle les énumère, puis elle ajoute : *Incitandi insuper fideles ad B. V. devotionem sectandam.*

Suivons ce programme; son exécution nous permettra de constater avec une filiale satisfaction que nous sommes vraiment les serviteurs et les prêtres de Marie : *Omnem navabunt operam quo populi Immaculatam et SS Deiparam ferventius fiducialiusque colant.* »

L'esprit de la Règle ressort non moins clairement des prescriptions qu'elle édicte à propos de la formation des jeunes clercs, dans les séminaires, et à plus forte raison, des jeunes profès, dans nos scolasticats. Les uns et les autres doivent grandir sous l'œil et la protection de la

Vierge Immaculée: « *Ibi in abscondito domus Dei, et sub tutela Sanctissimæ et Immaculatae Virginis Mariae, informantur qui populos sanam doctrinam docturi sunt et in viam salutis directuri.* » Où des étudiants en théologie et en philosophie iront-ils apprendre la divine sagesse, sinon auprès de Celle qui en est le trône et le palais royal : *Sedes sapientiae ?*

Un directeur de séminaire ou de scolasticat est essentiellement un éducateur. Il n'éclaire pas seulement, il façonne. Son action de chaque jour a pour but de transformer l'enfant en homme, le séculier en clerc ou en religieux, le baptisé en prêtre ou en apôtre du Christ. Il confectionne, d'après l'énergique expression de nos règles, des effigies vivantes de Jésus-Christ : *Incessanter tandem satagant in clericis Christum informare.* Cette tâche est délicate ; qu'ils appellent à leur aide un auxiliaire exercé : *favente immaculata ejus Matre, Virgine Maria.* En Elle, Dieu a pris la forme humaine: *formam servi accipiens;* par Elle, des hommes revêtiront cette ressemblance du Christ qui mettra sur les lèvres des peuples cette exclamation : *Homo Dei :* voilà un homme de Dieu. Dès lors, que dans une maison de formation ecclésiastique, Directeurs et dirigés soient empressés à réclamer le concours de ce puissant auxiliaire : *ad cujus praesidium eos edoceant in omnibus fiducialiter confugere.*

Un dernier mot sur cette question, ou plutôt un dernier emprunt fait au livre de nos saintes Règles. Quelle recommandation fait notre vénéré Fondateur à ceux de ses missionnaires qui, au-delà des mers, travailleront à la conversion des infidèles? « *Studebunt insuper sodales nostri Neophytos ad B. Mariæ Virginis cultum amantissimum inclinare, eosque edocere pias erga S.S. et Immaculatam Matrem exercitationes, quæ sint eorum conditioni magis accommodatæ.* »

Partout et toujours, chez les peuples civilisés comme aux seins des nations infidèles, l'Oblat de Marie marche, prêche, lutte contre l'enfer sous les plis protecteurs de la blanche bannière de la Vierge Immaculée.

C'est pour lui un devoir d'état : Nos saintes Règles le demandent, nous venons de le dire. Notre saint Fondateur nous le commande : Que lisons-nous dans sa lettre placée en tête du livre de nos Constitutions? « *Ipse* (Leo XII) *munia quæ obiremus ordinavit, sanctissimae Virginis Deiparæ cultum ac pietatem speciali cura promoveri mandavit et officii quasi proprii fecit, Nomine Oblatorum Sanctissimæ Virginis Mariæ sinelabe conceptæ novam sobolem decorando.*

Nous ne remplirions pas le but de notre institution, si nous n'étions pas les prédicateurs infatigables de l'Immaculée-Conception. Nous avons été approuvés par l'Eglise pour propager cette dévotion ; nous avons grâce d'état pour le faire. Malheur à nous si nous trahissions les espérances des Souverains Pontifes !

Que dit, en effet Léon XII, dans les lettres apostoliques qui nous confèrent une existence officielle dans l'Eglise ? « *In spem erigimur fore ut istius sacræ familiæ alumni qui divini verbi ministerio se devoverunt et Deiparam Virginem sine labe conceptam patronam agnoscunt, pro viribus et præsertim ad ejus Matris misericordiæ sinum perducere conentur homines quos, ut filios, Jesus-Christus in ipso crucis suspendio illi voluit attribuere.* »

Honorer et prêcher l'Immaculée-Conception est en outre, pour un Oblat de Marie, un besoin du cœur. C'est encore notre vénéré Fondateur qui va nous le rappeler. Citons quelques lignes de la circulaire qu'il adressait à la Congrégation tout entière, à la date du 17 février 1853 ; il y rappelle, en termes émus et imprégnés de reconnaissance, le merveilleux développement pris par la congré-

gation, dès qu'elle a été placée sous le patronage de la Vierge Immaculée. « *Ex tunc Societas nostra, Apostolico judicio sancita, novoque cœlestis auræ afflatu impulsa et sub tegmine Dominae suae statuta et morans sub ramis ejus, novo robore vignit et sancta fecunditate exsultavit.* »

Cette fécondité de la première heure, cette force d'expansion qui jeta des colonies d'Oblats de Marie sur toutes les plages du monde, demandons à la Vierge Immaculée, Reine des Apôtres, de la maintenir et de l'accroître. Les temps sont calamiteux. Quelles entraves apposées, dans beaucoup de régions, au recrutement et à la formation des phalanges apostoliques ! Une nouvelle et plus filiale consécration de toute la famille à la Vierge Immaculée s'impose comme une nécessité de l'heure présente. *Plus redoutable qu'une armée rangée en ordre de bataille,* elle aura raison de tous nos ennemis ; dépositaire des trésors de la grâce, elle les déversera sans mesure dans nos âmes.

Le plus récent historien de Saint Alphonse de Liguori, après avoir constaté que ce grand Saint consacra dix années de sa vie à écrire son premier ouvrage de longue haleine : les *Gloires de Marie*, ajoute : « Il fut le docteur du salut, mais du salut par la Sainte Vierge. »

Ce mot peut nous servir de devise. Que nos jeunes étudiants l'adoptent et que, pour la réaliser, ils se pénètrent bien de cette parole que Suarez, homme consommé à la fois en savoir et en vertu, a écrite à la première page de son traité *de Maria Virgine.* « *Ego post ipsius Dei Christi cognitionem nullam aut utiliorem aut viro theologo digniorem esse existimo.* » Pourquoi, ajoutait encore ce grand homme, parler si longuement des anges et si brièvement de la Reine des anges? Et il donnait cette raison de son étonnement: *Cum haec doctrina sit per se dignior et jucundior et ad pietatem majis accommodata.* Des milliers de pages

brûlantes d'amour ont été écrites, au cours de cette année jubilaire, en l'honneur de la Vierge Immaculée. Notre article n'est qu'une imperceptible étincelle ; mais les cœurs dévoués à Marie qui le liront sont aisément inflammables, et l'étincelle, nous l'espérons, produira un incendie.

CHAPITRE GÉNÉRAL DE 1904

Le 14 août 1904, s'ouvrit à Liège, le 17e Chapitre général de la Congrégation.

Aucune assemblée capitulaire, depuis les origines de notre famille religieuse, n'avait réuni un nombre aussi considérable de membres.

Cette progression toujours grandissante dénote l'accroissement que, sous la bénédiction de Dieu, reçoit chaque jour l'œuvre apostolique fondée par notre Vénéré Père, Mgr DE MAZENOD.

Le Chapitre de 1867 dont l'action fut si profonde et si heureuse pour la Congrégation, ne comptait que 24 membres, y compris le Supérieur général ; celui de 1904 en réunissait 54 sous la présidence du T. R. P. AUGIER, CASSIEN, l'élu du Chapitre de 1898.

A l'aspect de ces évêques et de ces missionnaires, venus des cinq parties du monde, puisque l'Australie elle-même avait envoyé ses délégués, on se réjouissait de voir transformée en Congrégation vraiment catholique ou universelle l'humble communauté qui, à ses débuts, s'intitulait timidement : Société des missionnaires de Provence. Son champ d'action s'est élargi, mais son caractère distinctif demeure le même : elle est toujours l'évangéliste des pauvres.

A cette nouvelle Jérusalem s'applique, et en toute vérité, l'acclamation du prophète à l'adresse de l'antique Sion : « *Illuminare, Jerusalem, quia gloria Domini super te orta est, et ambulabunt gentes in lumine tuo* » (Is. 60-1). Le patriarche Jacob disait autrefois dans une prière émue qu'il adressait à l'Eternel : « Dieu d'Abraham et d'Isaac, mes pères, comment reconnaître votre munificence ? Quand je franchis une première fois le Jourdain, je n'avais pour toute possession que ma houlette de berger,

et aujourd'hui, je me trouve sur ses rives, suivi par deux groupes compacts de serviteurs et de servantes. » (Gen. XXXII, 10). Seul avec son premier compagnon était, en 1816, notre vénéré Fondateur dans l'étroite maison d'Aix ; et quels bataillons marchent aujourd'hui à la conquête des âmes sous la direction de son troisième successeur !

Gloire à Dieu ! Reconnaissance à notre Immaculée Mère qui nous a valu cette place toujours plus élargie dans l'Eglise de son divin Fils !

Un voile de tristesse assombrissait néanmoins le front des religieux et des apôtres réunis à Liège pour s'occuper des intérêts spirituels et temporels de leur Congrégation. L'accueil avait été cordial et fraternel ; la maison qui les abritait rappelait à beaucoup de précieux souvenirs. Elle était une des plus importantes de la famille et on s'y sentait en famille. Et malgré cela, toutes les âmes étaient en proie à la gêne et au malaise. Ce lieu de réunion était anormal, une sorte de local d'emprunt ; ce n'est point là que le Chapitre aurait dû s'assembler. Des circonstances douloureuses l'y avaient contraint, mais comment oublier que ce lieu de réunion était d'abord un lieu de refuge ?

Les fils étaient, il est vrai, groupés autour du père, mais ce père était un exilé et un banni. Et la maison paternelle, la maison centre de la famille, qu'était-elle devenue ? *Hæreditas nostra versa est ad alienos, domus nostræ ad extraneos.* (Thren. V. 2).

La persécution qui a jeté l'administration générale au-delà des frontières de la France, pays natal de la Congrégation, a dispersé et ruiné aussi les communautés qui formaient sa couronne. Quels désastres ! Les représentants des deux provinces de France en diront au Chapitre toute l'étendue.

L'heure était grave ; nul qui ne le comprit ; car, aux

délibérations calmes et approfondies devaient succéder les résolutions les plus viriles, les plus énergiques décisions. De cruelles blessures ont été faites ; comment les panser, les cicatriser et les guérir?

Ce qui frappait tout d'abord, quand on pénétrait dans l'intime de ce collège d'apôtres, était leur dévouement sans bornes à l'Eglise et à la Congrégation. Quels travailleurs que ces évêques et ces missionnaires presque tous à la force de l'âge ! Entrés, dès la première heure, dans le champ du Père de famille, tous ont porté sans faiblesse le poids du jour, de la chaleur, et aussi du froid, et si la onzième heure trouve les corps brisés, elle constate que les âmes sont demeurées jeunes, viriles, encore plus âpres au travail qu'à l'aube naissante du jour.

Dans l'antique Lacédémone, quand se levait la fête annuelle en l'honneur des trois âges de la vie, les vieillards chantaient : Nous fûmes de vaillants lutteurs ; les enfants : Nous le serons plus que vous ; et les hommes d'âge mûr : Qui douterait de notre force, l'expérimente s'il l'ose. A Liège, les âmes auraient rougi d'être aussi peu modestes ; mais combien plus accentuée était la virilité des volontés !

Le Patriarche Jacob disait à Laban son beau-père : « Quatorze années durant, je me suis exposé, pour la garde de vos troupeaux à la fraîcheur des nuits. » Mais c'était sous le doux ciel de la Mésopotamie. Aurait-il osé se faire un mérite de ces veillées nocturnes en présence des missionnaires du Yucon, de l'Attabaska et du Mackensie ? Saint Paul lui-même, s'il repassait le onzième chapitre de sa seconde épitre aux Corinthiens, se dirait non sans administration, « j'ai été plus profondément et plus longtemps dans l'eau, mais pas si longtemps ni si avant dans la glace ».

L'amour de la famille appelle et commande le dévoue-

ment à la personne du Père. Quelle soumission et quelle déférence à l'égard du Très Révérend Père Général ! L'esprit surnaturel et la vénération rendaient sa personne vraiment inviolable. Quel désir de communier à ses pensées, de ne pas s'écarter de sa direction, d'alléger par une obéissance absolue le poids de ses responsabilités, d'être entre ses mains, non pas, suivant une comparaison célèbre, comme le cadavre froid et rigide, mais comme l'enfant qui tarit les larmes par son sourire ! Le T. R. P. Général l'a constaté, avec une satisfaction non dissimulée, dans son allocution, à la clôture du Chapitre . « Merci des sentiments que vous avez bien voulu m'exprimer et me témoigner. Dorénavant, je saurai mieux encore que votre cœur bat à l'unisson du mien. »

L'esprit de Dieu planait manifestement sur l'assemblée capitulaire ; or, avons-nous appris de Saint Paul, là où est l'esprit de Dieu, là est la liberté (2 Cor. III, 17) ; cette sainte liberté venue par le Christ qui nous l'a méritée, dit ailleurs le même apôtre (Gal. IV, 31). Si l'indocilité engendre l'esprit factieux, l'obéissance place et établit les âmes dans cette atmosphère de saine et sainte indépendance que Saint Jacques a caractérisée d'un mot : La loi parfaite de la liberté (Jac. I, 25). Le Chapitre fut une assemblée de religieux obéissants et d'hommes libres. Quelle indépendance, sous l'autorité aimée et révérée du Supérieur général, au cours des délibérations ! Et cela se comprend, quand on réfléchit à la parole de Saint Jean : « La crainte ne coexiste pas avec l'amour ; mais la charité parfaite expulse au loin la crainte (I Jo. IV, 18). Les fils avaient été appelés par le père à dire leur pensée ; ils le faisaient avec la confiance absolue de ne point déplaire, mais sans s'opiniâtrer à la soutenir, moins encore à la faire triompher, disposés plutôt à la répudier, dès que l'opinion d'un de leurs confrères leur paraissait meilleure.

L'avis de Saint Paul eut donc été sans application : « Si quelqu'un se plaît aux discussions sans fin, qu'il sache, qu'elles ne sont pas dans nos mœurs, ni dans les habitudes de l'assemblée des Saints » (1 Cor. XI, 16). Si le grand apôtre eut assisté aux délibérations capitulaires, il eut rendu à tous les membres de l'assemblée le témoignage de satisfaction que les fidèles de Thessalonique reçurent un jour de lui : « Nul besoin de vous parler de la charité fraternelle, car vous l'avez apprise de Dieu ; une prière seulement : possédez la toujours en plus grande abondance » (1 Tess. IV, 9, 10). Tous les membres du Chapitre ont parlé, et tous ont bien parlé, parce qu'ils le faisaient sous l'impulsion et sous l'empire de l'obéissance, de la liberté et de la charité.

La session du Chapitre fut longue ; elle compta vingt-six réunions plénières, en dehors du travail d'études fait dans les commissions. De ces nombreuses séances, nul ne songea à se plaindre, hormis peut-être les deux secrétaires peu habitués à ce que l'un des plus intrépides manieurs de la plume, Cornélius a Lapide, appelle le martyre de la transcription « *Martyrium scriptionis* ».

Et pourtant, chacune de ces séances était longue ; trois heures étaient leur mesure moyenne. La discussion, nous l'avouons, était parfois un peu hésitante, traînante même. Nous sommes si peu habitués au jeu des assemblées parlementaires ! Les capitulants étaient, en majorité, des nouveau-venus, un peu embarrassés dans leur rôle qui ne peut être pleinement exécuté par des apprentis. Ils seraient très étonnés d'entendre dire que leur coup d'essai fut un coup de maître ; mais leurs successeurs, ou eux-mêmes s'ils ont la joie, au Chapitre de 1910, d'être *Phenix redivivus,* seront plus favorisés ; un règlement, élaboré par la sagesse et basé sur l'expérience dirigera leur marche dès la première minute et, grâce à cette bienfaisante lisière, ils pourront avancer, courir même, sans trébucher.

Malgré la longueur des séances, leur inévitable monotonie et la non moins inévitable fatigue qu'elles causaient et que la chaleur aggravait, nul besoin de faire appel aux bons soins de l'infirmier. La parole du psalmiste était encore une fois réalisée : *Et non erat in tribubus eorum infirmus* (Ps. 104, 37). A l'indiscret qui demanderait : « L'excitateur était-il aussi inutile que l'infirmier ? » Je répondrais en toute simplicité : même durant la tenue du Chapitre, n'est pas rapporté l'article de la Règle qui prescrit le grand silence — et pour un motif de charité — durant les heures qui suivent la récréation de midi. Sur ce point, le Chroniqueur lui-même est tenu au silence. Passons.

Le *Pointeur* dont le Droit Canon a doté certains chapitres cathédraux, sans doute pour mettre en relief l'exactitude des membres qui les composent, eut été un officier superflu et dont rien n'eut justifié la présence Nulle place inoccupée durant les séances et point de traînards.

Au-dehors de la salle capitulaire,la plus fraternelle cordialité présidait aux relations de ces hommes apostoliques qui s'estimaient déjà et s'aimaient avant de se connaître et qui trouvaient un charme toujours plus doux à pénétrer plus avant dans les confidences de leurs projets ou de leurs œuvres.

Nous entendons encore le T. R. P. Général s'écrier dans sa dernière allocution : « Merci du spectacle d'édification et de charité que vous avez donné ! Je comprends la parole que me disait l'un d'entre vous : Jamais, depuis mon entrée dans la vie religieuse, je n'avais recueilli semblable édification. »

Venus pour édicter des décrets dont le but était de consolider l'empire de la Règle, les capitulants pensaient, et avec raison, qu'ils devaient donner eux-mêmes l'exemple de la plus parfaite régularité. A aucun exercice, pas

même à la prière du matin, le vigilance du *Pointeur* n'était nécessaire. Nosseigneurs les Evêques donnaient l'exemple. En les voyant ainsi assidus à l'oraison, aux exercices de piété, on se reportait naturellement par la pensée à ce premier concile de Jérusalem dont Saint Luc nous a gardé le souvenir. Ainsi priaient et agissaient les premiers évêques, dès l'aurore de l'Eglise.

Pour quel motif, supérieur à tous les autres, nos saintes Règles prescrivent-elles la tenue sexennale du Chapitre général ? « *Ut vincula quæ singula nectunt Instituti membra arctius retringantur.* » Quand la vie régulière n'offrirait aucune brèche à réparer; quand l'exercice de la vie apostolique aurait atteint un tel degré de perfection que toute amélioration semblerait impossible, le Chapitre général aurait encore sa raison d'être, ou plutôt, la raison principale qui a porté notre vénéré Fondateur à l'établir subsisterait toujours. Les chefs de nos missions éprouvent comme Saint Paul, le désir bien légitime de voir leur chef hiérarchique et de vivre quelque jours près de lui. Les missionnaires qui travaillent, dans des régions si distantes les unes des autres, à l'extension du Règne de Dieu, puisent de nouvelles ardeurs au récit mutuel qu'ils se font de leurs travaux, de leurs succès, de leurs luttes et de leurs espérances. Après la tenue d'un Chapitre dont la charité a été l'âme et la vie, une société religieuse est plus forte parce qu'elle est plus unie.

La Reine de Saba le disait à Salomon : Ce que j'avais appris de la sagesse de votre gouvernement m'avait pénétrée d'admiration, mais ce que j'ai vu me jette dans le ravissement. Ainsi aimons-nous à constater nous-mêmes et à toucher, pour ainsi dire, du doigt, que la renommée n'était ni menteuse ni exagérée quand elle nous vantait les mérites d'une personne ou l'importance d'une œuvre. Tout homme veut pouvoir dire comme les Samaritains

à la femme qui, après avoir eu la grâce de converser avec Notre Seigneur assis sur la margelle du puits de Jacob, s'était fait son évangéliste dans leur ville : nous croyons, non pas seulement à cause de ta parole, mais parce que, après examen, nous avons constaté à notre tour qu'il est véritablement le Sauveur du Monde.

Comment notre Chapitre de 1904 n'eut-il pas été fécond en résultats ? Il inaugurait ses travaux, la veille de l'Assomption de la Très Sainte Vierge, il devait les poursuivre, pendant toute l'octave de cette fête, et nous sommes en l'année Jubilaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception ! Une belle statue de N.-D. de Lourdes présidait aux travaux de la vénérable assemblée. Ses yeux fixés au ciel invitaient aux pensées élevées, surnaturelles. A tous elle semblait dire : En haut les cœurs ! Ne prononcez pas une parole, ne prenez pas une détermination, n'édictez pas une prescription qui ne soit pour la gloire de Dieu, l'édification des âmes, le progrès de la congrégation. Cette voix fut comprise, nous l'avons dit, et la circulaire que le T. R. P. Général adressera à la famille tout entière pour porter à sa connaissance les *Actes* du Chapitre le révélera à tous les cœurs.

Une assemblée capitulaire n'a pas d'histoire, puisque son action se déroule toute entière dans le huis-clos de la salle des séances. Le *Codex historicus* de la maison de Liège a toutefois enregistré et mentionné quelques faits que nous nous reprocherions à notre tour de laisser dans l'ombre et de condamner à l'oubli.

Ce fut d'abord, dans l'ordre chronologique, la fête du T. R. P. Général. Mgr Langevin, archevêque de Saint Boniface, fut l'interprète de l'affection, de la vénération, de la reconnaissance et des vœux dont tous les capitulants tenaient à offrir l'expression à Celui qui est pour eux

l'image et l'incarnation de la paternité de Dieu. Les lèvres du vénéré prélat parlèrent vraiment de l'abondance du cœur. Nul n'ignore le culte pieux que professe pour le Chef de notre Famille, celui que le rapport du Vicaire des missions du Manitoba appellera « le premier Oblat de Saint Boniface.» Mgr Langevin est fier de son titre de missionnaire Oblat de Marie Immaculée; il le prouva, et ce jour-là et pendant toute la durée du Chapitre. La congrégation est fière de voir le bâton pastoral de Mgr Taché en d'aussi vaillantes mains.

Le 15 Août, jour de l'Assomption, une procession véritablement grandiose se déroula à travers les allées du parc attenant au scolasticat et amena, de notre église Saint-Lambert, jusqu'à la grotte monumentale de N.-D. de Lourdes qui couronne et embellit le sommet de notre propriété, plusieurs milliers de fidèles accourus pour chanter la Reine du ciel et aussi, pourquoi ne le dirions-nous pas ? pour contempler la phalange des missionnaires qui marchent sous la blanche bannière de son Immaculée-Conception.

Ce fut de la part de la population Liégeoise un acte de foi impressionnant. Quand la croix de procession parut sur le seuil de l'église, un silence profond s'établit dans les rangs de cette foule jusque-là animée et bruyante. Voilà les missionnaires ! L'un d'eux, venu du Nord de l'Amérique, marchait entre deux représentants des tribus qu'il évangélise. On se montrait avec une curiosité sympathique ces fils du désert amenés par l'Evangile non pas seulement à la civilisation, ce serait peu de chose, mais au point culminant de l'honnêteté humaine. La dignité de leur tenue, la piété avec laquelle ils récitaient le chapelet que leurs mains égrenaient ostensiblement étaient une prédication comprise de tous, utile à tous.

Le silence devenait plus religieux encore au passage des

prélats. Tous les fronts s'inclinaient sous leurs mains bénissantes, et comme les pieuses Israélites de l'Evangile, les mères présentaient leurs enfants, pour que le contact des apôtres du Christ appelât sur tous les jours de leur vie la bénédiction de Celui qui a dit : Laissez venir à moi les petits enfants.

Quand la cérémonie prit fin et que la procession rompit ses rangs, nos vénérés Pontifes se trouvèrent comme emprisonnés par ces flots humains qui déferlaient de tout côté vers leurs augustes personnes. C'était le triomphe de l'esprit de foi.

Une fête plus intime, mais très impressionnante aussi, avait ajouté ce jour-là à la joie des membres du Chapitre. Leur doyen d'oblation, le vén. P. Rey, entrait dans la 60e année de sa vie religieuse. Nous accusera-t-on de contrevenir à la défense portée par le Saint-Esprit: *Ante mortem ne laudes hominem* (Eccli. XI. 20), si nous disons que nul religieux de notre congrégation n'est plus connu, plus aimé, plus vénéré que celui dont nous venons d'écrire le nom et de contrister la modestie? Premier Junioriste élevé dans la congrégation, il a travaillé plus que personne à la prospérité de nos pépinières d'apôtres, et par les missionnaires dont il a assuré les vocations, on peut dire qu'il évangélise tout le monde. Nous nous bornerons à cette simple constatation, dans la crainte de faire une blessure si cuisante, que le vénéré patient nous refuserait même le baiser de la réconciliation.

Mais si le R. P. Rey était le plus ancien profès présent au Chapitre, il n'était cependant pas le doyen d'âge. Le R. P. Lacombe l'avait devancé dans la vie: mais à le voir si alerte, si jovial, si impétueux dans l'élan de son zèle, qui aurait dit que ce missionnaire du Nord-Ouest était un ancien? De lui écrivait le prophète de l'ancien temps ou de l'un de ses pareils : J'enverrai des pêcheurs qui les

poursuivront jusque sur les plages les plus désertes, et des chasseurs qui escaladeront à leur recherche, les montagnes les plus abruptes. (Jer. XVI. 16). Quel pêcheur d'âmes et quel chasseur de sauvages que le Fondateur de la grande *Réserve* pour les métis du Nord-Ouest, *ses grands enfants,* comme il les appelle ? Ses vives saillies et ses fines reparties faisaient la joie de tous ses frères. O Père, que Dieu vous garde longtemps cette belle jeunesse !

Tous les dimanches, pendant la tenue du Chapitre, un de nos vénérés évêques prit la parole dans l'église Saint-Lambert, attenante au Scolasticat. Les fidèles entendirent ainsi successivement Nosseigneurs Grouard, Delalle, Legal. Sur leurs lèvres, la parole de Dieu variait de nuance, mais elle gardait la même force et elle possédait la même fécondité.

Le Cercle Saint-Lambert, créé par les chapelains de notre Eglise Saint-Lambert, et formé par des messieurs aux puissantes convictions religieuses, *fortes creantur fortibus,* dit le proverbe, voulut aussi les entendre, s'instruire et s'édifier au récit des merveilles que leur zèle réalise dans les pays lointains.

Mgr Grouard parla le premier. A l'entendre, les minutes s'écoulèrent vite et les applaudissements répétés et enthousiastes de l'auditoire révélèrent à tous jusqu'à quelles profondeurs les cœurs étaient émus et les âmes remuées.

Le dimanche suivant, Mgr Joulin et Mgr Delalle qui parlèrent à un court intervalle l'un de l'autre n'exercèrent pas une moins irrésistible séduction. Malgré l'heure tardive, nul ne sommeillait; les yeux, les oreilles, l'esprit, les cœurs étaient également ouverts et attentifs pour ne pas perdre un seul des récits qui faisaient passer devant

l'âme la vie des habitants des Iles de l'Asie ou des indigènes du Sud-Africain. Ce furent des séances à la fois pieuses et récréatives, réconfortantes et moralisatrices. Messeigneurs, merci.

Cette réunion de famille prit fin, au soir du 1er septembre, par l'élection des Assistants généraux, qui est, ainsi que le détermine la Règle, le dernier acte de tous nos Chapitres. Dès le lendemain matin, la dispersion commençait à s'effectuer : le surlendemain, elle était presque entièrement consommée. Ce n'est pas sans quelques sentiments de mélancolie qu'on se disait l'un à l'autre : au revoir ; ou même : adieu ! Les partants que la vapeur emportera dans des directions opposées et à des distances si considérables se reverront-ils jamais ? Ici-bas, cette entrevue demeure problématique; là-haut, elle est assurée. Le Maître l'a dit: *Volo ut ubi sum ego, illic sit et minister meus.* C'est notre espérance. Messeigneurs et nos révérends Pères: Au revoir !

Voici la liste, par ordre hiérarchique, des membres de la Congrégation qui ont fait partie du Chapitre général en 1904.

Le T. R. P. Augier *Cassien*, Supérieur général.

Les R. R. P. P. Tatin, Gandar, Miller, Rey, assistants généraux.

Les R. R. P. P. Longeon, procureur général.
Lemius, (Joseph) procureur près du Saint-Siège.

Nosseigneurs : Langevin, Archevêque de Saint-Boniface, délégué du vicariat du même nom.
Grouard, Vicaire des missions d'Attabaskaw.

Nosseigneurs : Pascal, Vicaire des missions de la Saskatchewan.

Joulain, Vicaire des missions de Jaffna.

Legal, Vicaire des missions de St. Albert.

Dontenwil, Vicaire des missions de la Colombie Britannique.

Gaughren, Vicaire des missions de Kimberley, et administrateur apostolique du Transvaal.

Breynat, Vicaire des missions du Mackensie.

Delalle, Vicaire des missions du Natal.

R. R. P. P. Cenez, préfet apostolique du Basutoland.

Lefebvre, provincial des Etats-Unis.

Monnet, provincial de la 1re province de France.

Dozois, provincial du Canada.

Brulé, provincial de la 2e province de France.

Scharsh, provincial d'Allemagne.

Mac-Sherry, provincial d'Angleterre.

Magnan, Vicaire des missions de Saint-Boniface.

Belle, Vicaire des missions de Colombo.

Augier, (Célestin) appelé nommément par le T. R. P. Général.

Lacombe, appelé nommément par le T. R. P. Général.

Lenoir, délégué du vicariat de Kimberley.

Anger, appelé nommément par le T.R. P. Général.

Roche, délégué du Vicaire des missions de l'Australie.

Duvic, appelé nommément par le T. R. P. Général.

R. R. P. P. Lavillardieri, délégué de la 1er province de France.

Lemius (J. B.), délégué du Basutoland.

Lejeune, délégué de la Colombie Britannique.

Favier, appelé nommément par le T. R.P. Général.

Baffie, délégué de la 2e province de France.

de Chambeuil, délégué de l'Attabaskaw.

Colin, délégué de Jaffna.

Dauphin, délégué de Saint Albert.

Guglielmi, délégué de Colombo.

Bernad, appelé nommément par le T. R. P. Général.

Cochin, délégué de la Saskatchewan.

Van Tighem, appelé nommément par le T. R. P. Général.

Legault, délégué du Canada.

Constantineau, appelé nommément par le T. R. P. Général.

Murphy id.

Chauvin, délégé du Natal.

Byrne, délégué de la province Britannique.

Laurent, délégué de Transvaal.

Flynn, délégué par les missions d'Australie.

Bunoz, appelé nommément par le T. R. P. Général.

Dorgan, délégué des Etats-Unis.

Kassiepe, délégué de la province d'Allemagne.

Watterott (Ignace) délégué par les missions de la Cimbébasie.

R. R. P. P. Hermandung, représentant le vicaire des missions de la Cimbébasie.

Pour se conformer à un usage consacré par la pratique de nos Chapitres généraux, et surtout pour donner satisfaction à un désir de leur piété filiale, les membres de l'Assemblée Capitulaire de 1904, avant de clore la session de leurs travaux signèrent l'adresse suivante, protestation de leur fidélité à l'égard du Souverain Pontife. Nous sommes heureux de la mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Beatissime Pater

Moderator generalis Congregationis Missionariorum Oblatorum B. M. V. Immaculatæ, novemque ex eadem Congregatione Archiepiscopi et Episcopi, necnon et quadraginta quinque presbyteri, res rationesque viginti provinciarum aut vicariatuum gerentes, qui Leodium in Belgio, variis ex Orbis partibus convenere, Capitulum generale celebrandi causa, ad pedes Sanctitatis Tuæ, antequam digrediantur, sese humillime provolvunt, veniam rogantes aperiendi animum, quid scilicet erga Te in corde gerant edicendi.

Profecto Congregationi Missionariorum Oblatorum B M. V Immaculatæ hoc solemne semper fuit, legisque sanctissimæ ad instar, quem Deus regimini Ecclesiæ præposuerit, summo amore, summaque prosequi reverentia, ab ejusque mandatis, immo et placitis, nunquam, ne minimum quidem discedere. Ubinam quippe via, ubi veritas, ubi vita, nisi apud Illum qui his in terris, Christi personam gerit ?

Verum hanc animi voluntatem mire illud fovit quod omnes jam norunt Pium X videlicet, non solum sub ductu Spiritus Sancti, sed veluti ab ipsomet Spiritu Sancto, speciali quodam afflatu, electum ; illud insuper quod

paucis antea exploratum, nunc universis innotescit, quodque verba comprobavere et acta, eumdem nimirum iis dotibus quæ Supremam in Ecclesia potestatem decent, tanta singularum præcellentia, tanta cunctarum consonantia, caritate nempe, mansuetudine, fortitudine, sapientia, ut plane a Deo positus dicatur qui navim Petri regat inter calamitosas tempestates nostris hisce diebus exortas, moxque (quod nuperrima facta prænuntiant) exorituras.

Quapropter amor ille quo Summum Pastorem quovis tempore prosecuti sumus, novo quasi adjecto igne, in dies exardescit, profundiorque simul fit reverentia, fidelitas firmior, plenior promptiorque obedientia. Neque, licet in nos procella jam acriter soev ierit, terremur. Ad Illum conversos habentes oculos qui, impavida manu gubernaculum moderatur, ex illo fiduciam haurimus inexsuperabilem. Quo quis Tibi, Beatissime Pater, strictiori vinculo devincitur, eo rectiori tramite, devictis undique hostibus superatisque procellis, vehitur ad portum.

Quid vero, ut Tecum stare quis dici queat, requiritur, uberrime id explanasti in memorandis iis Litteris « *E Supremi Apostolatûs Cathedra* » nimirum, et in aliis mox subsecutis « *Ad diem illum lætissimum* », quibus Litteris, ni fallimur, tradidisti jam a primordiis Pontificatus totius instituti operis summam. Illas autem suscepimus uti ad nos speciali quodam titulo missas, quippe quæ Congregationis nostræ nomini magna animi lætitia perpeximus adamussim respondere, quasi nomen a Leone XII nobis impositum Pius X interpretari voluerit. In posterum igitur sint nobis laudatæ Litterae cogitandi, loquendi, agendi norma.

Ut *missionarii* imprimis, verba Tua nostra plane facimus, scilicet : *Hoc unum declaramus propositum esse nobis instaurare omnia in Christo, ut videlicet sit omnia*

in omnibus? Ad quam perficiendam rem, uti Adjutores Tuos, Beatissime Pater, nos ne dedigneris accipere.

Ut vero *Oblati Mariæ Immaculatæ*, privilegium illud Beatissimæ Virginis Mariæ quo ab omni originalis culpæ labe fuit immunis, speciali honore prosequi ac cultu, officium profecto est nobis ab ipso nostro impositum nomine. Quam lœti igitur, verba Tua, Beatissime Pater, suscepimus, cum universos Christifideles adhortaveris ut digne et cum pietate celebrarent quinquagesimum anniversarium ab adserto Deiparae privilegio. Memores etiam quod in illa sacrorum antistitum corona quo septus, ut Beatitudo Tua commemorat, Pius IX edixit ac promulgavit intaminatum Virginis conceptum, Congregationis nostræ, pater ac conditor aderat, videlicet Eugenius de Mazenod, episcopus Massiliensis.

Cœterum, Beatissime Pater, plane Tecum Mariæ confidimus, firmissimam spem et nos habentes fore ut serpentis caput, qui, novis veluti meatibus, letalia venena in mundum undique spargit, Ipsa, conculcatu etiam novo, virgineo pede conterat. Humiles ad Filium ejus preces, Ipsa conciliatrice, fundimus, ut Jubilæum istud calamitatibus nostris finem imponat, brevique cum Propheta inclamare queamus « *Contrivit Dominus baculum impiorum. Conquievit et siluit omnis terra, gavisa est et exultavit* »

Interim ad pedes Sanctitatis Tuæ humillime prostrati, Apostolicam imploramus Benedictionem.

Voici le texte de la supplique signée par tous les membres du Chapitre et déposée aux pieds du Souverain Pontife Pie X pour lui demander humblement de vouloir bien introduire la Cause de Béatification de son prédécesseur de sainte mémoire, le Pape Pie IX. Dans ses Lettres

apostoliques du 28 mars 1851, ce grand Pape, en des termes que tout le monde peut lire, à l'appendice de nos Saintes Règles, mettait la Congrégation à l'ordre du jour de l'Eglise. Puisse l'Eglise, par l'organe de son Chef infaillible, inscrire bientôt son nom dans le livre d'or où brillent les noms des élus que nous honorons sur nos autels !

Très Saint Père,

Le Supérieur Général de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, neuf Archevêques ou Evèques, et quarante-cinq religieux prêtres, de la même famille religieuse, réunis en Chapitre Général à Liége (Belgique), se prosternent humblement aux pieds de votre Sainteté et la supplient très respectueusement d'agréer, avec le tribut de leur amour filial, de leur obéissance et de leur dévouement, un vœu de leur cœur.

Ils ont l'insigne honneur de porter dans l'Eglise et dans le monde le nom glorieux et à jamais aimé de Marie Immaculée.

Cette Vierge sans tache, cette triomphatrice de l'enfer est leur Patronne et leur Mère. Et en ce solennel jubilé de la proclamation officielle de ce grand privilège, fondement de toutes ses grandeurs et de toutes ses gloires, notre pensée et notre cœur vont d'eux-mêmes vers l'immortel Pie IX qui prenait, il y a cinquante ans, dans ses mains augustes, le diamant radieux qui devait achever sa couronne et allait la poser sur son front.

Ce pontife, de sainte et glorieuse mémoire, occupe dans notre affection une place de prédilection.

N'a-t-il pas honoré et glorifié notre Mère en la proclamant Immaculée ? N'a-t-il pas été le protecteur de notre Congrégation et l'ami de notre Père vénéré, de notre Fondateur, qu'il appela près de Lui à Rome, le 8 dé-

cembre 1854, pour qu'il assistât en personne à l'éclatant triomphe de Marie ?

Pie IX nous est surtout cher à cause de la sainteté de sa vie, de l'éminence et du nombre de ses vertus, de la noblesse de son âme et de la force de son caractère.

Le Pape de l'Immaculée Conception fut un grand Pape, la plus belle et la plus haute figure du XIX^e^ siècle ; il fut surtout un Saint.

Pureté de vie, piété ardente, charité universelle, zèle infatigable pour la gloire de Dieu, amour de l'Eglise, diffusion et défense intrépide de la vérité catholique, œuvres innombrables, constante sérénité d'âme, confiance inlassable et énergie indomptable au milieu des plus grandes épreuves, composent le riche trésor de ses mérites devant Dieu.

Aussi, nous est-il permis de lui appliquer les paroles et de lui décerner les louanges que la Liturgie romaine adresse à St Grégoire VII : « *Summus Pontifex electus, sicut sol effulsit in domo Dei... potens opere et sermone... innumerabilia sunt quæ vel fortiter sustinuit, vel multis coactis in Urbe synodis, sapienter constituit, vir vere sanctus, criminum vindex et acerrimus Ecclesiæ defensor* (1) ».

Pour ces motifs, les soussignés, avant de se séparer, présentent humblement et respectueusement à Votre Sainteté, cette supplique, afin qu'Elle daigne bientôt et, si c'est possible, en cette année jubilaire, introduire la Cause de Béatification et de canonisation du serviteur de Dieu, le Pontife Pie IX.

---

(1) Elu Souverain Pontife, il brilla comme un soleil dans la maison de Dieu ; il fut puissant en œuvres et en doctrine, innombrables sont ou ses fortes entreprises ou les sages règlements formulés dans des Conciles réunis à Rome, homme vraiment saint, vengeur du crime et intrépide défenseur de l'Eglise.

Daigne Votre Sainteté nous bénir tous et agréer l'hommage respectueux de notre filial et inaltérable dévouement.

(*Suivent les signatures*).

PROVINCE DU MANITOBA.

Lettre du R. P. Etienne Bonnald, Oblat de Marie Immaculée.

MISSION SAINTE-CROIX.

Cross Lake, le 27 juin 1904.

Mon Révérend et bon Père,

Voici un rapport bien simple qui mettra vos lecteurs au courant de notre mission en ce vaste district du Keewatin habité seulement par les Cris des marais ou Maskégons (Swampy crees) et évangélisés pendant soixante ans par les ministres Wesleyens. A notre arrivée en ce pays, il y aura bientôt trois ans, nous étions aux yeux des révérends méthodistes quantité négligeable. Un an après, le nombre de nos néophytes, notre belle chapelle et son joli clocher, leur firent jeter le cri d'alarme.

A l'heure qu'il est, c'est une véritable lutte, lutte sans trêve ni quartier de leur part ; narrons plutôt les faits.

Mon dernier rapport envoyé à mes supérieurs, finissait je crois au mois d'août, juste après le payement annuel, fait par un agent, aux sauvages des différentes réserves et de la nôtre en particulier.

A mon retour de Winnipeg, je fus accompagné par un maître et une maîtresse d'école catholiques que nous venions d'obtenir du gouvernement Canadien pour notre réserve.

Les protestants de l'endroit, même les plus aveuglés et trompés par leurs ministres, finirent par croire que les *grands chefs* (les ministres du gouvernement), prenaient les catholiques en considération.

Notre maison d'école en construction n'était pas encore

dinie. Je m'étais mis en dette pour la compléter et non moins que les matériaux, la main d'œuvre manquait aussi. La Providence vint à notre secours d'une manière tout à fait inattendue de notre part. Une nuit d'octobre, pendant les premiers moments de notre sommeil, un cri perçant et insolite nous éveilla subitement. Je prêtai l'oreille, le cri retentit encore, c'était plutôt un sifflement très aigu. Je pensai à quelque oiseau nocturne posé sur le toit ou perché sur le tuyau du poêle. J'allais saisir mon fusil, quand trois coups de poing secouèrent la porte, j'endosse ma soutane pour ouvrir, et que vois-je? trois prêtres debout à côté de trois sauvages inconnus. C'est notre R. P. Procureur que je reconnais le premier. Il accompagnait notre révérend Père Vicaire et était suivi de mon très cher ami le R. P. Hugonnard, de qu'Appelle. Je n'aurais jamais osé espérer tant de bonheur.

Leur arrivée réjouit toute notre population. Les protestants comme les catholiques vinrent les saluer et leur dire combien ils étaient heureux de les voir dans le pays.

Le dimanche, la chapelle fut pleine de la population mixte et le R. P. Hugonnard qui leur prêcha en Cris, fut bien écouté. Ce bon Père, ainsi que le R. P. Vicaire, parlèrent souvent à nos gens dans leur propre langue. Le R. Père Vicaire arrangea l'autel, nous fit un pupitre et deux crédences, avec ce même esprit de foi qui anima Saint Joseph, dans l'atelier de Nazareth. Le R. P. Hugonnard travailla à la toiture de la maison d'école et dota notre résidence d'une nouvelle porte et d'une nouvelle fenêtre. Les circonstances firent que tous ces bons Pères restèrent avec nous une semaine, nos gens ne les ont jamais oubliés et voudraient bien les revoir. A leur départ, le R. P. Beys nous quitta, mais, nous l'espérons, pour peu de temps, afin d'aller au secours d'autres catholiques qui parlent la langue Crise, dans d'autres parties de notre territoire.

Le commissaire général du gouvernement pour les sauvages nous envoya le matériel nécessaire à l'usage des écoles. Pour le coup on finit par croire dans le camp ennemi, que le gouvernement nous regardait de bon œil.

Notre école commença en novembre, aussitôt après les glaces. Le ministre qui n'avait pas de maîtresse d'école, délégua sa propre fille. Mais les enfants étaient rares ; pour faire nombre, on acceptait jusqu'aux petits méthodistes qui tétaient encore. S'ils ne profitaient guère, ils faisaient au moins du bruit... et autre chose ; mais passons.

Notre école était très fréquentée, nous y avions jusqu'à trente-cinq élèves, d'où jalousie des protestants. La fille du ministre, en retournant chez elle, le soir, insultait, sur le chemin, les enfants qu'elle rencontrait revenant de notre école. Les Ecossais du village, quoique presbyteriens, envoyaient leurs enfants chez nous. Notre maîtresse était une élève de l'école industrielle de qu'Appelle. Parlant très bien l'anglais, le cris, et comprenant le français, elle enseigna très bien ses écoliers. Nous étions tous émerveillés des progrès que faisaient les enfants. La fille du ministre abandonna bientôt son école, et céda la place à un instituteur anglais qui la dirigea deux mois. En surplus de son travail ordinaire, il prêchait aussi au temple, où le ministre lui servait d'interprète, mais deux mois à peine après son installation, il abandonna lui aussi la place, et eut pour successeur, un américain, méthodiste comme lui, et dont le passage au milieu de nous fut aussi rapide.

Au mois de février, je fis mon voyage annuel à Winnipeg, en passant à Norway House, chef-lieu du district. J'allai camper chez le chef de la réserve, où nous fûmes très bien reçus. Le soir un bon nombre de sauvages se réunirent là pour y rencontrer le prêtre catholique, et le

chef lui-même demanda une conférence et la prière commune.

Mon thème fut celui-ci.

Un seul Dieu, une seule Eglise, j'insistai surtout sur les sacrements, que ces pauvres méthodistes ne peuvent pas recevoir de leurs ministres. Je remarquai avec plaisir que ces pauvres protestants, à genoux comme nous, chantaient nos cantiques, qu'ils avaient eu l'occasion d'entendre et d'apprendre auparavant.

Le lendemain, avant de partir, nous fîmes ensemble la prière du matin catholique, avec nos braves gens et pauvres méthodistes, mais sans ajouter une nouvelle instruction. J'appris d'eux combien leur ministre est violent contre les prêtres catholiques dans ses sermons, et aussi avec quelle avidité scandaleuse et quelle sévérité il exige de ses ouailles, l'offrande annuelle des dix dollars par famille.

A notre retour de Winnipeg, nous fîmes encore une halte matinale chez le même chef. On nous attendait. J'y rencontrai un vieillard Cris de God'slatte ; ses compatriotes, me dit-il, désirent la visite du missionnaire catholique. J'appris là aussi le voyage du ministre de Norway-House à Cross-Lake pendant mon absence, c'est-à-dire l'entrée du loup dans ma bergerie. On me conta tout ce que disait le ministre depuis son retour à propos de notre mission Ste-Croix.

Remarquez que à mon premier passage, le ministre que j'avais rencontré au fort de la Compagnie, m'avait dit : je dois aller en bas du fleuve, mais pasavant votre retour de Winnipeg. J'avais dit celà au chef : non, me répondit-il, le ministre, ne vous attendra pas. il ira chez vous pendant votre absence.

Arrivé ici à la mission, plusieurs de nos gens qui avaient eu la faiblesse, ou, pour être à la fois plus chari-

table et plus exact, la curiosité d'aller l'entendre au temple méthodiste, me contèrent les mensonges de cet étrange Révérend fanatique.

Voici un spécimen de ses assertions.

1° Nous méthodistes, nous sommes plus nombreux que les catholiques dans l'univers.

2° Parmi les blancs, les savants, les riches et les puissants ne sont pas catholiques, mais protestants ou de quelque autre religion.

3° Les prêtres ne sont ici que pour un temps, ils vont partout et ne font que passer.

A son retour à Norway-House, il conta dans son temple, à ses correligionnaires assemblés : j'ai ramené à notre bercail neuf familles de Cross Lake. Or la vérité est qu'il ne put détacher de notre église aucune famille, pas une seule. A prix d'argent, un de nos catholiques, dont le cerveau est depuis longtemps dérangé, lui promit de s'enrôler parmi les méthodistes, ce qui eut lieu en effet, après mon arrivée ici. Ce demi-idiot, malgré sa femme et ses enfants, retourna à l'hérésie, moyennant un habit neuf complet, que lui donna le ministre.

Le révérend Nelson épiait à Norway-House nos catholiques qui passaient dans la Réserve. Une pauvre vieille veuve reçut de lui une robe de sa défunte femme, et le fils de cette veuve un bel habit. Ils furent sollicités et pressés de revenir au méthodisme, mais l'un et l'autre, quoique heureux de recevoir ce présent, restèrent insensibles à la tentation. Ils sont ici encore plus fervents que jamais, fidèles à leurs pratiques catholiques, sans que je leur ai jamais offert une épingle.

Pour vous donner une idée de ce révérend gentleman, je vous dirai qu'il a perdu sa femme dans le courant de l'hiver. Quelques jours après, j'avais occasion de le voir sans le connaître : il avait autour du cou un grand foulard

en soie de couleur bleue et écarlate et une cravate de même genre. Je fus bien surpris d'apprendre que c'était là le Révérend Nelson; il n'a pas longtemps porté le deuil de sa défunte.

Notre ministre qui scandalisa et choqua même ses correligionnaires de Cross-Lake, avait annoncé une seconde visite dans le courant de l'hiver, mais il n'est plus revenu.

Quelques jours après mon retour de Winnipeg, l'agent du gouvernement pour les indiens, arriva ici, pour visiter la Réserve.

J'eus occasion de le voir, il m'invita au meeting qui devait avoir lieu.

Je l'y accompagnai ; le ministre méthodiste et son maître d'école entrèrent un peu après et je reçus d'eux, comme les autres messieurs, une poignée de mains. Homme digne et impartial, membre de l'église anglicane, l'agent respectait toutes les religions, mais détestait le bigotisme (le caractère distinctif des Wesleyens méthodistes), il eut à se plaindre de quelques détails dans la réserve, nota en passant qu'il avait été surpris de ne pas y voir hissé le pavillon canadien, tandis qu'il flottait sur les bâtiments de la Compagnie et à la mission catholique.

Il affirma publiquement que les catholiques au lieu de fournir le bois de chauffage à l'école méthodiste, le fourniraient à l'école catholique, et dit en particulier au chef qui est méthodiste, de veiller à notre école, comme à celle du ministre et d'avoir les mêmes égards pour notre mission que pour celle des méthodistes. Il se plaignit devant le ministre, de ce que les supérieurs Wesleyens avaient laissé passer tant de mois et d'années, sans se préoccuper d'envoyer un maître d'école.

Nous reçûmes à la mission, la visite de l'agent qui venait surtout pour l'école, il fut satisfait du local et des

exercices des enfants. Après son départ, le ministre wesleyen se plaignit de n'avoir pas reçu la visite de l'agent. Cette petite jalousie aigrit le parti qui nous déteste. Le dimanche suivant, le temple wesleyen retentit des anathèmes méthodistes, la poussière volait dans l'assistance ahurie, quand le ministre, d'une voix de stentor, envoyait à l'enfer tous les catholiques, confirmant ses affirmations par de formidables coups de poing sur la chaire d'où il pérorait. Les protestants de bonne foi disaient en sortant, mais cela n'a pas de bon sens, ce que dit notre ministre, allons plutôt écouter le prêtre, ce soir.

Après-midi j'avais un auditoire moitié protestant, moitié catholique. Une parabole de Notre Seigneur, lue en cris et expliquée à ces pauvres gens, leur faisait plaisir et du bien. Aussi viennent-ils souvent.

Cependant, il y a beaucoup à faire pour bien christianiser ces sauvages, dont quelques-uns suivent peut-être la lettre de l'Evangile, mais très peu l'esprit. Le méthodisme, en ce pays, n'a fait que des bigots, des hypocrites, sans coopérer en rien à la moralisation de la population.

Les ministres n'ont travaillé que pour mammon, je veux dire, l'argent, le bien-être, les plaisirs. Les sauvages les ont malheureusement suivis dans cette voie et sont devenus pires, sous la direction du ministre, qu'ils n'étaient dans les ténèbres de l'infidélité.

L'autre jour, un autre ministre est passé ici en canot, c'était même un bishop, évêque anglican, allant visiter la mission anglicane de *Splite Lake*, en bas du fleuve Nelson.

Il y avait sur le rivage d'une île, en face de notre mission, une famille méthodiste, qui désirait faire baptiser un enfant de trois mois. Leur ministre étant absent, ils étaient heureux de le faire baptiser, comme il arrive souvent, par un ministre anglican protestant, comme les wesleyens.

L'évêque anglican leur répondit : *Je suis évêque, ce n'est pas mon ouvrage de baptiser.*

Cette étrange, mais caractéristique réponse qui me fut rapportée par un sauvage méthodiste, qui lui-même en était scandalisé, me fournit le sermon pour le lendemain dimanche.

Il y avait beaucoup de protestants, j'en fus bien aise. Cela me rappelle un cas semblable, il y a quelques années, pendant un voyage d'hiver dans le nord de la Saskatchewan. Je venais de rencontrer le ministre, archidiacre ou quelque chose d'analogue dans l'église anglicane. J'arrive au camp du village Indien d'où venait de partir le Révérend.

Une vieille grand'mère vient me trouver. Toi, prêtre français, est-ce que tu ne baptiserais pas la fille de ma fille ? Mais, répondis-je, vient-elle de naître ? Elle a trois mois. Mais, repris-je, votre ministre était ici aujourd'hui ? C'est vrai, dit-elle, mais ce n'est pas un simple ministre, il est presque évêque et lui ne baptise pas *cette sorte* d'enfants. Je compris au langage de la vieille, que l'enfant était illégitime. Je fis comprendre à ces pauvres gens l'orgueil, l'ignorance ou la bêtise de leur *archidiacre* et je baptisai l'enfant.

Le chef présent me remercia, non sans décocher force quolibets à son ministre.

J'ai oublié de vous dire que, dans mon voyage à Winnipeg, cet hiver, j'ai fait deux rencontres extraordinaires, d'abord celle du ministre anglican du lac Bourbon, sur la Saskatchewan, les Anglais appellent ce lac comme les Indiens, lac du cèdre. Entrant dans la maison où j'ai l'habitude de camper, je me trouve en face de M. Pritchard, le Rév. Pritchard, que ses ouailles appellent le bigame — il y était de passage aussi, allant au grand rapide, au secours de ses ouailles, menacées sans doute par la présence du P. Rapet, qui venait d'y arriver.

Je dis en particulier à la maîtresse des céans, que j'allais camper ailleurs, pour ne pas gêner le ministre. Non, non, dit-elle, restez ici, notre ministre ne fait jamais de prière. C'est bien, je camperai ici, mais j'irai chez Sonas faire la prière. Alors, dit-elle, nous irons là prier avec vous. Voilà bien une chose convenue. C'est en effet ce que nous fîmes. Les protestants ne firent aucune attention à leur ministre et vinrent avec nous, nous écouter chanter, et prier avec nous. Il paraît que le ministre vint à la porte, mais n'osa pas entrer.

L'autre rencontre fut celle du bon et révérend Père Rapet au grand rapide ; depuis plus de vingt-cinq ans qu'il est dans le pays, c'est la première fois qu'il nous était donné de nous voir. Lui dans le Vicariat de la Saskatchewan et moi étranger désormais à ce Vicariat, où j'ai passé toute ma vie, nous pouvions nous donner la main.

Là, j'eus l'occasion de féliciter un bon vieillard, métis anglais, qui était venu voir sa parenté, à Cross-Lake, l'été passé et qui venait d'abjurer l'hérésie entre les mains du R. P. Boissin.

La nuit passée en compagnie du R. P. Rapet fut sans sommeil, on le comprend ; nous avions tant de récits à nous faire. Je souhaite bien vivement de le revoir un jour.

Le lendemain, nous étions sur une île du lac Winnipeg et nous y achetions d'une protestante, avec le tableau de la cène et du crucifiement, les poissons qui nous étaient nécessaires pour la nourriture des chiens de nos deux traîneaux.

Malheureusement nous perdîmes notre direction sur le lac et nous restâmes quatorze heures sans manger.

C'est le seul grand voyage que j'ai fait cet hiver.

Ici, à Cross-Lake, deux fois seulement en hiver je suis parti, une fois à la fin de janvier, pour aller voir mes ca-

tholiques éloignés, mêlés aux protestants et que le ministre avait essayé de débaucher dans une récente visite. Il en était revenu triomphant, parce que il avait ramené à son bercail une brebis galeuse, sans beaucoup s'inquiéter de sa valeur morale, c.-à-d. pour parler clairement, il avait reçu une folle, de mœurs légères, que nous avions chassée de notre église l'été passé, parce qu'elle ne voulait pas quitter l'occasion prochaine et publique, dans laquelle tout le monde la savait engagée.

Le second voyage que je dus faire, fut pour aller rebaptiser sous condition un enfant qui se mourait (il en est mort beaucoup cet hiver dans le pays). Le bon Dieu a récompensé la foi de ces bonnes gens. L'enfant est très bien portant aujourd'hui. Je dus à cette occasion chausser encore la raquette et marcher ainsi quarante-cinq milles anglais, ce ne fut pas sans difficultés.

Les parents de l'enfant voulurent gratifier le missionnaire, en lui donnant un gros esturgeon de quatre-vingt livres et une somme de trois dollars. Il faut remarquer que c'étaient des métis Sauteurs de la rivière rouge, venus en ce pays pour le commerce des esturgeons.

Quelque temps auparavant, deux enfants catholiques étant morts dans le village, un des conseillers de la réserve, protestant, ainsi que toute sa famille, voulut que son enfant nouveau-né, fut catholique. J'aurais désiré qu'il vive, le bon Dieu en a décidé autrement.

L'autre petit défunt appartenait à une famille catholique et j'ai remarqué avec peine que cette mort a refroidi et comme découragé la mère, peut-être à cause du manque de foi.

Je dirai en finissant, que Dieu vient d'infliger à la secte fanatique des méthodistes, une humiliation qui leur fait baisser la tête en ce moment.

Le premier de leurs catéchistes, le ministre en second,

grand prêcheur pour la jeunesse et le factotum des inspecteurs Wesleyens, vient d'être surpris en flagrant délit d'adultère, et *mentita est iniquitas sibi*.

Maintenant si je consulte mon registre de baptêmes, je trouve depuis deux ans et demi, plus de 150 baptêmes de protestants.

Il serait à souhaiter que nous pussions achever la conversion des âmes dans cette localité et puis envoyer ailleurs d'autres missionnaires, mais le nerf de la guerre nous manque ici comme presque partout ; de là vient que toutes nos œuvres végètent et sont en souffrance.

Pour moi, je suis à bout de forces et je ne vois pas comment nous pourrons avoir et entretenir les bonnes sœurs, que nous désirons et dont nous aurions tant besoin pour nos femmes chrétiennes et surtout pour la direction de nos petites filles et leur formation à la piété chrétienne.

Que le bon Dieu inspire à quelques-uns de vos lecteurs, la pensée de nous venir en aide! Croyez bien, mon Rév. et bon Père, aux meilleurs sentiments de votre très humble et pauvre frère en N. S. et M. I.

Etienne BONNALD, O. M. I.

VICARIAT DE JAFFNA.

Lettre du R. P. Ienn, au T. R. P. Général.

Navanturai (Jaffna), le 18 Août 1904.

Très Révérend et Bien-Aimé Père,

Pardonnez-moi, je vous prie, d'avoir été si longtemps sans vous écrire. Cette lettre sera mon amende honorable ; sa longueur vous dira la sincérité de mon repentir et mon ferme propos de n'être pas surpris en récidive.

Dans son dernier rapport sur le District de Jaffna, le R. P. Jules Collin, notre vénéré Supérieur, n'a fait que mentionner en passant la mission de Navanturai. La raison en est sans doute, qu'étant alors indisposé, je m'étais trouvé dans l'impossibilité de lui fournir les notes et les renseignements nécessaires.

Je vais essayer aujourd'hui, en profitant des quelques moments de loisir que me laissent le ministère si absorbant qui m'est confié et l'état un peu amélioré de ma santé, de remédier à cette lacune en vous envoyant un court aperçu sur la mission de Navanturai.

Recevez ces lignes, Très Révérend et Bien-Aimé Père, comme un gage, faible sans doute, mais sincère, de ma vive affection et de mon filial dévouement à votre personne vénérée et à notre chère famille religieuse. Qu'elles soient à la fois un doux réconfort et un baume de consolation pour votre cœur paternel si douloureusement éprouvé par les tristes évènements dont vous venez d'être et le témoin et la victime.

La mission de Navanturai, comme le disait le rapport du R. P. Supérieur, est de fondation récente, elle a été détachée de celle de Jaffna, il y a une dizaine d'années à

peu près; on y a ajouté un morceau de celle de Waligam-West. Depuis lors elle a fait de rapides progrès. Telle qu'elle est aujourd'hui, elle s'étend au nord de Jaffna, formant un large quadrilatère de 10 milles de long sur 4 à 5 de large et se compose de 7 églises ou chrétientés avec une population catholique de près de 2500 âmes.

Avant la division, le missionnaire de Jaffna venait, une fois par an pour la célébration de la fête patronale, dans les diverses églises et s'en retournait, aussitôt la fête passée. C'était bien peu de chose, il faut l'avouer, pour ces pauvres chrétiens, vivant dispersés au milieu des païens et des mahométans et laissés à eux seuls durant le reste de l'année. Aussi l'ignorance et les superstitions règnaient-elles en maîtresses parmi eux, et la vieille génération s'en ressent encore grandement aujourd'hui.

Le premier missionnaire à poste fixe fut le Père Poologasinghe ou le Père Lewis (comme nous l'appelons), prêtre indigène et séculier. Quand il prit la direction de la nouvelle mission, il se trouva en face d'une œuvre bien difficile et bien ingrate: presque tout était à faire, et le peu qui existait déjà, avait grand besoin d'être réformé et consolidé. Le Père s'y dévoua avec tout le zèle de sa nature ardente et passionnée pour le bien ; il se mit à bâtir des églises et des presbytères, mais manquant de ressources, il emprunta pour continuer les travaux commencés. L'intention était bonne sans doute, le missionnaire voulut aller de l'avant, pensant pouvoir payer les dettes dans la suite. Malheureusement il n'en eut point le temps et se vit tristement obligé, en recevant une nouvelle obédience, de laisser à ses successeurs le soin de solder les arriérés.

Son successeur immédiat fut le R. P. Santiago O. M. I., prêtre indigène comme son devancier et tout récemment sorti du séminaire local de St-Martin. Doué d'une robuste santé, ce cher Père se voua entièrement à corriger les

mœurs de son troupeau et à relever son niveau intellectuel en établissant plusieurs écoles. Malheureusement, deux de ces écoles durent être fermées dans la suite, parce qu'elles ne répondaient pas aux espérances conçues. Le Père Santiago a travaillé pendant 4 ans dans cette mission, continuant les œuvres commencées par son prédécesseur.

Il fut remplacé par le R. Père Daurat O. M. I., qui n'a fait que passer par Navanturai, n'y étant resté que sept mois, de mars 1902 à septembre de la même année. S'il n'a pas eu le temps de faire de grands travaux, il a au moins le mérite d'avoir entrepris sérieusement de payer les dettes et il a déjà comblé une partie notable de ce trou béant.

Votre serviteur fut chargé de Navanturai en octobre 1902, venant de la belle mission de Sillalai où il n'avait stationné que quelques mois. Cette obédience fut un vrai coup de foudre pour moi. Navanturai avait la réputation d'une mission difficile et tapageuse. Que pourrai-je donc y faire moi, avec le pauvre état de santé où je me trouvais alors ? Je fis cependant généreusement à Dieu le sacrifice de mes répugnances et me rendis à mon nouveau poste, sinon joyeux, du moins content et résigné. Le bon vieux Père Larnaudie, chargé du Valémissam, où il lui est impossible de résider pendant la saison des pluies, se trouvant alors disponible à Jaffna, me fut donné comme aide et socius pendant les deux premiers mois. Je passai un temps bien agréable en la compagnie de ce bon Père, qui m'aida puissamment *verbo et opere*, et par son infatigable ardeur au travail et surtout par la sagesse de ses conseils. Qu'il reçoive ici l'expression de ma sincère reconnaissance.

Après vous avoir donné cet aperçu général sur les commencements de cette mission, permettez-moi maintenant, Très Révérend et Bien-Aimé Père, d'entrer dans

quelques détails particuliers. Je parlerai d'abord du matériel, je dirai ensuite quelques mots du spirituel.

1° Matériel. — Comme je l'ai dit plus haut, la mission de Navanturai compte sept églises, mais toutes encore inachevées, sinon à rebâtir; celle d'Elalai, qui n'est actuellement qu'une pauvre hutte en terre, est à reprendre par la base ; tout à l'heure j'en parlerai plus au long. La plupart de ces églises sont grevées de dettes ; aussi Monseigneur m'a-t-il commandé formellement de n'y faire faire aucun travail, avant d'avoir bouché les trous de ma pauvre caisse. Si vous le voulez bien, nous allons faire une tournée d'inspection qui nous permettra de les visiter successivement. Commençons par Navanturai, le centre le plus populeux de la mission avec un millier d'âmes à peu près, et le plus rapproché de Jaffna, dont il n'est séparé que par le Grand-Bazar et le petit village païen de Kôtadi. C'est un village de pêcheurs, situé dans une petite baie du Jaffna-Lagoon et adossé contre le quartier musulman dit Moor-Street, qui l'enserre de trois côtés comme dans un immense fer-à-cheval. L'église, dédiée au grand thaumaturge St-Nicolas, est assez belle, vaste et bien aérée, mais sa solidité laisse beaucoup à désirer ; la façade menace ruine, s'étant détachée du reste, et a grand besoin d'être rebâtie. Le presbytère est de construction récente, c'est le R. Père Lewis qui l'a commencé et je suis en train d'en faire cimenter les 3 chambres. Monseigneur Joulain a bien voulu fermer les yeux là-dessus, car Navanturai est encore en dette de 1000 roupies, je viens d'en payer en deux ans plus de 2000. Près de l'église se trouve l'école fréquentée par une centaine d'enfants, garçons et filles, et tenue par 2 maîtres et une maîtresse. Il y aura là encore bien d'autres travaux à faire, entre autres les dépendances et le cimetière qui devra être entouré d'un mur. Disons-le ici une fois pour toutes : dans toute cette mission il n'y a

pas encore un cimetière convenable, dans deux églises même il n'y en a point du tout et nos chrétiens ensevelissent leurs morts au cimetière des païens, à la seule différence qu'ils les mettent en terre, tandis que les païens les brûlent et en jettent les cendres à la mer.

En quittant Navanturai et en traversant le quartier si populeux des Musulmans, nous arrivons à l'église St-Sébastien à Pddumadam, fréquentée par une vingtaine de familles de Pariahs et de Thurumbers. Il n'y a encore que le chœur de bâti; un hangar couvert de feuilles de palmiers et adossé contre ce chœur — sert de nef où se tiennent les fidèles. Pour bâtir le reste, il faudrait des ressources, et ce n'est pas précisément chez les Pariahs et Thurumbers, les deux castes, si toutefois on peut dire castes pour eux, les plus basses dans l'échelle sociale, qu'on parviendra jamais à les trouver.

Deux milles plus loin, à droite de la route, un peu retirée à l'intérieur, se trouve l'église Sainte-Marie dans la chrétienté d'Anaicôtai, jolie bâtisse en style gothique et qui, une fois terminée, comptera parmi les plus belles églises du diocèse de Jaffna. Elle est couverte en tuiles plates, mais les murs attendent encore le crépissage tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et le tout un ameublement convenable.

A cette église sont rattachées 130 familles de pêcheurs et quelques familles de grimpeurs. Malheureusement elle est située dans un quartier païen, les habitations des chrétiens en sont éloignées d'un quart de mille, quelques-unes même de 2 milles ou plus. Il y a là un petit presbytère et une école et tout autour un joli jardin de cocotiers, où il fait très bon de résider en été. Mais il y a aussi des dettes, et, malgré mon vif désir de finir cette belle église dédiée à la Ste-Vierge, je suis obligé d'attendre des temps meilleurs : quand se lèveront-ils ?

Après Anaicôttai vient Navali à 2 milles à l'ouest, sur le bord de la mer, avec une population de pêcheurs, de la caste des Mukkuvers de près de 500 âmes. L'église dédiée à St-Pierre et St-Paul était entièrement finie, très jolie, spacieuse et meublée ; mais quelque temps après son achèvement, de larges lézardes se sont montrées dans les murs du sanctuaire, le grand arc est brisé et menace de tomber d'un jour à l'autre. Le chœur a donc été évacué et la messe se dit sur un autel provisoire en avant dans la nef. Il faudra de toute nécessité le rebâtir depuis la fondation ; mais là encore ces malheureuses dettes m'empêchent d'entreprendre ce travail. Près de l'église se trouve une chambre pour le missionnaire, reconstruite à neuf par le R. P. Santiago, il y a 4 ans, et une belle école où une quarantaine d'enfants reçoivent l'instruction religieuse et primaire.

Après avoir repris et suivi la grand'route pendant 2 1/2 milles environ, jusqu'à Manipaï près de l'important établissement (hôpital et écoles) de l'American Mission, en face d'un gros temple païen et pris un chemin secondaire tournant vers l'est, nous arrivons bientôt dans la division d'Ooduvil, où nous possédons une petite chrétienté d'une trentaine de familles, appartenant aux trois castes des Vellalers, Nalavers et Thurumbers. Il y a là une jolie église, dédiée à N. D. du St Rosaire, bâtie en 1888 et ornée d'une magnifique statue de N. Dame : église et statue sont dues à la générosité de Mgr Mélizan, aujourd'hui archevêque de Colombo et Métropolitain de tout Ceylan. Ces jours-ci, la vieille toiture de feuilles de cocotiers qui recouvrait cette église a été remplacée par une belle toiture en tuiles plates ; il ne lui manque plus qu'un ameublement convenable, plus digne de l'auguste Reine du Saint Rosaire. Le presbytère est vaste et commode, comprenant 4 pièces avec véranda sur 3 côtés, mais la toiture en ôlas

dont il est couvert à présent, est sans cesse dévorée par les fourmis blanches dont vous connaissez sans doute la voracité prodigieuse et légendaire ; il faudra donc tôt ou tard y mettre des tuiles aussi.

Ooduvil est une bonne résidence d'été, entourée d'un beau jardin de palmiers, cocotiers, citronniers, orangers, bananiers, jackiers, murunghiers, etc. Il y avait eu autrefois une école, mais elle a dû être fermée, faute d'enfants, les protestants ayant dans le voisinage un vaste établissement avec lequel notre pauvre petite école n'était pas de force à lutter. Les quelques enfants catholiques de cette localité vont à l'école à Chunnâgam, chrétienté voisine distante seulement de 1 1/2 mille à peu près.

Située dans une vaste plaine d'excellente culture, au bord du Central Road (grand'route qui traverse toute l'île de Ceylan du Nord au Sud), Chunnâgam est un important centre de commerce, avec un grand marché, (le 2e de la Province), une station de chemin de fer, une cour de justice, etc. C'est certainement une place d'avenir, qui ne manquera pas de se développer rapidement. Nous y avons une cinquantaine de familles de Parias catholiques, de braves gens, d'excellents chrétiens, s'occupant de tissage et de commerce en toiles.

A force d'industrie et d'épargnes, ils ont réussi à se bâtir une grande et belle église, dédiée à St-Antoine, pour qui ils professent une grande dévotion, trop grande parfois, car de certains parmi eux seraient tentés de mettre le bon St-Antoine au-dessus du Bon Dieu lui-même. A côté de l'église, dont le chœur est actuellement en réparation, se trouve une chambre pour le missionnaire et un peu plus loin une école, fréquentée par de nombreuses enfants Parias, tant catholiques que païens. A part nos Parias catholiques, tout le reste de la population de Chunnâgam, est encore plongé dans les ténèbres du paganisme. Les

protestants y ont vainement essayé tous leurs moyens de propagande et nous-mêmes, nous n'avons guère d'autre moyen de conversion que les mariages.

Il n'en est point de même à Elalai, jeune chrétienté à deux milles au nord de Chunnâgam, dans l'intérieur, la 7e et dernière de mes stations. Il y a moins d'une dizaine d'années, Elalai ne comptait pas encore de catholique, aujourd'hui nous avons là plus de 25 familles, toutes converties du paganisme.

Ce magnifique progrès, il est vrai, est dû en grande partie à nos orphelinats de Jaffna où ont été élevés la plupart de nos jeunes pères et mères de famille actuels, mais il y a eu aussi, et il y en a encore chaque année, de plus en plus, bon nombre de conversions sur place. Chose regrettable ! cette jeune et vaillante chrétienté est encore sans église. La misérable hutte provisoirement élevée au début sert toujours de maison de prière et de lieu de réunion. Mais outre qu'elle est devenue trop petite pour contenir la communauté actuelle, elle menace ruine et aurait besoin d'être remplacée par une église en pierres plus spacieuse. Ce serait en même temps un puissant moyen d'attraction sur cette population rurale simple et pauvre, car l'Indien quel qu'il soit, tient beaucoup à la pompe et au décorum extérieurs.

En ce moment se dessine à Elalai une sorte de mouvement général vers notre sainte religion, même parmi les protestants, dont plusieurs se sont déjà convertis précédemment et dont tout un quartier manifeste le désir d'embrasser le « Roman Vêdam », comme ils disent. Il est donc urgent de commencer les travaux d'une construction en pierres. J'ai supplié Mgr Joulain à son départ pour l'Europe, de s'intéresser d'une façon toute spéciale à cette œuvre et d'y intéresser les âmes généreuses que la di-

vine Providence pourrait lui faire rencontrer dans ses voyages à travers les vieux pays catholiques.

Nous avons à Elalai une école très florissante, fréquentée par une centaine d'enfants et dirigée par 2 maîtres et une maîtresse. Plus des trois quarts des enfants sont païens, mais cette fréquentation de notre école pourra bien être pour plus d'un d'entre eux, un jour, le germe de la conversion. C'est de là du reste qu'ont été pris déjà bon nombre d'enfants pour les orphelinats de Jaffna, et dont plusieurs se rendent utiles à la mission comme maîtres et maîtresses d'école.

Pour compléter mon rapport sur l'état matériel de la mission de Navanturai, je dois mentionner encore l'école de Savelkadu, dans la division de Suthumalai, à 1 1/2 mille d'Anaicôttai et qui n'est proprement attachée à aucune église. Elle est fréquentée par les enfants des familles catholiques établies loin de l'église et par les enfants païens des alentours : en tout de 70 à 80. Tout près de là un terrain vient d'être acheté pour la construction d'une église, mais le moment d'exécuter ce projet n'est pas encore venu.

Après vous avoir donné une idée de l'état matériel de cette mission, permettez-moi, Très Révérend et Bien-Aimé Père, d'ajouter un mot sur le ministère, ses difficultés et ses consolations.

2° Ministère. — Vous savez par vous-même, pour l'avoir vu sur place, combien le ministère des missions de Ceylan est absorbant et fatiguant, tant à cause du nombre trop restreint des ouvriers apostoliques, que des difficultés provenant du climat, des castes, de l'isolement, etc. Nous sommes encore trop peu nombreux pour exercer une influence notable sur les milliers de païens qui nous entourent et pour faire à nos chrétiens un bien réel et durable, car pour cela il faudrait une action suivie, qui ne peut

s'obtenir que par la présence continue ou du moins un séjour assez prolongé du pasteur au milieu des mêmes ouailles.

Nous n'avons pas ici, il est vrai, les neiges et les glaces de l'Amérique du Nord, mais par contre le soleil des Tropiques nous fait bien sentir son ardeur et exerce sur notre sang européen, lentement mais sûrement, son œuvre néfaste d'appauvrissement et de dépérissement.

Avec cela, il y a comme partout, les difficultés locales. Comme je l'ai insinué plus haut, Navanturai est une des missions les plus difficiles de tout le district de Jaffna. Cela vient en partie du caractère un peu turbulent et chicaneur des chrétiens de cette mission, de la multiplicité des castes appartenant à une seule et même église (ainsi dans la chrétienté de Navanturai il n'y a pas moins de huit divisions ou castes différentes), et aussi du milieu païen ou musulman dans lequel ils vivent dispersés. Ici, le missionnaire n'a jamais le moindre répit, il faut qu'il veille sans cesse, et fasse sentinelle nuit et jour, s'il ne veut pas avoir la douleur de voir certaines de ses ouailles s'égarer et se perdre en retournant au paganisme. A peine a-t-il ramené les brebis vagabondes d'un côté, qu'aussitôt il est obligé de courir en faire autant de l'autre et ainsi de suite.

Une autre source de difficultés ce sont l'ignorance et les superstitions. Les Indiens en général sont très adonnés aux vaines observances, et ceux de cette mission un peu plus peut-être que d'autres. Et faut-il s'en étonner ? Ce sont des convertis d'hier et d'aujourd'hui, longtemps négligés, sans prêtre, sans écoles, et de plus vivant au milieu des païens, leurs congénères, souvent leurs proches parents, ils ont sans cesse sous les yeux les hideuses pratiques de l'idolâtrie, principalement les diableries en cas de maladies, de revers de fortune ou d'inimitiés, et

malheureusement nos chrétiens se laissent entraîner à en faire autant. Alors le missionnaire châtie les coupables, impose des pénitences publiques et s'efforce par tous les moyens en son pouvoir de leur faire comprendre leurs égarements. A Chunnagam même, le missionnaire n'a pas besoin d'intervenir, les chrétiens se chargent de faire la leçon au coupable ou récalcitrant: il est pour ainsi dire mis hors la loi, excommunié, on ne lui parle plus, plus de commerce, achat ou vente, avec lui, on va même jusqu'à lui refuser l'eau, jusqu'à ce qu'il se soit amendé en bonne et due forme et ait été réadmis au bercail par le ministre de Dieu.

A côté des défauts, il y a aussi du bien, et beaucoup de bien. Les Indiens sont de grands enfants, entêtés parfois il est vrai, mais sans malice, naïfs et simples, d'une simplicité quelquefois charmante. La moralité est bonne, excellente même. Ils aiment le missionnaire, le respectent, le saluent toujours par la génuflexion traditionnelle en Orient et ne manquent jamais, quand ils le rencontrent, de lui demander sa bénédiction.

Si quelques-uns se laissent tirer l'oreille pour l'assistance à la sainte messe le dimanche, il y en a d'autres qui n'hésitent pas à faire leurs 5 à 6 milles à pied et à jeûn pour entendre une messe et avoir le bonheur de recevoir la sainte communion.

Presque dans toutes les chrétientés, il y a des confréries d'hommes et de femmes. A Navanturai celle de la Sainte Vierge pour les femmes mariées et jeunes filles compte plus de 150 membres; une quarantaine de pères de familles appartiennent à celle de St-Joseph, et en ce moment je prépare les statuts d'une association du Sacré-Cœur pour les jeunes gens. Les réunions se font régulièrement, le dimanche pour les hommes, le samedi pour les femmes. Chaque division ou caste a son chef ou sa matrone et la

fête annuelle respective se célèbre avec beaucoup de solennité.

Dans quelques chrétientés, les sacrements sont bien fréquentés ; l'an dernier, je n'ai pas distribué moins de 3545 communions, ce qui suppose plus de 4000 confessions, en y ajoutant celles des enfants de l'école qui n'ont pas encore fait leur première communion.

Dans le but de pourvoir aux besoins spirituels de son troupeau, le missionnaire est sans cesse en tournée de mission, visitant chaque chrétienté trois ou quatre fois par an et séjournant dans chacune 1 ou 2 semaines, quelquefois un mois. Le mode de locomotion est la charette à bœufs ou la voiture de St-François; depuis l'établissement du chemin de fer, je puis aller de Chunnâgam à Jaffna et vice versa par le train. Ce continuel mouvement ou déplacement est nécessaire et indispensable, mais il empêche l'action suivie sur les mêmes fidèles, ce qui est regrettable : on s'en aperçoit à chaque nouvelle visite: le bien fait durant la visite précédente est en grande partie perdu faute de suite et bien souvent même tout le travail fait est à recommencer.

J'aurais encore bien des choses intéressantes à raconter par exemple sur les Kulappams (troubles et chicaneries interminables) de mes chrétiens entre eux, surtout entre les diverses castes, et sur leurs démêlés avec les païens et les musulmans

Je ne citerai que l'affaire d'un enterrement qui eut des honneurs presque militaires. A Navanturai, il y a 2 ou 3 familles catholiques demeurant au beau milieu du quartier musulman. Comment elles ont pu aller se loger là, je ne sais pas ; sont-ce les reliques d'un ancien quartier païen ou chrétien, restées debout au milieu du flot envahisseur du Mahométisme? C'est possible. Il y a deux ans, (le R. P. Daurat avait succédé au Père Santiago); le vieux

Paribu venait à mourir. Depuis longtemps les Musulmans avaient eu l'œil sur lui, attendant l'occasion. Pour porter le corps à l'église et au cimetière, il fallait passer devant deux mosquées. Les musulmans se préparaient à l'opposition. Déjà précédemment ils avaient agi de la sorte, et le missionnaire alors en charge avait jugé prudent de faire un immense détour afin d'éviter de passer devant les deux mosquées. Cette fois-ci, le R. P. Daurat, digne enfant de l'Auvergne, ne céda point, mais prévint la police. Et ce jour-là, le soir à 4 heures, on put voir défiler à travers le quartier de Moorsstreet un imposant cortège : quatre chrétiens portant un cercueil, un 5e portant une croix, le tout précédé, entouré et suivi d'une escorte de 75 policemen, fusil chargé sur l'épaule, prêts à tirer au premier mot de leur chef. A leur tête chevauchait, sabre au clair et révolver au ceinturon, M. Rudd, le surintendant de Police ; l'Inspecteur et l'Assistant de l'Agent de Jaffna fermaient la marche. La rue resta déserte, pas un seul Musulman n'osa paraître, et le cortège défila tranquillement devant les deux Mosquées et s'avança majestueusement vers l'église où le missionnaire attendait pour donner l'absoute. Cette année-ci, au mois d'avril, à la mort d'une chrétienne dans le même quartier, les Musulmans ont bien voulu encore essayer de troubler le cortège, l'un d'entre eux alla même jusqu'à empêcher de porter la croix. J'étais absent, mais en apprenant la chose, j'en ai aussitôt donné connaissance au gouvernement qui, en réponse, édicta un règlement précis et sévère, fixant la conduite à tenir de côté et d'autre.

Ma lettre s'allonge ! vraiment il vous faudra une bonne dose de patience pour la parcourir. Du moins vous pourrez y voir une preuve de ma bonne volonté. Vous y verrez aussi que le travail ne manque pas dans cette mission de Navanturai et que le bien s'y fait. Voici la statistique de

l'an dernier: baptêmes d'enfants catholique 95, d'enfants païens 4, d'adultes 13 ; mariages 24 ; communions 3545 ; extrêmes-onctions 21; viatiques 15; population catholique près de 2500 âmes.

Et dire que je suis seul à travailler au milieu de ces nombreuses âmes, et de ces milliers de païens plus nombreux encore, et cela avec une santé chancelante. Bien des fois j'ai soupiré après un compagnon et un auxiliaire. J'en ai parlé à Jaffna, à l'évêché, mais toujours la même réponse : « Nous n'avons personne à vous donner pour le moment, prenez patience. »

Veuillez donc nous envoyer du renfort, car ici comme ailleurs, se réalise le « *Messis quidem multa* » et surtout le « *operarii autem pauci.* »

Daignez agréer, Très Révérend et Bien-Aimé Père, l'expression de ma profonde vénération et de mon filial attachement en N. S. et M. I.

E. Ienn, o. m. i.
pr. missionnaire.

VICARIAT APOSTOLIQUE DU NATAL.

Lettre du R. P. Gourlay au T. R. P. Général.

Au commencement d'août 1901, Monseigneur Jolivet m'envoya à Umzinto prendre la place d'un prêtre séculier obligé de quitter Natal pour une raison de santé. Je me permets, à l'occasion du chapitre, de vous envoyer ces lignes qui vous permettront de connaître le district dont je suis chargé. Umzinto est un très petit village situé dans un des comtés de Natal, où l'on cultive beaucoup la canne à sucre et quelque peu le thé et le café. C'est pour le moment et depuis déjà longtemps la capitale du comté d'Alexandra. C'est de tous les comtés du Natal celui que

les capitalistes et fermiers du Transvaal aiment le plus à visiter en hiver à cause de la douceur de son climat et des plages, pittoresques sinon agréables, que l'on y trouve. De tous côtés on y construit des villas au bord de l'Océan Indien. Une petite ville, Lower Umkomaas vient même de se former à l'embouchure de la rivière du même nom. Bientôt, surtout si les affaires reprennent au Transvaal, cette nouvelle petit ville éclipsera entièrement Umzinto qui, après tout, ne compte dans sa population blanche ou européenne que les employés du Gouvernement, un médecin et trois hôteliers. Aussi je ne fus pas trop surpris de trouver à Umzinto vingt-deux magasins tenus par des Indiens et un seul sous la direction d'Européens. Ce court préambule vous fait déjà connaître un peu, sinon le district, au moins la mission d'Umzinto.

A Umzinto même, voici ce que je trouvai au compte de la mission catholique le premier août 1901.

1. Une population catholique de quarante à cinquante personnes au plus: Européens, Mauriciens et Indiens compris.

2. Une communauté des Filles de Jésus composée de cinq religieuses de chœur, trois sœurs converses et une postulante converse. Cette communauté a sa maison mère à Kermaria par Locminé, Morbihan, France.

3. Un pensionnat dont le nombre de pensionnaires ne dépassait pas la douzaine.

4. Pour presbytère, je trouvais deux chambres faites de bois et tôle galvanisée, mesurant chacune six pieds de long sur quatorze de large et dix de haut, plus une chambre de débarras qui me sert de cabinet de toilette et une salle de bain. Ces chambres, ou chambrettes comme il les faudrait plutôt appeler, sont adjacentes au couvent des religieuses, et vues du dehors, ne forment qu'un seul corps de bâtiment tout en bois et tôle galvanisée.

5. L'église de la mission, dédiée à Ste Anne est au sommet d'une colline rapide dont l'ascension exige dix minutes. C'est tout simplement une grande chambre en béton de trente pieds de long sur quatorze de large. Elle servait aussi de salle d'étude et de classe pour les élèves du pensionnat.

Le 10 décembre 1897, étant venu avec Monseigneur Jolivet visiter le terrain et la maison qui avait été achetés pour fonder la misson d'Umzinto, javais protesté contre l'emplacement de la chapelle au sommet de la colline. La majorité des catholiques demeurait à une demi heure et une heure de marche dans la plaine. Et comme les catholiques du Natal ne connaissent pas beaucoup l'esprit de mortification pour le service de Dieu, ils trouvent, à Umzinto, dans la distance et la situation de la chapelle, une excuse suffisante pour ne pas venir régulièrement à la messe, le dimanche, et pour s'abstenir complètement de la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Il n'y a pas de doute qu'à l'époque des chaleurs, c'est-à-dire depuis septembre jusqu'en avril, le trajet est des plus pénibles. Aussi Monseigneur Jolivet avait à la fin compris la nécessité de changer l'emplacement de l'église. J'étais en route pour Durban et allais demander la signature du Vicaire apostolique, lorsque j'appris par les journaux la nouvelle de sa mort. Ce retard dans la construction de la nouvelle église d'Umzinto ne sera pas un mal sans doute. La Providence a permis que ce fût à Umzinto que notre nouvel évêque reçût l'annonce de sa nomination. Umzinto aura, j'en suis sûr, une place spéciale dans son cœur. Et Sainte Anne, patronne de la mission d'Umzinto, aura sous peu, dans le vicariat de Natal, une église qui rappellera, sinon en grand du moins en petit, la basilique de Ste Anne d'Auray. Mais nous sommes loin du but; puisque nous ne possédons pas encore une statue de notre puissante

patronne Maintenant que vous connaissez la chapelle, l'école, le presbytère et la population catholique d'Umzinto, au premier août 1901, allons visiter le district. Une ligne de chemin de fer le traverse dans toute sa longueur, du Nord au Sud, sur un parcours de cinquante quatre milles anglais. A une demi-heure de marche de la mission et du prétendu village d'Umzinto, se trouve la gare appelée Umzinto. Une lourde locomotive, montée sur quatorze petites roues, vous emportera lentement mais surement, à travers des champs de cannes à sucre, le long d'une rivière empoisonnée par les détritus d'un moulin à sucre et d'une distillerie de rhum. Heureusement toutefois que si les odeurs nauséabondes qui s'échappent de la rivière Umzinto vous suffoquent, le paysage au moins vous distrait, tellement il est pittoresque et intéressant. En novembre dernier, un des planteurs a tué non loin de la ligne du chemin de fer, sur les bords de l'Umzinto, un crocodile qui ne mesurait pas moins de huit pieds. Avis aux explorateurs.

Cinq minutes après avoir quitté la station d'Umzinto, nous arrivons à la gare d'Esperanza. On y a construit un des plus grands moulins à sucre de la colonie. C'est là que travaillent et habitent la majorité des catholiques de la paroisse d'Umzinto. Ils sont tous au travail; continuons notre route sans les déranger. Après vingt minutes passées en chemin de fer, nous arrivons à Alexandra Junction, embranchement de la ligne d'Umzinto à Durban vers le nord, et d'Umzinto à Port Shepstone vers le sud. Que vous vous dirigiez maintenant du côté de Durban ou du côté de Port Shepstone, tout le temps de votre voyage, vous jouirez du plus agréable spectacle que vous puissiez avoir sur les côtes de Natal. C'est que la ligne qui vient d'être construite longe les bords de l'Océan Indien. Le mouvement des vagues, le passage d'un vapeur à l'horizon, le vue des

falaises couvertes de grandes herbes ou d'arbres sur les branches desquelles les singes prennent leurs ébats donnent au voyageur une occupation qui l'empêche de trouver le temps long.

Partons pour la limite du district qui m'est confié en remontant vers le nord, pour Illovo River.

Illovo River. Nous sommes à une vingtaine de milles anglais de Durban. Une demi-heure de marche nous fera du bien après notre long voyage en chemin de fer et nous permettra d'arriver sans trop de fatigue à une propriété sucrière qu'entoure la jolie rivière Illovo. Là, comme sur toutes les propriétés sucrières, à Natal, travaillent des Mauriciens, et qui dit Mauriciens, dit catholiques. Ceux que je viens visiter ont demandé à Monseigneur Jolivet de leur envoyer un prêtre tous les mois pour avoir la sainte messe. C'est une occasion pour le missionnaire d'enseigner le catéchisme à tout le monde, jeunes et vieux, grands et petits Une quinzaine d'enfants et adultes assistent régulièrement à la messe et à l'instruction, tous les premiers mardis du mois. Pendant les vacances de juillet et janvier, j'essaie de me faire remplacer, un dimanche, à Umzinto, pour qu'au moins une ou deux fois l'an, je puisse dire la messe, le dimanche, à Illovo. Cette visite régulière et mensuelle fait du bien à tous mes catholiques d'Illovo dont le nombre est de quatre adultes et dix-neuf enfants.

Mon travail est terminé à Illovo-River; allons, en revenant vers Umzinto, visiter d'autres familles catholiques. Sur notre route, à un quart d'heure de marche de la gare d'Illovo River, nous trouvons un hôtel et quelques maisons perchées sur le flanc d'une colline au sable rouge. Cet hôtel et ces maisons louées aux baigneurs venus de Durban, Maritzburg, voire même du Transvaal, forment la halte d'Illovo Beach et prouvent combien ces endroits, autrefois déserts, prennent aujourd'hui de l'importance.

Qu'une ville s'y forme sans trop tarder, je n'en serais nullement surpris, car la position est magnifique et les communications entre Durban et Illovo courtes et faciles à cause du service et de l'horaire des trains.

Dix minutes plus tard, le chemin de fer nous amène à une autre halte : Umgababa. Dans une maison rustique construite à quelques pas de l'océan et perdue pour ainsi dire dans la brousse, le missionnaire français rencontre avec plaisir une famille mauricienne dont un des membres sert en ce moment la France sur un vaisseau de guerre de l'Extrême-Orient. C'est dans une chambre de très simple apparence mais proprette que la messe est dite. Parfois, je dois l'avouer, mon servant de messe a eu des distractions, mais aussi pourquoi les baleines viennent-elles prendre leurs ébats à ce moment et si près du rivage? Six personnes forment cette famille dont l'un des enfants a obtenu à Natal la bourse de Rhodes. Je souhaite que le contact avec l'université d'Oxford ne déteigne pas trop sur mon ancien servant de messe d'Umgababa, mais qu'il nous revienne aussi bon chrétien qu'avocat distingué.

Il est temps de reprendre le train, mais prenez garde aux serpents. Un de mes servants de messe n'a pas eu peur d'approcher un serpent boa qu'il a tué avec un simple fusil à air. Le boa mesurait dix-sept pieds de long. Il n'est pas poltron, mon servant de messe, bien qu'il n'ait pas encore quinze ans.

Quatre milles anglais, vingt minutes de chemin de fer et nous sommes en vue d'une belle rivière qui me rappelle par sa position et sa grandeur, la rivière de Quimperlé, mon pays d'origine. De nombreuses maisons, des enseignes énormes qu'on peut lire à un mille de distance annoncent aux voyageurs qu'ils trouveront un logement au Lower Umkomaas Hotel, South Barrow, Humphreys ou Rand Hotels. Un immense pont de fer élevé de quelques

pieds seulement au dessus de la rivière permet au train de traverser la vallée et la rivière de l'Umkomaas. Nous montons lentement le penchant de la falaise avec notre locomotive qui souffle et fume tant et plus, nous sommes enfin au sommet malgré tout. Ici comme à Durban, comme partout sur les côtes de Natal, une falaise d'environ cent ou deux cents pieds au plus se dresse du côté sud de la rivière. Cette falaise, on le dirait, vient fermer l'embouchure de la rivière et doit aider à former ces belles lagunes si nombreuses dans mon district. On en compte au moins une vingtaine. Ce sont ces lagunes où l'on peut aller pêcher et faire de charmantes promenades en bateau qui attirent les baigneurs de nos côtés. Il y a quelques années, on ne connaissait pas du tout LOWER UMKOMAAS, mais maintenant que le chemin de fer y passe et que les gens du Transvaal bien plus que ceux de Natal y ont pris goût, l'endroit est des plus fréquentés et des plus recherchés par les baigneurs, surtout en juillet. Pour le moment, la population est assez flottante; cependant, à mon avis, il serait bon d'acheter un terrain pour une école et une église dans cet endroit. Les terres augmentent chaque jour de valeur et c'est ce qui me faisait écrire à Monseigneur JOLIVET le 15 août 1901: « nous ferions bien de nous procurer un terrain » sur lequel nous aurions une maison avec une salle ca- » pable de servir d'école, pendant la semaine, et d'église » le dimanche. Le ministre protestant d'Umzinto nous a » devancés sur ce point. »

Grâce à l'obligeance du président du tribunal d'Umzinto, M. Mac Laurin, nous avons au moins un terrain pour enterrer les catholiques qui viendraient à mourir à Lower Umkomaas. Mais jusqu'aujourd'hui nous n'avons pas un pouce de terre pour la construction d'une maison ou d'une salle d'école et chapelle. Sans doute les ressources manquaient à Monseigneur JOLIVET ; il n'en demeure pas moins acquis cependant que nous paierons trois fois plus le

terrain qu'il nous faudra acheter. Puisque pour le moment nous ne possédons rien à Umkomaas, continuons notre route en nous rapprochant toujours d'Umzinto. En passant, remarquons les haltes de WIDENHAM, GLANSTHAL, FREELAND PARK, GROOKS SIDING ; dans chacun de ces endroits, vous voyez des maisons que les baigneurs louent l'année entière. Plus tard, autour de ces quelques maisons, pourront se former des stations balnéaires sur le littoral de l'Océan Indien. Trente minutes en chemin de fer, et nous apercevons un autre groupe de maisons agréablement situées sur un côteau couvert de bananiers sauvages. C'est SCOTTSBURG. Au sommet de la colline se dessine une colonne peinte rouge et blanc; c'est le phare de Scottsburg dont les feux signalent, la nuit, aux navigateurs, le banc de sable d'ALIWAL. Sur toute la côte de Natal, c'est le seul endroit où les pêcheurs peuvent aller au large exercer leur dangereux métier. Ici comme à Illovo, Umgababa, Umkomaas, la rivière forme une sorte de lac, car son embouchure est fermée par une longue dune de sable. A Scottsburg, je ne connais pour le moment qu'une seule famille catholique sans enfant.

A cinq minutes de chemin de fer de Scottsburg, en nous rapprochant toujours d'Umzinto, est la station de PARK RYNIE où, si une ville n'existe pas en réalité, elle existe au moins sur un plan de papier. Les gens des environs espèrent que la ville ne restera pas en plan seulement. En tout cas les terres y ont été vendues à un très haut prix. PARK RYNIE doit en partie son nom à l'immense parc naturel que quelques centaines de mètres séparent de la gare et de l'Océan Indien. La station du chemin de fer, la maison du chef de gare, quelques autres demeures, cinq au plus, et une large hutte en chaume sont pour le moment toutes les habitations de cette localité. A mon avis, Park Rynie est une des plus jolies stations sur le bord de

la mer qui existent sur toute la côte du sud de Natal. Ici pour aller à la mer, il n'y a pas de falaises à descendre ni à gravir.

On peut s'y rendre de plein pied ; un avantage qu'on ne trouve nulle part ailleurs dans mon district. De plus, des rochers assez éloignés en mer forment une ceinture de muraille sur laquelle les vagues viennent se briser, et derrière cette ceinture, se trouvent d'immenses baignoires naturelles où les enfants peuvent s'amuser sans crainte d'être emportés au large. Illovo, Umkomaas, Clansthal, Scottsburg ont déjà eu des victimes assez nombreuses. Est-ce la sécurité de la plage, ou l'espoir de la formation d'une nouvelle ville qui a donné de la valeur aux terrains de cet endroit, je ne saurais trop le dire. Mais je sais que si en 1901 nous pouvions y acheter des terres à raison de dix livres sterling l'arpent, aujourd'hui pour ces mêmes terrains, il faudrait donner cinquante livres au plus bas prix. C'est ce que Mgr Jolivet a dû payer en mai 1902 pour chaque arpent de terre qu'il y a acheté. Nous avons la plus jolie situation de l'endroit, nous trouvant tout près de la gare, de la mer et de l'eau douce sur un petit monticule qui domine la plaine et la plage de Park Rynie. Quand même Park Rynie attendrait longtemps encore avant de se développer, la terre que Monseigneur y a achetée aura toujours une grande valeur pour les pensionnaires et les religieuses d'Umzinto. Park Rynie n'est qu'à une heure et demie de marche d'Umzinto. En cas de maladie contagieuse, on pourrait y créer un lazaret pour nos enfants. C'est un peu ce qui décida Mgr Jolivet à faire cette acquisition. Et lorsque tous nos enfants sont bien, ils aiment beaucoup à venir au bord de mer ; la route à faire à pied le matin comme le soir ne les effraie pas du tout.

Après les examens, Park Rynie est un endroit très commode, très apprécié des élèves et de nos maîtresses.

Comme mission, si une ville se fonde là, il y aura plus d'espoir de développement qu'à Umzinto. En tout cas, le 21 novembre dernier, j'ai consacré la hutte que j'ai fait construire à Park Rynie, à Notre Dame de l'Armor, en attendant que je puisse lui donner une demeure plus convenable. C'est là un petit pèlerinage pour nous, en même temps qu'une charmante promenade au bord de l'Océan Indien qui gronde toujours.

A Park Rynie comme aux autres endroits ci-dessus mentionnés, Umkomaas, Widenham, Clansthal, je ne connais aucune famille catholique pour le moment, mais si le pays se développe et les affaires reprennent, de petites villes avec des stations balnéaires se formeront à ces endroits, et là comme à Durban et ailleurs, l'achat de terrain et la construction d'église deviendront de première nécessité.

Nous voici de nouveau à Alexandra Junction, mais nous continuerons notre voyage en chemin de fer jusqu'au terminus de la ligne du Sud; sur notre passage, nous remarquons les haltes suivantes :

Pennigton, Isezela, Ifafa, Umtwalumi, autant de petites localités sur le bord de la mer destinées à prendre de l'importance plus tard, du moment que les affaires marcheront aux mines d'or du Transvaal. La côte de mon district serait pour Natal et le Transvaal, ce qu'est Nice et Cannes pour la France et l'Europe.

Umtwalumi mérite que nous nous arrêtions un instant, car c'est à cette gare qu'aboutit la route qui vient de la mission cafre St Joachim que le Rev. Père Manuel organise avec trois religieuses Filles de Jésus.

C'était le 17 février 1902 que, pour la première fois, j'arrivai à Umtwalumi par le train, pensant bien trouver un cheval pour me rendre chez un Irlandais dont la ferme est à dix-sept milles dans les terres. Mais ne rencontrant

pas de cheval et ne pouvant revenir à Umzinto avant le lendemain à 11 heures, je résolus, malgré la distance, de me rendre à pied chez mon Irlandais. A 9 heures du soir, j'avais franchi mes dix-sept milles et frappai à la porte du fermier tout étonné de ma visite, ce soir-là. Le 18, je me mis à parcourir la ferme et fus agréablement surpris de voir la multitude de huttes cafres aux environs. Rien d'étonnant que les Trappistes eussent déjà sondé mon fermier pour l'établissement d'une mission cafre à cet endroit. Ils avaient même, paraît-il, parlé de venir dire la messe de temps en temps à la ferme et d'ouvrir au besoin une école pour les enfants blancs des fermes environnantes. La chose me paraissant étrange, je mis Mgr Jolivet au courant de la situation ; un mois plus tard il était décidé que le vicariat et non les Trappistes fonderaient la mission d'Umsinsini consacrée à St Joachim. Au mois de mai, le R. P. Manuel, en compagnie du R. P. Gourlay, vint visiter la ferme et choisir l'emplacement de la mission pour laquelle notre Irlandais donnait cinquante acres de terre, là où nous voulions mettre la mission. L'emplacement choisi, nous revînmes, le Père Manuel et moi, chacun à nos missions et travaux respectifs, quand j'appris qu'un prêtre séculier allemand, ami des Trappistes, le Père Mayr était désigné pour la fondation de St Joachim, à Umsinsini.

L'emplacement que nous avions choisi ne parut pas plaire à ce bon prêtre qui, au lieu de laisser la mission à une demi-heure de marche de la maison du fermier irlandais, vint la mettre à une centaine de mètres seulement du magasin cafre que ce fermier a aussi sur son terrain. C'est à 100 mètres environ de ce magasin, que l'abbé Mayr prit les cinquante acres de terre offerts pour la mission, et se mit à construire l'école, la chapelle, le presbytère et le couvent. Le 17 février 1903, trois Filles de Jésus

quittèrent leur communauté d'Umzinto pour en fonder une nouvelle à Umsinsini. Bientôt l'abbé Mayr trouva l'endroit mauvais, à l'entendre, il n'y avait même rien à faire qu'à fermer la mission à peine commencée.

Mgr Jolivet cette fois ne céda pas, mais envoya le Père Manuel prendre la place de l'abbé Mayr. Si j'en crois la renommée, la plupart des difficultés survenues dans cette fondation ont été causées par la trop grande proximité de l'école, du presbytère et du couvent avec la demeure du fermier. Mais St Joachim, patron de la mission, donnera au missionnaire, aux religieuses, aux catholiques et aux catéchumènes de l'endroit les grâces pour que l'œuvre de Dieu s'implante et prospère à Umsinsini. Depuis mai 1902, je n'ai pas visité l'endroit, car je n'y avais plus rien à faire. Ces jours derniers, j'ai appris que, malgré toutes les mauvaises prophéties, l'école commençait à avoir quelques élèves. Deo Gratias. Voilà une œuvre de plus, et une œuvre cafre, confiée aux Oblats de Natal, dans mon district. Je suis heureux de pouvoir faire remarquer à ceux qui trouvent que nous ne nous occupons pas assez des noirs, que dans le district d'Umzinto, nous Oblats, avons réussi à fonder malgré tout une mission pour les Cafres en attendant que nous en ayons une aussi pour les Indiens. Cela viendra avec du temps, de la patience et aussi de l'argent et surtout de l'argent. Les trois sont nécessaires à Natal comme ailleurs.

Maintenant revenons prendre le train à Umtwalumi et rapprochons-nous de Port Shepstone. Encore une heure de chemin de fer ; le voisinage de la mer vous empêchera de trouver le temps trop long et vous arriverez à Umzumbi où il y a une belle rivière qu'on passe sur un pont divisé en trois parties, puis enfin à North Shepstone ou proprement dit à Port Shepstone. Mais je vous ferai remarquer que le chemin de fer de Natal qui est très particulier ne

délivre pas de billet pour Port Shepstone mais pour North Shepstone, de là, sur les wagons, l'affiche, et sur les billets et sur la gare, le nom de North Shepstone. C'est que la ligne de chemin de fer s'arrête au nord du Port, mais ces jours-ci les ouvriers sont arrivés pour continuer les travaux du chemin de fer et la ligne passera à Port Shepstone et ira même à douze milles plus loin.

A ceux qui connaissent Durban, il est très facile de se faire une idée de Port Shepstone, car la topographie est la même. Comme à Durban, nous y trouvons une falaise sablonneuse d'une centaine de mètres de haut, un sémaphore, une baie intérieure qui, sans avoir les vastes dimensions de celle de Durban, a en revanche le courant de la rivière Umzinkulu pour lui donner une entrée qui sera, pense-t-on, plus profonde, plus sûre même, lorsque les môles du sud et du nord seront achevés. Pour le moment, les bateaux ne viennent plus à Port Shepstone ; le chemin de fer qui vient directement de Durban, se charge du transport de toutes les marchandises entre Port Shepstone et Port Natal. Tous les jours, nous avons un train pour la ville de Durban et de la ville de Durban. Le trajet est long, six heures en chemin de fer pour parcourir soixante-dix-sept milles anglais, mais le voyage au moins est agréable, c'est une des consolations pour le voyageur qui se plaint de la lenteur avec laquelle vont nos locomotives de Natal.

Le 6 août 1901, je visitai Port Shepstone pour la première fois ; la beauté et la variété des sites, la rivière Umzinkulu, la baie, l'Océan me rappellent mon pays natal sans malheureusement les clochers à jour.

En remontant la rivière, à trois milles de Port Shepstone, nous trouvons quelques familles mauriciennes. C'est pour faire leur connaissance et leur dire la sainte messe que je viens les visiter aujourd'hui. Cette visite se fait, tous les

trois mois, en attendant qu'un prêtre soit établi à Port Shepstone. La Providence veille sur ses enfants et prend soin d'eux. Voyez-le une fois encore. A ma première visite à Port Shepstone, je rencontre un gentleman anglais dont la mère avait passé plusieurs années à Lorient et même appris le breton. Etant de Quimperlé, je me trouvai de suite en pays de connaissance.

Un mois plus tard, à la fin de septembre 1901, j'apprends par les journaux que les habitants de Port Sheptone voudraient avoir un petit hôpital. Je pense à mon gentleman demi-breton, et lui écris. Par son entremise, j'entre en communication avec la Chambre de Commerce de Port Shepstone, et Monseigneur Jolivet, informé de ce qui se passe, consent à faire construire un sanatorium sur les terres qu'il possède à Port Shepstone. Le 4 janvier 1903, Monseigneur remettait le plan et les niveaux à son architecte le trop fameux Street-Wilson et lui donnait l'ordre de construire un sanatorium dans ce nouveau port.

Le 25 mars 1903, le premier wagon chargé de briques arrivait sur le terrain où s'élève aujourd'hui notre sanatorium. C'était la dernière œuvre qu'entreprenait Monseigneur Jolivet, c'est la première que notre nouvel évêque, Monseigneur Delalle commença avant de partir pour l'Europe. En janvier 1904, le sanatorium était fini, le 22 février dernier, Monseigneur Delalle, en visite à Port Shepstone, dit la messe pour la première fois dans la nouvelle église de Port Shepstone, à laquelle il donna Notre Dame de Lourdes pour patronne. Un mois plus tard, le 23 mars, en compagnie de six religieuses Filles de Jésus, venues de Umzinto, je quittai temporairement la mission de Ste Anne-Umzinto, pour aider les sœurs à fonder le sanatorium et pour commencer aussi la mission de Port Sheptone. Le 25 mars, jour de l'Annonciation, Notre Seigneur prenait possession d'un nouveau temple et d'un

nouveau tabernacle à Port Shepstone. Puisse Notre Dame de Lourdes ramener au pied de son divin Fils tous les catholiques du district, puisse le missionnaire trouver à Port Shepstone un travail qui le console un peu de l'insouciance de ses quelques ouailles et de la solitude dans laquelle il lui faut vivre !

Faire le catéchisme deux fois par semaine à sept enfants, dire la messe tous les jours à six religieuses, les confesser une fois par semaine, donner la bénédiction du Très Saint Sacrement les dimanche et mercredi ; prêcher en anglais, le dimanche, à un auditoire de trois à dix personnes au plus, voilà tout le ministère du prêtre et missionnaire actuellement à Port Shepstone. Rien d'étonnant qu'il trouve le temps long avec si peu de travail. Cependant il a quelques distractions à faire des avenues, à tracer des parterres ou à écrire quelques lettres pour obtenir des secours temporels pour sa pauvre chapelle dénuée de toute décoration. Il n'y a ni statues, ni images de Notre Dame de Lourdes ; pas d'ostensoir pour la bénédiction du Très Saint Sacrement, pas encore d'harmonium pour le chant, ni même de bancs pour s'asseoir. Sans doute cela viendra mais il faudra l'acheter, et pour payer, je ne puis compter que sur les souscriptions de quatre catholiques adultes tous obligés de gagner leur pain à la sueur de leur front. Cependant je dois dire que si mes catholiques de Port Shepstone sont négligents à faire leurs pâques ; un seul a rempli ses devoirs cette année, sur cinq du moins ils sont généreux, c'est-à-dire qu'ils font de leur mieux pour aider le prêtre et subvenir aux besoins de la mission. Mais comment espérer qu'ils donnent même cinquante livres par an outre leur offrande de chaque dimanche? Il faudra bien que Notre Dame de Lourdes m'aide à organiser un pèlerinage ici pour notre vicariat. Et pour cela, il me faut la protection marquée et spéciale de la Très

Sainte Vierge ; il me faut en plus au dehors une belle statue, et par-dessus tout le secours de vos prières et de toutes celles de notre congrégation. Alors la mission de Notre Dame de Lourdes de Port Shepstone ira de l'avant.

Si petite que soit aujourd'hui cette mission, elle a plus d'avenir que la mission d'Umzinto, à cause de son port, de son climat et de belles carrières de marbre qu'on a découvert dans les environs. L'espoir de voir Port Shepstone prendre de l'importance au point de vue de la religion et du commerce empêche le prêtre de trop s'ennuyer dans la solitude profonde où il se trouve aujourd'hui, faute de ministère. Espérons qu'un jour la mission de Notre Dame de Lourdes à Port Shepstone possèdera un sanctuaire digne des Oblats, digne de notre Mère Immaculée et fréquenté par de nombreux catholiques et pèlerins. C'est pour arriver à ce but que je me permets de vous demander, sinon la magnifique statue de Notre Dame de Lourdes que j'admirai dans notre chapelle de la rue Saint-Pétersbourg, à Paris, du moins l'adresse de quelques âmes dévouées, généreuses et capables de me venir en aide. Ma demande, en ce moment surtout où vous avez tant besoin de secours est, je crois, très audacieuse, mais *audaces fortuna juvat* et puis pour Notre Dame de Lourdes, ma congrégation et la première mission fondée par Mgr Delalle, je ne crains pas d'être audacieux. Aussi je compte bien sur votre recommandation pour obtenir une statue de Notre Dame de Lourdes et quelque argent pour acheter un ostensoir, un harmonium et autres objets nécessaires à une mission qui commence.

Nous avons fait maintenant le tour de mon district, rentrons dans les terres et revenons à Umzinto où vous serez content de voir le cher et bon Père Garrigou. Il est venu me remplacer ici le 23 mars dernier. Je trouve en lui un compagnon aussi agréable qu'un frère aimant, bon et dé-

voué. Les élèves du pensionnat lui procurent l'occasion de passer agréablement les heures de récréation qu'il faut prendre dans la solitude d'Umzinto où nous vivons aussi retirés et silencieux que les enfants de Saint Bruno. Dans ce petit village et les environs, la population catholique a quelque peu augmenté, mais elle peut diminuer aussi vite, car la majorité des catholiques d'Umzinto est composée de Mauriciens, ouvriers employés sur les propriétés sucrières que les maîtres peuvent congédier et remercier au bout du mois. Aussi la paroisse d'Umzimto n'a pas d'avenir devant elle.

Il n'en est pas de même du pensionnat que les Filles de Jésus sont venues y établir en décembre 1897. De douze pensionnaires que les religieuses avaient ici en août 1901, le nombre est allé en augmentant à chaque rentrée, il est arrivé à cinquante-six un moment, et s'il n'était pas si difficile de vivre en Afrique en ce moment, si les affaires reprenaient un peu, Umzinto aujourd'hui au lieu de quarante compterait cinquante et soixante pensionnaires aisément. Avec plus de ressources à leur disposition, les Filles de Jésus auraient un des plus beaux pensionnats de Natal comme elles ont déjà la plus belle propriété. Mais, hélas ! elle n'est pas toute payée, loin de là, et par suite les constructions en souffrent. Les bâtisses actuelles, dortoir, salle de classe, sont passables, mais les réfectoires des religieuses, des garçons et des filles font véritablement pitié ; ce sont des bouts de vérandah ou passages plus ou moins mal fermés avec des planches et même de la toile. Néanmoins le pensionnat marche bien, et les religieuses savent former leurs élèves et leur donner un excellent esprit. C'est grâce à cette formation, que le prêtre de résidence à Umzinto pourra trouver près des pensionnaires un travail que ses paroissiens trop peu nombreux, trop exposés à changer et trop éloignés de l'église ne peuvent lui donner Le

ministère paroissial consiste à dire la messe, le dimanche, prêcher, faire le catéchisme aux enfants deux fois la semaine et visiter les gens de temps en temps. Ce n'est pas un ministère trop chargé et à cause de cela la vie du prêtre à Umzinto peut devenir difficile, surtout si l'on n'aime pas trop la solitude et la tranquillité.

Les trois ans que je viens de passer à Umzinto se sont rapidement écoulés. Si leur durée m'a paru moins longue, c'est pour une grande part, grâce aux *Filles de Jésus* dont le dévouement a facilité ma tâche. Puissent nos missionnaires rencontrer partout le même esprit surnaturel, la même bonne volonté !

Ces parfaites Religieuses m'ont toujours secondé de leur mieux dans l'organisation du district qui m'était confié, qu'il s'agisse des œuvres établies pour les Européens, ou de celles au profit des Cafres, en attendant que nous fassions quelque chose pour les Indiens. Telle est, je crois, la vraie cause des fondations nouvelles et du progrès de l'ancienne mission d'Umzinto.

Je souhaite que l'administration générale des Filles de Jésus comprenne bien le fécond avenir réservé aux œuvres catholiques dans mon district. Il est, Mgr Delalle vous le dira comme moi, le plus beau, le plus pittoresque et le plus sain du Vicariat de Natal. Il sera le plus recherché par les gens favorisés des dons de la fortune, et deviendra le plus prospère, dès que la crise financière du Transvaal sera passée. Cette crise, nous la sentons fortement. La pénurie de ressources sera la plus grande difficulté que Mgr Delalle trouvera pour lancer les œuvres créées ou à créer à Umzinto.

. . . . . .

Le Vicariat du Natal possède aujourd'hui trois chapelles dans le district d'Umzinto : Sainte Anne, à Umzinto ; St

Joachim, à Umsinsini : Notre Dame de Lourdes, et un oratoire en l'honneur de Notre Dame de Larmor.

Le Vicariat entretient trois pères dans le district. Nos vingt-trois religieuses ont 40 pensionnaires. En 1901, Umzinto n'avait qu'un missionnaire avec neuf religieuses qui élevaient seulement douze pensionnaires. Il s'est enrichi en outre d'un sanatorium, et nous avons inauguré une mission Cafre qui, malgré d'énormes difficultés, semble entrer dans la voie du progrès.

Sous la douce et ferme houlette de Mgr Delalle que nous attendons impatiemment, bien que nous désirions lui voir prendre son temps en Europe pour nous revenir les mains chargées des aumônes reçues et surtout le cœur rempli de votre affection pour vos enfants du Sud Africain, j'espère que le district qui m'est confié deviendra de plus en plus prospère. Pour cela, je me jette à vos pieds et je vous prie de me bénir et de me croire.

Votre enfant bien affectionné en N. S. et M. I.,

P. Gourlay. O. M. I.

FRANCE.

NOTRE-DAME DE BON-SECOURS.

La persécution franc-maçonnique qui a fermé nos maisons, dispersé nos communautés, détruit nos œuvres, couvert d'un voile de deuil et condamné à la solitude les sanctuaires aimés des fidèles que nous desservions, a été impuissante à comprimer les élans de la foi et les manifestations publiques de la piété, surtout envers la Très-Sainte Vierge. Un journal du Midi, l'*Echo de Largentière,* nous apporte le récit de l'émouvante manifestation populaire qui a eu lieu, près du Sanctuaire de Notre-Dame de Bon-Secours, le 11 septembre dernier, fête du Saint Nom

de Marie. Nous sommes heureux de placer sous les yeux de nos lecteurs cette page fortifiante. Sa lecture tournera les cœurs vers l'espérance. Les soldats rangés sous la blanche bannière de Celle qui est vaillante comme une armée en ordre de bataille, réconquerront leurs positions et coucheront victorieux sur le champ du combat. Ecoutons le récit du « Pèlerin de N.-D. de Bon-Secours » dans l'*Echo de Largentière :*

La manifestation religieuse que l'*Echo* avait annoncée dans ses précédents numéros, pour le dimanche 11 septembre, en l'honneur de la Vierge de Bon-Secours, a eu lieu sous la présidence de Mgr Bonnet, évêque de Viviers, et de Mgr Pascal, évêque-missionnaire de Prince-Albert. Elle a été, on ne peut plus, splendide et consolante.

On avait droit de s'y attendre ; les catholiques du Vivarais ont montré déjà bien des fois qu'on pouvait compter sur eux, surtout quand il s'agit de fêter la Sainte-Vierge. Fêter ! hélas ! ce mot n'est peut-être pas bien de circonstance, car la Sainte-Vierge a tant de sujets de tristesse à l'heure actuelle ! Les catholiques eux-mêmes ont tant de causes de préoccupation et de larmes ; les ruines de toute sorte s'accumulent si nombreuses et si lamentables, partout, autour d'eux !

Et pourtant, il s'agissait bien d'une vraie fête. C'est que, même lorsque l'horizon est sombre, lorsque l'orage gronde, menaçant de tout emporter sur son passage, le chrétien se souvient que l'espérance est une vertu, un véritable devoir ; que la prière sous toutes ses formes, surtout la prière à Marie, est plus nécessaire que jamais.

Et voilà pourquoi, favorisée par une journée superbe, la manifestation de dimanche dernier a dépassé toutes les espérances. Depuis plusieurs années on n'avait vu pareille affluence à Lablachère. La foule accourue aux pieds de N.-D. de Bon-Secours, prisonnière dans son sanc-

tuaire endeuillé, peut, sans exagération, être évaluée de *15 à 18 mille personnes,* parmi lesquelles un grand nombre d'hommes et surtout de jeunes gens.

Dès la veille au soir, de nombreux pèlerins arrivaient déjà à Lablachère et allaient se réfugier dans l'église paroissiale ouverte à leur piété alors que les portes de la chapelle de Bon-Secours restaient inexorablement fermées, de par *la volonté des persécuteurs.*

Mais c'est surtout pendant la nuit du samedi au dimanche et jusqu'à la messe de 10 heures, que, de toutes les directions, les pèlerins arrivent par groupes nombreux. Toutes les localités du midi de l'Ardèche, un certain nombre d'autres, sans oublier le Gard, étaient représentées.

Dès 6 heures les messes commencent et se succèdent sans interruption dans l'enclos de l'hôtel Rouvière, sur un autel improvisé, décoré de bannières et de drapeaux où se détachent deux écussons portant ces mots : Dieu-Patrie.

A dix heures, la grand'messe solennelle est célébrée pontificalement par Mgr Pascal, entouré d'un nombreux clergé. Pendant le Saint-Sacrifice, des milliers de voix font monter vers le ciel les prières liturgiques entremêlées de cantiques et de pieuses invocations.

A l'évangile, M. l'Archiprêtre d'Aubenas, dans une émouvante allocution, avec une grande élévation d'idées, avec une clarté et une richesse d'expressions vraiment remarquable, montre la sainteté de Marie, sa puissance et sa bonté à travers tous les temps. Il termine en engageant ses nombreux auditeurs à avoir grande confiance — aujourd'hui plus que jamais — en une telle reine, et à prier sans relâche une si bonne mère.

La Messe achevée, Mgr Bonnet visiblement ému à la vue de cette immense foule si recueillie, prend la parole à son tour et prononce un vibrant discours dans lequel il

détermine, de façon réellement saisissante, avec beaucoup de vigueur et d'énergie, la pensée qui a amené tous ces pèlerins à Bon-Secours. Ils ont voulu dans leur foi « non point à l'eau de rose mais à l'eau du Vivarais », réparer l'injure, l'injustice faite par Satan et ses suppôts à la Sainte-Vierge prisonnière dans sa propre habitation. Mgr supplie ses auditeurs de prier beaucoup, de se montrer surtout fidèles à leurs devoirs de vrais catholiques et de bons citoyens français. Ainsi ils hâteront le jour où Marie, comme autrefois, écrasera sous son talon la tête de son infernal ennemi et pourra à nouveau être vénérée — *en toute liberté* — dans son béni sanctuaire.

Disons que ce vibrant discours a été hâché par les applaudissements de la foule fière et heureuse d'entendre des accents si nobles et allant si droit à son cœur.

Aussitôt après, M. l'abbé Rey-Herme, curé-archiprêtre de Saint-Péray, propose aux pèlerins d'acclamer les divers articles de la foi catholique. C'est avec un saint enthousiasme que tous lèvent la main vers l'autel et proclament de toute la puissance de leurs poitrines, leur foi chrétienne et leur amour pour le souverain Pontife Pie X, pour leur vaillant évêque et pour leur pays si malheureux à l'heure actuelle, pour la France.

Le soir, dès 1 h. 1/4, le chapelet était pieusement récité au lieu du pèlerinage, et à 2 heures commençait la dernière cérémonie.

Beaucoup de personnes avaient déjà quitté Bon-Secours. Néanmoins, la foule était très nombreuse encore au chant des Vêpres durant lesquelles, après le chant du *Magnificat*, les pèlerins ont eu le rare bonheur d'entendre M. l'abbé Eymieux, prêtre du diocèse de Lyon, dont la voix éloquente avait déjà, le 29 septembre, fait retentir les échos de Lalouvesc. « Je suis chrétien, voilà ma gloire ». En un langage d'une distinction, d'une variété et d'un charme

incomparables, l'éloquent prédicateur commente ce premier vers du cantique bien connu. Après avoir salué, en quelques mots très délicats, les anciens gardiens de N.-D. de Bon-Secours, Nos Seigneurs les Evêques, et enfin les robustes chrétiens qui l'entourent, il développe magnifiquement les raisons qui doivent les rendre fiers de leur Religion si belle et si vraie dans sa doctrine, si sainte et si vénérable dans sa morale, si admirable dans son histoire. Puis il stigmatise avec une vigueur toute apostolique, mêlée d'une pointe de fière ironie, les folies de l'impiété contemporaine. Enfin, il insiste avec force sur *le devoir d'un chrétien* de France et de notre temps de se montrer partout et toujours fier de sa foi et de passer la tête haute au milieu des impies et des incrédules.

Pendant ce remarquable discours, la foule n'a pu contenir ses applaudissements répétés, et c'est avec ardeur et enthousiasme que, après chaque point du sermon, elle chante :

Je suis chrétien, voilà ma gloire,
Mon espérance et mon soutien,
Mon chant d'amour et de victoire
Je suis chrétien, je suis chrétien.

C'est alors que s'organise, au chant de cantiques sacrés, la procession à laquelle prennent part presque tous les pèlerins présents. Les bannières et les drapeaux du Sacré-Cœur sont laissés près de l'autel, mais en retour la statue de la Vierge de Bon-Secours est fièrement portée par des jeunes gens de la Fédération de la Jeunesse Catholique, qui lui font une escorte d'honneur, et méritent, pour leur entrain durant toute la journée, une mention spéciale.

Enfin, ce magnifique pèlerinage qui s'est passé sans le moindre désordre, sans le moindre incident, se termine par la bénédiction du Très-Saint Sacrement.

Avant de se séparer, M. l'Archiprêtre de St-Péray re-

mercie chaleureusement les pèlerins, leur dit : Au revoir ! et adresse à tous le mot de gratitude qui s'imposait.

Mais ce n'est pas lui qui a le dernier mot. Monseigneur Bonnet prend en effet une seconde fois la parole pour remercier le directeur si dévoué du pèlerinage, M. l'abbé Rey-Herme, et lui annonce publiquement qu'il le nomme chanoine de N.-D. de Bon-Secours et donc chanoine honoraire de la cathédrale de Viviers.

C'est avec joie et avec de bruyantes acclamations que les pèlerins, qui voient M. l'abbé Rey à l'œuvre depuis déjà longtemps, accueillent l'annonce de cette distinction bien méritée. Qu'il nous soit permis d'adresser nos sincères félicitations au nouveau chanoine.

A 5 heures moins le quart, a lieu une réunion privée de la Jeunesse catholique. Près de trois cents jeunes gens y assistaient.

M. de Malbosc, président de la Fédération, présente en deux mots le vaillant et catholique député de l'Ardèche, M. de Gailhard-Bancel, qui donne à ses jeunes auditeurs de sages et utiles conseils empreints du plus pur patriotisme et de la foi la plus vive. Il les a engagés à s'unir encore davantage pour les luttes futures dont l'union, les directions du Pape et des évêques, la confiance en Dieu et la fidélité à suivre sa loi, pourront seules nous faire sortir vainqueurs.

C'est aux cris répétés de : « Vive le Pape ! Vive M. de Gailhard-Bancel ! que les Jeunes se sont séparés, bien décidés à mettre en pratique les paroles qu'ils venaient d'entendre.

Et maintenant il est à souhaiter que chaque pèlerin garde au fond de l'âme le plus doux souvenir de ce beau jour, de cette consolante manifestation, avec un amour plus grand pour sa Religion et pour la Sainte-Vierge.

Un pèlerin.

CANADA.

Couronnement de la Statue de N. D. du Rosaire.

AU CAP-DE-LA-MADELEINE.

« Le 12 octobre sera vraiment une date dans l'Eglise du Canada », écrivait l'élégant *Annaliste* du Sanctuaire de N. D. du Rosaire, au Cap-de-la-Madeleine, dans la livraison du mois d'octobre. Comme Paul qui rendait compte à Pierre du bien qui se faisait dans les régions évangélisées, l'Ange des Trois-Rivières a raconté au sucesseur de Pierre les grandes choses que la Vierge du Cap avait opérées dans son diocèse, et Pierre a autorisé Paul, toujours vivant dans chaque évêque, à dire à sa Vierge du Cap : Venez, vous serez couronnée.

« C'est pour procéder à ce couronnement solennel que Monseigneur l'Evêque des Trois-Rivière convoque les pontifes, les prêtres, les fidèles. La plupart des évêques du Canada et plusieurs des Etats-Unis prendront part à ces fêtes.... Les bonnes volontés surgissent de tous côtés. Les dames du Cap et des Trois-Rivières organisent le banquet, les demoiselles des Trois-Rivières se chargent des décorations, les magasins du Cap et des Trois-Rivières fournissent gratuitement les pièces nécessaires pour tentures. ....Des âmes d'élite ont envoyé quelques pierres précieuses pour orner la couronne de la *Dame du Saint Laurent*. Espérons-le, ces belles fêtes nous feront rêver du Paradis, et, pèlerins en ce bas monde, nous comprendrons que, pour nous, toujours une étoile scintille au ciel ! »

Ces prévisions se sont réalisées. Les journaux du Canada nous apportent, sous ce titre écrit en grosses lettres, en tête de leurs colonnes : *Une grande démonstration ;* et avec

ce sous-titre : *Le Cap-de-la-Madeleine est témoin de l'une des plus belles fêtes religieuses qu'on ait vues depuis longtemps ;* le récit détaillé, consolant, glorieux pour le Canada, de la fête inoubliable pour tous ceux qui y ont participé : Le Couronnement de la Statue de N. D. du Rosaire.

« C'est un évènement unique, dit la *Presse* de Montréal, de voir les évêques Canadiens et Américains réunis ici pour une cérémonie qui n'a pas de précédent dans les annales de l'Amérique : Le Couronnement, au nom du Chef de l'Eglise, d'une statue révérée de la Sainte Vierge.

» Trois-Rivières est admirablement décoré. La façade du séminaire disparaît sous les plis des pavillons et des oriflammes. Nous remarquons des décorations multiples à l'Hôtel-de-ville, aux monastères des Ursulines du Précieux Sang, du séminaire Saint Joseph et du couvent de la Providence. Nombre d'habitations privées sont aussi parfaitement décorées pour la circonstance ainsi que les magasins et les rues de la ville.

» A la vieille église du Cap-de-la-Madeleine, c'est un chapelet électrique, sans oublier les oriflammes et les pavillons. Ce chapelet encercle la toiture, grimpe le long du clocher et de la croix. Il forme un immense rosaire lumineux d'un effet saisissant.

» Tous les trains d'hier et de la nuit dernière, ainsi que les bâteaux, ont amené à Trois-Rivières des milliers de pèlerins en route pour le sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine. Ce matin, toutes les voies y conduisant étaient remplies de fidèles, dès les premières heures.

» A l'heure fixée pour la messe solennelle du couronnement, la foule couvrait tout l'immense espace avoisinant le sanctuaire deux fois séculaire, le nouveau temple, la voie douloureuse, les chemins venant de Trois-Rivières et des campagnes voisines, le quai, enfin tout l'espace non

occupé par des constructions, et cela, sur une grande distance.

» La messe fut célébrée en plein air par Son Excellence, le délégué papal, Mgr Sbarretti. Au bas de l'Autel, de chaque côté, deux trônes avaient été préparés. Sur l'un, celui de droite, avait pris place Mgr Begin, archevêque de Québec, et sur l'autre, Mgr Bruchesi, archevêque de Montréal. A l'avant, faisant vis-à-vis à l'autel, quatorze archevêques et évêques, parmi lesquels nous avons aimé à voir un des nôtres, Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface.

» Le chœur des élèves du séminaire Saint Joseph, avec accompagnement de la fanfare de cette maison d'éducation, exécute la messe royale harmonisée, à l'admiration de l'immense assistance. Chantres et musiciens méritent de grands éloges, pour le succès avec lequel ils se sont acquittés de la partie du programme qui leur était dévolue.

» Il était vraiment grand, ce spectacle de milliers de chrétiens prosternés dans le recueillement de la prière, au moment du couronnement de la Vierge Immaculée, de N. D. du Rosaire.

» Le détachement des zouaves de Trois-Rivières servait avec le contingent de Québec, de garde d'honneur, tout en aidant à maintenir l'ordre et à contenir la poussée de la foule.

» Durant la messe, Mgr Begin, archevêque de Québec, adressa la parole en français. Comme texte, il avait choisi les mots : *Veni de Libano, sponsa mea, coronaberis.* La Vierge est Reine ; son culte est répandu partout. En France, on l'honore spécialement à Lourdes, à la Salette ; à Québec, elle est révérée sous le nom de N. D. des Victoires ; à Montréal, sous celui de N. D. du Bon-Secours.

Trois-Rivières ne pouvait rester en arrière ; il l'honore sous le nom de N. D. du Très Saint Rosaire.

» Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, parla en anglais. L'éloquent prélat dit en substance : La Sainte Vierge a été associée à l'œuvre de Jésus-Christ ; Dieu l'a mise entre la femme et le serpent. Elle est la Mère du Rédempteur et avec Lui doit partager la puissance.

» A la fin de la Messe, Mgr Cloutier, évêque de Trois-Rivières, fit l'historique du sanctuaire de la Vierge, au Cap-de-la-Madeleine. Eut lieu ensuite le couronnement de la Statue de N. D. du Rosaire placée au bas de l'autel.

» C'est Mgr Cloutier qui en fit le couronnement. La couronne placée sur la tête de la Statue est évaluée cinq mille piastres. Les Oblats de Marie ont souscrit une forte somme pour l'achat de cette couronne qui sort de la maison Trottier et Fils, de Montréal. La piété des pèlerins qui visitent le sanctuaire a parfait le surplus.

» Cette couronne est un magnifique joyau, orné d'améthystes, de topazes, d'émeraudes et de perles de diverses eaux, enchassées dans une parure de rubis et de perles. Autour du cercle, on voit des feuilles de trèfle, ce qui est du plus bel effet.

» Après la messe, les zouaves formés en corps, et drapeau du Sacré-Cœur en tête, ont paradé devant la maison des Oblats, après avoir formé l'escorte pour le transport de la Statue, de la tente à l'église.

» Le banquet a été donné dans les allées de la résidence des Révérends Pères Oblats. Plus de six cents convives s'y trouvaient ; les tables étaient bien ornées. Ce sont les dames et les demoiselles de la paroisse qui ont servi les tables.

» Durant la soirée, il y a eu illumination et feu d'artifice sur le carré Champlain. L'évêché, le séminaire, les

couvents, l'hôtel-de-ville, et nombre de maisons étaient superbement décorés. »

Nous avons emprunté ces détails aux journaux parus dès le jour ou le lendemain de cette grandiose manifestation. L'*Annaliste* de N. D. du Très Saint Rosaire complétera leurs récits. Louée soit la Vierge Immaculée qui a appelé les Oblats à l'honneur d'être les chapelains dans ce sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine !

Comme notre prise de possession de ces glorieuses et consolantes fonctions est de date récente, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs, le précis historique du sanctuaire de N.-D. du Très Saint Rosaire, au Cap-de-la-Madeleine, tel que l'a fait Mgr Cloutier, évêque de Trois-Rivières, au cours de la cérémonie dont nous venons de faire le récit.

L'origine de la dévotion au T. S. Rosaire, au Cap-de-la-Madeleine, remonte à plus de deux siècles. Un diplôme officiel, en date du 11 mai 1694, accordait à Messire Paul Vachon, premier curé du Cap, la faveur d'ériger dans sa paroisse la Confrérie du T. S. Rosaire. Ce diplôme qui porte la signature du fr. Antonin Cloche, général des Dominicains à Rome, le contre-seing du fr. Antonin Massoulié, inquisiteur de Toulouse, fut approuvé par Mgr de St Valier, le 4 octobre 1697.

Depuis la mort de Messire Vachon, jusqu'en 1844, la paroisse du Cap n'eut plus de curé résidant. Cette absence explique que, durant un espace de temps qui se prolonge jusqu'après la moitié du XIX^e^ siècle, le décret d'érection et la Confrérie elle-même paraissent être demeurés dans l'oubli.

Ce n'est qu'en 1867, que le culte du T. S. Rosaire fut remis en honneur par M. le V. G. Luc Désilets, curé de la paroisse du Cap.

Le fait qui donna le signal de cette restauration est fort insignifiant en apparence, mais Dieu ne se plaît-il pas souvent à se servir d'instruments même vulgaires pour manifester ses volontés? N'a-t-il pas parlé autrefois par la bouche de l'ânesse de Balaam pour reprendre le prophète ?

Quoi qu'il en soit, M. Désilets, homme de foi simple et vive, regarda ce fait comme un avis du ciel.

C'était la veille de l'Ascension, M. Désilets, malgré ses pressantes invitations, n'avait pas rencontré une seule personne au confessionnal. Le pauvre pasteur s'en revenait dire sa peine à Notre-Seigneur, quand il aperçoit soudain, devant l'autel du Rosaire, un pourceau tenant entre ses dents un chapelet qu'il égraine. Le curé chasse le vilain animal en lui arrachant le chapelet, mais une pensée lui vient, qui le frappe étrangement : « Les hommes, se dit-il, laissent tomber le chapelet, et les pourceaux le ramassent. » Il se jette à genoux devant la Madone, et jure de se consacrer à rétablir et à propager la dévotion au S. Rosaire. Il prêche le Rosaire à ses paroissiens, leur en fait connaître les privilèges et la puissance ; des guérisons s'opèrent, des faveurs sont obtenues, présage d'autres faveurs plus grandes encore.

En 1878, un événement qui tient du prodige, et auquel les nombreux témoins s'accordèrent à reconnaître un caractère merveilleux, amena la dédicace de la vieille église à Notre-Dame du T. S. Rosaire, et marqua l'origine des pélérinages.

Un décret de Mgr l'Evêque des Trois-Rivières ordonnait la construction d'une nouvelle église. Cette construction devait être suivie de la démolition du vieux temple. La pierre avait été préparée à Sainte-Angèle, de l'autre côté du fleuve. La transporter par bateau eût été trop dispendieux, il fallait attendre l'hiver. Tous les dimanches,

après la messe, on récitait le chapelet pour obtenir un pont de glace. Mais on avait beau prier, le fleuve demeurait toujours libre de glace. Janvier et février étaient passés ; mars s'écoulait de même ; la saison des grands froids était finie ; il semblait que l'on n'avait plus rien à espérer. M. Désilets fit alors le vœu que, si la Sainte Vierge lui obtenait un pont de glace à cette saison avancée, il conserverait la vieille église pour la dédier, avec l'agrément de l'Ordinaire, au culte de Marie, sous le vocable de Notre Dame du T. S. Rosaire, et qu'il ferait bénir la nouvelle église, le jour de la fête du S. Rosaire, comme un ex-voto à Marie.

Enfin, le 15 mars, l'anse du Cap apparut couverte d'une couche de neige parsemée de petits bancs de glace qu'un vent violent avait détachés du rivage. Le lendemain, qui était un dimanche, M. Duguay, vicaire de la paroisse entreprit avec quelques paroissiens de découvrir un passage sur le fleuve. C'était une tentative hardie. Les glaçons, épars et séparés par des espaces variant de 5 à 100 pieds environ, n'étaient joints ensemble que par de la neige flottant sur une légère contexture de paillettes glacées. Persuadés que la Vierge du Rosaire les protègerait, M. Duguay et ses compagnons n'hésitèrent pas à entreprendre cette traversée périlleuse. Quelques heures plus tard, ils atteignaient heureusement à la rive sud. La nuit était venue. On décida qu'il fallait quand même baliser le passage, et arroser d'eau, pour en faire une glace solide, la neige flottante qui reliait les glaçons. Trente à quarante hommes travaillèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit sans presque de lumière et sans accidents. Ils constatèrent clairement l'absence de glace solide à maints endroits, soit en enfonçant jusqu'à l'eau un bâton, le pied ou la main, soit en entendant l'eau qu'ils versaient bruire à travers la neige et reprendre le courant du fleuve. La foi

de ces hommes en la protection de Marie était telle qu'ils travaillaient sans crainte au milieu de tous ces périls, et disaient avec assurance en regardant la lumière du presbytère : « Il n'y a pas de danger, M. Désilets dit son chapelet. »

Les jours suivants, le « Pont des Chapelets », comme l'a appelé la foi des paroissiens du Cap, parut couvert de voitures chargées de pierres, et il se désagrégea de lui-même aussitôt que la quantité de pierres demandée eût été transportée.

L'église nouvelle se construisit, et la vieille, conservée suivant le vœu de M. Désilets, fut solennellement dédiée à Notre Dame du S. Rosaire. Si l'on en croit des témoins oculaires qui ont attesté juridiquement la vérité du prodige, la Sainte Vierge aurait manifesté sa satisfaction de ce qui avait été fait, en laissant voir grand ouverts les yeux de la Madone du Sanctuaire.C'est depuis cette date, que la modeste chapelle est devenue un lieu de pèlerinage proprement dit.

M. le G. V. Désilets avait consacré beaucoup de son temps à faire connaître et aimer le Rosaire, à réunir aux pieds de la Mère de Dieu les vœux de son peuple, les gémissements des affligés, des malades, les supplications de tous les malheureux; il avait versé de grandes sommes d'argent pour les constructions, les achats de terrain et les agrandissements nécessaires aux développements futurs dont il avait la claire-vue, de sorte que sa mort jeta la paroisse dans de grands embarras financiers.

Le Rév. M. Duguay, qui avait été durant 10 ans le disciple de M. Désilets, devint son successeur, et hérita du manteau de son zèle et de ses vertus. En endossant des responsabilités qui paraissaient insurmontables, il comptait que Marie se chargerait d'en procurer la solution, et

qu'elle se devait de conduire à bonne fin des entreprises faites pour son culte et sa gloire. Il ne fut pas déçu.

C'est le Rév. Père Frédéric de Ghyvelde, O. F. M., Commissaire de Terre-Sainte en Canada, qui fut l'envoyé de la Providence. Le bon Père se fit généreusement le coopérateur et l'aide du curé de la paroisse dans le soin de la Confrérie du Rosaire, la desserte du sanctuaire et la réception des pèlerinages. Grâce à l'ascendant que sa vertu éprouvée lui donnait sur les populations, grâce à ce que nous pourrions appeler son magnétisme, il contribua pour une large part au règlement des difficultés et à la diffusion de la dévotion au T. S. Rosaire.

Cependant de nouveaux besoins se faisaient sentir à mesure que le culte du S. Rosaire prenait de l'extension. Les pèlerins affluaient de plus en plus : il fallait trouver de nouveaux ouvriers pour travailler à la moisson. C'est ainsi que les dignes Fils de Saint François, ceux de Saint Dominique et les Révérends Pères Oblats furent appelés tour à tour à venir prêter mainforte au dévoué pasteur dont le zèle ne pouvait suffire à tant de fatigues et de travaux. Il fallait de plus rendre le sanctuaire d'un accès plus facile aux pèlerins. M. le Sénateur H. Montplaisir fit construire un quai qui, depuis lors, a servi de débarcadère à ceux venant par la voie fluviale ; c'est encore à la générosité du même bienfaiteur, ainsi qu'au dévouement des paroissiens, que l'on doit la voie ferrée qui relie le Cap au chemin de fer du Pacifique Canadien.

Pendant que le bien se faisait, et que progressait la dévotion au S. Rosaire, Notre vénéré Prédécesseur, Monseigneur Laflèche, surveillait et encourageait tous les efforts. Il aimait à venir de temps en temps saluer les pèlerins du Cap, et les édifier de sa belle parole à la fois si simple, si élevée et si puissante. Il ne laissait pas, toutefois, d'observer une prudente réserve, laissant au Ciel le

soin de démontrer le caractère providentiel et surnaturel de cette œuvre.

Quelques semaines avant sa mort, au curé qui lui représentait que les besoins toujours croissants du ministère réclamaient la présence ici d'une congrégation religieuse, il répondait : « Je le comprends, une congrégation religieuse est devenue nécessaire, mais ma fin est proche, et je veux laisser à mon successeur le soin de mettre le couronnement à cette œuvre. »

La Providence a voulu que cette tâche devint Notre partage. Dans un mandement sur le T. S. Rosaire, promulgué en mil neuf cent, Nous exhortions les fidèles de Notre diocèse à venir honorer et prier la Reine du Ciel dans son vénéré sanctuaire du Cap, que nous désignions comme lieu de pélérinage diocésain. Nous adoptions en même temps certaines dispositions provisoires, afin de prolonger quelque temps encore la période d'épreuves de cette œuvre naissante. La réponse du ciel ne se fit pas longtemps attendre. Les faveurs de la Reine du Rosaire continuèrent de se multiplier, et les pélérinages d'affluer, non seulement de tous les points de notre diocèse, mais encore de toutes les parties du pays, et même des Etats-Unis. Si bien que, deux ans plus tard, Nous publiions une nouvelle Lettre Pastorale pour annoncer l'organisation définitive du Sanctuaire du Cap. « Aujourd'hui, disions-Nous, Nous reconnaissons que la Providence veut que la Reine du Ciel reçoive dans la petite église du Cap les hommages particuliers de ses dévots serviteurs. Nous reconnaissons que ce n'est pas une œuvre qui soit menacée de disparaître avec le talent ou le zèle individuel ; elle a eu ses difficultés et ses obstacles, elle n'a fait que s'accroître et progresser, elle durera. »

Nous annoncions, en conséquence, que la desserte de la paroisse était confiée aux Oblats de Marie Immaculée, et

que ces vrais Fils de Marie, toujours si dévoués aux intérêts de leur Mère, seraient désormais les gardiens de son béni sanctuaire.

Deux ans se sont à peine écoulés depuis l'époque de ces changements, et déjà quels progrès ont été accomplis tant sous le rapport temporel que spirituel ! L'église a été parachevée, le vieux sanctuaire élargi et restauré, un couvent magnifique a remplacé l'ancien presbytère; d'autre part, les pélérinages sont devenus de jour en jour plus nombreux et plus beaux, la dévotion à Marie s'est grandement accrue au milieu de nous, grâce aux prédications des Pères, grâce aussi aux intéressantes Annales qui, ayant succédé aux premières plus modestes, vont répandre partout la bonne odeur du culte de la Vierge du Rosaire. Voilà, certes, des résultats qui témoignent éloquemment des travaux et du zèle de ces bons ouvriers du Seigneur.

Un pareil concours de circonstances et d'efforts divers, aboutissant à un but unique, à des progrès aussi constants que rapides, manifeste clairement, il nous semble, que les œuvres entreprises ici pour la gloire de Marie ont été bénies de Dieu.

Et pourtant la liste des bienfaits et des encouragements reçus par les promoteurs de ces œuvres est loin d'être épuisée.

Il nous reste à voir l'approbation du Ciel se manifestant par la voix de la plus grande autorité qu'il y ait sur terre, celle du Vicaire de Jésus-Christ. C'est d'abord Léon XIII, d'illustre mémoire, qui regardait la dévotion au S. Rosaire comme l'une des principales ressources en face des besoins de notre société, et qui l'a prêchée avec une insistance si remarquable. Aussi, ce grand Pontife, que l'on a appelé le Pape du Rosaire, s'est-il plu à enrichir notre modeste sanctuaire des plus précieuses faveurs spirituelles.

Par une coïncidence qui mérite d'être notée, c'est au moment où Léon XIII commence à prêcher la dévotion au S. Rosaire, que le pélérinage du Cap commence à prendre de l'importance ; l'année 1883, qui vit paraître sa première encyclique sur le Rosaire, marque aussi la date du premier pélérinage public au sanctuaire du Cap.

Enfin, notre bien-aimé Pontife, Pie X, glorieusement règnant, daigne mettre un digne complément à toutes les marques de bienveillance du S. Siège, en nous accordant l'insigne faveur du Couronnement de la statue de Notre Dame du T. S. Rosaire. Quelle précieuse sanction le S. Père n'apporte-t-il pas au caractère merveilleux et providentiel de ce Sanctuaire, par l'autorisation qu'il Nous donne de rendre, pour la première fois en ce pays, un si solennel hommage à la T. Ste Vierge, et cela, en Son propre nom, et dans cette année jubilaire consacrée par lui à honorer Marie dans sa Conception Immaculée !

Grâces en soient rendues à Dieu ! Grâces soient aussi rendues à Marie, Reine du T. S. Rosaire, qui nous a permis de convier à son Couronnement, sous la présidence très distinguée de Son Excellence, Monseigneur le Délégué Apostolique, le pays entier, si noblement représenté à cette fête par Nos Seigneurs, les Archevêques et les Evêques, autour de qui se pressent cette belle couronne de religieux et de prêtres, d'hommes publics et de citoyens distingués, et cette immense foule de peuple !

Grâces soient rendues à Marie qui, après avoir fait de son modeste sanctuaire un lieu de pélérinage privé, puis diocésain, daigne en ce jour de grande solennité, le faire reconnaître comme pélérinage national !

Grâces soient rendues à Marie qui, du grain de sénevé, a fait pousser un grand arbre, dont les rameaux et les fruits de bénédiction couvriront toute la terre de notre chère patrie !

† F. X. Ev. des Trois-Rivières.

Voici le traduction du Bref Pontifical autorisant le couronnement, au nom du Souverain Pontife, de la statue de N.-D. du Très-Saint-Rosaire.

A l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur, François-Xavier Cloutier, Evêque des Trois-Rivières, Canada.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Le Père Joseph Dozois, de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, recteur du Sanctuaire de N.-D. du Très-Saint Rosaire, au Cap de la Madeleine, exposant au Saint Père combien est grande la piété que les fidèles du Canada nourrissent à l'égard de la Vierge très-sainte, vénérée de date ancienne, dans ce sanctuaire, lui adresse d'instantes prières, afin que la statue de la Vierge y soit couronnée par autorité apostolique. L'auguste Pontife, désireux que la dévotion envers la sublime Mère de Dieu s'accroisse de jour en jour, et heureux aussi que le Jubilé de la définition dogmatique de l'Immaculée-Conception soit marqué par un mouvement d'affectueuse piété qui en transmettra le souvenir à la postérité, a daigné acquiescer avec bienveillance à la requête, en autorisant votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime à accomplir au nom de Souverain-Pontife, la cérémonie du couronnement solennel.

Il m'est fort agréable d'avoir à vous annoncer ce témoignage de spéciale bienveillance que vous donne le Saint-Père, et je profite de cette occasion pour me redire, avec les sentiments de la plus haute estime,

de Votre Seigneurie Illustrissime et Révérendissime,

le dévoué serviteur

R. Card. Merry Del Val.

Rome, le 27 Mai 1904.

Nous croyons être aussi agréables à nos lecteurs en

mettant sous leurs yeux le *communiqué* transmis aux journaux, et par lequel le R. P. J. Dozois, Supérieur de notre maison du Cap de la Madeleine et frère de notre si sympathique Assistant général, remercie toutes les personnes qui se sont employées à rehausser l'éclat de la grande cérémonie et de l'imposante manifestation que fut le couronnement de N.-D. du Rosaire.

« Le 12 Octobre 1904 restera une date inoubliable dans l'histoire de la dévotion à la Reine du Rosaire, au Canada. Les fêtes du couronnement ont été vraiment grandioses : Seize évêques et archevêques, y compris le Représentant officiel du Souverain-Pontife, plus de quatre cents prêtres et religieux, et pas moins de quinze mille fidèles venus de tout le Canada et même des Etats-Unis, voilà qui dit hautement l'intérêt que prend le pays au pèlerinage du T. S. Rosaire. Que la Sainte Vierge soit bénie ! Nous ne devons pas manquer de lui dire nos actions de grâces.

Ces fêtes laisseront des souvenirs ineffaçables dans les cœurs ; elles sont de celles qui sont inoubliables, elles sont presque du ciel. Elles n'ont pas été préparées sans générosité et, en ce moment, nous sentons que notre âme est envahie par une profonde reconnaissance. Nous savons bien qu'une âme pieuse et généreuse aime à faire le bien dans l'ombre ; on nous permettra toutefois de répéter, et avec insistance, un mot qui sort de notre cœur : Merci aux Dames et aux Demoiselles des Trois-Rivières et du Cap pour leur habileté consommée et leur délicatesse exquise qu'elles ont si bien mises à notre disposition ou plutôt à la disposition de l'Eglise. Le succès des décorations et du banquet est tout entier dû à cette habileté et à cette délicatesse, et l'on sait qu'il a été réel et complet. Que la Reine du Rosaire les récompense par ses bénédictions !

Merci aux vaillants zouaves des Trois-Rivières et de Québec ! Outre l'éclat que leur beau bataillon a su donner à la démonstration, ils ont rendu des services inappréciables à la régularité et à l'ordre des cérémonies. Que la Reine du Rosaire les récompense par ses bénédictions !

Merci au Séminaire des Trois-Rivières. Le grandiose de la démonstration religieuse, nous aimons à le reconnaître et il ne nous est pas permis de le taire, nous le devons à son dévouement. Nous ne l'oublierons jamais. Que la Reine du Rosaire récompense par ses bénédictions cette maison sainte et bénie ! Qu'Elle récompense et bénisse tous ceux qui ont contribué à la grande démonstration !

Nous sentons bien que nous ne remercions pas dignement, mais nous savons aussi que la reconnaissance est un sentiment sacré qui ne s'exprime pas.

TEMISKAMINGUE.

BÉNÉDICTION D'UNE GROTTE DE N.-D. DE LOURDES A VILLE-MARIE.

Nous extrayons du journal « *La Patrie* » de Montréal, l'intéressant récit que l'on va lire.

Ville-Marie, 25. — Dimanche avait lieu la bénédiction solennelle de la grotte, erigée à Ville-Marie, en l'honneur de la Mère de Dieu, et reproduisant la grotte de Lourdes, en France, avec l'apparition de la Ste-Vierge à Bernadette. Sa Grandeur Mgr Lorrain a daigné venir en personne bénir cette œuvre religieuse, populaire et patriotique. Cette fête nous a encore valu l'honneur de recevoir à Ville-Marie le Rév. Père Tourangeau, nouveau Provincial de l'ordre des Oblats de l'Immaculée-Conception de Marie,

et le Rév. Père Cornellier, Procureur Provincial de la même Congrégation. C'est dire que cette fête a été célébrée avec toute la pompe qu'elle méritait. Elle s'est faite au milieu d'un concours immense de pèlerins venus de tous les coins de notre colonie, tant d'Ontario que de Québec, pour rendre hommage à la Reine du Ciel, au pied du monument élevé à sa gloire.

Dimanche matin, un bateau recevait à son bord les pèlerins de North Temiskamingue, de New-Liskeard et de Haileybury et atteignait Ville-Marie, vers les dix heures, assez tôt pour la messe.

Le coquet village de Ville-Marie, tout pavoisé de drapeaux multicolores, avait pris un air de fête inaccoutumé.

L'église de Ville-Marie avait revêtu ses plus beaux ornements, et la statue de la Vierge Immaculée dominant le maître-autel semblait sourire à cette manifestation publique de foi chrétienne.

Mgr Lorrain officiait à la messe du jour. Le sermon de circonstance a été donné par le Rév. Père Cornellier, O. M. I. Le prédicateur avait eu, l'été dernier, l'insigne faveur de faire un pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes, de sorte qu'il a pu nous parler, avec connaissance de cause, de l'influence bienfaisante que répand sur le monde européen ce sanctuaire béni, témoin de tant de miracles.

Il a fait l'éloge de cette idée généreuse soutenue par l'action qu'ont eu les colons de Témiskamingue de reproduire chez eux l'apparition de Lourdes.

Il a parlé dans les deux langues avec la même éloquence.

La musique exécutée par Mme A. Renault, et le chant, sous la direction du Dr. C. A. Dubé, ont été appropriés à la circonstance. Nous avons remarqué spécialement le chant de « Salut, ô Vierge Immaculée, » par M. Marier, avocat d'Ottawa.

La quête, faite au profit de la grotte par Mme A. E. Guay, accompagnée de M. Guay et Mme Jos. Bellehumeur, accompagnée de M. Bellehumeur, a été très fructueuse.

Après la messe, cette foule qui remplissait littéralement l'église, se mit à défiler lentement et se rendit en procession, bannières en tête, jusqu'à la grotte qui se trouve à une dizaine d'arpents du village. Le ciel nous favorisait d'une température idéale pour la saison. Sur tout le parcours, les fidèles récitaient le chapelet à voix haute et chantaient l'*Ave Maria*, après chaque dizaine.

Les couleurs voyantes qui flottaient autour de la grotte faisaient un effet magnifique. La statue de la Vierge apparaissait dans ce décor avec le même costume et semblable à la grande dame apparue à Bernadette, il y a un demi-siècle. A ses pieds est la statue de Bernadette dans l'attitude de l'extase et de la prière.

La grotte en elle-même est une œuvre d'art sortie des mains de M. Gustave Glibert, de Montréal.

Mgr Lorrain fermait la marche de la procession. Dès qu'il fut arrivé près du monument qu'il devait bénir, le chœur de l'orgue se mit à chanter alternativement avec le chœur des enfants de Marie, sous la direction de Mlle Alvina Ranger.

Viennent ensuite les prières liturgiques de la bénédiction, à la suite desquelles Mgr Lorrain fait une éloquente allocution. Il fait l'éloge de ce beau coin de terre, que la Providence semble avoir choisi par un privilège spécial pour manifester la gloire, la puissance et la bonté de la mère de Dieu. Il invite toutes les catégories de personnes à aller souvent à cette grotte, au pied de cette statue, implorer le secours de Marie Immaculée. Il exprime l'espoir que, dans un avenir rapproché, il n'y aura pas que les fidèles de Témiskamingue qui viendront s'agenouiller en ce lieu béni, mais qu'il en viendra aussi en grand nom-

bre des paroisses éloignées. Sa Grandeur termine par quelques prières adressées à Marie Immaculée.

L'inauguration de ce monument a revêtu un caractère qui est de bon augure pour le développement de cette œuvre. Ce premier pèlerinage a été un succès. C'est dire que cette entreprise élaborée, il y a trois ans à peine, a marché à pas de géant, malgré les obstacles que rencontrent toutes les œuvres de cette nature.

Le projet est arrivé d'un bond à sa réalisation, grâce au secours de la Providence sans doute, mais grâce aussi au zèle infatigable de nos dévoués pasteurs les Rév. Pères Oblats, à l'esprit d'initiative du Rév. Père Desjardins, supérieur, grâce surtout à la persévérance, à la fermeté de cœur qui placent le Rév. Père Pelletier, promoteur de cette œuvre, au-dessus de toutes les difficultés et de tous les sacrifices. Il ne sait que se donner aux œuvres qu'il entreprend, et c'est là la clef du succès.

La popularité de ce mouvement chez la population catholique du lac Témiskamingue a aussi été un puissant levier pour mener à bien cette œuvre difficile.

C'est chez elle un légitime orgueil, un sentiment religieux, fort intéressé, qui fait vouloir les grandes œuvres et qui les fait vouloir d'une manière efficace.

Avec de tels débuts, cette œuvre vivra et grandira davantage.

Cette affirmation ne paraîtra pas trop hardie à ceux qui sont à même d'apprécier la force du sentiment religieux chez les colons de Témiskamingue, et l'endurance à l'épreuve de ceux qui ont accepté la paternité de cette entreprise.

Mais il est d'autres circonstances qui semblent promettre longue vie à cette œuvre. C'est l'encouragement qu'elle reçoit de l'étranger, c'est l'approbation qu'elle a reçue du premier pasteur du diocèse, c'est l'attention

favorable que lui accordent plusieurs membres du clergé, c'est encore le fait de l'inauguration du premier monument, en l'année jubilaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, c'est enfin l'assistance divine qui, jusqu'ici, a paru seconder, ou mieux, féconder le travail des amis de l'œuvre.

Ce qui suffit, je crois, pour convaincre tous ceux qui s'y intéressent que la grotte de Ville-Marie deviendra, dans un avenir rapproché, un phare lumineux qui attirera à lui nombre de pèlerins venant de tous les coins du pays.

Je crois me faire l'écho du sentiment général des habitants de cette région, en remerciant tous ceux qui ont participé à cette entreprise, en l'aidant de leur concours et de leur générosité. Il est à présumer que ces ressources ne lui feront pas défaut à l'avenir, si c'est nécessaire.

Le Révérend Père Pelletier, l'âme dirigeante de ce mouvement, se propose de travailler maintenant à l'érection d'une croix colossale, toute de ciment, de 60 à 70 pieds de hauteur, à élever sur le sommet de la montagne de Ville-Marie. Cette croix qui devra avoir à sa base 12 pieds carrés sera munie d'un escalier à l'intérieur conduisant sur les bras, pour permettre aux pèlerins qui auront prié la Madone d'aller contempler un beau coin de la patrie canadienne, d'en graver dans leur cœur les gracieux contours, afin que ces deux amours soient toujours inséparables : l'amour de la Religion et l'amour de la patrie.

Souhaitons succès au Rév. Père Pelletier.

Journal « La Patrie ».

L'IMMACULÉE CONCEPTION

ET LA

CONGRÉGATION DE LA JEUNESSE CHRÉTIENNE

FONDÉE A AIX

Par Mr l'Abbé DE MAZENOD

(SOUVENIRS D'AIX)

Le Congrès marial qui doit avoir lieu, à Rome, à l'occasion du 50me anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception,ainsi que l'exposition mariale, au palais de Latran, comprendront trois divisions :

La 1re : culte de Marie et ses manifestations artistiques dans la peinture, sculpture, imagerie, gravures, impressions diverses, sceaux, cachets, etc.

La 2e : la Presse mariale, publications, etc.

La 3e : instituts religieux et associations mariales fondés pour répandre le culte de la Sainte Vierge ; les rapports sur leurs progrès obtenus, grâce au culte spécial de Marie, particulièrement dans les *Missions,* la vie des saints personnages, les statuts, règles et règlements des susdites associations.

C'est pourquoi, je vais essayer de montrer comment Monsieur de Mazenod a réalisé ce programme dans son œuvre de la jeunesse chrétienne, fondée à Aix en 1812.

Celui qui écrit ces lignes est demeuré à Aix pendant trente ans, il a donc pu compulser les archives, interroger les anciens membres de l'association et prêcher, à son

tour, dans les paroisses évangélisées par le Père de Mazenod. Comme référence, cela peut et doit suffire.

L'abbé Charles-Eugène de Mazenod, après avoir été ordonné prêtre dans cette admirable cathédrale d'Amiens, dédiée à Notre Dame, revenait à Aix, sa ville natale, où, renonçant aux offres les plus brillantes, il se consacrait à la direction de la jeunesse. Or, à cette époque de 1812, c'était l'œuvre la plus nécessaire. Il jeta donc les premiers fondements d'une congrégation de jeunes gens de différentes classes de la société, pour leur faciliter la pratique de leurs devoirs de chrétien. Ce n'était pas un cercle, c'est-à-dire une association dont les membres se réunissent pour jouer, causer, lire, mais bien une congrégation ayant un règlement plein de sagesse, plusieurs jours de réunion par semaine, divers exercices de piété coupés par quelques heures d'agréables récréations. Ainsi, ces jeunes gens trouvaient là tous les moyens de préservation et de sanctification.

Cependant, l'entreprise ne manquait pas de difficultés. Il fallait gagner les cœurs et fixer la mobilité de cette jeunesse provençale, dont le caractère et l'imagination ont parfois de ces coups d'ailes de l'impétueux mistral. Il fallait embellir la vertu, la faire aimer en la parant de couleurs séduisantes. Sans doute, tout séduisait dans le fondateur de cette œuvre : la forme extérieure, le sourire, l'air avenant, la bonne grâce répandue sur ses lèvres, la magie d'une parole onctueuse. Mais ce sont là comme les causes secondes du succès. La cause première, la voici. L'abbé Eugène de Mazenod jeta les fondements de cette congrégation dans la maison de campagne de sa famille, sol sacré, lieu fertile en miracles, dit une vieille chronique.

Au seizième siècle, elle était possédée par Pierre Joannis dont une descendante, Eugénie Joannis, devait être la mère de Charles-Eugène. Or, à cette époque, au commen-

cement du seizième siècle, se trouvaient dans cette campagne les vestiges, les débris de l'ancien sanctuaire de Notre Dame de la Seds, c'est-à-dire, du siège épiscopal, fondé par Saint Maximin et Sainte Madeleine.

Dans la chaire de cet insigne sanctuaire, Pierre d'Auréol avait fait, en 1321, une solennelle déclaration de sa foi et de la foi de son Eglise en l'Immaculée Conception. Ce germe divin, déposé dans ces ruines, avait porté une fleur, la congrégation de la jeunesse chrétienne, à laquelle l'abbé de Mazenod donna pour patronne la Vierge Immaculée et pour fête patronale la conception de cette glorieuse Vierge, mère de Dieu. La ruche avait une reine ; aussi commença-t-elle à travailler avec ardeur et à se développer rapidement. Bientôt elle fut obligée de quitter cette ruche trop étroite pour aller se reposer dans un local plus vaste. Elle adopta l'Eglise des Ursulines pour ses assemblées. Non loin de là, se trouvait l'église de la Magdeleine où l'on vénérait une statue sous le vocable de Notre Dame de Grâce. Ce fut aux pieds de cette mère, pleine de grâces, que les congréganistes désolés se pressèrent, lors d'une maladie grave contractée dans les prisons d'Aix par leur bien-aimé directeur et Père. L'abbé de Mazenod n'écoutant que sa grande charité s'était dévoué à soigner de malheureux autrichiens, prisonniers de guerre Ces jeunes gens firent tant et si bien qu'ils obtinrent de leur toute puissante Patronne la guérison du cher malade qui pourra s'écrier plus tard en toute vérité : « c'est ainsi que ces enfants m'ont arraché au ciel. » Marie Immaculée le gardait précieusement pour la création d'une autre congrégation à laquelle Elle devait donner son nom.

La chapelle des Ursulines servit de lieu de réunion jusqu'au jour où s'ouvrit l'ancien chœur du couvent des Carmélites, le 21 novembre 1815, fête de la Présentation de la B. V. Marie au Temple. Ce jour de la première réu-

nion suivie de la première messe dans ce temple que la révolution avait profané, était un présage heureux pour les futurs Oblats de Marie dont plusieurs grandissaient dans cette pépinière de jeunes gens. Dans un appartement de ce couvent, la future mission, Monsieur de Mazenod donnera audience à ses congréganistes qui y viendront tour à tour recueillir ses bons conseils et ses encouragements.

Quarante ans plus tard, l'abbé de Mazenod,devenu évêque de Marseille, évoquera, du haut de la chaire de la métropole d'Aix,le souvenir de ces chers jeunes gens « devenus aujourd'hui l'honneur et même l'orgueil de la cité, » comme ils furent autrefois la joie et la couronne de » notre jeunesse. »

En effet, ces jeunes congréganistes furent, pendant une période assez longue, l'édification de la ville entière. Beaucoup d'entr'eux se sont distingués ensuite, dans leur carrière, comme prêtres, députés et représentants du peuple, fonctionnaires appartenant à la haute administration, magistrats, avocats, notaires, etc.

Une des gloires de l'ordre des Chartreux écrira, plus tard, du fond de sa cellule : « mes parents ne m'ont pas permis d'aller chez M. de Mazenod dans le but de me détourner de mes rêves de solitude. » Mais ses deux frères qui fréquentaient cette Congrégation répandirent dans leur famille un tel parfum de vertu et de piété que l'âme du petit futur chartreux en fut toute embaumée.

Le zèle ingénieux de l'abbé de Mazenod trouvait toujours de nouveaux moyens pour intéresser ses « chers petits amis » comme il les appelait si bien.

Ainsi, dans le courant de l'année 1815, eut lieu la bénédiction d'une cloche qui eut pour parrain le marquis de Gallifet. Des médaillons, renfermant les mystères du Rosaire, ornementaient la robe de bronze de cette cloche

dont la vocation était indiquée par un texte évangélique : *gloria in altissimis Deo — et in terrâ pax hominibus.* La première partie de ce texte était gravée sur le fond, et la seconde partie sur les lèvres de cette cloche. Monsieur de Mazenod, de sa belle écriture, grand siècle Louis XIV, rédigea l'acte de baptême.

Venait ensuite la fête patronale de la Conception de la B. V.Marie, célébrée, ainsi que l'octave, avec une grande magnificence. Pendant toute l'octave, après chaque cérémonie, on vénérait une précieuse relique, don de l'Evêque de Chartres à M. l'abbé de Mazenod : c'était un fragment assez considérable de cette tunique de la Mère de Dieu, qui avait triomphé des Normands conduits par leur chef, le fier Rollon, au siège de la cité chartraine. Le terrible normand fut mis en fuite pour la première fois, mais il se retourna vers Notre Dame de Chartres et se mit à la prier parce que, disait-il, « *Elle avait moyenné son salut.* »

Au sortir de la révolution, un ennemi autrement redoutable que le terrible chef normand ravageait la France. C'était un respect humain déplorable qui éloignait, surtout les jeunes gens, de la pratique religieuse. Il leur fallait une force d'âme peu commune pour accomplir leurs devoirs de chrétien, et ne pas reculer devant les ineptes moqueries de ces hommes qui avaient sucé le *virus* révotionnaire.

Pour la première fois, ce mot de « congréganiste » inventé, dit on, par Monsieur Thiers, alors étudiant à Aix, leur fut jeté à la face comme un terme de moquerie. Cependant, il faut être juste à l'égard de ce dernier, car il sut reconnaître et apprécier le talent de M. de Mazenod qu'il appelait « le grand orateur ».

Encore, si après un demi-siècle de révolution cette jeunesse, oublieuse de Dieu, eût connu tous les divins attraits de Marie qui les aurait si bien ramenés à la foi par le

sentier fleuri de l'amour ! Mais non, la dévotion à cette céleste médiatrice avait été obscurcie par le Jansénisme qui ne lui offrait que des hommages réservés ; c'est pourquoi, M. de Mazenod fit flotter à la tête de sa courageuse phalange la blanche bannière de Marie-Immaculée, et courir à travers ses rangs le souffle d'une tendre dévotion à l'égard de cette Mère de miséricorde. Aussi, cette jeunesse qui avait subi l'influence meurtrière de la révolution et résisté à tous lès moyens d'action, se rendit-elle à cette religion qui se présentait à elle sous la forme aimable et gracieuse d'une mère.

Ce n'est pas tout; ce qui anime une fête, une cérémonie, c'est le chant. Le cantique fait l'effet d'un rayon de soleil sur une terre fraîchement ensemencée. Le créateur de cette œuvre de l'association de la jeunesse chrétienne eût donc recours à cet excellent moyen. C'est pourquoi, toutes les réunions et tous les exercices se terminaient par un chant à l'Immaculée-Conception, et cela, toujours et pendant toute l'année. Ce chant, où l'amour et le désir s'entrelaçaient, était comme un concert prophétique dit en cette langue provençale, au tour si musical : en voici la traduction française : « Loué soit Jésus-Christ, et que *Marie toujours immaculée*, soit aussi louée avec son divin fils. » Ce même cri d'amour terminait également tous les exercices dans les missions prêchées par le Père de Mazenod. Aujourd'hui encore, dans plusieurs paroisses évangélisées par lui, notamment à Monriès, cette même prière chantée est répétée par toute la foule comme un écho qui se prolonge depuis bientôt un siècle.

Lors de la grande mission d'Aix, en 1820, le Père de Mazenod, voyant l'élan manquer dès le début, mobilise ses 300 jeunes gens, les organise en un bataillon sonore ; et ce chant fait d'aspiration et de louanges à l'Immaculée-Conception entraîne la foule jusque dans l'Eglise où elle

entend la parole électrisante de l'ardent et zélé missionnaire. Autre cause de succès. Il est à remarquer que le Père de Mazenod consacra la paroisse à la Ste Vierge : mais ce fut à Marie TOUJOURS IMMACULÉE, qu'il le fit. Dans les feuilles imprimées de cet acte de consécration, ces mots de toujours immaculée sont d'un caractère différend, comme pour fixer l'attention sur ce privilège par l'intercession duquel on obtient toute grâce et faveur. A partir de ce moment, la mission était entre bonnes mains ; inutile de dire que ce fut un vrai triomphe. Indépendamment des fêtes, des cérémonies et du chant, le Père de Mazenot eut encore recours à la gravure pour propager la dévotion à Marie Immaculée. En effet, l'Immaculée Conception fut le sujet le plus aimé et le plus souvent reproduit. C'était, du reste, le blason de cette Congrégation de la jeunesse chrétienne. Car le sceau ou cachet que l'on apposait sur les feuilles d'admission de chaque congréganiste, reproduisait sur la cire une image très gracieuse de Marie Immaculée. Elle avait à peu près la même forme, le même modèle que celle qui illustre la couverture de nos petites annales : la Vierge entourée de rayons et le front couronné d'étoiles.

En ce temps là, vivait à Aix un graveur dont le Père de Mazenod utilisa le grand talent pour la création et la reproduction d'images représentant l'Immaculée Conception. Les gravures de cet artiste, nommé Marius Reynaud, ont une délicatesse admirable. Il sait grouper harmonieusement des têtes d'anges autour de cette Vierge, sous les pieds de laquelle il déroule les paroles de l'antienne : « *Tota pulcha es, Amica mea, Et macula non est in Te* ». Ce fut une de ces images de Marie Immaculée qui embauma les derniers moments du P. Suzanne. Présentée par le Père de Mazenod aux regards du mourant, aussitôt un sourire céleste illumina le visage du cher malade, qui

paraissait se trouver en face d'une manifestation surnaturelle. On sentait que son âme s'envolait vers sa douce Patronne sous la forme d'une affection tendre et filiale.

Plus tard, dans la fondation des missions, en Suisse, en Angleterre et dans l'Amérique : les Pères, désignés pour évangéliser ces contrées, si ravagées par l'hérésie, emporteront avec eux ces mêmes images.

Le Père Martin, de résidence en Suisse, écrivait à un missionnaire sur le point d'aller le rejoindre : « Apportez » avec vous beaucoup de gravures faites par Reynaud, » c'est le bon moyen de vous faire bien venir ; Marie Im- » maculée, seule, tue toutes les hérésies. »

Dans la suite encore, le Fondateur fit graver, spécialement pour les pays anglais, des images de l'Immaculée Conception, sur lesquelles des prières et invocations étaient écrites en langue anglaise, destinées aux missions d'Angleterre et d'Amérique. C'était la guerrière Immaculée, terreur des hérétiques.

En 1823, le jour de l'Assomption, le Père de Mazenod érigea une grande et belle statue de Marie Immaculée, dans l'arrière-chœur du couvent de la mission, lieu de réunion des congréganistes. La cérémonie se fit en présence de toute cette brillante jeunesse à laquelle il adressa une parole toute brûlante d'amour pour la Reine du Ciel, leur glorieuse patronne. Le soir de ce jour mémorable, pendant tout le temps que dura la procession d'usage, le Fondateur resta seul, agenouillé devant la statue. Or la tradition orale, précieusement recueillie et conservée, nous dit que « la statue ouvrit les yeux et inclina la tête en signe d'adhésion pendant que son zélé serviteur lui demandait une grâce ». Ce fait extraordinaire ne fut consigné dans aucun procès-verbal. Il répugnait à la modestie du Fondateur de passer pour un Thaumaturge: Il se borna à recueillir avec reconnaissance le bienfait reçu. Le salut

de la mère de Dieu, dit St Bonaventure, consiste toujours dans quelque grâce précieuse par laquelle Elle répond à celui qui l'honore. A partir de ce moment, cette statue à laquelle tous nos anciens Pères attribuent ce miracle fut appelée Vierge « miraculeuse » ou encore « Vierge de la mission et de M. de Mazenod. »

La réponse à cette vision se fera le 17 Février 1826, en ce jour où Marie adoptera les Oblats pour ses enfants et leur donnera son nom comme nom de baptême.

D'après tout ce qui précède, on comprend bien l'espèce de reproche que se fait le Fondateur, venu à Rome, pour instrumenter l'approbation de sa congrégation sous le vocable des missionnaires Oblats de St Charles.

Lui, qui avait donné Marie Immaculée pour patronne à sa petite congrégation de la jeunesse chrétienne, comment a-t-il pu oublier de donner la même Patronne à cette autre congrégation de missionnaires bien plus importante que la première et qui n'en était, du reste, que la continuation ?

Nous faisions tort à notre mère, dit-il, et il regardait cet oubli comme une hérésie du cœur. Aussi, grande fut sa joie, quand le Pape se rendant à son désir imposa à sa nouvelle congrégation le nom mille fois béni d'*Oblats de Marie Immaculée.*

Qu'est-ce qu'un oblat ? Le grand Evêque de Tulle, Mgr Berteaud, le dira du haut de la chaire de sa cathédrale, lors d'un carême prêché dans sa ville épiscopale par le Père Nicolas, ou mieux par son Nicolas, comme il l'appelait si bien. « Qu'est-ce qu'un oblat ? on appelait ainsi les petits enfants que les mères pieuses offraient à Dieu. Oblat, c'est un nom qui signifie « offert ». Autrefois on présentait des enfants. Eh bien, aujourd'hui, des hommes volontaires font plus, des hommes décorés, ornés du sacerdoce se sont offerts eux-mêmes volontaire-

ment à Marie. — Marie Immaculée ! quel nom glorieux ! Un ancien Evêque disait : « je ne cesserai jamais de chanter Marie ; plus tard, quand les cheveux auront blanchi sur ma tête, quand mes lèvres seront tremblantes et ma parole captive, je dirai toujours Marie, je jetterai toujours des fleurs à ses pieds: fleurs d'hiver cachées sous la neige. Et moi aussi, je dirai Marie. Ah ! Marie ! Puissé-je, en mourant, emporter ce nom béni sur mes lèvres comme le rameau vert de l'olivier avec lequel la colombe revenait vers l'arche. » Ce fut bien là l'œuvre de toute la vie du Père de Mazenod, à Aix.

En 1823, le Père de Mazenod quittait la ville d'Aix pour accompagner, en qualité de vicaire-général, son oncle Mgr Fortuné, nommé évêque de Marseille. Je ne le suivrai pas dans cette longue carrière de charité, ni même dans ses efforts et ses luttes pour amener la définition du dogme de l'Immaculée Conception, le rêve de toute sa vie. Je dirai seulement, à la suite d'un de nos premiers Pères, que cette définition est venue réaliser toutes ses aspirations, et combler son cœur de la joie la plus vive. Ce jour du 8 Décembre 1854 s'est écoulé comme les autres, mais la définition qui s'y rattache ne passera point. Elle est venue réaliser tous nos vœux, satisfaire à tous nos désirs et combler nos cœurs de la plus vive allégresse. Oui, nous pouvons le dire, cette définition dogmatique de l'Immaculée-Conception était comme l'attente de la congrégation depuis qu'elle a été constituée. Combien de nos Pères sont morts en regrettant de ne pouvoir saluer le beau jour qui devait donner à Marie une nouvelle gloire ! nous avons été plus heureux ; il nous a été donné de pouvoir faire sur le privilège incomparable des actes de foi catholique.

Je puis ajouter que, depuis l'ouverture du jubilé du 50me anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, beaucoup de nos Pères sont morts,

regrettant aussi de ne pas voir ce jour qui devait donner une nouvelle gloire à notre douce Patronne. La couronne de notre mère recevra une nouvelle pierrerie, brillera d'un nouvel éclat et sur la terre et dans les cieux. Il fallait bien que les Oblats de Marie prissent une part plus complète à ces nouvelles et glorieuses exaltations. Voilà pourquoi, dans un dessein de bonté de la part de Marie, les vides ont été plus nombreux et la mort a visité tant de fois notre maison de Diano-Marina. La Vierge Immaculée a enlevé, pour les placer autour de son trône, ceux de ses oblats qu'Elle jugeait dignes de ce bonheur.

Dès l'aurore de son jubilé, Marie appelle auprès de son trône le Père Nicolas qui fut, pendant toute sa longue vie, le poète, le musicien et l'orateur de l'Immaculée Conception. Pour lui, Marie était la conception du Créateur, l'exemplaire de ses œuvres, le sommaire de ses desseins et de ses opérations dans le temps, la merveille de la création, le résumé de l'univers, le chef-d'œuvre de Dieu dans l'ordre de la nature, de la grâce et de la gloire : pour la former, le Père épuisa sa puissance, le Fils ses splendeurs, le St Esprit ses ardeurs. Donc amour, honneur, louanges à la reine du ciel et de la terre ; grâce à l'Immaculée Conception, le siècle actuel s'appelle le siècle de Marie. Oh ! que c'est avec raison ! c'est par cette prérogative qu'elle gouverne le monde. Marie est apparue pour ramener les nations à J.-C., son divin Fils lui a confié cette mission. Pour cela, ô Marie, préparez les cœurs de vos oblats à tous les courages, à tous les abandons et à tous les sacrifices, et grâce à votre Immaculée Conception définie comme un dogme de foi, la victoire sur le monde sera complète. Au sortir de la révolution, ce sont vos oblats qui ont relevé et restauré les sanctuaires de Marie : les jeunes générations d'oblats baptisés par votre prérogative auront plus à faire que nous pour réparer les ruines présentes. . . . . »

En attendant mieux, j'ai tenu à dire un mot de la grande dévotion du Père Nicolas pour l'Imm. Conception. Il a passé 35 ans de sa vie à Aix : et 20 ans avec le fondateur dont il connaissait les paroles et les actes avec plus d'exactitude que personne. Il en conférait sans cesse avec les plus jeunes Pères pour les en instruire dans un plus grand détail,

Maintenant, en finissant, je dirai que ce feu sacré de l'amour de Marie Immaculée, allumé à Aix par le Père de Mazenod, a été entretenu avec un soin jaloux par tous ses successeurs. Son cinquième successeur, le Père Garnier, que la vue de la splendide célébration de la fête de l'Immaculée-Conception avait retenu au noviciat de N.-D. de l'Osier, a fait élever un monument à la Vierge de Lourdes dans cette même campagne qui fut le berceau de la congrégation de la jeunesse chrétienne. Du sein de cette grotte bénie, on croit encore entendre cette voix douce qui disait dans le creux du rocher de Lourdes : « Je suis l'Immaculée Conception ». C'est Marie répondant à la pensée et au désir de notre fondateur, « oui, je suis l'Immaculée Conception, et me voici », je suis l'Immaculée Conception elle-même, c'est-à-dire la victoire totale et définitive sur l'ennemi du genre humain.

Dans l'église de la mission, lieu de réunion des 300 membres congréganistes, le même Père fit aussi placer une gracieuse statue de N.-D. de Lourdes. Ce fut là, pour plusieurs, le foyer d'une tendre dévotion envers Marie-Immaculée. Que de timides jeunes filles, effarouchées à la pensée d'avoir à affronter les rigueurs d'un examen, sont venues se jeter aux pieds de cette Vierge au divin sourire pour lui confier leur embarras d'un jour.

Que de pauvres servantes, descendues des montagnes des Alpes, l'ont suppliée de leur tenir lieu de mère. Ces monuments sont plus qu'un souvenir, c'est une espérance.

Homo revertetur ad possessionem suam, et unusquisque rediet ad familiam pristinam, quia Jubilæus est quinquagesimus annus.

Marie Immaculée nous offrira l'occasion de rentrer dans la possession de nos biens, de retourner dans notre famille première, car nous sommes arrivés à l'année du Jubilé de l'Immaculée Conception, à cette cinquantième année si riche en miséricorde.

E. LAMBLIN
O. M. I.

Diano-Marina — Août 1904.

NOUVELLES DIVERSES

— La Province des Etats-Unis ayant une étendue trop considérable pour que le R. P. Provincial put la visiter commodément, l'administration générale a jugé à propos de la diviser en deux provinces distinctes qui prendront désormais le nom, l'une de « *première Province d'Amérique* », l'autre de « *seconde Province d'Amérique* ».

La première Province d'Amérique comprend les maisons suivantes : 1 Buffalo — Paroisse des Saints Anges, Juniorat, collège ; 2° Plattsburg, Paroisse Saint-Pierre ; 3° Tenksbury, Paroisse de Bellerica, hôpital général, noviciat, scolasticat ; 4° Lowel, maison du Sacré-Cœur ; 5° Lowel, Paroisse de Saint-Joseph ; 6° Lowel, maison de l'Immaculée-Conception. La seconde Province d'Amérique comprend les maisons suivantes : 1° Brownsville, Paroisse de l'Immaculée-Conception, collège, desserte des Ranchos; 2° Roma, Paroisse et desserte des Ranchos; 3° Egle-Pass, Paroisse et desserte de Chapelles ; 4° Maison de Sainte-Marie, Paroisse Irlandaise de Sainte-Marie ; 5° Résidence de Rio-Grande City, Paroisse et desserte des Ranchos ; 6° Résidence de Del-Rio, Paroisse et desserte de chapelles ; 7° Résidence de la Lomita, mission avec desserte de Ranchos ; 8° Maison de Puebla, collège des arts et métiers, sanctuaire de N.D. de Sept Douleurs, sanctuaire du Sacré-Cœur ; 9° Séminaire, scolasticat du Sacré-Cœur à San-Antonio.

Le Vicariat des missions de Saint-Boniface a pris, dans ces dernières années, une telle importance, que le Chapitre de 1904 a émis le vœu qu'il fut érigé en province régulière. Le T. R. P. Général, de l'avis unanime de ses assistants, a fait droit à ce désir, et le 5 octobre 1904, il a décrété que le Vicariat de Saint-Boniface prendrait désormais le nom de : Province du Manitoba. Les limites de l'archidiocèse de Saint-Boniface forment celles de la nouvelle Province.

La Préfecture Apostolique du Transvaal a été, par Bref Pontifical du 16 septembre 1904, érigée en Vicariat Apostolique. Depuis la mort si inopinée du regretté P. Schoch, les missions du Transvaal étaient placées sous l'autorité du Révérendissime Vicaire Apostolique de Kimberley. La durée de ce provisoire a dépassé toutes les prévisions par suite de la guerre Anglo-Boer et des bouleversements politiques qu'elle a amenés.

Non seulement le Transvaal recouvre aujourd'hui son autonomie, mais il prend rang parmi les vicariats apostoliques, soit à cause de l'importance actuelle de ses œuvres, soit à cause du brillant avenir qui semble se lever pour lui.

Sur la proposition du conseil général de la Congrégation, la Propagande a fait choix, pour gouverner le nouveau Vicariat, du R. P. William Miller qui a tenu les plus hautes charges dans la congrégation, puisqu'il était à la tête de la Province Britannique, lorsque le Chapitre de 1898 l'éleva à la dignité d'Assistant général. Le nouveau vicaire apostolique est jeune, actif, perspicace en affaires, habitué au maniement des œuvres et des hommes ; nul mieux que lui ne pouvait consolider les œuvres déjà entreprises au Transvaal.

Le Sacre de Mgr Miller, nommé par Bref en date du

17 septembre, évêque titulaire de Tumène et Vicaire apostolique du Transvaal, a eu lieu, le 20 novembre, à Londres, dans notre église de Tower-Hill. Le Prélat consécrateur était Mgr l'archevêque de Westminster ; il était assisté par deux prélats de notre congrégation, NN. SS. Gaughren, vicaire apostolique de Kimberley et Dontenwill, vicaire apostolique de la Colombie Britannique. L'administration générale était représentée à cette cérémonie par le R. P. Tatin.

Nominations. — Le R. P. Watterott (Ignace), supérieur de la maison de Saint-Charles (Limbourg-Hollandais) a été nommé provincial d'Allemagne, en remplacement du R. P. Scharsh, élu assistant général.

Le R. P. Tourangeau (Ernest) a été nommé provincial du Canada, en remplacement du R. P. Dozois, élu assistant général.

Le R. P. Fallon (Michel) a été nommé provincial de la première Province d'Amérique en remplacement du R. P. Lefebvre, parvenu au terme de son sexennat.

Le R. P. Constantineau (Henri) a été nommé provincial de la seconde Province d'Amérique nouvellement créée.

Dans la liste des décorations accordées par l'Empereur d'Allemagne au corps expéditionnaire chargé de réprimer la révolte des Herréros, nous avons relevé avec une grande satisfaction le nom de deux missionnaires de notre Vicariat de la Cimbébasie. Le R. P. Nachtwey, supérieur de la mission, a reçu l'ordre de l'Aigle rouge, 4e classe, et le R. P. Watterott (François) l'ordre royal de la Couronne, 2e classe. Tous les membres du Chapitre de 1904 savent par quel héroïque dévouement ces distinctions honorifiques ont été conquises. Les *Missions* le diront quand

elles publieront le rapport du Vicaire de la Cimbébasie. Nous sommes heureux d'être les frères en religion des vaillants auxquels l'Empereur d'Allemagne lui-même reconnaît le titre de « *Bonus miles Christi* ».

OBÉDIENCES

DONNÉES PAR LE T. R. P. GÉNÉRAL DANS LE COURS DE L'ANNÉE 1904 ; POUR :

La Maison Générale: Les RR.PP. Hoffet Emile, n° 1737, du diocèse de Strasbourg ; et Dubois J.-Edmond, n° 2103, du diocèse de Nancy.

Le Scolasticat de Rome : Le R. P. Estève Auguste, n° 2219, du diocèse de Rodez.

Le Scolasticat d'Ottawa : Les RR. PP. Rivet Honorius n° 2101, du diocèse de Montréal ; Denizot Charles-Félix, n° 2317, du diocèse de Nancy.

Le Scolasticat de San-Antonio : les Frères Scolastiques Zuber Eugène, n° 2285 et Cuny Pierre, n° 2451, du diocèse de Strasbourg ; Tymen Yves, n° 2474 (Quimper) ; Carrier Edouard-J., n° 2436 (Sherbrooke) et Hudon François-Denis, n° 2441 (Québec).

La Province du Nord : les RR. PP. Jaeger J.-Edouard, n° 2090 (Eichstatt) ; Stubbe Charles-Louis, n° 2102 (Bruges) ; Cornec Louis, n° 2310 (Quimper) ; Hermont Léon, n° 2124 (Namur).

La Province du Canada: les RR. PP. Dalpé J.-Deusdedit, n° 2273 (St-Hyacinthe) ; Sasseville Alexandre, n° 2318 (Montréal) ; Lévesque J.-B., n° 2320 (Québec) ; Habets Pierre-Hubert, n° 2088 (Cologne); Kelly William, n° 2100 (Toronto) ; M^c^ Cullough Francis, n° 2174 (Kingston) ; Jasmin Aimé-Pierre, n° 2176 (Montréal) ; et les Frères Scol. : Simard Georges-Joseph, n° 2267 (Chicoutimi) ; Stanton Willam John, n° 2349 (Buffalo).

La Province d'Angleterre : les RR. PP. Ryan Nicolas,

n° 2033 (Ferns) ; Gubbins William, n° 2036 (Cashel) ; Phelan Stewart, n° 2037 (Kerry) ; O'Connell Bryan, n° 2112 (Killaloe); Breton François-Louis, n° 2147 (Quimper).

La Province du Nord des Etats-Unis : le R. P. Baron Armand, n° 1787 (Nantes).

La Province du Sud-Ouest des Etats-Unis (Texas) : les RR. PP. Bersihand Hippolyte, n° 1492 (Vannes) ; Haas Charles, n° 2159 (?) ; Sérodes Charles, n° 2203 (Viviers) ; Régent Eugène, n° 2307 (Vannes) ; Niel Urbain, n° 2366 (Rodez) ; Gourmelen Yves, n° 2476 (Quimper).

La Province d'Allemagne : les RR. PP. Schmidt Pierre, n° 2078 (Trèves) ; Trunk Edouard, n° 2082 (Würzbourg); Dies Jean, n° 2087 (Cologne) ; Klaeye Eugène, n° 2093 (Strasbourg).

La Province du Manitoba (ancien Vic. de St-Boniface) : les RR. PP. Kowalsky François, n° 2089 (Culm) ; Costiou François-Marie, n° 2194 (Quimper) ; Croisier Ernest-Désiré, n° 2258 (Quimper) ; Pradel Antoine, n° 2300 (Rodez) ; Deléglise Jean-Marie, n° 2335 (Saint Jean de Maurienne).

Le Vicariat de St-Albert : les RR. PP. Leclainche Jean-Marie, n° 2122 (Vannes) ; Marchand Victorien, n° 2230 (Nantes) ; Hêtu Pierre, n° 2274 (Montréal).

Le Vicariat de l'Athabaskaw, le R. P. Batie Cyprien, n° 2227 (Le Puy).

Le Vicariat de Mackensie : les RR. PP. Alac Arsène, n° 2305 (Rodez) ; Lécuyer Jules, n° 2445 (Vannes).

Le Vicariat de la Colombie Britannique : les RR. PP. Lambot Ernest-Edmond, n° 2029 (Namur) ; Meissner Joseph, n° 2086 (Olmütz) ; Andrieu Charles-Auguste, n° 2235 (Rodez).

Le Vicariat de la Saskatchewan : les RR. PP. Laufer J.-Louis, n° 1278 (Strasbourg); Schweers Théodore, n° 2080

(Cologne) ; Guilloux Nicolas, n° 2459 (Vannes), et les Frères Scolastiques : Pilon Léandre (Valleyfield) ; M^r Caffrey J.-Francis (Boston).

Le Vicariat de Jaffna : le R. P. Bizien François-Marie, n° 2092 (Quimper).

Le Vicariat de Colombo: les RR. PP. Roche Jean-Marie-Alphonse, n° 1941 (Clermont) ; Kieger Aloïs-J., n° 2081 (Strasbourg) ; Tabart Marie-Emile-J., n° 2385 (Rodez) ; Guillet Augustin, n° (Laval).

Le Vicariat de Natal : les RR. PP. Maingot Raoul, n° 1258 (Paris) ; Valette Casimir-Paul, n° 1902 (Viviers) ; Sormany Léon-J., n° 2017 (Portsmouth) ; Bold Hermann-J., n° 2094 (Spire).

Le Vicar. de Kimberley : les RR. PP. Maher Joseph, n° 1711 (Dublin) ; Capes J.-B., n° 2367 (Aire) et le Frère scol. O'Donohoe Hugh, n° 2255 (Leeds).

La Préfecture Apostolique du Basutoland : le R. P. Laydevant François, n° 2382 (Chambéry).

Le Vicariat du Transvaal : les RR. PP. Ryan Patrick, n° 2030 (Derry) ; O'Brien John-François, n° 2034 (Westminster) ; Belner Victor-Jean, n° 2083 (Metz).

La Préfecture Apostolique de la Cimbébasie : les RR. PP. Jacobs Henri, n° 2079 (Cologne) ; Schulte Joseph, n° 2095 (Paderborn) ; Johnen Joseph, n° 2429 (Trèves), et les Frères Convers Langehenke Jean (Paderborn) et Schäffer Léopold (Breslau).

OBLATIONS

OMISSIONS EN 1901 ET 1902.

2296bis Kipper, Jacques, (F. C.) 1er nov. 1901, Klein Windhoek (Cimbébasie).

2321bis Meyer, Pierre, (F. C.) 20 avril 1902, Windhoek (Cimbébasie).

ANNÉE 1902-1903.

2387 Lefebvre, Louis-Roch.-Joseph, 8 Déc. 1902, Maggona (Colombo).

2388 Adler, Jean-Conrad (F. C.) 25 Déc. 1902, Arnheim.

2389 Sardet, Alfred-Marie, 11 fév. 1903, Angers.

2390 Masson, Jean-Eugène (F. C.) 17 fév. 1903. N. D. de Sion.

2391 Bosse, Gabriel, 17 fév. 1903, N. D. des Lumières.

2392 De Grandpré, Joseph-Romulus, 17 fév. 1903. Ottawa

2393 Schwebius, Jacques, 17 février 1903, Saint-Boniface (Hünfeld).

2394 Giguère, Joseph-Albert, 17 février 1903, Ottawa.

2395 Chaput, Anatole, 17 février 1903, Ottawa.

2396 Aucheron, Eugène-Marie-Joseph, 1er mars 1903, Angers.

2397 Beckers, Guillaume, (F. C.), 12 avril 1903, Saint-Gerlach.

2398 Le Roy, Jean-Marie, 12 avril 1903, Liége.

2399 Moulin, Pierre-Marie, 12 avril 1903, Liège.

2400 Gagliardoni, Carmelo-Amedeo-Epifanio, 1er mai 1903, Rome.

2401 Metzinger, Jean-Marie, (F. C.), 31 mai 1903, Saint-Charles.

2402 Morkin, John (F. C.), 21 juin 1903, Saint-Joseph, Indust. School. (Saint-Albert).

2403 Kasper, Marc-Joseph, 21 juin 1903, St-Charles (Manitoba).

2404 Laflamme, Nérée, 24 juin 1903, Ottawa.

2405 Borne, Jules-Andrien, 26 juillet 1903, Liège.

2406 Lepannetier, Joseph (F. C.), 15 août 1903, Liège.

2407 Cornelissen, Guillaume (F. C.), 15 août 1903, Saint-Joseph (Le Bestin).

2408 Etienne, Paul, 15 août 1903, Diano-Marina.

2409 Sommer, Gérard, 15 août 1903. Saint-Boniface (Hünfeld).

2410 Messager, Jean-Louis-Joseph-Marie, 15 août 1903, Liège.

2411 Rouvière, Jean-Baptiste, 15 août 1903, Liège.

2412 Carrier, Gabriel, 15 août 1903, Liège.

2413 Espenon, Louis-Jean, 15 août 1903, Diano-Marina.

2414 Creusen, Jean-Joseph, 15 août 1903, St-Boniface (Hünfeld).

2415 Meyer, Conrard, 15 août 1903, St-Boniface (Hünfeld).

2416 Minwegen, Pierre, 15 août 1903, St-Boniface (Hünfeld).

2417 Palm, François, 15 août 1903, St-Boniface, (Hünfeld).

2418 Dindinger, Jean-Baptiste, 15 août 1903, Rome.

2419 Pothmann, Joseph, 15 août 1903, Rome.

2420 Wüst Jean, 15 août 1903, St-Boniface (Hünfeld).

2421 Nicolaus, Jean, 15 août 1903, St-Boniface (Hünfeld).

2422 Pawoilkt, Jean, 15 août 1903, St-Boniface (Hünfeld).

2423 Liers, François, 15 août 1903, St-Boniface (Hünfeld).

2424 Velles, Joseph, 15 août 1903, Rome.

2425 Humpert, Albert-Joseph, 15 août 1903, St-Boniface (Hünfeld).

2426 Di Fausto, Aristide, 15 août 1903, Rome.

2427 Steinhauser, Richard-Georges-Henri, 15 août 1903, Saint-Boniface (Hünfeld).

2428 Anzalone, Vincent, 15 août 1903, Rome.

2429 Johnen, Joseph, 15 août 1903, St-Boniface (Hünfeld).

2430 Hérel, Martin-Louis-Marie-Joseph, 15 août 1903, Le Bestin.

2431 Lang, Wilhelm-Eugen, 8 septembre 1903, Ottawa.

2432 Larose, Louis, 8 septembre 1903, Ottawa.

2433 Chaput, Guillaume, 8 septembre 1903, Ottawa.

2434 Lalonde, Antoine, 8 septembre 1903, Ottawa.

2435 Phelan, Patrick-John, 8 septembre 1903, Ottawa.

2436 Carrier, Edouard-Joseph, 8 septembre 1903, Ottawa.

2437 O'Brien, Patrick-Vincent, 8 septembre 1903, Ottawa.

2438 Denis, Joseph-François, 8 septembre 1903, Ottawa.

2439 Villeneuve, Rodrigue-Jean-Marie, 8 septembre 1903, Ottawa.

2440 Oppermann, Georges, 8 septembre 1903, Saint-Boniface (Hünfeld).

2441 Hudon, François-Denis, 8 septembre 1903, Ottawa.

2442 Bouvet, Léon-Joseph, 8 septembre 1903, Ottawa.

2443 Wilson, Ulric, 8 septembre 1903, Ottawa.

2444 Dallaire, Arthur-Joseph-Alfred, 8 septembre 1903, Ottawa.

2445 Lécuyer, Jules-Marie, 8 septembre 1903, Saint-Joseph (Le Bestin).

2446 Moughty, James-Joseph, 29 sept. 1903, Belmont-House.

2447 Lennon, Henri-Joseph-Mary, 29 septembre 1903, Belmont-House.

2448 Moran, (Me Dermott), James-Aloysius, 29 septembre 1903, Belmont-House.

2449 Pescheur, Lucieu-Léon-Joseph, 29 septembre 1903, St-Joseph (Le Bestin).

2450 Guesdon, Noël-Marie, 1er octobre 1903, Liège.
2451 Cuny, Jean-Pierre, 1er octobre 1903, Liège.
2452 Chovan, Charles, 1er octobre 1903, Liège.
2453 Grimaud, Mathurin-Léon-Jean-Marie, 1er octobre 1903, Liège.
2454 Howley, Hubert-Stanislaus-Mary, 1er octobre 1903, Liège.
2455 Van der Laenen, Arthur, 1er octobre 1903, Liège.
2456 Ernens, Jean-Baptiste, 1er octobre 1903, Liège.
2357 Tavard, Aristide, 1er octobre 1903, Liège.
2458 Koehren, Charles (F. C.), 4 octobre 1903, Liège.
2459 Guilloux, Nicolas, 4 octobre 1903, Liège.
2460 Saccadas, Yves-Marie, 4 octobre 1903. Liège.
2461 Alazard, Adolphe-Henri, 15 oct. 1903, N. D. de la Rovere.
2462 Liber, Jean (F. C.), 1er nov. 1903, Waereghem.
2463 Fuchs, Jean-Joseph, 1er nov. 1903, St-Boniface (Hünfeld).
2464 Hintzen, Hermann, (F. C.), 8 déc. 1903, St-Gerlach.
2465 Debacker, Victor, (F. C.), 8 déc. 1903. Le Bestin.
2466 Iansen, Edouard (F. C.), 8 déc. 1903, Le Bestin.
2467 Rioux, Jean-Baptiste (F.C.) 8 déc. 1903, St-Boniface.
2460 Labonté, Arthur-Jules-Joseph, 8 déc. 1903, St-Boniface.
2469 Beaudin, Alfred-Adélard, 8 déc. 1903, Ottawa.
2470 Connor, William-Arthur, 8 déc. 1903, Ottawa.
2471 Joerissen, Théodore-Henri-Marie, 8 déc. 1903. Liège
2472 Majorel, Joseph-Aimé, 8 déc. 1903, Liège.
2473 Tual, Jean-Louis, 8 déc. 1903, Liège.
2474 Tymen, Yves-Marie, 8 déc. 1903, Liége.
2475 Thérien, Joseph-Arthur, 8 déc. 1903, Ottawa.
2476 Gourmelen, Yves-Marie, 8 déc. 1903, Le Bestin.

ANNÉE 1903-1904.

D'Amour, Charles-Emile, (F. C.), 1er janv., Fort Alexandre.

Welch, John, 2 février 1904, New-Wesminster. t

D'Amour, Joseph-Apollinaire (F. C.) 6 février 1904, St-Laurent.

Siefert, Charles (F. C.), 17 fév. 1904, Maria-Engelport.

Damas, Auguste-Louis, 17 fév. 1904, Rome.

O'Brien, Thomas, 17 fév. 1904, Rome.

Grochowski, Ladislas-Joseph-Marie, 17 fév. 1904, St-Boniface (Hünfeld).

Finnegan, Denis-François, 17 fév. 1904, Ottawa.

Denorus, Raymond, 17 fév. 1904, St-Albert.

Cyris, Joseph, (F. C.) 6 mars 1904, Taungs.

Siemes, Charles-Jean, 24 avril 1904, St-Boniface (Hünfeld).

Gollbach, Jacques (F. C.), 15 août 1904, Marie-Engelport.

Thibon, Charles, 15 août 1904, Rome.

Labouré, Théodore-Léon, 15 août 1904, Rome.

Schuster, Joseph-Charles-Marie, 15 août 1904, St-Boniface (Hünfeld).

Hentrich, Martin, 15 août 1904, St-Boniface (Hünfeld).

Arnold, Joseph-Marie, 15 août 1904, St-Boniface(Hünfeld).

Sylla, Antoine-Joseph, 15 août 1904, St-Boniface (Hünfeld).

Hessel, Guillaume-Joseph-Marie, 15 août 1904, St-Boniface (Hünfeld).

Rapp, François-Xavier, 15 août 1904, St-Boniface (Hünfeld).

Poettgens, Joseph, 15 août 1904, St-Boniface (Hünfeld).

Britten, Joseph-Albert-Marie, 15 août 1904, St-Boniface (Hünfeld).

Arnold, Damien-Joseph, 15 août 1904, St-Boniface (Hünfeld).

Mathar, Mathias, 15 août 1904, Rome.

Knackstedt, Rudolf, 15 août 1904, St-Boniface (Hünfeld).
Winkelmann, Henri, 15 août 1904, Rome.
Vachon, Félix-Amilda, 8 sept. 1904, Ottawa.
Flanagan, George-Henry, 8 sept. 1904, Ottawa.
Strauss, Edouard-Joseph-Mathias, 8 sept. 1904, Ottawa.
Renaud, Ignace-Antoine, 8 sept. 1904, Ottawa.
Hagerty, Jacques-Joseph, 8 sept. 1904, Ottawa.
Haas, Jean-Baptiste-Marie, 8 sept. 1904, Rome.
Perreault, Camille, 8 sept. 1904, Ottawa.
Détilleux, Joseph, (F. C.) 29 sept. 1904, Liège.
Jamoays, Julien-Pierre-Marie-Joseph, 29 sept. 1904, Liège.
Cozanet, Pierre-Marie, 29 sept. 1904, Liège.
Fernandez y Fernandez, Galo-Antonio, 29 sept. 1904, Liège.
Thomas, Lucien-Marie-Victor. 29 sept. 1904, Liège.
Mainville, Joseph, 29 sept. 1904, Liège.
Genet, Victor, 29 sept. 1904, Le Bestin.
Pitard, Joseph-Emile, 29 sept. 1904, Le Bestin.
Moisan, François, 29 sept. 1904, Le Bestin.
Salles, Théodore-Jean-Baptiste, 28 oct. 1904, Rome.
Veyret, Henri, 28 oct. 1904, Rome.
Favril, Adrien, 20 nov. 1904, Liège.

Nécrologe de l'année 1904

606 Le P. Struber, Bernard, décédé à St-Gerlach le 5 décembre 1903. Il était né à Bilshausen (Hildesheim) le 13 février 1877; il avait fait son oblation le 15 août 1898.

607 Le F. scolastique O'Brien, Patrick, décédé au scolasticat d'Ottawa, le 7 décembre 1903. Il était né à Easthampton (Springfield), le 6 décembre 1878 ; il avait fait son oblation le 8 septembre 1903.

608 Le F. Fulham, Charles, décédé à l'Université d'Ottawa, le 8 décembre 1903. Il était né en Irlande (Meath) en 1871 ; il avait fait son oblation le 28 octobre 1894.

609 Le P. Mac Gurty Charles, décédé à l'Université d'Ottawa, le 15 décembre 1903. Il était né à Weymouth (Boston) le 10 avril 1876 ; il avait fait son oblation le 8 septembre 1898

610 Le P. Mac Intyre, Daniel, décédé à Inchicore, le 16 décembre 1903. Il était né en Irlande (Meath) en 1849 ; il avait fait son oblation en 1874.

611 Le P. Gigaud, Léopold, décédé à Diano-Marina, le 19 décembre 1903. Il était né en 1834 (Quimper) ; il avait fait son oblation en 1857.

612 Le P. Faugle, Jules, décédé à Paris le 2 janvier 1904. Il était né en 1835 (Nancy) ; il avait fait son oblation en 1866.

613 Le P. Rieland, François, décédé à Pietermaritzburg le 15 février 1904. Il était né en 1874 (Paderborn); il avait fait son oblation le 15 août 1899.

614 Le P. Fournier, Joseph-Paul, décédé à Lowell, le 16 février 1904. Il était né en 1843 (Montréal) ; il avait fait son oblation en 1866.

615 Le F. convers Couterie, Benoît, décédé à Paris le 24 février 1904. Il était né en 1846 (Cambrai); il avait fait son oblation en 1886.

616 Le P. Michelot, Léon, décédé à Diano-Marina, le 7 mars 1904. Il était né en 1820 (Dijon) ; il avait fait son oblation en 1877.

617 Le F. convers Delange, Jean-Laurent, décédé à St-Pierre (Aoste) le 13 mars 1904. Il était né en 1843 (Nancy); il avait fait son oblation en 1874.

618 Le F. convers Boisramé, Louis, décédé à Winnipeg le 23 mars 1904. Il était né en 1831 (Laval) ; il avait fait son oblation en 1862.

619 Le P. Lelons, Jean-Marie, décédé à Colombo le 13 avril 1904. Il était né en 1832 (Quimper) ; il avait fait son oblation en 1857.

620 Le P. Barillot, Eugène, décédé à Bar-le-Duc, le 10 mai 1904. Il était né en 1846 (Metz) ; il avait fait son oblation en 1865.

621 Le F. convers Frachon, Louis-Jules, décédé à Lablachère le 21 mai 1904. Il était né en 1842 (Viviers); il avait fait son oblation en 1866.

622 Le P. Guillard, Joseph, décédé à Lowell le 31 mai 1904. Il était né en 1833 (St-Brieuc) ; il avait fait son oblation en 1856.

623 Le F. scolastique Glandières, Paschal, décédé à Lyon le 19 juin 1904. Il était né en 1867 (Rodez) ; il avait son oblation le 17 septembre 1893.

624 Le P. Poulet, Julien-Charles, décédé à Paris le 26 juin 1904. Il était né à Paris en 1864 ; il avait fait son oblation le 2 février 1901.

625 Le F. convers Delahaye, Jean-Marie, décédé à Dinant

le 12 juillet 1904. Il était né en 1844 (Rennes) ; il avait fait son oblation en 1874.

626 Le P. Nicoll, Stephen, décédé le 30 juillet 1904 à Inchicore. Il était né en 1843 (Limerick) ; il avait fait son oblation en 1871.

627 Le P. Moricet, Louis, décédé à Diano-Marina le 17 septembre 1904. Il était né à St-Philbert de Grand-Lieu (Nantes) en 1867 ; il avait fait son oblation en 1890.

628 Le P. Gusman, Jean-Baptiste, décédé à Paris le 23 septembre 1904. Il était né à Paris en 1871 ; il avait fait son oblation en 1892.

629 Le P. Bompart, Victor, décédé à Bloemfontein le 24 septembre 1904. Il était né en 1830 (Valence) ; il avait fait son oblation en 1852.

630 Le P. Munster, Auguste, décédé à Maria-Engelport le 5 octobre 1904. Il était né à Düren (Cologne) le 13 octobre 1871 ; il avait fait son oblation le 15 août 1895.

631 Le P. Coste, Adolphe, décédé à Diano-Marina le 16 octobre 1904. Il était né en 1871 (Viviers) ; il avait fait son oblation en 1893.

632 Le F. convers Aubertin, Nicolas, décédé au Bestin le 23 octobre 1904. Il était né en 1833 (Strasbourg) ; il avait fait son oblation en 1882.

633 Le F. convers Gaudemer, . décédé au Mackenzie le 1904. Il était né à Pré-en-Pail (Laval) en 1880. Il avait fait ses vœux de 5 ans en 1903.

TABLE DES MATIÈRES

Mars.

Province du Canada. Maison de Hull — Rapport du R. P. Alexandre Faure, professeur au scolasticat d'Archville, au T. R. P. Général. — Maison du Cap de la Madeleine 14
Vicariat de la Saskatchewan. — Lac Caribou . . 56
Variétés. — Allemagne et Rome. Voyage du T. R. P. Général 58
Le couvent d'Urnieta (Espagne 110
Bibliographie 123

Juin.

Vicariat du Natal. — La Cafrerie britannique . 120
Mission Saint Pierre 140
Province du Canada. — Scolasticat d'Ottawa. Un jour mémorable pour l'université d'Ottawa . 175
Variétés. — Le T. R. P. Général expulsé . . . 188
Sacre du Mgr Delalle 192
Ordination, départ des missionnaires . . . 214
Bibliographie. — Characteristics from the Writings of Father Faber 216
La vie du Mgr Grandon 218

Septembre.

Mgr de Mazenod et la définition du dogme de l'Immaculée Conception 225
Préfecture du Basutoland. — Noces d'or sacerdotales du R. P. Gérard 353

Bibliographie. 367
Supplément. — Decretum S. Congregationis Concilii de observandis et evitandis in missarum manualium satisfactione.

Décembre.

A Marie Immaculée 369
Chapitre général de 1904 378
Province du Manitoba. — Lettre du R. P. Etienne Bonnald 398
Vicariat de Jaffna. — Lettre du R. Ienn au T. R. P. Général. 409
Vicariat du Natal. — Lettre du R. P. Gourlay au T. R. P. Général 422
France. — Notre-Dame de Bon-Secours . . . 440
Canada. — Couronnement de la statue de N.-D. du Rosaire 446
Temiskamingue. — Bénédiction d'une grotte de N.-D. de Lourdes à Ville-Marie 460
Variétés. — L'Immaculée Conception et l'OEuvre de la Jeunesse à Aix 465
Nouvelles diverses 478
Obédiences 482
Oblations 485
Nécrologe de l'année 1904 491

N° 1. MARS 1904.

SUPPLÉMENT
AUX
Missions de la Congrégation
DES
MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE.

LETTRE ENCYCLIQUE
DE N. T. S. P. LE PAPE PIE X.

A TOUS LES PATRIARCHES,
PRIMATS, ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES
ET AUTRES ORDINAIRES
QUI SONT EN PAIX ET EN COMMUNION
AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE

A nos vénérables frères les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques et aux autres ordinaires en paix et en communion avec le siège apostolique.

PIE X, PAPE

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Le cours du temps nous ramènera, dans peu de mois, à ce jour d'incomparable allégresse où, entouré d'une magnifique couronne de cardinaux et d'évêques — il y a de cela cinquante ans — Notre prédécesseur Pie IX, pontife de sainte mémoire, déclara et proclama de révélation divine, par l'autorité du magistère apostolique, que Marie a été, dès le premier instant de sa conception, totalement exempte de la tache originelle. Proclamation dont nul n'ignore qu'elle fut accueillie par tous les fidèles de l'univers d'un tel cœur, avec de tels transports de joie et d'enthousiasme, qu'il n'y eut jamais, de mémoire d'homme, manifestation de piété, soit à l'égard de l'auguste Mère de Dieu, soit envers le Vicaire de Jésus-Christ, ni si grandiose, ni si unanime. — Aujourd'hui,

Vénérables Frères, bien qu'à la distance d'un demi-siècle, ne pouvons-nous espérer que le souvenir ravivé de la Vierge Immaculée, provoque en nos âmes comme un écho de ces saintes allégresses, et renouvelle les spectacles magnifiques de foi et d'amour envers l'auguste Mère de Dieu, qui se contemplèrent en ce passé déjà lointain ? Ce qui Nous le fait désirer ardemment, c'est un sentiment que nous avons toujours nourri en Notre cœur, de piété envers la bienheureuse Vierge, aussi bien que de gratitude profonde pour ses bienfaits. Ce qui, d'ailleurs, nous en donne l'assurance, c'est le zèle des catholiques, perpétuellement en éveil, et qui va au-devant de tout nouvel honneur, de tout nouveau témoignage d'amour à rendre à la sublime Vierge. Cependant, nous ne voulons pas dissimuler qu'une chose avive grandement en Nous ce désir ; c'est qu'il Nous semble, à en croire un secret pressentiment de Notre âme, que Nous pouvons Nous promettre, pour un avenir peu éloigné, l'accomplissement des hautes espérances, et assurément non téméraires, que fit concevoir à Notre prédécesseur Pie IX et à tout l'épiscopat catholique, la définition solennelle du dogme de l'Immaculée Conception de Marie.

Ces espérances, à la vérité, il en est peu qui ne se lamentent de ne les avoir point vues jusqu'ici se réaliser, et qui n'empruntent à Jérémie cette parole : « Nous avons attendu la paix, et ce bien n'est pas venu ; le temps de la guérison, et voici la terreur ! » (Jer. VIII, 15.) Mais ne faut-il pas taxer « de peu de foi » des hommes qui négligent ainsi de pénétrer ou de considérer sous leur vrai jour les œuvres de Dieu ? Qui pourrait compter, en effet, qui pourrait supputer les trésors secrets de grâces, que, durant tout ce temps, Dieu a versés dans son Eglise à la prière de la Vierge ? Et, laissant même cela, que dire de ce concile du Vatican, si admirable d'opportunité ? et de

la définition de l'infaillibilité pontificale, formulée si bien à point à l'encontre des erreurs qui allaient sitôt surgir ? et de cet élan de piété, enfin, chose nouvelle et véritablement inouïe, qui fait affluer, depuis longtemps déjà, aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, pour le vénérer face à face, les fidèles de toute langue et de tout climat ? Et n'est-ce pas un admirable effet de la divine Providence que Nos deux prédécesseurs, Pie IX et Léon XIII, aient pu, en des temps si troublés, gouverner saintement l'Eglise, dans des conditions de durée, qui n'avaient été accordées à aucun autre pontificat ? A quoi il faut ajouter que Pie IX n'avait pas plus tôt déclaré de croyance catholique la conception sans tache de Marie que, dans la ville de Lourdes, s'inauguraient de merveilleuses manifestations de la Vierge, et ce fut, on le sait, l'origine de ces temples élevés en l'honneur de l'Immaculée Mère de Dieu, ouvrages de haute magnificence et d'immense travail, où des prodiges quotidiens, dus à son intercession, fournissent de splendides arguments pour confondre l'incrédulité moderne. — Tant et de si insignes bienfaits, accordés par Dieu, sur les pieuses sollicitations de Marie, durant les cinquante années qui vont finir, ne doivent-ils pas nous faire espérer « le salut pour un temps plus prochain que nous ne l'avions cru ? » Aussi bien, est-ce comme une loi de la Providence divine, l'expérience nous l'apprend, que des dernières extrémités du mal à la délivrance, il n'y a jamais bien loin. « Son temps est près de venir, et ses jours ne sont pas loin. Car le Seigneur prendra Jacob en pitié, et en Israël encore il aura son élu. » (Isaï, XIV, 1.) C'est donc avec une entière confiance que nous pouvons attendre nous-mêmes de nous écrier sous peu : « Le Seigneur a brisé la verge des impies. La terre est dans la paix et le silence ; elle s'est réjouie et elle a exulté. » (Isaï, XIV, 5 et 7.)

Mais si le cinquantième anniversaire de l'acte pontifical, par lequel fut déclarée sans souillure la conception de Marie, doit provoquer au sein du peuple chrétien d'enthousiastes élans, la raison en est surtout dans une nécessité qu'ont exposée Nos précédentes Lettres Encycliques. Nous voulons dire *de tout restaurer en Jésus-Christ*. Car, qui ne tient pour établi qu'il n'est route, ni plus sûre ni plus facile que Marie, par où les hommes puissent arriver jusqu'à Jésus-Christ, et obtenir, moyennant Jésus-Christ, cette parfaite adoption des fils, qui fait saint et sans tache sous le regard de Dieu ? Certes, s'il a été dit avec vérité à la Vierge : « Bienheureuse qui avez cru, car les choses s'accompliront qui vous ont été dites par le Seigneur », (Luc, I, 45 , savoir qu'elle concevrait et enfanterait le Fils de Dieu, si, conséquemment, elle a accueilli dans son sein celui qui par nature est Vérité, de façon que « engendré dans un nouvel ordre et par une nouvelle naissance..., invisible en lui-même, il se rendit visible dans notre chair » (S. Leo M. Serm, 2., *de Nativ. Dominic.* II) ; du moment que le Fils de Dieu est « l'auteur et le consommateur de notre foi » : il est de toute nécessité que Marie soit dite participante des divins mystères, et en quelque sorte leur gardienne, et que sur elle aussi, comme sur le plus noble fondement, avec Jésus-Christ, repose la foi de tous les siècles.

Comment en serait-il autrement ? Dieu n'eût-il pu, par une autre voie que Marie, nous octroyer le réparateur de l'humanité et le fondateur de la foi ? Mais, puisqu'il a plu à l'éternelle Providence que l'Homme-Dieu nous fût donné par la Vierge, et puisque celle-ci, l'ayant eu de la féconde vertu du divin Esprit, l'a porté en réalité dans son sein, que reste-t-il si ce n'est que nous recevions Jésus des mains de Marie ? Aussi voyons-nous que dans les Saintes Ecritures, partout où « est prophétisée la grâce

qui doit nous advenir », partout aussi, ou peu s'en faut, le Sauveur des hommes y apparaît en compagnie de sa sainte Mère. Il sortira, l'agneau dominateur de la terre, mais de la pierre du désert ; elle montera, la fleur, mais de la tige de Jessé. A voir, dans l'avenir, Marie écraser la tête du serpent, Adam contient les larmes que la malédiction arrachait à son cœur. Marie occupe la pensée de Noé dans les flancs de l'arche libératrice ; d'Abraham, empêché d'immoler son fils ; de Jacob, contemplant l'échelle, où montent et d'où descendent les anges ; de Moïse, en admiration devant le buisson qui brûle sans se consumer ; de David chantant et sautant en conduisant l'arche divine ; d'Elie, apercevant la petite nuée qui monte de la mer. Et, sans nous étendre davantage, nous trouvons en Marie, après Jésus, la fin de la loi, la vérité des images et des oracles.

Qu'il appartienne à la Vierge, surtout à elle, de conduire à la connaissance de Jésus, c'est de quoi l'on ne peut douter, si l'on considère, entre autres choses, que, seule au monde, elle a eu avec lui dans une communauté de toit et dans une familiarité intime de trente années, ces relations étroites qui sont de mise entre une mère et son fils. Les admirables mystères de la naissance et de l'enfance de Jésus, ceux notamment qui se rapportent à son incarnation, principe et fondement de notre foi, à qui ont-ils été plus amplement dévoilés qu'à sa Mère ? « Elle conservait et repassait dans son cœur » ce qu'elle avait vu de ses actes à Bethléem, ce qu'elle en avait vu à Jérusalem dans le temple ; mais initiée encore à ses conseils et aux desseins secrets de sa volonté, elle a vécu, doit-on dire, la vie même de son Fils. Non, personne au monde comme elle n'a connu à fond Jésus : personne n'est meilleur maître et meilleur guide pour faire connaître Jésus.

Il suit de là, et Nous l'avons déjà insinué, que personne ne la vaut, non plus, pour unir les hommes à Jésus. Si, en effet, selon la doctrine du divin Maître « la vie éternelle consiste à vous connaître, vous qui êtes le seul vrai Dieu, et celui que vous avez envoyé, Jésus-Christ » (Joann. XVII, 3) : comme nous parvenons par Marie à la connaissance de Jésus-Christ, par elle aussi, il nous est plus facile d'acquérir la vie dont il est le principe et la source.

Et maintenant, pour peu que nous considérions combien de motifs, et combien pressants, invitent cette Mère très sainte à nous donner largement de l'abondance de ses trésors, quels surcroîts n'y puisera pas notre espérance !

Marie n'est-elle pas la Mère de Dieu ? Elle est donc aussi notre Mère. — Car, un principe à poser, c'est que Jésus, Verbe fait chair, est en même temps le sauveur du genre humain. Or, en tant que Dieu-Homme, il a un corps comme les autres hommes : en tant que rédempteur de notre race, un corps « spirituel », ou, comme on dit, « mystique », qui n'est autre que la société des chrétiens liés à lui par la foi. « Nombreux, comme nous sommes, nous faisons un seul corps en Jésus-Christ » (Rom. XII, 5). Or la Vierge n'a pas seulement conçu le Fils de Dieu afin que, recevant d'elle la nature humaine, il devînt homme ; mais afin qu'il devînt encore, moyennant cette nature reçue d'elle, le Sauveur des hommes. Ce qui explique la parole des anges aux bergers : « Un sauveur vous est né, qui est le Christ, le Seigneur » (Luc, II, 11). Aussi, dans le chaste sein de la Vierge, où Jésus a pris une chair mortelle, là même il s'est adjoint un corps « spirituel » formé de tous ceux « qui devaient croire en lui » et l'on peut dire que, tenant Jésus dans son sein, Marie y portait encore tous ceux dont la vie du Sauveur renfermait la vie. Nous tous donc, qui unis au Christ, sommes, comme parle

l'Apôtre « les membres de son corps, issus de sa chair et de ses os » (Ephes., V. 30), nous devons nous dire originaires du sein de la Vierge, d'où nous sortîmes un jour à l'instar d'un corps attaché à sa tête. C'est pour cela que nous sommes appelés, en un sens spirituel, à la vérité, et tout mystique, les fils de Marie, et qu'elle est, de son côté, notre Mère à tous. « Mère selon l'esprit, mère véritable néanmoins des membres de Jésus-Christ, que nous sommes nous-mêmes.» (S. Aug. L. *de S. Virginitate c.* VI 6.) Si donc la bienheureuse Vierge est tout à la fois mère de Dieu et des hommes, qui peut douter qu'elle ne s'emploie de toutes ses forces, auprès de son Fils « tête du corps de l'Eglise », (Coloss. I. 18.) afin qu'il répande sur nous qui sommes ses membres, les dons de sa grâce, celui notamment de le connaître et « de vivre par lui ». (I. Joann. IV, 9).

Mais il n'est pas seulement à la louange de la Vierge qu'elle a fourni « la matière de sa chair au Fils unique de Dieu, devant naître avec des membres humains » (S. Bed. Ven., L. IV, in Luc, XI) et qu'elle a ainsi préparé une victime pour le salut des hommes ; sa mission fut encore de la garder, cette victime, de la nourrir et de la présenter, au jour voulu, à l'autel. Aussi, entre Marie et Jésus, perpétuelle société de vie et de souffrance, qui fait qu'on peut leur appliquer à égal titre cette parole du prophète : « Ma vie s'est consumée dans la douleur et mes années dans les gémissements. » (Ps. XXX, 11). Et quand vint pour Jésus l'heure suprême, on vit la Vierge « debout auprès de la croix », saisie sans doute par l'horreur du spectacle, « heureuse pourtant de ce que son Fils s'immolait pour le salut du genre humain, et, d'ailleurs, participant tellement à ses douleurs, que de prendre sur elle les tourments qu'il endurait lui eût paru, si la chose eût été possible, infiniment préférable. » (S. Bonav.,

I Sent., d. 48, ad. Litt. dub. 4.) La conséquence de cette communauté de sentiments et de souffrances entre Marie et Jésus, c'est que Marie « mérita très légitimement de devenir la réparatrice de l'humanité déchue » (Eadmeri Mon., *De excellentia Virg. Mariæ* c. IX) et, partant, la dispensatrice de tous les trésors que Jésus nous a acquis par sa mort et par son sang.

Certes, l'on ne peut dire que la dispensation de ces trésors ne soit un droit propre et particulier de Jésus-Christ, car ils sont le fruit exclusif de sa mort, et lui-même est, de par sa nature, le médiateur de Dieu et des hommes. Toutefois, en raison de cette société de douleurs et d'angoisses, déjà mentionnée, entre la Mère et le Fils, il a été donné à cette auguste Vierge « d'être auprès de son Fils unique la très puissante médiatrice et avocate du monde entier. (Pius IX, in Bull. *Ineffabilis.*) La source est donc Jésus-Christ : « de la plénitude de qui nous avons tout reçu (Joann. I, 16) ; par qui tout le corps, lié et rendu compact moyennant les jointures de communication, prend les accroissements propres au corps et s'édifie dans la charité. » (Ephes IV, 16.) Mais Marie, comme le remarque fort justement saint Bernard, est l' « aqueduc » (Serm. de temp. in Nativ. B. V. *De Aquæductu* n. 4) ; ou, si l'on veut, cette partie médiane qui a pour propre de rattacher le corps à la tête et de transmettre au corps les influences et efficacités de la tête, Nous voulons dire le cou. Oui, dit saint Bernardin de Sienne, elle est le cou de notre chef, moyennant lequel celui-ci communique à son corps mystique tous les dons spirituels. (Quadrag. *De Evangelio æterno*, Serm. X, a 5.) Il s'en faut donc grandement, on le voit, que Nous attribuions à la Mère de Dieu, une vertu productrice de la grâce, vertu qui est de Dieu seul. Néanmoins, parce que Marie l'emporte sur tous en sainteté et en union avec Jésus-Christ, et qu'elle a été associée par

Jésus-Christ à l'œuvre de la Rédemption, elle nous mérite *de congruo*, comme disent les théologiens, ce que Jésus-Christ nous a mérité *de condigno*, et elle est le ministre suprême de la dispensation des grâces. Lui, Jésus, siège à la droite de la majesté divine dans la sublimité des cieux. (Hebr., I, 3.) Elle, Marie, se tient à la droite de son Fils ; refuge si assuré et secours si fidèle contre tous les dangers, que l'on n'a rien à craindre, à désespérer de rien sous sa conduite, sous ses auspices, sous son patronage, sous son égide (Pius IX, in Bull. *Ineffabilis*.)

Ces principes posés, et pour revenir à notre dessein, qui ne reconnaîtra que c'est à juste titre que Nous avons affirmé de Marie que compagne assidue de Jésus, de la maison de Nazareth au plateau du Calvaire ; initiée, plus que tout autre, aux secrets de son cœur ; dispensatrice, comme de droit maternel, des trésors de ses mérites ; elle est, pour toutes ces causes, d'un secours très certain et très efficace pour arriver à la connaissance et à l'amour de Jésus-Christ ? Ces hommes, hélas ! nous en fournissent dans leur conduite une preuve trop péremptoire, qui, séduits par les artifices du démon, ou trompés par de fausses doctrines, croient pouvoir se passer du secours de la Vierge. Infortunés, qui négligent Marie sous prétexte d'honneur à rendre à Jésus-Christ ! Comme si l'on pouvait trouver l'enfant autrement qu'avec la Mère !

S'il en est ainsi, Vénérables Frères, c'est à ce but que doivent surtout viser toutes les solennités qui se préparent partout en l'honneur de la sainte et Immaculée Conception de Marie. Nul hommage, en effet, ne lui est plus agréable, nul ne lui est plus doux, que si nous connaissons et aimons véritablement Jésus-Christ. Que les foules emplissent donc les temples, qu'il se célèbre des fêtes pompeuses, qu'il y ait des réjouissances publiques : ce sont choses éminemment propres à raviver la foi. Mais nous

n'aurons là, s'il ne s'y ajoute les sentiments du cœur, que pure forme, que simples apparences de piété. A ce spectacle, la Vierge, empruntant les paroles de Jésus Christ, nous adressera ce juste reproche : « Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi » (Matth., XV, 8.)

Car enfin, pour être de bon aloi, le culte de la Mère de Dieu doit jaillir du cœur; les actes du corps n'ont ici utilité ni valeur, s'ils sont isolés des actes de l'âme. Or, ceux-ci ne peuvent se rapporter qu'à un seul objet, qui est que nous observions pleinement ce que le divin Fils de Marie commande. Car, si l'amour véritable est celui-là seul qui a la vertu d'unir les volontés, il est de toute nécessité que nous ayons cette même volonté avec Marie, de servir Jésus, notre Seigneur. La recommandation que fit cette Vierge très prudente aux serviteurs des noces de Cana, elle nous l'adresse à nous-mêmes : « Faites tout ce qu'il vous dira » (Joann., II, 5.) Or, voici la parole de Jésus-Christ : « Si vous voulez entrer dans la vie, observez les commandements » (Matth., XIX, 17.) Que chacun se persuade donc bien de cette vérité, que si sa piété à l'égard de la bienheureuse Vierge ne le retient pas de pécher ou ne lui inspire pas la volonté d'amender une vie coupable, c'est là une piété fallacieuse et mensongère, dépourvue qu'elle est de son effet propre et de son fruit naturel.

Que si quelqu'un désire à ces choses une confirmation, il est facile de la trouver dans le dogne même de la conception immaculée de Marie. Car, pour omettre la tradition, source de vérité, aussi bien que la sainte Ecriture, comment cette persuasion de l'immaculée conception de la Vierge a-t-elle paru de tout temps si conforme au sens catholique, qu'on a pu la tenir comme incorporée et comme innée à l'âme des fidèles? « Nous avons en horreur de dire de cette femme », — c'est la réponse de Denys le Chartreux, — « que devant écraser un jour la tête du

serpent, elle ait jamais été écrasée par lui, et que, mère de Dieu, elle ait jamais été fille du démon » (Sent. d., 3. p. 1). Non, l'intelligence chrétienne ne pouvait se faire à cette idée, que la chair du Christ, sainte, sans tache et innocente eût pris origine au sein de Marie, d'une chair ayant jamais, ne fût-ce que pour un rapide instant, contracté quelque souillure. Et pourquoi cela, si ce n'est qu'une opposition infinie sépare Dieu du péché ? C'est là, sans contredit, l'origine de cette conviction commune à tous les chrétiens, que Jésus-Christ, avant même que, revêtu de la nature humaine, « il nous lavât de nos péchés dans son sang », dut accorder a Marie cette grâce et ce privilège spécial d'être préservée et exemptée, dès le premier instant de sa conception, de toute contagion de la tache originelle. — Si donc Dieu a en telle horreur le péché, que d'avoir voulu affranchir la future Mère de son Fils, non seulement de ces taches qui se contractent volontairement, mais par une faveur spéciale et en prévision des mérites de Jésus-Christ, de cette autre encore, dont une sorte de funeste héritage nous transmet à nous tous, les enfants d'Adam, la triste marque: qui peut douter que ce ne soit un devoir, pour quiconque prétend à gagner par ses hommages le Cœur de Marie, de corriger ce qu'il peut y avoir en lui d'habitudes vicieuses et dépravées, et de dompter les passions qui l'incitent au mal ?

Quiconque veut en outre, et qui ne doit le vouloir? que sa dévotion envers la Vierge soit digne d'elle et parfaite, doit aller plus loin, et tendre par tous les efforts, à l'imitation de ses exemples. C'est une loi divine, en effet, que ceux-là seuls obtiennent l'éternelle béatitude, qui se trouvent avoir reproduit en eux, par une fidèle imitation, la forme de la patience et de la sainteté de Jésus-Christ: «car ceux qu'il a connus dans sa prescience, il les a prédestinés pour être conformes à l'image de son Fils, afin que

celui-ci soit l'aîné entre plusieurs frères » (Rom., VIII. 29.) Mais telle est généralement notre infirmité, que la sublimité de cet exemplaire aisément nous décourage. Aussi a-ce été, de la part de Dieu, une attention toute providentielle, que de nous en proposer un autre aussi rapproché de Jésus-Christ, qu'il est permis à l'humaine nature, et néanmoins merveilleusement accommodé à notre faiblesse. C'est la mère de Dieu et nul autre. « Telle fut Marie », dit à ce sujet saint Ambroise, « que sa vie, à elle seule, est pour tous un enseignement ». D'où il conclut avec beaucoup de justesse : « Ayez donc sous vos yeux, dépeintes comme dans une image, la virginité et la vie de la bienheureuse Vierge, laquelle réfléchit, ainsi qu'un miroir, l'éclat de la pureté et la forme même de la vertu. » (*De Virginib.*, L. II c. II.)

Or, s'il convient à des fils de ne laisser aucune des vertus de cette Mère très sainte sans l'imiter, toutefois désirons-Nous que les fidèles s'appliquent de préférence aux principales et qui sont comme les nerfs et les jointures de la vie chrétienne. Nous voulons dire la foi, l'espérance et la charité à l'égard de Dieu et du prochain. Vertus dont la vie de Marie porte, dans toutes ses phases, la rayonnante empreinte, mais qui atteignirent à leur plus haut degré de splendeur dans le temps qu'elle assista son Fils mourant. — Jésus est cloué sur la Croix, et on lui reproche, en le maudissant, *de s'être fait le fils de Dieu* (Joann., XIX, 7). Marie, elle, avec une indéfectible constance, reconnaît et adore en lui la divinité. Elle l'ensevelit après sa mort, mais sans douter un seul instant de sa résurrection. Quant à la charité dont elle brûle pour Dieu, cette vertu va jusqu'à la rendre participante des tourments de Jésus-Christ et l'associée de sa passion ; avec lui, d'ailleurs, et comme arrachée au sentiment de sa propre douleur, elle implore pardon pour les bourreaux, malgré ce

cri de leur haine : « Que son sang soit sur nous et sur nos enfants » (Matth., XXVII, 25.)

Mais, afin que l'on ne croie pas que Nous ayons perdu de vue Notre sujet, qui est le mystère de l'Immaculée Conception, que de secours efficaces n'y trouve-t-on pas et dans leur propre source, pour conserver ces mêmes vertus et les pratiquer comme il convient ! D'où partent, en réalité, les ennemis de la religion pour semer tant et de si graves erreurs, dont la foi d'un si grand nombre se trouve ébranlée ? Ils commencent par nier la chute primitive de l'homme et sa déchéance. Pures fables donc, que la tache originelle, et tous les maux qui en ont été la suite : les sources de l'humanité viciées, viciant à leur tour toute la race humaine ; conséquemment, le mal introduit parmi les hommes, et entraînant la nécessité d'un rédempteur. Tout cela rejeté, il est aisé de comprendre qu'il ne reste plus de place ni au Christ, ni à l'Eglise, ni à la grâce, ni à quoi que ce soit qui passe la nature. C'est l'édifice de la foi renversé de fond en comble. — Or, que les peuples croient et qu'ils professent que la Vierge Marie a été dès le premier instant de sa conception, préservée de toute souillure : dès lors, il est nécessaire qu'ils admettent et la faute originelle, et la réhabilitation de l'humanité par Jésus-Christ, et l'Evangile et l'Eglise, et enfin la loi de la souffrance : en vertu de quoi tout ce qu'il y a de « rationalisme » et de « matérialisme » au monde est arraché par la racine et détruit, et il reste cette gloire à la sagesse chrétienne d'avoir conservé et défendu la vérité. — De plus, c'est une perversité commune aux ennemis de la foi, surtout à notre époque, de répudier et de proclamer qu'il les faut répudier, tout respect et toute obéissance à l'égard de l'autorité de l'Eglise, voire même de tout pouvoir humain, dans la pensée qu'il leur sera plus facile ensuite de venir à bout de la foi. C'est ici l'ori-

gine de « l'anarchisme », doctrine la plus nuisible et la plus pernicieuse qui soit à toute espèce d'ordre, naturel et surnaturel. Or, une telle peste, également fatale à la société et au nom chrétien, trouve sa ruine dans le dogme de l'Immaculée Conception de Marie, par l'obligation qu'il impose de reconnaître à l'Eglise un pouvoir, devant lequel non seulement la volonté ait à plier, mais encore l'esprit. Car, c'est par l'effet d'une soumission de ce genre que le peuple chrétien adresse cette louange à la Vierge : « Vous êtes toute belle, ô Marie : et la tache originelle n'est point en vous » (Grad. Miss. in festo Imm. Concept.) — Et par là se trouve justifié une fois de plus ce que l'Eglise affirme d'elle, que « seule elle a exterminé les hérésies dans le monde entier. »

Que si la foi, comme dit l'Apôtre, n'est pas autre chose que « le fondement des choses à espérer » (Heb., XI 1.) on conviendra aisément que par le fait que l'Immaculée Conception de Marie confirme notre foi, par là aussi elle ravive en nous l'espérance. D'autant plus que si la Vierge a été affranchie de la tache originelle, c'est parce qu'elle devait être la Mère du Christ ; or, elle fut Mère du Christ, afin que nos âmes pussent revivre à l'espérance.

Et, maintenant, pour omettre ici la charité à l'égard de Dieu, qui ne trouverait dans la contemplation de la Vierge immaculée, un stimulant à garder religieusement le précepte de Jésus-Christ, celui qu'il a déclaré sien par excellence, savoir que nous nous aimions les uns les autres, comme il nous a aimés ? Un grand signe, — c'est en ces termes que l'apôtre saint Jean décrit une vision divine, — un grand signe est apparu dans le ciel: Une femme revêtue du soleil, ayant sous ses pieds la lune, et, autour de sa tête, une couronne de douze étoiles. (Apoc., XII, 1) Or, nul n'ignore que cette femme signifie la Vierge Marie qui sans atteinte pour son intégrité, engendra notre Chef. Et

l'Apôtre de poursuivre : Ayant un fruit en son sein, l'enfantement lui arrachait de grands cris et lui causait de cruelles douleurs. (Apoc., XII. 2.) Saint Jean vit donc la très sainte Mère de Dieu au sein de l'éternelle béatitude, et toutefois en travail d'un mystérieux enfantement. Quel enfantement ? Le nôtre assurément, à nous qui, retenus encore dans cet exil, avons besoin d'être engendrés au parfait amour de Dieu et à l'éternelle félicité. Quant aux douleurs de l'enfantement, elles marquent l'ardeur et l'amour avec lesquels Marie veille sur nous du haut du ciel, et travaille, par, infatigables prières, à porter à sa plénitude le nombre des élus.

C'est Notre désir que tous les fidèles s'appliquent à acquérir cette vertu de charité, et profitent surtout pour cela des fêtes extraordinaires qui vont se célébrer en l'honneur de la conception immaculée de Marie. Avec quelle rage, avec quelle frénésie n'attaque-t-on pas aujourd'hui Jésus-Christ et la religion qu'il a fondée ! Quel danger donc pour un grand nombre, danger actuel et pressant, de se laisser entraîner aux envahissements de l'erreur et de perdre la foi ? C'est pourquoi *que celui qui pense être debout prenne garde de tomber*. (I Cor., X. 12.) Mais que tous aussi adressent à Dieu, avec l'appui de la Vierge, d'humbles et instantes prières, afin qu'il ramène au chemin de la vérité, ceux qui ont eu le malheur de s'en écarter. Car, Nous savons d'expérience que la prière qui jaillit de la charité et qui s'appuie sur l'intercession de Marie, n'a jamais été vaine. Assurément, il n'y a pas à attendre que les attaques contre l'Eglise cessent jamais : car il est nécessaire que des hérésies se produisent, afin que les âmes de foi éprouvée soient manifestées parmi vous. (I Cor., XI, 19). Mais la Vierge ne laissera pas, de son côté, de nous soutenir dans nos épreuves, si dures soient-elles, et de poursuivre la lutte qu'elle a engagée dès sa con-

ception, en sorte que quotidiennement nous pourrons répéter cette parole : Aujourd'hui a été brisée par elle la tête de l'antique serpent. (Off. Imm. Conc. in II Vesp. ad. *Manif.*)

Et afin que les trésors des grâces célestes, plus largement ouverts que d'ordinaire, nous aident à joindre l'imitation de la bienheureuse Vierge aux hommages que nous lui rendrons, plus solennels, durant toute cette année: et afin que nous arrivions plus facilement ainsi à tout restaurer en Jésus-Christ: conformément à l'exemple de Nos prédécesseurs, au début de leur pontificat, nous avons résolu d'accorder à tout l'univers une indulgence extraordinaire, sous forme de jubilé.

C'est pourquoi, Nous appuyant sur la miséricorde du Dieu tout-puissant et sur l'autorité des bienheureux apôtres, Pierre et Paul ; au nom de ce pouvoir de lier et de délier qui Nous a été confié, malgré Notre indignité : à tous et à chacun des fidèles de l'un et de l'autre sexe résidant dans cette ville de Rome, ou s'y trouvant de passage, qui auront visité trois fois les quatre basiliques patriarcales, à partir du premier dimanche de la quadragésime, 21 février, jusqu'au 2 juin inclusivement, jour où se célèbre la solennité du Très-St-Sacrement, et qui pendant un certain temps, auront pieusement prié pour la liberté et l'exaltation de l'Eglise catholique et du Siège apostolique, pour l'extirpation des hérésies et la conversion des pécheurs, pour la concorde de tous les princes chrétiens, pour la paix et l'unité de tout le peuple fidèle, et selon Nos intentions; qui auront, durant la période indiquée et hors des jours compris dans l'indult quadragésimal, jeûné une fois, ne faisant usage que d'aliments maigres; qui, ayant confessé leurs péchés, auront reçu le sacrement de l'Eucharistie; de même, à tous les autres, de tout pays, résidant hors de Rome, qui, durant la période

susdite, ou dans le cours de trois mois, à déterminer exactement par l'Ordinaire, et même non continus, s'il le juge bon pour la commodité des fidèles, et en tout cas, avant le 8 décembre, auront visité trois fois l'église cathédrale, ou à son défaut l'église paroissiale, ou à son défaut encore, la principale église du lieu ; et qui auront dévotement accompli les autres œuvres ci-dessus indiquées : Nous concédons et accordons l'indulgence plénière de tous leurs péchés ; permettant aussi que cette indulgence, gagnable une seule fois, puisse être appliquée, par manière de suffrage, aux âmes qui ont quitté cette vie en grâce avec Dieu.

Nous accordons en outre que les voyageurs de terre et de mer, en accomplissant, dès leur retour à leur domicile, les œuvres marquées plus haut, puissent gagner la même indulgence.

Aux confesseurs approuvés de fait par leurs propres Ordinaires, Nous donnons la faculté de commuer en d'autres œuvres de piété, celles prescrites par nous, et ce, en faveur des Réguliers de l'un et de l'autre sexe et de toutes les autres personnes, quelles qu'elles soient, qui ne pourraient accomplir ces dernières, avec faculté aussi de dispenser de la Communion ceux des enfants qui n'auraient pas encore été admis à la recevoir.

De plus à tous et à chacun des fidèles, tant laïques qu'ecclésiastiques, soit réguliers, soit séculiers, de quelque Ordre ou Institut que ce soit, y inclus ceux qui demandent une mention spéciale, Nous accordons la permission de se choisir, pour l'effet dont il s'agit, un prêtre quelconque, tant régulier que séculier, entre les prêtres effectivement approuvés (et de cette faculté pourront user encore les religieuses, les novices et autres personnes habitant les monastères cloîtrés, pourvu que le confesseur, dans ce cas, soit approuvé pour les religieuses), lequel

prêtre, les personnes susdites se présentant à lui, pendant la période marquée, et lui faisant leur confession, avec l'intention de gagner l'indulgence du jubilé, et d'accomplir les autres œuvres qui y sont requises, pourra pour cette fois seulement et uniquement au for de la conscience, les absoudre de toute excommunication, suspense et autres sentences et censures ecclésiastiques, portées et infligées pour quelque cause que ce soit, par la loi ou par le juge, même dans les cas réservés « d'une manière spéciale », qu'ils le soient à n'importe qui, fût-ce au Souverain Pontife et au Siège apostolique, ainsi que de tous les péchés ou délits réservés aux Ordinaires et à Nous-mêmes et au Siège apostolique, non toutefois sans avoir enjoint au préalable une pénitence salutaire, et tout ce que le droit prescrit qui soit enjoint, et, s'il s'agit d'hérésie, sans l'abjuration et la rétractation des erreurs exigée par le droit; de commuer, en outre, toute espèce de vœux, même émis sous serment et réservés au Siège apostolique (exception faite de ceux de chasteté, d'entrée en religion, ou emportant une obligation acceptée par un tiers), de commuer ces vœux, disons-Nous, en d'autres œuvres pieuses et salutaires, et s'il s'agit de pénitents constitués dans les ordres, et même réguliers, de les dispenser de toute irrégularité contraire à l'exercice de l'ordre ou à l'avancement à quelque ordre supérieur, mais contractée seulement pour violation de censure. — Nous n'entendons pas, d'ailleurs, par les présentes, dispenser des autres irrégularités, quelles qu'elles soient et contractées de quelque façon que ce soit, ou par délit ou par défaut, soit publique soit occulte, ou par chose infamante, ou par quelque autre incapacité ou inhabilité; comme Nous ne voulons pas non plus déroger à la Constitution promulguée par Benoît XIV, d'heureuse mémoire, laquelle débute par ces mots *Sacramentum pœnitentiæ*, avec les déclarations y annexées ; ni

enfin que les présentes puissent ou doivent être d'aucune espèce d'utilité à ceux que Nous-même et le Siège apostolique, ou quelque prélat ou juge ecclésiastique aurait nommément excommuniés, suspendus, interdits, ou déclarés sous le coup d'autres sentences ou censures, ou qui auraient été publiquement dénoncés, à moins qu'ils n'aient donné satisfaction, durant la période susdite et qu'ils ne se soient accordés, s'il y avait lieu, avec les parties.

A quoi il Nous plaît d'ajouter que Nous voulons et accordons que, même durant tout ce temps du jubilé, chacun garde intégralement le privilège de gagner, sans en excepter les plénières, toutes les indulgences accordées par Nous et Nos prédécesseurs.

Nous mettons fin à ces lettres, Vénérables Frères, en exprimant à nouveau la grande espérance que Nous avons au cœur, qui est que, moyennant les grâces extraordinaires de ce jubilé, accordé par Nous sous les auspices de la Vierge immaculée, beaucoup qui se sont misérablement séparés de Jésus-Christ reviendront à lui, et que refleurira, dans le peuple chrétien, l'amour des vertus et l'ardeur de la piété. Il y a cinquante ans, quand Pie IX, Notre prédécesseur, déclara que la conception immaculée de la bienheureuse Mère de Jésus-Christ devait être tenue de foi catholique, on vit, Nous l'avons rappelé, une abondance incroyable de grâces se répandre sur la terre, et un accroissement d'espérance en la Vierge amener partout un progrès considérable dans l'antique religion des peuples. Qu'est-ce donc qui nous empêche d'attendre quelque chose de mieux encore pour l'avenir ? Certes, nous traversons une époque funeste, et nous avons le droit de pousser cette plainte du prophète : « Il n'est plus de vérité, il n'est plus de miséricorde, il n'est plus de science de Dieu sur la terre. La malédiction et le mensonge et l'homicide et le vol et l'adultère débordent partout. » (Os., IV.1-2.)

Cependant du milieu de ce qu'on peut appeler un déluge de maux, l'œil contemple, semblable à un arc-en-ciel, la Vierge très clémente, arbitre de paix entre Dieu et les hommes. « Je placerai un arc dans la nue et il sera un signe d'alliance entre moi et la terre. » (Gen., IX, 13.) Que la tempête se déchaîne donc, et qu'une nuit épaisse enveloppe le ciel : nul ne doit trembler, la vue de Marie apaisera Dieu et il pardonnera. « L'arc-en-ciel sera dans la nue, et à le voir, je me souviendrai du pacte éternel. (Ib., 16.) Et il n'y aura plus de déluge pour engloutir toute chair. » (Id., 15.) Nul doute que si nous nous confions, comme il convient, en Marie, surtout dans le temps que nous célébrerons avec une plus ardente piété son immaculée conception, nul doute, disons-Nous, que nous ne sentions qu'elle est toujours cette Vierge très puissante « qui, de son pied virginal, a brisé la tête du serpent. » (Off. Imm. Conc. B. M. V.)

Comme gage de ces grâces, Vénérables Frères, Nous vous accordons dans le Seigneur, avec toute l'effusion de Notre cœur, à vous et à vos peuples, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, auprès de St-Pierre, le 2 février 1904, de Notre Pontificat la première année.

PIE X, PAPE.

N° 2 JUIN 1904.

SUPPLÉMENT

AUX

Missions de la Congrégation

DES

MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

SA SAINTETÉ PIE X

AUX

PATRIARCHES, PRIMATS
ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES EN COMMUNION
AVEC LE SAINT-SIÈGE

C'est vraiment pour Nous, Vénérables Frères, un joyeux souvenir que celui de ce *grand homme incomparable* (*Martyrol. Rom.*, 3 sept.), le pontife Grégoire, premier du nom, dont Nous allons célébrer la solennité centenaire, au cours du treizième siècle écoulé depuis sa mort. Le Dieu qui *donne la mort* et qui *donne la vie...*, qui *abaisse* et qui *relève* (I *Reg.*, 6, 7), parmi les soucis pour ainsi dire innombrables de Notre ministère apostolique, parmi tant d'angoisses de l'âme pour les nombreux et lourds devoirs que Nous impose le gouvernement de l'Eglise universelle, parmi les pressantes sollicitudes qui, selon la meilleure manière qui Nous soit possible, ont pour but de vous satisfaire, Vous, Vénérables Frères, appelés à prendre part à Notre apostolat, et tous les fidèles qui Nous sont confiés, ce Dieu, Nous le pensons, a, par une providence particulière, voulu que Notre regard, dès le début de Notre pontificat suprême, se fixât sur ce très saint et illustre prédécesseur, honneur et gloire de l'Eglise. En effet, l'âme s'ouvre à une grande confiance dans sa très puissante intercession près de Dieu

et se réconforte par le souvenir des maximes sublimes qu'il a inculquées dans son haut magistère, comme des vertus qu'il a saintement pratiquées. Par la force des unes et par la fécondité des autres, il a donné à l'Eglise de Dieu une empreinte si vaste, si profonde, si durable, que ses contemporains et la postérité lui ont justement conféré le nom de grand. Aujourd'hui encore, après tant de siècles, se vérifie l'éloge contenu dans l'inscription de son sépulcre : il vit éternellement en tous lieux par ses innombrables bonnes œuvres (*Apud Joan. Diac. Vita Greg.*, IV, 68) ; et c'est pourquoi tous ceux qui suivent ses exemples admirables sont assurés, avec le secours de la grâce divine, d'accomplir leurs devoirs, autant que le permet la faiblesse humaine.

A peine est-il besoin de rappeler ce que des documents publics ont fait connaître à tous. Extrême était le désordre des affaires publiques, quand Grégoire fut élevé au souverain pontificat ; l'antique civilisation avait presque entièrement disparu et la barbarie envahissait tous les domaines de l'empire romain qui s'effondrait. L'Italie ensuite, abandonnée par les empereurs de Byzance, devenue, en quelque sorte la proie des Lombards, qui, n'ayant pas encore pris leur équilibre, portaient en tout endroit la dévastation par le fer et par le feu, promenant la désolation et la mort. Cette Ville elle-même, menacée à l'extérieur par l'ennemi, éprouvée à l'intérieur par les fléaux de la peste, des inondations, de la faim, fut réduite à un état si misérable qu'on ne savait plus comment protéger la vie non seulement des citoyens mais des épaisses multitudes qui s'y refugiaient. On y voit des hommes et des femmes de toute condition, des évêques et des prêtres portant des vases sacrés sauvés du pillage, des moines et d'innocentes épouses du Christ, qui, par la fuite, échappaient aux épées de l'ennemi ou aux insultes brutales

d'hommes perdus. Grégoire lui-même appelle l'Eglise de Rome : *Un vieux navire gravement ébranlé, où les vagues pénètrent partout et dont l'assemblage, secoué par la violente tempête journalière, pourrit et annonce le naufrage,* (*Registrum,* I. 4. *ad Ioann. episcop. Constantinop.*). Mais le pilote suscité par Dieu avait la main puissante, et, placé au gouvernail, il sut, non seulement arriver au port à travers les vagues déchaînées, mais aussi protéger le navire contre les tempêtes futures.

Et c'est une chose vraiment admirable ce qu'il obtint dans l'espace d'un peu plus de treize années de gouvernement. Il fut le restaurateur de l'entière vie chrétienne, excitant la piété des fidèles, l'observance des moines, la discipline du clergé, le zèle pastoral des évêques. Ce *père très prudent de la famille du Christ* (Joann. Diac. *Vita. Greg.*, II. 51) conserva et augmenta le patrimoine de l'Eglise et secourut, suivant la nécessité de chacun, le peuple appauvri, la société chrétienne,chacune des églises particulières. *Devenu* vraiment *consul de Dieu* (*Inscr. sepulcr.*) il étendit bien au delà des murs de Rome son action, son action féconde toute profitable à la société civile. Il s'opposa énergiquement aux injustes prétentions des empereurs byzantins, réfréna les audaces et réprima les honteuses convoitises des exarques et des officiers impériaux, se levant comme le public défenseur de la justice sociale. Il apaisa la férocité des Lombards, n'hésitant pas à aller lui-même en personne à la rencontre d'Agilulf aux portes de Rome afin de le détourner d'assiéger la ville comme jadis avait fait envers Attila le Pontife Léon le Grand ; jamais non plus il ne renonça aux prières, aux douces persuasions, aux négociations adroites, qu'il ne vît se calmer ce peuple redouté et se ranger à un régime plus régulier,ou bien qu'il ne le sût gagner à la foi catholique, spécialement par l'œuvre

de la pieuse reine Teodolinde, sa fille dans le Christ. Ainsi, à bon droit, Grégoire put être appelé le sauveur et le libérateur de l'Italie, de *son pays* (*Registr.* V, 36 (40), *ad Mauricium Aug.*), comme il l'appelait avec suavité.

Par ses œuvres pastorales incessantes, s'éteignent les restes de l'hérésie en Italie et en Afrique ; les affaires ecclésiastiques se rétablissent dans les Gaules ; les Visigots des Espagnes se raffermissent dans la conversion déjà commencée ; et l'illustre nation anglaise qui, *placée dans un angle du monde restait jusqu'alors obstinée au culte des bois et des pierres* (*Registr.*, VIII, 29 (30), *ad Eulog, episcop. Alexandr.*) accepte, elle aussi, la vraie foi du Christ. Le cœur de Grégoire surabonde de joie à la nouvelle d'une si précieuse conquête, comme le père qui reçoit dans ses bras son enfant très aimé et en rapporte tout le mérite à Jésus Rédempteur, *pour l'amour de qui*, écrit-il lui-même, nous rencontrons dans la Bretagne des frères inconnus, par la grâce de qui nous trouvons ceux que nous cherchions sans les connaître. (*Ibid.* XI, 36 (28), *ad Augustin. Anglorum episcop.*)

Et la nation anglaise fut si reconnaissante envers le saint Pontife qu'elle l'appelle toujours *notre maître, notre docteur, notre apostolique, notre Pape, notre Grégoire* et se considère elle-même comme le sceau de son apostolat. Enfin, son action salutaire eut tant d'efficacité que le souvenir des choses opérées par lui s'imprima profondément dans les âmes de la postérité, surtout pendant le moyen âge qui, pour ainsi dire, respirait l'air répandu par lui, se nourrissait de sa parole, conformait à ses exemples sa vie et ses mœurs ; et de la sorte s'introduisait heureusement dans le monde la civilisation sociale chrétienne, en opposition à la civilisation des siècles précédents et pour toujours disparue.

Ceci est le changement de la main du Très-Haut ! On

peut bien dire que, dans l'esprit de Grégoire, seule la main de Dieu opérait de si grandes entreprises. Il l'écrivait au très saint moine Augustin au sujet de la conversion des Anglais rappelée plus haut et ce fait s'appliquait à tout le reste de son action apostolique : *De qui fut jamais cette œuvre sinon de celui qui a dit : Mon Père agit et moi aussi.* (Joann. V. 17). *Pour montrer au monde qu'il voulait le convertir non avec la sagesse des hommes mais par sa force, il choisit comme prédicateurs du monde des hommes sans instruction ; et il le fait encore maintenant, ayant daigné faire parmi les Anglais des choses si puissantes par l'intermédiaire d'hommes faibles* (*Registr.,* XI, 36 (28).

Sans doute, Nous apercevons ce que la profonde humilité du saint Pontife cachait à son regard : et l'habileté dans les affaires, et le talent de conduire à terme les entreprises et l'admirable prudence en toute disposition, et la vigilance assidue, et la persévérante sollicitude. Mais il est certain en même temps qu'il s'abstint de déployer la puissance et la force des grands de la terre, tandis que, au contraire, dans le plus haut degré de la dignité pontificale, il voulut, le premier, être appelé le *serviteur des serviteurs de Dieu :* il ne s'ouvrit pas un chemin avec la science profane ou bien *avec les persuasives paroles de la sagesse humaine* (*I Cor.,* II, 4), ni avec les finesses de la politique civile ; non plus avec des systèmes de rénovation sociale habilement étudiés et préparés et même mis à exécution ; non plus enfin, ce qui est une merveille, en se proposant un vaste programme à réaliser au fur et à mesure ; au contraire, et cependant, on le sait, son esprit était plein de l'idée d'une très prochaine fin du monde et aussi du temps très réduit qui restait pour les grandes actions.

Très faible de corps, continuellement affligé d'infir-

mités qui plusieurs fois le mirent en grand péril, il possédait une incroyable vigueur d'esprit, qui recevait, de la foi vivante dans la parole infaillible du Christ et dans ses divines promesses, un aliment toujours nouveau. En outre, avec une confiance illimitée, il comptait sur la force surnaturelle de Dieu donnée à l'Eglise pour l'entier accomplissement de sa divine mission dans le monde. C'est pourquoi la constante intention de sa vie, intention prouvée par toutes ses paroles et par toutes ses œuvres fut celle-ci: maintenir en soi et susciter dans les autres la même foi et la même confiance si ardentes, en accomplissant toujours le bien que les circonstances permettaient et en vue du jugement divin.

De là résultait en lui la ferme volonté d'employer au salut commun l'exubérante richesse des moyens surnaturels donnés par Dieu à son Eglise lesquels sont et la doctrine infaillible de la vérité révélée et l'efficace prédication de cette doctrine dans le monde universel et les sacrements qui ont la vertu d'infuser et d'accroître la vie de l'âme et la grâce de la prière au nom du Christ qui assure la protection céleste.

Le souvenir de ces choses, Vénérables Frères, Nous réconforte merveilleusement. Si, du haut de ces remparts du Vatican, Nous regardons autour de Nous, Nous ne pouvons Nous défendre de la crainte qu'éprouvait Grégoire, et peut-être d'une crainte plus grande encore. Tant de tempêtes, rassemblées de toutes parts, fondent sur Nous, tant d'armées ennemies, rangées en bataille, Nous attaquent, et Nous sommes à un tel point dépourvu de tout moyen humain de défense qu'il Nous semble impossible, et d'écarter les tempêtes et de soutenir les assauts. Mais en considérant quel sol foulent Nos pieds, en quel lieu se dresse cette chaire pontificale, Nous Nous sentons en sûreté dans la citadelle de la sainte Eglise.

« Qui en effet pourrait ignorer — c'est Grégoire lui-même qui le dit à Eulogc, patriarche d'Alexandrie — que la solidité de la sainte Eglise est fondée sur celle du prince des Apôtres, qui, exprimant par son nom ce que son âme avait d'inébranlable, fut, du nom de la pierre, appelée Pierre? » (*Registr.*, VII, 37-40.) La marche du temps n'a jamais affaibli la force divine de l'Eglise, et l'attente n'a jamais été trompée par les promesses du Christ. Ces promesses subsistent, telles qu'elles animaient jadis le cœur de Grégoire. Mieux encore : mises à l'épreuve par tant de siècles, elles ont, à la suite de tant de vicissitudes, revêtu plus de force à Nos yeux.

Des royaumes, des empires sont tombés. Des nations florissantes par leur gloire et leur civilisation ont péri. Des Etats, comme atteints de vieillesse, se sont souvent dissous eux-mêmes. Mais l'Eglise, qui de sa nature ne périt pas, et unie au céleste Epoux par un lien toujours indissoluble, conserve intacte ici-bas la fleur de sa jeunesse, et déploie continuellement cette même force qui coula en elle du cœur transpercé du Christ déjà mort sur la croix. Les puissants de la terre se sont élevés contre elle. Ils se sont évanouis, mais elle a survécu. Des maîtres fiers de leur science ont imaginé une variété presque infinie de systèmes philosophiques, toujours prêts, semblait-il, à porter à la doctrine de l'Eglise un coup décisif, à réfuter ses dogmes, et à démontrer l'absurdité de tout enseignement. Et pourtant l'histoire, en énumérant ces systèmes, constate que chacun, tour à tour, a été oublié et détruit de fond en comble, tandis que la lumière de vérité émanée de la citadelle de Pierre resplendit toujours du même éclat, éclat que Jésus a fait jaillir en apparaissant au monde, et qu'il a éternisé par la divine sentence : « Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront pas. » (Matth., XXIV, 35.)

Nourri de cette foi et affermi sur cette pierre, ayant pleinement conscience des charges si graves du souverain pontificat, et sentant dans toute Notre âme la force divine qui coule en Nous, Nous attendons tranquillement qu'elles se taisent, toutes ces voix qui bourdonnent, ces voix qui disent que c'en est fait de l'Eglise catholique, que ses doctrines ont péri pour toujours, que l'heure va bientôt sonner où il lui faudra par force, soit accepter les conclusions d'une science et d'une civilisation qui rejettent Dieu, soit rompre absolument avec l'homme. Mais, au milieu de tout cela, Nous ne pouvons Nous abstenir de rappeler, avec Grégoire lui-même, à l'esprit de tous, humbles ou grands, quelle nécessité les oblige à se réfugier vers l'Eglise, par laquelle on trouve à pourvoir, non seulement au salut éternel, mais encore à la paix et à la prospérité de cette vie terrestre.

C'est pourquoi, pour Nous servir des paroles du saint Pontife, « dirigez vos pas, comme vous l'avez commencé, dans la solidité de cette pierre, sur laquelle vous savez que votre Rédempteur a voulu fonder son Eglise dans tout l'univers, afin que les pas de ceux qui ont un cœur sincère, affermis dans la voie droite, n'aillent pas s'égarer sur les mauvais chemins. (*Registr.*, VIII, 24, *ad Sabinian. episcop.*) Seules la charité de l'Eglise et l'union avec elle rapprochent ce qui est séparé, mettent en ordre ce qui est confus, établissent des rapports entre les choses inégales et achèvent ce qui est imparfait ». (*Ibid.*, V5,8,(53) *ad Virgil. episcop.*) Une chose à retenir fermement, c'est que « nul ne peut gouverner correctement sur la terre s'il n'est pas instruit des choses divines, et s'il ne fait pas dépendre la paix de l'Etat de la paix de l'Eglise universelle ». (*Ibid.*, V, 37, (20), *ad Mauric. Aug.*) De là la nécessité souveraine d'une parfaite concorde entre le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil, qui, selon les volontés de la Providence,

doivent se prêter un mutuel secours. « La puissance sur tous les hommes a été donnée par le ciel pour que ceux qui cherchent le bien soient aidés, pour que la route du ciel soit plus largement ouverte, et pour que la royauté terrestre soit le serviteur du royaume des cieux. » (*Ibid.*, III, 61 (65), *ad Mauric. Aug.*)

De ces principes découlaient l'invincible courage de Grégoire, que Nous Nous efforcerons d'imiter avec l'aide de Dieu, en Nous proposant de sauvegarder intégralement, par tous les moyens, les droits et les privilèges dont le Pontife romain est le gardien et le défenseur devant Dieu et devant les hommes. C'est pourquoi le même Grégoire écrit aux patriarches d'Alexandrie et d'Antioche, lorsqu'il s'agit des droits de l'Eglise universelle: « Nous devons montrer, même en mourant, que dans le malheur de la communauté, Nous ne Nous attachons pas à quelque bien qui Nous soit spécial. » (*Registr.*, V, 41 (43).) Et à l'empereur Maurice: « Celui qui, enflé d'une vaine gloire, lève la tête contre le Dieu tout-puissant et contre les statuts des conciles, celui-là — le Dieu tout-puissant m'en donne la confiance — ne fera pas courber ma tête à moi, pas même avec le glaive. » (*Ibid.*, V, 37 (20).) Il écrit encore au diacre Sabinianus: « Je suis prêt à mourir plutôt que de laisser, moi vivant, dégénérer l'Eglise du bienheureux apôtre Pierre. Mon caractère vous est bien connu: je supporte longtemps, mais, une fois que j'ai résolu de ne pas supporter, je vais joyeux au-devant de tous les périls. » (*Ibid.*, V. 6 (IV, 47).)

C'est ainsi que le Souverain Pontife Grégoire publiait les instructions les plus salutaires, et ceux à qui il les adressait prêtaient l'oreille à sa parole. Ainsi, grâce à la docilité tant des princes que des peuples, le monde reprenait le chemin du vrai salut, et s'avançait vers une civilisation d'autant plus noble et féconde qu'elle s'appuyait

sur des fondements plus stables propres à favoriser le juste usage de la raison et la règle des mœurs, civilisation qui puisait toute sa force dans la doctrine révélée par Dieu et dans les préceptes de l'Evangile.

Mais en ces temps les peuples, quoique rudes, incultes et dépourvus de toute civilisation, avaient le désir de la vie. Or cette vie, ils ne pouvaient la recevoir que du Christ par l'Eglise. « Je suis venu afin qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient plus abondamment. » (Joan., X, 10.) En fait ils eurent la vie, et ils la reçurent à flots. Car, bien que nulle autre vie ne puisse émaner de l'Eglise que la vie surnaturelle elle renferme en elle et développe les forces mêmes de l'ordre naturel. « Si la racine est sainte, les rameaux le sont aussi, » dit saint Paul aux Gentils... « Pour toi, tu étais un olivier sauvage, mais ayant été greffé sur eux, tu es devenu l'associé de la racine et tu as participé au suc de l'olive. » (*Ad Rom.* XI, 16, 17.)

Mais notre époque, bien qu'elle jouisse si abondamment des lumières de la civilisation chrétienne qu'on ne puisse en aucune manière la mettre en parallèle avec l'époque de Grégoire, paraît éprouver du dégoût pour cette vie qui est la source principale et souvent unique à laquelle on doit tant de biens, Nous ne disons pas seulement passés, mais présents. Non seulement, comme jadis au temps des hérésies et des schismes, elle se mutile comme un rameau mort, mais encore elle s'attaque à la racine même de l'arbre, c'est-à-dire à l'Eglise, et s'efforce d'épuiser absolument la sève de vie, afin que l'arbre tombe plus sûrement et ne puisse plus produire, à l'avenir, aucun germe.

Cette erreur actuelle, qui est la plus grande, et dont toutes les autres procèdent, est cause que Nous déplorons la ruine du salut éternel pour tant d'hommes et tant de dommages éprouvés par la religion, pendant que Nous redoutons d'autres maux qui nous menacent, et qui, s'il

n'y est remédié, seront plus nombreux encore. En effet, on nie qu'il y ait rien de supérieur à la nature et qu'il y ait un Dieu créateur de toutes choses, dont la Providence gouverne tout ; on nie que les miracles soient possibles, ces miracles sans lesquels les fondements de la religion chrétienne sont détruits. On attaque les preuves de l'existence de Dieu, et, avec une témérité incroyable, contrairement aux premiers principes de la raison, on rejette l'argumentation puissante et irréfutable qui prouve la cause par les effets, c'est-à-dire qui démontre Dieu et ses attributs infinis. « Ce qu'il y a d'invisible en Lui est en effet aperçu par l'intelligence, au moyen de la création du monde et des choses qui ont été faites par Lui ; on voit aussi sa puissance éternelle et sa divinité.» (*Ad Rom.*, I, 20.) De la sorte, un accès facile est ouvert à d'autres erreurs monstrueuses qui répugnent à la droite raison et ne sont pas moins pernicieuses pour les bonnes mœurs.

En effet, la négation gratuite du principe surnaturel, qui est le propre de « la science faussement nommée » (*Tim.* VI, 20), devient le postulat d'une critique historique pareillement fausse. Toutes les vérités qui touchent d'une manière quelconque à l'ordre surnaturel, soit qu'elles le constituent, soit qu'elles aient de la connexion avec lui, soit qu'elles le supposent, soit enfin qu'elles ne puissent être expliquées que par lui, sont rayées sans examen de l'histoire. Telles sont la divinité de Jésus-Christ, son incarnation par l'opération du Saint-Esprit, sa résurrection due à sa propre puissance, et enfin tous les autres articles de notre foi. Une fois entrée dans cette voie, la critique ne connaît plus aucune règle. Tout ce qui ne cadre pas avec ses plans de bataille, tout ce qui est considéré comme hostile à ses systèmes est retranché des Livres saints. Car, l'ordre surnaturel étant supprimé, on est obligé de bâtir sur des bases bien différentes l'histoire des origines de l'Eglise, et, pour cela les fabri-

cants de nouveautés torturent les textes, à leur guise, les forçant à dire, non point ce qu'ont pensé les auteurs, mais ce qu'ils veulent eux-mêmes.

Le grand appareil de science déployé par ces novateurs et la force apparente de leurs arguments en imposent tellement à beaucoup de personnes que leur foi se perd ou s'affaiblit gravement. Il en est d'autres qui, constantes dans leur foi, s'irritent contre la science de la critique, et la considèrent comme un outil de démolition, alors que cette science, en elle-même, n'est pas coupable, et que, légitimement employée, elle conduit à de très heureuses découvertes. Ni les uns ni les autres ne font attention au mauvais point de départ qu'ils prennent, c'est-à-dire à la fausseté de ce qu'on leur nomme la science, erreur initiale qui les conduit forcément à de fausses conclusions. Il est inévitable, en effet, qu'un faux principe de philosophie corrompe tout ce qui en découle. Mais ces erreurs ne pourront être suffisamment réfutées que lorsqu'on changera de tactique, c'est-à-dire lorsque les combattants, abandonnant les citadelles de leur critique, où ils se pensent bien défendus, reviendront prendre position sur le terrain de la vraie philosophie, dont l'abandon a été cause de leurs erreurs.

Pendant ce temps, il devient fatigant d'appliquer à ces hommes habiles et subtils les paroles de saint Paul gourmandant ceux qui ne s'élevaient pas des choses terrestres à celles que n'atteignent pas les yeux : « Ils se sont évanouis dans leurs pensées et leur cœur aveugle s'est obscurci ; en disant qu'ils étaient sages, ils sont devenus insensés. » (*Ad Rom.* I, 21, 22.) Insensé est bien le titre qui conviendrait, en effet, à celui qui ne prendrait que les forces de l'esprit pour lutter dans l'arène.

Des ruines non moins déplorables sont celles que cause cette négation dans les mœurs des hommes et dans la

vie de la société civile. En effet, supprimez la croyance qu'il existe, au-dessus de cette nature visible, un ordre divin,il ne reste plus aucune force capable de refréner les convoitises les plus honteuses qui s'emparent des esprits pour conduire aux pires actions. C'est pourquoi « Dieu les a abandonnés aux désirs de leurs cœurs et à l'immondice, afin qu'eux-mêmes accablent leurs corps d'outrages » (*Ibid.*, I, 24.) Pour vous, Vénérables Frères, vous savez mieux que personne combien l'immoralité déborde de toutes parts, immoralité que la puissance civile sera impuissante à contenir, si elle ne cherche une défense dans cet ordre naturel dont Nous venons de parler. Même pour guérir les autres maux, l'autorité humaine ne pourra rien, si elle oublie ou nie que tout pouvoir vient de Dieu.

Alors, l'on n'a qu'un frein pour tout : la force. Cette force, on ne l'emploie pas constamment et on ne l'a pas toujours en main. Il en résulte que le peuple souffre pour ainsi dire d'un mal caché, qu'il se dégoûte de tout,qu'il revendique le droit d'agir à sa guise, qu'il souffle la révolte, qu'il prépare parfois les révolutions les plus violentes, et qu'il confond tous les droits divins et humains. Ecartez Dieu, et il n'y a plus aucun respect ni pour les lois de l'Etat, ni pour les institutions nécessaires ; la justice est méprisée, on opprime même la liberté qui est le droit naturel. Les choses en viennent à un tel point que la charpente de la société domestique, premier et plus ferme fondement de la société civile, se disloque. De sorte que, par suite de l'hostilité de notre époque contre le Christ, il est plus difficile d'appliquer aux maux les remèdes efficaces que l'Eglise elle-même possède pour contenir les peuples dans le devoir.

Le salut, cependant, ne peut venir d'ailleurs que du Christ. « Car aucun autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes, dans lequel nous devrions être sauvés. »

(*Act.*, IV, 12.) Il est donc nécessaire de revenir à Lui, de nous jeter à ses pieds, de recueillir de sa bouche divine les paroles de la vie éternelle. Celui-là seul, en effet, peut indiquer la voie par laquelle on marche au salut, enseigner la vérité et rappeler à la vie, qui a dit de lui-même : « Je suis la voie, la vérité et la vie. » (Joan., XIV, 6.) Bref, on a tenté de diriger les choses terrestres en se séparant du Christ ; on a commencé à construire en rejetant la pierre angulaire, comme Pierre le reprochait à ceux qui avaient crucifié Jésus. Et voilà que l'édifice ainsi construit s'écroule, brisant la tête de ceux qui l'ont élevé. Cependant, Jésus demeure, lui la pierre angulaire de la société, et de nouveau se vérifie cette vérité, qu'il n'y a de salut qu'en lui : « Celui-ci est la pierre qui a été rejetée par vous quand vous construisiez, qui est devenue un sommet d'angle, et il n'y a de salut en aucun autre. » (*Act.*, IV, 11, 12.)

D'après cela, vous comprenez facilement, Vénérables Frères, combien est urgente pour chacun de nous la nécessité de déployer toute l'énergie de son âme et d'utiliser toutes les ressources qu'il possède, pour ranimer cette vie surnaturelle dans toutes les classes de la société humaine, depuis l'ouvrier d'humble condition qui gagne son pain par un long travail et à la sueur de son front, jusqu'aux puissants maîtres de la terre. Et en premier lieu, par la prière privée et par la prière publique, il faut invoquer la miséricorde de Dieu, afin qu'il nous assiste de son puissant secours, et lui adresser les paroles que criaient jadis vers lui les apôtres ballottés par la tempête : «Seigneur, sauvez-nous, nous périssons.» (Matth., VIII, 25.)

Cependant ce n'est point assez. Grégoire, en effet fait un tort à l'évêque de ce que, par l'amour d'une sainte retraite et le goût de l'oraison, il ne descend pas dans la lutte, prêt à combattre courageusement pour la cause de Dieu. « Le nom d'évêque, dit-il, est chez lui vide de sens. »

(*Registr.*, VI, 63, (30). Cf. *Regul. past.* I, 5.) Et il a raison. La lumière, en effet, doit être apportée aux esprits par une incessante prédication de la vérité et par une puissante réfutation des opinions perverses, au moyen d'une vraie et solide science philosophique et théologique et de tous les secours que peut fournir le vrai progrès de l'investigation historique. Il faut en outre que l'on inculque convenablement à tous les règles des mœurs qui nous ont été transmises par le Christ, afin que chacun apprenne à être maître de soi, à gouverner les mouvements et les désirs de son âme, à réprimer les révoltes de l'orgueil, à se montrer soumis envers l'autorité, à pratiquer la justice, à embrasser tous les hommes dans sa charité, à compenser par une chrétienne affection l'amertume que l'inégalité des conditions introduit dans la société civile, à détacher son esprit des biens de la terre, à se contenter du sort que la Providence lui a donné, à le rendre meilleur par l'observation de ses devoirs, à diriger ses efforts vers la vie future par l'espoir d'une récompense éternelle. Il faut veiller surtout à ce que ces principes pénètrent et se gravent profondément dans les âmes, afin qu'une vraie et solide piété y jette de plus lointaines racines, que chacun professe ses devoirs d'homme et de chrétien, non point seulement de bouche, mais par ses actes, qu'on se réfugie avec une confiance filiale vers l'Eglise et ses ministres, que les pécheurs obtiennent par leur ministère le pardon de leurs péchés, qu'ils soient fortifiés par la grâce des sacrements, et qu'ils organisent leur vie selon les préceptes de la loi chrétienne.

A ces parties essentielles des fonctions sacrées, il faut que se joigne la charité du Christ, sous l'impulsion de laquelle nous ne devons pas souffrir que quelqu'un tombe sans que nous le relevions, que quelqu'un pleure sans que nous le consolions, qu'un besoin existe sans que nous aidions à y pourvoir. Dévouons-nous tout entiers à cette

charité, faisons-la passer avant nos intérêts, négligeons pour elle nos commodités et nos avantages, afin que « nous faisant tout à tous » (I *Cor.*, IX, 22), nous cherchions le salut de tous même au prix de notre vie, selon l'exemple du Christ qui le demande aux pasteurs de l'Eglise : « Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. » (Joan., X, 11.) Ces remarquables enseignements remplissent les écrits laissés par Grégoire, et ils éclatent bien mieux encore dans les nombreux exemples que donne son admirable vie.

Or, comme toutes ces vérités découlent nécessairement et de la nature des principes de la révélation chrétienne, et des propriétés intrinsèques que doit avoir notre apostolat, vous voyez dès maintenant, Vénérables Frères, combien grande est l'erreur dans laquelle tombent ceux qui estiment qu'ils rendent service à l'Eglise, et qu'ils accomplissent une œuvre féconde pour le salut éternel des hommes, alors que, par une certaine prudence charnelle, ils font de larges concessions à une science qui ne mérite pas ce nom. Ils obéissent au vain espoir de pouvoir ainsi se concilier plus facilement la faveur des égarés, mais en réalité ils s'exposent continuellement au danger de se perdre eux-mêmes. La vérité est une et ne peut être divisée ; elle dure éternellement, et n'est aucunement sujette aux vicissitudes des temps : « Jésus-Christ était hier, il est aujourd'hui, et il sera le même dans tous les siècles. » (*Ad. Hebr.*, XIII, 8.)

Ceux-là aussi se trompent gravement, qui en s'occupant du bien public, et surtout en défendant la cause des classes inférieures, ont pour principal souci ce qui concerne le bien-être matériel du corps et de la vie, et passent sous silence le salut des âmes et les devoirs très graves qu'impose la profession chétienne. Parfois ils n'ont pas honte de couvrir comme d'un voile certains préceptes fondamentaux de l'Evangile, craignant que sans cela on

ne les écoute moins bien, ou que même on ne refuse complètement de les suivre.

Certes il sera conforme à la prudence de procéder par degrés, même dans l'exposition de la vérité, lorsqu'on aura affaire à ces hommes qui sont en tous points hostiles à nos doctrines et séparés de Dieu. « Les blessures qu'il faut tailler, dit saint Grégoire, doivent être auparavant palpées d'une main légère. » (*Registr.*, V, 44 (18) à l'évêque Jean.)

Mais cette habileté elle-même prendra les caractères de la prudence charnelle, si elle en vient à être comme une règle d'action constante et commune ; et cela d'autant plus que par cette attitude on semble faire peu de cas de la grâce divine, qui est accordée non seulement au ministère sacerdotal et à ceux qui l'exercent, mais à tous les fidèles du Christ, afin que nos paroles et nos actions émeuvent fortement leurs cœurs.

Une telle prudence fut inconnue de Grégoire, soit dans la prédication de l'Evangile, soit dans les œuvres si nombreuses et si admirables qu'il entreprit pour soulager la misère de son prochain. Il suivit constamment les traces des apôtres qui, alors qu'ils se lançaient pour la première fois à travers le monde afin d'annoncer le Christ, prononçaient ces paroles : « Nous prêchons Jésus-Christ crucifié, qui est un scandale pour les Juifs et une folie pour les Gentils.» (I Cor., I, 23.)

Or, s'il y eût jamais un temps où les ressources de la prudence humaine pouvaient paraître surtout opportunes, ce fut certes cette époque où les esprits n'étaient nullement préparés à recevoir une doctrine si nouvelle, si contraire aux passions générales, si opposée à la civilisation encore très florissante des Grecs et des Romains. Néanmoins, les apôtres jugèrent indigne d'eux cette sorte de prudence, parce qu'ils connaissaient le précepte divin : « Il a plu à Dieu de sauver par la folie de la prédication

ceux qui croiraient en lui. » (I Cor., I, 21.) Il en est aujourd'hui encore de même que toujours ; cette folie « pour ceux qui se sauvent, c'est-à-dire pour nous, est la force de Dieu. » De même que pour le passé, ainsi dans l'avenir, le *scandale* de la Croix nous fournira les armes les plus puissantes de toutes ; comme autrefois, ainsi désormais, c'est par ce signe que nous obtiendrons la victoire.

Toutefois, Vénérables Frères, ces armes perdront leur efficacité et seront complètement inutiles si elles se trouvent dans les mains d'hommes qui ne soient pas accoutumés à la vie intérieure avec le Christ, qui ne soient pas élevés à l'école de la vraie et solide piété, qui ne soient pas enflammés de zèle pour la gloire de Dieu et pour la propagation de son règne. Grégoire sentait tellement la nécessité de toutes ces qualités qu'il déployait la plus grande sollicitude pour choisir des évêques et des prêtres qui fussent animés d'un grand désir de procurer la gloire divine et le véritable salut des âmes.

Tel est le but qu'il se proposa dans le livre qui est intitulé : *Règle pastorale,* et où sont exposées les règles pour la formation salutaire du clergé et pour le gouvernement des évêques, règles très bien adaptées non seulement à cette époque, mais aussi à la nôtre. Le même Pape, comme l'écrit son biographe « à la manière d'un Argus très clairvoyant, portait autour de lui les regards de sa paternelle sollicitude à travers toute l'étendue du monde » (Jean Diacre, livre II, c. 55), afin de corriger aussitôt les défauts ou les négligences qu'il aurait découverts parmi le clergé. Bien plus, il était pris de crainte et de tremblement à la seule pensée que la barbarie et la corruption pouvaient s'insinuer dans les mœurs des clercs. S'il avait appris que quelque infraction était faite à la discipline de l'Eglise, il éprouvait de ce chef de violentes angoisses, et ne pouvait plus prendre aucun re-

pos. Alors on le voyait avertir, corriger, menacer de peines canoniques les violateurs de la loi, quelquefois appliquer lui-même ces rigueurs ; à plusieurs reprises, il écarta de leur charge des indignes, sans aucun délai et sans tenir nul compte des considérations humaines.

Il émettait en outre de nombreuses maximes qui se trouvent fréquemment exprimées en ces termes dans ses écrits : « Avec quel esprit prend-il la charge de médiateur du peuple auprès de Dieu, celui qui n'a pas conscience d'être familier de la grâce par le mérite de sa vie ? (*Reg. Past.*, I, 10.) — Si dans ses œuvres vivent les passions, avec quelle présomption se hâte-t-il pour soigner le blessé, lui qui porte sa plaie au visage? » (*Reg. Past.*, I, 9.) Quels fruits pourra-t-on espérer dans les âmes des fidèles, si les apôtres de la vérité « combattent par leurs mœurs ce qu'ils prêchent par leurs paroles? (*Reg.Past.*,I, 2.) — Assurément il ne peut effacer les péchés d'autrui, celui que ravagent ses propres fautes ». (*Reg. Past.* I., 11.)

Il conçoit de la sorte et il décrit en ces termes le modèle du vrai prêtre : « Celui qui mourant à toutes les passions de la chair vit déjà spirituellement ; qui a méprisé les prospérités du monde ; qui ne craint aucunement l'adversité et désire seulement les trésors intérieurs..., qui ne se laisse point aller à souhaiter les biens d'autrui, mais distribue généreusement les siens propres ; qui est incliné au pardon par les entrailles de sa piété, mais qui jamais dans le pardon ne s'écarte plus qu'il ne convient de la voie droite ; celui qui n'accomplit rien d'illicite, mais qui déplore les fautes commises par les autres comme si elles étaient les siennes propres ; qui compâtit avec l'affection de son cœur aux douleurs d'autrui, et se réjouit de la prospérité du prochain comme il le ferait de ses avantages personnels ; qui en tout ce qu'il fait se montre le modèle des autres, au point de n'avoir jamais à rougir devant eux, du moins en ce qui concerne les

actions extérieures ; qui s'étudie à vivre de telle façon qu'il puisse aussi arroser les cœurs arides de ses semblables des eaux de la doctrine ; celui qui par la pratique de la prière et par sa propre expérience a déjà appris qu'il peut obtenir du Seigneur ce qu'il demande. (*Reg. Past.*, I, 10.)

Quelles sérieuses réflexions, Vénérables Frères, un évêque doit-il donc faire en lui-même et devant Dieu, avant d'imposer les mains aux lévites ! « Que ni par le crédit de qui que ce soit, dit Grégoire, ni en considération des supplications qu'on lui adresserait, il n'ose jamais en élever quelqu'un aux saints ordres, si ce n'est celui qu'en démontrent digne sa manière de vivre et ses actions (*Registr.*, V, 63, à tous les évêques de la Grèce.) Combien ce même évêque a-t-il besoin d'un mûr examen avant de confier aux prêtres nouvellement ordonnés les fonctions de l'apostolat !

S'ils n'ont pas été dûment éprouvés sous la surveillance vigilante de prêtres plus expérimentés, s'ils n'ont donné de nombreuses preuves de l'honnêteté de leur vie, de leur penchant pour les exercices de piété, de leur ferme volonté d'obéir à toutes les règles d'action suggérées par les traditions ecclésiastiques, ou appuyées sur une longue expérience, ou fixées par ceux mêmes « que l'Esprit-Saint a établis évêques pour régir l'Eglise de Dieu » (*Act.* XX, 28), s'ils ne remplissent toutes ces conditions, ils exerceront le ministère sacerdotal non pour le salut, mais pour la ruine du peuple chrétien. En effet, ils susciteront des discordes, ils provoqueront des rébellions plus ou moins latentes, montrant au monde le triste spectale d'un apparent désaccord de volontés dans notre assemblée, tandis que ces faits déplorables ne doivent être attribués qu'à l'orgueil et à l'indiscipline d'un petit nombre. Oh ! qu'ils soient complètement écartés de tout ministère les fauteurs de discordes En effet, l'Eglise n'a pas besoin de tels apôtres ; ils ne sont

pas les apôtres de Jésus-Christ crucifié, mais les apôtres de leur propre personne.

Il Nous semble avoir toujours présente devant les yeux l'image de Grégoire au Concile pontifical de Latran, entouré d'une couronne d'évêques rassemblés de partout, ainsi que de tout le clergé de Rome. Combien féconde est l'exhortation qui coule de ses lèvres au sujet des devoirs des clercs! Comme son cœur se consume de zèle! Son discours, semblable à la foudre, terrasse les pervers; ses paroles sont comme autant de fouets qui secouent les indolents; ce sont des flammes de l'amour divin qui pénètrent avec suavité les âmes les plus ferventes. Lisez en entier, Vénérables Frères, et faites lire et méditer par votre clergé, spécialement dans la retraite annuelle, cette admirable homélie de Grégoire (*Homélie sur l'Evangile*, I, 17).

L'âme profondément triste, le même Pape exhale ces plaintes: « Voici que le monde est plein de prêtres, mais très rares se trouvent les ouvriers dans la moisson de Dieu, parce que nous avons bien assumé le ministère sacerdotal, mais nous ne remplissons pas les devoirs de notre charge.» (*Homélie sur l'Evangile*, n° 3.) Et à vrai dire, combien l'Eglise n'aurait-elle pas aujourd'hui en elle de forces amassées si elle comptait autant d'ouvriers que de prêtres? Quels fruits abondants ne produirait pas pour les hommes la vie surnaturelle de l'Eglise, si tous se consacraient à étendre ses bienfaits? Grégoire sut par son zèle susciter à son époque cet esprit d'action énergique, et par l'impulsion qu'il donna, il en assura le maintien durant les temps qui suivirent. Le moyen âge tout entier porte, pour ainsi dire l'empreinte de Grégoire; il est reconnu que presque tout ce qui a été fait doit être attribué à ce Pontife: les lois concernant la direction du clergé, les formes multiples de la charité et de la bienfaisance dans les institutions sociales, les principes d'une ascétique plus

parfaite et les règles de la vie monastique, enfin l'ordonnance de la liturgie et du chant sacré.

Les temps certes sont bien différents. Mais, comme Nous l'avons souvent répété, rien n'est changé dans la vie de l'Eglise. Elle a hérité de son divin fondateur une vertu telle que dans tous les âges, si dissemblables soient-ils, elle peut non seulement pourvoir au bien des âmes, ce qui est le propre de sa mission, mais encore contribuer beaucoup au progrès de la civilisation, ce qui est comme une conséquence de la nature même de son ministère.

Il est, en effet, impossible que les vérités divinement révélées dont l'Eglise est dépositaire ne fassent pas aussi progresser puissamment tout ce qui est vrai, bon et beau dans l'ordre naturel, et cela avec une efficacité d'autant plus grande que telles vérités se relient plus efficacement au principe suprême de toute vérité, de toute bonté et de toute beauté, qui est Dieu.

La science humaine profite dans une large mesure de la révélation, soit parce que celle-ci ouvre de nouveaux horizons et fait connaître clairement d'autres vérités d'ordre simplement naturel, soit parce qu'elle trace le vrai chemin à l'investigation et écarte les erreurs d'application et de méthode. Ainsi un phare lumineux, qui brille dans le port, en éclairant pour les navigateurs qui font route dans la nuit beaucoup d'objets qui resteraient sans lui plongés dans les ténèbres, les avertit d'éviter les écueils sur lesquels le navire viendrait se heurter et faire naufrage.

Et en matière de discipline morale, puisque le divin Rédempteur nous propose comme modèle suprême de perfection son Père Céleste (Matth., V, 48) c'est-à-dire la bonté divine elle-même, qui ne voit clairement quelle impulsion la révélation nous donne pour nous faire observer de plus en plus parfaitement la loi naturelle inscrite dans tous les cœurs, de telle sorte que s'accroisse perpé-

tuellement le bien-être de l'individu, de la famille et enfin de la société universelle? Ce fut assurément grâce à cette force que la férocité des barbares fut ramenée à des mœurs civilisées, que la femme recouvra sa dignité abaissée, que le joug de l'esclavage fut brisé, que l'ordre fut rétabli par le juste équilibre des liens qui unissent entre elles les diverses classes sociales, que la justice fut remise en vigueur, la vrai liberté des âmes proclamée, et que fut assurée la paix domestique et sociale.

Les arts enfin, en s'élevant vers le modèle éternel de toute beauté, qui est Dieu, d'où découle la splendeur de la nature, s'écartent plus aisément des concepts vulgaires, et expriment beaucoup plus puissamment l'idée perçue par l'esprit, ce en quoi consiste la vie de l'art. A peine peut-on dire combien est fécond en fruits bénis le seul principe de consacrer les arts au service du culte, et ainsi d'offrir au Seigneur tout ce qu'ils présentent de plus digne de lui par la richesse, par le charme et l'élégance des formes.

Telle est l'origine de l'art sacré, qui est la base sur laquelle s'est appuyé et s'appuie encore tout art profane. Nous avons récemment traité ce sujet dans un *Motu proprio* spécial, consacré à la restauration du chant romain, selon l'antique tradition, et à la musique sacrée. Mais ces mêmes règles s'appliquent aussi aux autres arts, suivant la matière propre de chacun, si bien que ce que l'on dit du chant convient également à la peinture, à la sculpture, à l'architecture, à toutes ces nobles flammes du génie humain que l'Eglise, en n'importe quel temps, se plut à faire naître et à entretenir. L'humanité entière, nourrie de ce sublime idéal, édifie des temples grandioses; dans la maison de Dieu, comme dans leur propre demeure, les esprits s'élèvent jusqu'aux choses célestes, au milieu des splendides richesses de tous les arts, au milieu des augustes cérémonies liturgiques et des chants les plus suaves.

Tous ces bienfaits, comme Nous l'avons dit, l'action du Pontife saint Grégoire sut les assurer à son époque, et aux siècles suivants. Par l'efficacité intrinsèque des principes auxquels nous devons recourir et des moyens que nous avons entre les mains, il nous sera possible d'obtenir encore aujourd'hui les mêmes résultats, en maintenant avec tout notre zèle le bien qui a pu se conserver, par la grâce de Dieu, et en « restaurant dans le Christ » (*Ad Ephes.*, I, 10) les institutions qui par malheur ont dévié de la voie droite.

Il Nous plaît de terminer cette lettre par les mêmes paroles que saint Grégoire donna comme conclusion à sa mémorable exhortation dans le Concile de Latran : «Vous devez, ô mes Frères, méditer ces vérités avec toute votre sollicitude, et les proposer en même temps à vos proches : préparez-vous à rendre à Dien le fruit du ministère que vous avez reçu. Mais ce que Nous disons, Nous, l'obtiendrons de vous par la prière mieux que par le discours, *Prions :* O Dieu, par la volonté de qui nous avons été appelés à être les pasteurs du peuple, accordez-nous, nous vous en supplions de pouvoir être devant vos regards tels que nous sommes dépeints par les lèvres humaines. » (Homélie citée, n° 18.)

Et comme Nous avons confiance d'obtenir de Dieu que dans sa bonté Il exauce Notre prière, par l'intercession du saint Pontife Grégoire, comme gage des faveurs célestes et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous accordons de tout cœur la bénédiction apostolique à vous tous, Vénérables Frères, à votre clergé, à votre peuple.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 12 mars de l'année 1904, en la fête de saint Grégoire I^er^, Pape et Docteur de l'Eglise, la première année de Notre pontificat.

PIE X, PAPE.

N° 3. SEPTEMBRE 1904.

SUPPLÉMENT

AUX

Missions de la Congrégation

DES

MISSIONNAIRES OBLATS DE MARIE IMMACULÉE

DECRETUM

S. CONGREGATIONIS CONCILII

DE OBSERVANDIS ET EVITANDIS

IN MISSARUM MANUALIUM SATISFACTIONE

Ut debita sollicitudine missarum manualium celebratio impleatur, eleemosynarum dispersiones et assumptarum obligationum obliviones vitentur, plura etiam novissimo tempore S. Concilii Congregatio constituit. Sed in tanta nostrae aetatis rerum ac fortunarum mobilitate et crescente hominum malitia, experientia docuit cautelas vel maiores esse adhibendas, ut piae fidelium voluntates non fraudentur, resque inter omnes gravissima studiose ac sancte custodiatur. Qua de causa E^mi^ S. C. Patres semel et iterum collatis consiliis, nonnulla statuenda censuerunt, quae SS^mus^ D. N. Pius PP. X accurate perpendit, probavit, vulgarique iussit, prout sequitur.

Declarat in primis Sacra Congregatio manuales missas praesenti decreto intelligi et haberi eas omnes quas fideles oblata manuali stipe celebrari postulant, cuilibet vel quomodocumque, sive brevi manu, sive in testamentis, hanc stipem tradant, dummodo perpetuam fundationem non

constituant, vel talem ac tam diuturnam ut tamquam perpetua haberi debeat.

Pariter inter manuales missas accenseri illas, quae privatae alicuius familiae patrimonium gravant quidem in perpetuum, sed in nulla Ecclesia sunt constitutae, quibus missis ubivis a quibuslibet sacerdotibus, patrisfamilias arbitrio, satisfieri potest.

Ad instar manualium vero esse, quae in aliqua ecclesia constitutae, vel beneficiis adnexae, a proprio beneficiario vel in propria ecclesia hac illave de causa applicari non possunt; et ideo aut de iure, aut cum S. Sedis indulto, aliis sacerdotibus tradi debent ut iisdem satisfiat.

Iamvero de his omnibus S. C. decernit: 1° neminem posse plus missarum quaerere et accipere quam celebrare probabiliter valeat intra temporis terminos inferius statutos, et per se ipsum, vel per sacerdotes sibi subditos, si agatur de Ordinario dioecesano, aut Praelato regulari.

2° Utile tempus ad manualium missarum obligationes implendas esse mensem pro missa una, semestre pro centum missis, et aliud longius vel brevius temporis spatium plus minusve, iuxta maiorem vel minorem numerum missarum.

3° Nemini licere tot missas assumere quibus intra annum a die susceptae obligationis satisfacere probabiliter ipse nequeat; salva tamen semper contraria offerentium voluntate, qui aut brevius tempus pro missarum celebratione sive explicite sive implicite ob urgentem aliquam causam deposcant, aut longius tempus concedant, aut maiorem missarum numerum sponte sua tribuant.

4° Cum in decreto *Vigilanti* diei 25 mensis Maii 1893 statutum fuerit « ut in posterum omnes et singuli ubique « locorum beneficiati et administratores piarum causa- « rum, aut utcumque ad missarum onera implenda « obligati, sive ecclesiastici sive laici, in fine cuiuslibet

« anni missarum onera, quae reliqua sunt, et quibus « nondum satisfecerint propriis Ordinariis tradant iuxta « modum ab iis definiendum »; ad tollendas ambiguitates E^mi Patres declarant ac statuunt, tempus his verbis praefinitum ita esse accipiendum, ut pro missis fundatis aut alicui beneficio adnexis obligatio eas deponendi decurrat a fine illius anni intra quem onera impleri debuissent: pro missis vero manualibus obligatio eas deponendi incipiat post annum a die suscepti oneris, si agatur de magno missarum numero; salvis praescriptionibus praecedentis articuli pro minori missarum numero, aut diversa voluntate offerentium.

Super integra autem et perfecta observantia praescriptionum quae tum in hoc articulo, tum in praecedentibus statutae sunt, omnium ad quos spectat conscientia graviter oneratur.

5° Qui exuberantem missarum numerum habent, de quibus sibi liceat libere disponere (quin fundatorum vel oblatorum voluntati quoad tempus et locum celebrationis missarum detrahatur), posse eas tribuere praeterquam proprio Ordinario aut S. Sedi, sacerdotibus quoque sibi benevisis, dummodo certe ac personaliter sibi notis et omni exceptione maioribus.

6° Qui missas cum sua eleemosyna propria Ordinario aut S. Sedi tradiderint ab omni obligatione coram Deo et Ecclesia relevari.

Qui vero missas a fidelibus susceptas, aut utcumque suae fidei commissas, aliis celebrandas tradiderint, obligatione teneri usque dum peractae celebrationis fidem non sint assequuti; adeo ut si ex eleemosynae dispersione, ex morte sacerdotis, aut ex alia qualibet etiam fortuita causa in irritum res cesserit, committens de suo supplere debeat, et missis satisfacere teneatur.

7° Ordinarii dioecesani missas, quas ex praecedentium

articulorum dispositione coacervabunt, statim ex ordine in librum cum respectiva eleemosyna referent, et curabunt pro viribus ut quamprimum celebrentur, ita tamen ut prius manualibus satisfiat, deinde iis quae ad instar manualium sunt. In distributione autem servabunt regulam decreti *Vigilanti,* scilicet « missarum intentiones « primum distribuent inter sacerdotes sibi subiectos, qui « eis indigere noverint; alias deinde aut S. Sedi, aut aliis « Ordinariis committent, aut etiam, si velint, sacerdoti- « bus extra-dioecesanis dummodo sibi noti sint omnique « exceptione maiores », firma semper regula art. 6.[i] de obligatione, donec a sacerdotibus actae celebrationis fidem exegerint.

8° Vetitum cuique omnino esse missarum obligationes et ipsarum eleemosynas a fidelibus vel locis piis acceptas tradere bibliopolis et mercatoribus, diariorum et ephemeridum administratoribus, etiamsi religiosi viri sint, nec non venditoribus sacrorum utensilium et indumentorum, quamvis pia et religiosa instituta, et generatim quibuslibet, etiam ecclesiasticis viris, qui missas requirant, non taxative ut eas celebrent sive per se sive per sacerdotes sibi subditos, sed ob alium quemlibet, quamvis optimum, finem. Constitit enim id effici non posse nisi aliquod commercii genus cum eleemosynis agendo, aut eleemosynas ipsas imminuendo: quod utrumque omnino praecaveri debere S. Congregatio censuit. Quapropter in posterum quilibet hanc legem violare praesumpserit aut scienter tradendo missas ut supra, aut eas acceptando, praeter grave peccatum quod patrabit, in poenas infra statutas incurret.

9° Iuxta ea quae in superiore articulo constituta sunt decernitur, pro missis manualibus stipem a fidelibus assignatam, et pro missis fundatis aut alicui beneficio adnexis (quae ad instar manualium celebrantur) eleemo-

synam iuxta sequentes articulos propriam, numquam separari posse a missae celebratione, *neque in alias res commutari aut imminui*, sed celebranti ex integro et in specie sua esse tradendam, sublatis declarationibus, indultis, privilegiis, rescriptis sive perpetuis sive ad tempus, ubivis, quovis titulo, forma vel a qualibet auctoritate concessis et huic legi contrariis.

10° Ideoque libros, sacra utensilia vel quaslibet alias res vendere aut emere, et associationes (uti vocant) cum diariis et ephemeridibus inire ope missarum, nefas esse atque omnino prohiberi. Hoc autem valere non modo si agatur de missis celebrandis, sed etiam si de celebratis, quoties id in usum et habitudinem cedat et in subsidium alicuius commercii vergat.

11° Item sine nova et speciali S. Sedis venia, (quae non dabitur nisi ante constiterit de vera necessitate, et cum debitis, et opportunis cautelis), ex eleemosynis missarum, quas fideles celebrioribus Sanctuariis tradere solent, non licere quidquam detrahere ut ipsorum decori et ornamento consulatur.

12° Qui autem statuta in praecedentibus articulis 8, 9, 10 et 11, quomodolibet aut quovis praetextu perfringere ausus fuerit, si ex ordine sacerdotali sit, suspensioni *a divinis* S. Sedi reservatae et ipso facto incurrendae obnoxius erit; si clericus sacerdotio nondum initiatus, suspensioni a susceptis ordinibus pariter subiacebit, et insuper inhabilis fiet ad superiores ordines assequendos; si vero laicus, excommunicatione latae sententiae Episcopo reservata obstringetur.

13° Et cum in const. *Apostolicae Sedis* statutum sit excommunicationem latae sententiae Summo Pontifici reservatae subiacere « colligentes eleemosynas maioris « pretii, et ex iis lucrum captantes, faciendo eas celebrare « in locis ubi missarum stipendia minoris pretii esse

« solent » S. C. declarat, huic legi et sanctioni per praesens decretum nihil esse detractum.

14° Attamen ne subita innovatio piis aliquibus causis et religiosis publicationibus noxia sit, indulgetur ut associationes ope missarum iam initae usque ad exitum anni a quo institutae sunt protrahantur. Itemque conceditur ut indulta reductionis eleemosynae missarum, quae in beneficium Sanctuariorum aliarumve piarum causarum aliquibus concessa reperiuntur, usque ad currentis anni exitum vigeant.

15° Denique quod spectat missas beneficiis adnexas, quoties aliis sacerdotibus celebrandae traduntur. Eminentissimi Patres declarant ac statuunt, eleemosynam non aliam esse debere quam synodalem loci in quo beneficia erecta sunt.

Pro missis vero in paroeciis aliisque ecclesiis fundatis eleemosynam, quae tribuitur, non aliam esse debere quam quae in fundatione vel in successivo reductionis indulto reperitur in perpetuum taxata, salvis tamen semper iuribus, si quae sint, legitime recognitis sive pro fabricis ecclesiarum, sive pro earum rectoribus, iuxta declarationes a S. C. exhibitas in *Monacen*, 25 Iulii 1874 et *Hildesien*, 21 Ianuarii 1898.

In *Monacen.* enim « attento quod eleemosynae missarum « quorundam legatorum pro parte locum tenerent con- « gruae parochialis, E^mi^ Patres censuerunt licitum esse « parocho, si per se satisfacere non possit, eas missas « alteri sacerdoti committere, attributa eleemosyna ordi- « naria loci sive pro missis lectis sive cantatis ». Et in *Hildesien.* declaratum est, in legatis missarum aliqua in « ecclesia fundatis retineri posse favore ministrorum et « ecclesiarum inservientium eam redituum portionem « quae in limine fundationis, vel alio legitimo modo, ipsis

« asssignata fuit independenter ab opere speciali praes-
« tando pro legati adimplemento. »

Denique officii singulorum Ordinariorum erit curare ut in singulis ecclesiis, praeter tabellam onerum perpetuorum et librum in quo manuales missae quae a fidelibus traduntur ex ordine cum sua eleemosyna recenseantur, insuper habeantur libri in quibus dictorum onerum et missarum satisfactio signetur.

Ipsorum pariter erit vigilare super plena et omnimoda executione praesentis decreti : quod Sanctitas Sua ab omnibus inviolabiliter servari iubet, contrariis quibuslibet minime obstantibus.

Datum Romae ex Sacra Congregatione Concilii die 11 Maii 1904.

† VINCENTIUS Card. Ep. Praenestinus, *Praefectus.*

C. De Lai, *Secretarius.*

294888
Author Missions de la Congrégation des Missions- Relig. P M
Title maires oblats de Marie Immaculée, 41-42,1903-04

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU